463
04
v.6
Ent.

ENCYCLOPEDIE
METHODIQUE.

Smithsonian

HISTOIRE NATURELLE.
INSECTES.

Guillaume Antoine

PAR M. OLIVIER,

Docteur en Médecine, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Marſeille, Correſpondant de la Société Royale d'Agriculture de Paris.

TOME SIXIEME.

A PARIS,
Chez PANCKOUCKE, Imprimeur-Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins.

M. DCC. XCI.
AVEC PRIVILÈGE DU ROI.

C.

CIRE, *Cera*. En parlant des Abeilles, nous avons fait remarquer comment ces inſectes vont cueillir ſur les fleurs la pouſſière des étamines, dont elles font de petits amas & dont elles chargent leurs deux dernières jambes, pour tranſporter ce butin à leur domicile & en conſtruire leurs gateaux : on a regardé ces petites pelottes comme de la cire brute. Quand on vient à examiner ces grains que les Abeilles ont enlevé aux étamines des fleurs, on reconnoit aiſément qu'ils ne ſont pas de la cire, mais la matière ſeulement dont elle eſt compoſée. En pétriſſant la cire ordinaire, quelque figure qu'on lui faſſe prendre, ſes parties reſtent toujours continues, elle eſt véritablement ductile, & la petite boule ne l'eſt pas : elle ne ſe ramollit point entre les doigts, & s'y briſe ſouvent, ſur tout lorſqu'elle eſt dépouillée de ſon humidité : on reconnoît toujours à la vue ſimple, & encore mieux à la loupe, que la petite maſſe brute n'eſt qu'un aſſemblage de grains, dont chacun, malgré les preſſions réitérées, a conſervé ſa figure. En mettant une petite pelotte ſur de la cendre chaude, ſi elle étoit de cire, dans un inſtant elle deviendroit coulante, au lieu qu'elle ne change pas de forme : elle jette de la fumée, ſe deſſeche, & ſe réduit en charbon. On peut faire au feu une autre expérience, qui prouve auſſi déciſivement que la cire brute n'a pas les propriétés de la véritable : ſi on en forme un petit fil long que l'on préſente à la flamme d'une bougie, il s'y allume & brûle comme feroit un brin de bois ſec & chargé de matière huileuſe, mais il ne ſe fond pas, comme ſe fondroit ſans brûler, un petit rouleau de cire. Cette matière également jettée dans l'eau, tombe & reſte au fond, au-lieu que de la cire remonteroit & reſteroit à la ſurface. Il s'en ſuit donc que les Abeilles donnent quelque préparation à la cire brute, qui la rend de la véritable cire.

On peut ſoupçonner que chacun de ces petits grains qui ont été dérobés à la plante, ſont des eſpèces de petits ſacs, dont l'intérieur eſt rempli de cire, & qu'il n'y a qu'à briſer ces enveloppes pour avoir la cire qu'elles couvrent. Mais des broyemens réitérés ne rendent cette matière ni plus ductile ni plus fuſible qu'elle l'étoit auparavant. Puiſqu'il ne ſuffit pas aux Abeilles de pétrir la cire brute, on peut croire qu'elles y ajoutent quelque liqueur qui leur eſt propre : on a penſé que c'étoit cette liqueur venimeuſe, dont ces inſectes ont une aſſez groſſe veſſie toute pleine. Mais beaucoup d'eſpèces d'Abeilles qui ne font pas de véritable cire, ont de ces veſſies remplies d'un ſemblable venin. Les Guêpes & les Frêlons bien pourvus de ce venin, ne donnent qu'une eſpèce de carton. Ce ſeroit aſſurément une découverte curieuſe & utile, que celle d'une manipulation ou d'un procédé ſimple qui transformeroit la cire brute en vraie cire. Quoique les ouvrières qui la ramaſſent ne nous coûtent rien pour les nourrir, nous n'avons pas à beaucoup près aſſez de ces ouvrières, & il s'en faut bien qu'elles nous procurent toute la cire que nous pourrions conſumer. La quantité de pouſſière d'étamines qu'elles ramaſſent à la campagne, n'eſt rien en comparaiſon de la quantité qu'elles y laiſſent perdre ; ſi nous ſavions faire de la cire avec ces pouſſières, peut-être trouveroit-on des moyens d'en recueillir beaucoup à peu de frais. Mais on ſait que c'eſt dans le corps même des Abeilles que la cire brute doit être travaillée : c'eſt là qu'eſt le laboratoire où s'en fait la véritable converſion ou extraction ; c'eſt dans le ſecond eſtomac, & peut-être dans les inteſtins, que cette matière brute eſt altérée, digérée & convertie ou extraite en véritable cire. Or, dès qu'on ſait le lieu où ſe fait cette opération, on eſt bien tenté de croire qu'il n'eſt pas plus poſſible de faire de la véritable cire avec les étamines des fleurs, qu'il ne l'eſt de faire du chyle avec les différentes ſubſtances, ſoit animales, ſoit végétales, qui doivent éprouver leur élaboration dans notre eſtomac & dans nos inteſtins. Nos recherches & nos découvertes devroient plutôt avoir pour but, de préparer la matière excrémentitielle que rejettent bien des eſpèces d'Abeilles, & qui donne auſſi de la vraie cire, quoique ſouvent très-groſſière. Peut-être ne faudroit-il que quelque ſimple préparation, pour la purifier & la rendre auſſi belle que celle de la ſeule eſpèce qui nous en fournit. Ce ſeroit véritablement alors, en multipliant les ouvrières, multiplier leurs travaux & nos reſſources.

On ſait que l'uſage principal & vraiment précieux de la cire, c'eſt de nous donner, ſous la forme de bougie, une lumière plus pure, plus brillante, que celle de toute autre ſubſtance connue. Il n'entre point dans notre tache, d'examiner les qualités eſſentielles de la cire, & de déſigner les différentes opérations & manipulations qu'elle doit ſubir. Ces diſſertations n'ont aucun trait avec l'objet de nos travaux & la partie de l'Encyclopédie, qui nous eſt propre. Nous devons les renvoyer à ceux qui en ſont ſpécialement chargés dans la confection de ce dictionnaire. Nous renvoyons de même aux articles, Teigne, Gairon, pour faire connoître deux eſpèces d'inſectes qui, dans l'état de larve, vivent dans les cellules des Abeilles & ſe nourriſſent de leur cire.

CIRON. On déſigne vulgairement ſous ce nom de très-petits inſectes du genre nommé *Acarus*, par Linné, Geoffroy, &c. Tels ſont la Mitte du fromage, & celle qui occaſionne la galle. *Voy.* Mitte.

CISTELE, *Cistela*, genre d'inſectes de la ſeconde Section de l'Ordre des Coléoptères.

Les Ciſteles ont le corps alongé, les antennes filiformes, à-peu-près de la longueur de la moitié du corps; le corcelet un peu rebordé; les élytres coriacées, légèrement flexibles à leur extrémité; deux aîles membraneuſes, repliées; & les tarſes filiformes, compoſés de cinq articles aux quatre pattes antérieures, & ſeulement de quatre aux poſtérieures.

Ces inſectes ont été confondus avec les Chryſomèles, par Linné, & avec les Ténébrions & les Mordelles par M. Geoffroy. Mais les antennes moniliformes & les tarſes larges, tous compoſés de quatre articles, diſtinguent ſuffiſamment les Chryſomèles; les antennes moniliformes, & les mandibules fendues à l'extrémité, font auſſi aiſément reconnoître les Ténébrions; les antennes en ſcie ou pectinées, la tête très-inclinée & les tarſes ſétacés ſéparent encore les Mordelles des Ciſteles.

Les antennes des Ciſtelles ſont filiformes, ordinairement de la longueur de la moitié du corps, compoſées de onze articles, dont le premier peu alongé, le ſecond très-court, les autres preſque coniques. Elles ſont inſérées à la partie latérale de la tête, au devant des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, légèrement échancrée, & ciliée antérieurement.

Les mandibules ſont cornées, arquées, pointues, ſimples.

Les mâchoires ſont avancées, membraneuſes, bifides. Les diviſions ſont inégales: l'extérieure eſt cylindrique, beaucoup plus longue, ciliée à ſon extrémité; l'intérieure eſt cylindrique & terminée en pointe. La lèvre inférieure eſt cornée, aſſez large; elle eſt terminée par deux pièces diſtantes, égales & membraneuſes.

Les antennules antérieures ſont filiformes, plus longues que les poſtérieures, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt plus petit, les deux ſuivans ſont égaux & coniques, le dernier eſt ovale, un peu tronqué; elles ſont inſérées au dos des mâchoires. Les antennules poſtérieures ſont courtes, filiformes & compoſées de trois articles preſqu'égaux; elles ſont inſérées ſur la partie antérieure de la lèvre inférieure, à la baſe latérale des deux pièces membraneuſes.

La tête eſt diſtincte, plus étroite que le corcelet, avancée, un peu courbée. Les yeux ſont ovales, un peu ſaillans. Le corcelet eſt un peu plus étroit que les élytres & légèrement rebordé. L'écuſſon eſt petit & triangulaire. Les élytres ſont coriacées, un peu convexes, de la grandeur de l'abdomen; elles cachent deux aîles membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les tarſes ſont filiformes; les quatre antérieurs ſont compoſés de cinq articles, & les deux poſtérieurs ſeulement de quatre.

Ces inſectes ont le corps alongé, peu convexe. Ils fréquentent les fleurs, & volent avec aſſez de facilité. La larve eſt encore inconnue.

CISTELE.

CISTELA. Fab.

CHRYSOMELA. Lin.

TENEBRIO, MORDELLA. Geoff.

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, de la longueur de la moitié du corps, compoſées de onze articles, dont le ſecond court, & les ſuivans coniques.

Bouche compoſée d'une lèvre ſupérieure ; de deux mandibules ſimples, cornées ; de deux mâchoires bifides ; d'une lèvre inférieure bifide ; de quatre antennules filiformes.

Tête diſtincte.

Tarſes filiformes. Les quatre antérieurs compoſés de cinq articles, & les poſtérieurs de quatre.

ESPECES.

1. Cistele cervine.

Livide, pattes noirâtres.

2. Cistele cendrée.

Livide ; élytres & pattes noirâtres.

3. Cistele livide.

Livide ; antennes noirâtres.

4. Cistele céramboïde.

Noire ; corcelet rétréci antérieurement ; élytres ſtriées, teſtacées.

5. Cistele lépheroïde.

Noire ; corcelet preſque quarré ; élytres ſtriées, teſtacées.

6. Cistele teſtacée.

Noire ; corcelet, élytres & abdomen teſtacés.

CISTELE. (Inſectes.)

7. Cistele ſulphureuſe.

Jaune ; élytres ſulphureuſes.

8. Cistele ruficolle.

Noire ; corcelet ferrugineux ; élytres ſtriées.

9. Cistele fémorale.

Noire ; cuiſſes rougeâtres ; élytres ſtriées.

10. Cistele atre.

Noire, ſans taches ; élytres preſque ſtriées.

11. Cistele bleuâtre.

Noire ; élytres ſtriées, d'un noir bleuâtre.

12. Cistele anale.

Fauve ; tache à la baſe des élytres & anus noirs.

13. Cistele oblongue.

Alongée, noire, ſans taches ; élytres preſque ſtriées.

14. Cistele variable.

Teſtacée ; yeux noirs ; élytres preſque ſtriées.

15. Cistele murine.

Noire ; élytres, antennes & pattes, teſtacées.

16. Cistele humérale.

Noire ; élytres avec un point ferrugineux, à leur baſe.

17. Cistele morio.

D'un noir obſcur, pattes teſtacées.

18. Cistele étroite.

Alongée ; corcelet & élytres d'un brun obſcur, noirs au milieu.

19. Cistele pâle.

Pâle ; tête & extrémité des élytres noirâtres.

20. Cistele ærugineuſe.

Jaune ; tête & poitrine noires ; élytres vertes.

21. Cistele aulique.

Noire ; corcelet fauve ; élytres bleues.

22. Cistele velue.

Velue ; tête & corcelet fauves ; élytres bleues.

23. Cistele pygmée.

Noire ; élytres griſâtres, pubeſcentes ; pattes griſâtres.

1. CISTELE cervine.

CISTELA cervina.

Ciſtela livida, pedibus fuſcis. FAB. *Syſt. ent. p.* 106. *n°.* 1. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 146. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 85. *n°.* 1.

Chryſomela cervina *oblonga livida, thorace poſtice tranſverſo.* LIN. *Syſt. nat. p.* 602. *n°.* 115. — *Faun. ſuec. n°.* 575.

Elle a environ cinq lignes de long. Le corps eſt oblong, noirâtre en deſſus, recouvert d'un léger duvet cendré. Les antennes ſont noires. Le corcelet eſt un peu rebordé. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirâtres. Les élytres ſont liſſes.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe, ſur différens arbres.

2. CISTELE cendrée.

CISTELA cinerea.

Ciſtela livida, elytris pedibuſque fuſcis. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 146. *n°.* 2 — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 85. *n°.* 3.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente, dont elle n'eſt peut-être qu'une variété; elle en diffère en ce que les élytres & les pattes ſont d'une couleur plus obſcure que celle du corps.

Elle ſe trouve en Italie.

3. CISTELE livide.

CISTELA livida.

Ciſtela livida antennis fuſcis. FAB. *Syſt. ent. p.* 116. *n°.* 2. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 147. *n°.* 3. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 85. *n°.* 4.

Elle reſſemble aux précédentes, mais elle eſt une fois plus petite. Les antennes ſont obſcures, avec la partie ſupérieure des articles livide. Le corcelet & les élytres ſont livides, glabres, luiſans. L'abdomen & les pattes ſont d'une couleur livide un peu plus obſcure.

Elle ſe trouve à la Terre de feu.

4. CISTELE céramboïde.

CISTELA ceramboïdes.

Ciſtela atra, thorace antice anguſtato, elytris ſtriatis teſtaceis. FAB. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 85. *n°.* 5.

Ciſtela ceramboïdes *atra, elytris ſtriatis teſtaceis.* FAB. *Syſt. ent. p.* 116. *n°.* 3. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 147. *n°.* 4.

Chryſomela ceramboïdes *oblonga, nigra elytris ſubcæruleis, plantis ferrugineis.* LIN. *Syſt. nat. p.* 601. *n°.* 16. — *Faun. ſuec. n°.* 576.

Chryſomela ceramboïdes. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 188.

Mordella nigra, elytris fulvis ſtriatis. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 5.

La Mordelle à étuis jaunes ſtriés. GEOFF. *Ib.*

Elle a environ cinq lignes de long. Les antennes ſont noires, filiformes, légèrement en ſcie. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir liſſe, un peu plus étroit à ſa partie antérieure. Les élytres ſont teſtacées, & finement ſtriées. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve dans preſque toute l'Europe, ſur différens arbres.

5. CISTELE léphéroïde.

CISTELA lepheroïdes.

Ciſtela atra, thorace quadrato, elytris ſtriatis teſtaceis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 85. *n°.* 6.

Ciſtela rufitarſis. LESK. *Ruſſ.* 1. *p.* 15. 5. *tab. A. fig.* 4.

Elle eſt un peu plus grande & un peu plus alongée que la Ciſtele céramboïde. Les antennes ſont noires, filiformes. Le corcelet eſt noir, luiſant, preſque quarré, un peu plus large que long. L'écuſſon eſt noir, petit, triangulaire. Les élytres ſont teſtacées & légèrement ſtriées. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un noir luiſant.

Elle ſe trouve dans les provinces méridionales de la France, en Italie, ſur différentes plantes, & plus particulièrement ſur les graminées.

6. CISTELE teſtacée.

CISTELA teſtacea.

Ciſtela nigra, thorace elytris abdomineque teſtaceis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 116. *n°.* 4. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 147. *n°.* 5. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 85. *n°.* 7.

Elle reſſemble à la Ciſtele céramboïde. Les antennes ſont noires, filiformes, avec les articles coniques. Le corcelet eſt teſtacé & marqué de deux points enfoncés. Les élytres ſont teſtacées. Le deſſous du corps eſt noir, avec l'abdomen teſtacé.

Elle ſe trouve au midi de l'Europe, dans le Levant, en Barbarie, ſur différentes plantes.

7. CISTELE ſulphureuſe.

CISTELA ſulphurea.

Ciſtela flava, elytris ſulphureis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 117. *n°.* 5. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 147. *n°.* 6. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 85. *n°.* 8.

Chryſomela ſulphurea *oblonga flava tota.* Lin. *Syſt. nat. p.* 602. *n°.* 114.

Tenebrio lutea. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 351. *n°.* 11.

Le Ténébrion jaune. Geoff. *Ib.*

Tenebrio flavus. Scop. *Ent. carn. n°.* 260.

Chryſomela ſulphurea. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 157.

Elle a quatre lignes de long. Les antennes ſont filiformes, obſcures à leur extrémité, jaunâtres à leur baſe. Tout le corps eſt d'une belle couleur jaune. Les yeux ſont noirs. Les élytres ont des ſtries à peine marquées.

Elle ſe trouve en Europe. Elle eſt commune aux environs de Paris, ſur les fleurs.

8. Cistele ruficolle.

Cistela ruficollis.

Ciſtela atra, thorace ferrugineo, elytris ſtriatis. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 147. *n°.* 7. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 85. *n°.* 9.

Elle reſſemble un peu à la Ciſtele ſulphureuſe. Les antennes ſont noires, filiformes, de la longueur de la moitié du corps. La tête eſt noire. Le corcelet eſt rougeâtre. L'écuſſon eſt petit & triangulaire. Les élytres ſont d'un bleu noirâtre & ſtriées. Le corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve en Portugal.

9. Cistele fémorale.

Cistela femoralis.

Ciſtela atra, femoribus rufis, elytris ſtriatis.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Ciſtele ruficolle. Tout le corps eſt très-noir. Les antennes ſont noires, avec le premier article fauve. Les élytres ont des ſtries pointillées. Les pattes ſont noires, avec les cuiſſes fauves.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale, la Georgie, & m'a été envoyée par M. John Francillon.

10. Cistele atre.

Ciſtela atra.

Ciſtela atra immaculata, elytris ſubſtriatis.

Elle reſſemble aux précédentes. Les antennes ſont filiformes, à peine de la longueur de la moitié du corps. Le corcelet eſt convexe, très-finement chagriné. Les élytres ont des ſtries à peine marquées. Tout le corps eſt très-noir, un peu luiſant, ſans taches.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

11. Cistele bleuâtre.

Cistela cæruleſcens.

Ciſtela atra elytris ſtriatis cæruleſcentibus. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 85. *n°.* 10.

Elle reſſemble pour la forme & la grandeur, à la Ciſtele ruficolle. Elle en diffère en ce que le corcelet eſt noir, & les élytres ſont d'un noir bleuâtre. Tout le corps eſt un peu pubeſcent. Les élytres ſont ſtriées. Les antennes ſont à-peu-près de la longueur de la moitié du corps.

Elle ſe trouve à la côte de Barbarie, ſur différentes plantes.

12. Cistele anale.

Cistela analis.

Ciſtela rufeſcens, antennis macula elytrorum anoque nigris. Fab. *Syſt. ent. p.* 117. *n°.* 6. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 147. *n°.* 8. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 85. *n°.* 11.

Elle reſſemble pour la forme & la grandeur, à la Ciſtele ſulphureuſe. Les antennes ſont noires, preſque de la longueur du corps. La tête & le corcelet ſont jaunes, principalement en-deſſous. Les élytres ſont fauves, avec une grande tache noire à leur baſe. L'abdomen eſt fauve, avec l'anus noir.

Elle varie. Les élytres ont quelquefois une tache noire à leur baſe, & une autre vers leur extrémité.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

13. Cistele oblongue.

Cistela oblonga.

Ciſtela oblonga nigra immaculata, elytris ſubſtriatis.

Elle eſt beaucoup plus étroite que la Ciſtele atre. Tout le corps eſt noir, luiſant, ſans taches. Les antennes ſont filiformes, de la longueur de la moitié du corps. Les élytres ſont à peine ſtriées.

Elle ſe trouve en Italie, ſur les fleurs.

14. Cistele variable.

Cistela varians.

Ciſtela teſtacea oculis nigris, elytris ſubſtriatis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 85. *n°.* 12.

Elle eſt un peu plus grande que la Ciſtele murine. Tout le corps eſt teſtacé, avec les yeux noirs. Les antennes ſont filiformes, un peu plus longues que la moitié du corps. Les élytres ſont légèrement ſtriées. Les pattes ſont teſtacées.

Le corps eſt quelquefois obſcur, avec les antennes, les élytres & les pattes teſtacées.

Elle ſe trouve en Europe.

15. CISTELE murine.

CISTELA murina.

Ciſtela nigra, elytris pedibuſque teſtaceis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 117. *n°.* 7. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 147. *n°.* 9. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 85. *n°.* 13.

Chryſomela murina *oblonga nigra, elytris pedibuſque teſtaceis.* LIN. *Syſt. nat. p.* 602. *n°.* 118. — *Faun. ſuec. n°.* 577.

Mordella nigra, élytris fulvis lævibus. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 355. *n°.* 4.

La Mordelle à étuis jaunes ſans ſtries. GEOFF. *Ib.*

Elle reſſemble à la Ciſtèle céramboïde; mais elle eſt une fois plus petite. Le corps eſt noir. Les antennes ſont teſtacées, filiformes, de la longueur de la moitié du corps. Le corcelet eſt convexe, coupé poſtérieurement. L'écuſſon eſt noir, petit, & triangulaire. Les élytres ſont liſſes; les pattes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, ſur les fleurs.

16. CISTELE humérale.

CISTELA humeralis.

Ciſtela nigra elytris puncto baſeos ferrugineo. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 85. *n°.* 14.

Elle eſt petite. Tout le corps eſt noir, point du tout luiſant, légèrement velu. Les élytres ont un point ferrugineux, aſſez grand à leur baſe. Les pattes ſont noires, avec les jambes teſtacées.

Elle ſe trouve en Saxe.

17. CISTELE morio.

CISTELA morio.

Ciſtela nigra obſcura, pedibus teſtaceis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 86. *n°.* 15.

Elle eſt petite, oblongue, étroite, un peu velue. Le corps eſt d'un noir obſcur. Les pattes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve en Suède.

18. CISTELE étroite.

CISTELA anguſtata.

Ciſtela thorace elytriſque obſcure rufis medio nigris. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 148. *n°.* 10 — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 86. *n°.* 16.

Elle reſſemble beaucoup à la Ciſtèle murine, mais elle eſt plus étroite. La tète eſt noire. Les antennes ſont filiformes, obſcures. Le corcelet eſt d'un fauve obſcur, & noir au milieu. Les élytres ſont ferrugineuſes, avec la ſuture noire. L'abdomen eſt ferrugineux, avec une ligne de chaque côté, & une autre au milieu, noirâtres. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Angleterre, ſur les fleurs.

19. CISTELE pâle.

CISTELA pallida.

Ciſtela pallida, capite elytrorumque apicibus fuſcis. FAB. *Syſt. ent. p.* 117. *n°.* 8. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 148. *n°.* 11. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 86. *n°.* 17.

Elle reſſemble beaucoup à la Ciſtèle murine; & la tête & l'extrémité des élytres ſont noirâtres. Les antennes ſont filiformes, noirâtres. Les pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve en Angleterre.

20. CISTELE æruginеuſe.

CISTELA æruginea.

Ciſtela flava, capite pectoreque nigris, elytris viridibus. FAB. *Syſt. ent. p.* 117. *n°.* 9. — *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 148. *n°.* 12. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 86. *n°.* 18.

Elle reſſemble à la Ciſtèle ſulphureuſe. Les antennes ſont filiformes, verdâtres à leur baſe, noires au milieu, jaunes à l'extrémité, avec le dernier article noir. Le corcelet & l'abdomen ſont jaunes; Les élytres & les pattes ſont vertes, glabres, luiſantes.

Elle ſe trouve en Afrique.

21. CISTELE aulique.

CISTELA aulica.

Ciſtela atra, thorace rufo, elytris cyaneis. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 148. *n°.* 14. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 86. *n°.* 20.

La tête eſt noire. Le corcelet eſt preſque orbiculé, glabre, fauve, luiſant, ſans taches. Les élytres ſont bleues, luiſantes. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux fauve.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

22. CISTELE velue.

CISTELA hirta.

Ciſtela hirta, capite thoraceque rufis, elytris cya-

neis. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 149. *n*°. 18. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 86. *n*°. 24.

Elle a la forme oblongue & velue d'une Lagrie; mais les antennes & les antennules, ſuivant M. Fabricius, doivent la faire ranger parmi les Ciſtèles. La tête eſt ferrugineuſe. Les antennes ſont en ſcie, obſcures à leur extrémité. Le corcelet eſt velu, ferrugineux, avec deux points noirs au milieu. Les élytres ſont velues, bleues, luiſantes. Le corps eſt bleu en deſſous. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

23. Cistele pygmée.

Cistela minuta.

Ciſtela nigra, elytris pubeſcentibus pedibuſque griſeis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 118. *n*°. 13. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 149. *n*°. 20. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 86. *n*°. 26.

Chryſomela minuta *ovata nigra, elytris pedibus thoraciſque lateribus griſeis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 593. *n*°. 5. — *Faun. ſuec. n*°. 533.

Elle eſt très-petite, & elle reſſemble un peu à un Dytique. Le corps eſt noir. Les élytres ſont d'un jaune pâle, avec des ſtries obſcures, formées par de petits points noirs, qu'on n'apperçoit qu'à l'aide d'une loupe.

Elle ſe trouve en Europe, ſur les plantes aquatiques.

CLAIRON. *Clerus.* Genre d'inſectes de la troiſième Section de l'Ordre des Coléoptères.

Les Clairons ont les antennes à-peu-près de la longueur du corcelet, & un peu en maſſe; la tête aſſez large; le corps oblong; deux aîles membraneuſes, repliées & cachées ſous des étuis durs, coriacés; quatre articles aux tarſes, aſſez larges, preſque bilobés.

Ces inſectes ont été confondus avec les Attelabes, par Linné, quoiqu'ils n'ayent entre eux aucune reſſemblance. M. Geoffroy eſt le premier qui ait diſtingué ce genre, & lui ait donné le nom de *Clerus*, employé par les anciens pour déſigner quelque eſpèce d'inſecte. La bouche placée à l'extrémité d'une trompe plus ou moins longue doit ſuffire pour ſéparer les Attelabes des Clairons.

Les antennes ſont à-peu-près de la longueur du corcelet. Elles ſont compoſées de onze articles, dont le premier eſt renflé, aſſez long; les ſuivans ſont minces, coniques; les derniers ſont un peu en maſſe. Elles ſont inſérées à la partie latérale, un peu antérieure de la tête, au devant des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, petite, avancée, échancrée, & ciliée antérieurement.

Les mandibules ſont cornées, arquées, très-pointues, preſque dentées intérieurement.

Les mâchoires ſont cornées, avancées, arrondies, dentées à leur baſe. La dent eſt large, ciliée.

La lèvre inférieure eſt avancée, membraneuſe, étroite au milieu, un peu plus large & échancrée à l'extrémité.

Les antennules antérieures ſont courtes, filiformes, compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-petit, le ſecond conique, le troiſième court, le quatrième un peu alongé & tronqué à ſon extrémité; elles ont leur inſertion au dos des mâchoires. Les antennules poſtérieures, auſſi longues que les antérieures, ſont compoſées de trois articles, dont le premier eſt petit, à peine diſtinct, le ſecond mince, alongé, un peu renflé à ſon extrémité; le troiſième dilaté, un peu comprimé, ſécuriforme; elles ont leur inſertion au milieu de la partie latérale de la lèvre inférieure.

La tête eſt large, aſſez groſſe, un peu inclinée. Les yeux ſont ovales, peu ſaillans.

Le corcelet eſt à-peu-près de la largeur de la tête, plus étroit que les élytres, & ſéparé de celles-ci par un petit étranglement.

L'écuſſon eſt très-petit & arrondi poſtérieurement. Les élytres ſont convexes, coriacées, de la longueur de l'abdomen; elles cachent deux aîles membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les tarſes ſont compoſés de quatre articles, dont les trois premiers ſont aſſez larges, en cœur, preſque bilobés; le troiſième eſt alongé, un peu arqué, & terminé par deux ongles crochus.

Ces inſectes ont la forme du corps alongée, légèrement déprimée. Ils ſont aſſez diſtingués par de belles couleurs, & volent avec beaucoup de viteſſe. Ce qui doit fixer notre attention ce ſont leurs larves, qui ſont aſſez remarquables, non par elles-mêmes, mais par les lieux différens qu'elles habitent, & par les ſubſtances très-différentes dont elles ſe nourriſſent. Il y a la larve d'une eſpèce, qui s'introduiſant dans les nids des Abeilles maçonnes, trouve moyen de percer leurs cellules, & ſait ſe mettre à l'abri de leurs aiguillons,

lons, pour ſe nourrir ſans crainte de leurs larves & de leurs nymphes. Cette larve carnacière eſt d'un beau rouge, aſſez ſemblable à un ver hexapode, avec ſix pattes écailleuſes & deux petits crochets également écailleux, près du derrière. Il lui faut environ un an pour ſe tranſformer en inſecte parfait. C'eſt dans le même endroit où elle a vécu, qu'elle ſubit ſes métamorphoſes. L'inſecte parfait, dont les couleurs ſont vives & éclatantes, n'habite plus ces nids, & on le trouve ſur les fleurs & ſur les plantes. Quoique muni d'anneaux & d'élytres dont la dureté peut le défendre, on ne conçoit pas comment il peut aller dépoſer ſes œufs dans le domicile des Abeilles, ſans être au moins repouſſé par le nombre, ſi ce n'eſt par les piqures. On a cru que l'abeille ramaſſoit ces œufs avec les étamines des fleurs, & les tranſportoit elle-même dans ſon habitation : cette conjecture peut être hazardée, mais n'eſt pas ſans fondement. La larve d'une autre eſpèce, ſemblable à celle de la première, mais plus petite, ſe trouve dans des lieux bien différens. C'eſt dans les charognes, dans les peaux d'animaux deſſéchés, qu'elle fait ſon ſéjour ordinaire. Il eſt enfin une autre larve encore plus petite, qui ſe trouve dans les fleurs d'une plante très-commune à la campagne : le réſéda eſt ſa demeure, & on l'y rencontre par bandes ſouvent fort nombreuſes. Quant aux inſectes parfaits, on les trouve ſur les fleurs, ou ſur le bois carié des arbres morts.

CLAIRON.

CLERUS. GEOFF. FAB.

ATTELABUS. LIN.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes preſque en maſſe, de la longueur du corcelet, compoſées de onze articles, dont le premier aſſez gros, les ſuivans minces, les derniers un peu en maſſe.

Bouche munie d'une lèvre ſupérieure échancrée; de deux mandibules cornées, preſque dentées; de deux mâchoires dentées à leur baſe; d'une lèvre inférieure échancrée, & de quatre antennules, dont les deux poſtérieures ſécuriformes.

Corcelet de la largeur de la tête, rétréci poſtérieurement.

Quatre articles aux tarſes: les trois premiers larges, en cœur, preſque bilobés.

ESPECES.

1. Clairon mutillaire.

Noir; élytres avec trois bandes blanches & la baſe rougeâtre.

2. Clairon douteux.

Rougeâtre; élytres noires, avec deux bandes blanches & la baſe rougeâtre.

3. Clairon Ichneumonaire.

Tête & corcelet rougeâtres; élytres noires, avec une bande au milieu rougeâtre, & une ligne tranſverſale blanche, à l'extrémité.

4. Clairon ſphégée.

Noir; front & bandes ſur les élytres cendrés.

5. Clairon rougeâtre.

Elytres avec deux bandes noires, dont la première interrompue, & l'extrémité cendrée.

6. Clairon formicaire.

Noir, corcelet rougeâtre; élytres avec deux bandes blanches & l'extrémité rougeâtre.

CLAIRON. (Inſectes.)

7. Clairon ſix-moucheté.

Noir; front cendré; élytres avec trois taches blanches.

8. Clairon ſillonné.

Noir; élytres ſillonnées, ſans taches.

9. Clairon violet.

Pubeſcent, d'un noir violet luiſant; élytres liſſes, avec trois points jaunes, ſur chaque.

10. Clairon quadrimaculé.

Noir; corcelet rougeâtre; élytres avec deux points blancs, ſur chaque.

11. Clairon unifaſcié.

Noir; élytres avec une bande blanche & la baſe rougeâtre.

12. Clairon ponctué.

Velu, d'un noir bleuâtre; élytres rougeâtres, avec trois ou quatre points noirs ſur chaque.

13. Clairon tricolor.

Rougeâtre; tête noire; élytres bleues à leur baſe, rougeâtres au milieu, violettes à l'extrémité.

14. Clairon bifaſcié.

Pubeſcent, d'un vert bronzé; élytres bleues, avec deux bandes rouges.

15. Clairon ſipyle.

Vert; élytres avec deux bandes jaunes, interrompues; corcelet velu.

16. Clairon de l'Ammi.

Velu, vert; élytres bleues, avec trois taches jaunes, les deux poſtérieures en croiſſant.

17. Clairon apivore.

Velu; d'un noir bleuâtre; élytres rouges, avec trois bandes d'un noir bleuâtre.

18. Clairon azuré.

Bleu; abdomen & pattes teſtacés.

19. Clairon crabroniforme.

Noir, velu; élytres rougeâtres; avec trois bandes noires, dont une à l'extrémité.

20. Clairon mol.

Pubeſcent; élytres noirâtres, avec trois bandes pales.

21. Clairon pâle.

D'un jaune pâle; yeux noirs.

22. Clairon obſcur.

Noirâtre ſans taches; antennes & pattes d'un brun teſtacé.

CLAIRON (Inſectes.)

23. CLAIRON noir.

Noir ; preſque ovale ; légèrement velu.

24. CLAIRON bleu.

Bleu luiſant, velu ; antennes & pattes noires.

25. CLAIRON rufipède.

D'un noir bleuâtre ; corcelet velu ; baſe des antennes & pattes fauves.

26. CLAIRON ruficolle.

Violet ; corcelet & baſe des élytres, rougeâtres.

1. Clairon mutillaire.

Clerus mutillarius.

Clerus niger elytris faſcia triplici alba. FAB. *Syſt. ent. pag.* 157. *n°.* 1. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 201. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 125. *n°.* 1.

Clerus mutillarius. FUESLY. *Arch. inſ.* 5. *p.* 87. *n°.* 1. *tab.* 25. *fig.* 2.

Dermeſtes formicaroïdes. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 34.

Clerus faſciatus. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 135. *n°.* 5. *var. b.*

Il eſt un peu plus grand que le Clairon formicaire, & a environ cinq lignes de long. Les antennes ſont noires, de la longueur du corcelet, un peu plus groſſes vers l'extrémité. La tête & le corcelet ſont noirs. Les élytres ſont noires, avec la baſe rougeâtre, & trois bandes blanches, dont une, étroite, un peu ondée, ſouvent interrompue, ſépare le rouge du noir; la ſeconde eſt large, & placée au delà du milieu; la troiſième eſt petite & occupe l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noir, avec l'abdomen rouge. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve en Europe, ſur le bois carié.

2. Clairon douteux.

Clerus dubius.

Clerus rufus, elytris nigris faſcia duplici alba baſique rufis. FAB. *Gen. inſ. mant. pag.* 229. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 201. *n°.* 2. — *Mant. inſ tom.* 1. *pag.* 125. *n°.* 2.

Il reſſemble beaucoup au Clairon formicaire. Les antennes ſont courtes, moniliformes. La tête eſt rougeâtre. Le corcelet eſt rougeâtre, rétréci poſtérieurement. Les élytres ſont noires, rougeâtres à leur baſe, ornées de deux bandes ondées, blanches.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

3. Clairon ichneumonaire.

Clerus Ichneumoneus.

Clerus capite thoraceque rufis, elytris nigris, faſcia media rufa ſtrigaque apicis alba. FAB. *Gen. inſ. mant. pag.* 230. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 201. *n°.* 3. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 125. *n°.* 3.

Il reſſemble beaucoup au Clairon formicaire. La tête eſt rougeâtre. Les antennes ſont obſcures. Le corcelet eſt rougeâtre, ſans taches, relevé, rétréci poſtérieurement. Les élytres ſont un peu ferrugineuſes à leur baſe, enſuite noires, ornées d'une large bande rougeâtre, au milieu, avec l'extrémité blanche. La poitrine eſt noire. L'abdomen eſt rougeâtre. Les pattes ſont obſcures.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

4. Clairon ſphégée.

Clerus ſphegeus.

Clerus niger, fronte elytrorumque faſcia cinereis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 125. *n°.* 4.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Clairon mutillaire. Les antennes ſont noires, un peu plus groſſes a leur extrémité. Tout le corps eſt pubeſcent La tête eſt bronzée, noirâtre, couverte de poils cendrés. Les yeux ſont noirs, arrondis, un peu ſaillans. Le corcelet eſt noir bronzé, un peu plus étroit à ſa partie poſtérieure. L'écuſſon eſt triangulaire, noir bronzé. Les élytres ſont bronzées, avec une bande preſque ondée, cendrée, aſſez large, au milieu, & l'extrémité cendrée, moins marquée que la bande. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs bronzés. L'abdomen eſt rouge.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

5. Clairon rougeâtre.

Clerus rufus.

Clerus rufus, elytris faſciis duabus nigris prima interrupta apice cinereis.

Il reſſemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, au Clairon formicaire. Tout le corps eſt rougeâtre & pubeſcent. Les antennes ſont obſcures. Les yeux ſont noirs. La tête eſt auſſi large que le corcelet. Le corcelet eſt large, court & en cœur. L'écuſſon eſt petit, triangulaire, & couvert de poils. Les élytres ont chacune une petite élévation vers l'écuſſon; elles ont deux bandes noires, dont la premiére vers la baſe eſt interrompue, & la ſeconde vers l'extrêmité eſt entière; l'extrémité de l'élytre eſt cendrée depuis la bande. La poitrine eſt obſcure. L'abdomen eſt rougeâtre & luiſant. Les pattes ſont noires, mais couvertes d'un duvet cendré.

Il ſe trouve....

Du cabinet du M. Marsham.

6. Clairon formicaire.

Clerus formicarius.

Clerus niger, elytris faſcia duplici alba baſique rubris. FAB. *Syſt. ent. pag* 157. *n°.* 2. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 201. *n°.* 4. — *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 125. *n°.* 5.

Attelabus formicarius. LIN. *Syſt. nat. pag.* 620. *n°.* 8. — *Faun. ſuec. n°.* 641.

Clerus formicarius *niger*, *thorace elytris antice abdomineque rubris*, *elytris faſciis binis albis*. DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 16?. *n°.* 3. *Pl.* 5. *fig.* 8.

Clairon *fourmi* noir, dont le corcelet, le devant des etuis & le ventre ſont rouges, à deux bandes blanches ſur les étuis. DEG. *Ib.*

Cantharis. RAI. *Inſ. p.* 103. *n°.* 29.

VOET. *Coleopt. par.* 2. *tab.* 41. *fig.* 2. *B.*

SULZ. *Hiſt. inſ. tab.* 4. *fig.* 8.

Dermeſtes formicarius. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 35.

Attelabus formicarius. SCOP. *Ent. carn. n°.* 111.

POD. *Muſ. græc. pag.* 31.

Clerus faſciatus. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 135. *n°.* 5. *var et. a.*

Il a près de cinq lignes de long. Les antennes ſont noires, un peu plus courtes que le corcelet, preſqu'en maſſe. La tête eſt noire. Le corcelet eſt rougeatre, en cœur. Les élytres ſont rougeatres à leur baſe, enſuite noires, avec deux bandes blanches, dont la premiere étroite & ondée, & la ſeconde aſſez large, vers l'extrémité. Le deſſous du corps eſt rougeatre. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve en Europe, ſur le bois mort. Il eſt très-commun en Mai dans les chantiers de Paris.

7. CLAIRON ſixmoucheté.

CLERUS ſexguttatus.

Clerus niger, *fronte cineraſcente*, *elytris maculis tribus albis*. FAB. *Syſt. ent app. pag.* 823. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 201. *n°.* 5. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 125. *n°.* 6.

Il reſſemble beaucoup au Clairon formicaire. Le front eſt cendré. La tête eſt noire. Le corcelet eſt arrondi, noir, avec une bande poſtérieure peu marquée, cendrée. Les élytres ſont liſſes, noires, avec trois points blancs ſur chaque, dont l'un plus grand, placé à la baſe.

Il ſe trouve en amérique.

8. CLAIRON ſilloné.

CLERUS porcatus.

Clerus nigro-brunneus, *elytris punctato-ſtriatis.*

Notoxus porcatus *niger*, *elytris porcatis*. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 127. *n°.* 1.

Il a la forme du Clairon mol, mais il eſt beaucoup plus grand. Les antennes ſont brunes, avec les trois derniers articles plus gros que les autres. Tout le corps eſt un peu pubeſcent. La tête eſt noire & pointillée. Les yeux ſont arrondis, noiratres, un peu ſaillans. Le corcelet eſt noir brun, un peu plus étroit à ſa partie poſtérieure. L'écuſſon eſt très petit, brun-noir. Les élytres ſont brunes, avec des ſtries très-ſerrées de points enfoncés, très-rapprochés, aſſez grands. Le deſſous du corps & les pattes ſont bruns. Les cuiſſes antérieures ſont un peu renflées. Les tarſes ſont compoſés de quatre articles, dont les trois premiers aſſez larges, preſque bifides. Le dernier article des antennules antérieures eſt large & triangulaire.

Il ſe trouve à la terre de Diemen.

9. CLAIRON violet.

CLERUS violaceus.

Clerus pubeſcens niger violaceo nitidus, *elytris lævibus* : *punctis tribus flavis.*

Notoxus violaceus *pubeſcens niger*, *violaceo nitidus*, *elytris lævibus punctis tribus flavis*. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 127. *n°.* 2.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Clairon mol. Les antennes ſont noirâtres, brunes à leur baſe, filiformes, avec les derniers articles un peu plus gros que les autres. La tête eſt noire, de la largeur du corcelet. Le corcelet eſt noirâtre, avec un léger reflet violet, un peu plus étroit à ſa partie poſtérieure. L'écuſſon eſt noirâtre, arrondi poſtérieurement. Les élytres ſont noirâtres, avec un reflet violet brillant. Elles ont chacune trois points jaunes, oblongs, un à la baſe, & deux rapprochés, vers le milieu. Le deſſous du corps eſt d'un noir bronzé, un peu pubeſcent. Les cuiſſes ſont noires, pubeſcentes, avec la baſe fauve. Les jambes ſont fauves, avec les tarſes noirâtres. Les tarſes ſont compoſés de quatre articles aſſez larges, preſque bifides. Le dernier article des antennules eſt plus large que les autres, triangulaire, coupé à ſon extrémité.

Il ſe trouve dans la Nouvelle Zélande.

10. CLAIRON quadrimaculé.

CLERUS quadrimaculatus

Clerus niger, *thorace rubro*, *elytris punctis duobus albis*. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 129. *n°.* 7.

Attelabus quadrimaculatus *niger*, *elytris maculis duabus albis*, *thorace rubro* SCHAL. *Act. hall.* 1. 288.

Clerus maculatus. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 136. *n°.* 6.

Il eſt petit. Les antennes ſont moniliformes, brunes. La tête eſt noire. Le corcelet eſt velu & rougeâtre. Les élytres ſont un peu velues, noires, avec deux points blancs ſur chaque. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve en Allemagne & aux environs de Paris.

11. CLAIRON unifaſcié.

CLERUS unifaſciatus.

Clerus niger, elytris faſcia alba baſi rubris. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 125. *n°.* 8.

Attelabus formicarius minor. SULZ. *Hiſt. inſ. tab.* 4. *fig.* 13.

Attelabus ſerraticornis *ater, elytris faſcia alba, antennis ſerratis.* VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 222. *n°.* 16.

Clerus formicarius. PETAGN. *Sp. inſ. Calab. p.* 15. *n°.* 73. *tab.* 1. *fig.* 10. ?

Il eſt une ou deux fois plus petit que le Clairon formicaire. Les antennes ſont noires, un peu en ſcie. Le corps eſt légèrement velu. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, aminci poſtérieurement. Les élytres ſont rougeâtres à leur baſe, enſuite noires, avec une bande blanche. On apperçoit, depuis la baſe juſqu'au milieu, des points enfoncés, aſſez gros, rangés en ſtries. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, & ſur la Côte de Barbarie.

12. CLAIRON ponctué.

CLERUS octopunctatus.

Clerus cyaneus hirtus, elytris rufis: punctis quatuor nigris. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 126. *n°.* 9.

Clerus octomaculatus *ruber, elytris maculis octo violaceis.* VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 222. *n°.* 15.

Il eſt un peu plus grand que le Clairon apivore, auquel il reſſemble beaucoup. Les antennes ſont noires, en maſſe, un peu plus courtes que le corcelet. La tête & le corcelet, le deſſous du corps & les pattes ſont d'un noir bleuâtre, couverts d'un duvet cendré. Les élytres ſont rougeâtres, avec quatre points d'un noir bleuâtre, un peu enfoncés ſur chaque; ſavoir, un en deçà du milieu, deux en ligne tranſverſale en delà, & un autre vers l'extrémité, qui manque quelquefois. On voit auſſi un peu de noir bleuâtre à la baſe de chaque côté de l'écuſſon

Il ſe trouve dans les provinces méridionales de la France, en Eſpagne, en Italie, ſur différentes fleurs, & plus particulièrement ſur les ombellifères.

13. CLAIRON tricolor.

CLERUS tricolor.

Clerus rufus, capite nigro, elytris baſi cæruleis medio rufis apice violaceis. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 202. *no.* 6. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 126. *n°.* 10.

Il eſt plus petit & plus étroit que le Clairon formicaire. Les antennes ſont noirâtres, ferrugineuſes à leur baſe. Les derniers articles ſont un peu plus gros que les autres. La tête eſt noirâtre, & les yeux ſont arrondis, un peu ſaillans & noirs. Le corcelet eſt rougeâtre, liſſe, très-finement pointillé. L'écuſſon eſt rougeâtre & triangulaire. Les élytres ont des ſtries régulières, formées par des points enfoncés; elles ſont bleues à leur baſe, rougeâtres au milieu, & violettes à l'extrémité. Le deſſous du corps eſt rougeâtre. Les pattes ſont noirâtres, avec la moitié des cuiſſes rougeâtre.

Il ſe trouve dans l'Afrique équinoxiale.

14. CLAIRON bifaſcié.

CLERUS bifaſciatus.

Clerus viridi-æneus pubeſcens, elytris cyaneis, faſciis duabus coccineis. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 202. *n°.* 7. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 126. *n°.* 11.

Clerus bifaſciatus. FUESL. *Archiv. inſ.* 5. *p.* 87. *n°.* 3. *tab.* 25. *fig.* 3.

Il eſt de la grandeur du Clairon formicaire. Les antennes ſont noires, avec les derniers articles un peu plus gros que les autres. La tête & le corcelet ſont d'un vert bleuâtre, pubeſcens, pointillés. Les yeux ſont bruns, cuivreux, arrondis & un peu ſaillans. L'écuſſon eſt bleu & arrondi poſtérieurement. Les élytres ſont légèrement pubeſcentes, pointillées, bleues, avec deux bandes rouges, interrompues à la ſuture. Le deſſous du corps eſt vert, un peu bleuâtre, pubeſcent. Les pattes ſont vertes, bleuâtres, pubeſcentes, avec les tarſes noirs.

Il ſe trouve dans la Sibérie.

15. CLAIRON ſipyle.

CLERUS ſipylus.

Clerus viridis, elytris faſcia duplici flava interrupta, thorace hirſuto. FAB. *Syſt. ent. pag.* 158. *n°.* 3. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 202. *n°.* 8. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 126. *n°.* 12.

Attelabus ſipylus LIN. *Syſt. nat. pag.* 620. *n°.* 9. — *Muſ. Lud. Ulr. pag.* 63.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Clairon formicaire. Les antennes ſont jaunes, en maſſe. La tête eſt velue, verte. Le corcelet eſt vert, preſque arrondi, légèrement couvert de poils blancs. Les élytres ſont vertes, avec deux taches tranſverſales, jaunes ſur chacune, qui partent du bord extérieur, & forment comme deux bandes. L'abdomen eſt bleu, légèrement velu. Les pattes ſont d'un noir bleuâtre & velues.

Il ſe trouve en Afrique.

16. Clairon de l'Ammi.

Clerus Ammios.

Clerus viridis hirtus, elytris cyaneis: maculis tribus flavis poſtice lunatis. Fab. *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 126. *n°.* 13.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Clairon apivore. Les antennes ſont jaunes. La tête & le corcelet ſont d'un vert obſcur, & un peu velus. Les élytres ſont bleues, avec trois taches jaunes, dont l'une à la baſe, ſimple; la ſeconde au milieu, en croiſſant, s'étendant vers le bord extérieur; la troiſième en croiſſant, & placée vers l'extrémité. Le deſſous du corps & les pattes ſont verts. Les cuiſſes poſtérieures ſont renflées.

Il ſe trouve en Afrique, ſur les fleurs d'une eſpece d'Ammi.

17. Clairon apivore.

Clerus apiarius.

Clerus elytris rubris, faſciis tribus cæruleſcentibus. Fab. *Syſt. ent. pag.* 158. *n°.* 4 — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 202. *n°.* 9. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 126. *n°.* 14.

Attelabus apiarius *cæruleſcens, elytris rubris, faſciis tribus nigris.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 620. *n°.* 10.

Clerus nigro-violaceus, hirſutus, elytris faſcia triplici coccinea. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 304. *n°.* 1. *Pl.* 5. *fig.* 4.

Le Clairon à bandes rouges. Geoff. *Ib.*

Clerus cæruleo-violaceus, elytris rubris: faſciis tribus tranſverſis violaceis. Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 157. *n°.* 1. *pl.* 5. *fig.* 3.

Clairon *apivore* d'un bleu violet, à étuis rouges avec trois bandes tranſverſales du même bleu. Deg. *Ib.*

Swammerd. *Bibl. nat. tom.* 2. *tab.* 26. *fig.* 3.

Raj. *Inſ. pag.* 108. *n°.* 21.

Reaum. *Mém. inſ. tom.* 6. *tab.* 8. *fig.* 9. 10.

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 41. *fig.* 1. *B.*

Clerus. Schæff. *Elem. inſ. tab.* 46. *fig* 1. — *Icon. inſ. tab.* 48. *fig.* 11.

Sulz. *Inſ. tab.* 4. *fig.* 6. — *Hiſt. inſ. tab.* 4. *fig.* 14.

Attelabus apiarius. Scop. *Ent. carn. n°.* 110.

Attelabus apiarius. Pod. *Muſ. græc. p.* 31.

Dermeſtes apiarius. Schrank. *Enum. inſ. auſt. no.* 36.

Attelabus apiarius. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 219. *n°.* 7.

Clerus apiarius. Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 134. *n°.* 1.

Il a environ ſix lignes de long. Les antennes ſont noires, un peu plus courtes que le corcelet, avec les trois derniers articles en maſſe. La tête, le corcelet, le deſſous du corps & les pattes, ſont d'un noir bleuâtre, & très-velus. Les élytres ſont rouges, avec une tache quarrée ſcutellaire, deux bandes un peu ondées, & une autre courte vers l'extrémité, d'un noir bleuâtre: la bande poſtérieure ſe trouve quelquefois placée à l'extrémité.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, ſur les fleurs. La larve vit dans les ruches des Abeilles, & ſe nourrit de leurs larves & de leurs nymphes.

18. Clairon azuré.

Clerus cyaneus.

Clerus cyaneus, abdomine pedibuſque teſtaceis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 126. *n°.* 13.

Il eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont moniliformes, plus groſſes vers l'extrémité, noires, avec la baſe teſtacée. La tête eſt grande, violette. Les mandibules ſont avancées, unidentées. Le corcelet eſt arrondi, bleu, luiſant, glabre. Les élytres ſont bleues, ſans taches, luiſantes, glabres. Les pattes ſont teſtacées. Les cuiſſes ſont légèrement renflées.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

19. Clairon crabroniforme.

Clerus crabroniformis.

Clerus niger hirtus, elytris rufis: faſciis tribus nigris, tertia terminali. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 126. *n°.* 16.

Il reſſemble au Clairon apivore, mais il eſt un peu plus grand. La tête & le corcelet ſont noirs & couverts de poils ferrugineux. Les élytres ſont rouges, avec trois bandes noires, dont la dernière placée à l'extrémité. Les pattes ſont noires, avec les cuiſſes poſtérieures renflées.

Il ſe trouve dans l'Orient.

20. CLAIRON mol.

CLERUS mollis.

Clerus rubeſcens, elytris fuſcis faſciis tribus pallidis.

Attelabus mollis *griſeus rubeſcens, elytris faſciis tribus pallidis.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 621. *n°*. 11. — *Faun. ſuec. n°*. 642.

Notoxus mollis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 158. *n°*. 1. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 203. *n°*. 1. — *Mant inſ. tom.* 1. *p.* 127. *n°*. 3.

Clerus fuſcus, villoſus, elytris flavis cruce fuſca. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *p.* 3 5. *n°*. 3.

Le Clairon porte-croix. GEOFF. *Ib.*

Clerus fuſco-faſciatus *fuſcus, elytris flavo-griſeis: faſciis duabus tranſverſis fuſcis, abdomine rubro.* DEG. *Mém. inſ. t.* 5. *p.* 159. *n°*. 2. *Pl.* 5. *fig* 6.

Clairon *à bandes brunes*, brun, à étuis d'un gris jaunâtre, avec des bandes tranſverſes brunes, & a ventre rouge. Deg. ib.

Curculio oblongus ruber, elytris nigris, faſcia triplici albicante. UDM. *Diſſ.* 28. *tab.* 1. *fig.* 9.

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 60. *fig.* 2.

VOET. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 41. *fig.* 3. *B.*

Attelabus mollis. POD. *Muſ. græc. pag.* 31.

Dermeſtes mollis. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°*. 37.

Clerus cruciger. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 135. *n°*. 3.

Attelabus mollis. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 22. *n°*. 8.

Il eſt beaucoup plus étroit que le Clairon formicaire. Les antennes ſont pâles, filiformes, de la longueur du corcelet, avec les trois derniers articles un peu plus gros. Tout le corps eſt velu. La tête & le corcelet ſont plus ou moins obſcurs. Les élytres ſont flexibles, plus ou moins obſcures, avec trois bandes teſtacées, pâles, dont l'une à la baſe, l'autre au milieu, & la troiſième à l'extrémité. Le deſſous du corps eſt d'un fauve un peu livide, avec la poitrine plus ou moins obſcure. Les pattes ſont teſtacées, livides, avec la moitié des cuiſſes obſcure.

Il ſe trouve en Europe.

21. CLAIRON pâle.

CLERUS pallidus.

Clerus pallide flaveſcens, oculis nigris.

Il eſt un peu plus petit que le Clairon formicaire. Tout le corps eſt d'un jaune pâle. Les antennes ſont filiformes, de la longueur du corcelet, à peine plus groſſes vers l'extrémité. Le corcelet eſt liſſe. Les élytres ſont pointillées. Les yeux ſont noirs, arrondis, un peu ſaillans.

Le corcelet a quelquefois une tache un peu obſcure au milieu, & la poitrine eſt obſcure.

Il ſe trouve aux environs de Paris dans le mois d'Avril, ſur l'épine blanche, *Crategus Oxyacantha.*

22. CLAIRON obſcur.

CLERUS fuſcus.

Clerus fuſcus immaculatus, antennis pedibuſque fuſco-teſtaceis.

Il a environ deux lignes de long. Les antennes ſont filiformes, à peine plus groſſes vers l'extrémité, un peu plus longues que le corcelet, d'une couleur teſtacée obſcure. Tout le corps eſt obſcur, à peine pubeſcent. Les pattes ſont d'une couleur teſtacée obſcure.

Il ſe trouve aux environs de Paris, ſur l'Epine blanche.

23. CLAIRON noir.

Clerus niger.

Clerus niger ſubovatus, villis cinereis. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 305. *n°*. 4.

Le Clairon ſatiné. GEOFF. *Ib.*

Clerus niger. DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 164. *n°*. 5.

Clairon ovale noir. DEG. *Ibid.*

Clerus villoſus. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 135. *n°*. 4.

Il a environ une ligne de long. Son corps eſt plus court & plus ovale que celui du précédent. Tout le corps eſt noir, mais couvert de petits poils gris qui le font paroître ſatiné. Les pattes ſont brunes.

Il ſe trouve aux environs de Paris, ſur les fleurs du Réſéda.

24. CLAIRON bleu.

CLERUS cæruleus.

Clerus villoſus ceruleus nitidus, antennis pedibuſque nigris.

Clerus nigro-cæruleus. Geoff. *Tom.* 1. *pag.* 304. *n*°. 1.

Le Clairon bleu. Geoff. *Ib.*

Clerus cæruleus *oblongus nigro-cæruleus nitidus, elytris punctis excavatis*. Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 163. *n*°. 4. *pl.* 5. *fig.* 13.

Clairon ovale d'un bleu foncé & luiſant, à points concaves ſur les étuis. Deg. *Ib.*

Dermeſtes violaceus *nigro-cæruleſcens, thorace villoſo*. Lin. *Syſt. nat. pag.* 563. *n*°. 13. —

Dermeſtes violaceus, *nigro-cæruleſcens, thorace villoſo, pedibus nigris*. Fab. *Syſt. ent. p.* 57. *n*°. 10. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 65. *n*°. 13. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 35. *n*°. 15.

Dermeſtes violaceus thorace elytriſque villoſis. Scop. *Ent. carn. n*°. 51.

Scarabæus antennis clavatis. Rai. *Inſ. pag.* 100. *n*°. 12.

Dermeſtes violaceus. Pod. *Muſ. græc. pag.* 22.

Dermeſtes violaceus. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n*°. 45.

Clerus violaceus. Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 134. *n*°. 2.

Dermeſtes violaceus. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 48. *n*°. 12.

Il a environ deux lignes & demie de long, & il reſſemble beaucoup pour la forme du corps, au Clairon apivore. Les antennes ſont noires, de la longueur du corcelet, avec les derniers articles un peu en maſſe. Tout le corps eſt d'un bleu foncé luiſant, couvert de quelques poils noirs. Le corcelet eſt un peu retréci poſtérieurement, & ſéparé des élytres par un étranglement. Les élytres ſont pointillées. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, dans les maiſons, ſur les fleurs, & quelquefois ſur les charognes. La larve vit dans les charognes.

25. Clairon rufipede.

Clerus rufipes.

Clerus nigro-cæruleſcens, thorace villoſo, pedibus rufis.

Dermeſtes rufipes. Fab. *Spec. inſ. t.* 1. *pag.* 65. *n*°. 14. — *Mant. inſ. tom.* 1. 35. *n*°. 16.

Clerus rufipes *oblongus nigro-cæruleus nitidus, antennarum baſi pedibuſque flavo-rufis*. Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 165. *n*°. 1. *pl.* 15. *fig.* 4.

Clairon *à pattes rouſſes* ovale d'un bleu foncé & luiſant, dont la baſe des antennes & les pattes ſont d'un jaune rouſſâtre. Deg. *Ib.*

Anobium rufipes *violaceum hirtum, pedibus rubris*. Thumb. *Nov. Sp. inſ. diſſ.* 1. *pag.* 10.

Il reſſemble beaucoup au précédent, pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont en maſſe, de la longueur du corcelet, noires, avec la baſe rougeâtre. Le corcelet eſt un peu moins aminci poſtérieurement, que dans le Clairon bleu. Tout le corps eſt d'un bleu foncé luiſant. Les élytres ſont pointillées. Les pattes ſont rougeâtres.

Il ſe trouve dans les provinces méridionales de la France, au Sénégal, au Cap de Bonne-Eſpérance, à Surinam.

26. Clairon ruficolle.

Clerus ruficollis.

Clerus violaceus thorace elytrorumque baſi rufis.

Dermeſtes ruficollis. Fab. *Syſt. ent. p.* 57. *n*°. 11. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 65. *n*°. 15. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 35. *n*°. 17.

Anobium ruficolle *violaceum hirtum, thorace baſi elytrorum pedibuſque rubris*. Thunb. *Nov. ſpec. inſ. diſſ.* 1. *pag.* 8. *tab.* 1. *fig.* 7.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur, au Clairon bleu. Les antennes ſont noires, preſque de la longueur du corcelet. La tête eſt d'un noir bleuâtre. Le corcelet eſt liſſe, un peu convexe, rebordé, légèrement pointillé, rouge, ſans taches. Les élytres ſont bleues, rouges à leur baſe, légèrement pubeſcentes, marquées de points enfoncés, rangés en ſtries. La poitrine eſt rouge. L'abdomen eſt rouge à la baſe, violet à l'extrémité. Les pattes ſont rouges.

Il ſe trouve en Afrique, aux Indes orientales.

CLAVELLAIRE, *Clavellarius*. Ce mot trop reſſemblant à celui de *Clavaria*, déja employé en Botanique, nous ayant paru peu convenable, nous lui avons ſubſtitué le mot de CIMBEX, employé par les Grecs pour déſigner des inſectes ſemblables à des Abeilles ou à des Guêpes, & qui paroiſſent être les mêmes que ceux que nous avons à faire connoître ſous ce même nom. *Voy. Cimbex.*

CLOPORTE, *Oniscus*. Genre d'inſectes de la troiſième Section de l'Ordre des Aptères.

Les Cloportes ont le corps ovale, convexe en-deſſus, applati en-deſſous, diviſé en anneaux, depuis la tête juſqu'à l'extrémité; quatorze pattes terminées par un ſimple crochet; deux antennes ſétacées; & le corps terminé par deux appendices plus ou moins diſtinctes, ſimples.

Ces inſectes ont éte confondus avec les Aſelles par la plupart des Auteurs, malgré les caractères aſſez remarquables qui les diſtinguent. Outre que le Cloporte n'a que deux antennes, tandis que l'Aſelle en a quatre, ſa bouche eſt armée de mandibules & de mâchoires cornées & dentées; & ſa queue eſt courte & terminée par deux appendices ſimples, ſouvent à peine diſtinctes. Les pattes conſtamment au nombre de quatorze, deux ſur chaque anneau, ne permettent pas de les confondre avec les Iules, qui ont toujours un plus grand nombre de pattes, dont quatre ſur chaque anneau.

Les antennes ſont ſétacées, compoſées de cinq articles, dont les deux premiers ſont courts; le dernier eſt mince, compoſé de deux ou de pluſieurs piéces, très-peu diſtinctes. Elles ſont plus courtes que la moitié du corps, & elles forment deux angles, dont l'un entre le troiſième & le quatrième anneaux, & l'autre entre le quatrième & le cinquième. Elles ſont inſérées à la partie antérieure de la tête.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt petite, membraneuſe, arrondie.

Les mandibules ſont courtes, aſſez larges, petites, cornées, terminées par pluſieurs dentelures.

Les mâchoires ſont avancées, preſque membraneuſes, dures, cornées, & dentelées a l'extrémité.

La lèvre inférieure eſt membraneuſe, bifide: les diviſions ſont égales & arrondies.

Les antennules antérieures ſont courtes, filiformes, compoſées de pluſieurs articles peu diſtincts. Elles ſont inſérées au dos des mâchoires. Les antennules poſtérieures ſont plus longues que les antérieures, filiformes & compoſées de quatre articles, dont les trois premiers ſont preſque égaux; le quatrième eſt un peu plus long que les autres & ſubulé. Elles ont leur inſertion à la partie latérale antérieure de la lèvre inférieure.

Le corps de ces inſectes ne peut être diſtingué comme celui de tous les autres, en tête, corcelet, & abdomen. Il eſt ovale oblong, également arrondi par les deux bouts, convexe en-deſſus, applati & preſque vouté en-deſſous, compoſé de pluſieurs anneaux ou ſegmens, en recouvrement les uns à la ſuite des autres.

La tête eſt petite, unie au premier anneau & point du tout diſtincte.

Les yeux ſont petits, arrondis, peu ſaillans, ſéparés en deux portions preſqu'égales, par une lame membraneuſe poſée au-deſſus.

Les ſept premiers anneaux forment le corps de l'inſecte & donnent naiſſance aux quatorze pattes. Les ſuivants ſont regardés comme la queue; ils ſont plus courts que les autres, & ordinairement au nombre de ſix: le dernier eſt terminé par deux appendices articulées, plus ou moins diſtinctes, & terminées en pointe.

Les pattes ſont courtes & compoſées de cinq piéces articulées; la première eſt aſſez longue; les deux ſuivantes ſont courtes; la quatrième eſt un peu plus longue que celles-ci; la cinquième eſt mince, & terminée par un angle pointu, peu crochu, aſſez fort.

Les Cloportes ſont des inſectes aſſez petits, & dont une eſpèce ſur-tout très-connue, a été expoſée à recevoir bien des noms ſinguliers, tant en françois qu'en latin. Ce ſont, pour ainſi dire, des inſectes nocturnes, ou qui au-moins ne ſe montrent que rarement pendant le jour. Ils ſemblent fuir la lumière & l'ardeur du ſoleil. On ne les trouve que dans la terre, ou plus ſouvent ſous les pierres, dans le creux des murailles, dans les caves, les ſouterrains & autres endroits ſemblables. Ils marchent lentement, & le nombre de leurs pattes ne paroit pas leur être d'un grand avantage. Cependant lorſqu'ils ſont pourſuivis, ils cherchent à ſe ſauver par la fuite; ils redoublent le pas & marchent aſſez vîte. La plupart des eſpèces ſont ſi ſenſibles ou ſi timides, que pour peu qu'on les touche, elles replient ſoudain leur tête, la rapprochent tout-à-fait de la queue & forment une boule, comme les Hériſſons: on ne voit plus alors ni antennes ni pattes, on croiroit voir plutôt un grain de poivre noir, ou une perle ronde & brillante. Ces inſectes reſtent dans cet état tant qu'ils ſentent que le danger peut les menacer. Les Cloportes ſe nourriſſent de différentes matières. Ils attaquent & rongent les fruits de toute eſpèce, tombés par terre; ils mangent auſſi les feuilles des plantes. De Geer a vu un grand Cloporte mort, entièrement rongé par d'autres petits, renfermés dans un même poudrier.

Le Cloporte doit il être conſidéré comme ovipare, ou comme vivipare? C'eſt ſur quoi la plupart des Auteurs n'ont pas été d'accord, & ont préſenté des aſſertions fort oppoſées. Cette queſtion n'auroit pas dû donner lieu à des controverſes, & elle doit être enfin jugée. Les Cloportes peuvent être regardés comme vivipares, parce que leurs œufs écloſent en quelque manière dans leur corps: les femelles les portent entre les pattes de devant, dans une eſpèce de ſac ovale, fait d'une membrane mince & très-flexible: les petits ſortent tout vivans de ce ſac ou ovaire, qui s'étend depuis la tête juſqu'au-delà du milieu du corps, ou environ vers la cinquième paire de pattes. Lorſque ces petits ſont entièrement formés, & que le moment de leur naiſſance eſt arrivé, pour leur donner une libre ſortie, la mère ouvre le ſac ou l'ovaire, auquel il ſe fait une fente tout de ſon long ; chaque moitié de cette membrane ſe fend encore tranſverſalement en trois parties ou lambeaux, pour augmenter la capacité de l'ouverture, & alors les jeunes Cloportes en ſortent en foule en ſe preſſant les uns les autres. De Géer a obſervé qu'après leur ſortie, la mère referme ſon ovaire, quoique d'abord peu exactement ; car il y reſte ordinairement de petites ouvertures près des fentes. Ainſi donc la génération de ces inſectes ſe fait de la même manière que dans les Aſelles, dont les petits portés également dans un ſac membraneux au-deſſous du corps, en ſortent auſſi tout vivans par une fente longitudinale qui ſe fait ſur la membrane, dont les deux moitiés ſe fendent encore tranſverſalement en trois pièces. On peut aiſément ſe convaincre par ſoi-même. Si l'on prend dans l'été un certain nombre de Cloportes, & ſi on les examine vers le bas du ventre, on voit alors les femelles une eſpèce d'élévation formée par une pellicule mince & un peu tranſparente, au travers de laquelle on peut diſtinguer les petits qu'elle renferme. Si en maniant la mère, on vient à rompre cette pellicule, les petits bien formés ſortent tous, & ſe mettent à courir malgré cet accouchement forcé. Cependant, malgré cette obſervation, on pourroit bien regarder encore plutôt les Cloportes comme ovipares, ou du moins comme ovipares & vivipares tout enſemble. Ne peut-on pas penſer qu'il ne ſe forme point de petits vivans, mais ſeulement des œufs dans le corps de la mère, qui, au lieu de les répandre au dehors en les pondant, les fait paſſer & les couve dans une eſpèce de poche membraneuſe, juſqu'à ce que les petits étant éclos puiſſent en ſortir ? Cette manière de voir pourroit être d'autant mieux fondée, que la poche où les petits ſont contenus, paroît extérieure & ne point communiquer avec l'intérieur du corps de l'animal.

A leur naiſſance, les jeunes Cloportes ſont d'un bleu jaunâtre, d'un jaune clair le long des deux côtés du dos, avec les yeux noirs. Ils ſont parfaitement ſemblables à leur mère dans la conformation de toutes leurs parties, excepté qu'ils ont proportionnellement la tête beaucoup plus grande, & égale en largeur au-devant du corps, & que les antennes, proportion gardée, ſont auſſi beaucoup plus groſſes. C'eſt vers la fin d'Août, ou plutôt, ou plus tard, qu'ils naiſſent ordinairement. De Géer, dont le nom déſigne un obſervateur auſſi fidèle qu'exact, ayant examiné avec attention un grand nombre de ces jeunes Cloportes nouvellement nés, ne leur a conſtamment trouvé que ſix paires de pattes, en ſorte qu'il manquoit abſolument une paire de pattes, & l'anneau large qui devoit les porter. Ces petits inſectes ont donc à leur naiſſance, un anneau & une paire de pattes de moins que lorſqu'ils ſont plus avancés en âge : obſervation aſſez nouvelle, & qui mériteroit d'être ſuivie. La paire de pattes avec ſon anneau doit ſans doute pouſſer & ſe déveloper par la ſuite après quelque mue ; mais il eſt difficile de ſuivre ce développement, parce qu'on ne peut pas garder ces inſectes aſſez long temps en vie, pour voir le commencement & la fin de cette opération importante. On a ſeulement obſervé que quelques jours après leur naiſſance, ils changent de peau, mais ſans acquérir encore leur ſeptième paire de pattes. Ainſi les Cloportes ne ſubiſſent point de transformations, ils naiſſent avec la même forme qu'ils conſervent toute leur vie. Ils changent cependant pluſieurs fois de peau, comme les autres inſectes : leurs dépouilles que l'on peut rencontrer quelquefois dans la campagne & dans les maiſons, ſont entières, minces & blanches. Ce n'eſt qu'après avoir paſſé par toutes leurs mues, qu'ils ſont aptes à la génération, & cherchent à s'accoupler.

Les Cloportes ſont d'un grand uſage en médecine. On les donne, ſoit en ſubſtance, ſoit en infuſion, dans les maladies où il s'agit de réſoudre ; ils peuvent ſervir comme diurétiques & apéritifs ; écraſés & appliqués en cataplaſme, ils ſont quelquefois ſalutaires dans l'eſquinancie. Le Cloporte domeſtique, qui ſe retire dans les fentes des murs, ſous les toîts, dans les lieux humides & nitreux, eſt employé de préférence au Cloporte ſauvage, qui vit dans les bleds, ſous l'écorce des arbres, & qui n'eſt pas ſi efficace.

CLOPORTE.

ONISCUS. LIN. GEOFF. FAB.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES ſétacées, coudées, plus courtes que le corps, compoſées de cinq à ſix articles diſtincts.

Bouche compoſée d'une lèvre ſupérieure membraneuſe; de deux mandibules petites, cornées; de deux mâchoires preſque cornées, dentelées; d'une lèvre inférieure ſimple; de quatre antennules filiformes.

Corps ovale oblong, compoſé d'anneaux en recouvrement.

Deux appendices courtes, ſimples, à l'extrémité du corps.

Quatorze pattes, terminées par une ongle ſimple, peu crochu.

ESPÈCES.

1. Cloporte Aſelle.

Ovale; queue obtuſe; munie de deux appendices ſimples, diſtinctes.

2. Cloporte Armadille.

3. *Ovale, d'un gris de plomb, ſans taches; queue arrondie, entière.*

3. Cloporte maculé.

Ovale; queue arrondie, entière; corps d'un gris de plomb, avec pluſieurs rangées de taches blanchâtres.

4. Cloporte foreſtier.

Ovale; queue arrondie, entière; corps plombé, avec des taches irrégulières blanchâtres.

5. Cloporte bordé.

Ovale; queue arrondie, entière; corps noirâtre, avec le bord des anneaux blanchâtre.

6. Cloporte bicolor.

Ovale; queue arrondie; les ſix premiers anneaux d'un gris de ſouris, les autres, noirs.

7. Cloporte varié.

Ovale, noir; anneaux bordés de blanc; dos mélangé de blanc, de jaune & de gris.

8. Cloporte voûté.

Ovale, d'un gris de ſouris ſans taches; corps terminé par deux appendices courtes ſimples, diſtinctes.

CLOPORTE. (Inſectes.)

9. CLOPORTE des Mouſſes.

Oblong, noirâtre, taché de jaune; corps terminé par deux petites appendices lancéolées.

10. CLOPORTE bicaudé.

A demi-cylindrique, terminé par deux appendices ſimples, ſétacées, de la longueur du corps.

11. CLOPORTE des rochers.

Jaune, avec de petites lignes noirâtres.

12. CLOPORTE pſorique.

Abdomen uni en-deſſous; queue à demi-ovale, pointue.

13. CLOPORTE épineux.

Oblong; corps légèrement épineux, tranſparent.

14. CLOPORTE albicorne.

Oblong noirâtre; queue pâle, pointillée de noir.

15. CLOPORTE océanique.

Ovale; queue terminée par deux appendices bifides, ſétacées.

16. CLOPORTE dentelé.

Ovale noirâtre; queue formée de cinq feuillets, les quatre extérieurs dentelés.

17. CLOPORTE tridenté.

Semi-cylindrique; queue tronquée tridentée.

18. CLOPORTE ſétifère.

Ovale oblong; queue tridentée, terminée par deux appendices longues, ſétacées, bifides.

1. Cloporte aſelle.

Oniscus Aſellus.

Oniſcus ovalis, cauda obtuſa, ſtylis duobus ſimplicibus. Fab. *Syſt. ent. pag.* 299. *n°.* 18. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 379. *n°.* 22. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 242. *n°.* 23.

Oniſcus Aſellus. Lin. *Syſt. nat. p.* 1061. *n°.* 14. — *Faun. ſuec. n°.* 2058.

Oniſcus cauda obtuſa bifurca. Geoff. *Inſ. t.* 2. *pag* 670. *n°.* 2. *pl.* 22. *fig.* 1.

Le Cloporte ordinaire. Geoff. Ib.

Oniſcus ovalis ſubdepreſſus flavo maculatus, cauda ſtylis duobus conicis articulatis. Deg. *Mém. inſ. t.* 7. *pag.* 547. *n°.* 1. *pl.* 35. *fig.* 3.

Cloporte *Aſelle* ovale applati, tacheté de jaune paille, à deux pointes coniques articulées à la queue. Deg. Ib.

Aſellus aſininus ſive vulgaris. Raj. *Inſ. pag.* 41. *n°.* 1.

Millepeda. Math. *In.* Diosc. 257.

Millepes. Charlet. *Exerc.* 54.

Aldrov. *Inſ.* 632.

Aſellus. Mouff. *Theat. inſ. pag.* 202.

Oniſcus. Schaeff. *Elem. inſ. tab.* 92. — *Icon. tab.* 155. *fig.* 1.

Gronov. *Zooph.* 993.

Sulz. *Inſ. tab.* 24. *fig.* 154.

Oniſcus Aſellus. Scop. *Ent. carn. n°.* 1142.

Oniſcus Aſellus. Pod. *Muſ. græc. pag.* 126.

Oniſcus Aſellus. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 1121.

Oniſcus Aſellus. Fourc. *Ent. par.* 2. *pag.* 541. *n°.* 2.

Oniſcus Aſellus. Vill. *Ent. tom.* 4. *pag.* 183. *n°.* 13.

Il a ſix ou ſept lignes de long, & trois & demie de large, lorſqu'il a acquis toute ſa groſſeur. Il varie beaucoup pour les couleurs. Il eſt quelquefois d'un gris foncé, un peu plombé, avec des taches jaunâtres plus ou moins marquées. Quelques individus ont la tête noire, chagrinée, & le deſſus du corps jaunâtre, taché de noir. Le deſſous du corps & les pattes ſont livides. Le corps eſt terminé par deux appendices diſtinctes, biarticulées, pointues.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, dans les caves, ſous les pierres, dans les vieux murs & autres endroits humides.

2. Cloporte Armadille.

Oniscus Armadillo.

Oniſcus ovalis, cinereo-fuſcus, cauda obtuſa integra. Fab. *Syſt. ent. pag.* 299. *n°.* 19. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 379. *n°.* 23. — *Mant. inſ. t.* 1. *pag* 242. *n°.* 24.

Oniſcus Armadillo *ovalis, cauſa obtuſa integra.* Lin. *Syſt. nat. p.* 1062. *n°.* 15. — *Faun. ſuec. n°.* 2059. ?

Oniſcus cauda obtuſa integerrima. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *pag.* 670. *n°.* 1.

Le Cloporte armadille. Geoff. Ib.

Aſellus lividus major. Raj. *Inſ. pag.* 42. *n°.* 2.

Mouff. *Theat. inſ. pag.* 203. *fig.* 1. 2.

Oniſcus Armadillo. Sulz. *Hiſt. inſ. tab.* 30. *fig.* 13.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 14. *fig.* 3. 4.

Il eſt à-peu-près de la grandeur du précédent, mais un peu plus convexe. Tout le corps eſt d'un gris de plomb foncé, avec le bord des anneaux un peu plus clair : les ſegmens des anneaux ſont moins anguleux, & la partie poſtérieure du corps eſt arrondie. Les appendices de la queue ſont courtes & peu diſtinctes.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe, ſous les pierres, dans les endroits frais & humides. Il eſt plus grand dans les provinces méridionales de la France, qu'aux environs de Paris. Quand on le prend, il ſe roule en boule.

Je doute que ce ſoit là l'inſecte de Linné, puiſqu'il lui donne plus de quatorze pattes.

3. Cloporte maculé.

Oniscus maculatus.

Oniſcus ovalis, cauda obtuſa mutica, corpore plumbeo, lineis punctatis albis. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 378. *n°.* 20. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 242. *n°.* 21.

Il eſt un peu plus grand que le Cloporte Armadille, auquel il reſſemble beaucoup. Le deſſus du corps eſt d'un gris plombé, avec cinq ou ſept rangées longitudinales de taches jaunes : les deux extérieures manquent quelquefois entièrement. Les deux appendices qui terminent le corps, ſont courtes, peu diſtinctes.

Il ſe trouve dans les provinces méridionales de la France, en Italie. Lorſqu'on le prend, il ſe roule en boule, comme le précédent.

4. **Cloporte** foreſtier.

Oniscus ſylvarum.

Oniſcus ovalis, cauda obtuſa mutica, corpore plumbeo albo variegato.

Il eſt un peu plus petit que le Cloporte maculé. Tout le deſſus du corps eſt d'une couleur griſe plombée, avec des taches irrégulieres, d'un jaune blanchâtre. L'extrémité du corps eſt arrondie, & les appendices ſont courtes, imperceptibles.

Il ſe trouve ſous les pierres, dans les champs & dans les bois, en Provence. Lorſqu'on le prend, il ſe roule en boule, comme les precédens.

5. **Cloporte** bordé.

Oniscus marginatus.

Oniscus ovalis, cauda obtuſa mutica, corpore nigricante, ſegmentis margine albis.

Oniſcus marginatus *niger, ſegmentis corporis luteo marginatis.* Vill. *Ent. tom.* 4. *p.* 187. *n°.* 23. *tab.* 11. *fig.* 15.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Cloporte Armadille. Le corps eſt ovale, convexe, d'une couleur plombée & noirâtre, avec le bord extérieur & poſtérieur des anneaux blanchâtre. La partie poſtérieure du corps eſt arrondie.

Il ſe trouve ſous les pierres, dans les provinces méridionales de la France. Lorſqu'on le prend, il ſe roule auſſi en boule comme les eſpèces précédentes.

6. **Cloporte** bicolor.

Oniscus bicolor.

Oniſcus ovalis, ſegmentis ſex primis murinis, reliquis nigris.

Oniſcus bicolor murinus, corporis ſegmentis ſex murinis reliquis nigris. Vill. *Ent. tom.* 4. *p.* 188. *n°.* 25.

Il eſt de la grandeur des précédens. La tête & les ſix premiers anneaux du corps ſont d'un gris de ſouris, avec quelques petites lignes noires; le ſeptième anneau eſt noir, avec les côtés d'un gris de ſouris; les autres ſont noirs, bordes de gris. Tout le deſſous du corps eſt gris.

Il ſe trouve dans les provinces méridionales de la France.

7. **Cloporte** varié.

Oniscus variegatus.

Oniſcus ovalis, ſegmentis nigris albo marginatis, dorſo variegato.

Oniſcus variegatus *niger, ſegmentis corporis nigris albomarginatis, in medio variegatis.* Vill. *Ent. t.* 4. *pag.* 188. *n°.* 24. *tab.* 11. *fig.* 16.

Il eſt un peu plus petit que le Cloporte aſelle. Les anneaux du corps ſont tous bordés de blanc. La partie poſtérieure eſt noire, & l'antérieure eſt mélangée de blanc, de jaune & de gris. On remarque une tache jaune, au milieu de chaque anneau.

Il ſe trouve dans les provinces méridionales de la France, près de Nîmes. Lorſqu'on le touche, il ſe roule en boule.

8. **Cloporte** vouté.

Oniscus convexus.

Oniſcus ovalis convexus immaculatus, cauda ſtylis duabus conicis articulatis. Deg. *Mem. inſ. tom.* 7. *pag.* 553. *n°.* 2. *pl.* 35. *fig.* 11.

Cloporte *voûté;* ovale très-convexe ſans taches, à deux pointes coniques articulées a la queue. Deg. *Ib.*

Oniſcus convexus. Vill. *Entom. tom.* 4. *p.* 187. *n°.* 22.

Il reſſemble au Cloporte Aſelle; mais il eſt un peu plus convexe, & d'un gris de ſouris obſcur, avec une rangée longitudinale de taches, d'un blanc ſale, de chaque côté du corps. Les pattes & le deſſous du corps ſont d'un blanc ſale. La queue eſt terminée par deux appendices diſtinctes, cylindriques, articulées.

Lorſqu'on le prend, il ſe roule en boule, mais moins parfaitement que le Cloporte Armadille. Il ſe trouve en France, en Suède.

9. **Cloporte** des Mouſſes.

Oniscus Muſcorum.

Oniſcus oblongus, fuſcus luteomaculatus, cauda lamellis binis lanceolatis.

Oniſcus Muſcorum *oblongus, antennis quadrinodiis, cauda lamellis parvis lanceolatis binis acuminatis.* Scop. *Ent. carn. n°.* 1145.

Il diffère beaucoup des précédens. Le corps eſt noirâtre, taché de jaune, compoſé de treize anneaux, dont ſept forment le corps, & ſix la queue. Les antennes ſont ſétacées. Le dernier anneau du corps eſt terminé par une pointe, & au-deſſous on remarque une appendice bifide.

Il ſe trouve dans les forêts de la Carniole, parmi des Mouſſes, & dans les jardins, ſous des pierres.

10. **Cloporte** bicaudé.

Oniscus bicaudatus.

Oniſcus ſemicylindricus, caudis duabus longitudine corporis. Lin. *Syſt. nat. pag.* 1060. *n°.* 8. — *Faun. ſuec. n°.* 2062.

Oniſcus bicaudatus. Fab. *Syſt. ent. pag.* 297. *n°.* 9. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 377. *n°.* 10. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 241. *n°.* 11.

Le corps eſt à demi cylindrique, obſcur, compoſé de douze articles, terminé par deux appendices de la longueur du corps, compoſées de cinq articles, dont le troiſieme eſt plus gros & plus long que les autres; le premier & le ſecond ſont courts; le quatrième & le cinquième ſont les plus minces. Entre ces appendices, on en diſtingue deux autres courtes & ſubulées.

Il ſe trouve en Norvege, ſur les bords de la mer.

11. **Cloporte** des rochers.

Oniscus ſcopulorum.

Oniſcus luteus, ſtrigis fuſcis. Lin. *Syſt. nat. pag.* 1061. *n°.* 10. — *Faun. ſuec. n°.* 2060. — *Iter. Weſtrogoth.* 190.

Oniſcus ſcopulorum. Fab. *Syſt. ent. pag.* 298. *n°.* 10. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 377. *n°.* 11. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 241. *n°.* 12.

Stroem. *Sundm.* 166. *n°.* 3.

Le corps de cet inſecte eſt jaunâtre, marqué de petites lignes obſcures.

Il ſe trouve en Norvege ſur les rochers de la mer.

12. **Cloporte** pſorique.

Oniscus Pſora.

Oniſcus abdomine ſubtus nudo, cauda ſemiovali acuta. Lin. *Syſt. nat. p.* 1060. *n°.* 3. — *Faun. ſuec. n°.* 2054.

Oniſcus Pſora. Fab. *Syſt. ent. pag.* 298. *n°.* 11. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 377. *n°.* 12. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 241. *n°.* 13.

Oniſcus cauda ovali acuta, ſubtus duabus valvulis clauſa. Stroem. *Act. Hafn. IX.* 594. *tab.* 10.

Il eſt plus grand que les précédens. Le corps eſt compoſé de ſept anneaux égaux; la queue en a cinq plus étroits, outre le dernier, qui eſt grand, à demi ovale, terminé en pointe : les antennes ont un quart de la longueur du corps. L'abdomen eſt nu. Le deſſous de la queue eſt couvert de feuillets étroits. Linné rapporte que les Norvégiens ſe ſervent de l'ovaire de cet inſecte, comme ſpécifique contre la gale.

Il ſe trouve dans la mer de Norvege.

13. **Cloporte** épineux.

Oniscus ſpinoſus.

Oniſcus oblongus, corpore ſpinoſo pellucido. Fab. *Syſt. ent. p.* 298. *n°.* 13. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 377. *n°.* 13. — *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 241. *n°.* 15.

Il eſt de grandeur moyenne, membraneux, tranſparent. La tête eſt grande, arrondie, obtuſe, avec les bords légèrement épineux. Les yeux ſont grands, contigus. Les deux antennes ſont ſimples, ſétacées. Le corps eſt compoſé de onze anneaux inſenſiblement plus étroits, élevés ſupérieurement en carêne munie de petites épines. Le deſſous de l'abdomen a ſix feuillets ovales. La queue eſt courte & compoſée de quatre feuillets bifides. Les quatre premières pattes ſont rapprochées, courtes, en forme de pince; les huit ſuivantes ſont longues, anguleuſes, légèrement épineuſes ſur les angles, la dernière pièce eſt ſimple, ſubulée; les deux dernières pattes ſont courtes, la dernière pièce eſt en maſſe & munie d'un ongle.

Il ſe trouve dans l'Océan atlantique.

14. **Cloporte** albicorne.

Oniscus albicornis.

Oniſcus oblongus fuſcus, cauda pallida nigro punctata. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 241. *n°.* 16.

Il eſt un peu plus petit que le Cloporte océanique. Les antennes ſont pâles, de la longueur de la moitié du corps. Tout le corps eſt noirâtre, avec le bord des anneaux, un peu plus pâle. La queue eſt compoſée de cinq feuillets pâles, parſemés de petits points noirs.

Il ſe trouve dans les mers d'Eſpagne. Il attaque & ronge les poiſſons.

15. **Cloporte** océanique.

Oniscus oceanicus.

Oniſcus ovalis, cauda bifida ſtylis bifidis. Lin. *Syſt. nat. pag.* 1061. *n°.* 12.

Oniſcus oceanicus. Fab. *Syſt. ent. p.* 299. *n°.* 17. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 378. *n°.* 18. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 242. *n°.* 18.

Oniſcus ſtylis caudæ utrinque binis. Stroem. *Sundm.* 202. *tab.* 1. *fig.* 14. 15.

Oniſcus corpore lato, pedibus natatoriis, cauda utraque biſecta. act. Helv. 5. 371. *tab.* 5. *fig.* 463.

Bast. *Subſ.* 26. 145. *tab.* 13. *fig.* 4.

Gronov. *Zooph.* 994. *tab.* 17. *fig.* 2.

Penn. *Zool. brit.* 4. *tab.* 18. *fig.* 4.

Il eſt deux fois plus grand que le Cloporte Aſelle. Tout le corps eſt d'un jaune obſcur livide. Les antennes ſont de la longueur de la moitié du corps, compoſées de quatre articles diſtincts, & d'un cinquième formé de douze ou treize pièces peu diſtinctes. Les yeux ſont noirs, arrondis. La queue eſt terminée par deux appendices bifides, ſétacées.

Il ſe trouve dans l'Océan.

16. Cloporte dentelé.

Oniscus ſerratus.

Oniſcus ovatus fuſcus, cauda foliolis quinque exterioribus extus ſerratis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 248. *n°.* 19.

Il eſt petit, ovale, noirâtre. La queue eſt compoſée de cinq feuillets, dont l'intermédiaire eſt ovale, obtus, plus grand que les autres. Les feuillets latéraux ſont étroits & dentés latéralement.

Il ſe trouve dans les mers d'Eſpagne.

17. Cloporte tridenté.

Oniscus tridens.

Oniſcus ſemicylindricus cauda apice tridentata.

Oniſcus tridens *ſemicylindricus, cauda apice tridentato truncato.* Scop. *Ent. carn.* n°. 1141.

Il a ſept ou huit lignes de long & deux de large. Le corps eſt à demi cylindrique, à peine plus large à ſa partie antérieure. Les antennes ſont ſétacées; les trois premiers articles ſont gros & pointillés, les autres ſont courts & diminuent inſenſiblement. Les ſept anneaux du corps ont de chaque côté une écaille inarticulée. La tête eſt convexe, preſque carrée, rebordée. La queue eſt formée d'une écaille longue, tridentée à ſon extrémité : la dent intermédiaire eſt plus grande & plus aigue que les autres. Au-deſſous de cette queue on apperçoit deux appendices égales, pointillées de noirâtre & biarticulées. Les pattes ſont pâles, avec des points obſcurs.

Il ſe trouve dans la mer adriatique.

18. Cloporte ſétifere.

Oniscus ſetiger.

Oniſcus ovato-oblongus, cauda tridentata, ſtylis longis bifurcis.

Oniſcus bicaudatus. Scop. *Ent. carn. n°.* 1140.

Lepiſma bifurca. Pod. *Muſ. græc. pag.* 120.

Les antennes ſont longues, ſétacées, ſimples. Le corps eſt ovale oblong, d'une couleur obſcure livide. Les yeux ſont arrondis, peu ſaillans, noirâtres. La queue eſt terminée par trois dents peu marquées; elle eſt munie de deux appendices longues, ſétacées, bifides; les ſoies ſont inégales, la ſupérieure eſt un peu plus courte que l'inférieure.

Il ſe trouve ſur les rochers des bords de la mer méditerrannée : il court avec beaucoup de célérité ſur les pierres.

CLYTRE. *Clytra.* Genre d'inſectes de la troiſième Section de l'Ordre des Coléoptères.

M. Geoffroy avoit établi ſous le nom de Mélolonte, & Scopoli, ſous le nom de *Bupreſtis*, un genre d'inſectes que M. Fabricius a cru devoir réunir à celui de Gribouri, *Cryptocephalus*, & Linné & de Géer à celui de Chryſomèle. Entraîné par l'exemple de ces deux auteurs célèbres, je n'avois formé qu'un ſeul genre des Clytres & des Gribouris, dans l'introduction de cet ouvrage. Mais un examen plus approfondi m'ayant fait connoître la néceſſité de ſéparer ces deux genres, j'ai adopté le nom de Clytre, que M. Laicharting a donné à ces inſectes.

Les Clytres different des Gribouris par les antennes en ſcie; par les mandibules grandes, arquées, munies de dentelures à leur extrémité; par les antennules, dont le dernier article eſt plus mince que les autres. Les Gribouris ont les antennes filiformes, plus longues que celles des Clytres, les mandibules courtes, ſimples, & les antennules filiformes.

Les antennes ſont ordinairement plus courtes que la moitié du corps, ſouvent à peine de la longueur du corcelet; elles ſont compoſées de onze articles, dont le premier eſt un peu renflé à ſon extrémité, le ſecond & le troiſième ſont petits, les autres ſont tous égaux & diſpoſés en ſcie. Elles ſont inſérées à la partie antérieure latérale de la tête, un peu en devant des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, aſſez grande, échancrée & ciliée à ſa partie antérieure.

Les mandibules ſont aſſez grandes, avancées, arquées, cornées, bidentées à leur extrémité.

Les mâchoires ſont cornées, courtes, compoſées de deux pièces, l'une intérieure petite, preſque cylindrique, l'autre extérieure beaucoup plus grande & arquée.

La lèvre inférieure eſt cornée, courte, à-peu-près de la largeur de la lèvre ſupérieure.

Les antennules antérieures, guères plus longues que les poſtérieures, ſont compoſées de quatre articles, dont le premier eſt petit, les deux ſuivans ſont plus gros & preſque coniques, le dernier eſt mince & cylindrique. Elles ont leur inſertion au dos des mâchoires. Les antennules poſtérieures ſont filiformes & compoſées de trois articles, dont le premier eſt très-court, le ſecond aſſez long, & le troiſième un peu plus mince; elles ont leur inſertion à la partie antérieure de la lèvre inférieure.

La tête eſt aſſez large, applatie antérieurement, un peu enfoncée dans le corcelet. Les yeux ſont arrondis, un peu ſaillans.

Le corcelet eſt liſſe, rebordé, ordinairement plus large que long, & preſque de la largeur des élytres. L'écuſſon eſt petit, triangulaire, ou arrondi poſtérieurement.

Les élytres ſont coriacées, dures, convexes, de la longueur de l'abdomen. Les deux aîles qui ſe trouvent au deſſous, ſont membraneuſes & repliées.

Les pattes ſont de longueur moyenne dans la plupart des eſpèces; dans quelques-uns, les antérieures ſont beaucoup plus longues que les autres. Les tarſes ſont compoſés de quatre articles, dont les deux premiers ſont preſque triangulaires, le troiſième eſt bilobé, & le dernier eſt mince, arqué, un peu renflé à ſon extrémité, & terminé par deux crochets aſſez forts. Les trois premiers articles ſont garnis de poils courts, aſſez roides, en forme de broſſes.

Le corps de ces inſectes a une forme à-peu-près cylindrique, & quoique peu riche en couleurs brillantes & variées, elle n'en paroît pas moins aſſez agréable à la vue. Ils ne s'élèvent pas à une grandeur bien remarquable : les plus grandes eſpèces connues ont à peine ſix lignes de long. Leur vol n'eſt pas bien agile, & on peut les prendre facilement. Ils fréquentent les fleurs, & j'en ai trouvé plus fréquemment ſur les fleurs des Chênes. La larve n'eſt point encore connue, je ne puis que ſoupçonner qu'elle vit dans la terre.

D 2

CLYTRE.

CLYTRA. LAICHART.

CRYPTOCEPHALUS. FAB.

MELOLONTHA. GEOFF.

CHRYSOMELA. LIN. DEG.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES en ſcie, plus courtes que la moitié du corps, compoſées de onze articles; le ſecond & le troiſième petits; les autres égaux, en ſcie.

Bouche compoſée d'une lèvre ſupérieure échancrée; de deux mandibules arquées, bidentées; de deux mâchoires diviſées en deux; d'une lèvre inférieure ſimple, & de quatre antennules inégales.

Antennules antérieures un peu plus longues, quadriarticulées; premier article petit, le dernier mince. Les poſtérieures triarticulées; premier article court, le dernier un peu plus mince.

Tête aſſez large, un peu enfoncée dans le corcelet.

Quatre articles aux tarſes: les trois premiers garnis de broſſes; le troiſième bilobé; le quatrième arqué, mince, un peu renflé à ſon extrémité, & terminé par deux ongles crochus, aſſez forts.

ESPÈCES.

1. CLYTRE pectinicorne.

Antennes noires, pectinées; corps teſtacé; corcelet & élytres avec pluſieurs points noirs.

2. CLYTRE tridentée.

D'un noir bleuâtre luiſant; élytres jaunes, ſans taches; pattes antérieures très-longues.

3. CLYTR longimane.

Bronzée; élytres jaunâtres, avec un petit point noir à la baſe; pattes antérieures longues.

CLYTRE (Inſectes.)

4. **Clytre** ruficolle.

Noire ; corcelet rougeâtre, ſans taches ; élytres d'un jaune fauve, avec quatre taches preſque réunies & une bande noire.

5. **Clytre** maxilleuſe.

Tête & corcelet fauves ; élytres jaunes, avec un point à la baſe & l'écuſſon noirs.

6. **Clytre** longipède.

D'un noir bleuâtre ; élytres d'un jaune pâle, avec trois points noirs ſur chaque ; pattes antérieures longues.

7 **Clytre** ſixmaculée.

Noire ; corcelet rougeâtre, ſans taches ; élytres d'un jaune pâle, avec trois points noirs ſur chaque.

8. **Clytre** quadriponctuée.

Noire ; élytres rougeâtres, avec deux points noirs ſur chaque ; le poſtérieur beaucoup plus grand que l'autre.

9. **Clytre** quadrinotée.

D'un noir bleuâtre luiſant ; élytres rougeâtres, avec deux taches bleues ſur chaque.

10. **Clytre** de l'Atraphace.

Noire ; corcelet rouge trimaculé ; élytres rougeâtres, avec trois taches noires ſur chaque ; jambes fauves.

11. **Clytre** lunulée.

Noire luiſante ; elytres jaunes, avec une tache en croiſſant, une bande & un point à l'extrémité, noirs.

12. **Clytre** douze-taches.

Noire ; corcelet rouge, avec quatre points noirs ; élytres rouges, avec huit taches noires.

13. **Clytre** bordée.

Teſtacée ; antennes, ſuture & bord extérieur des élytres noirs.

14. **Clytre** huit points.

Noire ; corcelet rougeâtre ; élytres teſtacées, avec quatre taches noires ſur chaque.

15. **Clytre** ſix-points.

Noire ; corcelet rougeâtre ; élytres teſtacées, avec trois points noirs ſur chaque, placés ſur une ligne longitudinale.

16. **Clytre** bimouchetée.

Noire ; corcelet avec deux taches rouges ; elytres teſtacées, avec quatre points noirs ſur chaque.

17. **Clytre** variolée.

D'un noir bleuâtre ; élytres rouges, avec un grand nombre de points enfoncés, bleus.

18. **Clytre** cyanocéphale.

D'un noir bleuâtre ; corcelet fauve ; élytres d'un jaune teſtacé.

19. **Clytre** unifaſciée.

Noire ; corcelet rougeâtre, mélangé de noir ; élytres rougeâtres, avec deux points ſur chaque & une bande noirs.

CLYTRE. (Inſectes.)

20. Clytre bleuâtre.

Bleue luiſante, ſans taches; antennes obſcures.

21. Clytre bucéphale.

Bleue; bouche, côtés du corcelet & pattes rougeâtres.

22. Clytre rougeâtre.

Noire; corcelet rougeâtre, avec une tache noire; élytres rougeâtres, avec deux taches noires ſur chaque.

23. Clytre marginée.

D'un noir bronzé; élytres jaunes, bordées de noir.

24. Clytre indigo.

Bleue luiſante; corcelet & pattes rougeâtres.

25. Clytre en maſſe.

Tête & corcelet ferrugineux; élytres noires, avec une raie jaunâtre.

26. Clytre bicolor.

D'un vert bleuâtre; élytres bleues, pointillées.

27. Clytre ſcopoline.

Noire; corcelet rougeâtre, ſans taches; élytres rougeâtres, avec deux bandes bleues; pattes noires.

28. Clytre florale.

Noire; corcelet fauve, ſans taches; élytres d'un rouge pâle, avec deux taches tranſverſales, noires, ſur chaque.

29. Clytre quadrimouchetée.

Noire, luiſante; élytres avec deux taches rouges ſur chaque.

1. CLYTRE pectinicorne.

CLYTRA *pectinicornis.*

Clytra antennis pectinatis nigris, corpore pallide teſtaceo, thorace elytriſque punctis plurimis nigris.

Elle a environ cinq lignes de long, & près de trois de large. Les antennes ſont noires, pectinées, de la longueur de la moitié du corps. La tête eſt d'un jaune teſtacé, avec une tache noire ſur le front. Le corcelet eſt d'un jaune pâle, avec cinq points noirs, diſtincts ou réunis, & un autre plus petit, de chaque côté, également diſtinct. L'écuſſon eſt noir & arrondi poſtérieurement : il a dans quelques individus un point fauve, au milieu. Les élytres ſont d'un jaune teſtacé, avec onze points ſur chaque, de forme & de grandeur inégales. Le deſſous du corps eſt d'un jaune fauve. Les pattes ſont noires, avec un peu de fauve obſcur ſur les cuiſſes.

Elle ſe trouve au Sénégal, d'où elle a été apportée par M. Rouſſillon.

2. CLYTRE tridentée.

CLYTRA *tridentata.*

Clytra nigro-cæruleſcens, elytris pallidis immaculatis, pedibus anticis longiſſimis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. GRIBOURI. *Pl.* 1. *fig.* 2. *a. b.*

Chryſomela tridentata *cylindrica, thorace cæruleo, elytris teſtaceis.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 596. *n°.* 75.— *Faun. ſuec. n°.* 546.

Cryptocephalus tridentatus *cæruleſcens, elytris teſtaceis.* FAB. *Syſt. ent. pag.* 106. *n°.* 5. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 139. *n°.* 8. —— *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 79. *n°.* 9.

Chryſomela cylindrica viridi-cærulea nitida, elytris teſtaceis, thorace angulato gibbo. DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 333. *n°.* 36. *pl.* 10. *fig.* 10.

Chryſomele *bleue verdâtre à étuis jaunes*, cylindrique d'un bleu verdâtre luiſant, à étuis d'un jaune fauve, & à corcelet gros & angulaire. Deg. *Ib.*

Cryptocephalus tridentatus. PETAGN. *Specim. inſ. Cal. pag.* 11. *n°.* 52. *tab.* 1. *fig.* 8.

Melolontha. SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 77. *fig.* 5.

Clytra tridentata. LAICHART. *Inſ. tom.* 1. *p.* 170. *n°.* 4.

Cryptocephalus tridentatus. ROSS. *Faun. etr. t.* 1. *pag.* 99. *n°.* 234.

Elle a environ cinq lignes de long, & un peu plus de deux de large. Tout le corps, excepté les élytres, eſt d'un noir bleuâtre luiſant. Les mandibules ſont grandes. Les antennes ſont comprimées, en ſcie, un peu plus longues que le corcelet. Les élytres ſont d'un jaune pâle, ſans tâches. Les pattes antérieures ſont beaucoup plus longues que les autres. Les cuiſſes ſont renflées & munies d'une dent peu marquée. Les jambes ſont un peu arquées.

Elle ſe trouve en Europe ; elle eſt très-commune au midi de la France, ſur différentes fleurs, & particulièrement ſur celle du Chêne.

3. CLYTRE longimane.

CLYTRA *longimana.*

Clytra ænea, elytris teſtaceis, puncto baſeos nigro. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. GRIBOURI. *Pl.* 2. *fig.* 16.

Chryſomela longimana *ſubcylindrica obſcuro ænea, elytris livido-flavis, pedibus anticis longiſſimis.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 599. *n°.* 95. — *Faun. ſuec. n°.* 562.

Cryptocephalus longimanus *obſcure æneus, elytris teſtaceis.* FAB. *Syſt. ent. pag.* 107. *n°.* 11. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 140. *n°.* 16. — *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 80. *n°.* 19.

Melolontha nigro-viridis, elytris luteo-pallidis. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *p.* 196. *n°.* 3.

La Mélolonte liſette. GEOFF. *Ib.*

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 36. *fig.* 13.

Melolontha pallida. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 72. *n°.* 3.

Elle eſt une ou deux fois plus petite que la précédente. Les antennes ſont d'un noir bleuâtre, en ſcie, de la longueur du corcelet. Tout le corps, excepté les élytres, eſt d'un vert bronzé. Les élytres ſont d'un jaune pâle, avec un point noir vers l'angle extérieur de la baſe. Les pattes antérieures ſont beaucoup plus longues que les autres. Les cuiſſes ſont ſimples, aſſez groſſes, & les jambes ſont arquées.

Elle ſe trouve dans preſque toute l'Europe.

4. CLYTRE ruficolle.

CLYTRA *ruficollis.*

Clytra nigra, thorace rufo, elytris teſtaceis maculis quatuor tranſverſis faſciaque poſtica nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. GRIBOURI. *Pl.* 1. *fig.* 6.

Elle a environ cinq lignes de long & deux de large. Les antennes ſont noires, avec le premier article brun, en ſcie, guère plus longues que la tête. Les mandibules ſont grandes, arquées. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure brune. Le corcelet eſt fauve, ſans taches. L'écuſſon eſt noir.

Les élytres ſont jaunâtres, avec deux taches noires, irrégulières ſur chaque, preſque réunies, en deçà du milieu, & une bande de la même couleur, au delà du milieu Le rebord de l'élytre eſt noir depuis la bande juſqu'a l'extrémité. La poitrine, l'abdomen & les pattes ſont noirs. Les pattes antérieures ſont très-longues. Les cuiſſes ſont preſque cylindriques, & les jambes arquées.

Elle ſe trouve au Sénégal.

5. CLYTRE maxilleuſe.

CLYTRA maxilloſa.

Clytra capite thoraceque fulvis, elytris flavis, puncto baſeos ſcutelloque nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. GRIBOURI. *Pl.* 3. *fig.* 34.

Cryptocephalus maxilloſus. FAB. *Sp. inſ. t.* 1. *pag.* 139. *n°.* 11. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 80. *n°.* 14.

Elle reſſemble beaucoup à la Clytre longimane, mais elle eſt un peu plus grande. Les antennes ſont en ſcie, noires, teſtacées à leur baſe. Les mandibules ſont grandes, fauves, & noires à leur extrémité. La tête & le corcelet ſont fauves, liſſes, luiſans, ſans taches. L'écuſſon eſt petit, triangulaire & noir. Les élytres ſont jaunâtres, point du tout luiſantes, pointillées, avec un point noir à la baſe latérale. Le corps en-deſſous eſt d'un jaune teſtacé. Les pattes antérieures ſont aſſez longues.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

6. CLYTRE longipède.

CLYTRA longipes.

Clytra nigro-cærulea, elytris pallidis, punctis tribus nigris, pedibus anticis elongatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. GRIBOURI. *Pl.* 1. *fig.* 13.

Cryptocephalus longipes *niger obſcurus, elytris pallidis, maculis tribus nigris, pedibus anticis elongatis.* FAB. *Syſt. ent. p.* 105. *n°.* 1. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 137. *n°.* 1. — *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 78. *n°.* 1.

Bupreſtis ſex punctata. SCOP. *Ent. carn. n°.* 208.

Clytra longipes. LAICHART. *Inſ. tom.* 1. *p.* 166. *n°.* 1.

Cryptocephalus longipes. ROSS. *Faun. etr. tom.* 1. *pag.* 89. *n°.* 228.

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 6. *fig.* 3.

Cryptocephalus longipes. PETAGN. *Spec. inſ. cal. p.* 10. *n°.* 51. *tab.* 1. *fig.* 28.?

Elle varie beaucoup pour la grandeur; elle a depuis trois juſqu'à cinq lignes de long. Les antennes ſont en ſcie, à peine de la longueur du corcelet, noires, avec le premier & le ſecond articles fauves. Tout le corps, excepté les élytres, eſt d'un noir un peu bleuâtre luiſant, légèrement couvert de poils courts, cendrés. Les élytres ſont pâles, avec trois points noirs ſur chaque, un vers l'angle extérieur de la baſe, & les deux autres en ligne tranſverſale, un peu au-delà du milieu. Les pattes antérieures ſont un peu plus longues que les autres.

Elle ſe trouve au midi de l'Europe, ſur différentes fleurs.

7. CLYTRE ſixmaculée.

CLYTRA ſexmaculata.

Clytra nigra thorace rufo immaculato, elytris pallidis, punctis tribus nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. GRIBOURI. *Pl.* 1. *fig.* 15.

Cryptocephalus ſexmaculatus *niger, thorace rubro immaculato, elytris rubris, punctis tribus nigris.* FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 138. *n°.* 2. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 78. *n°.* 2.

Elle eſt un peu plus grande que la Clytre quadriponctuée. Les antennes ſont un peu plus courtes que le corcelet, en ſcie, noires, avec l'extrémité du premier article, le ſecond & le troiſième, fauves La tête eſt noire. Le corcelet eſt fauve, liſſe, luiſant, ſans taches. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont d'un jaune teſtacé, avec trois points noirs ſur chaque, l'un vers l'angle extérieur de la baſe, les deux autres, plus petits, en ligne tranſverſale, un peu au-dela du milieu. La poitrine, l'abdomen & les pattes ſont noirs. Les pattes antérieures ſont un peu plus longues que les autres.

Elle ſe trouve dans les provinces méridionales de la France, en Italie, ſur différentes fleurs, & plus ordinairement ſur celles du Chêne.

8. CLYTRE quadriponctuée.

CLYTRA quadripunctata.

Clytra nigra, elytris rufis punctis quatuor nigris poſticis majoribus. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. GRIBOURI. *Pl.* 1. *fig.* 1. *a. b.*

Chryſomela quadripunctata *cylindrica, thorace nigro, elytris rubris punctis duobus nigris, antennis brevibus.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 596. *n°.* 76. — *Faun. ſuec. edit.* 2. *n°.* 547.

Chryſomela oblonga nigra, coleoptris rubris: maculis quatuor nigris. LIN. *Faun. ſuec. edit.* 1. *n°.* 432.

Cryptocephalus quadripunctatus *niger, elytris rubris, punctis duobus nigris, antennis brevibus ſerratis.* FAB. *Syſt. ent. pag* 106. *n°.* 2. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 138. *n°.* 4. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 78. *n°.* 3.

Melolontha

Melolontha coleoptris rubris, maculis quatuor nigris, thorace nigro. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *p.* 195. *n°.* 1. *pl.* 3. *fig.* 4.

La Mélolonte quadrille à corcelet noir. GEOFF. *Ib.*

Chryſomela cylindrica quadripunctata *cylindrica, thorace nigro, elytris rubris : maculis duabus nigris, antennis ſerratis.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 329. *n°.* 32. *pl.* 10 *fig.* 7.

Chryſomele *cylindrique à quatre points noirs* cylindrique, à corcelet noir, à étuis rouges, avec deux taches noires & à antennes dentelées. Deg. *Ib.*

Melolontha. SCHAEFF. *Elem. ent. tab.* 83 — *Icon. inſ. tab.* 6. *fig.* 1. 2.

Clytra quadripunctata. LAICHART. *Inſ. t.* 1. *pag.* 167. *n°.* 2.

Bupreſtis quadripunctata. SCOP. *Ent. carn. n°.* 206.

Chryſomela quadripunctata. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 164.

Melolontha quadripunctata. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 71. *n°.* 1.

Chryſomela quadripunctata. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 147. *n°.* 116.

Cryptocephalus quadripunctatus. ROSS. *Faun. etr. tom.* 1. *p.* 90. *n°.* 229.

Elle a un peu moins de cinq lignes de long. Les antennes ſont en ſcie, plus courtes que le corcelet, noires, avec le ſecond & le troiſième articles fauves. La tête, le corcelet & l'écuſſon ſont noirs, luiſans, ſans taches. Les élytres ſont d'un rouge pâle, avec deux taches noires ſur chaque, l'une petite & arrondie, vers l'angle extérieur de la baſe ; l'autre, plus grande, irrégulière, tranſverſale, vers le milieu. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs, légèrement couverts d'un duvet griſâtre.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, ſur différentes fleurs, & plus ordinairement ſur celles du Chêne, du Prunelier & de l'Aubépine.

9. CLYTRE quadrinotée.

CLYTRA quadrinotata.

Clytra cyaneo-nigra nitida, elytris rufis maculis duabus cyaneis.

Cryptocephalus quadrinotatus *niger, elytris rubris : maculis duabus cyaneis, antennis brevibus.* FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 79. *n°.* 4.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente, mais elle eſt deux ou trois fois plus petite. Les antennes ſont courtes, en ſcie. La tête & le corcelet ſont d'un noir bleuâtre luiſant. Les élytres ſont glabres, rougeâtres, avec deux grandes taches d'un noir bleuâtre ſur chaque, dont la poſtérieure eſt plus grande que l'autre. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve en Barbarie.

10. CLYTRE de l'Atraphace.

CLYTRA Atraphaxidis.

Clytra nigra, thorace rubro trimaculato, elytris rufis, maculis tribus nigris, tibiis rufis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. GRIBOURI. *Pl.* 1. *fig.* 7.

Cryptocephalus Atraphaxidis. FAB. *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 138. *n°.* 4. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 79. *n°.* 5.

Chryſomela Atraphaxidis. PALL. *It. tom.* 2. *pag.* 725. *n°.* 68.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Clytre quadriponctuée. Les antennes ſont plus courtes que la moitié du corcelet, un peu en ſcie, fauves à leur baſe, noires à leur extrémité. La tête eſt noire. Le corcelet eſt rougeâtre, avec trois taches réunies, noires, au milieu poſtérieurement, & un point de chaque coté plus ou moins marqué. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont rougeâtres, avec trois taches noires ſur chaque ; une oblongue, vers l'angle extérieur de la baſe ; une ronde, un peu plus bas, vers la ſuture ; la troiſième, beaucoup plus grande, irrégulière & tranſverſale, au-delà du milieu. Le deſſous du corps eſt noir & couvert d'un duvet ſoyeux, griſâtre. Les pattes ſont fauves, avec les cuiſſes noires.

Le corcelet de cet inſecte varie beaucoup ; il eſt quelquefois ſans taches, & quelquefois marqué de trois points diſtincts.

Elle ſe trouve en Sybérie, ſur une eſpèce d'Atraphace, *Atraphaxis*, & au midi de la France, ſur le Chêne vert.

11. CLYTRE lunulée.

CLYTRA lunulata.

Clytra atra nitida, elytris flavis, lunula faſcia punctoque apicis nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. GRIBOURI. *Pl.* 3. *fig.* 35.

Cryptocephalus lunulatus. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 138. *n°.* 5. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 79. *n°.* 6.

Elle eſt preſque de la grandeur de la Clytre quadrimaculée. Le corps eſt d'une couleur noire bleuâtre très-luiſante. Les antennes ſont noires, courtes & en ſcie. La tête eſt cachée dans le corcelet. Le corcelet eſt liſſe, relevé, peu bordé. L'écuſſon eſt petit & d'un noir bleuâtre. Les élytres ſont liſſes, d'un jaune teſtacé, avec une tache irrégulière, d'un noir bleuâtre, preſque en croiſſant, vers la baſe, & une bande de la même couleur, au-delà du milieu : l'extrémité de l'élytre a un peu de noir bleu. Les pattes ſont d'un noir bleuâtre, avec les tarſes noirâtres.

Elle ſe trouve……

12. CLYTRE douze-taches.

CLYTRA duodecimmaculata.

Clytra nigra thorace elytriſque rubris, punctis quatuor nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. GRIBOURI. *Pl.* 3. *fig.* 37.

Cryptocephalus duodecimmaculatus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 106. *n*°. 3. — *Spec. inſ.-tom.* 1. *pag.* 139. *n*°. 6. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 79. *n*°. 7.

Elle eſt un peu plus large que la Clytre quadriponctuée. Les antennes ſont courtes, en ſcie, noires & teſtacées à leur baſe. La tête eſt noire & enfoncée dans le corcelet. Le corcelet eſt liſſe, relévé, rougeâtre, avec quatre points noirs, placés tranſverſalement, dont les deux du milieu ſont un peu plus grands. L'écuſſon eſt triangulaire & rougeâtre. Les élytres ſont rougeâtres, avec trois taches noires ſur chaque ; deux à la baſe, l'une à côté de l'autre ; une autre large, tranſverſale, un peu au-delà du milieu. On voit auſſi un point de la même couleur vers l'extrémité. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs, mais couverts de poils très-courts griſâtres.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne Eſpérance.

13. CLYTRE bordée.

CLYTRA obſita.

Clytra teſtacea, antennis elytrorumque margine nigris.

Cryptocephalus obſitus. FAB. *Syſt. ent. p.* 106. *n*°. 4. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 139. *n*°. 7. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 79. *n*°. 8.

Elle reſſemble à la Clytre tridentée. Les antennes ſont noires, en ſcie. La tête & le corcelet ſont liſſes, luiſans, rougeâtres, ſans taches. Les élytres ſont teſtacées, avec la ſuture & le bord extérieur noirs. L'abdomen eſt cendré noirâtre.

Elle ſe trouve en Amérique.

14. CLYTRE huit-points.

CLYTRA octopunctata.

Clytra nigra, thorace rufo, elytris teſtaceis punctis quatuor nigris.

Cryptocephalus octopunctatus. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 79. *n*°. 13.

Elle reſſemble aux précédentes pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont noires, courtes, en ſcie. La tête eſt noire. Le corcelet eſt liſſe, luiſant, rougeâtre, ſans taches. Les élytres ſont liſſes, teſtacées, avec quatre points noirs ſur chaque, placés obliquement de deux en deux. L'écuſſon eſt noir. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont noires, avec les jambes teſtacées.

Elle ſe trouve ſur différentes plantes, en Barbarie.

15. CLYTRE ſix-points

CLYTRA ſexpunctata.

Clytra nigra thorace rufo, elytris teſtaceis, punctis ſex nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. GRIBOURI. *Pl.* 2. *fig.* 23.

Elle eſt un peu plus petite que la Clytre quadriponctuée. Les Antennes ſont en ſcie, plus courtes que la moitié du corcelet, noires, avec le ſecond & le troiſième articles fauves. La tête eſt noire. Le corcelet eſt fauve, luiſant, avec un point noir à peine marqué, vers l'écuſſon. Les élytres ſont d'un rouge teſtacé, avec trois petits points noirs ſur chaque, dont l'un à l'angle extérieur de la baſe, le ſecond en-deçà, & le troiſième en-delà du milieu. L'écuſſon eſt noir & triangulaire, un peu élevé poſtérieurement. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Le corcelet a quelquefois trois petits points noirs à peine diſtincts.

Elle ſe trouve en Provence, ſur différentes fleurs.

16. CLYTRE bimouchetée.

CLYTRA biguttata.

Clytra nigra, thorace maculis duabus rubris, elytris teſtaceis, punctis quatuor nigris.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Clytre longipède. Les antennes ſont noires, en ſcie, un peu plus courtes que le corcelet. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, luiſant, avec des taches rouges. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont teſtacées, avec quatre points noirs ſur chaque, dont trois ſur une ligne longitudinale, & un plus petit, vers le bord extérieur, entre le ſecond & le troiſième. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs ; les pattes antérieures ſont beaucoup plus longues que les autres.

Elle ſe trouve en Eſpagne.

17. CLYTRE variolée.

CLYTRA varioloſa.

Clytra nigro-cærulea, elytris rubris punctis innumeris impreſſis cæruleis.

Chryſomela varioloſa *ovata nigra, elytris rubris* *punctis ſparſis impreſſis cæruleis.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 591. *n°.* 33.

Chryſomela varioloſa. Fab. *Syſt. ent. pag.* 99. *n°.* 28 — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 122. *n°.* 39. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 70. *n°.* 50.

Elle a environ trois lignes & demie de long & deux de large. Les antennes ſont en ſcie, un peu plus courtes que le corcelet, noires, avec le ſecond & le troiſième articles fauves. La tête & le corcelet ſont d'un noir bleuâtre luiſant, légèrement couvert de poils fins, griſâtres. L'écuſſon eſt d'un noir bleuâtre, luiſant. Les élytres ſont d'un rouge ſanguin, avec un grand nombre de points irréguliers, enfoncés, d'un noir bleuâtre. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un noir bleuâtre. Les pattes antérieures ſont à peine plus longues que les autres.

N'ayant point encore vu l'inſecte, lorſque j'ai rédigé l'article Chryſomele, je l'y ai placé à l'exemple de M. Fabricius; mais l'ayant reçu depuis lors, j'ai reconnu qu'il appartenoit à ce genre-ci.

Elle ſe trouve en Barbarie.

18. Clytre cyanocéphale.

Clytra cyanocephala.

Clytra nigro-cærulea, thorace rufo, elytris teſtaceis.

Elle a un peu plus de trois lignes de long. Les antennes ſont en ſcie, de la longueur du corcelet, noires, avec l'extrémité du premier, le ſecond & le troiſième articles, fauves. La tête eſt d'un noir bleuâtre, luiſant. Le corcelet eſt fauve & luiſant. L'écuſſon eſt noir triangulaire, un peu relevé poſtérieurement. Les élytres ſont d'un jaune teſtacé, & marquées de points enfoncés irréguliers. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un noir bleuâtre.

Elle ſe trouve en Corſe.

Du cabinet de M. d'Orcy.

19. Clytre unifaſciée.

Clytra unifaſciata.

Clytra nigra, thorace rufo nigro variegato, elytris rubris, punctis quatuor faſciaque nigris.

Elle eſt un peu plus petite que la Clytre quadriponctuée. Les antennes ſont courtes, en ſcie, noires, avec les trois premiers articles fauves. La tête eſt noire. Le corcelet eſt liſſe, luiſant, fauve, taché de noir. L'écuſſon eſt noir, petit, élevé poſtérieurement. Les elytres ſont pointillées, rougeâtres, avec une petite tache irrégulière, vers la baſe, une bande au milieu, un peu interrompue à la ſuture, & un point arrondi, vers l'extrémité, noirs. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve au Sénégal.

20 Clytre bleuâtre.

Clytra cærulans.

Clytra cyanea nitida, antennis fuſcis.

Cryptocephalus cærulans. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 143. *n°.* 28. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 81. *n°.* 35.

Elle eſt de la grandeur de la Clytre longimane. Les antennes ſont noires, courtes & en ſcie. Tout le corps eſt oblong, preſque cylindrique, d'une couleur bleue foncée, luiſante. La tête eſt liſſe, & les yeux ſont noirs, arrondis, peu ſaillans. Le corcelet eſt liſſe, convexe, un peu rebordé. L'écuſſon eſt petit & triangulaire. Les élytres ſont pointillées. Les pattes ſont bleues, avec les tarſes noirs.

Elle ſe trouve dans l'Afrique équinoxiale.

21. Clytre bucéphale.

Clytra bucephala.

Clytra cyanea, ore thoracis marginibus pedibuſque rubris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Gribouri. *Pl.* 2. *fig.* 24.

Clytra bucephala. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 82. *n°.* 41.

Melolontha viridi-cærulea, thorace rubro cærulea macula, tibiis ferrugineis. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 197. *n°.* 5.

La Mélolonte rouge. Geoff. *Ib.*

Chryſomela bucephala *cylindrica cyanea, thorace rufo macula cyanea, pedibus rufis femoribus baſi plantiſque cæruleis, maxillis forcipatis rufis. Act. hall.* 276.

Melolontha muſcoïdes. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 72. *n°.* 5.

Elle a environ deux lignes de long. Les antennes ſont en ſcie, un peu plus courtes que le corcelet, noires, avec les quatre premiers articles fauves. La tête eſt d'un bleu foncé luiſant, avec la bouche fauve. L'extrémité des mandibules eſt noire. Le corcelet eſt fauve de chaque côté, d'un bleu foncé au milieu. Les élytres ſont d'un bleu foncé luiſant, ſans taches. La poitrine & l'abdomen ſont d'un noir un peu bleuâtre. Les pattes ſont fauves, avec les tarſes & la moitié des cuiſſes noirs.

Elle ſe trouve en Europe, ſur différentes fleurs.

22. Clytre rougeâtre.

Clytra rubra.

Clytra nigra coleoptris rubris maculis quatuor nigris, thorace rubro dorſo macula nigra.

Melolontha coleoptris rubris, maculis quatuor ni-

gris, thorace rubro nigra macula. Geoff. *Inſ. t.* 1. *p.* 196. *n°.* 2.

La Mélolonte quadrille à corcelet rouge. Geoff. *Ib.*

Clytra rubicunda. Laichart. *Inſ. tom.* 1. *p.* 169. *n°.* 3.

Melolontha rubra. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 72. *n°.* 2.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 6. *fig.* 6. 7.

Elle a deux lignes de long. La tête eſt noire. Le corcelet eſt rougeâtre luiſant, avec une tache noirâtre, plus ou moins marquée, au milieu. Les élytres ſont rougeâtres, luiſantes, avec deux taches noires ſur chaque; l'une vers l'angle extérieur de la baſe, & l'autre vers le milieu. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

23. Clytre marginée.

Clytra marginata.

Clytra nigro-ænea, elytris flavis margine nigro.

Cryptocephalus marginatus. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 140. *n°.* 17. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 80. *n°.* 21.

Cryptocephalus phaleratus. Act. hall. 1. 216.

Elle reſſemble beaucoup à la Clytre longimane, dont elle n'eſt peut-être qu'une variété. Tout le corps eſt d'un noir bronzé. Le front eſt marqué d'un point jaune. Les élytres ſont jaunes, avec tout le bord noir.

Elle ſe trouve en Allemagne.

24. Clytre indigo.

Clytra cyanea.

Clytra cyanea nitida, thorace pedibuſque rufis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Gribouri. *Pl.* 1. *fig.* 10.

Cryptocephalus cyaneus, thorace pedibuſque rufis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 109. *n°.* 20. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 143. *n°.* 30. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 82. *n°.* 39.

Melolontha cærulea, thorace pedibuſque ferrugineis. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 197. *n°.* 4.

La Mélolonte bleuette. Geoff. *Ib.*

Melolontha cærulea. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 72. *n°.* 4.

Elle a un peu plus de deux lignes de long. Les antennes ſont en ſcie, preſque de la longueur du corcelet, avec les trois premiers articles fauves. La tête eſt d'un bleu noirâtre luiſant. Le corcelet eſt fauve, luiſant, ſans taches. Les élytres ſont pointillées, bleues luiſantes. Le deſſous du corps eſt d'un noir bleuâtre. Les pattes ſont fauves, avec les tarſes & la baſe des cuiſſes noirs.

Elle ſe trouve en Europe.

25. Clytre en-maſſe.

Clytra clavata.

Clytra capite thoraceque ferrugineis, elytris nigris: vitta flaveſcente.

Chryſomela clavata. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 67. *n°.* 14.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont noires, en ſcie, de la longueur du corcelet. La tête eſt teſtacée, large, enfoncée dans le corcelet. Le corcelet eſt teſtacé, ſans taches. L'écuſſon eſt noir, petit, triangulaire. Les élytres ſont noirâtres, avec une raie longitudinale teſtacée, un peu plus large aux deux extrémités. Le deſſous du corcelet eſt teſtacé. La poitrine, l'abdomen & les pattes ſont noirs. La baſe des cuiſſes eſt teſtacée.

Les antennes, les antennules, & la forme du corps de cet inſecte, montrent qu'il appartient au genre Clytre, & non point à celui de Chryſomele, dans lequel je l'avois placé, à l'exemple de M. Fabricius, n'ayant pas encore eu l'occaſion de l'examiner.

Elle ſe trouve......

26. Clytre bicolor.

Clytra bicolor.

Clytra viridi-cærulea, elytris cyaneis punctatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Gribouri. *Pl.* 2. *fig.* 26.

Elle reſſemble beaucoup au gribouri ſoyeux. Les antennes ſont en ſcie, plus courtes que le corcelet, noires, avec le ſecond & le troiſième articles d'un brun ferrugineux. La tête, le corcelet & tout le deſſous du corps ſont d'un vert bleuâtre foncé. Le corcelet eſt pointillé, élevé. L'écuſſon eſt grand, un peu élevé poſtérieurement. Les élytres ſont bleues, luiſantes, fortement pointillées. Les pattes ſont d'un noir bleuâtre.

Elle ſe trouve à Cayenne.

27. Clytre ſcopoline.

Clytra ſcopolina.

Clytra nigra, thorace rufo, elytris rufis faſciis duabus cyaneis, pedibus nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Gribouri. *Pl.* 1. *fig.* 3. *a. b.*

Chryſomela ſcopolina *cylindrica, thorace rufo, elytris rufis faſciis duabus nigris.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 597. *n°.* 81.

Cryptocephalus ſcopolinus. Fab. *Syſt. ent. p.* 111. *n°.* 30. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 145. *n°.* 44.—*Mant. inſ. tom.* 1. *p* 83. *n°.* 58.

Bupreſtis unifaſciata. Scop. *Ent. carn. n°.* 205.

Chryſomela ſcopolina, Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 166.

Chryſomela ſcopolina. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 150. *n°.* 121.

Elle a environ deux lignes de long. Les antennes ſont en ſcie, un peu plus courtes que le corcelet, noires, avec la baſe fauve. La tête eſt noire. Le corcelet eſt rougeâtre luiſant, ſans taches. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont rougeâtres, avec deux bandes d'un noir bleuâtre, l'une à la baſe, & l'autre un peu au-delà du milieu : ces bandes ne vont point juſqu'au bord extérieur, & la ſeconde eſt un peu interrompue à la ſuture. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve dans les provinces méridionales de la France, & en Italie, ſur différentes fleurs.

28. Clytre florale.

Clytra floralis.

Clytra nigra, thorace rufo immaculato, elytris pallide rufis maculis duabus tranſverſis nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Gribouri. *Pl.* 2. *fig.* 29. *a. b.*

Elle reſſemble beaucoup à la Clytre ſcopoline, mais elle eſt un peu plus grande, & elle a une forme un peu plus alongée. Les antennes ſont en ſcie, un peu plus courtes que le corcelet, noires, avec le ſecond & le troiſième articles fauves. La tête eſt noire. Le corcelet eſt fauve luiſant, ſans taches. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont d'un rouge pâle, avec une petite tache en croiſſant, placée à la baſe, & une autre de la même couleur, un peu au-delà du milieu. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

J'ai trouvé fréquemment cet inſecte en Provence, ſur les fleurs du Chêne vert.

29. Clytre quadrimouchetée.

Clytra quadriguttata.

Clytra nigra nitida, elytris maculis quatuor rubris.

Elle a environ deux lignes de long & une & demie de large. Les antennes ſont noires, en ſcie, plus courtes que le corcelet. Tout le corps eſt noir luiſant. Les élytres ont chacune deux taches rouges, l'une aſſez grande, à l'angle extérieur de la baſe, l'autre plus petite & arrondie, à l'extrémité.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale, à la Géorgie, & m'a été donnée par M. John-Francillon.

CLYTUS. *Clytus.* M. Laicharting a ſéparé des Callidies les eſpèces dont le corcelet eſt globuleux, & en a formé un genre, ſous le nom de Clytus, que nous n'avons point adopté, n'ayant pas trouvé des caractères ſuffiſans. Voy. Callidie.

COCARDE. *Tentaculum.* Nom donné par quelques amateurs d'hiſtoire naturelle, & par M. Geoffroy, aux deux véſicules ou appendices rouges qu'on voit ſortir des côtés du corcelet & du ventre des Malachies, & que ces inſectes ont la faculté d'enfler & de déſenfler à leur gré. Voy. Malachie.

COCCINELLE, *Coccinella.* Genre d'inſectes de la quatrieme Section de l'Ordre des Coléopteres.

Ces inſectes connus depuis long-temps en hiſtoire naturelle ſous le nom de Scarabé hémiſphérique, & vulgairement ſous les noms de bête-à-Dieu, vache-à-Dieu, bête-de-la-Vierge, &c, ont le corps hémiſphérique; les antennes courtes, un peu en maſſe; les antennules antérieures longues & terminées par un bouton triangulaire; enfin les tarſes compoſés de trois articles.

Les Coccinelles ont quelques rapports avec les Chryſomeles & les Érotyles; mais, outre le nombre des pièces des tarſes, qui ne permet pas de les confondre avec ces deux genres, elles different des Chryſomeles, par les antennes plus courtes & en maſſe, & par les antennules antérieures, longues & ſécuriformes; elles different auſſi des Érotyles, par les antennes plus courtes & en maſſe arrondie, & par les antennules poſtérieures filiformes. Les mâchoires d'ailleurs des Coccinelles ſont ſimples, tandis que celles des Érotyles ſont bifides.

Les antennes ſont petites, courtes, gueres plus longues que la tête, & compoſées de onze articles, dont le premier eſt aſſez gros; les autres ſont grenus & à-peu-près d'égale groſſeur entr'eux; les trois derniers ſont un peu en maſſe; le dernier eſt tronqué à ſon extrêmité. Elles ont leur inſertion à la partie antérieure de la tête, au-devant des yeux. Dans le repos, l'inſecte les tient cachées ſous la tête.

La bouche eſt compoſée d'une levre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une levre inférieure, & de quatre antennules.

La levre ſupérieure eſt petite, avancée, coriacée, arrondie & ciliée à la partie antérieure.

Les mandibules ſont courtes, cornées, arquées, pointues, ſimples.

Les mâchoires ſont courtes, droites, arrondies, obtuſes, cornées, un peu ciliées à ſa partie interne.

La levre inférieure eſt avancée, cornée, un peu rétrécie à ſa baſe, arrondie & membraneuſe à ſon extrêmité.

Les antennules antérieures, beaucoup plus longues & plus groſſes que les poſtérieures, ſont compoſées de quatre articles, dont le premier eſt petit; le ſuivant eſt conique; le troiſieme eſt plus court que le ſecond; le quatrieme eſt grand, triangulaire, un peu comprimé, ſécuriforme. Elles ont leur inſertion au dos des mâchoires. Les antennules poſtérieures ſont petites & compoſées de trois articles, dont le premier eſt à peine apparent, le ſecond preſque cylindrique, le troiſieme terminé en pointe. Elles ont leur inſertion à la partie latérale, un peu antérieure, de la levre inférieure.

La tête eſt petite & placée dans une échancrure ou cavité, qu'on voit à la partie antérieure du corcelet. Les yeux ſont arrondis, preſque ovales, peu ſaillans.

Le corcelet eſt convexe, plus large que long, plus étroit que les élytres, rebordé ſur les côtés, arrondi poſtérieurement, échancré antérieurement, pour recevoir la tête. Il donne naiſſance à ſa partie inférieure aux deux pattes de devant.

L'écuſſon eſt très-petit & d'une forme triangulaire.

Les élytres ſont très-convexes, coriacées, légérement rebordées. Elles ont au-deſſous de leur bord latéral, un petit avancement qui embraſſe les côtés de l'abdomen. Au deſſous des élytres, il y a deux aîles membraneuſes, répliées.

Les pattes ſont ſimples, aſſez courtes. Les tarſes ſont compoſés de trois articles, dont le premier eſt en cœur, le ſecond bilobé, le troiſieme un peu arqué & terminé par deux crochets aigus : les deux premiers articles ſont garnis en-deſſous, de poils courts, en forme de broſſe.

Les Coccinelles, dont le corps entier forme une demi-ſphere, ou un ſegment de ſphere, ſont faciles à connoître & ſont auſſi très-connues. Elles ne s'élevent pas à une grandeur bien étendue. La plupart des plus grandes n'ont gueres plus de diamêtre qu'un gros pois. Ces inſectes ſont très-jolis. Leurs élytres, qui ont beaucoup de brillant & d'éclat, & qui ſont bien appliquées l'une contre l'autre, paroiſſent former une voûte d'écaille luiſante, d'une même pièce. Leurs couleurs ne ſont pas bien variées, mais ils ont preſque tous quelques taches, qui les diſtinguent. Ces taches ſont ordinairement arrangées d'une manière régulière & agréable. C'eſt leur figure hémiſphérique, qui doit faire un de leurs caractères les plus apparens; il y en a cependant qui ont le corps un peu plus alongé, & tirant ſur l'ovale, mais le nombre en eſt petit. C'eſt ſur-tout quand l'inſecte baiſſe la tête en deſſous, ce qu'il fait ordinairement dès qu'on le touche, qu'il paroît le plus ſphérique. Les Coccinelles ont encore d'autres caracteres aſſez remarquables. Quand elles ſont en repos, elles plient les jambes à côté des cuiſſes, & les appliquent enſemble contre le deſſous du corps, de ſorte qu'en les regardant en deſſus, on les croiroit ſans pattes; elles ſont aſſez courtes, pour qu'on ne puiſſe pas les appercevoir. Quand la Coccinelle eſt un peu touchée, elle fait ſortir du bout des cuiſſes une petite goutte de liqueur jaune, mucilagineuſe, d'une odeur pénétrante, très-forte & puante. Quoiqu'on doive ſuppoſer une ouverture à l'extrêmité de chaque cuiſſe, on n'a pu encore la découvrir; on a vu ſeulement que la liqueur ſemble s'échapper de la jointure même qui unit la cuiſſe à la jambe; c'eſt ſans doute là que doit ſe trouver cette ouverture, peut-être au-dedans de la jointure.

Ces petits inſectes ne marchent pas bien vîte; mais ils volent aiſément. Ils paroiſſent avoir beaucoup de facilité pour ouvrir les élytres qui couvrent leurs aîles, & c'eſt ce qu'ils ne manquent pas de faire, avant de prendre terre, quand on veut les jetter en l'air. Ils ſont très-communs, & les enfans s'en amuſent beaucoup; c'eſt d'eux ſans doute qu'ils ont reçu les noms bizarres que nous avons cités. Les Coccinelles ſe nourriſſent de Pucerons, c'eſt pourquoi on les rencontre ſur toutes ſortes de plantes ou d'arbres peuplés de ces petits animaux. Elles ſurvivent l'hiver & ſont des premiers inſectes qui reparoiſſent au printems; elles s'accouplent alors, poſées l'une ſur l'autre, & pondent leurs œufs ſur les plantes où elles ont vécu.

Les larves des Coccinelles ſont hexapodes; elles ont le corps alongé, de figure conique, diminuant vers le derrière, & diviſé en douze anneaux. Le premier anneau, moins large, mais plus long que les ſuivans, eſt ovale, applati en deſſus, & couvert d'une peau écailleuſe, ou du moins coriace & dure, ayant l'air d'un petit corcelet. La peau des autres anneaux eſt membraneuſe, mais le ſecond & le troiſième ont chacun deux plaques ovales, de couleur plus foncée que le reſte, qui auſſi ſont écailleuſes. Dans quelques eſpèces, tous les anneaux ſont hériſſés d'épines en deſſus & vers les côtés; dans d'autres, ils ont des tubercules élevés & coniques, tout hériſſés de petites pointes en forme d'épines mouſſes, tandis que d'autres encore ont la peau toute liſſe & ſans épines. Le dernier anneau eſt petit, & la larve en fait ſouvent ſortir un mamelon charnu aſſez gros, qu'elle appuie quelquefois ſur le plan de poſition, & qui alors lui ſert comme d'une ſeptième patte. Tout le deſſous du corps eſt garni de beaucoup de poils.

La tête eſt petite, écailleuſe, un peu applatie & de contour arrondi. Elle a deux petites antennes courtes, coniques & diviſées en articulations, & deux lèvres dont l'intérieure eſt garnie de quatre barbillons : les deux barbillons exterieurs ſont grands & gros, diviſés en cinq parties, mais les deux autres ſont très-courts & coniques. Les dents, qui ſont placées entre les lèvres, ſont couleur de marron & garnies de dentelures au bout. Des poils ſe voient par-ci par-là ſur la tête & ſur les autres parties du corps.

Les ſix pattes écailleuſes, aſſez longues & preſque de groſſeur égale dans toute leur étendue, ſont diviſées en trois parties, mais leur conformation eſt aſſez différente de celle des pattes de pluſieurs autres larves hexapodes. La première partie, unie au corps, eſt courte & groſſe; la ſeconde eſt longue & cylindrique, & la troiſième eſt ſemblable à la précédente en groſſeur & à peu près en longueur. Le bout de la patte eſt auſſi gros que le reſte, & terminé par un crochet unique, en forme d'ongle d'oiſeau. Sur les deux longues parties des pattes il y a pluſieurs poils, les uns longs & les autres courts; mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que les petits poils qui ſe trouvent en grand nombre vers le bout de la patte, du côté intérieur, ſont plus gros au bout qu'ailleurs, ils ſont terminés comme par une petite maſſe alongée, & ils ſont tranſparens : il faut ſe ſervir d'un microſcope à liqueur pour voir tout cela. Comme ces larves adherent fortement aux objets ſur leſquels elles marchent, on ſeroit tenté de croire que ces poils en maſſe pourroient bien fournir quelque matière gluante, propre à fixer d'autant mieux les pattes, quoique les crochets ſervent principalement à cet uſage.

Ces larves vivent ſur les plantes & ſur les arbres de toute eſpèce, chargés de Pucerons, qui forment leur unique nourriture. Elles ſont très-voraces, elles conſomment un grand nombre de ces petits inſectes, dont elles ſe ſaiſiſſent avec les pattes de devant, & qu'elles portent ainſi à la bouche pour les manger; elles les tiennent alors fixés au moyen des deux grands barbillons. Elles ne s'épargnent pas même les unes les autres & s'entre-mangent quand elles le peuvent : raſſemblées dans un même poudrier, les petites & les plus foibles deviennent ſouvent la proie des plus fortes. Pour ſe transformer en nymphe, elles s'attachent ſur les feuilles, ſur les branches, avec le mamelon charnu du derrière, d'où elles font ſortir une liqueur gluante qui le colle contre le plan de poſition. Peu-à-peu leur corps ſe raccourcit, & au bout de deux ou trois jours elles ſe défont de leur peau & paroiſſent ſous la forme de nymphes. Elles font gliſſer la peau peu-à-peu vers le derrière, où elle ſe ramaſſe en peloton, dans lequel la nymphe reſte engagée par le bout du corps.

Les nymphes ſont ordinairement joliment tachetées de noir & d'autres couleurs, & le ſeul mouvement qu'elles ſe donnent, c'eſt que de temps en temps, & particulièrement quand on les touche, elles hauſſent & baiſſent le corps alternativement; ſouvent elles ſe redreſſent perpendiculairement ſur le derrière, & reſtent quelques inſtans dans cette poſition, le derrière ſervant comme de charnière au corps; mais dans l'inaction, la tête repoſe ſur le plan de poſition. Les Coccinelles quittent l'enveloppe de nymphe, ſouvent au bout de ſix jours; d'autres fois après dix ou onze. Nouvellement ſorties de cette enveloppe, les élytres ſont ordinairement tout-à-fait d'un blanc ſale & jaunâtre ſans aucunes taches, & elles ſont alors de conſiſtance molle & flexible; mais à meſure qu'elles s'endurciſſent par l'action de l'air extérieur, les taches commencent peu-à-peu à paroître. Le deſſous du corps eſt auſſi du même blanc jaunâtre au commencement, mais au bout de quelques heures cette couleur devient noire, jaune, rouge, ſelon les différentes eſpèces.

COCCINELLE.

COCCINELLA. Lin. Geoff. Fab.

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, un peu en maſſe, compoſées de onze articles, dont le premier gros, les autres grenus, les trois derniers un peu en maſſe.

Bouche compoſée d'une lèvre ſupérieure arrondie, coriacée; de deux mandibules courtes, cornées, ſimples; de deux mâchoires cornées, ciliées; d'une lèvre inférieure avancée; & de quatre antennules inégales.

Antennules antérieures longues, ſécuriformes. Les poſtérieures courtes & filiformes.

Corps hémiſphérique.

Trois articles aux tarſes: les deux premiers en cœur, garnis de broſſes.

ESPECES.

* *Élytres rouges ou jaunes, tachées de noir.*

1. Coccinelle marginée.

Élytres rouges bordées de noir; corcelet avec un point marginal de chaque côté, blanc.

2. Coccinelle bordée.

Noire; élytres rouges; avec les bords & deux points noirs.

3. Coccinelle marginelle.

Teſtacée; élytres d'un brun teſtacé, bordées de jaune.

4. Coccinelle ſanguine.

Noire; élytres d'un rouge ſanguin, ſans taches; corcelet noir, avec le bord & deux points jaunes.

5. Coccinelle imponctuée.

Elytres rouges ſans taches.

6. Coccinelle frangée.

Elytres jaunes bordées de noir, corcelet avec quatre points noirs poſtérieurement.

7. Coccinelle naine.

Corcelet & élytres rouges, ſans taches.

COCCINELLE. (Inſectes.)

8. Coccinelle immaculée.

Elytres jaunâtres, ſans taches; corcelet avec une tache noire, marquée de deux points blancs.

9. Coccinelle mi-partie.

Elytres d'un rouge ſanguin, noires poſtérieurement.

10. Coccinelle ſuturale.

Elytres rouges, avec la ſuture noire; corcelet noir, bordé de jaune.

11. Coccinelle empreinte.

Elytres jaunes, avec la ſuture, le bord extérieur & une ligne au milieu, noirs.

12. Coccinelle rayée.

Elytres rouges, avec les bords & une raie longitudinale au milieu, noirs.

13. Coccinelle porte-croix.

Elytres jaunes, avec une ligne longitudinale, & une tache tranſverſale commune, noires.

14. Coccinelle notée.

Elytres jaunes, avec le bord extérieur blanchâtre & deux points noirs, de chaque côté.

15. Coccinelle linéole.

Elytres rouges, avec une ligne longitudinale, noire, à la baſe & à l'extrémité de chaque.

16. Coccinelle unifaſciée.

Elytres rouges, avec une bande au milieu, noire.

17. Coccinelle annulaire.

Elytres rouges, avec une tache preſque annulaire, noire.

18. Coccinelle trilinée.

Elytres jaunes, avec trois lignes longitudinales, courtes, noires.

19. Coccinelle points-oblongs.

Elytres jaunes, avec quatre lignes longitudinales courtes & ſix points noirs.

20. Coccinelle racourcie.

Elytres rouges, avec une bande poſtérieure, courte, & deux points noirs.

21. Coccinelle ſix-lignes.

Elytres jaunes, avec ſix lignes & trois points noirs.

22. Coccinelle livide.

Elytres d'un jaune cendré livide, avec deux taches tranſverſales noirâtres, poſtérieurement.

23. Coccinelle biponctuée.

Elytres rouges, avec deux points noirs.

24. Coccinelle triponctuée.

Elytres rouges, avec trois points noirs, dont un commun.

COCCINELLE. (Inſectes.)

25. Coccinelle hiéroglyphique.

Elytres jaunes, avec deux taches noires, longitudinales, ſinuées.

26. Coccinelle rivulaire.

Elytres jaunes, avec deux bandes ſinuées & ſix points noirs; corcelet noir, avec deux points jaunes.

27. Coccinelle triceinte.

Ovale; élytres rouges, avec trois bandes noires, l'antérieure courte, trilobée.

28. Coccinelle arquée.

Ovale; élytres rouges, avec quatre points, deux bandes, & l'extrémité, noirs.

29. Coccinelle ondée.

Oblongue; élytres jaunes, avec une bande ſinuée & deux points noirs; corcelet noir, taché de jaune.

30. Coccinelle bifaſciée.

Elytres ferrugineuſes, avec deux bandes & deux points noirs.

31. Coccinelle trifaſciée.

Elytres rouges, avec trois bandes noires, courtes, interrompues.

32. Coccinelle flexueuſe.

Elytres jaunes, avec une bande ſinuée & deux points noirs.

33. Coccinelle accentuée.

Elytres jaunes, avec deux bandes, cinq points & deux petites lignes arquées.

34. Coccinelle ſanglée.

Elytres jaunes, avec quatre points à la baſe, une bande poſtérieure, & un point à l'extrémité, noirs.

35. Coccinelle inégale.

Elytres jaunes, avec trois points vers la baſe, la ſuture & une bande à l'extrémité, noirs.

36. Coccinelle boſſue.

Elytres rouges, avec une bande & ſix points noirs.

37. Coccinelle réticulée.

Teſtacée; élytres avec une bande & pluſieurs taches noires, dont quelques-unes réunies.

38. Coccinelle grande.

Elytres jaunes, avec treize points noirs; corcelet noir, avec les bords latéraux jaunes.

39. Coccinelle quadriponctuée.

Elytres jaunes, avec quatre points noirs.

40. Coccinelle quadrinotée.

Elytres rouges, avec quatre points noirs, à la baſe; corcelet noir, bordé de blanchâtre.

41. Coccinelle quadrimaculée.

Elytres rouges, avec quatre points noirs; corcelet noir, avec une tache marginale, blanche.

COCCINELLE. (Inſectes.)

42. Coccinelle ſubponctuée.

Elytres d'un jaune pâle, avec un point marginal, noir.

43. Coccinelle cinq-points.

Elytres d'un rouge ſanguin, avec cinq points noirs.

44. Coccinelle cinq-taches.

Oblongue; élytres jaunâtres, avec cinq points noirs; corcelet noir, avec le bord antérieur blanc triradié.

45. Coccinelle ſix-points.

Elytres fauves, avec ſix points noirs.

46. Coccinelle glaciale.

Elytres rouges, avec ſix points noirs, les intermédiaires plus grands, ſinués.

47. Coccinelle ſix-taches.

Elytres rouges, avec ſix points noirs, les quatre antérieurs tranſverſaux, ſinués.

48. Coccinelle japonnoiſe.

Elytres jaunes, avec ſix points noirs, dont deux ſur la ſuture.

49. Coccinelle trinotée.

Elytres rouges, avec trois points noirs; tête rouge, ſans taches.

50. Coccinelle ſept-points.

Elytres rouges, avec ſept points noirs.

51. Coccinelle ſept-taches.

Oblongue; élytres rouges, avec ſept points noirs, dont un commun trilobé.

52. Coccinelle huit-points.

Elytres rouges, avec huit points noirs.

53. Coccinelle tranſverſale.

Elytres jaunes, avec huit taches noires, les quatre antérieures tranſverſales, ſinuées.

54. Coccinelle huit-taches.

Elytres jaunes, avec huit points noirs, les ſix antérieurs tranſverſaux, ſinués.

55. Coccinelle neuf-taches.

Elytres rouges, avec neuf points noirs, dont l'un poſtérieur commun; corcelet avec deux points.

56. Coccinelle neuf-points.

Elytres rouges, avec neuf points noirs.

57. Coccinelle dix-points.

Elytres fauves, avec dix points noirs; corcelet quadrimaculé.

58. Coccinelle dix-taches.

Oblongue; élytres fauves, avec dix points noirs, dont deux communs.

59. Coccinelle flavicolle.

Elytres d'un rouge ſanguin, avec dix points noirs; corcelet jaune.

COCCINELLE. (Inſectes.)

60. Coccinelle oblongue.

Ovale, oblongue, rougeâtre en-deſſus; corcelet avec deux taches; élytres avec dix points, dont deux communs.

61. Coccinelle dilatée.

Hémiſphérique; élytres rebordées, fauves, avec dix points; corcelet avec deux points noirs.

62. Coccinelle confluente.

Elytres rouges, avec quatre points noirs ſur chaque, dont deux joints par une ligne.

63. Coccinelle Pſi.

Elytres jaunes, avec huit taches noires, dont deux en croiſſant.

64. Coccinelle circulaire.

Elytres rouges, avec neuf points noirs; anneau jaune, autour des yeux.

65. Coccinelle onze-points.

Elytres rouges, avec onze points noirs; corps noir.

66. Coccinelle onze-taches.

Elytres rouges, avec onze points noirs; corps ferrugineux.

67. Coccinelle douze-points.

Elytres jaunes, avec douze points noirs, les derniers linéaires, ſinués.

68. Coccinelle barriolée.

Elytres jaunes, avec douze points & une bande au milieu, noirs.

69. Coccinelle chryſoméline.

Elytres fauves, avec douze points noirs; corcelet fauve, ſans taches.

70. Coccinelle tachetée.

Oblongue, noire; élytres jaunes, avec une bande ondée, vers la baſe, & huit taches noires.

71. Coccinelle innube.

Oblongue, jaune; corcelet ſans taches; élytres avec dix taches noires.

72. Coccinelle boréale.

Elytres jaunes, avec douze points noirs, dont deux communs, & les deux derniers orbiculés.

73. Coccinelle caſſidée.

Oblongue, rouge; élytres avec douze, corcelet avec quatre points, noirs.

74. Coccinelle treize-taches.

Elytres jaunes, avec treize points noirs; corps orbiculé.

75. Coccinelle treize-points.

Elytres jaunes, avec treize points noirs; corps oblong.

76. Coccinelle urſicolor.

Elytres jaunes, avec quatorze points noirs, dont deux communs.

COCCINELLE. (Inſectes.)

77. Coccinelle quatorze-points.

Elytres jaunes, avec quatorze points noirs; dont quelques-uns contigus.

78. Coccinelle quatorze-taches.

Elytres jaunes, avec la ſuture & quatorze points noirs, diſtincts.

79. Coccinelle iris.

Elytres rouges, avec neuf points noirs, oculés.

80. Coccinelle oculée.

Elytres rougeâtres, avec quinze points noirs, entourés d'un cercle jaune.

81. Coccinelle Argus.

Elytres rouges, avec onze points noirs, oculés; corcelet rouge, ſans taches.

82. Coccinelle diſtincte.

Elytres rouges, avec ſeize points noirs, diſtincts; corcelet noir, avec les côtés fauves.

83. Coccinelle ſeize-points.

Elytres jaunes, avec ſeize points noirs.

84. Coccinelle ſeize-taches.

Elytres rouges, avec ſeize points noirs; tête rouge, ſans taches.

85. Coccinelle dix-huit-points.

Elytres jaunes, avec dix-huit points noirs, dont le dernier arqué.

86. Coccinelle dix-neuf-points.

Elytres jaunes, avec dix-neuf points noirs.

87. Coccinelle vingt-points.

Elytres jaunes, avec vingt points noirs.

88. Coccinelle vingt-deux-points.

Elytres jaunes, avec vingt-deux points noirs.

89. Coccinelle vingt-trois-points.

Elytres rouges, avec vingt-trois points noirs, diſtincts.

90. Coccinelle vingt-quatre points.

Elytres rouges, avec vingt-quatre points noirs.

91. Coccinelle vingt-huit-points.

Elytres rouges, avec vingt-huit points noirs.

92. Coccinelle échiquier.

Elytres jaunes, avec pluſieurs points noirs quarrés, contigus.

93. Coccinelle conglobée.

Elytres rouges, avec pluſieurs points noirs, un peu contigus.

94. Coccinelle tricolor.

Elytres jaunes, avec dix points rouges & dix taches marginales, noires.

COCCINELLE. (Inſectes.)

** *Elytres rouges ou jaunes, tachées de blanc.*

95. Coccinelle uſée.

Jaune; élytres ſans taches; corcelet avec des taches blanches, peu marquées.

96. Coccinelle huit-mouchetures.

Elytres d'un fauve obſcur, avec huit points blancs, dont quatre alongés.

97. Coccinelle bimouchetée.

Elytres fauves, avec deux taches jaunes, tranſverſales.

98. Coccinelle orientale.

Elytres rouges, avec huit taches jaunes, dont les deux premières en croiſſant.

99. Coccinelle dix-mouchetures.

Elytres jaunes, avec dix points blancs.

100. Coccinelle douze-mouchetures.

Elytres jaunes, avec douze points blancs.

101. Coccinelle quatorze-mouchetures.

Elytres fauves, avec quatorze points blancs.

102. Coccinelle quinze-mouchetures.

Elytres jaunes, avec quinze points blancs, dont l'un commun au milieu, peu marqué.

103. Coccinelle réunie.

Elytres fauves, avec douze points blancs & quatre taches en croiſſant, réunies, blanches.

104. Coccinelle ſeize-mouchetures.

Elytres jaunes, avec ſeize points blancs.

105. Coccinelle dix-huit-mouchetures.

Elytres rouges, avec dix-huit points blancs.

106. Coccinelle vingt-mouchetures.

Elytres rouges, avec vingt points blancs.

107. Coccinelle taches-oblongues.

Elytres fauves, avec des lignes & des points blancs.

108. Coccinelle effacée.

Elytres jaunes, avec quatre points fauves, les antérieurs peu marqués.

*** *Elytres noires, tachées de jaune ou de rouge.*

109. Coccinelle impuſtulée.

Elytres noires, liſſes, luiſantes, ſans taches.

110. Coccinelle flavipède.

Corcelet noir, avec les côtés jaunes; élytres noires, ſans taches.

COCCINELLE. (Inſectes.)

111. Coccinelle anale.

Elytres noires, avec l'extrémité rouge.

112. Coccinelle hémorroïdale.

Elytres noires, avec l'extrémité rouge, marquée d'une bande noire.

113. Coccinelle du Nopal.

Elytres noires, liſſes, luiſantes, avec deux grandes taches rouges.

114. Coccinelle bipuſtulée.

Elytres noires, avec deux taches rouges, irrégulières; abdomen ſanguin.

115. Coccinelle variable.

Elytres noires, avec deux points rouges orbiculés, vers le bord extérieur; corps oblong.

116. Coccinelle frontale.

Elytres noires, avec deux points rouges; front & pattes antérieures rouges.

117. Coccinelle velue.

Velue, noire; élytres avec la ſuture & le bord extérieur jaunes.

118. Coccinelle ſphéroïde.

Elytres noires, avec un grand anneau oblong, jaune.

119. Coccinelle tripuſtulée.

Elytres noires, avec trois taches rouges, la poſtérieure commune.

120. Coccinelle quadripuſtulée.

Elytres noires, avec quatre points rouges, les deux intérieurs plus longs.

121. Coccinelle érythrocéphale.

Elytres noires, avec ſix points rouges; tête & bord du corcelet d'un rouge pâle.

122. Coccinelle ſix-puſtules.

Elytres noires, avec ſix points rouges; corps noir, luiſant.

123. Coccinelle lancéolée.

Elytres noires, avec ſix points & une tache lancéolée, commune, rouge.

124. Coccinelle lunulée.

Elytres noires, avec dix taches rouges, dont ſix en croiſſant.

125. Coccinelle ſulphureuſe.

Elytres noires, avec quatre points & deux taches ſulphureuſes ſur chaque: la premiere trilobée, la ſeconde lunulée.

126. Coccinelle dentée.

Elytres noires, avec une ligne tridentée, ſur le bord extérieur, & ſix points jaunes.

127. Coccinelle dix-puſtules.

Elytres noires, avec dix points fauves.

128. Coccinelle douze-puſtules.

Elytres noires, avec douze points blancs, les extérieurs réunis, placés ſur le bord.

COCCINELLE. (Inſectes.)

129. COCCINELLE hériſſée.

Velue ; élytres noires, avec douze taches rouges.

130. COCCINELLE quatorze-puſtules.

Elytres noires, avec quatorze points jaunes.

131. COCCINELLE puſtulée.

Elytres noires, avec deux points jaunes, & quatre points fauves.

132. COCCINELLE féline.

Elytres noires, avec ſix points blancs ; corps globuleux.

133. COCCINELLE zibéline.

Elytres noires, avec des taches & pluſieurs bandes ondées, réunies, jaunes.

134. COCCINELLE panthérine.

Elytres noires, avec huit ou dix points jaunes.

135. COCCINELLE pradaline.

Elytres noires, avec dix points & le bord extérieur ſinué, blancs.

136. COCCINELLE urſine.

Elytres noires, avec dix points blancs ; tête & bord antérieur du corcelet blanchâtres.

137. COCCINELLE léonine.

Elytres noires, avec ſeize points blancs.

138. COCCINELLE canine.

Elytres noires, avec vingt points blancs ; tête & corcelet un peu velus, ſans taches.

139. COCCINELLE tigrine.

Elytres noires, avec vingt points blancs ; tête & corcelet tachés de blanc.

140. COCCINELLE très-petite.

Elytres noires, légèrement velues, avec quatre taches tranſverſales, rougeâtres.

141. COCCINELLE pubeſcente.

Pubeſcente ; élytres noires, avec quatre taches fauves, les deux antérieures tranſverſales, les deux autres arrondies.

142. COCCINELLE interrompue.

Pubeſcente ; élytres noires, avec une bande fauve, interrompue, à la baſe.

143. COCCINELLE ruficolle.

Pubeſcente ; corcelet fauve ; élytres noires, avec l'extrémité fauve.

144. COCCINELLE pygmée.

Pubeſcente, noire ; bords latéraux du corcelet fauves.

* *Elytres rouges ou jaunes, tachées de noir.*

1. Coccinelle marginée.

Coccinella marginata.

Coccinella coleoptris rubris, margine nigro, thorace utrinque puncto marginali albo. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl. 4. fig. 45.*

Coccinella marginata. Fab. *Syſt. ent. p. 79. n°. 1. — Sp. inſ. tom. 1. p. 93. n°. 1. — Mant. inſ. t. 1. p. 53. n°. 1.*

Coccinella marginata *coleoptris flavis immaculatis margine nigro, thoracis margine punctis duobus albis.* Lin. *Syſt. nat. pag. 579. n°. 1.*

Elle eſt une des plus grandes de ce genre. Elle eſt hémiſphérique. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire & bordée de jaune. Le corcelet eſt noir, avec une tache ovale oblongue, de chaque côté. L'écuſſon eſt petit, noir & triangulaire. Les élytres ſont liſſes, rougeâtres, avec tout le bord extérieur noir. Le rebord des élytres en deſſous eſt noir. Tout le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, au Bréſil.

2. Coccinelle bordée.

Coccinella limbata.

Coccinella atra, coleoptrorum diſco rubro, punctis duobus atris. Fab. *Sp. inſ. app. p. 497. — Mant. inſ. tom. 1. p. 53. n°. 2.*

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont noirs, bordés de blanchâtre. Les élytres ſont noires ſur leurs bords, rouges à la ſuture, avec un point noir ſur chaque; l'extrémité eſt rougeâtre.

Elle ſe trouve à Hambourg.

3. Coccinelle marginelle.

Coccinella marginella.

Coccinella coleoptris obſcure teſtaceis, margine flavo. Fab. *Mant. inſ. tom. 1. p. 53. n°. 3.*

Elle eſt aſſez grande, d'une couleur teſtacée obſcure, avec l'abdomen, les pattes, le bord du corcelet & des élytres, jaunes.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

4. Coccinelle ſanguine.

Coccinella ſanguinea.

Coccinella nigra, elytris ſanguineis immaculatis thoracis margine punctiſque duobus flavis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl. 3. fig. 24. a. b.*

Coccinella ſanguinea *coleoptris ſanguineis immaculatis, thorace maculis nigris.* Lin. *Syſt. nat. pag. 579. n°. 3. — Amæn. acad. tom. 6. pag. 393. n°. 11.*

Coccinella ſanguinea. Fab. *Syſt. ent. p. 79. n°. 3. — Sp. inſ. tom. 1. pag. 93. n°. 3. — Mant. inſ. t. 1. p. 53. n°. 5.*

Elle eſt plus petite que la Coccinelle ſept-points. Elle eſt ovale, preſque hémiſphérique. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire & bordée de jaune. Le corcelet eſt noir, avec le bord extérieur & très-peu du bord antérieur jaunes: il y a de chaque côté un point jaune, qui ſe prolonge antérieurement & va s'unir au jaune du bord. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont liſſes, rouges, ſans taches. Le corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve à Surinam.

5. Coccinelle inponctuée.

Coccinella impunctata.

Coccinella coleoptris rubris, puncto nullo. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl. 3. fig. 44.*

Coccinella impunctata. Lin. *Syſt. nat. pag. 579. n°. 4.*

Coccinella impunctata. Fab. *Syſt. ent. p. 79. n°. 4. — Spec. inſ. tom. 1. p. 93, n°. 4. — Mant. inſ. t. 1. p. 53. n°. 6.*

Coccinella impunctata. Deg. *Mém. inſ. tom. 5 p. 379. n°. 1.*

Coccinelle rouge ſans taches. Deg. *Ib.*

Coccinella impunctata. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°. 93.*

Coccinella impunctata. Vill. *Ent. tom. 1. p. 94. n°. 1.*

Elle varie pour la grandeur. Les plus grandes ont environ deux lignes & demie de long. La tête eſt rougeâtre, avec la lèvre ſupérieure & les yeux noirs. Le corcelet eſt rougeâtre, avec le milieu légèrement obſcur. Les élytres ſont rougeâtres, ſans taches. Le deſſous du corps, ſelon Linné, eſt noir, avec les pattes antérieures rougeâtres. Dans les individus que j'ai vu, le deſſous du corps eſt rougeâtre, avec le milieu de la poitrine obſcur.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe, aux environs de Paris.

6. Coccinelle frangée.

Coccinella fimbriata.

Coccinella elytris flavis nigro marginatis, thorace poſtice punctis quatuor nigris.

Coccinella fimbriata *elytris flavis immaculatis margine nigro, thoracis margine poſtico punctis quatuor nigris.* THUNB. *Nov. ſp. inſ.* 1. *p.* 11. *tab.* 1. *fig.* 10.

Elle eſt un peu plus grande que la Coccinelle inponctuée. La tête eſt jaune, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt jaune, avec quatre points noirs, ſur le bord poſtérieur, dont deux au milieu, diſtincts ou réunis, & un ſouvent peu marqué, à l'angle extérieur. Les élytres ſont jaunes, ſans taches, avec le rebord noir. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve. . . .

7. COCCINELLE naine.

COCCINELLA minuta.

Coccinella thorace elytriſque rubris immaculatis.

Coccinella minuta *elytris rubris thoraceque immaculatis.* THUNB. *Nov. ſp. inſ.* 1. *pag.* 11.

Elle eſt très-petite. Tout le corps eſt glabre, d'une couleur rouge obſcure, ſans taches.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

8. COCCINELLE immaculée.

COCCINELLA immaculata.

Coccinella coleoptris flaveſcentibus immaculatis, thoracis macula nigra, punctis duobus albis. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1644.

Coccinella impunctata coleoptris flaveſcentibus, puncto nullo, thorace macula nigra, in qua puncta duo alba. M. ſ. LESK. *pars. ent. p.* 11. *n°.* 211.

Elle eſt à-peu-près de la grandeur de la précédente. Le corcelet eſt jaunâtre, avec une tache noire, marquée de deux points blancs. Les élytres ſont jaunâtres, ſans taches.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

9. COCCINELLE mi-partie.

COCCINELLA dimidiata.

Coccinella coleoptris ſanguineis apice atris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. COCCINELLE. *Pl.* 3. *fig.* 31.

Coccinella dimidiata. FAB. *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 94. *n°.* 5. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 53. *n°.* 7.

Elle eſt un peu plus petite que la Coccinelle ſept-points. Les antennes ſont teſtacées. La tête & le corcelet ſont ferrugineux, ſans taches. Les yeux ſont noirs. L'écuſſon eſt petit, triangulaire & ferrugineux. Les élytres ſont liſſes, d'un rouge de ſang, avec la ſuture & toute la partie poſtérieure noires. Les pattes & le deſſous du corps ſont teſtacés.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

10. COCCINELLE ſuturale.

COCCINELLA ſuturalis.

Coccinella elytris rubris ſutura nigra, thorace nigro marginibus flavis.

Elle eſt un peu plus petite que la Coccinelle inponctuée. La tête eſt jaune, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt noir, avec un peu du bord antérieur & aſſez des bords latéraux, jaunes. L'écuſſon eſt petit, noir & triangulaire. Les élytres ſont rouges, ſans taches, avec la ſuture noire. Le corps eſt noir. Les cuiſſes ſont noires, & les jambes teſtacées. Les antennes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

Du cabinet de M. Banks.

11. COCCINELLE empreinte.

COCCINELLA comma.

Coccinella elytris flavis, ſutura margine lineaque nigris. THUNB. *Nov. ſp. inſ. diſſ.* 1. *pag.* 20. *Pl.* 1. *fig.* 30.

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle cinq-points. La tête eſt jaune, avec une tache noire, au milieu. Les yeux ſont noirs. Les antennes & les antennules ſont jaunâtres. Le corcelet eſt glabre, jaune, avec deux points noirs, ſur le bord antérieur, & une ligne tranſverſale quadridentée, ſur le bord poſtérieur. Les élytres ſont jaunes, avec la ſuture, le bord extérieur, & une ligne au milieu de chaque, qui n'atteint ni la baſe ni l'extrémité, noirs : la ligne eſt un peu arquée antérieurement. La poitrine & l'abdomen ſont noirs. Les cuiſſes ſont noires, & les jambes jaunes.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

12. COCCINELLE rayée.

COCCINELLA lineata.

Coccinella elytris rubris, margine vittaque abbreviata nigris.

Coccinella lineata *elytris rubris margine omni maculiſque duabus oblongis nigris.* THUNB. *Nov. ſp. inſ. diſſ.* 1. *p.* 21. *Pl.* 1. *fig.* 31.

Elle eſt de la grandeur de la précédente. La tête eſt jaune, avec un point noir, au milieu. Les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt jaune, avec le bord poſtérieur noir, & une tache en cœur, de la même couleur, unie au bord. Les élytres ſont rouges, avec la ſuture & le bord extérieur légèrement noirs, & une raie ſur chaque, noire, qui n'atteint ni la baſe ni l'extrémité. L'abdomen eſt noir. Les cuiſſes ſont noires & les jambes jaunes.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

13. COCCINELLE porte-croix.

COCCINELLA crux.

Coccinella elytris flavis, linea maculaque tranſverſa communi nigris.

Coccinella crux *elytris flavis lineis duabus crucique nigris.* THUNB. *Nov. ſp. inſ. diſſ. 1. p. 20. pl. 1. fig. 29.*

Le corcelet eſt jaune, avec une ligne tranſverſale noire, ſur le bord poſtérieur, & une tache en cœur, noire, au milieu. Les élytres ſont glabres, jaunes, avec la ſuture, & une ligne longitudinale ſur chaque, noires : on apperçoit au milieu de la ſuture, une tache tranſverſale noire, commune aux deux élytres. La poitrine & l'abdomen ſont noirs. Les cuiſſes ſont noires, avec les genoux & les jambes jaunâtres.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

14. COCCINELLE notée.

COCCINELLA notata.

Coccinella coleoptris flavis, margine albido, punctis utrinque duobus nigris.

Coccinella margine punctata. FAB. *Mant. inſ. tom. 1. p. 53. n°. 8.*

Coccinella margine punctata *thorace albo multi punctato elytris rufis luteo maculatis : margine albido quadripunctato. Acta hall. 1. 260.*

Elle eſt aſſez grande. La tête & le corcelet ſont blanchâtres, & marqués de pluſieurs points noirs. Les élytres ſont jaunes, avec quelques taches pâles peu marquées : le bord extérieur eſt blanchâtre, avec deux points noirs diſtincts, ſur chaque.

Elle ſe trouve en Saxe.

15. COCCINELLE linéole.

COCCINELLA lineola.

Coccinella elytris rubris, lineola baſeos apiciſque nigra. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. COCCINELLE. *Pl. 3. fig. 33.*

Coccinella lineola. FAB. *Syſt. ent. p. 79. n°. 5. — Sp. inſ. tom. 1. p. 94. n°. 6. — Mant. inſ. t. 1. pag. 53. n°. 9.*

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Coccinelle inponctuée. Les antennes ſont jaunâtres. La tête eſt jaunâtre, ſans taches, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt jaunâtre, avec deux points noirs, au milieu, & deux autres ſur le bord poſtérieur. L'écuſſon eſt petit, noir & triangulaire. Les élytres ſont rouges teſtacées, liſſes, avec deux petites lignes longitudinales, une vers la baſe & l'autre vers l'extrémité. Le corps eſt noir. Les pattes ſont teſtacées, avec un peu de noir aux cuiſſes.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

16. COCCINELLE unifaſciée.

COCCINELLA unifaſciata.

Coccinella coleoptris rubris, faſcia media atra. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. COCCINELLE. *Pl. 3. fig. 36.*

Coccinella unifaſciata. FAB. *Gener. inſ. mant. pag. 216. — Sp. inſ. tom. 1. p. 94. n°. 7. — Mant. inſ. t. 1. p. 53. n°. 10.*

Elle reſſemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à la Coccinelle biponctuée. Les antennes ſont brunes. La tête eſt noire, bordée de jaune. Le corcelet eſt noir, avec les bords latéraux jaunes. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont rougeâtres, avec une bande noire, au milieu. Les pattes & le deſſous du corps ſont noirs.

Elle ſe trouve à Hambourg.

17. COCCINELLE annulaire.

COCCINELLA annulata.

Coccinella coleoptris rubris, macula ſubannulari nigra. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. COCCINELLE. *Pl. 2. fig. 19. a. b.*

Coccinella annulata. LIN. *Syſt. nat. pag. 579. n°. 5.*

Coccinella annulata. FAB. *Spec. inſ. tom. 1. p. 94. n°. 8. — Mant. inſ. t. 1. p. 53. n°. 11.*

VOET. *Coleopt. pars 2. tab. 45. fig. 9.*

Coccinella annulata. VILL. *Ent. tom. 1. pag. 94. n°. 2.*

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle biponctuée. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec l'extrémité noire. La tête eſt noire, avec deux points jaunes. Le corcelet eſt noir, avec un peu des bords latéraux jaune. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont rouges, avec deux points noirs, un de chaque côté de la ſuture, au-deſſous de l'écuſſon ; vers le milieu, il y a une bande noire, & derrière, un anneau noir ſur chaque élytre, qui touche la bande. Les pattes & le deſſous du corps ſont noirs.

Elle ſe trouve en Allemagne, aux environs de Paris.

18. Coccinelle trilinée.

Coccinella trilineata.

Coccinella coleoptris flavis, lineis tribus abbreviatis nigris. Fab. *Mant. inſ. tom. 1. p. 53. n°. 12.*

Elle eſt petite, très-noire. Le corcelet eſt noir, avec le bord extérieur blanchâtre. Les élytres ſont jaunes, avec une raie ſur la ſuture, noire, large, un peu plus mince à la baſe & à l'extrémité, une autre, au milieu, de la même couleur, qui n'atteint ni la baſe ni l'extrémité. Le bord extérieur des élytres eſt légèrement noir. La tête eſt tantôt blanche, tantôt noire.

Elle ſe trouve en Amérique.

19. Coccinelle points-oblongs.

Coccinella oblongo-punctata.

Coccinella coleoptris flavis : lineis quatuor abbreviatis punctis ſex atris. Fab. *Mant. inſ. tom. 1. pag. 54. n°. 13.*

Elle eſt grande. La tête eſt noire, avec deux points blancs à la baſe. Le corcelet eſt noir, avec le bord extérieur blanc, marqué d'un point noir. Les élytres ſont jaunes, avec deux lignes longitudinales noires, dont l'extérieure eſt courte, & l'autre eſt renflée antérieurement : on remarque auſſi trois points noirs, vers la ſuture. Le deſſous du corps eſt noir.

Elle ſe trouve dans la Ruſſie méridionale.

20. Coccinelle raccourcie.

Coccinella abbreviata.

Coccinella coleoptris rubris : faſcia poſtica abbreviata punctiſque duobus nigris, thorace atro : lineis duabus albis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl. 3. fig. 26.*

Coccinella abbreviata. Fab. *Mant. inſ. tom. 1. pag. 54. n°. 14.*

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle ſept-points. Le corps eſt ovale un peu oblong. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec un point jaune ſur le front. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur & les latéraux jaunes, & deux lignes très-courtes, obliques, au milieu. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont rouges, avec une tache tranſverſale noire, au-delà du milieu, & une tache de la même couleur, preſque arrondie, vers l'extrémité. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

21. Coccinelle ſix-lignes.

Coccinella ſexlineata.

Coccinella coleoptris flavis lineis ſex punctiſque tribus nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl. 3. fig. 34.*

Coccinella ſexlineata. Fab. *Sp. inſ. tom. 1. p. 94. n°. 9.* — *Mant. inſ. tom. 1. p. 54. n°. 15.*

Elle eſt un peu plus grande que la Coccinelle ſept points. Le corps eſt noir en deſſous. La tête eſt noire, avec deux points blanchâtres à la baſe. Le corcelet eſt noir, avec deux points jaunâtres à leur baſe ; le bord extérieur eſt jaunâtre, marqué d'un point noir. Les élytres ſont jaunâtres, avec trois lignes longitudinales noires, qui n'atteignent ni la baſe ni l'extrémité ; les deux extérieures ſont réunies à leur extrémité antérieure : on remarque en outre un point commun aux deux élytres, vers l'écuſſon, & une autre oblong, vers l'extrémité.

Elle ſe trouve dans la Sibérie.

22. Coccinelle livide.

Coccinella livida.

Coccinella coleoptris lividis, poſtice maculis duabus tranſverſis fuſcis.

Coccinella livida *coleoptris griſeo-lividis : poſtice maculis binis oblongis fuſcis.* Deg. *Mém. inſ. t. 5. pag. 383. n°. 18.*

Coccinelle *griſe à deux taches brunes*, d'un gris couleur de foie, à deux taches alongées brunes vers l'extrémité des étuis. Deg. *Ib.*

Scarabæus hemiſphæricus minor, elytris è luteo lividis. Raj. *Inſ. pag. 87. n°. 8.*

Elle eſt petite & ovale. La tête & le corcelet ſont d'un gris pâle un peu livide, ſans taches. Les élytres ſont de la même couleur, avec une tache à l'extrémité de chaque, deux taches tranſverſales, noirâtres. Le deſſous du corps eſt brun mêlé de noir, & les pattes ſont d'un brun jaunâtre.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

23. Coccinelle biponctuée.

Coccinella bipunctata.

Coccinella coleoptris rubris, punctis nigris duobus. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl. 1. fig. 2. a. b.*

Coccinella bipunctata. Lin. *Syſt. nat. p. 580. n°. 7.* — *Faun. Suec. n°. 471.*

Coccinella bipunctata. Fab. *Syſt. ent. p.* 79. *n°.* 6. — *Spec inſ. tom.* 1. *p.* 94. *n°.* 10. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 54. *n°.* 16.

Coccinella coleoptris rubris, punctis duobus nigris. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 320. *n°.* 1.

La Coccinelle rouge à deux points noirs. Geoff. Ib.

Coccinella bipunctata. Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 369. *n°.* 2.

Coccinelle rouge à deux taches noires. Deg. *Ib.*

Scarabæus hemiſphæricus minor, elytris è flavo rubentibus, ſingulis maculis ſeu punctis nigris media parte notatis. Rai. *Inſ. p.* 86. *n°.* 2.

Scarabæus alter niger exiguus, pennarum cruſtis miniatulis in quibus mediis duæ tantum maculæ nigræ. List. *Scar. angl. p.* 383. *tit.* 8.

Coccinella anglica bimaculata ſeu minor rubra. Pet. *Gazoph. p.* 34. *tab.* 31. *fig.* 4.

Coccinella ſecundæ magnitudinis, punctis coleoptrorum duobus. Frisch. *Inſ.* 9. *p.* 33. *tab.* 16. *fig.* 4.

Merian. *Inſ. pag.* 69. *tab.* 136.

Reaum. *Mém. inſ. pl.* 31. *fig.* 16.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 9. *fig.* 9.

Coccinella bipunctata. Sulz. *Hiſt. inſ. tab.* 3. *fig.* 3.

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 45. *fig.* 7.

Act. nidros. 3. *tab.* 6. *fig.* 2.

Bradl. *Natur. tab.* 27. *fig.* 4.

Coccinella bipunctata. Scop. *Ent. carn. n°.* 234.

Coccinella bipunctata. Schrank. *Enum. inſ. auſt. no.* 94.

Coccinella bipunctata. Laich. *Inſ. tom.* 1. *p.* 114. *n°.* 1.

Coccinella bipunctata. Pod. *Muſ. græc. p.* 24.

Coccinella bipunctata. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 143. *n°.* 1.

Coccinella bipunctata. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 95. *n°.* 4.

Elle n'a guère plus de deux lignes de long. La tête eſt noire, avec deux points jaunâtres. Le corcelet eſt noir, avec une tache de chaque côté, & deux points à la baſe, jaunâtres. Les élytres ſont rougeâtres, avec un point noir, au milieu de chaque. Le deſſous du corps eſt noir, avec tout le bord extérieur de l'abdomen rougeâtre. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, ſur différens arbres.

24. Coccinelle triponctuée.

Coccinella tripunctata.

Coccinella coleoptris rubris: punctis nigris tribus. Lin. *Syſt. nat. pag.* 580. *n°.* 8. — *Faun. ſuec. n°.* 471.

Coccinella tripunctata. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 54. *n°.* 17.

Coccinella tripunctata. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 95. *n°.* 5.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. Le corcelet eſt noir, avec une tache blanchâtre, de chaque côté. Les élytres ſont rouges, avec un point commun, noir, vers l'écuſſon, & un autre vers l'extrémité de chaque. La tête eſt noire & marquée de deux petits points blanchâtres. Le deſſous du corps eſt noir.

Elle ſe trouve en Allemagne, en Suède.

25. Coccinelle hiéroglyphique.

Coccinella hieroglyphica.

Coccinella coleoptris luteis: maculis duabus nigris, longitudinalibus ſinuatis. Lin. *Syſt. nat. p.* 580. *n°.* 14. — *Faun. ſuec. n°.* 476.

Coccinella hieroglyphica. Fab. *Syſt. ent. p.* 80. *n°.* 7. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 95. *n°.* 11. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 54. *n°.* 18.

Coccinella coleoptris flavo rubris: faſciis irregularibus ſinuatis nigris. Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 382. *n°.* 15.

Coccinelle *hiéroglyphique* rouge jaunâtre, à bandes noires découpées irrégulières. Deg. *Ib.*

Coccinella hieroglyphica. Sulz. *Hiſt. inſ. tab.* 3. *fig.* 4.

Elle eſt petite. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, avec deux taches blanches aux angles antérieurs du corcelet. Les élytres ſont d'un rouge jaunâtre, marquées de grandes taches irrégulières, ſinuées, longitudinales, noires. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve en Europe.

26. Coccinelle rivulaire.

Coccinella rivularis.

Coccinella coleoptris luteis : faſciis duabus dorſalibus ſinuatis punctiſque ſex nigris, thorace atro flavo bipunctato. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 54. *n*°. 19.

Elle eſt de grandeur moyenne La tête eſt noire, avec deux points jaunes, à la baſe. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur & deux points jaunes. Les elytres ſont jaunes, avec deux bandes noires qui n'atteignent point le bord extérieur, dont l'une tres-ſinuée, placée à la baſe, & l'autre au milieu : on remarque en outre vers le bord extérieur de chaque élytre trois points noirs, dont le poſtérieur eſt plus grand.

Elle ſe trouve dans la Suède.

27. Coccinelle triccinte.

Coccinella tricincta.

Coccinella ovata coleoptris rubris, faſciis tribus atris, anteriore abbreviata tricuſpidata. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle *Pl.* 1. *fig.* 7. *a. b.*

Coccinella tricincta. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 55. *n*°. 20.

Coccinella repanda *elytris flavis, faſciis tribus undatis nigris.* Thunb. *Nov. ſp. inſ. pars.* 1. *p.* 18. *tab.* 1. *fig.* 25.

Elle eſt un peu plus petite que la Coccinelle ſept-points. La tête eſt noire, ſans taches, & quelquefois marquée de deux petits points jaunes. Le corcelet eſt noir, avec un point jaune de chaque côté. Le bord antérieur eſt noir, ou légèrement marqué de jaune. Les élytres ſont jaunâtres, avec trois bandes ſinuées, noires : la première n'atteint ni la ſuture ni le bord extérieur, & forme plutôt une tache tranſverſale triangulaire; la ſeconde bande atteint la ſuture, mais non pas le bord extérieur; la troiſième atteint la ſuture & le bord extérieur, mais elle eſt quelquefois interrompue au milieu : la ſuture eſt noire. Le deſſous du corps & les pattes ſont très-noirs.

Elle ſe trouve aux Indes orientales, à la Chine.

28. Coccinelle arquée.

Coccinella arcuata.

Coccinella ovata, coleoptris rubris punctis quatuor faſciis duabus punctoque apicis nigris. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 51. *n*°. 21.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt blanchâtre. Le corcelet eſt noir, luiſant, avec les bords antérieur & latéral blanchâtres. Les élytres ſont rouges, luiſantes, avec deux points noirs, à la baſe, enſuite deux bandes, dont la première n'atteint pas le bord extérieur : l'extrémité de chaque élytre & la ſuture ſont noires.

Elle ſe trouve dans la Chine.

29. Coccinelle ondée.

Coccinella undata.

Coccinella oblonga coleoptris luteis : faſcia flexuoſa punctiſque duobus nigris, thorace flavo punctato. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl.* 3. *fig.* 25.

Coccinella undata. Fab. *Mant. inſ tom.* 1. *p.* 55. *n*°. 22.

Elle eſt preſque de la grandeur de la Coccinelle ſept-points, mais elle eſt plus oblongue. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec deux petites taches fauves. Le corcelet eſt noir, avec trois points fauves, placés en triangle, au milieu vers la partie poſtérieure; les côtés ſont fauves, & on voit une ligne courte qui s'avance de l'angle poſtérieur vers le milieu du corcelet. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont jaunes, teſtacées, avec une bande ondée, noire, au-delà du milieu, un point noir, derrière, & un autre au devant, vers le bord extérieur. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les articulations noires.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

30. Coccinelle bifaſciée.

Coccinella bifaſciata.

Coccinella coleoptris ferrugineis, faſciis duabus punctiſque duobus nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl.* 3 *fig.* 38.

Coccinella bifaſciata. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 95. *n*°. 15. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 56. *n*°. 27.

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle ſept-points, & même un peu plus grande. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec les deux derniers articles noirâtres. La tête & le corcelet ſont ferrugineux, ſans taches, un peu raboteux, avec des poils très-courts. L'écuſſon eſt petit, triangulaire & ferrugineux. Les élytres ſont rougeâtres, avec deux bandes inégales, l'une à la baſe & l'autre vers le milieu, & deux taches noires, preſque rondes, vers l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noir & bordé de ferrugineux. Les pattes ſont ferrugineuſes, ſans taches.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

31. Coccinelle trifaſciée.

Coccinella trifaſciata.

Coccinella coleoptris rubris, faſciis nigris tribus. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl.* 3. *fig.* 37.

Coccinella trifaſciata. Lin. *Syſt. nat. pag.* 580. *n°.* 13. — *Faun. ſuec. n°.* 475.

Coccinella trifaſciata. Fab. *Syſt. ent. pag.* 80. *n°.* 9. — *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 95. *n°.* 14. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 55. *n°.* 26.

Scarabæus hemiſphæricus minor elytris ex albo liventibus lineolis nigris in medio dorſi pictis. Rai. *Inſ. pag.* 87. *n°.* 9.

Elle reſſemble entièrement à la Coccinelle ſept-points, dont elle n'eſt peut-être qu'une variété. Les antennes ſont brunes. La tête eſt noire, avec deux points jaunes, placés à la partie ſupérieure. Le corcelet eſt liſſe, noir, avec une tache jaune, à l'angle antérieur de chaque côté. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont rougeâtres, avec une bande vers la baſe, au-deſſous de l'écuſſon, qui ne va pas aux bords latéraux : il y a une petite tache noire, tranſverſale, au milieu, un peu vers la ſuture, & une autre vers l'extrémité, entre la ſuture & le bord latéral. Les pattes & le deſſous du corps ſont noirs, avec un point jaunâtre, de chaque côté de la poitrine, à l'angle extérieur de l'élytre.

Elle ſe trouve en Europe.

32. Coccinelle flexueuſe.

Coccinella flexuoſa.

Coccinella coleoptris luteis, faſcia flexuoſa punctiſque duobus nigris. Fab. *Gen. inſ. mant. p.* 217. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 95. *n°.* 12. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 55. *n°.* 23.

La tête eſt noire, ſans taches. Le corcelet eſt noir, avec une tache blanchâtre de chaque côté, à l'angle antérieur. Les élytres ſont jaunes, avec un point noir, arrondi, à la baſe, une bande ſinuée, au milieu, & une tache tranſverſale, renflée d'un côté, placée à l'extrémité. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve à Hambourg.

33. Coccinelle accentuée.

Coccinella ſignata.

Coccinella elytris flavis, faſciis duabus undatis, lineis duabus abbreviatis arcuatis punctiſque quinque nigris.

Coccinella lunata *elytris flavis, faſciis duabus, arcu punctiſque quinque nigris.* Thunb. *Nov. ſpec. inſ. diſſ.* 1. *pag.* 19. *tab.* 1. *fig.* 28.

Elle eſt preſque de la grandeur de la Coccinelle ſept-points. Le corcelet eſt noir, avec une tache jaune, de chaque côté, à l'angle antérieur. Les élytres ſont jaunes, avec une bande ondée, noire, au-delà du milieu, une autre à l'extrémité, un point commun au-deſſous de l'écuſſon, deux petits points & une ligne courte, arquée vers la baſe, ſur chaque. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

34. Coccinelle ſanglée.

Coccinella cingulata.

Coccinella coleoptris luteis, punctis quatuor baſeos, faſcia poſtica punctoque apicis nigris. Fab. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 55. *n°.* 24.

Elle eſt grande. La tête eſt jaunâtre, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt jaune, avec une grande tache noire, à la baſe, marquée de points jaunes. Les élytres ſont glabres, liſſes, jaunes, avec deux points à la baſe, un très-petit, au milieu, enſuite une bande large, & un point à l'extrémité, noirs. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

35. Coccinelle inégale.

Coccinella inæqualis.

Coccinella coleoptris flavis, punctis anticis tribus, ſutura faſciaque apicis nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl.* 3. *fig.* 32.

Coccinella inæqualis. Fab. *Syſt. ent. p.* 80. *n°.* 8. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 95. *n°.* 13. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 55. *n°.* 25.

Elle eſt un peu plus grande que la Coccinelle biponctuée. Les antennes ſont jaunâtres. La tête eſt jaunâtre, ſans taches : les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt noir, avec tout le bord antérieur jaune, & une ligne jaune, au milieu, qui n'atteint pas le bord poſtérieur. L'écuſſon eſt noir & triangulaire. Les élytres ſont fauves rougeâtres, avec la ſuture noire, trois taches noires ſur chaque, placées l'une au milieu, vers la baſe, & une de chaque côté, vers le milieu : il y a encore une bande irrégulière, vers l'extrémité, enfin les bords latéraux ſont légèrement noirs. Le corps en deſſous eſt noir, avec les bords ferrugineux. Les jambes ſont teſtacées, avec la plus grande partie des cuiſſes noire.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

36. Coccinelle boſſue.

Coccinella gibba.

Coccinella elytris rubris, faſcia punctiſque ſex nigris. Thunb. *Nov. ſpec. inſ.* 1. *pag.* 13. *pl.* 1. *fig.* 14.

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle ſept-points. La tête eſt rouge, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt rouge, avec un point noir, au milieu. Les élytres ſont rouges, avec une bande un peu arquée, noire, placée au milieu, formée par trois points réunis : on apperçoit deux points noirs, à la baſe, & un autre en croiſſant, à l'extrémité. La poitrine eſt noire. L'abdomen & les pattes ſont rouges.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

37. Coccinelle réticulée.

Coccinella reticulata.

Coccinella teſtacea, elytris faſcia maculis plurimis nigris quibuſdam reticulatis.

Elle eſt un peu plus grande que la Coccinelle ſept-points. La tête & le corcelet ſont rougeâtres, ſans taches. Les élytres ſont rougeâtres, avec deux points noirs, diſtincts, à la baſe, enſuite une bande anguleuſe ; deux points diſtincts, au milieu, dont l'un vers la ſuture & l'autre vers le bord extérieur, un point vers la ſuture, & une tache au-delà du milieu, irrégulière, qui s'unit à la bande, à la ſuture & au bord extérieur : vers l'extrémité on apperçoit un point noir, entouré d'un cercle rougeâtre. Le deſſous du corps & les pattes ſont rougeâtres.

Elle ſe trouve au Sénégal, d'où elle a été apportée par M. Rouſſillon.

38. Coccinelle grande.

Coccinella grandis.

Coccinella elytris flavis punctis nigris tredecim, thorace nigro marginibus flavis.

Coccinella grandis. Thunb. *Nov. ſpec. inſ.* 1. *pag.* 12. *tab.* 1. *fig.* 13.

Elle eſt hémiſphérique, & la plus grande des eſpèces connues. Elle a environ neuf lignes de long, & preſqu'autant de large. La tête eſt jaune, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt noir, au milieu, jaune de chaque côté. Les élytres ſont jaunes, avec ſix points noirs ſur chaque, & un autre plus grand, commun aux deux élytres, placé au milieu : les ſix points ſont diſpoſés de la manière ſuivante, un arrondi, à la baſe, deux tranſverſaux, au milieu, & trois vers l'extrémité, arrondis, en ligne tranſverſale ; le point intérieur eſt placé ſur la ſuture. L'abdomen & les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve dans la Chine.

39. Coccinelle quadriponctuée.

Coccinella quadripunctata.

Coccinella coleoptris flavis punctis nigris quatuor. Lin. *Syſt. nat. pag.* 580. *n°.* 9.

Coccinella quadripunctata. Fab. *Syſt. ent. p.* 80. *n°.* 10. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 95. *n°.* 16. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 56. *n°.* 28.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt jaune, avec quatre points noirs. Les élytres ſont jaunes, avec deux points noirs, au milieu de chaque, placés ſur une ligne tranſverſale. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont jaunes.

Elle n'eſt peut-être qu'une variété de la Coccinelle dix-points.

Elle ſe trouve en Europe.

40. Coccinelle quadrinotée.

Coccinella quadrinotata.

Coccinella coleoptris rubris punctis quatuor baſeos nigris, thoracis marginibus albidis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 56. *n°.* 29.

Elle diffère de la précédente. La tête eſt blanchâtre. Le corcelet eſt noir, avec les bords antérieurs & latéraux blanchâtres. Les élytres ſont rouges, avec deux points noirs, à la baſe de chaque. Les pattes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve à Kiell.

41. Coccinelle quadrimaculée.

Coccinella quadrimaculata.

Coccinella coleoptris rubris, punctis quatuor nigris, thorace atro macula marginali alba. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 56. *n°.* 30.

Elle diffère de la Coccinelle quadriponctuée. La tête eſt noire, avec deux points pâles, à ſa partie ſupérieure. Le corcelet eſt noir luiſant, avec une grande tache blanchâtre, de chaque côté. Les élytres ſont rouges, avec deux points noirs ſur chaque, placés ſur une ligne longitudinale. Le deſſous du corps eſt noir.

Elle ſe trouve en Saxe.

42. Coccinelle ſubponctuée.

Coccinella ſubpunctata.

Coccinella elytris pallide rubris puncto marginali nigro.

Coccinella

Coccinella ſubpunctata *elytris rubris, puncto ad ſinguli elytri marginem minuto nigro.* SCHRANK. *Enum. inſ. auſt.* n°. 95.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Coccinelle inponctuée. La tête eſt jaunâtre, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt jaunâtre, avec deux points noirs, au milieu, & trois derrière, vers le bord extérieur. Les élytres ſont d'un rouge fauve, avec un petit point noir, vers le bord extérieur. La poitrine eſt noire. L'abdomen eſt noir, avec le bord extérieur fauve. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve aux environs de Paris & de Vienne.

43. COCCINELLE cinq-points.

COCCINELLA quinquepunctata.

Coccinella coleoptris ſanguineis, punctis nigris quinque. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. COCCINELLE. *Pl.* 1. *fig.* 3. *a. b.*

Coccinella quinquepunctata. LIN. *Syſt. nat. pag.* 580. *n°.* 11. — *Faun. ſuec. n°.* 474.

Coccinella quinquepunctata. FAB. *Syſt. ent. pag.* 80. *n°.* 11. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 96. *n°.* 17. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 56. *n°.* 31.

Coccinella coleoptris rubris, punctis quinque nigris. GEOFF. *Inſ. t.* 1. *p.* 320. *n°.* 2.

La Coccinelle rouge à cinq points noirs. GEOFF. Ib.

Coccinella coleoptris rubris : punctis tribus magnis duobuſque minimis. DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 370. *n°.* 3.

Coccinelle *rouge à cinq points noirs* rouge, à trois grandes & deux petites taches. DEG. Ib.

MÉRIAN. *Inſ. Europ. pl.* 61.

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 9. *fig.* 8.

Coccinella quinquepunctata. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 96.

Coccinella quinquepunctata. LAICHART. *Inſ. tom.* 1. *p.* 115. *n°.* 2.

Coccinella quinquepunctata. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 143. *n°.* 2.

Coccinella quinquepunctata. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 96. *n°.* 8.

Elle eſt une fois plus petite que la Coccinelle ſept-points. La tête eſt noire, marquée de deux points jaunes, à ſa partie ſupérieure. Le corcelet eſt noir, luiſant, avec une tache jaune, de chaque côté. Les élytres ſont rouges, avec une tache noire, commune, au-deſſous de l'écuſſon, & deux autres ſur chaque élytre, dont une au milieu, vers la ſuture, & l'autre un peu au-delà du milieu, vers le bord extérieur. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, ſur différens arbres.

44. COCCINELLE cinq-taches.

COCCINELLA quinquemaculata.

Coccinella oblonga, coleoptris flaveſcentibus; punctis nigris quinque, thorace atro margine antico triradiato albo. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 56. *n°.* 32.

Elle paroît différer de la précédente. Le corps eſt plus oblong. La tête eſt blanche antérieurement, avec deux points noirs. Le corcelet eſt noir, avec les bords antérieurs & latéraux blanchâtres : du bord antérieur on voit partir trois rameaux de la même couleur. Les élytres ſont jaunes, avec un point noir, commun, au-deſſous de l'écuſſon, & deux autres au milieu de chaque élytre.

Elle ſe trouve en Saxe.

45. COCCINELLE ſix-points.

COCCINELLA ſexpunctata.

Coccinella coleoptris fulvis punctis nigris ſex. LIN. *Syſt. nat. pag.* 580. *n°.* 12.

Coccinella ſexpunctata. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 96. *n°.* 18. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 56. *n°.* 33.

Coccinella ſexpunctata. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 97.

Coccinella ſexpunctata. VILL. *Ent. t.* 1. *p.* 97. *n°.* 9.

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 234. *fig.* 4. *a. b.*

Elle eſt de la grandeur des précédentes. La tête eſt noire, avec deux points blancs. Le corcelet eſt noir luiſant, avec le bord antérieur & deux points blancs, au milieu. Les élytres ſont rouges, avec deux points noirs au-delà du milieu, & un autre vers l'extrémité.

Elle n'eſt peut-être qu'une variété de la Coccinelle dix-points.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, ſur différens arbres.

46. COCCINELLE glaciale.

COCCINELLA glacialis.

Coccinella coleoptris rubris, punctis ſex nigris, intermediis majoribus ſinuatis. FAB. *Syſt. ent. p.* 80.

n°. 12. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 95. *n°.* 19. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 56. *n°.* 34.

Elle reſſemble à la Coccinelle treize-points. La tête eſt noire, avec une tache blanchâtre ſur le front. Le corcelet eſt noir luiſant, avec deux lignes obliques & le bord blancs. Les élytres ſont rougeâtres, avec trois points noirs ſur chaque, dont un petit, à la baſe, un autre plus grand, ſinué, au milieu, le troiſième arrondi, vers l'extrémité.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

47. Coccinelle ſix-taches.

Coccinella ſexmaculata.

Coccinella coleoptris rubris, punctis ſex nigris, anticis quatuor tranſverſis ſinuatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl.* 3. *fig.* 41.

Coccinella ſexmaculata. Fab. *Spec. inſ. t.* 1. *pag.* 96. *n°.* 20. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 56. *n°.* 35.

Coccinella undulata *coleoptris rufis, faſciis binis interruptis undulatis nigris poſtice puncto unico.* Schall. *Act. hal.* 1. *p.* 262.

Coccinella flexuoſa Thunb. *Nov. ſp. inſ. diſſ.* 1. *p.* 17. *tab.* 1. *fig.* 24.

Coccinella undulata. Fuesl. *Archiv. inſ.* 7. *p.* 160. *tab.* 43. *fig.* 12.

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle biponctuée. Les antennes ſont jaunes. La tête eſt jaune, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt jaune, avec une tache triangulaire noire, au milieu, & un peu du bord poſtérieur noir : la tache eſt unie au noir du bord par une petite ligne. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont rougeâtres, avec trois taches noires ſur chaque : l'une tranſverſale, ſinuée, vers la baſe, une autre tranſverſale, ondée, un peu plus large, vers le milieu, & une troiſième preſque ronde, vers l'extrémité ; la ſuture eſt noire. Les pattes & le deſſous du corps ſont jaunes pâles.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

48. Coccinelle Japonoiſe.

Coccinella japonica.

Coccinella elytris flavis punctis ſex nigris, duobus communibus.

Coccinella japonica *elytris flavis, cruce ſuturæ duplici maculiſque quatuor nigris.* Thunb. *Nov. ſpec. inſ.* 1. *p.* 12. *pl.* 1. *fig.* 12.

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle hiéroglyphique. La tête eſt jaune, avec un point noir à la baſe. Le corcelet eſt noir, bordé de jaune. Les élytres ſont jaunes, avec deux taches oblongues ſur chaque, vers le bord extérieur. La ſuture eſt noire, avec deux taches noires, tranſverſales ; l'extrémité de l'élytre eſt noire. L'abdomen eſt noir, tacheté de jaune. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve au Japon.

49. Coccinelle trinotée.

Coccinella trinotata.

Coccinella elytris rubris punctis tribus nigris, capite rubro immaculato.

Coccinella trinotata *elytris rubris hirtis punctis tribus nigris, capite rubro.* Thunb. *Nov. ſp. inſ.* 1. *pag.* 11. *pl.* 1. *fig.* 11.

Elle eſt petite, hémiſphérique, légèrement velue. La tête eſt rouge, ſans taches. Le corcelet eſt rouge, avec une grande tache noire, au milieu. Les élytres ſont rouges, avec une tache commune, noire, au deſſous de l'écuſſon, & une autre au milieu de chaque élytre. L'abdomen eſt rouge ſur les côtés & noir au milieu.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

Coccinelle ſept points.

Coccinella ſeptempunctata.

Coccinella coleoptris rubris punctis nigris ſeptem. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl.* 1. *fig.* 1. *a. b. c. d. e.*

Coccinella ſeptempunctata. Lin. *Syſt. nat. p.* 581. *n°.* 15. — *Faun. ſuec. n°.* 477.

Coccinella ſeptempunctata. Fab. *Syſt. ent. p* 81. *n°.* 13. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 96. *n°.* 21. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 57. *n°.* 36.

Coccinella. Geoff. *Inſ. t.* 1. *p.* 321. *n°.* 3. *pl.* 6. *fig.* 1.

Le Coccinelle rouge à ſept points noirs. Geoff. *Ib.*

Coccinella ſeptempunctata. Deg. *Mém. inſ. t.* 5. *pag.* 370. *n°.* 4. *Pl.* 10. *fig.* 14.

Coccinelle rouge à ſept taches noires. Deg. *Ib.*

Coccinella anglica vulgatiſſima rubra, ſeptem nigris maculis punctata. Petiv. *Gazoph. tab.* 21. *fig.* 3.

Coccinella major. Friſch. *Inſ.* 4. *tab.* 1. *fig.* 4.

Scarabæus ſubrotundus ſeu hemiſphæricus rubens major vulgatiſſimus. Raj. *Inſ. p.* 86. *n°.* 1.

Scarabæus alter niger alarum tectis miniatulis in *quibus macula nigra.* LIST. *Scar. angl. pag.* 382. *no.* 7.

ROES. *Inſ. tom.* 2. *claſ.* 2. *ſcar. terr. tab.* 2.

VOET. *Coleopt. pars.* 2. *tab.* 45. *fig.* 1.

GOED. *Inſ. tom.* 2. *tab.* 18.

LIST. GOED. *Pag.* 268. *fig.* 112.

MERIAN. *Inſ. Europ. pl.* 149.

REAUMUR. *Mém. inſ. tom.* 3. *pl.* 31. *fig.* 18.

ALBIN. *Inſ. tab.* 61. *fig. c.*

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 9. *fig.* 7.

Coccinella ſeptempunctata. SCOP. *Ent. carn. nº.* 235.

Coccinella ſeptempunctata. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. nº.* 98.

Coccinella ſeptempunctata. LAICHART. *Tom.* 1. *p.* 116. *nº.* 3.

Coccinella ſeptempunctata. FOURC. *Entom. par.* 1. *p.* 143. *nº.* 3.

Coccinella ſeptempunctata. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 98. *nº.* 12.

Elle a un peu plus de trois lignes de long. Les antennes ſont teſtacées. La tête eſt noire, avec deux points jaunes à la partie ſupérieure. Le corcelet eſt noir luiſant, avec une tache jaune, de chaque côté, à l'angle antérieur. Les élytres ſont rouges avec ſept points noirs, dont un au deſſous de l'écuſſon, commun aux deux élytres : on remarque quelquefois un point jaune tranſverſal, de chaque côté de l'écuſſon. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, ſur différentes plantes & ſur différens arbres.

51. COCCINELLE ſept-taches.

COCCINELLA *ſeptemmaculata.*

Coccinella oblonga, coleoptris rubris punctis nigris ſeptem communi triloba. FAB. *Gen. inſ. mant. p.* 217. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 97. *nº.* 22. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 57. *nº.* 37.

Elle a la grandeur & la forme oblongue de la Coccinelle treize-points. La tête eſt noire. Le corcelet eſt liſſe, noir, avec les bords antérieurs & latéraux blanchâtres. Les élytres ſont rouges, avec un point commun trilobé, noir, & trois autres ſur chaque, dont l'un à la baſe, arrondi, un autre au milieu, tranſverſal, & le troiſième vers l'extrémité, arrondi. Le deſſous du corps eſt noir.

Elle ſe trouve en Allemagne, ſur différentes plantes.

52. COCCINELLE huit-points.

COCCINELLA *octopunctata.*

Coccinella coleoptris rubris punctis nigris octo. FAB. *Syſt. ent. p.* 81. *nº.* 14. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 97. *nº.* 23. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 57. *nº.* 38.

Coccinella octopunctata. LAICHART. *Tom.* 1. *p.* 118. *nº.* 4.

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle biponctuée. La tête eſt blanchâtre, avec deux points noirs à ſa partie ſupérieure. Le corcelet eſt blanchâtre, avec cinq points noirs à ſa partie poſtérieure, & un autre de chaque côté, ſur le bord. Les élytres ſont rouges, avec quatre points noirs ſur chaque, dont un à la baſe & trois au milieu.

Elle ſe trouve en Allemagne.

53. COCCINELLE tranſverſale.

COCCINELLA *tranſverſalis.*

Coccinella coleoptris luteis maculis octo nigris, anticis quatuor tranſverſis ſinuatis.

Coccinella tranſverſalis. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 97. *nº.* 24. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 57. *nº.* 39.

Elle eſt un peu plus petite que la Coccinelle ſept-points. La tête eſt noire, ſans taches. Le corcelet eſt liſſe, noir, avec une tache jaune, à l'angle antérieur. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont rougeâtres, avec une grande tache inégale, tranſverſale, vers la baſe, une bande un peu au-delà du milieu, & deux points vers l'extrémité, dont l'un diſtinct, vers le bord extérieur, & l'autre commun ſur la ſuture. Les pattes & le deſſous du corps ſont noirs.

Elle ſe trouve à la côte de Coromandel.

54. COCCINELLE huit-taches.

COCCINELLA *octomaculata.*

Coccinella coleoptris luteis, punctis nigris octo, anticis ſex tranſverſis ſinuatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. COCCINELLE. *Pl.* 3. *fig.* 43.

Coccinella octomaculata. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 97. *nº.* 25. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 57. *nº.* 40.

Elle eſt preſque de la grandeur de la Coccinelle ſept-points. Les antennes ſont noirâtres. La tête eſt d'un jaune livide. Le corcelet eſt jaune livide, avec une grande tache preſque palmée. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont rougeâtres, avec la ſuture noire & quatre taches ſur chaque, noires, dont les trois antérieures ſont tranſverſales, ſinuées, la quatrième eſt placée à l'extrémité de l'élytre. Tout le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont teſtacées, avec la majeure partie des cuiſſes noire.

Elle ſe trouve

55. Coccinelle neuf-taches.

Coccinella novemmaculata.

Coccinella coleoptris rubris, punctis novem nigris, poſtico communi, thorace bipunctato. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl.* 3. *fig.* 42.

Coccinella novemmaculata. Fab. *Sp. inſ. t.* 1. *pag.* 97. *n°.* 26. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 57. *n°.* 41.

Coccinella novempunctata. Fab. *Syſt. ent. p.* 81. *n°.* 15.

Elle eſt un peu plus grande que la Coccinelle biponctuée. Les antennes ſont teſtacées. La tête eſt teſtacée, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt d'un rouge pâle, avec deux points noirs. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont d'un rouge pâle, avec quatre points noirs ſur chaque, & un neuvième commun, à la partie poſtérieure: la diſpoſition des quatre eſt, ſavoir: un ſeul vers la baſe, deux placés tranſverſalement, vers le milieu, & le quatrième ſeul vers l'extrémité. Le corps en deſſous & les pattes ſont teſtacés.

Elle ſe trouve dans la nouvelle Hollande.

56. Coccinelle neuf points.

Coccinella novempunctata.

Coccinella coleoptris rubris, punctis nigris novem. Lin. *Syſt. nat p.* 581. *n°.* 16. — *Faun. ſuec. n°.* 477.

Coccinella novempunctata. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 97. *n°.* 27. — *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 57. *n°.* 42.

Coccinella decempunctata. Fab. *Syſt. ent. pag.* 81. *n°.* 16.

Coccinella coleoptris rubris, punctis novem nigris, thorace nigro, lateribus albis. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 322. *n°.* 4.

La Coccinelle rouge à neuf points noirs & corcelet noir. Geoff. *Ib.*

Coccinella novempunctata. Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 373. *n°.* 6.

Coccinelle *rouge à neuf points noirs*, rouge à neuf taches noires. Deg. *Ib.*

Coccinella nigra, elytris rubris punctis novem nigris. Ulm. *Diſſ.* 14.

Coccinella novempunctata. Scop. *Ent. carn. n°.* 236.

Coccinella novempunctata. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 1[illegible].

Coccinella novempunctata. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 144. *n°.* 4.

Coccinella novempunctata. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 99. *n°.* 14.

Elle eſt preſque de la grandeur de la Coccinelle ſept-points. Les antennes ſont fauves. La tête eſt noire, avec deux petites taches jaunes, à ſa partie ſupérieure. Le corcelet eſt noir, avec une tache jaune de chaque côté, à l'angle antérieur. Les élytres ſont rouges, avec une tache triangulaire commune, au-deſſous de l'écuſſon, & quatre ſur chaque, dont une vers la baſe, une autre au-deſſous, vers le bord poſtérieur, la troiſième vers la ſuture, un peu au-delà du milieu, & la quatrième au deſſous, vers le bord extérieur. Le deſſous du corps eſt noir, avec deux points jaunes, de chaque côté de la poitrine. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve en Europe, ſur différens arbres.

57. Coccinelle dix-points.

Coccinella decempunctata.

Coccinella coleoptris fulvis, punctis nigris decem, thorace quadrimaculato. Fab. *Syſt. ent. pag.* 81. *n°.* 17. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 98. *n°.* 20. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 57. *n°.* 43.

Coccinella decempunctata *coleoptris fulvis, punctis nigris decem.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 581. *n°.* 17. — *Faun. ſuec. n°.* 479.

Coccinella coleoptris flavo-rubris: punctis nigris decem in cruce directis. Deg. *Mém. inſ. t.* 5. *p.* 374. *n°.* 7.

Coccinelle *rouge à dix points noirs* rouge jaunâtre à dix taches noires placées en croix. Deg. *Ib.*

Coccinella decempunctata. Scop. *Ent. carn. n°.* 237.

Coccinella decempunctata. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 99. *n°.* 15.

Elle eſt plus petite que la précédente. La tête eſt noire, avec une tache tridentée, blanchâtre, ſur le front. Le corcelet eſt noir, avec quatre points blancs. Les élytres ſont rougeâtres, avec le bord extérieur jaune, un point noir vers la baſe, trois au milieu, placés ſur une ligne tranſverſale, & un petit vers l'extrémité. Les pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve en Europe.

58 Coccinelle dix-taches.

Coccinella decemmaculata.

Coccinella oblonga, elytris fulvis, punctis nigris decem, duobus communibus. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl. 3. fig. 40. a. b.*

Coccinella decemmaculata. Fab. *Syſt. ent. t. 1. p. 98. n°. 29. — Mant. inſ. tom. 1. pag. 57. n°. 44.*

Coccinella maculata *ovata coleoptris rubris: maculis magnis novem nigris, intermediis tribus in ſuturam poſitis.* Deg. *Mém. inſ. tom. 5. p. 392. n°. 1. Pl. 16. fig. 22.*

Coccinelle *mouchetée* ovale, à étuis rouges, avec neuf grandes taches noires, dont les trois intermédiaires ſont placées ſur la ſuture Deg. *Ib.*

Elle reſſemble pour la forme & la grandeur, à la Coccinelle treize-points. Son corps eſt ovale oblong. La tête eſt noire, avec une ligne rouge ſur le front. Le corcelet eſt noir au milieu, avec les bords rouges. Les élytres ſont rouges, avec dix taches noires, dont deux communes ſur la ſuture, & quatre ſur une ligne longitudinale ſur chaque: la ſeconde tache eſt plus groſſe que les autres, elle eſt tranſverſale & occupe une grande partie de la largeur de l'élytre. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

59. Coccinelle flavicolle.

Coccinella flavicollis.

Coccinella elytris ſanguineis, punctis decem nigris, thorace flavo. Thunb. *Nov. ſp. inſ. diſſ. 1. p. 18. tab. 1. fig. 26.*

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle ſept-points & légèrement couverte de poils courts. La tête & le corcelet ſont d'un jaune pâle, ſans taches. Les yeux ſont noirs. Les élytres ſont d'un rouge de ſang, avec cinq points noirs ſur chaque, deux vers la baſe, deux au milieu, & le cinquième vers l'extrémité. La poitrine eſt jaune, avec quelques bandes noires. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

60. Coccinelle oblongue.

Coccinella oblonga.

Coccinella ovato-oblonga rufa thorace punctis duobus, elytris decem nigris, duobus communibus.

Coccinella decem maculata *oblonga nigra, coleoptris rubris, punctis decem nigris duobus communibus.* Fab. *Syſt. ent. pag. 105. n°. 60. — Spec. inſ. tom. 1. pag. 131. n°. 85. — Mant. inſ. tom. 1. pag. 75. n°. 112.*

Elle eſt ovale oblongue, de la grandeur de la Coccinelle treize-points. Les antennes ſont ferrugineuſes, noires à leur extrémité, guère plus longues que la tête, & un peu en maſſe. Les antennules ſont ferrugineuſes, avec le dernier article gros, ſécuriforme. La tête eſt noire, avec une tache oblongue, rougeâtre. Le corcelet eſt rougeâtre, avec deux grandes taches noires. L'écuſſon eſt très-petit & triangulaire. Les élytres ſont d'un rouge clair, liſſes, avec quatre taches noires ſur chaque, & deux ſur la ſuture communes: la ſeconde tache, placée vers le milieu, eſt plus grande que les autres. Le deſſous du corcelet eſt d'un rouge pâle. La poitrine, l'abdomen & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

61. Coccinelle dilatée.

Coccinella dilatata.

Coccinella ſubrotunda, coleoptris marginatis fulvis punctis nigris decem, thorace bipunctato. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl. 2. fig. 15.*

Coccinella dilatata. Fab. *Syſt. ent. pag. 8[illegible]. n°. 18. — Spec. inſ. tom. 1. pag. 98. n°. [illegible]. — Mant. inſ. tom. 1. pag. 57. n°. 41.*

Elle eſt aſſez grande & preſque hémiſphérique. Les antennes ſont jaunâtres. La tête eſt jaune. Le corcelet eſt jaune teſtacé, avec deux points noirs. L'écuſſon eſt triangulaire, très-petit & teſtacé. Les élytres ſont d'un jaune teſtacé, rougeâtres vers leur bord, avec le bord & la ſuture légèrement noirs, & cinq points noirs ſur chaque, un ſeul vers la baſe, deux en-deçà & deux en-delà du milieu. Le corps en-deſſous & les pattes ſont teſtacés.

Elle ſe trouve en Amérique.

62. Coccinelle confluente.

Coccinella confluens.

Coccinella elytris rubris, ſingulis punctis quatuor nigris, duobus confluentibus.

Coccinella octo maculata *elytris rubris punctis octo nigris, thorace immaculato.* Thunb. *Nov. ſp. inſ. diſſ. 1. p. 13. pl. 1. fig. 15.*

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle ſept-points. La tête & le corcelet ſont rouges, ſans taches. Les yeux ſont noirs. Les élytres ſont rouges, avec quatre points noirs ſur chaque, un tranſverſal, à la baſe deux au milieu, réunis par une ligne, un autre vers l'extrémité, plus petit. Le deſſous du corps & les pattes ſont rouges.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

63. Coccinelle Pſi.

Coccinella Pſi.

Coccinella elytris flavis, maculis octo nigris, duabus lunaris.

Coccinella Pſi *elytris flavis, margine exteriore maculis quatuor nigris.* Thunb. *Nov. ſp. inſ. diſſ.* 1. *p.* 13. *pl.* 1. *fig.* 16.

Elle eſt preſque de la grandeur de la précédente. La tête eſt d'un jaune pâle, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt jaune, avec une tache au milieu, bifide, noire. Les élytres ſont jaunes, avec la ſuture, le bord extérieur & quatre taches ſur chaque, noirs : on voit une tache ronde, à la baſe, une autre quarrée, ſur le bord extérieur, la troiſième vers l'extrémité, & la quatrième en forme de croiſſant eſt placée ſur la ſuture & réunie avec la tache de l'autre élytre, depuis le milieu juſqu'a l'extrémité, ce qui forme en quelque ſorte un Y. La poitrine eſt noire. L'abdomen & les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne Eſpérance.

64. Coccinelle circulaire.

Coccinella circularis.

Coccinella elytris rubris, punctis novem nigris annulo flavo circum oculos.

Coccinella oculata. Thunb. *Nov. ſp. inſ. diſſ.* 1. *p.* 14. *pl.* 1 *fig.* 18.

Elle reſſemble beaucoup à la Coccinelle neuf points. La tête eſt noire, avec le bord antérieur & le tour des yeux jaunes. Le corcelet eſt noir, avec une tache jaune, de chaque coté, a l'angle antérieur. Les élytres ſont rouges, avec un point noir, commun, & quatre autres ſur chaque élytre, dont l'un à la baſe, deux ſur le bord extérieur, & un autre vers la ſuture. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs ſans taches.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne Eſpérance.

65. Coccinelle onze-points.

Coccinella undecimpunctata.

Coccinella coleoptris rubris, punctis nigris undecim, corpore nigro. Fab. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 57. *n°.* 46.

Coccinella undecimpunctata. Fab. *Syſt. ent. p.* 82. *n°.* 19. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 98. *n°.* 31.

Coccinella undecimpunctata *coleoptris rubris punctis nigris undecim.* Lin. *Syſt. nat. pag* 581. *n°.* 18. — *Faun. ſuec. n°.* 480.

Coccinella undecimpunctata. Deg. *Mém. inſ. t.* 5. *p.* 375. *n°.* 8.

Coccinelle *à onze points noirs* rouge à onze taches noires. Deg. *Ib.*

Merian. *Inſ. Europ.* 168.

Stroem. *Act. nidros.* 3. *p.* 388. *tab.* 6. *fig.* 2.

Coccinella undecimpunctata. Schrank. *Enum. inſ. auſt.* no. 101.

Coccinella undecimpunctata Fuesly. *Arch. inſ.* 7. *p.* 161. *n°.* 41. *tab.* 43 *fig.* 15.

Coccinella undecimpunctata. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 100. *n°.* 16.

Elle eſt à-peu-près de la grandeur de la Coccinelle dix-points. Le corcelet eſt noir, avec deux points blanchâtres. Les élytres ſont rouges, avec un point noir, commun, au deſſous de l'écuſſon, & cinq autres ſur chaque. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve en Europe.

66. Coccinelle onze-taches.

Coccinella undecimmaculata.

Coccinella coleoptris rubris, punctis nigris undecim, corpore ferrugineo. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 57. *n°.* 47.

Elle eſt preſque une fois plus grande que la Coccinelle onze-points. Le corps eſt ovale, rougeâtre. Les élytres ſont rougeâtres, avec une tache noire, commune, au deſſous de l'écuſſon, & cinq autres ſur chaque, dont l'une à la baſe, deux obliques, vers le milieu, & deux autres obliques, un peu en delà.

Elle ſe trouve en Eſpagne.

67. Coccinelle douze-points.

Coccinella duodecimpunctata.

Coccinella coleoptris flavis, punctis nigris duodecim, extimis linearibus repandis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 82. *n°.* 20. — *Sp. inſ tom.* 1. *pag.* 98. *n°.* 32. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 57. *n°.* 48.

Coccinella duodecimpunctata *coleoptris flavis, punctis nigris ſex, extimo lineari repando.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 581. *n°.* 19.

Coccinella coleoptris flavis, punctis ſex-decim ni-

gris, plurimis connexis, ſutura nigra. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 329. *n°.* 16.

La Coccinelle jaune à ſuture. GEOFF. *Ib.*

Coccinella ſexdecimpunctata. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 147. *n°.* 16.

Coccinella duodecimpunctata. FUESL. *Archiv. inſ.* 4. *p.* 45. *n°.* 13. *tab.* 22. *fig.* 8.

Coccinella duodecimpunctata. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 102. *n°.* 17.

Elle eſt petite. La tête eſt jaune, avec un point noir. Le corcelet eſt jaune, avec pluſieurs points diſtincts, noirs. Les élytres ſont jaunes, avec cinq points noirs, ſur chaque, & un ſixième linéaire, ſinué, formé de quatre points réunis, placé vers le bord extérieur, entre le premier & le dernier point : la ſuture eſt légèrement noire.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

68. COCCINELLE bariolée.

COCCINELLA variegata.

Coccinella coleoptris flavis, punctis nigris duodecim faſciaque media nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. COCCINELLE. *Pl.* 2. *fig.* 20. *a. b.*

Coccinella variegata. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 99. *n°.* 33. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 57. *n°.* 49.

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle bi-ponctuée. Les antennes ſont jaunes. La tête eſt jaune, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt jaune, avec cinq points noirs : l'écuſſon eſt petit & triangulaire. Les élytres ſont jaunes, avec ſix points ou petites taches noires, ſur chaque, & une bande noire, formée par des points réunis : il y a deux points placés tranſverſalement, à la baſe, trois placés tranſverſalement, vers l'extrémité, & un ſeul derrière ces trois. Tout le deſſous du corps & les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

69. COCCINELLE chryſoméline.

COCCINELLA chryſomelina.

Coccinella coleoptris rufis : punctis duodecim nigris, thorace immaculato. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. COCCINELLE. *Pl.* 3. *fig.* 22.

Coccinella chryſomelina. FAB. *Syſt. ent. pag.* 82. *n°.* 21. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 99. *n°.* 34. — *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 57. *n°.* 50.

Coccinella capenſis *elytris rubris, punctis duodecim nigris, thorace immaculato.* THUNB. *Nov. ſp. inſ. diſſ.* 1. *p.* 16. *tab.* 1. *fig.* 21.

Elle eſt preſque de la grandeur de la Coccinelle ſept-points. Les antennes ſont jaunes. La tête eſt jaune, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt jaune, un peu rougeâtre, ſans taches, avec les bords extérieurs jaunâtres. L'écuſſon eſt rougeâtre, petit & triangulaire. Les élytres ſont rougeâtres, avec ſix points noirs ſur chaque, diſpoſés ſur trois lignes tranſverſales. Les pattes & le corps en deſſous ſont jaunes.

Elle ſe trouve au Sénégal, au Cap de Bonne-Eſpérance, à l'île Ste. Hélene.

70. COCCINELLE tachetée.

COCCINELLA macularis.

Coccinella oblonga, coleoptris flavis baſi faſcia undata maculiſque octo nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. COCCINELLE. *Pl.* 3. *fig.* 39. *a. b.*

Elle eſt ovale oblongue, un peu plus grande que la Coccinelle treize points. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec deux petits points jaunes, à la partie poſtérieure. Le corcelet eſt noir, avec un peu du bord antérieur jaune, & deux points de la même couleur ſur le milieu. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont jaunes, avec une bande noire, ondée, vers la baſe qui ne touche pas aux bords latéraux, deux taches vers le milieu, ſur une ligne oblique, & deux autres vers l'extrémité, ſur une ligne oblique, parallèle à la précédente : la ſuture eſt noire. Les pattes & le deſſous du corps ſont noirs.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

Du cabinet de M. Banks.

71. COCCINELLE innube.

COCCINELLA innuba.

Coccinella oblonga lutea, thorace immaculato, elytris maculis decem nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. COCCINELLE. *Pl.* 2. *fig.* 16.

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle boréale. Les antennes ſont jaunes. La tête eſt jaune, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt jaune, ſans taches. L'écuſſon eſt petit, jaune & triangulaire. Les élytres ſont d'un jaune teſtacé, avec cinq taches noires ſur chaque, deux en ligne tranſverſale, vers la baſe, deux un peu au-delà du milieu, & une vers l'extrémité. Les pattes & tout le deſſous du corps ſont jaunes.

Elle ſe trouve....

Du muſée britannique.

72. COCCINELLE boréale.

COCCINELLA borealis.

Coccinella coleoptris flavis punctis nigris duode-

cim, duobus communibus ultimis orbiculatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl.* 3. *fig.* 27.

Coccinella borealis. Fab. *Syſt. ent. p.* 82. *n°.* 22. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 99. *n°.* 35. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 58. *n°.* 51.

Coccinella borealis *elytris rufis punctis duodecim nigris, thorace quadripunctato.* Thunb. *Nov. ſp. inſ. diſſ.* 1. *p.* 15. *p.* 1. *fig.* 20.

Elle eſt plus grande que la Coccinelle ſept-points. Les antennes ſont jaunâtres. La tête eſt jaunâtre, ſans taches. Le corcelet eſt jaune, avec quatre points noirs. L'écuſſon eſt jaune, petit, triangulaire. Les élytres ſont jaunes, avec deux taches communes, noires, la première au-deſſous de l'écuſſon, la ſeconde, beaucoup plus grande, placée au milieu de la ſuture, & cinq taches noires ſur chaque : les quatre premières diſpoſées par paires, la cinquième beaucoup plus grande, arrondie, placée vers l'extrémité. Le deſſous du corps eſt jaune, avec un peu de noir au milieu de la poitrine. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale, & ſelon M. Thunberg, au Cap de Bonne-Eſpérance.

73. Coccinelle caſſidée.

Coccinella caſſidea.

Coccinella oblonga rubra, coleoptris punctis duodecim, thorace quatuor nigris. Fab. *Syſt. ent. p.* 82. *n°.* 23. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 99. *n°.* 36. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 53. *n°.* 52.

Le corcelet eſt rouge, avec quatre points noirs; le bord antérieur eſt échancré, un peu gros, le poſtérieur eſt tridenté. Les élytres ont chacune ſix points, dont l'antérieur eſt très-petit.

Cet inſecte ne diffère peut-être pas de la caſſide criblée.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

74. Coccinelle treize-taches.

Coccinella tredecimmaculata.

Coccinella coleoptris flavis punctis nigris tredecim, corpore orbiculato. Fab. *Syſt. ent. pag.* 83. *n°.* 24. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 99. *n°.* 37. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 58. *n°.* 53.

Coccinella tredecimmaculata, *coleoptris luteis, punctis nigris tredecim; thorace albo nigro-punctato.* Forst. *Nov. ſpec. inſ. cent.* 1. *p.* 18.

Coccinella coleoptris rubris punctis tredecim nigris, thorace rubro medio nigro. Geoff. *Inſ. t.* 1. *p.* 324. *n°.* 7.

La Coccinelle rouge à treize points noirs & corcelet rouge à bande. Geoff. Ib.

Coccinella trinacris. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 145. *n°.* 7.

Elle eſt hémiſphérique. La tête eſt noire. Le corcelet eſt rougeâtre, avec une ligne longitudinale noire, au milieu, & un point noir de chaque côté. Les élytres ont un point noir, commun, au-deſſous de l'écuſſon, & ſix autres ſur chaque. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve aux environs de Paris, en Suède, en Angleterre.

75. Coccinelle treize-points.

Coccinella tredecimpunctata.

Coccinella coleoptris luteis punctis nigris tredecim, corpore oblongo. Fab. *Syſt. ent. pag* 83. *n°.* 25. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 99. *n°.* 38. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 58. *n°.* 54.

Coccinella tredecimpunctata *coleoptris luteis punctis nigris tredecim.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 582. *n°.* 20. — *Faun. ſuec. n°.* 481.

Coccinella coleoptris rubris, punctis tredecim nigris. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 323. *n°.* 6.

La Coccinelle rouge à treize points noirs & corcelet jaune varié. Geoff. Ib.

Coccinella tredecimpunctata *coleoptris rubris punctis nigris tredecim.* Deg. *Mém. inſ. t.* 5. *pag.* 375. *n°.* 9.

Coccinelle *à treize points noirs* rouge à treize taches noires. Deg. Ib.

Coccinella tredecimpunctata. Scop. *Ent. carn. n°.* 238.

Coccinella tredecimpunctata. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 102.

Coccinella tredecimpunctata. Fourc. *Ent. par.* 1 *p.* 144. *n°.* 6.

Coccinella tredecimpunctata. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 101. *n°.* 18.

Reaum. *Mém. inſ. tom.* 3. *pl.* 31. *fig.* 19.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 48. *fig.* 6.

Elle eſt ovale oblongue. La tête eſt noire, un peu jaunâtre en devant. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur, & une tache de chaque côté, noirs. Les élytres ſont rougeâtres, avec une tache noire, commune, au-deſſous de l'écuſſon, & ſix autres ſur chaque. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle diffère de la précédente, non-ſeulement par

par les couleurs de la tête & du corcelet, mais par la forme du corps.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

76. **Coccinelle** unicolor.

Coccinella unicolor.

Coccinella coleoptris flavis punctis quatuordecim nigris, duobus communibus. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl. 3. fig. 28.*

Coccinella unicolor. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 58. *nº.* 55.

Elle eſt un peu plus petite que la Coccinelle marginée. Le corps eſt d'un jaune teſtacé, arrondi, convexe en deſſus, plat en deſſous. La tête eſt jaune, ſans taches. Le corcelet eſt jaune, avec une grande tache noire, au milieu : la partie antérieure eſt échancrée. L'écuſſon eſt très-petit, triangulaire & noirâtre. Les élytres ſont jaunes, luiſantes, avec quatorze taches noires, ſavoir, ſix ſur chaque élytre, dont deux marginales & une à l'extrémité, & deux autres ſur la ſuture, communes aux deux élytres : l'antérieure de ces taches eſt beaucoup plus grande que les autres. Les pattes & les antennes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve dans la Chine.

77. **Coccinelle** quatorze-points.

Coccinella quatuordecimpunctata.

Coccinella coleoptris flavis, punctis nigris quatuordecim, quibuſdam contiguis. Lin. *Syſt. nat. pag.* 582. *nº.* 21. — *Faun. ſuec. nº.* 482.

Coccinella quatuordecimpunctata. Fab. *Syſt. ent. pag.* 83. *nº.* 26. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 99. *nº.* 39. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 58. *nº.* 56.

Coccinella teſſulata. Scop. *Ent. carn. nº.* 243.

Poda. *Muſ. græc. pag.* 25.

Coccinella quatuordecimpunctata. Schrank *Enum. inſ. auſt. nº.* 104.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 62. *fig.* 6.

Coccinella quatuordecimpunctata Fuesl. *Archiv. inſ.* 4. *pag.* 44. *nº.* 9. *tab.* 22. *fig.* 5.

Coccinella quatuordecimpunctata. Vill. *Ent. t.* 1. *pag.* 101. *nº.* 19.

Elle n'eſt peut-être qu'une variété de la Coccinelle échiquier. Le corcelet eſt noir, avec une tache quadrilobée, jaunâtre. Les élytres ſont jaunes, avec ſept taches ſur chaque, dont quelques-unes réunies. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve en Europe.

78. **Coccinelle** quatorze-taches.

Coccinella quatuordecimmaculata.

Coccinella coleoptris luteis ſutura punctiſque quatuordecim nigris [illegible]

Elle eſt un peu plus grande que la Coccinelle quatorze-points. La tête eſt blanchâtre. Le corcelet eſt blanchâtre, avec quelques points noirs. Les élytres ſont jaunes, avec ſept points ſur chaque, dont trois vers la baſe, diſpoſés en demi-cercle, trois au milieu, ſur une ligne tranſverſale, & le dernier vers l'extrémité. La ſuture eſt noire.

Elle ſe trouve en Saxe.

79. **Coccinelle** iris.

Coccinella iridea.

Coccinella elytris rubris, punctis novem nigris ocellaribus. Thunb. *Nov. ſp. inſ. diſſ.* 1. *pag.* 14. *pl.* 1. *fig.* 17.

Elle eſt à-peu-près de la grandeur de la Coccinelle ſept-points. La tête & le corcelet ſont rouges, ſans taches. Les yeux ſont noirs. Les élytres ſont rouges, avec neuf points noirs, entourés d'un cercle jaune : on voit un point commun aux deux élytres, un autre à la baſe de chaque, deux ſur une ligne tranſverſale vers le milieu, & un autre vers le bord extérieur. Le deſſous du corps & les pattes ſont rouges.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

80. **Coccinelle** oculée.

Coccinella ocellata.

Coccinella coleoptris luteis punctis nigris quindecim ſubocellatis Fab. *Syſt. ent. pag.* 83. *nº.* 27. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 100. *nº.* 40. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 58. *nº.* 58.

Coccinella ocellata *coleoptris luteis, punctis nigris quindecim.* Lin. *Syſt. nat. p.* 582. *nº.* 23. — *Faun. ſuec. nº.* 484.

Coccinella quindecimpunctata *coleoptris rubris : punctis quindecim nigris flavo marginatis.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 1. *pag.* 376. *nº.* 15. *pl.* 11. *fig.* 1.

Coccinelle *à quinze points noirs* rouges, à quinze taches noires bordées d'un cercle jaune. Deg. Ib.

Coccinella elytris flavo-luteis, punctis quindecim nigris, ocello flavo cinctis. Gad. *Sat.* 16.

Merian. *Inſ. Europ.* 48. *fig.* 5.

Schaeff. *Elem. inſ. tab.* 47. — *Icon inſ. tab.* 1. *fig.* 2.

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 45. *fig.* 2.

Coccinella ocellata. Pod. *Muſ. græc. p.* 25.

Coccinella ocellata. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 105.

Coccinella ocellata. Laichart. *Inſ. tom.* 1. *p.* 129. *n°.* 11.

Coccinella ocellata Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 102. *n°.* 21.

Elle eſt plus grande que la Coccinelle ſept-points. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt noire, avec deux points jaunes à ſa partie ſupérieure, & un autre très-petit, à l'angle antérieur de chaque œil. Le corcelet eſt noir, avec deux points jaunes rapprochés, vers le bord poſtérieur, & un peu du bord antérieur jaune; les côtés ſont jaunes, marqués d'un point noir. Les élytres ſont rougeâtres, avec quinze points noirs, entourés d'un cercle jaune : on en remarque ſept ou huit ſur chaque élytre, & un autre commun, placé au-deſſous de l'écuſſon. Le deſſous du corps eſt noir, avec un point jaune, de chaque côté de la partie antérieure de la poitrine. Les pattes ſont noires, avec les tarſes ferrugineux.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe, en Allemagne.

81. Coccinelle Argus.

Coccinella Argus.

Coccinella elytris rubris punctis nigris undecim ocellatis, thorace rubro immaculato.

Coccinella rubra punctis undecim nigris, thorace rubro immaculato. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 325. *n°.* 9.

La Coccinelle Argus. Geoff. Ib.

Coccinella Argus. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 145. *n°.* 9.

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle ſept-points. La tête & le corcelet ſont rouges, ſans taches. Les yeux ſont noirs. Les élytres ſont rouges, avec onze points noirs, ronds, égaux, entourés d'un cercle jaune : on voit un point commun aux deux élytres, au deſſous de l'écuſſon, & cinq ſur chaque. Le deſſous du corps & les pattes ſont rouges.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

82. Coccinelle diſtincte.

Coccinella diſtincta.

Coccinella elytris rubris, punctis ſexdecim nigris, thorace nigro lateribus rufis.

Coccinella diſtincta *elytris rubris punctis ſexdecim nigris diſtinctis.* Thunb. *Nov. ſp. inſ. diſſ.* 1. *p.* 17. *tab.* 1. *fig.* 23.

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle cinq-points. Les yeux ſont noirs. La tête eſt rougeâtre. Le corcelet eſt noir, avec les bords latéraux rougeâtres; les élytres ſont rougeâtres, avec huit points noirs ſur chaque, dont quatre au milieu ſur une ligne longitudinale, deux près la ſuture, & deux vers le bord extérieur. L'écuſſon eſt noir, petit, triangulaire. La poitrine & l'abdomen ſont noirs. Les pattes ſont fauves, avec les cuiſſes noires.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

83. Coccinelle ſeize-points.

Coccinella ſexdecimpunctata.

Coccinella coleoptris luteis, punctis nigris ſexdecim. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 100. *n°.* 41. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 58. *n°.* 59.

Coccinella ſexdecimpunctata. Fuesl. *Archiv. inſ.* 4. *p.* 44. *n°.* 11. *tab.* 22. *fig.* 6.

Elle eſt oblongue, aſſez grande. La tête eſt blanchâtre, marquée de quatre points noirs. Le corcelet eſt blanchâtre, avec pluſieurs points noirs rapprochés. Les élytres ſont jaunâtres, avec huit points noirs diſtincts, ſur chaque, dont l'un à la baſe, trois autres en deçà du milieu, trois au-delà, & un à l'extrémité.

Elle ſe trouve en Italie.

84. Coccinelle ſeize-taches.

Coccinella ſexdecimmaculata.

Coccinella coleoptris rubris : punctis nigris ſexdecim, capite immaculato. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 58. *n°.* 60.

Coccinella ſexdecimpunctata *coleoptris flavis, punctis nigris tredecim, tribus infimis connexis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 582. *n°.* 22. — *Faun. ſuec. n°.* 483.

Coccinella ſexdecimpunctata. Scop. *Ent. carn. n°.* 240.

Coccinella ſexdecimpunctata. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 106.

Elle eſt oblongue, preſque de la grandeur de la Coccinelle cinq-points. La tête eſt d'un jaune blanchâtre, ſans taches. Les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt jaunâtre, marqué de cinq points noirs, dont deux un peu rapprochés à la partie antérieure, & cinq ſur une ligne courbe, vers le bord poſtérieur. Les élytres ſont jaunâtres, avec huit points noirs ſur chaque, dont deux vers la baſe, du côté de la ſuture, deux en deſſous, du côté du bord extérieur : un, plus gros, irrégulier, au milieu de l'élytre, près de la ſuture, trois vers l'extrémité, ſur une ligne oblique. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve en France, en Saxe.

85. Coccinelle dix-huit-points.

Coccinella octodecimpunctata.

Coccinella coleoptris flavis punctis nigris octodecim, ultimo arcuato. Lin. *Syſt. nat. pag.* 582. *n°.* 24.

Coccinella octodecimpunctata. Fab. *Syſt. ent. p.* 83. *n°.* 28. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 100. *n°.* 42. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 59. *n°.* 61.

Elle eſt aſſez grande. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, avec les côtés jaunes. Les élytres ſont jaunes, avec neuf points oblongs noirs ſur chaque, dont le dernier eſt crochu : la ſuture eſt noire. Le deſſous du corps eſt noir.

Elle ſe trouve en Europe.

86. Coccinelle dix-neuf-points.

Coccinella novemdecimpunctata.

Coccinella coleoptris flavis, punctis nigris novemdecim. Lin. *Syſt. nat. pag.* 582. *n°.* 25. — *Faun. ſuec. n°.* 485.

Coccinella novemdecimpunctata. Fab. *Syſt. ent. p.* 83. *n°.* 29. — *Sp. inſ. t.* 1. *p* 100. *n°.* 43. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 59. *n°.* 62.

Coccinella coleoptris rubris, punctis novemdecim nigris. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 325. *n°.* 10.

La Coccinelle rouge à dix-neuf points noirs. Geoff. Ib.

Coccinella novemdecimpunctata. Fuesl. *Archiv. inſ.* 4. *pag.* 45 *n°.* 14. *tab.* 22. *fig.* 9.

Coccinella lutea, thorace punctis ſex, elytris novemdecim nigris. Mull. *Zool. dan. prod.* 67. 632.

Coccinella novemdecimpunctata. Fourc. *Ent. par.* 1. *p* 146. *n°.* 10.

Elle a environ deux lignes de long. La tête eſt rougeâtre, avec une bordure noire, irrégulière, a ſa partie poſtérieure. Le corcelet eſt rougeâtre, marqué de ſix points noirs, dont trois de chaque côté, diſpoſés en triangle. Les élytres ſont rougeâtres, avec un point noir, commun, placé au-deſſous de l'écuſſon, & neuf autres ſur chaque, diſpoſés trois à trois. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve en Europe.

87. Coccinelle vingt-points.

Coccinella vigintipunctata.

Coccinella coleopteris flavis punctis nigris viginti. Fab. *Syſt. ent. p.* 83. *n°.* 30. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 100. *n°.* 44. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 59. *n°.* 63.

Coccinella coleoptris flavis punctis viginti nigris. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 329. *n°.* 17.

La Coccinelle jaune ſans ſuture. Geoff. *Ib.*

Coccinella viginti punctata Fuesl. *Archiv. inſ.* 4. *p.* 45. *n°.* 15. *tab.* 22. *fig.* 10.

Coccinella vigintiduopunctata. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 148. *n°.* 17.

Coccinella vigintipunctata. Laichart. *Tom.* 1. *pag.* 122. *n°.* 7.

Elle eſt petite. La tête eſt noire à ſa partie antérieure, & jaune à ſa partie poſtérieure. Le corcelet eſt jaune, avec cinq ou ſept points noirs. Les élytres ſont jaunes, avec dix points noirs ſur chaque. Le deſſous du corps eſt noir. Les jambes ſont jaunes, avec les cuiſſes noires.

Elle ſe trouve en France, en Angleterre.

88. Coccinelle vingt-deux-points.

Coccinella vigintiduopunctata.

Coccinella coleoptris flavis, punctis nigris vigintiduobus. Lin *Syſt. nat. p.* 582. *n°.* 26. — *Faun. ſuec. n°.* 480.

Coccinella vigintiduopunctata. Fab. *Syſt. ent. p.* 84. *n°.* 31. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 101. *n°.* 45. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 59. *n°.* 64.

Coccinella coleoptris flavo-citreis : punctis viginti-duobus thoraceque quinque nigris. Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 379. *n°.* 12.

Coccinelle *jaune à vingt-deux points noirs* jaune citron, à vingt-deux taches noires ſur les étuis, & cinq points noirs ſur le corcelet. Deg. *Ib.*

Scarabæus hemiſphæricus flavus, maculis nigris rotundis crebris notatus. Raj. *inſ. p.* 87. *n°.* 6.

Coccinella vigintiduopunctata. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 107.

Coccinella vigintiduopunctata. Vill. *Ent. t.* 1. *pag.* 103. *n°.* 24.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 30. *fig.* 10.

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 46. *fig.* 12.

Cette Coccinelle & la précédente diffèrent très-peu l'une de l'autre, & ne ſont peut-être qu'une même eſpèce. La tête eſt jaune, ſans taches. Les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt jaune, avec ſept points noirs. Les élytres ſont jaunes, avec onze points noirs ſur chaque, dont un petit a peine diſtinct, ſur le bord extérieur. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont jaunes, avec la baſe des cuiſſes noirâtre.

J'ai cité, à l'exemple de M. Fabricius & de Geer, la fig. 10, pl. 20, de l'ouvrage de Schæffer, quoique les élytres y ſoient noires, avec des points blancs.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

89. Coccinelle vingt-trois-points.

Coccinella vigintitrespunctata.

Coccinella coleoptris rubris, punctis nigris viginti tribus diſtinctis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 84. *n°.* 32. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 101. *n°.* 46. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 59. *n°.* 65.

Coccinella viginti-tres punctata *coleoptris rubris, punctis nigris viginti quinque.* Lin. *Syſt. nat. p.* 582. *n°.* 27.

Elle eſt petite. Le corcelet eſt rouge, avec trois points noirs. Les élytres ſont rouges, avec un point noir, commun, au-deſſous de l'écuſſon, & douze autres points ſur chaque, dont trois vers la baſe, quatre un peu au-deſſous, trois vers le milieu, & deux à l'extrémité, réunis. Le deſſous du corps & les pattes ſont rougeâtres.

Elle ſe trouve en Europe.

90. Coccinelle vingt-quatre-points.

Coccinella *vigintiquatuorpunctata.*

Coccinella coleoptris rubris, punctis nigris vigintiquatuor. Lin. *Syſt. nat. pag.* 583. *n°.* 28. — *Faun. ſuec. n°.* 487.

Coccinella vigintiquatuorpunctata. Fab. *Syſt. ent. pag.* 84. *n°.* 33. — *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 101. *n°.* 47. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 59. *n°.* 66.

Coccinella coleoptris rubris, punctis vigintiquatuor nigris, quibuſdam connexis. Geoff. *Inſ. t.* 1. *pag.* 326. *n°.* 11.

La Coccinelle rayée. Geoff. Ib.

Coccinella coleoptris ruſo-fuſcis, maculis quatuordecim quibuſdam connexis punctiſque decem nigris. Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 381. *n°.* 14.

Coccinelle *rouſſâtre à vingt quatre points noirs* d'un brun rouſſâtre; à quatorze taches irrégulières noires, quelques-unes réunies, & à dix points noirs. Deg. Ib.

Coccinella vigintiquatuorpunctata. Scop. *Ent. carn. n°.* 239.

Coccinella vigintiquatuorpunctata. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 108.

Coccinella vigintiquatuorpunctata. Fuesl. *Archiv. inſ.* 4. *p.* 45. *n°.* 16. *tab.* 22. *fig.* 11.

Coccinella vigintiquatuorpunctata. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 146. *n°.* 11.

Coccinella vigintiquatuorpunctata. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 104. *n°.* 26.

Elle n'a guère plus d'une ligne & demie de long. Les yeux ſont noirs. La tête & le corcelet ſont rouges, ſans taches, & quelquefois avec une petite tache noire ſur le corcelet. Les élytres ſont rouges, avec douze points noirs ſur chaque, dont trois à la baſe, ſéparés & diſtincts, enſuite quatre autres, dont les deux intermédiaires ſont réunis, trois vers le milieu, qui ſont joints & forment une eſpèce de bande, enfin deux vers l'extrémité, petits & diſtincts, Le deſſous du corps & les pattes ſont rougeâtres.

Elle ſe trouve en Europe, ſur les fleurs & ſur différentes plantes.

91. Coccinelle vingt-huit-points.

Coccinella *vigintioctopunctata.*

Coccinella coleoptris rubris, punctis nigris vigintiocto. Fab. *Syſt. ent. p.* 84. *n°.* 34. — *Spec. inſ. t.* 1. *pag.* 101. *n°.* 48. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 59. *n°.* 67.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt rougeâtre. Le corcelet eſt rougeâtre, marqué de ſept points noirs, dont deux au milieu, preſque réunis. Les élytres ſont légèrement velues, rougeâtres, avec quatorze points noirs ſur chaque.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

92. Coccinelle échiquier.

Coccinella *conglomerata.*

Coccinella coleoptris flaveſcentibus, punctis nigris plurimis contiguis. Lin. *Syſt. nat. p.* 583. *n°.* 31. — *Faun. ſuec. n°.* 490.

Caſſida conglomerata. Fab. *Syſt. ent. pag* 84. *n°.* 35. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 101. *n°.* 49 — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 59. *n°.* 68.

Coccinella coleoptris flavis, punctis quadratis nigris, quibuſdam connatis. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 328. *n°.* 15.

La Coccinelle à l'échiquier. Geoff. Ib.

Coccinella teſſellata *coleoptris pallide flavis, macu-*

lis plurimis quadratis nigris connexis. Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 383. *n°.* 17.

Coccinelle *à l'échiquier* jaune paille, à plusieurs taches quarrées noires jointes enſemble. Deg. Ib.

Scarabæus hemiſphæricus flavus, maculis nigris vario figura depictus. Raj. *Inſ. p.* 87. *n°.* 5.

Scarabæus luteus nigris maculis diſtinctus. List. *Scar. angl. p.* 383. *n°.* 9.

Frisch. *Inſ.* 9. *pag.* 34. *tab.* 17. *fig.* 4. 5.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 171. *fig.* 1. *a. b.*

Coccinella conglomerata. Fuesl. *Archiv. inſ.* 4. *p.* 46. *n°.* 19. *tab.* 22. *fig.* 14. 15.

Coccinella conglomerata. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 110.

Coccinella conglomerata. Laichart. *Inſ. t.* 1. *p.* 127. *n°.* 10.

Coccinella quatuordecimpunctata. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 147. *n°.* 15.

Coccinella conglomerata. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 105. *n°.* 29.

Elle n'a guère plus de deux lignes de long. La tête eſt jaune. Les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt jaune antérieurement & ſur les côtés, marqué d'une grande tache noire, quadridentée antérieurement. Les élytres ſont jaunes, avec la ſuture noire, & ſept taches ſur chaque noires, quarrées, la plupart réunies par un de leurs angles. Le deſſous du corps eſt noir, avec les bords de l'abdomen fauves. Les pattes ſont fauves, avec une tache noire, ſur les cuiſſes.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

93. Coccinelle conglobée.

Coccinella conglobata.

Coccinella coleoptris rubris punctis nigris plurimis ſubcontiguis. Lin. *Syſt. nat. p.* 583. *n°.* 31. —— *Faun. ſuec. n°.* 489.

Coccinella conglomerata. var. B. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 101. *n°.* 49.

Coccinella coleoptris rubris, punctis plurimis nigris, quibuſdam connexis ſutura longitudinali nigra. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 326. *n°.* 12.

La Coccinelle à bordure. Geoff. Ib.

Coccinella roſea *coleoptris rubris roſeis : punctis ſexdecim nigris quibuſdam connexis, thorace flavo punctis nigris.* Deg. *Mém. inſ. t.* 5. *p.* 378. *n°.* 11.

Coccinelle *couleur de roſe*, couleur de roſe, à ſeize taches noires, dont quelques-unes ſont réunies, à corcelet jaune avec des points noirs. Deg. Ib.

Coccinella conglobata. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 109.

Coccinella conglobata. Laichart. *Inſ. t.* 1. *p.* 124. *n°.* 8.

Coccinella conglobata. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 146. *n°.* 12.

Coccinella conglobata. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 105. *n°.* 28.

Frisch. *Inſ. tom.* 9. *tab.* 17. *fig.* 6.

Elle reſſemble beaucoup à la Coccinelle quatorze-taches, dont elle n'eſt peut-être qu'une variété. Les yeux ſont noirs. La tête eſt jaunâtre, ſans taches. Le corcelet eſt jaunâtre, avec cinq points noirs vers les bords poſtérieurs, & deux au milieu, un peu plus grands. Les élytres ſont couleur de roſe, avec huit taches noires ſur chaque, dont deux vers la baſe, deux vers le bord extérieur, une, plus grande, réunie au nom de la ſuture, deux réunies vers le bord extérieur, & une autre diſtincte, vers la ſuture : la ſuture eſt légèrement noire. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont jaunâtres, avec un peu de noir ſur les cuiſſes.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

94 Coccinelle tricolor.

Coccinella tricolor.

Coccinella coleoptris flavis : punctis decem rubris maculiſque decem atris marginalibus. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl.* 2. *fig.* 18.

Coccinella tricolor. Fab. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 59. *n°.* 69.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Coccinelle oculée. Les antennes ſont jaunes. La tête eſt jaune, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt jaune, avec un peu des bords latéraux & deux lignes longitudinales noirs. L'écuſſon eſt petit, triangulaire, & noir. Les élytres ſont jaunes, avec cinq taches rouges ſur chaque, dont trois ſur le bord extérieur, & deux vers la ſuture : on voit de plus trois taches noires ſur chaque, dont une en forme de ligne longitudinale, à la baſe, & deux tranſverſales, ſur les bords latéraux : la ſuture eſt légèrement noire, avec deux taches noires, communes aux deux élytres. Le deſſous du corps eſt jaune, mais le milieu du corcelet & la poitrine ſont noirs. Les pattes ſont jaunâtres.

Elle ſe trouve à Amſterdam.

** * Elytres rouges ou jaunes, tachées de blanc.*

95. Coccinelle uſée.

Coccinella detrita.

Coccinella flava, coleoptris immaculatis, thorace albo maculato. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl.* 2. *fig.* 17.

Coccinella detrita. Fab. *Syſt. ent. pag.* 85. *n°.* 36. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 102. *n°.* 50. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 59. *n°.* 70.

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle ſept-points. Les antennes ſont jaunes. La tete eſt jaune, avec deux lignes longitudinales blanchâtres. Le corcelet eſt jaune, avec de petits points & de petites lignes longitudinales blanchâtres. L'écuſſon eſt jaune, petit & triangulaire. Les élytres ſont jaunes, ſans taches, preſque ſtriées. Le deſſous du corps & les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve à la Nouvelle-Hollande.

96. Coccinelle huit-mouchetures.

Coccinella octoguttata.

Coccinella coleoptris obſcure rufis: punctis octo albis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl.* 2. *fig.* 10. *a b.*

Coccinella octoguttata. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 59. *n°.* 71.

Elle eſt un peu plus grande que la Coccinelle imponctuée, & de la grandeur de la Coccinelle ſeize-mouchetures. Les antennes & la tete ſont noires. Le corcelet eſt noir, avec les côtés jaunes, & un point rouge brun, à la partie poſtérieure. L'ecuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont jaunâtres, teſtacées, avec quatre points jaunes pales, peu marqués, un à côté de l'écuſſon, un en deça du milieu, deux au-dela du milieu, dont un extérieur forme une ligne longitudinale. Les pattes & le deſſous du corps ſont noirs; mais le rebord des élytres en deſſous eſt teſtacé.

Elle ſe trouve au Kamſchatka.

97. Coccinelle bimouchetée.

Coccinella biguttata.

Coccinella coleoptris rufis, punctis duobus flavis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl.* 2. *fig.* 9. *a. b.*

Coccinella biguttata. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 59. *n°.* 72.

Coccinella bimaculoſa. Fuesl. *Archiv. inſ.* 7. *pag.* 160. *n°.* 39. *tab.* 43. *fig.* 13.

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle biponctuée. Les antennes & les antennules ſont fauves. La tête eſt noire, avec une tache tranſverſale jaune, ſur le front. Le corcelet eſt noir, avec un peu des bords latéraux jaune. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont fauves rougeâtres, avec une grande tache jaune, ſur le bord extérieur de chaque élytre. Le corps eſt noir en deſſous, avec un peu du bord de l'abdomen & l'extrémité fauves. Les pattes ſont fauves, ſans taches.

Elle ſe trouve....

98. Coccinelle orientale.

Coccinella orientalis.

Coccinella elytris rubris, maculis octo flavis, primis duabus lunaribus.

Coccinella octoguttata *elytris rubris maculis octo flavis.* Thunb. *Nov. ſpec. inſ. diſſ.* 1. *pag.* 24. *tab. fig.* 37.

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle oculée. La tête & le corcelet ſont rouges, ſans taches, légèrement pointillés. Les élytres ont dix rangées de petits points enfoncés; elles ſont rouges, avec quatre taches d'un beau jaune ſur chacune, dont une en croiſſant, vers la baſe extérieure, la ſeconde arrondie, vers la ſuture, la troiſieme au-deſſous de la ſeconde, arrondie, la quatrieme vers l'extrémité, preſque en cœur. Les ailes & tout le deſſous du corps ſont rouges.

Elle ſe trouve au Japon.

99. Coccinelle dix-mouchetures.

Coccinella decemguttata.

Coccinella coloptris luteis, punctis albis decem. Lin. *Syſt. nat. pag.* 583. *n°.* 33.

Coccinella decemguttata. Fab. *Syſt. ent. p.* 85. *n°.* 37. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 102. *n°.* 51. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 60. *n°.* 73.

Coccinella decemguttata. Fuesl. *Archiv. inſ.* 4. *p.* 47. *n°.* 20. *tab.* 22 *fig.* 16.

Coccinella decemguttata. Laichart. *Inſ. p.* 132. *n°.* 13.

Elle a deux lignes & demie de long. Les yeux ſont noirs. La tête eſt d'un jaune fauve, ſans taches. Le corcelet eſt d'un jaune fauve, avec les côtés jaunes, marqués d'un point fauve. Les élytres ſont d'un jaune fauve, avec cinq taches d'un jaune blanchâtre, dont deux à la baſe, deux au milieu, & une un peu plus grande, à l'extrémité.

Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un jaune fauve.

Elle ſe trouve en France, en Suède.

100. COCCINELLE douze mouchetures.

COCCINELLA duodecimguttata.

Coccinella elytris flavis punctis duodecim albis.

Coccinella duodecimguttata. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt.* n°. 111.

Coccinella duodecimguttata. POD. *Muſ. græc.* p. 25.

Coccinella duodecimguttata. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 151. *n°.* 29.

Coccinella duodecimguttata. FUESL. *Arch. inſ.* 4. *p.* 47. *n°.* 26 *tab.* 22. *fig.* 21.

Elle eſt deux fois plus petite que la précédente, ayant environ une ligne & demie de long. Les yeux ſont noirs. La tete eſt jaune, ſans taches. Le corcelet eſt jaune, avec un point blanchâtre de chaque côté, à l'angle poſtérieur. Les élytres ſont jaunes, avec ſix points blanchâtres ſur chaque, dont un à la baſe près l'écuſſon, deux au deſſous, deux vers le milieu, & le dernier, vers l'extrémité. Le deſſous du corps & les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve aux environs de Paris, ſur différens arbres.

101. COCCINELLE quatorze-mouchetures.

COCCINELLA quatuordecimguttata.

Coccinella coleoptris rufis, punctis quatuordecim albis. LIN. *Syſt. nat. p.* 583. *n°.* 34. — *Faun. ſuec. n°.* 492.

Coccinella quatuordecim guttata FAB. *Syſt. ent. pag.* 85. *n°.* 38. — *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 102. *n°.* 52. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 60. *n°.* 74.

Coccinella coleoptris rubris punctis quatuordecim albis. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 327. *n°.* 13.

La Coccinelle à quatorze points blancs. GEOFF. *Ib.*

Coccinella quatuordecimguttata. DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 385. *n°.* 20.

Coccinelle rouge jaunâtre à quatorze taches blanches. DEG. Ib.

Scarabæus hemiſphæricus, elytris fulvis - maculis albis pictus. RAI. *Inſ. p.* 86. *n°.* 3.

Scarabæus ſubrufus cui innumeris binæ maculæ, inque ſingulis alarum thecis ſeptem maculæ albæ ſunt. LIST. *Scar. angl. p.* 383. *tit.* 10.

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 9. *fig.* 9.

Coccinella quatuordecimguttata. FUESL. *Archiv. inſ.* 4. *pag.* 47. *n°.* 21. *tab.* 22. *fig.* 17.

VOET. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 45. *fig.* 8.

Coccinella quatuordecimguttata. SCOP. *Ent. carn. n°.* 248.

POD. *Muſ. græc. pag.* 25.

Coccinella quatuordecimguttata. LAICHART. *Inſ. tom.* 1. *p.* 131. *n°.* 14.

Coccinella quatuordecimguttata. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 146. *n°.* 13.

Coccinella quatuordecimguttata. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 109. *n°.* 14.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Coccinelle dix points. La tête eſt fauve. Le corcelet eſt fauve, avec une tache d'un jaune blanchâtre de chaque côté. Les élytres ſont fauves, avec ſept points blanchâtres ſur chaque, dont un à la baſe, près de l'écuſſon, trois en ligne tranſverſale, au-deſſous, deux au-delà du milieu, & un vers l'extrémité. Le deſſous du corps eſt fauve, avec le milieu de la poitrine noir. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, ſur le Saule, le Peuplier.

102. COCCINELLE quinze-mouchetures.

COCCINELLA quindecimguttata.

Coccinella coleoptris luteis punctis quindecim albis, communi in medio obſoleto. FAB. *Gen. inſ. mant. p.* 217. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 102. *n°.* 53. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 60. *n°.* 75.

Coccinella quindecimguttata. FUESL. *Archiv. inſ.* 4. *p.* 47. *n°.* 22. *tab.* 22. *fig.* 18.

Elle eſt aſſez grande, arrondie. Le corcelet eſt jaune, avec une tache blanche, peu marquée vers le bord poſtérieur, & les côtés blanchâtres, marqués d'un point jaune. Les élytres ſont jaunes, avec un point commun blanchâtre, au milieu de la future, & ſept autres ſur chaque, dont deux à la baſe, deux un peu au-deſſous, deux autres au-delà du milieu, & le dernier vers l'extrémité.

Elle ſe trouve en Allemagne.

103. COCCINELLE réunie.

COCCINELLA connata.

Coccinella coleoptris fulvis, punctis decem lunulisque utrinque duabus connatis albis.

Coccinella duodecimguttata. Fab. *Mant. inſ. app. pag.* 379.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt fauve. Le corcelet eſt fauve, avec une grande tache blanche, de chaque côté. Les élytres ſont fauves, avec un point blanc ſur chaque, vers l'écuſſon, deux taches en croiſſant, réunies à la baſe, & cinq points vers l'extrémité, trois ſur une ligne tranſverſale, & les deux autres au-deſſous. Le deſſous du corps & les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve à Cayenne.

104. Coccinelle ſeize-mouchetures.

Coccinella ſexdecimguttata.

Coccinella coleoptris luteis punctis albis ſexdecim. Lin. *Syſt. nat. pag.* 584. *no.* 35. — *Faun. ſuec. n°.* 493.

Coccinella ſexdecimguttata. Fab. *Syſt. ent. p.* 85. *n°.* 39. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 103. *n°.* 54. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 60. *n°.* 76.

Coccinella coleoptris rubris punctis quatuordecim limboque albis. Geoff. *Inſ. t.* 1. *p.* 327. *n°.* 14.

La Coccinelle à points & bordure blanche. Geoff. Ib.

Coccinella ſexdecimguttata. Deg. *Mém. inſ. t.* 5. *pag.* 385. *n°.* 21.

Coccinelle *jaune à ſeize points blancs* d'un jaune rougeâtre, à ſeize taches blanches. Deg. *Ib.*

Coccinella ſexdecimguttata. Sulz. *Hiſt. inſ. tab.* 3. *fig.* 5. *b.*

Coccinella ſexdecimguttata. Fuesl. *Archiv. inſ.* 7. *p.* 161. *n°.* 42. *tab.* 43. *fig.* 16.

Coccinella ſexdecimguttata. Scop. *Ent. carn. n°.* 249.

Coccinella marginata. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 147. *n°.* 14.

Coccinella ſexdecimguttata. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 105. *n°.* 46.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. La tête eſt fauve, ſans taches. Le corcelet eſt fauve, avec cinq taches d'un blanc jaunâtre. Les élytres ſont fauves, avec huit taches d'un blanc jaunâtre ſur chaque, dont deux à la baſe, trois en deçà du milieu, deux au-delà, & une vers l'extrémité : le bord extérieur eſt aſſez grand, & d'une couleur plus claire que l'élytre.

Elle ſe trouve en Europe, ſur le Saule. Elle eſt très-rare aux environs de Paris.

105. Coccinelle dix-huit-mouchetures.

Coccinella octodecim guttata.

Coccinella coleoptris rubris, punctis albis octodecim. Fab. *Syſt. ent. pag.* 85. *n°.* 40. — *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 103. *n°.* 55. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p* 60. *n°.* 77.

Coccinella octodecimguttata *coleoptris rubris, punctis albis ſexdecim, duobus primis lunatis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 584. *n°.* 36. — *Faun. ſuec. n°.* 495.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 9. *fig.* 12.

Elle eſt petite, d'un jaune fauve. Les élytres ont chacune neuf points blanchâtres, dont l'un à la baſe, deux en-deçà du milieu, trois au milieu, deux en-delà, & un vers l'extrémité.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

106. Coccinelle vingt-mouchetures.

Coccinella vigintiguttata.

Coccinella coleoptris rubris, punctis albis viginti. Lin. *Syſt. nat. pag.* 584. *n°.* 39. — *Faun. ſuec. n°.* 495.

Coccinella vigintiguttata. Fab. *Syſt. ent. pag.* 85. *n°.* 41. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 103. *n°.* 56. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 60. *n°.* 78.

Coccinella flavo-rubra ſeu nigra, maculis magnis albis viginti. Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 386. *n°.* 22.

Coccinelle *à vingt points blancs* rouge jaunâtre ou noire, à vingt grandes taches blanches. Deg. *Ib.*

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 266. *fig.* 3. *a. b.*

Coccinella vigintiguttata. Fuesl. *Archiv. inſ.* 4. *pag.* 47. *n°.* 24. *tab.* 22. *fig.* 20.

Coccinella vigintiguttata. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 110. *n°.* 48.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt fauve, ſans taches. Les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt fauve, avec une tache blanchâtre, arquée de chaque côté, ſur le bord extérieur, deux petits points blancs, vers le bord antérieur, & deux autres plus grands, vers le bord poſtérieur. Les élytres ſont fauves, avec dix taches ſur chaque, blanches, circulaires, très-grandes. Le deſſous du corps & les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve en Europe.

107. Coccinelle taches-oblongues.

Coccinella oblongoguttata.

Coccinella coleoptris rubris, lineis punctiſque albis. Lin. *Syſt nat. p.* 584. *n°.* 38. — *Faun ſuec. n°.* 496.

Coccinella oblongoguttata. Fab. *Syſt. ent. p.* 85. *n°.* 42.

n°. 42. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 103. *n°.* 57. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 60. *n°.* 79.

Coccinella coleoptris flavo-rubris, lineis maculiſque oblongis ſordide albis. Deg. *Mém. inſ. t.* 5. *pag.* 384. *n°.* 19.

Coccinelle *rougeâtre à raies blanches* d'un jaune brun ou rougeâtre, avec des raies & taches alongées d'un blanc ſale ſur les étuis. Deg. *Ib.*

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 9. *fig.* 10.

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 46. *fig.* 13.

Sulz. *Inſ. tab.* 3. *fig.* 14.

Bergstr. *Nomencl.* 1. *tab.* 9. *fig.* 6.

Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 113.

Coccinella oblongo guttata. Laichart. *Pag.* 131. *n°.* 12.

Coccinella oblongo guttata. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 110. *n°.* 49.

Elle eſt à-peu-près de la grandeur de la Coccinelle ſept-points. La tête eſt fauve, les yeux ſont noirs. Le corcelet a les côtés d'un blanc jaunâtre, le milieu rougeâtre, & deux raies noirâtres, qui ſéparent la couleur rougeâtre de la jaune. Les élytres ſont fauves, avec la ſuture, le bord extérieur, quelques lignes & quelques points oblongs, ſur chaque, d'un blanc jaunâtre. Le deſſous du corps eſt noir, avec le bord des anneaux de l'abdomen légèrement fauve. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les genoux noirâtres.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

108. Coccinellle effacée.

Coccinella *obliterata.*

Coccinella coloptris flavis, punctis quatuor rufis, anticis obſoletis Lin. *Syſt. nat. pag.* 584. *n°.* 39. — *Faun. ſuec. n°.* 497.

Coccinella coleoptris flavis, punctis ſex nigris pallidis, thorace flavo-albicante punctis nigris. Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 382. *n°.* 16.

Coccinelle *jaune à ſix points pâles* jaune à ſix points noirs pâles, à corcelet jaune blanchâtre, avec des points noirs. Deg. Ib.

Coccinella obliterata. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 114.

Coccinella obliterata. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 111. *n°.* 50.

Elle eſt petite, & elle varie pour la couleur. La tête eſt d'un jaune pâle. Le corcelet eſt d'un jaune pâle, marqué de cinq points obſcurs. Les élytres ſont d'un jaune fauve, avec trois points rouſſâtres ſur chaque, dont l'antérieur eſt peu marqué : ces points, ſelon de Géer, ſont quelquefois noirâtres. Le deſſous du corps eſt noirâtre. Les pattes ſont d'un jaune obſcur.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

* * *. *Elytres noires, tachées de jaune ou de rouge.*

109. Coccinelle impuſtulée.

Coccinella *impuſtulata.*

Coccinella coleoptris nigris, puncto nullo. Lin. *Syſt. nat. p.* 584. *n°.* 40.

Coccinella impuſtulata. Fab. *Syſt. ent. pag.* 85. *n°.* 43. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 103. *n°.* 58. — *Mant inſ. tom.* 1. *pag.* 60. *n°.* 80.

Coccinella rotunda nigra, coleoptrorum margine reflexo, thorace utrinque macula nigra. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 334. *n°.* 27.

La Coccinelle noire à points rouges au corcelet. Geoff. *Ib.*

Coccinella impuſtulata. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 111. *n°.* 53.

Coccinella teſtudinaris. Fourc. *Ent. par. t.* 1. *p.* 151. *n°.* 27.

Elle reſſemble à la Coccinelle quadripuſtulée. Elle eſt très-noire & luiſante. Le corcelet a le bord antérieur jaune, & les côtés jaunes, avec un point noir. Les élytres ſont ſans taches.

Elle ſe trouve en Europe.

110. Coccinelle flavipède.

Coccinella *flavipes.*

Coccinella thorace nigro lateribus flavis, elytris nigris immaculatis.

Coccinella flavipes *elytris nigris, thorace nigro maculis duabus flavis.* Thunb. *Nov. ſp. inſ. diſſ.* 1. *pag.* 21.

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle bipuſtulée. La tête eſt noire, avec la bouche jaune. Le corcelet eſt noir luiſant, avec une tache jaune de chaque côté, à l'angle antérieur. Les élytres ſont noires, ſans taches. Le deſſous du corps eſt noir, avec l'anus jaune. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

111. Coccinelle anale.

Coccinella *analis.*

Coccinella coleoptris atris apice rubris immaculatis.

Elle reſſemble beaucoup à la Coccinelle hémorrhoïdale ; mais elle eſt une fois plus petite. La tête eſt rouge, ſans taches. Le corcelet eſt rougeâtre, avec une tache noire au milieu de la partie poſtérieure. Les élytres ſont liſſes, noires, avec la partie poſtérieure rouge. Le deſſous du corps eſt noir, avec l'abdomen rougeâtre. Les pattes ſont rougeâtres.

Elle ſe trouve en Allemagne.

112. **Coccinelle** hémorrhoïdale.

Coccinella hæmorroïdalis.

Coccinella coleoptris atris apice rubris faſcia nigra. Fab. *Gen. inſ. mant. p.* 218. — *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 104. *n°.* 59. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 60. *n°.* 82.

Coccinella hæmorroïdalis. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 114. *n°.* 60.

Elle eſt hémiſphérique. La tête eſt d'un rouge obſcur. Le corcelet eſt fauve, avec la partie poſtérieure noire, ou ſeulement marquée de trois points noirs. Les élytres ſont noires, avec l'extrémité rouge, coupée par une bande noire, qui cependant n'atteint point la ſuture : on voit auſſi quelquefois au milieu de la ſuture des élytres, un point commun, d'un rouge ſanguin.

Elle ſe trouve en Europe.

113. **Coccinelle** du Nopal.

Coccinella Cacti.

Coccinella coleoptris atris maculis duabus rubris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl.* 1. *fig.* 8. *a. b.*

Coccinella Cacti. Lin. *Syſt. nat. pag.* 584. *n°.* 41.

Coccinella Cacti. Fab. *Syſt. ent. p.* 85. *n°.* 44. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 104. *n°.* 60. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 60. *n°.* 83.

Coccinella coleoptris marginatis nitidis atris, macula ſolitaria ſubrotunda utrinque. Gronov. *Zooph.* 609.

Scarabæus hemiſphæricus cochenillifer. Petiv. *Gazoph. tab.* 1 *fig.* 5.

Sloan. *Hiſt. of jam.* 2. *tab.* 237. *fig.* 31.—33. & *tab.* 9. *fig.* 13.

Elle eſt hémiſphérique & a près de trois lignes de long. La tête & le corcelet ſont d'un noir luiſant ſans taches. Les élytres ſont noires, liſſes, avec une tache rouge, au milieu de chaque. Le deſſous du corps eſt brun. Les pattes ſont noires.

La larve ſe trouve ſur la Raquete, *Cactus cochenillifer*, & ſe nourrit de la Cochenille. *Voyez* Cochenille.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

114. **Coccinelle** bipuſtulée.

Coccinella bipuſtulata.

Coccinella coleoptris nigris punctis rubris duobus compoſitis, abdomine ſanguineo. Fab. *Syſt ent. p.* 86. *n°.* 45. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 104. *n°.* 61. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 60. *n°.* 84.

Coccinella bipuſtulata *coleoptris nigris punctis rubris duobus, abdomine ſanguineo.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 585. *n°.* 42 — *Faun. ſuec. n°.* 498.

Coccinella rotunda nigra, coleoptrorum margine reflexo, faſcia tranſverſa rubra. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 334. *n°.* 26.

La Coccinelle tortue à bande rouge. Geoff. Ib.

Coccinella coleoptris nigris maculis duabus ovatis rubris abdomine ſanguineo. Deg. *Mém. inſ. t.* 5. *pag.* 387. *n°.* 23. *Pl.* 10. *fig.* 25.

Coccinelle *à deux points rouges* noire à deux taches ovales rouges. Deg. Ib.

Frisch. *Inſ. tom.* 9. *tab.* 16. *fig.* 6.

Roes. *Inſ. tom.* 2. *Cl.* 3. *ſcar. terr. tab.* 3.

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 43. *n°.* 15.

Coccinella bipuſtulata. Fuesl. *Archiv. inſ.* 4. *pag.* 48. *n°.* 27. *tab.* 22. *fig.* 22.

Coccinella bipuſtulata. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 115.

Coccinella bipuſtulata. Laichart. *Inſ. tom.* 1. *p.* 134. *n°.* 15.

Coccinella bipuſtulata. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 112. *n°.* 54.

Coccinella bipuſtulata. Fourc. *Ent. tom.* 1. *p.* 150. *n°.* 26.

Coccinella bipuſtulata. Ross. *Faun. etruſ. tom.* 1. *pag.* 67.

Elle a un peu plus d'une ligne de long. Elle eſt hémiſphérique & très-convexe. La tête & le corcelet ſont noirs, luiſans, ſans taches. Les élytres ſont rebordées, noires, avec une tache au milieu irrégulière, rouge. Le deſſous du corps eſt noir, avec l'abdomen rouge, tant en deſſus qu'en deſſous.

La larve ſe trouve particulièrement ſur le Saule. Elle eſt brune preſque noire, très chargée d'épines ſur le dos. Elle reſſemble aux autres larves des Coccinelles en général, mais elle en diffère dans la manière de ſe transformer. Quand le moment de ſa métamorphoſe eſt arrivé, vers le commencement du mois d'Aout, elle fixe & colle le derriere contre une feuille ou une branche. Bientôt la peau du dos reçoit une fente, qui commence au premier anneau & s'étend juſqu'au dixième; les bords de la fente s'éloignent conſidérablement l'un de l'autre, & laiſſent ainſi une grande portion du dos de la nymphe à découvert, qui reſte de cette manière placée dans la peau de larve. Cette nymphe eſt d'un noir luiſant, & garnie, au lieu d'épines, de petites broſſes de poils noirs très-courts, qui ne ſont viſibles qu'à la loupe. Après huit ou dix jours, la peau de la nymphe reçoit une fente ſur le corcelet & ſur une portion du ventre. C'eſt par-là que la Coccinelle s'ouvre un paſſage, pour paroître ſous ſa dernière forme. Au commencement de ſon apparition, ſes élytres ſont d'un rouge très-vif, & bientôt deviennent d'un noir très-luiſant, ſi poli qu'il reſſemble au plus parfait vernis de la Chine.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

115. Coccinelle variable.

Coccinella variabilis.

Coccinella coleoptris nigris punctis duobus rubris orbiculatis ſubmarginalibus, corpore oblongo. Fab. *Gen. inſ. mant. pag.* 218. — *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 104. *n°.* 62. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 60. *n°.* 85.

Coccinella variabilis. Ross. *Faun. etr. tom.* 1. *pag.* 69.

Elle diffère de la précédente par le corps oblong & a les élytres ſans rebords. La tête eſt blanchâtre. Le corcelet eſt noir, bordé de blanc. Les élytres ſont liſſes, noires, avec un point rouge ſur chaque.

Cette Coccinelle nouvellement ſortie de ſa nymphe, a les élytres jaunâtres, avec un point fauve, mais bientôt les élytres deviennent noires, avec le point rouge.

Elle ſe trouve en Europe.

116. Coccinelle frontale.

Coccinella frontalis.

Coccinella coleoptris nigris, punctis duobus rubris, fronte pedibuſque anticis rubris. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 60. *n°.* 86.

Elle diffère des précédentes. La tête eſt ferrugineuſe, ſans taches. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur un peu rougeâtre. Les élytres ſont noires, avec un point rouge, au milieu de chaque. Les pattes antérieures ſont rougeâtres; les autres ſont noires, avec les tarſes rougeâtres.

La tête eſt quelquefois noire; & les élytres ont chacune deux points rouges.

Elle ſe trouve en Saxe.

117. Coccinelle velue.

Coccinella villoſa.

Coccinella villoſa nigra, elytrorum marginibus flavis Fab. *Mant. inſ. app. pag.* 379.

Elle eſt grande & couverte de poils courts, ſerrés. La tête & le corcelet ſont obſcurs. Les élytres ont des ſtries pointillées; elles ſont noires, avec la ſuture & le bord extérieur jaunes. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve à Cayenne.

118. Coccinelle ſphéroïde.

Coccinella ſphæroïdea.

Coccinella elytris nigris circulo elongato flavo.

Coccinella ſphæroidea *nigra, elytris ſingulis circulo elongatiſſimo flavo.* Deg. *Mém. inſ. t.* 7. *p.* 665. *n°.* 72. *Pl.* 48. *fig.* 25

Coccinelle *à ſphéroïde jaune* noire, à cercle très-alongé jaune ſur chaque étui. Deg. *Ib.*

Elle eſt petite, de forme ovale. La tête & le corcelet ſont noirs, ſans taches. Les élytres ſont noires, avec un cercle oblong, jaune, qui s'étend depuis la baſe juſque vers l'extrémité de chaque élytre. Le deſſous du corps & les pattes ſont rougeâtres. Les cuiſſes poſtérieures ſont renflées.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

119. Coccinelle tripuſtulée.

Coccinella tripuſtulata.

Coccinella coleoptris nigris maculis tribus rubris poſtica communi.

Coccinella tripuſtulata *coleoptris nigris, maculis tribus oblongis rubris.* Deg. *Mém. inſ. t.* 5. *p.* 392. *n°.* 2. *Pl.* 16. *fig.* 23.

Coccinelle noire à trois taches oblongues rouges. Deg. *Ib.*

Elle eſt hémiſphérique, & de la grandeur de la Coccinelle du Nopal. La tête eſt noire, avec une tache jaune, ſur le front. Le corcelet eſt noir, ſans taches. Les élytres ſont noires, avec un point oblong, rouge, à la baſe de chaque, & une tache commune, ſur la ſuture, au-delà du milieu. L'abdomen eſt rouge, tant en-deſſus qu'en-deſſous.

Elle ſe trouve en Penſylvanie.

120. Coccinelle quadripuſtulée.

Coccinella quadripuſtulata.

Coccinella coleoptris nigris punctis rubris quatuor, interioribus longioribus. Lin. *Syſt. nat. p.* 583. *n°.* 43. — *Faun. ſuec. n°.* 499.

Coccinella quadripuſtulata. Fab. *Syſt. ent. p.* 86. *n°.* 46. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 104. *n°.* 63. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 61. *n°.* 87.

Coccinella rotunda nigra, coleoptrorum margine reflexo, punctis quatuor rubris. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 333. *n°.* 25.

La Coccinelle tortue à quatre points rouges. Geoff. *Ib.*

Coccinella coleoptris nigris, maculis quatuor rubris, anterioribus lunatis, poſterioribus rotundis. Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 389. *n°.* 24.

Coccinelle *à quatre points rouges* noire, à quatre taches rouges, dont deux ſont circulaires & deux en croiſſant. Deg. *Ib.*

Coccinella quadripuſtulata. Scop. *Ent. carn. n°.* 244.

Coccinella quadripuſtulata. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 117.

Coccinella quadripuſtulata. Ross. *Faun. etr. t.* 1. *pag.* 68.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 30. *fig.* 16. 17.

Bergstr. *Nomencl.* 1. *tab.* 9. *fig.* 5.

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 45. *fig.* 4. 5.

Coccinella quadripuſtulata. Laichart. *Inſ. t.* 1. *p.* 135. *n°.* 16.

Coccinella quadripuſtulata. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 150. *n°.* 25.

Coccinella quadripuſtulata. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 112. *n°.* 55.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. La tête & le corcelet ſont noirs, luiſans, ſans taches. Les élytres ſont noires, luiſantes, avec deux taches rouges ſur chaque, dont l'une vers l'angle extérieur, & l'autre vers le milieu. Le deſſous du corps eſt noir, avec l'extrémité de l'abdomen rougeâtre.

Elle ſe trouve en Europe, ſur différens arbres.

121. Coccinelle érythrocéphale.

Coccinella erythrocephala.

Coccinella coleoptris atris, punctis rubris ſex, capite thoraciſque margine pallide ruſeſcentibus. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 61. *n°.* 88.

Elle diffère de la Coccinelle ſix-puſtules. Elle eſt beaucoup plus petite. La tête eſt d'un rouge pâle. Le corcelet eſt noir, bordé de rouge pâle. Les élytres ſont noires, luiſantes, avec trois points rouges ſur chaque, dont deux à la baſe, & un vers le milieu. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont d'un rouge pâle.

Elle ſe trouve à Kiell.

122. Coccinelle ſix-puſtules.

Coccinella ſexpuſtulata.

Coccinella coleoptris nigris punctis ſex rubris, corpore atro. Fab. *Syſt. ent. p.* 86. *n°.* 47. — *Spec inſ. tom.* 1. *p.* 105. *n°.* 64. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 61. *n°.* 89.

Coccinella ſexpuſtulata *coleoptris nigris punctis rubris ſex.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 585. *n°.* 44. — *Faun. ſuec. n°.* 500.

Coccinella ovata, coleoptris nigris, punctis ſex rubris. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 331. *n°.* 20.

La Coccinelle noire à points rouges. Geof. *Ib.*

Coccinella coleoptris nigris : maculis duabus magnis, quatuor minoribus rubris. Deg. *Mém. inſ. t.* 1. *p.* 390. *n°.* 25.

Coccinelle *à ſix points rouges* noire, à deux grandes & quatre petites taches rouges. Deg. *Ib.*

Scarabæus hemiſphæricus minor, elytris nigris rubris maculis depictis. Rai. *Inſ. pag.* 87. *n°.* 4.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 30. *fig.* 12.

Coccinella octoguttata. Sulz. *Hiſt. inſ. tab.* 3. *fig.* 6.

Bergstr. *Nomencl.* 1. *tab.* 9. *fig.* 4.

Coccinella ſexpuſtulata. Scop. *Ent. carn. n°.* 245.

Coccinella ſexpuſtulata. Pod. *Muſ. græc. pag.* 25. *n°.* 9.

Coccinella ſexpuſtulata. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 119.

Coccinella ſexpuſtulata. Laichart. *Inſ. tom.* 1. *p.* 137. *n°.* 17.

Coccinella ſexpuſtulata. Ross. *Faun. etr. tom.* 1. *p.* 69. *n°.* 177.

Coccinella ſexpuſtulata. Fourc. *Entom. par.* 1. *p.* 148. *n°.* 20.

Coccinella ſexpuſtulata. Vill. *Ent. tom.* 1 *p.* 113. *n°.* 56.

Elle a depuis deux juſqu'à deux lignes & trois quarts de long. La tête & le corcelet ſont noirs, luiſans, ſans taches. Les élytres ſont noires, luiſantes, avec une grande tache rouge, à l'angle extérieur de la baſe, une autre arrondie, un peu au-delà du milieu, près la ſuture, & une autre à l'extrémité, qui manque quelquefois. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve fréquemment dans toute l'Europe, ſur différentes plantes.

123. Coccinelle lancéolée.

Coccinella haſtata.

Coccinella coleoptris nigris punctis ſex maculaque communi haſtata rubris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl. 4. fig. 52. a. b.*

Voet. *Coleopt. pars 2. tab. 45. fig.* 10.

Elle eſt ovale, & longue de deux lignes. La tête eſt noire, ſans taches. Le corcelet eſt noir, luiſant, avec un peu de rougeâtre, à l'angle antérieur. Les élytres ſont noires, avec deux points rouges, à la baſe, un autre au milieu, ſur le bord extérieur; l'extrémité eſt rougeâtre, & on voit au milieu une tache en lozange, qui s'unit au rouge de l'extrémité; le bord extérieur eſt un peu rouge, & réunit le point de la baſe, celui du milieu & la tache de l'extrémité. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

124. Coccinelle lunulée.

Coccinella lunata.

Coccinella coleoptris nigris, maculis decem rubris, ſexlunatis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 86. *n°.* 48. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 105. *n°.* 65. — *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 61. *n°.* 90.

Coccinella rivoſa *elytris nigris lunulis ſex punctiſque quatuor rubris.* Thunb. *Nov. ſp. inſ. diſſ.* 1. *pag.* 22. *tab.* 1. *fig.* 33.

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle ſeize-mouchetures. Les antennes ſont brunes. La tête eſt jaune, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur & une tache de chaque côté, à l'angle antérieur, jaunes. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont noires, avec une grande tache en croiſſant, à la baſe de chaque élytre, deux arrondies, vers le milieu, dont l'une à côté de la ſuture, une autre lunulée, derrière, celles-ci placées à côté de la ſuture, enfin une cinquième lunulée, plus grande, qui remonte de l'extrémité le long du bord extérieur. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs. Les bords latéraux de l'abdomen ſont quelquefois rougeâtres.

Elle ſe trouve dans l'Iſle Ste. Hélène, & au Cap de Bonne-Eſpérance.

125. Coccinelle ſulphureuſe.

Coccinella ſulphurea.

Coccinella coleoptris nigris ſingulo punctis quatuor maculiſque duabus ſulphureis, prima triramoſa, ſecunda lunata. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl. 1. fig. 6. a. b.*

Elle reſſemble beaucoup à la précédente, pour la forme & la grandeur. La tête eſt jaune. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur & une tache de chaque côté, ſur l'angle antérieur, jaunes. Les élytres ſont noires, avec un point jaune, à la baſe, près la ſuture, un autre au deſſous, près la ſuture, deux autres un peu au-delà du milieu, l'un à côté de l'autre, une tache vers l'angle extérieur de la baſe, trirameuſe, dont un rameau s'avance ſur l'élytre, près du ſecond point, & une autre tache en croiſſant, aſſez grande, vers l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noir, avec les bords extérieurs de l'abdomen jaunes. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

126. Coccinelle dentée.

Coccinella dentata.

Coccinella elytris nigris margine exteriore linea tridentata, punctiſque ſex flavis. Thunb. *Nov. ſp. inſ. diſſ.* 1. *pag.* 23. *tab.* 1. *fig.* 34.

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle ſix-puſtules. La tête eſt jaune, avec un point noir. Le corcelet eſt noir avec les bords antérieurs & latéraux jaunes. Les élytres ſont noires, avec le bord extérieur jaune, tridenté, & trois points de la même couleur ſur chaque, dont l'un à la baſe, vers la ſuture, un au milieu, & un autre un peu au-delà du milieu, près la ſuture. L'abdomen eſt noir bordé de jaune. Les pattes ſont jaunes, & les cuiſſes ſont marquées d'un point noir.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

127. Coccinelle dix-puſtules.

Coccinella decempuſtulata.

Coccinella coleoptris nigris, punctis fulvis decem. Lin. *Syſt. nat. pag.* 585. *n°.* 45. — *Faun. ſuec. n°.* 501.

Coccinella decempuſtulata. Fab. *Syſt. ent. p.* 87. *n°.* 49. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 105. *n°.* 66. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 61. *n°.* 91.

Coccinella coleoptris nigris punctis decem flaveſcentibus aut rubris. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 330. *n°.* 19.

La Coccinelle noire à dix points jaunes. Geoff. *Ib.*

Coccinella coleoptris nigris : maculis decem fulvis anterioribus ſæpe connexis. DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 391. *n°.* 26.

Coccinelle *à dix points rouges* noire, à dix taches rouges jaunâtres, dont les antérieures ſont ſouvent unies enſemble. DEG. *Ib.*

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 171. *fig.* 2. *a. b.*

VOET. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 46. *fig.* 11.

Coccinella decempuſtulata. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 120.

Coccinella decempuſtulata. LAICHART. *Inſ. t.* 1. *pag.* 138 *n°.* 18.

Coccinella decempuſtulata. ROSS. *Faun. etr. t.* 1. *p.* 70. *n°.* 175.

Coccinella decempuſtulata. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 148. *n°.* 19.

Coccinella decempuſtulata. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 113. *n°.* 57.

Elle a près de deux lignes de long. La tête eſt jaune. Le corcelet eſt jaune, avec quatre ou cinq points noirs diſtincts ou réunis, & formant alors une grande tache noire. Les élytres ſont noires, avec cinq points ſur chaque, blancs, jaunes, ou fauves, dont deux à la baſe, diſtincts, ou réunis, deux au milieu, toujours diſtincts, & le cinquième vers l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noir.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

128. COCCINELLE douze-puſtules.

COCCINELLA duodecimpuſtulata.

Coccinella coleoptris nigris, punctis duodecim albis, exterioribus margine connexis. FAB *Gen. inſ. mant. p.* 218. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 106. *n°.* 67. — *Mant. inſ tom.* 1. *p.* 61. *n°.* 92.

Elle a un peu moins de deux lignes de long. La tête eſt blanchâtre, avec un point noir, ſur le front. Le corcelet eſt noir, avec les bords antérieurs & latéraux pâles. Les élytres ſont noires, avec ſix points blanchâtres ſur chaque, dont deux à la baſe, trois vers le milieu, & un vers l'extrémité, en croiſſant : le bord extérieur eſt blanchâtre, & cette couleur s'unit à celle des trois points extérieurs.

J'ai un individu, trouvé aux environs de Paris, qui differe en ce que la tête eſt noire, ſans taches ; & les élytres ont ſix points chacune, dont trois ſur le bord extérieur, & trois ſur une ligne longitudinale, au milieu : le rebord eſt de la couleur des points. Le deſſous du corps eſt noir, avec les jambes & les tarſes fauves.

Elle ſe trouve à Hambourg.

129. COCCINELLE hériſſée.

COCCINELLA hirta.

Coccinella hirta, elytris nigris maculis duodecim rubris. THUNB. *Nov. ſp. inſ. diſſ.* 1. *p.* 23. *tab.* 1. *fig.* 35.

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle ſept-points, & entièrement couverte de poils courts, cendrés. La tête & le corcelet ſont noirs, ſans taches. Les élytres ſont noires, preſque réticulées, avec ſix taches rouges ſur chaque, dont une en croiſſant, à la baſe, deux en-deçà & deux autres en-delà du milieu, & la dernière vers l'extrémité. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne Eſpérance.

130. COCCINELLE quatorze-puſtules.

COCCINELLA quatuordecimpuſtulata.

Coccinella coleoptris nigris, punctis flavis quatuordecim. LIN. *Syſt. nat. pag.* 585. *n°.* 46. — *Faun. ſuec. n°.* 502.

Coccinella quatuordecimpuſtulata coleoptris nigris, punctis albis quatuordecim. FAB *Syſt. ent. p.* 87. *n°.* 50 — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 106. *n°.* 68. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 61. *n°.* 93.

Coccinella coleoptris nigris, punctis quatuordecim flaveſcentibus. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *p.* 330. *n°.* 18.

La Coccinelle noire à quatorze points jaunes. GEOFF. *Ib.*

Coccinella coleoptris nigris : maculis quatuordecim æqualibus flavis. DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 391. *n°.* 27.

Coccinelle *noire à quatorze points jaunes* noire, à quatorze taches régulières jaunes. DEG. *Ib.*

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab* 30. *fig.* 10.

Coccinella quatuordecimpuſtulata. SCOP. *Ent. carn. n°.* 246.

Coccinella quatuordecimmaculata. POD. *Muſ. græc. pag.* 26.

Coccinella quatuordecimpuſtulata. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 122.

Coccinella quatuordecimmaculata. LAICHART. *Inſ. tom.* 1. *p.* 139. *n°.* 19.

Coccinella quatuordecimpuſtulata. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 148. *n.* 18.

Coccinella quatuor-decimpuſtulata. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 114. *n°.* 58.

Coccinella coleoptris nigris maculis decem pallide flavis. Uddm. *diſſ.* 15 ?

Elle a un peu moins de deux lignes de long. La tête eſt jaune, ſans taches, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt noir, avec les bords latéraux & le bord antérieur jaunes, tridentés. Les élytres ſont noires, luiſantes, avec ſept points d'un blanc jaunâtre ſur chaque, dont deux ſur la baſe, deux en-deça, deux autres en-delà du milieu, & un vers l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont fauves, avec une partie des cuiſſes & des jambes poſtérieures noire.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

131. Coccinelle puſtulée.

Coccinella guttato-puſtulata.

Coccinella coleoptris nigris, punctis duobus flavis, quatuor rufis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Coccinelle. *Pl.* 3. *fig.* 35.

Coccinella guttato-puſtulata. Fab. *Syſt. ent p.* 87. *n°.* 51. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 106. *n°.* 69. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 61. *n°.* 94.

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle ſept-points. Les antennes ſont jaunâtres. La tête eſt jaunâtre, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt noir au milieu & jaunâtre de chaque côté. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont noires, avec une tache jaune de chaque côté, ſur le bord extérieur, vers la baſe, une grande tache rougeâtre, de chaque côté de la ſuture, & une autre grande tranſverſale, vers l'extrémité, qui forme une bande ſinuée, interrompue à la ſuture : les élytres ſont un peu anguleuſes à leur baſe latérale, mais l'angle eſt peu ſaillant & arrondi. Le deſſous du corps eſt jaunâtre. Le corps eſt noir, avec le bord de l'abdomen ferrugineux. Les pattes ſont noires, avec la baſe des cuiſſes teſtacée.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

132. Coccinelle féline.

Coccinella felina.

Coccinella coleoptris atris punctis ſex albis, corpore globoſo. Fab. *Syſt. ent. p.* 87. *n°.* 52. — *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 106. *n°* 70. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 61. *n°.* 95.

Elle eſt petite & globuleuſe. La tête eſt blanche, ſans taches. Le corcelet eſt blanchâtre, avec une tache poſtérieure noire. Les élytres ſont noires, avec trois points blancs ſur chaque, & une petite ligne à la baſe.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

133. Coccinelle zibéline.

Coccinella zibellina.

Coccinella elytris nigris maculis faſciiſque undatis coadunatis flavis.

Coccinella flavo-maculata *nigra, maculis faſciiſque undatis coadunatis flavis.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 7. *p.* 665. *n°.* 71. *pl.* 48. *fig.* 24.

Coccinelle *à raies veinées jaunes* noire, à taches & raies ondées jaunes jointes enſemble. Deg. *Ib.*

Elle eſt ovale, de grandeur moyenne. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur & deux points à la partie ſupérieure, jaunes. Les élytres ſont noires, avec une tache ovale, jaune à la baſe, & pluſieurs raies & bandes ondées, réunies, jaunes. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

134. Coccinelle panthérine.

Coccinella pantherina.

Coccinella coleoptris nigris, punctis flavis octo. Lin. *Syſt. nat. pag.* 585. *n°.* 48. — *Faun. ſuec. n°.* 504.

Coccinella pantherina. Fab. *Syſt. ent. pag.* 87. *n°.* 53. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 106. *n°.* 71. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 61. *n°.* 96.

Coccinella coleoptris nigro-fuſcis : maculis decem albo-flaveſcentibus. Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 392. *n°.* 28.

Coccinelle *panthère* d'un brun noirâtre, à dix taches jaunes blanchâtres. Deg. *Ib.*

Coccinella pantherina. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 115. *n°.* 67.

Coccinella pantherina. Ross. *Faun. etr. pag.* 70. *n°.* 176.

Les antennes & les antennules ſont fauves. La tête eſt jaune fauve, avec un peu de noir à ſa partie antérieure. Le corcelet eſt noir, ſans taches. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont noires, avec cinq taches jaunes ſur chaque, parfaitement ſemblables à celles de la Coccinelle urſine : il y en a deux ſur la baſe, deux tranſverſales au milieu, & une vers l'extrémité. Le corps en-deſſous eſt noir, & les pattes ſont fauves, avec un peu de noir a la baſe des cuiſſes.

Linné & Fabricius n'ont vu que quatre taches, dont une a la baſe, deux au milieu, & une vers l'extrémité.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

135. COCCINELLE pardaline.

COCCINELLA pardalina.

Coccinella coleoptris nigris, punctis decem margineque ſinuato albis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. COCCINELLE. *Pl.* 3. *fig.* 30.

Coccinella pardalina. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 106. *n*°. 72. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 61. *n*°. 97.

Elle eſt un peu plus petite que la Coccinelle ſept-points. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec deux points jaunes, à la partie poſtérieure. Le corcelet eſt noir, avec les bords latéraux jaunes, & le bord poſtérieur jaune, ſinué. L'écuſſon eſt noir & triangulaire. Les élytres ſont noires, avec le bord extérieur jaune, ſinué, & cinq taches jaunes ſur chaque, dont la quatrième eſt preſque double. Les pattes & tout le deſſous du corps ſont noirs luiſans.

Elle ſe trouve....

136. COCCINELLE urſine.

COCCINELLA urſina.

Coccinella coleoptris atris, punctis decem albis, capite thoraciſque margine antico albis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. COCCINELLE. *Pl.* 2. *fig.* 14. *a. b.*

Coccinella urſina. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 61. *n*°. 98.

Elle n'eſt peut-être qu'une légère variété de la Coccinelle panthérine, dont elle ne diffère que par le corcelet, dont le bord antérieur eſt jaune. Les antennes & les antennules ſont fauves. La tête eſt jaune, ſans taches. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur jaune & ſinué. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont noires, luiſantes, avec cinq petites taches jaunes ſur chaque, dont deux à la baſe, deux tranſverſales, vers le milieu, & une vers l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noir, & les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

137. COCCINELLE léonine.

COCCINELLA leonina.

Coccinella coleoptris atris, punctis albis ſexdecim. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. COCCINELLE. *Pl.* 2. *fig.* 21. *a. b.*

Coccinella leonina. FAB. *Syſt. ent. pag.* 87. *n*°. 54. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 106. *n*°. 73. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 61. *n*°. 99.

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle bipuſtulée. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec deux petits points jaunes, à la partie poſtérieure. Le corcelet eſt noir, avec une tache jaune, de chaque côté, à l'angle antérieur. L'écuſſon eſt noir & petit. Les élytres ſont noires, avec huit taches jaunes, petites, ſur chaque, dont deux à la baſe, trois vers le milieu, placées ſur une ligne tranſverſale, les deux extérieures de ces trois ſont très-rapprochées, derrière il y en a deux autres ſur une ligne tranſverſale, la huitième eſt ſeule à l'extrémité de l'élytre. Tout l'inſecte eſt très-noir & luiſant. Les pattes & le deſſous du corps ſont noirs, ſans taches.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

138. COCCINELLE canine.

COCCINELLA canina.

Coccinella coleoptris nigris punctis albis viginti, capite thoraceque villoſis immaculatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. COCCINELLE. *Pl.* 3. *fig.* 23.

Coccinella canina. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 107. *n*°. 75. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 62. *n*°. 101.

Coccinella vigintipuſtulata *elytris nigris, punctis fulvis viginti.* THUNB. *Nov. ſp. inſ. diſſ.* 1. *p.* 14. *tab.* 1. *fig.* 36.

Elle eſt un peu plus petite que la Coccinelle ſept-points. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont noirs ſans taches, pubeſcens. Le corcelet eſt noir, petit, triangulaire. Les élytres ſont noires, avec huit taches jaunes pâles ſur chaque, ſavoir, deux à la baſe, trois derrière celles-ci, deux un peu au-delà du milieu, dont une en croiſſant, à côté de la future, deux derrière celles-ci & une à l'extrémité. Le corps en deſſous & les pattes ſont noirs. Le rebord des élytres en deſſous, eſt jaune.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

139. COCCINELLE tigrine.

COCCINELLA tigrina.

Coccinella coleoptris nigris, punctis albidis viginti. LIN. *Syſt. nat. p.* 586. *n*°. 49. — *Faun. ſuec. n*°. 505.

Coccinella tigrina. FAB. *Syſt. ent. pag.* 88. *n*°. 55. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 107. *n*°. 74. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 61. *n*°. 100.

Coccinella coleoptris nigris punctis viginti albis. UDDM. *Diſſ.* 11.

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 30. *fig.* 9.

Coccinella tigrina. FUESL. *Archiv. inſ.* 4. *p.* 45. *n*°. 36. *tab.* 22. *fig.* 27.

Coccinella tigrina. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n*°. 121.

Coccinella tigrina. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 116. *n°.* 68.

Coccinella vigintiguttata. DEG. *Mém. inſ. t.* 5. *p.* 386. *n°.* 22. *var.*

La tête eſt noire, avec le front blanc. Le corcelet eſt noir, avec les côtés blancs, marqués d'un point noir. Les élytres ſont noires, luiſantes, avec dix points blancs ſur chaque, dans l'ordre ſuivant, un, trois, trois, deux, & un.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

140. COCCINELLE très-petite.

COCCINELLA *minutiſſima.*

Coccinella coleoptris nigris ſubvilloſis, maculis quatuor tranſverſis rufeſcentibus.

Coccinella ſubvilloſa nigra, faſciis duabus tranſverſis rubris. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 332. *n°.* 21.

La Coccinelle velue à bandes. GEOFF. *Ib.*

Coccinella minutiſſima. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. no.* 118.

Coccinella minutiſſima. ROSS. *Faun. etr. tom.* 1. *pag.* 71. *n°.* 178.

Coccinella faſciata. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 149. *n°.* 21.

Elle a environ une ligne de long. Elle eſt oblongue, légérement velue. La tête eſt rougeâtre, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt noir, avec les côtés & le bord antérieur d'un rouge brun. Les élytres ſont noires, avec deux taches tranſverſales ſur chaque, d'un rouge brun. Le deſſous du corps eſt noir, avec l'extrémité de l'abdomen d'un rouge brun. Les pattes ſont rougeâtres.

Elle ſe trouve aux environs de Paris ſur différentes plantes.

141. COCCINELLE pubeſcente.

COCCINELLA *pubeſcens.*

Coccinella pubeſcens, elytris nigris punctis quatuor rufeſcentibus. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. COCCINELLE. *Pl.* 4. *fig.* 49. *a. b.*

Coccinella ſubvilloſa nigra, punctis quatuor luteo-rubris. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 332. *n°.* 22.

La Coccinelle velue à points. GEOFF. *Ib.*

Coccinella villoſa. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 149. *n°.* 22.

Coccinella quadrimaculata. ROSS. *Faun. etr. t.* 1. *pag.* 71. *n°.* 179.

Elle eſt un peu plus grande que la précédente. La tête eſt noire, ſans taches. Le corcelet eſt noir, pubeſcent, avec une tache d'un jaune fauve, de chaque côté. Les élytres ſont noires, pubeſcentes, avec deux taches d'un jaune fauve, ſur chaque: la première eſt tranſverſale & placée un peu en-deçà du milieu, l'autre eſt arrondie & placée vers l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noir.

Elle ſe trouve en Europe, à la fin de l'hyver, ſous l'écorce des arbres.

142. COCCINELLE interrompue.

COCCINELLA *interrupta.*

Coccinella pubeſcens, elytris nigris baſi faſcia interrupta rufa.

Coccinella ſubvilloſa nigra, coleoptrorum baſi faſcia tranſverſa rubra interrupta. GEOFF. *Inſ. t.* 1. *p.* 333. *n°.* 23.

La Coccinelle velue à bande interrompue. GEOFF. *Ib.*

Coccinella auſtriaca *nigra, elytris faſcia roſea abrupta* SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 116.

Coccinella interrupta. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 149. *n°.* 23.

Elle a environ une ligne de long. Le corps eſt ovale, légérement pubeſcent. La tête & le corcelet ſont noirs, ſans taches. Les élytres ſont noires, avec une bande vers la baſe, interrompue à la ſuture, plus large ſur les bords extérieurs, que vers la ſuture. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont fauves, avec les cuiſſes noires.

La larve eſt aſſez connue. On la trouve communément ſous les vieilles écorces & ſur les feuilles de Prunier, où elle vit de Pucerons. Elle eſt toujours couverte d'un long duvet blanc, comme le poil d'un Chien barbet, ce qui la fait appeler *le barbet blanc des écorces*: ce duvet s'enleve aiſément en touchant l'inſecte.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

143. COCCINELLE ruficolle.

COCCINELLA *ruficollis.*

Coccinella pubeſcens, thorace rufo, elytris nigris apice rufis.

Elle reſſemble aux précédentes, pour la forme & la grandeur. Les yeux ſont noirs. Les antennes & la tête ſont fauves. Le corcelet eſt fauve, avec un peu de noir à ſa partie poſtérieure. Les élytres ſont noires, avec l'extrémité fauve. La poitrine eſt noire. L'abdomen & les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve aux environs de Paris ſur différentes fleurs.

144. Coccinelle pygmée.

Coccinella pygmæa.

Coccinella pubeſcens nigra, thoracis lateribus rufis.

Coccinella ſubvilloſa nigra thorace utrinque macula rubra. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 333. *n°.* 24.

La Coccinelle velue à taches rouges au corcelet. Geoff. *Ib.*

Coccinella pygmæa. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 150. *n°.* 24.

Elle n'a pas une ligne de long. Le corps eſt ovale & pubeſcent. Les yeux ſont noirs. Les antennes & la tête ſont fauves. Le corcelet eſt noir, avec les bords latéraux & un peu du bord antérieur fauves. Les élytres ſont noires, ſans taches. La poitrine & l'abdomen ſont noirs. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve aux environs de Paris, ſur différentes fleurs.

Eſpèces moins connues.

* *Elytres rouges ou jaunes, tachées de noir.*

1. Coccinelle colon.

Coccinella colon.

Coccinelle élytres rouges, avec un point noir; écuſſon & tache au milieu du corcelet, noirs.

Coccinella coleoptris rubris: puncto nigro, ſcutello maculaque thoracis obſolete nigris. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1645.

Coccinella colon. Fuesl. *Archiv. inſ.* 4. *pag.* 42. *n°.* 2. *pl.* 22. *fig.* 2.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Coccinelle imponctuée. La tête eſt jaune, ſans taches. Le corcelet eſt jaune, avec une tache noire, au milieu. Les élytres ſont jaunes, avec un point noir ſur chaque, vers l'écuſſon. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire.

Elle ſe trouve à Berlin.

2. Coccinelle ſix-notée.

Coccinella ſexnotata.

Coccinelle élytres jaunes, avec quatre taches arquées & deux points noirs.

Coccinella elytris flavis: arcubus quatuor punctiſque duobus nigris. Thunb. *Nov. Act. Ups.* 4. *pag.* 9. *n°.* 15. *tab.* 1. *fig.* 2.

Coccinella ſexnotata. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1648.

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle biponctuée. Le corcelet eſt jaune, avec cinq points noirs contigus. Les élytres ſont jaunes, avec deux taches arquées & un point ſur chaque, noirs.

Elle ſe trouve en Suède.

3. Coccinelle points obverſes.

Coccinella obverſepunctata.

Coccinelle à corcelet noir, avec les bords latéraux & deux points jaunes; élytres rouges, avec ſept points noirs.

Coccinella thorace nigro, margine punctiſque duobus flavis; elytris rubris, punctis ſeptem nigris. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 99.

Le corcelet eſt noir, avec le bord latéral, une ligne au milieu, & un point de chaque côté, jaunes. La tête eſt noire, avec le front & les antennes jaunes. Les élytres ſont rouges, avec ſept points noirs, dont un commun: on voit une petite tache jaune, de chaque côté de l'écuſſon.

Elle n'eſt peut-être qu'une légère variété de la Coccinelle ſept points.

Elle ſe trouve en Allemagne.

4. Coccinelle ſemblable.

Coccinella ſimilis.

Coccinelle élytres rouges, avec deux bandes & quatre points noirs.

Coccinella elytris rubris faſciis duabus punctiſque quatuor nigris. Thunb. *Nov. ſp. inſ. diſſ.* 1. *pag.* 15. *tab.* 1. *fig.* 19.

Le corps eſt oblong, de la grandeur de la Coccinelle cinq points, couvert en-deſſus de poils courts, cendrés. Les antennes, la tête & le corcelet ſont noirs, ſans taches. Les élytres ſont rougeâtres, avec deux bandes & quatre points noirs, ſavoir, une bande à la baſe, preſque ondée, formée de trois points réunis, une bande en deçà du milieu, oblique, formée de deux points réunis, qui ne touchent ni la ſuture ni le bord extérieur; audelà du milieu, près la ſuture, on voit un point ſur chaque élytre, & un autre à l'extrémité.

Elle ſe trouve en Europe.

5. Coccinelle puſille.

Coccinella puſilla.

Coccinelle élytres jaunes, avec huit points noirs, placés ſur deux lignes.

Coccinella elytris flavis, punctis octo nigris quadrifariis. Thunb. *Nov. ſp. inſ. diſſ.* 1. *pag.* 16. *tab.* 1. *fig.* 22.

Elle eſt plus petite que la Coccinelle imponctuée. La tête & le corcelet ſont d'un jaune pâle, ſans taches. Les élytres ſont d'un jaune pâle, avec quatre points noirs ſur chaque, diſpoſés ſur deux lignes tranſverſales, un peu obliques. Le deſſous du corps & les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve en Europe.

6. COCCINELLE analogue.

COCCINELLA affinis.

Coccinelle corcelet noir, avec le bord latéral & deux points jaunes; élytres rouges, avec treize points noirs.

Coccinella thorace nigro margine punctiſque duobus flavis, elytris rubris punctis tredecim nigris. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 103.

Elle reſſemble beaucoup à la Coccinelle ſix-points. Elle en diffère en ce qu'elle a treize points, dont un commun aux deux élytres, & ſix ſur chaque : un grand, deux dont l'un grand & l'autre petit, deux petits & un plus grand.

Elle ſe trouve à Vienne.

7. COCCINELLE variante.

COCCINELLA varians.

Coccinelle élytres rouges, avec onze taches noires; corcelet avec quatre taches en cœur.

Coccinella elytris rubris, maculis undecim nigris, thoracis quatuor cordatis. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1658.

Coccinella variabilis. FUESL. *Archiv. inſ.* 4. *pag.* 42. *n°.* 6. *tab.* 22. *fig.* 3.

Elle eſt un peu plus grande & plus oblongue que la Coccinelle biponctuée. Les élytres ſont rouges & ont un point commun & cinq ſur chaque. Le corcelet eſt rouge, marqué de pluſieurs taches noires, dont le nombre varie.

Elle ſe trouve à Berlin.

8. COCCINELLE quadrilinéée.

COCCINELLA quadrilineata.

Coccinelle élytres jaunes, avec trois lignes longitudinales, & une tranſverſale, & deux taches réunies, noires.

Coccinella elytris flavis, lineis tribus longitudinalibus tranſverſaque maculiſque duabus confluentibus nigris. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1658.

Coccinella trilineata. FUESL. *Archiv. inſ.* 4. *p.* 46. *n°.* 18. *tab.* 22. *fig.* 11.

Elle n'eſt peut-être qu'une variété de la Coccinelle annulaire. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, avec un peu de rouge, de chaque côté, à l'angle intérieur. Les élytres ſont rouges, avec trois lignes longitudinales courtes, noires, dont une ſur la ſuture, coupée poſtérieurement vers le milieu de l'élytre par une bande de la même couleur; on voit au-delà du milieu, ſur chaque élytre, deux points noirs, réunis. Les pattes & tout le deſſous du corps ſont noirs.

Elle ſe trouve....

9. COCCINELLE du Charme.

COCCINELLA Carpini.

Coccinelle élytres rouges, avec neuf points noirs; corcelet noir, avec le bord antérieur blanc.

Coccinella coleoptris rubris, punctis novem nigris, thorace nigro antice albo. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *p.* 322. *n°.* 5.

La Coccinelle rouge à neuf points noirs & corcelet varié. GEOFF. *Ib.*.

Coccinella Carpini. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 144. *n°.* 5.

M. Geoffroy a cru que cette Coccinelle n'étoit peut être qu'une variété de la Coccinelle treize-points. La tête eſt jaunâtre en devant, irrégulièrement bordée de noir en arrière. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur & les côtés tachés de blanc. Les élytres ſont rouges, avec quatre points noirs ſur chaque & un commun.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

10. COCCINELLE de l'Orme.

COCCINELLA Ulmi.

Coccinelle élytres rouges, avec onze points noirs; corcelet jaune avec cinq points noirs.

Coccinella coleoptris rubris punctis undecim nigris, thorace luteo nigro punctato. GEOFF. *Inſ. t.* 1. *p.* 324. *n°.* 8.

La Coccinelle rouge à onze points & corcelet jaune. GEOFF. Ib.

Coccinella undecim punctata. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 145. *n°.* 8.

Elle a depuis une ligne & demie juſqu'à deux lignes de long. Les yeux ſont noirs. La tête eſt jaune, avec un peu de noir à ſa partie poſtérieure. Le corcelet eſt jaune, avec quatre points noirs, un peu réunis ſur le bord extérieur, & un cinquième, un peu en devant de ceux-ci. Les élytres ſont rouges, avec un point noir commun, & cinq ſur chaque : un à la baſe, trois au milieu, ſur une ligne tranſverſale, & le cinquième vers l'extrémité.

M. Geoffroy remarque que cette eſpèce varie quelquefois, & qu'au lieu de onze points, elle en a treize. La baſe de chaque élytre ayant deux points noirs au lieu d'un ſeul.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

11. Coccinelle point-noir.

Coccinella punctum.

Coccinelle élytres jaunes, ſans taches; corcelet avec une tache noire angulaire, au milieu.

Coccinella elytris fulvis immaculatis, thoracis macula media anguloſa nigra. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1658.

Coccinella punctum. Fueſl. *Archiv. inſ.* 7. *p.* 161. *n°.* 40. *tab.* 43. *fig.* 14.

Elle a environ une ligne & demie de long. La tête eſt noire, élevée, ſans taches. Le corcelet eſt fauve, & marqué au milieu d'une tache angulaire noire. Les élytres ſont fauves, ſans taches.

Elle ſe trouve....

12. Coccinelle bande-noire.

Coccinella nigrofaſciata.

Coccinelle élytres rouges, avec huit points & une bande au milieu, noirs.

Coccinella coleoptris rubris, punctis nigris octo, faſcia media atra. Ross. *Faun. etr. tom.* 1. *p.* 62. *n°.* 155.

Elle reſſemble beaucoup à la Coccinelle neuf-points, mais elle en diffère en ce qu'elle a une bande noire, ſinuée, au milieu des élytres.

Elle ſe trouve en Italie.

13. Coccinelle pâle.

Coccinella pallida.

Coccinelle oblongue; élytres d'un jaune pâle, avec ſix points noirs peu marqués, placés vers la ſuture.

Coccinella oblonga, coleoptris pallide luteis, punctis ſex nigris obſoletis ad ſuturam poſitis. Ross. *Faun. etr. tom.* 1. *p.* 66. *n°.* 166.

La tête eſt blanchâtre, avec un point noir, à ſa partie poſtérieure. Le corcelet eſt jaune, avec ſix points noirs, dont deux poſtérieurs. Les élytres ſont jaunes, avec trois points ſur chaque, noirs, peu marqués, placés vers la ſuture. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve en Italie.

* * *Elytres noires, tachées de jaune ou de rouge.*

14. Coccinelle ruficaude.

Coccinella ruficauda.

Coccinelle à élytres noires, avec deux taches jaunes; bord du corcelet & anus jaunes.

Coccinella elytris nigris, maculis duabus flavis, thoracis marginibus anoque flavis.

Coccinella hæmorrhoïdalis. Thunb. *Nov. ſp. inſ. diſſ.* 1. *pag.* 21.

Elle eſt un peu plus petite que la Coccinelle bipuſtulée. Le corps eſt très-convexe, liſſe, glabre. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, avec une tache fauve, de chaque côté, à l'angle antérieur. Les élytres ſont noires, avec une tache ſur chaque, arrondie, jaune. Les aîles ſont tranſparentes, un peu obſcures. La poitrine eſt noire. L'abdomen eſt noir, avec les derniers anneaux fauves, tant en deſſus qu'en deſſous. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve en Europe.

15. Coccinelle liſſe.

Coccinella lævis.

Coccinelle noire, élytres noires, avec ſix points jaunes; angles antérieurs du corcelet jaunes.

Coccinella elytris nigris punctis ſex flavis, thoracis angulis anticis flavis. Thunb. *Nov. ſp. inſ. diſſ.* 1, *pag.* 22. *tab.* 1. *fig.* 32.

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle bipuſtulée. Tout le corps eſt glabre. La tête eſt jaune, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt noir, avec les angles antérieurs jaunes. Les élytres ſont noires, avec trois points arrondis, jaunes, ſur chaque, dont deux au milieu & un à l'extrémité. L'abdomen eſt noir. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve en Europe.

16. Coccinelle de Thunberg.

Coccinella Thunbergii.

Coccinelle noire; élytres noires, avec le bord & deux points blancs; tête avec des points blancs.

Coccinella elytris nigris margine punctiſque duobus albis, capite nigro punctis albis. Thunb. *Nov. Act. Ups.* 4. *p.* 10. *n°.* 17.

Coccinella Thunbergii. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1666.

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle bipuſtulée. La tête eſt noire, avec deux points blancs.

Les élytres ſont noires, avec le bord extérieur & un point blanc ſur chaque. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve à Upſal.

17. **Coccinelle** humérale.

Coccinella humeralis.

Coccinelle noire ; élytres avec huit points jaunes, les deux antérieurs crochus.

Coccinella coleoptris nigris : punctis flavis octo : anterioribus duobus uncinatis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1665.

Schaller. *Abh. der hall. Naturf. geſ.* 1. *p.* 266.

Elle reſſemble à la Coccinelle quatorze puſtules. Le corps eſt noir. Les élytres ont huit taches jaunes, dont les deux antérieures ſont crochues.

Elle ſe trouve en Saxe.

18. **Coccinelle** ruſſe.

Coccinella ruſſica.

Coccinelle noire; élytres avec douze points rougeâtres.

Coccinella elytris nigris, punctis duodecim fulvis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1664.

Coccinella ruſſica. Fuesl. *Archiv. inſ.* 4. *p.* 49. *n°.* 34. *tab.* 22. *fig.* 26.

Elle eſt de la grandeur de la Coccinelle ſept-points. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, avec une tache rougeâtre, de chaque côté, à l'angle intérieur. Les élytres ſont noires, avec ſix points rougeâtres ſur chaque.

Elle ſe trouve en Ruſſie.

19. **Coccinelle** champêtre.

Coccinella campeſtris.

Coccinelle preſque arrondie; élytres noires, avec deux taches orbiculaires fauves; pattes antérieures fauves.

Coccinella ſubrotunda, elytris nigris, maculis duabus orbicularibus fulvis, pedibus anterioribus fulvis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1663.

Coccinella campeſtris. Fuesl. *Archiv. inſ.* 4. *p.* 48. *n°.* 29. *tab.* 22. *fig.* 24.

Elle eſt un peu plus petite que la Coccinelle bipuſtulée, dont elle n'eſt peut-être qu'une variété. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, avec une tache rouge, de chaque côté, à l'angle antérieur. Les élytres ſont noires, avec une tache ſur chaque, rouge, arrondie, placée un peu au-delà du milieu. Le corps eſt noir. Les pattes antérieures ſont fauves.

Elle ſe trouve en Allemagne.

20. **Coccinelle** huit-puſtules.

Coccinella octopuſtulata.

Coccinelle noire; élytres avec huit taches rouges, les deux antérieures en croiſſant.

Coccinella coleoptris nigris, ſingulo baſi macula magna lunata, in medio puſtulis duabus, & ad apicem unica rubra. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 12. *n°.* 215.

Le corps eſt noir. Les élytres ſont noires, & ont chacune une grande tache rouge, en croiſſant, deux autres plus petites, au milieu.

Elle ſe trouve en Europe.

21. **Coccinelle** tête-jaune.

Coccinella leucocephala.

Coccinelle noire; tête, bord antérieur du corcelet & quatre points ſur les élytres, blanchâtres.

Coccinella nigra, capite thorace antice punctiſque elytrorum quatuordecim albis.

Coccinella capite albo, macula triangulari nigra, thorace nigro, antice albo, elytris nigris, punctis tribus ad marginem internum, in medio unico tribuſque ad marginem externum album margine connexis albis. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 12. *n°.* 223.

Coccinella leucocephala. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1662.

La tête eſt blanchâtre, avec une tache triangulaire, noire. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur blanc. Les élytres ſont noires, avec ſept points blancs ſur chaque, dont trois vers la ſuture, un au milieu, & trois ſur le bord extérieur, un peu réunis.

Ellé ſe trouve....

COCHENILLE. *Coccus.* Genre d'inſectes de la première Section de l'Ordre des Hémiptères.

La Cochenille eſt un petit inſecte, dont le mâle a deux aîles aſſez grandes, deux antennes ſétacées aſſez longues, ſix pattes, une trompe, & le ventre terminé par quatre petits filets. La femelle eſt ſans aîles; elle a deux antennes courtes, une trompe, ſix pattes, quatre filets très-courts au bout de l'abdomen, le corps compoſé de quatorze anneaux peu diſtincts.

La plupart des auteurs ont confondu les Cochenilles avec les Kermès, auxquels elles reſſemblent beaucoup. Mais elles en different par les antennes filiformes, par les ſoies de la trompe preſque égales, & ſur-tout par la forme du corps de la femelle, qui conſerve plus ou moins ſa forme d'inſecte. Les Kermès au contraire ont les antennes ſétacées, les ſoies de la trompe inégales, & la femelle prend la forme globuleuſe, liſſe d'une galle ou d'une baie.

Les antennes des Cochenilles ſont filiformes & compoſées de onze articles preſque égaux entre eux : les deux premiers ſeulement ſont un peu plus gros. Elles ont leur inſertion à la partie antérieure, un peu latérale de la tête, au devant des yeux.

La bouche eſt une eſpèce de trompe collée contre la poitrine & placée entre les quatre pattes antérieures. Elle eſt formée d'une gaîne & de trois ſoies. La gaîne eſt cylindrique, compoſée de trois articles égaux, & inſérée entre les pattes antérieures. Les ſoies au nombre de trois, ſont minces, pointues, de longueur preſque égale : celle du milieu eſt à peine plus longue que les autres. Elles ſont ordinairement enchaſſées dans la gaîne, & ne ſont point contenues par la lèvre, qui manque entièrement.

Les yeux ſont petits, peu diſtincts, & placés à la partie latérale de la tête.

Le mâle eſt beaucoup plus petit que la femelle, & muni de deux ailes aſſez grandes, membraneuſes. Son corps eſt oblong & l'abdomen eſt compoſé d'anneaux très-apparens. La femelle reſſemble au mâle dans l'état de larve ; mais elle n'obtient point d'aîles, & après l'accouplement, ſon corps groſſit ; elle ſe fixe, devient immobile, mais ſans changer entièrement de forme, comme la femelle du Kermès. Le mâle & la femelle ont l'un & l'autre ſix pattes courtes, compoſées, comme dans tous les autres inſectes, de la hanche, de la cuiſſe, de la jambe & du tarſe, & leur ventre eſt terminé par quatre appendices plus courtes dans la femelle que dans le mâle, & qui ne ſont plus apparentes dans la première lorſqu'elle a acquis tout ſon développement.

Après avoir donné le nom de gallinſectes aux Kermès, on a pu donner auſſi le nom de progallinſectes aux Cochenilles, qui ont beaucoup des caractères des Kermès, mais qui en ont qui leur ſont particuliers. Ces inſectes paſſent une grande partie de leur vie attachés contre l'écorce des arbres, ſans changer de place, & ſans ſe donner des mouvemens ſenſibles. Ils couvrent, même après leur mort, les petits, de leur propre corps ; mais les Cochenilles ſont différentes des Kermès, en ce que dans tous les temps de leur vie on les reconnoît aiſément pour des animaux, au moins ſi on les regarde avec une loupe : on diſtingue toujours les anneaux dont leur corps eſt compoſé ; au lieu que les anneaux diſparoiſſent de deſſus la partie ſupérieure des Kermès, lorſqu'ils ſont près de leur dernier terme d'accroiſſement. Quelques eſpèces de Cochenilles que nous poſſédons dans nos climats, ne nous ſont connues que par les dégats qu'elles occaſionnent ſur des arbres aſſez précieux, tels que le figuier, le mûrier, l'oranger, &c. ; mais une ſeule eſpèce qui vit en Amérique, a mérité de fixer l'attention par la grande utilité qu'on en retire.

C'eſt ordinairement dans les bifurcations, & au-deſſous des petites branches ou des petites tiges qu'il faut chercher les Cochenilles. Vers les mois de mai & de juin, ces inſectes ont pris tout leur accroiſſement, & ſont propres à donner l'être à une poſtérité nombreuſe. Cependant on n'apperçoit alors qu'une petite maſſe plus ou moins ovale & convexe. Si on a recours à la loupe, on diſtingue les anneaux qui diviſent cette partie du corps : voila tout ce qui indique que ce qu'on voit eſt un animal, car du reſte il eſt dans une immobilité parfaite, & il ne montre ni tête ni pattes. Tout cela eſt couvert dans quelques eſpèces par un bourlet cotoneux. Cette matière cotoneuſe fait une eſpèce de nid dans lequel l'inſecte eſt logé en grande partie, & qui eſt deſtiné ſur-tout à recevoir ſa ponte. Les œufs ſortent par une ouverture placée à la partie poſtérieure du corps, & repaſſent ſous le ventre de la mère qui les couve. A meſure que les Cochenilles font des œufs, leur ventre ſe vuide, s'applatit, & ſes deux membranes ſe rapprochent ; & lorſque la ponte eſt faite, le corps de la mère ſe deſſeche & ne forme plus qu'une eſpèce de coque ſous laquelle les œufs ſont renfermés. Ces œufs peuvent être au nombre de quelques milles, & lorſqu'on les écraſe ſur du papier blanc, preſque tous le colorent plus ou moins de rouge. Les petits, même après être ſortis de leurs œufs, reſtent encore quelque temps ſous la coque formée par le cadavre de leur mère, & enſuite ils en ſortent par une petite ouverture qui ſe trouve à la partie poſtérieure de la coque. C'eſt ordinairement vers l'été. Ces petits inſectes, en abandonnant l'endroit où ils ont pris naiſſance, ſe répandent ſur les feuilles les plus tendres pour en pomper les ſucs. Ils ſont très-mobiles pendant tout le temps qu'ils conſervent leur première forme. Dès qu'ils l'ont changée, vers la fin de l'été, ils ſe fixent, reſtent immobiles pendant tout l'hiver, pondent & meurent dans le printemps ſuivant, de ſorte que leur vie peut s'étendre l'eſpace d'une année.

Les mâles très-rares & beaucoup moins connus que les femelles, ne leur reſſemblent que lorſqu'ils ſont encore ſous leur première forme, pour lors rien ne les diſtingue. Bientôt après s'être fixés comme elles, mais ſans prendre d'accroiſſement, leur peau de larve ſe durcit & forme une eſpèce de coque qui doit recouvrir la nymphe. Lorſque cette nymphe eſt métamorphoſée, & qu'elle eſt devenue inſecte parfait, l'animal ſort de ſa coque, en ſoulevant par le derrière la partie ſupérieure. C'eſt alors que le mâle eſt très différent de ſa femelle : il eſt plus petit, & muni de deux aîles aſſez grandes. Si on le trouve ſi rarement, c'eſt peut-être parce qu'il ne vit que le temps qui eſt néceſſaire pour la fécondation. Comme c'eſt-là le principal but de la nature dans ſes ouvrages, elle n'a rien oublié pour y parvenir, & paroît même tout ſacrifier à cette fin. A peine le mâle a-t-il ſubi ſa dernière métamorphoſe, qu'il ſe ſert de ſes aîles pour voler vers les femelles qui ne peuvent que l'attendre où elles ſe ſont fixées. Il ſe promene pluſieurs fois ſur quelqu'une d'elles, va de ſa tête à ſa queue, peut-être pour l'exciter à entrouvrir la fente deſtinée à recevoir la partie ſexuelle. Cette femelle qui ſemble immobile & ſans vie, n'eſt pas cependant inſenſible à ces ſollicitations; elle paroît répondre aux careſſes du mâle, qui pour lors introduit dans cette fente, placée à la partie poſtérieure de la femelle, un aiguillon courbe qu'il a à l'extrémité du ventre. Peu de temps apres cet accouplement, la femelle pond des milliers d'œufs, qui paſſent ſous ſon ventre à meſure qu'ils ſortent de ſon corps. Le mâle doit ſurvivre encore moins long-temps que la femelle; peut-être même, comme tant d'autres inſectes, ne prend-il aucune nourriture ſous ſa dernière forme.

On a diſtingué deux variétés de Cochenilles, d'après leur manière de vivre. Celles de la première variété ſont les plus communes, elles couvrent entièrement avec leur corps les œufs qu'elles ont pondus, & on ne ſauroit voir à l'extérieur ſi la ponte a été achevée ou non; enſuite le corps ſe deſſèche & ſert d'enveloppe ou de couverture aux œufs. Ces Cochenilles s'attachent pour toujours aux branches de l'arbre, & y reſtent immobiles pendant pluſieurs jours, ſouvent même plus d'un mois avant de commencer à pondre, & dès-lors ne ſont plus capables de ſe mouvoir & moins encore de changer de place. Celles de la ſeconde variété produiſent une maſſe de matière cotoneuſe, placée vers le derrière, dans laquelle elles dépoſent leurs œufs; le corps de l'inſecte ne ſe trouve placé qu'en partie dans ce duvet cotoneux. On voit donc d'abord à l'extérieur quand elles ont pondu, ou du moins quand elles ſont prêtes à le faire, & la nichée cotoneuſe occupe un bien plus grand eſpace, que n'occupoit auparavant le ſeul corps de l'inſecte; & il faut remarquer que ces dernières Cochenilles conſervent toujours même après qu'elles ont achevé la moitié de leur ponte, la faculté de remuer leurs antennes, leurs pattes, & de marcher. Nous devons maintenant paſſer à quelques détails particuliers ſur les Cochenilles, que l'induſtrie & le commerce ont ſu mettre à profit.

Le Mexique eſt le ſeul pays connu où l'on recueille la Cochenille du commerce à laquelle nous devons la pourpre & l'écarlate. On l'a employée pendant long-temps ſans la connoître & ſans ſavoir ce qu'elle étoit. Cette Cochenille dans l'état où on nous l'apporte, eſt en petits grains de figure aſſez irrégulière, communément convexes d'un côté, ſur lequel on apperçoit des eſpèces de cannelures, & concaves de l'autre côté. Il y a entre ces grains toutes les irrégularités qu'a pu prendre en ſe deſſéchant un corps qui a été mol. La couleur de la Cochenille la plus eſtimée eſt un gris qui tient de l'ardoiſé, melé avec du rougeâtre, & qui eſt poudré de blanc. Ce qu'on a ſu d'abord, c'eſt qu'on la ramaſſoit au Mexique ſur certaines plantes, qu'on en faiſoit une récolte. De-là il étoit aſſez naturel de croire, comme les ſavans même l'ont cru aſſez long-temps, qu'elle étoit un fruit. Ceux pourtant qui l'avoient obſervée avec des yeux éclairés & attentifs avoient du moins ſoupçonné que ce pouvoit être un animal; mais il ne ſauroit plus y avoir d'incertitude & de doute ſur la nature de la Cochenille, depuis que M. de Ruuſſcher a donné un mémoire où il a démontré par toutes les formes juridiques & par tous les caractères naturels, que la Cochenille eſt un inſecte, & il a dû convaincre les eſprits les plus prévenus de l'opinion contraire. Il eſt même aiſé, en examinant la Cochenille que nous retirons par la voie du commerce, de s'aſſurer de l'exiſtence de cet inſecte. Si on la fait ramollir & gonfler dans de l'eau ou du vinaigre, & ſi on l'examine enſuite à la loupe, on diſtingue les différens anneaux du corps de l'inſecte; on voit quelquefois des pattes entières, & l'on remarque auſſi les attaches des pattes.

On diſtingue deux ſortes de Cochenilles : l'une Cochenille fine & domeſtique, eſt appelée *Meſteque*, parce qu'on en fait des récoltes, à Méteque, dans la province de Honduras; l'autre eſt nommée Cochenille ſylveſtre ou ſauvage. On ne recueille l'une qu'au moyen des ſoins que l'on prend pour l'élever, & des plantes que l'on cultive pour la nourrir; on ramaſſe l'autre ſur des plantes qui croiſſent naturellement. Il y a toute apparence que ce ſont deux inſectes d'eſpèces différentes. La Cochenille ſylveſtre eſt moins chère que l'autre, parce qu'elle donne moins de teinture. Peut-être ſe nourrit-elle d'une plante d'où elle ne peut pas tirer un ſuc auſſi bien préparé que celui qui eſt fourni à la Cochenille domeſtique. Quantité d'eſpèces d'inſectes cherchent les Cochenilles pour les dévorer, contre leſquels auſſi les indiens cherchent à les défendre. La plante qui nourrit la Cochenille eſt connue en françois ſous les noms d'Opuntia, de Figuier d'inde, de Raquette, de

Cardaſſe & de Nopal. C'eſt un arbriſſeau armé d'épines, qui a environ cinq pieds de haut : il a des feuilles épaiſſes & ovales. Sa fleur eſt large, & ſon fruit a la figure d'une figue. Il eſt rempli d'un ſuc rouge, auquel on croit que la Cochenille doit ſa couleur. Le Nopal ſort communément d'une ou deux de ſes feuilles qu'on a miſes dans un trou, & couvertes de terre. Sa culture ſe réduit à extirper les mauvaiſes herbes qui l'environnent. Il faut le renouveler ſouvent, parce que plus il eſt jeune, plus ſon produit eſt conſidérable & de bonne qualité. On le trouve dans diverſes contrées du Mexique, à Tlaſcala, à Chalula, à Chiapa, dans la nouvelle Galice; mais il n'y eſt pas commun. Ces peuples ne le plantent jamais, & ſa Cochenille qui eſt telle que la nature brute la donne, eſt celle appelée ſauvage, & n'eſt pas excellente. Les ſeuls indiens d'Oaxaca ſe livrent ſans réſerve à ce genre d'induſtrie, & recueillent la Cochenille domeſtique. Dès que la ſaiſon favorable eſt arrivée, ces mexicains ſement, pour ainſi dire, les Cochenilles ſur la plante qui leur eſt propre, en y attachant de petits nids de mouſſe qui en contiennent chacun douze, ou quinze. Elles font, trois ou quatre jours après, leurs petits qui ſe répandent avec une célérité ſurprenante, ſur toutes les branches. Ils ne tardent pas à perdre cette activité, & on les voit s'attacher ſans plus ſe mouvoir, à la partie la plus nourriſſante, la mieux expoſée de la feuille; ils ne la rongent pas, ils ne font que la piquer & en tirer le ſuc avec la petite trompe que la nature leur a donné pour cet uſage.

On fait chaque année trois récoltes de Cochenilles, qui ſont autant de générations de cet animal. La dernière ne donne qu'une Cochenille médiocre, parce qu'elle eſt mêlée de parcelles détachées des feuilles qu'on a raclées pour enlever les inſectes nouveaux nés, qu'il ne ſeroit guère poſſible de recueillir autrement, & parce que les jeunes Cochenilles y ſont mêlées avec les vieilles; ce qui diminue conſidérablement leur prix : immédiatement avant les pluyes, on coupe les branches de Nopal, pour ſauver les petits inſectes qui y reſtent. On les ſerre dans les habitations, où les feuilles conſervent leur fraîcheur, comme toutes celles des plantes qu'on nomme graſſes. Les Cochenilles y croiſſent pendant la mauvaiſe ſaiſon. Dès qu'elle eſt paſſée, on les met ſur des arbres extérieurs, où ils font bientôt leurs petits. Les Cochenilles n'ont pas été plutôt recueillies, qu'on les plonge dans l'eau chaude pour les faire mourir. Il y a différentes manières de les ſécher. La meilleure eſt de les expoſer pendant pluſieurs jours au ſoleil, où elles prennent une teinte de brun roux, ce que les Eſpagnols appellent *renegrida*. La ſeconde eſt de les mettre au four, où elles prennent une couleur griſâtre, veinée de pourpre, ce qui leur fait donner le nom de jaſpeada. Enfin la plus imparfaite, qui eſt celle que les indiens pratiquent le plus communément, conſiſte à les mettre ſur des plaques avec leurs gâteaux de maïs : elles s'y brûlent ſouvent, auſſi les appelle-t-on *negra*.

La Cochenille préparée & enfermée dans une boite, peut conſerver ſans aucune altération, pendant des ſiècles, ſa partie colorante. Son prix qui eſt toujours très-haut, auroit bien dû exciter l'émulation des nations qui cultivent les îles de l'Amérique, & des autres peuples qui habientt des régions dont la température ſeroit convenable à cet inſecte & à la plante dont il ſe nourrit. Cependant la nouvelle Eſpagne reſte ſeule en poſſeſſion de cette riche production. On nous dit qu'on vient de tenter de la tranſplanter à St.-Domingue. Puiſſent d'heureux ſuccès donner à notre nation une nouvelle branche de commerce auſſi précieuſe par ſon objet que par ſon produit. La Cochenille eſt ſudorifique; mais ſon plus grand uſage eſt employé dans la teinture en écarlate ou en cramoiſi, & pour faire le carmin, cette fécule d'un rouge tendre, ſi amie de l'œil, ſi précieuſe en peinture, ſi propre à nuancer, à rehauſſer les joues foiblement colorées de quelques dames.

Il eſt une autre Cochenille qui ſemble aimer les pays froids, qui les préfère même aux tempérés, & qui étoit beaucoup plus employée avant qu'on eût connu celle du Mexique. Elle a toujours été déſignée ſous le nom de *Coccus Polonicus tinctorius*, *ou Coccus radicum*, en françois, graine d'écarlate de Pologne, parce que c'eſt principalement dans ce royaume qu'on prenoit le ſoin de la ramaſſer. La Pologne n'eſt pourtant pas le ſeul pays du nord où elle croît; mais elle pourroit être aſſez commune en quelques endroits, & y reſter inconnue, parce qu'elle eſt bien cachée, & qu'il n'y a que des haſards qui la puiſſent faire découvrir, même à ceux qui la cherchent. Ce petit inſecte, rond, un peu moins gros qu'un grain de coriandre, plein d'un ſuc purpurin, ſe trouve adhérent, vers la fin de juin, à la racine d'une eſpèce de Renouée, ou de Centinode, que Ray a nommée *Polygonum cocciferum incanum flore majore perenni*, & que Tournefort a regardée comme une eſpèce de pied-de-lion, *Alchimilla gramineo folio*, *flore majore*. Divers auteurs prétendent que la même ou une ſemblable graine d'écarlate croît ſur les racines de pluſieurs autres plantes, comme ſur celle de la Piloſele, de l'Herniaire, de la Pimprenelle & de la Pariétaire. On aſſure que ce n'eſt que dans des terreins ſablonneux & arides qu'on la trouve ſur les racines des plantes qui lui ſont propres. Ainſi cette Cochenille eſt bien diſtinguée de la précédente, qui ne vit que dans un climat très-chaud, & qui s'attache ſur les tiges ou ſur les branches des arbres. Comme cet inſecte mérite encore de nous intéreſſer plus particulièrement que les autres, nous allons auſſi un peu mieux le faire

connoître

connoître par quelques détails qui lui ſont propres.

C'eſt vers la fin de juin qu'on trouve la graine d'écarlate en état d'être ramaſſée, & c'eſt auſſi le temps où on la détache des racines de la plante. Chaque grain eſt alors à peu-près ſphérique, & d'une couleur de pourpre violet. Les uns ne ſont pas plus gros que les graines de pavot, & les autres ſont auſſi gros que des grains de poivre. Chacun eſt logé en partie dans une eſpèce de coupe ou de calice, comme un gland l'eſt dans le ſien; plus de la moitié de la ſurface extérieure du grain eſt recouverte par le calice. Le dehors de cette enveloppe eſt raboteux & d'un brun noir, mais ſon intérieur eſt poli : il y a telle plante où l'on ne trouve qu'un ou deux de ces grains, & on en trouve plus de quarante ſur d'autres. Les grains ſont quelquefois attachés près de l'origine des tiges de la plante. Des obſervations faites ſur ces grains, ou plutôt ſur les inſectes contenus à moitié dans des coques, conſtatent aſſez la reſſemblance de leur vie avec celle des autres eſpèces. Ils marchent, ſe donnent des mouvemens dans leur premier âge. Quand ils ſont devenus immobiles, leur corps ſe couvre d'un duvet extrêmement fin & blanc. Le principal uſage de ce duvet, qui dérive de l'exſudation du corps de l'animal, ſemble devoir être d'envelopper des œufs : il eſt ici le même ſans doute que le duvet ou la matière cotonneuſe dont le ventre de la plupart des Cochenilles fournit une ſi grande quantité dans le temps de leur ponte. Il ſort de chaque œuf un petit inſecte, qui à la vue ſimple ne paroît qu'un petit point oblong, rouge, opaque, & qui ſe meut. La fécondation des femelles ſe fait également par l'entremiſe des mâles aîlés, & beaucoup plus petits, qu'on a vu monter, marcher, s'arrêter ſur elles, & joindre leur derrière enſemble. On a obſervé que les femelles qui avoient paſſé un ou deux jours avec les petits inſectes aîlés qui les cherchent, ſe couvroient bientôt de duvet, & faiſoient leurs œufs dans peu de jours, au lieu que celles qui n'avoient pu avoir de commerce avec ces mâles, reſtoient preſque nues, ou ſi elles prenoient un peu de duvet, elles ne parvenoient point à pondre. Cependant, quoique l'accouplement ſoit néceſſaire pour féconder les œufs, les inſectes qui ne ſe ſont point accouplés ne laiſſent pas que de pondre, & tout ce qu'il en arrive ordinairement, lorſque l'accouplement a manqué, c'eſt que les œufs ſont ſtériles. Ce qui doit diſtinguer cette Cochenille des autres, c'eſt qu'après avoir été immobile & ronde pendant quelques temps, elle peut redevenir inſecte oblong, & mouvoir ſes pattes & ſes antennes. Les payſans polonois, & tous ceux qui font la récolte de ces Cochenilles, ſavent que le *Polygonum* ne rapporte pas tous les ans; la récolte manque, ſur-tout lorſque le temps eſt pluvieux & froid; ils ſavent auſſi que c'eſt immédiatement après le ſolſtice d'été, que le *Coccus* eſt mûr & plein de ſon ſuc purpurin. Ils ont à la main une petite bêche creuſe, faite en forme de houlette, & qui a un manche court; d'une main ils tiennent la plante, après l'avoir levée de terre, & avec l'autre main, armée de cet inſtrument, ils en détachent ces eſpèces de fauſſes baies ou inſectes ronds, & remettent la plante dans le même trou pour ne pas la détruire : ayant ſéparé le *Coccus* de ſa terre, par le moyen d'un crible fait exprès, ils prennent ſoin d'éviter qu'il ne ſe convertiſſe en forme de vermiſſeau. Pour l'en empêcher, ils l'arroſent de vinaigre, & quelquefois auſſi d'eau la plus froide; puis ils le portent dans un lieu chaud, mais avec précaution; ou bien ils l'expoſent au ſoleil pour le faire ſécher, & pour le faire mourir. S'il étoit deſſéché trop précipitamment, il perdroit ſa belle couleur. Quelquefois ils ſéparent ces petits inſectes de leurs véſicules, en les preſſant doucement avec l'extrémité des doigts, & enſuite ils en forment de petites maſſes rondes : il faut faire cette expreſſion avec beaucoup d'adreſſe & d'attention; autrement, le ſuc colorant ſeroit réſous par une trop forte compreſſion, & la couleur pourpre ſe perdroit. Les teinturiers achetent beaucoup plus cher cette teinture réduite en maſſe, que quand elle eſt encore en graines. On lit dans une diſſertation ſur cet objet, que quelques ſeigneurs polonois qui ont des terres dans l'Ukraine, afferment avantageuſement la récolte du *Coccus* aux juifs, & le font recueillir par leurs ſerfs ou leurs vaſſaux; que les turcs & les arméniens, qui achetent cette drogue des juifs, l'emploient à teindre la laine, la ſoie, le cuir, le maroquin & la queue de leurs chevaux; que les femmes turques en tirent la teinture avec le jus de citron ou du vin, & s'en ſervent journellement pour ſe rougir l'extrémité des mains & des pieds, d'une belle couleur incarnate; qu'autrefois les hollandois achetoient auſſi le *Coccus* fort cher, & qu'ils l'employoient avec moitié de Cochenille mexicaine pour teindre les draps en écarlate; que de la teinture de cet inſecte, extraite par le jus de citron ou une leſſive d'alun, on peut avec la craie, faire une laque pour les peintres; & qu'en y ajoutant un peu de gomme arabique, elle eſt auſſi belle que la laque de Florence; enfin, que l'on conſerve le ſuc exprimé des coques du *Polygonum* pour les mêmes uſages médicinaux que le kermès, & qu'on le fait entrer dans la confection d'alkermès à Varſovie. Quoiqu'il en ſoit de toutes ces propriétés, la Cochenille du Mexique a fait tomber le commerce de celle de Pologne, & l'on ne connoît plus le *Coccus* ou la Cochenille de grain, que de nom, dans la plupart des villes d'Europe qui ont quelque réputation pour leurs teintures.

D'autres habitans du nord, tels que les Ruſſes, retirent auſſi un cramoiſi, d'une autre eſpèce de Cochenille, & il eſt probable que dans nos contrées méridionales, quelques eſpèces de ces inſectes qui y ſont très-nuiſibles, ſi elles y étoient employées, pourroient fournir, ſi ce n'eſt l'écarlate, du moins un rouge plus ou moins vif, & donner lieu à un nouveau genre de travail & de profit. Pour donner encore un nouveau mérite à ce genre d'inſectes; nous ajouterons que, ſuivant quelques auteurs, c'eſt à une eſpèce de Cochenille que nous devons la laque, cette ſorte de gomme qui vient des indes orientales, & dont l'utilité eſt très-connue. Quoique l'on penſe aſſez communément que la laque eſt l'ouvrage de quelques inſectes, qui la ramaſſent ſur des fleurs & en font une eſpèce de cire ou de gâteau, comme les abeilles; cependant on peut encore revoquer en doute cette opinion, qui n'eſt rien moins que fixée par des preuves bien poſitives.

COCHENILLE.

COCCUS. LIN. GEOFF. FAB.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES filiformes, plus courtes que le corps; articles preſque égaux entr'eux.

Trompe déliée, formée d'une gaine triarticulée & de trois ſoies preſque égales.

Mâle pourvu de deux aîles grandes, membraneuſes.

Femelle aptère, conſervant plus ou moins ſa forme d'inſecte.

Abdomen terminé par quatre filets, dont deux longs & deux courts.

ESPÈCES.

---

1. COCHENILLE de l'Oranger.

Ovale oblongue, noirâtre; corps échancré poſtérieurement.

2. COCHENILLE du figuier commun.

Cendrée, preſque purpurine; cercle rayonné noirâtre ſur le dos.

3. COCHENILLE du Camelli.

D'un noir purpurin; corps arrondi, un peu déprimé.

4. COCHENILLE du Cap.

Légérement tomenteuſe, ovale; dos preſque elevé en cône; extrémité du corps operculée.

5. COCHENILLE des ſerres.

Ovale; corps rougeâtre, couvert d'une pouſſière blanche.

6. COCHENILLE de l'Olivier.

Corps ovale, raboteux, brun.

7. COCHENILLE du Houx.

Corps octogone, perforé, entouré de huit plaques quarrées.

8. COCHENILLE du Myrica.

Semi ovale, d'un rouge pâle; bord blanc, épais.

9. COCHENILLE du Saule.

D'un rouge cendré; corps ovale, déprimé.

COCHENILLE. (Inſectes.)

10. **Cochenille** du Figuier d'Inde.

Rouge ; antennes rameuſes ; abdomen terminé par deux ſoies longues.

11. **Cochenille** de Pologne.

Oblongue ovale, purpurine, des racines du ſcléranthe pérenne.

12. **Cochenille** du Fraiſier.

Trompe noire ; anus entouré de poils noirs.

13. **Cochenille** du Gramen.

Corps rougeâtre, couvert d'une pouſſière blanche, des racines des plantes graminées.

14. **Cochenille** de l'Orme.

Corps ovale obſcur, couvert d'un duvet ſoyeux blanc.

15. **Cochenille** de la Piloſelle.

Cochenille des racines de la Piloſelle.

16. **Cochenille** du Raiſin-d'Ours.

Corps rougeâtre, des racines de l'Arbouſier, Raiſin d'Ours.

17. **Cochenille** du Nopal.

Oblongue, rouge, du Cactier à Cochenilles.

18. **Cochenille** farineuſe.

Ovale obſcure, couverte d'un duvet farineux, de l'Aûne.

19. **Cochenille** du Characias.

Antennes & pattes d'un brun ferrugineux ; corps couvert de lames & d'appendices blanches.

1. **Cochenille** de l'Oranger.

Coccus Heſperidum.

Coccus hybernaculorum oblongo-ovatus fuſcus, corpore poſtice emarginato.

Coccus Heſperidum. Lin. *Syſt. nat. p.* 739. *n°.* 1. — *Faun. Suec. no.* 1015.

Coccus Heſperidum. Fab. *Syſt. ent. p.* 741. *n°.* 1. — *Spec. inſ. tom.* 2. *pag.* 393. *n°.* 1. — *Mant. inſ. t.* 2. *p.* 318. *n°.* 1.

Chermes Heſperidum. Geoff. *Inſ. t.* 1. *p.* 505. *n°.* 2.

Le Kermès des Orangers. Geoff. *Ib.*

Coccus. Schaeff. *Elem. tab.* 48. *fig.* 1. 2. & 3.

Act. acad. par. 1692. *pag.* 14. *tab.* 14.

Reaum. *Mém. inſ. tom.* 4. *tab.* 1.

Sulz. *Inſ. tab.* 12. *fig.* 81.

Coccus Heſperidum. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 583.

Coccus Heſperidum. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 558. *n°.* 1. *tab.* 3. *fig.* 29.

Chermes Heſperidum. Fourc. *Ent. par.* 2. *p.* 228. *n°.* 2.

La femelle eſt ovale oblongue, brune, un peu luiſante. Elle a ſix pattes en-deſſous, & une échancrure à ſa partie poſtérieure. Le mâle eſt aîlé, & ſon corps eſt terminé par quatre filets, dont deux beaucoup plus longs que les autres.

Les Orangers, les Citroniers, les Limoniers & les autres arbres de cette famille, ſont également attaqués par ces inſectes, dont le nombre prodigieux les fait quelquefois languir, & nuit conſidérablement à la production de ces arbres.

2. **Cochenille** du Figuier commun.

Coccus Ficus Caricæ.

Coccus cinereus, dorſo circulo radiato fuſco.

Bern. *Mém. d'hiſt. nat. tom.* 1. *p.* 167. *pl.* 1. *fig.* 7. 8. & 9.

La femelle eſt ovale, convexe, cendrée, marquée à ſa partie ſupérieure, d'une ligne circulaire, d'où partent pluſieurs lignes qui vont aboutir à la circonférence. Vers la fin de l'été & pendant l'hyver elle a une teinte rougeâtre, & lorſqu'on l'écraſe elle rend un ſuc d'un aſſez beau rouge. Le mâle n'eſt point encore connu.

Ces inſectes ſe trouvent ſur le Figuier, & les gens de la campagne les regardent comme des Poux. Ils ſe tiennent en quantité prodigieuſe à l'extrémité des rameaux & ſur les parties les plus tendres, on en trouve peu ſur les groſſes branches. Dans les hyvers rigoureux, ils périſſent preſque tous, mais les hyvers doux ſont extrêmement favorables à leur multiplication. Vers le milieu du mois de mai, ils achevent de prendre tout leur accroiſſement; ils ſont alors quelquefois ſi renflés & ſi pleins, qu'ils rompent les liens qui les attachoient aux branches. Ceux qui ſe trouvent ſur des arbres bien expoſés, commencent à faire des œufs dès la fin du mois de mai. Ces œufs commencent à éclore à la fin du mois de juin, & les petits qui en ſortent ſont rougeâtres. Ils ont des antennes & marchent avec aſſez de viteſſe ſur leurs ſix pattes. En s'échappant de deſſous le ventre de leur mere, ils courent çà & là ſur les rameaux. Ils ſont extrêmement minces, & le manteau ou la coque qui les couvre, dépaſſe le corps des deux côtés, & ſe termine en petites lames blanches & fort légères. Au bout de quelques jours, ces petits inſectes deviennent griſâtres; ils ont bientôt perdu leur première forme. Leur coque s'étend en tout ſens, & les antennes qu'on voyoit ſur leur tête, à meſure qu'ils ſortoient des œufs, viennent ſe placer enſuite ſous leur coque & dans le même plan que les pattes. Il naît auſſi tout au tour de leur corps des tubercules coniques & blanchâtres, dont le nombre eſt variable: il s'en trouve ordinairement trois à chaque extrémité & quatre à chaque côté de ces Cochenilles. On obſerve auſſi ſur leur dos deux autres tubercules, quelquefois coniques, plus ſouvent émouſſés: ils ſont ſéparés par un étranglement qui exiſtoit lors de la naiſſance de ces inſectes, & qui formoit la ſéparation de la tête & du corps. Au commencement du mois d'Août, une partie conſidérable de ces Cochenilles abandonne les feuilles pour ſe retirer ſur les branches & ſur les figues. Vers le milieu de ce mois l'étranglement qu'on voyoit ſur leur dos diſparoit par la réunion des deux tubercules. De tous les tubercules qu'on voyoit au mois d'Août, il n'en reſte que huit vers le milieu du mois ſuivant. Ceux qui ſe trouvoient à chaque extrémité, ſe réuniſſent & n'en forment plus qu'un, & il n'en reſte que trois ſur chaque côté. Ils paroiſſent tous diminuer peu-à-peu en longueur, mais ils ſont recouverts par la coque qui devient plus épaiſſe. Ces Cochenilles commencent à ſe fixer invariablement à la fin du mois de ſeptembre; ſi on les détache alors, on voit ſur l'épaiſſeur de la coque qui touche l'arbre, quatre raies cotonneuſes, & d'un blanc éclatant. C'eſt par cet endroit qu'elles ſe tiennent cramponnées. Ces ligamens croiſſent, ſe fortifient & s'affoibliſſent avec les inſectes. Quelque tems après que les Cochenilles ſe ſont fixées, leur coque prend une forme très-remarquable. On y obſerve tout autour huit pièces égales de la figure d'un trapeze, placées ſymétriquement, & aſſez ſemblables à celles qui terminent l'écaille ſupérieure des Tortues. Il y en a trois des deux côtés du corps & une à chaque extrémité. On voit, ſur le milieu, des points blancs, qui ſont les extrémités des tubercules qui ſe trouvoient ſur les inſectes dans le mois d'Août. Les Cochenilles du figuier ont, pendant tout l'hyver & une partie du printems la forme d'un demi ovoïde applati. C'eſt ſur l'extrémité la plus groſſe qu'on remarque la petite ouverture par laquelle les petits doivent ſortir un jour. Elles ſont pendant tout ce tems griſâtres, & dans quelques endroits, d'un violet foible. Au commencement du mois de mai, elles ne croiſſent pas ſenſiblement en longueur & en largeur, mais leur hauteur augmente beaucoup : elle devient ſouvent égale à leur grand diamètre. Ces inſectes ſont très-mobiles ſous leur première forme, mais dès qu'ils l'ont quittée, ils changent rarement de place ; leurs petits membres tiennent plus aux feuilles qu'ils ne tiennent entr'eux, auſſi ne peut-on ſouvent les détacher que par parties. Ceux qui s'attachent aux figues, croiſſent plus rapidement que les autres, apparemment parce que les ſucs dont ils ſe nouriſſent ſont plus abondans & mieux préparés. On n'oſe guère manger les figues qui en ſont attaquées, parce qu'on ne peut pas les cueillir ſans écraſer quelqu'un de ces inſectes, & il en ſort une matière épaiſſe, rougeâtre, qui eſt très-rebutante. Comme on a ſoin de remuer les figues ſur les claies, & comme les liens qui retiennent les Cochenilles s'affoibliſſent avec elles, on ne doit pas être ſurpris qu'elles ſe détachent facilement des figues que l'on fait ſecher.

Les Cochenilles produiſent les plus mauvais effets ſur les figuiers ; ils les deſſechent en pompant le ſuc de ces arbres & en occaſionnant l'extravaſion d'une grande partie de la ſéve : auſſi ceux qui en ſont infeſtés depuis quelque tems, perdent leurs feuilles de meilleure heure que les autres. Dans les nouveaux jets, l'intervalle des nœuds devient chaque année plus petit ; le nombre des figues diminue, les fruits tombent pour la plupart ſans mûrir, les feuilles & les branches ſe couvrent de taches noires ; l'écorce ſe détache & s'écaille ; enfin lorſque les arbres ſont parvenus à un certain degré de foibleſſe, l'hyver acheve de les détruire. On a employé beaucoup de moyens pour ſe délivrer de ces Cochenilles, mais leur peu d'efficacité eſt aſſez conſtatée par les nouveaux ravages que ces arbres éprouvent. Quelques cultivateurs frottent les branches & les feuilles avec du vinaigre & de la lie d'huile ; mais la poſtérité nombreuſe de ces inſectes ſurvit toujours à tous les moyens qu'on employe pour les détruire. Ce n'eſt que pendant l'hiver qu'on pourroit les attaquer avec avantage, en frottant avec un linge les jets où ils ſe trouvent & en les écraſant, ou bien en les détachant tout ſimplement avec un couteau ou avec un morceau de bois un peu tranchant, cette opération ne ſeroit ni couteuſe ni longue, & elle ſeroit d'autant plus aiſée dans cette ſaiſon, qu'alors la Cochenille tient peu à l'arbre & en eſt plus facilement enlevée.

Elle ſe trouve au midi de l'Europe & dans tout le Levant.

3. COCHENILLE du Camelli.

Coccus Aonidum.

Coccus atro-purpuraſcens, corpore orbiculato planiuſculo.

Coccus Aonidum *indarum arborum.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 739. *n°.* 2.

Coccus Aonidum. FAB. *Gen. inſ. mant. p.* 304.— *Sp. inſ. tom.* 2. *p.* 393. *n°.* 2. — *Mant. inſ. t.* 2. *pag.* 318. *n°.* 2.

Elle eſt un peu plus petite que la Cochenille de l'Oranger, à laqu'elle elle reſſemble beaucoup. Le corps eſt orbiculé, un peu applati, d'un noir purpurin, avec un tubercule rouge, arrondi, au milieu du dos, qui s'ouvre, ſelon Linné, lorſque l'inſecte vieillit.

Le mâle eſt aptère, oblong, jaunâtre, muni de quelques poils roides, à l'extrémité de la queue. Les antennes ſont filiformes & de la longueur du corcelet.

Elle ſe trouve en Aſie, ſur les arbres toujours verts, tels que le Camelli, *Camellia japonica* & autres.

4. COCHENILLE du Cap.

Coccus Capenſis.

Coccus ovalis ſubtomentoſus, conico-gibbus, apice operculato. LIN. *Syſt. nat. p.* 740. *n°.* 3. — *Amoen. acad. tom.* 6. *p.* 401. *n°.* 47.

Coccus capenſis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 2. *p.* 318. *n°.* 3.

Elle reſſemble à la précédente, mais elle eſt plus ovale ; le dos eſt plus élevé & preſque conique. Elle eſt legèrement tomenteuſe, tandis que l'autre eſt glabre & luiſante. On remarque à l'extrémité du corps un opercule nud, remplacé, lorſqu'il s'ouvre, par un duvet cotoneux.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance, ſur les rameaux du Gnaphale muriqué, *Gnaphalium muricatum.*

5. COCHENILLE des ſerres.

Coccus Adonidum.

Coccus ovatus, corpore rufo albo pulverulento.

Coccus Adonidum *ruſa farinea piloſa.* Lin. *Syſt. nat. p.* 740 *n°.* 4.

Coccus Adonidum. Fab. *Syſt. ent. p.* 393. *n°.* 2. —*Sp. inſ. tom.* 2. *pag.* 393. *n°.* 3. — *Mant inſ. tom.* 2. *p.* 318. *n°.* 4.

Coccus Adonidum, corpore roſeo, farinaceo, alis ſetiſque niveis. Geoff. *Inſ. t.* 1. *pag* 511. *n°.* 1.

La Cochenille des ſerres. Geoff. *Ib.*

Pediculus Adonidum. Lin. *Faun. ſuec. edit.* 2. *n°.* 1159.

Pediculus coffeæ. Lederm. 1762. *tab.* 9.

Coccus adonidum. Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 231 *no.* 1.

Le mâle eſt petit. Les antennes ſont filiformes, aſſez longues. Le corps eſt rougeâtre, légèrement couvert d'une pouſſière blanchâtre. Les aîles & les quatre filets de la queue ſont d'un blanc de neige. Les pattes ſont rougeâtres.

La femelle n'a point d'aîles. Elle eſt ovale oblongue, rougeâtre & couverte d'une pouſſiere blanche. Les antennes ſont plus courtes que celles du mâle. Son corps eſt compoſé de quatorze anneaux, terminés de chaque côté par une eſpèce d'appendice, dont les deux poſtérieures ſont plus longues que les autres. Les quatre filets qui terminent l'abdomen ſont très-courts : on ne peut les appercevoir qu'en preſſant le corps de l'inſecte. Cette femelle court ſur les plantes, juſqu'à ce que étant prête à dépoſer ſes œufs, elle ſe fixe & forme un nid qui reſſemble à un petit flocon de coton blanc, dans lequel elle s'enveloppe pour faire ſa ponte. Très-peu de tems après, on voit les petits ſortir de cette eſpèce de nid, dans lequel la mère a péri.

Elle vit en Amérique, au Sénégal, d'où elle a été tranſportée dans nos climats; on l'y trouve ſur les arbres que l'on conſerve dans les ſerres.

6. Cochenille de l'Olivier.

Coccus Oleæ.

Coccus corpore ovato rugoſo brunneo.

Kermès de l'Olivier. Bern. *Mém. d'hiſt. nat. t.* 2. *pag.* 275. *pl.* 2. *fig.* 25.

La femelle eſt ovale, d'un rouge brun plus ou moins foncé, marquée de nervures élevées, irrégulières. Le mâle n'eſt point connu.

Cette eſpèce de Cochenille vit ſur l'Olivier, & elle eſt auſſi prolifique que les autres. On trouve ſous quelques-uns de ces inſectes juſqu'a deux mille œufs. En naiſſant, les petits ſe répandent ſur la partie inférieure des feuilles & ſur les pouſſes les plus tendres. Ils ſont d'abord d'un rouge fort lavé; ils deviennent enſuite plus griſâtres, & ils conſervent cette couleur pendant aſſez de tems. Lorſqu'ils ont quatre ou cinq mois, ils abandonnent les feuilles, & ils s'attachent aux branches. Ils ne changent plus guère de poſition alors. Ils ſont plus longs, que larges, & une de leurs extrémités eſt aiguë, tandis que l'autre eſt arrondie. A meſure qu'ils groſſiſſent, leur peau ſe colore davantage en rouge, & ils ne ſont jamais plus renflés que lorſqu'ils ſont parvenus à leur dernier état, & qu'ils produiſent leurs œufs. Les Cochenilles qui naiſſent ſur les arbres qui ſe dépouillent de leurs feuilles, ont une vie relative à l'état de ces arbres; mais l'Olivier étant, pour ainſi dire, toujours en ſéve, la Cochenille qui lui eſt particulière peut s'y renouveller dans toutes les ſaiſons. On en trouve avec des œufs pendant tout l'été, & la groſſeur des petits qui ſont ſous les feuilles eſt ſingulièrement variée. Cet inſecte vit auſſi très-bien ſur le myrte, & ſur les différentes eſpèces de Phillirea. Le peuple lui donne le nom de Pou, & il croit que les fourmis le produiſent. Le vrai eſt que ces derniers inſectes s'en nourriſſent quelquefois, lorſqu'ils peuvent le détacher, & ils ſe contentent plus communément d'une liqueur mielleuſe à laquelle la Cochenille donne naiſſance. Cet inſecte ne ſe nourrit pas de l'olive, on n'en voit jamais ſur ces fruits. La manière dont il nuit à l'Olivier ne conſiſte pas dans la ſéve qu'il aſpire pour ſa nourriture, mais dans l'extravaſion extrême de cette même ſéve. Ces Cochenilles ſont des ennemis d'autant plus dangereux, qu'ils ſe multiplient prodigieuſement, qu'ils ſont fort petits pendant une grande partie de l'année, & qu'ils vivent pendant long tems ſous les feuilles. Ainſi, on ne peut pas même propoſer de nettoyer ces arbres, comme on peut le pratiquer ſur le Figuier. Pour tirer quelque profit d'un mal qu'on ne peut empêcher, on pourroit eſſayer ſi l'on ne pourroit pas retirer quelque teinture de cet inſecte, ainſi que de celui du Figuier.

Il ſe trouve dans les provinces méridionales de la France, en Italie, ſur l'Olivier, le myrte & le *Phillyrea.*

7. Cochenille du Houx.

Coccus Ruſci.

Coccus teſta octo clypeolis cincta. Lin. *Syſt. nat. p.* 741. *n°.* 12.

Coccus Ruſci. Fab. *Syſt. ent. p.* 743. *n°.* 8.—*Spec. inſ tom.* 2. *pag.* 794. *n°.* 11. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 319. *n°.* 13.

Lepus nova ſeu myrti morbus. Columν. *purp.* 16. *t.* 17.

Balanus terreſtris compoſitus è multis teſtis.

GINAN. *Adr.* 1. *pag.* 60. *tab.* 3. *fig.* 27.

Lepus teſſellata. KLEIN. *Oſtr.* 116.

BOCC. *Muſ. t.* 107. *f. XXIII. h. h.*

Le corps de la femelle reſſemble un peu au teſt d'une Tortue; il eſt tronqué, octogone, perforé, entouré de huit plaques preſque carrées; au milieu de chaque plaque on apperçoit un point grenu, excepté ſur les deux plaques oppoſées, les plus latérales.

Elle ſe trouve en Italie, ſur le myrte, le petit Houx, *Ruſcus.*

8. COCHENILLE du Myrica.

Coccus Myricæ.

Coccus ſemiovatus pallide incarnatus, margine craſſiori albo.

Coccus Myricæ querci foliæ. LIN. *Syſt. nat. p.* 741. *n°.* 13.

Coccus Myricæ. FAB. *Mant. inſ. tom.* 2. *p.* 319. *n°.* 14.

MODEER. *Act. Gothenb.* 1. *p.* 31, §. 27.

La femelle eſt preſque de la grandeur d'un petit pois. Son corps eſt d'une couleur rouge pâle, & de forme demi-ovale. Le vertex eſt élevé & percé d'un petit point; le bord poſtérieur eſt également percé d'un petit point. Tout le bord eſt cartilagineux, épais, blanchâtre, marqué de chaque côté, de ſept petits cordons élevés.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance, ſur la plante nommée *Myrica querci folia.*

9. COCHENILLE du Saule.

Coccus ſalicis.

Coccus rufo-cineraſcens, corpore depreſſo.

Coccus ſalicis hermaphroditæ. LIN. *Syſt. nat. pag.* 741. *n°.* 15. — *Faun. ſuec. n°.* 1022.

Modeer. act. Gothenb. 1. *p.* 21. §. 12.

Elle eſt ſi petite qu'on ne l'apperçoit qu'avec peine. Le corps eſt déprimé, rougeâtre dans les jeunes & cendré dans celles qui ſont parvenues à toute leur groſſeur.

Elle ſe trouve ſur les rameaux du Saule Hermaphrodite.

10. COCHENILLE du Figuier d'Inde.

Coccus Ficus.

Coccus ruber, antennis ramoſis cauda biſeta.

Coccus Ficus religioſæ & indicæ. FAB. *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 319. *n°.* 7.

Coccus Lacca. KERR. *Act. angl.* 1781. *p.* 374. *f. a. b.*

Coccus Ficus. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 2218.

Le corps eſt rouge. Les antennes ſont rameuſes. L'abdomen eſt terminé par deux filets longs & deux autres courts.

Cet inſecte produit, ſelon pluſieurs auteurs, la gomme-laque.

11. COCHENILLE de Pologne.

Coccus polonicus.

Coccus oblongo-ovatus purpureus, radicis ſcleranthi perennis.

Coccus polonicus *radicis ſcleranthi perennis.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 741. *n°.* 17. — *Faun. ſuec. n°.* 1023.

Coccus polonicus. FAB. *Syſt. ent. p.* 744. *n°.* 15. — *Spec. inſ. tom.* 2. *pag.* 395. *n°.* 20. — *Mant. inſ.. tom.* 2. *p.* 319. *n°.* 13.

Chermes radicum purpureus. GEOFF. *Inſ. t.* 1. *p.* 504. *n°.* 1.

Le Kermès des racines. GEOFF. *Ib.*

Coccus tinctorius radicum. BREYN. *Act. phyſ. med.* 6. 3. *app.* 5. *t.* 1.

Polygonum cocciferum. CAMER. *Epit.* 691.

Granum ʒſchinbitʒ. CORNAR. *Dioſcor. L.* [illegible] *c.* 39.

SCALIGER. *Exercit.* 325. *n°.* 13.

Polygonum cocciferum. C. BAUHIN. *Pin.* 281.

Polygonum polonicum cocciferum. J BAUHIN. *Hiſt.* 3. *pag.* 378.

Ova inſecti incogniti. PAULIN. *Quadrip.* 113.

Polygonum polonicum cocciferum. RAI. *Hiſt. pl.* 186.

Knawel folio & flore albicante. RUPPI. *Jen.* 86.

Coccinella germanica. FRISCH. *Germ.* 5. *pag.* 6. *t.* 2.

MODEER. *Act. Gothenb.* 1. *p.* 34. §. 31.

Progallinſecte de la graine d'écarlate de Pologne. REAUM. *Inſ. tom.* 4. *mém.* 8.

Act. Ups. 1742. *tom.* 1.

Chermes polonicus. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 228. *n°.* 1.

Coccus polonicus. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 561. *n°.* 14.

Le

Le mâle eſt petit, alongé & rougeâtre. Les aîles ſont blanches, bordées de rouge. L'abdomen eſt terminé par quatre filets, dont deux beaucoup plus longs que les autres. La femelle eſt ovale oblongue, d'un rouge purpurin, ordinairement couverte d'un duvet cotonneux blanc.

Elle ſe trouve en Pologne, ſur les racines d'une eſpèce de Renouée ou Centinode, *Polygonum cocciferum*, ſur celle du *Scleranthus perennis*. Comme cet inſecte joue un rôle dans le commerce, nous avons dû en faire une mention particulière dans l'article des généralités.

12. COCHENILLE du Fraiſier.

Coccus Fragariæ.

Coccus roſtro nigro, ano pilis nigreſcentibus cincto.

Coccus Fragariæ veſcæ. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 2219.

La trompe de cette eſpèce eſt noire. Le corcelet a trois rides tranſverſales à ſa partie ſupérieure. L'anus eſt entouré de petits poils noirâtres.

Les habitants de la campagne, en Ruſſie, ſe ſervent de cet inſecte pour faire une teinture rouge;

Elle ſe trouve dans la Sibérie & une partie de l'Europe, ſur les racines de différentes eſpèces de Fraiſier & de Quintefeuille.

13. COCHENILLE du Gramen.

Coccus Phalaridis.

Coccus corpore rufo albo farinoſo.

Coccus radicum Phalaridis. LIN. *Syſt. nat. p.* 742. *n°.* 20. — *Faun. ſuec. n°.* 1026.

Coccus radicum Phalaridis. FAB. *Syſt. ent. p.* 744. *n°.* 11. — *Sp. inſ. tom.* 2. *pag.* 395. *n°.* 15. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 319. *n°.* 18.

Coccus graminis corpore roſeo. GEOFF. *Inſ. t.* 1. *pag* 512. *n°.* 1026.

Coccus radicum Phalaridis. FAB. *Syſt. ent. p.* 744. *n°.* 11. *Spec inſ. tom.* 2. *p.* 395. *n°.* 15. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 316. *n°.* 18.

Coccus graminis corpore roſeo. GEOFF. *Inſ. t.* 1. *p.* 512. *n°.* 2. *pl.* 10. *fig.* 5.

La Cochenille du Chiendent. GEOFF. *Ib.*

Coccus Phalaridis. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 231. *n°.* 2.

Coccus Phalaridis. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 562. *n°.* 17.

La femelle eſt petite, oblongue, rougeâtre, entièrement couverte d'une pouſſière blanche. Les antennes & les ſix pattes ſont courtes, rougeâtres. La partie poſtérieure du corps paroît comme tronquée & eſt légèrement velue.

Elle ſe trouve dans preſque toute l'Europe, ſur l'eſpèce de Gramen que Linné appelle *Phalaris*. Elle forme le long des tuyaux de cette plante, de petits nids de matière cotonneuſe blanche, dans leſquels elle dépoſe ſes œufs. Le mâle eſt inconnu.

14. COCHENILLE de l'Orme.

Coccus Ulmi.

Coccus corpore ovatò fuſco ſerico albo.

Coccus Ulmi, corpore fuſco, ſerico albo. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 512. *n°.* 3.

La Cochenille de l'Orme. GEOFF. *Ib.*

Coccus ſpurius *ovatus hincinde piloſus, ſpadiceus, ſubtus pallidè flavus.* LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 2222.

MODEER. *Act. Gothinb.* 1. *pag.* 43. §. 32.

REAUM. *Mém. inſ. tom.* 4. *pl.* 7. *fig.* 1. 2. 6. 9.

Coccus Ulmi. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 231. *n°.* 3.

La femelle eſt ovale, un peu pointue par les deux bouts, brune, couverte d'un duvet ſoyeux blanc. Elle conſerve bien ſa forme d'inſecte & l'on diſtingue toujours les anneaux de ſon corps.

C'eſt ſur les branches de l'Orme qu'on trouve communément cette Cochenille, aſſez ſemblable à celle du Nopal; elle ſe fixe de bonne heure ſur l'arbre. Les fils du coton qui compoſent ſon nid, ſont forts & même aſſez gros : vus avec une loupe d'un court foyer, ils paroiſſent des brins de laine. Son accroiſſement n'eſt conſidérable que pendant l'hiver. Il y en a qui ont acquis preſque toute leur grandeur dans le commencement du mois de mars. Leur corps eſt un peu rougeâtre; mais il le paroît moins qu'il ne l'eſt, parce que chaque anneau eſt bordé de poils gris & courts, aſſez gros par rapport à leur longueur. On ne retrouve plus ces poils aux Cochenilles qui ſont dans un nid de coton; elles les ont apparemment quittés en changeant de peau, & elles en ont pris une qui laiſſe tranſpirer la matière cotonneuſe. Reaumur ayant trouvé ſouvent ſous le ventre de la mère les œufs déja éclos,

& les petits prêts à ſ'échapper, a préſumé par-là que les Cochenilles ſont vivipares : une obſervation plus ſuivie lui eut donné des idées plus exactes.

Elle ſe trouve en Europe.

15. **Cochenille** de la Piloſelle.

Coccus Piloſellæ.

Coccus radicis Hieracii piloſellæ. Lin. *Syſt. nat. pag.* 742. *n°.* 18. —— *Faun. ſuec. n°.* 1024.

Coccus Piloſellæ. Fab. *Syſt. ent. p.* 744. *n°.* 9. — *Spec. inſ. tom.* 2. *pag.* 394. *n°.* 13. — *Mant. inſ. t.* 2. *pag.* 319. *n°.* 16.

Modeer. *Act. gothinb.* 1. *pag.* 49. §. 36.

Ova inſecti incogniti. Sim. Paul. *quadr.* 113.

Act. Upſal. 1742. *pag.* 54. *t.* 2.

Cette Cochenille ſe trouve en Europe, ſur les racines de la plante nommée *Hieracium piloſella.*

16. **Cochenille** du Raiſin-d'ours.

Coccus Uvæ urſi.

Coccus corpore rufo, radicis Arbuti Uvæ urſi.

Coccus Uvæ urſi. Lin. *Syſt. nat. pag.* 742. *n°.* 19. — *Faun. ſuec. n°.* 1025.

Coccus Arbuti. Fab. *Syſt. ent. pag.* 744. *n°.* 10. — *Spec. inſ. tom.* 2. *pag.* 394. *n°.* 13. — *Mant. inſ. tom.* 2. *p.* 319. *n°.* 17.

Modeer. *Act. gothinb.* 1. *pag.* 49. §. 37.

La femelle eſt rougeâtre. Son corps ſe couvre peu-à-peu d'un duvet blanchâtre.

Elle ſe trouve en Europe, ſur la racine du Raiſin-d'ours, *Arbutus Uva urſi.*

17. **Cochenille** du Nopal.

Coccus Cacti.

Coccus oblongus rufus, Cacti coccinelliferi.

Coccus Cacti coccinelliferi. Lin. *Syſt. nat. pag.* 742. *n°.* 22.

Coccus Cacti. Fab. *Syſt. ent. pag.* 744. *n°.* 16. — *Sp. inſ tom.* 2. *p.* 395. *n°.* 21. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 319. *n°.* 24.

Coccus Cacti coccinelliferi. Deg. *Mém. inſ. t.* 6. *p.* 447. *n°.* 1. *Pl.* 30. *fig.* 12. 13. 14.

La Cochenille gallinſecte du Figuier d'Inde. Deg. *Ib.*

Coccinella alis deſtituta, corpore rugoſo. Brown. *Jam.* 435.

Hernand. *Mex.* 78.

Act. angl. 1762.

Sloan. *Jam.* 2. *pag.* 153. *præf. t.* 9.

Pet. *Gazoph.* 3. *t.* 1. *f.* 5.

Reaum. *Mém. inſ.* 4. *tab.* 7. *fig.* 11. 12.

Rausch. *Hiſt. nat. de la Cochenille. t.* 1. *f.* 1. —— 5.

La femelle eſt ovale, déprimée, & couverte d'un léger duvet blanchâtre. La bouche a la forme d'une trompe très-déliée. Les antennes ſont filiformes, preſque ſétacées, de la longueur de la moitié du corps. Les pattes ſont courtes, noires. Les anneaux de l'abdomen ſont très-apparens.

Cette Cochenille ne ſe trouve qu'en Amérique, & particulièrement au Mexique. C'eſt cette production aſſez connue par le grand uſage qu'on en fait dans l'art de la teinture, & qui nous donne la belle couleur d'écarlate. Elle a dû mériter auſſi, comme objet très-important du commerce, une attention particulière dans les généralités que nous avons préſentées au commencement de l'article. Nous y renvoyons le lecteur, pour ne pas tomber dans des redites. Les auteurs qui ont parlé de cette Cochenille n'en ont pas donné de bonnes figures, parce qu'ils les ont faites ſur des individus deſſéchés, tels qu'ils viennent de l'Amérique. De Géer avoit reçu de Surinam, par les ſoins de Daniel Rolander, un bon nombre de ces inſectes conſervés dans de l'eſprit-de-vin, & que ce naturaliſte avoit ramaſſés lui-même ſur le *Cactus Opuntia*, dans l'île de St.-Euſtache. Le même Rolander fit auſſi parvenir au jardin de botanique à Upſal, une petite plante de cette eſpece, toute verte, fraîche, & couverte de pluſieurs Cochenilles vivantes, comme le rapporte Linné ; mais elles ne reſtèrent pas long-temps en vie. Il eſt très-incertain cependant, ſi ces Cochenilles de St.-Euſtache ſont de la même eſpèce que celles qui ſe recueillent au Mexique, d'autant que l'eau de vie où elles étoient plongées, n'avoit aucune teinture rouge, ſelon de Géer. Peut-être qu'il en eſt de ces Cochenilles comme de celles qui, ſuivant Réaumur, furent envoyées par M. Duhamel, de St.-Domingue à Paris, ayant été priſes ſur l'*Opuntia*, mais dont on ne pût tirer qu'une foible teinture d'un aſſez mauvais rouge, quoiqu'elles euſſent tout l'extérieur de la Cochenille qui nous vient du Mexique.

18. **Cochenille** farineuſe.

Coccus farinoſus.

Coccus ovatus, pallide fuſcus, albo farinoſus.

Coccus farinoſus Alni *ovatus tomentoſus pallide fuſcus albo farinoſus, Alni.* Deg. *Mém. inſ. t. 6. p. 442. n°. 3. pl. 28. fig. 16. — 22.*

Gallinſecte *poudrée de l'Aûne* ovale cotonneuſe d'un brun clair toute poudrée de blanc, de l'Aûne. Deg. *Ib.*

Coccus farinoſus *ovatus tomentoſus pallide fuſcus albo farinoſus.* Lin. *Syſt. nat. edit. 13. pag. 2220.*

Modeer. *Act. gothenb. 1. pag. 50. §. 38.*

La femelle eſt ovale, un peu déprimée, longue environ de deux lignes, d'un brun rougeâtre, couverte en deſſus, d'une pouſſière blanche. Le corps eſt diviſé en quatorze anneaux aſſez diſtincts. Les côtés ſont garnis de pluſieurs petites touffes d'un duvet blanc & cotonneux. Les antennes ſont brunes, déliées, courtes, filiformes, preſque en maſſe. Les pattes ſont courtes & brunes.

Cette Cochenille ſe trouve en Europe, ſur les branches de l'Aûne. Après qu'elle eſt fixée, ſon corps eſt bientôt couvert d'une couche de matière cotonneuſe & blanche. Cette couche devient de plus en plus épaiſſe, de ſorte qu'à la fin, preſque tout le deſſus du corps, excepté près de la tete, en eſt couvert. Le deſſous du corps n'eſt point enduit de cette matière cotonneuſe, & la maſſe de coton s'étend à l'autre bout beaucoup au-delà de l'extrémité du corps. Elle forme une nichée molle où ſont dépoſés les œufs que l'inſecte met au jour. Ces œufs ſont accumulés en monceaux les uns ſur les autres, & le coton leur ſert également de couche & de couverture. La ponte finie, l'inſecte meurt & ſe deſſeche peu-à-peu. Les œufs ſont tres-petits, ovales & d'un jaune clair. Quand on les enlève hors du nid, on entraîne en même-temps un grand nombre de fils cotonneux, qui y reſtent adhérans, parce qu'ils ſont comme gluans, de ſorte qu'ils s'attachent facilement à tout ce qui les touche. De Géer ayant ôté à une de ces Cochenilles la couche cotonneuſe qui couvroit le deſſus de ſon corps, elle reparut le lendemain avec une nouvelle couche ſemblable, quoique moins épaiſſe que la précédente. Il paroît donc que la matière cotonneuſe doit être aſſez abondante dans ces inſectes. Ces Cochenilles ne ſe fixent jamais tellement à l'écorce qu'elles ne puiſſent plus changer de lieu, au moins juſqu'à la ponte, après laquelle achevée, elles meurent ſur place & ſe deſſechent.

19. Cochenille du Characias.

Coccus Characias.

Coccus antennis pedibuſque fuſco-ferrugineis, corpore albo, laminis albis appendiculato.

Coccus Characias. Dorthii. *Journ. de phyſ. mars 1785. pag. 207. — 211. Pl. 1. fig. 14. 15. 16.*

Dortheſia Characias. Bosc. *Journ. de phyſ. fev. 1784. pag. 1. — 3. tab. 1. fig. 2. 3. 4.*

Le mâle a environ une ligne & demie de long, les aîles non compriſes, ſes antennes ſont ſétacées, plus longues que le corps. L'abdomen eſt garni au-deſſus de la partie poſtérieure, d'une infinité de filets de ſoie blanche, formant une houppe plus longue que les aîles. La trompe, ſuivant l'obſervation de M. Dorthe, lui manque entièrement. Les aîles ſont grandes, demi-tranſparentes, & d'un gris de plomb.

La femelle a de deux à trois lignes de long. Ses antennes ſont courtes, filiformes, d'un brun ferrugineux. Tout le corps eſt couvert d'une matière blanchâtre, qui forme pluſieurs appendices de chaque côté de l'abdomen, & quelques lames à la partie ſupérieure. L'abdomen eſt quelquefois terminé par un grand nombre de filets longs & tellement réunis qu'il ſemble ne former qu'une matière ſolide & friable. Si on enlève la matière farineuſe qui couvre tout le corps, on apperçoit neuf ſtries tranſverſales, & le corps paroît alors rougeâtre. Les pattes ſont d'un brun ferrugineux. La trompe eſt courte & placée entre la première paire de pattes.

Lorſque le temps de la ponte approche, vers le commencement du printemps, il ſe forme à l'entour de la partie poſtérieure de la femelle un prolongement comme une ſorte de ſac, dont l'intérieur ſe remplit d'une matière qui ſuinte du corps & devient un duvet cotonneux : c'eſt-là qu'elle pond ſes œufs, c'eſt dans le même lieu qu'ils doivent éclore. Comme ce ſac paroît être une continuité du corps de la mère, on croiroit, à voir ſortir les petits vivans par le trou poſtérieur, qu'elle eſt vivipare ; mais en ouvrant le ſac, on trouve ſouvent des petits nouvellement éclos, & des œufs qui ne le ſont point encore. Les petits qui ſont à la ſortie ſont plus gros que ceux qui ſont plus enfoncés, & les œufs non éclos ſont vers l'anus. Lorſque ces petites larves ont pris aſſez d'accroiſſement, on les voit déloger & ſe répandre ſur leur plante nourricière & favorite, *l'Euphorbia-characias*, à ſon défaut, *l'Euphorbia philoſilla*. On ne les trouve pas ſur d'autres eſpeces d'Euphorbe. Lorſque ces deux leur manquent, elles s'attachent à toutes ſortes de plantes ; mais on voit qu'elles y languiſſent ; elles ne parviennent point à leur groſſeur naturelle, leur ponte n'eſt point auſſi conſidérable. De quelque plante qu'elles ſe nourriſſent, on les voit toujours enfoncer leur trompe ou ſur la tige ou au-deſſous des feuilles, jamais au-deſſus. C'eſt ſous les feuilles que ces larves ſubiſſent leurs mues. La première mue arrive environ un mois après leur ſortie. Dans cette criſe, les larves farineuſes ſe détachent de leur corps ; il ſe fait une ouverture ſur la partie antérieure du dos : c'eſt par-là que l'inſecte ſort de ſon fourreau, qui conſerve la forme des pattes, des antennes, des anneaux. Il eſt alors tout nud, ſon corps & ſes pattes ſont couleur de chair ; le même jour on les voit ſe recouvrir de nouvelles lames, qui, trois ou quatre jours après, ont pris un accroiſſement conſidérable, & les pattes deviennent noirâtres.

C'eſt dans le mois de ſeptembre, après la troiſième ou quatrième mue, qu'on voit paroître les males ailés, en fort petit nombre : on ne peut en trouver qu'un ou deux ſur deux ou trois cents femelles. Plus déliés qu'elles, ils ſont auſſi plus agiles. Lorſqu'ils ſont en repos, ils tiennent leurs aîles couchées, & ordinairement ils les tiennent élevées lorſqu'ils ſont en mouvement : on les voit courir, les aîles élevées, d'une femelle à l'autre, & ſuffire à pluſieurs dans leurs amours. Le mâle ſe met ſur le dos de la femelle, & recourbe un petit aiguillon placé à l'extrémité de ſon corps ſous la houpe ſoyeuſe, qu'il introduit dans la partie poſtérieure de ſa compagne. Après quelques jours de courſe, il ſe retire au pied de la plante, ſous des pierres, où ſon corps demeurant dans l'inaction, ſe recouvre de tous côtés d'une matière cotonneuſe très-fine, qu'on prendroit preſque pour une moiſiſſure. C'eſt là ſans doute qu'il trouve bientôt ſa fin ; car, n'ayant point de trompe, il paroît deſtiné par la nature à ne prendre aucune nourriture dans ſon dernier état.

Les femelles ſont encore ſujettes à muer après l'accouplement, non pas à la vérité auſſi fréquemment qu'auparavant. Dès que les froids ſurviennent, elles cherchent à ſe mettre en ſûreté ; elles deſcendent le long de la tige de la plante, & s'enfoncent autant qu'elles peuvent, dans la terre, près des racines, ou bien elles ſe cachent ſous des pierres voiſines : elles ſont là dans une eſpèce d'engourdiſſement, tel que l'éprouvent la plupart des inſectes qui vivent en hiver. Lorſqu'elles ſentent cependant au milieu d'un beau jour la chaleur du ſoleil, elles ſortent de leurs retraites & ſe répandent ſur leur plante, ou bien ſur les mouſſes des environs ; dès que la nuit approche, elles ſe retirent de nouveau. C'eſt ainſi qu'elles paſſent l'hiver, ſans faire beaucoup de progrès, parce qu'elles prennent peu de nourriture. A la belle ſaiſon, elles reprennent vigueur : c'eſt alors qu'on voit ſe former à leur partie poſtérieure ce berceau ſingulier qui doit recevoir leur nombreuſe famille. Elles font leur ponte, & vivent encore languiſſamment plus d'un mois après avoir mis bas.

Comme le Puceron & la Pſille, la Cochenille characias donne, par la partie poſtérieure, des globules d'une matière viſqueuſe & d'un goût mielleux. On a voulu ſavoir ſi cet inſecte pourroit être de quelque utilité à la teinture. On en a jetté ſuffiſante quantité dans de l'eau bouillante. Les lames réſineuſes n'ont pas tardé à fondre, ſans pourtant ſe mêler avec l'eau. Après une aſſez longue ébullition, il n'en eſt réſulté qu'une légère teinture jaunâtre. Pluſieurs inſectes ont des ennemis particuliers, celui-ci eſt dans ce cas. Une larve de Coccinelle, hexapode, couverte d'une pouſſière blanchâtre, s'inſinue dans le ſac, dévore les petits naiſſans, les œufs mêmes, ſans pourtant attaquer la mère. Dès que la curée eſt faite, ce qui dure deux ou trois jours, elle ſort & court attaquer d'autres individus.

Elle ſe trouve au midi de la France, ſur l'Euphorbe characias, *Euphorbia characias* : je l'ai trouvée aux environs de Paris, ſur la Ronce.

COCON. On déſigne particulièrement par ce mot, le tiſſu filamenteux qui ſert d'enveloppe au Ver-à-ſoie, & dont on retire par le moyen du *tirage*, cette ſubſtance ſi employée & ſi précieuſe, que nous appellons ſoie. Voy. BOMBIX. On donne plus généralement le nom de coque, aux différentes enveloppes formées par d'autres inſectes. Voy. COQUE.

COL, *COLLUM*. On déſigne ſous ce nom la partie effilée qui ſépare la tête & le corcelet de quelques inſectes. Cette partie eſt bien diſtincte dans les Diptères ; mais dans preſque tous les inſectes, la tête eſt tellement rapprochée du corcelet, qu'on ne peut appercevoir le col.

COLEOPTERE *COLEOPTERA*. On a donné le nom de Coléoptères aux inſectes qui ont deux aîles membraneuſes, veinées, cachées ſous des eſpèces d'étuis nommés élytres, convexes d'un côté, concaves de l'autre, coriacés, aſſez durs, joints l'un à l'autre par une ligne ou ſuture droite. Le nom de Coléoptère eſt formé de deux mots grecs, dont l'un *κολεος*, ſignifie étui, fourreau, & l'autre, *πτηρ*, génitif *πτηρος*, veut dire aîle.

Les aîles des Coléoptères ſont repliées ſur elles-mêmes, & cachées ſous les élytres, lorſque l'inſecte n'en fait pas uſage ; mais lorſqu'il veut voler, il écarte latéralement les élytres, & déploye les aîles. Les élytres ouvertes & aſſez écartées pour ne pas gêner le jeu des aîles, contribuent par leur poſition horizontale, & par leur concavité, à faciliter le vol : elles ne font cependant aucun mouvement, tandis que les aîles ſeules ſont miſes en jeu, & en frappant l'air, occaſionnent le vol. Les aîles des Coléoptères ne ſont pas en proportion avec le poids de leur corps : elles ne ſont pas aſſez grandes, & elles ne ſont pas mues par des muſcles aſſez vigoureux, ce qui fait que ces inſecte volent très-mal, & qu'ils s'élèvent avec quelque difficulté. Leur vol eſt court, incertain, mal aſſuré, ils volent peſamment & avec effort, ils frappent l'air fréquemment, & le moindre vent les abat. Quelques-uns même ne peuvent faire uſage de leurs aîles que quand l'air eſt parfaitement calme. Quelques autres, dont le corps eſt plus léger, s'élèvent & volent avec un peu plus de facilité, ſur-tout lorſque le temps eſt chaud & ſec; mais leur vol eſt court, quoique fréquent. Aucun Coléoptère d'ailleurs ne peut voler que vent arrière, & jamais contre le vent.

Un grand nombre de Coléoptères fait très-peu, ou même ne fait point du tout uſage de ſes aîles. Ces inſectes ſe tranſportent d'un lieu à un autre, ou en marchant ou en ſautant. Mais quelques-uns manquent entièrement d'aîles : les élytres ſont alors réunies par leur ſuture, & elles ne peuvent pas s'ouvrir. Cette exception, qui ne porte que ſur quelques eſpèces, ne rend pas la claſſification des Coléoptères douteuſe, puiſqu'il n'eſt pas néceſſaire d'examiner les aîles : il ſuffit de faire attention aux élytres, qui ne manquent jamais, pour reconnoître, au premier aſpect, un Coléoptère de tous les autres inſectes. Un très-petit nombre, tels que les Nécydales, les Staphylins & quelques Mordelles, ont les élytres ſi courtes, qu'elles peuvent à peine cacher les aîles. Ces élytres cependant, quelque courtes qu'elles ſoient, n'en exiſtent pas moins, & ſe font aiſément reconnoître par leur forme, leur conſiſtance & leur poſition.

Les inſectes de cet Ordre ſont les plus nombreux en genres, & même en eſpèces. Ce ſont ceux, après les Papillons, qui ont été ramaſſés & étudiés avec le plus de ſoin, dans leur dernier état, ſoit à cauſe de la couleur brillante de la plupart d'entr'eux, ſoit à cauſe de la forme ſingulière & bizarre d'un grand nombre, ſoit parce qu'ils ſont plus aiſément ſaiſis par les naturaliſtes & les voyageurs, ſoit peut-être auſſi parce qu'ils ſont plus facilement diſtingués les uns des autres, que ceux des autres Ordres. En effet, les Hyménoptères, les Hémiptères, les Diptères, les Aptères ſont bien moins connus que ne le ſont les Coléoptères. Les entomologiſtes ſe plaignent, avec quelque fondement, que les voyageurs n'envoient ou ne rapportent preſque, de leurs voyages, que des Lépidoptères & des Coléoptères; encore parmi ceux-ci, choiſiſſent-ils ordinairement les eſpèces un peu groſſes, & négligent-ils ceux qui n'ont que deux ou trois lignes de longueur, à moins qu'ils ne ſoient brillans, ou qu'ils n'ayent une forme remarquable.

De la génération des Coléoptères.

Les Coléoptères paſſent, ainſi que tous les inſectes aîlés, par quatre formes différentes : celle d'œuf, celle de larve, celle de nymphe, & enfin celle d'inſecte parfait. Nous allons les conſidérer ſous ces quatre formes.

Tous les Coléoptères ſont ou mâles ou femelles; aucun n'eſt hermaphrodite; c'eſt-à-dire, pourvu des deux ſexes, & aucun n'en eſt privé, ainſi qu'on le remarque dans un grand nombre d'Hyménoptères. Les parties de la génération ſont placées à l'extrémité du ventre, & cachées dans le dernier anneau. Ces inſectes ſont tous ovipares, & leur accouplement eſt abſolument néceſſaire pour leur reproduction; mais cet accouplement ne peut avoir lieu que lorſqu'ils ſont parvenus à leur dernier état; c'eſt-à-dire, lorſqu'ils ſont inſectes parfaits. La durée de la vie eſt très-courte, dans leur dernier état les mâles périſſent immédiatement après leur accouplement, & les femelles auſſi-tôt que leur ponte eſt finie. Ainſi, tous ceux qui ſe ſont accouplés, dans le courant du printemps ou de l'été, périſſent peu de temps après leur dernière métamorphoſe; ceux au contraire qui, nés en automne, n'ont pas eu le temps de s'accoupler, & de ſe reproduire avant l'hyver, ſurvivent, pour la plupart à cette ſaiſon, s'accouplent dès la fin de l'hyver, & périſſent bientôt après.

Ces inſectes ne s'accouplent qu'une ſeule fois, & cette fois ſuffit pour féconder tous les œufs de la femelle, dont le nombre eſt ſouvent très-conſidérable. La durée de l'accouplement eſt ordinairement de pluſieurs heures, ſouvent d'un jour, & quelquefois de deux. Le mâle eſt placé ſur le dos de la femelle, & ne fait aucun mouvement ; la femelle reſte le plus ſouvent tranquille ; ou, ſi elle marche, elle emporte alors le mâle avec elle. Les parties de la génération ſont placées à l'extrémité de l'abdomen, & cachées dans le dernier anneau : elles ont leur iſſue par la même ouverture que celle de l'anus. Si on comprime un peu fortement le ventre du mâle, on fait ſortir un corps charnu, aſſez gros, au bout duquel ſe trouve un autre corps mince, preſque cylindrique, de ſubſtance preſque cornée, à chaque côté duquel on voit une eſpèce de crochet deſtiné ſans doute à accrocher la femelle pendant la copulation. Les parties génitales extérieures de la femelle conſiſtent en une ouverture deſtinée à recevoir la partie du mâle. Cette ouverture eſt ſimple, dans les eſpèces qui dépoſent leurs œufs ſur les feuilles des végétaux ; elle eſt accompagnée d'une eſpèce de tarière dans celles qui les placent dans le bois, dans la terre ou dans quelque corps ſolide.

Les femelles, ainſi que nous l'avons dit, font leur ponte peu de temps après leur accouplement : elles ne peuvent prendre aucun ſoin de leurs œufs, puiſqu'elles périſſent auſſi-tôt après leur ponte ; mais elles ne manquent jamais de les placer à portée de la nouriture qui convient aux larves qui doivent en ſortir. Les Chryſomèles, les Altiſes, les Coccinelles placent leurs œufs ſur les arbres & les plantes. Les Dermeſtes, les Anthrènes choiſiſſent les ſubſtances animales. Les Nicrophores, les Boucliers, quelques Staphylins les dépoſent dans les cadavres en putréfaction. Les Diapères, les Pædères, les Tricomes les confient à des agarics, des champignons. Les Bruches, les Charanſons piquent les gouſſes, les ſiliques, les graines des plantes, & y dépoſent leurs œufs. Les Hannetons, les Cétoines, les Mylabres, les Cantharides les enfoncent dans la terre. Les Bouſiers, la plupart des Staphylins, les Spéridies les placent dans le fumier & les matières végétales en putréfaction. Les Capricornes, les Leptures, les Lucanes, les Bupreſtes, les Taupins les dépoſent dans la ſubſtance même du bois dont la larve ſe nourrit. Les Hydrophiles, les Dytiques font leur ponte dans l'eau ſtagnante, ou dont le cours eſt peu rapide. Aucun de ces œufs n'a beſoin d'incubation; ils écloſent par la ſeule chaleur de l'atmoſphère; & la larve qui en ſort, à portée de la nourriture qui lui convient, n'a beſoin d'aucun ſecours : elle vit dans le même lieu, juſqu'à ce que, parvenue à ſon dernier état, d'autres beſoins l'obligent à mener un autre genre de vie.

Les œufs varient un peu quant à la forme, la conſiſtance & la couleur. Ils ſont ovales, ou alongés, ou applatis par les deux bouts; ils ſont le plus ſouvent ſphériques. Leur enveloppe eſt aſſez dure ſans être friable : elle eſt membraneuſe ou coriacée, & quelquefois d'une ſubſtance preſque cornée. Leur couleur eſt ordinairement blanchâtre, ou pâle, ou jaunâtre, quelquefois brune, & rarement bleuâtre. Ceux qui doivent être attachés à la ſurface de quelques corps, tels que les feuilles ou les tiges des végétaux, ſont empreints d'une humeur viſqueuſe qui ſèche bientôt à l'air, mais qui a ſervi à les fixer.

La multiplication des Coléoptères n'eſt pas la même dans tous les genres : elle eſt innombrable dans quelques-uns, tels que les Hannetons, les Carabes, les Dermeſtes, les Mylabres, les Cantharides, les Chryſomèles, les Altiſes, les Coccinelles. Elle l'eſt beaucoup moins dans quelques autres, tels que les Bupreſtes, les Taupins, les Capricornes, les Nécydales, les Clairons. Quelques autres peut-être ne nous paroiſſent très-peu nombreux que parce qu'ils échappent davantage à nos recherches, ſoit par leurs manières de vivre, ſoit par leur petiteſſe.

Tout le monde connoît la manière remarquable dont les Lampyres femelles attirent les mâles. L'accouplement de ces inſectes a lieu pendant la nuit. La femelle, dépourvue d'aîles, demeure tranquille, & brille au loin d'une clarté phoſphorique, ſur-tout dans le temps où elle déſire l'approche du mâle; celui-ci vole pendant la nuit, & il eſt attiré de loin par cette clarté phoſphorique de la femelle.

Quelques Pimélies femelles ont un autre moyen d'attirer les mâles. La Pimélie ſtriée a une tache arrondie, chagrinée, au milieu du ſecond anneau de l'abdomen, par le moyen de laquelle elle produit un ſon aſſez fort en frappant contre un corps très-dur. Le bruit avertit le mâle, qui ne tarde pas d'accourir, & l'accouplement a bientôt lieu.

Les inſtrumens dont les Dytiques & les hydrophiles ſont pourvus pour faciliter leur accouplement, ſont auſſi très-remarquables. Le mâle a les tarſes des pattes de devant larges, garnis en deſſous de poils roides, courts & crochus. La femelle a les tarſes ſimples, mais ſon dos eſt ſillonné, ou ſtrié, quelquefois cotonneux, tandis que celui du mâle eſt liſſe & poli. Pendant l'accouplement, le mâle a, par ce moyen, bien plus de facilité de ſe tenir cramponné ſur le dos de la femelle.

Des métamarphoſes & mues des Coléoptères.

Le ſecond état ſous lequel ſe préſentent les Coléoptères eſt celui de larve. Les larves ont le corps compoſé de douze à treize anneaux aſſez diſtincts : elles ſont apodes, c'eſt-à-dire, ſans pattes, ou bien elles ſont munies de ſix pattes aſſez dures, nommées pattes écailleuſes. Elles ont dix-huit ſtigmates, neuf de chaque côté, au moyen deſquels l'air néceſſaire à leur reſpiration, eſt introduit dans leur corps. Quelques-unes ſont pourvues d'antennes très-courtes, différentes de celles que doit avoir l'inſecte parfait. Aucune n'a des yeux; du moins ſont-ils cachés ſous pluſieurs enveloppes, & l'inſecte n'y voit point encore dans cet état de larve.

Les Coléoptères, ainſi que les autres inſectes, prennent tout leur accroiſſement ſous la forme de larve; ils ne croiſſent plus dans le troiſieme & dans le dernier état, & ils vivent bien plus long-temps dans l'état de larve que dans celui d'inſecte parfait. Quelques-uns ne reſtent que fort peu de temps ſous la forme de larve, tandis que d'autres y reſtent pluſieurs années. En général, les larves qui ſe nourriſſent de feuilles de végétaux, telles que les Chryſomèles, les Altiſes, les Criocères, ne reſtent guères plus d'un mois ſous cette forme; celles, au contraire, qui vivent de la ſubſtance du bois, ou qui, enfoncées dans la terre, ſe nourriſſent de racines de végétaux, y reſtent une, deux, trois années, ou même davantage. Dans tous les pays froids & tempérés, les Coléoptères paſſent l'hiver, ou ſous la forme d'œuf, ou ſous celle de larve, ou enfin ſous celle de nymphe. Ceux qui le paſſent ſous la forme d'œuf, ſont ceux qui vivent peu de temps ſous la forme de larve; ils naiſſent, croiſſent, ſe reproduiſent & meurent dans le courant de la belle ſaiſon. Les Coléoptères qui paſſent l'hiver ſous la forme de larve ou de nymphe, ſont ceux qui vivent beaucoup plus que les autres ſous ces deux dernières formes; ils ſe nourriſſent de la ſubſtance du bois, ou vivent dans la terre.

Les larves muent ou changent pluſieurs fois de peau avant de ſe transformer en nymphe. Cette opération s'exécute de la même manière dans toutes. La peau ſe fend longitudinalement ſur le dos, & la larve ſort peu-à-peu de ſon enveloppe, en détachant ſucceſſivement toutes les parties du corps. Elle ſe prépare à cette opération par une abſtinence plus ou moins longue, & elle ne reprend de la nourriture que quelque temps après. Les larves des Coléoptères muent ordinairement trois ou quatre fois avant de ſe changer en nymphe.

Toutes les larves ne ſont pas également connues : celles qui vivent ſur les plantes, celles dont les mues & les métamorphoſes s'exécutent à découvert ſur ces mêmes plantes, ſont beaucoup mieux connues que celles qui vivent dans le bois à demi pourri, ou qui ſe nourriſſent, dans la terre, de racines de végétaux. La plupart, échappant à nos regards par leur petiteſſe, ſont plutôt connues par les dégats qu'elles font à nos boiſeries, que par la forme de leur corps.

Les larves ſont en général très-voraces : leur accroiſſement eſt d'autant plus prompt que leur nourriture eſt plus abondante, & que la chaleur de l'atmoſphère eſt plus grande. Quelques-unes paſſent l'hiver ſans prendre preſque aucune nourriture & ſans croître ſenſiblement; mais, dès que le retour de la chaleur les a ranimées, elles prennent une quantité conſidérable de nourriture; & leur accroiſſement eſt très-prompt. Leur bouche eſt munie d'inſtrumens analogues à leur manière de vivre; celles qui ſe nourriſſent de ſubſtance végétale ont les mandibules bien moins dures, mues par des muſcles moins forts que celles qui ſe nourriſſent de la ſubſtance du bois. Celles qui vivent dans les cadavres ont des mandibules preſque membraneuſes, & elles font ſortir de leur bouche une liqueur propre à ramollir & à hâter la putréfaction des chairs.

Les nymphes des Coléoptères ne prennent point de nourriture; elles ne font aucun mouvement. Toutes les parties extérieures du corps de l'inſecte parfait ſe montrent à travers la peau qui le recouvre : elles reſtent pendant quelque temps dans cet état, après quoi elles quittent leur peau de nymphe, & ſe montrent ſous la forme d'inſecte parfait. Quelques-unes ſont cachées dans la terre, & enfermées dans une eſpèce de coque que la larve a conſtruite (les Hannetons). D'autres reſtent nues & fixées par leur anus, à quelque plante ou autre corps (les Coccinelles).

On élève difficilement les larves des Coléoptères, à cauſe de leur manière de vivre. Il eſt preſque impoſſible d'élever celles qui ſe plaiſent dans les cadavres & dans les bouſes, celles qui rongent les tiges & les racines des plantes, celles qui vivent dans la terre. On peut élever, avec la farine de ſeigle ou de froment, les larves qui ſe nourriſſent de la ſubſtance du bois; mais il eſt très-rare qu'elles parviennent à l'état parfait. Quelques unes ſe changent aſſez bien en nymphe, mais elles périſſent ordinairement ſous cette forme.

De la nourriture & des habitudes des Coléoptères.

L'hiſtoire des inſectes eſt beaucoup plus intéreſſante, lorſqu'on étudie ces petits animaux à chaque époque de leur vie, lorſqu'on les ſuit, depuis le moment qu'ils ſortent de l'œuf, juſqu'à celui de leur accouplement & de leur ponte. Les torts qu'ils font dans l'état de larve, aux plantes, aux bois, aux ſubſtances animales, ſont bien plus conſidérables que ceux qu'ils peuvent occaſionner dans l'état d'inſecte parfait. Dans leur premier âge, les inſectes ont beſoin d'une nourriture abondante, pour que leur corps ſe développe & prenne tout ſon accroiſſement. Dans leur dernier âge, les inſectes ne croiſſent plus; le plus grand nombre ne prend plus d'aliment, & ne ſemble plus occupé que du ſoin de ſe reproduire & de perpétuer ſon eſpèce.

On connoît les ravages que les Bruches & les Charanſon font aux différentes graines; mais c'eſt uniquement dans l'état de larve que ces inſectes rongent la ſubſtance farineuſe de ces graines. La Bruche eſt parvenue à toute ſa groſſeur lorſqu'elle a fini ſa proviſion : elle a eu l'attention de ſe ménager une iſſue avant de ſe changer en nymphe, en rendant, à un certain endroit de la graine, la peau ſi mince, que le moindre effort ſuffit pour la percer. La larve paſſe l'hiver dans la graine, s'y change en nymphe au commencement du printemps, ou même avant la fin de l'hiver, & l'inſecte parfait en ſort au printemps. La Bruche alors ne fait plus aucun tort aux graines; elle fréquente les fleurs, & cherche à s'accoupler. Après l'accouplement, la femelle revient ſur les jeunes ſiliques pour y faire ſa ponte.

Les Charanſons des blés, vulgairement connus ſous le nom de *Calandres*, font bien plus de torts aux grains dans l'état de larve que dans celui d'inſecte parfait. Leeuwenhœk cependant croit avoir remarqué que le Charanſon continuoit à ſe nourrir du grain, qu'il parvenoit à enlever peu-à-peu, par le moyen de ſa longue trompe, toute la ſubſtance farineuſe, ne laiſſant ſouvent que l'écorce. Reaumur, & d'autres célèbres naturaliſtes, ont auſſi avancé que cet inſecte étoit autant nuiſible ſous l'une que ſous l'autre forme, que le Charanſon, avec ſa longue trompe, enlevoit peu-à-peu toute la farine du grain. Ces auteurs ont pu être trompés par les apparences, & prendre le ravage occaſionné par la larve pour celui de l'inſecte parfait. L'obſervation démontre que les Charanſons des blés ne prennent que peu, ou même point de nourriture ſolide, qu'ils cherchent à s'accoupler auſſitôt après leur dernière métamorphoſe, & à faire leur ponte ſur les mêmes grains. Le Charanſon, dans ſon dernier état, n'eſt donc à redouter qu'à cauſe de ſa ponte.

Les Anthrénes, les Dermeſtes, rongeurs, dans leur premier état, des pelleteries & de toutes les ſubſtances animales, ſe contentent du nectar des fleurs, lorſqu'ils ſont devenus inſectes parfaits; les femelles ſeules retournent aux cadavres pour y faire leur ponte. Les larves des Cétoines, ſi nuiſibles aux racines des plantes, ne vivent plus que du ſuc contenu dans les fleurs, lorſqu'elles ſont parvenues à leur dernier état. Les Priones, les Capricornes, les Leptures, les Bupreſtes, les Taupins & tant d'autres, attaquent la ſubſtance du bois dans leur état de larve, tandis que l'inſecte parfait ne ſe trouve plus que ſur les fleurs & ſur le tronc des arbres auxquels il ne fait aucun tort. Les Criocères, les Altiſes, les Chryſomèles, les Galeruques ſont bien plus nuiſibles aux plantes, dont elles rongent les feuilles, dans leur premier que dans leur dernier état. La larve du Ténébrion *molitor* ſe nourrit de la farine de froment ou de ſeigle; & l'inſecte parfait, qu'on trouve fréquemment dans les maiſons, ne touche plus à ces ſubſtances. Le Clairon apivore ne fait aucun mal aux Abeilles, tandis que ſa larve vit dans les nids des Abeilles mâçonnes, & ſe nourrit des larves & des nymphes de ces inſectes. Les Coccinelles ne ſont redoutables aux Pucerons & aux Cochenilles que ſous la forme de larves; l'inſecte parfait n'eſt point du tout malfaiſant.

Parmi les inſectes carnaciers, on remarque le Scarite, le Carabe, la Cicindèle. J'ai renfermé dans une même boîte pluſieurs gros Scarabés & différens autres petits inſectes, avec le Scarite géant; celui-ci avoit tout mis en pièces le lendemain, & en avoit dévoré une grande partie. Les Carabes & les Cicindèles font la guerre aux autres petits inſectes; ils les attrapent à la courſe, les ſaiſiſſent avec leurs longues mandibules, & les dévorent. Ces inſectes ſont auſſi carnaciers ſous l'une que ſous l'autre forme.

Les Coléoptères ſont répandus par-tout : on les rencontre courans ſur la terre ou ſur le ſable; on les trouve dans les fientes des animaux, dans la terre, ſous les pierres, à la racine des plantes, dans les troncs des arbres morts, ou même vivans, dans les boiſeries, les charpentes, dans les cadavres frais ou dans les ſubſtances animales deſſéchées; on les voit fréquemment ſur les fleurs & ſur les feuilles des plantes & des arbres.

La bouche de tous les Coléoptères eſt munie de mandibules plus ou moins groſſes, plus ou moins fortes, & plus ou moins longues & dentées, ſuivant la nourriture dont ils font uſage. Quelques-uns cependant paroiſſent manquer de mandibules, du moins ſont-elles petites, membraneuſes, incapables de ſervir à l'inſecte : ce ſont les eſpèces qui ne prennent aucune nourriture, ou qui vivent du ſuc répandu dans les fleurs, telles que les Cétoines. Les Bouſiers, qui ne ſe trouvent que dans les fientes humides des animaux, & qui ne prennent pas d'autre nourriture, qui ſe contentent de ſucer cette matière preſque liquide dans laquelle ils vivent, n'ont auſſi point de mandibules ſolides.

On ne trouve, parmi les Coléoptères, aucun inſecte venimeux; aucun n'eſt armé d'aiguillon, aucun ne pique, aucun n'eſt dangéreux pour l'homme ou les quadrupèdes vivans. Cependant quelques uns mordent ou pincent fortement lorſqu'on les ſaiſit, tels que les Scarites, les Carabes, les Cicindèles, le Manticore.

Uſages économiques, propriétés médicinales.

Aucun Coléoptère n'eſt employé dans les arts. Nous croyons cependant que quelques uns pourroient y être de quelque utilité. Le Méloë Proſcarabé fait ſortir de la bouche & des articulations des pattes, lorſqu'on le prend, une liqueur gommo-réſineuſe, d'une belle couleur jaune-orangée, qui pourroit être employée dans la peinture, ou dans la teinture, cet inſecte eſt gros & abondant. On pourroit auſſi extraire de la plupart des inſectes, tels que les Mylabres, les Carabes, les Cantharides, un ſel utile dans la Médecine, dans les arts, & ſur-tout dans la teinture.

Le brillant métallique de quelques Cétoines, d'un grand nombre de Bupreſtes; les belles couleurs de quelques Charanſons, de quelques Carabes, pourroient ſervir à faire des ouvrages en bijouterie, qui ne le céderoient pas, pour l'éclat, à tout ce que l'argent, l'or, l'azur & les pierres précieuſes nous préſentent. Pluſieurs amateurs ont fait monter des bagues avec le Charanſon royal, dont les couleurs d'or très-brillant, de vert doré, d'azur & de pourpre, font le plus bel effet. Les Indiens emploient quelques-uns de ces inſectes comme ornement : les femmes en font des eſpèces de collier, de pendans-d'oreilles, de guirlandes dont elles ſe parent.

Les Romains ſervoient ſur leurs tables les larves de quelques eſpèces de Coléoptères, tels que le Cerf-volant, les gros Capricornes, qu'ils retiroient du bois des vieux Chênes, & qu'ils nourriſſoient & engraiſſoient avec de la farine. Les Américains & les Indiens regardent auſſi les larves des Charanſons rançons palmiſtes comme un mets délicat. Ces larves ſe nourriſſent de la ſubſtance tendre qui ſe trouve au ſommet de la tige des Palmiers qui croiſſent abondamment dans les contrées chaudes des deux Indes; mais pour retirer ces larves, il faut néceſſairement abattre & ſacrifier l'arbre.

Les Cantharides, très-communes en Eſpagne, en Italie, en France, en Allemagne, & dans preſque toute l'Europe, fourniſſent à la médecine un de ſes plus puiſſans remèdes. Ces inſectes ſont principalement employés à l'extérieur, comme véſicatoires. On les fait auſſi prendre intérieurement, mais avec beaucoup de circonſpection, & à très-petite doſe; car leur uſage interne eſt quelquefois ſuivi d'accidens très-fâcheux.

Les Cantharides des anciens & celles des Chinois ne ſont pas les mêmes que celles des Européens. Les Chinois employent le Mylabre de la Chicorée, *Mylabris cichorii*, & il paroît, par ce que dit Dioſcoride, *Mat. Med. lib.* 2, *cap.* 65, que les Cantharides des anciens étoient les mêmes que celles dont les Chinois ſe ſervent encore aujourd'hui. « Les Cantharides les plus efficaces, dit » Dioſcoride, ſont celles de pluſieurs couleurs, qui » ont des bandes jaunes, tranſverſes, avec le corps » alongé, gros & gras; celles d'une ſeule couleur » ſont ſans forces. » La deſcription que cet auteur donne de la Cantharide ne convient point à notre eſpèce, qui eſt d'une belle couleur verte : elle convient bien mieux au Mylabre de la chicorée, très-commun d'ailleurs dans le pays qu'habitoit Dioſcoride, & dans tout le Levant.

On voit que nos Cantharides ne ſont pas les ſeuls inſectes qui ayent été employés comme véſicatoires. M. Geoffroy eſt porté à croire que les Carabes pourroient auſſi ſervir aux mêmes uſages. On a peut être trop négligé de faire des expériences ſur les inſectes relativement à leur utilité dans la médecine & dans les arts : leur petiteſſe ſans doute les a trop fait mépriſer. Il n'eſt pas douteux cependant qu'il n'y en ait un grand nombre dont les vertus ſoient égales à celles de la Cantharide; & pluſieurs autres, moins âcres, moins cauſtiques, pourroient, dans divers cas, être pris intérieurement avec beaucoup plus d'avantage que la Cantharide. Le Méloë Proſcarabé, dont on a tant vanté depuis peu l'efficacité dans la rage, étoit employé, du temps de Mathiole, dans cette terrible maladie, peut être avec auſſi peu de ſuccès que dans ces derniers temps. Cependant les vertus du Proſcarabé égalent au moins celles des Cantharides; on prétend même que cet inſecte, pris intérieurement, eſt plus acre & plus irritant que la Cantharide.

On faiſoit autrefois uſage intérieurement des mandibules de Lucane Cerf-volant, ſous le nom de cornes de Scarabés. On s'en ſervoit auſſi comme amulette pour guérir la fièvre quarte, ou pour arrêter les urines trop abondantes des petits enfans. Cet abſorbant eſt exclu depuis long-temps de la médecine, & les amulettes n'ont jamais pu être employées que par des ignorans, des ſuperſtitieux ou des fripons.

On trouve dans quelques Pharmacopées une huile de Scarabés; mais on ignore avec quels inſectes cette huile étoit préparée. On ſait que les anciens déſignoient preſque tous les Coléoptères ſous le nom trop générique de Scarabés. D'après cela les vertus du remède doivent être fort incertaines : elles doivent beaucoup différer, ſelon qu'on emploie les Cantharides, les Mylabres, les Carabes, les Ténébrions ou les Scarabés proprement dits, les Hannetons, les Cétoines. La préparation de ce remède conſiſtoit à mettre une livre d'inſectes écraſés dans une livre d'huile de laurier.

On prépare avec les Cantharides une teinture connue ſous le nom de teinture de Cantharides. Cette préparation conſiſte à tenir pendant quelques jours de la poudre de Cantharides en digeſtion dans l'eſprit-de-vin. Ce remède eſt très-efficace; on le fait prendre intérieurement à très-petite doſe dans le cas d'hydropiſie, & il eſt employé extérieurement contre la paralyſie : il peut ſervir auſſi de véſicatoire dans divers cas.

Des parties du corps des Coléoptères.

On diviſe le corps des Coléoptères, ainſi que celui des autres inſectes, en tête, corps proprement dit, & membres.

La tête eſt compoſée de deux antennes, de deux yeux, & de la bouche. Les antennes ſont compoſées de dix ou de onze articles bien diſtincts : elles ſont ou courtes, ou moyennes, ou longues : leur forme varie dans les différens genres; elles ſont ſétacées ou filiformes; elles groſſiſſent inſenſiblement ou finiſſent par un bouton arrondi, ovale, alongé, perfolié, ſouvent lamellé ou feuilleté. Elles ont leur inſertion à la partie antérieure un peu latérale de la tête.

Les yeux ſont plus ou moins ſaillans, plus ou moins gros; ils ſont ovales, arrondis, ou figurés en croiſſant; ils ſont taillés à facettes, & ils ont la conſiſtance de la corne. Ils ſont placés à la partie antérieure un peu latérale de la tête, au-deſſous ou derrière les antennes.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une levre inférieure, & de quatre ou de ſix antennules. M. Fabricius a confondu la lèvre ſupérieure, qui manque quelquefois, avec la partie antérieure

& avancée de la tête, que nous nommons chaperon, *clypeus*. La lèvre ſupérieure eſt tranſverſale, mobile, plus ou moins large, & attachée à la partie antérieure du chaperon. Les mandibules ſe meuvent latéralement ; elles ſont ordinairement dures, cornées, aſſez groſſes ; elles ſont ſouvent creuſées en cuiller à bords tranchans, ou quelquefois terminées par deux ou pluſieurs dentelures : elles ſont longues & munies de dents pointues dans quelques eſpèces. Les mâchoires, placées au-deſſous des mandibules, ont auſſi leur mouvement latéral ; elles ſont ou cornées ou membraneuſes, ſimples ou bifides, nues ou garnies de poils, de cils ou de dents : elles ſont plus petites que les mandibules, & elles portent chacune à leur partie extérieure une ou deux antennules. La lèvre inférieure, qui termine la bouche en deſſous, donne naiſſance aux deux autres antennules.

Outre les parties dont nous venons de parler, on diſtingue encore, à la tête des Coléoptères, le front ou la partie antérieure, & le vertex ou la partie ſupérieure. On ne voit point de petits yeux liſſes ſur la tête des Coléoptères, comme on en remarque dans preſque tous les inſectes des autres Ordres.

Le corps comprend le corcelet, le dos, l'écuſſon, la poitrine, le ſternum & l'abdomen. Le corcelet diffère dans les différens inſectes quant à la forme & à la grandeur : il eſt convexe ou applati, liſſe ou irrégulier, ovale ou quarré, arrondi ou rebordé, ſimple ou épineux, tuberculé ou cannelé ; il eſt plus ou moins grand que la tête ou les élytres. Il eſt placé entre la tête & la baſe des élytres, & ſa partie inférieure donne naiſſance aux deux pattes de devant.

Nous appellons dos, la partie compriſe entre le corcelet & la baſe ſupérieure de l'abdomen, couverte par les élytres. Le dos répond à la poitrine, & ne doit pas être confondu avec la partie ſupérieure de l'abdomen : celui-ci eſt compoſé d'anneaux, & le dos n'eſt formé que d'une ſeule pièce.

L'écuſſon vient après le corcelet ; il eſt appuyé ſur le dos, & placé à la baſe interne des élytres, au ſommet de la ſuture : il eſt plus ou moins grand, plus ou moins alongé ; il eſt ſouvent très-petit, & à peine apparent ; quelquefois il manque entièrement. Sa forme eſt ordinairement triangulaire, d'autresfois il reſſemble à la moitié d'un ovale.

La poitrine eſt l'eſpace compris entre la partie inférieure du corcelet & la baſe de l'abdomen ; elle répond au dos, & donne naiſſance aux quatre pattes poſtérieures. Quelques auteurs l'ont confondue, ſoit avec l'abdomen, ſoit avec la partie inférieure du corcelet.

L'eſpace longitudinal qui ſe trouve entre les quatre pattes poſtérieures, porte le nom de *ſternum*. Le ſternum eſt quelquefois très-avancé en avant, en forme de corne pointue ou arrondie à ſon extrémité, comme on le remarque dans quelques Chryſomèles, quelques Bupreſtes, quelques Cétoines : il eſt quelquefois terminé en arrière par une pointe longue, droite, forte, aiguë, comme on le voit dans les Hydrophiles.

L'abdomen, nud en deſſous, & recouvert en deſſus par les aîles & les élytres, eſt compoſé de cinq à ſix anneaux ou ſegmens, qui rentrent un peu les uns dans les autres, & permettent, au moyen d'une membrane qui les lie, les divers mouvemens qu'il doit exécuter. Il eſt dur, cruſtacé & convexe en deſſous ; il eſt mou, applati ou concave en deſſus. Le dernier anneau eſt ouvert à ſon extrémité pour donner iſſue aux excrémens & aux parties de la génération.

Il y a de chaque côté des anneaux de l'abdomen une ouverture imperceptible, ronde, nommée *ſtigmate*, par où s'introduit l'air néceſſaire à la reſpiration des inſectes.

Les membres comprennent les aîles, les élytres & les pattes. Les aîles ſont au nombre de deux ; elles ſont membraneuſes, veinées, repliées ſur elles-mêmes, ou quelquefois ſimplement croiſées l'une ſur l'autre. Les aîles ſont cachées ſous deux étuis nommés élytres, & repliées lorſqu'elles ſont plus longues que les élytres, ou ſimplement croiſées lorſqu'elles n'ont que la même longueur.

Les élytres ſont jointes l'une à l'autre par une ligne droite, nommée *ſuture* : elles ſont de la conſiſtance de la corne, & même ſouvent beaucoup plus dures. Elles ſont convexes d'un côté, & concaves de l'autre ; elles ſont réunies par la ſuture, & ne forment qu'une ſeule pièce dans les eſpèces qui n'ont point d'aîles en deſſous. Elles couvrent ſimplement la partie ſupérieure de l'abdomen, ou l'embraſſent de tous les côtés : elles ſont quelquefois très-courtes, & n'en couvrent alors qu'une petite partie.

Les pattes ſont au nombre de ſix, & formées chacune de pluſieurs pièces articulées : la première pièce, courte & aſſez groſſe, a pris le nom de *hanche* ; la ſeconde celui de *cuiſſe* ; la troiſième celui de *jambe*, & enfin les autres ont été nommées *tarſe*. Les cuiſſes ſont plus ou moins longues, renflées, épineuſes, dentées, ou preſque cylindriques, amincies à leur baſe. La jambe eſt ordinairement longue & preſque cylindrique ; elle eſt quelquefois un peu applatie, dentelée, fortement dentée ou épineuſe. Les tarſes des ſix pattes ſont compoſés de trois, ou de quatre ou de cinq articles ; quelquefois les quatre antérieurs ſont compoſés de cinq articles, & les deux poſtérieurs de quatre. Les uns & les autres ſont terminés par deux, ou même par quatre ongles crochus, aſſez forts & très-durs.

Diviſion méthodique des Coléoptères.

Linné a diviſé les Coléoptères en pluſieurs ſections, d'après la forme de leurs antennes. La première ſection comprend ceux dont les antennes ſont en maſſe; c'eſt-à-dire, terminées par un bouton plus ou moins gros. La ſeconde renferme ceux dont les antennes ſont filiformes; c'eſt-à-dire, d'une épaiſſeur égale dans toute leur longueur. Dans la troiſième ſont placés ceux dont les antennes ſont ſétacées; c'eſt-à-dire, qui diminuent inſenſiblement d'épaiſſeur depuis leur baſe juſqu'a leurs extrémités.

M. Fabricius a ſuivi l'exemple de Linné; mais il a multiplié les diviſions, afin de les rendre plus exactes: il en a formé ſix: la première comprend les Coléoptères dont les antennes ſont terminées en maſſe lamellée ou feuilletée; la ſeconde, ceux dont la maſſe eſt perfoliée; la troiſième, ceux dont la maſſe eſt ſolide; la quatrième, ceux dont les antennes ſont moniliformes ou grenues; la cinquième, ceux dont les antennes ſont filiformes; enfin la ſixieme, ceux dont les antennes ſont ſétacées.

M. Geoffroy, ayant compris dans l'Ordre des Coléopteres la famille des Sauterelles, & même le Trips, qui eſt véritablement un Hémiptère, a diviſé cet ordre en trois articles, d'après la forme des élytres. Le premier article, qui ne comprend que des Coléoptères, eſt diviſé en quatre ſections, d après le nombre des pièces des tarſes. Dans la première ſection ſont placés les Coléoptères dont tous les tarſes ſont compoſés de cinq pièces ou articles; la ſeconde renferme ceux qui ont quatre articles à tous les tarſes; la troiſième ceux qui n'en ont que trois; enfin la quatrième comprend ceux qui ont cinq articles aux quatre tarſes antérieurs, & ſeulement quatre aux deux tarſes poſtérieurs.

Le ſecond article des Coléoptères de cet auteur ne diffère du précédent que parce que les élytres ne recouvrent qu'une partie de l'abdomen de l'inſecte: tels ſont le Staphylin, la Nécydale, le Méloë. Il eſt diviſé, comme le premier, en quatre ſections, d après le nombre des pièces des tarſes. Nous ne dirons rien du troiſième article, qui ne comprend aucun Coléoptère, mais ſeulement la famille des Sauterelles, dont nous avons établi un Ordre ſous le nom de Orthoptères.

Les tarſes des Coléoptères ne varient jamais, non-ſeulement par le nombre des pièces, mais même par leur forme. Ils ſont conſtamment les mêmes dans tous les inſectes qui ont entre eux quelques rapports. Tous les Coléoptères qui appartiennent au même genre, à la même famille, ont toujours ces parties figurées de la même manière. M. Geoffroy eſt le premier qui ait employé ces caractères pour la diviſion de l'Ordre des Coléoptères: il a été imité par MM de Geer, Schæffer, & pluſieurs autres entomologiſtes. Nous regrettons que M. Fabricius engagé a ſuivre la route nouvelle qu'il s'étoit frayée, ait négligé de faire attention à un caractère qui eût pu rendre ſon travail encore plus utile.

Nous avons diviſé à l'exemple de M. Geoffroy, l'Ordre des Coléoptères, en quatre ſections. La première comprend les Coléoptères dont tous les tarſes ſont compoſés de cinq pièces ou articles. Dans la ſeconde nous plaçons ceux dont les tarſes des quatre pattes antérieures ſont compoſés de cinq articles, & les tarſes des deux pattes poſtérieures ſont compoſés ſeulement de quatre. La troiſième ſection renferme les Coléoptères dont tous les tarſes n'ont que quatre pièces; enfin dans la quatrième ſection ſont placés ceux qui n'ont que trois articles à tous les tarſes.

Il eſt peut-être néceſſaire d'avertir que l'on ne doit point compter parmi le nombre des pièces des tarſes, les crochets qui terminent le dernier article.

COLLIURE. *Colliuris*, Genre d'inſectes de la première Section de l'Ordre des Coléoptères.

La forme alongée du corcelet a fait donner à ce nouveau genre établi par De Geer, le nom de Colliure. N'ayant vu aucun inſecte de ce genre, nous ſommes forcés de ne donner qu'un extrait d'après cet auteur, qui même n'a pu examiner qu'une ſeule eſpece, & qu'il a comparée avec les Raphidies, par la forme de la tète & celle du corcelet.

Les antennes ſont filiformes, & de la longueur du corcelet.

La tête eſt conique, amincie par derrière. Les yeux ſont grands & très-ſaillans.

Le corcelet eſt très-long, étroit & cylindrique.

Les tarſes de toutes les pattes ſont diviſés en cinq articles. De Geer croit que la Colliure forme une nuance entre les inſectes à quatre aîles membraneuſes, réticulées, & ceux à étuis écailleux. D'après la figure & la deſcription qu'il en donne, je ſuis porté à croire que cet inſecte ſe rapproche des Carabes, & qu'il appartiendroit même à ce genre, s'il avoit ſix antennules.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES

Antennes filiformes.

Tête conique & amincie par derrière.

Yeux grands, ſaillans.

Corcelet très-long, étroit & cylindrique.

ESPÈCE.

1. **Colliure** ſurinamoiſe.

Colliuris ſurinamenſis.

Colliure brune; corcelet très-long, courbé; élytres ſtriées, terminées en deux pointes; pattes rouſſes.

Colliuris fuſca, thorace ſubulato longiſſimo arcuato, elytris ſtriatis apice bidentatis, pedibus ferrugineis. Deg. *Mém. inſ. tom.* 4. *pag.* 80. *n°.* 1. *pl.* 17. *fig.* 16. 17. 18.

Colliure *de Surinam* brune, à très-long corcelet courbé, à étuis ſtriés terminés en deux pointes & à pattes rouſſes.

Attelabus ſurinamenſis *elytris apice bidentatis.* Lin. *Syſt. nat. edit.* 12. *pag.* 619. *n°.* 4.

Ce petit inſecte, qui n'eſt long que de quatre lignes, m'a été envoyé de Surinam par M. Rolander. Il eſt d'une figure des plus ſingulières, & abſolument ſemblable par la tête & le corcelet à la Raphidie *commune* de l'Europe; mais il a deux étuis écailleux qui couvrent les aîles. La tête & le corcelet ſont de couleur noire, les étuis & le deſſous du corps bruns, les antennes tachetées de blanc & de noir, & les pattes rouſſes. Les cuiſſes de la première & de la ſeconde paire, ont proche du corps une tache blanche en forme d'anneau. La tête eſt alongée, déliée par derrière, & garnie de deux grands yeux très-ſaillans. Les antennes ſont en filets déliés, de groſſeur égale & environ de la longueur de la tête & du corcelet réunis. Le corcelet eſt très-remarquable, en ce qu'il eſt fort long & délié, ayant preſque la longueur du corps ou du ventre; il ſeroit cylindrique s'il n'étoit pas plus gros par derrière que par devant, & il eſt un peu courbé en arc en-deſſous; il ſe trouve attaché à la tête par une eſpèce de petit col, & de l'autre bout il tient à la poitrine par une autre petite partie ou articulation diſtincte. Les deux pattes antérieures ont leur attache à l'extrémité de ce long corcelet. Les étuis ſont aſſez larges & peu convexes, garnis de canelures longitudinales aſſez profondes & terminées chacun par deux pointes très-fines. Les pattes ſont longues déliées, & les tarſes diviſés en cinq articles. Les dents ſont aſſez longues & ſe croiſent par leurs pointes. (De Geer, *Mém. inſ. t.* 4. *pag.* 80. & 81.)

N'ayant point vu cet inſecte, je l'avois rapporté, d'après Linné, au Genre Attelabe. Mais la figure & la deſcription de De Geer annoncent aſſez qu'il n'appartient point à ce Genre.

Elle ſe trouve à Surinam.

CONOPS, *Conops* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères.

Les Conops ont deux antennes un peu plus longues que la tête, réunies à leur baſe, terminées par un bouton ovale, pointu; deux aîles membraneuſes, veinées; deux balanciers; l'abdomen aminci à ſa baſe, & une trompe coudée, mince, déliée, portée en avant.

La trompe portée en avant, les antennes rapprochées à leur baſe, & le corps alongé, ont engagé M. Geoffroy à réunir ces inſectes aux Aſiles, quoiqu'ils en diffèrent par la forme & le nombre des pièces de la bouche & des antennes, & par le corps glabre, tandis que celui des Aſiles eſt toujours plus ou moins velu.

Les antennes ſont un peu plus longues que la tête, & compoſées de trois articles apparens, dont le premier eſt cylindrique; le ſecond long, un peu renflé à ſon extrémité; le troiſième eſt plus court que celui-ci, renflé, terminé en pointe, & compoſé de trois pièces peu apparentes. Elles ſont réunies à leur baſe, & inſérées à la partie antérieure de la tête.

La trompe, qui forme la bouche, eſt compoſée de trois pièces. La plus grande, ou la gaine, eſt mince, déliée, coudée à ſa baſe, beaucoup plus longue que la tête, légèrement renflée & bilabiée à ſon extrémité, creuſée en goutière tout le long de ſa partie ſupérieure. La ſeconde, ou le ſuçoir, eſt très-déliée, dure, pointue, preſque de la longueur de la gaine; elle a ſon inſertion à la courbure de la gaine & eſt reçue dans la cannelure. L'autre pièce, ou lèvre ſupérieure, eſt courte, large, applatie, terminée en pointe; elle ſert à contenir le ſuçoir dans la cannelure de la gaine.

M. Fabricius fait mention de deux antennules courtes, filiformes, triarticulées, inſérées ſur les côtés de la courbure de la trompe. Malgré l'examen le plus ſcrupuleux, je n'ai pu découvrir ces antennules; & M. De Geer, qui eſt entré dans les plus petits détails, n'a pas plus vu que moi ces parties, puiſqu'il n'en parle pas.

La tête eſt groſſe, arrondie, un peu plus large que le corcelet. Elle a une cavité à ſa partie inférieure, dans laquelle la trompe eſt reçue. Les yeux ſont grands, arrondis, un peu ovales. Les petits yeux liſſes qui ſe trouvent dans la plupart des Diptères, manquent entièrement dans les Conops.

Le corcelet eſt un peu anguleux de chaque côté de ſa partie antérieure, il donne naiſſance à deux aîles membraneuſes, veinées, à peine de la longueur de l'abdomen, & à deux balanciers minces, terminés par un bouton comprimé.

L'abdomen eſt alongé, aminci à ſa baſe, un peu courbé & renflé vers l'extrémité.

Les pattes n'ont rien de remarquable. Les tarſes ſont compoſés de cinq articles, dont le dernier eſt terminé par deux crochets & deux pelotes ſpongieuſes.

On trouve ces inſectes dans les champs, les jardins, les prairies, & par-tout où les fleurs leur offrent une liqueur miéleuſe dont ils ſe nourriſſent ; ce qui doit les diſtinguer encore des Aſiles, qui ne vivent que d'autres inſectes. Ils volent avec facilité, ils ſont doués de beaucoup de vivacité. Leur forme & leurs couleurs peuvent les faire prendre pour des Guêpes. On n'a pu connoître encore aucunes de leurs larves.

CONOPS.

CONOPS. Lin. Fab.

ASILUS. Geoff.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes gueres plus longues que la tête, rapprochées à leur baſe, compoſées de trois articles : le premier court, cylindrique ; le ſecond long, renflé à ſon extrémité ; le troiſième renflé, terminé en pointe.

Trompe formée de trois pièces.

Gaine longue, avancée, mince, coudée vers la baſe, un peu renflée & bilabiée à ſon extrémité, cannelée à ſa partie ſupérieure.

Suçoir délié, pointu, preſque de la longueur de la gaine, & reçu dans la cannelure.

Lèvre ſupérieure courte, large, pointue, contenant le ſuçoir.

Abdomen alongé, aminci à ſa baſe.

ESPÈCES.

1. Conops ſoyeux.

Noirâtre, mélangé de rouſſâtre ſoyeux, luiſant.

2. Conops véſiculaire.

Noirâtre ; front véſiculaire ; abdomen jaune, noir à la baſe.

3. Conops piquant.

Noir ; abdomen avec quatre bandes ; corcelet avec deux points élevés, jaunes.

4. Conops trifaſcié.

Noir ; abdomen avec trois bandes ; corcelet avec quatre points jaunes.

5. Conops noir.

Noir ; front jaune ; antennes & pattes ferrugineuſes.

6. Conops rufipède.

Noir ; abdomen avec la baſe ferrugineuſe & le bord des anneaux blanc ; pattes fauves.

7. Conops macrocéphale.

Noir ; abdomen avec quatre bandes jaunes ; antennes & pattes fauves.

8. Conops flavipède.

Noir, glabre ; abdomen cylindrique, avec le bord de trois anneaux, jaune.

1. Conops ſoyeux.

Conops ſericea.

Conops fuſca, fulvo ſericeo variegata.

Il a environ neuf lignes de long. Les antennes ſont noires. La tête eſt d'un fauve obſcur, avec le vertex noir. Le corcelet eſt noirâtre à ſa partie ſupérieure, & mélangé de rouſſâtre, ſoyeux, luiſant, ſur les côtés. L'abdomen eſt noirâtre, avec une bande à la baſe, une autre vers le milieu, & l'extrémité d'une couleur rouſſâtre, ſoyeuſe. Les cuiſſes ſont noires, avec une tache rouſſâtre, ſoyeuſe luiſante. Les jambes ſont d'un fauve obſcur. Les aîles ſont noirâtres, avec le bord interne tranſparent. Les balanciers ſont fauves.

Il ſe trouve à Cayenne.

2. Conops véſiculaire.

Conops veſicularis.

Conops nigricans, occipite veſiculari. abdomine flaveſcente baſi nigro. Fab. *Syſt. ent. p.* 796. *n°.* 1. — *Sp. inſ. tom.* 2. *pag.* 466. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 2. *p.* 361. *n°.* 1.

Conops veſicularis *antennis clavatis mucronatis ſubferrugineis ſubconnexis, occipite veſiculari, abdomine glauco-flaveſcente.* Lin. *Syſt. nat. p.* 1005. *n°.* 4. — *Faun ſuec. n°.* 1903.

Aſilus antennis capite longioribus clavatis acuminatis, nigro rufoque varius, glaber, ſegmentis abdominalibus omnibus margine flavis, alis fuſcis margine albo. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *p.* 472. *n°.* 13.

L'Aſile à antennes en maſſue, & aîles brunes bordées de blanc. Geoff. Ib.

Aſilus clavicornis. Fourc. *Ent. par.* 2. *pag.* 463. *n°.* 13.

Conops veſicularis. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 577. *n°.* 4.

Il a un peu plus de quatre lignes de long. Les antennes ſont noires. Le devant de la tête eſt jaune, preſque véſiculeux. Le corcelet eſt noir, avec les angles antérieurs & l'écuſſon ferrugineux. Les aîles ſont un peu plus courtes que l'abdomen, tranſparentes à leur bord intérieur & obſcures à leur bord extérieur. Les balanciers ſont jaunes. L'abdomen eſt jaune, avec la baſe du premier anneau noire. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe, ſur les fleurs.

3. Conops piquant.

Conops aculeata.

Conops atra, abdominis inciſuris thoraciſque punctis duobus anticis prominulis flavis.

Conops aculeata *antennis clavatis ſetariis nigricans, abdominis inciſuris ſcutello thoraciſque punctis duobus anticis flavis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 1005. *n°.* 6. — *Faun. ſuec. n°.* 1906.

Conops aculeata. Fab. *Syſt. ent. p.* 796. *n°.* 2. — *Spec. inſ. tom.* 2. *p.* 466. *n°.* 2. — *Mant. inſ. tom.* 2. *p.* 361. *n°.* 2.

Conops quadrifaſciata *nigra, antennis nigris, abdomine faſciis quatuor tranſverſis apiceque flavis, pedibus rufis.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 6. *pag.* 261. *n°.* 1. *pl.* 15. *fig.* 1.

Conops *à quatre bandes* noir, à antennes noires, à ventre jaune au bout avec quatre bandes tranſverſes jaunes, à pattes rouſſes. Deg. *Ib.*

Aſilus. Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 228. *fig.* 8.

Conops aculeata. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 578. *n°.* 6.

Il reſſemble beaucoup au premier coup d'œil à une Guêpe. Il a environ ſix lignes de long. Les antennes ſont noires. La tête eſt jaune & preſque véſiculeuſe à ſa partie antérieure. Le corcelet eſt noir, avec un point élevé, jaune, de chaque côté de ſa partie antérieure, & un peu de jaune au devant des aîles. L'abdomen eſt noirâtre, avec quatre bandes jaunes, & un point jaune, élevé, de chaque côté de la baſe. Les aîles ſont tranſparentes, avec une légère teinte de brun. Les balanciers ſont fauves. Les pattes ſont fauves, avec une tache alongée, noirâtre, ſur les cuiſſes.

Il ſe trouve en Europe, ſur les fleurs.

4. Conops trifaſcié.

Conops trifaſciata.

Conops nigra, abdomine faſciis tribus, thorace punctis quatuor flavis.

Conops trifaſciata nigra, antennis nigris abdomine faſciis tribus tranſverſis flavis, pedibus flavis nigriſque, alis margine fuſcis. Deg. *Mém. inſ. tom.* 6. *p.* 262. *n°.* 2.

Conops *à trois bandes* noir, à antennes noires, avec trois bandes tranſverſes, jaunes ſur le ventre, à pattes jaunes & noires, & à aîles bordées de brun. Deg. *Ib.*

Muſca. Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 104. *fig.* 3.

Il reſſemble au précédent pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont noires. Le devant de la tête eſt jaune, & le deſſus eſt noir. Le corcelet eſt noir, avec quatre taches jaunes, un peu élevées, dont deux aux angles antérieurs, & les deux autres au-deſſous de l'origine des aîles. L'abdomen eſt noir, avec trois bandes & un point de chaque côté de la baſe jaunes. Les aîles ſont tranſparentes à leur bord interne & noirâtres à leur bord externe. Les balanciers ſont jaunes. Les cuiſſes ſont noires, & jaunes à leur baſe. Les jambes ſont jaunes, & les tarſes ſont moitié jaunes & moitié noirs.

Il ſe trouve en Europe.

5. Conops noir.

Conops nigra.

Conops nigra, fronte flava, antennis pedibuſque ferrugineis.

Conops nigra, fronte flava antennis pedibuſque ferrugineis, abdomine antice petiolato, alis dimidio fuſcis. Deg. *Mém. inſ. tom. 6. p. 265. n°. 4. pl. 15. fig. 9.*

Conops noir, à front jaune, à antennes & pattes rouſſes, à ventre très-effilé en-devant, & à aîles moitié brunes & moitié blanches. Deg. *Ib*

Il reſſemble un peu au premier coup d'œil à un Ichneumon. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt noire, avec la partie antérieure jaune, marquée au milieu d'une ligne fourchue, noire. Le corcelet & l'abdomen ſont d'un noir luiſant, ſans taches. L'abdomen eſt mince depuis la baſe juſqu'au milieu, renflé & courbé à ſon extrémité. Les aîles ſont tranſparentes à leur bord interne & noirâtres à leur bord externe. Les balanciers ſont fauves. Les pattes ſont fauves, avec les cuiſſes noires à leur baſe.

Il ſe trouve en Europe.

6. Conops rufipède.

Conops rufipes.

Conops atra, abdomine baſi ferrugineo ſegmentorumque marginibus albis, pedibus ferrugineis. Fab. *Spec. inſ. t. 2. pag. 466. n°. 3. — Mant. inſ. tom. 2. p. 361. n°. 3.*

Conops rufipes. Ross. *Faun. etr. tom. 2. pag. 329. n°. 1570.*

Il reſſemble un peu au Conops piquant. Les antennes ſont noirâtres. La tête eſt d'un jaune pâle. Le corcelet eſt noir, ſans taches, avec un point élevé de chaque côté de ſa partie antérieure. L'abdomen eſt renflé, noir, un peu courbé à l'extrémité, aminci & ferrugineux à la baſe, avec le bord des anneaux blanc. Les pattes ſont ferrugineuſes. Le bord extérieur des aîles eſt obſcur.

Les individus que je poſſède, ont le point élevé de l'angle antérieur du corcelet, jaunâtre & les côtés ferrugineux. L'extrémité de l'abdomen eſt d'un brun noirâtre, & le bord des anneaux eſt d'une couleur rouſſâtre peu marquée.

Il ſe trouve dans toute l'Europe.

7. Conops groſſe-tête.

Conops macrocephala.

Conops nigra abdomine ſegmentis quatuor margine flavis antennis pedibuſque rufis. Fab. *Syſt. ent. pag. 797. n°. 3. — Sp. inſ. tom. 2. pag. 466. n°. 4. — Mant. inſ. tom. 2. pag. 362. n°. 4.*

Conops macrocephala *antennis clavatis mucronatis luteis, abdomine ſubcylindrico glabro: ſegmentis quatuor margine flaveſcentibus.* Lin. *Syſt. nat. pag. 1005 n°. 5. — Faun. ſuec. n°. 1902.*

Aſilus antennis capite longioribus clavatis acuminatis, nigro rufoque varius glaber, ſegmentis abdominalibus ſecundo & tertio margine flavis alis fuſco nebuloſis. Geoff. *Inſ. tom. 2. p. 471. n°. 12.*

L'Azile à antennes en maſſue & ailes brunes. Geoff. *Ib.*

Conops rufus, antennis pedibuſque ferrugineis, abdomine faſciis fuſcis flaviſque, alis fuſco maculatis. Deg. *Mem. inſ tom. 6. pag. 263. n°. 3.*

Conops *à groſſe tête*, roux, à antennes & pattes rouſſes, à bandes brunes & jaunes ſur le ventre, & à aîles panachées de brun. Deg. *Ib.*

Reaum. *Mém. inſ. tom. 4. pl. 33. fig. 12. 13.*

Uddm. *Diſſ.* 100.

Conops macrocephala. Ross. *Faun. etr. t. 2. pag. 329. n°. 1571.*

Aſilus gibboſus. Fourc. *Ent. par. 2. pag. 463. n°. 12.*

Conops macrocephala. Vill. *Ent. tom. 3. p. 578. n°. 5.*

Cette eſpèce reſſemble un peu à une guêpe, au premier coup d'œil. Elle eſt liſſe, & a près de ſix lignes de long. Les antennes ſont ferrugineuſes. Le devant de la tête eſt d'un jaune clair luiſant, & le deſſus eſt d'un brun ferrugineux, avec deux grandes taches jaunes. Le corcelet eſt mélangé de ferrugineux & de noir. L'abdomen eſt cylindrique, courbé, noirâtre, avec le bord des anneaux jaune, & l'extrémité ferrugineuſe. Les aîles ſont tachées ou panachées de brun. Les balanciers ſont d'un jaune blanchâtre. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Quelques individus ont les antennes & le corcelet entièrement noirs. L'abdomen varie auſſi pour les couleurs & le nombre des bandes.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, ſur les fleurs.

8. Conops flavipède.

Conops flavipes.

Conops nigra glabra, abdomine cylindrico ſegmentis tribus margine flavis. FAB. *Syſt. ent. p.* 797. *n°.* 4. — *Sp. inſ. tom.* 2. *pag.* 467. *n°.* 5. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 362. *n°.* 5.

Conops flavipes *antennis clavatis mucronatis nigris, abdomine ſubcylindrico glabro : ſegmentis tribus margine flavis.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 1005 *n°.* 7. — *Faun ſuec. n°.* 1904.

Conops flavipes. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 579. *n°.* 7.

Conops flavipes. ROSS. *Faun. etr. tom.* 2. *p.* 330. *n°.* 1572.

Il reſſemble aux précédens. Les antennes & la tête ſont noires. Le corcelet eſt noir, avec deux points jaunes de chaque côté, l'un devant & l'autre derrière l'origine des aîles, & un autre de la même couleur, ſur l'écuſſon. L'abdomen eſt aminci à ſa baſe, renflé à ſon extrémité, noir, avec la partie poſtérieure un peu blanchâtre, & le bord des anneaux jaune : on voit auſſi un point jaune, de chaque côté de la baſe. Les pattes ſont jaunes, & les cuiſſes ſont noires vers leur extrémité.

Il ſe trouve en Europe, ſur les fleurs.

COQUE, *FOLLICULUM.* Ce mot eſt employé pour déſigner toute eſpèce d'enveloppe ou de nid, de différente texture ou figure, que les inſectes ſe forment pour différens uſages. On donne plus particuliérement le nom de coque, aux tiſſus ſoyeux travaillés par les chenilles des Bombix, ou Phalènes fileuſes, pour s'y renfermer & y ſubir leur transformation. *Voy.* CHENILLE. CHRYSALIDE.

CORCELET, *THORAX.* Les entomologiſtes déſignent par ce mot, la partie du corps des inſectes, qui ſe trouve entre la tête & l'abdomen.

Si les objets ne peuvent être bien connus que par l'exactitude des détails qu'ils raſſemblent, & par celle des noms qui doivent déſigner & diſtinguer ces détails ; ſi la confuſion qu'on a des choſes, naît le plus ſouvent de celle des mots, on doit, particulièrement en fait d'hiſtoire naturelle, ne rien oublier de ce qui peut fixer l'attention, & ne rien laiſſer au vague & à l'incertitude. D'après ces règles qui doivent diriger tous ceux qui s'appliquent aux ſciences exactes, nous croyons devoir donner le nom de corcelet, à cette partie qui ſe trouve entre la tête & la poitrine, & qui donne naiſſance ſeulement aux deux pattes antérieures. Nous annonçons par-là que les aîles ne prennent pas leur origine du corcelet, mais des parties latérales & ſupérieures de la poitrine, ou dos, dont la partie inférieure donne ſeule naiſſance aux quatre pattes poſtérieures. Ainſi, dans les Lépidoptères & les Himénoptères, le nom de corcelet ne pourroit convenir qu'à cette partie très-raccourcie, nommée *épaulettes* par la plupart des Auteurs, puiſque cette pièce, quelque courte qu'elle ſoit, donne toujours naiſſance, à ſa partie inférieure, aux deux pattes de devant. Le corcelet des Coleoptères, des Orthoptères & d'une partie des Hémiptères, eſt grand, bien diſtinct, & placé entre la tête & l'origine des élytres. Dans les Hémiptères, le corcelet des Cigales eſt un peu moins diſtinct que celui des Punaiſes : & comme tout eſt progreſſion & dégradation inſenſibles dans la nature, on pourroit, en ſuivant les différens ordres d'inſectes, trouver leur corcelet moin apparent de plus en plus, & diſparoître inſenſiblement dans quelques Névroptères ; dans les Diptères, cette partie eſt preſque imperceptible, & dans les Aptères on ne la retrouve plus. La tête, le corcelet & la poitrine, dans les Araignées, dans les Scorpions, ne forment qu'une ſeule pièce, connue ſous le nom de *thorax*, qui donne naiſſance aux huit pattes de ces inſectes. En général les inſectes à ſix pattes ont un corcelet plus ou moins diſtinct, & ceux qui ont plus de huit pattes n'ont point de corcelet. Tout le corps eſt diviſé en anneaux ou ſegmens, d'où les pattes tirent leur origine. Malgré nos obſervations à cet égard, nous ſommes forcés, pour la facilité & l'intelligence des deſcriptions, de nous conformer au langage adopté par les Auteurs, & nous continuerons d'appeller avec eux corcelet, la partie ſupérieure de la poitrine, dans la plupart des inſectes où ces deux pièces ſe confondent enſemble.

Le corcelet a ſervi de caractère générique à la plupart des entomologiſtes, nous croyons qu'on ne doit l'employer que relativement à la diviſion des eſpèces, & nous allons préſenter les différens caractères ſpécifiques auxquels il peut donner lieu par ſes différentes modifications. On peut le conſidérer par rapport à ſa forme, ſes proportions, ſa ſurface & ſes bords.

SA FORME.

Il eſt orbiculé, arrondi, *orbiculatus*, *rotundatus*, lorſqu'il eſt arrondi ſur ſes bords, & que le diamêtre tranſverſal eſt égal au diamêtre longitudinal : la plupart des Lampyres & des Bouchers.

Globuleux, *globoſus*, lorſqu'il a la forme d'une boule : la plupart des Callidies.

Ovale, *ovatus*, lorſque le diamêtre tranſverſal eſt plus court que le longitudinal, & que les parties antérieures & poſtérieures ſont rétrécies : quelques Carabes, quelques Charanſons.

En cœur, *cordatus*, lorſque largement échancré antérieurement, rétréci poſtérieurement, il prend la forme d'un cœur : la plupart des Carabes.

Lunulé, en croiſſant, *lunaris*, *lunatus*, lorſque largement échancré antérieurement & arrondi poſtérieurement, il prend la forme d'un croiſſant : quelques Scarites, quelques Punaiſes.

Triangulaire, *triangularis*, lorſque large & coupé droit en arrière, terminé en pointe antérieurement, il préſente la forme d'un triangle : la plupart des Punaiſes.

Quarré, *quadratus*, lorſqu'il eſt quadrangulaire & que le diamêtre tranſverſal eſt égal au longitudinal : quelques Carabes, quelques Bupreſtes.

Cylindrique, *cylindricus*, lorſqu'il eſt arrondi & d'égale épaiſſeur dans toute ſa longueur : les Saperdes.

Linéaire, *linearis*, lorſqu'il eſt mince, alongé & d'égale épaiſſeur : quelques Mantes.

Mince, *teres*, lorſqu'il eſt long & très-délié : quelques Brentes.

Lancéolé, *lanceolatus*, lorſqu'il eſt alongé & aminci antérieurement : la plupart des Brentes.

Boſſu, *gibboſus*, lorſqu'il eſt élevé & très-convexe : quelques Bupreſtes.

Déprimé, *depreſſus*, lorſque le diamêtre vertical eſt beaucoup plus court que le diamêtre tranſverſal : les Cucujes.

Applati, *planus*, lorſque le diſque n'eſt pas plus élevé que les bords : la plupart des Caſſides.

Coupé, *truncatus*, lorſque les bords antérieurs ou poſtérieurs ſont coupés en ligne droite : quelques Bupreſtes.

Echancré, *emarginatus*, lorſque le bord antérieur forme un ſegment de cercle : la plupart des Boucliers.

Rétus, *retuſus*, lorſqu'il a à ſa partie ſupérieure une entaille plus ou moins profonde : la plupart des Scarabés.

Tranſverſal, *tranſverſus*, lorſque le diamêtre longitudinal eſt plus court que le tranſverſal : les Dytiques.

Ses proportions.

Il eſt plus large que la tête, dans le plus grand nombre; auſſi large, dans les Cicindèles, la plupart des Carabes, les Saperdes; plus étroit, dans la plupart des Cantharides, des Fourmis, des Frelons.

Il eſt plus court que l'abdomen, dans le plus grand nombre; auſſi long, dans quelques Charanſons & quelques Mantes; plus long, dans quelques Brentes.

Il eſt plus large que l'abdomen, dans la plupart des Scarabés; auſſi large, dans les Lucanes, les Taupins; plus étroit, dans le plus grand nombre.

Sa Surface.

Il eſt glabre, *glaber*, lorſqu'il eſt entièrement ſans poils : les Chryſomèles.

Pubeſcent, *pubeſcens*, lorſqu'il eſt couvert de poils très-fins : le plus grand nombre de Taupins.

Tomenteux, *tomentoſus*, lorſqu'il eſt couvert de poils courts, fins, ſerrés : quelques Hannetons.

Cotoneux, *lanatus*, lorſqu'il eſt couvert de poils très-fins, très-ſerrés, aſſez longs : les Papillons, les Bombix.

Poileux, *piloſus*, lorſque les poils ſont diſtincts, longs, peu nombreux : la plupart des Mouches.

Hiſpide, *hiſpidus*, lorſque les poils ſont roides & épars : quelques Mouches.

Hériſſé, *hirtus*, lorſque les poils ſont ſerrés, aſſez longs, un peu roides & durs au toucher : les Hiſpes.

Velu, *villoſus*, lorſque les poils ſont ſerrés, aſſez longs & doux au toucher : les Abeilles, les Bombilles.

Faſciculé, *faſciculatus*, lorſque les poils ſont ramaſſés en houppes ou en faiſceaux : quelques Bupreſtes.

En crête, *criſtatus*, lorſque les poils ramaſſés en faiſceaux repréſentent une crête : quelques Noctuelles.

Il eſt liſſe, *laevis*, lorſqu'il ne préſente aucune inégalité : les Gribouris.

Pointillé, *punctatus*, lorſqu'il eſt parſemé de petits points enfoncés, diſtincts : la plupart des inſectes.

Variolé, *varioloſus*, lorſque les points enfoncés ſont larges, irréguliers : quelques Scarabés.

A foſſette, *foveolatus*, *impreſſus*, lorſqu'il a quelques enfoncemens aſſez grands : les Bouſiers.

Cannelé, *canaliculatus*, lorſqu'il y a au milieu du corcelet une ligne longitudinale, enfoncée : les Carabes.

Il eſt ſimple, *muticus*, *inermis*, lorſqu'il n'a

ni cornes, ni épines : la plupart des Scarabés, des Capricornes.

Raboteux, *Scaber*, lorſqu'il eſt parſemé de points élevés, irréguliers, inégaux : quelques Bupreſtes.

Rugueux, *rugoſus*, lorſque les élévations forment des lignes irrégulières qui ſe dirigent dans tous les ſens : quelques Capricornes.

Pliſſé, ridé, *plicatus*, lorſqu'il y a des inciſions tranſverſales qui forment des plis ou des rides : quelques Capricornes.

Tuberculé, *tuberculatus*, lorſqu'il eſt parſemé de points élevés, diſtincts : quelques Charanſons.

Chagriné, lorſque les tubercules ſont petits, diſtincts & rapprochés : quelques Charanſons.

Il eſt inégal, *inæqualis*, lorſque la ſurface préſente des élévations & des enfoncemens inégaux, irréguliers : les Brachycères.

Armé de piquans, d'épines, *aculeatus*, lorſqu'il eſt couvert de piquans : les Écreviſſes.

Auriculé, *auriculatus*, lorſqu'il a des élévations comprimées, arrondies : quelques Membracis.

Cornu, *cornutus*, lorſqu'il a des élévations plus ou moins longues : les Scarabés.

Carené, *carinatus*, lorſqu'il a au milieu une élévation longitudinale, tranchante : quelques Criquets.

Ses bords.

Il eſt rebordé, *marginatus*, lorſque les côtés ſont élevés : les Boucliers, les Lampyres.

Calleux, *calloſus*, lorſque les rebords ſont épais, & paroiſſent formés d'une ſubſtance différente de celle du corcelet : la Chryſomèle-à-collier.

Cilié, *ciliatus*, lorſque les bords ſont couverts de poils roides, aſſez longs & parallèles : les Trox.

Crenelé, *crenatus*, lorſque le bord eſt terminé par de petites dents rapprochées, obtuſes : la plupart des Priones.

En ſcie, *ſerratus*, lorſque les dentelures ſont pointues, triangulaires, & que l'un des côtés eſt le plus court : quelques Priones.

Denté, *dentatus*, lorſque les dents ſont pointues, diſtinctes, triangulaires, & ont les côtés égaux : quelques Priones.

Rongé, déchiré, *eroſus*, *lacerus*, lorſque les bords préſentent des ſinuoſités & des dentelures inégales : quelques Capricornes.

Anguleux, *anguloſus*, lorſque les côtés ſont terminés par des angles ſaillans : les Taupins.

Epineux, *ſpinoſus*, lorſque les côtés ſont terminés par des épines plus ou moins longues & pointues : les Capricornes.

Lobé, *lobatus*, lorſque le bord extérieur a un ou pluſieurs avancemens : quelques Cétoines.

Dilaté, *dilatatus*, lorſque les bords latéraux ſont grands & avancés : quelques Cigales.

Foliacé, *foliaceus*, lorſque les bords latéraux ſont très-grands & membraneux : quelques Mantes.

Véſiculeux, *véſiculoſus*, lorſque les bords latéraux ſont grands, membraneux, & ſemblables à des veſſies renflées : une eſpèce de Mante.

Tels ſont les différens aſpects ſous leſquels on peut conſidérer, dans ſes modifications, le corcelet, cette eſpèce d'arme défenſive pour les inſectes, très-analogue à ce corps de cuiraſſe que portoient les piquiers, & qui étoit déſigné ſous ce nom. Nous en ferons plus particulièrement encore mention, lorſque nous préſenterons l'organiſation générale des inſectes. *Voyez* Insecte.

Coriacé ; *coriaceus*, *a*, *um*. C'eſt ainſi que l'on déſigne les parties du corps de l'inſecte, qui ont la conſiſtance du cuir.

CORNE, *Cornu*. On a donné ce nom en Entomologie, aux prolongemens plus ou moins étendus qui ſe trouvent ſur la tête & le corcelet de la plupart des Scarabés & de quelques autres inſectes. Cette eſpèce d'arme offenſive a reçu pluſieurs qualifications différentes, rélativement à la différence de ſa poſition & de ſa forme.

Elle eſt avancée, *porrectum* ; portée droit en avant, *protenſum* ; élevée, *erectum* ; courbée en avant, *incurvum* ; recourbée, ou courbée en arrière, *recurvum* ; arquée, ou latéralement courbée, *arcuatum* ; longue ou courte, comparativement avec la tête ou le corcelet. Elle eſt ſimple ou ſans dents, *ſimplex* ; dentée, *dentatum* ; multidentée, *multidentatum* ; pointue, *acutum* ; ſubulée, ou en forme d'alene, *ſubulatum* ; émouſſée, *obtuſum* ; coupée, *truncatum* ; échancrée, *emarginatum* ; bilobée, *bilobum* ; trilobée, *trilobum* *haſtatum* ; bifide, *bifidum* ; trifide, *trifidum* ; multifide, ou diviſée en pluſieurs parties, *multifidum* ; dicotome, ou avec pluſieurs diviſions de deux en deux, *dicotomum* ; voûtée, *fornicatum* ; ſillonée, *ſulcatum* ; cannelée, ou *canaliculatum* ; comprimée, ou latéralement applatie, *compreſſum* ; déprimée, ou ſupérieurement applatie, *depreſſum*.

CORNÉ ÉE; *Corneus, a, um.* On déſigne par-là les parties dures du corps de l'inſecte, dont la ſubſtance ſe rapproche de celle de la corne.

CORNÉE, ce mot eſt employé pour déſigner toute la partie extérieure de l'œil des inſectes, qui paroît liſſe dans quelques-uns, & taillée à facettes ou à réſeau dans le plus grand nombre. *Voyez* Œil.

CORISE, *Corixa.* Genre d'inſectes de la ſeconde Section de l'Ordre des Hémiptères.

Les Coriſes ſont des inſectes aquatiques qui ont le corps alongé; la tête courte, large, munie d'un roſtre court, & de deux antennes très-courtes, cachées ſous les yeux; deux élytres coriacées, membraneuſes à l'extrémité; deux aîles membraneuſes, croiſées; ſix pattes, dont les antérieures courtes, & les autres aſſez longues; enfin, deux articles à tous les tarſes.

M. Geoffroy eſt le premier qui a diſtingué ce genre d'inſectes, & lui a donné le nom de Coriſe, du mot grec Κορις, qui ſignifioit Punaiſe. Linné l'a confondu avec celui de Notonecte. De Geer l'a confondu avec ceux de Notonecte, de Nepe & de Naucore. M. Fabricius en adoptant le genre de M. Geoffroy, a jugé à propos de changer le nom de Coriſe, pour lui ſubſtituer celui de *Sigara.*

Ce genre a beaucoup de rapports avec ceux de Notonecte, de Nepe & de Naucore. Il eſt diſtingué du premier par le roſtre court & large; du ſecond par les pattes antérieures, courtes & peu avancées; du troiſième par le roſtre, dont la lèvre ſupérieure n'eſt point diſtincte.

Les antennes des Coriſes ſont minces, très-courtes, compoſées de quatre articles, dont le troiſième eſt le plus long; le dernier eſt terminé en pointe. Elles ſont placées en-deſſous de la tête, tout près des yeux; elles ſont ſi petites & ſi cachées, qu'il faut les chercher pour les appercevoir.

La tête eſt placée verticalement & même obliquement en-deſſous; elle eſt très-baiſſée, & on n'en voit qu'une petite portion en regardant l'inſecte en-deſſus. Elle a en quelque manière une forme triangulaire, dont les angles ſont arrondis; elle eſt un peu convexe en-devant, mais ſon plan poſtérieur eſt concave. Elle eſt attachée au corcelet par un col fort court, placé environ au milieu de ſon étendue. Les deux yeux à réſeau ſont grands & occupent une bonne portion de la tête. La pointe de la tête en forme de muſeau, que nous déſignons ſous le nom de roſtre, repoſe ſur le deſſous du corcelet, entre les deux pattes antérieures.

Ce roſtre eſt formé d'une lèvre ſupérieure, d'une gaine & d'un ſuçoir. La lèvre ſupérieure eſt large, courte, coriacée & inſérée à la baſe ſupérieure du roſtre. Elle ſert à contenir le ſuçoir dans la cannelure de la gaine. Cette gaine eſt courte, cornée, ciliée ſur les côtés, cannelée pour recevoir le ſuçoir, compoſé de trois ſoies minces, déliées, pointues, d'inégale longueur : l'intermédiaire eſt un peu plus grande que les autres.

Le corcelet plus large que long, eſt terminé en pointe par derrière, & a a-peu-près la forme d'un cœur. Une pièce écailleuſe le couvre en deſſus. Au-deſſous du corcelet eſt une pièce compoſée de trois élévations noires, dont la première eſt triangulaire. Les deux autres élévations ſont couvertes par les élytres quand elles ſont fermées. En deſſous du corps la poitrine s'avance davantage vers l'abdomen.

Les Coriſes ont à-peu-près les mêmes habitudes que les divers genres d'inſectes qu'on a confondus ſous le nom de Punaiſes d'eau, pour les diſtinguer des autres Punaiſes, & qui vivent dans les marais, les étangs, les rivières, dans toutes les eaux douces. Les Coriſes ne nagent point ſur le dos, comme les Notonectes, mais ſur le ventre, comme tous les autres inſectes aquatiques. Elles ſe tiennent ordinairement ſuſpendues par le derrière, à la ſuperficie de l'eau, mais au moindre mouvement qu'elles apperçoivent aux environs, elles ſe précipitent avec beaucoup de vîteſſe au fond, d'où ordinairement elles reviennent bientôt à la ſurface. Elles ſont ſpécifiquement plus légères que l'eau, & montent d'abord à ſa ſuperficie, dès qu'elles quittent l'objet auquel elles ſe tenoient fixées. Si elles rencontrent en nageant quelque petits brins d'herbes ou autre choſe légère, elles s'y accrochent avec les pattes antérieures & ſe laiſſent entraîner. Mais ſouvent elles ſe fixent ſur les plantes au fond de l'eau, & y reſtent fort long-temps dans une parfaite tranquillité. Elles ſont carnacières; avec leur trompe elles ſuçent les autres inſectes qu'elles peuvent attraper dans l'eau, & ſe ſaiſiſſent de leur proie avec les pattes antérieures & intermédiaires. Elles répandent une odeur forte & déſagréable ſemblable à celle des Punaiſes des lits. Elles ſortent quelquefois de l'eau, particulièrement vers le ſoir ou pendant la nuit, pour voler en l'air & ſe rendre dans d'autres pièces d'eau, & les peupler de leurs eſpèces. Ces inſectes ſont dès-lors amphibies, mais ils ne peuvent jamais quitter l'eau avant leur dernière transformation, & juſqu'à ce qu'ils aient obtenu l'uſage de leurs aîles. Les Coriſes marchent mal & lentement ſur terre, ne faiſant alors que des eſpèces de ſauts ou de gambades; mais dans l'eau elles ſont d'une vivacité ſurprénante. Elles nagent & fendent l'eau avec une rapidité extraordinaire; auſſi ſont-elles faites pour la nage : leurs pattes poſtérieures qui ſont les plus longues & les plus remarquables, ont la forme de nageoires ou d'avirons, elles s'en ſervent pour pouſſer l'eau comme avec des rames : c'eſt par le mouvement prompt de ces pattes qu'elles nagent avec tant de vîteſſe, en les élançant continuellement en arrière. Quand elles ſe tiennent tranquilles dans l'eau, elles dirigent ces mêmes pattes fort en avant, en les faiſant paſſer ſur les pattes intermédiaires, de ſorte qu'alors les poſtérieures ſemblent être les antérieures. Dans l'accouplement ces inſectes ſont attachés enſemble par leur derrière ; ils ſont placés l'un à côté de l'autre, le mâle un peu plus bas que la femelle, & non pas l'un ſur l'autre ; ils nagent ainſi joints enſemble avec la même vîteſſe que quand ils ſont ſeuls.

Sous la forme de larve & de nymphe, les Coriſes ſont comme dans leur état parfait, ſi ce n'eſt qu'elles ſont ſans aîles. Les pattes ont auſſi alors la même organiſation ; cependant les larves fort jeunes & qui n'ont encore que la grandeur d'une groſſe Puce, ont les deux pattes antérieures un peu autrement faites : leur dernière partie n'eſt point courbée, mais elle eſt filiforme ou cylindrique, garnie de longs poils. Après la ſeconde mue, on voit ſur les côtés de la poitrine deux pièces applaties, au-deſſous deſquelles ſont placées deux autres pièces ſemblables, mais plus petites ; ce ſont les fourreaux qui renferment les élytres & les aîles futures, & alors l'inſecte eſt dans l'état de nymphe. Ces larves & ces nymphes ont la même vivacité dans l'eau que la Coriſe adulte, & elles ſe nourriſſent de même des petits inſectes aquatiques qu'elles peuvent attraper. Quelquefois elles ſe ſuſpendent auſſi à la ſuperficie de l'eau par le derrière, mais le plus ſouvent elles ſe fixent par les pattes aux plantes qui croiſſent au fond de l'eau.

CORISE.

CORIXA. GEOFF.

NOTONECTA. LIN.

SIGARA. FAB.

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES très courtes, quadriarticulées : premier & ſecond articles courts; le ſecond alongé; le dernier mince & pointu.

Roſtre court, large, formé d'une gaine très-articulée, & d'un ſuçoir compoſé de trois ſoies inégales.

Lèvre ſupérieure large, inſérée à la baſe ſupérieure du roſtre.

Pattes antérieures courtes; les antennes aſſez longues & propres pour la nage.

Deux articles aux tarſes de toutes les pattes.

ESPECES.

1. Coriſe ſtriée.

Elytres pâles, avec beaucoup de petites lignes tranſverſales, ondées, obſcures.

2. Coriſe rayée.

Elytres noirâtres, avec deux lignes longitudinales courtes, jaunes.

3. Coriſe écailleuſe.

Elytres écailleuſes, noirâtres, avec le bord extérieur jaune.

1. **CORISE** ſtriée.

CORIXA ſtriata.

Corixa elytris pallidis, lineolis tranſverſis undulatis numeroſiſſimis fuſcis.

Notonecta ſtriata *elytris pallidis lineolis tranſverſis undulatis ſtriatis* LIN. *Syſt. nat. pag.* 712. *n°.* 2.—*Faun. ſuec. n°.* 904.

Sigara ſtriata. FAB *Syſt ent. p.* 691. *n°.* 1. — *Spec. inſ. tom.* 2. *pag.* 332. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 276. *n°.* 2.

Corixa. GEOFF. *inſ. tom.* 1. *pag* 478. *n°.* 1. *pl.* 9. *fig.* 7.

La Coriſe. GEOFF. *Ib.*

Nepa ſtriata *oblonga, nigro-fuſca, lineolis tranſverſis numeroſiſſimis griſeis ſtriata.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 389. *n°.* 6. *pl.* 20. *fig.* 1. 2. & 3.

Punaiſe d'eau *ſtriée* oblongue, d'un brun obſcur, noirâtre, avec un grand nombre de petites lignes tranſverſales d'un gris clair. DEG. *Ib.*

Notonecta vulgaris compreſſa fuſca. PETIV. *Gazoph. tab.* 72. *fig.* 7.

ROES. *Inſ. tom.* 3. *tab.* 29.

JOBLOT. *Microſcop. tom.* 1. *pl.* 7. *fig.* 2. & 3.

Corixa. SCHAEFF. *Elem. inſ. tab.* 50. — *Icon. tab* 97. *fig.* 2.

STOLL. *Cimic. faſcic.* 2. *tab.* 15. *fig.* 13. *B.*

Notonecta ſtriata. SCOP. *Ent. carn. n°.* 349.

Notonecta ſtriata. POD. *Muſ. græc. pag.* 54.

Nepa ſtriata. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 503.

Sigara ſtriata. ROSS. *Faun. etr. tom.* 2. *pag.* 221. *n°.* 1273.

Notonecta ſtriata. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 475. *n°.* 2.

Corixa ſtriata. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 221. *n°.* 1.

Elle a le corps oblong, un peu applati. La tête eſt large, courte, jaunâtre, avec les yeux noirâtres triangulaires. Le corcelet eſt marqué de petites lignes tranſverſales, jaunes & noires. Les élytres ſont coriacées, avec l'extrémité un peu membraneuſe; elles ſont jaunâtres, avec des lignes tranſverſales, ondées, noires. Le deſſus de la poitrine eſt noir, avec les côtés de l'abdomen rougeâtres. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un jaune livide.

Elle ſe trouve dans preſque toute l'Europe, dans les ruiſſeaux & les eaux ſtagnantes.

2. **CORISE** rayée.

CORIXA lineata.

Corixa elytris fuſcis lineis duabus abbreviatis flavis.

Sigara lineata. FAB. *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 276, *n°.* 1.

Elle eſt un peu plus grande que la Coriſe ſtriée. La tête eſt jaune, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt noirâtre, avec le bord antérieur, les côtés & une ligne longitudinale au milieu, jaunes: on apperçoit ſur le bord antérieur deux taches & deux points noirâtres. L'écuſſon ou la partie ſupérieure de la poitrine, eſt noirâtre, avec l'extrémité jaune. Les élytres ſont noirâtres, luiſantes, avec deux raies jaunes, dont l'une part du bord extérieur de la baſe, & s'étend juſqu'au milieu du bord intérieur, l'autre eſt marginale, & s'étend depuis la baſe juſqu'au milieu; l'extrémité de l'élytre eſt membraneuſe & tranſparente. Le deſſous du corps eſt jaune. Les pattes ſont jaunes, avec les jambes antérieures, & le genou des autres, noirs.

Elle ſe trouve à Cayenne.

3. **CORISE** écailleuſe.

CORIXA coleoptrata.

Corixa elytris totis coriaceis fuſcis, margine exteriore flavo.

Sigara coleoptrata. FAB. *Gen. inſ. mant. p.* 298. — *Spec. inſ. tom.* 2. *p.* 332. *n°.* 2. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 276. *n°.* 3.

Elle reſſemble beaucoup à la Coriſe ſtriée, mais elle eſt deux ou trois fois plus petite. La tête & le roſtre ſont jaunes, ſans taches. Le corcelet eſt noirâtre, arrondi poſtérieurement. Les élytres ſont coriacées, noirâtres, avec le bord extérieur jaune. L'abdomen eſt noir. La poitrine & les pattes ſont d'un jaune pâle.

Elle ſe trouve Kiell.

COSSYPHE, *Coſſyphus.* Genre d'inſecte de la ſeconde Section de l'Ordre des Coléoptères.

Ce genre dont nous ne connoiſſons encore qu'une ſeule eſpèce, eſt remarquable par la forme du corps très-déprimée; par le rebord du corcelet & des élytres très-grands, preſque foliacés, par les antennes courtes, terminées en maſſe perfoliée; enfin, par les tarſes, dont les quatre antérieurs ſont compoſés de cinq, & les deux poſtérieurs, de quatre articles.

Le Coſſyphe a été confondu avec les Lampyres; quoiqu'il n'y ait entre lui & ces inſectes d'autre rapport que celui de la dilatation du corcelet. Ce genre eſt très-diſtinct & ne peut être confondu avec aucun autre. Nous lui avons donné le nom de Coſſyphe, du mot grec Κοσσῖφος, employé par les Grecs pour déſigner diverſes eſpèces d'animaux, qui nous ſont inconnues.

Les antennes ſont plus courtes que le corcelet & compoſées de onze articles, dont le premier aſſez gros, le ſecond court, les ſuivans alongés, les quatre derniers diſtincts, en maſſe perfoliée.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt courte, cornée, arrondie, ciliée.

Les mandibules ſont courtes, cornées, arquées, bifides à leur extrémité.

Les mâchoires ſont courtes, cornées, compoſées de deux pièces, l'une interne, plus courte, preſque cylindrique, l'autre extérieure, un peu plus grande, renflée au milieu & terminée en pointe.

La lèvre inférieure eſt cornée, avancée, plus large que la lèvre ſupérieure & légèrement échancrée.

Les antennules antérieures une fois plus longues que les poſtérieures, ſont compoſées de quatre articles, dont le premier eſt mince, court, le ſecond alongé, preſque cylindrique, le troiſième court, preſque conique, le quatrième large, ſécuriforme. Elles ſont inſérées au dos des mâchoires. Les poſtérieures ſont filiformes & compoſées de trois articles, dont le premier court, le ſecond & le troiſième preſque égaux. Elles ſont inſérées à la partie latérale, un peu antérieure de la lèvre inférieure.

La tête eſt petite, attachée ſous le corcelet. Les yeux ſont petits, arrondis & ſaillans.

Le corcelet eſt très-grand, large & rebordé de tous les côtés.

L'écuſſon eſt petit & preſque en cœur. Les élytres embraſſent l'abdomen par les côtés, & elles ont un très-large rebord, preſque foliacé, ſemblable à celui du corcelet.

Les pattes ſont courtes, ſimples. Les tarſes des quatre pattes antérieures ſont compoſés de cinq articles, & ceux des pattes poſtérieures, ſeulement de quatre: le dernier de tous a au milieu de ſa partie inférieure, un prolongement aigu, formé par une entaille demi-circulaire.

Nous n'avons pu encore connoître ni la manière de vivre de l'inſecte parfait, ni ſa larve.

COSSYPHE.

COSSYPHUS.

LAMPYRIS. FAB.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes plus courtes que le corcelet, un peu en maſſe, compoſées de onze articles, dont le premier gros, le ſecond court, les autres alongés; les quatre derniers en maſſe perfoliée.

Bouche compoſée d'une lèvre ſupérieure; de deux mandibules bifides; de deux mâchoires diviſées; d'une lèvre inférieure preſque échancrée, & de quatre antennules.

Antennules antérieures plus longues, quadriarticulées: articles premier & troiſième courts; le dernier ſécuriforme. Les poſtérieurs courts, filiformes & triarticulés.

Corcelet & élytres, avec un large rebord.

Cinq articles aux quatre tarſes antérieurs, & deux articles aux poſtérieurs.

ESPÈCES.

1. Cossyphe déprimé.

Brun; élytres avec deux lignes longitudinales, élevées.

1. Cossyphe déprimé.

Cossyphus depreſſus.

Coſſyphus fuſco-ferrugineus, elytris lineis duabus elevatis.

Lampyris depreſſa *fuſca, clypei elytrorumque margine dilatato plano.* Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 254. *n°.* 18. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 162. *n°.* 19.

Lampyris depreſſa. Fuesl. *Archiv. inſ.* 7. *p.* 171. *n°.* 2. *tab.* 46. *fig.* 7.

Il a environ ſix lignes de long, & près de trois de large. Tout le corps & les pattes ſont bruns. Le rebord du corcelet & des élytres eſt large & d'un brun pâle. Les pattes ſont d'un brun noirâtre.

Il ſe trouve aux Indes orientales, ſur la côte de Coromandel.

COULEUR, *Color.* Comme un des principaux devoirs de ceux qui concourent à la rédaction de ce grand ouvrage univerſel ſur les ſciences & ſur les arts, doit être de ſe reſtreindre dans les ſujets qui leur ſont départis, & de ne pas empiéter ſur le terrein des autres; on ne doit pas s'attendre à trouver ici une théorie ſur les couleurs, ſur leur formation générale & ſur leurs diviſions particulières, d'après les modifications de la lumière dans la réfraction ou la réflexion qu'elle doit ſubir. Un pareil ſujet, ſans doute très-intéreſſant, n'appartient pas à l'Entomologiſte, & ſera traité par ceux auxquels il convient davantage. Nous ne devons conſidérer les couleurs, que comme ſervant de parure aux inſectes, & pouvant auſſi ſervir de caractères ſpécifiques propres à les faire connoître & diſtinguer entr'eux. Si rien n'eſt plus digne de flatter agréablement la vue & de donner de douces jouiſſances, que l'aſpect des couleurs dont la richeſſe & la variété s'uniſſent enſemble par le mélange le plus convenable, aſſurément la plupart des inſectes ont bien le droit de ſervir d'objet à une eſpèce de culte. Il n'eſt point d'êtres, parmi ceux qui préſentent les formes les plus grandes, dont le vêtement puiſſe à cet égard, le diſputer à celui des inſectes. On diroit que la nature a voulu manifeſter plus ſpécialement ſur eux toute la fécondité de ſa puiſſance & toute la pompe de ſes merveilles, en renfermant dans un cadre ſi étroit, ſi borné, le fonds des couleurs le plus étendu par l'éclat, le nombre, la délicateſſe, le mélange & l'art de leurs nuances.

L'éclat & la vivacité des couleurs ſe font remarquer plus particulièrement ſur le corps & ſur les aîles, ainſi que ſur les élytres des inſectes. On n'apperçoit ſouvent qu'une ſeule couleur ſur leur corps; mais dans quelques-uns elle eſt ſi belle & ſi vive, qu'elle ſurpaſſe le vernis le plus brillant, & que ſeule elle forme un ſpectacle ſuperbe. Chaque partie du corps a quelquefois ſa couleur particulière, & toutes ſont également belles: ici c'eſt l'acier bruni, là le cuivre poli, ailleurs un vert ou un brun doré: c'eſt le feu & l'or qui changent & dominent tour-à-tour, avec un ſi grand éclat que l'art le plus fini ne ſauroit jamais le rendre. Pour donner une idée de la richeſſe & de la variété des couleurs qui règnent parmi les inſectes, nous n'aurions pas même beſoin de les conſidérer dans leur état parfait, mais ſeulement ſous cette première forme qu'on appelle imparfaite, & qui les a pour ainſi dire dévoués au rebut de tout le monde. Le corps de la plupart des Chenilles offre un mélange de diverſes couleurs, ſouvent ſi bien nuancées, que l'artiſte le plus habile ne parviendroit jamais à les imiter. L'on en voit dont le corps eſt marqueté de points de diverſes couleurs, ou de taches qui ſurpaſſent les points en grandeur, ou enfin de points & de taches tout-à-la-fois, dont le mélange & la variété ſont bien propres à réjouir la vue. Le corps de quelques autres Chenilles eſt orné de traces & de raies fines, de différentes couleurs & de différentes figures: les unes ſont parallèles à la longueur du corps, & ſont égales ou inégales; les autres ſont tranſverſales. Ces traces ſont quelquefois continues, & quelquefois interrompues, comme ſi elles étoient coupées en différens endroits: il y en a encore qui ſont un mélange de lignes parallèles & tranſverſales. Dans quelques Chenilles, ce ſont des lozanges & des rhomboïdes; dans d'autres, ce ſont des rubans parallèles ou des bandes tranſverſales; ſouvent c'eſt un mélange agréable de toutes ces différentes marques enſemble & diverſement colorées. Les petits tubercules, de la figure d'un grain de millet ou de pavot, que l'on trouve ſur le corps de pluſieurs Chenilles, ne ſont pas pour elles un petit ornement. Ces petites élévations ſont ſi polies & ſi liſſes, qu'en voyant l'animal qui les porte, on diroit qu'il eſt couvert de pierres précieuſes. La reſſemblance eſt d'autant plus grande, que ces tubercules ſont de différentes couleurs. Les uns ont la blancheur du diamant; d'autres ſont couleur de chair, d'un jaune de chryſolite, d'un bleu de turquoiſe, d'un violet d'améthiſte, d'un vert d'émeraude, d'un rouge de rubis, ou de bien d'autres couleurs. Si l'or & l'argent ne ſe font pas appercevoir ſur la robe des Chenilles, on trouve ces couleurs dans tout leur éclat métallique ſur l'enveloppe des Chryſalides.

En attachant maintenant un inſtant nos regards ſur d'autres parties des inſectes, les plus apparentes après le corps, & en préſentant d'abord les Coléoptères, combien leurs élytres ont des beautés qui leur ſont propres. Dans quelques inſectes l'on n'y remarque qu'une ſeule couleur: c'eſt un jaune de cire ou un rouge de tuile, de carmin, de ſang; c'eſt un vert pâle, un bleu de violette, ou un brun plus ou moins foncé. Ces couleurs n'ont pas toutes le même luſtre. Dans les unes elles ſont foibles ; dans d'autres elles ſont vives & éclatantes, ſemblables à un beau vernis tranſparent. C'eſt quelquefois l'émeraude & l'or qui ſe diſputent le prix. L'on apperçoit diverſes couleurs ſur les élytres d'autres inſectes. Les unes ſont peintes alternativement de raies tranſverſales & ondées, noires & d'un rouge jaunatre ; le fond de quelques autres eſt jaune, mais armé de taches noires, carrées & aſſez ſemblables aux caſes d'un échiquier. Celles ci ont leur fond d'un brun foncé, & ſur chaque moitié de l'élytre il y a deux taches carrées, d'un jaune de bois & placées à la file l'une de l'autre ; celles-là ſont veloutées de noir, & ont dans la partie ſupérieure des taches jaunes, & dans la partie inférieure des barres d'une même couleur, en forme de faucille. L'on voit ſur le bord intérieur de cette élytre, des ornemens dentelés, & dans les endroits où les élytres ſe touchent, elles reſſemblent aſſez à un point d'Eſpagne. Enfin, on trouve des élytres revêtues de petites barres, les unes vertes, les autres couleur de feu, ou d'un cuivre poli, ou d'un bleu foncé comme celui d'un acier bruni.

Les aîles membraneuſes des inſectes ont auſſi des beautés particulières : quelques-unes offrent à la vue un aſſemblage de couleurs ſemblables à celles de l'arc-en-ciel, ou à celles que forment les rayons du ſoleil, en paſſant à travers un priſme. Elles varient ſelon l'incidence de la lumière, & ce qui paroît d'abord rouge, paroît enſuite vert & bleu, à peu-près comme le col des Pigeons. L'on trouve ſouvent de petites taches entre les nervures des aîles de quelques inſectes : ces taches ſont tout autant d'ornemens, comme tiſſus dans un crêpe fin.

Mais la magnificence & la diverſité des couleurs ſe remarquent ſur-tout dans les aîles des Lépidoptères. On y découvre d'abord des points & des taches de toutes ſortes de couleurs. Quelques-unes de ces taches ſont rondes comme la prunelle de l'œil, & comme elle auſſi environnées d'un cercle, ce qui leur a fait donner le nom d'yeux. Ces points & ces taches ſont quelquefois uniques ſur les aîles, & d'autres fois il y en a pluſieurs. L'on trouve de ces inſectes, dont les aîles ſont marquées de lignes ou droites ou ondées ; d'autres ont des bandes larges ; quelques-uns ont aux extrémités des aîles des marques triangulaires, ou d'autres ornemens de ce genre. Voyez tel Papillon dont les aîles couleur de ſoufre ſont tracées de pluſieurs lignes tranſverſales, d'un noir peu foncé ; tel autre dont les aîles couleur de cannelle, ſont traverſées de trois raies noires ondées ; tel autre dont les aîles ſont empreintes de raies qui vont en zig-zag, à-peu-près comme les peintres repréſentent l'éclair ; il eſt certaine Phalène dont les couleurs des aîles ſupérieures ne ſont point vives, mais elles ſont ſi bien mêlées qu'il eſt difficile d'en faire la deſcription : au ſommet de ces aîles on voit une ligne tranſverſale d'un brun rougeâtre, après celle-là il en vient une autre d'un brun clair, & enſuite une troiſième d'un brun foncé ; ce qui continuant ainſi juſqu'au bas de l'aîle, produit un très-bel effet. Il ne ſeroit pas poſſible ſans doute de faire la deſcription de toutes les couleurs que l'on peut trouver ſur les aîles des Lépidoptères, vu leur variété prodigieuſe, le mélange & la fineſſe de leurs traits. Le deſſous & le deſſus des aîles ne ſont pas toujours ornés des mêmes couleurs, & le deſſous ſurpaſſe quelquefois le deſſus en beauté & en magnificence. On diroit que quelques Papillons en ſont inſtruits, ſi on en jugeoit par la manière dont ils tiennent leurs aîles, lorſqu'ils ſe repoſent ; ils les relèvent, comme pour inviter les ſpectateurs à les conſidérer. Il faut en outre remarquer qu'il y a de la différence pour les couleurs entre les aîles ſupérieures & les aîles inférieures. Il y a tel Papillon dont les aîles ſupérieures ſont d'un beau velours noir, chargées de taches oblongues ou rondes, d'un jaune fort clair, & dont les aîles inférieures ſont couleur d'orange, & chargées de taches d'un noir velouté. On peut avancer ſans doute que de tous des animaux connus, il n'y en a point qui pour la beauté, l'arrangement agréable des couleurs, puiſſe égaler les Papillons. Il y en a qu'on ne ſauroit regarder ſans être forcé de les admirer, & comme s'il ne ſuffiſoit pas que la nature leur eût prodigué tout ce qu'il y a de plus beau & de plus parfait en ce genre, on en voit encore ſur leſquels l'or, l'argent & la nacre brillent avec un éclat vraiment merveilleux. Quoique l'Europe nous fourniſſe un grand nombre de Papillons, dont la beauté mérite certainement d'attirer nos regards, ils ſont pourtant en général beaucoup inférieurs à ceux qui nous viennent des Indes : outre l'avantage qu'ont ces derniers d'être ordinairement bien plus grands que les autres, on reconnoît que la vivacité de leurs couleurs augmente à proportion de la chaleur du climat où ils ſe trouvent. Quoique en général les Papillons de nuit n'aient pas des couleurs auſſi vives, auſſi variées que les Papillons de jour, la plupart cependant ſont encore bien richement vêtus. Nous devons ajouter qu'on n'apperçoit ces couleurs dans toute leur beauté, que ſur les aîles des inſectes vivans. Après leur mort, ſouvent ces couleurs ſe terniſſent. Enfin, il eſt bon d'avertir ceux qui veulent prendre de ces inſectes dont les aîles ſont farineuſes, de ne les pas trop ſerrer ou frotter. Comme ils doivent leurs couleurs à cette poudre, ou plutôt à ces écailles dont la petiteſſe échappe à nos yeux, ils perdent tout leur éclat lorſqu'on les leur enlève ou qu'on les dérange.

En conſidérant maintenant les couleurs comme propres à ſervir de caractères ſpécifiques, nous ne devons pas diſſimuler combien ces caractères ſont variables, peu conſtans, & par conſéquent ne doivent être pris que ſecondairement. Si les inſectes éprouvent tant de grands changemens dans leurs formes, à plus forte raiſon doivent-ils en éprouver ſur leur ſuperficie, & il ne faut que les plus petits changemens ſuperficiels pour déranger tout le ſyſtême des couleurs. On ſait auſſi combien ces couleurs dans les inſectes, ſont ſuſceptibles non-ſeulement de changer entièrement dans les différentes mues & les différentes formes par où la plupart doivent paſſer, mais de s'altérer plus ou moins ſenſiblement dans les divers âges & dans l'état de mort. Cependant il n'en eſt pas moins certain qu'elles peuvent & doivent être très-utiles dans l'art de diſtinguer & de déſigner, non pas les genres, mais les eſpèces. Ne pouvant faire connoître toutes les variétés des couleurs dont les inſectes ſont plus ou moins décorés, il a fallu ſe reſtreindre à celles qui ſont aſſez généralement connues, & ſi quelques-unes plus particulières ſont déſignées par des noms particuliers, ce ſont celles-là ſur-tout dont nous devons faire mention dans cet article.

S'il eſt aſſez démontré que l'étude de l'hiſtoire naturelle ne pouvoit faire quelques progrès aſſurés dans la vraie connoiſſance des êtres, que par l'art des ſyſtêmes & la méthode des diviſions; le devoir eſſentiel du naturaliſte doit être d'établir au milieu de ces êtres, ce que la nature, il eſt vrai, n'a point établi elle-même, des lignes de ſéparation, des traces de démarcation qui puiſſent borner & fixer les regards, & de fonder ſes diviſions ſyſtématiques ſur les données les plus poſitives & les plus conſtantes, pour ne pas laiſſer l'incertitude ou l'ignorance errer ſans ceſſe dans le vague ou dans la confuſion. Mais ce devoir doit être d'autant plus difficile à remplir, qu'on s'occupe d'objets plus petits & dont les formes ſont moins apparentes. A peine trouve-t-on dans les formes des inſectes, des différences aſſez frappantes, aſſez ſenſibles à la vue, pour diſtinguer quelques caractères génériques; comment pourroit-on faire connoître plus particulièrement & individuellement ces êtres, ſi l'on ne ſuppléoit aux formes par les couleurs, & ſi le plus ſouvent on n'étoit forcé de prendre des caractères ſpécifiques dans les diverſes teintes du vêtement. Sans doute, plus on fait uſage de ſignes peu certains & variables, plus on doit y attacher des notions poſitives & fixer leurs différences par des diſtinctions préciſes. Ainſi, plus les couleurs ſont ſuſceptibles de varier dans leurs nuances & de changer de caractère dans leurs variétés, plus il eſt néceſſaire de les bien obſerver & de les bien diſtinguer entr'elles. Mais les inſectes nous préſentent encore ſur ce point, de nouvelles difficultés à vaincre, par le peu d'étendue, la fineſſe, le mélange & les nuances variées de leurs couleurs. Nous allons cependant tacher de déterminer auſſi clairement qu'il nous eſt poſſible, la valeur des expreſſions dont nous ſommes obligés de nous ſervir, pour déſigner les différentes couleurs qui parent la forme des inſectes.

On ſait qu'un rayon lumineux qui tombe obliquement ſur un priſme de verre, s'y rompt, & s'y diviſe en ſept rayons principaux, qui impriment chacun leur couleur propre. L'image oblongue que produit cette ſorte de réfraction, préſente donc ſept bandes colorées, diſtribuées dans un ordre conſtant. La première bande, en comptant de la partie ſupérieure de l'image, eſt rouge; la ſeconde, orangée; la troiſième, jaune; la quatrième, verte; la cinquième, bleue; la ſixième, indigo; la ſeptième, violette: ces bandes ne tranchent point, l'œil paſſe des unes aux autres par gradation ou par nuances: entre ces couleurs primitives, on apperçoit une infinité de couleurs moyennes, qui ſe noient inſenſiblement les unes dans les autres: mais on peut toujours les réduire à ſept; on les a même réduites à trois: le rouge, le jaune & le bleu: les autres ne ſont encore que des tranſitions & des participations de ces couleurs mères. En effet, le bleu avec le jaune forme tous les verts; le jaune avec le rouge, tous les orangés; le rouge avec le bleu, tous les violets. Tous les mélanges mêmes ſe réduiſent à peu de combinainaiſons décidées. Le bleu & le jaune forment le vert céladon, vrai vert, vert d'olive; le jaune & le rouge forment l'aurore, qui tient plus du jaune, & l'orangé, qui tient plus du rouge; le bleu & le rouge nous donnent le violet d'évêque, violet bleu ou d'agathe, le cramoiſi & le bleu violet. Si on mêle diverſement, on paſſe à des couleurs qui ne ſont preſque plus décidées & qu'on ne peut guere déſigner. Il faut avouer cependant que ce petit nombre de couleurs & de mélanges auroit ſuffi à trop peu d'indications, pour que les naturaliſtes ſur-tout n'aient pas été contraints d'adopter un bien plus grand nombre de nuances, & n'aient pas taché de les exprimer ſous des noms particuliers qui puſſent les faire connoître.

Pour préſenter avec la vérité la plus exacte les couleurs propres dont on a l'idée, par les mots dont on ſe ſert pour les déſigner, nous croyons rendre un vrai ſervice, non-ſeulement aux entomologiſtes, mais aux autres naturaliſtes qui peuvent en faire uſage, en leur indiquant un moyen ingénieux dont Poda eſt l'inventeur, & dont Scopoli fait mention dans ſon entomologie de la Carniole. C'eſt un cercle de bois, diviſé en huit parties égales, & qui couvert de deux, trois ou pluſieurs couleurs premières, doit donner par un mouvement rapide de rotation ſur ſon axe, une couleur dominante & unique. Voici maintenant le tableau des couleurs, diſtinguées en couleurs *primaires*, *compoſées*, *ſurcompoſées*, & *ſurdécompoſées*.

Les couleurs primaires, *colores primarii*, ſont au nombre de ſix, ſavoir:

Le rouge de cinnabre, *cinnaberinus*.

Le jaune de gomme-gutte, *flavus*.

Le bleu de Pruſſe, *cæruleus*.

Le noir d'encre de la Chine, *niger*.

Le blanc de céruſe, *albus*.

Le vert compoſé de bleu & du jaune, *viridis*.

De ces ſix couleurs primaires, ſelon leur diſtribution ſur les huit portions égales du cercle mis en mouvement, naiſſent les couleurs compoſées ſuivantes.

Le roſacé, ou couleur de roſe, *roſatus*, ſe forme de deux parties de blanc & de ſix de rouge.

Le roux, *ruſſeus*, de quatre parties de blanc & quatre de rouge.

Le corallin, ou couleur de corail, *corallinus*, de ſix parties de rouge & de deux de vert.

L'hépatique, ou couleur de foie, *hepaticus*, de quatre parties de rouge & de quatre de noir.

Le ſanguin, ou couleur de ſang, *ſanguineus*, de ſix parties de rouge & de deux de noir.

Le pudorin, ou fard de la pudeur, *pudorinus*, de ſix parties de rouge & de deux de jaune.

Le minium, ou vermillon, *minius*, de ſix parties de rouge & de deux de bleu.

L'orangé, *aurantius*, de quatre parties de rouge & de quatre de jaune.

Le jaune de citron, *citrinus*, de ſix parties de jaune & de deux de rouge.

Le jaune de ſouci, foncé, ou le jaunâtre, *luteus*, de ſix parties de jaune & de deux de noir.

Le jaune de limon, *limoniatus*, de ſix parties de jaune & de deux de vert.

Le jaune d'iſabelle, *iſabellæ*, de ſix parties de jaune & de deux de blanc.

Le jaune de paille, *ſtramineus*, de ſix parties de jaune & de deux de bleu.

Le verdâtre, *vireſcens*, de ſix parties de vert & de deux de noir.

Le vert de montagne, *viride montanum*, de ſix parties de vert & de deux de blanc.

Le gris de ſouris, *murinus*, de deux parties de jaune & de ſix de noir.

Le blanc d'os, *oſſeus*, de quatre parties de jaune & de quatre de blanc.

Les couleurs ſurcompoſées ſont:

L'ocréacé, ou couleur d'ocre, terre jaune ferrugineuſe, *ochreaceus*, ſe forme de quatre parties de rouge, de deux de jaune & de deux de vert.

L'hématitique, ou couleur d'hématite, *hæmatiticus*, de quatre parties de bleu, de deux de rouge & de deux de noir.

Le vinacé, ou couleur de lie de vin, *vinaceus*, de quatre parties de rouge, de deux de bleu & de deux de vert.

Le capparin, ou couleur de Caprier, *capparinus*, de quatre parties de jaune, de deux de vert & de deux de jaune.

La couleur du Girofle, *caryophyllinus*, de quatre parties de vert, de deux de rouge & de deux de noir.

La couleur de la Cannelle, *cinamomæus*, de quatre parties de jaune, de deux de rouge, & de deux de noir.

Le glauque, ou vert de mer, *glaucus*, de quatre parties de bleu, de deux de jaune & de deux de vert.

Le châtain, ou couleur de châtaigne, *caſtaneus*, de quatre parties de vert, de deux de rouge & de deux de jaune.

Le verdoyant, *viridanus*, de quatre parties de vert, de deux de bleu, & de deux de jaune.

La couleur ſurdécompoſée eſt l'ombré, *umbrinus*, qui ſe forme de quatre parties de noir, d'une de bleu, d'une de vert, d'une de jaune & d'une de rouge.

Par le moyen d'un inſtrument auſſi ſimple, on peut encore former bien d'autres couleurs compoſées ou ſurcompoſées, relatives à celles qu'on veut déſigner, & en préſentant l'état de leurs combinaiſons, on peut aiſément en tranſmettre aux autres la ſenſation & l'idée en même-temps la plus exacte. Cependant combien de demi teintes, de nuances indéterminées, qu'il n'eſt pas plus poſſible de reproduire que d'exprimer! Alors il doit être permis de ſe ſervir de termes un peu arbitraires, tels que: preſque obſcur, *ſubfuſcus*; preſque rouge clair, *ſubrubellus*; gris-blanc, *griſeo-albus*; blanc jaunâtre, *albo-luteus*, &c. C'eſt aux perſonnes inſtruites à être d'accord ſur ces termes de convention. Car ſi le pinceau le plus exercé ne peut rendre toutes les nuances des couleurs diſſeminées ſur les aîles d'un Papillon, comment la parole en auroit-elle la faculté? ſur-tout dans notre langue françaiſe, qui n'adopte pas les diminutifs, & qui ne veut rien laiſſer à deviner ou à ſous-entendre. Enfin, les couleurs des objets aſſez vulgairement connus, ont dû de même ſervir de modèle, & entrer dans le langage des deſcriptions.

Ainſi le doré, *aureus*, c'eſt l'or pur.

L'argenté, *argenteus*, l'argent.

Le cuivreux, *cupreus*, le cuivre.

Le bronzé, *æneus*, le bronze.

Le plombé, *plumbeus*, le plomb.

La couleur de chair, *carneus*, la chair d'un jeune homme ſain.

La couleur de cerf, *cervinus*, le poil qui couvre la peau du cerf.

Le ſafrané, *croceus*, le ſafran d'Autriche.

La couleur d'écorce, *corticinus*, l'écorce Péruvienne ou le quinquina.

La couleur cupreſſine, *cupreſſinus*, les pommes de cyprès.

La couleur de café, *coffeatus*, la poudre du café rôti.

La couleur de cire, *cereus*, la cire blanche.

Le ferrugineux, *ferrugineus*, la rouille du fer.

La couleur de noix, *nuceus*, le bois de noyer.

Le gris, *griſeus*, les cheveux d'un vieillard.

La couleur de bol, *bolaris*, le bol d'Armenie.

Le teſtacé, *teſtaceus*, la couleur de brique ou de terre cuite.

Nous croyons devoir terminer les notices que nous avions à donner ſur les mots employés pour déſigner les couleurs; plus de détail pourroit devenir faſtidieux & inutile; car on doit toujours ſavoir ſe repoſer ſur l'intelligence des autres.

COUSIN, *Culex.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères.

Les Couſins ont deux antennes velues, pectinées ou plumeuſes; une trompe longue, mince; deux antennules filiformes, très-longues dans le mâle; le dos très-élevé; deux aîles membraneuſes, & ſix pattes longues & déliées.

Ces inſectes ſont très-rapprochés des Tipules, par la forme de leur corps; mais ils en ſont ſuffiſamment diſtingués par le ſuçoir dur, long & acéré, tandis que celui des Tipules eſt flexible, obtus, à peine apparent; leurs antennes longues, velues, ou plumeuſes, empêchent de les confondre avec les Empis, dont la forme extérieure de la trompe eſt à peu-près ſemblable à celle des Couſins, mais dont les antennes ſont courtes & ſimples.

Les antennes différent dans les deux ſexes. Celles de la femelle ſont ſétacées, de la longueur du corcelet, compoſées de treize ou quatorze articles, à l'extrémité de chacun deſquels partent des poils verticillés. Celles du mâle ſont garnis de poils beaucoup plus longs & plus nombreux, qui repréſentent un eſpèce de panache.

La trompe eſt formée d'une gaine inarticulée, d'un ſuçoir & de deux antennules.

La gaine eſt mince, longue, déliée, diviſée en deux à ſon extrémité, creuſée en gouttière tout le long de ſa partie ſupérieure.

Le ſuçoir eſt formé de quatre pièces ou ſoies, d'égale longueur, dont trois très-déliées, très-pointues, ſont reçues dans la cannelure de la gaine, & contenues par la quatrième pièce un peu plus grande que les autres & placée ſupérieurement.

Les antennules ſont filiformes, ſimples, courtes dans la femelle, plus longues que la trompe, velues, dans le mâle. Elles ſont compoſées de quatre articles preſque égaux.

La tête eſt petite, arrondie, courbée. Les yeux ſont arrondis, un peu ſaillans. On ne découvre point les petits yeux liſſes dont preſque tous les Diptères ſont pourvus.

Le corcelet eſt convexe, très-grand, & donne naiſſance à ſa partie latérale, un peu poſtérieure, aux deux aîles.

Les ailes ſont membraneuſes, veinées, garnies ſur leur nervure & tout le long du bord interne, d'écailles minces, longues, ſerrées, en forme de poils.

L'abdomen du mâle eſt plus alongé & plus mince que celui de la femelle. Il eſt terminé dans le premier, par deux crochets aſſez grands, & dans la ſeconde, par deux appendices courtes, droites.

Les pattes ſont longues & très-déliées. On y apperçoit, au moyen de la loupe, quelques poils aſſez roides. Les tarſes ſont compoſés de cinq articles, dont les premiers ſont plus longs que les derniers.

Les Couſins ſont de petits inſectes aſſez connus de tout le monde, par le bruit incommode qui trouble le ſilence de la nuit, & plus encore par leurs piqûres & leur opiniâtreté. Les naturaliſtes n'ont pu refuſer leur attention à des êtres qui manifeſtoient ſi ſenſiblement leur exiſtence, & ils n'ont preſque oublié aucun détail, ſoit par rapport à leur organiſation, ſoit par rapport à leur genre de vie: de ſorte que l'hiſtoire des Couſins pourroit être plus abondante & plus exacte que celle des grands animaux. C'eſt ainſi d'ailleurs que les êtres malfaiſans ont toujours été plutôt & mieux connus que les bons; & il n'y a pas peut-être de genres d'inſectes dont nous ayons autant à nous plaindre que de celui des Couſins: ſi d'autres inſectes nous font des piqûres plus cuiſantes & même plus dangereuſes, ils ne ſont pas ſi acharnés à nous pourſuivre. Dans quelles campagnes n'en eſt-on pas incommodé pendant l'été? On n'eſt pas même en ſûreté dans les villes & dans les maiſons. Dans quelques contrées méridionales de l'Europe, on cherche à défendre l'accès du lit, par une enveloppe de gaſe, qu'on nomme *Couſinière*, & ſous laquelle on ſe gliſſe quand on veut ſe coucher.

Mais on les trouve encore bien peu redoutables, ſi on les compare à ceux de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique, au rapport de tous les voyageurs, qui en ont été cruellement tourmentés : on les connoît dans ces pays ſous le nom de *Maringouins*. Leur piqûre met le corps tout en feu : leurs aiguillons pénètrent à travers les étoffes les plus ſerrées. Les habitans ſont ſouvent obligés, pour s'en garantir, de s'envelopper dans des nuages de fumée, dont ils rempliſſent leurs caſes ; d'autres ſe renferment dans des tentes faites de lin & d'écorce d'arbre. Les Lapons même ſont furieuſement incommodés de ces inſectes, qui ne ſont pas plus gros que des puces, mais d'une opiniâtreté ſans égale ; ils tachent de s'en préſerver en faiſant des feux autour de leurs cabanes, & en ſe frottant les mains & le viſage de graiſſe. Les Couſins ſont donc nos ennemis déclarés & très-fâcheux ; cependant ils n'en ſont pas moins dignes d'être bien connus, & pour peu qu'on leur donne d'attention, on ſera forcé d'admirer l'inſtrument même avec lequel ils nous bleſſent. D'ailleurs, dans tout le cours de leur vie, ils ont à offrir des faits propres à contenter les eſprits curieux des merveilles de la nature.

La trompe ou l'aiguillon du Couſin eſt compoſée d'un nombre conſidérable de parties, d'une délicateſſe prodigieuſe, & jouant toutes enſemble pour concourir à l'uſage dont elles ſont à l'inſecte ; ce que l'on apperçoit à l'œil n'eſt que le tuyau ou l'étui qui contient le dard. Cet étui eſt velu, garni de pluſieurs petites écailles, terminé par un eſpèce de bouton, & fendu tout le long du deſſus : cette fente eſt ménagée pour que le tuyau, qui, quoique d'une matière ferme, eſt cependant flexible, puiſſe s'écarter du dard, & plier plus ou moins, à proportion que le dard ſe plonge dans la bleſſure. De ce tuyau, qui eſt percé, ſort l'aiguillon compoſé lui-même de pluſieurs filets, dont le nombre eſt difficile à déterminer, parce qu'on ne peut les ſéparer ſans les déranger & les caſſer : les uns n'ont trouvé que quatre de ces filets, d'autres cinq ou ſix. Ce ſont tout autant de petites lames alongées & appliquées enſemble : les unes ſont dentelées à leur extrémité, en forme de fer de flèche, les autres ſont ſimplement tranchantes. Cet aſſemblage d'aiguillons eſt de ſubſtance écailleuſe, ou comme de corne, afin d'avoir la ſolidité néceſſaire pour pénétrer dans la peau. Lorſque le Couſin cherche à piquer, après avoir eu ſoin d'élever en l'air les antennes qui couvrent le deſſus de l'étui, il fait d'abord ſortir la pointe de l'aiguillon, qu'il enfonce enſuite de plus en plus, en même-temps que l'étui ſe courbe de plus en plus en-deſſous, & fait, dans chacune de ces deux pièces un angle de plus en plus aigu, de manière que quand l'aiguillon entier eſt entré dans la chair, & que la tête vient preſque s'appuyer ſur la peau, alors chaque partie de l'étui eſt plié en deux, & la moitié inférieure s'eſt appliquée contre ſa moitié ſupérieure. Lorſque le faiſceau de ces filets eſt introduit dans la veine, le ſang doit s'élever dans la longueur de ces filets, comme dans des tuyaux capillaires, & il doit s'élever d'autant plus haut, que les diametres ſont plus petits. Nous n'avons pas beſoin de répéter ici que la ſuccion, comme on l'entend communément, ne peut avoir lieu dans un animal qui ne reſpire pas par la bouche. L'aſcenſion de la liqueur peut auſſi être aidée ou même opérée, par des mouvemens d'ondulation dont les filets ſont ſuſceptibles. Dans le temps que le Couſin lance ſon aiguillon dans la veine, il laiſſe écouler quelques gouttes d'une liqueur, qui nous occaſionne enſuite des démangeaiſons inſupportables. On penſe que cette liqueur ſert à rendre le ſang plus fluide, afin qu'il coule plus aiſément. Il y a des perſonnes que ces piqûres réduiſent dans un état cruel. La peau de certaines perſonnes paroît mieux convenir au goût des Couſins, il n'y a pas lieu de croire que ce ſoit à raiſon de fineſſe, puiſqu'on voit des dames, dont la peau, quoique très-fine & très-délicate, n'en eſt point attaquée. Reaumur a penſé qu'on pourroit trouver quelque moyen de rendre notre peau déſagréable à ces inſectes, en la frottant par exemple de l'infuſion de quelques plantes qui leur fuſſent contraires, ſi on pouvoit en remarquer quelqu'une ſur laquelle les Couſins n'aimaſſent pas à ſe repoſer, ce ſeroit un moyen d'abréger les eſſais. On peut les chaſſer des chambres à coucher, en faiſant fumer des branches de genièvre, & en ouvrant en même-temps les fenêtres. Un remède contre la piqûre de ces inſectes, eſt l'alkali volatil, & à ce défaut, de gratter un peu ferme la partie qui vient d'être bleſſée, & de la laver avec de l'eau fraîche ; mais il eſt eſſentiel de le faire auſſitôt après que l'on a été piqué ; ſi on ne s'en eſt point apperçu, ce qui arrive très-ſouvent, & ſi on a laiſſé au poiſon le temps de fermenter, on ne fait le plus communément, en grattant, qu'augmenter l'enflure & les cuiſſons. Le meilleur remède alors eſt d'humecter la plaie avec la ſalive, & de réſiſter, s'il eſt poſſible, à la démangeaiſon de gratter.

Les Couſins ſont des inſectes qui jouiſſent ſucceſſivement de deux genres de vie qui paroiſſent bien oppoſés, ils naiſſent pour ainſi dire poiſſons, & finiſſent par être habitans de l'air. Au printemps & en été, principalement dans cette première ſaiſon, & dès que les glaces ſont fondues, les eaux dormantes des marais, des étangs, & celles qu'on laiſſe croupir dans des baquets, fourmillent de petites larves, qui ont auſſi leurs métamorphoſes a ſubir. Ces larves des Couſins ſont très-aiſées à reconnoître dans l'eau, parce qu'on les voit preſque toujours ſuſpendues, la partie poſtérieure à la ſurface de l'eau, & la tête en-bas. De la partie poſtérieure de ces larves, part d'un côté un eſpèce de petit tuyau, s'évaſant à ſon extrémité comme un entonnoir; c'eſt-là l'organe de la reſpiration: de l'autre côté de cette même partie poſtérieure ſont quatre petites nageoires. Ces larves ſont d'une vivacité ſingulière; dès qu'on agite l'eau ou même qu'on en approche, on les voit ſe précipiter au fond avec la plus grande promptitude, à l'aide de leurs nageoires; mais l'inſtant d'après on les voit revenir à la ſurface & reprendre leur poſition ordinaire, parce que l'organe de leur reſpiration n'étant point propre comme les ouies des poiſſons à extraire l'air de l'eau, elles ſont obligées de revenir à la ſurface reſpirer.

Ces larves ſont dépourvues de pattes & ont le corps longuet. Leur tête eſt bien détachée du premier anneau, auquel elle eſt jointe par un eſpèce de col; elle eſt applatie de deſſus en-deſſous, & ſon contour eſt arrondi; elle a de chaque côté un antenne courbée en arc, dont la concavité de l'une eſt tournée vers celle de l'autre. Ces antennes ſont tout d'une pièce, & n'ont d'articulation qu'à leur baſe; elles ſont liſſes le long du côté concave, mais garnies ſur la partie convexe, de poils en forme d'épines, qui ſont preſque couchés ſur la tige d'où ils partent, & d'une jolie houppe bien fournie de poils très-longs, roides, à quelque diſtance de leur bout: ce bout eſt terminé par trois ou quatre poils d'une médiocre longueur, & deux plus longs & plus gros que ceux de la houppe. Autour de la bouche on voit pluſieurs eſpèces de barbillons garnis de poils, que la larve fait jouer continuellement avec beaucoup de vîteſſe en les retirant en arrière & les portant en-avant: le mouvement des barbillons produit dans l'eau de petits courans, qui ſont déterminés à ſe diriger vers l'ouverture de la bouche; & ces courans portent à la larve l'aliment qui lui eſt néceſſaire, des inſectes imperceptibles, de petits brins de plantes & des corps terreux qui nagent dans l'eau. Parmi les barbillons il y en a deux plus conſidérables que les autres, en forme de croiſſant, dont le côté concave eſt garni d'une frange bien fournie de poils très-preſſés les uns contre les autres & préſentant deux eſpèces de houppes Quand les larves ne trouvent pas auprès de la ſurface de l'eau de quoi ſe nourrir, elles deſcendent au fond pour y chercher des alimens dans le terreau qui s'y trouve dépoſé, & dont elles avalent de petits grains.

Le premier anneau du corps eſt le plus gros & le plus long de tous, il ſemble un eſpèce de corcelet; il eſt ſuivi de huit autres anneaux qui deviennent de plus en plus petits, à meſure qu'ils s'approchent du bout poſtérieur. Le tuyau qui part du dernier des anneaux, & qui renferme les organes de la reſpiration, fait un angle avec l'anneau où il eſt attaché; un autre tuyau auſſi gros, mais plus court, part du même anneau du côté du ventre, & eſt preſque perpendiculaire à la longueur du corps: ce dernier tuyau dont le contour eſt bordé de longs poils qui ſe diſpoſent en entonnoir quand ils flottent dans l'eau, à un ouverture deſtinée à donner iſſue aux excrémens verdâtres de la larve, c'eſt là ſon anus. Du bout du même tuyau, & du dedans de l'entonnoir de poils, partent quatre lames ovales, minces, tranſparentes, comme écailleuſes, poſées par paires & pouvant s'écarter les unes des autres, ce ſont les nageoires. Les anneaux du corps ont chacun une houppe de poils de chaque côté, mais le premier anneau en a trois de chaque côté. La tranſparence de la peau permet de voir les inteſtins, & comment les alimens & les excrémens y ſont pouſſés; on peut voir encore deux vaiſſeaux blancs, qui parcourent l'intérieur du corps le long du dos, & ſe rendent juſqu'au bout du tuyau de la reſpiration, ce ſont les deux principales trachées.

La larve des Couſins change de peau, comme celles des autres eſpèces d'inſectes; elle quitte au moins trois fois, dans quinze jours ou trois ſemaines, une dépouille complette. Pour ſe dépouiller, elle ſe met à la ſurface de l'eau, dans une poſition alongée & étendue, ayant le dos en-deſſus, après quoi la peau du premier anneau ſe fend; cette fente ſe prolonge enſuite ſur un ou deux anneaux qui le ſuivent, & devient bientôt aſſez large pour laiſſer ſortir toutes les parties de la larve. Après qu'elle eſt parvenue a ſon dernier degré d'accroiſſement, elle quitte une nouvelle dépouille, & paroît alors ſous la forme d'une nymphe animée, qui nage çà & là.

Cette nymphe, quand elle eſt en repos, a une forme racourcie & arrondie, ſa queue eſt appliquée contre le deſſous de la pièce de la poitrine & de la tête, de ſorte qu'elle ſemble alors lenticulaire. Ce qu'elle préſente de plus ſingulier, c'eſt que les organes de la reſpiration ont changé de forme & de lieu: elle doit reſpirer par deux eſpèces de cornets qui ont l'air d'oreilles d'âne, qui ſont placés ſur le corcelet, près de la tête, & dont les bouts ſont toujours à la ſurface de l'eau. La nymphe n'ayant pas beſoin de prendre de nourriture & repliée ſur elle-même, ſe trouve placée dans l'eau verticalement, & ſe tient ſuſpendue à la ſurface par les deux cornets. Le corps ou le ventre eſt diviſé en anneaux, & le bout de la queue eſt muni de nageoires ou de palettes ovales. En-deſſous du corcelet ou du premier anneau, ſe trouve une groſſe maſſe, dans laquelle ſont enfermées la trompe, les aîles & les pattes. Cette nymphe eſt portée par ſa légereté même à la ſurface de l'eau; mais au moindre mouvement elle deſcend dans l'eau en ſe déroulant, & à l'aide des rames dont elle eſt munie à la partie poſtérieure. L'agilité & la manière de ſe mouvoir de ces nymphes eſt un ſpectacle ſingulier & aſſez intéreſſant.

Au bout d'environ huit ou dix jours, le Couſin doit

doit quitter l'enveloppe de nymphe : cette métamorphoſe ſe fait très-vîte ; il eſt cependant aſſez facile de la voir dans un baquet d'eau, pendant les jours chauds de l'été. La nymphe ſe déroule, elle élève une partie de ſon corps hors de l'eau ; elle ſe gonfle & fait crever ſon enveloppe dans cet endroit. On voit paroître la tête du Couſin hors de l'eau. Il commence à ſortir de ſon enveloppe, & ce qui lui ſervoit, il n'y a qu'un moment, de robe, change d'uſage, & lui tient préſentement lieu de bateau : il vole au gré des vents : il eſt lui-même la voile & le mât du navire. L'inſecte eſt alors en danger : pour peu qu'il faſſe le moindre vent, l'eau entre dans le bâteau, le fait couler à fond, & l'inſecte ſe noie. Ainſi dans les jours où le vent ſouffle avec un peu de violence, on voit parmi les Couſins les images terribles des effets de la tempête ; & ces inſectes qui, l'inſtant d'auparavant, ſeroient péris ſi on les avoit tenus pendant un temps aſſez court hors de l'eau, n'ont rien alors autant à redouter. Mais donnons quelques détails ſur la manière dont l'inſecte ſe développe & ſe conduit dans une ſituation auſſi délicate. Il élève d'abord ſa tête & ſon corcelet autant qu'il peut au deſſus des bords de l'ouverture de la peau de nymphe ; il tire la partie poſtérieure de ſon corps vers la même ouverture, ou plutôt, cette partie s'y pouſſe en ſe contractant un peu & s'alongeant enſuite. Une plus longue portion du Couſin paroît à découvert, a meſure que la tête s'eſt plus avancée vers le bout antérieur de la dépouille ; il ſe redreſſe, s'élève de plus en plus, juſqu'à ce qu'il ſe trouve dans une poſition perpendiculaire à la dépouille, qui alors eſt devenue une eſpèce de bâteau. A meſure qu'il s'élève encore, une nouvelle partie du corps ſort du fourreau, & quand il eſt parvenu à être preſque dans un plan vertical, il ne reſte plus dans le fourreau qu'une portion aſſez courte de ſon derrière, qui eſt le ſeul appui qu'il paroît avoir alors, parce que les pattes ſont encore trop molles & comme empaquetées, & que ſes aîles ſont étendues & couchées tout le long du corps. Le Couſin, après s'être dreſſé perpendiculairement, tire ſes deux premières pattes, & enſuite les deux ſuivantes, du fourreau, les porte en avant ; alors il ſe panche vers l'eau, il s'en approche, il poſe deſſus ſes pattes : l'eau eſt pour elles un terrein aſſez ferme & aſſez ſolide, où le Couſin ſe trouve en ſûreté. Les aîles achevent de ſe déplier, de ſe ſécher aſſez vîte, & l'inſecte en fait bientôt uſage.

Le Couſin n'eſt pas plutôt devenu aîlé, & propre à s'envoler, qu'il abandonne les eaux pour aller chercher ſa nourriture dans le ſang des animaux, & auſſi à ce que l'on penſe, dans le ſuc des feuilles, ſur leſquelles il ſe repoſe pendant la chaleur du jour. Ces inſectes n'attendent pas toujours le ſoir pour paroître, ils commencent ſouvent leurs pourſuites au milieu du jour, ſur-tout quand on ſe promène dans les bois & dans les endroits ombragés. On a obſervé que le Couſin qui s'eſt poſé ſur une feuille, s'y meut d'une façon ſingulière, & donne une eſpèce de balancement à ſon corps, de haut en-bas, en pliant & redreſſant toutes les pattes ſucceſſivement & aſſez promptement. Pluſieurs eſpèces de Tipules ſe donnent de pareils mouvemens dans des occaſions ſemblables. On peut diſtinguer aiſément le Couſin mâle d'avec ſa femelle ; il eſt plus alongé qu'elle, & il a à ſa partie poſtérieure deux crochets, qui lui ſervent à retenir la femelle : celle-ci n'en a point, mais à leur place ſont deux palettes qui doivent lui ſervir pour arranger ſes œufs dans le temps de la ponte. Le mâle ſe diſtingue de plus par la beauté de ſes panaches.

L'accouplement de ces inſectes avoit échappé aux obſervateurs les plus induſtrieux : il ne falloit rien moins que chercher dans les airs le lieu où la ſcène doit ſe paſſer, & c'eſt ce qu'on ne s'eſt aviſé de faire que de nos jours. On a obſervé que les mâles des Couſins forment des aſſemblées aëriennes, qu'ils s'attroupent & volent continuellement de côté & d'autre, ſans s'éloigner les uns des autres, ce qu'ils font ordinairement le ſoir, ou vers le coucher du ſoleil. Si l'on s'arrête à contempler une de ces troupes, qui ne ceſſe de voltiger dans un certain eſpace de l'air, on peut voir bientôt pluſieurs femelles arriver & ſe rendre au milieu des mâles : chaque femelle eſt d'abord acoſtée par un mâle, qui ſe joint à elle dans l'inſtant. Obligé de ſe borner à ſuivre des yeux ces deux Couſins accouplés, on a bientôt perdu l'action de vue, ſi l'on n'y donne une attention extrême. Le mâle après avoir attaqué la femelle, à laquelle il s'accroche, ſe laiſſe entraîner en l'air par tout où elle dirige ſon vol, ſans l'abandonner : on les voit ainſi voler enſemble attachés par leurs derrières ; mais cela ne dure gueres, ils ſe ſéparent bientôt, & chacun s'envole de ſon côté. Leur jonction dure quelquefois plus, quelquefois moins de temps, mais rarement au-delà d'une minute. On a obſervé dans une petite chambre d'un vaiſſeau, pluſieurs couples de Couſins voltigeant en l'air, joints enſemble face à face, & s'embraſſant réciproquement de leurs pattes, ou ayant leurs pattes entrelacées les unes dans les autres ; on en a même vu un couple ſe fixer horizontalement au ciel du lit & ſe pendre enſemble : la femelle ſe tenoit à l'étoffe du lit avec ſes quatre premières pattes, les deux autres étant relevées en demi-cercle par-deſſus les aîles, mais le mâle ſe retenoit au ciel de lit ſeulement avec ſes deux premières pattes, & les quatre autres étoient poſées ſur la femelle qu'il tenoit, pour ainſi dire, embraſſée. On a conclu de ces obſervations rares & uniques, que l'accouplement des Couſins ne dure pas, à beaucoup près, auſſi long-temps que celui des autres Mouches connues, & qu'il doit ſe faire le plus ſouvent en l'air. On peut croire que ce n'eſt que rarement qu'ils ſe fixent, & peut-être dans le ſeul inſtant où le point d'appui leur devient néceſſaire.

Lorſque la femelle du Couſin a été fécondée, elle va dépoſer ſes œufs ſur la ſurface de l'eau, afin que la larve naiſſante ſe trouve dans l'élément qui doit lui être néceſſaire. Pour cet effet elle ſe cramponne par les quatre premières pattes à quelque feuille ou autre corps qui flotte ſur l'eau; elle croiſe ſes jambes de derrière, & place dans l'angle qu'elles forment, ſon premier œuf, avec le bout de ſon anus, qui dans ces inſectes a une flexibilité merveilleuſe. Elle dépoſe ſucceſſivement ſes autres œufs, qui ſe collent les uns aux autres; en écartant ſes pattes, elle donne à cet aſſemblage d'œufs, une forme de bâteau qui a ſa proue & ſa pouppe: l'un des bouts eſt plus pointu que l'autre, & tous deux ſont plus relevés que le reſte. Ainſi, à meſure que la maſſe d'œufs s'allonge, l'endroit où les pattes ſe croiſent devient plus éloigné du derrière, de manière que les deux pattes ſe poſent parallèlement l'une à l'autre: quand le bâteau eſt à moitié ou plus d'à moitié fait, & depuis que le premier œuf eſt pondu, juſqu'à ce qu'ils le ſoient tous, ils ſont toujours ſoutenus par les deux pattes poſtérieures de l'inſecte. Quand la ponte eſt finie, le Couſin l'abandonne au gré des flots. Cette eſpèce de petit bâtiment vogue ſur les eaux à raiſon de ſa légèreté; mais il eſt quelquefois englouti par les tempêtes.

La ponte du Couſin eſt depuis deux cents juſqu'à trois cents cinquante œufs. Ces œufs ont chacun la forme d'une quille. Ces quilles ſont placées le gros bout en-bas, les uns contre les autres; leurs pointes ſont à la ſurface ſupérieure du bâteau, qui eſt toute hériſſée. Ces œufs ne ſont que légèrement collés enſemble, & peuvent être détachés aſſez aiſément les uns des autres; le gros bout de chaque œuf s'arrondit & vient bruſquement ſe terminer par un col court, qui entre dans l'eau: le bout de cette eſpèce de col eſt rebordé & ſemble avoir un bouchon. Le bâteau doit toujours flotter ſur l'eau; car ſi les œufs étoient ſubmergés, les larves n'écloroient pas. Ceux qui ne viennent que d'être pondus, ſont tous blancs; ils prennent enſuite des nuances verdâtres, mais en moins d'une demi-journée ils deviennent griſâtres. Au bout de deux ou trois jours les petites larves ſortent par le bout inférieur de leurs œufs, & dès qu'elles ſont nées, elles ſe trouvent dans l'eau où elles doivent croître. Comme il ne faut qu'environ un mois d'une génération à l'autre, on en peut compter ſix ou ſept par an; en ſorte que nous pourrions être enſevelis dans des nuages de Couſins s'ils ne devenoient la proie des animaux, & ſur-tout de l'hirondelle, & d'une multitude d'inſectes carnaſſiers. Nous diſons que les Couſins dépoſent leurs œufs dans une eau ſtagnante & corrompue; mais les petits inſectes, après leur développement, ſe nourriſſent de cette corruption & la purifient: on peut s'en aſſurer par l'expérience ſuivante. Que l'on rempliſſe deux vaſes d'eau corrompue, & que l'on laiſſe dans l'un tous les petits Couſins qui s'y trouvent, tandis qu'on tirera exactement de l'autre ceux qui y ſont, il arrivera que l'eau pleine d'inſectes ſe purifiera en peu de temps, & que l'autre conſervera une mauvaiſe odeur.

Nous ajouterons encore qu'on a cru obſerver que ce ne ſont que les Couſins femelles qui nous attaquent & nous tourmentent pour ſucer notre ſang, & que rarement les mâles entrent dans nos appartemens, tandis que celles-là ne nous y laiſſent aucun repos, particulièrement pendant la nuit, tant par leur bourdonnement incommode, que par leurs piqûres douloureuſes. Peut-être les femelles ont beſoin de plus de nourriture & d'alimens plus ſucculens, puiſqu'elles doivent nourrir une grande quantité d'œufs dans leurs corps; on ſait d'ailleurs que celles de la dernière génération de l'année, doivent ſurvivre l'hiver, pour propager leur eſpèce au printemps ſuivant. Pendant l'hiver on trouve de ces Couſins femelles cramponnées contre les murailles des veſtibules, dans les ſouterrains & même aux plat-fond des appartemens, où elles ſont alors dans un état d'engourdiſſement & dans un parfait repos: ce qui eſt aſſez remarquable, c'eſt qu'elles ſont capables de réſiſter aux plus grands froids. Mais au printemps, dès que les glaces commencent à fondre, elles s'animent, vont chercher les mares & les autres eaux croupiſſantes, & pondent leurs œufs ſur la ſurface de l'eau.

COUSIN.

CULEX. LIN. GEOFF. *FAB.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES ſétacées, de la longueur du corcelet, plumeuſes dans le mâle, velues dans la femelle.

Trompe mince, longue, avancée, formée de cinq pièces.

Deux antennules filiformes, quadriarticulées, très-longues & velues dans le mâle, courtes & ſimples dans la femelle.

Point de petits yeux liſſes.

Pattes longues & déliées.

ESPÈCES.

---

1. COUSIN commun.

Cendré; abdomen avec huit bandes noirâtres.

2. COUSIN annulé.

Noirâtre; abdomen & pattes avec des anneaux blancs; aîles avec trois ou quatre taches obſcures.

3. COUSIN ruſtique.

Griſâtre; anneaux de l'abdomen avec une tache noire, de chaque côté.

4. COUSIN géniculé.

Corcelet cendré, rayé de noir; pattes obſcures, avec les genoux blancs.

5. COUSIN bifurqué.

Obſcur; trompe fourchue; aîles ſans taches.

6. COUSIN cilié.

Corps teſtacé obſcur; aîles tranſparentes, ciliées.

7. COUSIN jaunâtre.

Jaune; aîles tranſparentes, avec le bord extérieur jaunâtre.

8. COUSIN hémorrhoïdal.

Noirâtre; bord de l'extrémité de l'abdomen, cilié, fauve.

COUSIN. (Inſectes.)

9. **Cousin** varié.

Cendré; tête noire; pattes mélangées de blanc & de noir.

10. **Cousin** pulicaire.

Noirâtre; aîles tranſparentes, avec trois taches obſcures.

11. **Cousin** ſerpentant.

Noir; aîles tranſparentes; pattes noires, avec un anneau blanc.

12. **Cousin** morio.

Noir; aîles tranſparentes; cuiſſes poſtérieures renflées, en ſcie.

13. **Cousin** des Chevaux.

Noir; abdomen obſcur; front blanchâtre.

14. **Cousin** ſtercoral.

Teſtacé; aîles réticulées; une ligne ſur le corcelet & trois ſur l'abdomen noirâtres.

1. Cousin commun.

Culex pipiens.

Culex cinereus, abdomine annulis fuſcis octo. Lin. *Syſt. nat. p.* 1002. *n°.* 1. — *Faun. ſuec. n°.* 1890.

Culex pipiens Fab. *Syſt. ent. pag.* 799. *n°.* 1. — *Sp. inſ. tom.* 2. *pag.* 469. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 363. *n°.* 1.

Culex. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *pag.* 579. *n°.* 1. *pl.* 19. *fig.* 4.

Le Couſin commun. Geoff. *Ib.*

Culex communis *nigro fuſcus, abdomine annulis cinereis.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 6. *pag.* 316. *n°.* 1. *pl.* 17. *fig.* 2. 3. 4.

Couſin *commun* brun noirâtre, à anneaux cendrés ſur le ventre. Deg. *Ib.*

Culex vulgaris. Act. Upſ. 1736. *pag.* 31. *n°.* 10.

Culex vulgaris. Lin. *Flor. lapon.* 363. 364.

Reaum. *Inſ. tom.* 4. *tab.* 43. *fig. omnes.* & 44. *fig. omnes.*

Swammerd. *Bibl. nat. t.* 31. *f.* 4. & *ſeq. tab.* 32.

Blank. *Inſ. tab.* 15. *fig. a. b. c. d.*

Barth. *Diſſ. de cul.*

Roes. *Inſ.* 3. *tab.* 15.

Sulz. *Inſ. tab.* 21. *fig. a.*

Ledermul. *Micr. tab.* 79. 85.

Joblot. *Micr.* 1. *pp.* 2. *tab.* 13. *fig. A. E. H. I. L.*

Schaeff. *Elem. ent. tab.* 54.

Culex pipiens. Scop. *Ent. carn. n°.* 1017.

Pod. *Muſ. græc. pag.* 117.

Culex pipiens. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 980.

Culex pipiens. Ross. *Faun. etr. tom.* 2. *pag.* 332. *n°.* 1577.

Culex pipiens. Fourc. *Ent. par.* 2. *pag.* 516. *n°.* 1.

Culex pipiens. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 562. *n°.* 1.

Il a environ trois lignes de long. Tout le corps eſt cendré, avec une bande tranſverſale obſcure, ſur chaque anneau de l'abdomen. Les yeux ſont noirs. Les aîles ſont tranſparentes, avec une légere teinte d'obſcur. Les pattes ſont de la couleur du corps.

Les larves des Couſins, en conſervant toujours la même conformation des organes eſſentiels & les mêmes habitudes, doivent varier entr'elles par leur figure & leur vêtement extérieur, relativement aux différentes eſpèces. On trouve même des différences dans la figure des larves du Couſin commun, que les auteurs nous ont donnée. Ces larves ſuſpendues par l'organe de la reſpiration, à la ſurface de l'eau, la tête en-bas, y ſont toujours dans une poſition oblique, parce que la ſituation de cet organe eſt également oblique à la longueur du corps. Elles ont le corps d'un brun noirâtre, la tête d'un roux clair ou d'un brun jaunâtre, avec les poils noirs. La tête a vers les côtés une grande tache d'un brun obſcur, de la figure d'un croiſſant, au milieu de laquelle on voit un point rond. Les antennes courbées en arc, ont leur tige cylindrique, preſque de groſſeur égale dans toute ſa longueur; & la touffe de poils qu'elles ont au bord extérieur, eſt placée plus près de leur baſe que de leur extrémité; tout le long des deux bords, elles ont de très-petites pointes en forme d'épines courtes & à peine viſibles au microſcope même, & leur bout eſt terminé par des poils, dont deux ſont un peu plus gros que les autres, en forme d'épines & un peu courbés. Les barbillons mobiles, par le mouvement deſquels la larve produit dans l'eau un petit courant qui entraîne ſes alimens vers la bouche, ſont très-velus & reſſemblent à de petites broſſes; parmi ces barbillons on en remarque quatre plus diſtincts que les autres, dont deux ſont placés aux côtés, & les deux autres plus petits, un peu au-deſſous de l'ouverture de la bouche, les deux barbillons latéraux ſont les mieux fournis de poils. La groſſe partie antérieure du corps qui repréſente un corcelet & qui paroît comme diviſée en trois parties tranſverſalement, eſt garnie de chaque côté de trois houppes de longs poils, chacune compoſée de pluſieurs aigrettes placées l'une en-deſſous de l'autre & fournies de pluſieurs poils; mais l'aigrette unique, qui ſe trouve aux deux côtés de chaque anneau de l'abdomen, n'eſt compoſée que de deux ou trois poils. La partie qui termine le corps, eſt cylindrique & diviſée en deux portions, par une inciſion tranſverſale; elle eſt garnie au bord ſupérieur, d'une aigrette de très-longs poils, & au bord inférieur, d'une ſuite ou d'un aſſemblage très fourni de poils ſemblables, placés en rayons. L'anneau du corps qui précède immédiatement cette eſpèce de queue, eſt garni de chaque côté d'une aigrette de poils très fournie. C'eſt ſur le deſſus de cet anneau qu'eſt placé obliquement l'organe remarquable, par lequel la larve reſpire l'air, & qu'elle tient pour cette raiſon à la ſurface de l'eau, où elle reſte ſuſpendue; au bord poſtérieur de ce tuyau, environ au milieu de ſa longueur, on voit une aigrette de poils, & le long du même bord, une ſuite de poils beaucoup plus courts, depuis l'aigrette juſqu'à la baſe du tuyau. Les poils de ces larves, ſur-tout ceux des aigrettes du dos, ne ſont pas liſſes, mais garnis de petites barbes fines, de ſorte qu'ils repréſentent comme de petites plumes, lorſqu'on les voit à un microſcope à liqueur.

Ces larves peuvent vivre long-temps dans l'eau de-vie ordinaire, mais l'eſprit-de-vin les tue promptement. Elles ſe transforment en une nymphe dont la couleur du corps eſt d'un brun obſcur, & dont la tête eſt garnie de deux yeux noirs oblongs. Le corcelet eſt gros & comme boſſu, & la pièce de la poitrine, qui renferme les aîles, les antennes, les pattes, & la trompe, a auſſi beaucoup de volume. Les étuis des aîles ont chacun, du côté du dos, un point noir, très-diſtinct. Le corps ou le ventre, que la nymphe porte recourbé en-deſſous & en-avant, eſt cylindrique, mais diminuant peu à-peu de volume vers le derrière; il eſt diviſé en huit anneaux bien diſtincts & un peu angulaires en-deſſus, garnis d'aigrettes de poils très-fins. Le dernier anneau, qui a de chaque côté une petite aigrette bien fournie de poils, eſt encore garni en-deſſous des nageoires, de deux parties d'un brun jaunâtre en forme de pointes triangulaires, qui ſont en partie en recouvrement l'une ſur l'autre. Au bout de trois ou quatre jours ces Couſins peuvent ſortir de leurs nymphes, pour paroître ſous leur dernière forme.

Il ſe trouve dans toute l'Europe.

2. Cousin annulé.

Culex annulatus.

Culex fuſcus, abdomine pedibuſque albo annulatis, alis maculatis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 363. *n°.* 2.

Culex annulatus. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 984.

Il reſſemble au précédent pour la forme & la grandeur. La trompe eſt avancée, de la longueur de la moitié du corps. La tête & le corcelet ſont noirâtres, ſans taches. L'abdomen eſt noirâtre, avec le bord des anneaux blancs, & une ligne longitudinale blanche, au milieu du premier. Les pattes ſont noirâtres, avec des anneaux blancs. Les aîles ſont tranſparentes, avec trois ou quatre taches noires.

Il ſe trouve au nord de l'Europe, il a été pris à Coppenhague, le 18 octobre, ſur des fenêtres.

3. Cousin ruſtique.

Culex ruſticus.

Culex griſeus abdominis ſegmentis utrinque macula nigra.

Culex ruſticus *griſeus, abdomine nigro maculato, alarum venulis pennatis.* Ross. *Faun. etr. tom.* 2. *pag.* 333. *n°.* 1581.

Il eſt un peu plus grand que le Couſin commun. Les antennes ſont obſcures, avec quelques poils verticillés. La trompe eſt avancée, noire, de la longueur de la moitié du corps. Le corcelet eſt élevé, gris, pubeſcent. Tous les anneaux de l'abdomen ont une tache noire de chaque côté. Les pattes ſont noirâtres. Les poſtérieures ſont très-longues, & les cuiſſes ſont pâles, avec l'extrémité noire. Les aîles ſont un peu obſcures, avec le bord intérieur cilié & les nervures pinnées.

Il ſe trouve à Piſe, dans les prés marécageux.

4. Cousin géniculé.

Culex geniculatus.

Culex thorace cinereo nigro lineato, pedibus fuſcis, geniculis albis.

Il eſt de la grandeur du Couſin commun. Les antennes ſont obſcures. La trompe eſt noire, un peu plus longue que la moitié du corps. La tête eſt cendrée. Le corcelet eſt cendré, avec deux lignes longitudinales, noirâtres, preſque réunies, au milieu du dos, & une autre courte, de chaque côté. L'abdomen eſt obſcur, avec le bord des anneaux blanchâtre. Les pattes ſont noirâtres, avec la baſe des cuiſſes & le genou blancs. Les aîles ſont tranſparentes avec les nervures & le bord intérieur ciliés.

Il ſe trouve aux environs de Paris, dans les endroits humides.

5. Cousin bifurqué.

Culex bifurcatus.

Culex fuſcus, roſtro bifurco. Lin. *Syſt. nat. pag.* 1002. *n°.* 3. — *Faun. ſuec. n°.* 1891.

Culex bifurcatus *fuſcus, thorace ſublineato.* Fab. *Syſt. ent. pag.* 800. *n°.* 2. — *Spec. inſ. tom.* 2. *p.* 469. *n°.* 2. — *Mant. inſ. tom.* 2. *p.* 363. *n°.* 3.

Tipula duodecima fortaſſe fæmina. Raj. *Inſ. pag.* 74. *n°.* 14.

Reaum. *Mem. inſ. tom.* 4. *tab.* 40. *fig.* 1. 2.

Sulz. *Inſ. t.* 21. *f.* 136.

Culex bifurcatus. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 981.

Culex bifurcatus. Ross. *Faun. etr. tom.* 2. *p.* 333. *n°.* 1579.

Culex bifurcatus. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 563. *n°.* 3.

Il a environ trois lignes de long. Les antennes du mâle ſont moins plumeuſes que celles du Couſin commun. La trompe eſt avancée, & la bifurcation de la gaine eſt plus apparente dans cette eſpèce que dans les autres. Tout le corps eſt cendré. Les aîles ſont tranſparentes, ſans taches.

Il ſe trouve en Europe. Linné prétend que cette eſpèce ne pique point.

6. Cousin cilié.

Culex ciliaris.

Culex fuſco-teſtaceus, alis ciliatis. Lin. *Syſt. nat. pag.* 1002.

Culex ciliaris. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 981.

Culex ciliaris. Vill. *Ent. t.* 3. *pag.* 563. *n°.* 2.

Il reſſemble au Couſin commun, mais il eſt une fois plus petit. Les antennes ſont noires, avec quelques poils verticillés, à peine apparens. Le corcelet eſt teſtacé ou ferrugineux. L'abdomen eſt un peu obſcur. Les pattes ſont longues & livides. Les aîles ſont tranſparentes, légèrement obſcures, avec les nervures & le bord interne ciliés.

Il ſe trouve en Europe.

7. Cousin jaunâtre.

Culex luteſcens.

Culex flavus alis hyalinis coſta flaveſcente. Fab. *Syſt. ent. p.* 800. *n°.* 3.—*Sp. inſ. tom.* 2. *pag.* 470. *n°.* 3. — *Mant. inſ. tom.* 2. *p.* 363. *n°.* 4.

Il reſſemble un peu au Couſin bifurqué. Tout le corps eſt jaune. La trompe eſt terminée par un point noirâtre. Les aîles ſont tranſparentes, avec le bord extérieur jaunâtre.

Il ſe trouve dans les lieux marécageux du Dannemark.

8. Cousin hémorrhoïdal.

Culex hæmorroïdalis.

Culex fuſcus abdominis margine apice rufo ciliato. Fab. *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 364. *n°.* 5.

Il eſt beaucoup plus grand que les autres eſpèces. Les antennes ſont verticillées, plumeuſes, noirâtres, avec le premier article nud, bleu, luiſant. La trompe eſt avancée, & la gaine eſt formée de deux valvules obtuſes. La tête eſt noirâtre, avec la partie ſupérieure bleue, luiſante. Le corcelet eſt élevé, noirâtre, avec le bord antérieur & un point, à l'origine des aîles, bleus luiſans. L'abdomen eſt noirâtre, avec le bord de l'extrémité cilié fauve. Les pattes ſont bleues, luiſantes. Le deſſous des cuiſſes eſt teſtacé. Les aîles ſont tranſparentes, avec le bord extérieur obſcur.

Il ſe trouve à Cayenne.

9. Cousin varié.

Culex variegatus.

Culex cinereus capite nigro, pedibus albo nigroque annulatis.

Culex variegatus *cinereus, pedibus albo nigroque variis.* Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 983.

Culex annulatus *fuſcus, alis nervoſis, pedibus albo interſectis.* Fourc. *Ent. par.* 2. *pag.* 516. *n°.* 3.

Il a environ trois lignes & demie de long. La tête eſt noire. Les antennes ont quelques poils verticillés, peu apparens. Le corcelet eſt d'une couleur cendrée, un peu ferrugineuſe L'abdomen eſt cendré. Les pattes ont des anneaux blancs & noirs, alternes. Les aîles ſont tranſparentes, un peu ferrugineuſes ſur le bord externe, & ciliées ſur le bord interne.

Il ſe trouve en Europe.

10. Cousin pulicaire.

Culex pulicaris.

Culex fuſcus, alis albis maculis tribus obſcuris. Fab. *Syſt. ent. pag.* 800. *n°.* 4. — *Spec. inſ. tom.* 2. *p.* 470. *n°.* 4. — *Mant. inſ. tom.* 2. *p.* 364. *n°.* 6.

Culex pulicaris *alis hyalinis maculis tribus obſcuris.* Lin. *Syſt. nat. p.* 1003. *n°.* 4. — *Faun. ſuec. n°.* 1892.

Culex alis maculis tribus obſcuris, antennis apice bifurcis. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *pag.* 579. *n°.* 2.

Le Couſin à trois taches ſur les aîles. Geoff. *Ib.*

Culex Laponicus minimus. Lin. *Flor. lapon. n°.* 365.

Culex minimus nigricans maculatus. Derrham. *Phyſico-thol. L.* 4. *c.* 11. *n°.* 20. *f.* 5. 6. 7.

Culex pulicaris. Ross. *Faun. etr. tom.* 2. *p.* 332. *n°.* 1578.

Culex pulicaris. Fourc. *Ent. par.* 2. *pag* 516. *n°.* 2.

Il a à peine une ligne de long. Le corps eſt mince, alongé, obſcur. Les antennes ſont verticillées, fourchues à leur extrémité Les aîles ſont tranſparentes, avec trois points obſcurs, le long du bord extérieur, d'où partent autant de bandes, tranſverſes moins obſcures : l'inſecte tient ſes aîles couchées ſur le corps & un peu croiſées l'une ſur l'autre, & dans cette ſituation les bandes ſe joignent & ſe confondent.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, dans les bois, dès le printemps. Linné dit qu'il pique très-fort.

11. **Cousin** ſerpentant.

CULEX reptans.

Culex niger, alis hyalinis, pedibus nigris, annulo albo. LIN. *Syſt. nat. p.* 1003. *n°.* 5. — *Faun. ſuec. n°.* 1893.

Culex reptans. FAB. *Syſt. ent. pag.* 800. *n°.* 5. — *Spec. inſ. tom.* 2. *p.* 472. *n°.* 5. — *Mant. inſ. tom.* 2. *p.* 364. *n°.* 7.

Culex reptans SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 985.

Culex reptans. ROSS. *Faun. etr. tom.* 2. *p.* 333. *n°.* 1580.

Culex reptans. VILL. *Ent. tom.* 3. *p.* 564. *n°.* 5.

Il a à peine une ligne de long, & ſon corps eſt alongé. Les antennes ſont filiformes, pâles. La tête eſt noire. Le corcelet eſt d'une couleur cendrée, un peu bleuâtre. L'abdomen eſt ovale & obſcur. Les pattes ſont noires, avec le genou blanc. Les aîles ſont tranſparentes, ſans taches, un peu croiſées. Les balanciers ſont blancs.

Il ſe trouve en Europe ſelon Linné, lorſque le temps eſt beau, & au coucher du ſoleil, il paroit par légion, & il eſt ſi obſtiné à pourſuivre ſes attaques, qu'on ne peut le chaſſer ni avec le ſouffle ni avec l'agitation des mains, quoiqu'on ſoit auſſi incommodé de ſon bruit, qu'offenſé de ſes bleſſures.

12. **Cousin** morio.

CULEX morio.

Culex ater, alis albis, femoribus poſticis clavatis, ſerratis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 800. *n°.* 6. — *Spec. inſ. tom.* 2. *pag.* 470. *n°.* 6. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 364. *n°.* 8.

Il eſt un peu plus grand que le Couſin pulicaire. Tout le corps eſt noir luiſant. Les antennes ſont faſciculées. Les pattes ſont noires. Les cuiſſes antérieures ſont pâles à leur baſe, & les poſtérieures ſont alongées, renflées, en ſcie.

Il a été trouvé en Angleterre, le 13 mai.

13. **Cousin** des Chevaux.

CULEX equinus.

Culex ater, abdomine fuſco, fronte alba. LIN. *Syſt. nat. pag.* 1003. *n°.* 6. — *Faun. ſuec. n°.* 1894.

Culex equinus. FAB. *Syſt. ent. p.* 801. *n°.* 7. — *Spec. inſ. tom.* 2. *pag.* 470. *n°.* 7. — *Mant. inſ. tom.* 2. *p.* 364. *n°.* 9.

Muſca minima atra ſanguinea, alis albis. LIN. *Flor. lapp.* 359.

ACT. *Ups.* 1736. *pag.* 33. *n°.* 51.

Culex equinus. VILL. *Ent. tom.* 3. *p.* 564. *n°.* 6.

Il eſt petit & reſſemble un peu à une mouche. Les antennes ſont filiformes. La tête eſt noire avec le front blanchâtre. Le corcelet eſt noir au milieu, avec les côtés un peu cendrés. L'abdomen eſt obſcur. La poitrine eſt noire.

Il ſe trouve au nord de l'Europe. Il s'attache particulièrement aux Chevaux; courant entre leurs crins, il ſuce leur ſang & paroît ſans crainte.

14. **Cousin** ſtercoral.

CULEX ſtercoreus.

Culex teſtaceus, alis reticulatis, linea thoracis tribuſque abdominis nigricantibus. LIN. *Syſt. nat. pag.* 1003. *n°.* 7.

Culex ſtercoreus. VILL. *Ent. tom.* 3. *p.* 565. *n°.* 7.

Le corps eſt teſtacé, avec une ligne ſur le corcelet & trois ſur l'abdomen, noirâtres. Les aîles ſont tranſparentes réticulées.

Il ſe trouve en Europe, ſur les fientes

COUVAIN. C'eſt le nom que l'on donne aux cellules ou alvéoles, qui renferment les larves ou les œufs des Abeilles.

CRABE. *CANCER.* Genre d'inſectes de la troiſième Section de l'Ordre des Aptères.

Ces inſectes marins ont quatre antennes courtes; deux yeux pédiculés, mobiles; le corps court, aſſez large, terminé par une queue ordinairement appliquée contre le deſſous du corps; enfin, dix pattes, dont les deux antérieures ſont en forme de pinces.

La plupart des Entomologiſtes ont confondu les Crabes avec les Ecreviſſes, quoiqu'ils en ſoient ſuffiſamment diſtingués par la forme du corps, des antennes & de la queue; les Ecreviſſes ayant le corps alongé, les antennes très-longues, la queue grande & foliacée. Linné en ne faiſant qu'un même genre des uns & des autres, a cependant vu la néceſſité de mettre entr'eux quelque diſtinction, & il a déſigné les premiers ſous le nom de *Cancer brachyurus*, ou à courte queue, & les Ecreviſſes ſous celui de *Cancer macrourus*, ou à longue queue.

La bouche eſt compoſée d'un grand nombre de pièces, parmi leſquelles on diſtingue deux mandibules,

bules, une lèvre inférieure & huit antennules. On ne découvre point de lèvre ſupérieure, & les mâchoires paroiſſent être remplacées par les parties internes de la levre inférieure.

Les mandibules ſont très-fortes, très-dures, d'une conſiſtance preſque oſſeuſe, convexes d'un côté, concaves ou en forme de cuiller & à bords tranchans, de l'autre. Ces mandibules ſe meuvent latéralement, ainſi que celles de tous les inſectes.

La lèvre inférieure eſt double & diviſée en quatre parties, appliquées ſur quatre autres preſque ſemblables, dont la moitié d'un côté & la moitié de l'autre: ces pièces ſont membraneuſes, ciliées a leur bord; on en voit deux de chaque côté qui ſont très-minces, fortement ciliées, & qui reſſemblent aux mâchoires de la plupart des inſectes: elles ſont appliquées contre les mandibules. Par la réunion de ces deux pièces ciliées, la bouche ſe trouve exactement fermée; peut-être font-elles auſſi l'office de mâchoires?

Les deux premières antennules, guere plus longues que les mandibules, ſont filiformes, velues & compoſées de deux articles bien diſtincts, dont le premier eſt plus court que le ſecond, & celui ci eſt terminé en pointe; elles ont leur attache à la partie latérale externe des mandibules. Les ſecondes plus longues que les premières, ſont compoſées de deux articles, dont le premier alongé, égal, priſmatique, & le ſecond plus mince, ſétacé & recourbé; elles ont leur attache a la baſe externe de la lèvre inférieure. Les troiſièmes, immédiatement au-deſſous de celles-ci, ſont bifides, ou compoſées de deux pieces, dont l'extérieure, ſemblable à l'antennule précédente, eſt ſeulement un peu plus groſſe: l'intérieure eſt compoſée de cinq articles, dont le premier eſt très-court & très-large, le ſecond alongé & priſmatique; les trois derniers ſont preſque égaux, courts & velus. Les quatrièmes inſérées au-devant des pattes, ſont bifides: la pièce extérieure eſt ſemblable a celle de la précédente; elle eſt ſeulement un peu plus groſſe: l'intérieure eſt compoſée de ſix articles, dont le premier eſt large & très-court, le ſecond alongé & priſmatique, le troiſième large, applati & preſque rond, les deux ſuivans ſont courts & égaux; le dernier eſt terminé en pointe.

Les antennes ſont au nombre de quatre; les deux ſupérieures ſont courtes, ſétacées, & compoſées d'un nombre conſidérable d'articles peu diſtincts, elles ſont inſérées a l'angle interne des yeux. Les inférieures ſont courtes, rapprochées & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt court, les deux ſuivans ſont égaux & cylindriques, le dernier eſt diviſé en deux parties inégales: l'extérieure eſt un peu plus longue & un peu plus groſſe que l'autre, & terminée en pointe. Ces antennes ſont rapprochées à leur baſe & inſérées au-deſſous du chaperon.

Les yeux ſont avancés, arrondis, cornés, & portés chacun ſur un pédicule cylindrique, aſſez gros & mobile: ils ſont reçus dans une cavité qui ſe trouve au-devant de la tête. L'inſecte peut faire mouvoir ſes yeux dans tous les ſens. Il les porte à droite, à gauche, ou les fait rentrer dans leur cavité à ſon gré.

Ces inſectes n'ont point de tête, de corcelet & d'abdomen proprement dit; toutes ces parties ſont renfermées dans une boîte oſſeuſe, ordinairement plus large que longue, liſſe ou raboteuſe, épineuſe ou velue, à ſa partie ſupérieure, ſimple, dentée ou épineuſe ſur ſes bords.

Le corps eſt terminé poſtérieurement par une queue articulée, courte, triangulaire, ordinairement appliquée contre le deſſous du corps, dans une cavité, qui paroît lui être propre. Cette queue eſt un peu plus grande dans la femelle, & eſt garnie en-deſſous de filets plus grands, plus longs, qui doivent ſervir d'attache aux œufs, après la ponte.

Les pattes ſont conſtamment au nombre de dix. Les deux antérieures ſont plus grandes, plus longues que les autres, & compoſées de ſix pièces: la première eſt très-courte & attachée à la partie inférieure du corps; elle tient lieu de hanche. La ſeconde pièce eſt courte, inégale; elle joint la hanche à la cuiſſe. La troiſième pièce ou la cuiſſe, eſt groſſe, inégale & plus longue que les deux autres. La quatrième pièce eſt courte, inégale, & unit la jambe à la cuiſſe. La cinquième pièce ou la jambe, eſt la plus longue & la plus groſſe; elle ſe prolonge intérieurement, ſe termine en pointe, & forme avec la ſixième pièce, ou le tarſe, une pince munie de rugoſités plus ou moins tranchantes. La pince eſt donc formée de deux pièces, dont l'une inférieure eſt le prolongement de la jambe, & l'autre, la ſeule mobile, eſt celle qui conſtitue le tarſe. Les autres pattes ſont ſimples & pareillement compoſées de ſix pièces: dont la hanche, la cuiſſe, la jambe, le tarſe, & deux pieces intermédiaires qui uniſſent la jambe a la cuiſſe, & celle-ci à la hanche. Ce qui les diſtingue particulièrement des premières, c'eſt que la jambe n'a point de prolongement inférieur, & ſe termine par un ſeul crochet qui eſt le tarſe.

Les Crabes ſont des inſectes aquatiques & cruſtacés, qui vivent dans les eaux de la mer, & ſur les bords des rochers; on en trouve peu d'eſpèces dans les lacs & dans les rivières: il y en a cependant de terreſtres, qui vivent ſur terre & dans le ſable, où ils ſe font des creux & des trous qui leur ſervent de retraite. Le nombre de leur eſpèce eſt très-conſidérable, & ces eſpèces doivent beaucoup varier dans la conformation de leurs différentes parties. En général, ce ſont des animaux aſſez hideux. On en trouve de très-grands & ſouvent de très-extraordinaires par leur figure. Il y en a qui ont le corps & les pattes tout couverts d'épines & de pointes, tant en-deſſus qu'en-deſſous ; d'autres ont les deux pattes antérieures, ou à ſerres, extrêmement longues, groſſes & épineuſes ; d'autres reſſemblent en quelque manière à des Araignées, ayant le corps arrondi & les pattes fort longues, ce qui leur avoit fait donner le nom d'*Araignée de mer*, par les anciens ; enfin on trouve encore un Crabe ſingulier, qui a ſes pattes placées d'une manière bien extraordinaire : elles ne ſe trouvent pas dans un même plan, elles ſont placées, les unes du côté du dos, & les autres ſous le ventre, ou au-deſſous des précédentes, en ſorte que l'animal peut indifféremment marcher & avancer, ſoit qu'il ait le dos ou le ventre tourné contre terre. Cet arrangement biſarre des pattes a pu faire perdre de vue l'exactitude de leur nombre ; mais ceux qui ont trouvé des Crabes à huit pattes, n'ont pas remarqué que les deux pattes poſtérieures ſont petites & placées à la partie ſupérieure du corps, & ceux qui en ont trouvé douze, ont pris pour des pattes, les antennules poſtérieures. On a tout lieu de croire que les Crabes ont conſtamment dix pattes, en y comprennant les deux antérieures, auxquelles quelques auteurs ont donné le nom de mains. Une ſingularité à faire mention, c'eſt que les deux pattes antérieures, ſi différentes des autres, ont encore des différences entr'elles mêmes : dans la plupart des Crabes, l'une eſt beaucoup plus groſſe & plus longue que l'autre. Ces inſectes ne ſont pas ſeulement remarquables par leur figure, mais encore par leurs habitudes ou leur manière de vivre, ce dont nous devons donner quelques exemples.

On trouve toujours les Crabes par bandes. N'ayant point de nageoires ni de queue propre à la nage, ils ne peuvent point nager comme les Ecreviſſes. Ils marchent uniquement ſur le fond de la mer, ou ſur le ſable des rivages, tant en-avant que de côté & à reculons, courant ſouvent avec beaucoup de vîteſſe. Si le flot s'en retourne & les laiſſe à ſec, ils retirent leurs pattes & demeurent immobiles. Ces inſectes, ainſi que tous les cruſtacés, changent de peau ou d'écaille une fois par an. C'eſt au printemps qu'ils ſe dépouillent de leur vieille robe : dans cet état on les appelle *Crabes bourſiers* : ils ſe tiennent cachés dans le ſable, juſqu'à ce qu'ils aient recouvré un nouveau vêtement, qui, en les préſervant des injures de l'air, leur permette de reprendre des forces & leur caractère courageux. Ils ſe défendent très-bien contre les Seches, les Calmars, & d'autres animaux marins. Ils aiment les vers, les mouches, les Grenouilles ; carnaciers comme les Ecreviſſes, ils mangent également différentes eſpèces de plantes. Ils ſe ſervent des pattes antérieures avec la même dextérité que quelques quadrupèdes ſe ſervent de leurs pieds de devant : on a auſſi donné le nom de *bras* ou *mains*, à ces pattes, & aux prolongemens qui les terminent, les noms de *ſerres*, *forces*, *pinces*, *mordans*, ou *tenailles*. Les pêcheurs ſont obligés, avant de porter ces animaux au marché, de leur lier étroitement les bras dans un ſac : ſans cette précaution ils s'entretueroient & ſe couperoient les pattes. C'eſt une choſe aſſez curieuſe que de les voir marcher avec tout leur attirail. On ſait que quand leurs pattes ſe caſſent, ou leur ſont arrachées, il leur en vient de nouvelles comme dans les Ecreviſſes. Nous renvoyons à l'article Ecreviſſe, quelques détails intéreſſans ſur cette découverte auſſi imporante pour les phyſiciens que pour les naturaliſtes.

Les combats des Crabes ſont cruels, ſur-tout dans le temps de leurs amours ; ils s'entrebattent, ſe heurtent de front à diverſes repriſes, à la manière des Béliers, ſelon l'aſſertion de quelques auteurs ; lorſqu'il s'agit de l'accouplement, le mâle renverſe ſur le dos ſa femelle ; ils s'embraſſent, ſe lient enſemble ventre à ventre, & queue contre queue, enſuite le mâle aide la femelle à ſe remettre ſur les pattes. D'après la diſpoſition des parties de la génération des deux ſexes, on eſt fondé à le croire ainſi, car il eſt difficile d'avoir d'autres preuves, vis-à-vis des animaux qui ſont cachés ſous l'eau, ou ſous le ſable. Les parties ſexuelles ſont doubles, comme dans les Ecreviſſes ; mais elles paroiſſent un peu différemment ſituées. Celles des Ecreviſſes ſont à la baſe des cuiſſes intermédiaires, dans la femelle, & à la baſe des cuiſſes poſtérieures dans le mâle. Ces parties n'ont pas la même ſituation dans les Crabes. Les détails dans leſquels nous allons entrer pourront le faire connoître.

En écartant la queue du corps de ces inſectes, on voit que ſa ſurface inférieure également plate, eſt très-mince des deux côtés, mais tout le long du milieu il y a une élévation cylindrique en forme de boyau, qui eſt véritablement une continuation de l'inteſtin, rempli d'excrémens, & à ſon extrémité, tout près du bout de la queue, percée d'une ouverture en forme de ſphinter, qui eſt l'anus. A l'origine du deſſous de la queue du mâle, on voit deux tiges écailleuſes, un peu applaties & mobiles à leur baſe, garnies au bout d'une broſſe de poils roides, & attachées à un anneau en forme de cerceau également écailleux & voûté, par l'ouverture duquel l'inteſtin paſſe du corps pour ſe rendre dans la queue. Ce ſont ces deux tiges qui paroiſſent être les parties génitales du Crabe mâle. A côté de ces tiges, qui ont à l'extérieur un tubercule, on voit deux petites parties blanches, molles & flexibles, attachées au corps & non à la queue. Un peu plus bas, cette queue eſt encore garnie de deux autres parties élevées, écailleuſes, courbées & diviſées en articulations mobiles, qui ſont applaties, convexes en-deſſus & concaves en-deſſous, & dont celle de l'extrémité, qui eſt plus longue que les autres, ſe termine en pointe tronquée, & eſt accompagnée à ſa baſe d'un petit filet conique, membraneux. Ces parties peuvent ſervir à l'accouplement.

Pour voir la ſurface inférieure de la queue de la femelle, il faut auſſi la ſoulever & l'écarter du corps, & alors on obſerve d'abord ſur le deſſous du corcelet deux enfoncemens, placés ſur la troiſième plaque ou tablette, & dans chacun deſquels il y a un petit tubercule conique. Il y a toute apparence que ces petites parties ſont les deux ouvertures par leſquelles l'inſecte eſt fécondé dans l'accouplement. De chaque côté de l'inteſtin il y a quatre paires de filets mobiles, tels qu'on en voit ſous la queue des Ecreviſſes, mais un peu différens : chaque paire de ces filets eſt compoſée de deux parties, dont l'extérieure eſt en forme de lame applatie, qui diminue toujours de largeur & ſe termine en pointe mouſſe ; elle eſt garnie tout le long de chaque bord, d'une épaiſſe frange de longs poils, & reſſemble à une petite plume. L'autre partie, ou l'intérieure, plus longue que la précédente, eſt un long filet cylindrique, diviſé en deux pièces articulées enſemble, dont la première & la plus groſſe eſt droite & cylindrique, l'autre, qui fait un angle avec la première, eſt en filet conique ; courbé, & garni de diſtance en diſtance, d'aigrettes de poils placés ſur des eſpèces de tubercules. Le Crabe attache ſes œufs à ces huit paires de filets, de la même manière qu'on l'obſerve dans les Ecreviſſes. Six ſemaines après l'accouplement, les œufs paroiſſent au deſſous de la queue de la femelle, & bientôt cette queue eſt obligée de ſe baiſſer un peu & de s'écarter du corps, pour faire place à la maſſe conſidérable d'œufs que le Crabe doit pondre. Après que les petits ſont ſortis de ces œufs & ont abandonné leur mère, elle commence à changer de peau ou de vieille écaille.

On trouve des Crabes d'une grandeur démeſurée, dans l'iſle des Crabes en Amérique : on ſait que ce fut dans cet endroit, qu'un fameux navigateur, François Drack, devint la malheureuſe proie de ces animaux, contre leſquels il ne put ſe défendre quoique armé. Souvent les pêcheurs de ces côtes en ſont cruellement pincés. La chair du Crabe eſt un peu difficile à digérer. Ses œufs ſont meilleurs, ainſi que le *Taumalin*, ſubſtance verdâtre & grenue qui ſe trouve ſous l'écaille du dos, & dont on fait la ſauſſe pour les manger. On le fait cuire comme l'Ecreviſſe. Ses pattes ou bouts noirs ſervent en pharmacie, dans la poudre alexipharmaque de la Comteſſe de Kent.

Dans les iſles Antilles & de Bahama, comme auſſi à Surinam on trouve des Crabes de terre, dont pluſieurs auteurs ont parlé, entr'autres Catesby. Ils y vivent quelquefois en ſi grand nombre, que la terre en eſt preſque toute couverte, & ils ſe tiennent ſi ſerrés l'un contre l'autre lorſqu'ils ſortent de leurs trous, qu'on croit voir la terre ſe remuer à meſure qu'ils avancent. Ils marchent aſſez vîte ; quand ils rencontrent quelque choſe qui leur fait peur, ils frappent leurs mordans, comme s'ils vouloient épouvanter à leur tour les objets qui les ont épouvantés. Quand on les approche ſur-tout avec un bâton à la main, ils montrent des geſtes menaçans, tenant une de leurs pattes élevées, comme s'ils vouloient faire une attaque. Ils ſe font des trous comme les lapins, dans un terrein ſablonneux des iſles montagneuſes, & tous les ans, au printemps, ils deſcendent des collines en très-grand nombre, pour aller jeter leurs œufs près de la mer. Ils ſuivent toujours leur route par la ligne la plus droite, ſans ſe détourner ; ils s'efforcent même d'eſcalader les murailles & tout ce qui s'oppoſe à leur paſſage, c'eſt alors qu'ils s'eſtropient & deviennent la proie de leurs ennemis. Ils varient en grandeur ; les plus grands ont environ ſix pouces de largeur, & ils marchent de côté, comme les autres Crabes. Il y en a de noirs, de jaunes, de rouges, de bigarés de rouge, de blanc & de jaune mêlés enſemble. On a cru remarquer que les noirs ſont ſouvent venimeux, & peuvent cauſer la mort des perſonnes qui en mangent, mais ceux dont les couleurs ſont claires, peuvent être mangés ſans danger. Ces Crabes ſe nourriſſent de plantes. Ils ſont aſſez délicats, mais quand ils ont mangé des pommes de Mancenillier ou des feuilles de Senſitive, ils s'empoiſonnent & empoiſonnent ceux qui les mangent : il faut cependant convenir que ce poiſon ne ſe manifeſte pas ainſi dans tous les pays & dans tous les tems ; car dans l'iſle de la Grenade où l'on prend communément les Crabes ſous le Mancenillier, on ne s'eſt jamais apperçu qu'ils aient incommodé perſonne. Au reſte, le ſecret, pour connoître s'ils ſont ſains ou non, eſt de regarder le taumalin ; s'il eſt noir, c'eſt une marque [illegible] ſont empoiſonnés. Sloanne prétend qu'ils ne [illegible] venimeux même après s'être nourris des feuilles ou du fruit du Mancenillier, que parce que, avant de les manger, on n'a pas bien nettoyé leur intérieur des particules de ce fruit qui ne ſont encore qu'à demi digérées. Rumphius a fait une remarque ſemblable ſur une autre eſpèce de Crabe. Si on prend les petits Crabes par une patte ou par un mordant, ils la laiſſent à la main & s'enfuient. On les trouve communément dans les montagnes & les cannes un peu éloignées de la mer, excepté dans le mois de juin, temps où ils ſe baignent.

Rochefort, dans ſon hiſtoire naturelle des iſles Antilles, parle des Crabes de terre, qu'il dit être de trois ſortes. Ceux qui ſont nommés *Tourlouroux*, & qui ſont les plus petits, ſont de la première ſorte ; ceux de la ſeconde qu'on nomme Crabes *blancs*, ſe tiennent aux pieds des arbres, près du bord de la mer, dans des trous qu'ils font en terre, comme les lapins. Ils ſe montrent rarement le jour, mais dans la nuit ils ſortent par bandes de leurs tanières, pour aller chercher leur nourriture. Ils ſe plaiſent particulièrement dans les lieux marécageux, & quand on fouille dans la terre ou dans le ſable pour les chercher dans leurs retraites, on les trouve toujours placés à moitié dans l'eau. Ceux de la troiſième ſorte, nommés Crabes *peints*, ſont vraiment d'une beauté merveilleuſe. Ils ſont peints de tant de belles couleurs, que c'eſt un plaiſir de les voir rôder en plein jour ſous les arbres, où ils cherchent leur nourriture, principalement le matin & le ſoir, & après les pluies. Il y en a de couleur violette panachée de blanc, d'un beau jaune avec de petites lignes griſâtres & couleur de pourpre, d'un jaune tanné, avec des raies rouges, jaunes & vertes, & toutes ces couleurs ſont luiſantes & comme verniſſées. Ils ſe laiſſent approcher d'aſſez près, mais dès qu'on veut les attaquer avec une baguette, ils ſe mettent en défenſe & préſentent leurs ſerres, en ſe retirant en même-temps dans leurs tanières, & en faiſant claquer les ſerres l'une contre l'autre, comme pour effrayer leur ennemi.

Chaque année au printemps ou au mois de mai, ces Crabes deſcendent des montagnes en grandes troupes, & ſe rendent au bord de la mer, pour s'y laver & y pondre leurs œufs. Les habitans en ſont alors très-incommodés, parce qu'ils rempliſſent leurs jardins & détruiſent les légumes & les jeunes plantes de tabac, pour s'en nourrir. Lorſqu'ils font ce voyage, ils ſont gras & bons à manger, mais à leur retour, ils ſont ſi maigres & ſi foibles, qu'ils ont beſoin de s'arrêter en chemin pour y reprendre des forces, avant que de remonter ſur le ſommet des montagnes. Ils entrent ſouvent dans les maiſons, en paſſant par les ouvertures qui ſe trouvent entre les paliſſades, & y font la nuit beaucoup plus de bruit que des Rats. Quand ils ſont arrivés au bord de la mer, ils s'approchent aſſez pour qu'ils puiſſent être baignés des petites ondes qui flottent ſur le ſable. Enſuite ils ſe retirent dans les bois & les plaines voiſines, comme pour ſe délaſſer, & les femelles retournent une ſeconde fois à la mer pour dépoſer leurs œufs ſur le rivage. Dès que les petits Crabes échauffés par les rayons du ſoleil, ſont éclos, ils gagnent d'abord les buiſſons voiſins, juſqu'à ce qu'ayant pris des forces, ils puiſſent ſe rendre ſur les montagnes. Après leur retour du voyage de la mer, ils ſe cachent en terre, en y reſtant environ ſix ſemaines; c'eſt alors qu'ils changent de peau, en ſe dépouillant de leur vieille écaille, après avoir d'abord bouché l'entrée de leurs tanières. Rochefort ajoute auſſi que les Crabes qui ſe ſont nourris du fruit du Mancenillier, cauſent des maladies dangereuſes à ceux qui les mangent.

Les Crabes *violets* ſont très-rares à la Martinique, depuis qu'on les y a détruits. Ce ſont les Caraïbes qui en apportent des iſles voiſines. Ces cruſtacés, dont le nom indique la couleur de leur écaille, ſont plus gros que le poing. Les Crabes *honteux* ſe trouvent au Bréſil & aux Antilles : ils ſont ainſi nommés, à cauſe de la façon dont ils appliquent leurs mordans contre leurs corps, comme s'ils vouloient les cacher. En général, les Crabes ſont une vraie manne dans bien des pays. Les Caraïbes ne vivent preſque d'autre choſe. Les nègres établis aux iſles, s'en nourriſſent au lieu de viande ſalée. Les blancs ſavent auſſi les accommoder de manière qu'on en ſert ſur toutes les tables. Les Chinois eſtiment comme un mets exquis les Crabes des Moluques. Le Crabe *de vaſe* ou de *paletuviers*, eſt une eſpèce très-commune à Cayenne, dont les eſclaves & le plus petit peuple font leur nourriture la plus ordinaire. Ces Crabes ſont plus ou moins bons, ſelon les ſaiſons : délicieux en Mars. Ils ſont difficiles à fouiller dans les temps de pluie : le gonflement des rivières remplit alors d'eau les trous où ils ſe refugient dès qu'ils apperçoivent les nègres. Il faut de l'adreſſe & une ſorte de précaution pour les prendre dans leur cellule. Ils n'y entrent que de côté, c'eſt toujours leur façon de marcher; dans cette ſituation, ils préſentent leurs ſerres pour leur défenſe. Le mal qu'ils font eſt quelquefois conſidérable. Les nègres pour n'en être point mordus, ſe ſervent d'un bâton crochu pour les attrapper. Dans de certain temps ces Crabes couvrent la vaſe; on les prend alors aiſément, mais ils ſont moins bons à manger. De toutes les différentes eſpèces de Crabes qu'on trouve dans les Antilles, celles dont on fait le plus d'uſage ſont les Crabes blancs, les Crabes rouges, & les Crabes *manicoux*, ainſi nommés à la Grenade, & connus à la Martinique ſous le nom de *Seriques de rivière*. Les Crabes & les Seriques de mer ſentent un peu le marécage, & n'ont pas autant de ſubſtance que les autres.

Les anciens naturaliſtes, & nommément Ariſtote & Pline ont parlé d'une eſpèce de petit Crabe, qui ſe loge dans les coquilles des Pinnes, & qu'ils ont nommé *Pinnothere* ou *Pinnophylax*, parce qu'ils ont cru que ce petit Crabe naiſſoit avec la Pinne pour ſa conſervation, en lui ſervant de gardien. Ils ont imaginé que pendant que la Pinne, qui eſt ſans yeux, & qui n'eſt pas douée d'un ſentiment fort exquis, a ſes coquilles ouvertes & que les petits poiſſons y entrent, le Crabe l'avertit par une morſure légère, afin que reſerrant tout-d'un-coup les deux battans de la coquille, les poiſſons s'y trouvent pris, & alors la Pinne & le Crabe ſe partagent le butin. Pluſieurs naturaliſtes modernes, Linné même, ont adopté le ſentiment des anciens ſur cette petite eſpèce de Crabe : & Haſſelqwiſt ajoute encore, que quand la Seche approche de la Pinne pour la dévorer, pendant qu'elle tient ſes coquilles ouvertes, le petit Crabe l'avertit de la préſence de ſon ennemi, en marchant ſur ſon corps de côté & d'autre. Jonſton a déjà traité de chimères toutes ces prétendues obſervations, & Rondelet les a refutées pleinement : car, dit cet auteur, ces petits animaux ſe trouvent indifféremment dans toutes les bivalves, comme les Huîtres & les Moules, auſſi-bien que dans les Pinnes, où l'on rencontre auſſi quelquefois de petits coquillages qui entrent dedans ou qui s'attachent deſſus. D'ailleurs la Pinne ne vit point de chair, non plus que les Moules & les Huitres, mais ſeulement d'eau & de bourbe, enſorte que l'adreſſe du Crabe lui ſeroit inutile. Le Crabe ne mange pas la Pinne ni la Moule, auprès deſquelles il ſe loge, puiſqu'on trouve l'animal ſain & entier avec le petit Crabe qui l'accompagne. On peut donc croire avec raiſon, que ce n'eſt que le haſard qui jette ces petits animaux dans les coquilles pendant qu'elles ſont ouvertes, ou bien qu'ils s'y retirent pour s'y mettre à couvert, comme on en trouve très ſouvent dans les trous des éponges & des pierres, & dans les creux extérieurs des coquilles. Au ſurplus, comme on ne trouve point de ces petits Crabes dans toutes les Pinnes ni dans toutes les Moules, c'eſt une preuve ſans replique, que ces coquillages n'ont pas beſoin d'un tel gardien imaginaire. On a dit encore qu'aux Antilles, de petits Crabes ſemblables à ceux de nos côtes, ſont toujours en vedette pour butiner, & tiennent dans une de leurs ſerres un petit caillou : comme ils ont l'induſtrie d'épier les Huîtres, les Moules, & autres coquillages bivalves que la marée amène, ils attendent qu'elles ouvrent leurs coquilles, & y jettent le petit caillou qui les empêche de ſe refermer ; par ce moyen ils les attrappent facilement & en font une bonne curée. Il faut ſans doute être bien ami du merveilleux, pour ajouter foi, d'après le témoignage des autres, à de pareilles découvertes.

CRABE.

CANCER. LIN. GEOFF. FAB.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

QUATRE Antennes. Les ſupérieures courtes, ſétacées : articles très-nombreux, peu diſtincts. Les inférieures courtes, rapprochées, quadriarticulées : dernier article diviſé en deux : diviſions inégales.

Yeux avancés, cornés, portés ſur un pédicule mobile.

Bouche compoſée de deux mandibules oſſeuſes ; de huit antennules, & d'une lèvre inférieure, compoſée de pluſieurs pièces.

Corps court, ovale ; quarré ou triangulaire.

Dix pattes. Les deux antérieures terminées en forme de pinces.

ESPÈCES.

* *Corcelet liſſe, côtés ſimples.*

1. CRABE raniforme.

Corcelet liſſe, entier, oblong, preſque ovale, antérieurement tronqué & denté.

2. CRABE Grapſus.

Corcelet liſſe, entier ; chaperon penché, quadridenté ; corps mélangé de blanc & de rougeâtre.

3. CRABE muet.

Corcelet liſſe, entier, coupé & brun antérieurement.

4. CRABE cordiforme.

Corcelet liſſe, entier, ondé ; pattes antérieures muriquées en deſſous.

5. CRABE quarré.

Corcelet liſſe, entier, quarré, crénelé ſur les côtés ; pattes antérieures raboteuſes.

6. CRABE coureur.

Corcelet liſſe, quarré, crénelé ; yeux avancés, terminés par une épine.

7. CRABE Uca.

Corcelet liſſe, en cœur, avec un enfoncement en forme de H ; pattes velues en-deſſous, les antérieures muriquées.

8. CRABE ruricole.

Corcelet liſſe, entier ; cuiſſes épineuſes, jambes avec des faiſceaux de poils.

CRABE. (Inſectes.)

9. CRABE piſiforme.

Corcelet liſſe, entier, orbiculaire, obtus; queue de la grandeur du corps.

10. CRABE globuleux.

Corcelet liſſe, légèrement crénelé; queue avec deux nodoſités à ſa baſe; pattes antérieures raboteuſes.

11. CRABE craniforme.

Corcelet liſſe, ovale, convexe, très-glabre; chaperon avancé, tridenté; pattes liſſes.

12. CRABE crénelé.

Corcelet liſſe, globuleux, légèrement crénelé; chaperon très court.

13 CRABE porcelet.

Corcelet liſſe, glabre, ovale, antérieurement obtus; pattes antérieures granulées.

14. CRABE Cancelle.

Corcelet liſſe, orbiculaire, légèrement crénelé; pattes antérieures crénelées.

15. CRABE entaillé.

Corcelet orbiculaire, liſſe; jambes antérieures courbes, arrondies & comme coupées à leur baſe.

16. CRABE grenaille.

Corcelet ovale, liſſe, entier; chaperon avancé, terminé par trois pointes; antennes longues.

17. CRABE nain.

Corcelet liſſe, entier, preſque quarré; bords un peu tranchans; pattes comprimées.

18. CRABE puſille.

Corcelet liſſe, entier, quarré; tarſes unidentés.

19. CRABE larges-pinces.

Corcelet liſſe, entier, orbiculaire; pattes antérieures planes, ciliées en-deſſous; antennes longues.

20. CRABE variable.

Corcelet liſſe, orbiculaire, taché de brun; chaperon preſque pointu.

21. CRABE ſillonné.

Corcelet globuleux, entier; dos avec des ſillons irréguliers, obliques.

22. CRABE pinnothère.

Corcelet liſſe, entier, très-glabre; queue noduleuſe, carenée.

23. CRABE pinnophyle.

Corcelet orbiculaire, inégal, cilié; les quatre pattes poſtérieures dirigées ſur le dos.

24. CRABE orbiculé.

Corcelet orbiculaire, liſſe, plane; chaperon avancé, tricuſpidé.

CRABE. (Inſectes.)

25. Crabe longicorne.

Corcelet orbiculaire, liſſe, plus étroit que les pattes antérieures; antennes longues.

26. Crabe pinceur.

Corcelet ovale, liſſe, plus étroit que les pattes antérieures; chaperon ſimple, obtus; antennes longues.

27. Crabe hexapode.

Corcelet orbiculaire, liſſe, entier; antennes longues; pattes poſtérieures très-petites.

* * *Corcelet liſſe, latéralement denté.*

28. Crabe corallin.

Corcelet tranſverſalement ovale, liſſe, glabre, unidenté; chaperon trilobé.

29. Crabe floride.

Corcelet liſſe, inégal, taché de rouge, bords un peu en ſcie; jambes antérieures en crête.

30. Crabe vocatif.

Corcelet liſſe, unidenté; yeux alongés; pattes antérieures inégales.

31. Crabe plane.

Corcelet orbiculaire, plane, bidenté de chaque côté; chaperon tridenté.

32. Crabe biépineux.

Corcelet liſſe, bidenté de chaque côté; chaperon quadridenté; pattes antérieures dentées & muriquées.

33. Crabe rhomboïdal.

Corcelet liſſe, unidenté de chaque côté antérieurement; chaperon tronqué.

34. Crabe maculé.

Corcelet liſſe, unidenté de chaque côté, orné de taches rouges, arrondies; chaperon trilobé.

35. Crabe pélagien.

Corcelet liſſe, armé de chaque côté, d'une épine & de huit dents; chaperon ſix-denté; pattes antérieures anguleuſes, priſmatiques.

36. Crabe ſanguin.

Corcelet liſſe, avec deux dents obtuſes de chaque côté; chaperon quadrilobé; pinces noires.

37. Crabe défenſeur.

Corcelet liſſe, armé d'une épine & de huit dents de chaque côté; chaperon quadridenté.

38. Crabe armé.

Corcelet preſque liſſe, avec huit dents de chaque côté; chaperon avec cinq lobes; cuiſſes antérieures dentées.

39. Crabe porte-lance.

Corcelet liſſe, avec huit dents de chaque côté, la poſtérieure très-grande, aigue; pattes antérieures anguleuſes.

CRABE. (Inſectes.)

40. CRABE vainqueur.

Corcelet liſſe, avec les côtés crénelés & une longue dent ; chaperon échancré.

41. CRABE noyeau.

Corcelet liſſe, globuleux, unidenté de chaque côté ; chaperon & bord poſtérieur bidentés.

42. CRABE anguleux.

Corcelet liſſe, preſque quarré, bidenté de chaque côté ; pattes antérieures très-longues.

43. CRABE marbré.

Corcelet légèrement pliſſé, tridenté de chaque côté ; chaperon échancré, crenelé ; cuiſſes antérieures dilatées & dentées à leur extrémité.

44. CRABE ménade.

Corcelet liſſe, muni de cinq dents de chaque côté ; pièce intermediaire des pattes antérieures unidentée.

45. CRABE pigmée.

Corcelet liſſe, muni de cinq dents de chaque côté ; chaperon entier ; pièce intermédiaire des pattes antérieures unidentée.

46. CRABE rameur.

Corcelet liſſe, muni de cinq dents de chaque côté, extrémité des jambes antérieures comprimées ; tarſes poſtérieurs applatis, ovales.

47. CRABE ſixdenté.

Corcelet liſſe, muni de ſix dents de chaque côté ; chaperon avec huit dents ; pattes antérieures épineuſes.

48. CRABE ſauteur.

Corcelet liſſe, muni de cinq dents de chaque côté ; pattes antérieures angulaires, ovales, avec la pièce intermédiaire unidentée.

49. CRABE lancifère.

Corcelet preſque tuberculé, muni d'une épine de chaque côté ; chaperon quadridenté ; pattes antérieures onduleuſes ; tarſes poſtérieurs applatis, ovales.

50. CRABE Pagure.

Corcelet avec neuf dents obtuſes, preſque réunies de chaque côté ; pinces noires à leur extrémité.

51. CRABE voûté.

Corcelet inégal, angle poſtérieur dilaté, crénelé ; chaperon déprimé, aigu ; pattes antérieures en crête.

52. CRABE onze-dents.

Corcelet preſque liſſe, armé de chaque côté d'onze dents crénelées ; chaperon tridenté ; pinces noires.

53. CRABE denté.

Corcelet inégalement denté de chaque côté ; chaperon tronqué, un peu fendu au milieu.

CRABE. (Inſectes.)

54. Crabe granulé.

Corcelet granulé, crenelé, angles poſtérieurs dilatés, munis de cinq dents; pattes antérieures en crête.

55. Crabe tuberculé.

Corcelet noduleux, multidenté, angles poſterieurs dilatés, dentés & crénelés; jambes antérieures dentées.

56. Crabe Lophos.

Corcelet liſſe, crénelé, marqué de deux ſillons, dilaté & quadridenté de chaque côté, bord poſtérieur ſixdenté.

57. Crabe annulaire.

Corcelet liſſe, crénelé de chaque côté; pattes antérieures anguleuſes, en crête; les autres avec des taches rouges, annulaires.

58. Crabe Calappa.

Corcelet liſſe, crenelé, angles poſtérieurs dilatés, entiers; pattes antérieures en crête.

59. Crabe Philargus.

Corcelet liſſe, entier, convexe, muni de quinze dents poſtérieurement.

60. Crabe ſpinifront.

Corcelet liſſe, muni de cinq dents de chaque côté; la ſeconde & la troiſième bifides; chaperon & pattes antérieures armés de pluſieurs épines.

61. Crabe bronzé.

Corcelet raboteux, obtus, quadrilobé de chaque côte.

62. Crabe déprimé.

Corcelet preſque liſſe, quadridenté de chaque côté; cuiſſes unidentées; tarſes inférieurement en ſcie.

63. Crabe fémoral.

Corcelet liſſe, plane, tridenté de chaque côté; cuiſſes antérieures dilatées & quadridentées.

64. Crabe ochtode.

Corcelet liſſe, inégal, muni de quatre ou cinq dents obtuſes, de chaque côté; chaperon bifide; pattes antérieures verruqueuſes.

65. Crabe laiteux.

Corcelet liſſe, quadrilobé de chaque côté; jambes antérieures ovales, liſſes.

66. Crabe iſtrien.

Corcelet preſque orbiculé, liſſe, bidenté, de chaque côté; chaperon tridenté; dent intermédiaire plus grande.

67. Crabe inégal.

Corcelet tranſverſalement ovale, inégal, preſque quadridenté de chaque côté; jambes antérieures ovales, liſſes.

*** *Corcelet hériſſé ou épineux en-deſſus.*

68. Crabe égagropile.

Corcelet globuleux, ſimple, très-ve-

CRABE. (Inſectes.)

lu ; pinces nues, intérieurement dentées.

69. **Crabe** Dormia.

Velu ; corcelet denté de chaque côté ; pattes poſtérieures terminées par deux ongles.

70. **Crabe** cylindrique.

Corcelet avec les côtés dilatés, prolongés, cylindriques, épineux à l'extremité ; dos marqué de deux ſillons.

71. **Crabe** Chabrus.

Corcelet velu, ſimple, preſque orbiculaire ; jambes antérieures ovales, muriquées.

72. **Crabe** laineux.

Corcelet velu, raboteux, denté de chaque côté ; chaperon bidenté.

73. **Crabe** Maſcarron.

Corcelet preſque liſſe, ovale, ſimple ; chaperon bifide, diviſions bidentées.

74. **Crabe** noduleux.

Corcelet noduleux, unidenté de chaque côté ; chaperon lobé.

75. **Crabe** maſqué.

Corcelet velu, inégal, muni de cinq dents de chaque côté ; chaperon quadridenté ; antennes longues.

76. **Crabe** hépatique.

Corcelet verruqueux, boſſu, ſemi-orbiculaire, avec les bords latéraux en ſcie.

77. **Crabe** rocailleux.

Corcelet tuberculé, plane, bords latéraux tranchans, irrégulièrement dentés ; pattes de devant inférieurement en crête.

78. **Crabe** naſillard.

Corcelet entièrement épineux ; chaperon bifide, muni d'une dent en-deſſous & de deux en-deſſus.

79. **Crabe** Ours.

Corcelet ovale, couvert de faiſceaux de poils ; pattes antérieures liſſes.

80. **Crabe** Bouc.

Corcelet laineux, tuberculé ; chaperon bifide ; pattes antérieures liſſes.

81. **Crabe** aranéiforme.

Corcelet velu, ovale, tuberculé ; chaperon bifide ; jambes antérieures ovales.

82. **Crabe** condyle.

Corcelet ovale, épineux, avec trois épines droites, élevées, vers la queue ; pattes antérieures muriquées.

83. **Crabe** Brebis.

Corcelet velu, ovale, armé de quatre épines de chaque côté ; chaperon bifide ; jambes antérieures ovales.

84. **Crabe** muriqué.

Corcelet velu, inégal, avec huit épines en ligne longitudinale, au milieu, deux de chaque côté & quatre ſur chaque bord ; chaperon fendu.

CRABE. (Inſectes.)

85. CRABE roſtré.

Corcelet pubeſcent, preſque en cœur, avec deux épines droites, élevées, ſur le dos; jambes antérieures oblongues, comprimées.

86. CRABE hériſſé.

Corcelet armé de huit épines; pattes filiformes; chaperon bifide.

87. CRABE mouſſeux.

Corcelet velu, tridenté de chaque côté; chaperon avancé, tridenté, avec une petite dent de chaque côté.

88. CRABE Cuphée.

Corcelet velu, ovale, antérieurement obtus, tridenté poſterieurement.

89 CRABE hirtelle.

Corcelet velu, muni de cinq dents de chaque côté; pattes antérieures muriquées extérieurement.

90. CRABE pubere.

Corcelet velu, ridé, muni de cinq dents de chaque côté; chaperon trilobé; tarſes poſtérieurs comprimés, ovales.

91. CRABE velu.

Corcelet velu, muni de cinq dents de chaque côté; chaperon crénelé & bidenté.

92. CRABE en-crête.

Corcelet épineux; chaperon avancé, bifide, en crête, pattes épineuſes.

93 CRABE Hériſſon.

Corcelet ovale, très-épineux, épines marginales longues, dentées; cuiſſes antérieures épineuſes & jambes filiformes.

94. CRABE ſourcilleux.

Corcelet épineux; chaperon avec des épines branchues, trifides; pattes antérieures minces.

95. CRABE pointillé.

Corcelet ovale, crénelé, tridenté poſtérieurement.

96. CRABE cornu.

Corcelet épineux; chaperon avec deux épines avancées, velues à leur baſe; pattes antérieures liſſes, cylindriques.

97. CRABE ſept-épines.

Corcelet avec une épine alongée, pointue de chaque côté, & cinq autres poſtérieurement; pattes antérieures filiformes.

98. CRABE épineux.

Corcelet ovale, multiépineux; cuiſſes antérieures muriquées; jambes liſſes.

99. CRABE tétraodon.

Corcelet ovale, inégal, multiépineux; chaperon quadriépineux; épines intermédiaires plus longues, réunies à leur baſe.

100. CRABE fourchu.

Corcelet ovale inégal, muni de cinq épines de chaque côté; chaperon avec qua

CRABE (Inſectes.)

re épines, les intermédiaires longues & aigues.

101. Crabe douze épines.

Corcelet pubeſcent, armé de douze épines; chaperon bifide.

102. Crabe Scorpion.

Corcelet pubeſcent, armé de quatre épines droites, élevées; pattes antérieures très-longues.

103. Crabe faucheur.

Corcelet pubeſcent, armé antérieurement de trois epines elevées, aigues, & de quelques tubercules, obtus poſtérieurement; chaperon bifide.

104. Crabe ſoyeux.

Corcelet en cœur, pubeſcent, armé de ſix dents de chaque côté; chaperon avec huit dents; jambes antérieures epineuſes.

105. Crabe Maja.

Corcelet épineux; jambes antérieures renflées, épineuſes; pinces couvertes de faiſceaux de poils.

106. Crabe hideux.

Corcelet inégal, noduleux, verruqueux, jambes ovales, verruqueuſes; queue cariée.

107. Crabe chiragre.

Corcelet noduleux, inégal; chaperon plane, rétus; pattes noduleuſes.

108. Crabe gonagre.

Corcelet noduleux, denté antérieurement; jambes antérieures noduleuſes.

109 Crabe noduleux.

Corcelet entièrement noduleux; tarſes noirs, épineux.

110. Crabe longimane.

Corcelet épineux; jambes antérieures plus longues que le corps, couvertes d'epines ſubulées.

111. Crabe longipède.

Corcelet épineux; jambes antérieures ovales, raboteuſes; pattes très-longues.

112. Crabe ſpinifère.

Corcelet inégal, armé poſtérieurement d'une épine; ſecondes pattes très longues.

113. Crabe germain.

Corcelet inégal, avec une épine poſtérieurement; chaperon avancé, terminé par une forte épine.

114. Crabe oreillard.

Corcelet avec une épine de chaque côté, à l'angle des yeux; dos mol & cannelé.

115. Crabe brévipède.

Corcelet épineux, preſqu'en cœur; chaperon quadridenté; pattes antérieures ovales, liſſes.

116. Crabe tubéreux.

Corcelet tuberculé, liſſe poſtérieurement; chaperon échancré; pattes courtes.

117. Crabe raboteux.

Corcelet épineux, velu, preſque en cœur; chaperon avancé, bidenté.

CRABE. (Inſectes.)

118. Crabe ſagittaire.

Corcelet raboteux, nud, avec huit dents de chaque côte; la poſtérieure très grande; tarſes poſtérieurs comprimés, ovales.

119. Crabe ſéticorne.

Corcelet inégal, en cœur; chaperon terminé en une ſcie très-longue; pattes très-longues.

120. Crabe arctique.

Corcelet preſque ovale, tuberculé, avec quelques épines ſur les côtés; chaperon bifide; pattes très-longues.

121. Crabe enſanglanté.

Corcelet tuberculé, ſanguin; chaperon linéaire, tronqué.

122. Crabe hiſpide.

Corcelet en cœur, preſque quadridenté de chaque côté; corps velu; pattes antérieures courtes, granulées.

** Corcelet liſſe, côtés ſimples.*

1. Crabe raniforme.

Cancer raninus.

Cancer thorace lævi integerrimo oblongo obovato antice truncato dentato. Fab. *Syſt. ent. pag.* 400. *n°.* 1 — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 496. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 314. *n°.* 1.

Cancer raninus. Lin. *Syſt. nat. p.* 1039. *n°.* 2. — *Muſ. Lud. Ulr. pag.* 430.

Cancer raniformis. Rumph. *Muſ. tab.* 7. *fig. T. V.*

Le corcelet eſt preſque ovale ; plus large à ſa partie antérieure, tronqué poſtérieurement, convexe à ſa partie ſupérieure, & muni de papilles oblongues, antérieurement imbriquées : le bord antérieur a cinq diviſions, dont les extérieures ſont elles-mêmes diviſées & trifides. Le chaperon ou la partie du corcelet qui s'avance entre les yeux, eſt ſimple, aigu. La queue eſt moins courbée que dans les autres eſpeces ; elle eſt compoſée de ſix articles, dont le dernier eſt petit & pointu. Les pattes antérieures ſont comprimées : le côté eſt applatti & muni de rugoſités preſque diſpoſées en ſcie ; le bord extérieur eſt armé de deux dents, & le côté intérieur, de cinq dentelures très-fortes. Le prolongement de la jambe, ou la partie inférieure de la pince eſt liſſe en-dehors & dentée intérieurement. Le tarſe ou la partie ſupérieure de la pince, eſt denté des deux côtés. Le tarſe qui termine les huit autres pattes, eſt aſſez large. Les côtés du corps, de la queue & des pattes, ſont fortement ciliés.

Il ſe trouve dans la mer des Indes.

2. Crabe Grapſus.

Cancer Grapſus.

Cancer thorace lævi integerrimo, roſtro deflexo ante apicem quadridentato, corpore variegato. Fab. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 314. *n°.* 2.

Cancer grapſus *brachyurus, thorace ſtrigis lateralibus, fronte retuſa.* Lin. *Syſt. nat. p.* 1048. *n°.* 53. — *Amœn. acad.* 4. *pag.* 1252. *t.* 3. *fig.* 10.

Cancer grapſus. Herbst. *Cancr. p.* 115. *n°.* 33.

Cancer tenuicruſtatus *thorace ſubquadrato depreſſo, fronte lobis quatuor ; lateribus poſt oculos unidentatis, oculis pellucentibus, cruribus unguibuſque ſpinoſis, chela ſiniſtra majore.* Herbst. *Cancr. pag.* 132. *n°.* 32. *tab.* 3. *fig.* 33. 34.

Cancer marinus, lævis, ſulcatus, indicus orientalis, rariſſimus. Seba. *Muſ.* 3. *tab.* 18. *fig.* 5. 6.

Cancer thorace inermi, retuſo, poſtice arcuato latiore, manibus æqualibus, brevioribus quam pedes curſorii. Gronov. *Zooph. pag.* 960.

Cancer carolinianus, rugoſus elegans. Petiv. *Gazoph. tab.* 75. *fig.* 11.

Pagurus maculatus. Catesb. *Piſc. tab.* 36. *fig.* 1.

Le corps eſt de grandeur moyenne, mélangé de blanc & de rougeatre en deſſus, & blanc en-deſſous. Le corcelet eſt entier. La partie antérieure ou le chaperon, eſt rétuſe, déprimée, avec le bord arrondi, entier, mais quadrifide au devant de la dépreſſion. Les lames intérieures ſont légèrement tridentées. Les côtés du corcelet ſont aigus, légèrement raboteux ſupérieurement. Les pattes antérieures ſont petites ; les pinces ſont raboteuſes, & les jambes ont une ou deux lignes élevées. Les huit pattes ont leurs cuiſſes comprimées, armées d'une épine de chaque côte de leur extrémité.

Il ſe trouve dans les mers de l'Amérique méridionale.

3. Crabe muet.

Cancer mutus.

Cancer thorace lævi integerrimo, margine tranſverſo brunneo. Fab. *Syſt. ent. pag.* 400. *n°* 2. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 496. *n°.* 2. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 314. *n°.* 3.

Cancer brachyurus mutus. Lin. *Syſt. nat. pag.* 1039. *n°.* 3.

Cancer mutus. Herbst. *Cancr. pag.* 116. *n°.* 35.

Le corps eſt liſſe, tronqué antérieurement, brun ſur le bord, un peu applati & tronqué poſtérieurement, & liſſe ſur les bords latéraux. Les pattes antérieures ſont liſſes, dentelées en deſſous. Les jambes ſont unidentées.

Il ſe trouve dans la mer méditerranée.

4. Crabe cordiforme.

Cancer cordatus.

Cancer thorace lævi undato integerrimo, chelis ſubtus muricatis.

Cancer brachyurus cordatus. Lin. *Syſt. nat. p.* 1039. *n°.* 4. — *Amœn. acad. tom.* 6. *pag.* 414. *n°.* 97.

Cancer cordatus *thorace lævi undato integerrimo, chelis ſubtus cordatis.* Fab. *Syſt. ent. p.* 400. *n°.* 3. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 496. *n°.* 3. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 314. *n°.* 4.

Cancer cordatus. Herbst. *Cancr. p.* 131. *n°.* 39. *tab.* 6. *fig.* 38..

Cancer pagurus hirſutus americanus. SEB. *Muſ. tom.* 3. *tab.* 20. *fig.* 4.

Il eſt aſſez grand. Le corps eſt liſſe, plus étroit poſtérieurement, en forme de cœur, un peu caréné ſur ſes bords; le milieu a une dépreſſion repréſentant la lettre H. Le chaperon eſt à peine échancré. Les yeux ſont cylindriques, & le bord inférieur eſt crénelé. Les pattes antérieures ſont liſſes ſupérieurement, armées en-deſſous de verrues coniques, pointues, noires. Les jambes ſont triangulaires, & les angles ſont muriqués. Les autres pattes ſont très velues en-deſſous.

Il ſe trouve dans la mer de l'Amérique méridionale, vers Surinam.

5. CRABE quarré.

CANCER quadratus.

Cancer thorace quadrato lævi: lateribus crenatis, manibus ſcabris. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 315. *n°.* 5.

Il reſſemble au Crabe ruricole, mais il eſt un peu plus grand. Le chaperon eſt entier, un peu courbé. Les yeux ſont rapprochés, ovales, pédiculés, & le bord inférieur eſt crénelé. Le corcelet eſt quarré, liſſe, avec les bords latéraux tranchans & crénelés. Les pattes antérieures ſont courtes. Les jambes ſont dentées de chaque côté; la pièce avancée qui les termine & les tarſes ſont couverts de petits tubercules. Les autres pattes ſont velues.

Il ſe trouve à la Jamaïque.

6. CRABE coureur.

CANCER curſor.

Cancer thorace quadrato crenato, oculis porrectis ſpina terminatis.

Cancer curſor *brachyurus thorace lævi integerrimo lateribus poſtice marginato, antennis fiſſilibus, cauda reflexa.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 1038. *n°.* 1.

Cancer ceratophthalmus. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag* 315. *n°.* 6.

Cancer ceratophthalmus *thorace rotundato undentato, oculis porrectis ſpina terminatis.* FAB. *Sp. inſ. tom.* 1 *pag.* 499 *n°.* 18.

Cancer ceratophthalmus. PALL. *Spicil. zool. faſc.* 9. *pag.* 8.. *tab.* 5 *fig.* 7.

Cancrinus. RUMPH. *Amboin. pag.* 12.

Cancer curſor. HERBST. *Cancr. pag.* 74. *n°.* 1. *tab. fig* 8. & 9.

Il eſt de la grandeur moyenne. Le corcelet eſt preſque quarré, convexe, inégal à ſa partie ſupérieure, légèrement crénelé ſur ſes bords. Le chaperon eſt avancé, incliné. Les yeux ſont ovales, portés ſur un pédicule long, cylindrique, & terminés par un prolongement alongé, mince, pointu. Les pinces ou pattes antérieures ſont couvertes de petits points élevés, pointus: la droite eſt ordinairement plus groſſe & plus longue que l'autre. Les autres pattes ſont un peu comprimées. Les jambes ſont raboteuſes, & le tarſe eſt mince & pointu.

Il ſe trouve dans l'Océan Atlantique; vers le ſoir, on le voit courir avec célérité ſur le rivage de la mer.

7. CRABE Uca.

CANCER Uca.

Cancer thorace lævi cordato litera H impreſſo, pedibus ſubtus barbatis, brachiis muricatis.

Cancer brachyurus Uca. LIN. *Syſt. nat. p.* 1041. *n°.* 3.

Cancer Uca. HERBST. *Cancr. pag.* 128. *n°.* 38.

Ucauna, femella cunuru. PISO. *Hiſt. nat p.* 76.

Uca una. SACHS. *Gammarol. tab.* 5.

MARGRA. *Braſil. pag.* 184.

Cancer major albidus, ſcuta ſubrotunda, articulis pedum ultimis aculeatis, penultimis hirſutis, pilis faſciculatis penicilliformibus. BROWN. *Jam. p.* 422. *n°.* 1.

Le Crabe de vaſe ou de palétuviers. BOMAR. *Dict. d'hiſt. nat. art. Crabe.*

Il eſt de grandeur moyenne, & reſſemble beaucoup au Crabe ruricole. Les yeux ſont très-alongés. Le corps eſt en cœur, liſſe, obtus, entier, marqué au milieu de ſa partie ſupérieure, d'une impreſſion repréſentant la lettre H. Les pattes antérieures ſont muriquées en-deſſous, & les autres ſont velues.

Il ſe trouve dans les endroits marécageux de l'Amérique méridionale. M. Fabricius a confondu cet inſecte avec le précédent.

8 CRABE ruricole.

CANCER ruricola.

Cancer thorace lævi integro, pedum primo articulo ſpinoſo, ſecundo tertioque faſciculato piloſis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 401. *n°.* 4. — *Spec. inſ. tom* 1. *pag.* 496. *n°.* 4. — *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 315. *n°.* 7.

Cancer ruricola *brachyurus, thorace lævi integerrimo: antice retuſo, pedum articulis ultimis penultimiſque*

timiſque undique ſpinoſis. LIN. *Syſt. nat. p.* 1040. *n°.* 11.

Cancer thorace lævi antice bidentato, pedibus depreſſis : articulis tribus ultimis ſpinoſis : ſetis nigris. DEG. *Mém. inſ. tom.* 7. *pag.* 417. *n°.* 1. *pl.* 25. *fig.* 1.

Crabe *de terre*, à corcelet liſſe avec deux dentelures latérales en-devant, à pattes applaties, dont les trois derniers articles ſont épineux & à longs poils noirs. DEG. *Ib.*

Cancer ruricolus, ſcuta ſubrotunda violacea vel flava, articulis ultimis atque penultimis aculeatis. BROWN. *Jam. pag.* 423.

Cancer terreſtris cuniculos ſub terra agens. CATESBY. *Carol. tom.* 2. *pag.* 32. *tab.* 32.

Cancer ſulcatus terreſtris, ſive montanus, americanus. SEB. *Muſ. tom.* 3. *pag.* 51. *tab.* 20. *n°.* 5.

SLOAN. *Jam. tom.* 1. *tab.* 2.

FEUILL. *Peruv.* 3. *pag.* 237.

Guanhumi. PISO. *Ind. pag.* 77.

JONST. *Tab.* 9. *fig.* 10.

Cancer ruricola. HERBST. *Cancr. p.* 119. *n°.* 37. *tab.* 3. *fig.* 36. & *tab.* 4 *fig.* 37.

Tourlourou. LABAT. *Voyag. tom.* 2. *pag.* 146.

Crabe de terre. BOMAR. *Dict. hiſt. nat. art.* CRABE.

Encycl art. CRABE. *Pl.* 57. *fig.* 4.

Il varie beaucoup pour la grandeur. Le corcelet eſt liſſe, coupé quarrément à ſa partie antérieure & arrondi à ſa partie poſtérieure. Les pinces ou pattes antérieures ſont d'inégale grandeur, munies de quelques tubercules. Les premières pièces des autres pattes ſont épineuſes, & les dernières ont des faiſceaux de poils.

Les jeunes Crabes de cette eſpèce, ont aux trois derniers articles quatre rangs d'épines, qui deviennent des faiſceaux de poils noirs dans la ſuite du temps.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale. Il parcourt, en troupe, de grands eſpaces de terre toutes les années, & ſe rend ſur les rivages de la mer pour s'y baigner & y dépoſer ſes œufs Il mange avec délices le fruit du Mancenillier, ce qui peut le rendre ſouvent dangereux lui-même à manger.

9 CRABE piſiforme.

CANCER piſum.

Cancer thorace orbiculato lævi integerrimo obtuſo, cauda corporis amplitudine. FAB. *Syſt. ent. pag.* 401. *n°.* 5. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 497. *n°.* 5. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 315. *n°.* 8.

Cancer piſum brachyurus. LIN. *Syſt. nat. p.* 1039. *n°.* 6.

Cancer piſum. HERBST. *Cancr. pag.* 95. *n°.* 15. *tab.* 2. *fig.* 21.

Le corps eſt arrondi, liſſe, guere plus grand qu'un pois. Le chaperon eſt arrondi & point du tout avancé. La queue eſt obtuſe, très grande. Les pattes antérieures ſont alongées, & les pinces qui les terminent ſont égales entr'elles. Les autres pattes ſont liſſes, ſans piquans, & terminées par une ongle aigu.

Il ſe trouve dans la mer méditerranée.

10. CRABE globuleux.

CANCER globoſus.

Cancer thorace lævi ſubcrenato, cauda baſi binodi, brachiis ſcabris. FAB. *Syſt. ent. pag.* 401. *n°.* 6. — *Spec. inſ tom.* 1. *p.* 497. *n°.* 6. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 315. *n°.* 9.

Cancer globus. HERBST. *Cancr. pag.* 90. *n°.* 10.

Il eſt petit preſque globuleux, très-légèrement crénelé ſur les bords latéraux du corcelet. Les pattes antérieures ſont un peu raboteuſes.

Il ſe trouve dans la mer, vers la côte de Malabar.

11. CRABE craniforme.

CANCER craniolaris.

Cancer thorace lævi integerrimo ovato glaberrimo, antice porrecto tridentato, manibus ancipitibus lævibus. FAB *Syſt. ent. pag.* 402. *n°.* 8. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 497. *n°.* 7. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 316. *n°.* 10.

Cancer brachyurus craniolaris. LIN. *Syſt. nat. pag.* 1041. *n°.* 15. — *Muſ. Lud. Ulr. pag.* 431.

Cancellus anatum ſecundus. RUMPH. *Muſ. pl.* 10. *fig. b.*

SEB. *Muſ. tom.* 3. *tab.* 19. *fig.* 4. 5.

PETIV. *Gazoph. tab.* 9. *fig.* 3.

Cancer craniolaris. HERBST. *Pag.* 90. *n°.* 11. *tab.* 2. *fig.* 17.

Le corps eſt aſſez ordinairement de la groſſeur d'une noiſette. Il eſt ovale, très-convexe & liſſe. Le chaperon aſſez gros, avancé, obtus, muni de trois légères dentelures. La queue eſt mince, colée au deſſous du corps, formée d'articles peu apparens. On apperçoit ſur le ſecond deux petits points élevés. Les pattes antérieures ſont à peu près de grandeur égale. On apperçoit ſur les cuiſſes trois rangées de points élevés, verruqueux. Les jambes ſont liſſes, à peine comprimées. Le tarſe ou la pièce mobile, eſt ſimple, arquée, aigue. Les autres pattes ſont petites & liſſes.

Il ſe trouve dans la mer des Indes.

12. Crabe crénelé.

Cancer anatum.

Cancer thorace globoſo crenato integerrimo, roſtro breviſſimo.

Cancer anatum *thorace lævi globoſo crenato integerrimo, manibus brevibus digitis ancipitibus.* Herbst. *Cancr. pag. 93. n°. 13. tab. 2. fig 19.*

Cancellus anatum primus. Rumph. *Muſ. pl. 10. fig. a.*

Il reſſemble beaucoup au précédent, mais il en diffère en ce que le corcelet eſt crénelé ſur ſes bords, que le chaperon eſt beaucoup moins avancé, & que les cuiſſes des pattes antérieures ſont liſſes.

Il ſe trouve dans la mer des Indes.

13. Crabe porcelet.

Cancer porcellanus.

Cancer thorace lævi glaberrimo ovato antice obtuſo, brachiis granulatis. Fab. *Mant. inſ. tom. 1. pag. 316. n°. 11.*

Cancer porcellaneus. Herbst. *Cancr. p. 92. n°. 12. tab. 2. fig. 18.*

Seb. *Muſ. tom. 3. tab. 19. fig. 11. 12.*

Il reſſemble beaucoup aux précédens, pour la forme & la grandeur. Le corps eſt ovale, convexe, très-liſſe, crénelé ſur les bords. Le chaperon eſt obtus, & point du tout avancé. Les pattes antérieures ſont couvertes de petits points grenus. Les autres ſont liſſes.

Il ſe trouve dans la mer des Indes, à Tranquebar.

14. Crabe Cancelle.

Cancer Cancellus.

Cancer thorace orbiculato lævi crenato, brachiis crenatis.

Cancer Cancellus *thorace lævi crenato, pectore margine crenato prominente, manibus ancipitibus, brachiis crenatis.* Herbst. *Cancr. pag. 94. n°. 14. tab. 2. fig. 20.*

Il eſt un peu plus petit que les précédens. Le corps eſt orbiculé, liſſe, crénelé ſur ſes bords. Le chaperon n'eſt point du tout avancé. Les pattes antérieures ſont liſſes, avec les cuiſſes crenelées. Les autres pattes ſont liſſes.

Il ſe trouve dans la mer des Indes.

15. Crabe entaillé.

Cancer exciſus.

Cancer thorace orbiculato lævi manibus incurvis baſi exciſis. Fab. *Mant. inſ. tom. 1. p. 316. n°. 12.*

Il eſt petit. Le corcelet eſt arrondi, mol, liſſe, blanchâtre, entier ſur ſes bords. Le chaperon eſt avancé, pointu. Les yeux ſont avancés, obliquement tronqués, à leur extrémité. La queue eſt mince, preſque linéaire. Les pattes antérieures ſont avancées un peu plus longues que le corps. Les cuiſſes ſont comprimées, triangulaires, avec une grande tache noirâtre à leur baſe. La pièce qui ſépare la jambe de la cuiſſe, eſt dilatée & unidentée vers l'extrémité. Les jambes ſont liſſes, courbées, arrondies à leur baſe, comme coupées & un peu diſtantes de la pièce précédente. Les autres pattes ont les cuiſſes comprimées, avec une grande tache noirâtre, à leur baſe.

Il ſe trouve dans les mers auſtrales.

16. Crabe grenaille.

Cancer granarius.

Cancer thorace ovato lævi integerrimo, fronte cuſpidato, oculis cylindricis. Fab. *Mant. inſ. t. 1. p. 316. n°. 13.*

Cancer granarius *minutiſſimus, thorace lævi ſuborbiculato integerrimo, fronte cuſpidato, antennis longis.* Herbst. *Cancr. pag. 107. n°. 28. tab. 2. fig. 28. a. A.*

Slabbers. *Microſcop. tab. 18. fig. 1.*

Le corps eſt à peu près de la groſſeur d'un grain de blé. Il eſt ovale, liſſe, entier, peu convexe. Le chaperon eſt terminé par trois pointes aigues : celle du milieu eſt beaucoup plus longue que les autres. Les yeux ſont portés ſur un pédicule cylindrique, aſſez gros. Les antennes ſupérieures ſont ſétacées, & preſque de la longueur de la moitié du corps. Les pattes ſont liſſes.

Il ſe trouve en Europe, dans les eaux douces.

17. Crabe nain.

Cancer minutus.

Cancer thorace lævi integerrimo ſubquadrato, margine acutiuſculo, pedibus compreſſis. Fab. *Syſt. ent.*

p. 402. *n°.* 9. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 497. *n°.* 8. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 316. *n°.* 14.

Cancer brachyurus minutus *thorace lævi integerrimo ſubquadrato, margine acutiuſculo, antennis breviſſimis.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 1040. *n°.* 8. — *Muſ. Adol. fred.* 1. 8. — *It.* WESTROGOTH. 137. *tab.* 3. *fig.* 1.

Cancellus marinus minimus quadratus. SLOAN. *Jam. tom.* 2. *tab.* 245. *fig.* 1.

Cancer thorace ſubquadrato inermi, antice ſulco tranſverſali, manibus æqualibus lævibus brevioribus quam pedes. GRONOV. *Zooph. n°.* 962.

KALM. *It.* 2. *pag.* 143.

PENNANT. *Brit. Zool. tom.* 4. *pag.* 3. *tab.* 1. *fig.* 2.

Cancer minutus. HERBST. *Cancr. pag.* 110. *n°.* 30.

Cancer thorace lævi orbiculato, pedibus hirſutis. BASTER. *Subſ.* 2. *pag.* 26. *tab.* 4. *fig.* 12.

OSBECH. *It. pag.* 307.

Il eſt très-petit. Le corcelet eſt un peu convexe, preſque quarré, avec les angles arrondis, & tous les bords tranchans. Les pattes ſont liſſes. Les jambes des huit pattes poſtérieures ſont fortement ciliées à leur partie interne.

Il ſe trouve dans les mers d'Europe, ſur le Fucus nageant. *Fucus natans.*

18. CRABE puſille.

CANCER *puſillus.*

Cancer thorace lævi quadrato integerrimo, tarſis unidentatis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 402. *n°.* 10. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 497. *n°.* 9. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 316. *n°.* 16.

Cancer puſillus. HERBST. *Cancr. pag.* 112. *n°.* 31.

Il reſſemble au précédent, mais il eſt deux ou trois fois plus petit. Le corps eſt déprimé, preſque quarré & pâle. Les jambes des huit pattes poſtérieures ſont munies d'une dent.

Il ſe trouve dans les mers du nord.

19. CRABE large-pince.

CANCER *platycheles.*

Cancer thorace lævi orbiculato integerrimo, chelis planis ſubtus ciliatis, antennis longiſſimis. HERBST. *Cancr. pag.* 102. *n°.* 25. *tab.* 2. *fig.* 26.

PENNANT. *Brit. Zool. pag.* 6. *tab.* 6. *fig.* 12.

Il eſt petit. Le corps eſt liſſe, orbiculé, entier. Le chaperon eſt pointu, peu avancé. Les antennes ſont ſétacées, un peu plus longues que le corps. Les pattes antérieures ſont larges, liſſes en-deſſus, fortement ciliées en-deſſous. Les autres pattes ſont petites & ciliées.

Il ſe trouve dans les mers d'Europe.

20. CRABE variable.

CANCER *varians.*

Cancer thorace lævi orbiculato, fuſco maculato, roſtro ſubacuminato.

Cancer mytilorum albus *thorace lævi orbiculato, pedibus hirſutis.* HERBST. *Cancr. pag.* 101. *n°.* 22. *tab.* 2. *fig.* 24.

Cancer mytilorum fuſcus *thorace lævi orbiculato, maculato roſtro paulum acuminato, pedibus hirſutis.* HERBST. *Cancr. pag.* 101. *n°.* 23 *tab.* 2. *fig.* 25.

BASTER. *Subſ. pag.* 26. *tab.* 4. *fig.* 1. *a. A.* & *fig.* 2. *a. A.*

Il eſt très-petit. Le corcelet eſt liſſe, orbiculé, entièrement blanc, ou marqué de quelques taches obſcures. Le chaperon eſt un peu avancé, preſque pointu. Les pattes ſont velues.

Il ſe trouve dans l'Océan.

21. CRABE ſillonné.

CANCER *ſulcatus.*

Cancer thorace globoſo, dorſo ſulcis labyrinthiformibus obliquis.

Cancer ſulcatus *thorace globoſo, antice & ſupine parte atque lateribus ſulcis labyrinthiformibus obliquis.* HERBST. *Cancr. pag.* 96. *n°.* 16.

FORSK. *Deſcript. animal.* 48.

Il eſt petit. Le corcelet eſt globuleux & marqué à ſa partie ſupérieure, antérieure & latérale, de lignes enfoncées, obliques.

Il ſe trouve dans la mer d'Egypte.

22. CRABE pinnothère.

CANCER *pinnotheres.*

Cancer glaberrimus thorace lævi, lateribus antice planato, caudæ medio noduloſo carinato. FAB. *Syſt. ent. pag.* 402. *n°.* 11. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 497. *n°.* 10. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 317. *n°.* 17.

Cancer brachyurus pinnotheres. LIN. *Syſt. nat. pag.* 1040. *n°.* 9.

Cancer brachyurus glaberrimus thorace lævi lateribus antice planato, cauda carina media lata, obtuſe convexa, flaveſcentibus manibus. Forsk. *Deſcr. animal.* 36.

Cancer natrix. Scop. *Ent. carn. n°.* 1133.

Hasselq. *It. pag.* 450.

Cancer pinnotheres. Herbst. *Cancr. pag.* 103. *n°.* 26.

Bellon. *Aquat.* 401.

Plin. *Hiſt. nat. Lib.* 9. *cap.* 42.

Rondel. *Piſc. pag.* 569. *cap.* 25. *fig.* 2.

Cancer Piſum. Penn. *Zool. brit. tom.* 4. *pag.* 1. *tab.* 1. *fig.* 1.

Le corps eſt entièrement glabre. Le corcelet eſt liſſe, avec le bord antérieur uni. La queue eſt un peu carenée.

Il ſe trouve dans la méditerranée & l'océan aſiatique, dans la plupart des coquilles bivalves. C'eſt cette eſpèce qu'on a prétendu qu'elle vivoit au milieu de quelques coquilles bivalves, pour ſervir de gardien, & donner l'éveil aux animaux qui y ſont logés. Nous avons déja réfuté cette opinion.

23. Crabe pinnophyle.

Cancer *pinnophylax.*

Cancer thorace orbiculato, inæquali ciliato, pedibus dorſalibus quatuor. Fab. *Syſt. ent. p.* 402. *n°.* 12. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 498. *n°.* 11. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 317. *n°.* 18.

Cancer brachyurus pinnophylax. Lin. *Syſt. nat. pag.* 1039. *n°.* 5.

Cancer paraſiticus. Lin. *Amœn. acad. tom.* 6. *pag.* 415.

Cancer pinnophylax. Herbst. *Cancr. pag.* 104. *n°.* 27. *tab.* 2. *fig.* 27.

Sachs. *Gammarol. tab.* 6.

Il eſt petit. Le corcelet eſt orbiculé, entier, convexe, cendré, couvert de très-petits tubercules. La queue eſt courte. Les quatre pattes poſtérieures ſont plus courtes que les autres & dirigées ſur le dos.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale, dans une eſpèce de Came. *Chama Lazarum.*

24. Crabe orbiculé.

Cancer *orbiculus.*

Cancer thorace orbiculato lævi plano, roſtro tricuſpidato. Fab. *Syſt. ent. pag.* 402. *n°.* 13. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 498. *n°.* 11. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 317. *n°.* 19.

Cancer orbiculus. Herbst. *Cancr. pag.* 102. *n°.* 24.

Il eſt un peu plus petit que le Crabe longicorne. Le chaperon eſt avancé, terminé par trois pointes. Le corcelet eſt preſque orbiculé, un peu déprimé, liſſe, uni. La queue eſt conique. Les pattes ſont liſſes.

Il ſe trouve dans la nouvelle-Zélande.

25. Crabe longicorne.

Cancer *longicornis.*

Cancer thorace orbiculato lævi, chelis minore, antennis longiſſimis. Fab. *Syſt. ent. p.* 403. *n°.* 14. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 498. *n°.* 13. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 317. *n°.* 20.

Cancer brachyurus longicornis. Lin. *Syſt. nat. p.* 1040. *n°.* 10.

Pennant. *Brit. Zool. tom.* 4. *pag.* 3. *tab.* 1. *fig.* 3.

Gronov. *Zooph. n°.* 968.

Baster. *Subſ.* 2. 26. *tab.* 4. *fig.* 3.

Seb. *Muſ. tom.* 3. *pag.* 42. *tab.* 17. *fig.* 1. — 4.

Act. Helvet. 5. 363. *tab.* 5. *fig.* 447.

Cancer longicornis. Herbst. *Cancr. pag.* 99. *n°.* 20. *tab.* 2. *fig.* 23.

Il eſt petit. Les antennes antérieures ſont ſétacées & beaucoup plus longues que le corps. Le corcelet eſt liſſe, orbiculé. Les pattes ſont liſſes; les antérieures ſont aſſez grandes.

Il ſe trouve dans l'océan Européen.

26. Crabe pinceur.

Cancer *chelatus.*

Cancer thorace ovato lævi, chelis minore, roſtro ſimplici obtuſo, antennis longiſſimis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 317. *n°.* 21.

Il reſſemble beaucoup au précédent. Les antennes ſont preſqu'une fois plus longues que le corps. Le chaperon eſt court, obtus, entier, courbé. Le corcelet eſt ovale, uni, liſſe, avec le bord élevé, tranchant, entier. Les cuiſſes des pattes antérieures ſont grandes, avancées, tridentées à l'extrémité. Les jambes ſont grandes, ovales, liſſes, avec les pinces qui les terminent, arquées. Les pattes poſtérieures ſont minces, filiformes, avec les cuiſſes cannelées.

Il ſe trouve à la nouvelle-Zélande.

27. Crabe hexapede.

Cancer hexapus.

Cancer thorace orbiculato lævi integro, antennis longiſſimis, pedibus poſticis minutioribus.

Cancer hexapus, brachyurus, thorace orbiculato lævi integro, pedibus ſenis, antennis corpore longioribus. Lin. *Syſt. nat. pag.* 1039. *n°.* 7.

Cancer hexapus. Fab. *Syſt. ent. pag.* 403. *n°.* 15. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 498. *n°.* 14. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 317. *n°.* 22.

Cancer thorace lævi orbiculato ſubdepreſſo, chelis validioribus, antennis longiſſimis, pedibus poſticis minutioribus. Baster. *Subſ.* 2. 26. *tab.* 4. *fig.* 3.

Cancer hexapus. Herbst. *Cancr. pag.* 98. *n°.* 19. *tab.* 2. *fig.* 22.

Il eſt petit. Le corcelet eſt orbiculé, liſſe, entier, très convexe. Le chaperon eſt trifide & échancré au milieu. Les antennes ſont ſétacées & un peu plus longues que le corps. Les pattes ſont au nombre de dix : les deux antérieures ſont très-grandes & liſſes ; les deux dernières pattes ſont très-petites.

Il ſe trouve dans l'océan Européen.

* * *Corcelet liſſe, latéralement denté.*

28. Crabe corallin.

Cancer corallinus.

Cancer thorace obovato lævi unidentato, fronte triloba. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 317. *n°.* 23.

Cancer floridus *thorace lævi unidentato maculato, fronte triloba.* Fab. *Syſt. ent. p.* 403. *n°.* 17. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 498. *n°.* 16.

Cancer corallinus. Herbst. *Cancr. pag.* 133. *n°.* 41. *tab.* 5. *fig.* 40.

Rumph. *Muſ. tab.* 8. *fig.* 5.

Seb. *Muſ. tom.* 3. *tab.* 19. *fig.* 2. 3.

Il eſt grand. Le corps eſt plus large que long, convexe, liſſe, muni d'une dent obtuſe, au milieu de ſa partie latérale. Les bords ſont ſans crénelures. Le chaperon eſt trilobé : le lobe du milieu eſt plus large, plus avancé que les deux autres & obtus. Les pattes ſont liſſes : les deux antérieures ſont groſſes, ordinairement d'inégale grandeur : les deux pinces qui les terminent ſont arquées & munies intérieurement d'élévations groſſes & arrondies. La couleur de ce Crabe eſt ordinairement rougeâtre.

Il ſe trouve dans la mer des Indes.

29. Crabe floride.

Cancer floridus.

Cancer thorace lævi inæquali maculato, margine obtuſe ſerrato, manibus criſtatis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 317. *n°.* 24.

Cancer brachyurus floridus *thorace lævi mutico maculato margine crenulato, manibus criſtatis.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 1041. *n°.* 12.

Cancer epheliticus. Lin. *Amœn. acad. tom.* 6. *pag.* 414. *n°.* 98.

Cancer incomparabilis elegantiſſimè pictus. Seb. *Muſ. tom.* 3. *tab.* 19. *fig.* 18.

Cancer floridus. Herbst. *Cancr. p.* 132. *n°.* 40. *tab.* 3. *fig.* 39.

Knorr. *Delic. tab.* 4 *fig.* 3.

Il reſſemble beaucoup au précédent. Le corps eſt plus large que long. Il eſt convexe, liſſe, un peu rétréci poſtérieurement, jaunâtre, avec quelques taches fauves & le bord rouge, les côtés ſont crénelés, & il n'a point la dent latérale dont eſt muni le précédent. Le chaperon eſt obtus, entier. Les pattes antérieures ſont liſſes, unies en-dedans, convexes & muriquées en-dehors, avec le bord ſupérieur formé en crête.

Il ſe trouve dans la mer de l'Amérique ſeptentrionale.

30. Crabe vocatif.

Cancer vocans.

Cancer thorace lævi unidentato, chela altera majori, oculis elongatis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 401. *n°.* 7. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 499. *n°.* 17. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 318. *n°.* 25.

Cancer brachyurus vocans, thorace quadrato inermi, chela altera magna. Lin. *Syſt. nat. p.* 1041. *n°.* 14. — *Amœn acad. tom.* 6. *pag.* 414. *n°.* 96.

Cancer thorace lato quadrato mutico lævi, chela altera corpore majore, altera minima. Deg. *Mém. inſ. tom.* 7. *pag.* 430. *n°.* 4. *pl.* 26. *fig.* 12.

Crabe *appellant* à corcelet large, quarré & liſſe, dont l'une des ſerres eſt plus grande que le corps, & l'autre très-petite. Deg. *Ib.*

Cancer vocans. Rumph. *Muſ. tab.* 10. *fig. E.*

Maracoani. Marcgr. *Braſil. pag.* 184. 185.

Piso. *Braſil. pag.* 77. *tab.* 78.

Cancer quadratus thorace lato mutico lævi, chela *altera thorace majore, altera minima.* Gronov. *Zooph. n°. 965.*

Petiv. *Gazoph. tab. 78. fig. 5.*

Cancer vocans minor. Herbst. *Canc. pag. 81. n°. 4. a. tab. 1. fig. 10.*

Cancer vocans major. Herbst. *Cancr. pag. 83. n°. 4. b. tab. 1. fig. 11.*

Seb. *Muſ. tom. 3. tab. 18. fig. 8.*

Catesby. *Carol. tom. 2 tab. 35.*

Le corps a ordinairement un pouce de largeur & huit ou neuf lignes de longueur. Il eſt liſſe, convexe, preſque quarré, mais un peu moins large par derrière que par devant. Chacun des côtés a une dent antérieure plus ou moins marquée. Les yeux ſont portés ſur un pédicule long & cylindrique. Les pattes antérieures ſont de grandeur inégale : l'une eſt très-grande & l'autre très-petite. Elles ſont un peu angulaires & couvertes de quelques tubercules. Les autres pattes ſont ſimples, & munies de quelques poils. La queue eſt appliquée contre la poitrine, & diviſée en cinq anneaux.

Selon Rumph, ces Crabes habitent ſur les rivages ſabloneux de la mer, où ils courent avec tant de vîteſſe, qu'on a de la peine à les attraper, & quand on parvient à les approcher, ils s'enfoncent auſſi vîte dans le ſable. Lorſqu'ils marchent ſur les rivages que la mer laiſſe à ſec en ſe retirant, on les voit toujours remuer la groſſe ſerre au-deſſus de leur tête, comme s'ils vouloient faire ſigne ou appeler, d'où ils ont reçu ce nom de *vocans*. Ils ſont bons à manger.

Il ſe trouve dans la mer des deux Indes.

31. Crabe plane.

Cancer planatus.

Cancer thorace orbiculato plano, lateribus bidentatis, fronte tridentata. Fab. *Mant. inſ. t. 1. p. 318. n°. 26.*

Cancer planatus *thorace orbiculato lævi lateribus unidentatis, fronte tridentata.* Fab. *Syſt. ent. p. 403. n°. 18. — Spec. inſ. tom 1. pag. 499. n°. 19.*

Cancer planatus. Herbst. *Cancr. pag. 142. n°. 50.*

Il eſt petit. Le corcelet eſt orbiculé, liſſe, plane, avec les bords un peu élevés, & une ou deux dents aigues, de chaque côté. Le chaperon eſt très-court & muni de trois petites dents aigues. La queue eſt grande, orbiculée, collée contre la poitrine. Les pattes ſont liſſes.

Il ſe trouve à la Terre de feu.

32. Crabe biépineux.

Cancer biſpinoſus.

Cancer thorace lævi utrinque biſpinoſo, fronte quadridentata, chelis muricatis dentatis. Fab. *Mant. inſ. tom. 1. pag. 318. n°. 27.*

Cancer biſpinoſus *thorace lævi, fronte quadriloba lateribus ſpinis duabus chelis dentatis muricatis.* Herbst. *Cancr. pag. 144. n°. 53. tab. 6. fig. 45.*

Il eſt de grandeur moyenne & de couleur pâle. Le corcelet eſt liſſe, granulé ſur ſes bords, muni de deux dents de chaque côté. Le chaperon eſt quadridenté. Les pattes antérieures ſont muriquées & dentées.

Il ſe trouve dans les mers des Indes orientales.

33. Crabe rhomboïdal.

Cancer rhomboïdes.

Cancer thorace lævi lateribus antice uniſpinoſis; fronte truncata. Fab. *Syſt. ent. p. 404. n°. 19. — Sp. inſ. tom. 1. pag. 499. n°. 20. — Mant. inſ. t. 1. p. 318. n°. 28.*

Cancer brachyurus rhomboides. Lin. *Syſt. nat. pag. 1042. n°. 17.*

Barrel. *Icon. rar. tab. 1286. fig. 1. 2. & tab. 1287. fig. 1.*

Cancer rhomboides. Sulz. *Hiſt. inſ. tab. 31. fig. 2.*

Cancer rhomboides. Herbst. *Cancr. pag. 84. n°. 5. tab. 1. fig. 12.*

Il eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt un peu plus large que long, preſque quarré, un peu plus étroit à ſa partie poſtérieure, liſſe en-deſſus, muni d'une forte dent de chaque côté. Le chaperon eſt un peu avancé & tronqué. Les pattes antérieures ſont très-longues & liſſes. Les yeux ſont portés ſur un pédicule long & cylindrique.

Il ſe trouve dans la mer méditerranée.

34. Crabe maculé.

Cancer maculatus.

Cancer thorace lævi, maculis ſanguineis rotundis, lateribus unidentatis, fronte triloba. Fab. *Syſt. ent. pag. 404. n°. 20. — Sp. inſ tom. 1. p. 500. n°. 21. — Mant. inſ. t. 1. pag. 318. n°. 29.*

Cancer brachyurus maculatus *thorace lævi maculis ſanguineis rotundis : lateribus unidentatis.* Lin. *Syſt. nat. p. 1042. n°. 18. — Muſ. Lud. Ulr. p. 453.*

Cancer thorace lævi lato convexo dente laterali utrinque ſolitario mutico, maculis ſanguineis rotundatis. Gronov. *Zooph. n°. 971.*

Cancer ſaxatilis è rubro maculatus americanus rarior. Seb. *Muſ. tom. 3. tab. 19. fig. 12.*

Cancer ruber. Rumph. *Muſ. tab. 10. fig. 1.*

Petiv. *Amboin. tab. 1. fig. 8.*

Cancer. maculatus. Herbst. *Cancr. pag.* 135. *n*°. 42. *tab.* 6. *fig.* 41.

Valent. *Ind. vet. & nov. t.* 3. *n*°. 290. *fig.* 290.

Il eſt aſſez grand, convexe, plus large que long, arrondi, antérieurement liſſe, & orné en-deſſus de cinq ou ſept taches d'un rouge ſanguin, & muni de chaque côté, d'une forte dent obtuſe. Le chaperon eſt trilobé. Les pattes ſont liſſes. Les antérieures ſont groſſes, & les pinces qui les terminent ſont peu dentées. Les tarſes ſont noirs à leur extrémité.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

35. Crabe pélagien.

Cancer pelagicus.

Cancer thorace lævi utrinque uniſpinoſo, antice octodentato, fronte ſexdentata, manibus multangulo-priſmaticis. Fab. *Syſt. ent. p.* 404. *n*°. 21. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 500. *n*°. 22. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 318. *n*°. 31.

Cancer brachyurus pelagicus. Lin. *Syſt. nat. pag.* 1042. *n*°. 19. — *Muſ. Lud. Ulr. pag.* 434.

Cancer thorace lato utrinque uniſpinoſo, lateribus utrinque octo-dentatis, fronte dentata, manibus elongatis multangulis, pedibus poſticis dilatato-foliaceis. Deg. *Mém. inſ. tom.* 7. *p.* 427. *n*°. 3. *pl.* 26. *fig.* 8.

Crabe de l'*Océan* à corcelet large, avec une grande épine latérale, à front dentelé & à bords antérieurs avec huit dentelures, à ſerres alongées angulaires & à pattes poſtérieures en lames plattes. Deg. *Ib.*

Cancer thorace lævi antice dentato, lateribus utrinque cuſpide validiore, pedibus intermediis natatorio-curſoriis, poſticis natatoriis. Gronov. *Zooph. n*°. 956.

Cancer manuum articulis omnibus dentatis extimo eptagono. Osb. *it.* 307.

Cancer minor, pedibus & chelis longiſſimis tenuiſſimiſque, ſcuta antice ſerrato dentata, in aculeum maximum utrinque deſinens. Brown. *Jam. pag.* 421. *tab.* 41. *fig.* 2.

Pagurus. Rumph. *Muſ. tab.* 7. *fig. R.*

Seb. *Muſ. tom.* 3. *tab.* 20. *fig.* 9.

Valent. *Ind. vet. & nov. tom.* 3. *pag.* 417. *n*°. 226.

Forsk. *Deſcrip. animal. n*°. 37.

Cancer pelagicus. Herbst. *Cancr. pag.* 159. *n*°. 67. *tab.* 8. *fig.* 55.

Cancer ſanguinolentus. Herbst. *Cancr. p.* 161. *n*°. 68. *tab.* 8. *fig.* 56. 57.

Il eſt aſſez grand. Le corcelet eſt plus large que long, convexe, liſſe en-deſſus, arrondi antérieurement, muni de huit dents de chaque côté, & d'une épine longue, forte & pointue, placée derrière les dents. Le chaperon eſt large & muni de ſix dents. La queue eſt large à ſa baſe, étroite au milieu, pointue à l'extrémité. Les pattes antérieures ſont anguleuſes, priſmatiques. La cuiſſe eſt munie à la partie antérieure, de trois ou quatre fortes dents. La jambe eſt bidentée, & les pinces qui la terminent, ſont un peu arquées, pointues, & munies de quelques élévations à leur partie interne. Les ſix pattes intermédiaires ſont ſimples. Les poſtérieures ont la jambe & le tarſe applatis, très-larges.

Il ſe trouve dans la mer des deux Indes.

M. Fabricius regarde comme une variété l'inſecte décrit & figuré par M. Herbſt, ſous le nom de *Cancer ſanguinolentus* : il diffère par trois taches d'un rouge ſanguin ſur la partie poſtérieure du corcelet.

36. Crabe ſanguin.

Cancer ſanguineus.

Cancer thorace lavi utrinque obſolete bidentato, fronte quadriloba, chelis atris. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 318. *n*°. 30.

Cancer brachyurus ſanguineus *thorace lævi utrinque obſolete bidentato, chelis apice atris.* Lin. *Mant. pag.* 542.

Cancer ſanguineus. Herbst. *Cancr. pag.* 188. *n*°. 81.

Il reſſemble au Crabe maculé. Le corcelet eſt liſſe, convexe, muni de deux petites dents obtuſes, de chaque côté. Le chaperon eſt quadrilobé. Les pinces qui terminent les pattes antérieures, ſont dentées intérieurement, & noires à leur extrémité.

Il ſe trouve dans l'Océan.

37. Crabe défenſeur.

Cancer defenſor.

Cancer thorace lævi utrinque ſpinoſo antice octodentato, fronte quadridentata. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 318. *n*°. 32.

Il reſſemble au Crabe pélagien, mais il eſt un peu plus petit. Le chaperon eſt court, obtus, & muni de quatre petites dents. Le corcelet eſt liſſe convexe, plus large que long, armé d'une épine forte, longue, pointue, de chaque côté, & de huit dents, depuis l'épine juſqu'aux yeux. Les tarſes des pattes poſtérieures ſont ovales, applatis.

Il ſe trouve dans les mers auſtrales.

38. Crabe armé.

Cancer armiger.

Cancer thorace ſublævi utrinque octodentato fronte quinqueloba, brachiis utrinque dentatis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 319. *n°.* 33.

Il reſſemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, au précédent, mais le corcelet n'eſt point épineux; il eſt un peu inégal & muni de huit dents aigues, de chaque côté. Le chaperon eſt obtus, & terminé par cinq lobes. Les cuiſſes des pattes antérieures ſont comprimées, dentées de chaque côté. Les jambes ſont anguleuſes, & les pinces qui les terminent, ſont munies intérieurement de pluſieurs dents.

Il ſe trouve dans les mers auſtrales.

39. Crabe porte-lance.

Cancer haſtatus.

Cancer thorace lævi, lateribus octodentatis, poſtico maximo, manibus angulatis. Fab. *Syſt. ent. p.* 404. *n°.* 22. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 500. *n°.* 23. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 319. *n°.* 34.

Il eſt petit. Le corcelet eſt liſſe, muni de chaque côté de huit dents, dont la poſtérieure eſt très-grande, aigue. Les pattes antérieures ſont anguleuſes avec les tarſes bidentés; ceux des pattes poſtérieures ſont applatis, ovales.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

Le *Cancer haſtatus* de Linné, cité par M. Fabricius, diffère de celui ci, & doit être placé dans la troiſième diviſion.

40. Crabe vainqueur.

Cancer victor.

Cancer thorace lævi lateribus crenatis, medio dente longiſſimo, fronte emarginata. Fab. *Spec. inſ. tom.* 2. *app. pag.* 502. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 319. *n°.* 35.

Cancer lunaris. Rumph. *Muſ. tab.* 7. *fig. S.*

Seb. *Muſ. tom.* 3. *tab.* 20. *fig.* 10. 11.

Cancer medius, ſcuta ſubrotunda variegata, aculeo unico utrinque arcuata. Brown. *Jam.* 422. 7.

Cancer lunaris *brachyurus, thorace lævi utrinque medio latere uniſpinoſo, frontis lobis tribus medio emarginato.* Herbst. *Cancr. pag.* 140. *n°.* 49. *tab.* 6. *fig.* 44.

Le corcelet eſt liſſe, crénelé, & muni d'une dent forte & aigue, de chaque côté. Le chaperon eſt tridenté, & la dent du milieu eſt un peu échancrée. Les pattes antérieures ſont liſſes. Les cuiſſes ſont munies d'une dent aſſez longue. Les tarſes des autres pattes ſont larges.

Il ſe trouve dans la mer des Indes.

41. Crabe noyeau.

Cancer nucleus.

Cancer thorace lævi globoſo, antice utrinque unidentato poſtice roſtroque bidentato. Fab. *Syſt. ent. p.* 404. *n°.* 23. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 500. *n°.* 24. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 319. *n°.* 36.

Cancer brachyurus nucleus. Lin. *Syſt. nat. pag.* 1042. *n°.* 20.

Macrochelos. Gesn. *Hiſt. animal.* 3. *pag.* 186.

Jonst. *Hiſt. nat. de exang. aquat. tab.* 7. *fig.* 16.

Cancer nucleus. Sulz. *Hiſt. inſ. tab.* 31. *fig.* 3.

Cancer nucleus. Herbst. *Cancr. pag.* 87. *n°.* 8. *tab.* 2. *fig.* 14.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur, au Crabe craniforme. Le corcelet eſt liſſe, convexe, preſque arrondi, muni d'une petite dent aigue. de chaque côté antérieurement, & de deux dents peu marquées ſur le bord poſtérieur. Le chaperon eſt avancé & bidenté. Les pattes antérieures ſont aſſez longues. Les cuiſſes ſont couvertes de tubercules. Les jambes ſont liſſes, & les pinces ſont alongées, ciliées, aigues. La queue eſt glabre, preſque ronde.

Il ſe trouve dans la mer méditerranée, ſur les côtes de barbarie.

42. Crabe anguleux.

Cancer angulatus.

Cancer thorace lævi utrinque bidentato, manibus longiſſimis Fab. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 319. *n°.* 37.

Cancer angulatus. Pennant. *Zool. brit. tom.* 4. *pl.* 5. *fig.* 10.

Cancer angulatus, thorace oblongo, lateribus antice duoſpinoſis, fronte truncata. Herbst. *Cancr. pag.* 85. *n°.* 6. *tab.* 1. *fig.* 13.

Il reſſemble un peu au Crabe romboïdal. Le corcelet eſt liſſe, armé de deux épines aigues de chaque côté. Les pattes antérieures ſont liſſes, anguleuſes, deux fois plus longues que le corps; les épines ſont dentées & noires à leur extrémité. Le tarſe des autres pattes eſt mince & aigu.

Il ſe trouve dans l'Océan européen.

43.

43. Crabe marbré.

Cancer marmoreus.

Cancer thorace ſubplicato utrinque tridentato, fronte crenata emarginata, brachiis apice dilatatis dentatis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 319. *n°.* 38.

Il eſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt preſque quarré, pliſſé ſur les côtés. Le bord eſt tridenté de chaque côté, tronqué, crénelé & échancré antérieurement; ſa couleur eſt mélangée & comme marbrée. Les cuiſſes des pattes antérieures, ſont dilatées & dentées à leur extrémité.

Il ſe trouve.....

44. Crabe Ménade.

Cancer Mænas.

Cancer thorace læviuſculo utrinque quinquedentato, carpis unidentatis. Fab. *Syſt. ent. pag* 405. *n°.* 24. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 500. *n°.* 25. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 320. *n°.* 39.

Cancer brachyurus Mænas, *thorace læviuſculo utrinque quinquedentato, carpis unidentatis, pedibus ciliatis, poſticis ſubulatis.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 1043. *n°.* 12. — *Muſ. Lud. Ulr. pag.* 436. — *Faun. ſuec. n°.* 2026.

Cancer manibus ventricoſis lævibus unicoloribus. Lin. *It. weſtrogoth.* 173.

Cancer thorace lævi, antice dentato poſtice contractiore, pedibus natatorio-curſoriis, manibus æqualibus longitudine pedum. Gronov. *Zooph. n°.* 955.

Cancer Mænas. Scop. *Ent. carn. n°.* 1123.

Cancer anonymus. Rondelet. *Piſc. Lib.* 18. *cap.* 21. *p.* 567. *fig.* 1.

Cancer Rondeletii. Jonst. *Hiſt. nat. de exang. aquat. tab.* 5 *fig.* 10.

Cancer marinus ſulcatus. Rumph. *Muſ. tab.* 6. *fig.* O.

Cancer marinus ſulcatus. Petiv. *Amboin. tab.* 1. *fig.* 5.

Cancer littoralis. Bast. *Opuſc. ſubſeq. tom.* 2. *lib.* 1. *p.* 19. *tab.* 2.

Cancer Mænas. Pennant. *Zool. brit. vol.* 4. *tab.* 2. *fig* 5.

Cancer Mænas. Herbst. *Cancr. pag.* 145. *n°.* 55. *tab.* 7. *fig.* 46.

Cancer viridis. Herbst. *Cancr. pag.* 148. *tab.* 7. *fig* 47.

Il eſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt liſſe, avec quelques enfoncemens irréguliers; les côtés ſont munis de cinq dents aiguës. Le chaperon eſt un peu avancé, & muni de trois dents obtuſes. Les yeux ſont peu avancés. Les pattes antérieures, à peine de la longueur des autres, ſont liſſes; la pièce qui unit la cuiſſe & la jambe, eſt munie antérieurement d'une dent aiguë; les pinces ſont ſillonnées & multidentées intérieurement. Les autres pattes ſont ſimples, & les tarſes ſont ſillonés. La queue eſt formée de ſix pièces.

Le *Cancer viridis* de M. Herbſt, ne diffère qu'en ce que ſa couleur eſt verdâtre.

Il ſe trouve dans la mer méditerranée, dans l'océan européen, & dans la mer des Indes.

45. Crabe pygmée.

Cancer pygmeus.

Cancer thorace læviuſculo utrinque quinquedentato, fronte integerrima, carpis unidentatis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 320. *n°.* 40.

Il reſſemble beaucoup au précédent, mais il eſt beaucoup plus petit, & le chaperon eſt entier. Le corcelet eſt liſſe, couvert de petits tubercules qui le rendent raboteux; les côtés ſont munis de cinq dents, un peu moins aigues que dans l'eſpèce précédente. Les pattes antérieures ſont à peine de la longueur des autres, & la pièce qui unit la jambe à la cuiſſe, eſt munie d'une dent aigue. Les tarſes de toutes les pattes ſont légèrement ſillonées.

Il ſe trouve ſur les côtes de la Brétagne & de l'Angleterre.

46. Crabe rameur.

Cancer depurator.

Cancer thorace lævi utrinque quinquedentato, manibus apice compreſſis pedibus poſticis ovatis. Fab. *Syſt. ent. p.* 405. *n°.* 25. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 501. *n°.* 26. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 320. *n°.* 41.

Cancer brachyurus depurator. Lin. *Syſt. nat. pag.* 1043. *n°.* 23.

Cancer caninus. Lin. *Muſ. ad. fred.* 1. *pag.* 85.

Cancer thorace lævi, antice dentato, poſtice contractiore pedibus natatoriis, manu altera majore. Gronov. *Zooph. n°.* 958. — *Act.* Helvet. 5. 443.

Cancer pellitus, thorace hirto, inæquali, utrinque quinquedentato, fronte obtuſe dentata, plantis poſticis membranaceis ovatis ciliatis. Forsk. *Deſcrip. animal.* 47.

Le Crabe rameur. Journ. *de phyſ. juin.* 1788. *pl.* 2. *fig.* 11.

Planc. *Conch.* 34. *tab.* 3. *fig.* 7.

Cancer latipes. Rond. *Piſc. Lib.* 18. *cap.* 18. *pag.* 565. *tab.* 1.

Cancer ramipes Barrel. *Icon. rar.* 1287. *fig.* 2.

Lewenoech. *Arc. nat. tom.* 1. *pag.* 496. *fig.* 1.

Seb. *Muſ. tom.* 3. *tab.* 18. *fig.* 9.

Cancer depurator. Scop. *Ent. carn. n°.* 1124.

Cancer depurator. Herbst. *Cancr. pag.* 148. *n°.* 56. *tab.* 7. *fig.* 48.

Il reſſemble beaucoup au Crabe Ménade, & il a été confondu par pluſieurs auteurs, avec le Crabe ridé. Le corcelet eſt preſque en cœur, muni de cinq fortes dentelures de chaque côté. Le chaperon eſt tridenté. Les pattes antérieures ſont à-peu-près de la longueur des autres; la pièce qui unit la cuiſſe à la jambe, eſt munie d'une forte dent; les Pinces ſont fortes, arquées, & multidentées intérieurement.

Il ſe trouve dans l'océan européen, & dans la méditerranée.

47. Crabe ſix-denté.

Cancer ſexdentatus.

Cancer thorace lævi utrinque ſexdentato, fronte octodentata, chelis ſpinoſis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 320. *n°.* 43.

Rumph. *Muſ. tab.* 6. *fig.* P.

Petiv. *Amboin. tab.* 6. *fig.* 6.

Cancer ſexdentatus. Herbst. *Cancr. pag.* 153. *n°.* 60. *tab.* 7. *fig.* 52. & *tab.* 8. *fig.* 53.

Il reſſemble beaucoup au Crabe ſauteur. Le corcelet eſt liſſe, marqué d'une ou de deux lignes tranſverſales, enfoncées, & muni de ſix dents aigues de chaque côté. Le chaperon eſt muni de huit dents aigues. Les pattes antérieures ſont épineuſes, une fois plus longues que les autres; les pinces ſont fortes, dentées intérieurement, rougeâtres. Les tarſes des deux pattes poſtérieures ſont comprimés & ovales.

Il ſe trouve dans la mer des Indes orientales.

48. Crabe ſauteur.

Cancer feriatus.

Cancer thorace lævi utrinque quiquedentato, manibus multangulis ovatis, carpis unidentatis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 405. *n°.* 27. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 501. *n°.* 28. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 320. *n°.* 44.

Cancer brachyurus feriatus. Lin. *Syſt. nat. pag.* 1043. *n°.* 25. — *Muſ. Lud. Ulr. pag.* 437.

Cancer feriatus. Herbst. *Cancr. p.* 156. *n°.* 64.

Il reſſemble beaucoup au précédent. Le corcelet eſt convexe, légèrement raboteux, un peu inégal, plus étroit poſtérieurement, muni de cinq dents fortes, aigues, de chaque côté. Le chaperon eſt peu avancé, & muni de cinq dents aigues, preſque égales. La queue du mâle eſt compoſée de cinq articles, dont les deux premiers courts & linéaires; celle de la femelle eſt ovale. Les pattes antérieures ſont courtes; les cuiſſes ſont courtes, ſimples; la pièce intermédiaire eſt unidentée; les jambes ſont ovales, anguleuſes, munies d'une dent à la baſe du tarſe; les pinces ſont droites. Les autres pattes ſont ſimples. Les tarſes des ſix pattes intermédiaires ſont ſubulés, un peu comprimés; ceux des poſtérieures ſont membraneux & plus larges que les autres.

Il ſe trouve dans la mer des Indes.

49. Crabe lancifere.

Cancer lancifer.

Cancer thorace ſubtuberculato, utrinque uniſpinoſo, antice quadridentato, pedibus anticis lineolatis poſticis ovatis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 320. *n°.* 45.

Il eſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt ovale, un peu retréci poſtérieurement, muni au milieu du dos, de ſix tubercules peu élevés, de quatre dents a ſa partie antérieure & latérale, & d'une épine de chaque côté; la partie poſtérieure a une ligne élevée, au milieu de laquelle on remarque une petite dent. Les pattes antérieures ſont courtes, & les jambes ont des tubercules noduleux, preſque épineux; les pinces qui les terminent ſont dentées intérieurement. Les ſix pattes qui viennent enſuite ont leurs cuiſſes dentées a leur bord interne, & les jambes ſont munies vers leur extrémité, d'une dent aigue, longue, preſque en forme de pince; le tarſe eſt aigu & lancéolé. Les deux pattes poſtérieures ont les cuiſſes liſſes & les jambes aigues; le tarſe eſt ovale & cilié. La couleur de tout le corps eſt d'un brun ferrugineux.

Il ſe trouve dans l'océan pacifique.

50. Crabe Pagure.

Cancer Pagurus.

Cancer thorace utrinque obtuſe novemplicato, manibus apice atris. Fab. *Syſt. ent. p.* 405. *n°.* 28. — *Spec. inſ tom.* 1. *pag.* 501. *n°.* 29. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 321. *n°.* 46.

Cancer brachyurus Pagurus. Lin. *Syſt. nat. p.* 1044. *n°.* 27. — *Faun. ſuec. ad.* 2. *n°.* 2028.

Cancer brachyurus, manuum digitis atris. Lin. *Faun. ſuec. edit.* 1. *n°.* 1244. — *Muſ. Adol. frid.* 1. 85. — *It. Weſtrogoth.* 173.

Cancer thorace lævi lato, antice obtuſe dentato, pedibus ſubhirſutis curſoriis, manibus inflatis brevibus, digitis atris. GRONOV. *Zooph.* nº. 967. — *Act.* HELVET. *tom.* 5. *pag.* 362. *nº.* 446.

Cancer marinus rotundus major variegatus. Acta nat. curioſ. tom. 1. *pag.* 315. *tab.* 10. *b. fig.* 1.

Cancer mænas. RONDEL. *Piſc. lib.* 18. *cap.* 14. *pag.* 56[illegible]. *fig.* 1.

BRADLEY. *Nat. tab.* 3. *fig.* 4.

Muſ. BESLER. *tab.* 18.

Cancer Pagurus. PENNANT. *Zool. brit. tom.* 4. *tab.* 3. *fig.* 7.

Cancer Pagurus. HERBST. *Cancr. pag.* 165. *nº.* 71. *tab.* 9. *fig.* 59.

MINASI. *Diſſert. Nap.* 1775. *fig.* 2. 4.

KOESTLIN. *Lett. hiſt. nat. iſle d'Elbe. pag.* 119.

Il eſt aſſez grand. Le corcelet eſt liſſe, muni de chaque côté, de neuf dentelures obtuſes, pliſſées. Le chaperon eſt peu avancé & muni de cinq dents. Les pattes antérieures ſont à peine de la longueur des autres & liſſes : les pinces qui les terminent ſont noires & dentées intérieurement. Les autres pattes ſont ſimples & ciliées.

Il ſe trouve dans l'océan européen & dans la méditerranée.

51. CRABE voûté.

CANCER fornicatus.

Cancer thorace inæquali, angulis poſticis dilatatis crenatis, roſtro depreſſo acuto, manibus dentato-criſtatis. FAB. *Spec. inſ. app. pag.* 502. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 321. *nº.* 47.

Cancer fornicatus. HERBST. *Cancr. pag.* 204. *nº.* 96. *tab.* 15. *fig.* 79. 80.

Il eſt petit. Le corps eſt plus large que long, muni de quatre tubercules à ſa partie ſupérieure. Les côtés ſont un peu dilatés, convexes en-deſſus, concaves en-deſſous, muni de pluſieurs dentelures aigues, antérieurement. Le chaperon eſt avancé, uni, courbé, terminé en pointe & crénelé ſur les côtes. Les pattes antérieures ſont aſſez groſſes : les cuiſſes ſont comprimées, dentées d'un côté, dilatées de l'autre ; les jambes ſont triangulaires, & l'angle antérieur eſt muni de trois dents ; le ſuperieur, de ſix ; les pinces ſont courtes & arquées. Les autres pattes ſont petites & ciliées.

Il ſe trouve à Tranquebar.

52. CRABE onze dents.

CANCER undecimdentatus.

Cancer thorace ſublævi utrinque undecimdentato : dentibus crenulatis, roſtro [illegible] dentato, digitis apice atris. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 321. *nº.* 48.

Cancer undecimdentatus *thorace granulato : lateribus utrinque undecimdentatis, fronte ſeptemdentata, manibus granulatis ſpinoſis : digitis atris, pedibus villoſis.* HERBST. *Cancr. pag.* 181. *nº.* 73. *tab.* 10. *fig.* 60.

Il eſt de la grandeur du Crabe rameur. Le corcelet eſt un peu velu, inégal, muni de chaque côté de onze dents aiguës, dentelées. Les pattes ſont velues, ſimples ; les deux antérieures ſont légèrement granulées & munies de quelques petites épines ; les pinces ſont noires, un peu arquées, intérieurement dentées.

Il ſe trouve dans les mers de l'Amérique ſeptentrionale.

53. CRABE denté.

CANCER dentatus.

Cancer thorace utrinque irregulariter dentato, fronte truncata fiſſa.

Cancer dentatus. HERBST. *Cancr. p.* 136. *nº.* [illegible]. *tab.* 11. *fig.* 6[illegible].

Il reſſemble un peu, pour la forme & la grandeur, au Crabe granulé. Le corcelet eſt convexe, plus large que long, armé de chaque côté, de pluſieurs dentelures aigues, d'inégale grandeur. Le chaperon eſt peu avancé, tronqué, & légèrement fendu au milieu.

Il ſe trouve dans l'océan Indien.

54. CRABE granulé.

CANCER granulatus.

Cancer thorace ſubnodoſo crenato, angulis poſticis dilatato quinque-dentatis, manibus criſtatis. FAB. *Syſt. ent. pag* 406. *nº.* 29. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 501. *nº.* 3[illegible]. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 321. *nº.* 49.

Cancer brachyurus granulatus *thorace lævi crenulato angulis poſticis dilatato-quinquedentatis poſticeque ſubtruncato, manibus criſtatis.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 1043. *nº.* 26.

Cancer thorace lævi biſulcato rugoſo latiſſimo, poſtice dentato dilatato, pedes contegente, manibus ſuperne criſtatis. GRONOV. *Zooph.* nº. 961.

Cancer maximus ſubverrucoſus, chelis [illegible] compreſſis dentatis, BROWN. *Jam.* [illegible] 42.

Cancer urſus. Rondel. *Piſc. lib.* 18. *cap.* 17. *pag.* 564.

Cancer chelis craſſiſſimis. Catesby. *Carol. t.* 2. *tab.* 36.

Margrav. *Braſil. lib.* 9. *cap.* 19. *pag.* 18.

Piso. *Hiſt. ind. pag.* 75.

Sachs. *Gammar. tab.* 5.

Jonst. *De exang. aquat. tab.* 9. *fig.* 1.

Cancer granulatus. Herbst. *Cancr. pag.* 200. *nº.* 92. *tab.* 12. *fig.* 75. 76.

Il eſt plus large que long, convexe, granulé; les côtés ſont dilatés, concaves en-deſſous, munis de ſix ou ſept dents aigues; vers la partie poſtérieure, on remarque de petits points élevés. Le chaperon eſt étroit, un peu avancé & bifide. L'orbite de l'œil eſt élevé ſupérieurement. Les pattes antérieures ſont très-groſſes; les cuiſſes ſont courtes, triangulaires, tuberculées & ciliées antérieurement; les jambes ſont larges, triangulaires, tuberculées & granulées antérieurement, munies ſupérieurement de quatre ou cinq dents aigues, repréſentant en quelque ſorte une crête de coq : la partie inférieure ſe prolonge en avant, & forme avec le tarſe une pince munie de fortes dents. La forme du corps couverte de tubercules, a fait donner a cet inſecte, par le peuple de la Provence & du Languedoc, le nom patois de *Migrane*, qui ſignifie grenade en français.

Il ſe trouve dans l'océan & dans la méditerranée. Ce Crabe ne s'approche pas du rivage, & on ne peut le prendre qu'en s'enfonçant un peu dans la mer.

55. Crabe tuberculé.

Cancer tuberculatus.

Cancer thorace nodoſo multidentato : angulis poſticis dilatatis crenato dentatis, manibus dentatis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 321. *nº.* 50.

Il reſſemble beaucoup au précédent. Le corcelet eſt très-convexe, muni de pluſieurs tubercules élevés & de deux lignes longitudinales enfoncées; le bord latéral antérieur eſt multidenté; le bord latéral poſtérieur eſt dilaté, concave en-deſſous & muni de cinq dents crénelées. Le chaperon eſt court, obtus, avec les bords un peu relevés. Les pattes antérieures ſont groſſes; les cuiſſes ſont courtes, liſſes, avec le bord antérieur très-dilaté, élevé; la pièce intermédiaire eſt noueuſe, aigue; les jambes ſont noueuſes, terminées ſupérieurement par des dentelures en forme de crête; les pinces de la droite ſont en ſcie intérieurement & n'ont point de dent; la gauche a ſon prolongement court, denté, élevé à la baſe, & le tarſe un peu plus long, arqué, muni à ſa baſe, d'une dent alongée, obtuſe, courbée : les autres pattes ſont ſimples; les tarſes ſont ſtriés, rouges à leur extrémité.

Il ſe trouve dans la mer pacifique.

56. Crabe Lophos.

Cancer Lophos.

Cancer thorace lævi biſulcato crenato, utrinque dilatato quadridentato, margine poſtico ſexdentato.

Cancer Lophos *thorace biſulcato crenato, angulis poſticis dilatato-quatuordentatis, margine poſteriore ſexdentato granulato, manibus criſtatis.* Herbst. *Cancr. pag.* 201. *nº.* 93. *tab.* 13. *fig.* 77.

Il reſſemble beaucoup pour la forme & la grandeur au Crabe granulé. Le corcelet eſt convexe, preſque liſſe, marqué de deux ſillons longitudinaux; les bords antérieurs ſont crénelés, & le poſtérieur eſt muni de ſix dents aigues, crénelées; les côtés ſont dilatés & munis de quatre dents longues, fortes & aigues. Les pattes antérieures ſont groſſes, & les jambes terminées ſupérieurement en forme de crête.

Il ſe trouve dans l'océan.

57. Crabe annulaire.

Cancer annularis.

Cancer thorace lævi utrinque crenato, manibus anguloſis criſtatis pedibus annulis rufis.

Il eſt de la grandeur du Crabe bronzé. Le corcelet eſt plus large que long, liſſe, convexe, tout couvert de points & de petites lignes tranſverſales, d'un rouge brun; les côtés ſont légèrement dentés, & chaque dent eſt crénelée; la partie poſtérieure eſt retrécie, entière; le chaperon eſt peu avancé & tronqué. Les pattes antérieures ſont groſſes & aſſez courtes; les cuiſſes ſont liſſes, triangulaires, avec quelques légers tubercules ſur les angles; la pièce intermédiaire a quelques petits tubercules à ſa partie antérieure, elle eſt liſſe & plane intérieurement; la jambe eſt convexe extérieurement & munie de quelques lignes longitudinales, tuberculées : la partie ſupérieure eſt terminée en une petite crête. Les autres pattes ſont liſſes, & ornées de quelques taches annulaires, d'un rouge brun; le tarſe eſt obſcur.

Il ſe trouve dans l'océan Indien.

58. Crabe Calappa.

Cancer Calappa.

Cancer thorace lævi crenulato, angulis poſticis dilatato integerrimis, manibus criſtatis. FAB. *Syſt. ent. p.* 406. *n°.* 30. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 502. *n°.* 31. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 322. *n°.* 51.

Cancer Calappa *brachyurus, thorace ſtrigis ſubimbricato gibbo antice trilobo.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 1048. *n°.* 52. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 448.

Cancer thorace brevi tuberculato mutico convexo latiſſimo poſtice dilatato, pedes contegente, manibus ſuperne criſtatis. GRONOV. *Zooph. n°.* 959.

Cancer calappoïdes. RUMPH. *Muſ. tab.* 11. *fig.* 23.

SEB. *Muſ. tom.* 3. *tab.* 20. *fig.* 7. 8.

PETIV. *Gazoph. tab.* 75. *fig.* 11.

Cancer Calappa. HERBST. *Cancr. p.* 196. *n°.* 88. *tab.* 12. *fig.* 73. 74.

Il reſſemble aux précédens. Le corcelet eſt très-convexe, liſſe, avec quelques petites ſtries tranſverſales à ſa partie ſupérieure ; le bord antérieur eſt crénelé, & les cotés ſont dilatés, convexes en-deſſous, entiers, ſans aucune dent. Le chaperon eſt étroit & bidenté. Les pattes antérieures ſont très-groſſes ; la jambe eſt terminée ſupérieurement en crête de coq. Les autres pattes ſont ſimples, & les tarſes ſont ſubulés & ſillonés.

Il ſe trouve dans les mers de l'Amérique méridionale.

59. CRABE Philargus.

CANCER Philargus.

Cancer thorace lævi integerrimo convexo poſtice quindecimdentato.

Cancer brachyurus Philargus. LIN. *Syſt. nat. p.* 1042. *n°.* 16. — *Muſ. Lud. Ulr. pag.* 432.

Cancer Philargus. HERBST. *Cancr. pag.* 203. *n°.* 94.

Il reſſemble au Crabe Calappa. Le corcelet eſt convexe, liſſe, avec deux dépreſſions longitudinales ; il eſt arrondi & à peine crénelé à ſa partie antérieure, large & armé de quinze dents poſtérieurement. Le chaperon eſt très-obtus & échancré. Les jambes des pattes antérieures ſont larges, comprimées, armées d'une dent à leur baſe inférieure, & terminées ſupérieurement en une crête formée de huit dents parallèles.

Il ſe trouve dans les mers d'Aſie.

60. CRABE ſpinifront.

CANCER ſpinifrons.

Cancer thorace lævi utrinque quinquedentato : dente ſecundo tertioque bifidis, fronte manibus multiſpinoſis. FAB. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 322. *n°.* 52.

Cancer ſpinifrons *thorace lateribus ſex ſpinoſo, fronte multis dentibus obſita, manibus verrucoſo-ſpinoſis, digitis omnibus obſcure caſtaneis.* HERBST. *Cancr. p.* 185. *n°.* 78. *tab.* 11. *fig.* 65.

Il reſſemble aux précédens. Le corcelet eſt liſſe, preſque épineux à ſa partie antérieure, muni de cinq ou ſix dents, de chaque côté, antérieurement. Le chaperon eſt large, multidenté, bifide au milieu. Les pattes antérieures ſont groſſes & armées de pluſieurs épines ; les pinces ſont fortes, arquées, noires. Les autres pattes ſont ſimples.

Il ſe trouve......

61. CRABE bronzé.

CANCER æneus.

Cancer thorace rugoſiſſimo obtuſo utrinque quadrilobo. FAB. *Syſt. ent. pag.* 406. *n°.* 31. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 502. *n°.* 32. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 322. *n°.* 53.

Cancer brachyurus æneus. LIN. *Syſt. nat. p.* 1048. *n°.* 54. — *Muſ. Lud. Ulr. pag.* 451.

Cancer æneus. RUMPH. *Muſ. tab.* 11. *fig.* 4.

SEB. *Muſ. tom.* 3. *tab.* 19. *fig.* 17.

Cancer æneus. HERBST. *Cancr. p.* 163. *n°.* 70. *tab.* 10. *fig.* 58.

Il eſt de la grandeur des précédens. Le corcelet eſt plus large que long, marqué à ſa partie ſupérieure de pluſieurs enfoncemens irréguliers, profonds, & d'élévations convexes, obtuſes, inégales, preſque imbriquées, & muni de chaque côté, de quatre lobes larges, peu marqués. Le chaperon eſt obtus & un peu échancré. Les pattes antérieures ſont groſſes, très-raboteuſes, tuberculées, terminées par des pinces noirâtres, ſillonnées, intérieurement dentées, arrondies, écroutées à leur extrémité. Les autres pattes ſont raboteuſes, aſſez groſſes, un peu comprimées. Tout le corps eſt rouſſâtre & marqué de petites taches rougeâtres.

Il ſe trouve dans la mer des Indes.

62. CRABE déprimé.

CANCER depreſſus.

Cancer thorace ſublævi utrinque quadridentato, femoribus unidentatis, unguibus ſubtus ſerratis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 406. *n°.* 32. — *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 502. *n°.* 33. — *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 322. *n°.* 54.

Cancer depreſſus. Herbst. *Cancr. pag.* 117. *n°. 36. tab. 3. fig. 35. a. b.*

Il eſt petit, déprimé, mélangé de gris & de fauve. Le chaperon eſt quadrifide. Le corcelet eſt muni de chaque côté, de quatre dents aigues. Les pattes antérieures ſont petites. Les cuiſſes des autres pattes ſont unidentées à leur extrémité, & ont une tache noire, au milieu de leur partie ſupérieure; les tarſes ſont fortement en ſcie.

Il ſe trouve dans la mer méditerranée.

93. Crabe fémoral.

Cancer femoralis.

Cancer thorace lævi plano utrinque tridentato, femoribus anticis apice dilatatis quadridentatis.

Le corps a environ un pouce de large & dix lignes de long. Il eſt liſſe, preſque quarré, applati, muni de trois dents aigues, de chaque côté. Le chaperon eſt large, tranchant. Les pattes antérieures ſont un peu plus courtes que les autres. Les cuiſſes ſont un peu dilatées, comprimées, & quadridentées antérieurement; la pièce intermédiaire a une dent au milieu de ſa partie antérieure. Les cuiſſes des ſix pattes intermédiaires ſont terminées par une petite dent.

Il ſe trouve ſur les rivages de la mer méditerrannée.

64. Crabe Ochtode.

Cancer Ochtodes.

Cancer thorace lævi inæquali utrinque obtuſe dentato, roſtro bifido, chelis verrucoſis. Fab. *Mant. inſ. tom. 1. p. 322. n°. 55.*

Cancer Ochtodes *thorace lævi lateribus verrucoſis, fronte biloba brachiis carpis manibus digitiſque verrucoſis.* Herbst. *Cancr. pag.* 158. *n°. 66. tab.* 8. *fig.* 54.

Il reſſemble au Crabe Ménade, mais il eſt un peu plus petit. Le corcelet eſt liſſe, un peu inégal, muni de chaque côté, de quatre ou cinq dents courtes, obtuſes. Le chaperon eſt obtus, bifide. Les pattes antérieures ſont groſſes, couvertes de tubercules verruqueux, aſſez gros. Les autres pattes ſont ſimples.

Il ſe trouve dans la mer des Indes orientales.

65. Crabe laiteux.

Cancer lactatus.

Cancer thorace lævi utrinque ſerrato quadrilobo, manibus ovatis lævibus.

Cancer brachyurus lactatus. Lin. *Syſt. nat. p.* 1042. *n°. 21.* — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 435.

Le corcelet eſt preſque rond, liſſe, inégal, rouge, taché de blanc, muni de chaque côté, de quatre lobes, dont les antérieurs plus larges. Le chaperon eſt un peu avancé, preſque échancré au milieu. Les pattes antérieures ſont courtes; les jambes ſont ovales & liſſes; les pinces ſont droites & obſcures. Les autres pattes ſont aſſez larges; les tarſes ſont ſubulés, & très-velus à leur partie interne & externe.

Il ſe trouve dans la mer des Indes.

66. Crabe iſtrien.

Cancer iſtrianus.

Cancer thorace ſuborbiculato lævi utrinque bidentato, fronte tridentata dente medio majore.

Cancer iſtrianus *brachyurus, thorace ſuborbiculato lævi utrinque bidentato: apice inter oculos dentibus tribus medio majore.* Scop. *Ent. carn. n°.* 1132.

Cancer hiſtriæ. Herbst. *Cancr. pag.* 97. *n°.* 17.

Il eſt très-petit. Le corcelet eſt preſque orbiculaire, peu convexe, liſſe, glabre, armé de deux dents de chaque côté, dont l'antérieure eſt plus grande, tronquée & dentelée. Le chaperon eſt muni de trois dents, dont l'intermédiaire plus grande. Les pattes antérieures ſont plus groſſes que les autres; les cuiſſes ſont terminées par une dent aſſez groſſe; la pièce intermédiaire eſt bidentée à ſa partie inférieure; les jambes ſont lancéolées, plus longues que les cuiſſes, comprimées, pointillées; les pinces ſont droites. Les tarſes des autres pattes ſont épineux en-deſſous.

Il ſe trouve dans la méditerranée près de Livourne.

67. Crabe inégal.

Cancer inæqualis.

Cancer thorace tranſverſe ovato inæquali utrinque ſubquadridentato, manibus ovatis lævibus.

Il eſt très-petit. Le corcelet eſt ovale, plus large que long, irrégulièrement ſillonné à ſa partie ſupérieure, & muni de quatre dents peu marquées, de chaque côté. Le chaperon eſt coupé, preſque échancré au milieu. Les pattes antérieures ſont liſſes, aſſez groſſes; les jambes ſont ovales, un peu renflées. Les autres pattes ſont liſſes, aſſez courtes.

Il ſe trouve au Sénégal, d'où il a été apporté par M. Geoffroy, fils.

**** Corcelet hériſſé ou épineux en-deſſus.*

68. **Crabe** égagropile.

Cancer ægagropila.

Cancer thorace globoſo mutico, hirſutiſſimus, digitis nudis intus dentatis. Fab. *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 323. *n°.* 56.

Il eſt petit, tellement couvert de poils roides, ſerrés, d'un gris obſcur, que les pattes ſont à peine diſtinctes Le corcelet eſt globuleux, ſans dentelure. Le chaperon a deux petites dents à peine avancées. Les antennes antérieures ſont ſétacées, velues, preſque de la longueur du corps. La queue eſt velue, boſſue. Les pattes antérieures ſont très-velues, avec les pinces glabres, quadridentées intérieurement. Les autres pattes ſont très-velues, avec le tarſe nud, arqué, aigu.

Il ſe trouve dans les mers auſtrales.

69. **Crabe** Dormia.

Cancer Dormia.

Cancer hirſutus thorace utrinque dentato, pedibus poſticis unguibus geminis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 405. *n°.* 26. —*Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 501. *n°.* 27. —*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 320. *n°.* 42.

Cancer brachyurus Dormia. Lin. *Syſt. nat. p.* 1043. *n°.* 24.—*Amœn. acad. tom.* 6. *pag.* 413. *n°.* 96.

Cancer lanoſus. Rumph. *Muſ. tab.* 11. *fig.* 1.

Seb. *Muſ. tab.* 18. *fig.* 1. 3.

Il eſt plus petit que le Crabe granulé. Tout le corps eſt hériſſé de poils roides, ſerrés, d'un gris obſcur. Le corcelet eſt convexe, inégal, muni de trois ou quatre dents de chaque côté. Le chaperon eſt étroit, muni de deux dents obtuſes. Les antennes antérieures ſont minces, ſétacées, glabres. Les pattes antérieures ſont terminées par des pinces glabres, d'un blanc rougeâtre, & multidentées à leur extrémité. Les deux pénultièmes pattes ſont tres-courtes; les deux dernières ſont un peu plus longues, appliquées contre la partie ſupérieure du corps, & terminées par deux ongles fins, aigus.

Il ſe trouve dans l'océan indien.

70. **Crabe** cylindrique.

Cancer cylindricus.

Cancer thorace biſulcato lateribus dilatato cylindricis apice ſpinoſis. Fab. *Gen. inſ. mant. p.* 248. —*Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 502. *n°.* 35. —*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 323. *n°.* 57.

Cancer cylindricus. Herbst. *Cancr. pag.* 108. *n°.* 29. *tab.* 2. *fig.* 29. 30. 31.

Ce Crabe a une forme ſingulière. Le front eſt obtus & cannelé. Le corcelet eſt globuleux, marqué de deux ſillons longitudinaux & d'un autre tranſverſal antérieur, couvert de poils roides, ſerrés; les côtés ſont très-prolongés, preſque cylindriques, terminés par une épine forte, aigue, & couverts de points élevés, rougeâtres. La queue eſt blanchâtre, raboteuſe, & marquée de deux ſillons longitudinaux. Les pattes antérieures ſont minces, liſſes.

Il ſe trouve à Tranquebar.

71. **Crabe** Chabrus.

Cancer Chabrus.

Cancer thorace hirto ſuborbiculato mutico, manibus ovatis muricatis. Fab. *Syſt. ent. p.* 407. *n°.* 34. —*Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 503. *n°.* 36. —*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 323. *n°.* 58.

Cancer brachyurus chabrus. Lin. *Syſt. nat. pag.* 1044. *n°.* 28.—*Muſ. Lud. Ulr. pag.* 438.

Cancer chabrus. Herbst. *Cancr. pag.* 208. *n°.* 98.

Le corcelet eſt preſque orbiculé, un peu applati, de la grandeur d'une noix, tout couvert de poils courts, ferrugineux, muni de chaque côté, de quatre dents aigues. Le chaperon eſt muni de trois dents courtes : l'intermédiaire eſt arrondie & déprimée. Les pattes antérieures ſont muriquées; les jambes ſont ovales & ſillonnées, muriquées, & légèrement tuberculées; les cuiſſes des autres pattes ſont ovales, comprimées, larges, antérieurement en ſcie; les tarſes ſont ſimples, armés en-deſſous, de deux rangées de piquans.

Il ſe trouve dans les mers des Indes orientales.

71. **Crabe** laineux.

Cancer lanatus.

Cancer thorace hirto rugoſo utrinque dentato; roſtro bidentato. Fab. *Syſt. ent. p.* 407. *n°.* 35. —*Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 503. *n°.* 37. —*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 323. *n°.* 58.

Cancer brachyurus lanatus, *thorace hirto rugoſo utrinque unidentato, roſtro bidentato.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 1044. *n°.* 29.

Cancer lanatus Herbst. *Cancr. pag.* 189. *n°.* 82. *tab.* 11. *fig.* 67.

Cancer Facchino, *thorace lævi integerrimo, antice octodentato.* Herbst. *Cancr. pag.* 190. *n°.* 83. *tab.* 11. *fig.* 68.

Il eſt d'une grandeur moyenne. Le corps eſt déprimé, inégal, preſque arrondi, velu, tronqué antérieurement, & muni d'une dent aigue, de chaque côté, à l'angle extérieur des yeux. Les pattes antérieures ſont petites; les cuiſſes ſont ciliées, & les pinces dentées. Les deux paires de pattes qui ſuivent ſont grandes & ciliées. Les quatre pattes poſtérieures ſont petites, courtes, & terminées par un ongle crochu.

M. Fabricius a regardé le Cancer Facchino, décrit & figuré par M. Herbſt, comme une ſimple variété du Crabe laineux.

Il ſe trouve dans la mer méditerranée.

73. Crabe maſcarron.

Cancer maſcarronius.

Cancer thorace ſublævi ovato mutico, roſtro bifido: lobis bidentatis. Fab. *Mant. inſ. t.* 1. *pag* 323. *n*°. 60.

Cancer planatus. Sulz. *Hiſt. inſ. tab.* 31. *fig.* 1.

Cancer maſcarrone. Herbst. *Cancr. pag.* 191. *n*°. 84. *tab.* 11. *fig.* 69.

Il eſt un peu plus petit que le précédent, auquel il reſſemble beaucoup. Le corps eſt ovale, inégal, preſque liſſe, & muni d'une dent à l'angle extérieur des yeux. Le chaperon eſt bifide, & chaque diviſion eſt bidentée. Les pattes antérieures ſont petites & liſſes. Les quatre pattes qui ſuivent ſont longues & liſſes. Les quatre poſtérieures ſont courtes & terminées par un ongle crochu.

Il ſe trouve dans la mer méditerranée

74. Crabe noduleux.

Cancer nodulosus.

Cancer thorace noduloſo, utrinque unidentato, roſtro lobato.

Cancer fraſcone *thorace ſublarvato, nodoſo, lateribus integris, antice lobato dentato.* Herbst. *Cancr. p.* 192. *n*°. 85. *tab.* 11. *fig.* 70.

Il reſſemble un peu aux précédens Le corcelet eſt inégal, couvert de quelques tubercules gros, arrondis, & muni d'une dent forte, aigue, à l'angle extérieur des yeux. Le chaperon eſt terminé par quatre lobes courts, obtus. Les pattes antérieures ſont courtes, velues; les quatre ſuivantes ſont longues & velues; les quatre dernières ſont courtes, velues & terminées par un ongle crochu.

Il ſe trouve......

75. Crabe maſqué.

Cancer perſonatus.

Cancer thorace hirto inæquali utrinque quinquedentato, roſtro quadridentato, antennis longis.

Cancer brachyurus perſonatus, *thorace hirto inæquali utrinque quinquedentato, roſtro quadridentato.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 1046. *n*°. 37.

Cancer perſonatus. Herbst. *Cancr. pag.* 193. *n*°. 86. *tab.* 12. *fig.* 71

Il eſt d'une grandeur moyenne, entièrement velu. Le corcelet eſt ovale, muni de quelques tubercules à ſa partie ſupérieure, & de cinq dents aigues, de chaque côté. Les antennes ſont ſétacées, un peu velues, plus longues que le corps. Le chaperon eſt avancé, bifide, & muni d'une petite dent de chaque côté. Les pattes antérieures ſont à-peu-près de la longueur des autres; les jambes ſont munies de deux dents. Les autres pattes ſont a-peu-près d'égale longueur.

Il ſe trouve dans la mer méditerranée.

76. Crabe hépatique.

Cancer hepaticus.

Cancer thorace verrucoſo gibbo ſemiorbiculato margine ſerrato.

Cancer brachyurus hepaticus. Lin. *Syſt. nat. p.* 1048. *n*°. 51. — *Muſ. Lud. Ulr. pag.* 448.

Cancer hepaticus. Herbst. *Cancr. p.* 198. *n*°. 89.

Il reſſemble au Crabe Calappa, mais il eſt plus petit. Le corcelet eſt inégal, couvert de tubercules, dentelé ſur ſes bords latéraux, & raboteux ſur le bord poſtérieur. Le chaperon eſt court & échancré. Le dernier article de la queue eſt aminci. Les pattes antérieures ſont groſſes; les jambes ſont comprimées, tuberculées, terminées ſupérieurement en crête.

Il diffère du Crabe Calappa par les rides du corcelet, élevés en forme de tubercules; par le corcelet qui n'eſt point trilobé, & par les lobes latéraux crénelés.

Il ſe trouve dans la mer des Indes orientales.

77. Crabe rocailleux.

Cancer ſcruposus.

Cancer thorace tuberculato planiuſculo margine aculeato, chelis margine inferiore criſtatis.

Cancer brachyurus ſcruposus. Lin. *Syſt. nat. pag.* 1049. *n*°. 55 — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 450.

Le corcelet eſt ovale, plus large que long, couvert d'inégalités & de tubercules irréguliers; le bord eſt déprimé, tranchant, irrégulièrement denté. Le chaperon

chaperon eſt cicatriſé & comme carié. La queue eſt toute couverte de cavités. Les jambes des pattes antérieures ſont comprimées, dentées, preſque en crête, à leur bord antérieur. Les autres pattes ſont comprimées, anguleuſes & dentées.

Il ſe trouve dans les mers des Indes.

78. CRABE naſillard.

CANCER naſutus.

Cancer thorace undique aculeato, roſtro bifido, ſubtus dente unico, ſupra duobus. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 503. *n°.* 38. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 323. *n°.* 61. — *It. Norweg. die* 19. *aug. p.* 383.

Cancer naſutus. HERBST. *Cancr. p.* 236. *n°.* 129.

Il reſſemble beaucoup au Crabe aranéiforme, mais il eſt à peine une fois plus grand qu'un pois. Le chaperon eſt avancé, bifide, aigu, armé d'une épine avancée, au milieu de ſa partie inférieure, & de deux autres courtes, à ſa partie ſupérieure. Les yeux ſont noirs, pédonculés. Le corcelet & toutes les pattes ſont couverts de tous côtés d'épines droites, fortes, aiguës. Les pinces ſont ovales, épineuſes.

Il ſe trouve dans les mers du nord.

79. CRABE Ours.

CANCER Urſus.

Cancer thorace ovato faſciculato hirſutiſſimo, chelis lævibus. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 323. *n°.* 62.

Cancer Urſus. HERBST. *Canc. p.* 217. *n°.* 109. *tab.* 14. *fig.* 86.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur au Crabe aranéiforme. Les antennes antérieures ſont longues, ſétacées; les articles ſont velus à leur extrémité, & le premier a des poils de chaque côté beaucoup plus grands. Le chaperon eſt bifide, & les diviſions ſont fortes, aiguës, très-velues. Le corcelet eſt ovale, hériſſé de poils longs, obſcurs, diſpoſés par faiſceaux, & muni de chaque côté, antérieurement, de ſept à huit dents fortes, aiguës, couvertes ſupérieurement de faiſceaux de poils. Les pattes antérieures ſont liſſes; les cuiſſes ont leur bord ſupérieur denté; la pièce intermédiaire eſt cannelée, avec les bords dentés; les jambes ſont liſſes, & l'avancement qui forme la partie inférieure de la pince, eſt unidentée. Les autres pattes ſont très-velues. La queue eſt large, preſque orbiculaire.

Il ſe trouve dans l'océan auſtral.

80. CRABE Bouc.

CANCER Hircus.

Cancer thorace lanato tuberculato, roſtro bifido, chelis lævibus. FAB. *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 503. *n°.* 39. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 324. *n°.* 63.

Cancer Hircus. HERBST. *Cancr. p.* 209. *n°.* 100.

Il reſſemble beaucoup au Crabe aranéiforme, mais il eſt deux fois plus petit. Le corcelet eſt ovale, couvert de poils ſerrés & de tubercules élevés, preſque épineux. Le chaperon eſt avancé, bifide, & les diviſions ſont aiguës. Les pattes antérieures ſont liſſes, glabres, avec la partie ſupérieure des cuiſſes, preſque dentée; les pinces ſont blanches à leur extrémité. Les autres pattes ſont velues, & terminées par un ongle crochu, blanc.

Lorſqu'il eſt jeune, il eſt entièrement couvert de poils ſerrés, & les tubercules ſont peu marqués.

Il ſe trouve à la Jamaïque.

81. CRABE aranéiforme.

CANCER araneus.

Cancer thorace hirto ovato tuberculato, roſtro bifido, manibus ovatis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 407. *n°.* 36. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 503. *n°.* 40. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 324. *n°.* 64.

Cancer brachyurus Araneus, *thorace hirſuto ovato tuberculato, roſtro bifido, manibus ovatis.* LIN. *Syſt. nat pag.* 1044. *n°.* 30. — *Faun. ſuec. n°.* 2030. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 439. — *It. ſcan.* 312.

Cancer Araneus *brachyurus, thorace hirſuto ſubovato, tuberculato, roſtro bifido connivente acutiuſculo, manibus ovatis, cum pedibus mediocribus, teretibus lævibus.* OTH. FAB. *Faun. groen. p.* 233. *no.* 213.

Cancer minimus corpore ſubrotundo, cruribus omnibus longiſſimis & tenuiſſimis. BROWN. *Jam. p.* 421. *n°.* 6.

Cancer cordis figura. JONST. *Exſang. p.* 29. *tab.* 7. *fig.* 4. ?

STROÏN. *Tom.* 1. *p.* 180. *n°.* 4. *Bom.* 4. 456.

Cancer Araneus. PENN. *Zool. brit. tom.* 4. *p.* 7. *tab.* 9. *fig.* 16.

SEB. *Muſ. tom.* 3. *tab.* 17. *fig.* 4.

Cancer Araneus. HERBST. *Cancr. p.* 206. *n°.* 97. *tab.* 13. *fig.* 81.

Il eſt au-deſſous de la grandeur moyenne. Le corcelet eſt ovale, inégal, velu, couvert de quelques tubercules. Le chaperon eſt avancé, pointu & bifide. Les pattes antérieures ſont minces, un peu plus courtes que les autres; les autres pattes ſont aſſez longues, minces, liſſes & cylindriques; les tarſes ſont alongés & terminés en pointe.

Il ſe trouve dans l'océan européen.

82. Crabe condyle.

Cancer condyliatus.

Cancer thorace ovato aculeato : ſupra caudam ſpinis tribus erectis , chelis muricatis. Fab. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 324. *n°.* 65.

Il reſſemble beaucoup au Crabe aranéiforme. Le corcelet eſt ovale , inégal , armé de pluſieurs épines. On voit une élévation dorſale , ſur laquelle s'élèvent trois tubercules , dont le premier eſt granulé , le ſecond biépineux , le troiſième , un peu plus petit , a trois épines. Les cuiſſes ont une épine vers leur extrémité. Les pattes antérieures ont des épines obtuſes.

Il ſe trouve dans la mer méditerranée.

83. Crabe Brebis.

Cancer Ovis.

Cancer thorace hirto ovato utrinque quadriſpinoſo , roſtro bifido , manibus ovatis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 324. *n°.* 66.

Cancer Ovis *thorace orbiculato biſulcato nodoſo , lanato , lateribus utrinque quatuor ſpinoſis , fronte quatuorſpinoſa , roſtro bifido , manibus lævibus , pedibus anticis longiſſimis.* Herbst. *Cancr. p.* 210. *n°.* 101. *tab.* 13. *fig.* 82.

Il reſſemble , pour la forme & la grandeur , au Crabe aranéiforme. Le corcelet eſt ovale , preſque orbiculé , très-velu , muni de quelques tubercules noduleux , & de deux enfoncemens longitudinaux , irréguliers ; les côtés ont quatre dents aiguës , & le chaperon eſt bifide. Les pattes ſont aſſez longues , ſimples , preſque cylindriques. Les antérieures ſont liſſes & un peu plus courtes que les autres ; les jambes ſont renflées & ovales.

Il ſe trouve dans la mer des Indes.

84. Crabe muriqué.

Cancer muricatus.

Cancer thorace hirto inæquali : linea dorſali ſpiniſque dorſalibus utrinque duabus , marginalibus quatuor , roſtro fiſſo. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 324. *n°.* 67.

Cancer muricatus *thoracé orbiculato lanato nodoſo , roſtro bifido , lateribus ſpinis quatuor , longitudine tergi ſpinæ octo, inter quas & laterales utrinque ſpinæ duo.* Herbst. *Cancr. pag.* 211. *n°.* 102. *tab.* 14. *fig.* 83.

Il reſſemble un peu aux précédens. Le corcelet eſt preſque orbiculé , velu , noduleux , avec une élévation longitudinale , munie de huit épines , dont la dernière plus longue que les autres ; les côtés ont chacun quatre épines , & entr'eux & l'élévation longitudinale , on remarque deux autres épines élevées , droites. Le chaperon eſt avancé & diviſé en deux. Les pattes ſont liſſes.

Il ſe trouve dans les Indes orientales.

85. Crabe roſtré.

Cancer roſtratus.

Cancer thorace pubeſcente obcordato , dorſo ſpinis duabus erectis , manibus oblongis compreſſis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 407. *n°.* 37. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 503. *n°.* 41.—*Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 324. *n°.* 68.

Cancer brachyurus roſtratus. Lin. *Syſt. nat. p.* 1045. *n°.* 31.

Cancer roſtratus. Herbst. *Cancr. p.* 227. *no.* 108. *tab.* 15. *fig.* 90.

Cancer phalangium. Penn. *Zool. brit. tom.* 4. *p.* 8. *tab.* 9 *fig.* 17.

Aranea. Rond. *Piſc. lib.* 18. *cap.* 26. *p.* 575. *fig.* 1.

Cancer minutior. Jonst. *De exſang. aquat. tab.* 6. *fig.* 13. 14.

Il eſt beaucoup plus petit que le Crabe aranéiforme. Le corcelet eſt en cœur , plus aminci antérieurement , inégal , armé à ſa partie ſupérieure , de deux épines droites , fortes , placées l'une antérieurement & l'autre poſtérieurement. Le chaperon eſt avancé , en forme de bec pointu. Les pattes ſont minces , très-longues , liſſes. Les pattes antérieures ſont longues , liſſes , les jambes ſont un peu comprimées , & les pinces ſont linéaires , cannelées , comprimées.

Il ſe trouve dans l'océan européen & dans la méditerranée.

86. Crabe hériſſé.

Cancer tribulus.

Cancer thorace ſpinis octo , pedibus filiformibus ; roſtro bifido. Fab. *Syſt. ent. pag.* 407. *n°.* 38. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 503. *n°.* 42. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 327. *n°.* 68.

Cancer brachyurus tribulus. Lin. *Syſt. nat. pag.* 1045. *n°.* 35.

Cancer tribulus. Herbst. *Canc. p.* 234. *n°.* 123.

Le corps eſt en cœur , convexe , marqué de quatre gibboſités , dont deux latérales , une entre celle-ci plus petite , & une antérieurement vers le dos , armée chacune d'une épine droite , élevée : on voit en outre deux épines vers la partie poſtérieure , & deux autres vers le chaperon. Le chaperon eſt bifide , & les diviſions ſont rapprochées. Les pattes ſont ſimples , longues , filiformes.

Il ſe trouve en Eſpagne , près de Cadix.

87. Crabe mouſſeux.

Cancer muſcoſus.

Cancer thorace villoſo utrinque tridentato, roſtro bidentato : lateribus unidentato.

Cancer brachyurus muſcoſus. Lin. *Syſt. nat. pag.* 1045 *n°.* 34.

Cancer muſcoſus. Herbst. *Cancr. pag.* 213. *n°.* 105.

Il eſt petit. Le corps eſt ovale, un peu plus aminci antérieurement, couvert de poils fins, courbes, armés de chaque côté de trois épines ſubulées. Le chaperon eſt avancé & terminé par deux épines parallèles, ſubulées, munies extérieurement d'une dent comprimée. Les pattes ſont ſimples, linéaires, avec une dent obtuſe, dirigée en arrière, placée ſur la pièce qui ſépare la jambe de la cuiſſe.

Il ſe trouve dans la méditerranée.

88. Crabe Cuphée.

Cancer Cuphæus.

Cancer thorace villoſo ovato antice obtuſo, poſtice tridentato.

Cancer brachyurus Cuphæus. Lin. *Syſt. nat. pag.* 1045. *n°.* 33. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 440.

Cancer Cuphæus. Herbst. *Cancr. p.* 213. *n°.* 106.

Le corcelet eſt ovale, de la grandeur d'une noiſette, velu, obtus antérieurement, muni de chaque côté d'une ligne élevée, muriquée, peu apparente, & poſtérieurement, de trois petites épines, dont l'intermédiaire eſt plus grande. Le chaperon eſt obtus, & muni d'une petite dent, de chaque côté de la baſe. La queue eſt ovale. Les pattes ſont liſſes.

Il ſe trouve dans l'océan indien.

89. Crabe hirtelle.

Cancer hirtellus.

Cancer thorace hirto utrinque quinquedentato, manibus extus muricatis.

Cancer brachyurus hirtellus. Lin. *Syſt. nat. p.* 1045. *n°.* 32. — *Faun. ſuec. n°.* 2029.

Cancer hirtellus. Herbst. *Cancr. p.* 152. *n°.* 59. *tab.* 7. *fig.* 51.

Cancer hirſutus. Rond. *Piſc. lib.* 18. *cap.* 23. *p.* 568. *fig* 3.

Le corcelet eſt en cœur, un peu plus large que long, liſſe ſupérieurement, couvert de quelques poils & de tubercules épineux, ſur les côtés & le devant, & armé de chaque côte, de ſix épines courtes, arquées, aiguës. Le chaperon eſt muni de pluſieurs petits tubercules épineux, & le milieu eſt un peu échancré. Les pattes antérieures ſont groſſes, & ordinairement inégales; elles ſont liſſes en-deſſous, couvertes de poils & de tubercules preſque épineux, à leur partie ſupérieure, les pinces ſont arquées, & intérieurement dentées. Les autres pattes ſont ſimples & hériſſées de poils.

L'eſpèce que Linné a décrite diffère de la nôtre, en ce que le corcelet eſt arrondi & muni ſeulement de cinq dents.

Il ſe trouve dans la méditerranée & dans l'océan du nord.

90. Crabe pubère.

Cancer puber.

Cancer thorace hirto rugoſo utrinque quinquedentato, fronte crenata triloba.

Cancer brachyurus puber *thorace rugoſo villoſo, utrinque quinquedentato, palmis poſticis ovatis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 1046. *n°.* 40.

Cancer puber *thorace hirto cadato utrinque quinquedentato, manibus unidentatis apice nigris.* Fab. *Syſt. ent. pag.* 408. *n°.* 44. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 504. *n°.* 49. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 325. *n°.* 79.

Cancer corrugatus *thorace quinquedentato, tranſverſe corrugato.* Herbst. *Cancr. pag.* 151. *n°.* 58. *tab.* 7. *fig.* 50.

Cancer corrugatus. Penn. *Zool. brit. tom.* 4. *p.* 5. *tab.* 5. *fig.* 9.

Cancer puber. Herbst. *Cancr. p.* 234. *n°.* 124.

Il reſſemble beaucoup au Crabe rameur. Le corcelet a ordinairement deux pouces de large, & un pouce & demi de long; la partie ſupérieure eſt velue, inégale, & tranſverſalement ridée; les côtés ſont armés de cinq dents aiguës, un peu crochues. Le chaperon eſt légèrement denté & trilobé. Les pattes antérieures, à-peu-près de la longueur des autres, ſont velues, un peu ridées; la pièce qui ſépare la jambe de la cuiſſe, eſt munie à ſa partie antérieure, d'une épine forte & aiguë; la jambe eſt un peu anguleuſe, & munie à ſa partie ſupérieure, d'une dent forte & aiguë; les pinces ſont ſillonnées, légèrement granulées, & fortement dentées. Les cuiſſes des autres pattes ſont légèrement ridées; les jambes & les tarſes des ſix intermédiaires ſont ſillonnés; les poſtérieures ſont comprimées; le tarſe eſt large, preſque ovale.

Il ſe trouve dans la mer méditerranée & dans l'océan européen.

91. CRABE velu.

CANCER velutinus.

Cancer thorace hirto quinquedentato, fronte crenata bidentata.

Cancer velutinus *thorace quinquedentato, teſta pilis fuſcis molliſſimis hirta, carpis dentatis, pedibus poſticis natatoriis.* HERBST. *Cancr. p.* 151. *n°.* 57. *tab.* 7. *fig.* 49.

Cancer velutinus. PENN. *Zool. brit. tom.* 4. *p.* 5. *tab.* 4. *fig.* 8.

Il eſt un peu plus grand que le précédent, auquel il reſſemble beaucoup; mais il en diffère en ce que le corcelet eſt inégal, ſans être ridé, en ce qu'il eſt couvert de poils plus fins, & que le chaperon eſt denté, preſque épineux, & muni au milieu de deux dents minces, rapprochées, un peu divergentes. La pièce intermédiaire des pattes antérieures, eſt armée antérieurement, de deux ou trois épines aiguës; elle a quelques tubercules à ſa partie ſupérieure, & une petite épine à ſa partie antérieure latérale. Les jambes ſont tuberculées, un peu anguleuſes; les pinces ſont fillonées, tuberculées, fortement dentées, arquées, noires à leur extrémité. Toutes les pattes ſont couvertes d'un duvet fin; les poſtérieures ont la jambe & le tarſe larges, très-comprimés, fortement ciliés de chaque côté.

Il ſe trouve dans l'océan européen.

92. CRABE en crête.

CANCER criſtatus.

Cancer thorace aculeato, roſtro porrecto bifido criſtato, pedibus aculeatis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 407. *n°.* 39. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 503. *n°.* 43. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 325. *n°.* 70.

Cancer brachyurus criſtatus *thorace aculeato, roſtro bifido criſtato, manibus teretibus.* LIN. *Syſt. nat. p.* 1047. *n°.* 44. — *Muſ. Lud. Ulr p.* 443.

Cancer criſtatus. HERBST. *Cancr. p.* 226. *n°.* 116.

Le corcelet eſt ovale, un peu plus étroit antérieurement, armé de plufieurs épines droites, diſtantes, ſur le diſque & ſur les bords latéraux: entre ces épines on en remarque plufieurs autres petites, preſque égales. Les yeux ſont entourés de deux épines un peu dilatées, en crête. Le chaperon eſt plane, un peu penché, diviſé juſqu'au milieu. Les pattes antérieures ſont cylindriques; les jambes ſont oblongues, minces, couvertes de points élevés, & munies à leur baſe, de deux dents obtuſes, recourbées. Les autres pattes ſont cylindriques. Les cuiſſes ont quelques points élevés, & ſont munies à leur extrémité de trois dents peu marquées.

Il ſe trouve dans la mer des Indes.

93. CRABE Hériſſon.

Cancer Erinaceus.

Cancer thorace ovato ſpinoſiſſimo: ſpinis marginalibus longioribus dentatis, brachiis aculeatis, manibus filiformibus. FAB. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 325. *n°.* 71.

Il eſt petit. Le chaperon eſt largement bifide. Le corcelet eſt couvert à ſa partie ſupérieure, d'épines élevées, fortes, aiguës, muni d'autres épines plus longues, multidentées, ſur ſes bords latéraux. Les pattes antérieures ſont allongées; les cuiſſes ont des lignes élevées, couvertes de piquans; les jambes ſont preſque filiformes & liſſes. Les autres pattes ſont ſimples & muriquées.

Il ſe trouve dans l'océan indien.

94. CRABE ſourcilleux.

CANCER ſuperciliofus.

Cancer thorace aculeato, ſpinis ocularibus ramoſo trifidis, manibus teretibus. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 325. *n°.* 72.

Cancer brachyurus ſuperciliofus. LIN. *Syſt. nat. pag.* 1047. *n°.* 45. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 444.

SEB. *Muſ. tom.* 3. *tab.* 18. *fig.* 11.

Cancer ſuperciliofus. HERBST. *Cancr. pag.* 227. *n°.* 117. *tab.* 15. *fig.* 89.

Le corps eſt petit, ovale, oblong, plus étroit antérieurement, très-inégal, preſque verruqueux, armé de deux épines ſubulées, obtuſes, droites, ſur le dos, & de quatre ou cinq autres ſur chaque bord latéral: le chaperon eſt diviſé en trois rameaux, dont l'intermédiaire eſt déprimé, oblong, bifide: les latéraux ſont oblongs, trifides, & les diviſions ſont cylindriques. Les yeux ſont placés au-deſſous de ceux-ci. Les pattes antérieures ſont ſimples; les jambes ſont minces, ſimples, liſſes, munies à leur baſe de deux épines obtuſes, recourbées. Les autres pattes ſont couvertes de quelques poils; les cuiſſes ſont terminées par trois dents peu marquées; le tarſe eſt ſimple, ſubulé, aigu.

Il ſe trouve dans la mer des Indes orientales.

95. CRABE pointillé.

CANCER punctatus.

Cancer thorace ovato crenato poſtice tridentato.

Fab. *Syſt. ent. p.* 407. *n°.* 40. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 504. *n°.* 44. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 325. *n°.* 73.

Cancer brachyurus punctatus *thorace ovato punctato, poſtice tridentato.* Lin. *Syſt. nat. p.* 1045. *n°.* 36.

Cancellus anatum tertius. Rumph. *Muſ. tab.* 10. *fig. C.*

Cancer minor macricrurus punctatus, ſcuta ſubrotunda ſpinis tribus majoribus terminata. Brown. *Jam. tab.* 42. *fig.* 3.

Cancer punctatus. Herbst. *Cancr. pag.* 89. *n°.* 9. *tab.* 2. *fig.* 15. 16.

Le corps eſt petit, ovale, convexe, couvert de petits points élevés ; les bords latéraux ſont ciliés, & couverts de points un peu plus grands que les autres ; le bord poſtérieur eſt terminé par trois épines, dont l'intermédiaire eſt un peu plus groſſe. Le chaperon eſt échancré, & on remarque une petite épine a l'angle interne des yeux. Les pattes antérieures ſont longues, minces, couvertes de points rougeâtres. Les autres pattes ſont pubeſcentes.

Il ſe trouve dans les mers de l'Aſie & de l'Amérique méridionale & ſeptentrionale.

96. Crabe cornu.

Cancer *cornutus.*

Cancer thorace aculeato, roſtro ſpinis corniformibus barbatis, manibus rotundatis. Fab. *Syſt. ent. pag* 407. *n°.* 41. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 504. *n°.* 45. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 325. *n°.* 74.

Cancer brachyurus cornutus *thorace aculeato, roſtro ſpinis corniformibus barbatis, manibus teretibus.* Lin. *Syſt. nat. p.* 1047. *n°.* 46. — *Muſ. Lud. Ulr. pag.* 445.

Cancer cornutus. Herbst. *Cancr. p.* 217. *n°.* 110.

Forsk. *Deſc. animal.* 48.

Cancer Muja. Scop. *Ent. carn. n°.* 1125.

Le corps a environ un pouce & demi de long & gueres plus d'un pouce de large ; il eſt ovale, convexe, velu, raboteux, avec trois ou quatre épines courtes, ſur une ligne longitudinale, au milieu du dos ; vers le bord poſtérieur, on remarque deux épines élevées, un peu plus grandes que celles dont nous venons de parler ; les côtés ſont armés de huit épines fortes, aiguës : la première eſt placée ſur l'orbite des yeux ; la ſeconde eſt petite, à peine apparente ; la dernière eſt placée intérieurement, un peu hors de la rangée. Le chaperon eſt terminé par deux épines avancées, un peu divergentes, plus grandes que les autres, liſſes a l'extrémité, velues a leur baſe ; le deſſous eſt remarquable par trois épines fortes, crochues, & une autre droite, aiguë de chaque côté, au-deſſous des yeux. Les pattes antérieures ſont ſimples, liſſes, à peine de la grandeur & de la groſſeur des autres ; les pinces ſont ſimples, minces, preſque droites, à peine crénelées intérieurement. Les autres pattes ſont ſimples & velues.

Il ſe trouve dans la méditerranée, dans la mer du nord, & ſuivant Linné, dans l'océan indien.

97. Crabe ſept-épines.

Cancer *ſeptemſpinoſus.*

Cancer thorace utrinque ſpina elongata acutiſſima poſtice quinqueſpinoſo, chelis filiformibus. Fab. *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 325. *n°.* 75.

Il eſt petit. Le corcelet eſt glabre, liſſe en-deſſus, armé de chaque côté antérieurement, d'une épine longue recourbée, très-aiguë, & de cinq autres poſtérieures, dont quatre marginales, fortes, aiguës, & la cinquième antérieure plus longue, recourbée, très-aiguë. Les pattes antérieures ſont longues & filiformes, les autres ſont ſimples.

Il ſe trouve dans l'océan indien.

98. Crabe épineux.

Cancer *ſpinoſus.*

Cancer thorace ovato multiſpinoſo, brachiis carpiſque muricatis, manibus lævibus.

Cancer pagurus. Rond. *Piſc. lib.* 18. *cap.* 15. *pag.* 561. *fig.* 1.

Cancer ſquinado *thorace ovato inæquali granulato, fronte biſpinoſa lateribus utrinque ſpinæ ſeptem validæ hirſutæ pedibus hirſutis.* Herbst. *Cancr. p.* 214. *n°.* 108. *tab.* 14. *fig.* 84. 85.

Cancer mæa plurimis ſpinis horrens. Aldrov. *Lib.* 2. *p.* 184.

Cancer Maja. Seb. *Muſ. tom.* 3. *tab.* 18. *fig.* 2. 3.

Petiv. *Gazoph.* 1. *tab.* 155. *fig.* 2.

Il eſt très-grand. Le corps eſt ovale, inégal, entiérement couvert de tubercules, ſerrés, épineux, d'inégale grandeur ; les côtés ſont armés de ſept épines fortes, aiguës : la première eſt placée au-deſſus des yeux ; la ſeconde, petite, occupe une rainure qui ſe trouve à l'angle extérieur des yeux ; derrière la ſeptième épine on en voit quelques autres, qui ſe confondent avec celles qui couvrent tout le corps. Le chaperon eſt terminé par deux épines plus longues & plus fortes que les autres ; le deſſous eſt muni d'une épine forte & recourbée, & le deſſous des yeux a deux épines plus petites, réunies à leur baſe. Les pattes antérieures ſont plus longues que les autres; la cuiſſe & la pièce intermédiaire ſont couvertes de tubercules épineux; les jambes ſont ſimples & chagrinées; les pinces ſont blanchâtres, droites, arrondies, ſimples, ſans dents. Les autres pattes ſont ſimples; les tarſes ſont velus & terminés par un ongle noir, aigu.

Il ſe trouve fréquemment dans la méditerranée.

99. CRABE tétraodon.

CANCER tetraodon.

Cancer thorace ovato inæquali multiſpinoſo, roſtro quadriſpinoſo, ſpinis intermediis baſi coadunatis.

Cancer tetraodon *thorace cordato inæquali ſpinoſo, roſtro quadrifido.* HERBST. *Cancr. pag.* 235. *n°.* 125.

Cancer tetraodon. PENN. *Zool. brit. tom.* 4. *p.* 7. *tab.* 8. *fig.* 15.

Il eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt ovale, un peu plus étroit antérieurement, glabre, couvert de tubercules preſque épineux, & de cinq ou ſix épines latérales; vers le milieu du bord poſtérieur, on remarque une épine courte, obtuſe. Le chaperon eſt avancé & terminé par quatre épines, dont une de chaque côté, à l'angle intérieur des yeux, & deux au milieu plus longues, preſque réunies depuis leur baſe juſqu'au de-là du milieu, & enſuite divergentes. Les pattes antérieures, guere plus longues que les autres, ont quelques tubercules aſſez gros, preſque épineux, ſur les cuiſſes & la pièce intermédiaire; les jambes & toutes les autres pattes ſont liſſes.

Il ſe trouve dans l'océan atlantique.

100. CRABE fourchu.

CANCER furcatus.

Cancer thorace ovato inæquali utrinque quinque ſpinoſo, fronte quadriſpinoſa: intermediis longioribus.

Le corps eſt ovale, un peu plus étroit antérieurement, inégal, convexe, muni ſupérieurement de trois ou quatre épines très courtes, à peine marquées, & d'une autre forte, recourbée, aiguë, au milieu, vers le bord poſtérieur; les côtés ont chacun cinq épines, dont l'une petite, à l'angle poſtérieur des yeux, & les autres, fortes, aiguës, aſſez grandes. Le chaperon eſt muni de quatre épines, dont deux aiguës, aſſez grandes, à l'angle antérieur des yeux, & deux autres au milieu, longues, aiguës. Les pattes antérieures, à peine plus longues & plus groſſes que les autres, ont quelques tubercules épineux, ſur les cuiſſes & la pièce intermédiaire; la jambe eſt preſque cylindrique, un peu chagrinée; les pinces ſont ſimples, noires à l'extrémité. Les autres pattes ſont ſimples & couvertes de poils courts.

Il ſe trouve.....

101. CRABE douze-épines.

CANCER dodecos.

Cancer thorace pubeſcente ſpinis duodecim, roſtro bifido.

Cancer brachyurus dodecos. LIN. *Syſt. nat. pag.* 1046. *n°.* 38.

Cancer dodecos. HERBST. *Cancr. p.* 214. *n°.* 117.

Cancer longiroſtris *thorace aculeato porrecto adſcendente, roſtro acuto bifido, pedibus longiſſimis.* FAB. *Syſt. ent. pag.* 408. *n°.* 42. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 504. *n°.* 46. ?

Cancer roſtratus. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 325. *n°.* 76. ?

Cancer longiroſtris. HERBST. *Cancr. pag.* 230. *n°.* 120. *tab.* 15. *fig.* 92.

Le corps eſt petit, arrondi, preſque ovale, pubeſcent, épineux: on remarque une épine droite, à la baſe, une autre droite au milieu, quatre peu marquées de chaque côté, & une épine courte, vers le bord. Le chaperon eſt aminci, bifide. Les yeux ſont ſaillans. La queue eſt ovale, obtuſe, velue. Les jambes des pattes antérieures ſont ovales, oblongues, avec une élévation en carene & ciliée, de chaque côté.

Il ſe trouve dans la mer d'Eſpagne.

102. CRABE Scorpion.

CANCER Scorpio.

Cancer thorace pubeſcente ſpinis quatuor erectis, pedibus anticis longiſſimis. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 504. *n°.* 47. — *Mant. inſ tom.* 1. *p.* 325. *n°.* 77. — *It. Norw. die* 8. *aug. p.* 345.

Cancer Scorpio HERBST. *Cancr. p.* 237. *n°.* 130.

Il reſſemble beaucoup au Crabe Faucheur, mais il eſt un peu plus petit. Le corcelet eſt pubeſcent, armé de quatre épines droites, élevées, dont deux au milieu du dos, plus grandes: on voit une autre épine plus forte, droite, devant les yeux. Le chaperon eſt court, obtus, tricuſpidé. La queue eſt ovale, liſſe. Les pattes antérieures ſont beaucoup plus grandes que les autres. Tout le corps eſt rouſſâtre, & les pattes ſont marquées de points blancs.

Il ſe trouve dans les mers du nord.

103. Crabe Faucheur.

Cancer Phalangium.

Cancer thorace pubeſcente antice ſpinis tribus erectis acutis, poſtice tuberculis obtuſis, roſtro bifido. Fab. *Syſt. ent. pag.* 408. *n°.* 43. — *Spec. inſ. tom* 1. *p.* 504. *n°.* 48. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 326. *n°.* 78.

Cancer Phalangium. Herbst. *Cancr. pag.* 237. *n°.* 131.

Il reſſemble au précédent. Le chaperon eſt court, bifide. Le corcelet eſt pubeſcent, muni de trois épines à ſa partie antérieure, dont l'intermédiaire plus grande, & de trois tubercules grands, obtus, a ſa partie poſtérieure. Les bords ſont dentelés, & on remarque une épine à l'angle poſtérieur des yeux. Les pattes ſont allongées, ſimples; les pinces ſont raboteuſes.

Il ſe trouve.....

104. Crabe ſoyeux.

Cancer holoſericeus.

Cancer thorace cordato pubeſcente, utrinque ſexdentato, fronte octodentata, manibus ſpinoſis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 326. *n°.* 80.

Il eſt petit. Le corcelet eſt en cœur, couvert de poils courts, ſerrés, ſoyeux & armé de chaque côté, de ſix dents fortes, aiguës. Le chaperon eſt muni de huit dents. Les pattes antérieures ſont groſſes; les cuiſſes ſont tridentées; la pièce intermédiaire eſt bidentée, & les jambes ont quatre épines.

Il ſe trouve ſur les bords de la mer, dans la Nouvelle-Hollande.

105. Crabe Maja.

Cancer Maja.

Cancer thorace aculeato, manibus ventricoſis ſpinoſis, digitis penicillato hirſutis. Fab. *Syſt. ent. p.* 408. *n°.* 45. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 505. *n°.* 50. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 326. *n°.* 81.

Cancer brachyurus Maja. Lin. *Syſt. nat. p.* 1046. *n°.* 41. — *Faun. ſuec. n°.* 2031.

It ſcan. 327.

Cancer ſpinoſus *thorace cordato mucronato, pedibus tantum utrinque tribus curſoriis, chelis inæqualibus pede minoribus.* Gronov. *Zooph. n°.* 976.

Seb. *Muſ. tom.* 3. *tab.* 18. *fig.* 10. & *tab.* 22 *fig.* 1.

Cancer Maja. Herbst. *Cancr. p.* 219. *n°.* 112. *tab.* 15. *fig.* 87.

Le corcelet eſt en cœur, tout couvert d'épines, un peu plus grandes ſur les bords latéraux. Le chaperon eſt tubulé, bidenté à l'extrémité, avec les dents horizontales, égales. Les pattes antérieures ſont couvertes d'épines; les pinces ſont liſſes & couvertes de faiſceaux de poils.

Il ſe trouve dans l'océan atlantique.

106. Crabe hideux..

Cancer horridus.

Cancer thorace aculeato nodoſo, manibus ovatis, cauda carioſa. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 326. *n°.* 82.

Cancer horridus *thorace aculeato nodoſo, pedibus ſenis, cauda carioſa.* Fab. *Syſt. ent. pag.* 409. *n°.* 46. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 505. *n°.* 51.

Cancer brachyurus horridus *thorace obtuſe aculeato, manibus ovatis, cauda carioſa.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 1047. *n°.* 43. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 442.

Cancer ſpinoſus. Rumph. *Muſ. tab.* 9. *fig.* 1.

Petiv. *Gazoph.* 1. *app. tab.* 1. *fig.* 7.

Cancer horridus. Herbst. *Cancr. p.* 222. *n°.* 114. *tab.* 14. *fig.* 88.

Ce Crabe eſt remarquable par ſa forme hideuſe, & il reſſemble plutôt à une pierre qu'à un animal. Il varie pour la grandeur. Le corcelet eſt triangulaire, inégal, tout couvert de tubercules raboteux, inégaux, un peu épineux ſur les côtés. Le chaperon eſt avancé, arrondi & carié. Les pattes antérieures ſont groſſes, entièrement couvertes de tubercules gros, verruqueux, dont quelques-uns preſque épineux. Les autres pattes, au nombre de huit, ainſi que dans tous les autres Crabes, ſont couvertes d'épines obtuſes, aſſez groſſes; les tarſes ſeuls ſont liſſes. La queue & le deſſous du corps ſont cariés.

Il ſe trouve dans la mer des Indes orientales.

107. Crabe chiragre.

Cancer chiragra.

Cancer thorace nodoſo inæquali, roſtro plano retuſo, pedibus octo noduloſis. Fab. *Syſt. ent p.* 409. *n°.* 47. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 505. *n°.* 52. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 326. *n°.* 83.

Il reſſemble au précédent, mais il eſt deux fois plus petit. Le chaperon eſt avancé, plane, obtus à ſon extrémité. On remarque un tubercule obtus, au devant des yeux. Le corcelet eſt inégal & couvert de nodoſités : on en remarque quatre plus grandes, ſur le dos, & trois de chaque côté, vers le bord poſtérieur. Toutes les pattes ſont courbes & noduleuſes.

Il ſe trouve dans la mer méditerranée.

108. Crabe gonagre.

Cancer gonagra.

Cancer thorace antice noduloſo dentato, manibus noduloſis. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 505. *n°.* 53. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 326. *n°.* 84.

Cancer gonagra. Herbst. *Cancr. pag.* 238. *n°.* 132.

Il varie pour la grandeur. Le corcelet eſt inégal, couvert antérieurement de pluſieurs nodoſités élevées, obtuſes & muni de chaque côté, de ſept dents. Le chaperon eſt fendu & point du tout avancé. Les pattes antérieures ont leurs cuiſſes liſſes, la pièce intermédiaire & la jambe ſont couvertes de nodoſités; les pinces ſont noires, & armées de dents obtuſes. Les autres pattes ſont comprimées, velues.

Il ſe trouve à la Jamaïque, ſur les bords de la mer.

109. Crabe noduleux.

Cancer noduloſus.

Cancer thorace undique noduloſo crenato, pedibus digito ſpinoſo. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 505. *n°.* 54. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 326. *n°.* 85.

Il reſſemble au précédent. Le chaperon eſt échancré & point du tout avancé. Le corps eſt couvert de nodoſités élevées, obtuſes, avec ſes bords crénelés. Les pattes antérieures ſont courtes, couvertes de nodoſités; les pinces ſont noires. Les autres pattes ſont courtes, velues & ciliées à leur partie ſupérieure; les tarſes ſont noirs. Les autres pattes ſont courtes, velues & ciliées à leur partie ſupérieure; les tarſes ſont noirs & couverts d'épines fortes, élevées.

Il ſe trouve.....

110. Crabe longimane.

Cancer longimanus.

Cancer thorace aculeato, manibus corpore longioribus, digito patulo, pollice curvato. Fab *Syſt. ent. pag.* 409. *n°.* 48. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 506. *n°.* 55. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 326. *n°.* 86.

Cancer brachyurus longimanus. Lin. *Syſt. nat. p.* 1047. *n°.* 42. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 441.

Cancer ſpinoſus longimanus major. Rumph. *Muſ. tab.* 8. *fig.* 2.

Petiv. *Amboin. tab.* 2. *fig.* 15.

Seb. *Muſ. tom.* 3. *tab.* 20. *fig.* 12.

Le corcelet eſt ovale, inégal, entièrement couvert d'épines verruqueuſes. Le chaperon eſt déprimé, denté. Les pattes antérieures ſont très-longues, un peu anguleuſes & couvertes d'épines ſubulées. Les autres pattes ſont minces, liſſes & petites; les tarſes ſont ſimples, élevés.

Linné regarde ce Crabe, comme la femelle de l'eſpèce figurée dans Rumph, *pl.* 8. *n°.* 3. Mais nous croyons que ce ſont deux eſpèces différentes.

Il ſe trouve dans la mer des Indes orientales.

111. Crabe longipède.

Cancer longipes.

Cancer thorace aculeato, manibus ovatis ſcabris, pedibus poſterioribus longiſſimis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 409. *n°.* 49. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 506. *n°.* 56. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 326. *n°.* 87.

Cancer brachyurus longipes. Lin. *Syſt. nat. pag.* 1047. *n°.* 47. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 446.

Cancer longipes. Herbst. *Cancr. p.* 231. *n°.* 121. *tab.* 16. *fig.* 93.

Cancer arachnoides. Rumph. *Muſ. tab.* 8. *fig.* 4. ?

Le corps eſt petit, arrondi, preſqu'en cœur, couvert de quelques épines: on en remarque quatre au milieu du dos, ſur une meme ligne longitudinale, & une autre aiguë, derrière les yeux. Le chaperon eſt avancé, pointu, bifide. Les pattes antérieures ſont groſſes, courtes, muriquées; les jambes ſont ovales, renflées, muriquées Les autres pattes ſont minces, liſſes & très longues; le tarſe eſt ſubulé & un peu velu.

La figure de Rumph, citée par Linné & Fabricius, repréſente les pattes antérieures liſſes & linéaires, ce qui me fait douter que ce ſoit la même eſpèce.

Il ſe trouve dans la mer des Indes orientales.

112. Crabe ſpinifère.

Cancer ſpinifer.

Cancer thorace poſtice uniaculeato inæquali, pedibus ſecundi paris longiſſimis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 409. *n°.* 150. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 506. *n°.* 57. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 326. *n°.* 88.

Cancer brachyurus ſpinifer. Lin. *Syſt. nat. p.* 1047. *n°.* 48. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 447.

Cancer ſpinifer. Herbst. *Cancr. p.* 233. *n°.* 122.

Le corcelet eſt ovale, inégal, légèrement velu, terminé poſtérieurement par une dent élevée, avec une

une autre dent de chaque côté, vers la poitrine. Le chaperon eſt avancé, linéaire, bifide à ſon extrémité. Les pattes antérieures ſont linéaires, liſſes. Les autres pattes ſont longues, & les deux premieres parmi celles-ci, ſont beaucoup plus longues que les autres.

Il ſe trouve dans l'océan indien.

113. Crabe germain.

Cancer germanus.

Cancer thorace inæquali, ſpina altera frontis altera ſupra caudam. Fab. *Syſt. ent. pag.* 409. *n°.* 51. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 506. *n°.* 58. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 326. *n°.* 89.

Cancer brachyurus germanus. Lin. *Syſt. nat. p.* 1047. *n°.* 49.

Il n'eſt, ſuivant Linné, guere plus grand qu'un Pou. Le corps eſt glabre. Le chaperon eſt avancé, formé d'une lame dilatée, ovale, concave, terminée par une épine forte, avancée. Les antennes ſont un peu plus longues que cette épine. Le corcelet eſt inégal, armé ſupérieurement d'une épine forte, horizontale, dirigée vers la queue. La queue eſt mince, & formée de cinq articles globuleux. Les jambes des pattes antérieures ſont ovales & liſſes.

Il ſe trouve dans les mers de l'Allemagne, ſur les bords de l'iſle fauve.

114. Crabe oreillard.

Cancer auritus.

Cancer thorace antice utrinque uniſpinoſo, dorſo canaliculato molliuſculo. Fab. *Syſt. ent. app. p.* 410. *n°.* 52. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 506. *n°.* 59. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 326. *n°.* 90.

Il eſt petit. Les antennes ſont courtes. Le corcelet eſt muni de chaque côté, à l'angle poſtérieur des yeux, d'une épine petite, élevée, aigue. Le dos eſt mol & enfoncé. Les cuiſſes des pattes antérieures ſont munies d'une épine, à leur baſe & à leur extrémité.

Il ſe trouve dans la mer d'Iſlande.

115. Crabe brévipède.

Cancer brevipes.

Cancer thorace obcordato ſpinoſo, fronte quadridentata, manibus ovatis lævibus.

Cancer dorſettenſis. Penn. *Zool. brit. tom.* 4. *p.* 8. *tab.* 9. *A. fig.* 18.

Cancer dorſettenſis *thorace cordato, dorſo ſpinoſo, pedibus anticis longiſſimis.* Herest. *Cancr. p.* 235. *n°.* 126.

Il eſt à-peu près de la grandeur du Crabe aranéiforme. Le corcelet eſt en cœur, plus aminci antérieurement, inégal & couvert de quelques épines courtes. Le chaperon eſt avancé & quadridenté : les dents latérales ſont placées à l'angle antérieur des yeux. Les pattes antérieures, plus courtes que les ſuivantes, ſont liſſes; les jambes ſont ovales, un peu renflées. Les autres pattes ſont minces, aſſez longues; les deux premieres, parmi celles-ci, ſont les plus longues de toutes.

Il ſe trouve dans l'océan européen.

116. Crabe tubéreux.

Cancer tuberoſus.

Cancer thorace tuberculato poſtice lævi, roſtro emarginato, pedibus brevibus.

Cancer tuberoſus. Penn. *Zool. brit. tom.* 4. *p.* 8. *tab.* 9. *A. fig.* 19.

Cancer tuberoſus *thorace tuberculato lævi, roſtro parum bifido, pedibus brevibus.* Herest. *C*[illegible]. *p.* 236. *n°.* 127.

Il eſt plus petit que le précédent. Le corc[illegible] eſt inégal, muni de tubérosités ſur le d[illegible] liſſe vers ſa partie poſtérieure. Les pattes antérieures ſont liſſes, gueres plus longues que les autres. Les poſtérieures ſont courtes & liſſes.

Il ſe trouve dans l'océan européen.

117. Crabe raboteux.

Cancer aſper.

Cancer thorace obcordato ſpinoſo hirto, roſtro porrecto bidentato.

Cancer aſper. Penn. *Zool. brit. tom.* 4. *p.* 8. *tab.* 9. *A. fig.* 20.

Cancer aſper *thorace cordato ſpinoſo villoſo, roſtro bifido, manibus pedibuſque brevibus.* Herest. *Cancr. p.* 236. *n°.* 128.

Il eſt à peu-près de la grandeur du précédent. Le corps eſt ovale, un peu plus étroit antérieurement, velu, couvert d'épines & de tubercules. Le chaperon eſt avancé, & terminé par deux dents aiguës. Toutes les pattes ſont courtes & velues.

Il ſe trouve dans l'océan européen.

118. Crabe ſagittaire.

Cancer ſagitarius.

Cancer thorace rugoſo nudo margine utrinque octodentato, poſtico maximo; palmis poſticis ovatis.

Cancer brachyurus aſtatus. Lin. *Syſt. nat. p.* 1046. *n°.* 39.

Le corcelet eſt nud, couvert de rugoſités, avec les bords latéraux armés de huit dents, dont la poſtérieure eſt plus grande que les autres. Les pattes antérieures ſont anguleuſes ; les tarſes des pattes poſtérieures ſont comprimés, ovales.

Il ſe trouve dans la mer adriatique.

119. Crabe ſéticorne.

Cancer ſeticornis.

Cancer thorace cordato inæquali, roſtro in ſeta longiſſime exeunte, manibus pedibuſque longiſſimis. Herbst. *Cancr. pag.* 229. *n°.* 119. *tab.* 15. *fig.* 91.

Slabb. *Microſc. tab.* 18. *fig.* 2.

Le corcelet eſt inégal, en cœur. Le chaperon eſt avancé & terminé en une ſoie très-longue. Toutes les pattes ſont très-longues.

Il ſe trouve.....

120. Crabe arctique.

Cancer arcticus.

Cancer thorace obcordato, tuberculato, marginibus aculeatis, roſtro bifido, pedibus longiſſimis.

Cancer Phalagium *brachyurus, thorace obcordato tuberculato, marginibus laterum aculeatis, roſtro bifido, patente obtuſiuſculo, chelis teretibus ſubmuricatis & pedibus longiſſimis, ſubcompreſſis, læviuſculis. Oth.* Fab. *Faun. groën. p.* 234. *n°.* 214.

Cancer ſatuak. Herbst. *Cancr. p.* 224. *n°.* 115.

Cancer Maja. Jonst. *De exang. animal. p.* 26. *tab.* 5. *fig.* 5.

Le corps a quelquefois juſqu'à quatre pouces & demi de long, & quatre pouces trois-quarts de large. Le mâle eſt ordinairement plus grand que la femelle. Le corcelet eſt preſque en cœur, inégal, couvert de tubercules verruqueux, avec quelques épines ſur les côtés. Les pattes antérieures ſont priſmatiques ; les pinces ſont amincies, quarrées, avec les angles muriqués, & le reſte glabre. Les autres pattes ſont un peu comprimées, raboteuſes, très-longues.

Il ſe trouve dans les bas fonds de la mer du nord, & ne s'approche du rivage que vers le printemps. Les Groenlandois en font un mets délicat.

121. Crabe enſanglanté.

Cancer cruentatus.

Cancer thorace tuberculoſo ſanguineo, roſtro lineari truncato.

Cancer brachyurus cruentatus. Lin. *Syſt. nat. p.* 1048. *n°.* 50.

Cancer cruentatus. Scop. *Ent. carn. n°.* [illegible]

Cancer cruentatus. Herbst. *Cancr. p.* 208. *n°.* 99.

Brunnich. *Spol. Mar. adriat. p.* 104.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Crabe aranéiforme. Le corps eſt preſque triangulaire, couvert de tubéroſités inégales, d'un rouge ſanguin poſtérieurement. Le châperon eſt avancé & linéaire, tronqué, muni d'une ou deux petites dents, de chaque côté à ſa baſe. Les pattes antérieures ſont alongées, liſſes, munies de quatre dents ſur les cuiſſes, & de deux ſur la pièce intermédiaire. Les autres pattes ſont linéaires, deux fois plus longues que le corps.

Il ſe trouve dans la mer méditerranée.

122. Crabe hiſpide.

Cancer hiſpidus.

Cancer thorace ovato utrinque ſubquadridentato corpore hirto, manibus brevibus granulatis.

Il eſt petit. Le corcelet eſt preſque en cœur, un peu plus large que long, tout couvert de poils ferrugineux, & muni de chaque côté, de quatre dentelures peu marquées. Toutes les pattes ſont couvertes de poils ferrugineux ; les antérieures, à-peu-près de la longueur des autres, ont leurs cuiſſes courtes & un peu comprimées, la pièce intermédiaire aſſez groſſe, & les jambes courtes, antérieurement granulées. Les pinces ſont obſcures, ſillonnées & granulées.

Il ſe trouve ſur les bords de la mer, au Sénégal, d'où il a été apporté par M. Geoffroy, fils.

Eſpèces moins connues.

* *Corcelet liſſe ; côtés ſimples.*

1. Crabe ſaratan.

Cancer ſaratan.

Crabe, corcelet liſſe, entier, preſque quarré, caréné ſur les bords ; pattes antérieures verruqueuſes.

Cancer thorace lævi integerrimo ſubquadrato margine carinato, chelis verrucoſis margine carinato ſerratis. Herbst. *Cancr. p.* 80. *n°.* 3.

Forsk. *Deſc. animal. p.* 88.

Les pattes antérieures ſont verruqueuſes, avec le bord caréné, en ſcie.

Il ſe trouve dans l'océan Indien. M. Forskalm a conſervé à ce Crabe le nom qui lui eſt donné par les Arabes.

2. CRABE longue-antenne.

CANCER antennatus.

Crabe corcelet preſque ovale ; antennes deux fois plus longues que le corps ; pattes antérieures cunéiformes.

Cancer thorace ſubovato, antennis triplo longioribus, chelis cuneiformibus. HERBST. *Cancr. p.* 100. *n°.* 21.

FORSK. *Deſc. animal. n°.* 38.

Les antennes ſont deux fois plus longues que le corps. Le corcelet eſt liſſe, preſque ovale.

Il ſe trouve dans l'océan indien.

3. CRABE occulte.

CANCER ocultus.

Crabe, corcelet court, large, entier ; pattes antérieures inégales.

Cancer thorace brevi lato integerrimo, pedibus curſoriis tenuiſſimis, chela altera inflata, altera cylindrica, thoracem ſubæquantibus. GRONOV. *Zooph. n°.* 969.

Cancer ocultus. HERBST. *Cancr. pag.* 137. *n°.* 44.

Le corcelet eſt court, large, entier ; les pattes antérieures ſont à-peu-près de la longueur du corps ; l'une des deux eſt cylindrique, & l'autre renflée. Les autres pattes ſont minces.

Il ſe trouve dans l'océan.

4. CRABE yeux-rouges.

CANCER rubris oculis.

Crabe corcelet liſſe, entier ; yeux rouges ; pattes antérieures avec des points & les pinces noirs.

Cancer thorace lævi integerrimo floſculoſo, oculis rubris, chelis punctis digitiſque nigris. HERBST. *Cancr. p.* 138. *n°.* 46.

Le corcelet eſt liſſe, entier. Les yeux ſont rouges. Les pattes antérieures ont des points noirs ; les pinces ſont noires.

Il ſe trouve dans l'océan indien.

5. CRABE convexe.

CANCER convexus.

Crabe corcelet tranſverſalement ovale, liſſe, entier, avec une impreſſion latérale oblique.

Cancer thorace tranſverſo ovali, concavo punctato utroque latere, lævi integerrimo, pone dimidium impreſſione laterali obliqua ſuperne. HERBST. *Cancr. p.* 140. *n°.* 48.

FORSK. *Deſc. animal. n°.* 134.

Le corcelet eſt ovale, plus large que long, liſſe, entier, avec des points enfoncés de chaque côté, & une impreſſion laterale oblique, un peu au-dela de la partie ſupérieure.

Il ſe trouve dans l'océan indien.

6. CRABE noir.

CANCER niger.

Crabe corcelet liſſe, avec cinq tubercules de chaque côté, derrière les yeux.

Cancer thorace lævi utroque latere pone oculos tuberculis quinque. HERBST. *Cancr. p.* 156. *n°.* 63.

FORSK. *Deſc. animal. n°.* 40.

Le corcelet eſt liſſe, entier, avec cinq tubercules de chaque côté, derrière les yeux.

Il ſe trouve dans l'océan indien.

* * *Corcelet liſſe, latéralement denté.*

7. CRABE bigarré.

CANCER variegatus.

Crabe corcelet large, un peu raboteux, trilobé de chaque côté ; pattes raboteuſes.

Cancer thorace latiuſculo rugoſo, antice utrinque obſolete trilobo, manibus pedibuſque æqualibus rugoſis ſupra carinato compreſſis. GRONOV. *Zooph. n°.* 972.

Cancer variegatus. HERBST. *Cancr. p.* 136. *n°.* 43.

Le corcelet eſt plus large que long, raboteux, avec trois lobes obtus, de chaque côté, antérieurement. Toutes les pattes ſont égales, raboteuſes, en carène, comprimées ſupérieurement.

Il ſe trouve dans l'océan indien.

8. CRABE moiſſonneur.

CANCER meſſor.

Crabe corcelet quarré, liſſe, avec une petite épine de chaque côté ; cuiſſes antérieures en ſcie.

Cancer thorace rectangulo lævi, ſpinula utrinque pone oculum, manuum chelis ſubinermibus, carpis & femoribus introrſum ſerratis. HERBST. *Cancr. p.* 86. *n°.* 7.

FORSK. *Deſc. anim.* n°. 35.

Le corcelet eſt quarré, liſſe, armé d'un petite épine de chaque côté, derrière les yeux. Les cuiſſes & la pièce intermédiaire des pattes de devant ſont en ſcie intérieurement; les pinces ſont preſque liſſes.

Il ſe trouve dans l'océan indien.

9. CRABE Armadille.

CANCER Armadillus.

Crabe corcelet liſſe, inégal, crénelé ſur les bords; pattes antérieures écailleuſes.

Cancer thorace lævi inæquali margine crenulato, manibus ſquamoſis. HERBST. *Cancr. p.* 139. *n°.* 47. *tab.* 6. *fig.* 42. 43.

Le corcelet eſt liſſe, inégal, avec les bords latéraux crénelés.

Il ſe trouve dans la mer des Indes.

10. CRABE bident.

CANCER bidentatus.

Crabe corcelet liſſe, ſemi-orbiculaire, bidenté de chaque côté; cuiſſes antérieures intérieurement en ſcie.

Cancer thorace lævi utrinque bidentato ſemiorbiculato, chelis glabris, femoribus anticis introrſum ſerratis. HERBST. *Cancr. p.* 143. *n°.* 52.

FORSK. *Deſc. anim. n°.* 42.

Le corcelet eſt ſemi-orbiculaire, liſſe, armé de deux dents de chaque côté. Les pattes antérieures ſont glabres; les cuiſſes ſont en ſcie intérieurement.

Il ſe trouve dans l'océan indien.

11. CRABE trident.

CANCER tridentatus.

Crabe corcelet preſque arrondi, un peu inégal, tridenté de chaque côté.

Cancer thorace ſubrotundo parum inæquali utroque latere tridentato HERBST. *Cancr. p.* 145. *n°.* 54.

FORSK. *Deſc. anim. n°.* 43.

Le corcelet eſt preſque arrondi, un peu inégal, muni de trois dents de chaque côté.

Il ſe trouve dans l'océan indien.

12. CRABE ſept-dents.

CANCER ſeptemdentatus.

Crabe corcelet liſſe, large, avec les bords latéraux en ſcie.

Cancer thorace lævi latiuſculo ſubconvexo marginibus anticis utrinque ſerratis, pedibus natatorio curſoriis. GRONOV. *Zooph. n°.* 957.

Cancer ſeptemdentatus. HERBST. *Cancr. p.* 155. *n°.* 62.

Le corcelet eſt liſſe, un peu convexe, plus large que long, avec les bords latéraux antérieurs en ſcie. Les pattes ſont ſimples.

Il ſe trouve dans l'océan américain.

13. CRABE verruqueux.

CANCER verrucoſus.

Crabe corcelet liſſe, ſix denté de chaque côté; chaperon multidenté; pattes antérieures verruqueuſes.

Cancer thorace lævi utrinque ſexdentato, fronte multidentata, manibus verrucoſis apice nigris. HERBST. *Cancr. p.* 15[illegible]. *n°.* 65.

FORSK. *Deſc. anim. n°.* 49.

Le corcelet eſt armé de ſix dents de chaque côté. Le chaperon a pluſieurs dents. Les pattes antérieures ſont couvertes de tubercules verruqueux.

Il ſe trouve dans l'océan indien.

14. CRABE en ſcie.

CANCER ſerratus.

Crabe corcelet liſſe, ſemi-orbiculé, avec neuf dents de chaque côté; chaperon ſixdenté.

Cancer thorace lævi ſemiorbiculato utrinque novemdentato, fronte ſexdentata.

Le corcelet eſt ſemi-orbiculaire, liſſe, armé de neuf dents de chaque côté. Le chaperon eſt armé de ſix dents.

Il ſe trouve dans la mer rouge.

15. CRABE indolent.

CANCER ſegnis.

Crabe corcelet liſſe, avec neuf dents de chaque côté; front quadridenté.

Cancer thorace lævi utroque latere novemdentato, fronte quatuordentata. HERBST. *Cancr. pag.* 180. *n°.* 72.

FORSK. *Deſc. anim. n°.* 45.

Le corcelet eſt armé de neuf dents de chaque côté, & le chaperon, de quatre.

Il ſe trouve dans la mer rouge.

16. CRABE mutilé.

CANCER mutilatus.

Crabe corcelet liſſe, en cœur, ſixdenté de chaque côté ; chaperon bilobé.

Cancer thorace oblongo lævi lateribus ſexdentatis, fronte biloba. HERBST. *Cancr. p.* 184. *n°.* 75. *tab.* 11. *fig.* 62.

Le corcelet eſt preſque en cœur, un peu plus long que large, liſſe & armé de ſix dents de chaque côté. Le chaperon eſt peu avancé & bilobé.

Il ſe trouve. ...

17. CRABE pierreux.

CANCER lapideus.

Crabe corcelet légèrement raboteux, armé de quatre dents de chaque côté ; chaperon trilobé.

Cancer thorace ſubrugoſo lateribus quatuordentatis, fronte triloba. HERBST. *Cancr. pag.* 185. *n°.* 77. *tab.* 11. *fig.* 64.

Il eſt petit. Le corcelet eſt un peu raboteux, armé de quatre dents de chaque côté. Le chaperon eſt trilobé.

Il ſe trouve dans la mer des indes.

18. CRABE ſaxatil.

CANCER ſaxatilis.

Crabe corcelet liſſe, avec neufs dents de chaque côté; chaperon ſixdenté.

Cancer thorace lævi lateribus novemdentatis, fronte ſexdentata. HERBST. *Cancr. p.* 187. *n°.* 80.

Cancer ſaxatilis. RUMPH. *Muſ. tab.* 5. *fig. M.*

Il eſt aſſez grand. Le corcelet eſt plus large que long, liſſe, armé de neuf dents de chaque côté. Le chaperon a ſix dents, ſuivant M. Herbſt ; il paroît entier dans la figure qu'en a donnée Rumph.

Il ſe trouve dans la mer des Indes.

19. CRABE pudibond.

CANCER pudibundus.

Crabe corcelet large, convexe, liſſe, échancré & crénelé de chaque côté ; jambes antérieures en crête.

Cancer thorace latiuſculo convexo lævi undique emarginato crenato poſtice contractiore pedes non contegente, manibus criſtatis. GRONOV. *Zooph. n°.* 960.

Cancer pudibundus, HERBST. *Cancr. p.* 199. *n°.* 91.

Gallus marinus. GESN. *Aquat. p.* 177. & 265. ?

Le corcelet eſt liſſe, convexe, plus large que long, retréci poſtérieurement, crénelé & échancré de chaque côté. Les jambes antérieures ſont en crête.

Il ſe trouve dans l'amérique méridionale.

* * * *Corcelet hériſſé ou épineux en-deſſus.*

20. CRABE caché.

CANCER abſconditus.

Crabe velu; corcelet large, entier ; pattes raboteuſes.

Cancer hirſutus, thorace lævi lato mutico, manu altera majore thorace anguſtiore, pedibus curſoriis longiore. GRONOV. *Zooph. n°.* 970.

Cancellus barbadenſis rugoſis pedibus. PETIV. *Pereg. amer. tab.* 20. *fig.* 6.

Cancer abſconditus. HERBST. *Cancr. pag.* 138. *n°.* 45.

Le corps eſt velu. Le corcelet eſt plus large que long, entier. Les pattes antérieures ſont plus longues que les autres, & de grandeur inégale.

Il ſe trouve dans l'amérique méridionale.

21. CRABE couronné.

CANCER coronatus.

Crabe corcelet avec pluſieurs ſillons inégaux, & les côtés noduleux.

Cancer thorace ſulcis multis inæquali lateribus nodoſis. HERBST. *Cancr. p.* 184. *n°.* 76.

SEB. *Muſ. tom.* 3. *tab.* 22. *fig.* 6.

Le corcelet a pluſieurs enfoncemens inégaux, & les côtés munis de trois ou quatre nodoſités.

Il ſe trouve dans la mer des Indes.

22. CRABE cubique.

CANCER cubicus.

Crabe corcelet épineux, preſque cubique ; épines antérieures plus grandes ; pattes antérieures groſſes & velues.

Cancer thorace aculeato ſubcubico, aculeis antrorſum majoribus, multiſque manibus hiſpidis craſſis. HERBST. *Cancr. p.* 212. *n°.* 103.

FORSK. *Deſc. anim. n°.* 39.

Le corcelet eſt preſque cubique & couvert d'épines, dont les antérieures ſont un peu plus grandes. Les pattes antérieures ſont groſſes & velues.

Il ſe trouve dans la méditerranée.

23. Crabe incane.

Cancer incanus.

Crabe velu, cendré ; pattes antérieures blanches en-deſſous ; pinces obſcures.

Cancer totus hirſutus cinereus, chelis ſubtus albis apice nudis forcipe fuſca. Herbst. *Cancr. p.* 212. *n°.* 104.

Forsk. *Deſc. anim. n°.* 46.

Tout le corps eſt velu, cendré. Les pattes antérieures ſont blanches en-deſſous, nues à l'extrémité ; les pinces ſont obſcures.

Il ſe trouve.....

24. Crabe ſcabre.

Cancer ſcaber.

Crabe corcelet ovale, raboteux, avancé antérieurement ; pattes longues, cylindriques, les antérieures courtes, minces.

Cancer thorace ovato ſcabro antice producto pedibus longiſſimis cylindraceis curſoriis manibus teretibus æqualibus breviſſimis. Gronov. *Zooph. n°.* 973.

Cancer ſcaber. Herbst. *Cancr. p.* 221. *n°.* 113.

Le corcelet eſt ovale, raboteux, avancé antérieurement. Les pattes antérieures ſont courtes, minces, d'égale groſſeur ; les autres ſont longues & cylindriques.

Il ſe trouve dans l'océan européen.

CREVETTE, *Gammarus.* Genre d'inſectes de la troiſième Section de l'Ordre des Aptères.

Les Crevettes ont quatre antennes ſétacées, inégales ; deux yeux immobiles ; le corps alongé, ordinairement arqué & comprimé, compoſé d'anneaux cruſtacés ; une queue terminée par pluſieurs filets ; dix ou quatorze pattes onguiculées, & quelques appendices bifides, au-deſſous de la queue.

Linné a confondu ces inſectes avec les Crabes, les Écreviſſes, les Pagures, les Squilles. Pallas les a confondus avec les Cloportes, & de Géer n'a fait qu'un ſeul genre des Squilles, des Crevettes & des Aſelles, ſous le nom générique de *Squille.* M. Geoffroy a décrit ſous le nom de *Crabe*, l'Écreviſſe des rivières & la Crevette des ruiſſeaux. Mais les yeux immobiles & point du tout ſaillans diſtinguent au premier coup d'œil, les Crevettes, des Crabes, des Écreviſſes, des Pagures & des Squilles, & le nombre des pattes empêchent de les confondre avec les Aſelles. La bouche de ces inſectes préſente d'ailleurs des caractères très-différens, comme l'expoſition qui va ſuivre, doit le démontrer.

Les antennes au nombre de quatre, ſont ſétacées, d'inégale longueur. Les ſupérieures ſont ordinairement plus petites & plus courtes que les autres ; elles ſont compoſées de trois articles alongés, cylindriques, diſtincts, & de quelques autres, courts, grenus, peu diſtincts. Elles ſont inſérées à la partie antérieure de la tête, immédiatement au-deſſus des autres. Les inférieures ſont ſétacées, plus courtes que la moitié du corps : les trois premiers articles ſont cylindriques, diſtincts, preſque égaux entr'eux, les autres ſont très-courts, très-nombreux, à peine apparens.

La bouche eſt munie d'une lèvre ſupérieure, de mandibules, de mâchoires, de huit antennules, & d'une lèvre inférieure.

La lèvre ſupérieure eſt large, avancée, coriacée à ſa baſe, cornée & un peu échancrée à ſon extrémité. Elle eſt placée à la partie ſupérieure de la bouche, au-deſſus des mandibules.

Les mandibules ſont courtes, obtuſes, preſque coriacées, creuſées intérieurement. Elles ſont placées à la partie latérale & antérieure de la tête.

Les pièces qui ſe trouvent au-deſſous, & que M. Fabricius a pris pour une lèvre inférieure, me paroiſſent devoir être regardées comme des mâchoires. Elles ſont au nombre de ſix, trois de chaque côté. Elles ſont larges, applaties, un peu ciliées à leur extrémité interne.

La lèvre inférieure qui ſe trouve en-deſſous, eſt longue, recourbée, & couvre preſque toute la bouche. Elle eſt membraneuſe, échancrée, & terminée par deux petites antennules.

Les antennules ſont au nombre de huit : elles ſont courtes, preſque ſétacées, & compoſées de trois ou quatre articles peu diſtincts. Les deux antérieures ſont inſérées au dos des mandibules. Les quatre qui ſuivent, ont leur attache au dos des mâchoires, & les deux dernières ſont placées à l'extrémité de la lèvre inférieure.

Les yeux ſont cornés, applatis, immobiles & point du tout ſaillans. Ils ſont placés à la partie latérale, un peu ſupérieure, de la tête, derrière les antennes.

La tête n'eſt point diſtincte. Tout le corps eſt diviſé en anneaux, en recouvrement les uns à la ſuite des autres. Ils ſont cruſtacés & terminés de chaque côté, par un feuillet arrondi, qui recouvre l'origine des pattes. Le dernier anneau eſt terminé par pluſieurs filets ſétacés.

Le nombre des pattes varie : il eſt de dix ou douze, ordinairement de quatorze ; à la ſuite des pattes on remarque quelques appendices plus ou moins longues, qui diffèrent des véritables pattes, en ce que celles-ci ſont terminées par un onglet, & que les appendices ſont bifides à leur extrémité.

Les Crevettes ſont des inſectes ordinairement aquatiques & cruſtacés, qui vivent ou dans l'eau ſalée de la mer, ou dans l'eau douce des marais, ou dans l'eau très-limpide des rivières, & qui ſont connus ſous le nom de Puce marine ou de rivières, *Pulex fluviatilis*, ou de Squille ſautante, parce que mis à ſec ſur la terre, ils ſemblent ſauter continuellement : on les voit ſouvent ſe cacher dans le ſable humide, & tout-à-coup en ſortir en ſautant. Lorſqu'ils ſont placés ſur le fond de l'eau, ils ſe tiennent toujours couchés ſur un de leurs côtés, parce que leurs corps alongé, applati & comme comprimé des deux côtés, étant plus haut que large, c'eſt à-dire, ayant un plus grand diamètre du deſſus au-deſſous, que d'un côté à l'autre, les contraint de prendre cette attitude, qu'ils gardent de même lorſqu'ils marchent ou nagent ſur ce même fond; mais quand ils nagent au milieu de l'eau, ou entre deux eaux, ils ſe tiennent perpendiculairement, ou le ventre par en-bas. On ne les voit point nager naturellement ſur le dos, ſi ce n'eſt quelquefois, lorſqu'ils ſont emportés par le courant. Ils ont ordinairement leur dos voûté en arc ; ils ne portent jamais leur corps en ligne droite, & leur queue eſt quelquefois courbée ſi conſidérablement, qu'elle ſe trouve appliquée contre le deſſous du ventre. Les douze ou treize anneaux du corps ſont couverts de plaques cruſtacées, qui deſcendent aux côtés & vers les pattes, & qui forment en-deſſous du corps, d'un bout a l'autre, une cavité ou une eſpèce de couliſſe. Dans cette cavité ſe trouvent entre les pattes pluſieurs lames minces & tranſparentes, placées perpendiculairement, ou de façon que leur tranchant eſt dirigé ſelon la longueur du corps. Parmi les pattes, les unes ſont dirigées en avant ou vers la tête ; les autres élevées vers le dos & appliquées ſur les côtés, ont leur direction vers la queue. Les anneaux qui ſuivent ceux où les pattes ſont attachées, ſont garnis de trois paires de longs filets mobiles, que la Crevette tient preſque continuellement dans un mouvement d'oſcillation, quoique toutes ſes autres parties ſoient dans un parfait repos. Chacun de ces ſix filets eſt diviſé tranſverſalement par une articulation en deux pièces, dont celle qui eſt attachée au corps, eſt en forme de tige cylindrique, & l'autre partie eſt compoſée de deux longues branches coniques ou ſétacées, placées l'une a côté de l'autre, terminées en pointe déliées, & garnies d'un grand nombre de poils. Ces deux branches, qui ſont ſubdiviſées en pluſieurs articles, & qu'on peut regarder comme des nageoires très-flexibles, ſont mobiles à l'articulation qui les unit à la pièce cylindrique. La queue eſt garnie de ſix pièces allongées, très-remarquables, attachées deux à deux aux trois derniers anneaux du corps. Ce ſont des parties écailleuſes, applaties & mobiles, diviſées tranſverſalement par une articulation en deux portions, dont la ſeconde eſt compoſée de deux branches diſtinctes, également mobiles & articulées à la première portion, qui en eſt comme la tige. Toutes ces longues parties, quoique mobiles à leur articulation, n'ont cependant point de mouvement volontaire, & ſuivent ſeulement celui que la Crevette donne à la partie poſtérieure de ſon corps ; elles ſont auſſi comme des nageoires, dont l'inſecte fait uſage pour frapper l'eau en nageant.

D'après le ſimple expoſé de tout cet appareil, on doit juger que les Crevettes ſavent nager avec beaucoup de viteſſe. Quoique Rœſel ait dit en avoir nourries de fruits, d'herbes & de racines, on trouve qu'elles ſont vraiment carnacières, qu'elles mangent & la chair & le poiſſon, ainſi que d'autres inſectes, ou même leurs camarades mortes, quand elles en trouvent à leur diſpoſition. Les pêcheurs diſent qu'elles rongent leurs filets, & Linné rapporte la même choſe ; mais on doit plutôt conjecturer qu'elles ne ſe rendent dans les filets, que pour ronger le poiſſon qui s'y trouve. Les Crevettes ſont diſtinguées comme les autres inſectes, en mâles & en femelles. Leur accouplement eſt à-peu-près le même que dans les Squilles : nous en renvoyons les détails à l'article de ces dernières. Les petits ne quittent point leur mère avant d'avoir pris vie : elle porte ſes œufs ſous le corps, dans un eſpèce de ſac, d'où les petits ſortent enſuite, après avoir quitté l'enveloppe de l'œuf, comme nous l'avons obſervé dans les Cloportes : c'eſt ce qui doit mettre une grande diſtance entre les Crevette & les Crabes. Ces inſectes ne ſubiſſent point de tranſformation, & ils ont d'abord en naiſſant la forme qu'ils conſervent enſuite pendant toute leur vie ; mais ils changent pluſieurs fois de peau, à meſure qu'ils grandiſſent. La peau quittée ſe referme ſi exactement, qu'elle repréſente comme l'inſecte même. Pour garder les Crevettes long-tems en vie, il faut les placer dans un grand vaſe couvert, rempli d'eau fraîche. Quelques eſpèces ſervent d'aliment aux hommes. Les habitans de la Sibérie trouvent un mets délicat dans la Crevette Cancelle, *Oniſcus Cancellus* de Pallas.

CREVETTE.

GAMMARUS. FAB.

CANCER. LIN. GEOFF.

SQUILLA. DEG.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

QUATRE antennes ſétacées, plus courtes que le corps; les deux inférieures plus longues que les deux ſupérieures.

BOUCHE formée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires diviſées, d'une lèvre inférieure très-avancée, & de huit antennules courtes.

Yeux immobiles, point du tout ſaillans.

Pattes ordinairement au nombre de quatorze.

ESPÈCES.

1. CREVETTE ampoule.

Quatorze pattes, les deux antérieures terminées par un onglet mince; cuiſſes poſtérieures comprimées, dilatées.

2. CREVETTE folâtre.

Quatorze pattes, les deux antérieures terminées par un onglet; les ſix poſtérieures comprimées, dilatées.

3. CREVETTE Cancelle.

Quatorze pattes, les quatre antérieures terminées par un onglet; corps avec une rangée d'épines de chaque côté.

4. CREVETTE longicorne.

Antennes plus longues que le corps; queue obtuſe; les deux pattes antérieures terminées par un onglet.

5. CREVETTE ſauteuſe.

Quatorze pattes, les quatre antérieures terminées par un onglet; cuiſſes ſimples.

6. CREVETTE gammarelle.

Quatorze pattes, les ſecondes ſont renflées & onguiculées; cuiſſes ovales.

7. CREVETTE des ruiſſeaux.

Quatorzes pattes, les quatre antérieures

CREVETTE. (Inſectes.)

terminées par un onglet ; antennes ſupérieures, plus longues.

8. **Crevette** cornue.

Bouche courbée, ſubulée ; corcelet avec deux cornes de chaque côté.

9. **Crevette** linéaire.

Corps linéaire ; quatorze pattes, les quatre antérieures terminées par un onglet, les quatre ſuivantes véſiculeuſes.

10. **Crevette** ſaline.

Vingt pattes étendues ; queue ſubulée.

11. **Crevette** filiforme.

Linéaire ; dix pattes, les intermédiaires plus grandes.

12. **Crevette** marécageuſe.

Pattes étendues, les deux antérieures onguiculées ; queue cylindrique, bifide.

13. **Crevette** boſſue.

Oblongue, boſſue ; antennes pliées, très-longues.

14. **Crevette** appât.

Queue articulée, ſubulée, fendue à l'extrémité ; les deux pattes antérieures onguiculées.

15. **Crevette** des Méduſes.

Tête obtuſe ; les quatre pattes antérieures terminées par un onglet.

1. CREVETTE ampoule.

GAMMARUS ampulla.

Gammarus manibus adactylis, pedibus quatuordecim, femoribus poſticis compreſſo dilatatis. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 515. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 334. *n°.* 1.

Cancer ampulla *macrourus articularis, corpore ovato, pedibus quatuordecim ſimplicibus, laminis femorum poſtici paris ovato ſubrotundis.* PHIPS. *It. bor. p.* 192. *tab.* 12. *fig.* 3.

Elle eſt une des plus grandes du genre. Le corps eſt renflé, véſiculeux, preſque blanc. La tete eſt courte, courbée, pointue. Les pattes ſont au nombre de quatorze. Les cuiſſes poſtérieures ſont comprimées & dilatées La queue eſt formée de ſix feuillets : le dernier article eſt bifide, & les diviſions ſont aiguës.

Elle ſe trouve dans la mer du nord.

2. CREVETTE folâtre.

GAMMARUS nugax.

Gammarus manibus adactylis, pedibus quatuordecim, femoribus ſex poſticis compreſſo dilatatis. FAB. *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 516. *n°.* 2. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 334. *n°.* 2.

Cancer nugax *macrourus articularis, pedibus quatuordecim ſimplicibus laminis femorum ſex poſteriorum dilatatis ſubrotundo cordatis.* PHIPS. *It. Bor.* 192. *tab.* 12. *fig.* 2.

Les antennes inférieures de cette eſpèce, ſont portées ſur un petit filet. Les pattes ſont au nombre de quatorze : les lames qui accompagnent les ſix cuiſſes poſtérieures ſont dilatées, en cœur, preſque arrondies.

Elle ſe trouve dans la mer du nord.

3. CREVETTE Cancelle.

GAMMARUS Cancellus.

Gammarus manibus quatuor monodactylis, pedibus quatuordecim, corporis ſegmentis utrinque ſpinoſis.

Gammarus Cancellus *manibus quatuor monodactylis, pedibus ſedecim.* FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 516. *n°.* 3. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 334. *n°.* 3.

Oniſcus cancellus. PALL. *Spicil. zool. faſſic.* 9. *p.* 5. *tab.* 3. *fig.* 18.

Elle eſt plus grande que la Crevette ſauteuſe, à laquelle elle reſſemble pour la forme du corps. Les antennes ſupérieures, plus longues que les inférieures, ont trois articles cylindriques à leur baſe, & enſuite vingt-deux articles petits, peu diſtincts ; les inférieures ont le premier article court, les deux autres longs, cylindriques. La tête eſt liſſe, avec une petite épine de chaque côté de la bouche. Le corps eſt comprimé & formé de ſept anneaux preſque carenés ſur le dos, armés de chaque côté, d'une petite épine conique, & d'une lame arrondie : l'épine du cinquième anneau eſt plus grande & placée un peu plus haut ; la lame du quatriéme anneau eſt large & grande ; les trois poſtérieures ſont courtes & plus étroites que les autres. La queue eſt formée de ſix anneaux, dont les deux premiers ſont ſemblables à ceux du corps, mais le troiſième n'a point d'épines, & les trois dernièrs ſont plus petits, & terminés par des filets, tandis que les autres donnent naiſſance aux appendices. Les pattes ſont au nombre de quatorze : les quatre premières ſont renflées, terminées par un crochet très-fort ; les quatre ſuivantes ſont un peu plus longues, & terminées par un crochet ſimple : ces huit pattes ſont dirigées en avant. Les ſix dernières pattes ſont longues & dirigées en arrière. Les appendices de la queue ſont ſétacées & au nombre de ſix ; les filets qui la terminent ſont en pareil nombre : ils ſont bifourchus & articulés : le premier article eſt preſque caréné & muni de deux piquans aigus, dont l'interne eſt plus petit : la première paire de ces filets a le premier article très-long & arqué. Le corps de cet inſecte eſt d'un brun verdâtre, avec un point noir ſur le dos de chaque article. On remarque auſſi ſur tout le corps de petits points enfoncés, moins nombreux ſur le milieu des anneaux, à l'extrémité de la queue & ſur les pattes.

Elle ſe trouve dans les fleuves de la Sibérie, où elles ſont en ſi grand nombre, qu'elles ſervent d'aliment aux poiſſons & aux oiſeaux aquatiques, ainſi qu'aux habitans du pays, qui trouvent ce mets délicat.

4. CREVETTE longicorne.

GAMMARUS longicornis.

Gammarus manibus adactylis antennis corpore longioribus, cauda obtuſa. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 516. *n°.* 4. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 334. *n°.* 4. — *It. Norw. die* 4. *aug.*

Cancer macrourus groſſipes *articularis, manibus adactylis longitudine corporis.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 1055. *n°.* 80.

Aſtacus muticus, pede antico ſubulato edentulo longiſſimo craſſiſſimo. — GRONOV. *Zooph. n°.* 989. *tab.* 17. *fig.* 7.

Oniſcus volutator. PALL. *Spicil. zool. faſſic.* 9. *p.* 59. *tab.* 4. *fig.* 9.

Aſtacus linearis. PENN. *Zool. brit. tom.* 4. *p.* 20. *tab.* 16. *fig.* 31.

Pulex marinus cornutus. RAJ. *Inſ. p.* 43.

Elle a près de ſix lignes de long. Le corps eſt linéaire, un peu déprimé, légèrement convexe en-deſſus. Les antennes ſont inégales; les ſupérieures ſont ſétacées, plus courtes que la moitié du corps; les inférieures ſont très-groſſes & plus longues que le corps, le premier article eſt court, le ſecond guère plus long; le troiſième très-long, marqué au-deſſus d'une ligne longitudinale, obſcure, ſur laquelle on remarque des points obliques, pâles; le quatrième article eſt plus mince, obſcur en-deſſus; le dernier eſt crochu, un peu aigu. Les pattes ſont au nombre de quatorze: les huit premières ſont dirigées en avant, & les ſix poſtérieures dirigées en arrière. La queue eſt un peu penchée, & compoſée de ſix anneaux, dont les trois premiers donnent naiſſance aux appendices; les autres ſont un peu plus étroits & terminés par des filets bifurqués.

Elle ſe trouve dans l'océan européen, & dans les eaux ſalées ſtagnantes.

5. CREVETTE ſauteuſe.

GAMMARUS Locuſta.

Gammarus manibus quatuor adactylis, pedibus quatuordecim, femoribus ſimplicibus. FAB. *Syſt. ent. p.* 418. *n°.* 1. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 516. *n°.* 5. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 334. *n°.* 5.

Cancer macrourus Locuſta *articularis, manibus quatuoradactylis pedibus quatuordecim.* LIN. *Syſt. nat. p.* 1055. *n°.* 82. — *Faun. ſuec. n°.* 2042.

Iter Goth. 260.

Oniſcus Locuſta. PALL. *Spicil. zool. faſſic.* 9. *p.* 55. *tab.* 4. *fig.* 7.

Pulex marinus. RAI. *Inſ. p.* 43.

SULZ. *Inſ. tab.* 23. *fig.* 152.

Elle eſt un peu plus grande que la Crevette des ruiſſeaux. Les antennes ſupérieures ſont beaucoup plus courtes que les inférieures, ce qui la diſtingue principalement de la Crevette des ruiſſeaux, dont les antennes ſupérieures ſont les plus longues. Le corps eſt un peu moins comprimé. Les pattes ſont au nombre de quatorze: les quatre premières ſont courtes, aſſez groſſes; les ſuivantes ſont minces, un peu plus longues; les quatre dernières ſont très-courtes. Les appendices de la queue ſont ſétacées, & les filets qui la terminent ſont très-courts.

Elle ſe trouve dans l'océan européen.

6. CREVETTE gammarelle.

GAMMARUS gammarellus.

Gammarus manibus quatuor ſecundis ventricoſis adactylis, pedibus quatuordecim, femoribus ovatis.

Oniſcus Gammarellus. PALL. *Spicil. zool. faſc.* 9. *pag.* 57. *tab.* 4. *fig.* 8.

Cancer Locuſta. SCOP. *Ent. carn. n°.* 1136.

Squilla cauda ſubulata bifida pede utrinque antico chelifero tribuſque utrinque ultimis natatoriis. GRONOV. *Zooph. n°.* 990.

Elle reſſemble beaucoup à la Crevette des ruiſſeaux, mais elle eſt un peu plus courte. Les antennes ſupérieures ſont courtes & ſétacées; les inférieures ſont ſétacées, un peu plus courtes que le corps. Les pattes ſont au nombre de quatorze; les deux premières ſont courtes & ſimples: les ſecondes ſont grandes & renflées; les quatrièmes ſont les plus courtes de toutes, les autres ont leurs cuiſſes ovales, un peu comprimées. Les appendices ſont ſétacées, & les filets de la queue ſont bifides.

Elle ſe trouve ſur le bord de la mer méditerranée & de l'océan européen.

7. CREVETTE des ruiſſeaux.

GAMMARUS Pulex.

Gammarus manibus quatuoradactylis, pedibus quatuordecim, antennis anticis longioribus.

Gammarus Pulex *manibus quatuoradactylis, pedibus decem.* FAB. *Syſt. ent. pag.* 418. *n°.* 2. — *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 517. *n°.* 6. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 334. *n°.* 6.

Cancer macrourus Pulex *articularis, manibus quatuoradactylis, pedibus decem.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 1055. *n°.* 81. — *Faun. ſuec. n°.* 2041. — *It. oeland.* 42. 96.

Cancer macrourus rufeſcens, thorace articulato. GEOFF. *Inſ. t.* 2. *p.* 667. *n°.* 2. *pl.* 21. *fig.* 6.

La Crevette des ruiſſeaux. GEOFF. *Ib.*

Squilla Pulex *aquatica, corpore compreſſo, pedibus quatuor anticis chelatis, cauda ſetis ſex bifurcis terminata.* DEG. *Mem. inſ. tom.* 7. *p.* 525. *n°.* 4. *tab.* 33. *fig.* 1. 2.

Squille *Puce* aquatique, à corps comprimé, dont les quatre premières pattes ſont à pinces ſimples, & la queue terminée par ſix filets articulés, fourchus. DEG. *Ib.*

Pulex fluviatilis. RAI. *Inſ. p.* 44.

Vermis aquaticus cancriformis. FRICH. *Inſ. t.* 7. *pag.* 26. *tab.* 18.

Squilla fluviatilis. MERRET. *Pin. p.* 192.

ROES. *Inſ. tom.* 3. *tab.* 62.

KLEIN. *Dub. pag.* 36. *tab.* 1. *fig. d. e. f.*

Pulex marinus. BAST. *Subſ. tom.* 2. *p.* 31. *tab.* 3. *fig.* 7.

Cancer Pulex. SCOP. *Ent. carn. n°.* 1137.

Aſtacus Pulex. PENN. *Zool. brit. tom.* 4. *p.* 21.

Cancer Pulex. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 1115.

Cancer Pulex. FOURC. *Ent. par.* 2. *pag.* 540. *n°.* 2.

Cancer Pulex. VILL. *Ent. tom.* 4. *p.* 162. *n°.* 56.

Elle a environ ſept lignes de long. Le corps eſt comprimé, ordinairement arqué & compoſé de ſept anneaux. Les antennes ſupérieures ſont plus longues que les autres : le premier article eſt aſſez gros & cylindrique ; le ſecond eſt plus mince & cylindrique; les autres ſont courts, à peine diſtincts, les inférieures ſont une ou deux fois plus courtes que les ſupérieures : le premier article eſt court, aſſez gros ; le ſecond eſt plus long, un peu plus mince & cylindrique ; le troiſième eſt un peu plus mince & un peu plus court ; les autres ſont courts & grenus. Les pattes ſont au nombre de quatorze, ainſi que dans toutes les eſpèces de ce genre : les quatre antérieures ſont courtes & terminées par un ongle fort & crochu ; les quatre ſuivantes ſont un peu plus minces ; les ſix dernières ſont plus longues, relevées & dirigées vers le dos. Les ſix appendices qui ſe trouvent au-deſſous de la queue, ſont ſétacées & bifides. La queue eſt terminée par ſix filets ſétacés & bifourchus.

Les ſauts que cet inſecte fait, lorſqu'il eſt hors de l'eau, lui ont fait donner le nom de Puce; mais ces ſauts ſont communs à toutes les autres eſpèces.

Elle ſe trouve dans les eaux douces des ruiſſeaux & des fontaines, dans toute l'Europe.

8. CREVETTE cornue.

GAMMARUS corniger.

Gammarus manibus adactylis, roſtro incurvo ſubulato, thoracis lateribus cornu duplici. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 517. *n°.* 7. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 334. *n°.* 7. —— *It. norw. die* 19. *aug. p.* 383.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les quatre antennes ſont égales, filiformes, ſimples, blanches. Le chaperon eſt court, ſubulé, courbé. Les yeux ſont grands, ſeſſiles, rouges. Le corps eſt formé de onze anneaux, courts, blanchâtres, rouges ſur leurs bords ; les cinq derniers ſont carenés & épineux. Sous les côtés du corcelet, on apperçoit deux cornes fortes, ſubulées, aigues, réunies à leur baſe, l'antérieure eſt arquée. La queue eſt terminée par pluſieurs filets bifides.

Elle ſe trouve dans les mers du nord.

9. CREVETTE linéaire.

GAMMARUS linearis.

Gammarus manibus quatuor monodactylis, pedibuſque quatuor veſiculoſis, corpore lineari.

Gammarus linearis *manibus quatuor monodactylis, pedibus decem.* FAB. *Syſt. ent. p.* 419. *n°.* 3. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 517. *n°.* 8. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 334. *n°.* 8.

Cancer macrourus linearis *articularis, manibus quatuor monodactylis, pedibus decem.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 1056. *n°.* 83.

Oniſcus ſcolopendroïdes. PALL. *Spicil. zool. faſſic.* 9. *p.* 78. *tab.* 4. *fig.* 15.

Aſtacus atomos. PENN. *Zool. brit. tom.* 4. *p.* 21. *pl.* 12. *fig.* 32.

BAST. *Subſ. tom.* 1. *p.* 32. *tab.* 4. *fig.* 2.

Elle a de ſix à huit lignes de long. Le corps eſt filiforme, variqueux, compoſé de ſept anneaux. Les antennules ſupérieures ſont un peu plus longues que les inférieures. Les deux pattes antérieures ſont courtes & terminées par un ongle crochu ; les deux ſecondes ſont beaucoup plus grandes, un peu renflées, & terminées par un ongle crochu, très-fort; les troiſièmes & les quatrièmes ſont ovales, véſiculeuſes ; les ſix dernières ſont ſimples, un peu plus longues que les autres, & terminées par un petit crochet.

Elle ſe trouve dans l'océan européen, dans les mers d'Iſlande & de Terre-neuve.

10. CREVETTE ſaline.

GAMMARUS ſalinus.

Gammarus pedibus viginti patentibus, cauda ſubulata. FAB. *Syſt. ent. pag.* 419. *n°.* 4. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 517. *n°.* 9. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 335. *n°.* 9.

Cancer macrourus ſalinus *articularis, manibus adactylis, pedibus patentibus, cauda ſubulata.* LIN. *Syſt. nat. p.* 1056. *n°.* 86.

MATY. *Diar. britan.* 1756.

Il eſt très-petit. Le corps eſt oblong. Les yeux ſont diſtans, pédonculés, placés ſur les côtés de la tête. Les antennes ſont ſétacées, plus courtes que le corps. La queue eſt filiforme, un peu ſubulée, de la longueur du corps. Les pattes ſont au nombre de vingt.

M. Fabricius a remarqué deux variétés, l'une avec les yeux ſaillans, globuleux, noirs & un ovaire ovale de chaque côté, l'autre, avec les yeux peu marqués, & les pattes antérieures avancées en forme de pinces.

Je crois que cet inſecte n'appartient point à ce genre; mais n'ayant point encore eu occaſion de le voir, je ne puis prononcer avec certitude.

Elle ſe trouve en Angleterre, dans les ſalines de Limington.

11. CREVETTE filiforme.

GAMMARUS filiformis.

Gammarus corpore lineari, pedibus decem, mediis majoribus.

Cancer macrourus filiformis *linearis articularis, pedibus decem, mediis majoribus.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 1056. *n°.* 85.

Cancer filiformis *linearis medio chelatus, pedibus quatuor.* LIN. *Amœn. acad. tom.* 6. *p.* 415. *n°.* 99.

Le corps eſt linéaire, mince, long environ de ſix lignes. Les antennes ſont longues, compoſées de trois articles diſtincts, & d'un grand nombre d'autres très-petits. Les pattes, ſuivant Linné, ſont au nombre de dix: deux petites vers la tête, deux vers le milieu du corps, ovales, beaucoup plus grandes, munies intérieurement d'une petite dent, & ſix autres pattes ſous la queue. La queue eſt obtuſe.

Elle ſe trouve à Malaca.

12. CREVETTE marécageuſe.

GAMMARUS ſtagnalis.

Gammarus manibus adactylis, pedibus patentibus, cauda cylindrica bifida. FAB *Syſt. ent. p.* 419 *n°.* 5. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 518. *n°.* 10. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 335. *n°.* 10.

Cancer macrourus ſtagnalis *articularis manibus adactylis, pedibus patentibus, cauda cylindrica bifida.* LIN. *Syſt. nat. p.* 1056. *n°.* 87. — *Faun. ſuec. n°.* 2043.

Larva aquatica globulo coccineo nitente umbilicali, cauda bifida. LIN. *Faun. ſuec. edit.* 1. *app. p.* 388. *n°.* 1357.

Elle a environ ſix ou ſept lignes de long, & reſſemble, au premier coup d'œil, à un petit poiſſon. La tête eſt déprimée; les yeux ſont petits, obſcurs, latéraux, diſtans. Les antennes ſont capillaires. Le front eſt obtus. Le roſtre eſt obtus, fléchi comme dans les Cigales, étroit. Le dos eſt convexe, rougeâtre. La queue eſt mince, articulée, preſque de la longueur du corps, & terminée par un filet horizontal, bifide, aigu. On remarque vers l'anus un petit corps globuleux, de la grandeur d'une graine de moutarde, rouge, avec un reflet brillant, doré, un peu jaune ſur les côtés. On apperçoit environ douze pattes, placées de chaque côté.

Cet inſecte nage ſur le dos comme les Notonectes. La femelle ſeule eſt munie du corps globuleux dont nous venons de parler, & qui eſt peut-être ſon ovaire.

Elle ſe trouve en Europe dans les eaux douces ſtagnantes.

13. CREVETTE boſſue.

GAMMARUS gibboſus.

Gammarus oblongus gibbus, antennis plicatis longiſſimis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 335. *n°.* 11.

Oniſcus gibboſus. FAB. *Syſt. ent. p.* 298. *n°.* 14. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 377. *n°.* 15.

Le corps de cet inſecte eſt petit, glabre, liſſe, jaunâtre, parſemé de points obſcurs. La tête eſt groſſe, obtuſe, munie de deux yeux grands & rapprochés, & d'une grande tache verte. On remarque deux antennes ſétacées, pliées & fléchies ſous le corps, & deux fois plus longues que lui. Le dos eſt boſſu & diviſé en ſept anneaux, dont le premier eſt court. La queue eſt formée de trois feuillets aigus, fendus Les pattes ſont au nombre de quatorze; les intermédiaires ſont un peu plus longues que les autres.

Elle ſe trouve dans les mers du Portugal.

14. CREVETTE appât.

GAMMARUS eſca.

Gammarus manibus adactylis, cauda articulata ſubulata apice fiſſa. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 518. *n°.* 11. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 335. *n°.* 12. — *It. norw. die* 19. *jul. p.* 249.

Elle eſt preſque de la grandeur de la Crevette des ruiſſeaux. Les antennes ſupérieures ſont ſimples, courtes, filiformes; les poſtérieures ſont ſétacées, recourbées, plus longues que le corps. Tout le corps eſt noirâtre. La queue eſt ſubulée, preſque de la longueur du corps, & compoſée de cinq articles, dont le dernier eſt fendu.

Elle ſe trouve dans les mers du nord, & les pêcheurs s'en ſervent comme appât, pour prendre le poiſſon.

15. CREVETTE des Méduſes.

GAMMARUS Meduſarum.

Gammarus manibus quatuor monodactylis, capite obtuſiſſimo. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 518. *n°.* 12. — *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 335. *n°.* 13. — *It. norw. die* 8. *aug.*

Oniſcus quadricornis oblongus, ſtylis caudalibus ſenis, antennis quaternis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 299. *n°.* 15. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 378. *n°.* 16.

Aſelle quadricorne. *Encycl.* ASELLE. *n°.* 12.

Pulex cancriformis. STROEM. *Sundm.* 118. *tab.* 1. *fig.* 12. 13.

Cancer Meduſarum *antennis breviſſimis, corpore latiori.* MULL. *Zool. dan. prod.* 2355.

Le corps eſt petit, courbé, obtus antérieurement. Les quatre antennes ſont courtes, filiformes, ſimples. L'abdomen eſt aminci poſtérieurement. La queue eſt terminée par quatre feuillets bifides. Les pattes ſont petites, courtes.

Elle ſe trouve dans la mer du nord.

CRIOCERE, *Crioceris*, genre d'inſectes de la troiſième Section de l'Ordre des Coléoptères.

Ces inſectes ont deux antennes filiformes, plus courtes que le corps ; la tête diſtincte, munie de deux yeux ſaillans ; le corcelet étroit, preſque cylindrique ; deux aîles cachées ſous des étuis durs, coriacés ; enfin, les tarſes compoſés de quatre articles, dont les trois premiers, larges, garnis de houppe en-deſſous, & le troiſième, bilobé.

Linné avoit rangé ces inſectes parmi les Chryſomèles. M. Geoffroy eſt le premier qui les a diſtingués, & leur a donné le nom de Criocère, d'après la forme de leurs antennes.

Les Criocères ont beaucoup de rapports avec les Chryſomèles, mais elles en ſont ſuffiſamment diſtinguées par les antennes filiformes, compoſées d'articles courts & cylindriques, par les antennules filiformes, & par le corcelet cylindrique.

Les antennes ſont filiformes, preſque de la longueur de la moitié du corps, & compoſées de onze articles, dont le premier eſt renflé, aſſez gros, les deux ou trois ſuivans ſont courts & plus petits, les autres ſont cylindriques & égaux. Elles ſont inſérées à la partie antérieure de la tête, a peu de diſtance l'une de l'autre.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, aſſez large, arrondie & ciliée à ſa partie antérieure.

Les mandibules ſont cornées, arquées, aſſez courtes, entières, pointues à leur extrémité.

Les mâchoires ſont avancées, droites, cornées, obtuſes, bifides : les diviſions ſont inégales ; l'extérieure eſt plus grande, arrondie, ciliée ; l'intérieure eſt courte & pointue.

La lèvre inférieure eſt très-courte, preſque cornée, arrondie & ciliée à ſon extrémité.

Les antennules antérieures, un peu plus longues que les autres, ſont compoſées de quatre articles, dont le premier eſt petit, les deux ſuivans ſont courts, arrondis, preſque coniques, & le dernier eſt ovale. Elles ſont inſérées au dos des mâchoires. Les antennules poſtérieures ſont courtes, compoſées de trois articles, dont le premier eſt petit ; le ſecond preſque conique, & le dernier ovale. Elles ſont inſérées à la partie intérieure latérale de la lèvre inférieure.

La tête eſt diſtincte, ordinairement penchée, à-peu-près de la largeur du corcelet. Les yeux ſont arrondis & ſaillans. Le corcelet eſt beaucoup plus étroit que les élytres, & il a une forme preſque cylindrique. L'écuſſon eſt petit, triangulaire, un peu obtus poſtérieurement. Les élytres ſont dures, coriacées, convexes, de la grandeur de l'abdomen ; elles cachent deux aîles membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les cuiſſes ſont un peu renflées. Les jambes ſont cylindriques, & les tarſes ſont compoſés de quatre articles, dont les deux premiers ſont larges, triangulaires, garnis de houppes en-deſſous, le troiſième eſt large, bilobé & garni de houppes, le quatrième mince, arqué, & terminé par deux crochets.

Les Criocères ſont des inſectes remarquables, quoique aſſez petits, par une jolie forme un peu alongée, décorée dans quelques eſpèces, de brillantes couleurs. Ils paroiſſent quelquefois de très-bonne-heure vers le printemps. C'eſt ſur les fleurs des jardins, des prés, des campagnes, qu'ils cherchent à ſe repoſer & à vivre. Lorſqu'on prend ces inſectes, ils font entendre un eſpèce de petit cri, produit par le frottement de l'extrémité ſupérieure de l'abdomen, contre l'extrémité inférieure des élytres : plus on preſſe les élytres contre le corps, & plus ce cri eſt fort : ils s'accouplent auſſi bientôt ſur les fleurs où ils vivent ; le mâle ſe place ſur le corps de la femelle : leur accouplement dure au moins une heure, & peut-être bien davantage. Après que l'accouplement eſt fini, la femelle ſe promène ſur la fleur, elle cherche un endroit à ſon gré, pour y dépoſer ſes œufs, & cet endroit eſt ordinairement en-deſſous de quelque feuille ; elle les y arrange les uns auprès des autres, mais avec peu d'art & de régularité. Chaque œuf ſort du corps, enduit d'une liqueur propre à le coller ſur la feuille, contre laquelle il eſt enſuite appliqué. La femelle en dépoſe huit ou dix les uns auprès des autres, & ſans doute ſa ponte ne conſiſte pas en un ſeul de ces petits tas. Ces œufs dans certaines eſpeces ſont oblongs ; ceux récemment pondus, ſont rougeâtres, même aſſez rouges ; ils bruniſſent quand la liqueur viſqueuſe qui les couvre commence à ſe deſſécher. Au bout d'une quinzaine de jours on voit les petites larves paroître, ſans trouver cependant aucune coque vide, ni aucun reſte de cette enveloppe qui les renfermoit. Mais peut-être ces coques ne ſont-elles difficiles à trouver, que parce qu'elles ſont très minces, ou parce que les mouvemens que l'inſecte ſe donne pour achever de s'en tirer, les détachent de la feuille & les font tomber. Quoiqu'il en ſoit, dès que les petites larves d'une même nichée ſont en état de marcher, elles s'arrangent les unes à côté des autres, à-peu-près dans le même ordre que les Chenilles *communes*. Elles ont leur tête ſur une même ligne ; elles mangent enſemble, & ne mangent que la ſubſtance de la feuille, du côté ſur lequel elles ſont placées. A meſure qu'elles croiſſent, elles s'écartent les unes des autres, & enfin elles ſe diſperſent ſur différens endroits de la feuille, & ſur différentes feuilles. Alors la larve attaque tantôt le bout de la feuille, tantôt un de ſes bords : aſſez ſouvent elle la perce au milieu, & la mange dans toute ſon épaiſſeur. Cette larve ſe donne peu de mouvement ; elle ne marche guere, ou au moins elle ne va en-avant que quand la feuille qu'elle a attaquée lui manque, ou que quand il n'en reſte aux environs de l'endroit qu'elle ronge, que des parties trop deſſéchées. Pendant qu'elle mange, elle fait de temps en temps un pas en arrière ; & cela, parce que ſa façon de manger n'eſt pas d'aller prendre ce qui eſt devant elle, mais ce qui eſt vers le deſſous de ſon corps.

Les larves des Criocères ſont groſſes, courtes, ramaſſées & lourdes, leur corps eſt mol, & couvert d'une peau fine & délicate. Elles ont une tête écailleuſe, & ſix pattes pareillement écailleuſes. Autant l'inſecte parfait attire agréablement les yeux par ſa jolie forme, autant la larve les repouſſe par un aſpect bien différent. Ce n'eſt pas qu'elle ſoit plus mal conformée que tant d'autres larves, mais c'eſt ſon eſpece de vêtement qui la rend informe & hideuſe. Après avoir tiré des feuilles de quoi ſe nourrir, le marc de ces mêmes feuilles a encore pour elles un uſage utile, il ſert à la vêtir. Sur des feuilles maltraitées, on voit de petits tas de matière humide, de la couleur & de la conſiſtance de ces mêmes feuilles, un peu macérées & broyées. Chacun de ces petits tas a une figure aſſez irrégulière, mais pourtant arrondie & un peu oblongue. Tout ce qu'on apperçoit alors, c'eſt la matiere qui ſert de couverture à chaque larve, qui la couvre preſque en entier ; ſi on y regarde de plus près, on diſtingue bientôt la tête noire de l'inſecte, occupée à faire agir ſur la feuille les deux dents dont elle eſt munie. On peut auſſi appercevoir de chaque côté & aſſez près de la tête, les trois pattes noires & écailleuſes, terminées par deux petits crochets que l'inſecte cramponne dans la ſubſtance de la feuille. Cette matière étrangère eſt peu adhérente, il eſt aiſé de l'emporter par un frottement aſſez léger, & lorſqu'on a mis la larve à nud, on la trouve aſſez ſemblable à tant d'autres larves ; mais ſa peau paroît très délicate ; elle a une tranſparence qui porte à la juger ainſi, ce qui permet d'appercevoir des mouvemens de la plupart des parties intérieures. Auſſi la nature a-t-elle appris à l'inſecte une façon ſingulière de ſe mettre à l'abri de l'impreſſion de l'air extérieur ou de celle des rayons du ſoleil ; elle lui a appris à ſe couvrir de ſes propres excrémens, & elle a tout diſpoſé pour qu'il le pût faire aiſément. L'ouverture de l'anus des autres inſectes eſt placée au bout, ou près du bout du dernier anneau, & ordinairement du côté du ventre ; l'anus de notre larve eſt un peu éloigné du bout poſtérieur, il eſt placé à la jonction du pénultième anneau avec le dernier, & ce qui eſt plus remarquable, du côté du dos. La diſpoſition du rectum, ou de l'inteſtin qui conduit les excrémens à l'anus, & celle des muſcles qui ſervent à les faire ſortir, doivent répondre à la fin que la nature s'eſt propoſée, en diſpoſant ainſi cette ouverture. Les excrémens qui ſortent du corps des inſectes en général, ſont pouſſés en arrière dans la ligne de leur corps ; ceux que notre larve fait ſortir, s'élèvent au-deſſus du corps & ſont dirigés du côté de la tête. Ils ne ſont pourtant pas pouſſés loin ; quand ils ſont entièrement hors de l'anus, ils tombent ſur la partie du dos qui en eſt proche ; ils ſont retenus par leur viſcoſité ; mais ils n'y ſont retenus que foiblement. Sans changer lui-même de place, l'inſecte donne à ſes anneaux, des mouvemens, qui, peu-à-peu, conduiſent les excrémens, de l'endroit ſur lequel ils ſont tombés, juſqu'à la tête. On peut imaginer aiſément la manière dont il leur prépare ſucceſſivement des plans inclinés de proche en proche, en gonflant la partie du corps ſur laquelle ils ſont, & en contractant la partie qui ſuit du côté de la tête La larve fait plus, elle pliſſe & élève la partie des anneaux qui précède celle ſur laquelle ſont les excrémens ; d'où il eſt clair, que lorſqu'elle étend la portion pliſſée ſans l'abaiſſer, cette partie, en ſe développant, pouſſe les excrémens dans l'enfoncement qui leur a été préparé : la forme du dos eſt par elle même telle, que quand une portion d'excrémens, a été conduite à une certaine diſtance de l'anus, elle trouve une pente delà juſqu'à la tête. Pour voir diſtinctement comment tout cela ſe paſſe, il faut mettre l'inſecte à nud, & après l'avoir poſé ſur une feuille jeune & fraîche, l'obſerver avec une loupe. Bientôt il ſe met à manger, & peu de temps après, on voit ſon anus ſe gonfler :

il montre des rebords qu'on ne voyoit pas auparavant. Enfin, l'anus s'entrouvre, & le bout d'une petite maſſe d'excrémens en ſort : ce que l'inſecte jette eſt un eſpèce de cylindre dont les deux bouts ſont arrondis. Nous avons déjà dit que quand ce grain d'excrément ſort, il eſt dirigé vers la tête ; cependant peu après être ſorti, il ſe trouve poſé tranſverſalement, ou au moins incliné à la longueur du corps. Les frottemens qu'il eſſuye, & la manière peu régulière dont il eſt pouſſé, lui donnent cette direction. Il y a des temps où ces grains ſont arrangés avec aſſez d'ordre, où ils ſont placés parallèlement les uns aux autres, & perpendiculairement à la longueur du corps; mais ce n'eſt guere que ſur la partie poſtérieure, & quand l'anus en a fourni un grand nombre, dans un temps court, qu'ils ſont ſi bien arrangés. L'inſecte qui a été mis a nud, a beſoin de manger pendant environ deux heures pour que ſon anus puiſſe fournir a différentes repriſes la quantité de matière néceſſaire, pour couvrir tout le deſſus du corps; au bout de deux heures, cette couverture eſt complette, mais elle eſt mince, elle n'a que l'épaiſſeur d'un grain d'excrément; peu-à-peu elle s'épaiſſit. La même méchanique qui a conduit les grains juſqu'auprès de la tête, les force à ſe preſſer les uns contre les autres, pour faire place aux excrémens qui ſortent, il faut que les excrémens qui ſont aux environs de la partie poſtérieure, ſoient pouſſés & portés en avant; ils ſont mous, ils cedent à la preſſion, ils s'applatiſſent dans un ſens & s'élèvent dans un autre, dans celui qui rend la couche plus épaiſſe. Cette couche qui couvre le corps s'épaiſſit donc peu-à-peu & à un tel point, que ſi on l'enlève dans certain temps de deſſus le corps de la larve, on juge que le volume de cette couverture eſt au moins trois fois plus grand que celui de l'inſecte même, & qu'elle eſt d'un poids qui ſemble devoir le ſurcharger. Plus la couverture eſt épaiſſe, plus la figure eſt irrégulière, & plus auſſi ſa couleur brunit. Nous avons dit que les excrémens dont elle eſt formée, ont la couleur & la conſiſtance de feuilles broyées & macérées ; ils ne ſont auſſi que cela ; ils ſont d'abord d'un jaune verdâtre, mais leur ſurface ſupérieure ſe deſſeche peu-à-peu, & prend des nuances toujours plus brunes, juſqu'au noir. Lorſque l'habit devient trop roide ou trop lourd, apparemment que l'inſecte s'en défait, car on voit quelquefois ces larves nues ou preſque nues, mais ce n'eſt pas pour reſter long-temps en cet état. Il lui eſt aiſé de ſe débarraſſer d'une trop péſante couverture, ſoit en entier, ſoit en partie; elle n'a qu'à ſe placer de manière qu'elle touche & frotte contre quelque partie de la plante, & ſe tirer enſuite en avant. Quand l'inſecte conſerve long-temps ſa couverture, elle déborde quelquefois ſa tête & ce qui couvre les premiers anneaux, eſt ſouvent noir & ſec, pendant que le reſte eſt humide & verdâtre. Cette partie ſeche qui va par-delà la tête, tombe quelquefois par lambeaux. En parlant de la larve des Caſſides, nous avons déjà fait connoître un pareil moyen, ménagé par la nature, & dont l'inſecte ſe ſert de même pour garantir ſa peau ſenſible & tendre, du danger des impreſſions extérieures. Mais nous avons remarqué que cette larve fait gliſſer ſes excrémens ſur deux eſpèces de fourchons, placés à l'extrémité de l'anus, & élevés ſur le dos, de ſorte que ſa couverture n'eſt pas immédiatement appliquée ſur la peau, ainſi que nous l'obſervons dans la larve des Criocères, qui ne ſont point munies de ces fourchons.

Dans quatorze ou quinze jours nos larves ont fait leur accroiſſement ; alors elles ne ſont plus auſſi couvertes de leurs excrémens ; on en voit d'entièrement nues, ou de nues en partie ; leur corps prend une teinte plus colorée ; elles marchent & ne paroiſſent plus auſſi tranquilles qu'elles l'étoient auparavant ; elles ſont près du temps de leur métamorphoſe ; c'eſt dans la terre qu'elle doit ſe faire, & c'eſt pour s'y aller cacher qu'elles ſont en mouvement. Peu de temps après que ces larves ſont entrées en terre, elles travaillent à ſe faire une coque dont l'extérieur eſt recouvert de grains de la terre qui les environne. Ces coques ſont ſi bien recouvertes, qu'on les prend pour de petites maſſes de terre ordinaire & raboteuſe ; elles ne ſont en général guere plus groſſes que de petites fèves ou que de gros pois. Lorſqu'on les preſſe entre deux doigts, & ſouvent aſſez légèrement, ſeulement pour les reconnoître, elles font entendre un petit bruit, ſemblable, en petit, à celui d'une veſſie qu'on oblige à ſe crever, lorſqu'en comprimant l'air qu'elle renferme, on augmente le reſſort de cet air, au point que les parois de la veſſie ne ſauroient lui réſiſter. Il s'enſuit que les coques au dedans deſquelles nos larves ſe transforment, ſont des veſſies bien cloſes & remplies d'un air qui a beaucoup de reſſort, puiſqu'une petite compreſſion met cet air en état de briſer la coque avec bruit. Si on ne s'arrête pas à l'extérieur de ces coques, ſi on les ouvre, on voit que leur intérieur a le poli d'un ſatin : il eſt d'un beau blanc qui a quelque choſe de luiſant & d'argenté. En un mot, ces coques reſſemblent à celles que des Chenilles ſe font d'une ſoie fine & luſtrée, & qu'elles recouvrent de terre. Cependant, cette eſpèce d'étoffe eſt bien autrement & bien plus ſimplement fabriquée. Au lieu que les Chenilles filent pour ſe faire des coques, nos larves rendent par la bouche une liqueur mouſſeuſe, une eſpèce d'écume ou de bave, qui eſt moins épaiſſe que la liqueur dont la ſoie eſt compoſée, mais qui lui eſt analogue. Cette écume, étant ſèche, forme des feuilles luiſantes & flexibles, & telles qu'elles ſeroient ſi elles étoient de ſoie. Lors donc que quelqu'une de nos larves ſe prépare à ſa transformation, elle ſe loge dans une eſpèce de boule creuſe & faite de grains de terre, collés apparemment par la liqueur. Mais à quoi la liqueur ſert ſur-tout, c'eſt à enduire les parois de la cavité ; la larve peut fournir une aſſez grande quantité de cette liqueur, pour que celle qui eſt déſſechée forme un enduit ſoyeux, d'une épaiſſeur ſenſible. Quand la terre manque à la larve, quand elle n'a pu faire une cavité, dont les parois ſolides ſoient propres à recevoir & à ſoutenir la liqueur mouſſeuſe, il lui eſt difficile d'employer utilement cette liqueur; la couche mince, qui commence à prendre de la conſiſtance, eſt ſouvent briſée par les mouvemens que l'inſecte ſe donne, au moins ſes mouvemens la chiffonnent. Deux ou trois jours après que la larve s'eſt renfermée dans ſa coque, elle ſe métamorphoſe en une nymphe ſemblable, pour la diſpoſition de ſes parties, à tant d'autres nymphes. Enfin, environ quinze jours après que l'inſecte eſt entré dans la terre ſous la forme de larve, ſi c'eſt en été, il eſt en état de paroitre ſous ſa dernière forme, il perce la coque, il ſort de terre, & cherche les plantes dont les feuilles ou les fleurs doivent lui convenir.

CRIOCERE.

CRIOCERIS. GEOFF. FAB.

CHRYSOMELA. LIN.

ATTELABUS SCOP.

CARACTÈRES. GÉNÉRIQUES.

ANTENNES filiformes, plus courtes que le corps; onze articles, le premier renflé, les ſuivans courts, les autres cylindriques.

Bouche compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules ſimples, de deux mâchoires bifides, d'une lèvre inférieure entière, de quatre antennules filiformes.

Yeux ſaillans.

Corcelet preſque cylindrique.

Quatre articles aux tarſes, le troiſième large, bilobé, garni de houppes.

ESPÈCES.

---

1. CRIOCERE trilobé.

Noir; tête & corcelet jaunâtres, tachés de noir; élytres griſes.

2. CRIOCERE mantelé.

Jaune; yeux & élytres noirs.

3. CRIOCERE quadripuſtulé.

Noir; corcelet cylindrique; élytres avec deux taches teſtacées.

4. CRIOCERE enfoncé.

Noir; élytres rouges; corcelet cylindrique, avec un petit enfoncement de chaque côté.

5. CRIOCERE du Lys.

Rouge en-deſſus, noir en-deſſous; corcelet cylindrique, avec un enfoncement de chaque côté.

6. CRIOCERE ſtercoraire.

Noir en-deſſous, fauve en deſſus; cor-

CRIOCERE (Inſectes.)

celet preſque cylindrique, légèrement enfoncé de chaque côté.

7. CRIOCERE douze-points.

Corcelet cylindrique rouge; élytres rougeâtres, avec ſix points noirs ſur chaque.

8. CRIOCERE quatorze-points.

Corcelet cylindrique, rougeâtre, avec cinq points noirs; élytres jaunes, avec ſept points noirs ſur chaque.

9. CRIOCERE ruficolle.

Corcelet cylindrique, fauve; élytres jaunes, avec deux bandes noires.

10. CRIOCERE ponctué.

Corcelet fauve; élytres jaunes, avec quatre taches & la baſe de la ſuture noires.

11. CRIOCERE cinq-points.

Noir; corcelet fauve; élytres jaunâtres, avec deux points noirs ſur chaque & un commun.

12. CRIOCERE hébraïque.

Jaunâtre; corcelet fauve; élytres d'un jaune blanchâtre, avec cinq taches noires ſur chaque.

13. CRIOCERE bifaſcié.

Corcelet cylindrique, fauve; élytres avec deux bandes noires.

14. CRIOCERE unifaſcié.

Corcelet cylindrique; corps fauve; élytres avec une bande noire.

15. CRIOCERE nigripède.

Corcelet cylindrique; corps jaune; antennes & pattes noires.

16. CRIOCERE gris.

Pâle; tête & cuiſſes ferrugineuſes; antennes & jambes noires.

17. CRIOCERE oculé.

Corcelet cylindrique; corps jaune; baſe des élytres noire, avec un point jaune.

18. CRIOCERE bioculé.

Teſtacé; corcelet ſans taches; élytres avec deux taches oculées, blanches.

19. CRIOCERE ruficorne.

Corcelet fauve; élytres jaunes, noires à leur baſe, avec un point jaune, bande au milieu & points à l'extrémité, noirs.

20. CRIOCERE arqué.

Corcelet & abdomen pâles; élytres jaunes, avec deux bandes & ſix points noirs.

21. CRIOCERE pâle.

Corcelet preſque cylindrique; corps pâle; antennes noires.

22. CRIOCERE cyanelle.

Corcelet cylindrique, un peu renflé de chaque côté; corps bleu.

23. CRIOCERE mélanope.

Oblong, bleu; corcelet & pattes rougeâtres.

CRIOCERE. (Inſectes.)

24. Criocere dorſal.

Fauve ; élytres avec deux grandes taches communes, & un point à la baſe exterieure de chaque, d'un noir bleuâtre.

25. Criocere anguleux.

Oblong, noir ; tête, corcelet & pattes fauves ; corcelet preſque épineux.

26. Criocere de l'Aſperge.

Oblong ; corcelet rouge, avec deux points noirs ; élytres d'un noir bleuâtre, avec quatre taches jaunes & le bord extérieur fauves.

27. Criocere champêtre.

Oblong, d'un noir bleuâtre ; corcelet noir, bordé de rouge ; élytres avec trois points & le bord extérieur, jaunes.

28. Criocere allongé.

Alongé, noir ; élytres avec une raie jaune.

29. Criocere trilinéé.

Oblong, pâle ; corcelet avec trois taches ; élytres avec trois raies courtes, noires.

30. Criocere équeſtre.

Oblong ; tête & corcelet teſtacés ; élytres brunes, avec le bord, une ligne à la baſe, & une bande au milieu, jaunes.

31. Criocere chlorotique.

Jaunâtre ; élytres pâles ; yeux noirs.

1. Criocere trilobé.

Crioceris triloba.

Crioceris capite thoraceque flaveſcentibus nigro maculatis, elytris griſeis, corpore nigro. Fab. *Spec. inſ. t.* 1. *pag.* 149. *n°.* 1. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 86. *n.* 1.

Il eſt un peu plus grand que le Criocere du Lys. Les antennes ſont noires, filiformes, un peu teſtacées à leur baſe. La tête eſt jaune obſcure, avec une tache noire à la partie ſupérieure. Les yeux ſont noirs, arrondis. Le corcelet eſt jaune obſcur, avec trois taches, une ſimple de chaque côté, & une trilobée au milieu. L'écuſſon eſt petit, quarré, d'un gris fauve. Les élytres ſont d'un gris fauve, légèrement pointillées, aſſez grandes. Tout le deſſus du corps, vu à la loupe, paroît couvert de poils très-courts, aſſez ſerrés & couchés à plat. Le deſſous du corcelet eſt jaunâtre, obſcur. La poitrine & l'abdomen ſont obſcurs. Les pattes ſont noirâtres, avec la baſe des cuiſſes teſtacée, obſcure.

Il ſe trouve au cap de Bonne-Eſpérance.

2. Criocere mantelé.

Crioceris palliata.

Crioceris lutea, elytris nigris. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 87. *n°.* 6.

Chryſomela palliata *oblonga lutea, oculis elytriſque nigris. Act. Hall.* 1. *p.* 279.

Crioceris palliata. Naturf. 24. *p.* 44. *no.* 9. *tab.* 2. *fig.* 10.

Tout le corps eſt jaune. Les yeux & les élytres ſont noirs, luiſans.

N'ayant point vu cet inſecte, je n'ai pu m'aſſurer s'il appartenoit à ce genre.

Il ſe trouve à Tranquebar.

3. Criocere quadripuſtulé.

Crioceris quadripuſtulata.

Crioceris nigra, elytris maculis duabus teſtaceis, thorace cylindrico. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 88. *n°.* 23.

Il eſt plus grand que le Criocere du Lys, auquel il reſſemble beaucoup pour la forme du corps. Tout le corps eſt noir. Les élytres ſeules ont chacune deux grandes taches, l'une à la baſe externe, & l'autre un peu au-delà du milieu. La tête eſt un peu avancée, & les yeux ſont ſaillans. Le corcelet eſt liſſe & preſque cylindrique. L'écuſſon eſt petit, arrondi, ou preſque coupé poſtérieurement. Les élytres ſont liſſes; elles ont quelques points enfoncés, qui forment des ſtries imperceptibles, même à la loupe. Les cuiſſes ſont un peu renflées.

Il ſe trouve à Siam.

4. Criocere enfoncé.

Crioceris impreſſa.

Crioceris atra, elytris rubris, thorace cylindrico, utrinque ſubimpreſſo. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 88. *n°.* 24.

Il reſſemble beaucoup au Criocere du Lys, il eſt ſeulement un peu plus grand. Les antennes ſont noires, & vont un peu en groſſiſſant. Tout le corps eſt noir, luiſant. Les élytres ſeules ſont rougeâtres. Le corcelet eſt liſſe, & il a une petite impreſſion de chaque côté. L'écuſſon eſt brun, petit, & arrondi poſtérieurement. Les élytres ont des ſtries régulières, formées par de petits points enfoncés. Les cuiſſes ſont un peu renflées.

Il ſe trouve à Siam.

5. Criocere du Lys.

Crioceris merdigera.

Crioceris rubra, thorace cylindrico utrinque impreſſo. Fab. *Syſt. ent. p.* 120. *n°.* 10. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 152. *n°.* 19. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 88. *n°.* 25.

Chryſomela merdigera *oblonga rubra, thorace cylindrico utrinque impreſſo.* Lin. *Syſt. nat. p.* 599. *n°.* 97. — *Faun. ſuec. n°.* 563.

Crioceris rubra. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 239. *n°.* 1.

Le Criocere rouge du Lys. Geoff. *Ib.*

Chryſomela rubra liliorum *rubra thorace tereti, capite antennis pedibus abdomineque ſubtus nigris.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 338. *n°.* 43.

Chryſomele *rouge du Lys* rouge, à corcelet étroit, dont la tête, les antennes, les pattes & le deſſous du corps ſont noirs. Deg. *Ib.*

Merian. *Inſ. pl.* 71.

Blanck. *Inſ. tab.* 11. *G. H. I.*

Reaum. *Inſ. tom.* 3. *pl.* 17. *fig.* 1. 2.

Schaeff. *Elem. inſ. tab.* 52. — *Icon. inſ. tab.* 4. *fig.* 4.

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 29. *fig.* 1.

Sulz. *Hiſt. inſ. tab.* 3. *fig.* 14.

Attelabus Lilii. SCOP. *Ent. carn. n°.* 112.

Crioceris merdigera. LAICHART. *Inſ. tom.* 1. *p.* 186. *n°.* 1.

Chryſomela merdigera. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 182.

Crioceris merdigera. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 95. *n°.* 1.

Chryſomela merdigera. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 159. *n°.* 161.

Crioceris merdigera. ROSS. *Faun. etr. tom.* 1. *p.* 104. *n°.* 265.

Il a près de trois lignes & demie de long. Les antennes ſont noires, preſque de la longueur de la moitié du corps. La tête eſt noire. Le corcelet eſt rouge, liſſe, avec un enfoncement de chaque côté, vers le milieu. Les élytres ſont rouges & marquées de points enfoncés, rangés en ſtries. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Les élytres de cet inſecte prennent une couleur d'un jaune teſtacé, dans les collections.

Il ſe trouve dans toute l'Europe. La larve ſe nourrit de toutes les plantes liliacées.

6. CRIOCERE ſtercoraire.

CRIOCERIS ſtercoraria.

Crioceris oblonga nigra, thorace ſubcylindrico impreſſo elytriſque rufis.

Chryſomela ſtercoraria. LIN. *Syſt. nat. pag.* 600. *n°.* 98.

Il reſſemble beaucoup au précédent, dont il n'eſt peut-être qu'une variété ; il en diffère en ce que le corcelet & les élytres ſont fauves, & en ce que les points enfoncés des élytres ſont plus gros & les rendent comme raboteuſes.

Il ſe trouve en Afrique.

7. CRIOCERE douze-points.

CRIOCERIS duodecimpunctata.

Crioceris thorace cylindrico rubra, elytris punctis ſex nigris. FAB. *Syſt. ent. pag.* 120. *n°.* 11. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 153. *n°.* 20. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 88. *n°.* 26.

Chryſomela duodecimpunctata *oblonga rufa, elytris punctis ſex, pectore pedumque geniculis nigris.* LIN. *Syſt. nat. p.* 601. *n°.* 110. — *Faun. ſuec. n°.* 568.

Crioceris rubra punctis tredecim nigris. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *p.* 240. *n°.* 2. *pl.* 4. *fig.* 9.

Le Criocere rouge à points noirs. GEOFF. *Ib.*

Attelabus duodecimpunctatus. SCOP. *Ent. carn. n°.* 115.

Crioceris duodecimpunctata. LAICHART. *Inſ. t.* 1. *p.* 187. *n°.* 2.

Chryſomela duodecim punctata. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 183.

Chryſomela duodecimpunctata. POD. *Muſ. græc. pag.* 28.

FRISCH. *Inſ.* 13. *tab.* 28.

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 4. *fig.* 5.

VOET. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 29. *fig.* 3.

Crioceris duodecimpunctata. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 95. *n°.* 2.

Crioceris duodecimpunctata. ROSS. *Faun. etr. tom.* 1. *p.* 104. *n°.* 266.

Chryſomela duodecimpunctata. VILL. *Ent. t.* 1. *p.* 162. *n°.* 170.

Il eſt un peu plus petit que le Criocere du Lys. Les antennes ſont noires, gueres plus longues que le corcelet. La tête eſt rouge, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt rouge, liſſe, arrondi, entier. L'écuſſon eſt noir, arrondi poſtérieurement. Les élytres ſont rougeâtres, avec ſix points noirs ſur chaque ; elles ont des points enfoncés & rangés en ſtries. Le deſſous du corps eſt rouge, avec un peu de noirâtre ſur les côtés de la poitrine. Les pattes ſont rougeâtres, avec les genoux, l'extrémité des jambes & les tarſes, noirs.

Il ſe trouve dans toute l'Europe ſur l'Aſperge.

8. CRIOCERE quatorze-points.

CRIOCERIS quatuordecimpunctata.

Crioceris thorace cylindrico fulvo, punctis quinque nigris, elytris flavis punctis ſeptem. FAB. *Gen. inſ. mant. pag.* 222. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 153. *n°.* 21. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 88. *n°.* 27.

Attelabus quatuordecimpunctatus. SCOP. *Ent. carn. n°.* 116.

Il reſſemble au précédent pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont noires. La tête eſt fauve, avec la bouche & un point au ſommet, noirs. Le corcelet eſt fauve, avec cinq points noirs, dont quatre antérieurs & un en arrière. Les élytres ſont d'un fauve pâle, avec ſept points noirs ſur chaque, rangés dans l'ordre ſuivant : un, deux ; deux, un & un : le ſixième eſt plus grand que les autres, & arrondi ; le ſeptième eſt placé à l'extrémité de l'élytre. L'abdomen & les cuiſſes ſont fauves.

Il ſe trouve au midi de l'Allemagne.

9. **Criocere** ruficolle.

Crioceris ruficollis.

Crioceris thorace cylindrico rufo, elytris flavis faſciis duabus nigris. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 88. *n°.* 28.

Il a près de trois lignes de long. Les antennes ſont un peu plus longues que la moitié du corps, noires, avec les trois derniers articles fauves. La tête eſt noire Le corcelet eſt fauve, un peu rebordé, liſſe. L'écuſſon eſt fauve. Les élytres ſont glabres, marquées de points enfoncés, rangés en ſtries, jaunes, avec deux bandes noires, dont l'une à la baſe, & l'autre un peu au delà du milieu. La poitrine eſt noire. L'abdomen & les pattes ſont jaunes.

Il ſe trouve à Cayenne.

10. **Criocere** ponctué.

Crioceris punctata.

Crioceris thorace rufo, elytris flavis maculis quatuor ſuturaque baſi nigris.

Il n'eſt peut être qu'une variété du précédent; il n'en diffère qu'en ce que les élytres ſont liſſes, & qu'au lieu de bandes, on apperçoit une tache oblongue, noire, à la baſe de chaque élytre; & une autre preſque arrondie, au delà du milieu.

Il ſe trouve à la Guadeloupe.

11. **Criocere** cinq-points.

Crioceris quinquepunctata.

Crioceris nigra, thorace rufo, coleoptris flaveſcentibus, maculis quinque nigris. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 88. *n°.* 29.

Attelabus quinquepunctatus. Scop. *Ent. carn. n°.* 114.

Il reſſemble au précédent. Les antennes & la tête ſont noirs Le corcelet eſt élevé, fauve, luiſant. Les élytres ſont glabres, liſſes, jaunes, avec un point noir, à la baſe de chaque élytre, un autre à l'extrémité, & le cinquième commun, au milieu du dos. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs, ſans taches.

Il ſe trouve au midi de l'Allemagne.

12. **Criocere** hébraique.

Crioceris hebrea.

Crioceris flaveſcens, thorace rufo, elytris albis maculis quinque nigris. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 89. *n°.* 30.

Il a environ deux lignes & demie de long Les antennes ſont d'un jaune pâle, un peu plus longues que la moitié du corps. La tete eſt d'un jaune pâle, avec la bouche & les yeux noirs. Le corcelet eſt fauve, un peu rebordé. Les élytres ſont d'un jaune blanchâtre, avec cinq taches noires, ſur chaque: une linéaire, à l'angle extérieur de la baſe; une à la baſe interne, une autre un peu au deſſous, & deux ſur une ligne tranſverſale, vers l'extrémité.

Il ſe trouve à Cayenne, à la Guadeloupe.

13. **Criocere** bifaſcié.

Crioceris bifaſciata.

Crioceris thorace cylindrico, rufa, elytris faſciis duabus atris. Fab. *Syſt. ent. pag* 120. *n°.* 12. — *Sp. inſ t.* 1. *p.* 153. *n°.* 22. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 89. *n°.* 31.

Il reſſemble entiérement, pour la forme & la grandeur, au Criocere douze-points. Les antennes ſont noires, ferrugineuſes à leur baſe. La tete eſt ferrugineuſe, & les yeux ſont noirs, arrondis, ſaillans. Le corcelet eſt liſſe, ferrugineux. L'écuſſon eſt ferrugineux & coupé poſtérieurement. Les élytres ont des ſtries régulières, formées par des points enfoncés; elles ſont ferrugineuſes, avec deux bandes noires, l'une à la baſe & l'autre vers l'extrémité. Le deſſous du corps eſt ferrugineux, ſans taches. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les tarſes noirâtres.

Il ſe trouve dans la Nouvelle Hollande.

14 **Criocere** unifaſcié.

Crioceris unifaſciata.

Crioceris thorace cylindrico, rufa, elytris faſcia atra. Fab. *Syſt. ent. pag.* 120. *n°.* 13. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 153. *n°.* 23. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 89. *n°.* 32.

Il reſſemble entiérement, pour la forme & la grandeur, au Criocere bifaſcié; il n'en diffère qu'en ce que la bande noire de la baſe des élytres manque à celui ci.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

15. **Criocere** nigripede.

Crioceris nigripes.

Crioceris thorace cylindrico, flava, antennis, pectore pedibuſque nigris. Fab. *Syſt. ent. pag.* 120. *n°.* 14. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 153. *n°.* 24. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 89. *n°.* 33.

Il reſſemble beaucoup au Criocere du Lys. Les antennes ſont noires. La tête eſt jaune, & les yeux ſont noirs, arrondis, ſaillans. Le corcelet eſt jaune & liſſe. L'écuſſon eſt petit, jaune & triangulaire. Les élytres ſont jaunes, avec des ſtries très-peu marquées, formées par des points enfoncés. Le deſſous du corcelet & l'abdomen ſont jaunes. La poitrine & les pattes ſont noires.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

16. Criocere gris.

Crioceris griſea.

Crioceris pallida, capite femoribuſque ferrugineis, antennis tibiiſque nigris. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 154. *n°.* 25. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 89. *n°.* 34.

Il eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont noires. La tête eſt ferrugineuſe. Le corcelet eſt d'un pâle obſcur. Les élytres ſont liſſes, pâles. Le deſſous du corps eſt pâle, mélangé de noir, les pattes ſont noires avec les cuiſſes fauves.

Il ſe trouve au cap de Bonne-Eſpérance.

17. Criocere oculé.

Crioceris oculata.

Crioceris thorace cylindrico, flava, elytris baſi nigris puncto flavo. Fab. *Syſt. ent. pag.* 121. *n°.* 15. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 154. *n°.* 26. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 89. *n°.* 35.

Il eſt de la grandeur du Criocere douze-points. Les antennes ſont jaunes, filiformes, de la longueur du corps. La tête eſt jaune, & les yeux ſont noirs, arrondis, ſaillans. Le corcelet eſt liſſe & jaune. L'écuſſon eſt petit, noir & triangulaire. Les élytres ont des ſtries régulières, peu marquées : elles ſont jaunes, mais la baſe eſt noire, & il y a ſur chaque une tache jaune, circulaire. Le deſſous du corcelet & l'abdomen ſont jaunes. La poitrine eſt noire. Les cuiſſes ſont noires, avec les jambes & les tarſes jaunes.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

18. Criocere biocúlé.

Crioceris biocúlata.

Crioceris teſtacea, thorace immaculato, elytris maculis duabus ocellaribus albis. Fab. *Sp. inſ. t.* 1. *pag.* 154. *n°.* 27. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 89. *n°.* 36.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Criocere oculé. Les antennes ſont noires, teſtacées à leur baſe. La tête eſt teſtacée, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt liſſe & teſtacé. L'écuſſon eſt petit, triangulaire & teſtacé. Les élytres ſont liſſes, teſtacées, avec deux grandes taches d'un jaune pâle, bordées de noirâtre : à la baſe latérale de chaque élytre, au devant de la tache antérieure, il y a un point noirâtre bien marqué. Le deſſous du corps & les pattes ſont teſtacés.

Il ſe trouve.....

19. Criocere ruficorne.

Crioceris ruficornis.

Crioceris thorace rufo, elytris flavis, baſi nigris : puncto flavo, faſcia punctoque apicis nigris.

Il a deux lignes & demie de long. Les antennes ſont d'un fauve pâle. La tête eſt fauve, avec la bouche, la partie poſtérieure & les yeux noirs ; elle eſt quelquefois entiérement noire. Le corcelet eſt liſſe, fauve, ſans taches. Les élytres ſont d'un jaune fauve, avec la baſe noire, un point au milieu de chaque & le bord extérieur d'un jaune pâle : un peu au delà du milieu il y a une bande noire, arquée, qui ne touche point au bord extérieur ; vers l'extrémité de chaque côté de la ſuture, on remarque un point noir. La poitrine & l'abdomen ſont noirs. Les pattes ſont fauves, avec une tache noire, à l'extrémité des cuiſſes poſtérieures.

Dans l'un des deux ſexes, le troiſième article des antennes eſt allongé, une peu dilaté à ſon extrémité.

Il ſe trouve à la Guadeloupe, & m'a été donné par feu M. Badier.

20. Criocere arqué.

Crioceris arcuata.

Crioceris thorace abdomineque pallidis, elytris flavis faſciis duabus punctiſque ſex nigris.

Il reſſemble au précédent pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont obſcures au milieu, pâles à leur baſe, noirâtres a leur extrémité. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure fauve. Le corcelet eſt liſſe, luiſant, un peu rebordé, d'un jaune pâle. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont jaunes, avec deux points noirs à la baſe, une bande en deſſous, qui ne touche ni à la ſuture ni au bord extérieur, une autre au delà du milieu, arquée, & un point à l'extrémité de chaque côté de la ſuture La poitrine eſt noire. L'abdomen & les pattes ſont d'un jaune pâle.

Il ſe trouve à Cayenne.

21. Criocere pâle.

Crioceris pallens.

Crioceris thorace ſubcylindrico, pallida, antennis nigris. Fab. *Sp. inſ. t.* 1. *pag.* 154. *n°.* 28. — *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 89. *n°.* 37.

Il eſt de la grandeur du Criocere cyanelle. Les antennes ſont noires, un peu velues, plus longues que la moitié du corps. La tête eſt teſtacée pâle, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt liſſe & d'une couleur jaune pâle. L'écuſſon eſt petit & jaune pâle. Les élytres ſont jaunes pâles, & pointillées. Les pattes & le deſſous du corps ſont d'un jaune pâle.

Il ſe trouve.....

22. Criocere cyanelle.

Crioceris cyanella.

Crioceris cærulea, thorace cylindrico, lateribus gibbis. Fab. *Syſt. ent. p.* 121. *nº.* 16. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 154. *nº.* 30. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 89. *nº.* 39.

Crioceris cyanella oblonga cærulea thorace cylindrico, lateribus gibbis. Lin. *Syſt. nat. p.* 600. *nº.* 104. — *Faun. ſuec. nº.* 572.

Crioceris tota cæruleo-viridis. Geoff. *inſ. t.* 1. *pag.* 243. *nº.* 5.

Le Criocere tout bleu. Geoff. Ib.

Chryſomela cæruleo violacea, thorace tereti lateribus gibbis. Deg. *Mém. inſ. t.* 5. *p.* 340. *nº.* 44.

Chryſomele bleue violette, à corcelet étroit, à côtés en boſſe. Deg. *Ib.*

Crioceris cyanella. Schrank. *Enum. inſ. auſt. nº.* 186.

Chryſomela cyanella. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 161. *nº.* 167.

Crioceris cyanella. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 96. *nº.* 5.

Il a deux lignes de long. Les antennes ſont noires, filiformes, de la longueur de la moitié du corps. Tout le corps eſt d'un bleu foncé, luiſant, ſans taches. Le corcelet eſt cylindrique. Les élytres ont des points enfoncés, rangés en ſtries. Les pattes ſont d'un noir bleuâtre.

On trouve quelquefois cet inſecte accouplé avec le ſuivant.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, ſur les plantes Graminées.

23. Criocere mélanope.

Crioceris melanopa.

Crioceris oblonga cærulea, thorace pedibuſque rufis. Fab. *Syſt. ent. p.* 121. *nº.* 17. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 155. *nº.* 31. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 89. *nº.* 40.

Chryſomela melanopa. Lin. *Syſt. nat. p.* 601. *nº.* 105. — *Faun. ſuec. nº.* 573.

Crioceris cæruleo-viridis, thorace femoribuſque rufis. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 242. *nº.* 4.

Le Criocere bleu à corcelet rouge. Geoff. *Ib.*

Chryſomela oblonga viridi-cærulea nitida, thorace tereti pedibuſque flavo-rufis. Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 342. *nº.* 45.

Chryſomele allongée d'un bleu verdâtre, luiſant, à corcelet étroit & à pattes d'un jaune rougeâtre. Deg. *Ib.*

Reaum. *Mém. inſ. tom.* 3. *tab.* 17. *fig.* 15.

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 29. *fig.* 5.

Crioceris melanopa. Laichart. *Inſ. tom.* 1. *p.* 179. *nº.* 4.

Chryſomela melanopa. Schrank. *Enum. inſ. auſt. nº.* 187.

Crioceris Hordei. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 95. *nº.* 4.

Chryſomela melanopa. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 162. *nº.* 168.

Il eſt un peu plus grand que le précédent. Les antennes ſont noires, filiformes, de la longueur de la moitié du corps. La tête eſt noire. Le corcelet eſt liſſe, luiſant, d'un rouge fauve. Les élytres ſont d'un bleu foncé & marquées de points concaves rangés en ſtries. La poitrine & l'abdomen ſont d'un bleu luiſant. Les pattes ſont d'un rouge fauve, avec les tarſes noirs.

Il ſe trouve dans toute l'Europe. La larve ſe nourrit des feuilles de l'Orge, de l'Avoine, du Blé, & de quelques autres graminées.

24. Criocere dorſal.

Crioceris dorſalis.

Crioceris rufa, elytris maculis duabus dorſalibus punctoque baſeos nigro-cæruleis.

Il reſſemble au précédent pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont filiformes, un peu plus longues que la moitié du corps, noires, avec le premier article fauve. La tête eſt d'un rouge fauve, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt d'un rouge fauve & cylindrique. Les élytres ſont marquées de points enfoncés, aſſez gros; elles ſont d'un jaune fauve, avec une grande tache triangulaire commune, d'un noir bleuâtre, qui s'étend depuis la baſe juſques vers le milieu, & une autre tranſverſale, formant une bande vers l'extrémité : on voit un point de la même couleur, à l'angle extérieur de la baſe. Le deſſous du corps eſt d'un jaune pâle, avec un peu de noirâtre de chaque côté de la poitrine. Les pattes ſont d'un jaune fauve, avec un peu de noir, à l'extrémité des cuiſſes poſtérieures & intermédiaires.

Il ſe trouve à Cayenne.

25. Criocere anguleux.

Crioceris ſubſpinoſa.

Crioceris oblonga nigra, capite thorace pedibuſque rufis, thorace ſpinoſo. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 155. *n°.* 33. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 89. *n°.* 42.

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 29. *fig.* 6.

Il a une ligne & demie de long. Les antennes ſont filiformes, noires, avec les quatre premiers articles fauves. La tête eſt fauve, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt fauve, muni d'une épine courte, obtuſe, de chaque côté. Les élytres ſont pointillées, noires. La poitrine & l'abdomen ſont d'un noir luiſant. Les pattes ſont fauves.

Il ſe trouve aux environs de Paris, en Angleterre, ſur les plantes graminées.

26. Criocere de l'Aſperge.

Crioceris Aſparagi.

Crioceris oblonga thorace rubro, punctis duobus nigris, elytris obſcure cyaneis maculis quatuor albis. Fab. *Syſt. ent. p.* 121. *n°.* 19. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 155. *n°.* 35. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 90. *n°.* 45.

Chryſomela Aſparagi *oblonga, thorace rubro: punctis duobus nigris, elytris flavis: cruce punctiſque quatuor nigris.* Lin. *Syſt. nat. p.* 601. *n°.* 112. — *Faun. ſuec. n°.* 567.

Crioceris thorace rubro punctis duobus nigris, coleoptris flavis, cruce cæruleo-nigra. Geoff. *Inſ. t.* 1. *pag.* 241. *n°.* 3.

Le Criocere porte-croix de l'Aſperge. Geoff. *Ib.*

Chryſomela oblonga, thorace tereti rubro: punctis duobus nigris, elytris flavo-pallidis: maculis viridi-cæruleis nitidis. Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 341. *n°.* 45.

Chryſomèle *de l'Aſperge* allongée, à corcelet étroit, rouge, à deux points noirs, à étuis jaunes pâles, avec des taches d'un bleu verdâtre, luiſant. Deg. *Ib.*

Frisch. *Inſ. tom.* 1. *tab.* 6.

Roes. *Inſ. tom.* 2. *cl.* 3. *ſcar. terr. tab.* 4.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 52. *fig.* 9. 10.

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 29. *fig.* 4.

Attelabus Aſparagi. Scop. *Ent. carn. n°.* 113.

Chryſomela Aſparagi. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 185.

Crioceris campeſtris. Laichart. *Inſ. tom.* 1. *p.* 188. *n°.* 3.

Chryſomela Aſparagi. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 163. *n°.* 173.

Crioceris Aſparagi. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 95. *n°.* 3.

Il a près de trois lignes de long. Les antennes ſont noires, filiformes, a peine de la longueur de la moitié du corps. La tête eſt d'un noir un peu bleuâtre, luiſant. Le corcelet eſt rouge, avec deux petits points noirs, à la partie ſupérieure. Les élytres ont des points enfoncés, rangés en ſtries, & elles varient beaucoup pour les couleurs; elles ſont ordinairement jaunes, avec le bord extérieur fauve, la ſuture & deux bandes courtes, tranſverſales, d'un noir bleuâtre: elles ſont quelquefois bleues, avec le bord extérieur fauve, & trois taches jaunes qui joignent ce bord. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un noir un peu bleuâtre, luiſant.

Il ſe trouve dans toute l'Europe. La larve ſe nourrit des feuilles de l'Aſperge officinale.

27. Criocere champêtre.

Crioceris campeſtris.

Crioceris oblonga nigro-cæruleſcens, thoracis limbo nigro, elytris punctis tribus poſticis margine flavo connexis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 90. *n°.* 47.

Crioceris campeſtris *oblonga nigro-vireſcens, elytris maculis tribus flavis adnatis margine exteriori flavo.* Lin. *Syſt. nat. p.* 602. *n°.* 113.

Cancarella Aſparagi. Vallisn. *Op.* 1. *tab.* 7.

Il n'eſt peut être qu'une variété du précédent. Il eſt un peu plus petit. Les antennes ſont noires. La tête eſt d'un noir verdâtre & bleuâtre, ſans taches. Le corcelet eſt d'un noir bleuâtre & verdâtre, bordé de rouge. Les élytres ont des points enfoncés, rangés en ſtries; elles ſont d'un noir verdâtre & bleuâtre, avec le bord extérieur rouge, & trois points jaunes diſtincts, ſur chaque, ou quelquefois réunis au rouge du bord. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un noir bleuâtre ou verdâtre. Les pattes ſont quelquefois entiérement jaunes, & quelquefois mélangées de jaunes & de vert bleuâtre.

Il ſe trouve en Italie, en Barbarie.

28. CRIOCERE allongé.

CRIOCERIS elongata.

Crioceris elongata nigra, elytris vitta flava. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 156. *n°.* 37. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 90. *n°.* 48.

Il eſt un peu plus allongé que le précédent La tête, le corcelet, & le deſſous du corps, ſont noirs, avec un léger reflet verdâtre. Les élytres ſont noires, avec une ligne longitudinale jaune, au milieu. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve au cap de Bonne-Eſpérance.

29. CRIOCERE trilinéé.

CRIOCERIS trilineata.

Crioceris oblonga pallida, thorace maculis tribus, elytris ſtriis abbreviatis tribus nigris. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 90. *n°.* 49.

La tête eſt noire, avec la bouche & la baſe des antennes pâles. Le corcelet eſt pâle, avec trois taches preſque réunies, noires. Les élytres ſont pâles, avec trois lignes longitudinales, noires, dont l'intérieure eſt courte. Le deſſous du corps eſt pâle, avec la poitrine & les tarſes noirs.

Il ſe trouve au cap de Bonne-Eſpérance.

30. CRIOCERE équeſtre.

CRIOCERIS equeſtris.

Crioceris oblonga, capite thoraceque teſtaceis, elytris brunneis: margine lineola baſeos faſciaque media flavis. FAB. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 90. *n°.* 50.

Il eſt petit. Les antennes ſont jaunâtres. La tête & le corcelet ſont teſtacés, ſans taches. Les élytres ſont brunes, avec le bord extérieur, une petite ligne à la baſe, & une bande au milieu, jaunes. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont jaunes.

Il ſe trouve à Cayenne.

31. CRIOCERE chlorotique.

CRIOCERIS chlorotica.

Crioceris flaveſcens, elytris pallidis, oculis nigris.

Crioceris pallida, oculis nigris. GEOFF. *Inſ. t.* 1. *p.* 243. *n°.* 6.

Le Criocere aux yeux noirs. GEOFF. *Ib.*

Crioceris pallida. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 9 *n°.* 6.

Il a près de deux lignes & demie de long. Les antennes ſont de la longueur de la moitié du corps. Tout le corps eſt jaunâtre. Les élytres ſont d'un jaune pâle.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

Eſpèces moins connues.

1. CRIOCERE thoracique.

CRIOCERIS thoracica.

Criocere d'un noir bleuâtre; corcelet & cuiſſes rouges; élytres avec des points enfoncés.

Crioceris atro-cærulea, thorace femoribuſque rubris, elytris punctis ſparſis. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 96. *n°.* 8.

Tout le corps eſt d'un noir bleuâtre. Le corcelet & les cuiſſes ſont rouges. Les élytres ont des points irréguliers enfoncés.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

2. CRIOCERE atre.

CRIOCERIS atrata.

Criocere d'un noir bleuâtre; élytres ſtriées.

Crioceris tota atro-cærulea, elytris ſtriatis.

Crioceris tota atro-cærulea ſtriata. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 96. *n°.* 9.

Il a près de deux lignes de long. Tout le corps eſt d'un noir bleuâtre, ſans taches. Les élytres ſont ſtriées.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

3. CRIOCERE paillet.

CRIOCERIS paleata.

Criocere noir; élytres & pattes pâles.

Crioceris nigra, elytris pedibuſque pallidis. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 97. *n°.* 10.

Il a près de trois lignes de long. Tout le corps eſt noir. Les élytres & les pattes ſont pâles.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

4. CRIOCERE ſuturale.

CRIOCERIS ſuturalis.

Criocere noir; corcelet & élytres rouges; élytres avec la ſuture & quatre taches noires.

Crioceris atra, thorace elytriſque rubris, elytris ſutura maculiſque quatuor nigris.

Chryſomela quinquepunctata *oblonga atra, thorace cylindrico elytriſque rubris, ſutura maculiſque quatuor nigris.* SCHRANK. *Enum. inſ. auſt.* n°. 184.

La tête eſt noire, marquée d'un ſillon longitudinal, à ſa partie antérieure. Le corcelet eſt cylindrique, rougeâtre. Les élytres ſont rougeâtres, un peu plus pâles que le corcelet, marquées de ſtries pointillées & de deux points noirs, dont l'un à la baſe extérieure, & l'autre plus grand, au milieu. La ſuture eſt noire, & ce noir un peu dilaté au deſſous de l'écuſſon, forme une grande tache noire, commune aux deux élytres. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Il ſe trouve en Allemagne.

CRIQUET, *Acrydium*, genre d'inſectes de l'Ordre des Orthoptères.

Les Criquets, vulgairement connus ſous le nom de *Cricri* ou de *Sauterelle*, ont deux antennes courtes, filiformes; deux aîles longitudinalement pliées ſous des étuis coriaces, preſque membraneux; l'abdomen ſimple; enfin, les pattes poſtérieures longues, plus ou moins épineuſes, & ſauteuſes.

Linné avoit confondu ſous le nom générique de *Gryllus*, toute la famille des Sauterelles, excepté les Mantes, & en avoit formé cinq diviſions, dont la ſeconde & la cinquième renferment les Criquets, ſous le nom de *Bulla* & de *Locuſta*. M. Geoffroy a le premier diſtingué les Criquets des Sauterelles, & leur a donné le nom de *Acrydium*, employé par les anciens. M. Fabricius ayant diviſé en deux genres celui établi par M. Geoffroy, a donné le nom d'*Acrydium* à l'un & celui de *Gryllus* à l'autre. Les deux genres établis par M. Fabricius, ne nous ayant pas préſenté des caractères aſſez diſtincts, nous les avons réunis, en leur conſervant le nom déjà donné par M. Geoffroy.

Les antennes courtes & filiformes, & l'abdomen ſimple, diſtinguent facilement les Criquets des Sauterelles & des Grillons, dont les antennes ſont longues & ſétacées, & l'abdomen eſt terminé par une queue dans les unes & par deux appendices dans les autres. Les antennes enſiformes & la tête prolongée & conique, empêchent de confondre les Truxales avec les Criquets.

Les antennes des Criquets ſont filiformes, plus courtes que la moitié du corps, & compoſées de plus de vingt articles, courts, cylindriques, preſque égaux : le premier eſt beaucoup plus gros que les autres. Elles ſont inſérées à la partie antérieure de la tête, au devant des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, de deux galetes, d'une lèvre inférieure, & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt grande, large, un peu coriacée, antérieurement échancrée. Elle recouvre toute la partie ſupérieure de la bouche.

Les mandibules ſont grandes, cornées, arquées, larges, tranchantes, irrégulièrement dentées.

Les mâchoires ſont cornées, arquées, & terminées par trois dents pointues, longues, inégales, très-dures.

Les galetes ſont membraneuſes, larges, applaties, gueres plus longues que les mâchoires; elles ſont inſérées au dos des mâchoires, & les recouvrent entièrement.

La lèvre inférieure eſt large, avancée, rétrécie à ſa baſe, arrondie & bifide à l'extrémité : les diviſions ſont égales.

Les antennules antérieures, gueres plus longues que les poſtérieures, ſont filiformes, & compoſées de cinq articles, dont les trois premiers ſont égaux, & les deux derniers à peine plus longs. Elles ſont inſérées au dos des mâchoires, à la baſe extérieure des galetes. Les antennules poſtérieures ſont filiformes & compoſées de quatre articles, dont le premier, court, paroît faire partie de la lèvre inférieure; le ſecond eſt aſſez court, les autres ſont un peu plus longs & égaux entr'eux. Elles ſont inſérées vers la baſe latérale de la lèvre inférieure.

La tête eſt grande, perpendiculaire, munie de deux yeux ovales, ſaillans, placés aux parties latérales, & de trois petits yeux liſſes, dont deux placés à l'angle antérieur, & l'autre entre les antennes. Elle eſt un peu enfoncée poſtérieurement dans le corcelet, & unie au corps par un col aſſez large.

Le corcelet eſt de la largeur du corps; il eſt plus moins prolongé poſtérieurement, & ſouvent caréné à ſa partie ſupérieure, il donne naiſſance inférieurement aux deux pattes de devant.

Ces inſectes n'ont point d'écuſſon. Les élytres ſont coriacées, preſque membraneuſes, de la longueur des aîles. Elles ne ſont point réunies l'une à l'autre par une ſuture droite, & ſont très-peu en recouvrement vers leur baſe. Les aîles ſont grandes, membraneuſes, réticulées, longitudinalement pliées, & cachées ſous les élytres.

Les pattes ſont de grandeur inégale; les quatre antérieures ſont ſimples, de grandeur moyenne; les cuiſſes ſont minces, cylindriques, & les jambes peu épineuſes. Les deux pattes poſtérieures ſont très longues; les cuiſſes ſont renflées & anguleuſes; les jambes ſont cylindriques, armées poſtérieurement de deux rangs d'épines fortes & aiguës, & terminées par quatre épines crochues & plus longues que les autres. Les tarſes ſont compoſés de trois articles : le premier eſt long, un peu inégal ; le ſecond eſt court, preſque en cœur ; le troiſième eſt allongé, arqué, mince à ſa baſe, renflé à ſon extrémité, & terminé par deux crochets arqués, très-forts : entre ces crochets, on remarque une petite pièce arrondie, qui ſert à l'inſecte pour ſe cramponner. Le premier article des tarſes, vu en deſſous, a deux lignes tranſverſales, qui paroiſſent le diviſer en trois pièces égales.

Les Criquets ſont des inſectes très-connus, mais le plus vulgairement connus ſous le nom de Sauterelles, avec leſquelles ils ont été confondus par la plupart des naturaliſtes. La forme de leur corps, leurs métamorphoſes, leur manière de vivre, ſont bien les mêmes il eſt vrai ; mais il eſt des différences eſſentielles qui ne doivent point échapper à l'œil de l'obſervateur attentif, & ſur-tout du méthodiſte exact. Après avoir préſenté les principales & les plus faciles à ſaiſir, qui ſe déduiſent des antennes & des tarſes, il en eſt encore d'autres qui méritent notre attention ; car il eſt néceſſaire de faire connoître, ſous leur vrai ſignalement, les ennemis que nous avons à craindre, & vis-à-vis des inſectes ſi connus par le mal qu'ils peuvent faire, on doit prendre tous les moyens & entrer dans tous les détails, pour empêcher que le vulgaire même ne les confonde avec d'autres inſectes qui peuvent leur reſſembler, mais qui n'étant pas auſſi dangereux & auſſi malfaiſans, ne doivent pas autant appeler notre haine & notre vengeance ſur eux.

En examinant le corps du Criquet, on trouve que le deſſous de la poitrine n'a point ces quatre petites lames triangulaires en forme de feuilles, que l'on trouve dans les Sauterelles : cette poitrine eſt fort large & platte en deſſous, ayant des lignes concaves en forme de ſillons, qui la diviſent comme en différentes pièces, ou qui y décrivent différens compartimens. Les lames écailleuſes qui couvrent le deſſous du ventre, & qui ſont au nombre de ſept, ſont convexes & de figure quarrée ; elles ſont ſéparées des plaques écailleuſes du deſſus des anneaux, par une peau membraneuſe & flexible, comme dans les Sauterelles. Ce qui doit ſervir ſingulièrement à diſtinguer encore le Criquet, c'eſt une petite pièce conique, perpendiculaire, qui ſe trouve entre les deux pattes antérieures, & qu'on ne voit point dans la Sauterelle. Les jambes antérieures & intermédiaires n'ont du côté intérieur que deux rangs de petites épines mobiles, & celles de la troiſième paire ont auſſi deux rangs d'épines fixes du côté extérieur ; mais le bout eſt garni de quatre autres épines courbées, en forme de gros crochets mobiles, dont le Criquet ſe ſert pour s'accrocher aux objets où il veut ſe fixer, tout comme des crochets qui terminent ce pied. Les cuiſſes de la dernière paire ſont applaties des deux côtés, & garnies de ſillons & d'arêtes longitudinales relevées. Sur les côtés applatis on voit une ligne enfoncée longitudinale, d'où partent à droite & à gauche, de petits ſillons obliques, en forme de nervures, qui compoſent un joli travail : ces mêmes nervures ſont moins ſenſibles ſur les cuiſſes des Sauterelles. Le bout de la cuiſſe eſt fort gros & en forme de genou, & à ſon origine elle a une échancrure. Les tarſes, ſur-tout des Criquets, ſont très-différens de ceux des Sauterelles ; ils ne ſont compoſés que de trois parties articulées enſemble. La première partie, ou celle qui eſt unie à la jambe, & qui eſt auſſi longue que les deux autres enſemble, eſt à-peu-près cylindrique, & garnie en-deſſous de trois pièces charnues en forme de pelottes, ſur leſquelles la patte repoſe : la troiſième pelotte eſt double ou refendue. La ſeconde partie eſt courte, ayant au-deſſous une pelotte double ; la troiſième partie, deux fois plus longue que la précédente, eſt courbée en-deſſous & de figure conique, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt déliée à ſon origine, & qu'elle augmente peu à-peu en volume : elle eſt inſérée dans le deſſous de la partie qui la précède, & terminée par deux ongles ou crochets, entre leſquels il y a une petite pièce mobile orbiculaire, convexe en-deſſus & concave en deſſous, qu'on ne trouve point aux tarſes des Sauterelles. L'inſecte la poſe auſſi ſur le plan de poſition. Les Criquets, comme les Sauterelles, ſautent au moyen des deux pattes poſtérieures, qui ſont fort longues, fortes & maſſives. Dans le repos, elles ſont appliquées contre les côtés du corps & contre les étuis des aîles, elles s'élèvent alors beaucoup au-deſſus du dos. La cuiſſe & la jambe qui ſont fléchies à l'articulation qui les joint enſemble, s'étendent tout-à-coup, & ce mouvement eſt ſi vif, que tout le corps poſant dans cet inſtant ſur les tarſes & ſur les épines de ces pattes, ſe trouve élancé très-haut, en l'air. On ſent qu'il faut une force prodigieuſe, pour exécuter un ſi grand mouvement d'extenſion : auſſi ces pattes ſont-elles garnies de muſcles forts, que renferment les cuiſſes qui ſont très-groſſes. Mais l'organiſation qui peut être favorable au Criquet dans l'action du ſaut, ne le favoriſe pas dans le marcher ; ſa marche eſt pénible, embarraſſée & lourde ; ce qui eſt le propre de tous les animaux qui ont les pattes de derrière beaucoup plus longues que celles de devant, qui par cette raiſon ne ſe ſervent guère de leurs pattes que pour ſauter.

Les Criquets vivent comme les Sauterelles, d'herbe & de toutes ſortes de plantes, & ils fréquentent les prairies & les champs cultivés : on ne connoît que trop les ravages qu'ils peuvent occaſionner. Leur bouche eſt également organiſée dans ces deux genres d'inſectes, conformément à leur nature vorace. Les deux dents que le Criquet met en mouvement & fait jouer de côté & d'autre entre les deux lèvres, ſont fort groſſes & fort dures ;

elles finiſſent en pointe courbée en dedans, & du côté intérieur elles ſont garnies de deux rangs de de dentelures courtes, très-propres pour briſer les alimens : ces inſectes mordent avec véhémence, & les grandes eſpèces peuvent percer la peau de la main. Les Criquets, outre la faculté de ſauter, ont encore celle de voler. Les aîles qui leur ſervent a cet uſage, ſont repliées ſous leurs étuis, qui ſont fort étroits : lorſqu'elles ſont déployées, on eſt étonné de leur grandeur : quelques-unes ſont en outre ornées de couleurs vives & brillantes, qu'on n'apperçoit point lorſqu'elles ſont repliées, & qui feroient prendre ces inſectes, lorſqu'ils volent, pour de beaux Papillons. C'eſt la force & l'étendue du vol, autant que la voracité de certaines eſpèces de Criquets, ſur-tout de celle appelée vulgairement Sauterelle *de paſſage*, qui rend ces inſectes plus redoutables que les vraies Sauterelles, dont aucune ne peut voler ni auſſi haut ni auſſi loin. On n'a que trop entendu parler de ces Criquets, qui, dans les contrées du Levant, comme auſſi dans l'Afrique, ſe multiplient ſi extraordinairement, & ſe montrent en ſi grandes troupes, dévaſtant tous les pays par où ils paſſent, & en dévorant toute la verdure. Originaires de la Tartarie & des pays de l'Orient, ils parcourent & ravagent la grande Tartarie, la Pologne, l'Arabie & tout le Levant. Ils pénètrent ſouvent dans les provinces d'Allemagne & d'Italie, & volent toujours de l'eſt à l'oueſt, ſelon la remarque de M. Friſch. Les Criquets que M. Shaw a obſervés dans la Barbarie, & dont il a rapporté les dévaſtations énormes dans le pays, paroiſſent être les mêmes que ceux de la Tartarie. En 1744, ces inſectes pénétrèrent non-ſeulement en Allemagne, mais même juſqu'en Hollande, en Angleterre, & juſqu'à l'extrémité occidentale de notre hémiſphère. Ils ſe montrèrent auſſi en Suède, & ils dûrent néceſſairement paſſer par-deſſus la mer Baltique : on peut juger par-là du long chemin qu'ils ſont capables de traverſer en volant. Partout où ils paſſent par eſſaims, ils dévorent entiérement tant l'herbe que le blé, & généralement toutes les plantes. On ne doit pas être ſurpris s'ils ont formé une des ſept plaies de l'Egypte, dont l'hiſtoire ſacrée a fait mention.

Ce qui rend encore les Criquets un fléau redoutable, c'eſt leur fécondité, qui eſt quelquefois ſi prodigieuſe qu'on les a comparés à des nuées, plus terribles ſans doute que celles même qui portent la grêle & les orages : car, outre qu'ils commettent les mêmes ravages ſur la terre, ils répandent après leur vie l'infection & la mort dans l'air. Nous devons donner auſſi quelques petits détails ſur les organes ſexuels de ces inſectes, & ſur leur accouplement. La femelle du Criquet n'a point de tarière au bout du corps comme en a la femelle de la Sauterelle, ce qui doit beaucoup ſervir à les faire diſtinguer. Le derrière eſt garni de quatre pièces allongées, écailleuſes, mobiles à leur baſe, & placées par deux paires ; elles ont leur inſertion dans le dernier anneau du corps, près de l'anus, mais à découvert & au dehors. Les deux pièces ſupérieures, applaties aux côtés, un peu concaves en-deſſus, ont un bord aigu en-deſſous, & ſe terminent en pointe recourbée. L'anus eſt placé immédiatement au-deſſous de ces pièces. Les deux autres pièces, ou les inférieures, de figure preſque conique, ont leur bout pointu & un peu courbé en-deſſous ; on voit tout auprès une autre pointe en forme de dentelure. Le deſſous de ces pièces eſt applati, & elles ont une ſéparation ou une inciſion à quelque diſtance de l'extrémité. Ces pièces écailleuſes, mobiles, ſervent ſans doute à la ponte des œufs, pour les introduire dans la terre. Sur le deſſus de l'eſpèce de chaperon qui couvre l'anus, il y a deux pointes coniques, courtes, molles ou charnues.

Le mâle ne diffère extérieurement de la femelle, qu'en ce qu'il eſt communément plus petit, que les antennes ſont un peu plus longues, que le ventre eſt moins gros, & que les aîles ſont plus longues que le corps, au lieu que dans la femelle elles ſont en général de même longueur, & quelquefois plus courtes que le ventre. Mais le derrière nous offre d'autres parties différentes de celles de la femelle. De chaque côté du chaperon qui couvre l'anus, on voit une partie molle & flexible, en forme de pointe conique, ſemblable à celle de la femelle, mais un peu plus longue. Le deſſous du dernier anneau eſt prolongé en une pièce écailleuſe, conique, dont la pointe eſt dirigée par en-haut. Voila ce que le derrière du mâle préſente dans ſon état naturel ou d'inaction. Mais quand on le preſſe un peu fortement, la pièce écailleuſe conique s'allonge & ſe baiſſe en même-temps, & l'on voit bientôt ſortir du deſſus de cette pièce une partie mobile, aſſez groſſe, attachée à des chairs ou muſcles, & garnie à ſon bout ſupérieur d'un crochet écailleux a double pointe, courbé vers le dos, dont le Criquet ſe ſert pour s'attacher au derrière de la femelle dans l'accouplement : alors le mâle fait paſſer l'extrémité de ſon corps au-deſſous de celui de la femelle, & le crochet, qui a ſa direction par en-haut, tient ces parties aſſujetties & fixées l'une à l'autre. Le crochet avec ſes appendices ſe rapproche de l'anus & rentre dans la pièce écailleuſe, qui lui ſert comme de fourreau, auſſitôt que la preſſion ceſſe. Cette preſſion fait encore ſortir de deſſous le chaperon de l'anus, deux autres pointes coniques, écailleuſes, deſtinées ſans doute auſſi au même uſage que le crochet dans l'accouplement.

On peut facilement voir dans quelques eſpèces, la manière dont les Criquets s'accouplent. Le mâle eſt monté ſur le corps de la femelle, qu'il tient embraſſé avec ſes deux premières paires de pattes ; ſon ventre eſt contourné & fait une courbure en-bas & une autre par en-haut, pour pouvoir ſe joindre au-deſſous de la partie poſtérieure de la femelle. Dans cette ſituation le mâle tient toujours ſes deux pattes poſtérieures élevées en l'air, de façon qu'elles ne touchent ni au corps de la femelle, ni au plan de poſition ; il fait avec elle, ſans preſque diſcontinuer, un mouvement lent, tant en-avant qu'en arrière, & leur donne même quelquefois un eſpèce de trémouſſement. La femelle marche par-tout & ſaute même aſſez loin, toujours chargée de ſon mâle, ſans que celui-ci l'abandonne.

Les Criquets ainſi que les Sauterelles, appartiennent au ſecond Ordre des transformations, ſelon l'arrangement de Swammerdam, c'eſt-à-dire, qu'ils naiſſent de l'œuf, à-peu-près avec la même forme qu'ils conſervent pendant toute leur vie, excepté qu'ils n'ont d'abord point d'aîles, qu'enſuite, après de certaines mues, on leur voit paroître des eſpèces de fourreaux, qui renferment les aîles futures, & qu'enfin, après la dernière mue, les élytres coriaces & les aîles ſe développent ; de ſorte qu'alors ces inſectes ſont aîlés & propres à la génération : ils marchent, ſautent & mangent dans tous ces différens états. La figure de la tête, du corps, des antennes & des pattes, eſt toujours la même, il [illegible] que toutes ces parties augmentent inſenſiblement en volume, à meſure que le Criquet prend ſon accroiſſement. Il change pluſieurs fois de peau, mais on ignore encore le nombre de ſes mues. Parvenu au point de n'avoir plus à muer qu'une fois, pour paroître avec des aîles, c'eſt alors qu'il eſt véritablement ſous la forme de nymphe. Il porte alors ſur le dos, immédiatement derrière le corcelet, quatre pièces plattes & coriaces, placées verticalement ſur le corps : ce ſont les fourreaux qui renferment les élytres & les aîles. Les fourreaux des aîles ſont placés entre ceux des élytres, qui les cachent preſque entièrement ; mais leur bord intérieur eſt cependant à découvert au-deſſus du dos. Les fourreaux des élytres, placés extérieurement, ont la forme de petites aîles, dont la figure eſt preſque triangulaire, & dont le bout eſt arrondi ; ils ſont garnis de nervures pliſſées en zig-zag. Les fourreaux des aîles, placés entre les précédens & garnis de pareilles nervures, ſont de moitié moins larges, & à peu-près de largeur égale par-tout, en diminuant ſeulement vers l'extrémité, qui eſt également arrondie.

Quand le moment de la dernière transformation eſt venu, la peau du deſſus de la tête & du corcelet, ſe fend, & le Criquet en fait peu-à-peu ſortir ſon corps & toutes ſes parties. A meſure qu'il quitte ſa dépouille, celle-ci ſe pliſſe & ſe trouve pouſſée en arrière, ce qui s'exécute par des mouvemens réitérés de gonflement & de contraction de toutes les parties, qui alors ſont molles & flexibles. Cette opération eſt eſſentiellement la même qu'on obſerve dans d'autres inſectes du même ordre, tels que les Punaiſes, avec cette différence néanmoins que la dépouille du Criquet eſt un peu chiffonnée & réduite comme en paquet. Il eſt à remarquer que le Criquet ne s'attache à aucun objet pour ſe transformer, comme le fait la Sauterelle ; mais il ſe tient couché tout ſimplement, ſouvent même de côté, ayant ſes pattes pliées & non étendues. La première choſe qui paroît hors de la peau, eſt le deſſus du corcelet, puis une partie des aîles ; l'inſecte tire enſuite peu-à-peu la tête & les antennes, qu'il tient alors appliquées contre les côtés de la tête & du corcelet, après quoi il fait ſortir tout à la fois le corps & les pattes ; mais la plus grande peine eſt de dégager les deux longues pattes de derrière, qui peuvent même quelquefois ſe caſſer dans les efforts. Il ſembleroit peut-être plus facile de les faire ſortir, ſi elles étoient étendues ; c'eſt ce qu'on ne voit pas : la jambe eſt toujours pliée, & dans une ſituation parallèle, & tout à côté de la cuiſſe, qui, de même que toutes les autres parties, parviennent cependant très-bien à ſe dégager, à cauſe de leur grande flexibilité, pendant tout le temps de l'opération. Dès que les pattes ſont entièrement ſorties, elles ſe redreſſent bientôt, & dès que les antérieures ont pris une certaine ſolidité, le Criquet ſe lève, marche & va ſe placer au premier endroit convenable au développement des élytres & des aîles. Ce développement, qui dure communément une heure & ſouvent davantage, ſe fait comme dans les Papillons. Les élytres & les aîles ſont d'abord courtes & épaiſſes, & leurs nervures ſont comme pliſſées ou tortueuſes ; mais à meſure que ces nervures s'étendent par le mouvement des liqueurs qu'elles renferment, les aîles & les élytres prennent alors des courbures très irrégulières qui diſparoiſſent peu-à-peu ; elles deviennent de plus en plus unies, à meſure qu'elles augmentent toujours en longueur & en largeur. Ces quatre parties ſont alors comme renverſées & placées perpendiculairement au-deſſus du dos, de façon que leur bord inférieur eſt en-haut, ou bien, que les aîles ſont en-dehors & les élytres en-dedans ; mais avant qu'elles aient acquis toute leur étendue, le Criquet les baiſſe & les met dans la poſition qu'elles conſerveront dans la ſuite, c'eſt-à dire, qu'elles pendent alors des deux côtés du corps, de manière que les élytres ſont en-dehors & les aîles en-dedans.

Les ſtigmates ou les ouvertures de la reſpiration, ſont très-apparents ſur les grands Criquets, dont la grandeur peut aller au delà de deux pouces. Les deux ſtigmates, placés un de chaque côté de la poitrine, immédiatement au-deſſus de l'origine des cuiſſes intermédiaires, ſont très-remarquables ; ils ſont de figure ovale, garnis de deux eſpèces de paupières ou de lèvres, qui s'ouvrent & ſe ferment au gré de l'inſecte, & qui laiſſent entre les deux une fente qui a communication avec une cavité intérieure ; ils ſont comme encadrés dans un rebord un peu élevé. De chaque côté de l'abdomen il y a ſept autres ſtigmates ovales, plus petits que les précédens, & qui, à la vue ſimple, ſont comme des points noirs. Une groſſe trachée ſe rend vers chaque grand ſtigmate de la poitrine. Sur la peau membraneuſe qui attache enſemble le corcelet & la poitrine au-deſſous de la pièce écailleuſe du premier, on voit encore de chaque côté un grand ſtigmate ovale à deux lèvres. Le Criquet a donc dix-huit ſtigmates, comme tant d'autres inſectes. Il y en a deux ſur chaque anneau, mais le premier & le dernier en manquent. Dans la tranſformation, les trachées du dedans du corps quittent également leurs dépouilles, qui reſtent à l'embouchure intérieure des ſtigmates, en forme de filets blancs, tout comme on l'obſerve dans d'autres inſectes. On peut remarquer encore que la peau du Criquet conſerve très-bien ſa figure & ſa longueur, & paroît moins chiffonnée que celle de la Sauterelle.

On ſait que le mâle des Sauterelles rend des ſons plus ou moins forts & aigus, ſelon les eſpèces : ce ſon, nommé le chant des Sauterelles, eſt toujours produit par le frottement des élytres, l'une contre l'autre. Quelques eſpèces de Criquets rendent auſſi un ſon, mais moins continu, moins fréquent, & produit par le frottement des cuiſſes poſtérieures contre les élytres. Le Criquet approche alors la jambe contre la cuiſſe, il les tient appliquées l'une à côté de l'autre; enſuite il donne un mouvement très-prompt à la cuiſſe, de côté & d'autre, en la frottant contre l'élytre, & c'eſt ce qui forme le ſon. On peut l'exciter ſur des Criquets morts, en paſſant la cuiſſe avec vîteſſe contre l'élytre. Ce n'eſt jamais qu'une cuiſſe à la fois que le Criquet frotte contre l'élytre; tantôt il ſe ſert de la cuiſſe gauche, tantôt de la droite, jamais des deux à la fois. De chaque côté du premier anneau du ventre, immédiatement au deſſus de l'origine des cuiſſes, on voit une grande ouverture aſſez profonde, dont le contour tire ſur l'ovale, & qui eſt fermée en partie par une piece irrégulière, en forme de lame platte. Cette lame eſt écailleuſe, mais elle eſt couverte en-deſſus, d'une membrane flexible & ridée, & ſes bords ſont garnis de quelques petits poils. L'eſpace du trou que la lame laiſſe ouvert, eſt en quelque manière en forme de demi-lune. Au fond de cette ouverture il y a une pellicule blanche, bien tendue, & luiſante comme un petit miroir, qui en occupe toute la capacité. D'un côté de l'ouverture, le plus proche de la tête, on voit un petit trou ovale, dans lequel il eſt facile d'introduire la pointe d'un ſtilet, ſans trouver aucune réſiſtance. En enlevant la pellicule, on met à découvert une grande cavité que le corps a dans cet endroit. On peut croire que cette ouverture, cette cavité, & ſur-tout la pellicule blanche & tendue contribuent beaucoup à relever le ſon que le Criquet fait entendre, & à en augmenter la reſonnance. Il y a le mâle d'un eſpèce de Criquet, de moyenne grandeur, qui fait auſſi, au moyen des pattes poſtérieures, un petit bruit, en hauſſant la cuiſſe & la frappant à coups réitérés, contre l'élytre, & qui rend des ſons ſemblables à de petits coups de marteau, qu'il continue aſſez long-temps; mais ce n'eſt qu'en plein jour & quand le ſoleil brille, qu'il ſe fait entendre : il ne faut même que reſter un moment tranquille dans un pré, pour y entendre bientôt de tous côtés, de ces petits coups redoublés.

Si les Criquets, ainſi que les Sauterelles, peuvent occaſionner les plus grands ravages, & ſont quelquefois la terreur des peuples dont ils dévaſtent les campagnes; il eſt certaines contrées, peu favoriſées, il eſt vrai, des bienfaits de la terre, où les habitans condamnés à faire leur nourriture de ces inſectes, ſemblent vouloir leur faire compenſer ou leur faire expier le mal qu'ils font ailleurs. Vers les côtes de Barbarie, dans l'intérieur des terres incultes & preſque déſertes, on ſe nourrit de Sauterelles ou de Criquets, qui y ſont en abondance, grands & dodus, comme les pays chauds les produiſent généralement. On en recueille un grand nombre, que l'on fait enſuite rôtir dans des trous creuſés dans la terre, & où l'on a mis de la braiſe. C'eſt ce qui nous a été atteſté par des navigateurs qui avoient fait naufrage ſur ces côtes. Dans les contrées méridionales de la France, il eſt des enfans qui rongent avec plaiſir les cuiſſes charnues de ces inſectes.

Nous diviſerons ce genre en deux familles. La première comprendra les Criquets dont le corcelet eſt beaucoup plus court que l'abdomen; nous placerons dans la ſeconde ceux dont le corcelet eſt prolongé & plus long que l'abdomen. Ceux-ci déſignés par M. Fabricius, ſous le nom d'*Acrydium*, ont les deux aîles cachées ſous le prolongement du corcelet; les élytres ſont très-courtes, à peine apparentes : elles reſſemblent à deux petites lames ovales, peu convexes.

CRIQUET.

ACRYDIUM. GEOFF. DEG.

GRYLLUS. LIN. FAB.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES filiformes, de la longueur du corcelet.

Bouche formée d'une lèvre ſupérieure échancrée, de deux mandibules groſſes, dentées, de deux mâchoires tridentées, d'une galette ſimple, d'une lèvre inférieure bifide, & de quatre antennules filiformes.

Pattes poſtérieures longues & ſauteuſes.

Abdomen ſimple dans les deux ſexes.

ESPÈCES.

---

* *Corcelet plus court que l'abdomen.*

1. CRIQUET Eléphant.

Aptère; corcelet caréné, entier; corps raboteux.

2. CRIQUET ceint.

Corcelet avec la carène & le bord poſtérieur, élytres avec le bord interne, jaunes.

3. CRIQUET en-crête.

Corcelet en-crête; carène quadrifide; aîles bleues, poſtérieurement noires.

4. CRIQUET Duc.

Corcelet caréné, raboteux; élytres vertes; aîles rougeâtres, tachées de noir, poſtérieurement noires.

5. CRIQUET carené.

Corcelet en crête, carène trifide; aîles avec une bande noire.

6. CRIQUET lunule.

Corcelet caréné, multifide, ſegment poſtérieur en crête ſemi-orbiculaire.

7. CRIQUET réticulé.

Corcelet en nacelle, poſtérieurement prolongé, aigu; élytres réticulées.

8. CRIQUET ſerripède.

Corcelet en nacelle, poſtérieurement pro-

CRIQUET. (Inſectes.)

longé ; élytres obſcures ; cuiſſes poſtérieures en ſcie

9. Criquet en ſcie.

Corcelet en nacelle, dentelé, poſtérieurement prolongé, aigu.

10. Criquet dentelé.

Corcelet en nacelle, dentelé, poſtérieurement prolongé, vert, avec deux raies jaunes.

11. Criquet turcique.

Corcelet en nacelle, cendré ; élytres avec la baſe & une bande obſcures ; aîles noires à leur baſe.

12. Criquet bourſoufflé.

Vert ; élytres avec deux taches blanches ; abdomen véſiculeux, avec trois taches blanches de chaque côté.

13. Criquet papillaire.

Vert, taché de blanc ; corcelet poſtérieurement carené, denté de chaque côté ; abdomen véſiculeux, mélangé de blanc.

14. Criquet variolé.

Vert, couvert de points blancs, calleux, abdomen véſiculeux, mélangé de blanc.

15. Criquet milliaire.

Corcelet preſque quarré, verruqueux ; élytres avec des points calleux, blancs.

16. Criquet morbilleux.

Corcelet quarré, verruqueux, rouge ; élytres obſcures, pointillées de blanc ; aîles rougeâtres.

17. Criquet ponctué.

Corcelet verruqueux ; élytres noires, avec des points jaunes ; aîles noires.

18. Criquet raboteux.

Corcelet preſque triarticulé, articles preſque épineux, de chaque côté ; aîles rouges, avec des points noirs.

19. Criquet hématope.

Corcelet preſque carené, raboteux ; tête obtuſe ; cuiſſes ciliées.

20. Criquet flavicorne.

Vert ; corcelet preſque carené ; élytres ſans taches ; aîles rouges à leur baſe ; jambes poſtérieures ſanguines, avec des dentelures jaunes.

21. Criquet peint.

Elytres vertes, avec des points blancs & l'extrémité rougeâtre ; corps bleu mélangé de jaune.

22. Criquet albipède.

Corcelet en crête ; carene quadrifide ; élytres d'un vert obſcur ; aîles violettes.

23. Criquet tartare.

Corcelet avec trois ſegmens ; front enfoncé ; mâchoires de la couleur du corps.

24. Criquet émigrant.

Corcelet preſque carené, avec un ſeul ſegment ; mandibules bleues.

CRIQUET. (Inſectes.)

25. Criquet ruficorne.

Dos du corcelet noir, avec la carene jaune; antennes & jambes poſtérieures rouges.

26. Criquet linéole.

Corcelet preſque caréné, obſcur, avec une ligne dorſale, fauve; cuiſſes poſtérieures rouges en-dedans; jambes bleues.

27. Criquet rayé.

Corcelet liſſe, avec une ligne dorſale jaune; aîles obſcures, un peu verdâtres à la baſe.

28. Criquet nigricorne.

Corcelet arrondi; corps vert; antennes & aîles noires.

29. Criquet bigarré.

Corcelet rayé, jaune; élytres vertes; aîles bleues.

30. Criquet vocatif.

Corcelet carené; élytres pâles, avec des taches oculées, obſcures; aîles ferrugineuſes à leur baſe.

31. Criquet luride.

Corcelet preſque carené, noir; poitrine avec une tache; abdomen avec des anneaux rouges; front avancé.

32. Criquet muſicien.

Corcelet carené; élytres noires antérieurement, avec une bande blanche, poſtérieurement griſes, mélangées de noir.

33. Criquet du Ciſte.

Corcelet raboteux, en crête bifide; aîles rouges, avec une bande noire; cuiſſes poſtérieures cannelées.

34. Criquet tuberculé.

Corcelet raboteux; aîles rougeâtres, cendrées à l'extrémité; cuiſſes poſtérieures carenées en-deſſus & en-deſſous.

35. Criquet ſtridule.

Corcelet carené; aîles rouges, avec une bande noire vers l'extrémité.

36. Criquet fuligineux.

Corcelet carené, avec une impreſſion de chaque côté; corps noir; aîles rouges, avec l'extrémité noire.

37. Criquet morio.

Corcelet preſque carené; corps obſcur; aîles noires, ſans taches.

38. Criquet ferrugineux.

Corcelet tuberculé; élytres obſcures, ſans taches; aîles ferrugineuſes; tête pointue.

39. Criquet ſurinamois.

Corcelet avec quatre lignes jaunes; aîles bleues; élytres vertes.

40. Criquet italique.

Corcelet à peine carené; aîles d'un rouge clair, ſans taches à l'extrémité.

CRIQUET. (Inſectes.)

41. Criquet germanique.

Teſtacé; aîles ſanguines, tranſparentes à l'extrémité; cuiſſes poſtérieures pointillées de noir.

42. Criquet maculé.

Corcelet preſque carené; aîles tranſparentes, rouges à leur baſe, avec une tache tranſverſale noire, au milieu.

43. Criquet glauque.

Corcelet liſſe, vert; aîles tranſparentes, verdâtres du côté interne, un peu obſcures vers l'extrémité.

44. Criquet virginien.

Corcelet carené; élytres vertes ſur le bord extérieur; aîles noires, verdâtres à la baſe.

45. Criquet azuré.

Corcelet liſſe; élytres pâles, tachées de noir; aîles bleuâtres à leur partie interne.

46. Criquet carolinois.

Corcelet preſque carené; aîles noires, avec le bord poſtérieur jaune.

47. Criquet obſcur.

Corcelet preſque carené; aîles avec le diſque rouge & une bande noire & l'extrémité tranſparente.

48. Criquet ſibérien.

Corcelet preſque carené; antennes en maſſe; jambes antérieures renflées.

49. Criquet bleuâtre.

Corcelet preſque carené; aîles d'un vert bleuâtre, avec une bande noire.

50. Criquet cendré.

Corcelet carené; élytres vertes à leur bord interne; aîles jaunâtres à leur baſe, cendrées à l'extrémité.

51. Criquet ſanguinolent.

Corcelet liſſe, jaunâtre; élytres & aîles verdâtres; jambes poſtérieures jaunes, tachées de rouge.

52. Criquet ſulphureux.

Corcelet carené; corps obſcur; aîles très-jaunes, noirâtres à l'extrémité.

53. Criquet jaune.

Corcelet carené; aîles jaunes avec une bande noire & l'extrémité tranſparente.

54. Criquet cyanipède.

Obſcur, avec une ligne dorſale jaune; jambes poſtérieures jaunes, avec l'extrémité bleue.

55. Criquet ruſtique.

Gris; élytres obſcures à leur baſe, avec des taches jaunes, mélangées de cendré & de noirâtre à l'extrémité.

56. Criquet latéral.

Corcelet obſcur, avec le bord & un point de chaque côté, jaunes; jambes poſtérieures jaunes.

CRIQUET. (Inſectes.)

57. CRIQUET agile.

Corcelet plane; corps obſcur; bord du corcelet & pattes verdâtres.

58. CRIQUET linéé.

Corcelet plane; corps obſcur; cuiſſes poſtérieures avec une raie jaune.

59. CRIQUET fémoral.

Corcelet plane; corps cendré; cuiſſes poſtérieures rouges en-deſſous, jaunâtres & tachées de noir en dedans.

60. CRIQUET marginé.

Corcelet carené; corps vert; élytres obſcures, avec le bord extérieur vert; aîles noires, jaunâtres à leur baſe.

61. CRIQUET bimoucheté.

Corcelet en croix; élytres nébuleuſes, avec un point oblong, blanchâtre, vers l'extrémité.

62. CRIQUET verdelet.

Corcelet en croix; corps vert en-deſſus; bord extérieur des élytres blanchâtre.

63. CRIQUET enſanglanté.

Cuiſſes poſtérieures ſanguines; élytres verdâtres, avec le bord extérieur jaunâtre.

64. CRIQUET conique.

Cendré; élytres plus courtes que l'abdomen, avec une ligne extérieure blanche.

65. CRIQUET captif.

Corcelet en croix; corps obſcur; cuiſſes & jambes poſtérieures, avec une bande blanche.

66. CRIQUET fauve.

Obſcur; abdomen rougeâtre; antennes preſque en maſſe.

67. CRIQUET longipenne.

D'un vert jaunâtre, avec deux raies noires; aîles beaucoup plus longues que le corps.

68. CRIQUET aigu.

Corcelet noir, avec une tache verdâtre; cuiſſes poſtérieures avec trois bandes noires.

69. CRIQUET ſanguinipède.

Cendré; corcelet avec deux raies noires; cuiſſes poſtérieures intérieurement, & jambes d'un rouge ſanguin.

70. CRIQUET pointillé.

Obſcur; élytres avec deux rangées de points noirs ſur chaque.

71. CRIQUET pédeſtre.

Corps aptere, d'un rouge livide.

72. CRIQUET oculé.

Aptere; rudiment des aîles avec une tache oculée noire; yeux dorés.

** *Corcelet prolongé, plus long que l'abdomen.*

73. CRIQUET africain.

Corcelet prolongé, plane, terminé en pointe, de la longueur de l'abdomen.

74. CRIQUET biponctué.

Corcelet carené, prolongé, avec deux taches noires.

CRIQUET. (Inſectes.)

75. Criquet ſubulé.

Cendré ; corcelet ſans taches , prolongé , plus long que l'abdomen.

76. Criquet boſſu.

Corcelet carené , prolongé , ſans taches ; corps obſcur.

77. Criquet thoracique.

Corcelet prolongé , plane , obſcur ; avec une grande tache cendrée obſcure , au milieu.

78. Criquet crochu.

Corcelet carené , poſtérieurement prolongé & aigu , anterieurement avancé , crochu.

79. Criquet indien.

Obſcur , ſans taches ; corcelet plane , preſque carené , plus long que l'abdomen , plus court que les aîles.

80. Criquet purpurin.

Corcelet obſcur , carené , deux fois plus long que l'abdomen ; aîles purpurines.

* *Corcelet plus court que l'abdomen.*

1. Criquet Eléphant.

Acrydium Elephas.

Acrydium apterum, thorace carinato integro, corpore ſcabro.

Gryllus Locuſta Elephas *thorace carinato integro, corpore aptero.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 699. *n°.* 35.

Gryllus Elephas. Fab. *Syſt. ent. pag.* 287. *n°.* 1. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 361. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 235. *n°.* 1.

Roes. *Inſ. tom.* 2. *Loc. Ind. tab.* 6. *fig.* 2.

Il a un peu plus de deux pouces de long, depuis la tête juſqu'a l'extrémité du corps. Sa couleur eſt d'un gris cendré, melangé de noirâtre. Tout le corps eſt raboteux. Le corcelet eſt tres-élevé ſupérieurement en carene. Les cuiſſes poſtérieures ſont raboteuſes & armées ſupérieurement d'épines aiguës, inégales; les jambes ſont un peu bleuâtres intérieurement, & armées de deux rangées d'epines tres-fortes.

Cet inſecte n'a point d'ailes; on lui remarque ſeulement, lorſqu'il eſt parvenu à ſon dernier état, les rudimens des deux ailes.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

2. Criquet ceint.

Acrydium ſuccinctum.

Acrydium thoracis carina margineque poſtico elytrorumque margine dorſali flavis.

Gryllus Locuſta ſuccinctus. Lin. *Syſt. nat. p.* 699. *n°.* 36. — *Amoen. acad. tom.* 6. *pag.* 398. *n°.* 36.

Gryllus ſuccinctus *thoracis carina margineque poſtico elytrorumque margine dorſali flavis, gula cornuta.* Fab. *Syſt. ent. pag.* 287. *n°.* 2. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 362. *n°.* 2. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 235. *n°.* 2.

Fuesl. *Archiv. inſ.* 8. *tab.* 54. *fig.* 2.

Il eſt très-grand Les antennes ſont jaunes. Le corcelet eſt un peu carené, & marqué de trois lignes tranſverſales enfoncées : la partie ſupérieure de la carene & le bord poſtérieur ſont jaunes. Les élytres ont auſſi leur bord interne jaune. Les cuiſſes poſtérieures ſont armées de deux rangées d'épines jaunes à leur baſe & noires à leur extrémité.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

3. Criquet en crête.

Acrydium criſtatum.

Acrydium thorace criſtato, carina quadrifida, alis cæruleis poſtice nigris.

Gryllus Locuſta criſtatus *thorace criſtato, carina quadrifida.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 699. *n°.* 37 ?

Gryllus criſtatus *thorace criſtato, carina quadrifida, alis apice fuſcis.* Fab. *Syſt. ent. pag.* 288. *n°.* 3. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 362. *n°.* 3. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 235. *n°.* 3.

Frisch. *Inſ. tom.* 9. *tab.* 1. *fig.* 1.

Roes *Inſ. tom.* 2. *tab.* 5. *fig.* 1. 2.

Edw. *Av. tab.* 312.

Seb. *Muſ.* 4. *tab.* 72. *fig.* 11. 12.

Il a environ quatre pouces de long. Les antennes ſont d'un vert jaunâtre. La tête eſt d'un vert jaunâtre, avec les yeux bruns. Le corcelet eſt d'un vert jaunâtre, élevé en carene, & marqué de quatre impreſſions tranſverſales; la partie poſtérieure eſt applatie & raboteuſe. Les élytres ſont d'un gris verdâtre, & marquées de quelques points bleuâtres. Les ailes ſont bleues, avec la partie poſtérieure noire. L'abdomen eſt rougeâtre en-deſſus & d'un jaune verdâtre en-deſſous. Les pattes poſtérieures ſont verdâtres, avec la partie inférieure rouge, & des taches blanchâtres tout le long de la partie interne.

Linné paroît avoir confondu cet inſecte avec pluſieurs autres. Les figures de Friſch & de Roeſel, qu'il cite, repréſentent exactement l'inſecte que nous venons de décrire; mais la deſcription qu'il donne dans le *Muſ. Lud. Ulr.* n'y convient point du tout. Il le dit habiter d'ailleurs en Afrique, en Aſie & en Amérique, tandis que celui-ci ne ſe trouve que dans l'Amérique méridionale.

4. Criquet Duc.

Acrydium Dux.

Acrydium thorace carinato ſcabro, elytris viridibus, alis rufis fuſco maculatis poſtice nigris.

Gryllus Dux. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 362. *n°.* 4. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 235. *n°.* 4.

Gryllus Dux. Drury. *Ill. of inſ. tom.* 2. *tab.* 44.

Il reſſemble beaucoup pour la forme & la grandeur, au Criquet en crête. Les antennes ſont noirâtres, un peu plus longues que le corcelet. La tête eſt olivâtre, avec les yeux bruns. Le corcelet eſt olivâtre, un peu raboteux, carené, & marqué de quatre lignes longitudinales enfoncées; la partie poſtérieure eſt plane. Les élytres ſont olivâtres, marquées de quelques taches obſcures. Les ailes ſont rouges, avec des taches noires, & tout le bord poſtérieur noir. L'abdomen eſt vert. Les cuiſſes poſtérieures ſont d'un rouge brun, avec des taches verdâtres; les jambes ſont d'un rouge brun & armées de deux rangées d'épines noires.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à la baie de Honduras.

5. Criquet carené.

Acrydium carinatum.

Acrydium thorace criſtato, carina trifida, alis faſcia nigra.

Gryllus carinatus. Fab. *Syſt. ent. p.* 288. *n°.* 4. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 362. *n°.* 5. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 235. *n°.* 5.

Il eſt très-grand. Le corcelet eſt raboteux, en carene trifide, le lobe poſtérieur eſt aigu. Les élytres ſont verdâtres. Les ailes ſont verdâtres, avec une bande noire, vers l'extrémité. Les cuiſſes poſtérieures ſont carenées de chaque côté, raboteuſes & marquées de lignes élevées, réticulées; les jambes ſont très-épineuſes.

Il ſe trouve dans l'Orient.

6. Criquet lunule.

Acrydium lunum.

Acrydium thoracis ſegmento poſteriore criſta ſemiorbiculata, elytris nigris faſciis albis.

Gryllus Bulla Lunus. Lin. *Syſt. nat. p.* 693. *n°.* 9. — *Amoen. acad. tom.* 6. *p.* 397. *n°.* 30.

Gryllus Lunus. Fab. *Syſt. ent. pag.* 288. *n°.* 5. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 362. *n°.* 6. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 236. *n°.* 6.

Il eſt très-grand. La tête eſt ferrugineuſe. Les antennes ſont jaunes. Le corcelet eſt ferrugineux, comme diviſé en pluſieurs ſegmens: le poſtérieur eſt très-élevé, comprimé, ſémiorbiculaire. Les élytres ſont noires, marquées d'un réſeau blanchâtre, & de pluſieurs bandes inégales blanches. Les ailes ſont noires, ſans taches.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionnale.

7. Criquet réticulé.

Acrydium reticulatum.

Acrydium thorace cymbiformi, poſtice producto acuto, elytris reticulatis.

Gryllus reticulatus. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 362. *n°.* 7. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 236. *n°.* 7.

Il eſt preſque de la grandeur du Criquet dentelé. La tête eſt ferrugineuſe. La bouche eſt tachée de noir. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec le premier & les derniers articles noirs. Le corcelet eſt ferrugineux, carené, avec une ligne latérale noire: la carene eſt trifide, noire, avancée poſtérieurement. Les élytres ſont noires, avec un réſeau jaune. Les pattes ſont noires, avec la partie inférieure rougeâtre.

Il ſe trouve au Bengale.

8. Criquet ſerripede.

Acrydium ſerripes.

Acrydium thorace cymbiformi, poſtice producto, elytris fuſcis, femoribus poſticis ſerratis.

Gryllus ſerripes. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 236. *n°.* 8.

Acrydium dentatum *fuſcum nebuloſum, thorace cymbiformi rugoſo: carina lævi, femoribus poſticis denticulatis, capite ovato.* Deg. *Mém. inſ. t.* 3. *pag.* 496. *n°.* 12. *pl.* 42. *fig.* 3.

Criquet *à cuiſſes dentelées*, brun à taches obſcures, à corcelet inégal, élevé en toît liſſe & prolongé ſur les étuis, à cuiſſes poſtérieures dentelées & à tête ovale. *Deg. Ib.*

Il eſt preſque de la grandeur du Criquet en-ſcie. Le front eſt plane. La tête & le corcelet ſont mêlangés d'obſcur & de pâle. Le corcelet eſt carené, & la carene eſt élevée, aiguë, enfoncée de chaque côté, avancée poſtérieurement. Les élytres ſont noirâtres, ſans taches. Les ailes ſont obſcures. Les cuiſſes poſtérieures ſont cendrées, dentelées en-deſſus, cannelées en-deſſous. Les jambes ſont épineuſes & cendrées.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

9. Criquet en ſcie.

Acrydium ſerratum.

Acrydium thorace cymbiformi carinato denticulato, poſtice producto acuto.

Gryllus Bulla ſerratus *thorace cymbiformi carinato, denticulato, capite acuminato, abdomine cæruleo.* Lin. *Syſt. nat. p.* 693. *n°.* 5. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 121.

Gryllus ſerratus. Fab. *Syſt. ent. pag.* 288. *n°.* 6. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 363. *n°.* 8. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 236. *n°.* 9.

Acrydium ſerratum *viride, thorace cymbiformi carinato denticulato, capite acuminato.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 493. *n°.* 10. *pl.* 41. *fig.* 6. & *pl.* 42. *fig.* 1.

Criquet *dentelé* vert, à corcelet élevé en toît, dentelé & prolongé ſur les étuis, à tête pointue en haut. Deg. *Ib.*

Roes.

ROES. *Inſ. tom.* 2. *Loc. ind. tab.* 16. *fig.* 2.

SULZ. *Inſ. tab.* 8. *fig.* 58.

GRONOV. *Zooph.* 642.

Il a près de trois pouces de long. La tête eſt d'un jaune verdâtre, marquée à ſa partie antérieure, de quatre lignes élevées, & terminée en pointe mouſſe, à ſa partie ſupérieure. Le corcelet eſt verdâtre, anguleux & un peu granuleux de chaque côté, élevé en carène tranchante, dentelée, [illegible], prolongée & pointue poſtérieurement. Les élytres & les ailes ſont verdâtres. Tout le deſſous du corps eſt d'un jaune verdâtre. Les cuiſſes poſtérieures ſont anguleuſes, crenelées & preſque épineuſes ſur les angles; les jambes ſont verdâtres & armées de deux rangs d'épines.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam.

10. CRIQUET dentelé.

ACRYDIUM dentatum.

Acrydium thorace cymbiformi carinato denticulato poſtice producto viridi, vittis duabus flavis.

Acrydium ſerrato-faſciatum *viride faſciis binis longitudinalibus griſeis, thorace cymbiformi carinato denticulato, capite acuminato.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 495. *n°.* 11. *pl.* 42. *fig.* 2.

Criquet *dentelé à bandes* vert avec deux bandes longitudinales griſes, à corcelet élevé en toît dentelé & prolongé ſur les étuis, à tête pointue en haut. DEG. *Ib.*

Il a environ deux pouces de long, & il reſſemble beaucoup au précédent. La tête eſt verte, avec deux raies longitudinales, d'un jaune rouſſâtre; la partie antérieure eſt avancée en pointe mouſſe, & le front a quatre lignes longitudinales élevées. Le corcelet eſt élevé en carène aiguë, finement dentelée, & prolongée poſtérieurement; il eſt vert & marqué d'une raie de chaque côté, d'un jaune rouſſâtre. Les élytres ſont vertes, avec le bord intérieur, d'un jaune rouſſâtre. Les ailes ſont d'un jaune verdâtre.

Cet inſecte ne diffère du précédent que par la grandeur & les deux raies du corcelet & de la tête.

Il ſe trouve à Cayenne, à Surinam.

11. CRIQUET turcique.

ACRYDIUM turcicum.

Acrydium thorace cymbiformi cinereum, elytris baſi faſciaque fuſcis, alis baſi atris.

Gryllus turcicus. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 236. *n°.* 10.

Il eſt petit. La tête eſt cendrée, ſans taches. Le corcelet eſt cendré, caréné: la carène eſt élevée, liſſe & teſtacée. Les élytres ſont cendrées, avec la baſe & une bande vers le milieu, noirâtres. Les ailes ſont noires à leur baſe, cendrées à leur extrémité. Les pattes ſont cendrées.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

12. CRIQUET bourſoufflé.

ACRYDIUM inane.

Acrydium viride, elytris maculis duabus albis, abdomine veſiculoſo utrinque maculis tribus albis. FAB. *Syſt. ent. app. pag.* 827. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 363. *n°.* 9. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 236. *n°.* 11.

Pneumora ſexguttata. THUNB. *Act. holm.* 1775. 258. 3. *tab.* 7. *fig.* 3.

Il eſt très-grand. Les antennes ſont courtes, vertes. La tête eſt raboteuſe, verte, munie de deux petites dents courtes, placées ſous les antennes. Le corcelet eſt vert, avec les bords légèrement blanchâtres: on apperçoit deux petites dents noires, courtes, dont l'une eſt placée ſur le bord antérieur, & l'autre un peu au-delà du milieu; au milieu il y a une grande ride, & la partie poſtérieure eſt prolongée, renflée & carénée. Les élytres ſont vertes, avec deux taches blanches ſur chaque. L'abdomen eſt grand, renflé, vert, marqué de chaque côté de trois taches blanches.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

13. CRIQUET papillaire.

ACRYDIUM papilloſum.

Acrydium viride albo-maculatum, ſcutello carinato utrinque dentato, abdomine veſiculoſo variegato.

Gryllus papilloſus. FAB. *Syſt. ent. app. pag.* 827. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 363. *n°.* 10. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 236. *n°.* 12.

Pneumora immaculata. THUNB. *Act. holm.* 1775. 256. 1. *tab.* 7. *fig.* 1.

Il eſt deux fois plus petit que le précédent. La tête eſt verte, avec l'orbite des yeux blanche: on remarque trois taches rouges, entre les yeux, & deux petites dentelures très-courtes, en-deſſus. Les antennes ſont courtes, vertes. Le corcelet eſt raboteux, vert, taché de blanc, avec une dent courte, élevée, obtuſe, antérieurement, & une grande ride enfoncée, au milieu; il eſt caréné & prolongé poſtérieurement. Les élytres ſont cendrées, & marquées d'un réſeau vert. L'abdomen eſt véſiculeux, renflé, verdâtre, mélangé de taches blanches.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

14. CRIQUET variolé.

ACRYDIUM variolosum.

Acrydium viride calloſo punctatum, abdomine veſiculoſo albo variegato.

Gryllus Bulla varioloſus *calloſo punctatus, thoracis carina ſubtridentata, antennis brevibus, fronte verrucoſa.* LIN. *Syſt. nat. p.* 693. *n*°. 4. — *Muſ. Lud. Ulr. pag.* 110.

Gryllus varioloſus. FAB. *Syſt. ent. app. p.* 827. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 363. *n*°. 11. — *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 236. *n*°. 13.

Pneumora maculata. THUNB. *Act. holm.* 1775. 257. 2. *tab.* 7. *fig.* 2.

Il reſſemble au précédent pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont verdâtres, filiformes, plus courtes que le corcèlet. La tête eſt penchée, ovale, munie antérieurement de deux tubercules verruqueux. Le corcelet eſt court, carené, verdâtre, avec quelques taches calleuſes, pâles; il eſt prolongé poſtérieurement & terminé en pointe. Les élytres ſont preſque membraneuſes, vertes, réticulées, marquées de points blancs. L'abdomen eſt renflé, verdâtre, & marqué de différentes taches pâles, calleuſes. Les pattes ſont verdâtres; les poſtérieures ſont un peu plus courtes que l'abdomen.

Cette eſpèce & les deux précédentes diffèrent beaucoup des autres pour la forme du corps. Nous croyons avec M. Thunberg, qu'elles doivent en être ſéparées & former un genre.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

15. CRIQUET miliaire.

ACRYDIUM miliare.

Acrydium thorace ſubquadrato verrucoſo, elytris punctis calloſis albis.

Gryllus Locuſta miliaris *thorace ſubquadrato dentato verrucoſo, elytris punctis calloſis.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 700. *n*°. 39. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 142.

Gryllus miliaris. FAB. *Syſt. ent. pag.* 288. *n*°. 7. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 364. *n*°. 12. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 236. *n*°. 14.

Acrydium verrucoſum *thorace ovato plano dentato verrucoſo, elytris aliſque fuſcis, abdomine nigro faſciis albis.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 486. *n*°. 1. *pl.* 40. *fig.* 6.

Criquet *à verrues* à corcelet ovale applati garni de tubercules coniques, à étuis & à ailes brunes, dont le ventre eſt noir, à bandes blanches. DEG. *Ib.*

Il a environ deux pouces de long. Les antennes ſont noires, rougeâtres à leur baſe. La tête eſt d'un jaune d'ochre pâle, avec un peu de brun vers la bouche. Le corcelet eſt preſque carré, d'un blanc ſâle, ſur les côtés & vers le derrière, & mélangé de brun & de noir à ſa partie ſupérieure; il eſt couvert antérieurement de deux grands mamelons élevés, blanchâtres, & de quatorze tubercules noirs, coniques, pointus, très-durs; la partie prolongée eſt arrondie & raboteuſe par des élevations & des enfoncemens: elle eſt garnie au milieu d'une ligne longitudinale élevée. Les élytres ſont obſcures & parſemées de taches calleuſes, pâles. Les ailes ſont obſcures avec la baſe noirâtre. L'abdomen eſt d'un noir luiſant, avec une bande pâle, ſur le bord de chaque anneau. Les quatre pattes antérieures ſont d'un brun clair, avec des points & des taches obſcurs. Les cuiſſes poſtérieures ſont d'un gris blanchâtre, avec des inciſions longitudinales concaves, d'un brun obſcur, & deux rangées de points noirâtres, ſur la partie extérieure; les jambes ſont rougeâtres en-deſſus & noires en-deſſous.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

16. CRIQUET morbilleux.

ACRYDIUM morbilloſum.

Acrydium thorace quadrato rubro verrucoſo, elytris fuſcis albo punctatis, alis rufis.

Gryllus Locuſta morbilloſus. LIN. *Syſt. nat. p.* 700. *n*°. 38. — *Muſ. Lud. Ulr pag.* 141.

Gryllus morbilloſus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 289. *n*°. 8. — *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 364. *n*°. 13. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 236. *n*o. 15.

GRONOV. *Zooph. pag.* 179. *n*°. 662.

ROES. *Inſ. tom.* 2. *Loc. ind. tab.* 18. *fig.* 6.

SEB. *Muſ. tom.* 4. *tab.* 79. *fig.* 7. 8.

Gryllus morbilloſus. FUESL. *Archiv. inſ.* 8. *tab.* 54. *fig.* 1.

SELIGM. *Av.* 1. *tab.* 43.

Il a environ deux pouces & demi de long, depuis la tête juſqu'à l'extrémité du corps. Les antennes ſont noires, filliformes, de la longueur du corcelet. La tête eſt rougeâtre, marquée antérieurement de quatre lignes longitudinales, dont deux rapprochées entre les antennes. Les yeux ſont bruns. Le corcelet eſt rougeâtre, preſque carré, marqué de quelques impreſſions tranſverſales & de quelques tubercules verruqueux. Les élytres ſont obſcures & marquées de points irréguliers jaunâtres. Les ailes ſont rougeâtres avec des points noirâtres. L'abdomen eſt jaunâtre, avec des bandes tranſverſales obſcures. Les pattes ſont rougeâtres, avec les tarſes noirs.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

17. CRIQUET ponctué.

ACRYDIUM punctatum.

Acrydium thorace verrucoſo, elytris atris flavo punctatis, alis atris.

Gryllus punctatus. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 364. *n*°. 14. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 236. *n*°. 16.

Gryllus punctatus. DRURY. *Il. of inſ. tom.* 2. *tab.* 41. *fig.* 4.

Gryllus punctatus. SULZ. *Hiſt. inſ. tab.* 9. *fig.* 3.

Il reſſemble au précédent pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont noires, filliformes, un peu plus noires que le corcelet. La tête eſt noire en-deſſus & en-deſſous, & jaune de chaque côté. Le corcelet eſt noir à ſa partie ſupérieure, jaune ſur les côtés, couvert d'épines & de tubercules verruqueux. Les élytres ſont noires avec des taches jaunes, rondes. Les ailes ſont entièrement noires. La poitrine eſt noire. L'abdomen eſt noir, avec des bandes rouges. Les pattes ſont noires. Les cuiſſes poſtérieures ont un peu de jaune ſur les côtes extérieurs.

La figure de Sulzer repréſente cet inſecte avec les élytres vertes, tachées de jaune.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

18. CRIQUET raboteux.

ACRYDIUM ſquarroſum.

Acrydium thorace ſubtriarticulato articulis utrinque ſpinoſis, alis rubris nigro punctatis.

Gryllus Squarroſus *viridis, thorace ſubarticulato, articulis utrinque ſubtricuſpidibus, alis rubris nigro punctatis.* LIN. *Mant.* 533.

Gryllus ſquarroſus. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 364. *n*°. 15. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 236. *n*°. 17.

Locuſta ſquarroſa. FAB. *Syſt. ent. p.* 285. *n*°. 16.

Gryllus ſquarroſus. DRURY. *Il. of inſ. tom.* 1. *tab.* 49. *fig.* 1.

Il reſſemble aux précédens. Les antennes ſont filiformes & un peu plus longues que le corcelet. La tête eſt verdâtre. Le corcelet eſt verdâtre, preſque carré, marqué de quelques impreſſions tranſverſales, & muni de quelques épines élevées, tricuſpidées. Les élytres ſont vertes, avec quelques points obſcurs. Les ailes ſont rouges, & marquées de taches noires, irrégulières, très-nombreuſes. Le corps & les pattes ſont verts.

Il ſe trouve dans l'Afrique équinoxiale, à Sierra Leona.

19. CRIQUET hématope.

ACRYDIUM hæmatopum.

Acrydium thorace ſubcarinato ſcabro, capite obtuſo, femoribus piloſo ciliatis.

Gryllus Locuſta hæmatopus. LIN. *Syſt. nat. p.* 700. *n*°. 40. — *Muſ. Lud. Ulr. pag.* 143.

Gryllus hæmatopus. FAB. *Syſt. ent. p.* 289. *n*°. 9. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 365. *n*°. 16. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 237. *n*°. 18.

Acrydium rubripes *griſeum punctatum, thorace ſcabro ſubcriſtato, femoribus maximis intus nigris tibiis poſticis rubris.* DEG. *Mém. inſ. t.* 3. *p.* 490. *n*°. 6. *pl.* 40. *fig.* 16.

Criquet *à jambes rouges*, gris ponctué à corcelet raboteux & à crête, à grandes cuiſſes noires en-dedans & à jambes poſtérieures rouges. *DEG. Ib.*

Il a près d'un pouce & demi de long. Tout le corps eſt d'un gris cendré. La tête eſt groſſe & le corcelet eſt raboteux, inégal, un peu caréné. Les élytres ſont cendrées, nébuleuſes. Les ailes ſont tranſparentes. Les pattes antérieures ſont cendrées. Les cuiſſes poſtérieures ſont renflées, cendrées en-dehors, noires en-dedans, ciliées à leur partie ſupérieure & inférieure. Les jambes ſont rouges, garnies de deux rangs d'épines noires à leur extrémité.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

20. CRIQUET flavicorne.

ACRYDIUM flavicorne.

Acrydium thorace ſubcarinato viride, elytris immaculatis, alis baſi rufis, tibiis poſticis ſanguineis flavo ſerratis.

Gryllus flavicornis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 237. *n*°. 19.

Acrydium roſeum *viride, antennis flavis alarum dimidia parte tibiiſque poſticis roſeis.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 488. *n*°. 3. *pl.* 41. *fig.* 1.

Criquet *à ailes couleur de roſe* vert à antennes jaunes, dont la moitié intérieure des ailes & les jambes poſtérieures ſont rouges couleur de roſe. *DEG. Ib.*

Il a plus de deux pouces & demi de long. Les antennes ſont jaunes, filiformes, un peu plus longues que le corcelet. La tête eſt d'un vert jaunâtre. Le corcelet eſt vert, un peu caréné, légérement raboteux, avec trois ou quatre impreſſions tranſverſales, à peine marquées. Les élytres ſont vertes, ſans taches. Les ailes ſont d'un rouge clair à leur partie interne, tranſparentes & ſans couleur à leur bord externe & à l'extrémité. Le corps eſt d'un vert jaunâtre. Les pattes poſtérieures ont les cuiſſes vertes, extérieurement tachées de jaune; les jambes ſont rougeâtres, & armées de deux rangées d'épines jaunes, avec l'extrémité noire.

Il ſe trouve aux Indes orientales, dans la Chine.

21. Criquet peint.

Acrydium pictum.

Acrydium elytris viridibus albo punctatis, apice rufeſcentibus, corpore cæruleo flavoque variegato.

Gryllus pictus. Fab. *Syſt. ent. p.* 289. *n°.* 10. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 365. *n°.* 17. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 237. *n°.* 20.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur, au Criquet miliaire. Les antennes ſont filiformes, bleues, avec trois anneaux jaunes. Le front eſt élevé, preſque échancré. La tête eſt bleue, avec ſix lignes jaunes. Le corcelet eſt bleu, taché de jaune. L'abdomen a des bandes jaunes & noires. Les élytres ſont vertes, avec des points blancs & l'extrémité rougeâtre. Les ailes ſont rouges, ſans taches. Les pattes antérieures ſont mélangées de jaune & de bleu. Les cuiſſes poſtérieures ſont bleues, avec deux ſtries & l'extrémité jaunes; les jambes ſont jaunes.

Il ſe trouve à Cayenne.

22. Criquet albipede.

Acrydium albipes.

Acrydium thorace criſtato, carina quadrifida, elytris fuſco-viridibus, alis violaceis.

Acrydium albipes *thorace criſtato : ſegmento quadruplici, elytris obſcure viridibus, alis violaceis, femoribus poſticis albo maculatis.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 487. *n°.* 2. *pl.* 40. *fig.* 7.

Criquet *à cuiſſes blanches*, à corcelet en arrête découpée en quatre inciſions, à étuis d'un vert foncé, à ailes violettes, & a cuiſſes poſtérieures tachetées de blanc. *Deg. Ib.*

Il a environ deux pouces & demi de long. La tête, le corcelet & les pattes ſont d'un vert obſcur, un peu brun. L'abdomen eſt d'un jaune brun. Les ailes ſont violettes, un peu verdâtres à l'extrémité. Les cuiſſes poſtérieures ſont garnies des deux côtés d'une rangée de taches blanches. Les jambes ont deux rangées d'épines rougeâtres.

Il ſe trouve à Surinam.

23. Criquet tartare.

Acrydium tartaricum.

Acrydium thorace ſegmentis tribus, fronte impreſſa, maxillis concoloribus.

Gryllus tartaricus. Fab. *Syſt. ent. p.* 289. *n°.* 11. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 365. *n°.* 18. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 237. *n°.* 21.

Gryllus Locuſta tartaricus *thorace ſubcarinato : ſegmentis tribus, capite rotundato maxillis concoloribus.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 700. *n°.* 42. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 139.

Roes. *Inſ. tom.* 2. *Loc. ind. tab.* 18. *fig.* 8.

Drury. *Ill. of inſ. tom.* 1. *tab.* 49. *fig.* 2.

Gryllus tartaricus. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 442. *n°.* 10.

Il a environ trois pouces de long. Les antennes ſont filiformes, de la longueur du corcelet. La tête eſt pâle, obtuſe. Le corcelet eſt preſque caréné & marqué de trois lignes tranſverſales enfoncées. Tout le corps eſt d'une couleur cendrée un peu rouſſâtre, avec quelques taches obſcures ſur les élytres. Les ailes ſont pâles, veinées de noir.

Il ſe trouve dans tout l'Orient, & ſe tranſporte quelquefois juſqu'en Europe.

24. Criquet émigrant.

Acrydium migratorium.

Acrydium thorace ſubcarinato, ſegmento unico; mandibulis cæruleis.

Gryllus Locuſta migratorius *thorace ſubcarinato : ſegmento unico, capite obtuſo, maxillis atris.* Lin. *Syſt. nat. p.* 700. *n°.* 41. — *Muſ. Lud. Ulr. pag.* 140.

Gryllus migratorius. Fab. *Syſt. ent. pag.* 289. *n°.* 12. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 365. *n°.* 19. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 237. *n°.* 22.

Acrydium migratorium *fuſcum ſeu viride obſcure maculatum, elytris dilute fuſcis nigro maculatis, dentibus nigris.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 466. *n°.* 1. *pl.* 23. *fig.* 1.

Criquet *de paſſage*, brun ou vert à taches obſcures, à étuis d'un brun clair tachetés de noir & à dents noires. *Deg. Ib.*

J. J. Rembold. tractat von Heuſchrecken. Berlin und Leipzig.

Roes. *Inſ. tom.* 2. *p.* 145. *Locuſt. germ. tab.* 24.

Frisch. *Inſ. tom.* 9. *tab.* 8.

Edward. *Aveſ. tab.* 208.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 14. *fig.* 4. 5.

Seb. *Muſ. tom.* 4. *tab.* 65. *fig.* 21.

Seligm. *Av.* 6. *tab.* 103.

Gryllus migratorius. Scop. *Ent. carn. n°.* 323.

Gryllus migratorius. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 469.

Gryllus migratorius. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 441. *n°.* 9.

Il varie beaucoup pour la grandeur. Les antennes ſont filiformes, d'un rouge obſcur, de la longueur du corcelet. La tête eſt obtuſe. Le corcelet eſt légèrement caréné, marqué d'un ligne tranſverſale peu enfoncée; il eſt verdâtre ou d'un roux obſcur, avec une tache longitudinale noirâtre de chaque côté. Les élytres ſont griſâtres, avec des taches obſcures. Les ailes ſont tranſparentes, avec une teinte verdâtre à leur bâſe. L'abdomen eſt teſtacé. Les cuiſſes poſtérieures ſont anguleuſes & tachées de noir à leur partie interne. Les jambes ſont rougeâtres.

Il ſe trouve dans l'Orient, en Egypte, en Barbarie, & dans l'Europe méridionale. On le trouve quelquefois aux environs de Paris, plus petit.

25. Criquet ruſicorne.

Acrydium ruſicorne.

Acrydium thoracis dorſo nigro carina flava, antennis tibiiſque poſticis rufis.

Gryllus ruficornis. Fab. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 237. *n°.* 23.

Il reſſemble au précédent, mais il eſt un peu plus petit. Les antennes ſont rougeâtres. La tête eſt mélangée de pâle & d'obſcur. Le corcelet eſt obſcur, noir a ſa partie ſupérieure, avec une ligne au milieu, un peu élevée, jaune. Les élytres ſont mélangées de cendré & de noirâtre.

Il ſe trouve en Afrique à Sierra-Leona.

26. Criquet linéone.

Acrydium lineola.

Acrydium thorace ſubcarinato fuſco linea dorſali rufa, femoribus poſticis intus ſanguineis, tibiis cæruleis.

Gryllus lineola. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 365. *n°.* 20. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 237. *n°.* 24.

Il reſſemble au Criquet émigrant. La tête eſt obtuſe, marquée antérieurement de quatre élevations longitudinales. Le corcelet eſt un peu caréné, marqué de trois lignes tranſverſales enfoncées; il eſt d'un gris obſcur, avec la carene rouſſâtre. Les élytres ſont cendrées, avec quelques petits points obſcurs peu marqués. Les ailes ont une légere teinte obſcure, au milieu. Les cuiſſes poſtérieures ſont anguleuſes, rouges antérieurement. Les jambes ſont bleuâtres, avec deux rangs d'épines blanchâtres, noires à leur extrémité.

Il ſe trouve en Italie, au midi de la France.

27. Criquet rayé.

Acrydium vittatum.

Acrydium thorace lævi linea dorſali flava, alis fuſcis baſi vireſcentibus.

Acrydium flavo faſciatum *fuſcum, capite thorace elytriſque faſciis longitudinalibus flavis.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 488. *n°.* 4. *pl.* 40. *fig.* 8.

Criquet *à bandes jaunes*, brun, à bande longitudinale jaune ſur la tête, trois ſur le corcelet & une le long du bord extérieur des étuis. *Deg. Ib.*

Il a plus de deux pouces de long. Les antennes ſont cendrées, un peu plus longues que le corcelet. Le corps eſt obſcur, avec une raie longitudinale, au milieu de la tête, du corcelet & ſur le bord interne des élytres. Les ailes ſont un peu obſcures, avec la baſe legèrement verdâtre. Les cuiſſes poſtérieures ont deux rangées de taches obliques, blanchâtres. Les jambes ſont bleues, armées de deux rangs d'épines jaunes, avec l'extrémité noire.

Il ſe trouve à Cayenne, à Surinam.

28. Criquet nigricorne.

Acrydium nigricorne.

Acrydium thorace rotundato corpore viridi, antennis aliſque nigris.

Il a un peu plus de deux pouces de long. Les antennes ſont noires, filiformes, un peu plus longues que le corcelet. La tête eſt verte. Le corcelet eſt vert, arrondi. Les élytres ſont vertes, réticulées. Les ailes ſont noires. La partie ſupérieure de l'abdomen eſt ornée d'anneaux noirs. Les cuiſſes poſtérieures ſont vertes extérieurement & rouges intérieurement; les jambes ſont rougeâtres, armées d'épines noires. Les autres pattes ſont vertes, avec la baſe des cuiſſes rouge.

Il ſe trouve à Cayenne, d'où il m'a été envoyé par M Tugni.

29. Criquet bigarré.

Acrydium variegatum.

Acrydium thorace lineato flavo, elytris viridibus alis cæruleis.

Gryllus Locuſta variegatus. Lin. *Syſt. nat. pag.* 700. *n°.* 43.—*Muſ. Lud. Ulr. pag.* 144.

Gryllus variegatus. Fab. *Syſt. ent. pag.* 290. *n°.* 13. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 360. *n°.* 21. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 237. *n°.* 25.

Gryllus variegatus. Fuesl. *Archiv. inſ.* 8. *tab.* 53. *fig.* 3. *larva.*

Il eſt de grandeur moyenne. La tête eſt renflée à ſon extrémité. Le front eſt filoné, rouge, & marqué de taches preſque orbiculaires, noires. Les antennes ſont filiformes, plus longues que le corcelet, noires, avec les anneaux rouges. Le corcelet eſt jaune, arrondi, déprimé, poſtérieurement obtus, marqué d'un enfoncement tranſverſal. Les élytres & les ailes ſont vertes & de la longueur de l'abdomen. Les pattes & ſur-tout les antérieures ſont mélangées de noir, de rouge & de jaune.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

30. Criquet vocatif.

Acrydium vocans.

Acrydium thorace carinato, elytris pallidis maculis ocellaribus fuſcis, alis baſi ferrugineis.

Gryllus vocans. Fab. *Syſt. ent. p.* 290. *n°.* 14. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 566. *n°.* 22. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 237. *n°.* 26.

La tête eſt d'une couleur teſtacée pâle, avec les mandibules noires & trois points dorés, dont deux ſur les antennes, & le troiſième au milieu du front. Le corcelet eſt carené, pointu poſtérieurement, ferrugineux, avec le bord jaunâtre. Les élytres ſont arrondies, pâles, avec un grand nombre de petites taches oculées, noirâtres. Les aîles ſont ferrugineuſes à leur baſe.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

31. Criquet luride.

Acrydium luridum.

Acrydium thorace ſubcarinato, nigrum, pectoris macula abdominiſque cingulis ſanguineis, fronte porrecta.

Gryllus luridus. Fab. *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 566. *n°.* 23. —*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 237. *n°.* 27.

Il eſt de la grandeur du Criquet ſtridule. Les antennes ſont filiformes, noires, avec le dernier article jaunâtre. La tête eſt noire. Le front eſt avancé au-deſſus des antennes, obtus, plane en-deſſus. Le corcelet eſt preſque carené, raboteux, obſcur, ſans taches. La poitrine eſt noire, luiſante, avec une grande tache d'un rouge ſanguin. L'abdomen eſt noir, avec des anneaux ſanguins. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve dans l'Afrique équinoxiale.

32. Criquet muſicien.

Acrydium muſicum.

Acrydium thorace carinato, elytris antice nigris, faſcia alba, poſtice griſeis nigro variis.

Gryllus muſicus. Fab. *Syſt. ent. pag.* 290. *n°.* 15. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 366. *n°.* 24. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 237. *n°.* 28.

Il eſt de la grandeur du Criquet ſtridule. La tête eſt obſcure, avec les côtés pâles. Les mandibules ſont bleuâtres. Le corcelet eſt obſcur, carené, poſtérieurement pointu. Les élytres ſont noires antérieurement, avec une bande blanche; elles ſont cendrées poſtérieurement, avec pluſieurs taches noires. Les jambes poſtérieures ſont d'un rouge ſanguin, avec la baſe jaune.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

33. Criquet du Ciſte.

Acrydium Ciſti.

Acrydium thorace ſcabro, criſta bifida, alis rubris faſcia nigra, femoribus poſticis canaliculatis.

Gryllus Ciſti. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 237. *n°.* 29.

Il eſt un peu plus grand que le Criquet ſtridule. Les antennes ſont jaunâtres. La tête eſt noire, mélangée d'obſcur, blanchâtre à ſa baſe. Le corcelet eſt mélangé d'obſcur & de cendré, & couvert de points élevés, preſque épineux; il a au milieu du dos une élévation longitudinale, antérieurement en crête bifide, poſtérieurement carenée. Les élytres ſont mêlangées d'obſcur & de cendré. Les ailes ſont rouges à leur baſe. Les cuiſſes poſtérieures ſont renflées, bigarrés extérieurement, cannelées en-deſſous, jaunes en dedans, avec une grande tache noire, à la baſe, & les côtés ſanguins. Les jambes ſont d'un rouge ſanguin.

Il ſe trouve en Eſpagne, ſur une eſpèce de Ciſte.

34. **Criquet** tuberculé.

Acrydium tuberculatum.

Acrydium thorace ſcabro, alis rufis apice cinereis, femoribus poſticis ſupra infraque carinatis.

Gryllus tuberculatus. Fab. *Syſt. ent. pag.* 290. *n°.* 16. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 366. *n°.* 25. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 238. *n°.* 30.

Il reſſemble au Criquet ſtridule, mais il eſt une fois plus grand. Le corcelet eſt preſque carené, & couvert de points élevés, raboteux. Les élytres ſont mélangées d'obſcur & de cendré. Les cuiſſes poſtérieures ſont obſcures, fortement carenées en-deſſus & en-deſſous. Les jambes ſont jaunes.

Il ſe trouve dans le Jutland.

35. **Criquet** ſtridule.

Acrydium ſtridulum.

Acrydium thorace carinato, alis rubris extimo nigris.

Grillus Locuſta ſtridulus *thorace ſubcarinato, alis rubris extimo nigris nebuloſis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 701. *n°.* 47. — *Faun. ſuec. n°.* 872. — *It. oel.* 158.

Gryllus ſtridulus. Fab. *Syſt. ent. p.* 290. *n°.* 17. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 366. *n°.* 26. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 238. *n°.* 31.

Acrydium elytris nebuloſis, alis rubris extimo nigris. Geoff *Inſ. t.* 1. *p.* 393. *n°.* 3.

Le Criquet à aîles rouges. Geoff. *Ib.*

Acrydium rubripenne *nigro-fuſcum, alis rubris extimo nigris, thorace carinato.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 472. *n°.* 2.

Criquet *à ailes rouges*, d'un brun noirâtre, à ailes rouges à extrémité noire, dont le corcelet a une arrête. Deg. *Ib.*

Gryllus ſtridulus. Scop. *Ent. carn. n°.* 326.

Frisch. *Inſ.* 9. *tab.* 1. *fig.* 2.

Roes. *Inſ. tom.* 2. *Loc. germ. tab.* 21. *fig.* 1.

Schaeff. *Elem. inſ. tab.* 15. —— *Icon. inſ. tab.* 27. *fig.* 10. 11.

Uddm. *Diſſ.* 50.

Gryllus elytris colore cinnamomeo, alis coccineis apice nigris. Lech. *Nov. inſ. ſp.*

Seb. *Muſ. tom.* 4. *tab.* 65. *fig.* 20.

Gryllus ſtridulus. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°* 473.

Gryllus ſtridulus. Vill. *Ent. t.* 1. *p.* 444. *n°.* 13.

Acrydium ſtridulum. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 181. *n°.* 3.

Il a environ un pouce de long. Les antennes ſont filiformes, un peu plus longues que le corcelet. Tout le corps eſt d'une couleur cendrée, un peu rouillée, plus ou moins obſcure. Le corcelet eſt légerement carené. Les élytres ont deux bandes griſes. Les ailes ſont rouges, avec le bord extérieur & une grande partie vers l'extrémité, noirs; l'extrémité de chaque aile eſt tranſparente. Les cuiſſes poſtérieures ſont renflées, tachées de bleu à leur partie interne. Les jambes ſont bleuâtres, un peu plus claires au milieu.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe.

36. **Criquet** fuligineux.

Acrydium fuliginoſum.

Acrydium thorace carinato utrinque impreſſo, nigrum, alis rubris apice nigris.

Roes. *Inſ. tom.* 2. *Loc. germ. tab.* 21. *fig.* 2.

Il reſſemble beaucoup au précédent. Les antennes ſont filiformes, de la longueur du corcelet, d'un fauve obſcur à leur baſe, noires à leur extrémité. Tout le corps eſt noirâtre. Le corcelet eſt carené, & marqué de deux impreſſions de chaque côté de la carene. Les ailes ſont rouges, avec l'extrémité noire. Les cuiſſes poſtérieures ſont noirâtres, avec quelques taches griſes extérieurement; elles ſont d'un noir bleuâtre intérieurement, avec un anneau griſâtre, vers l'extrémité. Les jambes ſont d'un noir bleuâtre, avec un anneau gris à leur baſe.

Il ſe trouve au midi de la France.

37. **Criquet** morio.

Acrydium morio.

Acrydium thorace ſubcarinato, obſcurum alis atris immaculatis.

Gryllus morio. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 238. *n°.* 32.

Il reſſemble au Criquet ſtridule, mais il eſt un peu plus petit. Le corps eſt noirâtre & mélangé de vert dans quelques individus. Les aîles ſont noires, ſans taches. Les cuiſſes poſtérieures ſont jaunes, avec l'extrémité noire. Les jambes, dans quelques individus, ſont rouges, avec la baſe jaune.

Il ſe trouve en Afrique.

38. Criquet ferrugineux.

Acrydium ferrugineum.

Acrydium thorace tuberculato, elytris obſcuris immaculatis, alis ferrugineis, capite acuminato.

Grillus ferrugineus. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 367 *n°.* 27.—*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 238. *n°.* 33.

Les antennes ſont filiformes, noires, avec deux anneaux jaunes. La bouche eſt noirâtre, avec des taches rouges. Le front & le vertex ſont jaunes. On remarque un peu de noirâtre ſous les yeux & ſur l'avancement qui ſe trouve entre les antennes. Le corcelet eſt jaune, bordé de noir : le bord antérieur eſt tuberculé, & le poſtérieur a des points élevés, preſque épineux. Les élytres ſont glabres, liſſes, obtuſes, ſans taches. Les aîles ſont ferrugineuſes, avec le bord interne cendré à l'extrémité. L'abdomen a des anneaux noirâtres & jaunes. Le deſſous des cuiſſes & les jambes ſont rouges.

Il ſe trouve dans l'Afrique équinoxiale.

39. Criquet ſurinamois.

Acrydium ſurinamum.

Acrydium thorace lineis quatuor flavis, alis cæruleis, elytris viridibus.

Gryllus Locuſta ſurinamus. Lin. *Syſt. nat. p.* 701. *n°.* 45. —*Muſ. Lud. Ulr. pag.* 146.

Gryllus ſurinamus Fab. *Syſt. ent. pag.* 291. *n°.* 18. —*Spec. inſ tom.* 1. *pag.* 367. *n°.* 28. —*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 238. *n°.* 34.

Acrydium variegatum *viridi-obſcurum, alis cæruleis, corpore faſciis maculiſque flavis, femoribus baſi ſanguineis.* Deg. *Mem. inſ. tom.* 3. *pag.* 500. *n°.* 17. *pl.* 42. *fig.* 8.

Criquet *bigarré* d'un vert obſcur à aîles bleues, à bandes & taches jaunes ſur le corps, & à cuiſſes rouges a la baſe. Deg. *Ib.*

Il a environ neuf lignes de long. Les antennes ſont filiformes, noiratres. Le corcelet eſt noir, avec quatre lignes longitudinales jaunes. Les élytres ſont d'un vert obſcur. Les aîles ſont d'un bleu très-luiſant. L'abdomen eſt d'un vert jaunâtre, avec une ſuite de taches jaunes de chaque côté. La baſe des cuiſſes eſt d'un rouge ſanguin.

Il ſe trouve à Surinam.

40. Criquet italique.

Acrydium italicum.

Acrydium thorace ſubcarinato, alis rubris apice hyalinis.

Gryllus Locuſta italicus. Lin. *Syſt. nat. p.* 701. *n°.* 46.

Gryllus italicus. Fab. *Syſt. ent. pag.* 291. *n°.* 19. —*Sp. inſ. tom* 1. *pag.* 367. *n°.* 29. —*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 238. *n°.* 35.

Gryllus italicus Scop. *Ent. carn. n°.* 327.

Gryllus italicus. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 472.

Roes. *Inſ. tom.* 2. *Loc. germ. tab.* 21. *fig.* 6.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 27. *fig.* 8. 9.

Il varie pour la grandeur. Le mâle eſt une fois plus petit que la femelle. Tout le corps eſt mélangé de gris, de cendré & d'obſcur. Le corcelet a trois élévations longitudinales, & deux lignes tranſverſales enfoncées, à peine marquées. Les aîles ſont tranſparentes à l'extrémité, & d'un rouge clair à leur baſe interne. Les cuiſſes ſont groſſes, rouges intérieurement, avec une tache noire. Les jambes ſont rouges.

Il ſe trouve en Italie, au midi de l'Allemagne, dans preſque toute la France.

41. Criquet germanique.

Acrydium germanicum.

Acrydium teſtaceum, alis ſanguineis apice hyalinis, femoribus poſticis nigro punctatis.

Gryllus germanicus. Fab. *Syſt. ent pag.* 291. *n°.* 20. —*Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 367. *n°.* 30. —*Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 238. *n°* 36.

Roes. *Inſ. tom.* 2. *Loc. germ. tab.* 21. *fig.* 7.

Il eſt un peu plus grand que le Criquet italique. Le corcelet eſt preſque carené, teſtacé. Les élytres ſont teſtacées, avec des taches noirâtres. Les cuiſſes poſtérieures ſont renflées, tranſverſalement ſtriées, pointillées de noir, & marquées d'une tache en demi-lune noire, de chaque côté, vers l'extrémité. Les jambes ſont d'un rouge ſanguin.

Il ſe trouve en Allemagne.

42. Criquet maculé.

Acrydium maculatum.

Acrydium thorace ſubcarinato, alis hyalinis baſi rubris : macula media tranſverſa nigra.

Gryllus inſubricus *elytris teſtaceis, alis baſi rubris macula media tranſverſa nigra.*

Grillus

Gryllus inſubricus *elytris teſtaceis, alis baſi rubris faſcia fuſca.* Scop. *Faun. inſub. pars* 1. *pag.* 64. *tab.* 24 *fig. e.*

Il eſt plus petit que le Criquet ſtridule. Tout le corps eſt mélangé de gris, de cendré & d'obſcur. Le corcelet eſt un peu inégal & légèrement caréné. Les ailes ſont d'un rouge clair à leur baſe, marquées d'une tache tranſverſale, au milieu, & enſuite tranſparentes. Les cuiſſes poſtérieures ſont tachées de noir à leur partie interne. Les jambes ſont cendrées, & garnies de deux rangs d'épines noires.

Il ſe trouve au midi de la France.

43. Criquet glauque.

Acrydium thalaſſinum.

Acrydium thorace lævi viridi, alis hyalinis, latere tenuiori viridibus, apice fuſcis.

Gryllus thalaſſinus. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 367. *nº.* 31. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 238. *nº.* 37

Il eſt un peu plus alongé que le Criquet ſtridule. Les antennes ſont filiformes, à peine de la longueur du corcelet. La tête eſt verte, avec la bouche obſcure. Le corcelet eſt à peine caréné, vert, avec une tache obſcure de chaque côté. Les élytres ſont obſcures, avec un peu de vert à leur baſe extérieure & une tache blanchâtre. Les ailes ſont tranſparentes, avec une légère teinte verte, à leur bord interne. Les cuiſſes poſtérieures ſont verdâtres antérieurement, rouges intérieurement, avec deux ou trois taches noires. Les jambes ſont rouges.

Il ſe trouve en Italie, au midi de la France.

44. **Criquet** virginien.

Acrydium virginianum.

Acrydium thorace carinato, elytris coſta viridi, alis nigris baſi vireſcentibus.

Gryllus virginianus. Fab. *Syſt. ent. pag.* 291. *nº.* 21. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 368. *nº.* 32. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 238. *nº.* 38.

Il eſt petit & reſſemble au Criquet enſanglanté. Le corcelet eſt fortement caréné, d'un roux obſcur. Les élytres ſont d'un roux obſcur, avec le bord extérieur vert. Les ailes ſont noires, vertes à leur baſe.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale, la Virginie.

45. Criquet azuré.

Acrydium cærulans.

Acrydium thorace læviuſculo, elytris pallidis nigro maculatis, alis latere tenuiore cæruleſcentibus.

Gryllus Locuſta cærulans. Lin. *Syſt. nat. p.* 701. *nº.* 48.

Gryllus cærulans. Fab. *Spec. inſ. t.* 1. *pag.* 368. *nº.* 33. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 238. *nº.* 39.

Acrydium elytris fuſcis, alis ſubcæruleis. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 392. *nº.* 1.

Le Criquet à ailes bleues. Geoff. *Ib.*

Roes. *Inſ. tom.* 2. *Loc. germ. tab.* 22. *fig.* 3.

Gryllus cærulans. Schrank. *Enum. inſ. auſt. nº.* 471.

Gryllus cærulans. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 445. *nº.* 14.

Acrydium cyaneum. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 189. *nº.* 1.

Il a depuis un pouce juſqu'à ſeize lignes de long. Le corps eſt cendré plus ou moins obſcur. Les antennes ſont filiformes, plus longues que le corcelet, obſcures, avec des anneaux cendrés. Le corcelet n'eſt point du tout caréné. Les élytres ſont cendrées, obſcures à leur baſe, marquées de deux bandes & de quelques taches obſcures. Les ailes ont une teinte bleue, à leur partie interne. Les cuiſſes poſtérieures ſont bleues intérieurement. Les quatre pattes antérieures ſont griſes, tachées de bleu.

Il ſe trouve en Italie, en France. Il eſt rare aux environs de Paris.

46. Criquet carolinois.

Acrydium carolinum.

Acrydium thorace ſubcarinato, alis nigris margine poſtico flavis.

Gryllus Locuſta carolinus. Lin. *Syſt. nat. p.* 701. *nº.* 49.

Gryllus carolinus *thorace ſubcarinato, alis nigris, margine poſtico cinereo.* Fab. *Syſt. ent. p.* 291. *nº.* 22. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 368. *nº.* 34. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 238. *n.* 40.

Acrydium carolinum *fuſcum nebuloſum, thorace carinato: ſegmento unico, alis nigris margine flavis.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 491. *nº.* 7. *pl.* 41. *fig.* 2. & 3.

Criquet *de la caroline* brun à taches obſcures, à corcelet à arrête avec une ſeule inciſion, à ailes noires à bordure jaune. Deg. *Ib.*

Locuſtella carolina, elytris fuſcis, alis inferioribus nigris ad extremitates luteis. Catesb. *Car.* 2. *p.* 89. *t.* 89.

Il a environ un pouce & demi de long. Les antennes ſont filiformes, de la longueur du corcelet. Tout le corps eſt cendré, plus ou moins obſcur. Le corcelet eſt carené, & a une ligne tranſverſale peu enfoncée. Les ailes ſont noires, avec tout le bord extérieur jaune, & quelques taches obſcures à l'extrémité.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

47. Criquet obſcur.

Acrydium obſcurum.

Acrydium thorace ſubcarinato, alis diſco rubro faſcia nigra, apice hyalinis.

Gryllus Locuſta obſcurus. Lin. *Syſt. nat. p.* 701. *n°.* 50. — *Muſ. Lud. Ulr. pag.* 147.

Gryllus obſcurus. Fab. *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 368. *n°.* 35. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 238. *n°.* 41.

Acrydium obſcurum *fuſcum, alis rubro-roſeis margine nigris macula hyalina alba, tibiis poſticis rubris.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 492. *n°.* 8. *pl.* 41. *fig.* 4.

Criquet *obſcur* brun, à ailes rouges couleur de roſe à bordure noire avec une tache blanche tranſparente à l'angle extérieur, à jambes poſtérieures rouges. Deg. *Ib.*

Il a environ quinze lignes de long. Les antennes ſont filiformes, de la longueur du corcelet. Le corps & les élytres ſont mélangés de noirâtre & de cendré. Les ailes ſont d'un beau rouge, avec l'extrémité & le bord extérieur noirs. On apperçoit une tache tranſparente, ſur le noir, vers l'extrémité. Les cuiſſes poſtérieures ſont noires à leur partie interne. Les jambes ſont rouges, avec deux rangées d'épines rouges, noires à l'extrémité.

Il ſe trouve en Afrique, au Cap de Bonne-Eſpérance.

48. Criquet ſibérien.

Acrydium ſibiricum.

Acrydium thorace ſubcarinato, antennis clavatis, tibiis anticis ovato clavatis.

Gryllus Locuſta ſibiricus. Lin. *Syſt. nat. p.* 701. *n°.* 51.

Gryllus ſibiricus. Fab. *Gen. inſ. mant. pag.* 243. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 368. *n°.* 36. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 239. *n°.* 42.

Gryllus clavimanus. Pall. *Spic. zool. faſc.* 9. *pag.* 21. *tab.* 1. *fig.* 11.

Nov. comm. acad. ſcien. Petrop. 14. *tab.* 25. *fig.* 8.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Criquet bimoucheté. Les antennes ſont filiformes, légérement en maſſe, à l'extrémité. Le corcelet eſt preſque carené, à peine marqué de trois lignes tranſverſales enfoncées. Les élytres ſont réticulées, obſcures, ſans taches. Les ailes ſont obſcures, un peu jaunâtres vers leur baſe. Les jambes des pattes antérieures ſont renflées. Tout le corps eſt obſcur.

Il ſe trouve dans la Sibérie.

49. Criquet bleuâtre.

Acrydium cæruleſcens.

Acrydium thorace ſubcarinato, alis vireſcenti-cæruleis, faſcia nigra.

Gryllus Locuſta cæruleſcens. Lin. *Syſt. nat. pag.* 700. *n°.* 44. — *Muſ. Lud. Ulr pag.* 145.

Gryllus cæruleſcens. Fab. *Syſt. ent. p.* 292. *n°.* 23. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 369. *n°.* 37. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 239. *n°.* 43.

Acrydium elytris nebuloſis, alis cæruleis extimo nigro. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 392. *n°.* 2.

Le Criquet à ailes bleues & noires. Geoff. *Ib.*

Acrydium cæruleipenne *fuſcum, elytris griſeis: faſciis tribus fuſcis, alis vireſcenti-cæruleis extimo nigris, thorace carinato.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 473. *n°.* 3.

Criquet *à ailes bleues* brun, à étuis gris avec trois bandes brunes, à ailes d'un céladon bleuâtre, à extrémité noire, dont le corcelet a une arrête. Deg. *Ib.*

Locuſta vulgari ſimilis, ſed paulo major. Raj. *Inſ. pag.* 60.

Frisch. *Inſ. tom.* 9. *tab.* 3.

Roes. *Inſ. tom.* 2. *Loc. germ. tab.* 21. *fig.* 4.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 27. *fig.* 6. 7.

Sulz. *Inſ. tab.* 9. *fig.* 60.

Seb. *Muſ. tom.* 4. *tab.* 65. *fig.* 19.

Gryllus cæruleſcens. Scop. *Ent. carn. n°.* 325.

Gryllus cæruleſcens. Pod. *Muſ. græc. pag.* 52.

Gryllus cæruleſcens. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 470.

Acrydium cæruleſcens. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 180. *n°.* 1.

Gryllus cærulefcens. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 443. *n°*. 11.

Il a depuis un pouce juſqu'à quinze lignes de long. Les antennes ſont filiformes, de la longueur du corcelet. Le corps eſt mélangé de cendré & d'obſcur. Le corcelet eſt légèrement raboteux, un peu carené, avec une ligne longitudinale peu élevée, de chaque côté. Les élytres ſont d'un gris obſcur, avec trois bandes noirâtres. Les ailes ſont bleues, avec une large bande noire au-delà du milieu, & l'extrémité tranſparente. Les cuiſſes poſtérieures ſont cendrées extérieurement, & d'un noir bleuâtre, à leur partie interne. Les jambes ont une légère teinte bleuâtre.

Il ſe trouve dans toute l'Europe méridionale.

50 Criquet cendré.

Acrydium cinereſcens.

Acrydium thorace carinato, elytris margine tenuiori viridibus, alis baſi flaveſcentibus apice cinereis.

Gryllus cinereſcens. Fab *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 369. *n°*. 38. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 239. *n°*. 44.

Il reſſemble au Criquet jaune, mais il eſt une fois plus grand. Le front eſt verdâtre, & la bouche eſt ferrugineuſe. Le corcelet eſt carené, obſcur. Les élytres ſont obſcures, pointillées de blanc, cendrées à leur extrémité. Les ailes ſont jaunâtres à leur baſe, cendrées à leur extrémité. Les jambes poſtérieures ſont rouges.

Il ſe trouve en Italie.

51. Criquet ſanguinolent.

Acrydium ſanguinolentum.

Acrydium thorace lævi flaveſcente, elytris aliſque vireſcentibus, tibiis poſticis flavis rubro maculatis.

Acrydium ſanguinolentum *capite flavo rubro nigroque maculato, thorace flavo, elytris viridibus, tibiis rubro maculatis.* Deg. *Mem. inſ. tom.* 3. *pag.* 489. *pl.* 40. *fig.* 9.

Criquet *enſanglanté* à tête jaune tacheté de rouge & de noir, à corcelet jaune & à étuis verts, à jambes tachetées de rouge. Deg. *Ib.*

Il a environ un pouce & demi de long. La tête eſt mélangée de jaunâtre, de noir & de rouge. Le corcelet eſt jaunâtre, ſans taches. Les élytres & les ailes ſont d'un vert foncé. L'abdomen a des bandes brunes & fauves. Les quatre pattes antérieures ſont d'un brun obſcur, avec des taches rouges. Les cuiſſes poſtérieures ſont jaunâtres, tachées de noir, avec un anneau rouge près des genoux; les jambes ſont jaunes en-deſſus, noires en-deſſous, avec des anneaux rouges, près des genoux.

Il ſe trouve. ...

52. Criquet ſulphureux.

Acrydium ſulphureum.

Acrydium thorace carinato, obſcurum, alis flaviſſimis, apice nigricantibus.

Gryllus ſulphureus. Fab. *Sp. inſ. t.* 1. *pag.* 369. *n°*. 39. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 239. *n°*. 45.

Il eſt petit. La tête, le corcelet & les élytres ſont d'une couleur ferrugineuſe obſcure : l'extrémité des élytres eſt un peu cendrée Les ailes ſont d'un jaune ſulphureux à la baſe, obſcures à l'extrémité. Les cuiſſes poſtérieures ont des anneaux jaunes & noirs a leur partie interne. Les jambes ſont bleues, avec la baſe pâle.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

53. Criquet jaune.

Acrydium flavum.

Acrydium thorace carinato, alis flavis faſcia nigra apice cinereis.

Gryllus Locuſta flavus *thorace ſubcarinato, alis diſco flavo faſcia nigra apice hyalinis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 702. *n°*. 52. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 149.

Gryllus flavus. Fab. *Syſt. ent. p* 292. *n°*. 24. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 369. *n°*. 40. — *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 239. *n°*. 46.

Acrydium nigro-faſciatum *viride maculis fuſcis, elytris nigro maculatis, alis hyalinis vireſcentibus : medio faſcia nigra.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 493. *n°*. 9. *pl.* 41. *fig.* 5.

Criquet *à bandes noires* vert tacheté de brun à grandes taches noires ſur les étuis, a ailes tranſparentes verdatres a leur origine avec une bande noire au milieu. Deg. *Ib.*

Gryllus flavus *alis ſemiluteis faſcia fuſca; corpore ſubtus fuſco-ferrugineo.* Scop. *Faun. inſub. pars.* 1. *p.* 63. *tab.* 24. *fig. d.*

Locuſta capenſis alis inferioribus luteis. Petiv. *Gazoph.* 6. *tab.* 3. *fig.* 6.

Gryllus flavus. Vill. *Ent. t.* 1. *pag.* 446. *n°*. 16.

Il a environ quinze lignes de long Le corps eſt d'une couleur cendrée, un peu rouillée obſcure. Le corcelet eſt inégal & carené. Les élytres ſont obſcures, mélangées de gris, marquées de deux bandes griſes. Les ailes ſont d'un beau jaune à leur baſe, ornées d'une bande noire, au milieu, tranſparentes & ſans taches à l'extrémité. Les cuiſſes poſtérieures ſont d'un noir bleuâtre intérieurement; les jambes ſont rouges.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

Nota. Dans les provinces méridionales de la France, en Italie & ſur la côte de Barbarie, on trouve un Criquet aſſez ſemblable au précédent, mais qui en diffère en ce que le corcelet eſt moins inégal, moins caréné, & marqué de taches blanches; les élytres ſont griſes, avec des taches noirâtres; le jaune des ailes eſt plus pâle; la bande ne s'étend pas juſqu'au bord poſtérieur, & l'extrémité de l'aile eſt tachée d'obſcur.

54. Criquet cyanipède.

Acrydium cyanipes.

Acrydium fuſcum linea dorſali flava, tibiis poſticis flavis, apice cyaneis.

Gryllus cyanipes. Fab. *Syſt. ent. pag.* 292. *n°.* 25. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 370. *n°.* 41. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 239. *n°.* 47.

Il eſt de la grandeur du Criquet enſanglanté. Les antennes ſont jaunâtres, avec l'extrémité obſcure. On remarque une ligne jaune qui deſcend depuis la tête juſqu'au milieu des élytres. Les élytres & les ailes ſont nébuleuſes. Les jambes poſtérieures ſont jaunes, avec l'extrémité bleue.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

55. Criquet ruſtique.

Acrydium ruſticum.

Acrydium griſeum, elytris baſi fuſcis flavo maculatis apice cinereo fuſcoque variis.

Gryllus ruſticus. Fab. *Syſt. ent. p.* 292. *n°.* 26. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 370. *n°.* 42. —— *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 239. *n°.* 48.

Il reſſemble au Criquet enſanglanté. Le corcelet eſt gris, marqué quelquefois d'une ligne dorſale jaune & de quelques taches latérales noires. Les élytres ſont obſcures à leur baſe, avec une ligne ſur le bord interne, griſe, & quelques taches latérales, jaunes; elles ſont cendrées à l'extrémité, avec quelques taches obſcures. Les ailes ſont cendrées, avec un réſeau obſcur.

Il ſe trouve dans les iſles de l'Amérique méridionale.

56. Criquet latéral.

Acrydium laterale.

Acrydium thorace fuſco margine punctoque utrinque tibiiſque flavis.

Gryllus lateralis. Fab. *Syſt. ent. p.* 293 *n°.* 27. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 370. *n°.* 43. —— *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 239. *n°.* 49.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur au Criquet cyanipède. Le corcelet eſt liſſe, obſcur, avec le bord & un point de chaque côté, jaunes. Les élytres & les ailes ſont obſcures. Les jambes poſtérieures ſont entièrement jaunes.

Il ſe trouve dans les iſles de l'Amérique méridionale.

57. Criquet agile.

Acrydium velox.

Acrydium thorace plano, fuſcum thoracis margine pedibuſque vireſcentibus.

Gryllus velox. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 239. *n°.* 50.

Il eſt petit. Les antennes ſont obſcures. La tête eſt obſcure, avec une tache verdâtre, ſous les yeux. Le corcelet eſt plane, obſcur, avec le bord extérieur verdâtre. Les élytres ſont obſcures, avec l'extrémité pâle.

Il ſe trouve dans la Chine.

58. Criquet linéé.

Acrydium lineatum.

Acrydium thorace plano, fuſcum, femoribus poſticis linea flava.

Acrydium flavo-lineatum *fuſcum, alis viridibus, thorace rotundato lævi, femoribus poſticis linea flava.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 497. *n°.* 13. *pl.* 42. *fig.* 4.

Criquet *à bande jaune aux cuiſſes* brun, à ailes vertes, à corcelet liſſe & arrondi, avec une bande jaune au bord inférieur des cuiſſes poſtérieures. Deg. *Ib.*

Il a environ quinze lignes de long. Sa couleur eſt d'un brun obſcur un peu rouſſâtre. Les antennes ſont filiformes, de la longueur du corcelet. Le corcelet eſt arrondi en-deſſus, applati ſur les côtés. Les ailes ſont d'un vert obſcur. Les cuiſſes poſtérieures ont une raie jaune, le long du bord inférieur.

Il ſe trouve à Surinam.

59. Criquet fémoral.

Acrydium femorale.

Acrydium thorace plano, cinereum femoribus *poſticis ſubtus rubris intus flaveſcentibus nigro maculatis.*

Acrydium femur rubrum *griſeo fuſcum, femoribus poſticis ſubtus rubris : intus flaveſcentibus nigro maculatis tibiis poſticis rubris.* Deg. *Mém. inſ. t.* 3. *p.* 498. *n°.* 14. *pl.* 42. *fig.* 5.

Criquet *à cuiſſes rouges* brun griſâtre, à cuiſſes poſtérieures rouges en-deſſous & jaunâtres au côté intérieur avec trois taches noires, à jambes poſtérieures rouges. Deg. *Ib.*

Il a environ un pouce de long. Le corps eſt d'un brun griſâtre, avec quelques nuances noires & jaunâtres. Le corcelet eſt arrondi. La poitrine eſt noirâtre, avec une courte raie oblique, d'un jaune rouſſâtre, de chaque côté. L'abdomen eſt brun en-deſſus, jaunâtre en-deſſous. Les pattes ſont d'un brun rougeâtre. Les cuiſſes poſtérieures ſont jaunes intérieurement, avec trois taches noires ; elles ſont rouges en-deſſous. Les jambes ſont rouges & garnies de deux rangées d'épines noires.

Il ſe trouve dans la Penſylvanie.

60. Criquet marginé.

Acrydium marginatum.

Acrydium thorace carinato, viride, elytris fuſcis margine viridi, alis nigris baſi flaveſcentibus.

Acrydium viridi-faſciatum *viride, thorace carinato, elytris fuſcis margine interiore viridibus, alis nigris baſi luteis.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 498. *n°.* 15. *pl.* 42. *fig.* 6.

Criquet *à bandes vertes* vert, à corcelet à arrête, à étuis bruns à bord inférieur vert, à ailes noires, mais jaunes à leur origine. Deg. *Ib.*

Il eſt de la grandeur du précédent. La tête, le corcelet, la poitrine & les cuiſſes poſtérieures ſont verts. L'abdomen eſt d'un brun jaunâtre. Les antennes ſont filiformes, un peu renflées à l'extrémité, de la longueur du corcelet. Les yeux ſont petits & arrondis. Le corcelet eſt caréné. Les ailes ſont noirâtres, avec la baſe jaune. Les cuiſſes poſtérieures ont en-deſſous une grande & une petite taches noires. Les jambes ſont d'un brun très-clair.

Il ſe trouve dans la Penſylvanie.

61. Criquet bimoucheté.

Acrydium biguttulum.

Acrydium thorace cruciato, elytris nebuloſis, puncto oblongo albo verſus apicem.

Gryllus Locuſta biguttulus. Lin. *Syſt. nat. p.* 702. *n°.* 55. — *Faun. ſuec. n°.* 875.

Gryllus biguttulus. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 370. *n°.* 45. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 239. *n°.* 51.

Acrydium biguttulum *griſeo-fuſcum nigro maculatum ſubtus viride, ano rufo, elytris macula albicante.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 479. *n°.* 6.

Criquet *à deux taches blanches* d'un brun griſâtre tacheté de noir, à corps verdâtre en-deſſous, & à derrière rougeâtre, avec une tache blanchâtre ſur les étuis. Deg. *Ib.*

Roes. *Inſ. tom.* 2. *Loc. germ. tab.* 20 *fig.* 5. 6. 7.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 190. *fig.* 1. 2. — *tab.* 241. *fig.* 5. 6.

Gryllus biguttulus. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 449. *n°.* 19.

Il a de neuf à dix lignes de long. Il varie beaucoup pour les couleurs. Il eſt verdâtre, ou d'un gris obſcur. Le corcelet a une petite ligne longitudinale au milieu, & une autre coudée, de chaque côté, entre laquelle eſt un peu de noir, ce qui forme une eſpèce de X. Les élytres ont chacune au-delà du milieu une petite tache oblique blanche. Les ailes ont une légère teinte obſcure.

Il eſt très-commun dans toute l'Europe.

62. Criquet verdelet.

Acrydium viridulum.

Acrydium thorace cruciato, corpore ſupra viridi, elytrorum margine albido.

Gryllus Locuſta viridulus. Lin. *Syſt. nat. p.* 702. *n°.* 54 — *Faun. ſuec. n°.* 874.

Gryllus capite thorace elytriſque ſuperne viridibus. Lin. *It. weſtrog.* 276.

Gryllus viridulus. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 370. *n°.* 44. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 239. *n°.* 52.

Acrydium albo marginatum *viride ſeu fuſcum, abdomine griſeo, elytris albo marginatis.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 480. *n°.* 7.

Criquet *à étuis bordés de blanc* vert ou brun, à ventre gris & à étuis bordés de blanc. Deg. *Ib.*

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 141. *fig.* 2. 3.

Frisch. *Inſ.* 9. *tab.* 1. *fig.* 7.

Gryllus viridulus. Schrank. *Enum. inſ. auſt.* *n°.* 465.

Gryllus viridulus. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 446. *n°.* 18.

Il eſt un peu plus petit que le précédent. Tout le deſſous du corps eſt verdâtre & quelquefois obſcur. Le corcelet a une ligne longitudinale au milieu & une autre anguleuſe de chaque côté, avec un peu de noir, ce qui forme en quelque ſorte une X. Les antennes ſont obſcures, filiformes, de la longueur du corcelet. Les élytres ont leur bord extérieur blanchâtre. Les ailes ont une légère teinte verdâtre.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe.

63. Criquet enſanglanté.

Acrydium groſſum.

Acrydium femoribus ſanguineis elytris vireſcentibus, margine flaveſcente.

Gryllus Locuſta groſſus. Lin. *Syſt. nat. p.* 702. *n°.* 58. — *Faun. ſuec. n°.* 877.

Gryllus groſſus. Fab. *Syſt. ent. p.* 293. *n°.* 28. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 371. *n°.* 46. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 239. *n°.* 53.

Acrydium femoribus ſanguineis, alis ſubfuſcis reticulatis. Geoff. *Inſ. tom* 1. *pag.* 393. *n°.* 4. *pl.* 8. *fig.* 2.

Le Criquet enſanglanté. Geoff. *Ib.*

Acrydium rubripes *viride nigro maculatum, elytris fuſcis flavo marginatis, femoribus poſticis ſubtus rubris.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 477. *n°.* 5. *pl.* 22. *fig.* 4.

Criquet *vert à cuiſſes rouges*, vert, tacheté de noir, à étuis bruns bordés de jaune & à cuiſſes poſtérieures rouges en-deſſous. Deg. *Ib.*

Frisch. *Inſ.* 9. *tab.* 1. *fig.* 4.

Roes. *Inſ. tom.* 2. *Loc. germ. tab.* 21. *fig.* 1. 2.

Gryllus lunulatus. Scop. *Ent. carn. n°.* 328.

Hollar. *Inſ. tab.* 10. *fig.* 5. 6.

Gryllus groſſus. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 448. *n°.* 22.

Acrydium groſſum. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 181. *n°.* 4.

Il a environ quinze lignes de long. Les antennes ſont filiformes, obſcures, de la longueur du corcelet. Le corps eſt d'un vert plus ou ou moins obſcur. Le corcelet a trois lignes longitudinales peu élevées; les élytres ſont d'un vert obſcur, avec le bord extérieur d'un vert jaunâtre. L'abdomen eſt jaunâtre. Les cuiſſes poſtérieures ſont vertes en-dehors, tachées de noir en-dedans, & d'un beau rouge en-deſſous; les jambes ſont jaunes, tachées de noir, & garnies de deux rangées d'épines noires.

Il ſe trouve en Europe dans les prairies.

M. Geoffroy paroît avoir confondu pluſieurs eſpèces différentes.

64. Criquet conique.

Acrydium conicum.

Acrydium corpore cinereo, elytris abdomine brevioribus linea alba.

Il eſt de la grandeur du Criquet bimoucheté. Les antennes ſont filiformes, de la longueur du corcelet. La tête eſt un peu plus conique que dans les autres eſpèces. Tout le corps eſt cendré. Le corcelet a trois lignes longitudinales élevées, parallèles. Les élytres ſont un peu plus courtes que l'abdomen, & marquées d'une ligne longitudinale blanchâtre, qui ne va point juſqu'à l'extrémité.

Il ſe trouve abondamment dans les prairies des provinces méridionales de la France.

65. Criquet captif.

Acrydium captivum.

Acrydium thorace cruciato, fuſcum, femoribus tibiiſque poſticis faſcia alba.

Gryllus captivus. Fab. *Syſt. ent. pag* 293. *n°.* 29. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 371. *n°.* 47. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 239. *n°.* 54.

La tête eſt obſcure, avec des lignes noires. Le corcelet eſt obſcur, marqué d'une croix blanche. Les élytres ſont obſcures, avec le bord interne pâle. Les pattes ſont obſcures. Les cuiſſes poſtérieures ſont comprimées, noires, avec une bande blanche à l'extrémité. Les jambes ſont noires, avec une bande blanche, à la baſe.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

66. Criquet fauve.

Acrydium rufum.

Acrydium fuſcum abdomine rufo, antennis ſubclavatis.

Gryllus Locuſta rufus *thorace cruciato, corpore rufo, elytris griſeis, antennis ſubclavatis acutis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 702. *n°.* 56. — *Faun ſuec. n°.* 876.

Gryllus rufus. Fab. *Syſt. ent. pag.* 293. *n°.* 30. — *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 371. *n°.* 48. — *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 239. *n°.* 55.

Acrydium clavicorne *griſeo-fuſcum, tibiis poſticis rubris, antennis clavatis.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 482. *n°.* 10. *pl.* 23. *fig.* 13.

Criquet *brun à antennes à bouton* d'un brun griſatre, à jambes poſtérieures rouges & à antennes à bouton. Deg. *Ib.*

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 136. *fig.* 4. 5. & *tab.* 243. *fig.* 5. 6.

Gryllus rufus. Scop. *Ent. carn. n°.* 329.

Gryllus rufus. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 474.

Gryllus rufus. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 448. *n°.* 20.

Gryllus clavicornis. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 453. *n°.* 42. *tab.* 3. *fig.* 9. ?

Il a ſept ou huit lignes de long. Les antennes ſont plus longues que le corcelet, filiformes, un peu renflées vers l'extrémité, terminées en pointe; elles ſont obſcures, avec la maſſe noire & l'extrémité blanche. Tout le corps eſt obſcur. Le corcelet a une petite élévation longitudinale & deux latérales coudées, marquées d'un peu de noir, & formant en quelque ſorte une X. L'abdomen & les pattes poſtérieures ſont rouſſâtres.

Il ſe trouve en Europe dans les prairies.

67. Criquet longipenne.

Acrydium longipenne.

Acrydium viridi-flavum, vittis duabus nigris, alis abdomine longioribus.

Acrydium longipenne *viridi-flavum, capite, thorace elytriſque abdomine duplo longioribus faſciis binis nigris.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 501. *n°.* 18. *pl.* 42. *fig.* 9.

Criquet *à longues ailes* d'un jaune verdâtre avec deux bandes noires le long de la tête, du corcelet & des étuis, qui ont le double de la longueur du ventre. Deg. *Ib.*

Il a environ onze lignes de long. Tout le corps eſt d'un jaune verdâtre, avec deux raies noires, qui deſcendent de la tête juſqu'au bout des élytres. Les antennes ſont brunes, filiformes, un peu plus longues que le corcelet. Les ailes & les élytres ſont beaucoup plus longues que l'abdomen. Les pattes poſtérieures ſont verdâtres.

Il ſe trouve à Surinam.

68. Criquet aigu.

Acrydium acuminatum.

Acrydium thorace nigro macula vireſcente, femoribus poſticis faſciis tribus nigris.

Acrydium acuminatum *thorace nigro macula flavo-viridi, elytris fuſcis macula viridi, femoribus poſticis faſciis tribus nigris.* Deg. *Mem. inſ. tom.* 3. *p.* 501. *n°.* 19. *pl* 42. *fig.* 10.

Criquet *conique* à corcelet noir à tache verte jaunâtre, à étuis bruns à tache verte, & à trois bandes noires ſur les cuiſſes poſtérieures. Deg. *Ib.*

Il a environ neuf lignes de long. Les antennes ſont noires, déliées, de la longueur du corcelet. La tête eſt verte, avec la partie ſupérieure noire. Le corcelet eſt vert ſur les côtés, noir en-deſſus, avec une tache d'un jaune verdâtre. La poitrine eſt d'un jaune verdâtre. L'abdomen eſt gris, nuancé de noir. Les élytres ſont plus longues que l'abdomen, réunies & terminées en pointe, obſcures, avec quelques taches noirâtres, le long du bord ſupérieur, & une tache verte, au milieu. Les pattes ſont d'un vert obſcur, avec trois bandes inégales noires, ſur les cuiſſes poſtérieures.

Il ſe trouve à Surinam.

69. Criquet ſanguinipede.

Acrydium ſanguinipes.

Acrydium cinereum, thorace vittis duabus nigris, femoribus poſticis intus tibiiſque ſanguineis.

Acrydium æneo-oculatum *griſeo-fuſcum, thorace faſciis binis nigris, elytris unica griſea, femoribus poſticis intus tibiiſque ſanguineis.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3 *p.* 502. *n°.* 20. *pl* 42. *fig.* 11.

Criquet *à yeux bronzés* brun griſâtre, à deux bandes noires ſur le corcelet & une griſe ſur les étuis, à cuiſſes poſtérieures au côté intérieur & à jambes rouges. Deg. *Ib.*

Il a environ dix lignes de long. La tête eſt cendrée. Les yeux ſont grands, ſaillans & bronzés. Le corcelet eſt cendré, avec une large raie noire de chaque côté. La poitrine & les deux premières pattes ſont d'un gris cendré un peu rouſſâtre. L'abdomen eſt jaunâtre. Les cuiſſes poſtérieures ſont obſcures en-dehors, rouges en-dedans; les jambes ſont rouges.

Il ſe trouve à Surinam.

70. Criquet pointillé.

Acrydium punctulatum.

Acrydium fuſcum, elytris punctis ſtriatis nigris.

Acrydium punctatum *griſeo-fuſcum, elytris lineis punctatis nigris.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 503. *n°.* 21. *pl.* 42. *fig.* 12.

Criquet *ponctué* brun griſâtre, avec des points noirs alignés ſur les étuis. Deg. *Ib.*

Il eſt de la grandeur du précédent. Tout le corps eſt d'un gris brun plus ou moins obſcur. Les élytres ont chacune deux rangées longitudinales de points noirs.

Il ſe trouve à Surinam.

71. CRIQUET pédeſtre.

ACRYDIUM pedeſtre.

Acrydium corpore incarnato aptero.

Gryllus Locuſta pedeſtris *corpore livido incarnato aptero.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 703. *n°.* 60.—*Faun. ſuec. n°.* 878.

Gryllus pedeſtris. FAB. *Syſt. ent. pag.* 293. *n°.* 31. —*Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 371. *n°.* 49. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 239. *n°.* 56.

Acrydium apterum *apterum griſeo incarnatum, femoribus poſticis ſubtus rubris, tibiis cæruleis.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 474. *n°.* 4. *pl.* 23. *fig.* 8. & 9.

Criquet *non ailé* ſans ailes d'un gris couleur de chair, a cuiſſes poſtérieures rouges en-deſſous & à jambes bleues. DEG. *Ib.*

Gryllus pedeſtris. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 449 *n°.* 23.

Tout le corps eſt d'une couleur rougeâtre livide. Les antennes ſont filiformes. Le corcelet eſt preſque caréné, & légèrement marqué de deux lignes tranſverſales enfoncées. Les cuiſſes poſtérieures ſont rouges.

Ce Criquet eſt remarquable en ce qu'il n'a ni élytres ni ailes, & il reſſemble aux autres Criquets dans l'état de nymphe Au lieu d'ailes on lui voit ſeulement ſur le dos, deux petites pièces plattes & brunes, qui ont en quelque manière la forme d'ailerons, & qui n'ont qu'une ligne & demie de longueur. Ce qui doit confirmer qu'il reſte toujours ſans ailes, c'eſt qu'on le trouve accouplé dans cet état, & l'on n'ignore pas une règle des plus générales, c'eſt que les inſectes ne s'accouplent qu'après avoir ſubi toutes leurs tranſformations & être parvenus à leur dernier développement.

Il ſe trouve au nord de l'Europe.

72. CRIQUET oculé.

ACRYDIUM perſpicillatum.

Acrydium alarum rudimentis ocello atro, oculis aureis.

Gryllus Locuſta perſpicillatus. LIN. *Syſt. nat. pag.* 703. *n°.* 61. — *Amoen. acad.* 6. *pag.* 398. *n°.* 34.

Gryllus perſpicillatus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 293. *n°.* 32. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 371. *n°.* 50. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 239. *n°.* 57.

Les antennes ſont filiformes. Le corps eſt un peu teſtacé. Au lieu des ailes & des élytres, on apperçoit une petite lame ovale, ſur laquelle eſt une tache oculée noire.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

* * *Corcelet prolongé, plus long que l'abdomen.*

73. CRIQUET africain.

ACRYDIUM afrum.

Acrydium thoracis ſcutello plano acuminato abdominis longitudine.

Acrydium morbilloſum. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 230. *n°.* 1.

Il eſt de la grandeur du Criquet biponctué. Tout le corps eſt d'un noir obſcur. Les antennes ſont courtes filiformes. Le corcelet eſt caréné, poſtérieurement prolongé, plane, pointu à l'extrémité. Les pattes ſont noirâtres. Les cuiſſes poſtérieures ſont comprimées & carenées.

Il ſe trouve à Sierra-Leona.

74. CRIQUET biponctué.

ACRYDIUM bipunctatum.

Acrydium thorace carinato producto, maculis duabus nigris.

Acrydium bipunctatum thoracis ſcutello abdominis longitudine. FAB. *Syſt. ent. p.* 278. *n°.* 1. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 351. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* [illegible] *n°.* [illegible]

Gryllus Bulla bipunctatus. LIN. *Syſt. nat. p.* 693. *n°.* 7. — *Faun. ſuec. n°.* 864.

Gryllus elytris nullis thorace in elytron longitudinale extenſo, macula utrinque nigra rhombea. LIN. *Faun. ſuec. edit.* 1. *n°.* 623.

Acrydium elytris nullis, thorace producto abdomini æquali. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *p.* 394. *n°.* 5.

Le Criquet à capuchon. GEOFF. *Ib.*

Acrydium ſcutellatum *fuſcum, punctis duobus nigris elytris nullis, thoracis ſcutello abdominis longitudine alas tegente.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 483. *n°.* 11. *pl.* 23. *fig.* 15.

Criquet *à écuſſon de la longueur du corps* brun à deux taches noires ſans étuis, à corcelet prolongé en pièce de la longueur du corps & qui couvre les ailes. DEG. *Ib.*

Locuſta minor fuſceſcens, cucullo longo rhomboide. RAI. *Inſ. p.* 60.

Gryllus alis ſuperioribus nullis, collari producto ad longitudinem abdominis. a l. Ups. 1736. *p.* 34. *n°.* 9.

Acrydium bipunctatum. Fuesl. *Archiv. inſ.* 8. *pag.* 189. *n°.* 1. *tab.* 52. *fig.* 1.

Gryllus bipunctatus. Scop. *Ent. carn. n°.* 316.

Gryllus bipunctatus. Pod. *Muſ. græc. pag.* 50.

Grillus bipunctatus. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 461.

Lepech. *Itin. tab.* 4. *fig.* 1. 2.

Sulz. *Inſ. tab.* 8. *fig.* 6.

Gryllus bipunctatus. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 435. *n°.* 2.

Acrydium bipunctatum. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 181. *n°.* 5.

Il a environ quatre lignes de long. Les antennes ſont filiformes. Le corps eſt obſcur, raboteux. Le corcelet eſt caréné, muni d'une élévation longitudinale, de chaque côté; il eſt prolongé, terminé en pointe, & marqué de deux taches noires. Les ailes ſont cachées ſous le prolongement du corcelet, & au lieu des élytres, on apperçoit deux petites lames au-deſſus de l'origine des ailes. Les cuiſſes ſont un peu raboteuſes.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, dans les endroits ſecs & montagneux.

75. Criquet ſubulé.

Acrydium ſubulatum.

Acrydium cynereum, thorace immaculato producto abdomine longiore.

Gryllus Bulla ſubulatus *thoracis ſcutello abdomine longiore.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 693. *n°.* 8. — *Faun. ſuec. n°.* 865.

Gryllus elytris nullis, thorace producto abdomine longiore. Lin. *Faun. ſuec. edit.* 1. *n°.* 624.

Acrydium ſubulatum. Fab. *Syſt. ent. pag.* 279. *n°.* 2. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 351. *n°.* 2. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 230. *n°.* 3.

Acrydium elytris nullis thorace producto abdomine longiore. Geoff. *Inſ. t.* 1. *p.* 395. *n°.* 6.

Le Criquet à corcelet alongé. Geoff. *Ib.*

Acrydium ſubulatum *fuſcum, elytris nullis, thoracis ſcutello abdomine longiore alas tegente.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 484. *n°.* 12. *pl.* 23. *fig.* 17.

Criquet *à écuſſon plus long que le corps* brun, ſans étuis, à corcelet prolongé en pièce plus longue que le corps & qui couvre les ailes. Deg. *Ib.*

Sulz. *Inſ. tab.* 8. *fig.* 7.

Acrydium ſubulatum. Fuesl. *Archiv. inſ.* 8. *p.* 189. *n°.* 2.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 161. *fig.* 2. 3. & *tab.* 154. *fig* 9. 10.

Gryllus ſubulatus. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 435. *n°.* 3. *tab.* 2. *fig.* 5.

Acrydium ſubulatum. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 182. *n°.* 6.

Il eſt plus alongé, plus liſſe que le précédent. Tout le corps eſt cendré. Le corcelet eſt légèrement caréné, prolongé, une fois plus long que l'abdomen. Les ailes ont une légère teinte violette. Le deſſous du corps eſt obſcur.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe, dans les endroits ſecs & ſabloneux.

76. Criquet boſſu.

Acrydium gibbum.

Acrydium thorace carinato producto immaculato, corpore fuſco.

Gryllus xyphothyreus *thoracis ſcutello abdominis longitudine, punctis nullis impreſſis.* Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 462.

Acrydium opacum. Fuesl. *Arch. inſ.* 8. *p.* 190. *n°.* 3. *tab.* 52. *fig.* 2.

Il reſſemble beaucoup au Criquet biponctué; il en diffère en ce que la carene du corcelet eſt beaucoup plus élevée & que le corcelet eſt ſans taches.

Il ſe trouve en France & en Allemagne.

77. Criquet thoracique.

Acrydium thoracicum.

Acrydium thorace producto plano fuſco, dorſo macula magna cinerea.

Il eſt un peu plus grand que le Criquet ſubulé. Les antennes ſont courtes, filiformes, griſatres, avec l'extrémité noire. Les yeux ſont petits, arrondis, ſaillans. Le corcelet eſt allongé, une fois plus long que l'abdomen, noirâtre, avec une grande tache cendrée, au milieu du dos, & une autre de chaque côté: on remarque tout du long, une ligne longitudinale peu élevée. Les ailes ſont un peu plus longues que le corcelet Les cuiſſes poſtérieures ſont obſcures, avec la baſe griſatre.

Il ſe trouve en Provence, dans les bois.

78. Criquet crochu.

Acrydium hamatum.

Acrydium thorace carinato poſtice producto acuto antice hamato.

Acrydium hamatum *elytris nullis, thoracis ſcutello abdomine longiore: antice hamato, antennis longitudine abdominis.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 503. *n°.* 22. *pl* 42. *fig.* 13.

Criquet *à crochet* ſans étuis, à ailes noires, à corcelet prolongé en pièce plus longue que le corps, & a crochet en-devant, à antennes de la longueur du ventre. DEG. *Ib.*

Il eſt un peu plus grand que le Criquet ſubulé. Les antennes ſont filiformes, aſſez longues. Le corcelet eſt carené, avancé en pointe courbée ſur la tête, prolongé poſtérieurement, plus long que l'abdomen, & terminé en pointe. Tout le corps eſt obſcur, mélangé de noir & de verdâtre. Les ailes ſont noires. L'abdomen eſt jaunâtre.

Il ſe trouve à Surinam.

79. CRIQUET indien.

ACRYDIUM indum.

Acrydium fuſcum immaculatum, thorace plano ſubcarinato producto abdomine longiori.

Il eſt un peu plus grand que le Criquet ſubulé. Tout le corps eſt d'une couleur noirâtre, ſans taches. Le corcelet eſt plane, muni d'une ligne longitudinale peu élevée, poſtérieurement prolongé, pointu, un peu plus long que l'abdomen, beaucoup plus court que les ailes. Les ailes ſont tranſparentes, avec le bord extérieur un peu obſcur.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

80. CRIQUET purpurin.

ACRYDIUM purpuraſcens.

Acrydium thorace fuſco carinato producto abdomine duplo longiori, alis purpuraſcentibus.

Il eſt un peu plus petit & un peu plus allongé que le Criquet ſubulé. Les antennes ſont minces, filiformes. Tout le corps eſt obſcur, noirâtre. Le corcelet eſt carené, deux fois plus long que l'abdomen & terminé en pointe. Les ailes ſont de la longueur du corcelet, & ont une légère teinte purpurine.

Il ſe trouve dans l'île de la Trinité & m'a été donné par feu M. de Badier.

Eſpèces moins connues.

** Corcelet plus court que l'abdomen.*

1. CRIQUET printanier.

ACRYDIUM apricarium.

Criquet corcelet en croix; corps vert en-deſſus; bord extérieur des élytres blancs.

Acrydium thorace cruciato, antennis longitudine corporis.

Gryllus Locuſta apricarius. LIN. *Syſt. nat. pag.* 702. *n°.* 53. — *Faun. ſuec. n°.* 873. — *It. oell.* 157.

Il eſt de la grandeur du Criquet verdelet. Tout le corps eſt d'un vert jaunâtre. Les antennes ſont plus longues que le corps. Le corcelet eſt pále à ſa partie ſupérieure, avec une tache noire, de chaque côté. Les élytres ſont pâles, réticulées de blanc, avec quelques reflets noirâtres. Les cuiſſes ſont pâles, avec une tache oblonge, noirâtre. L'abdomen eſt pâle en deſſus, obſcur ſur les côtés, d'un vert jaune en-deſſous.

Il ſe trouve dans l'Oëlland, île de la mer Baltique.

2. CRIQUET danois.

ACRYDIUM danicum.

Criquet corcelet preſque carené; cuiſſes verdâtres; jambes poſtérieures d'un rouge ſanguin.

Acrydium thorace ſubcarinato femoribuſque vireſcentibus, tibiis poſticis ſanguineis.

Gryllus Locuſta danicus. LIN. *Syſt. nat. p.* 702. *n°.* 57.

Les antennes ſont comprimées, à peine de la longueur du corcelet. La tête eſt un peu verdâtre. Le corcelet eſt verdâtre, préſque carené. Les ailes ſont pâles. Les cuiſſes poſtérieures ſont vertes, avec les jambes d'un rouge ſanguin.

Il ſe trouve dans le Dannemarck.

3 CRIQUET épineux.

ACRYDIUM ſpinoſum.

Criquet aptère; corcelet épineux.

Acrydium thorace ſpinis muricato cinctoque corpore aptero.

Gryllus Locuſta ſpinuloſus. LIN. *Syſt. nat. p.* 703. *n°.* 59. — *Amoen. acad. tom.* 6. *p.* 398. *n°.* 35.

EDW. *Av.* 2. *p.* 161. *tab.* 285. *fig.* 3. 4. 5.

Le corps eſt grand, ſans ailes. Les antennes ſont filiformes, preſque de la longueur du corps. Le corcelet eſt teſtacé, couvert d'un grand nombre d'épines, avec le bord poſtérieur entouré d'épines. L'abdomen eſt noir en-deſſus, & marqueté de taches teſtacées.

Il ſe trouve aux Indes.

4. CRIQUET bordé.

ACRYDIUM limbatum.

Criquet vert ; bord & extrémités des élytres rougeâtres.

Acrydium viride, elytrorum apice margineque exteriore rufis.

Acrydium rufo-marginatum. Deg. *Mém. inſ. t.* 3. *p.* 481. *n°.* 8.

Criquet *à étuis bordés de feuilles mortes* vert, à étuis feuilles mortes vers l'extrémité & le long du bord extérieur. Deg. *Ib.*

Gryllus limbatus. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 2085.

Il a environ neuf lignes de long. Le corps eſt d'un vert jaunâtre, nuancé de noir. Les antennes ſont filiformes, de la longueur du corcelet, & d'une couleur brune rouſſâtre. Les élytres ſont verdâtres, avec le bord extérieur & l'extrémité d'un brun ferrugineux. Les cuiſſes poſtérieures ſont rouges en-dedans, avec les jambes jaunâtres.

Il ſe trouve en Europe dans les prairies.

5. Criquet des prés.

Acrydium pratenſe.

Criquet vert ; élytres noires à l'extrémité ; antennes de la longueur de la moitié du corps.

Acrydium viride, elytris apice nigris, antennis corporis dimidii longitudine.

Acrydium nigro terminatum. Deg. *Mém. inſ tom.* 3. *pag.* 481. *n°.* 9.

Criquet *à étuis à extremité noire* vert, à étuis à extrémité noirâtre, & à antennes de la moitié de la longueur du corps. Deg. *Ib.*

Gryllus pratenſis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 2086.

Il eſt un peu plus petit que le précédent. Les antennes ſont brunes, filiformes, de la longueur de la moitié du corps. La tête eſt d'un vert obſcur. Le corcelet eſt d'un vert obſcur, avec des raies longitudinales noires. Les élytres ſont verdâtres, avec le bord extérieur & l'extrémité noirâtres. Les ailes ont une légère teinte brune.

Il ſe trouve en Europe dans les prairies.

6. Criquet annulé.

Acrydium annulatum.

Criquet corcelet plane, front boſſu ; ailes d'un bleu noirâtre, intérieurement bleues.

Acrydium thorace planiuſculo, fronte gibboſa, alis cæruleſcenti-nigris intus cæruleis.

Gryllus annulatus. Fuesl. *Archiv. inſ.* 8. *p.* 195. *n°.* 5. *tab.* 53. *fig.* 4.

Gryllus annulatus. Lin. *Syſt. nat.* 13. *pag.* 2081.

Il eſt d'un gris ferrugineux & couvert de points élevés raboteux. Le corcelet eſt plane. Le front eſt un peu élevé. Les ailes ſont d'un noir bleuâtre, avec le côté interne bleu. L'abdomen a quelques anneaux verdâtres. Les antennes ſont filiformes, jaunâtres, avec des anneaux noirs.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

7. Criquet rouge.

Acrydium rubrum.

Criquet entièrement rouge, ſans taches.

Acrydium corpore rubro immaculato.

Gryllus ruber *totus ruber, etiam antennis rubris.* Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 453. *n°.* 39.

Il eſt de la grandeur du Criquet bimoucheté. Tout le corps eſt d'un rouge ſans taches.

Il ſe trouve en France.

8. Criquet faſcié.

Acrydium faſciatum.

Criquet obſcur ; dos du corcelet & ligne ſur le bord interne des élytres, blanchâtres.

Acrydium fuſcum thorace elytriſque vitta dorſali albida.

Gryllus faſciatus *fuſcus faſcia albida à capite uſque ad elytrorum apicem.* Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 453. *n°.* 40.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 253. *fig.* 1. 2.

Cet inſecte ne diffère peut-être pas du Criquet linéole. Le corps eſt obſcur, & le corcelet eſt marqué d'une ligne blanchâtre, au milieu, & d'un autre oblique, de chaque côté.

Il ſe trouve en France, dans les Cévènes.

9 Criquet marbré.

Acrydium marmoratum.

Criquet corcelet en croix ; élytres marbrées de noir & de blanc.

Acrydium thorace cruciato, elytris nigro alboque marmoratis.

Gryllus marmoratus. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 453. *n°.* 41.

Il eſt de grandeur moyenne. Tout le corps eſt obſcur. Le corcelet a une petite ligne blanche, de chaque côté. Les élytres ſont mélangées de blanc & de noir. Les cuiſſes poſtérieures ſont pareillement mélangées de blanc & de noir, avec les jambes rouges, blanches à leur baſe.

Il ſe trouve en France.

** *Corcelet prolongé, plus long que l'abdomen.*

10. Criquet bifaſcié.

Acrydium bifaſciatum.

Criquet obſcur, taché de blanc, avec deux bandes latérales jaunâtres.

Acrydium fuſcum albo maculatum; faſciis duabus lateralibus flaveſcentibus.

Acrydium bifaſciatum. Fuesl. *Archiv. inſ.* 8. *pag.* 190. *n°.* 4. *tab.* 52. *fig.* 3.

Gryllus bifaſciatus. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 2058.

Il eſt de la grandeur du Criquet biponctué. Le corps eſt un peu obſcur, taché de blanchâtre, avec deux bandes latérales jaunâtres.

Il ſe trouve dans les endroits ſabloneux, à Berlin.

11. Criquet bimaculé.

Acrydium bimaculatum.

Criquet corcelet obſcur, avec une tache en croiſſant jaune, de chaque côté.

Acrydium thorace fuſco utrinque lunula flava.

Acrydium bimaculatum. Fuesl. *Archiv. inſ.* 8. *p.* 190. *n°.* 5. *tab.* 52. *fig.* 4.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur au Criquet ſubulé. Le corcelet eſt obſcur & marqué de chaque côté, d'une tache jaunâtre.

Il ſe trouve à Berlin.

CROCHET *Unguis.* On a donné le nom de crochet aux ongles ou pièces plus ou moins crochues qui terminent les tarſes des inſectes. Ces pièces ſont ordinairement au nombre de deux; mais elles ſe trouvent au nombre de quatre dans quelques inſectes, tels que la Cantaride, le Mylabre, &c. Nous ferons remarquer en paſſant, que dans les diviſions formées par le nombre des articles des tarſes, les crochets ne doivent point être compris.

CRUSTACÉS, *Crustacea.* Les naturaliſtes déſignent par ce mot des animaux qui n'ont point de ſang, mais une certaine liqueur qui le remplace, & dont les parties tendres & charnues, ſont recouvertes d'une croûte oſſeuſe, *cruſta.* Ariſtote a diſtingué cette croûte des cruſtacés, du teſt des coquillages, en ce que la première peut être froiſſée & écraſée, mais non pas caſſée & briſée, comme les coquilles. Cette diſtinction eſt trop minutieuſe ou même trop peu convenable pour pouvoir être adoptée. Cependant en général l'enveloppe des teſtacés eſt beaucoup plus dure que celle des cruſtacés. Une autre diſtinction bien plus majeure & qui place ces êtres dans des claſſes bien différentes, c'eſt que les teſtacés n'ont point de pattes. Les cruſtacés au contraire ont des pattes, dont le nombre plus conſidérable que dans les autres inſectes, varie beaucoup, & dont ils ſe ſervent de même pour marcher; la plupart ont les deux premières en forme de pinces ou de ſerres, dont ils ſe ſervent pour ſaiſir les objets: ils ont auſſi une queue, qu'on peut ne pas appercevoir dans les Crabes mâles, parce qu'elle eſt pliée en deſſous, mais que les œufs ſoulèvent & étendent dans les femelles. Cette queue eſt en forme de tablettes, ou formée de croutes découpées & entaſſées les unes ſur les autres. Quelques-uns de ces animaux tels que les Ecréviſſes & les Crabes, ſe dépouillent de leur enveloppe par une mue admirable & en changent tous les ans.

Ariſtote établit quatre genres parmi les animaux cruſtacés, ou *malacoſtraca*, malacoſtracés, ſavoir, ceux des Langouſtes ou Homars, des Écreviſſes, des Squilles, & des Cancres ou Crabes. Pline les comprend tous ſous le nom de cruſtacés. Klein en a formé deux genres principaux: le premier renferme ceux dont le corps eſt couvert d'une ſeule cuiraſſe ou écaille molle, & dont la queue ſeulement eſt tablettée; le ſecond, ceux dont le corps entier & la queue ſont couverts de tablettes, ou dont la poitrine ſeule & les pattes ſont couvertes d'écailles, le reſte du corps & la queue demeurant nuds & diviſés en pluſieurs parties. Il donne aux premiers le nom de malacoſtraces, & aux ſeconds, celui d'*entoma*, entomon. Nous rangeons parmi les Cruſtacés, les Ecreviſſes, les Crabes, les Squilles, les Cloportes, les Aſelles, les Crevettes, les Scolopendres, & les Iüles, qu'on peut regarder comme le dernier chaînon de la chaîne qui unit la claſſe des inſectes à celle des vers; car ces derniers inſectes ont le corps très-allongé & cylindrique ou preſque de groſſeur égale dans toute ſon étendue, & quoiqu'ils ayent un grand nombre de pattes, elles ſont néanmoins ſi courtes que l'Iüle, quand il marche, paroît plutôt gliſſer très-lentement ſur le plan de poſition & ramper comme les vers. Nous nous ſervirons du mot *entromoſtraca* entromoſtracés, pour déſigner la familles des monocles & de tous ces animalcules microſcopiques, qui couverts d'un teſt à une ou deux coquilles, ont tous les autres caractères, tels que des pattes, des antennes, qui appartiennent aux inſectes.

Il n'y a point de doute que les animaux cruſtacés ne ſoient de véritables inſectes, puiſqu'ils ont leurs os placés à l'extérieur, c'eſt-à-dire qu'ils ſont couverts d'une peau cruſtacée ou écailleuſe, qui ſert d'envelope à des chairs, à des muſcles & à tous les viſceres qui ſe trouvent dans l'intérieur du corps; ils ont encore des pattes, des antennes, & des dents ou mâchoires qui s'ouvrent & ſe ferment latéralement. Ils ſont en général aquatiques & vivent dans les eaux de la mer & des rivières, ſelon leur eſpèce, quoique la plupart puiſſent cependant reſter aſſez longtems en vie hors de l'eau. C'eſt aux articles généraux & aux deſcriptions particulières qui les concernent, que nous devons renvoyer pour les faire connoître dans tous les détails qui leur ſont propres. Toutefois, un tableau rapidement préſenté, peut être encore utile pour éveiller la curioſité & le deſir de la ſatisfaire. Et combien le naturaliſte ne doit-il pas s'empreſſer de faire naître ce deſir pour tout ce qui compoſe l'hiſtoire de la nature, dans toutes les êtres dignes de la contempler.

Parmi les inſectes, il n'y a que les cruſtacés, tels que les Squilles, les Crevettes, les Ecreviſſes, les Crabes, dont on mange quelques eſpèces, & l'on ſait que leur chair a un très-bon goût. C'eſt auſſi dans ces deux derniers genres qu'on trouve les plus grands individus : on connoit juſqu'où s'élève la grandeur des Homars, Ecreviſſes de mer, & de certains Crabes. Rumph fait mention d'un très-grand Crabe terreſtre, qu'il nomme *cancer crumenatus*, qu'il a vu attaché au mât d'un vaiſſeau & ſoulevant de terre une chèvre vivante qui venoit de paſſer tout près de lui. Les Ecreviſſes ont pour caractères génériques & diſtinctifs, dix pattes, dont les deux antérieures ſont plus grandes que les autres & ordinairement terminées par des ſerres doubles en forme de doigts; un grand corcelet convexe & cylindrique, confondu avec la tête, ou ne faiſant avec elle qu'une même maſſe; deux yeux placés ſur des pédicules mobiles; quatre antennes dont deux longues ſétacées; deux bras articulés, & enfin une longue queue étendue & courbée, compoſée d'anneaux convexes, & terminée par des nageoires plattes en forme de feuilles. Elles ont beaucoup d'agilité dans l'eau; elles nagent avec viteſſe par les mouvemens réitérés de leur queue, qu'elles courbent en-deſſous, ce qui les fait nager à reculons; mais elles marchent lentement ſur la terre comme dans l'eau. Elles ſont carnacières, ovipares & d'une fécondité prodigieuſe. La réproduction de leurs pattes eſt un phénomene trop intéreſſant, pour que nous n'en faſſions pas une mention expreſſe & l'objet de notre attention dans leur hiſtoire. Les Ecreviſſes, ainſi que les Crabes, muent ou changent de peau une fois par an. Les Crabes ſont auſſi des inſectes aquatiques & cruſtacés, qui ont les plus grands rapports avec les Ecreviſſes; mais ces deux ſortes d'animaux ſont aſſez diſtingués les uns des autres, en ce que les Ecreviſſes ont de très-longues antennes, toujours plus longues que le corcelet qui tire ſur la figure cylindrique, & une longue queue garnie au bout, de nageoires plattes & feuilletées, au lieu que dans les Crabes le corcelet eſt large & applati, les antennes ſont ordinairement fort courtes & preſque toujours moins longues que le corcelet, & leur queue eſt courte, en forme de lame applatie, triangulaire ou arrondie, & appliquée contre le deſſous du corps. Il y a des Crabes qu'on appelle terreſtres, qui vivent ſur terre & dans le ſable, où ils ſe forment des retraites. Ils ſe nourriſſent des mêmes alimens que les Ecreviſſes, & ſont carnaciers comme elles Ils ſont ovipares & plaçent de même leurs œufs ſous la queue. On ſait auſſi que leurs ſerres ne ſont pas toujours de grandeur égale : ſouvent c'eſt la ſerre droite qui eſt la plus grande & quelquefois c'eſt la gauche, comme dans le Crabe appellant. Seroit-ce parce qu'elles ſont expoſées à être caſſées & reproduites, ou parce que l'une pouvant être plus exercée que l'autre, les ſucs nourriciers doivent s'y porter plus abondamment & occaſionner un développement plus conſidérable ?

Les Squilles dont pluſieurs auteurs ont fait mention, ont été placées par les naturaliſtes dans le genres des Ecreviſſes, parce qu'à certains égards, elles ont des rapports avec ces inſectes aquatiques, principalement par la forme du corcelet, qui eſt ſéparé du corps & confondu avec la tête, & par la forme des yeux, qui ſont auſſi placés ſur un pédicule mobile. Mais ce qui doit aiſément les diſtinguer au premier coup-d'œil, c'eſt qu'elles ont quatorze pattes, dont les deux antérieures ne ſont point terminées en ſerres ou par deux doigts, mais en tenailles ſimples. On leur a donné encore le nom de Mante, parce qu'elles ont quelque reſſemblance avec cet inſecte terreſtre, par la forme principalement de leurs deux pattes antérieures. La Squille a deux paires d'antennes ſétacées; le corps très-long & de largeur preſque égale d'un bout à l'autre, convexe en deſſus & diviſé en onze anneaux couverts d'une écaille cruſtacée; ſept paires de pattes, dont les quatre premieres ſont terminées par des tenailles; enfin une large queue dont le deſſous eſt garni de pièces plattes & comme feuilletées. Cet inſecte aquatique ſe trouve dans toutes les grandes mers. Rondelet a rapporté que la chair de cet animal étant cuite, eſt molle, douce & très-bonne à manger.

Les Cloportes ont deux antennes filiformes, coudées; deux yeux à réſeau, le corps ovale, couvert en-deſſus d'une écaille cruſtacée & convexe, un peu concave en-deſſous; quatorze pattes, & le derrière terminé par une petite queue applatie & aſſez pointue au bout, qui ordinairement eſt accompagnée vers les côtés, de deux appendices cylindriques, pointues & mobiles. Les Cloportes ne vivent pas dans l'eau; mais dans les lieux ſombres & humides. Ils ne ſubiſſent point de transformations & changent ſeulement pluſieurs fois de peau dans leur accroiſſement. Les femelles produiſent des œufs qu'elles portent ſous le corps dans une eſpèce de ſac, d'où les petits ſortent enſuite, après avoir quitté l'enveloppe de l'œuf.

Les Aſelles ſont encore des inſectes aquatiques & cruſtacés, dont la tête diſtincte du corcelet, eſt munie de quatre antennes ſétacées, & dont le corps ovale plus ou moins allongé, eſt compoſé de ſept anneaux, garni de quatorze pattes armées d'un crochet, & terminé par une queue large foliacée & par deux appendices bifides. Les Aſelles ont quelque reſſemblance avec les Cloportes; mais ils en diffèrent par la forme de leur queue & par le nombre des antennes. Nous ne connoiſſons en Europe qu'une ſeule eſpèce d'Aſelle qui vive dans les eaux douces, mais la mer en fournit un nombre aſſez conſidérable: la plupart attaquent les poiſſons, s'introduiſent dans leurs nageoires, les ſucent & les font ſouvent périr lorſqu'ils y ſont en grand nombre. On ne voit point l'Aſelle des ruiſſeaux nager, mais ſeulement courir d'un côté & d'autre, ſans jamais ſortir de l'eau. Ces inſectes, comme les précédens, ne ſubiſſent point de transformation; leur corps en ſe développant, change pluſieurs fois de peau. Les Aſelles, ainſi que tous les cruſtacés, s'accouplent & ſe reproduiſent avant d'être parvenus à leur entier accroiſſement, & bien différens de tous les autres inſectes, ils ont la faculté de s'accoupler & de ſe reproduire pluſieurs fois pendant la durée de leur vie. Leur accouplement dure pluſieurs jours, & pendant ce tems le mâle plus grand que ſa femelle, la porte ſous lui. Quand il l'a quittée, celle-ci ſe trouve chargée en-deſſous du ventre, d'une poche ou ſac membraneux rempli d'œufs, d'où les petits ſortent enſuite tout vivans. Les Crevettes, autres inſectes, aquatiques, ont quatre antennes ſétacées; deux yeux immobiles, point du tout ſaillans; le corps alongé, compoſé de douze ou treize anneaux couverts de plaques cruſtacées; ordinairement quatorze pattes onguiculées; une queue terminée par pluſieurs filets, & quelques appendices bifides, au-deſſous de la queue. Les Crevettes nagent avec beaucoup de viteſſe, & leurs ſauts vifs lorſqu'e les ſont hors de l'eau leur a fait donner le nom de puces de rivière. Elles ſont carnacières; leur accouplement eſt le même que celui des Aſelles. Elles portent auſſi leurs œufs ſous le corps dans un ſac, d'où les petits ſortent ſans éprouver dans la ſuite aucun nouveau changement dans leur forme; mais ils doivent changer pluſieurs fois de peau, à meſure qu'ils grandiſſent.

Les Scolopendres, connues ſous le nom de *Cent-pied* & de *Mille-pied*, ont le corps applati, très-long & peu large, diviſé en une grande quantité d'articles ou d'anneaux, & couvert, dans la plûpart des eſpèces, d'une peau dure & écailleuſe; un grand nombre de pattes, dont il y en a toujours une paire à chaque anneau; des antennes ſétacées ou à filets coniques; deux pinces ou tenailles en crochets, au-deſſous de la tête; deux barbillons en forme de petits bras, & enfin pluſieurs yeux en grains hémiſphériques. Elles ſont carnacieres & vivent dans les lieux humides, froids & obſcurs. Les Iüles, très rapprochés des Scolopendres, font la clôture de la claſſe nombreuſe des inſectes. Ils ont le corps très-alongé, cylindrique, diviſé en un très-grand nombre d'articles, couvert d'une peau écailleuſe très-liſſe; des pattes nombreuſes, courtes, dont deux paires à chaque anneau, ce qui les diſtingue d'abord ſuffiſamment des Scolopendres; des antennes courtes filiformes; deux yeux à réſeau, enfin deux dents dans la bouche. Le nombre des anneaux & des pattes varie ſelon les eſpeces. Ces inſectes vivent ordinairement dans les lieux ſombres & humides. Ils ſont ovipares & pondent dans la terre une grande quantité d'œufs; les petits éprouvent une eſpèce de transformation, en ce que le nombre des anneaux & des pattes augmente à meſure que l'accroiſſement ſe fait.

Tel eſt ſur les animaux cruſtacés l'apperçu léger qui peut ſervir, & à ceux qui ne veulent connoître que la ſurface des choſes, & à ceux qui veulent rapprocher dans un coup-d'œil la plûpart des genres d'animaux analogues.

CUCUJE, *Cucujus*, genre d'inſectes de la troiſième Section de l'Ordre des Coléopteres.

Les Cucujes ont le corps très-applati; la tête aſſez large. Les antennes filiformes, grenues, plus courtes que le corps; deux aîles cachées ſous des étuis durs; enfin, quatre articles aux tarſes.

M. Geoffroy a employé le mot *Cucujus*, tiré de l'Indien *Cucuias*, pour déſigner les inſectes que Linné nomme *Bupreſtis*. M. Fabricius, en établiſſant ce nouveau genre qui va nous occuper, a jugé à propos d'adopter un mot déjà employé, & pour ne pas accroître l'embarras qu'un nouveau changement de nom pourroit occaſionner, nous ſommes forcés de nous en ſervir nous-mêmes. Linné n'a connu que deux eſpèces de ce genre, dont il a placé l'une parmi les Téléphores, ſous le nom de *Cantharis*, & l'autre parmi les Capricornes, trompé ſans doute par la longueur des antennes.

Les antennes ſont filiformes, de la longueur de la moitié du corps, ou même un peu plus longues; elles ſont compoſées de onze articles, dont le premier eſt long, le ſecond court; les autres ſont égaux entr'eux; le dernier eſt terminé en pointe.

Elles ſont inſérées à la partie antérieure & latérale de la tête, à une petite diſtance des yeux.

La bouche eſt formée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt coriacée, aſſez large, arrondie antérieurement.

Les mandibules ſont cornées, courtes, aſſez groſſes, arquées, dentées à leur extrémité.

Les mâchoires ſont preſque cornées, courtes, bifides : la diviſion extérieure eſt arrondie, plus grande ; l'interne eſt courte & pointue.

La lèvre inférieure eſt courte, membraneuſe, bifide : les diviſions ſont égales & diſtantes.

Les antennules antérieures ſont filiformes & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt petit, le ſecond long & conique, le troiſième court, & le dernier aſſez long & tronqué ; elles ſont inſérées aux dos des mâchoires. Les poſtérieures ſont filiformes & compoſées de trois articles, dont le premier eſt très-petit, le ſecond conique, & le dernier tronqué ; elles ſont inſérées à la baſe antérieure de la lèvre inférieure.

La tête eſt aſſez groſſe, déprimée, plus ou moins diſtincte du corcelet. Les yeux ſont petits, arrondis, peu ſaillans.

Le corcelet eſt déprimé, à peu-près de la largeur des élytres. L'écuſſon eſt petit & triangulaire. Les élytres ſont déprimées, de la grandeur de l'abdomen ; elles cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont ſimples & de longueur moyenne. Les tarſes ſont compoſés de quatre articles ; les poſtérieurs paroiſſent être ſeulement compoſés de trois, le premier article étant très-court & peu diſtinct.

Ces inſectes en général aſſez petits pour échapper aiſément à l'obſervation ainſi qu'à la recherche, n'ont encore fourni aucune conſidération intéreſſante pour en faire mention dans leur hiſtoire. Nous ſavons ſeulement qu'on les trouve ſous l'écorce des bois pourris. La larve probablement doit vivre dans le bois mort.

CUCUJE.

CUCUJUS. FAB.

CERAMBYX. LIN. CANTHARIS. LIN.

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, plus courtes que le corps : onze articles, le premier alongé, le ſecond court, les autres égaux entr'eux.

Bouche formée d'une lèvre ſupérieure, ſimple ; de deux mandibules dentées ; de deux mâchoires bifides ; d'une lèvre inférieure bifide, & de quatre antennules filiformes, tronquées.

Corps déprimé.

Quatre articles aux tarſes : le premier article des tarſes poſtérieurs très-court.

ESPECES.

1. Cucuje déprimé.

Corcelet dentelé, rougeâtre ; élytres rougeâtres ; pattes ſimples, noires.

2. Cucuje clavipede.

Rouge ; corcelet ſilloné ; cuiſſes renflées, rougeâtres.

3. Cucuje ſilloné.

Noir ; corcelet ſillonné ; élytres avec des ſtries crénelées.

4. Cucuje bleu.

Noir ; corcelet ſilloné ; élytres ſtriées, bleues ; abdomen rougeâtre.

5. Cucuje unicolor.

Fauve, ſans taches ; corcelet en cœur ; élytres ſtriées.

6. Cucuje douteux.

Corcelet dentelé, rougeâtre ; élytres noires ; antennes filiformes, de la longueur du corps.

7. Cucuje bimaculé.

Teſtacé ; élytres ſtriées, noires, avec une tache oblongue, teſtacée.

8. Cucuje flavipede.

Noirâtre ; corcelet dentelé ; pattes jaunes ; antennes filiformes, de la grandeur du corps.

CUCUJE. (Inſectes.)

9. Cucuje noirâtre.

D'un brun noir ſans taches ; corcelet liſſe ; élytres ſtriées.

10. Cucuje teſtacé.

Teſtacé, ſans taches ; corcelet preſque carré ; cuiſſes un peu comprimées.

11. Cucuje mutique.

Corcelet ſimple, noir, avec un point enfoncé, de chaque côté ; élytres ſtriées, obſcures.

12. Cucuje monile.

Corcelet ſimple, carré ; corps noir en-deſſus, avec le bord du corcelet, & une tache ſur les élytres ferrugineux.

13. Cucuje nain.

Teſtacé, ſans taches ; élytres ſtriées ; antennes de la longueur du corps.

1. Cucuje déprimé.

Cucujus depreſſus.

Cucujus thorace denticulato elytriſque rufis, pedibus ſimplicibus nigris. Fab. *Syſt. ent. p.* 204. *n°.* 1. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 257. *n°.* 1. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 165. *n°.* 1.

Cantharis ſanguinolenta *ſupra rubra, elytris bimarginatis.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 647. *n°.* 1.

Fuesl. *Archiv. inſ.* 2. *tab. fig.* 1. — 4.

Frisch. *Inſ. tom.* 13. *tab.* 7. *fig.* 1.

Il a environ ſix lignes de long. Les antennes ſont noires, légèrement velues, grenues, de la longueur de la moitié du corps. La tête eſt déprimée, rougeâtre, avec la bouche & les yeux noirs. L'angle poſtérieur de la tête eſt avancé & arrondi. Le corcelet eſt déprimé, preſque filloné, rougeâtre, avec les bords latéraux légèrement crénelés & noirs. Les élytres ſont liſſes, déprimées & rougeâtres. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Il ſe trouve ſous l'écorce du bois mort, en France, en Allemagne.

2. Cucuje clavipede.

Cucujus clavipes.

Cucujus ruber thorace ſulcato femoribus clavatis rufis. Fab. *Gen. inſ. mant. pag.* 233. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 257. *n°.* 2. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 166. *n°.* 4.

Il reſſemble beaucoup au Cucuje déprimé, dont il n'eſt peut-être qu'une variété. Les antennes ſont noires, moniliformes, preſque de la longueur de la moitié du corps. Les yeux ſont noirs, petits, arrondis. Le corps eſt déprimé, rougeâtre. L'angle poſtérieur de la tête eſt ſaillant, arrondi. Le corcelet a deux ſillons au milieu, & ſes bords latéraux ſont à peine crénelés. Les élytres ſont liſſes, & ont un peu du bord extérieur noir. Le deſſous du corps eſt d'un rouge noirâtre. Les pattes ſont noires, avec les cuiſſes légérement renflées & rougeâtres.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

3. Cucuje ſilloné.

Cucujus ſulcatus.

Cucujus thorace ſulcato niger, elytris crenato-ſtriatis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 165. *n°.* 2.

Il eſt alongé, de grandeur moyenne. Les antennes ſont courtes, moniliformes, noires. La tête eſt noire, marquée de trois ſillons: l'intermédiaire eſt plus long que les autres. Le corcelet eſt noir, plane, marqué de trois ſillons, dont les deux latéraux ne vont point juſqu'à l'extrémité. Les élytres ſont noires & ont des ſtries crénelées. L'abdomen eſt couleur de poix. Les pattes ſont noires, ſimples.

Il ſe trouve dans la Croatie, ſur le bois mort.

4. Cucuje bleu.

Cucujus cæruleus.

Cucujus thorace ſulcato niger, elytris ſtriatis cæruleis, abdomine rufo. Fab. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 166. *n°.* 3.

Fuesl. *Archiv. inſ.* 2. *tab. fig.* 5. 6.

Il eſt un peu plus grand que le Cucuje déprimé, auquel d'ailleurs il reſſemble beaucoup. Les antennes ſont noires, grenues, de la longueur de la moitié du corps. La tête eſt noire avec la bouche brune. Le corcelet eſt cannelé, déprimé, avec un ſillon enfoncé, court, de chaque côté. Les élytres ſont ſtriées, bleues & luiſantes. L'abdomen eſt rougeâtre. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve dans l'Allemagne.

5. Cucuje unicolor.

Cucujus unicolor.

Cucujus rufus immaculatus thorace cordato, elytris ſtriatris depreſſis.

Il eſt un peu plus petit que le Cucuje déprimé. Tout le corps eſt d'une couleur fauve ferrugineuſe. Les antennes ſont un peu plus longues que la moitié du corps. Le corcelet eſt liſſe, en cœur, un peu déprimé. Les élytres ſont déprimées & ſtriées.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

Du cabinet de M. Gerning.

6. Cucuje douteux.

Cucujus dubius.

Cucujus thorace denticulato rufo, elytris nigris, antennis filiformibus longitudine corporis. Fab. *Gen. inſ. mant. pag.* 233. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 257. *n°.* 3. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 166. *n°.* 5.

Il a la forme déprimée des précédens. Les antennes ſont rougeâtres, filiformes, ſinuées, avec le dernier article aigu. La tête eſt rougeâtre. Le corcelet eſt dentelé, rougeâtre. Les élytres ſont noires, ſtriées, obtuſes. Le deſſous du corps & les pattes ſont rougeâtres.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

7. Cucuje bimaculé.

Cucujus bimaculatus.

Cucujus teſtaceus, elytris ſtriatis nigris macula oblonga teſtacea.

Il eſt de la grandeur du Cucuje flavipede, mais il eſt un peu plus large. Le corps eſt déprimé, teſtacé, luiſant. Les antennes ſont filiformes, plus courtes que le corps. Les mandibules ſont avancées, arquées, bidentées, & noirâtres à l'extrémité. Les yeux ſont noirs, arrondis, ſaillans. Le corcelet a une ligne de chaque côté, un peu élevée. Les élytres ſont légèrement ſtriées, noires, avec une tache oblongue, teſtacée. Les pattes ſont de la couleur du corps.

On en trouve quelquefois une variété dont le milieu de la tête & du corcelet eſt noirâtre.

Il ſe trouve aux environs de Paris, ſous l'écorce du bois mort.

Du cabinet de M. Lermina.

8. CUCUJE flavipède.

Cucujus flavipes.

Cucujus thorace denticulato nigro, pedibus flaveſcentibus, antennis filiformibus longitudine corporis. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 257. *n°.* 4. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 166. *n°.* 6.

Cerambyx planatus *thorace marginato ſcabro antice dentato, corpore nigro, antennis pedibuſque ferrugineis.* LIN. *Syſt nat. p.* 624. *n°.* 17.

Cerambyx compreſſus *niger compreſſus ſcaber, thorace utrinque ſerrato, pedibus fulvis.* FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 76. *n°.* 11.

FUESL. *Archiv. inſ.* 2. *tab. fig.* 7. 8.

Il a deux lignes de long. Le corps eſt noir, déprimé. Les antennes ſont d'un brun fauve, légèrement velues, filiformes, preſque de la longueur du corps. Le corcelet eſt dentelé. Les élytres ont des ſtries crénelées. Les pattes ſont d'un jaune fauve.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe, ſous l'écorce du bois mort.

9. CUCUJE noirâtre.

Cucujus piceus.

Cucujus corpore depreſſo piceo immaculato, elytris ſtriatis.

Il eſt un peu plus petit que le Cucuje flavipède. Le corps eſt déprimé, d'un brun noir luiſant, ſans taches. Les antennes ſont filiformes, grenues, un peu plus longues que la moitié du corps. Le corcelet eſt liſſe. Les élytres ſont ſtriées.

Il ſe trouve aux environs de Paris, ſous l'écorce du bois mort.

10. CUCUJE teſtacé.

Cucujus teſtaceus.

Cucujus thorace ſubquadrato mutico teſtaceus femoribus compreſſis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 166. *n°.* 7.

Il eſt deux ou trois fois plus petit que le Cucuje flavipède. Tout le corps eſt teſtacé ; les yeux ſeuls ſont noirs, arrondis, ſaillans. Les antennes ſont un peu plus courtes que le corps. Les cuiſſes ſont un peu renflées, légèrement comprimées.

Il ſe trouve aux environs de Paris, ſous l'écorce des arbres.

11. CUCUJE mutique.

Cucujus muticus.

Cucujus thorace mutico nigro puncto utrinque impreſſo, elytris ſtriatis fuſcis. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 257. *n°.* 5. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 166. *n°.* 8.

Il reſſemble aux précédens. Les antennes ſont noires, filiformes, plus courtes que le corps. La tête & le corcelet ſont noirs, ſans taches ; le corcelet a deux points enfoncés vers la baſe. Les élytres ſont filiformes, ſtriées, noirâtres. Les pattes ſont ſimples, noires.

Il ſe trouve en Allemagne.

12. CUCUJE monile.

Cucujus monilis.

Cucujus thorace quadrato mutico ſupra niger, thorace margine, elytris macula ferrugineis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 166. *n°.* 9.

Les antennes ſont courtes, moniliformes. Le corps eſt noir en-deſſus, teſtacé en deſſous. Le corcelet eſt quarré, bordé de ferrugineux. Les élytres ont une tache ferrugineuſe.

Il ſe trouve en Allemagne.

13. CUCUJE nain.

Cucujus minutus.

Cucujus teſtaceus, elytris ſtriatis, antennis longitudine corporis.

Il n'a pas une ligne de long. Les antennes ſont filiformes, de la longueur du corps. Les yeux ſont noirs. Tout le corps eſt teſtacé, ſans taches. Le corcelet eſt preſque carré, liſſe. Les élytres ſont légèrement ſtriées.

Il a été trouvé en grande quantité parmi des plantes deſſéchées, envoyées de l'Isle de France, dans une boîte.

CUCULLE, *Notoxus*, genre d'inſectes établi par M. Geoffroy. *Voy.* Notoxe.

CUILLERON. On a donné le nom de cueilleron ou aîleron à une pièce membraneuſe, très-mince & tranſparente, qui ſe trouve à la baſe des aîles des diptères, & qui eſt ordinairement concave d'un côté & convexe de l'autre, en forme de coquille ou de cueiller. *Voy.* Aileron.

CUISSES, *femur.* Tous les inſectes dans leur état de perfection, ont des pattes articulées & compoſées de la hanche, de la cuiſſe, de la jambe & du tarſe. La cuiſſe eſt donc la ſeconde pièce qui ſuit immédiatement la hanche, & c'eſt par cette dernière que la patte eſt attachée au corps de l'inſecte. Nous renvoyons à l'article Patte, les détails rélatifs à toutes les parties qui la compoſent. Nous conſidérons ſeulement ici la cuiſſe relativement à ſa forme, ſes bords & ſon extrémité.

Sa forme.

Elle eſt cylindrique, *cylindricum.* Renflée, *incraſſatum.* Courbée, *incurvum.* Stipulée, *fulcratum,* lorſqu'il y a une lame forte, roide, à la baſe, comme dans les Mordelles. Cannelée, *canaliculatum.* Dilatée, *dilatatum.* Cornue, *cornutum*, comme dans une eſpèce de Lamie.

Ses bords.

Elle eſt dentée, *dentatum* : quelques Charanſons, quelques Guêpes. En ſcie, *ſerratum* : quelques Crabes, quelques Criquets.

Son extrémité.

Elle eſt lobée, *lobatum*, lorſqu'elle eſt terminée par une membrane latéralement avancée : une eſ. de Mante. Epineuſe, *ſpinoſum*, lorſquelle eſt terminée par une épine roide, forte, aiguë. En maſſe, *clavatum*, lorſque l'extrémité eſt renflée : la plûpart des Callidies.

CYCLOPE, *Cyclops.* Genre d'inſectes aquatiques & microſcopiques, établi par M. Othon Frédéric Muller, & placé dans la troiſième diviſion méthodique de ſon Entomoſtracie.

C'eſt rendre ſans doute un vrai ſervice aux amateurs de l'hiſtoire naturelle, que de leur préſenter le travail ſi intéreſſant de M. Muller, ſur les inſectes qu'ils a découverts, décrits & figurés, dont il a compoſé une claſſe ſous le nom de *Entromoſtraca*, & dont quelques-uns étoient déja connus ſous le nom générique, mais trop vague & ſouvent impropre, de Monocle. Combien ne devons nous pas apprécier les veilles de ceux qui, armés d'un microſcope, cherchent, trouvent & manifeſtent dans des atômes inviſibles à l'œil nu, des êtres vivans & doués d'une organiſation auſſi variée que conforme aux vues de la nature dans la formation de tous les êtres ! Combien le ſpectacle des mœurs, des habitudes de ces animalcules, doit-il exciter notre reconnoiſſance envers celui qui en eſt pour ainſi dire le créateur, lorſqu'il eſt parvenu à le découvrir & à le retracer ! Mais ce n'eſt pas ici le lieu pour mettre à profit les matériaux précieux raſſemblés ſur cet objet par quelques auteurs & ſur-tout par celui déjà cité. En ſuivant l'ordre alphabitique qui nous eſt propre, nous ferons connoître les différens genres qu'il a établis & les différentes eſpèces qui les compoſent. Nous renvoyons à l'article Entomoſtracés & à celui de Monocle, pour entrer dans des détails & des dévéloppemens plus étendus, & nous allons décrire maintenant ſeulement le genre Cyclopeend.

CARACTÈRES DU GENRE.

Deux ou quatre antennes ſimples.

Six, huit, ou dix pattes.

Un ſeul œil.

Les inſectes compris ſous le nom de Cyclopes, ſe rapprochent beaucoup des Crabes, par la ſtructure du corps, par les pattes, par les antennes, &c. mais ils en différent trop eſſentiellement par l'œil unique qui eſt leur partage, pour ne pas devoir le conſerver parmi la famille des Entomoſtracés. Ces inſectes ſont cruſtacés, à moins qu'on ne veuille les regarder comme multivalves : le ſeul Cyclope captif eſt univalve. Il n'eſt point d'eau qui ne nourriſſe des Cylopes, & toutes les fois que nous buvons, nous ſommes expoſés à les avaler vivans. Le travail ſingulier de leur génération, doit encore rendre la connoiſſance de ces inſectes bien intéreſſante pour le naturaliſte comme pour le phyſicien. Les parties ſexuelles du mâle ſont placées, dans quelques eſpèces, au milieu des deux antennes, dans d'autres elles paroiſſent placées ſeulement à l'antenne droite. La femelle porte ſes œufs murs, hors de ſon corps, raſſemblés en deux pelotons pendans, ou en un ſeul.

ESPECES.

1. Cyclope menu.

Cyclops minutus.

Cyclops antennis linearibus, cauda biſeta. MULL. *Ent. pag.* 101. *tab.* 17. *fig.* 1. — 7. — *Zool. dan. prodrom.* 2429.

EICHHORN *Microſc. p.* 53. *t.* 5. *f. K. L.*

Naturf. 7. *ſt. p.* 101.

Il a une demi ligne de long. Le corps eſt oblong, cruſtacé, diminuant peu à peu poſtérieurement; il eſt blanc, compoſé de huit ſegmens ou anneaux, en exceptant la queue: le premier anneau qui forme la tête, eſt plus grand que les deux ſuivans & arrondi antérieurement, avec un œil diſtinct, au milieu. Les antennes, au nombre de deux, ſont ſimples, compoſées de pluſieurs articles tranſparens: elles portent des ſoies à leur baſe, & diminuent inſenſiblement. Elles ſont plus courtes & plus groſſes dans les mâles. Les deux antennules ſont biarticulées, & couvertes de poils à leur extrémité: on diſtingue difficilement en-deſſous, deux très petits crochets brillans. Les pattes, au nombre de dix, cinq de chaque côté, ſont très-longues, & très-couvertes de poils; elles jouiſſent d'une certaine fléxibilté, quoique dénuées de toute eſpèce d'articulation: les poils vus au microſcope, ſont en forme d'épines. Les pattes attachées aux premier, ſecond & troiſième anneaux du corps, s'avancent au-dela de la queue dans leur longueur; les intermédiaires ſont plus longues que les autres. L'anneau qui forme la queue eſt terminé par deux papilles ou mamelons, qui donnent naiſſance à deux ſoies fines, entièrement nues & plus longues que le corps: au-deſſous de ces papilles on apperçoit deux autres ſoies beaucoup plus courtes, & les côtés ſont couverts de petits poils.

Le mâle porte ſes parties génitales dans les antennes, à l'endroit où elles ſont plus groſſes; dans l'accouplement, il en entortille la baſe des ſoies de la queue de la femelle, & enfonce ces parties dans les vulves qui s'y trouvent. On peut les voir dans cette ſituation nager enſemble pendant pluſieurs jours & pluſieurs nuits, vers les mois de juillet & de novembre. On rencontre fréquemment la femelle, vers la fin de ſeptembre & pendant tout l'hiver, portant deſſous ſes pattes, un petit paquet d'œufs, d'un vert obſcur. Ces petits œufs en forme de grappe de raiſin, ſont ſuſpendus par deux petits crochets, ou ſont ramaſſés à l'entour d'un pédoncule long, inarticulé & un peu mobile. Ce pédoncule eſt rouge & droit: on le voit quelquefois nud. La diverſité de cet organe ovifère peut indiquer de nouvelles eſpèces.

Il ſe trouve ſouvent ſur les rivages de la mer Baltique, parmi les conferves, & ſur le bord des étangs & des marais, parmi la lentille d'eau *Lemna*, en Danemarck & en Norwège.

2. CYCLOPE bleu.

CYCLOPS cæruleus.

Cyclops antennis linearibus, cæruleus, cauda recta biloba. MULL. *Ent. p.* 102. *tab.* 15. *fig.* 1. — 9. — *Zool. dan. prodr.* 2411.

Il eſt orné de belles couleurs variées, & deux fois plus grand que les autres eſpeces. Le corps eſt oblong, bleu, convexe ſur le dos & compoſé de ſix anneaux. L'anneau près de la tête égale les trois ſuivans. En-deſſous de la tête, de chaque côté de la poitrine, s'avancent trois eſpèces d'antennules, qui ſe meuvent à leur baſe globulaire; la paire ſupérieure ſubuliforme eſt ſans poils, la ſeconde paire en forme de crochet, eſt ciliée ſupérieurement, la troiſième ou l'inférieure imite une ſoie aiguë. La couleur rouge de ces filets eſt bien apparente ſur le bleu de la poitrine. Les antennes ſont rouges, & compoſées de pluſieurs articles diſtincts; vers leur extrémité elles perdent en volume ce qu'elle gagnent en longueur. L'antenne droite du mâle groſſit vers le milieu, par une ſérie de nœuds ou d'articles avancés; elle devient mince à ſon extrémité. Chaque article eſt muni d'une petite ſoie. Les pattes au nombre de huit, quatre de chaque côté, ſe préſentent vers le haut, en petits pédicules bleus, biarticulés, dont l'extrémité eſt ſoyeuſe, verte. Deux aiguillons rouges & courbes, placés en-deſſous des pattes, prennent leur origine au dernier anneau du corps; ils ſont compoſés de quatre articles décroiſſans, aigus à l'extrémité. L'abdomen eſt vert, avec une lunule rouge ſur le bord des anneaux, vers le ſillon tracé par les pattes. La queue eſt rouge, articulée, bilobée à ſon extrémité: le bord des lobes eſt ſoyeux.

A la baſe du corps de la femelle, en-deſſous, vers la queue, s'élevent de petits crochets, auxquels eſt adhérent le petit paquet d'œufs, de forme orbiculaire, dont tout le deſſous de la queue eſt couvert: ces petits œufs ſont ſphériques & rouſſâtres, enveloppés d'une membrane ſi tendre, ſi tranſparente qu'ils paroiſſent comme nus, & qu'ils ſont bientôt diſperſés, pour peu qu'ils éprouvent de mouvement ſenſible.

Il ſe trouve en Danemarck & en Norvege, dans les marais limoneux, peuplés d'Aûnes, qui conduiſent vers le bois de Fridériſchdal. Pluſieurs ſemblent vivre en ſociété, & ils ne paroiſſent que vers le printemps; on n'en voit pas dans les autres temps de l'année.

3. CYCLOPE rouge.

CYCLOPS rubens.

Cyclops antennis linearibus rubens, cauda recta bifurca. MULL. *Ent. pag.* 104. *tab.* 16. *fig.* 1.—3.

Il eſt entiérement rouſſâtre ou d'un rouge pâle, plus petit que le précédent. Le corps eſt oblong, compoſé de cinq anneaux. La poitrine eſt moins déprimée : on y remarque de chaque côté quatre organes particuliers, dont trois ſont toujours étendus & dans un mouvement de vibration ; rarement les trouve-t-on dans un état de repos ; pour ſaiſir ce moment, le ſeul propre à faire connoître leur ſtructure, il faut uſer d'une grande patience : alors celui du milieu, le plus long & avancé, paroît formé de trois articles cylindriques & ſe termine par des poils longs ; le ſupérieur eſt le plus court, & ne manifeſte que de très-petits poils ; l'inférieur un peu plus long que le ſupérieur, eſt plus délié & très-aigu, à peine apperçoit-on quelques poils réunis, à l'extrémité. Le mouvement continuel de vibration que ces organes préſentent, doit former un courant propre a ramener les petites graines diſſeminées dans l'eau ; & en faiſant l'office d'antennules & de pinces, ils doivent ſervir merveilleuſement à entretenir la vie de l'animal : on apperçoit encore entr'eux de petites lamelles ſillonnées, & intérieurement, d'autres organes qu'on ne peut bien diſtinguer. Les antennes, preſque auſſi longues que le corps, ſont compoſées de pluſieurs articles ſétifères ; l'antenne droite du mâle eſt renflée au milieu & devient mince & flexueuſe à l'extrémité. Les pattes, au nombre de huit, quatre de chaque côté, s'élèvent en angle aigu : on apperçoit en-deſſous, un aiguillon long, courbe, très-aigu, ſuivant la direction droite des pattes. La queue eſt aſſez longue, droite, & paroît formée de ſix anneaux : le ſixième anneau eſt fendu & terminé par cinq ſoies à l'entour de chaque lobe.

Il ſe rapproche beaucoup du Cyclope *bleu*, dont il diffère cependant par les organes de la poitrine, par la couleur, par la grandeur, & ſans doute par le genre de vie & les habitudes : il eſt commun, pendant toute l'année, dans la plupart des eaux des marais, des lacs, ou des petits ruiſſeaux du Danemark.

4. CYCLOPE lacinulé.

CYCLOPS lacinulatus.

Cyclops antennis linearibus, cauda curva bifurca. MULL. *Entom. pag.* 105. *tab.* 16. *fig.* 4.—6.— *Zool. dan. prodr.* 2410.

Il eſt à peu-près de la grandeur du précédent. Le corps eſt oblong & compoſé de cinq anneaux. Le dos eſt convexe, cruſtacé comme celui des Crabes. L'anneau qui forme la tête, eſt grand & égale les trois ſuivans. La tête eſt arrondie poſtérieurement & applatie antérieurement ; l'œil placé au milieu, paroît comme un point preſque quadrangulaire. La poitrine eſt déprimée, & donne naiſſance à trois paires de divers organes : la paire ſupérieure préſente deux corps cylindriques, alongés, terminés par cinq ou ſix ſoies : on peut les appeler des rames, car elles paroiſſent beaucoup favoriſer les mouvemens de l'animal dans l'eau : entre ces organes on en apperçoit deux autres plus petits, courbes, très aigus à l'extrémité. Enſuite ſe préſentent deux lames entourées de ſillons tranſparens ; lorſque l'animalcule eſt en repos, par leur mouvement continuel à droite à gauche, elles opèrent dans l'eau une légère trépidation qu'il eſt rare de voir ceſſer, & qui reprend bientôt. Entre ces lames s'avancent deux autres corps tranſparens, tortueux vers l'extrémité, & couverts de cinq ou ſix onglets ; ils paroiſſent compoſés de trois articles diverſement fléchis : parmi les onglets les plus longs, on en apperçoit d'autres très-petits : ces parties font peut-être l'office d'antennules, en pouvant s'étendre & ſe retirer. Tous ces organes ſont blancs, & jouiſſent enſemble d'un mouvement libre dans l'eau. Les antennes au nombre de deux, ſont blanches, plus longues que le corps, en exceptant la queue, égales, linéaires, & inſérées au front ; elles paroiſſent compoſées d'une infinité d'articles qui jettent ſupérieurement une ſoie courte. Les pattes, au nombre de ſix, trois de chaque côté, élevées en angle aigu, ſont très-rapprochées & blanches ; on y diſtingue cinq articles ; elles ſont armées ſupérieurement d'une épine courte, & munies à leur partie inférieure, vers l'extrémité, de quelques poils. En-deſſous des pattes, vers leur baſe & à l'origine de la queue, ſont placés deux aiguillons courbes, mobiles, munis latéralement d'une petite épine ; on apperçoit en outre, au-deſſous de ceux-ci, un autre plus court, plus étroit, droit, triarticulé, & couvert de poils à l'extrémité. La queue, plus courte que celle du Cyclope bleu, n'eſt pas droite, mais courbe au milieu, & diviſée à ſon extrémité en deux lobes terminés par cinq ſoies fortes. On y diſtingue quatre anneaux : le dernier eſt une fois plus long & plus étroit que les ſupérieurs ; les deux ſupérieurs, quand l'animal eſt renverſé ſur le dos, paroiſſent pointus de chaque côté : à la baſe & au-deſſous de la queue, on remarque quatre franges particulières à cette eſpèce ; ce ſont des organes alongés, tranſparens ; il y en a deux qui ſont opaques au milieu. On peut appercevoir ſur le dos, le mouvement periſtaltique du cœur, ou d'un tube inteſtinal, de couleur de ſang, placé de chaque côté du corps & dans toute ſa longueur.

D'après l'égalité des antennes & les crochets de l'abdomen, deſtinés à porter le petit amas d'œufs, M. Muller a conclu que cette eſpèce étoit une femelle. Il n'a pu diſcerner l'uſage des franges pendantes ; il a ſeulement vu un autre individu, ſans aucune apparence de frange, d'ailleurs tout-à-fait ſemblable au premier, & également femelle. Il avoit trouvé cet inſecte vers la fin de ſeptembre 1768, dans une foſſe marécageuſe. Au commencement de mai 1769, ayant repris ſes recherches & ſes obſervations, il vit une femelle, qui

qui portoit ſon petit paquet d'œufs; il étoit ovale, & pendu entre les aiguillons & les franges, ſous les ſegmens ſanguins de la queue. Tandis qu'il obſervoit l'inſecte placé ſous le microſcope, & jouiſſant de peu d'eau, il s'apperçut qu'il avoit laiſſé tomber ſon ſachet d'œufs & ſes franges, peut-être par la crainte de la mort; ce qui avoit bien pu arriver également à la femelle de l'année précédente. Reſte à ſavoir ſi ſa portée croît de nouveau. Il en a vu d'autres une fois plus petites, quoique tout-à-fait ſemblables. Une de ces femelles avoit perdu ſes œufs, & retenu ſes franges, qu'elle vint cependant à perdre. Dans les plus petites eſpèces, le ſachet d'œufs eſt orbiculaire, la vulve eſt placée dans le premier anneau de la queue; on y apperçoit, lorſque le petit ſachet eſt enlevé, un petit crochet un peu ſaillant, qui ſe meut de haut & de bas: il paroît que c'eſt par ce mouvement, que les œufs, qui reſtent dans le corps, ſont attirés.

Il ſe trouve dans les marais du Dannemarck, où il eſt aſſez rare.

5. Cyclope porte-maſſe.

Cyclops claviger.

Cyclops antennis ſubclavatis rigidis, cauda bifida. Mull. *Ent. p.* 108, *tab.* 16, *fig.* 7.—9.—*Zool. dan. prod.* 2412.

Il eſt plus petit que le *Cyclope* menu. Le corps eſt oblong, diminuant progreſſivement vers la queue. Le dos eſt blanc, glabre, convexe, & ſans anneaux apparens. Le ventre eſt rouge, ainſi que les organes pédiformes qui s'y trouvent. La tête, arrondie ſupérieurement, ſe termine antérieurement en forme de roſtre épais, obtus, courbe. L'œil placé ſur le vertex paroît comme un point noir. Les antennes, au nombre de deux, ſont ſimples, roides, perpendiculairement élevées, longues, épaiſſes, blanches & tranſparentes; elles ſont inſérées à la partie ſupérieure du front, & compoſées de trois articles: le plus petit, vers la baſe, eſt poſé obliquement, & à ſon extrémité antérieure, préſente une ſeule ſoie horizontale; l'intermédiaire, plus long, laiſſe échapper vers ſon milieu une ſoie verticale; celui qui forme l'extrémité, le plus long & un peu aigu, porte à ſes côtés extérieurs cinq ſoies de la longueur de l'article. On remarque quatre eſpèces de rames, deux de chaque côté de l'inciſion profonde & tranſverſale, qui ſe trouve au deſſous de la tête; elles paroiſſent compoſées de deux articles tranſparens, terminés par trois ou quatre petits poils; les ſupérieures ſont un peu plus longues que les inférieures; & lorſqu'elles ſont ſerrées enſemble, elles rendent l'inſecte brillant. Les pattes, au nombre de huit, quatre de chaque côté, ne préſentent que de petites protubérances courtes, & des eſpèces de rudimens de pattes; elles ſont rouges, couvertes de petits poils, & deviennent inſenſiblement plus petites vers la queue. La queue eſt inarticulée, petite, bifide, avec deux ſoies courtes, de chaque coté, dont l'intérieure eſt plus petite.

Lorſque cet inſecte ſe meut, il ſe gliſſe lentement, ou fait des ſauts, & avec ſes rames il nage alternativement ſur le dos, ſur le ventre & ſur les côtés; ſouvent il ſe dreſſe ſur lui-même.

Ce *Cyclope*, très-rare & très-remarquable par la ſtructure de ſon corps, autant que par la rigidité de ſes antennes, a été trouvé ſur les bords des eaux à Frideriſchdal dans la Norvège.

6. Cyclope quadricorne.

Cyclops quadricornis.

Cyclops antennis linearibus quaternis, cauda bifida Mull. *Ent. tab.* 18. *fig.* 1.—14.—*Zool. dan. prodr.* 2416.

Monoculus antennis quaternis cauda recta bifida. Lin. *Syſt. nat. edit.* 12. *pag.* 1058.

Monoculus cornubus quaternis mobilibus ſetaceis, corpore ovato cauda longa recta cylindrica, bifida. Deg. *Mém. inſ. tom.* 7. *pag.* 483. *n°.* 7. *pl.* 29. *fig.* 11. & 12.

Monocle à quatre cornes mobiles ſétacées, à corps ovale, terminé par une longue queue droite, cylindrique, fourchue Deg. *Ib.*

Pediculus aquaticus. Baker. *Mycroſc. pag.* 496. *tab.* 15. *f.* 1.—4.—*Mycr. emend. t.* 7. *f.* 12.

Neve Mannig falt. 1. *p.* 640. *f.* 3.

Leuwenh. *Cont. arc. nat. p.* 142. *f.* 1. 2. 3.

Blank. *Schaupl. t.* 13. *f. B. c.* 35.

Baker. *Mycroſc. expl. t.* 7. *fig.* 1. 2.

Roes. *Inſ.* 3. *t.* 98. *f.* 1. 2. 4.

Lang. *Naturl. Vande.* §. 106. *t.* 1. *f.* 2.—7.

Act. Holm. 1746. *t.* 7. *fig.* 2. 3.

Scop. *Ent. carn. n°.* 1129.

Eichhorn. *Mycr. p.* 54. *t.* 5. *f. M.*

Naturf. 5. *St. pag.* 247.

Poda *Inſ. Muſ. græc. t.* 1. *f.* 11. 12.

Le corps eſt ovale-oblong, cruſtacé ſur le dos, comme les Crabes, ſouvent couvert de poils dans les femelles; il s'amincit progreſſivement vers la queue, & eſt compoſé de quatre anneaux, dont le ſupérieur eſt plus long & plus étendu que les trois inférieurs. La femelle, plus grande que le mâle, ſe fait auſſi remarquer par ſon dos rempli de petites taches rouges, & par ſes paquets d'œufs. L'œil, placé ſous le vertex, paroît comme un point noir, preſque lobé. Baker, qui a cru trouver deux yeux, aura pu être trompé par la diviſion de la partie ſupérieure de l'œil en deux lobes. Les antennes, au nombre de quatre, ſont ſimples, amincies peu-à-peu, & arquées; la femelle a les deux ſupérieures plus longues que le corps, & les inférieures la moitié plus courtes: toutes ſe montrent compoſées de pluſieurs articles, ſétiferes à leur extrémité. Les antennes ſupérieures du mâle ſont plus groſſes, & une ou deux fois plus petites que dans la femelle. Les inférieures pourroient être appellées antennules, puiſqu'elles en occupent la place. Parmi des centaines de mâles, M. Muller n'en a obſervé qu'un qui eût, au milieu des vraies antennes, une véſicule tranſparente. Les pattes, au nombre de huit, quatre de chaque côté, naiſſent des anneaux inférieurs du corps; elles ſont couvertes de poils à leur extrémité, & s'élèvent en angle aigu. Baker, qui compte cinq paires de pattes, y comprend les antennes inférieures. La queue, compoſée de quatre articles inégaux, eſt amincie, fourchue à ſon extrémité, & terminée par quatre ou ſix ſoies, alternativement plus longues: la baſe eſt ſouvent couverte de petits poils. Ces ſoies ſont quelquefois briſées & perdues; & dans pluſieurs mâles, elles ſont garnies de poils de chaque côté, en forme de plumes. A la jonction de la queue avec le corps, on apperçoit dans la femelle deux petits crochets qui, à certain tems, ſuſpendent deux eſpèces de grapes ou deux ſachets membraneux, remplis d'œufs. Ces œufs, avant d'être deſcendus, ſe montrent dans l'intérieur de l'animalcule, entre le dos & les inteſtins. Il n'eſt pas rare de trouver des femelles qui, après avoir perdu leurs œufs, en forment un nouveau paquet; mais on ne voit pas les petits naître, tant qu'ils ſont adhérans à l'ovaire de la mère.

On trouve ces inſectes dans preſque toutes les eaux, ſi ce n'eſt dans celles de la mer, dans les eaux pures des lacs & des rivières, ainſi que dans celles des foſſés, & ils ne périſſent pas dans les eaux fétides; non-ſeulement dans le fond des puits & des lacs, mais dans tous les amas d'eau; ils ſe tiennent volontiers ſur la ſurface, parmi la Lentille d'eau, *Lemna*, dans le Dannemarck & la Norwège.

C'eſt particuliérement ce Cyclope & le Cyclope rouge, qu'on eſt dans le cas d'avaler dans les eaux que l'on boit; car ils ſe rencontrent abondamment dans les eaux pures, excepté peut-être dans celles des fontaines. M. Muller en a trouvés dans des marais encore de plus petits qui, mis dans un verre d'eau limpide, & devant la lumière, paroiſſoient à l'œil nud comme des atômes verts & rouges; il a dû les juger dans leur état de perfection, puiſqu'il les avoit ſurpris accouplés.

Le mâle de cette eſpèce, ainſi que dans les Cyclopes menus & rouges, a ſes parties génitales dans les grandes antennes, & les unit à la jonction de la queue & du corps de ſa femelle; il applique le milieu des antennes à la vulve de la femelle, & les enveloppe par leur extrémité dans des contours qui les cachent. La femelle étend horizontalement ſes grandes antennes, & perpendiculairement ſes petites; elle s'en ſert d'appui, tandis qu'elle élève la queue, à laquelle ſe fixe le mâle attaché par le plaiſir. Ils paſſent pluſieurs jours dans cet état: la femelle traînant à ſon gré le mâle qui cependant peut changer quelquefois de ſituation, ſelon les mouvemens contraires qu'il prend. Lorſque le mâle eſt renverſé ſur le dos, ſes antennes embraſſent tellement les parties ſexuelles de la femelle, qu'elles ne paroiſſent que comme de ſimples tubercules.

Ce Cyclope varie par les couleurs blanche, fauve, verte & rouge, par le corps & la queue velus ou ſans poils. Dans les figures de la plupart des auteurs, on ne trouve pas les petites antennes ou les antennules. De Geer & Leuwenhoek rapportent que la mère dévore ſes petits; ce qui leur a donné lieu de le croire, c'eſt que toutes les fois qu'ils ont vu les petits ſortir de leurs œufs auprès de leur mère, ils n'ont vu aucune transformation s'enſuivre. M. Muller, après avoir obſervé, pendant pluſieurs années ces animalcules, ou petits Cyclopes, avoit cru qu'ils devoient appartenir à pluſieurs eſpèces différentes de Monocles, dont il en a décrit quelques-unes, ſous le nom d'Amymone. En conſidérant les dépouilles de l'Amymone & du Cyclope, il a vu l'animalcule teſtacé, changé en cruſtacé; il annonce, d'après Slableer, le changement d'un Monocle en Squille, mais il ajoute en même-temps que cela a beſoin d'être appuyé ſur des obſervations plus nombreuſes & plus exactes.

7. CYCLOPE craſſicorne.

CYCLOPS craſſicornis.

Cyclops antennis dilatatis brevibus cauda bicuſpi. MULL. *Ent. pag.* 113. *tab.* 18. *fig.* 15.—17.

Il eſt des plus petits, car il eſt plus petit que le Cyclope menu, quoiqu'il ſoit un peu plus large. Il ſe rapproche par ſa ſtructure, du Cyclope quadricorne, mais il en diffère par le corps raccourci, par les deux épines qui lui tiennent lieu de queue, & par les antennes. Les antennes ſont courtes, renflées depuis la baſe juſqu'au delà du milieu,

milieu, & terminés en pointe; la partie épaiſſe ſupérieure eſt munie de petites ſoies. L'œil ſe préſente comme un point noir. Les pattes ſont ſoyeuſes. Le corps eſt compoſé de quatre anneaux, celui de la tête eſt le plus large & il égale en longueur tous les autres enſemble: ces anneaux vont en décroiſſant, & ſe terminent en deux pointes.

Il ſe trouve, rarement, dans les marais du Danemark & de la Norvège.

8. Cyclope porte-pince.

Cyclops chelifer.

Cyclops antennis brevibus recurvis, corpore inarticulato, manibus chelatis, cauda biſeta. Mull. *Ent. pag.* 114. *tab.* 19. *fig.* 1.—3.

Cyclops antennis apice biſetis, pedibus ſecundi paris chelatis. Mull. *Zool. dan. prodrom.* 2413.

Il reſſemble, au premier coup d'œil, au Cyclope menu, mais il en eſt ſuffiſamment diſtingué lorſqu'on examine attentivement ſes différentes parties. Le corps eſt allongé, terminé en aiguillon poſtérieurement, compoſé d'anneaux indiſtinctement raſſemblés. L'œil eſt en forme de point noir. Les antennes, au nombre de deux, ſont courtes, courbées, triarticulées, munies de deux ſoies à leur extrémité. La tête s'avance antérieurement en forme de petit bec. La poitrine eſt avancée & garnie de deux antennules pédiformes, courbées, biarticulées, triſétacées à leur extrémité. En deſſous, vers l'angle intérieur de la poitrine, où peut-être la bouche eſt ſituée, on voit deux petits organes, en forme d'ongles, enſuite deux eſpèces de mains pendantes, compoſées de trois articles, préſentant une pince avec ſon doigt mobile. Les deux paires de pattes ſont courbées & triarticulées; l'antérieure plus courte, eſt dentelée à ſon dernier article; la poſtérieure eſt allongée & entière. Au-deſſous on apperçoit un amas de pattes en forme de cheveux, & enſuite dans la femelle, le petit peloton ovale d'œufs. La queue eſt fendue & terminée par deux ſoies longues, ſimples.

Il ſe trouve en Danemark, dans les eaux de la mer où il eſt rare.

9. Cyclope curticorne.

Cyclops curticornis.

Cyclops antennis minutis rectis, corpore inarticulato, manibus muticis, cauda biſeta. Mull. *Ent. pag.* 115. *tab.* 19. *fig.* 4.—6.

Il reſſemble au précédent, dont cependant il diffère. Les antennes ſont petites, droites, biarticulées, munies de trois poils à leur extrémité. L'œil éloigné du front, eſt placé ſur la nuque. Les pattes antérieures ou les antennules, & les ſuivantes, ou les eſpèces de mains ſimples & éloignées, ont la ſtructure des antennes, quoique plus longues. On n'apperçoit point de pinces ou de ſerres, mais trois paires de pattes capillaires. La queue eſt terminée par deux ſoies longues.

M. Muller n'ayant point trouvé tant au dedans qu'au dehors du corps de cet inſecte, les œufs ni le pétiole ovifère, a jugé que c'étoit un male.

Selon l'auteur que nous venons de citer, ce Cyclope paroît ſe rapporter au Monocle de Goeze; mais celui-ci préſente de petits onglets, des antennes plus longues & l'œil ſitué différemment, outre qu'il eſt fluviatile, tandis que celui-là eſt marin.

Il ſe trouve en Danemark, dans les eaux de la mer, & a été conſervé vivant dans de l'eau même corrompue.

10. Cyclope longicorne.

Cyclops longicornis.

Cyclops antennis linearibus longiſſimis, cauda bifida. Mull. *Ent. pag.* 115. *tab.* 19. *fig.* 7.—9.

Act. Haun. 10. *p.* 175. *f.* 20.—23.

Cyclops finmarchicus *antennis corpore longioribus, cauda geniculata bifida.* Mull. *Zool. dan. prodr.* 2415.

Les antennes, plus longues que le corps, ſont ſétiformes, compoſées au moins de onze articles ſoyeux, & pointues à leur extrémité. L'œil ſe montre ſous la forme d'un point noir brillant. Les pattes antérieures paroiſſent compoſées de quatre articles ſétifères, & les poſtérieures, de trois, avec deux poils de chaque côté de leur extrémité. La queue eſt triarticulée & terminée par deux piquans munis de trois poils.

Il ſe trouve en Danemark, dans les eaux de la mer. Gunner l'a trouvé dans la mer de la Finmarchie.

11. Cyclope captif.

Cyclops captivus.

Cyclops antennis linearibus, clypeo dilatato, cauda recta fiſſa. Mull. *Ent. pag.* 116. *tab.* 19. *fig.* 10.—13.

Il n'a pu être vu que ſur le dos, quelque moyen qu'on ait pris pour le forcer à ſe montrer de l'autre côté. Les deux antennes ſont courbées, linéaires & garnies de poils de chaque côté. Le corps couvert d'une lame ou d'un corcelet ovale, tranſparent, eſt ſinué vers ſon bord poſtérieur; dans les ſinuoſités ſont attachées les pattes, trois de chaque côté : chacune paroît terminée par un article alongé, oblique, d'où pend une ſoie longue. En-deſſous des pattes on apperçoit de chaque côté, un globule, avec deux poils divergens, & dont l'un eſt plus long que l'autre. La queue eſt compoſée de ſix articles, dont le cinquième & le ſixième ſe partagent en deux ; l'extrémité ſe termine par deux petites ſoies.

Il a été trouvé dans des coquillages marins, en Danemarck.

12. Cyclope minuticorne.

Cyclops minuticornis.

Cyclops antennis linearibus brevibus, cauda fiſſa biſeta. Mull. *Ent. p.* 117. *tab.* 19. *fig.* 14. 15.

Au premier aſpect on peut le prendre pour le Cyclope quadricorne, avec lequel il a bien des caractères communs, mais dont il diffère par les antennes courtes, par les pattes, par un ſeul ovaire, & parce qu'il eſt marin. Les antennes ſont aigues, ſétifères, compoſées de quatre articles, & plus courtes que le premier anneau du corps. Les antennules ſont ſemblables aux antennes, mais deux fois plus courtes. Le corps eſt compoſé de huit anneaux blancs, ſouvent jaunâtres, qui vont en décroiſſant. Au milieu du dos on apperçoit un cercle rouge. La queue eſt bifide & terminée par deux ſoies longues. L'œil n'eſt qu'un point noir, comme dans la plupart des autres eſpèces congenères. Les pattes antérieures ſont les moins diſtinctes ; celles du milieu attachées à la poitrine, ſont courbes à l'extrémité, & munies de trois onglets ; les autres ſont linéaires & ſoyeuſes. Eu deſſous on apperçoit le ſachet d'œufs jaunâtre : dans ce ſachet ou ovaire, on peut compter au-delà de trente œufs preſque ſphériques. Le mâle n'eſt point connu.

Il ſe trouve, rarement, en Danemarck & en Norwège, dans les eaux de la mer.

13. Cyclope brévicorne.

Cyclops brevicornis.

Cyclops antennis mari unguiculatis ſetis caudæ breviſſimis. Mull. *Ent. pag.* 118. — *Zool. dan. prodr.* 2414.

Act. Haun. 9. *p.* 590. *t.* 9. *f.* 1.—10.

Faun. Groën. 240.

Il reſſemble beaucoup au Cyclope quadricorne, dont il diffère cependant eſſentiellement par les organes de la poitrine & par un ſeul ovaire. Les antennes ſont différentes dans les deux ſexes, ce qui ſe remarque dans la plupart de ces inſectes : celles du mâle ſont épaiſſes & onguiculées à leur extrémité ; celles de la femelle ſont fourchues & inégales à leur baſe : la plus grande eſt articulée. Les petites antennes ou les antennules ſont triarticulées. On remarque ſur la poitrine deux paires de petits organes, dont les uns ſont fendus à leur extrémité, & les autres ſont onguiculés : on apperçoit au-deſſous une autre paire trois fois plus longue, couverte d'un duvet à ſon milieu, muni d'un onglet à ſon extrémité, & une quatrième paire plus grande, terminée par de petits crochets : tous ces organes ſont dirigés en haut ; enſuite les trois ou quatre paires de pattes tournées en-bas, n'ont rien de remarquable dans leur ſtructure, ſemblable à celle qui eſt commune aux autres eſpèces. Le mâle eſt plus grand que la femelle.

Il ſe trouve dans les marécages maritimes du Danemarck.

CYNIPS, *voyez* Cinips.

CYPRIS, *Cypris* ; nom donné par M. Muller, à un nouveau genre d'inſectes aquatiques & microſcopiques, qu'il a établi & placé dans la ſeconde diviſion méthodique de ſes inſectes teſtacés.

CARACTERES DE CE GENRE.

Deux antennes ſupérieures, capillaires.

Quatre pattes.

Un ſeul œil.

Tête cachée.

Teſt bivalve.

Ce genre paroît devoir ſervir de confin aux coquilles bivalves. Les animalcules qui le compoſent & qui ont un teſt à deux battans, doivent être regardés ſans doute comme des inſectes & non comme des vers ; ils ſont munis ſeulement de quatre pattes, ce qui forme un phénomène très-rare dans le vaſte empire des inſectes. La Cypris nage avec beaucoup de vîteſſe, au moyen de ſes antennes, en forme de poils tendres qu'elle étend & met en mouvement ; autrement elle les joint enſemble. On ne la voit pas ſortir hors de l'eau. Elle ſe ſert de ſes pattes, mais elle marche lentement. Lorſqu'elle eſt en repos, elle cache ſes pattes & ſes antennes dans les deux battans ou valvules de ſon teſt, & on ne lui voit jamais ouvrir ſa coquille, lorſqu'elle eſt miſe à ſec. Son corps, ſoit dans le mouvement, ſoit dans le repos, eſt toujours renfermé dans l'intérieur de ſon enveloppe. Les pattes agiſſent enſemble comme dans les quadrupèdes; les antérieures ſont recourbées, les poſtérieures courbées, toutes attachées vers la poitrine ou au milieu du corps : les pattes antérieures ſemblent faire quelquefois l'office d'antennules, en palpant, & ſe rapprochant de la bouche. L'œil eſt placé ſur le dos, près la charnière qui lie les deux battans, ou en-deſſous de la nuque. On apperçoit de même ſur le dos deux ovaires, placés longitudinalement.

ESPÈCES.

1. **Cypris** découverte.

Cypris detecta.

Tranſparente; teſt réniforme.

Cypris teſta reniformi pellucida. Mull. *Ent. p.* 49. *tab.* 3. *fig.* 1.—3.—*Zool. dan. prodr.* 2386.

Ledermuil. microſc. p. 140. *t.* 73.

Tranſact. philoſoph. vol. 61. 1772.

Cet inſecte a été nommé en français *la Blanche-liſſe*, en allemand, *Nierenformige Pucerons.*

Le teſt eſt oblong, planiuſcule, un peu ſinué à ſon ouverture, & préſente en quelque manière la forme d'un rein; il eſt tranſparent, blanc, ſans tâches, très-glabre, & ſans aucune eſpèce de poil ou de duvet. Les deux antennes, tour-à-tour dans le repos, & étendues droites, ſont ramenées dans leur action poſtérieurement vers la charnière & rarement antérieurement; dans le repos même, elles ſont fléchies en bas; elles ſont cylindriques, articulées à leur baſe, & ſétiferes a leur extrémité : les ſoies ſont au nombre de quatre ou de cinq; la quatrième eſt fixée à l'extrémité, & la cinquième à côté. Il paroît que l'inſecte a la faculté de ſéparer & d'étendre ces ſoies, ou de les réunir à ſon gré. L'œil, ſemblable à un petit point noir, eſt placé ſur la nuque, vers l'angle antérieur du corps oppoſé à la charnière. Les quatre pattes ſont articulées; les antérieures ſont ſoyeuſes à l'extrémité; les poſtérieures, plus longues, ſont courbées en-dedans, terminées en un ongle aſſez long : deux ſoies très-courtes partent des articles. La tête eſt pointue, plus large a la baſe; poſtérieurement, entre la nuque & ſur le dos du corps, ſe montre un point noir, qui eſt l'œil. Les antennes paroiſſent inſérées a l'extrémité de la tête; mais on remarque ſouvent que l'inſecte deſcend la pointe de ſa tête, ou le roſtre, vers le deſſus de la poitrine, ſans que les antennes ſuivent ce mouvement, d'où il s'enſuit qu'elles ſont attachées aux côtés. Depuis le roſtre, le corps eſt ſinué en angle ſaillant, & préſente la poitrine qui s'avance vers l'ouverture du teſt, & a laquelle adhèrent ſupérieurement deux organes qui ſont les vraies pattes antérieures, quoiqu'elles ſemblent quelquefois faire l'office d'antennules ou de mains. Au deſſous des pattes antérieures, on apperçoit les mâchoires de la bouche diſtinguées par une tache noire, & les antennules, qui ſont dans un mouvement continuel. Le ventre eſt preſque auſſi large que la poitrine, & peut en être un peu écarté & rapproché au gré de l'inſecte. La queue eſt ordinairement courbée en-deſſous; mais elle eſt quelquefois étendue, & paroît alors compoſée de deux tubes parallèles, avec deux ſoies à l'extrémité, & une ſeule au milieu. Près de l'œil ſe montrent deux véſicules, qui ſont les ovaires.

Il ſe trouve en Danemarck & en Norwege, dans les eaux des aunaies & des foſſés.

2. **Cypris** ornée.

Cypris ornata.

Teſt ovale, ſinué antérieurement, avec des ſtries vertes.

Cypris teſta ovata, antice ſinuata, ſtrigis viridibus. Mull. *Ent. pag.* 51. *tab.* 3. *fig.* 4.—6.—*Zool. dan. prodr.* 2391.

Elle a une ligne & un quart de long; elle reſſemble beaucoup à la Cypris ſtriée; elle en eſt cependant aſſez diſtinguée, & aucune ne l'approche pour la beauté. Le teſt eſt ovale, glabre, velu ſur ſes bords, arrondi vers la jointure, antérieurement & poſtérieurement obtus, ſinué vers le bord antérieur de l'ouverture, & formant une boſſe au milieu. Les battans ſont convexes, colorés d'un beau blanc verdoyant, avec une ſtrie verte, qui occupe tout le bord antérieur de la charnière, & une autre crochue, en diſque, qui s'étend poſtérieurement : entre celle-ci & le bord de la charnière, on remarque une grande tache, couleur d'orange. Le teſt groſſi conſidérablement, paroît teſſellé ou réticulé, quoique tranſparent. Les antennes & les pattes ſont comme dans la Cypris ſtriée. L'œil paroît, comme un point noir, par l'ouverture de la charniere, & brille à travers chaque valvule; là brille auſſi un autre point doré, qui diſparoît par intervalles.

Elle ſe trouve en Danemarck, dans les champs couverts d'herbes, lorſque vers le printems l'eau y repoſe.

3. Cypris liſſe.

Cypris lævis.

Teſt ovale, arrondi, glabre.

Cypris teſta globoſo-ovata, glabra. Mull. *Ent. pag.* 52. *tab.* 3. *fig.* 7 — 9 — *Zool. dan. prod.* 2383.

Monoculus antennis capillaceis multiplicibus, teſta bivalvi globoſa. Geoff. *Inſ. t.* 2. *p.* 658. *n°.* 5.

Ces inſectes ſont nombreux, & reſſemblent à des points ſur les bords des eaux. Le teſt eſt ovale, arrondi, obtus, opaque, glabre : tout l'animal y eſt ſi bien renfermé, qu'on n'apperçoit quelquefois que le ſeul œil, les antennes & l'extrémité de l'une & de l'autre patte. Les antennes, toujours droites, ſont articulées à leur baſe, & ſétifères à leur extrémité : les ſoies ſont environ au nombre de huit. C'eſt en les faiſant vibrer, & en les agitant, que l'inſecte nage. L'œil, comme un point noir, eſt placé antérieurement ſur le dos, près de la charnière du teſt. Le teſt eſt verdoyant, ou preſque griſâtre : outre le point noir, qui eſt l'œil, on peut appercevoir ſur le dos deux taches obſcures, qui ſont les ovaires. Les pattes ſont articulées & munies de ſoies très-courtes à leur extrémité : les antérieures ſont plus longues & plus groſſes que les poſtérieures. La queue eſt un aiguillon terminé par un ongle, le plus ſouvent l'animal la cache.

Elle ſe trouve fréquemment en Norwege & en Danemarck, dans les eaux des marais & des foſſes.

4. Cypris faſciée.

Cypris faſciata.

Teſt allongé, avec une bande verte.

Cypris teſta elongata, faſcia viridi. Mull. *Ent. p.* 53. *tab.* 4. *fig.* 1 — 3 — *Zool. dan. prodr.* 2389.

Elle a deux tiers de ligne, & reſſemble à un grain d'orge. Le teſt eſt oblong, blanc, un peu ſinué à l'ouverture vers chaque extrémité, preſque tranſparent, brillant, & aucunement cilié ; au milieu de la valvule, on apperçoit une bande tranſverſale, verte, près de l'œil ; & tout auprès une autre bande oblique, fauve, interrompue : chaque extrémité eſt obtuſiuſcule, plus obtuſe cependant où ſe trouvent les antennes. L'œil eſt mobile & placé ſupérieurement à l'ouverture de la charnière. Les deux antennes ſont droites, avec pluſieurs ſoies preſque égales ; leur baſe eſt articulée, & ne ſort jamais hors du teſt. Les quatre pattes antérieures ſont pénicilliformes à leur extrémité : les poſtérieures ſont élevées hors de la plus baſſe ſinuoſité du teſt, & tranſparentes ; leur baſe eſt cylindrique, & elles ſont terminées en un ongle long, recourbé.

L'inſecte remue peu ſes antennes, & il élève rarement l'aiguillon de ſa queue. Ses petits, quoique lui étant entiérement ſemblables, ſont beaucoup plus agiles. Il eſt lent dans ſes mouvemens, & paroît jouir d'une vie débile : car, retiré de l'eau, & y étant remis au même inſtant, il reſte un long intervalle de tems avant de ſe remuer, tandis que les autres eſpèces ſont bientôt redevenues mobiles & joyeuſes : ainſi les Cypris pubère, découverte & ſolitaire, après avoir été laiſſées à ſec l'eſpace d'une heure, jouiſſent ſoudain de la vie, dès qu'on leur rend l'humidité.

On apperçoit des points fauves formant une bande interrompue, reſte à ſavoir ſi ce ſont les œufs.

Elle ſe trouve rarement en Norwege & en Danemarck, dans les eaux des aunaies.

5. Cypris ſtriée.

Cypris ſtrigata.

Teſt réniforme, obſcur, avec trois bandes blanches.

Cypris teſta reniformi fuſca, faſciis tribus albis. Mull. *Ent. p.* 54. *tab.* 4. *fig.* 4.—6.—*Zool. dan. prodr.* 2387.

Elle a une demi-ligne de long. Le teſt eſt preſque ovale, glabre, cilié ſur ſes bords, preſque linéaire à ſon ouverture. Les valvules ſont un peu convexes, obſcures, avec trois bandes blanches, la poſtérieure lunulée, celle du milieu oblique, & l'antérieure arquée. Les deux antennes ſont compoſées de pluſieurs articles cylindriques, & munies chacune de onze ſoies preſque égales, quoique ſituées ſur différentes baſes ; l'extrémité des articles préſente d'autres ſoies ſix fois plus courtes. Les pattes antérieures ſont compoſées de deux articles, elles ſont plus larges à leur baſe, & préſentent des ſoies diverſes, leur extrémité ſe termine en deux onglets munis de quelques poils longs ; les poſtérieures ont trois articles, & à l'extrémité un ongle long, courbé : on apperçoit à la baſe de chacune une petite ſoie, & à la baſe de l'ongle deux ſoies plus petites. L'œil, aſſez apparent, préſente un point noir placé antérieurement à l'angle de la charnière. La queue eſt ſemblable à celle de la Cypris découverte. La bouche paroît comme une petite tache noire, placée entre les pattes antérieures.

M. Muller avoit trouvé une autre eſpèce, dont le teſt étoit elliptique, cilié, vert, avec des taches fauves, preſque égales ; comme elle lui échappa bientôt, il ne put ſe convaincre ſi ce n'étoit qu'une variété.

Elle ſe trouve en Norwege & en Danemarck, dans la vaſe & le limon.

6. Cypris dépouillée.

Cypris nuda.

Teſt globuleux, avec trois bandes noires.

Cypris teſta globoſa, faſciis tribus nigris. Mull. *Ent. pag.* 55. *tab.* 4. *fig.* 7. — 9. — *Zool. dan. prodr.* 2384.

Elle eſt un peu plus grande que la Cypris liſſe. Le teſt eſt preſque globuleux, plus large à la charnière, glabre, & paroît tomenteux lorſqu'il eſt beaucoup groſſi; il eſt un peu plus large poſtérieurement qu'antérieurement. Les valvules ſont égales, boſſues, blanches, avec trois bandes tranſverſales preſque noires, dont deux diviſent le teſt en trois cercles égaux, & la troiſième occupe le bord antérieur. Les deux antennes ſont droites, articulées à leur baſe, ſérifères à leur extrémité; quand les valvules ſont ouvertes, on peut appercevoir trois ou quatre articles; les ſoies ſont au nombre de huit. Les pattes ſont au nombre de quatre; les antérieures ſont ſemblables à celles des eſpèces congenères, les poſtérieures petites, ſont rarement viſibles. L'œil difficilement apparent, eſt comme un grand point noir, placé ſupérieurement dans l'angle de la charnière.

Cette eſpèce eſt plus large vers la charnière qu'à l'ouverture; elle marche & nage toujours baiſſée, jamais ſur les côtés, c'eſt ce qui fait qu'on ne peut voir que difficilement ſes pattes. Ses petits inviſibles à l'œil nud, ſont tranſparens, avec des bandes griſes.

Elle ſe trouve en Norwège & en Danemarck, dans les eaux limoneuſes, parmi les conferves.

7. Cypris pubère.

Cypris pubera.

Teſt ovale tomenteux.

Cypris teſta ovali tomentoſa. Mull. *Ent. p.* 56. *tab.* 5. *fig.* 1.—5.—*Zool. dan. prodr.* 2382.

Poiſſon nommé Deſtouches. Joblot. *Microſc. t.* 13. *f.* o.

Baker. *Microſc. t.* 15. *f.* 8.

Monoculus antennis capillaceis multiplicibus, teſta bivalvi oblonga. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *p.* 657. *n°.* 4.

Monoculus conchaceus *antennis capillaceis multiplicibus, teſta bivalvi.* Lin. *Syſt. nat. p.* 1059. *n°.* 7.—*Faun. ſuec. n°.* 2050.

Faun. Friderichſdal. 851.

Monoculus teſta ovata bivalvi brachiis apice capillaceis multiplicibus intra teſtam. Deg. *Mém. inſ. t.* 7. *pag.* 476. *tab.* 29. *fig.* 5.—10.

Cet inſecte eſt nommé en français, *Grain de millet, la mauſſade.*

Le teſt eſt preſque ovale, plus large antérieurement, un peu rétus au milieu, plus étroit poſtérieurement, vers la charnière, avec des valvules convexes égales; il eſt entièrement vert, mais il varie par la couleur: dans quelques eſpèces il eſt obſcur & preſque noir, dans d'autres il eſt d'un vert d'herbes, & paroît couvert d'un émail poli brillant, avec deux ſtries obliques, vertes, placées poſtérieurement, de chaque côte du teſt: au milieu des valvules, entre les ſtries obliques, on apperçoit des points blancs, qu'on pourroit prendre pour de petits œufs: Antérieurement près de la charnière, on apperçoit une petite tache luiſante, comme un point qui, ſelon ſes divers aſpects, eſt doré ou blanc & entouré ſupérieurement, d'un arc noir: c'eſt là où l'œil ſe préſente. La partie ſupérieure du teſt, de chaque côté antérieurement, eſt pâle. Tout le teſt, au microſcope, paroit tomenteux ou velu. Les deux antennes ſont droites, capillaires, blanches, ou un peu jaunâtres, articulées a leur baſe, ſétifères à leur extrémité. L'œil eſt un point noir, ſitué à l'ouverture antérieure & la plus étroite des valvules. La poitrine s'avance & préſente la bouche à ſon extrémité; poſtérieurement, entre la bouche & les antennes, naiſſent les pattes antérieures: les pattes, au nombre de quatre, ſont jaunâtres; les antérieures ſont courbées, compoſées de trois articles, avec des ſoies épaiſſes, ſerrées; les poſtérieures, recourbées, ſont plus tenues & n'ont qu'un ſeul article cylindrique; l'extrémité eſt terminée par un ongle long, & l'on apperçoit à la baſe, deux petits aiguillons. L'abdomen paroit renfermer deux lobes fauves, ſéparés au milieu par un cercle noir; entre ces lobes, ſe trouve la queue, rarement étendue, preſque toujours pliée, terminée par deux pointes.

Lorſque l'inſecte repoſe tranquillement ſur le dos, & que le teſt eſt ouvert, on apperçoit à la partie antérieure de la poitrine, entre les pattes antérieures & poſtérieures, une tache noire, qui eſt la bouche de l'animalcule: c'eſt une membrane tranſparente, dont le milieu ſe ſépare, & préſente ſupérieurement une petite ligne tranſverſale noire, & deux mâchoires déſignées, chacune à leur extrémité, par un point très-noir; entr'elles ſe découvrent de petites antennules blanches, aſſez ſemblables à celles des Tipules; & autour de la bouche on apperçoit encore pluſieurs très-petites antennules pédiformes ſimples, & dans un mouvement continuel.

Cet inſecte nage toujours ſur le ventre & palpe tous les objets avec les pattes antérieures. Souvent il ſe renferme entièrement dans l'intérieur de ſon teſt, ne laiſſe les valvules que peu ouvertes, & ne montre que les ſeuls ongles des pattes poſtérieures. Comme le teſt n'eſt pas tranſparent, les auteurs n'ont guères fait mention que des entennes, les ſeules parties que l'animalcule fait paroître lorſqu'il nage; ſes autres membres ne peuvent être découverts que dans des momens favorables, & lorſqu'il repoſe ſur le dos, avec le teſt ouvert.

Elle ſe trouve fréquemment en Norvège & en Danemarck, aux mois de mai & de juin, dans les eaux pures : elle a été conſervée en vie pendant les mois de juillet, août, ſeptembre, dans un vaſe rempli d'eau non renouvellée. Elle a été trouvée auſſi en octobre, dans des foſſes d'eau non ſalée près de la mer.

M. Muller a vu dans des eaux maritimes avec la Cypris pubere, une autre eſpèce, qui paroit avoir beaucoup de rapports avec les Cypris ſtriée & candide.

8. Cypris velue.

Cypris piloſa.

Teſt ovale, obſcur, cilié antérieurement & poſtérieurement.

Cypris teſta ovata, fuſca : antice & poſtice ciliata. Mull. *Ent. pag.* 59. *tab.* 6. *fig.* 5. 6. — *Zool. dan. prodr.* 2388.

Le teſt eſt ovale, opaque, glabre, avec des cils roides à l'une & l'autre extrémité. La charnière eſt plus courte que dans la Cypris liſſe; vers ſon extrémité on apperçoit l'œil comme un point noir. Les deux antennes ſont capillaires, &, à raiſon du corps, plus longues que dans les autres eſpèces congénères.

Elle ſe trouve en Norvège & en Danemarck, dans les eaux des marais & des foſſes.

9. Cypris ſolitaire.

Cypris monacha.

Teſt tronqué antérieuremeut, avec des ſtries noires.

Cypris teſta antice truncata, ſtrigis nigris: Mull. *Ent. pag.* 60. *tab.* 5. *fig.* 6. — 8. —— *Zool. dan. prodr.* 2390.

Elle a une demi-ligne de grandeur, & paroit à l'œil nud, de couleur fauve & noire. Le teſt, vu de côté, eſt glabre, arrondi poſtérieurement, preſque tronqué antérieurement, fauve, opaque, avec une ſtrie longitudinale noire, ſur le bord, vers l'ouverture; ſi on la conſidère à l'ouverture, il paroit ovale, obtus, creux au milieu, avec ſes bords noirs, ſaillans. Les deux antennes ſont droites, articulées à leur baſe, par quatre petits articles, avec cinq ou ſix ſoies longues égales, à leur extrémité. Deux ſoies très-ſimples, de la longueur de la baſe des antennes, s'étendent, l'une au-delà de l'antenne poſtérieure, l'autre, entre l'une & l'autre antenne. Les pattes antérieures ſont rarement viſibles, & les poſtérieures ne ſe montrent jamais; l'œil, ſemblable à un point noir, eſt placé près de la charnière du teſt : un autre point que l'on trouve de chaque côté de la charnière, peut donner lieu à faire douter ſi ce ne ſont pas deux yeux latéraux, d'autant mieux que le point noir n'eſt pas placé, comme à l'ordinaire, dans la propre ouverture de la charnière. L'aiguillon de la queue, rarement droit, eſt de couleur jaunâtre : on pourroit le prendre pour une autre patte poſtérieure.

Elle nage le plus ſouvent ſur le dos, ayant l'ouverture du teſt en haut, & elle préſente alors une forme agréable ayant de chaque côté un point noir, duquel part une ligne courbe, noire. En deſſus & en deſſous, entre les valvules, ſe découvrent des cils rares, qui ne ſont viſibles qu'à une forte loupe : ils ne paroiſſent pas naître du teſt, mais de la partie intérieure; le reſte du teſt eſt très-glabre, brillant. Quelques eſpèces ſont ſi brillantes, qu'elles paroiſſent comme dorées, avec des ſtries noires.

Elle ſe trouve en Danemarck & en Norwège; dans les marais couverts d'herbes.

10. Cypris épaiſſe.

Cypris craſſa.

Teſt preſque en maſſe, plus large antérieurement, avec une bande oblique fauve.

Cypris teſta ſubclavata, antice latiori, faſcia obliqua fulva. Mull. *Ent. pag.* 61. *tab.* 6. *fig.* 1. 2.

Elle reſſemble à la Cypris faſciée, elle en diffère cependant par la partie antérieure du teſt, plus large que la poſtérieure, par l'ouverture plus ſinuée vers l'une & l'autre extrémité, & par la bande verte qui manque. Le teſt eſt allongé, obtus & cilié de chaque côté, deux fois plus large antérieurement que poſtérieurement. Le bord de l'ouverture eſt ſinué de chaque côté, & avancé au milieu. Uue bande oblique interrompue par des taches fauves, deſcend de la région de l'œil vers le bord poſtérieur; le reſte eſt comme dans les eſpèces congenères.

Elle ſe trouve en Norwège & en Danemark, dans les endroits humides.

11. Cypris candide.

Cypris candida.

Teſt preſque ovale, très-blanc.

Cypris teſta ſubovata, candidiſſima. Mull. *Ent. pag. 62. tab. 6. fig. 7.—9 —Zool. dan. prodr. 2385.*

Elle eſt plus petite que la Cypris découverte; mais les valvules ſont plus convexes, & ne ſont point ſinuées antérieurement. Le teſt eſt ovale ventriqueux, très-blanc, très-glabre, antérieurement & poſtérieurement obtus: à une forte loupe, il paroit couvert de toute part de petits poils roides. Les valvules ſont convexes & preſque opaques. L'ouverture eſt large: au milieu des valvules on apperçoit dans pluſieurs eſpèces, une petite ligne blanche, tranſverſale. Les deux antennes ſont droites, cylindriques à leur baſe, ſétiſères à leur extrémité, & compoſées de quatre articles tranſparens: les ſoies ſont mobiles & au nombre de cinq, trois égales, deux plus courtes. Les pattes antérieures ſont articulées & terminées par trois ou quatre ſoies; les poſtérieures ſont plus longues que les antérieures, & ont deux articles de plus, avec un ongle courbe, long, à leur extrémité. L'œil n'a pu être apperçu. La queue, comme dans les autres eſpèces, a un aiguillon étendu.

Le long de la queue, poſtérieurement, on obſerve dans cette ſeule eſpèce, deux ſoies diverſement étendues & mouvantes lorſque l'animalcule nage ou marche. Tandis que cet individu étoit ſoumis à l'obſervation ſous le microſcope, il vint à ſe depouiller entiérement de ſa peau & de ſon teſt, qui formoit une pellicule criſtalline & très-tranſparente, ſur laquelle on pouvoit apperçevoir çà & là, de petits poils, & les dépouilles des antennes & des pattes; une autre eſpèce à l'inſtant même de ſa mort, éjaculoit des œufs.

Elle ſe trouve, non fréquemment, en Danemark & en Norwège, dans les marais.

CYTHERE, *Cythere*. M. Muller a déſigné ſous ce nom un nouveau genre d'inſectes microſcopiques, aquatiques, teſtacés & bivalves, qu'il a formé & placé dans la ſeconde diviſion méthodique de ſon Entomaſtracie.

CARACTERES DE CE GENRE.

Deux antennes.

Huit pattes.

Un ſeul œil.

Tête cachée.

Teſt bivalve.

Ce qui a été dit ſur l'aſpect du teſt de la Cypris, ſi ſemblable aux coquillages, peut ſe rapporter également à la Cythère, dont les habitudes & le genre de vie la rapprochent beaucoup de la Cypris d'eau douce. On apperçoit difficilement à l'œil nud l'animalcule, mais on peut bientôt connoître le teſt & les autres parties, quand on eſt armé d'une loupe. Les antennes ſont ſimples, munies ſeulement d'une petite ſoie ou d'un poil très-court, à la baſe des articles; elles ſont plus courtes que dans la Cypris. L'œil, comme un point noir, obſcur, dans quelques eſpèces, eſt placé dans l'angle antérieur des valvules. Les pattes, que l'inſecte fait paroître rarement au-dehors, ſont inégales, au nombre de huit: les antérieures ſont courbées en-bas & diſtantes des autres; les intermédiaires ſont recourbées & plus courtes; les poſtérieures, plus longues, & armées d'un ongle long, ſont placées au lieu de la queue qui manque & dont elles ſemblent faire l'office: elles ſont toutes ſans ſoies ou poils propres à la nage, mais munies dans quelques eſpèces, d'articles, & d'une petite épine latérale. Ces inſectes vivent dans les algues, les fucus, & dans la plupart des plantes marines. Ils marchent avec agilité, pour chercher leur nourriture. On n'a pu encore les voir nager. Dès qu'on les touche ou qu'on les retire de l'eau, ils cachent auſſi-tôt leurs pattes, enſuite leurs antennes, dans leurs valvules.

ESPECES.

1. Cythère verte.

Cythere viridis.

Cythère teſt réniforme, tomenteux.

Cythere teſta reniformi tomentoſa. Mull. *Ent. pag. 64. tab. 7. fig. 1. 2.*

Le teſt eſt réniforme, vert, couvert d'un léger duvet, un peu plus large antérieurement, ayant quelquefois une valvule un peu plus avancée que l'autre. Les antennes ſont articulées, munies de trois poils à leur extrémité: on apperçoit difficilement une petite ſoie aux diviſions des articles. Les pattes antérieures ſont en forme de faulx, preſque comprimées, en ſcie en dedans, à peine articulées, tronquées à leur extrémité, munies d'un petit ongle à l'angle extérieur ; les intermédiaires ſont plus déliées, articulées & onguiculées ; les poſtérieures ſont plus longues & garnies d'un grand ongle.

Elle ſe trouve en Danemarck & en Norwège dans diverſes eſpèces de Fucus.

2. Cythère jaunâtre.

Cythere lutea.

Cythère teſt réniforme, glabre.

Cythere teſta reniformi glabra. Mull. *Ent. p.* 65. *tab.* 7. *fig.* 3. 4.

Elle a beaucoup de rapports avec la précédente, & elle ne paroît en différer que par le teſt, liſſe, de couleur jaunâtre & ſans duvet, & par les antennes, plus fortes, munies de cinq articles, avec une petite ſoie à leur extrémité. Les pattes antérieures ſont moins comprimées, à peine en ſcie, & l'on voit s'élever à la baſe antérieure, une ſoie arquée, aſſez forte, qui ne paroit pas dans l'eſpèce précédente, & qui peut être cachée dans les valvules.

Elle ſe trouve en Norwège & en Danemarck, dans la plupart des plantes marines.

3. Cythere blonde.

Cythere flavida.

Cythère teſt oblong, glabre.

Cythere teſta oblonga glabra. Mull. *Ent. p.* 66. *tab.* 7. *fig.* 5. 6.

Le teſt eſt oblong, d'un jaune clair, liſſe, obtus à chaque extrémité, plus étroit antérieurement. Les antennes ſont articulées, déliées, à peine ſétifères. Les pattes antérieures ſont déliées ; articulées ; les autres, comme dans les eſpèces congenères.

Elle ſe trouve fréquemment en Danemarck & en Norwège, ſur un eſpèce de Zoophyte, *Fluſtra lineata.*

4. Cythère boſſue.

Cythere gibba.

Cythère teſt ovale, velu, puſtulé de chaque côté.

Cythere teſta ovata hiſpida, utrinque puſtulata. Mull. *Ent. pag.* 66. *tab.* 7. *fig.* 7.—9.

Le teſt eſt pâle, ovale, couvert de petites ſoies, renflé en puſtule, au milieu de chaque côté, ce qui forme une eſpèce de boſſe ſur le milieu de chaque valvule ; enſuite il s'incline doucement à la partie antérieure & ſe rétrécit poſtérieurement. Les antennes & les pattes ſont articulées, égales : chaque article eſt muni d'une petite ſoie ; l'œil ſemble oblitéré, ou eſt à peine viſible.

Elle ſe trouve en Danemarck, dans les plantes marécageuſes.

5. Cythère voutée.

Cythere gibbera.

Cythère teſt ovale, glabre, bipuſtulé de chaque côté.

Cythere teſta ovata glabra, utrinque bipuſtulata. Mull. *Ent. pag.* 66. *tab.* 7. *fig.* 10.—12.

Le teſt eſt verdâtre, ovale, ſans poils, renflé de chaque côté en deux petites puſtules, ou retréci tranſverſalement au milieu, & élevé vers chaque extrémité, en boſſe globuleuſe : ces boſſes ſont d'un vert obſcur, & l'extrémité antérieure eſt obtuſe, un peu plus large. La poſtérieure ſe prolonge en forme de mamelon. Les antennes ſont articulées, ſoyeuſes. L'œil eſt d'un noir brillant & placé dans l'angle antérieur des valvules. Les pattes ſont comme dans les eſpèces congenères.

Elle ſe trouve en Norwège & en Danemarck, dans les conferves maritimes.

D.

DAPHNIE, *DAPHNIA*. Genre d'inſectes microſcopiques, aquatiques, teſtacés & bivalves, établi, déſigné ſous ce nom par M. Muller, & placé dans la ſeconde diviſion méthodique de ſon Entomoſtracie.

CARACTERES DE CE GENRE.

Deux antennes rameuſes.

Huit & juſqu'à douze pattes.

Un ſeul œil.

Tête apparente.

Teſt bivalve.

De toute la famille des Entomoſtracés, dont la couleur rouge colore quelquefois la ſurface des eaux, où ces inſectes ſe trouvent en grande quantité, le premier qui a été connu a été appelé Puce branchue, *Pulex arboreſcens*, & ce même nom a été commun à tout un genre, ou à toutes les eſpèces différentes qui pouvoient ſe faire diſtinguer par leur couleur rouge. La plupart des entomologiſtes ont également déſigné diverſes eſpèces qui pouvoient avoir des parties arboreſcentes ou branchues. M. Muller, après avoir établi ce genre a cru devoir lui donner un nom propre & l'appeller Daphnie, *Daphnia*, à cauſe des antennes diviſées en forme de branches d'arbre. Il penſe que ces inſectes ſont véritablement monocles, quoique Swammerdam, en décrivant une ſeule eſpèce, lui donne deux yeux: c'eſt le même œil qui ſe voit des deux côtés. La Daphnie ſe meut & nage au moyen de ſes antennes, & ne paroît point faire uſage de ſes pattes, qui ſont renfermées continuellement dans les valvules du teſt. Elle tient ſa queue courbée & chaſſe avec elle les animalcules ou petites graines qui pénètrent avec l'eau entre les valvules. On peut appercevoir l'inteſtin rectum, qui deſcend de la bouche juſqu'à la queue, & ſe termine par l'anus, duquel on peut voir ſortir des excrémens rouſsâtres. Auprès de l'inteſtin, au-deſſus des ovaires, paroît un muſcle tranſparent, dont les mouvemens alternatifs de dilatation & de contraction, déſignent le cœur. Le nombre des pattes eſt difficile à déterminer dans les Daphnies, à cauſe du grand nombre de poils qui s'y trouvent. Le mouvement de ces inſectes ſe fait ou en ligne perpendiculaire, ou en ligne oblique interrompue. Ils nagent ordinairement au milieu des eaux; quelquefois ils s'élèvent à la ſurface, rarement ils gagnent le fond. Les Daphnies ſont ovipares & vivipares. M. Muller a vu aux mois de mai & de juin, dans l'eſpace occupé par le dos, des œufs le plus ſouvent verdâtres, & il a vu enſuite au mois de juillet, les petits vivans ſe hâter de ſortir toutes les fois que la mère, en fléchiſſant la queue, laiſſoit l'eſpace libre.

ESPECES.

1. DAPHNIE pinnée.

DAPHNIA pennata.

Daphnie, queue fléchie, teſt poſtérieurement mucroné.

Daphnia cauda inflexa, teſta poſtice mucronata. MULL. *Ent. pag.* 82. *tab.* 12. *fig.* 4.—7.

Daphnia Pulex. MULL. *Zool. dan. prodr.* 2400. —*Faun. groenl.* 238.

Animalculum aquatile. REDI *opuſc.* 3. *t.* 16. *f.* 5.

Monoculus Pulex *antennis dichotomis cauda inflexa.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 1058. *n°.* 4.

MULL. LIN. *Syſt.* 5. *th.* 2. *B. ſ.* 1142.

Monoculus Pulex. POD. *Muſ. græc. p.* 124.

Pulex caudatus. SCHÆFF. 1755. *t.* 1. *f.* 1.—8.

Branchipus conchiformis primus. SCHAEFF. *Elem. t. 29. f. 3. 4.* —— *Icon. inſ. t. 150. f. 5. a. b.*

Vermes minimi rubri. MERET. *Pin. pag. 207.*

LEDERM. *Microſc. p. 146. t. 5. f. H.*

TREMBLEY *Polyp. p. 248. t. 6. f. 11.*

Naturf. 7. ſt. p. 102.

Cet inſecte eſt remarquable par la couleur rouge de ſang dont il eſt coloré, & dont il paroît teindre les eaux dans leſquelles il ſe trouve. Il n'y a que des gens amis du merveilleux, & n'ayant aucune connoiſſance d'hiſtoire naturelle, qui, avec la plus petite attention, ne ſoient pas convaincus que cette couleur rouge eſt due a de petits animalcules vivans, par les mouvemens qu'ils manifeſtent. C'eſt non-ſeulement cette Daphnie, mais les Cyclopes quadricornes & rouges, qui rougiſſent également l'eau.

Cet inſecte a une ligne & quart de longueur. Le teſt eſt ovale, renflé, jaunâtre, un peu ſinué poſtérieurement en-deſſus, inférieurement mucroné ou muni d'un aiguillon court: a une forte loupe, il paroît réticulé, & dans la dépouille, le réſeau eſt très-apparent. La tête eſt comprimée, inclinée en forme de roſtre bordé de deux petites ſoies proéminentes. Les antennes ſont dichotomes, inſérées au col; elles s'élèvent ſur deux troncs cylindriques, qui produiſent à leur baſe quatre rameaux tri-articulés, ſétifères. Les articles ſont cylindriques, égaux; les inférieurs ſont munis d'une ſoie, le ſupérieur à ſa baſe en a trois. Dans l'autre rameau, la ſoie du premier article manque: toutes ces ſoies ſont comme fendues & en forme de plumes. L'œil eſt noir, changeant, entouré de globules tranſparens, & qui brillent comme des diamans mobiles. Les pattes ſont au nombre de dix; les quatre paires ſupérieures ſont longues, la cinquième ou la dernière paire n'eſt munie d'aucune ſoie: les huit pattes inferieures ſe meuvent plus fréquemment que les ſupérieures. L'abdomen, les pattes & l'inteſtin, qui deſcend en ſerpentant depuis la bouche juſqu'à la queue, ſont rouges. La queue eſt fléchie, onguiculée à ſon extrémité, en ſcie en-deſſous antérieurement; elle eſt munie, au milieu, de trois tubercules, & poſtérieurement de deux cils en forme de crochets, dont le ſupérieur eſt recourbé & aſſez long, l'inférieur eſt court & courbé. Du premier tubercule partent deux ſoies: on peut appercevoir la double vulve de la femelle. Les œufs, ronds, verdâtres, ſont au nombre de huit, & de douze dans quelques eſpèces.

On trouve dans les eaux ſtagnantes une variété, dont les antennes ont les ſoies entières, & dont le teſt ne paroît pas réticulé. La couleur du corps varie: il eſt rouge, roux, verdâtre & blanchâtre. Dans peu d'individus, on voit ſur le dos, de chaque côté de l'inteſtin, là où les œufs paroiſſent ordinairement, une grande tache noire, preſque carrée. Les tubercules & les cils de la queue, ainſi que les plumes des antennes, ſont à peine viſibles dans les jeunes eſpèces.

La Daphnie que nous avons décrite eſt la femelle. Le mâle eſt trois fois plus petit. Le teſt eſt preſque ovale, poſtérieurement en-deſſous, pointu à ſon bord comme dans la femelle, ſinué au milieu, arrondi intérieurement à ſa partie ſupérieure, La partie antérieure eſt non-ſeulement plus élevée, mais paroît diſtincte du reſte du teſt: le bord eſt très-velu, & la partie de la poitrine eſt couverte de poils très-ſerrés, longs; ils ſont courts vers les pattes en deſſous. La tête eſt moins obtuſe que dans la femelle. L'œil eſt noir, entouré d'un bord brillant, comme dans la femelle. Le corps eſt jaunâtre, avec une tache tranſparente, mobile ſur la partie ſupérieure du cœur, entre le bord du teſt & l'inteſtin. Les pattes ſont difficiles à diſtinguer. La queue eſt fléchie, avec un ongle à ſon extrémité: au-deſſous de l'extrémité, on apperçoit un petit lobe tranſparent; le bord inférieur eſt en ſcie vers l'extrémité; la baſe eſt munie de quatre tubercules: du premier partent deux ſoies courtes. Entre la tête & la poitrine, ou en-deſſous de la tête & de la poitrine, ſe trouvent deux membres propres au mâle; ils ſont blancs, tranſparens, preſque tronqués à l'extrémité: d'un angle de l'extrémité part une ſoie ou un aiguillon courbe; à l'autre angle, on apperçoit un petit tubercule terminé par une petite épine. Ce ſont les parties génitales du mâle. Avant le coït, l'aiguillon ou le petit crochet eſt caché dans l'article de la baſe: après le coït, il reſte pendant quelque tems étendu & apparent. Il vit avec la femelle dans les mêmes eaux ſtagnantes.

Elle ſe trouve en Danemarck, dans les eaux des foſſes.

2. DAPHNIE longue-épine.

DAPHNIA longiſpina.

Daphnie queue fléchie; teſt antérieurement en ſcie, poſtérieurement aigu.

Daphnia cauda inflexa, teſta antice ſerrulata, poſtice aculeata. MULL. *Ent. pag. 88. tab. 12. fig. 8.* ——10.—— *Zool. dan. prodr. 2401.*

Pulex aquaticus arboreſcens. SWAMMERD. *Bibl. nat. tab. 31 f. 1. 2. 3.*

BAK. *Microſc. p. 393. t. 12. f. 14.*

Monoculus brachiis dichotomis, cauda appendiculata, inflexa, teſta apice uniſpinoſa. DEG. *Mem. inſ. tom. 7. pag. 442. t. 27. f. 1.—8.*

Elle a beaucoup de rapports avec la précédente; mais elle eſt plus étroite. Le teſt eſt oval, oblong, blanc, tranſparent, non ſinué poſtérieurement en-deſſus, mais terminé inférieurement en un aiguillon pointu, de la longueur de la moitié du teſt, en ſcie de chaque côté: les valvules ſont auſſi en ſcie antérieurement & poſtérieurement: la tête eſt inclinée, inciſée en-deſſous, un peu déprimée au milieu dans quelques eſpèces: ſon extrémité, à l'ouverture des valvules, eſt aiguë, & à ſa partie poſtérieure, on apperçoit trois pétales liliacés, tranſparens, qui ne ſont pas également diſtincts dans toutes. L'œil eſt entouré d'un cercle moins brillant. Les antennes ſont comme dans la précédente, mais non en forme de plumes. Les pattes ſont au nombre de huit: les inférieures ſont plus épaiſſes, & poileuſes à l'extrémité. La queue eſt fléchie, terminée par deux ongles, antérieurement en ſcie en-deſſous, avec deux ſoies à la baſe. On apperçoit ſouvent un ſeul œuf, qui peut-être eſt l'ovaire.

Lorſqu'on regarde avec un microſcope l'inſecte nageant, l'œil eſt plus diſtinct que dans les eſpèces congenères; c'eſt même la ſeule partie de la tête qui ſoit apparente. Cette Daphnie ſe plaît le plus ſouvent à nager ſur le dos.

Elle ſe trouve en Danemarck, au mois de juillet & d'août, dans les eaux pures.

3. Daphnie quadrangulaire.

Daphnia quadrangula.

Daphnie, queue fléchie; teſt ſimple, quadrangulaire.

Daphnia cauda inflexa, teſta quadrangulari mutica. Mull. *Ent. pag.* 90. *tab.* 13. *fig.* 3. 4.

Monoculus antennis dichotomis, cauda inflexa. Geoff *Inſ. t.* 2. *p.* 655.

Le teſt eſt arrondi antérieurement, boſſu, ou rectangulaire poſtérieurement à ſa partie ſupérieure. Les valvules ſont déprimées antérieurement, & réticulées dans quelques eſpèces. La tête eſt courte, trois fois plus large que longue. L'œil eſt noir, grand, placé au milieu de la tête antérieurement. Les antennes ſont dichotomes, avec des rameaux triarticulés, ſétifères. Les deux antennules ſont aſſez ſaillantes ſous la tête. Les pattes, trois de chaque côté, ſe diſtinguent difficilement. La queue eſt fléchie, en ſcie antérieurement en-deſſous, munie de deux ongles à ſon extrémité, & de deux ſoies à ſa baſe.

Elle eſt quatre ou cinq fois plus petite que la Daphnie pinnée. Dans quelques eſpèces, le teſt eſt aigu; dans d'autres, il ne l'eſt pas du tout. Elle eſt ſouvent rouge.

Elle ſe trouve en Danemarck, pendant tout l'été, dans les eaux des marais.

4. Daphnie ſime.

Daphnia ſima.

Daphnie, queue fléchie; teſt oval, ſimple.

Daphnia cauda inflexa, teſta ovali mutica. Mull. *Ent. pag.* 91. *tab.* 12. *fig.* 11. 12.

Monoculus brachiis dichotomis, cauda ſimplici inflexa, teſta poſtice rotundata, non ſpinoſa. Deg. *Mem. inſ. vol.* 7. *p.* 457. *tab.* 27. *fig.* 9—13.

Lang. *naturlsvand. t.* 2. *f.* 1.

Pou aquatique, ſecond Cyclope. Jobl. *microſc.* 1. *par.* 2. *t.* 13. *fig. P. Q R.*

Pulex non caudatus. Schaeff. *monogr. t.* 1. *f.* 9.

Le teſt eſt preſque de forme rhomboïdale, tranſparent, jaunâtre, ſans épines & ſans cils. La tête antérieurement, relativement à la grandeur du teſt, a une ſinuoſité moins enfoncée que dans les autres eſpèces. L'œil, placé vers le vertex, eſt globuleux, petit & noir. Les antennes ſont dichotomes, avec les rameaux égaux & compoſés de trois articles. Le premier & le ſecond ſont terminés par une ſoie longue, géniculée, horizontale; le dernier eſt terminé par trois ſoies droites, élevées. Les pattes ſont au nombre de huit. La queue eſt fléchie, large, entièrement retirée dans le teſt, ſinuée en-deſſous vers l'extrémité, munie, au milieu, de deux petites ſoies, & de deux crochets à l'extrémité, ſous leſquels on apperçoit cinq petites épines inégales.

Elle eſt très-fréquente dans les marais du Danemarck, depuis le printems juſqu'à l'automne.

5. Daphnie rectiroſtre.

Daphnia rectiroſtris.

Daphnie, queue fléchie; teſt antérieurement cilié, avec deux petites cornes droites, longues.

Daphnia cauda inflexa, teſta antice ciliata, corniculis porrectis longis. Mull. *Ent. pag.* 92. *tab.* 12. *fig.* 1—3 — *Zool. dan. prodr.* 2402.

Le teſt eſt oval, tranſparent; les valvules ſont très-ouvertes, & ont le bord antérieur cilié. La tête eſt antérieurement arrondie, crénelée en-deſſous, munie de deux petites cornes linéaires, cylindriques, tranſparentes, terminées par trois poils, & placées une de chaque côté de la tête. L'œil, placé vers le vertex, reſſemble à un point noir, ſans contour tranſparent. Les antennes ſont dichotomes; les rameaux, ainſi que dans les autres eſpèces, ſont compoſés de trois articles terminés par des ſoies: les ſoies ſont compoſées de trois articles, dont le premier eſt cylindrique, & le ſecond mince. Les pattes, au nombre de trois ou quatre paires, ſont peu diſtinctes. La queue eſt fléchie, très-petite, terminée par deux ſoies auſſi longues que le corps.

Elle ſe trouve dans les eaux pures, marécageuſes du Danemarck.

6. DAPHNIE curviroſtre.

DAPHNIA curviroſtris.

Daphnie, queue fléchie; teſt antérieurement velu, avec de petites cornes pendantes.

Daphnia cauda inflexa, teſta antice piloſa corniculis pendulis MULL. *Ent. p. 93. tab. 13. fig.* 1. 2. —*Zool. dan. prodr.* 2403.

Le teſt eſt mutique, avec les bords antérieurs velus. La tête eſt poſtérieurement arrondie, antérieurement en ſcie. Deux petites cornes pendent ſur le front; elles ſont recourbées, en ſcie à leur bord, plus large à l'extrémité, mobiles en tous ſens. Près de la baſe des petites cornes, on remarque un petit point, & en-deſſous, on apperçoit l'œil comme un point noir, plus grand, ſans cercle brillant. Les antennes ſont dichotomes; les rameaux ſont inégaux, triarticulés, terminés par trois ſoies: dans un des rameaux plus mince, il n'y a point de ſoies latérales, dans l'autre rameau plus épais, on remarque une ſoie latérale à l'extrémité des deux premiers articles. Les pattes, au nombre de huit, ſont petites; la queue eſt fléchie, en ſcie en-deſſous, terminée par deux crochets.

Elle ſe trouve, pendant l'été, dans les marais du Danemarck.

7. DAPHNIE mucronée.

DAPHNIA mucronata.

Daphnie queue fléchie; teſt antérieurement & inférieurement aigu.

Daphnia cauda inflexa, teſta antice infra aculeata. MULL. *Ent. pag.* 94. *tab.* 13. *fig.* 6. 7. — *Zool. dan. prodr.* 2404.

Monoculus brachiis dichotomis, capite roſtrato, cauda inflexa, teſta antice biſpinoſa. DEG. *Mém. inſ. vol.* 7. *pag.* 463. *t.* 28. *fig.* 3—8.

Cet inſecte nage ſur le dos à la ſurface de l'eau, & dans cette poſition il paroît avoir quatre lignes longitudinales noires. Le teſt vu tant en-deſſus qu'en deſſous, paroît ovale, & à peu près demi-circulaire par les côtés; le bord antérieur des valves eſt linéaire, droit, cilié, terminé ſupérieurement en angles aigus & inférieurement en pointe. La tête eſt avancée, antérieurement ſinuée, & terminée par un roſtre obtus. L'œil eſt grand, noir, & placé vers le vertex. Les antennes ſont dichotomes; chaque rameau eſt compoſé de trois articles, dont le premier & le ſecond ſont terminés par une ſoie, & le troiſieme par trois: dans l'un des deux rameaux, la ſoie du premier article manque; les ſoies ſont compoſées de deux articles. Il y a ſix paires de pattes, qu'on diſtingue difficilement. La queue eſt fléchie & munie de deux crochets, & terminée par deux ſoies très-longues.

Elle ſe trouve dans les endroits marécageux du Danemarck.

8. DAPHNIE criſtalline.

DAPHNIA cryſtallina.

Daphnie queue courbée; teſt ſimple avec de petites cornes, droites, courtes.

Daphnia cauda deflexa, corniculis porrectis curtis. MULL. *Ent. pag.* 96. *tab.* 14. *fig.* 1—4—*Zool. dan. prodr.* 2405.

Monoculus corpore elongato, brachiis dichotomis, ſetis plurimis, cauda lateraliter exſerta. DEG. *Mém. inſ. tom.* 7. *p.* 470. *tab.* 29. *fig.* 1—4.

Le teſt eſt oblong, blanc, criſtallin, tranſparent. La tête eſt antérieurement arrondie, terminée par un roſtre en angle droit, & au-deſſous on apperçoit un petit corps crochu, ſemblable à une langue. Deux petites cornes, courtes, cylindriques, velues à l'extrémité, paroiſſent au-deſſus de l'extrémité du roſtre. L'œil placé à la partie poſtérieure de la tête, un peu au-deſſous du vertex, eſt entouré d'un anneau brillant. Les antennes ſont dichotomes, avec les rameaux inégaux: Les plus grands ſont compoſés de trois articles terminés chacun par une épine latérale; le dernier eſt terminé par ſept ſoies géniculées, & le ſecond en a trois au milieu: Les deux petits rameaux ſont compoſés chacun de deux articles, dont le premier long, eſt terminé par deux ſoies latérales, & le dernier court, eſt terminé par quatre. Les pattes ſont au nombre de douze, & couvertes de poils longs. La queue eſt courbée & terminée par deux ongles crochus. Au-deſſous de la queue on apperçoit deux rangées de petits piquans, & à la partie poſtérieure, deux appendices terminées par deux ſoies biarticulées.

Lorſque cet inſecte nage, on le prendroit au premier coup d'œil, pour le petit de la Crevette ſauteuſe.

Elle ſe trouve en Danemarck, dans les rivieres, & rarement dans les lacs.

9 DAPHNIE ſétifère.

DAPHNIA ſetifera.

Daphnie queue droite ; teſt avec des faiſceaux de ſoies, aux angles antérieurs.

Daphnia cauda recta ; teſta angulis anticis faſciculoſetarum. MULL. *Ent. pag.* 98. *tab.* 14. *fig.* 5 — 7 — *Zool. dan. prodr.* 2406.

Elle reſſemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à la Daphnie criſtalline. Le teſt eſt criſtallin, tranſparent, ovale, oblong, poſtérieurement rétus, ou obliquement tronqué. Le bord antérieur des valves eſt muni de cils longs, mobiles au gré de l'inſecte : l'angle ſupérieur des valves eſt muni d'un faiſceau de poils, l'angle inférieur eſt muni d'un faiſceau ſemblable, mais dont les ſoies ſont plus longues : l'inſecte peut à ſon gré, étendre ou rapprocher ces faiſceaux. La tete eſt arrondie ſupérieurement, inclinée antérieurement, & munie d'un roſtre obtus. A la baſe des antennes, on apperçoit une petite corne, formée d'une pièce forte, crénelée en deſſous, & d'un ongle courbé, atténué, extérieurement ciliée. L'œil eſt noir, avec un cercle brillant & placé ſur l'occiput ; vu du coté du ventre, il paroît réniforme, & ſphérique vu par les côtés. Les antennes ſont compoſées de trois rameaux, portés ſur le tronc commun, & terminés par pluſieurs ſoies. On diſtingue difficilement le nombre de pattes, à cauſe des lames branchiales, circulaires, qui ſe trouvent au-deſſus ; au milieu de ces pattes, eſt un canal étroit, profond, dans lequel on remarque un petit corps crochu, ſemblable aux pattes, continuellement en mouvement, lorſque l'inſecte repoſe. La queue eſt terminée par deux petits ongles.

Elle ſe trouve en Danemarck dans les étangs.

DEMOISELLE, nom vulgaire donné aux inſectes que nous déſignons ſous celui de Libellule. *Voyez* LIBELLULE.

DERMESTE, *DERMESTES*. Genre d'inſectes de la premiere Section de l'Ordre des Coleopteres.

Les Dermeſtes ſont de petits inſectes qui ont deux antennes courtes, terminées en maſſe perfoliée ; la tete inclinée, preſque entièrement cachée dans le corcelet ; le corps oblong ; deux élytres dures, écailleuſes ; deux ailes membraneuſes, repliées, & cinq articles à tous les tarſes.

Ce genre a été confondu avec un grand nombre d'autres genres, par Linné, Geoffroy, de Geer, & par tous les auteurs qui, ne ſachant où placer les eſpèces nouvelles, en ſurchargeoient la liſte des Dermeſtes. M. Fabricius a voulu porter la lumière & répandre l'ordre au milieu de cette confuſion ; mais quoiqu'il ait travaillé avec ſuccès, quoiqu'il ait ſéparé un très-grand nombre d'eſpèces, la moitié de celles qui compoſent le genre qu'il a donné, doit encore en être ſéparée. Nous tâcherons de rendre de nouveaux ſervices à la ſcience, en élagant de ce genre ce qui nous paroit lui être étranger, en établiſſant de nouveaux genres, s'il y a lieu, ou en reſtituant à ceux déjà établis, les eſpèces qui doivent leur appartenir.

Les Dermeſtes ont des rapports aſſez nombreux avec les Boucliers, les Nitidules, les Nicrophores, les Anthrenes ; mais la maſſe des antennes allongée, & les mâchoires armées d'un onglet, qui diſtinguent les Boucliers ; la maſſe arrondie & les mâchoires ſimples des Nitidules ; la maſſe des antennes groſſe, arrondie, & les mâchoires bifides, dont les diviſions ſont très-diſtinctes & inégales, que préſentent les Nicrophores ; la maſſe des antennes ovales & qui paroit ſolide, & les mâchoires ſimples des Anthrenes, ſont autant de caractères évidens qui doivent empêcher de confondre les Dermeſtes avec tous ces différens genres d'inſectes.

Les antennes des Dermeſtes ſont compoſées de dix articles, dont le premier eſt aſſez gros, les ſuivans ſont grenus & égaux entr'eux, les trois derniers ſont en maſſe oblongue, perfoliée, un peu comprimée. Elles forment un angle obtus à leur baſe, & les trois derniers articles ont leur partie latérale antérieure, un peu avancée. Elles ſont un peu plus longues que la tête, & ont leur inſertion au devant des yeux.

La tête eſt inclinée, un peu avancée, à moitié enfoncée dans le corcelet. Les yeux ſont arrondis, un peu ſaillans.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt coriacée, aſſez large, arrondie ou légèrement échancrée, & ciliée antérieurement.

Les mandibules ſont cornées, un peu arquées, aiguës, munies intérieurement d'une dent très-peu ſaillante.

Les mâchoires ſont membraneuſes, obtuſes, bifides, un peu plus courtes que les antennules. Les diviſions ſont égales & peu diſtinctes.

La lèvre inférieure eſt cornée, un peu avancée, légèrement échancrée à ſa partie antérieure.

Les antennules antérieures ſont filiformes, preſque une fois plus longues que les poſtérieures, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-petit, & les trois autres ſont preſque égaux entr'eux : elles ſont inſérées au dos des mâchoires. Les poſtérieures ſont très-courtes, filiformes, & compoſées de trois articles, dont le premier eſt très-petit, & les deux autres ſont égaux entr'eux : elles ſont inſérées à la partie latérale de la lèvre inférieure.

Le corcelet eſt convexe, preſque auſſi large que les élytres à ſa partie poſtérieure, un peu plus étroit antérieurement : il a ſur chaque côté, des rebords à peine marqués.

L'écuſſon eſt petit & triangulaire. Les élytres ſont convexes, de la longueur de l'abdomen; elles couvrent deux aîles membraneuſes, repliées, dont l'inſecte fait ſouvent uſage.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les jambes ne ſont point armées de dents, comme dans les Eſcarbots, les Scarabés, les Hannetons, &c. Les tarſes ſont filiformes, & compoſés de cinq articles, dont le ſecond & le dernier ſont les plus longs : celui-ci eſt terminé par deux crochets aſſez forts & aigus.

Le corps de ces inſectes a ordinairement une forme ovale allongée, convexe en-deſſus & en-deſſous. L'abdomen eſt ſimple, & n'eſt pas terminé en pointe, comme dans les Nicrophores & la plupart des Boucliers.

Les Dermeſtes ſont des inſectes connus depuis long-tems par les grands dégats que leurs larves occaſionnent aux objets ſouvent les plus précieux. L'inſecte parfait ſemble ne vivre que pour remplir ſa dernière deſtination : on le trouve ſouvent ſur les fleurs, & s'il fréquente les ſubſtances animales, c'eſt pour y dépoſer ſes œufs, plutôt que pour y cauſer de nouveaux ravages. La voracité des larves des Dermeſtes eſt ſur-tout redoutable aux cabinets d'Hiſtoire Naturelle & aux magaſins de Pelleteries : c'eſt-là qu'elles détruiſent entièrement les oiſeaux, les quadrupèdes, les inſectes, & tous les animaux préparés que l'on conſerve; c'eſt là qu'elles ravagent les pelleteries, dont elles font tomber les poils, en rongeant la peau même. Elles attaquent auſſi les cadavres des animaux de toute eſpèce, répandus dans les champs, en conſomment toute la ſubſtance charnue & les parties tendineuſes, les diſſèquent juſqu'aux os, & en font des ſquelettes parfaits. On les trouve dans les offices, les garde-manger, & dans tous les endroits qui recèlent la nourriture animale qui leur convient. Le lard, les plumes, la corne que l'on laiſſe long-tems dans quelque tiroir, ne ſont pas plus épargnés. Il eſt bien difficile de ſe garantir des ravages de ces inſectes. Par leur petiteſſe, ils échappent à nos recherches, & par leur perſévérance, à nos précautions. Cependant, comme le mal particulier dans la nature, concourt toujours à un bien général, les Dermeſtes peuvent être deſtinés à décompoſer entièrement les cadavres, pour former de leurs derniers débris, un terreau ou une ſubſtance tenue, propre à ſervir d'aliment à d'autres productions, ſur-tout aux plantes : l'air & l'humidité ne parviennent à cette décompoſition néceſſaire que bien plus lentement. Ces inſectes, aidés des Boucliers, des Nicrophores, &c. achèvent de réduire à leurs premiers élémens, les reſtes des cadavres que laiſſe la Mouche carnivore, qui n'attaque la chair que lorſqu'elle eſt molle, & ne touche point à la peau, ni aux parties nerveuſes ou tendineuſes.

La plupart des Dermeſtes cherchent les lieux écartés, malpropres, & paroiſſent fuir les impreſſions de la lumière. Ils ſont attachés au repos, & ne ſe livrent au mouvement que lorſqu'on les trouble, en faiſant du bruit autour d'eux, ou en touchant les corps qui les recèlent. Rarement les voit-on ſur la ſurface de ces corps; enfoncés dans l'intérieur; ils ſe dérobent à nos regards, & ſemblent ne quitter leur retraite qu'en tremblant. Leur démarche eſt timide & incertaine. Quand on eſt habitué à réfléchir ſur les ſignes extérieurs des affections qui nous dominent, en voyant le Dermeſte, à l'aſpect du danger, courir, s'éloigner, revenir, au moindre toucher, ſuſpendre ſa marche, ou retirer ſes antennes & ſes pattes, reſter obſtinément dans un état de mort feinte, & vouloir, pour ainſi dire, en impoſer par la fermeté ou ſurprendre par la ruſe, on croit reconnoître tous les mouvemens combinés que la crainte & la réflexion inſpirent à l'amour de la vie.

Les larves des Dermeſtes ont le corps peu velu, compoſé de douze anneaux très-diſtincts : elles ont une tête écailleuſe, munie de mandibules très-dures & tranchantes. Elles ont ſix pattes écailleuſes, terminées par un onglet. L'extrémité de leur corps eſt remarquable par une touffe de poils très-longs : elles ont deux antennes, & quelques barbillons très-courts : elles changent pluſieurs fois de peau, & leur dépouille reſte entière. Lorſqu'elles doivent ſe changer en nymphes, elles cherchent un endroit écarté, ſe raccourciſſent, & ſans filer de coque, ſe changent en inſecte parfait au bout de quelque tems. C'eſt vers la fin de l'été que ces larves ont acquis tout leur développement, & doivent faire le plus de ravage dans les collections & les pelleteries.

Il ſeroit bien à deſirer que l'on pût trouver des moyens propres à éloigner les Dermeſtes & autres inſectes deſtructeurs des collections d'animaux expoſés à leurs ravages. Tous les Marchands d'objets d'Hiſtoire naturelle croient poſſéder des ſecrets dont l'efficacité, ſelon eux, eſt toujours aſſurée. Mais l'on n'ignore plus le peu de confiance que l'on doit donner à tout ce que l'on annonce comme ſecret. Cependant, celui de feu M. Becœur, Maître Apothicaire, a été éprouvé avec aſſez de ſuccès pour mériter une préférence & devoir obtenir la publicité : voici la préparation. Prenez de chaux vive, une demi-once; de ſel de tartre, un gros & demi; de camphre, cinq gros; d'arſenic, quatre onces; de ſavon blanc, quatre onces; diſſolvez le camphre dans ſuffiſante quantité d'eſprit-de-vin; ajoutez l'arſenic, le ſel de tartre & la chaux vive; broyez le ſavon avec, & conſervez le tout dans un bocal, pour vous en ſervir au beſoin. Pour juſtifier notre confiance, nous devons rapporter qu'il a été fait chez M. Gigot d'Orcy une expérience trés poſitive, en préſence de quelques Naturaliſtes parmi leſquels je me trouvois moi-même. On avoit renfermé dans une boëte, pluſieurs oiſeaux, dont quelques-uns avoient été ſoumis a ce préſervatif. Une année après, les mêmes perſonnes aſſiſtèrent à l'ouverture de la boëte, & les oiſeaux, préſervés, furent trouvés intacts & ſans aucune altération, tandis que les autres étoient réduits en pouſſière.

DERMESTE.

DERMESTES. Lin. Geoff. Fab.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, en maſſe ; dix articles : les trois derniers en maſſe oblongue, perfoliée.

Mandibules courtes, preſque dentées.

Mâchoires membraneuſes, bifides.

Quatre antennules filiformes.

Tète preſque entièrement cachée dans le corcelet.

Cinq articles aux tarſes.

ESPÈCES.

1. Dermeste du lard.

Noir ; élytres cendrées, depuis la baſe juſques vers le milieu.

2. Dermeste carnivore.

Noir ; baſe des élytres brune ; abdomen blanc.

3. Dermeste cadavereux.

Noirâtre, entièrement couvert de poils courts, d'un gris rouſſâtre.

4. Dermeste Renard.

Oblong, noir en-deſſus, avec les côtés du corcelet cendrés, blanc en-deſſous.

5. Dermeste Souris.

Oblong, mélangé d'obſcur & de cendré ; abdomen blanc.

6. Dermeste âtre.

Noir, glabre, ſans taches ; antennes brunes.

7. Dermeste nébuleux.

Oblong, légèrement cotonneux, mélangé d'obſcur & de cendré ; abdomen obſcur.

8. Dermeste deſtructeur.

Noir, glabre ; pattes brunes.

DERMESTE. (Inſectes.)

9. DERMESTE brun.

Noir, glabre; antennes ferrugineuſes; extrémité des élytres brune.

10. DERMESTE pelletier.

Noir; élytres avec un point blanc de chaque côté de la ſuture.

11. DERMESTE ondé.

Noir; élytres avec deux bandes linéaires, ondées, blanches.

12. DERMESTE vingt-points.

Oblong, noir, avec vingt points blancs.

13. DERMESTE bicolor.

Oblong, noir, teſtacé en-deſſous; élytres ſtriées.

14. DERMESTE féline.

Oblong, velu, cendré, ſans taches.

15. DERMESTE velu.

Oblong, cendré; yeux noirs; antennes & pattes fauves.

16. DERMESTE ſanguinicolle.

Allongé, velu, violet; corcelet & abdomen rougeâtres.

17. DERMESTE obſcur.

Oblong, velu, noirâtre, ſans taches.

18. DERMESTE picipède.

Oblong, noirâtre; pattes brunes.

19. DERMESTE teſtacé.

Oblong, teſtacé; yeux & baſe de l'abdomen noirs.

20. DERMESTE trifaſcié.

Ovale, noir; élytres avec trois bandes ondées, cendrées.

21. DERMESTE bifaſcié.

Noir; élytres avec deux bandes ondées, griſâtres.

22. DERMESTE nigripède.

Noir; élytres ſtriées, ferrugineuſes, avec trois bandes ondées, noires.

23. DERMESTE ſcabre.

Cendré, obſcur; corcelet & élytres raboteux.

24. DERMESTE bordé.

Noirâtre; élytres ponctuées, avec le bord d'un jaune cendré.

25. DERMESTE naval.

Allongé, d'un brun ferrugineux; yeux noirs.

26. DERMESTE chinois.

Oblong, ferrugineux; élytres ſtriées.

1. Dermeste du lard.

Dermestes lardarius.

Dermeſtes niger, elytris antice cinereis. Lin. *Syſt. nat. p.* 561. *n°.* 1 — *Faun. ſuec. n°.* 408.

Dermeſtes lardarius. Fab. *Syſt. ent. pag.* 55. *n°.* 1. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 63. *n°.* 1. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 34. *n°.* 1.

Dermeſtes. Geoff. *Inſ. t.* 1. *p.* 101. *n°.* 3.

Le Dermeſtes du lard. Geoff. *Ib.*

Dermeſtes niger, elytris antice cinereis nigro-punctatis. Deg. *Mém. inſ. tom.* 4. *p.* 192. *n°.* 1. *pl.* 7. *n°.* 15.

Scarabæus antennis clavatis, clavis in annulos diviſis. Raj. *Inſ. pag.* 117. *n°.* 1.

Scarabæus lardi parvus faſcia tranſverſali elytrorum nigro-fuſcorum albida. Frisch. *Inſ.* 5. *p.* 25. *tab.* 9.

Goed. *Metam. inſ. tom.* 2. *tab.* 41. *fig. ult.*

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 42. *fig.* 3.

Voet. *Coleopt. tab.* 31. *fig.* 1.

Blanck. *Inſ. tab.* 11.

Dermeſtes lardarius. Scop. *Ent. carn. n°.* 34.

Dermeſtes lardarius. Pod. *Muſ. græc. p.* 22.

Dermeſtes lardarius. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 40.

Dermeſtes lardarius. Laichart. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 59. *n°.* 1.

Dermeſtes lardarius. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 18. *n°.* 5.

Les antennes ſont brunes. La tête & le corcelet ſont noirs, ſans taches. L'écuſſon eſt noir, petit triangulaire. Les élytres ſont d'un roux cendré, avec quelques points noirs, depuis la baſe juſque vers le milieu ; elles ſont noires, ſans taches, depuis le milieu juſqu'à l'extrémité. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs, avec un léger duvet rouſſâtre ſur la poitrine.

La larve de cet inſecte attaque non-ſeulement le lard, mais toutes les ſubſtances animales en putréfaction ou deſſéchées.

Il ſe trouve dans toute l'Europe.

2. Dermeste carnivore.

Dermestes carnivorus.

Dermeſtes niger, elytris antice teſtaceis abdomine albo. Fab. *Syſt. ent. p.* 55. *n°.* 2. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 63. *n°.* 2. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 34. *n°.* 2.

Il eſt un peu plus petit que le Dermeſte du lard. Les antennes ſont brunes, terminées en une maſſe perfoliée, d'un brun plus clair. La tête eſt couverte de poils courts, cendrés. Le corcelet eſt noir, & couvert ſur les côtés & à ſa partie antérieure, de poils cendrés, courts. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont noires & d'un brun teſtacé à leur baſe : cette derniere couleur ſe fond avec le noir, & eſt plus ou moins apparente. La poitrine & l'abdomen ſont blancs.

Il ſe trouve dans la Nouvelle Hollande, la Nouvelle-Zélande.

Du Cabinet de M. Banks.

3. Dermeste cadavéreux.

Dermestes cadaverinus.

Dermeſtes niger unicolor, antennis brunneis.

Dermeſtes niger ore ferrugineo. Fab. *Syſt. ent. pag.* 55. *n°.* 3. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 63. *n°.* 3. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 34. *n°.* 3.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Dermeſte Renard. Les antennes ſont brunes. Tout le corps eſt noirâtre, & légèrement couvert de poils courts, d'un gris rouſſâtre. L'écuſſon eſt petit & triangulaire. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve aux Iſles Sainte-Hélène, Otaïty, à la terre de Diemen.

Du Cabinet de M. Banks.

4. Dermeste Renard.

Dermestes vulpinus.

Dermeſtes oblongus lævis niger thoracis, lateribus cinereo villoſis, ſubtùs albidus. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 64. *n°.* 9. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 34. *n°.* 10.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 42. *fig.* 1. 2.

Il eſt de la grandeur du Dermeſte du lard. Les antennes ſont noires, brunes à leur baſe. Le deſſus du corps eſt tantôt noir, tantôt noirâtre, & recouvert d'un duvet cendré, avec les côtés du corcelet & l'écuſſon griſâtres. La poitrine & l'abdomen ſont couverts d'un duvet blanc, avec un point noir de chaque côté des anneaux de l'abdomen. Les pattes ſont noires, avec la baſe des cuiſſes couverte d'un duvet blanc.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance, dans l'Afrique, & dans toute la France.

5. DERMESTE Souris.

DERMESTES murinus.

Dermeſtes tomentoſus oblongus fuſco cinereoque nebuloſus, ſcutello luteo. LIN. *Syſt. nat. pag* 563. *n°.* 15. — *Faun. ſuec. n°.* 420.

Dermeſtes murinus oblongus tomentoſus, nigro alboque nebuloſus, abdomine niveo. FAB. *Syſt. ent. p.* 56. *n°.* 7.—*Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 64. *n°.* 10. —*Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 35. *n°.* 12.

Dermeſtes lævis niger, cinereo-nebuloſus, ſcutello aurato. GEOFF. *inſ. tom.* 1. *pag.* 102. *no.* 7.

Le Dermeſte à écuſſon jaune. GEOFF. *Ib.*

Dermeſtes nebuloſus *niger cinereo nebuloſus corpore ſubtus albido-cineraſcente, ſcutello hirſuto rufo.* DEG. *Mem. inſ. t.* 4. *p.* 197. *n°.* 2.

FRISCH. *Inſ.* 4. *tab.* 18.

Dermeſtes cadaverulentus. VOET. *Coleopt. pag.* 57. *tab.* 31. *fig.* 11.

Dermeſtes murinus. SCOP. *Ent. carn. n°.* 35.

Dermeſtes murinus. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 21.

Dermeſtes murinus. LAICHART. *Inſ. tom.* 1. *p.* 60. *n°.* 2.

Dermeſtes murinus. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 19. *n°.* 7.

Il eſt un peu plus petit que le Dermeſte du lard. Les antennes ſont brunes. La tete & le corcelet ſont noirs, mais couverts en différens endroits de poils d'un roux cendré, qui les font paroître nébuleux. L'écuſſon eſt cendré. Les élytres ſont noires, avec quelques poils courts, cendrés. La poitrine, l'abdomen & la baſe des cuiſſes ſont blanchâtres. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe, dans les cadavres.

6. DERMESTE atre.

DERMESTES ater.

Dermeſtes ater glaber immaculatus, antennis brunneis.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur au Dermeſte Souris. Les antennes ſont brunes. Tout le corps eſt très-noir ſans taches. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve aux environs de Paris dans les cadavres.

Du Cabinet de M. Dantic.

7. DERMESTE nébuleux.

DERMESTES teſſellatus.

Dermeſtes oblongus, tomentoſus fuſco cinereoque nebuloſus, abdomine fuſco. FAB. *Syſt. ent. pag.* 56. *n°.* 8. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 65. *n°.* 11. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 35. *n°.* 13.

Il reſſemble beaucoup au Dermeſte Souris. Les antennes ſont brunes. Tout le deſſus du corps eſt noirâtre, & couvert de poils cendrés. Le deſſous du corps eſt cendré. Les pattes ſont noirâtres, & couvertes de poils cendrés.

M. Fabricius rapporte cet inſecte au Dermeſte n°. 8 de Geoffroy; mais l'inſecte de ce dernier eſt bien différent.

Il ſe trouve en France, en Angleterre, dans les cadavres.

8. DERMESTE deſtructeur.

DERMESTES macellarius.

Dermeſtes niger glaber, pedibus piceis. FAB. *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 63. *n°.* 4.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 34. *no.* 4.

Il eſt un peu plus petit que le Dermeſte Pelletier, auquel il reſſemble beaucoup. Les antennes ſont d'un brun ferrugineux. Tout le corps eſt noir, luiſant. Les pattes ſont d'un brun ferrugineux.

Il ſe trouve en France, en Allemagne. Il eſt aſſez commun aux environs de Paris.

9. DERMESTE brun.

DERMESTES piceus.

Dermeſtes ovatus glaber niger, antennis ferrugineis, elytris apice piceis.

Il eſt beaucoup plus court que le Dermeſte deſtructeur. Les antennes ſont ferrugineuſes, & la maſſe qui les termine eſt ovale, perfoliée. Le corcelet & les élytres ſont finement pointillés, preſque chagrinés. Tout le corps eſt noir, l'extrémité des élytres eſt brune. Les pattes ſont brunes, avec les cuiſſes noires.

J'ai trouvé cet inſecte aux environs de Paris, dans les chantiers.

10. DERMESTE Pelletier.

DERMESTES Pellio.

Dermeſtes niger, elytris puncto albo. FAB. *Syſt. ent. pag.* 55. *n°.* 4. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 63. *n°.* 5. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 34. *n°.* 5.

Dermeſtes Pellio *niger coleoptris punctis albis binis.* LIN. *Syſt. nat. p.* 562. *n°.* 4. — *Faun. ſuec. n°.* 411.

Dermeſtes. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 100. *n°.* 4.

Le Dermeſte à deux points blancs. Geoff. *Ib.*

Dermeſtes bipunctatus *ovatus niger*, *elytris ſingulis puncto albo.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 4. *p.* 197. *n°.* 3.

Scarabæus parvus, *corpore brevi fuſco*, *elytris ad marginem interiorem*, *paulò ſuprà medium longitudinem*, *puncto albo notatis.* Raj. *Inſ. pag* 55. *n°.* 55.

Frisch. *Inſ. tom.* 5. *tab.* 8.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 42. *fig.* 4.

Dermeſtes Pellio. Scop. *Ent. carn. n°.* 37.

Dermeſtes Pellio. Pod. *Muſ. græc. p.* 22.

Dermeſtes Pellio. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 48.

Dermeſtes Pellio. Laichart. *tom.* 1. *pag.* 62. *n°.* 4.

Dermeſtes Pellio. Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 18. *n°.* 4.

Il eſt une fois plus petit que le Dermeſte du lard. Son corps eſt ovale oblong, noir ou d'un brun noirâtre. Les antennes ſont brunes, avec la maſſe qui les termine, noire. Le corcelet a quelquefois trois petits points blanchâtres à ſa partie poſtérieure. Les élytres ont un petit point blanc vers le milieu, de chaque côté de la ſuture.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe ſur les fleurs. La larve attaque les pelleteries, les oiſeaux préparés, & toutes les ſubſtances animales deſſéchées.

11. Dermeſte ondé.

Dermeſtrs undatus.

Dermeſtes oblongus niger, *elytris faſciis duabus linearibus undatis albis.*

Dermeſtes undatus *niger*, *elytris faſcia alba lineari duplici undulata.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 562. *n°.* 3. — *Faun. ſuec. n°.* 410.

Dermeſtes undatus. Fab. *Syſt. ent. pag.* 56. *n°.* 5. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 64. *n°.* 6. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 34. *n°.* 6.

Dermeſtes oblongus niger, *elytris faſcia alba duplici tranſverſa undulata.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 4. *p.* 199. *n°.* 5.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 157. *fig.* 7. *A. B.*

Dermeſtes undatus. Laichart. *Inſ. tom.* 1. *p.* 61. *n°.* 3.

Il eſt un peu plus petit que le Dermeſte Pelletier. Les antennes ſont noires; le dernier article eſt alongé, pointu. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, avec quelques poils courts, blancs & trois points blancs poſtérieurs formés des mêmes poils. Les élytres ſont noires, avec quelques poils blancs, & deux lignes tranſverſales, ondées, blanches. Le deſſous du corps & les pattes ſont glabres & très-noirs.

Il ſe trouve au nord de l'Europe, en Angleterre

12. Dermeſte vingt-points.

Dermeſtes viginti guttatus.

Dermeſtes oblongus ater, *punctis viginti albis.* Fab. *Syſt. ent. pag.* 56. *n°.* 6. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 64. *n°.* 7. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 34. *n°.* 8.

Dermeſtes 4. *punctatus.* Sulz. *Hiſt. inſ. tab.* 2. *fig.* 3.

Il reſſemble entièrement, pour la forme & la grandeur, au Dermeſte ondé; les antennes ſont noires; la tête eſt noire, ſans taches; le corcelet eſt noir, avec un point blanc de chaque côté de ſa partie poſtérieure; l'écuſſon eſt noir; les élytres ſont noires, avec neuf points blancs ſur chaque; les pattes ſont noires; le deſſous du corps eſt noirâtre, &, vu à un certain jour, l'abdomen paroît cendré, luiſant.

Il ſe trouve en Europe.

Du cabinet de M. Dantic.

13. Dermeſte bicolor.

Dermeſtes bicolor.

Dermeſtes oblongus niger, *ſubtus teſtaceus*, *elytris ſtriatis.* Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 64. *n°.* 8. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 34. *n°.* 9.

Il reſſemble au Dermeſte Souris. La tête eſt noire Le corcelet eſt noir, glabre, avec le bord preſque teſtacé. Les élytres ſont ſtriées, noires, ſans taches. L'abdomen & les pattes ſont teſtacés.

Il ſe trouve en France, en Allemagne.

14. Dermeſte féline.

Dermeſtes felinus.

Dermeſtes oblongus villoſus cinereus immaculatus. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 34. *n°.* 11.

Il reſſemble aux précédens. Tout le corps eſt velu, cendré, ſans taches.

Cet inſecte devient de plus en plus glabre & noir.

Il ſe trouve à la terre de Diémen.

15. Dermeste velu.

Dermestes tomentoſus.

Dermeſtes oblongus villoſus cinereus, antennis pedibuſque fulvis.

Dermeſtes tomentoſus *oblongus villoſus griſeus, capite punctis duobus fuſcis.* Fab. *Syſt. ent. p.* 57. *n°.* 13. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 66. *n°.* 17. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 35. *n°.* 20.

Dermeſtes flaveſcens piloſus, oculis nigris. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 102. *n°.* 8.

Le velours jaune Geoff. *Ib.*

Dermeſtes tomentoſus *oblongus villoſus griſeo-murinus, oculis nigris, pedibus fulvis.* Deg. *Mem. inſ. tom.* 4. *p.* 199. *n°.* 4.

Dermeſtes flaveſcens. Fourc. *Entom. pars* 1. *p.* 19. *n°.* 8.

Il eſt preſque une fois plus petit que le Dermeſte nébuleux. Les antennes ſont fauves. Les yeux ſont noirs. Tout le corps eſt couvert de poils cendrés. Les pattes ſont fauves.

Les poils dont le corps eſt couvert, ſont quelque fois d'un beau jaune.

Il ſe trouve en Europe.

16. Dermeste ſanguinicolle.

Dermestes ſanguinicollis.

Dermeſtes elongatus hirtus violaceus, thorace abdomineque rufis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 35. *n°.* 18.

Il a une forme un peu plus allongée que les autres. Les antennes ſont perfoliées. Le corcelet eſt velu, rouge, ſans taches. Les élytres ſont bleues luiſantes. L'abdomen eſt fauve. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve en Saxe.

17. Dermeste obſcur.

Dermestes fuſcus.

Dermeſtes oblongus, villoſus fuſcus immaculatus. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 35. *n°.* 21.

Il reſſemble entièrement, pour la forme & la grandeur, au Dermeſte velu. Tout le corps eſt gérement velu, noirâtre, ſans taches.

Il ſe trouve en Saxe.

18. Dermeste picipède.

Dermestes picipes.

Dermeſtes oblongus nigricans, pedibus piceis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 35. *n°.* 23.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Dermeſte velu. Tout le corps eſt noir, ſans taches. Les pattes ſont d'un brun noirâtre.

Il ſe trouve en Saxe.

19. Dermeste teſtacé.

Dermestes teſtaceus.

Dermeſtes oblongus teſtaceus, oculis abdominis baſi nigris. Fab. *Syſt. ent. pag.* 57. *n°.* 15. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 66. *n°.* 19. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 35. *n°.* 24.

Il eſt très-petit. Tout le corps eſt liſſe, glabre, teſtacé; les yeux ſeuls, & la baſe de l'abdomen tout noirâtres.

Il ſe trouve dans le Brabant.

20. Dermeste trifaſcié.

Dermestes trifaſciatus.

Dermeſtes ovatus niger, elytris faſciis tribus undatis cinereis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 34. *n°.* 7.

Byrrhus fuſcus, faſciis elytrorum tranſverſis cinereis. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 112. *n°.* 5.

La Vrillete brune à bandes griſes. Geoff. *Ib.*

Il eſt un peu plus court & un peu plus large que le Dermeſte ondé. Les antennes ſont noires, brunes à leur baſe; la tête eſt noire ſans taches. Le corcelet eſt noir, avec les bords latéraux & le bord poſtérieur, gris, ſinués; l'écuſſon eſt triangulaire, griſâtre; les élytres ſont noires, avec trois bandes ondées, griſes; le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Il ſe trouve au midi de l'europe.

21. Dermeste bifaſcié.

Dermestes bifaſciatus.

Dermeſtes niger, elytris faſciis duabus undatis cinereis.

Il reſſemble un peu, pour la forme & la grandeur, au Dermeſte trifaſcié. Le corps eſt noir & couvert d'un léger duvet cendré, luiſant. La tête eſt noire; le corcelet eſt noir & couvert de poils rouſſâtres; l'écuſſon eſt noir, petit & triangulaires; les élytres ſont noires, avec trois bandes ondées, dont la première, placée vers la baſe, eſt plus groſſe, l'autre eſt un peu interrompue à la ſuture.

Il ſe trouve dans la Sicile, ſur les fleurs.

Du cabinet de M. d'Orcy.

22. Dermeste nigripède.

Dermestes nigripes.

Dermeſtes niger, elytris ſtriatis ferrugineis, faſciis tribus undatis nigris.

Il reſſemble au Dermeſte trifaſcié, mais il eſt un peu plus petit. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, liſſe. L'écuſſon eſt noir, petit, triangulaire. Les élytres ſont glabres, preſque ſtriées, ferrugineuſes, avec trois bandes ondées, noirâtres. Le deſſous du corps eſt d'un noir cendré, un peu ſoyeux. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve dans la Chine.

Du cabinet de M. Geoffroy.

23. Dermeste ſcabre.

Dermestes ſcaber.

Dermeſtes griſeus, thorace elytriſque ſcabris. Fab. *Syſt. ent. pag.* 57. *n°.* 16. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 66. *n°.* 20. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 35. *n°.* 25.

Il eſt petit, & n'a pas deux lignes de long. Les antennes ſont d'un gris brun, & terminées par une maſſe ovale. Tout le corps eſt d'une couleur cendrée obſcure. Les yeux ſeuls ſont noirs, arrondis & un peu ſaillans; le corcelet eſt un peu dilaté par les côtés, & légèrement crénelé; il eſt très-raboteux ainſi que les élytres. L'écuſſon eſt petit & arrondi. Les pattes ſont de la couleur du corps.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Zélande.

Du cabinet de M. Banks.

Nota. Cet inſecte & les ſuivans n'appartiennent certainement pas au genre *Dermeſte*; mais comme je n'ai pas pu les examiner ſuffiſamment, je les range parmi les Dermeſtes, à l'imitation de M. Fabricius, en attendant de leur donner la place qui leur convient.

24. Dermeste bordé.

Dermestes limbatus.

Dermeſtes fuſcus, elytris punctatis, limbo cinereo. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 66. *n°.* 23. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 36. *n°.* 28.

Il a environ une ligne de longueur. Les antennes ſont noires & terminées par une maſſe compoſée de trois articles. La tête, le corcelet & le corps ſont noirs. Le corcelet eſt fortement pointillé. L'écuſſon eſt noir & triangulaire. Les élytres ſont fortement pointillées, noires au milieu, avec le bord jaunâtre plus ou moins large.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Zélande.

Du cabinet de M. Banks.

25. Dermeste naval.

Dermestes navalis.

Dermeſtes elongatus ferrugineo-fuſcus, oculis atris. Fab. *Syſt. ent. pag.* 56. *n°.* 9. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 65. *n°.* 12. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 35. *n°.* 14.

Il reſſemble au Dermeſte Souris, mais il eſt trois fois plus petit. Tout le corps eſt d'un brun ferrugineux. Les élytres ſont un peu plus claires, & les antennes ſont perfoliées.

Il ſe trouve dans la nouvelle-Zélande.

26. Dermeste chinois.

Dermestes chinenſis.

Dermeſtes oblongus ferrugineus, elytris ſtriatis. Fab. *Syſt. ent. pag* 58. *n°.* 17. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 66. *n°.* 21. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 36. *n°.* 26.

Il eſt très petit, oblong, glabre, entiérement ferrugineux; les élytres ont des ſtries pointillées.

Il a été apporté de la Chine, parmi des ſemences de plantes.

DIAPÈRE, *Diaperis*; genre d'inſectes de la ſeconde Section de l'Ordre des Coléoptères.

Les Diapères ont ordinairement le corps ovale, convexe; les antennes perfoliées dans toute leur longueur; les élytres coriacées; deux ailes membraneuſes, repliées; cinq articles aux tarſes des quatre pattes antérieures, & quatre ſeulement aux tarſes poſtérieurs.

M. Geoffroy a le premier diſtingué ce genre d'inſectes, & lui a donné le nom de Diapère, à cauſe de la forme ſingulière des antennes, compoſées d'anneaux lenticulaires, enfilés par leur centre, les uns à la ſuite des autres. Linné a placé parmi les Chryſomeles, la ſeule eſpèce qu'il a connue. De Geer l'a placée parmi les Ténébrions; & M. Fabricius a rangé parmi les Chryſomeles, l'eſpèce de Linné, & parmi les Hiſpes, deux autres eſpèces nouvelles. Les antennes moniliformes, & plus longues que le corcelet des

Chryſomeles, & les antennes filiformes & rapprochées des Hiſpes, diſtinguent ſuffiſamment ces inſectes des Diapères, dont les antennes ſont compoſées d'articles applatis lenticulaires, très-diſtincts. D'ailleurs, les tarſes des premiers ſont tous compoſés de quatre articles, tandis que les quatre tarſes antérieurs des Diapères en ont cinq.

Les antennes ſont à peine de la longueur du corcelet, & compoſées de onze articles, dont le premier eſt un peu renflé, le ſecond & le troiſième ſont aſſez minces, les ſuivans comprimés par les deux bouts, lenticulaires, perfoliés ; le dernier eſt arrondi à ſon extrémité.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, peu avancée, arrondie & ciliée.

Les mandibules ſont courtes, cornées, arquées, terminées par deux dents inégales.

Les mâchoires ſont courtes, preſque membraneuſes, bifides : la diviſion extérieure eſt plus grande & arrondie ; la diviſion interne eſt petite & preſque cylindrique.

La lèvre inférieure eſt courte, cornée, légérement échancrée antérieurement.

Les antennules antérieures ſont filiformes, un peu plus longues que les poſtérieures, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-petit, le ſecond conique, les deux autres ſont ovales, elles ſont inſérées au dos des mâchoires. Les antennules poſtérieures ſont courtes, filiformes & compoſées de trois articles, dont le premier eſt très-petit, les deux ſuivans ſont preſque égaux & arrondis ; elles ſont inſérées à la partie latérale de la lèvre inférieure.

La tête eſt petite, un peu enfoncée dans le corcelet, ſimple, ou armée de deux cornes plus ou moins longues.

Le corcelet eſt convexe, à peine rebordé. Les élytres ſont convexes, de la longueur de l'abdomen ; elles cachent deux aîles membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont ſimples, de longueur moyenne ; les tarſes ſont filiformes ; les quatre antérieurs ſont compoſés de cinq articles, & les deux poſtérieurs, ſeulement de quatre. Le dernier article eſt allongé & terminé par deux crochets forts, aigus.

Ces inſectes ſe trouvent dans les Agarics & dans les Bolets, qu'ils rongent, tant ſous leur dernière forme, que ſous celle de larve. La plupart des eſpèces ſont remarquables par deux cornes plus ou moins longues, que le mâle porte au-deſſus de la tête.

Les larves ont le corps mol, raſe, diviſé en douze anneaux diſtincts. La tête eſt écailleuſe, un peu applatie, munie de deux petites antennes diviſées en trois ou quatre articles. On les trouve ordinairement en grand nombre dans les Agarics. Lorſqu'elles veulent ſe changer en nymphes, elles conſtruiſent une coque, d'où elles ſortent ſous la forme d'inſecte parfait.

DIAPERE.

DIAPERIS. *Geoff.*

TENEBRIO. *Deg.*

CHRYSOMELA. *Lin. Fab.*

HISPA. *Fab.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes à peine de la longueur du corcelet, compoſées de onze articles, dont le premier eſt renflé, les deux ſuivans ſont petits, les autres lenticulaires perfoliés.

Mandibules terminées par deux dents.

Mâchoires bifides.

Quatre antennules filiformes.

Cinq articles aux quatre tarſes antérieurs; quatre articles aux deux poſtérieurs.

ESPÈCES.

1. Diapere du Bolet.

Ovale, noire; élytres avec trois bandes fauves, dentées.

2. Diapere tachetée.

Noire; élytres d'un rouge brun, avec la ſuture & quatre taches noires.

3. Diapere hideuſe.

D'un brun ferrugineux, couverte de tubercules variolés, preſque épineux; bord du corcelet & des élytres crénelé, tête cornue.

4. Diapere bicorne.

Bronzée; pattes fauves; tête avec deux cornes droites, élevées, fauves à leur extrémité.

5. Diapere cornue.

Corcelet fauve; élytres bleues; tête avec deux cornes élevées.

6. Diapere bituberculée.

Oblongue, liſſe, d'un brun ferrugineux, tête avec deux tubercules; antennes & pattes d'un jaune fauve.

1. DIAPERE du Bolet.

Diaperis Boleti.

Diaperis ovata nigra, elytris faſciis tribus repandis rufis.

Diaperis. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 337. *n°.* 1. *pl.* 6. *fig.* 3.

La Diapère. GEOFF. *Ib.*

Chryſomela Boleti *ovata nigra, elytris faſciis tribus flavis repandis.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 591. *n°.* 36. — *Faun. ſuec. n°.* 527.

Chryſomela Boleti. FAB. *Syſt. ent. p.* 97. *n°.* 18.— — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 120. *n°.* 25. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 69. *n.* 34.

Tenebrio Boleti *alatus ovatus gibbus niger nitidus, elytris faſciis tribus tranſverſis fulvis undatis.* DEG. *Mém. inſ. t.* 5. *p.* 49. *n°.* 9. *pl.* 3. *fig.* 3.

Ténébrion *de l'Agaric* ailé, ovale & convexe, d'un noir luiſant, à trois bandes tranſverſales découpées, d'un jaune fauve ſur les étuis. DEG. *Ib.*

Dermeſtes ater nitens elytris nigris : faſciis duabus flavis undulatis. UDDM. *Diſſ.* 4. *tab.* 1. *fig.* 3.

Diaperis. SCHAEFF. *Elem. inſ. tab.* 58. — *Icon. tab.* 77. *fig.* 6.

SULZ. *Hiſt. inſ. tab.* 3. *fig.* 9.

Coccinella faſciata. SCOP. *Ent. carn. n°.* 147.

Chryſomela Boleti. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 134.

Diaperis faſciata. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 153. *n°.* 1.

Chryſomela Boleti. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 130. *n°.* 29.

Elle a environ trois lignes de long, & deux de large. Le corps eſt ovale, convexe liſſe, luiſant, noir. Les élytres ont quelques points rangés en ſtries, & trois bandes dentées, fauves : la première ſe trouve à la baſe, la ſeconde au milieu, & la troiſième à l'extrémité.

Elle ſe trouve dans preſque toute l'Europe, ſur les Agarics du Chêne & du Bouleau.

2. DIAPERE tachetée.

Diaperis maculata.

Diaperis nigra, elytris rufis ſutura maculiſque quatuor nigris.

Elle reſſemble beaucoup à la Diapère du Bolet, mais elle eſt un peu plus petite. Les antennes ſont noires & perfoliées : le premier & le ſecond article ſont rougeâtres. La tête & le corcelet ſont noirs & liſſes ; ce dernier eſt convexe & très légèrement rebordé. L'écuſſon eſt noir, triangulaire & petit. Les élytres ſont d'un rouge brun, avec la ſuture & quatre taches noires, dont la première vers la baſe, eſt ronde & petite, & l'autre vers l'extrémité, eſt grande & irrégulière : par le moyen de la loupe on apperçoit des ſtries régulières formées par des points enfoncés : le noir de la ſuture eſt un peu plus large vers l'extrémité que vers la baſe. Tout le deſſous du corps eſt noir : on voit ſeulement un peu de rouge au deſſous de la tête. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve.....

3. DIAPERE hideuſe.

Diaperis horrida.

Diaperis fuſco-ferruginea, thorace elytriſque tuberculato ſpinoſis, marginibus crenatis, capite cornuto.

Cet inſecte eſt remarquable par ſa forme ſingulière. Les antennes ſont brunes, compoſées de onze articles, dont le premier eſt aſſez gros & un peu allongé, les ſuivans ſont plus petits & globuleux, les autres ſont applatis par les deux bouts ; ils groſſiſſent inſenſiblement, & paroiſſent enfilés par leur milieu, les uns à la ſuite des autres. La tête eſt petite, d'une couleur brune ferrugineuſe, avec les yeux & la bouche noirs. Le mâle a deux cornes élevées intérieurement arquées, plus longues que la tête, tronquées à leur extrémité. Le corcelet eſt large, preſque dilaté par les côtés, avec les bords latéraux crénelés & pluſieurs tubercules élevés, preſque épineux ſur le dos : les tubercules antérieurs ſont un peu avancés ſur la tête. Les élytres ſont ferrugineuſes, brunes, convexes, tuberculées ou variolées, avec les bords crénelés. Le deſſous du corps eſt applati, obſcur, point luiſant. Les pattes ſont brunes.

Elle ſe trouve à Ceylan.

4 DIAPERE bicorne.

Diaperis bicornis.

Diaperis ænea, pedibus rufis, capite bicorni.

Hiſpa bicornis *antennis pectinatis, thorace elytriſque viridi-æneis, capite bicorni.* FAB. *Gen. inſ. mant. pag.* 215. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 82. *n°.* 4 — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 47. *n°.* 4.

Elle a environ une ligne & un quart de long. Le corps eſt ovale oblong. Les antennes ſont noires, ferrugineuſes à leur baſe, compoſées d'articles perfoliés, un peu applatis par les bouts, enfilés par leur milieu & diſtincts ; elles ont la longueur du la tête & du corcelet. Tout le deſſus du corps eſt bronzé verdâtre, luiſant, le deſſous eſt brun. La tête eſt armée de deux cornes élevées, droites bronzées, ferrugineuſes brunes à leur extremité: ces cornes ſont un peu plus longues que la tête. Le corcelet eſt pointillé. L'écuſſon eſt triangulaire & ferrugineux. Les élytres ſont pointillées & ſtriées. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

5. Diapère cornue.

Diaperis cornigera.

Diaperis thorace rufo, elytris cæruleis, capite bicorni.

Hiſpa cornigera *antennis ſerratis, thorace rufo, elytris cæruleis, capite bicorni.* Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 82. *n°.* 5. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 47. *n°.* 5.

Elle reſſemble à la précédente. La tête eſt noire, obſcure, échancrée antérieurement, armée, vers ſa baſe, de deux cornes droites, élevées, fortes. Le corcelet eſt liſſe, rougeâtre, luiſant. Les élytres ſont ſtriées, bleues. L'abdomen eſt noir, les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Angleterre.

6. Diapère bituberculée.

Diaperis bituberculata.

Diaperis oblonga fuſco-ferruginea, capite bituberculato, antennis pedibuſque flavis.

Elle n'a guères plus d'une ligne de long. Les antennes ſont d'un jaune fauve. Les yeux ſont noirs. Tout le corps eſt liſſe, d'un brun ferrugineux, ſans taches. La tête eſt munie de deux tubercules beaucoup plus marqués dans le mâle que dans la femelle. Les pattes ſont d'un jaune fauve.

Elle ſe trouve aux environs de Paris, dans les agarics.

DIOPSIS, *Diopsis*, genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères.

On trouve dans les Aménités académiques de Linné, une diſſertation ſur deux nouveaux genres d'inſectes, intitulée *bigas inſectorum*. L'un de ces genres, nommé *Diopſis*, eſt remarquable par un prolongement conſidérable de la partie ſupérieure de la tête, ſemblable à deux cornes, à l'extrémité deſquelles ſe trouvent placés les yeux & les antennes.

Le Diopſis a le port d'un Ichneumon; mais il appartient évidemment à l'Ordre des Diptères, en ce qu'il n'a que deux ailes, & qu'il eſt muni de deux balanciers très-apparens. La bouche, d'ailleurs, eſt en forme de trompe.

Les antennes ſont compoſées de deux pièces. La première eſt en forme de palette, & la ſeconde reſſemble à un petit fil ſubulé. Elles ont leur inſertion un peu en deçà des yeux.

La tête, comme nous avons dit plus haut, eſt prolongée ſupérieurement, & forme deux cornes ſolides, inarticulées, cylindriques, divergentes, un peu plus longues que le corcelet, terminées chacune par un œil un peu renflé, globuleux, & taillé à facettes.

Nous n'avons point de détails ſur l'anatomie de la bouche; nous ſavons ſeulement qu'elle eſt faite en forme de trompe.

Les ailes ſont veinées, membraneuſes, à peu près de la longueur de l'abdomen.

Les habitudes & la larve de cet inſecte nous ſont entièrement inconnues.

DIOPSIS.

DIOPSIS. LIN.

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

Antennes formées par une palette ſolide terminée par une ſoie latérale.

Bouche en forme de trompe.

Tête armée de deux cornes longues, ſolides, inarticulées.

Yeux placés à l'extrémité des cornes.

ESPECES.

1. Diopsis ichneumoné.

Tête bicorne; yeux à l'extrémité des cornes; corcelet quadri-épineux.

1. Diopsis ichneumoné.

Diopsis ichneumonea.

Diopſis capite bicorni, oculis terminalibus, thorace poſtice quadriſpinoſo.

Diopſis ichneumonea. Dahl. *Diſſ. ent. bigas inſect. Ups.* 1775. *pag.* 5. *tab.* 1. *fig.* 1—5.

Fuesl. *Archiv. inſ.* 1. *tab fig.* 1—5.

Diopſis ichneumonea. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 2029.

Il a environ cinq lignes de long. La tête eſt fauve. Le corcelet eſt noir, terminé poſtérieurement par quatre épines, dont deux au milieu, rapprochées, & une de chaque côté, vers l'origine des ailes. L'abdomen eſt aminci à ſa baſe, un peu renflé vers l'extrémité, avec les deux derniers articles noirs. Les pattes ſont jaunes, les cuiſſes antérieures ſont renflées; les ailes ſont tranſparentes, veinées, & marquées d'un point noirâtre, vers l'extrémité.

Il s'eſt trouvé parmi des inſectes apportés de l'Amérique ſeptentrionale & de la Guinée.

DIPLOLEPE, *Diplolepis.* Genre d'inſectes de la premiere Section de l'Ordre des Hyménoptères.

Les Diplolepes ſont de petits inſectes qui ont quatre ailes membraneuſes, veinées, inégales; les antennes filiformes, droites; la bouche munie de mandibules, & d'une trompe très-courte; un aiguillon conique, caché entre deux lames de l'abdomen, & l'abdomen réuni au corcelet par un pédicule très-court.

Ces inſectes ont été confondus avec les Cinips par les Entomologiſtes. M. Geoffroy eſt le ſeul qui les a diſtingués & déſignés ſous le nom de Diplolepe. La principale différence qui ſe trouve entre ces deux genres d'inſectes, conſiſte dans la forme des antennes, coudées & plus courtes que le corcelet dans les Cinips, & ſimples, filiformes, plus longues que le corcelet dans les Diplolepes. La bouche préſente encore quelques légères différences. Les antennules ſont preſque en maſſe dans les uns, & filiformes dans les autres.

Les antennes des Diplolepes ſont filiformes, à peu-près de la longueur du corcelet, & compoſées de quatorze articles diſtincts: le premier & le ſecond ſont les plus gros, & les ſuivans les plus longs; les derniers ſont courts & égaux entr'eux. Elles ſont inſérées à la partie antérieure de la tête, entre les deux yeux.

La bouche eſt compoſée d'une levre ſupérieure, de deux mandibules, d'une trompe très-courte, & de quatre antennules.

La levre ſupérieure eſt courte, cornée, arrondie, légèrement ciliée à ſa partie antérieure.

Les mandibules ſont cornées, arquées, petites, ſimples.

La trompe eſt très-courte, à peine diſtincte, membraneuſe, compoſée de trois pieces, dont une au milieu, donne naiſſance aux antennules poſtérieures, & une de chaque côté, auxquelles ſont inſérées les antennules antérieures.

Les antennules antérieures ſont courtes, filiformes, compoſées de cinq articles égaux. Les poſtérieures ſont très-courtes & compoſées de trois articles, dont le dernier eſt preſqu'en maſſe.

La tête eſt diſtincte & ſéparée du corcelet par un col aſſez mince; elle eſt applatie antérieurement, preſqu'auſſi large que le corcelet & munie de deux yeux à réſeau, ovales, peu ſaillans, placés à la partie latérale un peu antérieure, & de trois petits yeux liſſes, rapprochés, diſpoſés en triangle, & placés au ſommet.

Le corcelet eſt élevé & ſéparé de l'abdomen par un pédicule très-court. Il donne naiſſance a quatre ailes membraneuſes, veinées, inégales, plus longues que l'abdomen. Le ventre eſt ovale, légèrement comprimé dans les femelles, & arrondi dans le mâle: on apperçoit à la partie inférieure de celui de la femelle, deux lames, entre leſquelles ſe trouve un aiguillon court, compoſé de trois pieces.

Les pattes ſont aſſez longues & ſemblables à celles des Cinips. Les tarſes ſont filiformes & compoſés de cinq articles, dont le premier eſt le plus long, & le dernier eſt terminé par deux petits crochets.

Les Diplolepes ſont des inſectes qui méritent l'attention du naturaliſte, ſur-tout par rapport au logement qu'ils habitent dans leur premier état de larve. En traitant l'hiſtoire des Cinips, nous avons fait connoître ces excroiſſances ou tubéroſités qui naiſſent ſur les plantes, & qui ſont occaſionnées par la piqûre des femelles qui cherchent à y pondre leurs œufs. Les Diplolepes vivent avec les Cinips dans ces mêmes excroiſſances qu'on a déſignées ſous le nom de galles. Puiſque relativement à cet objet, les mêmes détails concernent ces deux genres d'inſectes, pour ne pas tomber dans des répétitions auxquelles il eſt toujours de notre devoir de nous ſouſtraire, nous renvoyons aux mots *Cinips & Galle* Nous nous permettrons ſeulement ici d'énoncer quelques doutes, pour engager ceux qui pourroient les éclaircir à ſe livrer à quelques obſervations ſur un ſujet digne d'intéreſſer les amateurs d'hiſtoire naturelle. On voi communément les Diplolepes vivre dans les même galles où ſe trouvent des Cinips. Il reſte à ſavoir quel en eſt le premier occupant ou l'habitan naturel. Eſt-ce le Diplolepe ou le Cinips, ou les deux femelles enſemble qui, en piquant & dépoſant leurs œufs en même temps, ont donné également lieu a la formation de la galle ? Pluſieurs raiſons qu'il eſt facile de ſentir ou que nous avons déduites ailleurs, doivent nous empêcher d'avoir égard à la derniere conjecture, & nous ſerions portés à penſer que c'eſt plutôt la femelle du Diplolepe que celle du Cinips, qui occaſionne la production des galles qui ſervent d'aſyle commun ou particulier aux larves de ces deux inſectes. On ſait d'abord que tous les Diplolepes vivent dans les galles pour en ſortir dans leur état parfait, tandis que bien des Cinips naturellement carnaciers, paſſent leur premiere enfance dans le corps d'autres inſectes, tels que des chenilles, dont ils ſe nourriſſent. D'après cette différence de genre de vie, il eſt aſſez naturel de préſumer que la larve du Cinips ne ſe trouve dans la galle que pour ronger, moins cette ſubſtance végétative, que l'habitant qui l'occupe. L'un & l'autre, cependant, de ces inſectes, munis à peu près des mêmes inſtrumens & des mêmes moyens, peuvent auſſi les faire ſervir aux mêmes fins & produire les mêmes réſultats.

Les Diplolepes, comme les Cinips, ſont des inſectes que leur petiteſſe derobe à la vue autant qu'à leur recherche, & ne permet gueres de ſuivre même dans leur dernier état, qui doit ſans doute ne pas préſenter d'autres conſidérations particulieres, que celui des autres inſectes en général. Quant aux conſidérations qui peuvent leur être propres, nous les avons déja conſignées a l'article Cinips, auquel nous renvoyons.

DIPLOLEPE.

DIPLOLEPIS. GEOFF.

CYNIPS. LIN. FAB.

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES droites, filiformes, de la longueur du corcelet, compoſées de quatorze articles.

Bouche munie de mandibules cornées, arquées, ſimples, & d'une trompe courte, compoſée de trois pièces.

Quatre antennules; les antérieures filiformes, compoſées de cinq articles preſque égaux; les poſtérieures compoſées de trois articles, dont le dernier preſque en maſſe.

Aiguillon conique, placé entre deux lames du ventre.

Abdomen arrondi ou ovale, un peu comprimé, attaché au corcelet par un pédicule court.

ESPECES.

1. DIPLOLEPE du Roſier.

Noir; abdomen ferrugineux, poſtérieurement noir; pattes ferrugineuſes.

2. DIPLOLEPE du Bédégar.

D'un brun ferrugineux; yeux noirs.

3. DIPLOLEPE des feuilles du Chêne.

Noirâtre; ailes blanches, tranſparentes, avec un point marginal, noir.

4. DIPLOLEPE pâle.

Teſtacé pâle; antennes & abdomen bruns.

5. DIPLOLEPE de la Galle à teinture.

Teſtacé; abdomen brun & luiſant en deſſus.

6. DIPLOLEPE noir.

Noir; abdomen brun & luiſant; pattes fauves.

DIPLOLEPE. (Inſectes.)

7. Diplolepe lenticulaire.

Noir, luiſant; pattes jaunes.

8. Diplolepe de la Galle en paraſol.

Noir; partie antérieure de la tête & pattes jaunes.

9. Diplolepe de la Galle piriforme.

Noir; antennes, bouche & pattes jaunes.

10. Diplolepe ſcutellaire.

Noir; écuſſon jaunâtre; aîles tranſparentes, avec un point noir.

11. Diplolepe obſcur.

Obſcur; abdomen luiſant; pattes jaunes; antennes brunes.

1. Diplolepe du Roſier.

Diplolepis Roſæ.

Diplolepis niger, abdomine ferrugineo poſtice nigro, pedibus ferrugineis.

Diplolepis Bedeguaris niger, abdomine ferrugineo apice nigro, pedibus rufis. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *p.* 310. *n°.* 2.

Le Diplolepe du bédégar. Geoff. *Ib.*

Cynips Roſæ. Lin. *Syſt. nat. pag.* 917. *n°.* 1. — *Faun ſuec. n°.* 1518.

Tenthredo antennis duodecim nodiis, nigris, abdomine ſubtus ferrugineo, pedibus flavis, alis immaculatis. Lin. *Faun. ſuec. edit.* 1. *n°.* 938.

Cynips Roſæ. Fab. *Syſt. ent. pag.* 315. *n°.* 1. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 402. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 252. *n°.* 2.

Blank. *Inſ. tab.* 16. *fig. V.—Z.*

Reaum. *mém. inſ. tom.* 3. *tab.* 46. *fig.* 5—8. & *tab.* 47. *fig.* 1—4.

Ichneumon Bedeguaris. Act. Ups. 1736. *pag.* 29. *n°.* 3.

Cynips Roſæ. Scop. *Ent. carn. n°.* 713.

Cynips Roſæ. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 637.

Diplolepis Roſæ. Fourc. *Ent. par.* 2. *pag.* 391. *n°.* 2.

Cynips Roſæ. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 69. *n°.* 1.

Il a une ligne & demie de long. Les antennes ſont noires, de la longueur du corcelet. La tête & le corcelet ſont noirs. L'abdomen eſt preſque ovale, ferrugineux, luiſant, avec l'extrémité noire. Les pattes ſont ferrugineuſes. Les ailes ſont tranſparentes, ſans taches, un peu plus longues que l'abdomen.

C'eſt dans le bédégar, cette excroiſſance chevelue produite ſur le Roſier, que vit la Larve, de cet inſecte. M. Geoffroy a remarqué que ſi on ouvre les loges ligneuſes du bédégar, lorſque les petits habitans qui y logent, ſont prêts à ſortir, on trouve dans les unes, des Cinips, dans les autres, des Ichneumons, & dans pluſieurs, ces Diplolepes.

Il ſe trouve dans toute l'Europe.

2. Diplolepe du Bédégar.

Diplolepis Bedeguaris.

Diplolepis fuſco-ferrugineus, oculis nigris.

Diplolepis Bedeguaris lævis fungoſi, fuſcus, oculis nigris. Geoff. *Inſ. t.* 2. *p.* 311. *n°.* 3.

Le Diplolèpe en galle fongueuſe & liſſe du roſier. Geoff. *Ib.*

Diplolepis Bedeguaris. Fourc. *Ent. par.* 2. *pag.* 392. *n°.* 3.

Il eſt un peu plus petit que le précédent. La tête & le corcelet ſont d'un brun fauve. L'abdomen eſt brun & luiſant. les antennes ſont preſque de la longueur du corps.

Il vit ſous la forme de Larve, dans la galle fongueuſe du roſier, ou bédégar liſſe.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

3. Diplolepe des feuilles du chêne.

Diplolepis Quercus folii.

Diplolepis fuſcus, alis albis puncto marginali nigro.

Diplolepis fuſcus gallæ globoſæ glabræ & duræ foliorum Quercus. Geoff. *inſ. t.* 2. *pag* 309. *n°.* 1. *pl.* 15. *fig.* 2.

Le Diplolepe de la Galle ronde & dure du Chêne. Geoff. *Ib.*

Cynips Quercûs folii *nigra thorace lineato pedibus griſeis femoribus ſubtus nigris.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 918. *n°.* 5.—*Faun. ſuec. n°.* 1521.

Cynips Quercûs folii. Fab. *Syſt. ent. pag.* 315. *n°.* 4. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 403. *n°.* 4. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 252. *n°.* 5.

Roes. *Inſ. tab.* 52. & *tab.* 53.

Frisch. *Inſ. tom.* 2. *tab.* 3. *fig.* 5.

Sulz. *Inſ. tab.* 18. *fig.* 108. —— *Hiſt. inſ. tab.* 26. *fig.* 1.

Reaum. *Inſ. tom.* 3. *tab.* 39. *fig.* 14—17.

Blank. *Inſ. tab.* 16. *fig. A. H.*

Cynips Quercûs folii. Scop. *Ent. carn. n°.* 717.

Cynips Quercûs folii. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 638.

Diplolepis Quercûs. Fourc. *Ent. par.* 2. *p.* 391. *n°.* 1.

Cynips Quercûs folii. Vill. *Ent.* 3. *p.* 71. *n°.* 5.

Il a une ligne & demie de long. Tout le corps eſt d'un brun noirâtre luiſant. Les antennes ſont noires,

noires, filiformes, guères plus longues que le corcelet. Les pattes ſont fauves, avec les tarſes noirâtres. Les ailes ſont tranſparentes, plus longues que l'abdomen, avec un point noir, vers le milieu du bord extérieur, formé par la réunion de quelques nervures.

La Larve vit dans une galle ronde, liſſe, dure, qui vient ſur le revers des feuilles du Chêne.

Il ſe trouve dans toute l'Europe.

4. Diplolepe pâle.

Diplolepis pallidus.

Diplolepis pallide teſtaceus, antennis abdomineque fuſcis.

Il a environ une ligne & quart de longueur. Les antennes ſont d'un brun obſcur, pâles à leur baſe, un peu plus longues que le corcelet. Les yeux ſont noirs. La tête, le corcelet & les pattes ſont d'une couleur teſtacée pâle. L'abdomen eſt ovale, comprimé, & d'un brun luiſant. Les ailes ſont tranſparentes, une fois plus longues que le corps.

La Larve vit dans les galles fongueuſes du Chêne.

Il ſe trouve en Europe : il eſt commun aux environs de Paris.

5. Diplolepe de la galle à teinture.

5. *Diplolepis gallæ tinctoriæ.*

Diplolepis teſtaceus, abdomine ſupra fuſco nitido.

Reaum. *Mém. inſ. tom. 3. pl. 35. fig. 5.*

Il a depuis deux juſqu'à deux lignes & demie de long. Les antennes ſont obſcures, filiformes, de la longueur du corcelet. Tout le corps eſt teſtacé, & légérement couvert d'un duvet ſoyeux. La partie ſupérieure de l'abdomen eſt brune, luiſante.

La Larve vit dans la galle tuberculée, ſeſſile, qui vient ſur les rameaux du Chêne, & dont on ſe ſert dans le commerce, pour la teinture en noir. Chaque Galle n'eſt ordinairement habitée que par deux ou trois larves, & quelques fois par une ſeule. La même eſpèce de galle qui nous vient du Levant, & la ſeule qu'on emploie dans le commerce, ſe trouve dans les provinces méridionales de la France, quoique plus petite. L'inſecte, également plus petit, qui ſort de la dernière, eſt le même que celui du levant, comme je m'en ſuis convaincu.

Il ſe trouve en France, dans le Levant.

6. Diplolepe noir.

Diplolepis niger.

Diplolepis niger, abdomine fuſco nitido, pedibus rufis.

Diplolepis niger, abdomine fuſco lucido, pedibus rufis, antennis nigris. Geoff. *Inſ. tom. 2. p. 311. n°. 4.*

Le Diplolepe noir à ventre brun & antennes noires. Geoff. *Ib.*

Diplolepis niger. Fourc. *Ent. par. 2. p. 392. n°. 4.*

Il a environ une ligne de long. Les antennes ſont noires, un peu plus courtes que le corps. La tête & le corcelet ſont noirs. L'abdomen eſt brun & très-luiſant. Les pattes ſont fauves; les ailes ſont tranſparentes & plus longues que l'abdomen.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

7. Diplolepe lenticulaire.

Diplolepis lenticularis.

Diplolepis niger nitidus, pedibus flavis.

Diplolepis totus niger, pedibus flavis. Geoff. *Inſ. t. 2. pag. 311. n°. 6.*

Le Diplolepe noir à pattes jaunes. Geoff. *Ib.*

Diplolepis flavipes. Fourc. *Ent. par. 2. p. 393. n°. 6.*

Les antennes ſont noirâtres, un peu plus longues que le corcelet. Tout le corps eſt noir luiſant. Les pattes ſont jaunes.

La larve vit dans une galle circulaire, applatie, d'environ une ligne & demie de diamètre. Ces galles couvrent quelquefois tout le deſſous des feuilles du chêne : elles ſont attachées à la feuille par un pédicule très-court, & paroiſſent comme ſeſſiles. M. Danthoine m'envoya de Provence, les obſervations ſuivantes. « Ces galles » ſont quelquefois ſi abondantes, que quand, » dans l'automne, on ſecoue les chênes, elles » tombent comme la pluie. Cette petite galle ſe » ſépare des feuilles, au mois d'octobre, & reſte » enſevelie pendant l'hiver, ſoit dans la terre, » ſoit dans la neige. Chaque lentille ne contient » guères plus d'une larve, qui ne ſortira en in» ſecte parfait, que vers les premiers beaux jours » du printems. »

Il ſe trouve en France.

8. Diplolepe de la galle en paraſol.

Diplolepis umbraculus.

Diplolepis niger, capite antice pedibuſque flavis.

Il a une ligne & demie de long. Les antennes ſont brunes, pâles à leur baſe, un peu plus longues que le corcelet. La tête eſt jaune, avec la partie ſupérieure & les yeux noirs; le corcelet eſt noir. L'abdomen eſt noir, luiſant, avec l'aiguillon jaunâtre. Les pattes ſont jaunes, avec un peu de noir ſur les cuiſſes & ſur les jambes poſtérieures. Les ailes ſont tranſparentes, ſans taches, un peu plus longues que l'abdomen.

Cette eſpèce vient d'une galle du Chêne, raboteuſe, ſurmontée d'une eſpèce de chapeau ou paraſol denté tout autour. Toute la galle eſt rougeâtre & enduite d'une eſpèce de glu. M. Danthoine qui m'a envoyé de Manoſque, la galle & l'inſecte, a obſervé que la galle, quoique aſſez groſſe, ne contient qu'un inſecte logé à la jonction du paraſol avec le reſtant de la galle.

Il ſe trouve au midi de la France.

9. Diplolepe de la galle piriforme.

Diplolepis gallæ pyriformis.

Diplolepis niger, antennis ore pedibuſque flavis.

Il n'a guères plus d'une ligne de long. Les antennes ſont filiformes, de la longueur du corcelet. La tête eſt noire, avec la bouche jaune; le corcelet eſt noir ſans tache. L'abdomen eſt noir luiſant, avec l'aiguillon jaunâtre. Les pattes ſont jaunes, ſans taches. Les ailes ſont blanches, tranſparentes, un peu plus longues que l'abdomen.

La larve de cette eſpèce, vit dans une petite galle en forme de poire, d'environ deux lignes de long, pédiculée, élevée & placée ſur les bourgeons du Chêne.

Il ſe trouve dans les provinces méridionales de la France, & m'a été envoyé de Manoſque par M. Danthoine.

10. Diplolepe ſcutellaire.

Diplolepis ſcutellaris.

Diplolepis niger, ſcutello rufeſcente, alis puncto nigro.

Il a environ deux lignes & demie de long. Les antennes & le corps ſont légérement velus & d'un brun noir. L'abdomen eſt noir & luiſant. L'écuſſon eſt rougeâtre. Les ailes ſont un peu plus longues que l'abdomen; les nervures ſont noires ſur la partie extérieure, & forment, par leur réunion, une petite tache noire au milieu de l'aile.

La galle que produit cet inſecte, vient ſur le revers des feuilles du Chêne, & reſſemble parfaitement au fruit de l'Arbouſier : elle eſt rougeâtre, globuleuſe, & entièrement couverte de petites tubéroſités.

Il ſe trouve à Manoſque, où il a été obſervé par M. Danthoine.

11. Diplolepe obſcur.

Diplolepis fuſcus.

Diplolepis fuſcus, abdomine lucido, pedibus rufis, antennis fuſcis. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *pag.* 311. *n°.* 5.

Le Diplolepe brun, à ventre luiſant & antennes brunes. Geoff. *Ib.*

Diplolepis fuſcus. Fourc. *Ent. par.* 2. *pag.* 392. *n°.* 5.

Il a environ deux lignes de long. Les antennes ſont filiformes, noirâtres. Tout le corps eſt d'un brun noirâtre. L'abdomen eſt luiſant. Les pattes ſont fauves.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

DIPTERES, *Diptera*, Ordre ſeptieme de la Claſſe des Inſectes.

Les inſectes que cet Ordre renferme, diffèrent des autres, en ce qu'ils n'ont que deux ailes. Ce caractère facile à appercevoir, & qui doit les diſtinguer eſſentiellement, leur a fait donner le nom de Diptères, qui ſignifie, à deux ailes. La latitude de cette famille nombreuſe peut s'étendre, depuis les Tipules & les Couſins, qui ſont les plus petits, juſqu'aux Aſiles & aux Taons, qui ſont aux plus hauts degrés de l'échelle des Diptères. Ainſi, quoiqu'ils ne s'élèvent pas à une grandeur remarquable, ils ne ſont pas auſſi, dans leur extrême petiteſſe, reculés dans ces derniers rangs qui les dérobent à nos regards, & qui appellent le ſecours des inſtruments pour les rendre viſibles. Néanmoins, comme ils doivent être généralement compris parmi les petits animaux, même parmi les inſectes, il n'eſt pas étonnant qu'ils aient été long-tems, & qu'ils ſoient encore aſſez confondus ou confuſément épars dans nos diviſions méthodiques. Quoiqu'on ait de nos jours, beaucoup augmenté le nombre des genres parmi les Diptères, & qu'on ait jetté de grandes lumières ſur les diſtinctions génériques, ainſi que ſur les faits hiſtoriques qui doivent leur être propres, il s'en faut de beaucoup, ſans doute, qu'on ait rendu à ces deux parties également utiles de la ſcience qui ſe rapporte à ces inſectes, tous les ſervices qu'on pourra leur rendre encore.

Les Dipteres ont le corps compoſé, comme la plupart des autres inſectes de trois parties; ſavoir, la tête, le corcelet, le ventre ou l'abdomen; &

la peau de toutes ces parties en général eſt coriace ou à demi-écailleuſe plus ou moins dure.

On remarque d'abord ſur la tête, deux yeux à réſeau; ils ſont ordinairement très-grands, & dans certains Dipteres ils occupent preſque toute la ſurface de la tête. Leur grandeur cependant varie ſuivant les divers genres. Ils n'ont d'ailleurs rien de particulier, ſi on excepte cependant ceux des Taons, qui ſe font remarquer par leurs couleurs. Les nuances différentes des yeux des Taons, ſe diſſipent après la mort de l'inſecte, & l'on ne peut plus les appercevoir; mais on voit ſur l'animal vivant, différentes rayures rouges, jaunes & verdâtres, qui forment des eſpèces de cannelures panachées & préſentent un joli travail. Outre les deux grands yeux à réſeau, à l'exception du Couſin & de l'Hippoboſque, tous les Dipteres connus ont les petits yeux liſſes. Reaumur s'eſt trompé lorſqu'il dit que les Tipules en ſont dépourvues; il eſt facile de les y appercevoir. Ces yeux ſont placés ſur la partie poſtérieure de la tête, & ſont conſtamment au nombre de trois dans ces inſectes, malgré que des naturaliſtes diſtingués aient prétendu en trouver quatre ſur certains Dipteres & deux ſeulement ſur d'autres.

Les antennes varient beaucoup dans les Dipteres, & doivent auſſi ſervir de caractère bien propre à diſtinguer les inſectes de cet Ordre. La Mouche, le Stomoxe, le Syrphe ont des antennes qui ne reſſemblent en aucune maniere à celles des autres inſectes. Dans ces différens genres, l'antenne eſt compoſée de quelques articulations, dont les premieres ſont petites & courtes, & dont la derniere grande, large & applatie, forme une eſpece de palette; on voit en outre partir latéralement de l'avant dernier anneau, une eſpece de long poil, qui eſt ou ſimple ou velu. Le genre du Bibion, préſente encore des antennes dont la forme eſt digne d'être remarquée: elles ſont compoſées d'anneaux applatis & lenticulaires, enfilés par leur milieu. Sans entrer dans une deſcription générale des antennes, par rapport à toutes les différences qu'elles préſentent dans les Dipteres, parcequ'elles ſont trop nombreuſes, nous ajouterons ſeulement encore, que les unes ſont cylindriques, droites ou coudées, d'autres ſont ſétacées ou a filets coniques, d'autres enfin ſont filiformes ou de groſſeur égale d'un bout à l'autre. Toutes ces antennes différentes ſont placées ſur le devant de la tête. On trouve cependant un genre, celui de Diopſis, où les antennes ne paroiſſent pas poſées ſur la tête même, mais ſur deux prolongemens très-grands, ſolides, inarticulés, faits en forme de cornes.

La bouche eſt de toutes les parties de la tête, celle qui préſente le plus de variétés parmi les Dipteres, & qui doit fournir un des principaux caracteres pour les diſtinguer. Quelques inſectes, comme l'Oeſtre, paroiſſent n'en point avoir du tout: on apperçoit ſeulement, au-devant de la tête, trois petits points noirs qui ſemblent tenir lieu de la bouche, mais qui ne peuvent ſervir à ces inſectes pour prendre de la nourriture, auſſi n'en prennent-ils point, lorſqu'ils ſont parvenus à leur dernier état: ils ne vivent alors que le temps qu'il faut pour s'accoupler & dépoſer leurs œufs, & ils périſſent bientôt ſans avoir eu beſoin de prendre de nourriture. D'autres inſectes, comme l'Aſile, le Stomoxe, l'Empis, ont à la bouche une trompe plus ou moins aiguë en forme de fourreau plus ou moins roide, allongé & renfermant pluſieurs aiguillons ſétacés ou en fils très-déliés, avec laquelle ils ſavent piquer les animaux & retirer leur ſang dont ils ſe nourriſſent: les aiguillons fins de la trompe des Couſins ſont renfermés dans un fourreau fléxible. La trompe de quelques autres préſente un corps fléxible, membraneux, creux en dedans, terminé par deux levres charnues, & pouvant ſe gonfler, ſe dilater, & s'appliquer plus ou moins fortement aux différens corps qu'il rencontre. Cette trompe paroît reſſembler en petit, à celle de l'Éléphant. L'inſecte fait l'étendre, la raccourcir, la ployer en différens ſens, à cauſe de ſa grande fléxibilité. Une grande partie des inſectes qui appartiennent à cet ordre eſt munie d'une pareille trompe. La Mouche, le Stratiome, le Scatopſe, paroiſſent l'avoir nue, & la retirent ſeulement dans une fente qui eſt au-devant de leur tête. quelques Syrphes & la Rhingie la logent dans une eſpèce de bec dur, ou de gaine avancée. Le Taon eſt pourvu d'une trompe pareille, mais acompagnée de pluſieurs aiguillons écailleux, applatis en forme de lames de lancettes. La derniere eſpèce de bouche dont nous avons à parler, eſt celle des Bibions, des Tipules, en forme de muſeau, garni de lèvres latérales, & accompagnée de ces barbillons que l'on remarque auſſi dans beaucoup d'autres inſectes. Ces barbillons ſont des tiges filiformes, placées au-devant de la tête, tout près de la racine de la trompe, au nombre de quatre, deux de chaque côté, diviſées en pluſieurs articles, & varient également en figure dans les différens genres. Parmi des inſectes qui ſe reſſemblent aſſez & ſe rapprochent autant les uns des autres, on pourroit s'étonner de trouver tant de variétés par rapport à la conformation de la bouche, mais l'organiſation d'une partie ſi eſſentielle à l'animal, doit déſigner en même temps le genre d'aliment & de vie que la nature lui a deſtiné, & d'après les variétés que la bouche préſente, on peut aiſément juger de la différence de nourriture qui doit être propre à ces différens inſectes. Si l'Oeſtre ne préſente point de bouche, ſi on apperçoit à peine quelques traces qui déſignent l'endroit où elle devroit ſe trouver, on doit préſumer ſans-doute que cet inſecte ne prend point d'aliment & qu'il n'avoit pas beſoin d'en prendre. Le Taon, le Couſin, l'Aſile, l'Hippoboſque, & le Stomoxe, ſe nourriſſent du ſang des animaux qu'ils incommodent ſouvent beaucoup; ils préſentent auſſi un inſtrument fort & long, bien propre à percer la peau ſouvent très-dure des grands animaux, & à pénétrer à travers ſon épaiſſeur, juſqu'aux vaiſſeaux ſanguins qui rampent deſſous. Une trompe moins forte ſuffit à la Mouche, au Syrphe, au Scatopſe, & à quelques autres, moins carnaciers, qui ſe nourriſſent de ſubſtances alimentaires plus tendres, preſque fluides & qui ſont à leur portée. Ces détails pourroient facilement être plus étendus & donner lieu à des conſidérations bien propres à faire admirer les rapports néceſſaires qui lient l'organiſation des êtres avec l'inſtinct qui en eſt la ſuite; mais nous devons laiſſer aux dignes admirateurs du ſpectacle de la nature, le ſoin de pourſuivre eux-mêmes ces conſidérations.

Le corcelet, cette ſeconde partie du corps des Dipteres, ſuit la tête, à laquelle il eſt attaché par un petit étranglement tellement conſtruit, que la tête tourne ſur le corcelet comme ſur un pivot: c'eſt une eſpece de col court & délié comme un fil. La forme du corcelet varie peu dans ces différens inſectes, il eſt ſeulement plus ou moins alongé, ovale, arrondi, celui de la Tipule, du Couſin paroît comme une boſſe; il eſt toujours terminé près du ventre, par une petite piece triangulaire, curviligne, qui eſt l'écuſſon. Le corcelet mérite d'être conſidéré par beaucoup d'autres endroits. D'abord ſur le dos, vers la pointe du corcelet, ſont attachées les deux ailes; ſur ſes côtés on apperçoit quatre ſtigmates, & à ſa partie inférieure, on voit l'origine des ſix pattes, dont ces animaux ſont pourvus. Nous allons un peu examiner en détail ces différentes parties.

Les ailes, au nombre de deux ſeulement, dans les inſectes de cet Ordre, naiſſent de l'extrémité de la partie ſupérieure du corcelet. Ces ailes ſont minces, membraneuſes, tranſparentes comme du talc, garnies de pluſieurs nervures longitudinales, & de quelques nervures tranſverſales: il n'y a que les ailes des Couſins ſur leſquelles on apperçoit, ſur-tout à l'aide de la loupe, quelques petites écailles ſemblables à celles dont les ailes des Papillons & des Phalenes ſont couvertes, mais beaucoup plus petites & poſées ſeulement le long des nervures. Les ailes des Dipteres ſont de figure ovale plus ou moins allongées, & très-étroites a leur origine. Elles ſont ordinairement placées horiſontalement ſur le corps & l'une en recouvrement de l'autre, de ſorte qu'elles ſe croiſent & cachent le ventre à la vue, mais dans quelques genres, elles ſont plus étendues & laiſſent le corps à découvert. Sous l'origine des ailes, on remarque une partie qui eſt particulière aux inſectes de cet Ordre, & qui ſe trouve conſtamment dans tous les genres qui le compoſent. On a donné à cette partie le nom de balancier, d'après un objet de comparaiſon auquel elle ſe rapporte beaucoup. C'eſt un petit ſtilet mince, plus ou moins long, dont l'extrémité eſt terminée par une tête ou eſpece de boule. Ce balancier a un mouvement aſſez vif, & l'inſecte le met ſouvent en action. Quelques naturaliſtes l'ont fait entrer dans les caracteres des Dipteres avec d'autant plus de raiſon qu'il leur eſt particulier; mais comme les deux ailes de ces inſectes ſuffiſent pour les faire reconnoître, & que ce caractere eſt aiſé à appercevoir, on ne doit point chercher à multiplier ſans néceſſité les ſignes caractéristiques. Il n'eſt pas aiſé de déterminer l'uſage de cette partie. Ce balancier tient-il lieu dans ces inſectes, des deux autres ailes qui ſemblent leur manquer? ou bien leur ſert-il de contrepoids pour garder l'équilibre lorſqu'ils volent, à peu près comme ces bâtons armés de poids par les bouts, dont ſe ſervent les danſeurs de corde pour ſe ſoutenir? c'eſt ce qu'ont penſé pluſieurs naturaliſtes, à cauſe de la figure de ces balanciers, quoique leur petiteſſe ſemble démentir cet uſage. Quoi qu'il en ſoit, ces balanciers s'apperçoivent au premier coup d'œil, dans les Tipules & les Couſins, où ils ſont grands & à découvert. Dans la plupart des autres inſectes, il faut les chercher pour les voir. Ils ſont ſouvent recouverts par une petite membrane double, faite en coquille, qui ſe trouve ſous l'origine de l'aile. Cette membrane reſſemble au commencement d'une aile qui auroit été tronquée près du corcelet; elle eſt dure, blanchâtre, tournée & recourbée, & forme ſouvent une cavité ſemblable à un cueilleron. Dans les inſectes qui en ſont pourvus, c'eſt ordinairement ſous ce cueilleron qu'eſt placé le balancier. Nous ne connoiſſons pas plus l'uſage de cette partie que celui du balancier. Quelques naturaliſtes l'ont comparée à une eſpece de tambour, ſur lequel le balancier frappe continuellement, ce qui produit, à ce qu'ils prétendent, le bourdonnement que l'inſecte fait en volant. Mais ſi le cueilleron devoit avoir un pareil uſage, comment expliquer le méchaniſme du bourdonnement que produiſent les Couſins, qui n'ont qu'un balancier ſans cueilleron. Nous avons déjà fait connoître ailleurs la cauſe du bourdonnement, qui n'eſt dû qu'au mouvement rapide des ailes.

Les ſtigmates qui ſervent a la reſpiration des inſectes, ſont au nombre de quatre ſur le corcelet de la plupart. Ils ſont tres-marqués & très diſtincts ſur les inſectes de cet Ordre. Comme le corcelet dans le plus grand nombre de ces petits animaux, eſt aſſez liſſe, il laiſſe appercevoir ces ſtigmates, qui ſont au nombre de deux, de chaque côté du corcelet, & qui reſſemblent a des eſpeces de boutonnieres poſées un peu en biais. On les voit très-bien dans la mouche commune, du moins le ſtigmate ſupérieur, car celui d'en bas eſt caché en partie par l'aile.

Les ſix pattes, rangées par paire, ſont extémement longues & fines dans quelques-uns de ces inſectes. Les Couſins & certaines Tipules les ont déméſurément grandes, auſſi longues que celles des Faucheurs; elles le ſont même tellement dans des Tipules, qu'à peine paroiſſent-elles pouvoir porter leur corps, qui balance perpétuellement, lorſque ces inſectes ſont en repos & poſés ſur leurs pattes. Ces pattes ſont diviſées en quatre parties générales, la hanche, la cuiſſe, la jambe & le tarſe. La hanche eſt ordinairement plus apparente dans ces inſectes que dans les autres; elle eſt fort longue dans quelques eſpeces de Tipules. Le tarſe, qui mérite ſeul d'être remarqué, eſt composé de cinq pieces ou articles dans tous les Dipteres. Ce nombre varie dans les inſectes des autres Ordres, & a dû ſervir de caractere diſtinctif dans la diviſion des genres. Le dernier article du tarſe dans tous ces inſectes, eſt garni d'eſpeces de griffes ou ongles crochus, au nombre de deux dans la plupart, & de quatre ou de ſix dans les Hippoboſques. De plus ce dernier anneau a encore une particularité, du moins dans un très-grand nombre de Dipteres: c'eſt qu'en deſſous il eſt garni d'eſpeces de pelottes ou éponges qui ſervent à l'inſecte à appliquer intimement ſa patte ſur les corps les plus liſſes, & à le ſoutenir dans une poſition perpendiculaire d'où il ſembleroit devoir tomber. Quelque liſſe, quelque poli que nous paroiſſe un corps, une glace par exemple, il a une infinité de petites cavités & inégalités que le microſcope fait appercevoir. Ces pelottes molles des pattes, qui peuvent ſe gonfler & ſe retirer, ſe moulent aux inégalités des corps, & cette application intime produit une forte adhéſion. C'eſt auſſi à l'aide de ces pelottes que les Mouches, par exemple, marchent fermement le long des glaces, & ſe tiennent même poſées contre le haut d'un plancher ſans ſe laiſſer tomber.

Outre les parties que nous avons remarquées ſur le corcelet, & qui ſont communes à tous les inſectes de cet Ordre, il y en a encore d'autres qui ne ſe rencontrent que dans un ſeul genre, celui du Stratiome, ou Mouche armée. Ce ſont des pointes, des eſpeces d'épines aſſez fortes & pointues, qui ſe trouvent au bas de la partie ſupérieure du corcelet, & qui varient pour le nombre ſuivant les différentes eſpeces de ce genre. Dans la plupart de ces eſpeces il n'y en a que deux, quelques-unes en ont juſqu'à ſix.

Le ventre ou l'abdomen eſt la troiſieme & derniere partie du corps des inſectes. Dans ceux que nous examinons, il n'offre rien de particulier; il eſt arondi, ovale, plus ou moins allongé, diviſé en pluſieurs anneaux, qui ſont garnis en deſſus comme en deſſous, de plaques écailleuſes, ſéparées vers les côtés par une membrane fléxible, au moyen de laquelle l'inſecte peut gonfler & détendre plus ou moins cette partie, qui renferme les viſcères, les œufs & les parties de la génération. Les anneaux du ventre ont chacun deux ſtigmates, un de chaque côté, un peu en-deſſous, à la jonction de la partie ſupérieure de l'anneau avec l'inférieure: ces ſtigmates ſont plus petits que ceux du corcelet, & difficiles à voir. La groſſeur & la longueur du ventre varient ſuivant les différens genres de cet Ordre, & même dans les eſpeces différentes du même genre. Cependant, en général, il n'eſt pas fort alongé, ſi ce n'eſt dans deux genres ſeuls, celui des Tipules & celui des Couſins, qui ont le ventre long & cylindrique: ces deux genres ont auſſi beaucoup de rapports enſemble.

Telles ſont les parties qui conſtituent l'organiſation extérieure des Dipteres; quelques obſervations générales, relatives à leur maniere de vivre, à leur fécondation & à leur transformation, doivent maintenant nous occuper. Ces inſectes ſe nourriſſent de différens alimens. Les uns ſucent le miel des fleurs, comme la Mouche, le Stratiome, le Conops, le Bombille. D'autres cherchent les viandes de toute eſpece & les excrémens. L'Aſile & l'Empis, ſont tout-à-fait carnivores, & vont à la chaſſe des petites Mouches & des Tipules, qu'ils ſucent avec leur trompe. Enfin d'autres ſont avides du ſang des animaux, & même de celui de l'homme; tels ſont le Taon, l'Hippoboſque & le Couſin.

Dans les Dipteres, comme dans les inſectes en général, le mâle eſt ordinairement plus petit que la femelle. Dans le Couſin & quelques eſpeces de Tipules, ce mâle ſe diſtingue par les antennes qui ſont en forme de panaches, tandis que celles de la femelle ſont de ſimples filets. Tous les inſectes de cet ordre voltigent dans l'air, dès que dans leur dernier état ils ſont parvenus à déployer leurs ailes, & ils ne tardent pas à s'accoupler. Leur accouplement, du moins dans une grande partie, ſe fait d'une maniere aſſez ſinguliere. Le mâle a au derriere deux eſpeces de pinces ou de crochets, avec leſquels il ſaiſit la partie poſtérieure de ſa femelle, enſorte qu'elle ne peut lui échapper, mais c'eſt tout ce qu'il peut faire, le reſte de l'accouplement dépend de la femelle. Celle-ci allonge pour lors une eſpece de cône charnu, au-deſſous duquel ſe trouve la partie femelle. Il faut qu'elle introduiſe cette avance dans le corps du mâle, pour aller recevoir l'organe maſculin, qui ne ſort point au-dehors; ainſi dans ces inſectes, c'eſt le mâle qui a une ouverture propre à donner entrée à la partie de la femelle.

Après que la femelle a été fécondée, elle dépoſe ſouvent des centaines d'œufs; il y a cependant quelques eſpeces qui n'en font que très-peu. On trouve des Mouches qui n'en dépoſent que deux ou trois à la fois, mais ce n'eſt pas le plus grand nombre. Ces œufs, ſuivant les différentes eſpeces de ces inſectes, varient infiniment pour leur couleur, leur forme & leur grandeur. Les uns ſont liſſes, d'autres diverſément cannelés, pluſieurs ſont ovales, d'autres ronds, & quelques-uns de forme très-irréguliere. Il y a quelques femelles parmi les Mouches, qui ne ſont point d'œufs, mais des petits tous vivans. Il doit paroître étonnant que parmi les inſectes d'un même genre, il y ait des eſpèces vivipares, tandis que toutes les autres ſont ovipares. La différence cependant qui conſtitue les uns & les autres, eſt aſſez légère. Dans les ovipares, l'œuf ſort du corps avant que le petit ſoit éclos, dans les autres ce même petit ſort de l'œuf encore contenu dans le ventre de la mere, & paroît au jour ſous ſa forme naturelle. Les femelles vivipares ont comme les ovipares des œufs, mais qu'elles couvent dans leur intérieur. Si on ouvre ces femelles fécondées, lorſqu'il n'y a pas long-tems que l'accouplement a eu lieu, tantôt on trouve le petit tout vivant dans le ventre de ſa mere & tantôt on y trouve un petit œuf.

Tous les Dipteres devenus inſectes parfaits, n'ont d'autre domicile que l'air; mais ſous la forme de larve, leur habitation varie beaucoup ſuivant les différentes eſpeces. Certaines larves vivent dans la terre. Les larves des Couſins, celles de beaucoup de Tipules, celles des Stratiomes & de quelques eſpeces de Mouches, vivent dans l'eau : elles ſont aquatiques. D'autres larves vivent dans les feuilles & les galles des plantes. Le fondement des Chevaux, les cavités du nez des Moutons & des Bœufs, le goſier du Cerf & d'autres animaux, ſervent à loger les larves de l'Oeſtre, qui ſe nourriſſent des ſucs qu'elles trouvent dans ces endroits. Le Taon va dépoſer ſes œufs ſur le Bœuf & d'autres quadrupèdes, ſous la peau deſquels ſe loge ſa larve, qui vît d'une eſpece de ſanie qui ſuinte continuellement de la plaie qu'elle produit. Pluſieurs larves de Mouches détruiſent les Pucerons, qui leur ſervent de pâture & leur fourniſſent un aſyle; d'autres vivent au milieu des chairs pourries & puantes, quelquefois dans des matieres encore plus ſales, & ces inſectes ailés qui nous paroiſſent ſi propres, ont pris naiſſance au milieu de l'ordure & de la fange. Après avoir quitté ces endroits dégoûtans, les inſectes parfaits vont les retrouver pour y dépoſer leurs œufs & fournir à leurs petits une nourriture convenable dès qu'ils ſeront éclos.

Toutes ces larves varient beaucoup dans leur figure, ſelon leurs différens genres. La plupart, telles que les larves des Mouches, reſſemblent à des eſpèces de vers mols, elles ſont ſans pattes & ont la tête toute membraneuſe, auſſi fléxible que le corps & variable ou changeant de forme, enſorte qu'elle groſſit & s'allonge en différens ſens, ſuivant que l'inſecte la dirige. On n'apperçoit point d'yeux à cette tête, mais elle eſt pourvue d'une bouche, tantôt en forme de ſimple ſuçoir, tantôt armée de crochets ou d'une eſpèce de dard. La tête des autres larves au contraire, eſt écailleuſe & de figure conſtante. Leur corps eſt toujours diviſé en anneaux, & couvert d'une peau membraneuſe & fléxible. Comme ces larves ſont la plupart dépourvues de pattes, elles ne ſont que ramper; elles gonflent leurs anneaux poſtérieurs & les raccourciſſent, ce qui fait avancer leur train de derriere, & enſuite après l'avoir fixé, elles allongent les anneaux de devant & les fixent pour attirer de nouveau la partie poſtérieure. Quelques-unes ſont aidées dans cette eſpèce de marche aſſez lente par quelques mamelons qu'on remarque en-deſſous de leurs corps & qui ſemblent tenir lieu de pattes. Toutes ces larves ont pluſieurs ſtigmates qui leur ſervent à pomper l'air. Ordinairement on en remarque deux à la partie antérieure de leur corps, un de chaque côté, & deux autres plus grands, à la partie poſtérieure: ces derniers ont ſouvent une configuration particuliere, relative au genre de vie de l'inſecte, & varient prodigieuſement dans les différens genres, & même dans les différentes eſpèces. Tantôt ces ſtigmates ſont nus & ſimples; tantôt ils ſont larges, & l'ouverture de chacun paroît renfermer en dedans trois petits trous ou trois petits ſtigmates contenus dans une même cavité médiocrement profonde. D'autres fois on remarque que le bord de cette ouverture des ſtigmates poſtérieurs, eſt relevée en bourlet, pour les défendre du contact des matieres viſqueuſes & à demi-fluides, au milieu deſquelles vivent pluſieurs de ces inſectes. Dans d'autres les ſtigmates ſont élevés, proéminens, & forment des eſpèces de petites cornes, dont l'extrémité eſt ouverte & donne paſage à l'air que reſpire l'animal. Enfin dans les larves de pluſieurs Tipules, ces ſtigmates poſtérieurs ſont accompagnés d'appendices charnues, quelquefois fort longues.

Ces larves varient encore dans leurs transformations. La plupart, tant qu'elles ſont dans ce premier état, ne changent point de peau, & parvenues à leur dernier accroiſſement, elles s'enfoncent dans la terre pour s'y métamorphoſer. D'abord la larve ſe retire, prend une figure ronde allongée, qui approche beaucoup de celle d'un œuf. Pour lors ſa peau devient brune, ſe durcit, & acquiert une conſiſtance aſſez forte pour former une eſpèce de coque ſolide. L'inſecte ſe trouve ainſi renfermé dans une coque formée de ſa propre peau: c'eſt là qu'il prend une autre figure. D'abord il eſt molaſſe & reſſemble à une eſpèce d'œuf mol & blanc. Quelques naturaliſtes ont donné à l'inſecte dans cet état, le nom de *boule alongée*. Dans ce tems on ne diſtingue aucune des parties de l'inſecte; tout eſt confus, & ſi l'on ouvre la coque, ce qu'elle contient ne reſſemble nullement à une nymphe. Mais après quelques juors, on commence à y diſtinguer quelques parties de l'inſecte parfait qui en doit venir; enfin ces parties ſe developpant ſucceſſivement, laiſſent apperçevoir dans la nymphe tous les membres différens de l'inſecte parfait, auquel il ne manque qu'une certaine conſiſtance. Telle eſt en général la maniere de ſe transformer, qu'emploient la plupart des Diptères, les larves des Mouches, des Stratiomes, des Hippoboſques, des Oeſtres, &c. Mais les larves de quelques autres genres ſe dépouillent toujours de leur peau & paroiſſent alors ſous la forme de nymphes à découvert.

Lorſque la larve de la plûpart des Diptères ſe métamorphoſe, & que ſa peau devient une coque dure & ſolide, dans laquelle l'inſecte eſt renfermé, il ſe fait beaucoup de changemens ſur leſquels nos devons jetter quelques obſervations générales. La coque a des ſtigmates comme lalarve, il y en a deux ou quatre à la partie antérieure, & deux autres à la partie poſtérieure. Mais ſouvent les larves qui avoient des eſpèces de cornes à leurs ſtigmates, les perdent en ſe changeant en coques, & celles qui n'en avoient point, en acquièrent. Ce changement doit paroître difficile à concevoir: on peut préſumer, d'abord, que la larve retire de dedans les avances & les éminences que forme ſa peau. La peau pour lors n'étant plus ſoutenue, s'affaiſſe, & ces éminences diſparoiſſent à meſure qu'elle durcit, enſorte qu'on ne les apperçoit plus ſur la coque. La larve fait plus; elle détache de même de ſa peau tout ſon corps, qui ſe reſſerrant enſuite ſous la forme de nymphe, n'en remplit plus toute la cavité, de ſorte qu'il y a ſouvent un intervalle vuide entre la nymphe & la peau de la coque. C'eſt ce qu'on apperçoit bien ſenſiblement dans la larve du Stratiome, qui reſſemble à un ver long dont la nymphe ne remplit qu'une partie, tellement que ſes derniers anneaux ſont vuides & tranſparens. D'un autre côté, lorſque l'animal s'eſt ainſi débarraſſé de ſa peau, avant qu'elle ſe durciſſe, il déploie ſouvent d'autres cornes qui auparavant étoient couchées ſur lui, ſous ſa peau extérieure. Comme celle-ci eſt encore molle, elle cede à la ſortie de ces cornes, qui paroiſſent ſur la coque & durciſſent avec elle. Sous cette eſpèce de coque dure, les inſectes ne prennent pas tout de ſuite la forme de nymphe, ils paſſent d'abord, comme nous l'avons dit, par une eſpèce d'etat moyen, & reſſemblent à une boule un peu allongée. Si on ouvre la coque dans ce temps, on trouve cette boule qui ne préſente aucunement la forme de l'inſecte. Mais après quelques jours d'intervalle, on y trouve une nymphe dont toutes les parties ſont très-reconnoiſſables. Cet état de *boule allongée*, a été regardé comme très-différent de la nymphe. Cependant c'eſt toujours la même nymphe, ce ſont les mêmes enveloppes, les mêmes parties intérieures & conſtituantes; il n'y a de différence que dans le plus ou le moins de conſiſtance ou de fluidité. Tant que les partie de la nymphe ſont molles & preſque fluides, elles pouſſent preſque également en tout ſens, comme font tous les liquides, la membrane qui les renferme. Il faut donc qu'elle prenne une forme approchante de celle d'une boule, à cauſe de la preſſion preſqu'égale qu'elle éprouve en tout ſens. Mais à meſure que les différentes parties de la nymphe s'affermiſſent & acquierent plus de conſiſtance, la preſſion devient plus inégale. Certaines parties pouſſent au-dehors la membrane qui les enferme & on voit la figure de l'inſecte ſe former & ſe tracer ſur cette enveloppe. Enfin, lorſque l'inſecte parfait ſort de ſa coque, il en fait ſauter la partie ſupérieure, formant une eſpèce de calotte hémiſphérique, qui ſouvent dans cette action, ſe diviſe en deux demi calottes. Deux choſes ſurprennent également dans cette opération: la premiere, comment un inſecte encore mol & tendre, dépourvu d'inſtrumens propres à cet effet, peut rompre une coque auſſi dure que la ſienne; la ſeconde, pourquoi cette coque dans tous, ſe fend au même endroit & avec les mêmes circonſtances. Pour expliquer ce méchaniſme, il faut examiner un de ces inſectes ſortir de ſa coque. Si on obſerve, par exemple, une Mouche dans cet inſtant, on voit que la partie ſupérieure de ſa coque eſt ſoulevée par une eſpèce de caroncule molle, ou une tubéroſité qui eſt ſur le devant de la tête de l'inſecte, & qui, ſe dilatant & ſe contractant alternativement, parvient à détacher & faire ſauter cette partie ſupérieure de la coque. On n'apperçoit point cette tubéroſité ſur la tête de la Mouche, elle diſparoît totalement dans l'inſecte parfait, probablement parce que la peau devenue dure, ne peut plus céder & ſe dilater dans cet endroit comme dans les autres parties de la tête. Il reſte encore une autre difficulté, c'eſt de ſavoir comment une pareille impulſion qui ne paroît pas bien forte, eſt cependant capable d'ouvrir une coque aſſez dure, & pourquoi elle s'ouvre toujours au même endroit? pour réſoudre ces deux queſtions, il ne s'agit que d'examiner une coque avec quelque attention. En la regardant de près, on apperçoit à ſa partie ſupérieure une trace circulaire, & une autre verticale qui coupe la premiere par le milieu, & ſe joint avec elle par ſes extrémités. Ces traces ſont préciſément à l'endroit où la coque doit s'ouvrir: ſi on y inſinue la pointe d'une épingle fine, la coque s'ouvre, les deux demi calottes ſe ſéparent. Il paroît donc qu'elles ne tiennent que foiblement. Lorſque la peau de la larve ſe durcit pour former la coque, l'endroit de la jonction de ces deux demi calottes, tant entr'elles qu'avec le reſte de la coque, ne ſe durcit point, il reſte un ſillon mol & tendre, ce qui fait que l'inſecte peut facilement enlever ces deux parties & ſortir de ſa priſon.

La transformation des Dipteres, telle que nous venons de la décrire, eſt ſouvent achevée en quinze jours ou trois ſemaines, quelquefois cependant elle dure davantage, ce qui dépend des eſpèces différentes, & de la ſaiſon plus ou moins chaude. Il y a auſſi quelques différences dans les manœuvres qu'emploient ces petits animaux. La plupart, comme nous l'avons dit, s'enfoncent en terre pour s'y transformer. Il y en a cependant quelques uns qui quoique du même genre, ne cherchent point à ſe retirer en terre. Parmi les Mouches, par exemple, pluſieurs reſtent en plein air & s'y changent en coque. Les coques de la plupart approchent de la figure d'un œuf, mais nous avons des eſpèces de Mouches qui ſe nourriſſent de Pucerons, dont la coque eſt allongée & gonflée par une de ſes extrémités, enſorte qu'elle repréſente la figure d'une larme. La coque du Stratiome ne diffère point pour la forme extérieure, de ſa larve, qui reſſemble tout-à-fait à un ver. Nous renvoyons dans les détails des genres, toutes ces différences, dont pluſieurs offrent des particularités intéreſſantes. Avant de terminer cet article, nous devons faire encore remarquer deux genres qui ſe reſſemblent beaucoup & qui diffèrent conſidérablement de tous les autres de cet Ordre, ce ſont les genres des Tipules & des Couſins. Leurs larves ont des mâchoires, une bouche, des yeux, & ne reſſemblent point à toutes celles des autres Diptères. Leurs nymphes ſont encore plus ſingulières & s'écartent davantage de celles des autres inſectes, quoiqu'elles aient comme elles de petites cornes pour reſpirer l'air. Ces Nymphes aquatiques peuvent ſe traîner d'un lieu à un autre, ont un mouvement de progreſſion, & continuent de nager dans l'eau, tout comme dans l'état de larves. D'autres nymphes terreſtres trouvent le moyen de ſortir à moitié de terre, avant que de prendre la figure d'inſectes ailés, c'eſt de quoi on a des exemples dans celles des Taons & de pluſieurs grandes eſpèces de Tipules.

Lorſque les différens changemens des inſectes à deux aîles ſont finis, & que l'inſecte parfait vient de quitter la dépouille de nymphe, il eſt ordinairement plus mol; il paroît plus gros & plus pâle qu'il ne le ſera par la ſuite, & tout ſon corps eſt humide; au bout de quelque minutes il ſèche, toutes ſes différentes parties acquièrent plus de conſiſtance & diminuent de volume, ſa couleur devient plus foncée & plus brune, l'inſecte eſt en état de voler & de prendre ſon eſſor.

DITIQUE. *Voyez* Dytique.

DONACIE, *Donacia*, genre d'inſectes de la troiſième Section de l'Ordre des Coléoptères.

Les Donacies ont deux antennes filiformes guères plus longues que la moitié du corps; deux yeux arrondis diſtincts; le corcelet preſque cylindrique; deux élytres dures; deux aîles membraneuſes, repliées; les cuiſſes poſtérieures ordinairement renflées & dentées; enfin, quatre articles à à tous les tarſes.

Linné & de Geer avoient placé ces inſectes parmi les Leptures, & M. Geoffroy parmi les Stencores. M. Fabricius les a diſtingués & en a formé en genre, ſous le nom de *Donacia*, d'un mot grec qui ſignifie roſeau, parce qu'ils vivent parmi les plantes aquatiques.

Les antennes ſont filiformes, guères plus longues que la moitié du corps, & compoſées de onze articles, dont le premier eſt renflé, le ſecond un peu plus petit, les ſuivans ſont un peu amincis à leur baſe, & le dernier eſt preſque cylindrique: elles ſont inſérées à la partie antérieure, un peu latérale, de la tête, à quelque diſtance des yeux.

La tête eſt avancée, peu inclinée, à peu près de la largeur des étuis. Les yeux ſont petits, arrondis & ſaillans.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt avancée, cornée, arrondie & ciliée.

Les mandibules ſont courtes, cornées, arquées, un peu voutées, preſque dentées, légèrement fendues à l'extrémité.

Les mâchoires ſont courtes, preſque cornées, bifides: la diviſion extérieure eſt plus grande & arrondie, l'interne eſt courte & pointue.

La lèvre inférieure eſt preſque membraneuſe, antérieurement arrondie.

Les antennules antérieures, plus longues que les poſtérieures, ſont filiformes, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-petit, le ſecond, conique, & le dernièr, terminé en pointe: elles ſont inſérées au dos des mâchoires. Les antennules poſtérieures ſont très-courtes, & compoſées de trois articles, dont le premier eſt petit, & les deux ſuivans ſont preſque égaux; elles ſont inſérées à la partie latérale de la lèvre inférieure.

Le corcelet eſt plus étroit que les élytres, & à peu près de la largeur de la tête. L'écuſſon eſt petit & triangulaire.

Les élytres ſont coriacées, de la longueur de l'abdomen; elles couvrent deux aîles membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les cuiſſes poſtérieures ſont renflées & dentées dans quelques eſpèces. Les tarſes ſont compoſés de quatre articles, dont les deux premiers ſont triangulaires, le troiſième eſt bilobé, garni de houpes en-deſſous,

le

le quatrième eſt un peu arqué, légèrement en maſſe, & terminé par deux ongles crochus, aſſez forts.

Les Donacies forment un genre compoſé d'un petit nombre d'eſpèces que l'on peut ranger parmi les inſectes de moyenne grandeur; elles ſont douées d'une forme agréable rélevée par un éclat brillant. Elles vivent parmi les plantes aquatiques, telles que le Roſeau, l'Iris. Nous ſoupçonnons que les larves vivent auſſi dans les tiges ou les racines de ces plantes. La nymphe de la Donacie craſſipède, ſelon Linné, ſe trouve ſous la forme d'une coque brune, ſur la racine de la Phellandrie.

DONACIE.

DONACIA. FAB.

LEPTURA. LIN. DEG.

STENOCORUS. GEOFF.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES filiformes, gueres plus longues que la moitié du corps, compoſées de onze articles, & inſérées un peu au-devant des yeux.

Bouche pourvue de deux mandibules preſque dentées, de deux mâchoires bifides, & de quatre antennules filiformes.

Yeux arrondis, un peu ſaillans.

Quatre articles aux tarſes : les deux premiers triangulaires, le troiſième bilobé.

ESPECES.

1. DONACIE craſſipède.

D'un vert doré ou bleuâtre ; cuiſſes poſtérieures dentées.

2. DONACIE bidentée.

Verte ; élytres avec des ſtries pointillées ; cuiſſes poſtérieures renflées, bidentées.

3. DONACIE ſimple.

D'un vert doré ; extrémité de l'abdomen & pattes fauves ; cuiſſes poſtérieures ſimples.

4. DONACIE rayée.

D'un vert doré ; élytres avec une large raie purpurine ; cuiſſes poſtérieures renflées, unidentées.

5. DONACIE bronzée.

Bronzée, brillante ; cuiſſes ſimples, ſans épines.

6. DONACIE ruſipède.

Bronzée ; antennes & pattes fauves ; cuiſſes renflées, les poſtérieures unidentées.

7. DONACIE violette.

D'un noir bronzé ; élytres violettes ; abdomen ſanguin.

1. DONACIE craſſipède.

DONACIA craſſipes.

Donacia viridi-aurea, femoribus poſticis clavatis dentatis.

Donacia craſſipes *femoribus poſticis clavatis dentatis.* FAB. *Syſt. ent. pag.* 195. *n°.* 1. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 245. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 157. *n°.* 1.

Leptura aquatica *deaurata, antennis nigris, femoribus poſticis dentatis.* LIN. *Syſt. nat. p.* 637. *n°.* 1. — *Faun. ſuec. n°.* 677.

Stenocorus deauratus, femoribus poſticis dentatis. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *p.* 229. *n°.* 12.

Le Stencore doré. GEOFF. *Ib.*

Leptura aquatica ſpinoſa *viridi-deaurata ſeu violacea, antennis nigris, pedibus fuſcis, femoribus poſticis magnis dentatis.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 140. *n°.* 18.

Lepture *aquatique à cuiſſes épineuſes*, d'un vert doré ou violet, à antennes noires, à pattes brunes, dont les cuiſſes poſtérieures ſont longues, groſſes & à épines. DEG *Ib.*

Cantharis arundines frequentans. RAI. *Inſ p.* 100. *n°.* 3.

FRISCH. *Inſ. tom.* 12. *pl.* 3. *tab.* 6. *fig.* 2.

Leptura aquatica. SCOP. *Ent. carn. n°.* 147.

Leptura aquatica. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 251.

Leptura aquatica. POD. *Muſ. græc. pag.* 36.

Stenocorus aquaticus. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 88. *n°.* 12.

Leptura aquatica. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 258. *n°.* 1.

Donacia craſſipes. Muſ. LESK. *pars ent. pag.* 27. *n°.* 590.

Elle a environ quatre lignes de long. Les antennes ſont un peu plus longues que la moitié du corps, obſcures, avec la baſe bronzée. Tout le corps eſt d'un vert doré brillant, & quelquefois violet ou bleuâtre. Le corcelet a une ligne longitudinale enfoncée, peu marquée, & un petit tubercule de chaque côté, vers l'angle antérieur. Les élytres ont des points enfoncés, rangés en ſtries, & quelques enfoncemens peu profonds. Le deſſous du corps eſt ſoyeux. Les pattes ſont de la couleur du corps. Les poſtérieures ſont un peu renflées & dentées.

Elle ſe trouve dans tout l'Europe, ſur les plantes aquatiques.

2. DONACIE bidentée.

DONACIA bidens.

Donacia viridis, elytris ſtriato-punctatis, femoribus poſticis clavatis bidentatis.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. Les antennes ſont un peu plus longues que la moitié du corps, & les articles ſont noirs à leur extrémité, rougeâtres à leur baſe La tête eſt noirâtre, ſillonnée. Le corcelet eſt vert, ponctué, légèrement ſillonné au milieu, muni d'un tubercule de chaque côté, à l'angle antérieur. Les élytres ſont vertes, & marquées de points enfoncés, aſſez gros, rangés en ſtries. Le deſſous du corps eſt couvert d'un léger duvet cendré, ſoyeux. Les pattes ſont noirâtres, avec la baſe des cuiſſes & des jambes, d'un rouge brun. Les cuiſſes poſtérieures ſont très-renflées, & munies de deux petites dents, qui forment entr'elles une rainure dans laquelle la jambe peut ſe placer.

Elle a été trouvée en ſeptembre, aux environs de Paris, par M. Lermina.

3. DONACIE ſimple.

DONACIA ſimplex.

Donacia viridi-aurea, abdominis apice pedibuſque rufis, femoribus ſimplicibus.

Donacia ſimplex *femoribus ſimplicibus.* FAB. *Syſt. ent. pag.* 195 *n°.* 2. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 245. *n°.* 2. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 157. *n°.* 2.

Leptura aquatica-mutica *viridi-deaurata nitida: capite cinereo pedibus rufis, femoribus poſticis magnis muticis.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 142. *n°.* 19.

Lepture *aquatique à cuiſſes ſans épines*, d'un vert doré luiſant, à tête cendrée & à pattes rouſſes, dont les cuiſſes poſtérieures ſont longues, groſſes, mais ſans épines. DEG. *Ib.*

Leptura aquatica mutica. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 259. *n°.* 2.

Elle reſſemble beaucoup à la Donacie craſſipède. Les antennes ſont noires, de la longueur du corps. Le corps eſt d'un vert doré, avec l'extrémité de l'abdomen & les pattes fauves.

Elle ſe trouve en France, en Angleterre.

4. DONACIE rayée.

DONACIA vittata.

Donacia viridi-aurea, elytris vitta purpurea femoribus poſticis clavatis unidentatis.

Leptura aquatica faſciata *viridi-deaurata nitida, elytris faſcia longitudinali purpurea nitida, femoribus poſticis magnis unidentatis.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 142. *n°.* 20.

Lepture *aquatique à bande cramoiſi*, d'un vert doré luiſant, à bande longitudinale d'un pourpre luiſant ſur les étuis, dont les cuiſſes poſtérieures ſont longues & a épines. DEG *Ib.*

Donacia faſciata. FUESL. *Archiv. inſ.* 5. *p.* 100. *n°.* 3.

Leptura aquatica faſciata. VILL. *Ent. t.* 1. *p.* 259. *n°.* 3.

Donacia vulgaris *viridi-argentea, elytris punctato-ſtriatis, rugis crenatis, vitta lata communi viridi-purpurea, capite abdomine pedibuſque cinereo-argenteis, femoribus poſticis muticis. Muſ. Lesk. pars ent. pag.* 27. *n°.* 594.

Elle eſt un peu plus petite que la Donacie craſſipède. Tout le deſſus du corps eſt d'un vert doré ou cuivreux luiſant, avec une large raie pourpre, ſur chaque élytre. Les antennes ſont noirâtres. Le deſſous du corps eſt bronzé, luiſant, légèrement couvert d'un duvet argenté. Les pattes ſont bronzées. Les cuiſſes poſtérieures ſont renflées & munies d'une dent.

Elle ſe trouve en Europe ſur les plantes aquatiques.

5. DONACIE bronzée.

DONACIA ænea.

Donacia ænea nitida, femoribus ſimplicibus muticis.

Leptura aquatica ænea *ænea nitida, femoribus omnibus fere æqualibus.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 143. *n°.* 21.

Lepture *aquatique bronzée*, couleur de bronze luiſant, à cuiſſes à-peu-près de grandeur égale. DEG. *Ib.*

Leptura aquatica ænea. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 259. *n°.* 4.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. Les antennes ſont noirâtres. Tout le corps eſt d'une couleur bronzée luiſante ſans taches. Les cuiſſes ſont ſimples, les poſtérieures, à peine plus grandes que les autres, ſont ſimples dans quelques individus, & munies d'une très-petite épine dans quelques autres.

Elle ſe trouve en Europe.

6. DONACIE rufipède.

DONACIA rufipes.

Donacia ænea, antennis pedibuſque rufis, femoribus clavatis poſticis unidentatis.

Elle a une forme un peu plus raccourcie que les précédentes. Sa longueur eſt de trois lignes & demie, & ſa largeur, d'une ligne & deux tiers. Les antennes ſont fauves, filiformes, un peu plus longues que la moitié du corps. Les yeux ſont noirs. Tout le corps eſt bronzé, un peu verdâtre en deſſus. Les élytres ont des ſtries pointillées. Les pattes ſont fauves. Toutes les cuiſſes ſont renflées, & les poſtérieures ſont unidentées.

Elle ſe trouve dans les provinces méridionales de la France, ſur les plantes aquatiques.

7. DONACIE violette.

DONACIA violacea.

Donacia atra, elytris fuſco-violaceis, abdomine ſanguineo.

Leptura violacea. PALL. *Ic. tom.* 2. *n°.* 64.

Leptura violacea *ex atro-ſubænea, elytris obſcure violaceis, abdomine ſanguineo.* LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1867.

Elle eſt de la grandeur de la Donacie craſſipède. La tête, le corcelet & la poitrine ſont d'un noir un peu bronzé. Les élytres ſont d'un violet foncé. L'abdomen eſt d'un rouge ſanguin. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve au nord de la Sibérie, dans les forêts, ſur les ombellifères.

Quelques auteurs ont décrit comme des eſpèces nouvelles quelques Donacies qui ne nous paroiſſent être que des variétés des précédentes. Nous allons les rapporter ſuccinctement.

1. DONACIE ſoyeuſe.

DONACIA ſericea.

Donacie d'un vert luiſant, antennes & pattes noirâtes; cuiſſes poſtérieures, dentées.

Donacia viridi-nitens, antennis pedibuſque fuſcis, femoribus poſticis dentatis.

Donacia ſericea. FUESL. *Archiv. inſ.* 5. *p.* 100. *n°.* 4.

Leptura holoſericea. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1866.

Elle ſe trouve dans les prés humides, en Allemagne.

2. **Donacie** marécageuſe.

Donacia paluſtris.

Donacie d'un noir violet ; antennes & pattes fauves ; cuiſſes poſtérieures dentées.

Donacia nigro-violacea, antennis pedibuſque ſpadiceis, femoribus poſticis dentatis.

Donacia paluſtris. Fuesl. *Archiv. inſ.* 5. *p.* 100. *n*°. 5.

Leptura paluſtris. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1866.

Elle ſe trouve dans les marais de la Poméranie.

3. **Donacie** cendrée.

Donacia cinerea.

Donacie cendrée, parſemée de cuivreux, pattes poſtérieures ſimples.

Donacia cinerea cupreo irrorata, pedibus poſticis muticis.

Donacia cinerea. Fuesl. *Archiv. inſ.* 5. *p.* 100. *n*°. 6.

Leptura cinerea. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1867.

Elle ſe trouve dans la Poméranie.

4. **Donacie** bicolor.

Donacia bicolor.

Donacie d'un vert brillant en deſſus, doré en-deſſous ; élytres avec des ſtries pointillées & quelques enfoncemens ; cuiſſes poſtérieures renflées, dentées.

Donacia ſupra viridis, ſubtus aurea, elytris ſtriato-punctatis, hinc inde impreſſis, femoribus clavatis poſticis dentatis.

Donacia bicolora *capite thorace abdomine ſubtus pedibuſque aureis, thorace ſupra viridi, elytris viridibus ſtriato-punctatis hinc inde impreſſis, femoribus clavatis poſticis dentatis. Muſ. Lesk. pars ent. pag.* 27. *n*°. 589.

Leptura bicolor. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1867.

La tête & le deſſous du corcelet, l'abdomen & les pattes ſont dorés brillans. Le deſſus du corcelet & les élytres ſont verts. Les élytres ont des ſtries pointillées & quelques impreſſions. Toutes les cuiſſes ſont renflées ; les poſtérieures ſeules ſont dentées.

Elle ſe trouve en Europe.

5. **Donacie** obſcure.

Donacia fuſca.

Donacie obſcure ; bouche, antennes & pattes fauves ; élytres avec des ſtries pointillées ; cuiſſes poſtérieures fortement dentées.

Donacia fuſca, ore antennis pedibuſque rufis, elytris punctato-ſtriatis, femoribus poſticis dente valido armatis.

Donacia fuſca *capite, thorace, elytris fuſcis, elytris punctato-ſtriatis, ore antennis pedibuſque rufis, femoribus poſticis dente valido armatis. Muſ. Lesk. pars ent. pag.* 27. *n*o. 591.

Leptura fuſca. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1867.

Elle n'eſt peut-être qu'une légère variété de la Donacie rufipède.

Elle ſe trouve en Europe.

6. **Donacie** bleue.

Donacia cærulea.

Donacie bleue ; élytres avec des ſtries pointillées, crenelées ; antennes bronzées ; cuiſſes poſtérieures dentées.

Donacia cærulea, elytris punctato-ſtriatis rugis crenatis, antennis æneis, femoribus poſticis dentatis. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 27. *n*°. 595.

Leptura cærulea. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1867.

Elle ſe trouve en Europe.

DRILE, *Drilus.* Genre d'inſectes de la première Section de l'Ordre des Coléoptères.

J'ai ſéparé du genre Ptilin, établi par M. Geoffroi, l'inſecte que je vais décrire ſous le nom de Drile, d'un mot grec employé par Héſychius, pour déſigner quelque eſpèce d'inſecte ou de ver, qui nous eſt entièrement inconnue. M. Geoffroy ne conſidérant que la forme des antennes qui ont entr'elles quelques rapports, avoit réuni cet inſecte au Ptilin ; mais la bouche, toutes les parties du corps, & les habitudes même de ces deux inſectes, ſont tout-à-fait différentes. Les Driles ont les mandibules minces, alongées, très-aigues, unidentées vers le milieu ; les antennules vont en groſſiſſant, & la lèvre inférieure eſt arrondie. Le Ptilin a les mandibules courtes, bifides, les antennules filiformes, & la lèvre inférieure échancrée.

Les antennes ſont un peu plus longues que le corcelet, pectinées, & compoſées de onze articles, dont le premier court, un peu renflé, le ſecond très-petit ; le troiſième triangulaire ; les autres preſque égaux entr'eux & pectinés d'un ſeul côté. Elles ont leur inſertion à la partie latérale antérieure de la tête, un peu au-devant des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure , de deux mandibules , de deux mâchoires , d'une lèvre inférieure , & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée , arrondie , un peu ciliée antérieurement.

Les mandibules ſont cornées , minces , longues , arquées , pointues , munies d'une dent , un peu au-delà du milieu.

Les mâchoires ſont ſimples , cornées à la baſe , membraneuſes , arrondies à l'extrémité.

La lèvre inférieure eſt cornée , arrondie.

Les antennules antérieures un peu plus longues & un peu plus groſſes que les poſtérieures , vont un peu en groſſiſſant , & ſont compoſées de quatre articles , dont le premier eſt petit & les autres ſont inſenſiblement plus gros. Elles ont leur inſertion au dos des mâchoires. Les antennules poſtérieures ſont compoſées de trois articles , un peu velus , preſque égaux entr'eux. Elles ſont inſérées à la partie latérale de la lèvre inférieure.

La tête eſt courte , preſque auſſi large que le corcelet. Celui-ci eſt rebordé , un peu plus étroit que les élytres. L'écuſſon eſt triangulaire. Les élytres ſont flexibles , de la longueur de l'abdomen ; elles cachent deux aîles membraneuſes , repliées.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les tarſes ſont filiformes ; les quatre premiers articles ſont preſque égaux ; le dernier eſt un peu plus allongé , & terminé par deux ongles crochus.

Le Drile a la forme du corps allongée , un peu déprimée. Il ſe trouve ſur différentes fleurs & ſur différens arbres , mais plus particulièrement ſur le Chêne , pendant ſa fleuraiſon. Il vole avec aſſez de facilité , lorſque le tems eſt beau. La larve nous eſt entièrement inconnue. Nous ignorons ſi elle vit dans la ſubſtance du bois , ou dans la terre. Cet inſecte eſt aſſez commun dans toute la France , & ſur-tout dans les provinces méridionales ; mais comme il fréquente plus ordinairement les arbres que les plantes , les Entomologiſtes ont eu plus rarement occaſion de le rencontrer.

DRILE.

DRILUS.

PLILINUS. GEOFF.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES pectinées, plus longues que le corcelet, compoſées de onze articles, dont le ſecond petit & arrondi.

Mandibules cornées, minces, unidentées.

Mâchoires ſimples.

Quatre antennules inégales; les antérieures preſque en maſſe.

Cinq articles aux tarſes.

ESPECES.

1. DRILE jaunâtre.

Noir, légèrement velu; élytres jaunâtres, flexibles.

1. Drile jaunâtre.

Drilus flaveſcens.

Drilus niger, ſubvilloſus, elytris luteſcentibus mollibus.

Ptilinus niger, ſubvilloſus, thorace plano marginato, elytris flavis mollioribus. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *pl.* 1. *fig.* 2.

La Panache jaune. Geoff. *Ib.*

Ptilinus flaveſcens. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 4. *n*° 2.

Le corps eſt un peu velu, noir. Les antennes ſont pectinées d'un ſeul côté, un peu plus longues que le corcelet. Les élytres ſont flexibles, d'un jaune plus ou moins obſcur.

Il ſe trouve dans toute la France, ſur les fleurs.

DRYOPS *Dryops*, genre d'inſectes de la première Section de l'Ordre des Coléoptères.

Ces inſectes ont le corps oblong; deux antennes très-courtes; deux aîles membraneuſes, cachées ſous des étuis durs; enfin cinq articles à tous les tarſes.

M. Geoffroy a confondu ce genre d'inſectes avec celui de Dermeſte quoiqu'il n'y ait de rapport entr'eux que par la forme du corps. La deſcription que cet auteur donne des antennes de ces inſectes, ne nous paroît pas exacte. Ce qu'il prend pour deux petites cornes ou oreilles coudées dans leur milieu, n'eſt autre choſe que les deux premiers articles des antennes, dont le ſecond eſt grand, dilaté & un peu voûté à ſon extrémité. Les autres articles, dont l'enſemble n'eſt pas ſi grand que ces deux premiers, ſont peu diſtincts & inſérés à la partie inférieure & concave du ſecond article. Ces antennes ſont inſérées à la partie antérieure & latérale de la tête, un peu au devant des yeux. On remarque entre ceux-ci & la bouche une rainure qui reçoit & cache les antennes, lorſque l'inſecte eſt en repos.

La bouche eſt formée d'une lèvre ſupérieure de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt très-courte, aſſez large, cornée, antérieurement arrondie.

Les mandibules ſont avancées, cornées, arquées, unidentées.

Les mâchoires ſont preſque cornées, aſſez avancées, bifides : les diviſions ſont inégales; l'extérieure eſt grande, arrondie, l'interne eſt mince, cylindrique, un peu plus courte que l'autre; & légérement ciliée à ſa partie interne.

La lèvre inférieure eſt ſimple, cornée, arrondie, un peu ciliée.

Les antennules antérieures ſont filiformes & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt petit, le ſecond conique, & le dernier pointu; elles ſont inſérées au dos des mâchoires. Les antennules poſtérieures ſont filiformes, preſque en maſſe & compoſées de trois articles, dont les deux premiers ſont égaux, & le dernier eſt arrondi, un peu renflé; elles ſont inſérées, au milieu de la partie latérale de la lèvre inférieure.

La tête eſt un peu enfoncée dans le corcelet. Les yeux ſont arrondis, peu ſaillans.

Le corcelet eſt rebordé, preſque auſſi large que les élytres. L'écuſſon eſt triangulaire.

Les élytres ſont coriacées, convexes, de la grandeur de l'abdomen. Elles cachent deux aîles membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les tarſes ſont filiformes & compoſés de cinq articles, dont les quatre premiers ſont preſque égaux, le cinquieme eſt plus long & terminé par deux crochets.

Les Dryops ſont des inſectes aquatiques. Nous ne connoiſſons pas leur manière de vivre; on peut ſoupçonner qu'ils ſe nourriſſent des petits inſectes microſcopiques qui vivent dans l'eau. Ils ſortent quelquefois de l'eau, mais ne s'éloignes pas beaucoup du rivage. La larve nous eſt entièrement inconnue.

DRYOPS.

DRYOPS.

DERMESTES. Geoff.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, renflées : ſecond article grand, dilaté, en voûte.

Mandibules unidentées.

Mâchoires bifides.

Quatre antennules. Les antérieures filiformes, dernier article pointu. Les poſtérieures preſque en maſſe, dernier article un peu renflé, arrondi.

Cinq articles aux tarſes.

ESPÈCES.

1. Dryops auriculé.

Noir, légèrement velu; cuiſſes brunes.

2. Dryops picipede.

Noirâtre, légèrement velu; abdomen & pattes bruns.

1. Dryops auriculé.

Dryops auriculata.

Dryops nigra, cinereo pubeſcens, femoribus piceis.

Dermeſtes tentaculis ante oculos antenniformibus mobilibus Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 103. *nº.* 11.

Le dermeſte à oreilles. Geoff. *Ib.*

Dermeſtes auriculatus. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 25. *nº.* 11.

Il a environ deux lignes de long. Le premier & le ſecond articles des antennes ſont noirs, & les autres ferrugineux. Tout le corps eſt noirâtre, couvert d'un léger duvet d'un gris brun. Le corcelet a une ligne longitudinale, de chaque côté, vers le bord extérieur. Les élytres ſont très-finement pointillées. Les pattes ſont noirâtres, avec les cuiſſes d'un brun noirâtre.

Il ſe trouve en France dans les eaux douces.

2. Dryops picipède.

Dryops picipes.

Dryops fuſca pubeſcens, abdomine pedibuſque piceis.

Il eſt une fois plus grand que le précédent, auquel il reſſemble beaucoup pour la forme du corps. Il en diffère principalement par les antennes & les antennules. Les antennes ont le premier & le ſecond articles arrondis, latéralement velus, & un peu plus grands que les autres; ceux-ci ſont renflés, latéralement velus, & un peu plus diſtincts que dans l'eſpèce précédente. Les antennules ſont filiformes, aſſez longues & ferrugineuſes; les poſtérieurs, ont le dernier article un peu renflé. Le corps eſt noirâtre, pubeſcent. L'abdomen & les pattes ſont bruns.

Il ſe trouve à la Guadeloupe, dans les eaux douces, & m'a été donné par feu M. de Badier.

DYTIQUE, *Dytiscus*, genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Coléoptères.

Les Dytiques ſont des inſectes aquatiques, qui ont deux antennes ſétacées, plus courtes que la moitié du corps; ſix antennules filiformes; deux élytres très-dures; deux aîles membraneuſes, & cinq articles à tous les tarſes.

Ces inſectes avoient d'abord été confondus avec les Hydrophiles. La même manière de vivre & la même forme du corps ſembloient autoriſer cette réunion. Linné tout en faiſant qu'un ſeul genre, avoit déjà ſenti la néceſſité de les placer dans deux diviſions différentes. Cependant les antennes des Hydrophiles, en maſſe perfoliée, & les antennules ſeulement au nombre de quatre, préſentent ſans doute des caractères plus que ſuffiſans pour les diſtinguer des Dytiques, & les ſéparer dans des genres particuliers.

Les antennes des Dytiques ſont filiformes, preſque ſétacées, un peu plus longues que le corcelet, & compoſées de onze articles, dont le premier eſt cylindrique, peu alongé, le ſecond court & arrondi, les autres ſont preſque égaux entr'eux, un peu amincis à leur baſe; elles ſont inſérées à la partie antérieure & latérale de la tête, un peu au devant des yeux.

La bouche eſt formée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, & de ſix antennules.

La lèvre ſupérieure eſt large, un peu avancée, coriacée, légérement échancrée à la partie antérieure.

Les mandibules ſont cornées, arquées, aſſez groſſes, un peu voutées, & terminées par deux ou trois dents inégales.

Les mâchoires ſont cornées, arquées, très-pointues, entières, fortement ciliées à leur partie interne.

La lèvre inférieure eſt avancée, aſſez large, cornée, tronquée & ciliée antérieurement.

Les antennules antérieures, un peu plus courtes que les mâchoires, ſont compoſées de deux articles, dont le premier eſt plus court que le ſecond; elles ſont collées ſur le dos des mâchoires. Les antennules intermédiaires ſont filiformes & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt le plus court, & les trois autres ſont preſque égaux; elles ſont inſérées au dos des mâchoires, à la baſe externe des antennules antérieures; les poſtérieures ſont filiformes, de la longueur des intermédiaires, & compoſées de trois articles dont le premier eſt le plus court, et les deux autres ſont preſque égaux; elles ſont inſérées au milieu de la partie latérale antérieure de la lèvre inférieure.

La tête eſt aſſez groſſe & un peu enfoncée dans le corcelet. Les yeux ſont arrondis, aſſez gros, un peu ſaillans.

Le corcelet eſt plus large que long, largement échancré antérieurement pour recevoir la tête; les côtés ſont un peu rebordés & tranchans. L'écuſſon eſt petit & triangulaire.

Les élytres ſont coriacées, dures, de la grandeur de l'abdomen ; elles ſont ordinairement liſſes dans les males, & cannelées, ſtriées ou ſillonées dans les femelles ; elles cachent deux ailes membraneuſes repliées. Le ſternum eſt bifide poſtérieurement, & les diviſions ſont courtes, diſtantes & égales.

Les pattes différent en longueur. Les antérieures ſont courtes, les intermédiaires de longueur moyenne, & les poſtérieures aſſez longues ; les intermédiaires ſont rapprochées des antérieures, & aſſez diſtantes des poſtérieures : celles-ci ont les tarſes un peu comprimés & fortement ciliés a leur partie interne. Les tarſes ſont compoſés de cinq articles, dont la groſſeur diminue progreſſivement. Les tarſes antérieurs, dans les males ſeulement, ont les trois premiers articles très larges, garnis en deſſous de poils ſerrés, & de trois ou quatre rangées de petites lames coriacées, concaves.

Le corps de ces inſectes eſt ovale, plus ou moins oblong, un peu convexe tant en deſſus qu'en deſſous.

Les Dytiques doivent être regardés comme des inſectes véritablement amphibies : quoique l'eau ſemble être leur élément principal, quelques-uns y vivent preſque continuellement, ils ont auſſi la faculté de ſe rendre ſur terre & de voler dans l'air. L'échelle de ces inſectes a une grande latitude ; il y en a qui ſont longs de plus d'un pouce & demi, tandis que d'autres ne ſont gueres plus grands que des Puces : on en trouve encore de toutes les grandeurs moyennes entre ces deux extremes. Les Dytiques ſont carnaciers & très-voraces; ils ne vivent que d'autres inſectes aquatiques & terreſtres qu'ils peuvent attraper & auxquels ils font une chaſſe continuelle; ils s'en ſaiſiſſent avec les pattes antérieures, comme avec des mains, & les portent enſuite a la bouche pour les dévorer. Quoiqu'ils puiſſent vivre très-longtems ſous l'eau, ils ont pourtant beſoin de reſpirer l'air, & c'eſt ce qu'ils font ordinairement de tems en tems. Ils ſe portent à la ſurface, & pour y parvenir, ils n'ont qu'à tenir les pattes en repos & ſe laiſſer flotter ; plus légers que l'eau, ils ſurnagent d'abord. C'eſt le derriere qui ſe trouve alors appliqué a la ſurface, & meme preſque au deſſus de l'eau. Ils élèvent enſuite un peu les élytres, ou baiſſent le bout du ventre. L'air extérieur pénétre ſoudain dans le vuide qui ſe forme entre les élytres & le ventre, ſans que l'eau puiſſe s'y introduire, & eſt porté aux ſtigmates qui ſe trouvent placés au-deſſous des élytres, le long des deux côtés du ventre. Quand l'inſecte veut retourner au fond de l'eau, il rapproche promptement le ventre des élytres, & bouche le vuide qu'il y avoit entr'eux, de ſorte que l'eau ne peut jamais y pénétrer.

Les Dytiques vivent dans toutes les eaux douces, dans les rivières, dans les lacs, mais ſur-tout dans les marais & les étangs. Ils nagent avec beaucoup de célérité. C'eſt ordinairement a l'approche de la nuit qu'ils ſortent de l'eau, pour voler & ſe tranſporter d'un marais ou d'un étang à un autre. Auſſi, trouve-t-on de ces inſectes & de pluſieurs autres qui ſont amphibies comme eux, dans les moindres aſſemblages d'eau, même dans ceux qui ſont uniquement formés par la pluie. Ils font un bourdonnement en volant, comme les Scarabés. Dans l'accouplement, le male ſe ſert des deux pièces remarquables que préſentent les tarſes antérieurs, pour ſe tenir fixé ſur le corps de la femelle. Lyonnet dit qu'il a vu ces inſectes filer avec le derrière, & ſe conſtruire de cette manière, une eſpèce de nid ou de coque de ſoie, dans laquelle ils pondent & renferment leurs œufs. Le même auteur dit encore qu'ils y ajoutent une eſpèce de corne brune, un peu recourbée & ſolide : l'uſage de cette corne lui paroît être de retenir la coque, lorſque quelque coup de vent ou quelque autre accident pourroit la renverſer. On trouve en effet de pareils nids flottans ſur l'eau & remplis d'œufs. C'eſt un fait cependant aſſez ſingulier & digne d'être remarqué.

Les larves ont le corps long & effilé, diviſé ordinairement en onze anneaux ſéparés par des inciſions aſſez profondes. Les neuf premiers ſont couverts en deſſus de plaques écailleuſes, qui reſſemblent aſſez aux ecailles des Tortues, & qui s'étendent juſques vers les côtés dans la moitié de leur circonférence. En deſſous, la peau eſt molle, ſi ce n'eſt au premier anneau beaucoup plus long & plus effilé que les autres, où l'on voit, comme au-deſſus, une plaque écailleuſe. Tous les autres anneaux ſont preſque d'égale longueur, mais les ſixième, ſeptième & huitième anneaux ſont plus larges que les autres. Le ventre eſt, dans quelques eſpèces, plus gros & plus renflé, il diminue peu à peu de volume vers le derrière. Les deux derniers anneaux du corps, le dixième & le onzième ſont ſur-tout remarquables. Ils forment enſemble un long cône, dont la pointe, qui eſt le derrière, eſt un peu tronquée. La peau qui les couvre eſt écailleuſe, tant en-deſſus qu'en-deſſous. Ils ſont garnis vers les deux côtés, d'une ſorte de parties déliées comme des poils flottans, & formant une eſpèce de frange. Ces franges, placées ſur une arrête ou ligne un peu élevée, ſemblent être faites pour la nage. Quand la larve veut ſubitement changer de place dans l'eau, où fuir l'approche de quelque grand inſecte qui pourroit la dévorer, elle donne un mouvement prompt & vermiculaire a ſon corps, en battant l'eau avec ſa queue, dont la frange lui devient alors très-utile, puiſque la queue en eſt d'autant plus propre a repouſſer l'eau & à faire avancer le corps.

La tete eſt grande, ovale & applatie tant en-deſſus qu'en-deſſous, de ſorte qu'elle a fort peu d'épaiſſeur. Elle eſt couverte en-deſſus d'une plaque écailleuſe, qui eſt comme diviſée en deux pièces longitudinales; la peau qui la couvre en-deſſous, n'eſt pas tout-à-fait ſi dure. De chaque côté on voit cinq ou ſix tubercules noirs & élevés, qu'on a pris pour des yeux. La larve, il eſt vrai, paroît s'appercevoir d'abord du moindre petit inſecte qui ſe remue dans l'eau, & elle ne manque pas de le pourſuivre dans le moment & de le ſaiſir avec ſes dents. Ces dents, au nombre de deux, ſont attachées au devant de chaque côté de la tête, elles ſont courbées en crochets & ſe rencontrent l'une l'autre quand la larve les tient en repos. Elles n'ont point de dentelures; elles diminuent peu à peu de groſſeur pour finir en pointe. Swammerdam a dit que les dents des larves de ce genre ont une ouverture en forme de fente proche de leur bout, & que c'eſt par cette ouverture quelles ſucent les inſectes, dont la ſubſtance fluide paſſe de là dans leur bouche & dans leur eſtomac. On ſait que le Fourmillon ſuce les inſectes de cette manière. De Geer en confirmant les obſervations de Swammerdam, a cru que la larve avoit auſſi une autre bouche, & que cette bouche étoit placée entre les deux levres. Ce qui ſemble le prouver, c'eſt qu'il a vu une larve non-ſeulement ſucer un Cloporte aquatique, mais encore devorer peu à peu preſque toules les parties ſolides de ce Cloporte, qui aſſûrément n'ont pu paſſer par les très petites ouvertures des dents. On a remarqué deux muſcles forts, diviſés en pluſieurs ramifications plattes & fibreuſes. L'un eſt attaché au bord intérieur de la dent, & ſert à l'éloigner de la tête. L'autre a ſon attache au bord intérieur de la dent, & c'eſt par ce muſcle que l'inſecte l'approche de la tête, quand il a ſaiſi ſa proie. La tête eſt encore garnie de deux petites antennes peu longues, placées immédiatement devant les yeux, elles ſont articulées en filets dans quelques eſpèces; à la lèvre inférieure ſont attachés deux barbillons filiformes, les uns plus longs que les autres & diviſés en articulations. Ces larves ſont très-voraces; avec leurs grandes dents elles ſaiſiſſent tous les inſectes aquatiques qu'elles rencontrent pour les ſucer & les dévorer, & ſur-tout les larves des Libellules, des Ephémères, des Couſins & des Tipules.

Proche du bout du derrière, il y a deux petites parties déliées en forme de filets coniques, qui ont leur attache au-deſſous de la queue, & qui y ſont placées dans une direction oblique, de ſorte qu'elles font avec la ligne du deſſous du corps tantôt un angle droit, tantôt un angle plus ou moins ouvert: car elles ſont mobiles à leur baſe. Elles ſont toutes ſimples, & on n'y voit point de poils ſenſibles. C'eſt au moyen de ces deux parties que la larve ſe ſuſpend à la ſurface de l'eau, & qu'elle y tient à ſec le bout de la queue, terminé par deux petits corps cylindriques qui ont chacun une ouverture ou une eſpèce de ſtigmate, ce qui procure à l'inſecte la liberté de reſpirer l'air, ainſi qu'on l'obſerve dans pluſieurs autres eſpèces de larves aquatiques, comme celles des Couſins & autres. Chaque ouverture communique à un vaiſſeau, qu'on voit à travers la tranſparence de la peau, & qui parcourt dans l'intérieur le long des deux cotés du corps. Ces vaiſſeaux ſont ſans doute des trachées, dans leſquelles l'air extérieur entre par les deux ouvertures du bout de la queue. Sur chacun des ſix anneaux qui ſuivent immédiatement le troiſième, ou celui auquel les deux pattes poſtérieures ſont attachées; on voit en outre, de chaque côté de la plaque écailleuſe qui le couvre, un point élevé, qui paroît être un ſtigmate; chacun de ces ſtigmates communique à un petit vaiſſeau brun, qu'on apperçoit au travers de la peau.

Ces larves ſont garnies de ſix pattes longues, déliées, écailleuſes, toutes à-peu-près de longueur égale. Les antérieures ſont attachées au bout du premier anneau, les intermédiaires au ſecond, & les poſtérieures au troiſième. La cuiſſe eſt plus groſſe que la jambe, & le tarſe eſt diviſé en deux parties & terminé par deux ongles très-peu courbés; enfin le côté poſtérieur ou intérieur de la jambe & du tarſe eſt bordé d'une frange de longs poils, qui aident à la nage.

Il n'eſt pas rare de trouver de ces larves dans toutes les eaux dormantes des marais & des lacs. Roeſel nous apprend que quand le tems de la tranſformation eſt venu, la larve quitte l'eau & va s'enfoncer dans la terre, qui borde les marais & les ruiſſeaux; là elle ſe ménage une cavité en forme de coque ovale, dans laquelle elle ſe change en nymphe & enſuite en inſecte parfait. Swammerdam dit auſſi que ces larves ſe transforment dans la terre; il avoue cependant qu'il ne parle que par conjecture. On peut bien le préſumer ainſi; & dire dès lors, que les Dytiques ſont purement aquatiques dans l'état de larves, qu'ils deviennent terreſtres ſous la forme de nymphes, & enfin que dans leur état de perfection ils ſont amphibies, ou vivent également dans l'eau & ſur la terre.

DYTIQUE

DYTISCUS. LIN. GEOFF. FAB.

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES filiformes preſque ſétacées, un peu plus longues que le corcelet, compoſées de onze articles.

Mandibules groſſes, arquées, terminées par deux ou trois dents inégales.

Mâchoires cornées, pointues, fortement ciliées.

Six antennules filiformes, inégales.

Tarſes compoſés de cinq articles.

ESPÈCES.

1. DYTIQUE large.

Noir; bords extérieurs des élytres dilatés, marqués d'une large raie jaune.

2. DYTIQUE coſtal.

Noir; tête avec une bande; corcelet & élytres avec les bords extérieurs ferrugineux.

3. DYTIQUE marginal.

Noir; corcelet avec tous ſes bords, élytres avec le bord extérieur, jaunâtres.

4. DYTIQUE pointillé.

Noir; chaperon, bords extérieurs du corcelet & des élytres jaunâtres; élytres avec trois rangées de points.

5. DYTIQUE bordé.

Noir; bords extérieurs du corcelet & des élytres jaunes.

6. DYTIQUE piqueté.

Noir; bords du corcelet & des élytres jaunes; élytres avec de petites ſtries courtes, irrégulières, inégales.

7. DYTIQUE liſſe.

Noir, liſſe; front, bords extérieurs du corcelet & pattes antérieures bruns.

8. DYTIQUE ruficolle.

Noir; front & corcelet fauves; élytres avec une bande tranſverſale & le bord extérieur rougeâtres.

DYTIQUE. (Inſectes.)

9. DYTIQUE ſilloné.

Elytres obſcures, avec dix ſillons velus, cendrés.

10. DYTIQUE cendré.

Cendré; bords extérieurs des élytres, & bande au milieu du corcelet, jaunes.

11. DYTIQUE faſcié.

Elytres jaunes, avec deux bandes & un point à l'extremité noirs.

12. DYTIQUE ſtrié.

Obſcur; élytres avec de très-petites ſtries tranſverſales, jaunes.

13. DYTIQUE Boucher.

Noir; bouche, deux points ſur la tête, & bord extérieur des élytres, fauves; élytres obſcures.

14. DYTIQUE bourdonnant.

Très-noir, liſſe: bouche, point ſur la tête, & bord exterieur des élytres, fauves; elytres avec des ſtries jaunes.

15. DYTIQUE rayé.

Très-noir, liſſe; élytres avec une raie marginale jaune, marquées d'une tache noire, à la baſe.

16. DYTIQUE gris.

Cendré; élytres avec une bande poſtérieure dentée, noire.

17. DYTIQUE ſtictique.

Pâle; élytres griſes, avec un point oblong, lateral, noir, enfoncé.

18. DYTIQUE dix-points.

Noir, glabre; élytres avec cinq points blancs ſur chaque.

19. DYTIQUE bipuſtulé.

Très-noir, liſſe; tête avec deux points poſtérieurs rouges, peu marqués.

20. DYTIQUE ceint.

Tête & corcelet jaunes; élytres noires, avec tout le bord blanc.

21. DYTIQUE biponctué.

Noir, corcelet jaune, avec deux points noirs; élytres melangées de jaunâtre & d'obſcur.

22. DYTIQUE vitré.

Ferrugineux en-deſſous, noir en deſſus; élytres avec deux points vitrés.

23. DYTIQUE cilié.

D'un noir bronzé; élytres liſſes, ciliées vers leur bord extérieur.

24. DYTIQUE orné.

Noir: corcelet ferrugineux; tête avec deux taches; élytres avec pluſieurs taches ferrugineuſes.

DYTIQUE. (Inſectes.)

25. Dytique de Hybner.

Liſſe, noir ; bouche & bord du corcelet ferrugineux ; élytres avec une raie marginale jaune.

26. Dytique ſtagnal.

Liſſe, noir ; corcelet antérieurement ferrugineux ; elytres obſcures, rayees de jaune.

27. Dytique tranſverſal.

Noir, corcelet ferrugineux ; bord extérieur des élytres, & ligne tranſverſale à la baſe, jaunes.

28. Dytique de Hermann.

Ovale, boſſu ; tête, corcelet, baſe & bord extérieur des élytres, ferrugineux.

29. Dytique raccourci.

Noir ; élytres avec une ligne tranſverſale, courte, à la baſe, & deux points jaunes.

30. Dytique boſſu.

Boſſu, ferrugineux ; élytres noires, terminées en pointe.

31. Dytique hémorrhoïdal.

Noir ; corcelet, baſe & extrémité des élytres ferrugineux.

32. Dytique uligineux.

Noir, luiſant ; antennes, pattes & bord extérieur des élytres, ferrugineux.

33. Dytique parſemé.

Teſtacé, parſemé de noir ; tête, poitrine noires.

34. Dytique maculé.

Ovale, noir ; corcelet avec une bande pâle ; élytres avec des taches longitudinales blanches.

35. Dytique érythrocéphale.

Ovale, oblong, noir ; tête & antennes fauves ; pattes brunes.

36. Dytique plane.

Ovale oblong, plane, noir ; jambes fauves.

37. Dytique varié.

Corcelet fauve ; élytres avec des ſtries cendrees & noires.

38. Dytique bimaculé.

Teſtacé ; élytres avec une tache noire, au milieu de chaque.

39. Dytique noté.

Obſcur ; corcelet jaune, avec quatre points noirs ; élytres avec la ſuture jaune.

40. Dytique marqueté.

Fauve ; élytres avec des taches éparſes, corcelet avec une bande, noires.

41. Dytique rufipède.

Noir ; élytres noirâtres, liſſes ; antennes & pattes brunes.

DYTIQUE. (Inſectes.)

42. DYTIQUE déprimé.

Corcelet ferrugineux, avec deux points noirs à la baſe ; élytres obſcures, tachées de ferrugineux.

43. DYTIQUE dorſal.

Tête & bord du corcelet ferrugineux ; élytres avec un point diſtinct à la baſe, & le bord extérieur inégalement ferrugineux.

44. DYTIQUE ſix-puſtules.

Noir ; tête ferrugineuſe ; élytres avec rois taches fauves, dont une à la baſe, plus grande.

45. DYTIQUE marécageux.

Liſſe, noir ; élytres avec deux petites ignes latérales blanches.

46. DYTIQUE ovale.

Ovale obſcur ; tête & corcelet rouges.

47. DYTIQUE picipède.

Noir ; corcelet antérieurement ferrugineux ; élytres avec des lignes jaunes.

48. DYTIQUE linéolé.

Noir ; baſe des élytres & petite ligne à l'extrémité, pâles.

49. DYTIQUE marqué.

Noir ; tête & corcelet fauves, tachés de oir.

50. DYTIQUE chryſoméline.

Cendré en-deſſus, noir en-deſſous.

51. DYTIQUE de Hall.

Noir ; corcelet fauve, avec une grande tache noire, à la baſe, marquée d'un point fauve ; élytres cendrées avec des ſtries noires.

52. DYTIQUE granulaire.

Noir ; élytres avec deux lignes jaunâtres ; pattes fauves.

53. DYTIQUE confluent.

Noir ; tête & corcelet ferrugineux ; élytres pâles, avec quatre lignes au milieu, noires.

54. DYTIQUE oblique.

Ferrugineux ; élytres avec cinq taches obliques noirâtres.

55. DYTIQUE enfoncé.

Ovale, oblong, jaunâtre ; élytres cendrées, avec des points enfoncés, noirs, rangés en ſtries.

56. DYTIQUE linéé.

Ferrugineux ; élytres obſcures, avec quatre lignes jaunâtres.

57. DYTIQUE inégal.

Ferrugineux ; élytres avec les côtés inégalement ferrugineux.

DYTIQUE. (Inſectes.)

58. DYTIQUE nain.

Ovale ; élytres obſcures, avec les côtés & la baſe pâles ; corcelet fauve, ſans taches.

59. DYTIQUE craſſicorne.

Obſcur ; tête & corcelet jaunes ; antennes renflées au milieu, preſque en maſſe.

60. DYTIQUE peint.

Ferrugineux ; corcelet noir ; élytres pâles, avec la ſuture & une tache latérale noires.

61. DYTIQUE puſille.

Noir ; bords du corcelet & des élytres, blancs.

62. DYTIQUE uniſtrié.

Noir ; élytres avec des taches & le bord extérieur jaunâtres, & une ſtrie ſuturale.

63. DYTIQUE mélanophtalme.

D'un jaune obſcur ; yeux noirs ; élytres liſſes.

64. DYTIQUE ferrugineux.

Ferrugineux, ſans taches ; élytres avec des ſtries pointillées.

65. DYTIQUE tranſparent.

Verdâtre ; élytres tranſparentes, avec des taches latérales blanchâtres.

1. Dytique large.

Dytiscus latiſſimus.

Dytiſcus niger, elytrorum marginibus dilatatis, linea flava. Lin. *Syſt. nat. pag.* 665. *n°.* 6. — *Faun. ſuec. n°.* 768.

Dytiſcus latiſſimus. Fab. *Syſt. ent. pag* 230. *n°.* 1. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 290. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 189. *n°.* 1.

Dytiſcus nigro-fuſcus, thorace margine flavo, elytrorum marginibus dilatatis, linea transverſa flava. Deg. *Mém. inſ tom.* 4. *pag.* 390. *n°.* 1.

Dytique *large*, d'un brun obſcur noirâtre, à corcelet bordé de jaune tout autour, à étuis à larges marges, avec une bande tranſverſe jaune Deg. *Ib.*

Scarabæus aquaticus magnus, niger, margine luteo. Frisch. *Inſ.* 2. *tab.* 7. *fig.* 1. 2.

Sulz. *Hiſt. inſ. tab.* 6. *fig.* 19.

Bergstr. *Nomencl.* 1. *tab.* 5. *fig.* 1. 2.—*Tab.* 9. *fig.* 3.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 217. *fig.* 1. 2.

Dytiſcus ampliſſimus. Mull. *Zool. dan. prodr. p.* 69. *n°.* 663.

Dytiſcus latiſſimus. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 342. *n°.* 6.

Il a environ un pouce & demi de long & un pouce de large. Tout le corps eſt d'un brun obſcur noirâtre, avec le devant de la tête & la lèvre ſupérieure d'un jaune fauve. Le corcelet eſt entièrement bordé de jaune. Les élytres ſont liſſes dans le mâle, & cannelées dans la femelle, avec une large raie tout le long du bord externe, & une bande vers l'extrémité. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un brun marron.

Il ſe trouve dans les eaux douces, au nord de l'Europe.

2. Dytique coſtal.

Dytiscus coſtalis.

Dytiſcus niger, capitis faſcia thoracis margine elytrorumque margine coſtali ferrugineis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Dytique. *Pl.* 1. *fig.* 7.

Dytiſcus coſtalis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 230. *n°.* 2. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 491. *n°.* 2. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 189. *n°.* 2.

Il a environ dix-ſept lignes de long, & reſſemble un peu au Dytique marginal. La tête eſt noire, avec une bande ſur le front & un point enfoncé, de chaque côté, d'un jaune ferrugineux. Le corcelet eſt noir, liſſe, avec le bord extérieur d'un jaune ferrugineux. Les élytres ſont glabres, noires, avec trois ſtries pointillées ſur chaque, & le bord extérieur, d'un jaune ferrugineux. Les pattes ſont noires. Le deſſous du corps eſt d'un brun noir.

Il ſe trouve à Cayenne, à Surinam.

3. Dytique marginal.

Dytiscus marginalis.

Dytiſcus niger, thoracis marginibus omnibus elytrorumque exteriori flavis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Dytique. *Pl.* 1. *fig.* 1. *a. b. c. d. e.*

Dytiſcus marginalis *niger, thorace elytrorumque margine flavis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 665. *n°.* 7. — *Faun. ſuec. n°.* 769.

Dytiſcus marginalis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 230. *n°.* 3. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 291. *n°.* 3. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 189. *n°.* 3.

Dytiſcus niger, margine coleoptrorum thoraciſque flavo. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 186. *n°.* 2.

Le Dytique noir à bordure. Geoff. *Ib.*

Dytiſcus toto marginalis *nigro-fuſcus nitidus, thorace undique elytrorumque margine flavis, elytris fœminæ ſulcatis.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 4 *p.* 391. *n°.* 2. *pl.* 16. *fig.* 2.

Hydrocantharus noſtras. Raj. *Inſ. pag.* 93. *n°.* 1.

Hydrocantharus à Jano Antonio Sarraceno miſſus. Mouff. *theat. inſ. app. tab.* 1.

Roes. *Inſ. tom.* 2. *inſ. aquat. Claſſ.* 1. *tab.* 1. *fig.* 9. 11.

List. *Mut. tab.* 5. *fig.* 2.

Sulz. *Hiſt. inſ. tab.* 6. *fig.* 42.

Bergstr. *Nomencl.* 1. 1. 1. *tab.* 1. *fig.* 1. — *Tab.* 6. *fig.* 1. 2.—*Tab.* 7. *fig.* 4. 5.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 6. *fig.* 42.

Dytiſcus marginalis. Scop. *Ent. carn. n°.* 294.

Dytiſcus marginalis. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 66. *n°.* 2.

Dytiſcus marginalis. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 343. *n°.* 7.

(β) *Dytiſcus* ſemiſtriatus *fuſcus, elytris ſulcis* *dimidiatis decem villosis.* LIN. *Syſt. nat. p.* 665. *nº.* 8.—*Faun. ſuec. nº.* 772.

Dytiſcus elytris ſtriis viginti dimidiatis. GEOFF. *Inſ. t.* 1. *p.* 187. *nº* 3. *pl.* 3. *fig.* 2.

Le Dytique demi-ſillonné. GEOFF. *Ib.*

DEG. *Mém inſ. tom.* 4. *pl.* 16. *fig.* 1.

Hydrocantharus elytris ſtriatis ſive canaliculatis. RAI. *Inſ. pag.* 94. *nº.* 2.

FRISCH. *Inſ. tom.* 2. *tab.* 7. *fig.* 4.

ROES. *Inſ. tom.* 2. *inſ. aquat. claſſ.* 1. *tab.* 1. *fig.* 10.

SCHAEFF. *Icon. tab.* 8. *fig.* 7.

BRADL. *Nat. tab.* 26. *fig.* 2.

BERGSTR. *Nomencl.* 1. 2. 2. *tab.* 1. *fig.* 2.

Dytiſcus ſemiſtriatus. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. nº.* 374.

Dytiſcus ſemiſtriatus. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 67. *nº.* 3.

Dytiſcus ſemiſtriatus. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 344. *nº.* 8.

Il a environ quinze lignes de long. Le mâle diffère de la femelle, en ce que ſes élytres ſont liſſes, & que celles de la femelle ſont ſillonnées. Les antennes ſont d'un jaune obſcur. La tête eſt d'un noir verdâtre, avec la lèvre ſupérieure & une bande au-deſſus de la lèvre jaunâtres. Le corcelet eſt d'un noir verdâtre, entièrement bordé de jaunâtre. Les élytres ſont liſſes dans le mâle, cannelées juſqu'aux deux tiers dans la femelle, avec le bord extérieur jaunâtre. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un jaune brun, un peu mélangé de noirâtre.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, dans les eaux douces.

4. DYTIQUE pointillé.

DYTISCUS punctulatus.

Dytiſcus niger, clypeo thoracis elytrorumque margine exteriore albis, elytris ſtriis tribus punctatis. *Ent. ou hiſt. nat. des inſ.* DYTIQUE. *Pl.* 1. *fig.* 6. *a. b.*

Dytiſcus punctulatus. FAB. *Gen. inſ. mant. p.* 238. — *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 292. *nº.* 4. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 189. *nº.* 4.

Dytiſcus fuſcus, margine coleopterorum thoraciſque flavo. GEOFF. *Inſ. t.* 1. *p.* 185. *nº.* 1.

Dytique brun à bordure. GEOFF. *Ib.*

Dytiſcus latè-marginalis ſupra viridi-niger, ſubtus niger, capite thorace marginibus elytriſque flavo-marginatis. DEG. *Mém. inſ. tom.* 4. *p.* 396. *nº.* 3.

Dytique à bordure latérale, d'un noir verdâtre en-deſſus, noir en-deſſous, dont la tête, les côtés du corcelet & les étuis ſont bordés de jaune. DEG. *Ib.*

Dytiſcus glaber ſupra viridescente fuſcus, elytris contiguis planis, marginibus exterioribus, capite anteriore flavis, ventre pedibuſque ferrugineis. BERGSTR. *Nomencl.* 1. 31. 45. *tab.* 5. *fig.* 4. 5. *tab.* 8. *fig.* 4. & *tab.* 9. *fig.* 2.

Dytiſcus teſtaceus ſupra vireſcens thoracis marginibus exterioribus elytrorumque flavis, elytris longitudinaliter [illegible] ſtriatis, pedibus poſticis [illegible]. *Muſ. Leſk. pars ent. p.* 35. *nº.* 778. *tab.* 1. *fig.* 7. 8.

ROES. *Inſ. tom.* 2. *inſ. aquat. claſſ.* 1. *tab.* 2. *fig.* 1—5.

FRISCH. *Inſ.* 13. *tab.* 1. *fig.* 7.

SCHAEFF. *Elem. inſ. tab.* 7.

Dytiſcus virens. MULL. *Zool. dan. prodr. p.* 70. *nº.* [illegible].

Dytiſcus [illegible]. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 66 *nº.* 1.

Il reſſemble beaucoup, pour la forme & la grandeur au Dytique marginal. Les antennes [illegible] ſont fauves. La tête eſt d'un vert noirâtre, avec la lèvre ſupérieure & une bande ſur le front, jaunes : on remarque quelquefois entre les yeux de la tête, une tache ferrugineuſe en [illegible]. Le corcelet eſt d'un noir verdâtre, avec les côtés jaunes. Les élytres ſont d'un noir verdâtre, avec le bord extérieur jaune, & trois ſtries légèrement pointillées. Le deſſous du corps eſt d'un brun jaunâtre, mélangé de noir. Les tarſes antérieurs du mâle ſont en forme de palette.

Il ſe trouve en France, en Allemagne.

5. DYTIQUE bordé.

DYTISCUS limbatus.

Dytiſcus niger, [illegible] margine [illegible] flavo, elytris [illegible]. FAB. *Syſt. ent. pag.* 230. *nº.* 4. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 292. *nº.* 5. — *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 189. *nº.* 5.

Dytiſcus niger, thorace elytriſque margine flavo, [illegible]. GRONOV. *[illegible]* 2. *pag.* 164. *nº.* 5[illegible].

Il reſſemble au Dytique marginal, mais il eſt un peu plus grand. Les antennes ſont d'un jaune fauve. Le deſſus du corps eſt d'un noir verdâtre, avec une bande ſur le front, le bord extérieur du corcelet & des élytres, jaunes. Les élytres ſont liſſes, avec trois rangées de points enfoncés, à peine marqués. Les pattes ſont noires, avec les cuiſſes antérieures d'un brun jaunâtre. Le deſſous du corps eſt noirâtre, avec trois points ferrugineux, de chaque côté de l'abdomen, & les côtés de la poitrine, quelquefois ferrugineux.

Il ſe trouve aux Indes orientales, à la Chine.

6. Dytique piqueté.

Dytiscus aciculatus.

Dytiſcus thoracis elytrorumque margine maculiſque tribus abdominis flavis, elytris ſtriis excavatis arcuſſantibus abruptis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1952.

Fuesl. *Archiv. inſ.* 5. *p.* 123. *n*°. 4.

Il reſſemble beaucoup au Dyſtique bordé. Le mâle eſt entiérement liſſe, ſans points & ſans ſtries ſur les élytres. Le corcelet de la femelle, vu à la loupe, paroît entièrement guilloché, & les élytres ont un grand nombre de petites lignes courtes enfoncées. Le deſſus du corps eſt d'un vert noirâtre, avec le bord du corcelet & des élytres d'un jaune fauve. Le deſſous du corps eſt noir, avec trois taches ferrugineuſes, de chaque côté de l'abdomen. Les pattes ſont brunes.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

7. Dytique liſſe.

Dytiscus lævigatus.

Dytiſcus niger lævis, fronte thoracis lateribus pedibuſque quatuor anticis brunneis.

Il n'a guères plus de huit lignes de long. Les antennes ſont d'un brun fauve. La tête eſt liſſe, noire, avec la lèvre ſupérieure d'un brun ferrugineux & deux points jaunes, au devant du front, réunis par une couleur ferrugineuſe brune. Le corcelet eſt liſſe, noir, avec les côtés, d'un brun ferrugineux. Les élytres ſont noirâtres, ſans taches, marquées chacune de trois rangées de petits points. Le deſſous du corps & les pattes poſtérieures ſont noirs. Les quatre pattes antérieures ſont d'un brun ferrugineux.

Il ſe trouve à Cayenne dans les eaux marécageuſes, d'où il m'a été envoyé par M. Tugny.

8. Dytique ruficolle.

Dytiscus ruficollis.

Dytiſcus niger, fronte thoraceque fulvis, elytris ſtriga baſeos margine exteriori teſtaceis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Dytique. *Pl.* 2. *fig.* 10.

Dytiſcus ruficollis. Fab. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 189. *n*°. 6.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Dytique ſillonné. Les antennes & les antennules ſont ferrugineuſes. La tête eſt rougeâtre. Le corcelet eſt liſſe & rougeâtre. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont liſſes, noires, avec le bord extérieur bidenté, & une ligne tranſverſale vers la baſe, rougeâtres. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes poſtérieures & les jambes des pattes intermédiaires ſont noires. Les pattes antérieures & les cuiſſes des intermédiaires ſont fauves.

Il ſe trouve à Siam.

9. Dytique ſilloné.

Dytiscus ſulcatus.

Dytiſcus coleoptris ſulcis decem longitudinalibus villoſis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 231. *n*°. 6.—*Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 292. *n*°. 9. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 190. *n*°. 7.

Dytiſcus ſulcatus. Lin. *Syſt nat. p.* 666. *n*°. 13. —*Faun. ſuec. n*°. 773.

Dytiſcus elytris ſulcis decem longitudinalibus, thoracis medietate flava. Geoff. *Inſ. t.* 1. *p.* 189. *n*°. 5.

Le Dytique ſillonné. Geoff. *Ib.*

Dytiſcus faſciatus *elytris fuſcis thorace fulvo: faſciis duabus tranſverſis nigris latere connatis, abdomine ſubtus fulvo lineis nigris.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 4. *pag.* 397. *n*°. 4.

Dytique *à corcelet à bandes*, à étuis bruns, à corcelet fauve avec deux raies tranſverſes noires, jointes par une ligne latérale, & à ventre fauve, rayé de noir. Deg. *Ib.*

Hydrocantharus minor corpore rotundo plano. Rai. *Inſ. pag.* 94. *n*°. 3.

Frisch. *Inſ.* 13. *pl.* 13. *tab.* 7.

Roes. *Inſ. tom.* 2. *inſ. aquat. claſſ.* 1. *tab.* 3. *fig.* 7.

Bradl. *Natur. tab.* 26. *fig.* 2. *A.*

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 3. *fig.* 3.

Bergstr. *Nomencl.* 1. *tab.* 5. *fig.* 3. 4. 5.—*Tab.* 7. *fig.* 6. 7.

Dytiſcus ſulcatus. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n*°. 376.

Dytiſcus ſulcatus. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 345. *n*°. 12.

Dytiſcus ſulcatus. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 67. *n*°. 5.

Poda, Scopoli, de Geer, ont regardé cet inſecte comme la femelle du ſuivant. M. Geoffroy eſt porté à le croire, d'après le rapport de quelques perſonnes qui ont aſſuré les avoir vus accouplés enſemble; mais M. Fabricius penſe que ce ſont deux eſpèces différentes. Il a environ huit lignes de long, & près de cinq de large. La tête eſt noire, mélangée de jaune. Les antennes & les antennules ſont jaunâtres. Le corcelet eſt noir, avec tout le bord & une bande au milieu, jaunes. Les élytres ſont d'un gris obſcur, & marquées de quatre ſillons couverts d'un duvet griſâtre. Le deſſous du corps eſt noir, avec des points jaunâtres, de chaque côté de l'abdomen. Les pattes ſont jaunâtres. Les tarſes des pattes antérieures ſont toujours ſimples.

Il ſe trouve dans les eaux ſtagnantes de toute l'Europe.

10. DYTIQUE cendré.

DYTISCUS cinereus.

Dytiſcus cinereus, elytrorum margine thoraciſque medietate flavis. LIN. *Syſt. nat. pag.* 666. *n°.* 11. — *Faun. ſuec. n°.* 771.

Dytiſcus cinereus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 231. *n°.* 9. — *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 293. *n°.* 11. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 190. *n°.* 13.

Dytiſcus cinereus margine coleoptrorum flavo, thoracis medietate flava. GEOFF. *Inſ. t.* 1. *p.* 188. *n°.* 4.

Le Dytique à corcelet à bande. GEOFF. *Ib.*

DEG. *Mém. inſ. tom.* 4. *pag.* 397. *n°.* 4.

Dytiſcus punctatus SCOP. *Ent. carn. n°.* 295.

Dytiſcus cinereus. POD. *Muſ. græc. pag.* 43.

Dytiſcus cinereus. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 375.

Hydrocantharus minor. RAJ. *Inſ. pag.* 95. *n°.* 10.

LIST. *Mut. tab.* 5. *fig.* 1.

HUFFNAG. *Inſ.* 2. *tab.* 12.

ROES. *Inſ.* 2. *inſ. aquat. claſſ.* 1. *tab.* 3. *fig.* 6.

PETIV. *Gazoph. tab.* 70. *fig.* 3.

Act. Nidros. 425. *tab.* 16. *fig.* 11.

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 90. *fig.* 7.

Dytiſcus cinereus. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 67. *n°.* 4.

Dytiſcus cinereus. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 345. *n°.* 11.

Preſque tous les ſynonimes de cet inſecte ſe rapportent au mâle du Dytique ſilloné. Celui-ci eſt plus petit, un peu plus convexe. Les antennes & les antennules ſont jaunâtres. La tête eſt noire, avec le front jaune, marqué d'une double tache, en forme de V, noire. Le corcelet eſt jaunâtre, avec le bord antérieur & poſtérieur noir. Les élytres ſont liſſes, noirâtres, avec le bord extérieur jaunâtre : vues à la loupe, elles paroiſſent toutes parſemées de petits points jaunes. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un jaune brun. Les tarſes antérieurs ſont ſimples.

Il ſe trouve en Europe, dans les eaux ſtagnantes.

11. DYTIQUE faſcié.

DYTISCUS faſciatus.

Dytiſcus elytris flavis faſciis duabus punctoque apicis nigris. FAB. *Syſt. ent. app. pag.* 825. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 293. *n°.* 7. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 190. *n°.* 8.

Il eſt un peu plus petit que le Dytique ſilloné. Les antennes ſont d'un jaune livide. La tête eſt jaunâtre, & noire à ſa partie poſtérieure. Le corcelet eſt jaunâtre, avec du noir à la partie poſtérieure & antérieure. L'écuſſon eſt petit, noir & triangulaire. Les élytres ſont jaunes livides, avec une large bande noire inégale vers le milieu, une autre plus petite vers l'extrémité, & un point près de l'extrémité. La future eſt noire. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont mélangées de brun & de noir.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

12. DYTIQUE ſtrié.

DYTISCUS ſtriatus.

Dytiſcus fuſcus, elytris tranſverſe ſubtiliſſime ſtriatis. LIN. *Syſt. nat. p.* 665. *n°.* 9. — *Faun. ſuec. n°.* 770.

Dytiſcus ſtriatus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 231. *n°.* 7. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 293. *n°.* 8. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 190. *n°.* 9.

Dytiſcus tranſverſe ſtriatus *ſupra nigro-fuſcus ſubtus niger, elytris tranſverſe ſubtiliſſime ſtriatis.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 4. *pag.* 399. *n°.* 5.

Dytique *à ſtries tranſverſes*, brun, noirâtre en-deſſus & noir en-deſſous, à ſtries tranſverſales très-fines ſur les étuis. DEG. *Ib.*

Il a une forme un peu plus alongée que le Dytique ſilloné. Les antennes ſont brunes. La tête eſt noire, avec la partie antérieure & la lèvre brunes. Le corcelet eſt noir, avec les bords latéraux & un peu du bord antérieur bruns. Les élytres ſont d'un noir verdâtre, avec deux rangées longitudinales de petits points enfoncés & des ſtries tranſverſales, ſerrées, jaunes, qui ne paroiſſent qu'à la loupe. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont d'un brun noir. Les tarſes ſont ſimples.

Il ſe trouve en Europe, dans [illegible]

13. Dytique Boucher.

Dytiscus Lanio.

Dytiſcus niger, ore verticis punctis duobus thoraciſque marginibus rufis, elytris fuſcis. Fab. *Syſt. ent. p.* 231. *n°.* 8.—*Spec. inſ. t.* 1. *p.* 293. *n°.* 9. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 190. *n°.* 10.

Il eſt un peu plus grand que le Dytique ſtrié. La tête eſt noire, avec deux points au ſommet & la bouche, ferrugineux. Le corcelet eſt noir, avec les bords extérieurs ferrugineux. L'écuſſon eſt petit & triangulaire. Les élytres ſont obſcures, avec trois rangées longitudinales de petits points oblongs, peu enfoncés. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Il ſe trouve dans les eaux de Madère.

14. Dytique bourdonnant.

Dytiscus cicurius.

Dytiſcus ater lævis, ore verticis puncto thoraciſque margine rufis, elytris flavo ſtriatis. Fab. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 190. *n°.* 11.

Il eſt de la grandeur du Dytique ſtrié. La tête eſt noire avec la bouche & une grande tache entre les yeux, rougeâtres. Les yeux ſont argentés, marqués de petits points obſcurs. Le corcelet eſt noir, avec une ligne longitudinale au milieu, & les côtés rougeâtres. Les élytres ſont obſcures, avec des ſtries jaunes. Le deſſous du corps eſt noir.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

15. Dytique rayé.

Dytiscus vittatus.

Dytiſcus ater lævis, elytris vitta marginali flava: macula baſeos atra. Fab. *Syſt. ent. app. p.* 8[illegible].— *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 293. *n°.* 10. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 190. *n°.* 12.

Il a environ ſix lignes de long. Les antennes ſont fauves. La tête eſt noire, avec la bouche & le front fauves. Le corcelet eſt noir luiſant, avec les côtés fauves. Les élytres ſont noires, liſſes, avec une raie d'un jaune fauve, vers le bord extérieur, ſur laquelle on remarque vers la baſe une tache allongée, noire. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Il ſe trouve aux Indes orientales, dans les eaux douces.

16. Dytique gris.

Dytiscus griſeus.

Dytiſcus cinereus elytris faſcia dentata nigra. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 293. *n°.* 12. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 190. *n°.* 14.

Il eſt un peu plus grand que le Dytique cendré. La tête eſt jaune, avec une tache tranſverſale noire ſur le front. Le corcelet eſt gris, avec deux taches tranſverſales noires, au milieu de la partie ſupérieure. Les élytres ſont griſes, avec trois rangées de points enfoncés, une tache marginale noire, au milieu, & une bande poſtérieure dentée, noire. Le deſſous du corps eſt jaunâtre.

Il ſe trouve aux Indes orientales, dans les eaux douces.

17. Dytique ſtictique.

Dytiscus ſticticus.

Dytiſcus pallens, elytris griſeis puncto oblongo laterali nigro impreſſo. Lin. *Syſt. nat. pag.* 666. *n°.* 12.

Dytiſcus ſticticus. Fab. *Syſt. ent. p.* 232. *n°.* 10.— *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 294. *n°.* 13. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 190. *n°.* 15.

Il reſſemble entièrement, pour la forme & la grandeur, au Dytique cendré. Les antennes ſont jaunes. La tête eſt d'un jaune pâle, avec la partie poſtérieure noire. Le corcelet eſt jaune, avec une ligne tranſverſale obſcure, qui ne touche pas les bords latéraux. Les élytres ſont d'un jaune grisâtre livide, avec deux ou trois rangées longitudinales de petits points noirs, & un point plus noir, plus grand, oblong, enfoncé, vers le bord extérieur de chaque. Le deſſous du corps & les pattes ſont jaunes.

Il ſe trouve en Afrique, en Provence, dans les eaux douces.

18. Dytique dix-points.

Dytiscus decempunctatus.

Dytiſcus ater glaber, elytris punctis albis quinque. Fab. *Syſt. ent. p.* 232. *n°.* 11. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 294. *n°.* 14. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 190. *n°.* 16.

Il eſt de la grandeur du Dytique érythrocéphale. Les antennes ſont courtes, ferrugineuſes. La tête eſt noire, avec le front pâle. Le corcelet eſt noir glabre, avec une tache marginale, de chaque côté, pâle. Les élytres ſont noires, glabres, avec cinq points blancs ſur chaque, diſpoſés de la maniere ſuivante, deux, deux, un. Les pattes ſont noirâtres.

Il ſe trouve dans les eaux, à la Nouvelle-Hollande.

19. DYTIQUE bipuſtulé.

DYTISCUS bipuſtulatus.

Dytiſcus lævis ater, capite poſtice punctis duobus rubris. LIN. *Syſt. nat. p.* 667. *n°.* 17.

Dytiſcus bipuſtulatus. FAB. *Syſt. ent. p.* 232. *n°.* 12.—*Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 294. *n°.* 15. —*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 190. *n°.* 17.

Dytiſcus totus niger lævis. GEOFF. *Inſ. t.* 1. *p.* 189. *n°.* 6.

Le Dytique en deuil. GEOFF. *Ib.*

Dytiſcus ater *corpore convexo nigro toto ; pedibus antenniſque rufo-fuſcis.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 4. *pag.* 401. *n°.* 8.

Dytique *tout noir*, à corps convexe entiérement noir, à pattes & antennes brunes rouſſâtres. DEG. *Ib.*

Dytiſcus niger lævis antennis ferrugineis, capite poſterius maculis binis rubris. GRONOV. *Muſ.* 2. *pag.* 164. *n°.* 555.

Dytiſcus immaculatus. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 377.

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 8. *fig.* 9.

Dytiſcus luctuoſus. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 67. *n°.* 6.

Il a de quatre à cinq lignes de long. Tout le corps eſt très-noir. La tête ſeule eſt marquée poſtérieurement de deux points d'un rouge brun qui diſparoiſſent quelquefois entièrement. Les antennes ſont d'un fauve obſcur. Les élytres ſont liſſes. Les pattes ſont d'un brun noirâtre.

Il ſe trouve en Europe ; il eſt très-commun dans toute la France.

20. DYTIQUE ceint.

DYTISCUS cinctus.

Dytiſcus capite thoraceque flavis, elytris nigris margine omni albo. FAB. *Syſt. ent. p.* 232. *n°.* 13. —*Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 294. *n°.* 16. —— *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 190. *n°.* 18.

Il eſt un peu plus petit que le Dytique cendré. La tête & le corcelet ſont jaunes ſans taches. Les élytres ſont noires, avec le bord extérieur & la ſuture blanchâtres.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

21. DYTIQUE biponctué.

DYTISCUS bipunctatus.

Dytiſcus ater, thorace flavo punctis duobus nigris, elytris flavo fuſcoque variis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 190. *n°.* 19.

Il a trois lignes & demie de long. Les antennes & les antennules ſont jaunâtres. La tête eſt noire, avec la partie antérieure & la bouche jaunâtres. Le corcelet eſt jaunâtre, avec deux points noirs, très-diſtincts, au milieu de la partie ſupérieure. Les élytres ſont mélangées de jaunâtre & de noirâtre. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont d'un jaune ferrugineux.

Il ſe trouve en France, en Allemagne.

22. DYTIQUE vitré.

DYTISCUS feneſtratus.

Dytiſcus ſubtus ferrugineus, ſupra niger, elytris punctis duobus feneſtratis. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 294. *n°.* 17.—*Mant. inſ. t.* 1. *p.* 190. *n°.* 20.

Il reſſemble beaucoup au Dytique bipuſtulé. Le deſſous du corps eſt ferrugineux. La tête eſt noire, avec la bouche & deux points à la baſe, ferrugineux. Les antennes ſont ferrugineuſes. Le corcelet eſt noir, avec le bord ferrugineux. Les élytres ſont noires avec deux points vitrés, tranſparens, dont l'un au milieu, & l'autre vers l'extrémité.

Il ſe trouve à Hambourg, dans les eaux douces.

23. DYTIQUE cilié.

DYTISCUS ciliatus.

Dytiſcus nigro æneus, elytris lævibus verſus marginem ciliatis.

Il eſt un peu plus grand & un peu plus convexe que le Dytique bipuſtulé. Les antennes ſont d'un brun ferrugineux. Le deſſus du corps eſt liſſe d'un brun noirâtre, un peu bronzé. On remarque des cils longs, vers le bord extérieur, depuis le milieu juſqu'à l'extrémité de l'élytre. Le deſſous du corps & les pattes ſont bruns.

J'ai trouvé cet inſecte dans les eaux douces en Provence.

24. DYTIQUE orné.

DYTISCUS ornatus.

Dytiſcus niger, thorace ferrugineo, capite maculis duabus, elytris plurimis ferrugineis.

Dytiſcus ornatus. FUESL. *Arch. Inſ.* 5. *p.* 125. *n°.* 15. *tab.* 28. *b. fig.* 28. *B.*

Dytiſcus ornatus *niger ſubtus piceus, ore maculis elytrorum & duabus inter oculos rotundis, thorace & antennis ferrugineis.* LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1953.

Il a environ quatre lignes de long. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt noire, avec la bouche & deux points arrondis entre les yeux, ferrugineux. Le corcelet eſt ferrugineux, ſans taches. Les élytres ſont noires, avec pluſieurs taches ferrugineuſes. Le deſſous du corps eſt brun.

Il ſe trouve à Berlin.

25. Dytique de Hybner.

Dytiscus Hybneri.

Dytiſcus lævis ater, ore thoraciſque margine ferrugineis, elytris linea marginali flava. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 190. *n°.* 21.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur, au Dytique tranſverſal. La tête eſt noire, avec la bouche ferrugineuſe. Le corcelet eſt noir, avec le bord ferrugineux, ſurtout antérieurement. Les élytres ſont liſſes, noires, avec une ligne marginale jaune, qui ne va pas juſqu'à l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noir.

Il ſe trouve en Allemagne, dans les eaux douces.

26. Dytique ſtagnal.

Dytiscus ſtagnalis.

Dytiſcus lævis niger, thorace antice ferrugineo, elytris fuſcis flavo lineatis. Fab. *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 191. *n°.* 22.

Il reſſemble au précédent, pour la forme & la grandeur. La tête eſt noire, avec la bouche ferrugineuſe. Le corcelet eſt noir, antérieurement ferrugineux juſqu'au milieu, avec le bord noir. Les élytres ſont liſſes, noirâtres, rayées de jaune, avec le bord extérieur jaune. Le deſſous du corps eſt noir, avec les pattes jaunes.

Il ſe trouve en Allemagne, dans les eaux douces.

27. Dytique tranſverſal.

Dytiscus tranſverſalis.

Dytiſcus ater, thorace ferrugineo, elytrorum margine ſtrigaque baſeos abbreviata flavis. Fab. *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 294. *n°.* 18. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 191. *n°.* 23.

Dytiſcus niger, thorace utrinque faſciaque antica elytris margine lineaque tranſverſa baſeos flava. Mull. *Zool. prodr. pag.* 71. *n°.* 668.

Pontopp. *Atl. dan. tab.* 29.

Bergstr. *Nomencl.* 1. *tab.* 5. *fig.* 6.

Il eſt noir. Le corcelet a les côtés & le bord antérieur jaunes. Les élytres ont le bord extérieur & une ligne tranſverſale à la baſe, jaunes.

Il ſe trouve en Europe dans les eaux ſtagnantes.

28. Dytique de Hermann.

Dytiscus Hermanni.

Dytiſcus gibbus, capite thorace elytrorumque baſi ferrugineis, elytris truncatis. Fab. *Spec. inſ. t.* 1. *pag.* 295. *n°.* 19. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 191. *n°.* 24.

Dytiſcus Hermanni *gibbus elytris faſcia undata baſeos ferruginea.* Fab. *Syſt. ent. pag.* 232. *n°.* 14.

Dytiſcus tardus. act. Soc. Berol. phyſ. 4. *tab.* 3. *fig.* 3.

Dytiſcus undulatus *antennis ſetaceis, niger lævis, elytris ad baſin faſcia undulata abrupta ferruginea.* Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 379.

Il a environ quatre lignes de long. Les antennes ſont d'un jaune fauve. La tête eſt d'un jaune fauve, avec une tache noire autour des yeux. Le corcelet eſt d'un jaune fauve, avec les bords antérieur & poſtérieur noirs. Les élytres ſont légèrement raboteuſes, noires, avec le bord extérieur & la baſe jaunâtres. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un jaune fauve, avec la poitrine & l'extrémité de l'abdomen noirâtres. Le ſternum eſt très-élevé, en forme de carene.

Il ſe trouve en France, en Allemagne, dans les eaux ſtagnantes.

29. Dytique raccourci.

Dytiscus abbreviatus.

Dytiſcus niger, elytris ſtriga abbreviata baſeos punctiſque duobus flaveſcentibus. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 191. *n°.* 25.

Il reſſemble beaucoup au Dytique tranſverſal; mais il eſt deux fois plus petit. La tête & le corcelet ſont noirs, avec le bord d'un brun ferrugineux peu marqué. Les élytres ſont glabres, liſſes, noires, luiſantes, avec une ligne tranſverſale, à la baſe, ondée, jaunâtre, interrompue à la ſuture. On apperçoit une tache ferrugineuſe, vers le milieu du bord extérieur & un point de la même couleur, vers l'extrémité. Les pattes ſont d'un brun noirâtre.

Il ſe trouve à Kiell, dans les eaux douces.

30. Dytique boſſu.

Dytiscus gibbus.

Dytiſcus gibbus ferrugineus, elytris nigris apice acuminatis. Fab. *Gen. inſ. mant.* 238. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 295. *n°.* 20. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 191. *n°.* 26.

Il reſſemble au Dytique érythrocéphale ; mais il eſt un peu plus petit. La tête eſt ferrugineuſe, un peu noirâtre à ſa baſe. Le corcelet eſt ferrugineux, avec le bord poſtérieur noir. Les élytres ſont liſſes, noires, avec quelques taches ferrugineuſes peu marquées, à la baſe & ſur le bord extérieur. Le deſſous du corps & les pattes ſont ferrugineux, avec l'extrémité de l'abdomen noire.

Cet inſecte a quelquefois la tête & le corcelet entièrement ferrugineux, ſans taches.

Il ſe trouve à Kiell, dans les eaux douces ſtagnantes.

31. DYTIQUE hémorrhoïdal.

DYTISCUS hémorrhoïdalis.

Dytiſcus niger, thorace elytrorumque baſi apiceque ferrugineis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 191. *n°.* 27.

Il eſt de la grandeur du Dytique uligineux. Les antennes & la tête ſont d'une couleur ferrugineuſe obſcure. Le corcelet eſt ferrugineux, avec le bord antérieur noir. Les élytres ſont liſſes, noires, avec la baſe & l'extrémité d'un brun ferrugineux obſcur. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve à Kiell, dans les eaux douces.

32. DYTIQUE uligineux.

DYTISCUS uliginoſus.

Dytiſcus ater nitidus antennis pedibus elytrorumque latere exteriore ferrugineis. LIN. *Syſt. nat. p.* 667. *n°.* 20.—*Faun. ſuec. n°.* 776.

Dytiſcus uliginoſus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 232. *n°.* 15. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 295. *n°.* 21.— *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 191. *n°.* 28.

Dytiſcus uliginoſus. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 378.

Il n'eſt guères plus grand qu'une Punaiſe ordinaire. Le corps eſt ovale, noir, glabre, parſemé de petits points enfoncés, à peine marqués. Les élytres ont le bord extérieur ferrugineux. Les antennes & les pattes ſont fauves.

Il ſe trouve en Europe, dans les eaux.

33. DYTIQUE parſemé.

DYTISCUS irroratus.

Dytiſcus teſtaceus nigro irroratus, capite pectoreque nigris. FAB. *Syſt. ent. pag.* 233, *n°.* 16.— *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 295. *n°.* 22.

Dytiſcus irroratus *ater nitidus, capite pectoreque nigris.* FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 191. *n°.* 29.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Dytique cendré. La tête eſt noire, avec la bouche teſtacée. Le corcelet eſt glabre, liſſe, luiſant, teſtacé avec deux points noirs, au milieu. La poitrine eſt noire. L'abdomen & les pattes ſont teſtacés.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

34. DYTIQUE maculé.

DYTISCUS maculatus.

Dytiſcus ovatus niger, thorace nigro faſcia pallida elytris albo-maculatis. LIN. *Syſt. nat. p.* 666. *n°.* 15. — *Faun. ſuec. n°.* 777.

Dytiſcus maculatus *niger thorace nigro faſcia pallida, elytris albo nigroque variis.* FAB. *Syſt ent p.* 233. *n°.* 17. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 295. *n°.* 23.—*Mant. inſ. pag.* 191. *n°.* 30.

UDDM. *Diſſ.* 43.

Il a environ quatre lignes de long. Les antennes & le devant de la tête ſont d'un brun ferrugineux. La partie poſtérieure de la tête eſt noire, avec deux points ferrugineux. Le corcelet eſt d'un jaune fauve, avec le bord extérieur & le bord poſtérieur noirs. Les élytres ont des lignes longitudinales, inégales, irrégulières, jaunes & noires. Le deſſous du corps & les pattes ſont bruns.

Il ſe trouve au nord de l'Europe.

35. DYTIQUE érythrocéphale.

DYTISCUS erythrocephalus.

Dytiſcus ovato oblongus niger, antennis rufis, pedibus piceis. LIN. *Syſt. nat. pag.* 666. *n°.* 15.— *Faun. ſuec. n°.* 774.

Dytiſcus erythrocephalus *ovato-oblongus, niger capite pedibuſque rufis.* FAB. *Syſt. ent. p.* 233. *n°.* 18. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 295. *n°.* 24. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 192. *n°.* 31.

Dytiſcus erythrocephalus. DEG. *Mém. inſ. t.* 4. *p.* 404. *n°.* 12.

Dytiſque *à tête rouſſe* noir, à tête & à pattes d'un brun rouſſâtre. DEG. *Ib.*

Dytiſcus erythrocephalus. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 346. *n°.* 13.

Il a un peu plus de deux lignes de long. Le corps eſt ovale, oblong, liſſe, noir. Les antennes ſont moitié noires & moitié fauves. La tête eſt fauve.

Les côtés du corcelet ſont d'un brun ferrugineux peu marqué. Les pattes ſont fauves.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe.

36. Dytique plane.

Dytiscus planus.

Dytiſcus ovato-oblongus planus, niger, tibiis ſolis rufis. Fab. *Sp. inſ. app. p.* 501. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 192. *n°.* 32.

Il reſſemble beaucoup au dytique érythrocéphale, mais la tête eſt noire. Le corps eſt pale, liſſe, peu luiſant, noir; les jambes ſeules ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve dans les eaux douces du Danemarck.

37. Dytique varié.

Dytiscus varius.

Dytiſcus thorace rufo, elytris cinereo nigroque ſtriatis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 233. *n°.* 19.—*Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 195. *n°.* 25. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 192. *n°.* 33.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur, au Dytique biponctué. Les antennes ſont pâles. La tête eſt noire avec la partie antérieure ferrugineuſe. Le corcelet eſt ferrugineux, pâle. L'écuſſon eſt petit, obſcur griſâtre. Les élytres ont alternativement des ſtries noires & griſâtres; la ſuture eſt noire & le bord extérieur eſt griſâtre. Le deſſous du corps eſt noir, & les pattes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve dans les eaux de la terre des Patagons.

38. Dytique bimaculé.

Dytiscus bimaculatus.

Dytiſcus teſtaceus, elytris macula nigricante. Lin. *Syſt. nat. p.* 667. *n°.* 21.

Cet inſecte n'appartient pas, je crois, à ce genre. Les antennes, les antennules & une partie des pattes manquant, je n'ai pu m'en aſſurer. La tête eſt teſtacée, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt teſtacé, ſans taches. L'écuſſon eſt triangulaire, teſtacé obſcur. Les élytres ſont ſtriées, teſtacées, avec une grande tache noire ſur chaque. Le deſſous du corps & les pattes ſont teſtacés obſcurs. Les tarſes paroiſſent tous compoſés de cinq articles.

Il ſe trouve en France.

Du cabinet de M. Smith.

39. Dytique noté.

Dytiscus notatus.

Dytiſcus fuſcus, thorace flavo punctis quatuor nigris elytris ſtria ſuturali flava. Fab *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 296. *n°.* 26. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 192. *n°.* 34.

Dytiſcus notatus. Bergstr. *Nomencl.* 1. *tab* 5. *fig.* 10.

Il reſſemble au Dytique marécageux. Le corps eſt obſcur. Le corcelet eſt fauve, ſans taches, ou marqué de quatre points noirs, & quelquefois d'une bande noire courte.

Les élytres ont tous leurs bords jaunâtres.

Il ſe trouve en Allemagne.

40. Dytique marqueté.

Dytiscus teſſelatus.

Dytiſcus fulvus, elytris maculis ſparſis thorace faſcia nigris.

Dytiſcus fulvus, maculis ſparſis nigris. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 189. *n°.* 7.

Le Dytique fauve à taches noires. Geoff. *Ib.*

Dytiſcus teſſelatus. Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 68. *n°.* 7.

Il a environ trois lignes de long. Les antennes & la tête ſont fauves. Les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt fauve, avec une bande au milieu, noirâtre. Les élytres ſont fauves, marquées de pluſieurs taches noires. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont fauves.

Il ſe trouve aux environs de Paris, dans les eaux ſtagnantes.

41. Dytique rufipède

Dytiscus rufipes.

Dytiſcus ater, elytris fuſcis lævibus, antennis pedibuſque piceis.

Dytiſcus ater, elytris fuſcis. Geoff. *Inſ. t.* 1. *p.* 190. *n°.* 9.

Le Dytique noir à étuis bruns. Geoff. *Ib.*

Dytiſcus ſupra fuſcus ſubtus ater. Lin. *Faun. ſuec. edit.* 1. *n°.* 568.

Dytiſcus fuſculus. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 382.

Dytiſcus rufipes *ovatus ater, pedibus antennarumque baſi ferrugineis, elytris punctatis ſubpubeſcen-*

tibus. **MULL.** *Zool. dan. prodr. pag.* 73. *n°.* 782.

Dytiſcus lividus. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 68. *n°.* 9.

Dytiſcus ater. FORST. *Nov. Sp. inſ. pag.* 54.

Il a deux lignes de long. Les antennes ſont brunes. La tête eſt noire & marquée de deux points enfoncés. Le corcelet eſt noir, liſſe, ſans taches, un peu prolongé poſtérieurement à la place de l'écuſſon. Point d'écuſſon. Les élytres ſont liſſes, d'un brun noirâtre. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont brunes.

Il ſe trouve en France, & en Allemagne.

42. DYTIQUE déprimé.

DYTISCUS depreſſus.

Dytiſcus thorace ferrugineo punctis duobus baſeos nigris, elytris fuſcis ferrugineo maculatis. FAB. *Syſt. ent. p.* 233. *n°.* 20. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 296. *n°.* 27. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 192. *n°.* 35.

Il eſt petit, déprimé. La tête eſt ferrugineuſe, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt ferrugineux, avec le bord antérieur & deux taches ſur le bord poſtérieur noirs. Les élytres ſont obſcures, avec trois taches marginales & quelques-unes ſur le diſque, ferrugineuſes.

Il ſe trouve dans les eaux douces de la Suède.

43 DYTIQUE dorſal.

DYTISCUS dorſalis.

Dytiſcus capite thoracis margine elytrorumque puncto baſeos diſtincto margineque inæquali ferrugineis. FAB. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 192. *n°.* 36.

Il reſſemble beaucoup au Dytique ſix-puſtules, mais il eſt un peu plus grand, & les élytres ont un ſeul point diſtinct, ferrugineux, à la baſe; la couleur du bord extérieur des élytres eſt ferrugineuſe & ſinuée. La tête & les bords extérieurs du corcelet & les pattes ſont ferrugineux. Le reſte du corps eſt noir.

Il ſe trouve en France, en Allemagne.

44. DYTIQUE ſix-puſtules.

DYTISCUS ſexpuſtulatus.

Dytiſcus ater, capite ferrugineo, elytris maculis tribus rufis baſeos majore. FAB. *Gen. inſ. mant. pag.* 239. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 296. *n°.* 28. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 192. *n°.* 37.

Dytiſcus fuſcus elytris antice & externe flavis. GEOFF. *Inſ. t.* 1. *p.* 190. *n°.* 8.

Le Dytique à bordure panachée. GEOFF. *Ib.*

Dytiſcus variegatus. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 68. *n°.* 8.

Il eſt petit. La tête eſt ferrugineuſe, avec le tour des yeux noir. Le corcelet eſt noir, avec les côtés ferrugineux. Les élytres ſont glabres, liſſes, noires, avec trois taches ferrugineuſes, dont la première en croiſſant, à la baſe, & les deux autres vers le bord extérieur. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve en France, en Suède, dans les eaux ſtagnantes.

45. DYTIQUE marécageux.

DYTISCUS paluſtris.

Dytiſcus lævis, elytris lituris duabus lateralibus albis FAB. *Syſt. ent. pag.* 233. *n°.* 21. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 296. *n°.* 29. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 192. *n°.* 38.

Dytiſcus paluſtris *niger læviſſimus, elytris lituris duabus lateralibus albidis.* LIN. *Syſt. nat. p.* 667. *n°.* 19. — *Faun. ſuec. n°.* 775.

Il eſt plus petit que le Dytique érythrocéphale. Le corps eſt noir, luiſant. Le corcelet eſt ferrugineux. Les élytres ont deux lignes ſinuées, blanchâtres, vers le bord extérieur, dont l'une au milieu, & l'autre ou vers l'extrémité ou vers la baſe.

Il ſe trouve en Europe dans les eaux marécageuſes.

46. DYTIQUE ovale.

DYTISCUS ovatus.

Dytiſcus ovatus fuſcus, capite thoraceque rubris. LIN. *Syſt. nat. pag.* 667. *n°.* 18. — *Faun. ſuec. n°.* 2282.

Dytiſcus ovatus. FAB. *Syſt. ent. p.* 233. *n°.* 22. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 296. *n°.* 30. — *Mant inſ. tom.* 1. *pag.* 192. *n°.* 39.

Dyticus ovatus fuſcus, capite thoraceque rubicundis. GEOFF *Inſ. t.* 1. *p.* 191. *n°.* 10.

Le Dytique ſphérique. GEOFF. *Ib.*

Dytiſcus ſphæricus *rufo-fuſcus, corpore ovato gibbo.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 4. *p.* 402. *n°.* 9. *pl.* 15. *fig.* 17. 18. & 19.

Dytique *ſphérique* d'un brun rouſſâtre, à corps gros en forme de boule ovale. DEG. *Ib.*

Dytiſcus ovatus. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt n°.* 380.

Dytiſcus ovatus. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 347. 2°. 17.

Dyticus ovatus. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 68. *n°.* 10.

Il a deux lignes de long, & environ une & demie de large. Le corps eſt ovale, renflé. Les antennes ſont d'un jaune fauve. La tête & le corcelet ſont ferrugineux. Les élytres ſont brunes, finement pontillées. Les yeux ſont noirâtres. Le deſſous du corps & les pattes ſont ferrugineux.

Il ſe trouve dans toute l'Europe dans les eaux ſtagnantes.

47. Dytique picipède.

Dytiscus picipes.

Dytiſcus niger, thorace antice ferrugineo, elytris flavo lineatis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 192. *n°.* 40.

Il eſt petit. La tête eſt noire avec la bouche ferrugineuſe. Le corcelet eſt ferrugineux antérieurement, noir poſtérieurement. Les élytres ſont liſſes, noires, avec pluſieurs lignes jaunâtres. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont brunes.

Il ſe trouve en Allemagne.

48. Dytique linéolé.

Dytiscus lituratus.

Dytiſcus niger, elytris baſi lituraque apicis pallidis. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 296. *n°.* 31. — *Mant inſ. tom.* 1. *pag.* 192 *n°.* 41.

Il eſt petit, déprimé, noir. La baſe des élytres eſt un peu plus pâle, & on remarque vers l'extrémité un ou deux points oblongs, pâles.

Il ſe trouve en Italie.

49. Dytique marqué.

Dytiscus ſignatus.

Dytiſcus niger, capite thoraceque rufis ſignaturis nigris. Fab. *Syſt. ent. pag.* 234. *n°.* 23. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 296. *n°.* 32. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 192. *n°.* 43.

Il reſſemble au Dytique ovale. La tête eſt fauve, avec une bande noire, au milieu, entre les yeux. Le corcelet eſt liſſe, fauve, avec une petite ligne tranſverſale, noire, qui n'atteint pas juſqu'aux bords. Les élytres ſont noires, avec le bord extérieur un peu fauve. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve dans les eaux du pays des Patagons.

50. Dytique chryſomeline.

Dytiscus chryſomelinus.

Dytiſcus ſupra cinereus, ſubtus niger. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 192. *n°.* 42.

Il eſt petit. La tête, le corcelet & les élytres ſont liſſes, d'une couleur cendrée obſcure, ſans taches. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont cendrées, avec les cuiſſes noires.

Il ſe trouve en Allemagne.

51. Dytique de Halle.

Dytiscus hallenſis.

Dytiſcus ater, thorace rufo : baſeos medio nigro puncto rufo, elytris cinereis nigro ſtriatis. Fab. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 192. *n°.* 44.

Il eſt petit, plane. La tête eſt fauve, ſans taches. Le corcelet eſt fauve, avec une grande tache noire, au milieu de la baſe, ſur laquelle on remarque un point fauve. Les élytres ſont cendrées, avec pluſieurs ſtries rapprochées, confluentes, ſur tout vers la ſuture, noires : ces ſtries ne touchent ni la baſe ni l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont fauves.

Il ſe trouve en Allemagne.

52. Dytique granulaire.

Dytiscus granularis.

Dytiſcus niger, elytris lineis duabus flaveſcentibus, pedibus rufis. Lin. *Syſt. nat. pag.* 667. *n°.* 22.

Dytiſcus granularis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 234. *n°.* 24. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 296. *n°.* 33. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 193. *n°.* 45.

Dyticus niger, thorace flavo, elytris lævibus maculis limboque luteis. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 192. *n°.* 13.

Le Dytique panaché ſans ſtries. Geoff. *Ib.*

Dytiſcus minimus. Scop. *Ent. carn. n°.* 297.

Dytiſcus minimus *niger lævis, elytrorum margine exteriori lineiſque baſeos quatuor flavis.* Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 385.

Il n'eſt guères plus grand qu'une Puce. Tout le corps eſt noir. Les élytres ont chacune deux lignes longitudinales, diaphanes, réunies poſtérieurement, jaunâtres, qui paroiſſent dorées lorſque l'inſecte nage.

Il ſe trouve en Europe.

53. Dytique confluent.

Dytiſcus confluens.

Dytiſcus niger, capite thoraceque ferrugineis, elytris pallidis, lineis quatuor diſci nigris. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 193. *n°.* 46.

Il eſt petit. La tète & le corcelet ſont d'une couleur ferrugineuſe obſcure, ſans taches. Les élytres ſont d'un jaune pâle, avec quatre petites lignes longitudinales, poſtérieurement réunies, noires. Les pattes ſont jaunâtres.

Il ſe trouve aux environs de Paris, à Kiell.

54. Dytique oblique.

Dytiscus obliquus.

Dytiſcus ferrugineus, elytris maculis quinque obliquis fuſcis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 193. *n°.* 47.

Il reſſemble aux précédens. La tète, le corcelet, le deſſous du corps & les pattes ſont ferrugineux ſans taches. Les élytres ſont ferrugineuſes, avec cinq taches ſur chaque, allongées, obliques, noirâtres, dont l'extérieure eſt crochue.

Il ſe trouve à Kiell, dans les eaux douces.

55. Dytique enfoncé.

Dytiscus impreſſus.

Dytiſcus oblongus flaveſcens, elytris cinereis punctis impreſſis ſtriatis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 193. *n°.* 48.

Dyticus cinereus, capite nigro, thorace luteo, elytris nigro maculatis punctato-ſtriatis. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 191. *n°.* 12.

Le Ditique ſtrié à corcelet jaune. Geoff. *Ib.*

Dytiſcus ruficollis *rufus, elytris ſtriatis flavo-griſeis : maculis nigris.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 4. *p.* 404. *n°.* 13. *pl.* 16. *fig.* 9.

Dytique *ſtrié à corcelet roux*, à étuis ſtriés d'un gris jaunâtre & tachetés de noir. Deg. *Ib.*

Dytiſcus laminatus *fulvus, elytris ſtriatis nigro-punctatis laminis duabus ad baſin abdominis.* Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1952.

Dyticus thoracicus. Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 69. *n°.* 12.

Dytiſcus impreſſo-punctatus. act. Hall. 1. 312.

Il n'a guère plus d'une ligne de long. Les antennes ſont d'un jaune fauve. La tête eſt d'un brun fauve, plus clair antérieurement ; elle eſt quelquefois entièrement brune. Le corcelet eſt fauve, un peu plus retréci antérieurement que dans les autres eſpèces. Les élytres ſont griſâtres, avec pluſieurs rangées de points enfoncés, noirs. Le deſſous du corps eſt obſcur. Les pattes ſont fauves.

Cet inſecte, comme l'a remarqué M. Geoffroy, a la poitrine poſtérieurement terminée par deux grandes plaques écailleuſes, qui couvrent une partie de l'abdomen, & qui reſſemblent entièrement à celles des Cigales mâles. L'articulation des pattes poſtérieures & la moitié de leurs cuiſſes ſe trouvent ſous ces plaques, & l'inſecte gêné dans ſes mouvemens, ne peut nager qu'horiſontalement, ſans pouvoir marcher ſur la terre.

Il ſe trouve en France, en Allemagne, dans les eaux ſtagnantes. Il eſt aſſez commun aux environs de Paris.

56. Dytique linéé.

Dytiscus lineatus.

Dytiſcus ferrugineus, coleoptris fuſcis lineis quatuor flaveſcentibus. Fab. *Syſt. ent. pag.* 234. *n°.* 25. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 297. *n°.* 34. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 193. *n°.* 49.

Dytiſcus lineatus. Bergstr. *Nomencl.* 1. 32. 8. 9. *tab.* 6. *fig.* 8. 9.

Dytiſcus griſeo-ſtriatus *niger, ſupra maculis ſtriiſque griſeis, pedibus rufo-fuſcis.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 4. *pag.* 403. *n°.* 11.

Dytique *noir à raies griſes* noir, tacheté & rayé au deſſus de gris, à pattes d'un brun rouſſâtre. Deg. *Ib.*

Dytiſcus parvulus. Fuesl. *Archiv. inſ.* 5. *p.* 127. *n°.* 22.

Dytiſcus parvulus *ſubtus piceus, capite thoraceque fulvis, elytris nigris margine ſtriiſque duabus dimidiatis flavis.* Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1953.

La tête eſt ferrugineuſe, poſtérieurement noirâtre. Le corcelet eſt liſſe, ferrugineux. Les élytres ſont mélangées d'obſcur & de cendré, avec le bord plus pâle. Au milieu du dos on remarque quatre lignes diſtinctes, blanches.

Il ſe trouve en France & en Allemagne.

57. Dytique inégal.

Dytiscus inæqualis.

Dytiſcus ferrugineus, elytris nigris lateribus inæqualiter ferrugineis. Fab. *Gen. inſ. mant p.* 239. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 297. *n°.* 35. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 193. *n°.* 50.

Il a un peu plus d'une ligne de long. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt ferrugineuſe, avec le tour des yeux noirâtre. Le corcelet eſt ferrugineux, avec le bord poſtérieur & un peu du bord antérieur noirs. Les élytres ſont finement pointillées, noires, avec le bord extérieur ferrugineux, d'où partent quelques rameaux inégaux, de la même couleur. Le deſſous du corps eſt d'un brun ferrugineux. Les pattes ſon ferrugineuſes.

Il ſe trouve en France, en Suède, dans les eaux ſtagnantes. Il eſt aſſez commun aux environs de Paris, au commencement du printems.

58. DYTIQUE nain.

DYTISCUS minutus.

Dytiſcus elytris fuſcis baſi lateribuſque pallidis, thorace flavo immaculato, corpore ovato. LIN. *Syſt. nat. pag.* 667. *n°.* 23.—*Faun. ſuec. n°.* 778.

Dytiſcus minutus *flaveſcens, elytris fuſcis margine flavo maculato.* FAB. *Syſt. ent. p.* 234. *n°.* 26. —*Spec. inſ tom.* 1. *pag.* 297. *n°.* 36. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 193. *n°.* 51.

Il eſt petit. Le corcelet eſt pâle. Les élytres ſont cendrées avec les côtés marqués de quelques taches jaunes.

Il ſe trouve en Europe.

59. DYTIQUE craſſicorne

DYTISCUS craſſicornis.

Dytiſcus fuſcus, capite thoraceque flavis, antennis medio incraſſatis. FAB *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 193. *n°.* 52.

Dytiſcus fuſcus, capite thoraceque fulvo, antennis ſubclavatis, ſcutello nullo. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 193. *n°.* 15.

Le Dytique à groſſes antennes. GEOFF. *Ib.*

Dytiſcus clavicornis *viridi-griſeus, antennis ſubclavatis, abdomine ſubtus nigro-fuſco.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 4. *p.* 402. *n°.* 10.

Dytique *à antennes en maſſue*, gris verdâtre, à antennes en maſſue, à ventre brun noirâtre en deſſous DEG. *Ib.*

Dytiſcus capricornis. FUESL. *Archiv. inſ.* 5. *pag.* 128. *no.* 25. *tab.* 28 *fig. b. & C.*

Dytiſcus clavicornis. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 70. *n°.* 15.

Il a près de deux lignes de long. Les antennes ſont fauves, avec les ſept derniers articles un peu renflés; le dernier eſt terminé en pointe, & le cinquieme eſt un peu plus renflé que les autres. La tête & le corcelet ſont d'un fauve brun. L'écuſſon manque entièrement. Les élytres ſont pointillées, brunes. Le deſſous du corps eſt d'un brun noirâtre. Les pattes ſont brunes.

Il ſe trouve en France, en Allemagne, dans les eaux douces ſtagnantes.

60. DYTIQUE peint.

DYTISCUS pictus.

Dytiſcus ferrugineus, thorace nigro, elytris pallidis, ſutura maculaque laterali nigris. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 194. *n°.* 53.

Il eſt petit, la tête eſt ferrugineuſe. Le corcelet eſt noir, avec le bord un peu ferrugineux. Les élytres ſont glabres, liſſes, jaunâtres, avec la ſuture & une grande tache latérale noires. Le deſſous du corps eſt ferrugineux.

Il ſe trouve en Allemagne, dans les eaux douces.

61. DYTIQUE puſille.

DYTISCUS puſillus.

Dytiſcus ater, thorace elytriſque margine albis. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 297. *n°.* 37. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 194. *n°.* 54.

Il eſt à peine de la grandeur d'un Pou. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, avec les bords latéraux blanchâtres. Les élytres ſont noires, avec les bords blancs, ſurtout à la baſe & vers l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noir.

Il ſe trouve en Italie.

62. DYTIQUE uniſtrié.

DYTISCUS uniſtriatus.

Dytiſcus niger, elytris maculis margineque flaveſcentibus, ſtria ſuturali unica.

Dyticus niger, elytris maculis & limbo luteis, ſtria unica. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *p.* 192. *n°.* 14.

Le Ditique à une ſeule ſtrie. GEOFF. *Ib.*

Dytiſcus uniſtriatus. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 387.

Dyticus monoſtriatus. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 69. *n°.* 14.

Il a à peu près la grandeur d'une Puce ordinaire. Les antennes ſont noires, avec la baſe jaunâtre. La tête eſt noire ſans taches. Le corcelet eſt noir & marqué de deux lignes longitudinales poſtérieures, enfoncées, qui s'étendent un peu ſur les élytres. Les élytres ſont liſſes, & marquées d'une ſtrie près de la ſuture ; leur couleur eſt noire, avec la baſe, le bord extérieur & l'extrémité jaunes. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont brunes.

Il ſe trouve en France, en Allemagne; il eſt aſſez commun aux environs de Paris.

Dytique mélanophtalme.

Dytiscus melanophtalmus.

Dytiſcus flavo-fuſcus, oculis nigris, elytris lævibus. Geoff. *Inſ. t.* 1. *p.* 191. *n°.* 11.

Le Ditique aux yeux noirs. Geoff. *Ib.*

Dyticus melanophtalmos. Fourc. *Entom. pars* 1. *p.* 68. *n°.* 11.

Il a environ une ligne & demie de long. La tête & le corcelet ſont jaunâtres. Les yeux ſont noirs. Les élytres ſont liſſes, & mélangées de jaune & de noir. Le deſſous du corps eſt jaunâtre.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

64 Dytique ferrugineux.

Dytiscus ferrugineus.

Dytiſcus ferrugineus totus. Lin. *Syſt. nat. pag.* 666. *n°.* 16.

Dytiſcus ferrugineus *ovatus nitens, capite thoraceque rufis, elytris fuſcis ſtriato-punctatis.* Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 383.

Il a un peu plus d'une ligne de long. La tête, le corcelet, le deſſous du corps & les pattes ſont d'un rouge teſtacé. Les antennes ſont fauves. Les élytres ſont d'un fauve obſcur, & paroiſſent à la loupe, avoir des ſtries pointillées.

Il ſe trouve en Europe.

65. Dytique tranſparent.

Dytiscus hyalinus.

Dytiſcus vireſcens, elytris hyalinis, maculis lateralibus albidis. Deg. *Mem. inſ. tom.* 4. *p.* 406. *n°.* 14. *pl.* 15. *fig.* 21. 22. & 23.

Ditiſque *tranſparent* verdâtre, à étuis tranſparens avec des taches latérales blanchâtres. Deg. *Ib.*

Il a environ deux lignes & demie de long. La tête & le corcelet ſont pâles, preſque blanchâtres. Les yeux ſont noirs. Les élytres ſont verdâtres, avec quelques taches blanchâtres, vers les bords; elles ſont un peu tranſparentes & laiſſent voir au travers les nervures des aîles. La moitié antérieure du corps eſt verte en-deſſous, & l'autre moitié eſt brune. Les pattes ſont brunes.

Cet inſecte, qui nage avec beaucoup de viteſſe, ſort ſouvent de l'eau & marche ſur la terre. Au moyen de ſes pattes poſtérieures, qu'il pouſſe avec force contre le plan de poſition, il éleve quelquefois ſon corps & fait de petits ſauts en l'air.

Il ſe trouve en Suède.

Eſpèces moins connues.

1. Dytique bilinéé.

Dytiscus bilineatus.

Dytique fauve en-deſſous; élytres noirâtres; corcelet noirâtre, avec une bande jaune.

Dytiſcus ſubtus fulvus, elytris fuſcis, thorace nigro, faſcia flava.

Dytiſcus bilineatus *elytris fuſcis, corpore ſubtus fulvo, thorace fulvo: linea duplici nigra.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 4 *p.* 400. *n°.* 6.

Dytiſque *à corcelet roux bordé de noir*, à étuis d'un brun obſcur, à corps jaune fauve en-deſſous, & à corcelet fauve bordé de noir pardevant & par derrière. Deg. *Ib.*

Il a environ ſept lignes de long & quatre de large. Le corps eſt ovale, très-applati. Les antennes ſont fauves. La tête eſt fauve, avec deux petites lignes tranſverſales noires. Le corcelet eſt fauve, bordé antérieurement & poſtérieurement de noir. Les élytres ſont noirâtres & parſemées de petits points jaunâtres.

Je ſoupçonne que cet inſecte eſt le même que le Dytique cendré.

Il ſe trouve en Suède.

2. Dytique demi-noir.

Dytiscus ſeminiger.

Dytique noir en-deſſous; élytres obſcures, bordées de fauve.

Dytiſcus ſubtus niger, thorace elytriſque obſcure fuſcis rufo marginatis.

Dytiſcus ſeminiger *thorace elytriſque obſcure fuſcis rufo marginatis corpore ſubtus toto nigro.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 4. *p.* 401. *n°.* 7.

Dytique *noir en-deſſous*, à corcelet & à étuis d'un brun obſcur bordé de roux, dont tout le deſſous du corps eſt noir. Deg. *Ib.*

Il a environ ſept lignes de long & quatre de large. Le corps eſt ovale, applati. La tête eſt noire, mélangée de roux. Le corcelet & les élytres ſont noirâtres, avec les bords latéraux rouſſâtres. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont brunes.

Il ſe trouve en Suède.

3. Dytique embrouillé.

Dytiscus intricatus.

Dytique jaunâtre en-deſſous; deſſus du corps d'un noir verdâtre; élytres avec des pointes enfoncées en ſtries, le bord & l'extrémité jaunes.

Dytiſcus flavicans, ſupra nigro-virens intricatus, elytris excavato ſtriatis thoraceque flavis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1952.

Schall. *Abh. der hall. naturf. Geſ.* 1. *p.* 311.

Dytiſcus ſemiſulcatus. Mull. *Naturf.* 7. *p.* 99.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur, au Dytique pointillé. Le corcelet eſt jaune. Les élytres ſont d'un noir verdâtre, avec le bord extérieur & l'extrémité jaunes; elles ont des ſtries formées par des points enfoncés.

Il ſe trouve en Saxe dans les eaux marécageuſes.

4. Dytique oculé.

Dytiscus oculatus.

Dytique tête cendrée, avec le bord poſtérieur & deux taches ſur le front, noirs; élytres brunes, avec tout le bord jaune.

Dytiſcus capite cinereo, margine poſteriori maculiſque duabus trigonis frontis nigris, elytris piceis margine omni flavo. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 19[illegible]3.

Dytiſcus oculatus. Fuesl. *Arch. inſ.* 5. *p.* 125. *n*°. 13.

Il a environ cinq lignes de long. La tête eſt cendrée, avec deux taches triangulaires noires, ſur le front, & la partie poſtérieure noire. Les élytres ſont d'un brun noirâtre, avec tout le bord noir.

Il ſe trouve à Berlin, dans les eaux marécageuſes

5. Dytique unilinéé.

Dytiscus unilineatus.

Dytique noir; élytres avec une ligne au milieu & les bords jaunes.

Dytiſcus niger elytrorum margine linea ac dimidiata flaveſcentibus. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n*°. 384.

Il a à peine une ligne de long. Le corps eſt noir, liſſe. Les bords latéraux du corcelet ſont d'une couleur ferrugineuſe obſcure. Les élytres ont tout le bord exterieur & une ligne qui deſcend de la baſe juſqu'au milieu de l'élytre, jaunes. Les pattes ſont jaunes.

Il ſe trouve en Allemagne dans les eaux.

6. Dytique noirâtre.

Dytiscus nigricans.

Dytique noir; élytres obſcures; antennes & pattes d'un brun marron.

Dytiſcus niger, elytris fuſcis, antennis pedibuſque caſtaneis.

Dytiſcus nigricans. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n*°. 386.

Il a environ deux lignes de long. Les antennes ſont filiformes, d'un brun marron, noirâtres à l'extrémité. Le corps eſt noir: les élytres ſont noirâtres luiſantes. Les pattes ſont d'un brun marron.

Il ſe trouve aux environs de Vienne, dans les eaux douces.

7. Dytique diſparate.

Dytiscus diſpar.

Dytique noir, liſſe; bouche jaune; corcelet brun; élytres bigarrées.

Dytiſcus niger lævis, ore flavo, elytris variegatis thoraceque piceis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1953.

Dytiſcus diſpar. Fuesl. *Archiv. inſ.* 5. *p.* 126 *n*°. 18.

Il a de deux à trois lignes de long. La tête eſt noire. Le corcelet eſt brun. Les élytres ſont liſſes, bigarrées. Le deſſous du corps eſt noir.

Il ſe trouve à Berlin.

8. Dytique verſicolor.

Dytiscus verſicolor.

Dytique fauve; élytres avec des taches oblongues noires.

Dytiſcus fulvus, elytris maculis oblongis nigris. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1952.

Schall. *Abh. der hall. naturf. Geſ.* 1. *p.* 313.

Il eſt ovale, & il a environ une ligne de long. Le corps eſt fauve. les élytres ſont marquées de taches oblongues, noires.

Il ſe trouve en Saxe.

9. Dytique de Schaller.

Dytiſcus Schalleri.

Dytique noir : tête, corcelet & pattes ferrugineux, élytres obſcures, avec le bord extérieur fauve.

Dytiſcus niger capite, thorace, pedibuſque ferrugineis, elytris fuſcis margine exteriore rufo. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1952.

Schall. *Abh. der hall. naturf. Geſ.* 1. *p.* 313.

Le deſſus du corps eſt noir. La tête, le corcelet & les pattes ſont ferrugineux. Les élytres ſont noirâtres, avec le bord extérieur fauve.

Il ſe trouve en Saxe.

10. Dytique ſordide.

Dytiſcus ſordidus.

Dytique noir; élytres atres; pattes brunes; antennes moitié ferrugineuſes, moitié noires.

Dytiſcus niger, antennis ferrugineis apice nigris, pedibus piceis, elytris atris. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1953.

Dytiſcus ſordidus. Fuesl. *Archiv. inſ.* 5. *p.* 126. *n°.* 19.

Il a environ deux lignes de long. Les antennes ſont ferrugineuſes à leur baſe, noires à leur extrémité. Tout le corps eſt noir. Les élytres ſont très-noires. Les pattes ſont brunes.

Cet inſecte eſt peut-être le même que le Dytique rufipede.

Il ſe trouve à Berlin.

11. Dytique inſulaire.

Dytiſcus inſulanus.

Dytique rouſſâtre en deſſous; tête & corcelet jaunes; élytres noires, pointillées, bordées de fauve.

Dytiſcus ſubtus ſpadiceus, capite thoraceque luteis, elytris nigris punctatis cancellatis margine fulvo. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1953.

Dytiſcus inſulanus. Fuesl. *Archiv. inſ.* 5. *p.* 127. *n°.* 20.

Il a à peine deux lignes de long. La tête & le corcelet ſont jaunes. Les élytres ſont noires, pointillées, un peu treilliſſées, bordées de fauve. Le deſſous du corps eſt rouſſâtre.

Il ſe trouve dans la Poméranie.

12. Dytique aquatique.

Dytiſcus aquaticus.

Dytique noir en-deſſus; corcelet avec une bande & les bords rouſſatres; bord extérieur des élytres preſque ferrugineux.

Dytiſcus ſpadiceus, oculis elytris, thorace & ventre nigris, thoracis faſcia media & margine ſpadiceis, elytrorum margine obſolete ferrugineo. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1953.

Fuesl. *Archiv. inſ.* 5. *pag.* 127. *n°.* 21.

Il a un peu plus de deux lignes de long. La tête eſt rouſſâtre. Le corcelet eſt noir, avec les bords extérieurs & une bande au milieu rouſſâtres. Les élytres ſont noires, avec les bords extérieurs, d'une couleur ferrugineuſe peu marquée. Le deſſous du corps eſt rouſſâtre.

Il ſe trouve à Berlin.

13. Dytique brun.

Dytiſcus piceolus.

Dytique noir; tête & corcelet rouſſâtres; élytres brunes, avec le bord un peu fauve.

Dytiſcus ſubtus niger capite thoraceque ſpadiceis, elytris piceis margine obſolete fulvo. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1953.

Dytiſcus piceolus. Fuesl. *Archiv. inſ.* 5. *p.* 127. *n°.* 23.

Il a environ trois lignes & demie de long. La tête & le corcelet ſont rouſſâtres. Les élytres ſont brunes, avec le bord extérieur fauve peu marqué. Le deſſous du corps eſt noir.

Il ſe trouve à Berlin.

14. Dytique ſimple.

Dytiſcus ſimplex.

Dytique noir : tête, bord du corcelet & des élytres, antennes & pattes, bruns.

Dytiſcus niger, capite thoracis elytrorumque margine antennis pedibuſque piceis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1953.

Dytiſcus ſimplex. Fuesl. *Archiv. inſ.* 5. *p.* 127. *n°.* 24.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Dytique de Hermann. La tête eſt brune. Le corcelet & les élytres ſont noirs, bordés de brun. Le deſſous du corps eſt noir. Les antennes & les pattes ſont brunes.

Il ſe trouve à Berlin.

15. Dytique variolé.

Dytiſcus varioloſus.

Dytique jaunâtre, d'un jaune obſcur en-deſſous, élytres mélangées de vert jaunâtre.

Dytiſcus flaveſcens, ſubtus ex fuſco-luteus, oculis nigris, elytris ex viridi-luteſcentibus variegatis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1954.

Fuesl. *Archiv. inſ.* 5. *p.* 128. *fig.* 26.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Dytique craſſicorne. Le corps eſt jaunâtre au-deſſus, & d'un jaune obſcur en-deſſous. Les yeux ſont noirs. Les élytres ſont mélangées d'un vert jaunâtre.

Il ſe trouve à Berlin.

16. Dytique orbiculaire.

Dytiscus orbicularis.

Dytique noir, liſſe; antennes & pattes ferrugineuſes; corcelet & élytres d'un jaune obſcur, avec des taches peu marquées, noires.

Dytiſcus niger lævis, antennis pedibuſque ferrugineis, thorace elytriſque ex luteo-fuſcis pellucidis maculis obſoletis nigris. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1954.

Dytiſcus orbicularis. Fuesl. *Archiv. inſ.* 5. *p.* 128. *n*°. 27.

Il a à peine une ligne de long. Les antennes ſont ferrugineuſes. Le corcelet & les élytres ſont d'un jaune obſcur, luiſant, avec des taches peu marquées noires. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve à Berlin.

17. Dytique pédiculaire.

Dytiscus pedicularis.

Dytique liſſe; corcelet & élytres obſcurs; tête noire; pattes brunes.

Dytiſcus lævis, ſubtus thorace elytriſque fuſcis, capite nigro, pedibus piceis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1954.

Dytiſcus pedicularius. Fuesl. *Archiv. inſ.* 5. *p.* 128. *n*°. 28.

Il a à peine une ligne & demie de long. La tête eſt noire. Le corcelet, les élytres & le deſſous du corps ſont obſcurs. Les pattes ſont brunes.

Il ſe trouve à Berlin.

18 Dytique marginelle.

Dytiscus marginellus.

Dytique noir; bord du corcelet jaune; élytres jaunâtres, avec des points en ſtries & des taches peu marquées, noirâtres.

Dytiſcus niger, thoracis margine flavo, elytris flaveſcentibus ſeriatim punctatis maculis obſoletis nigricantibus. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1954.

Fuesl. *Archiv. inſ.* 6. *p.* 129. *n*°. 29.

Il a depuis une juſqu'à une ligne & demie de long. Le corps eſt noir. Les bords du corcelet ſont jaunes. Les élytres ſont jaunâtres, avec des taches peu marquées, noirâtres, & des rangées de points enfoncés.

Il ſe trouve à Berlin.

19. Dytique ſéminule.

Dytiscus ſeminulum.

Dytique noir liſſe, élytres tranſparentes, rouſſâtres, avec l'extrémité rouge; pattes ferrugineuſes.

Dytiſcus niger lævis, elytris pellucidis ſpadiceis apice rubro, pedibus ferrugineis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1954.

Fuesl. *Archiv. inſ.* 6. *p.* 129. *n*°. 29.

Il n'a guères plus d'une ligne de long. Le corps eſt noir, liſſe. Les élytres ſont rouſſâtres, un peu tranſparentes, avec l'extrémité rougeâtre. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve à Berlin.

20. Dytique oblong.

Dytiscus oblongus.

Dytique noirâtre; tête, antennes & pattes ferrugineuſes.

Dytiſcus obſolete niger, capite antennis pedibuſque ferrugineis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1954.

Dytiſcus oblongus. Fuesl. *Archiv. inſ.* 6. *p.* 129. *n*°. 31.

Il a environ deux lignes de long. Le corps eſt noir. Les antennes, la tête & les pattes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve à Berlin.

21. Dytique glabre.

Dytiscus glaber.

Dytique obſcur; élytres glabres; abdomen & pattes ferrugineux.

Dytiſcus fuſcus, elytris glabris, abdomine pedibuſque ferrugineis.

Dytiſcus glaber *antennis ſetaceis compreſſis, fuſcus, elytris glabris, ventre pedibuſque ferrugineis.* FORST. *Nov. ſpec. inſ. cent.* 1. *pag.* 55.

Dytiſcus glaber. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1955.

Il eſt de la grandeur du Dytique ſtrié auquel il reſſemble beaucoup, & dont il diffère par les antennes comprimées ferrugineuſes, par les élytres glabres, ſans ſtries tranſverſales, par les pattes & l'abdomen ferrugineux.

Il ſe trouve en Angleterre, dans les eaux ſtagnantes.

22. DYTIQUE nébuleux.

DYTISCUS nebuloſus.

Dytique livide, nébuleux; antennes & pattes ferrugineuſes; abdomen noir, bordé de ferrugineux

Dytiſcus lividus nigro-nebuloſus, antennis pedibuſque ferrugineis, ventre atro margine ferrugineo. FORST. *Nov ſpec. inſ. cent.* 1. *pag.* 56.

Dytiſcus nebuloſus. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1955.

Il eſt de la grandeur du Dytique uligineux. Les élytres ſont livides & parſemées de petits points noirs, qui les rendent nébuleuſes. L'abdomen eſt noir, avec le bord latéral ferrugineux.

Il ſe trouve en Angleterre dans les eaux ſtagnantes.

23. DYTIQUE pâle.

DYTISCUS exſoletus.

Dytique livide; antennes, tête, corcelet, abdomen & pattes, pâles.

Dytiſcus lividus, antennis capite thorace abdomine pedibuſque pallidis. FORST. *Nov. ſp. inſ. cent.* 1. *pag.* 57.

Dytiſcus exſoletus. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1955.

Il eſt preſque de la grandeur d'une Punaiſe ordinaire. Le corps eſt ovale. Les élytres ſont obſcures, bordées de pâle.

Il ſe trouve en Angleterre, dans les eaux ſtagnantes, parmi la lentille d'eau, *Lemna.*

24. DYTIQUE teſtacé.

DYTISCUS teſtaceus.

Dytique teſtacé; corcelet livide, avec les bords antérieur & poſtérieur obſcurs; élytres avec une ligne ſuturale & les bords marqués de points livides.

Dytiſcus teſtaceus, thorace livido marginibus antico poſticoque fuſcis, elytris linea ad ſuturam marginibuſque atomis lividis. Muſ. Leſk. pars ent. p. 35. *n°.* 783.

Dytiſcus teſtaceus. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1958.

Le corps eſt teſtacé. Le corcelet eſt livide avec le bord antérieur & le poſtérieur noirâtres. Les élytres ont une ligne vers la ſuture, & les bords extérieurs ſont couverts de points livides.

Il ſe trouve en Europe.

25. DYTIQUE charbonier.

DYTISCUS carbonarius.

Dytique ovale oblong, noir, antennes ferrugineuſes.

Dytiſcus ovato-oblongus niger, antennis ferrugineis. Muſ. Leſk. pars ent. pag. 36. *n°.* 788.

Dytiſcus carbonarius. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1958.

Le corps eſt ovale oblong, noir. Les antennes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve en Europe.

26. DYTIQUE bilobé.

DYTISCUS bilobus.

Dytique ovale oblong, noir; bouche & tache bilobée ſur la tête, jaunes; élytres avec la ſuture la baſe & les bords extérieurs, jaunes.

Dytiſcus ovato-oblongo niger, ore verticis macula biloba elytrorum linea ſuturali baſi marginibuſque flavis.

Dytiſcus oblongo-ovatus niger, ore verticis macula biloba flavis, thorace flavo, diſco macula tranſverſe poſita nigra, elytris ad ſuturam linea baſi marginibuſque flavis. Muſ. Leſk. pars ent. pag. 36. *n°.* 789.

Dytiſcus bilobus. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1958.

La bouche eſt jaune. La partie ſupérieure de la tête a deux taches jaunes. Le corcelet eſt jaune avec une tache tranſverſale noire. Les élytres ſont noires avec la ſuture, la baſe & le bord extérieur jaunes.

Il ſe trouve en Europe.

27. DYTIQUE jaune.

DYTISCUS flavus.

Dytique jaune, bouche, deux points entre les yeux, bords extérieurs du corcelet & des élytres, ferrugineux.

Dytiſcus flavus, ore punctiſque duobus inter oculos, thoracis elytrorumque marginibus externis ferrugineis, pedibuſque flavis. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 36. n°. 794.

Dytiſcus flavus. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1958.

Le corps eſt jaune, avec la bouche, deux points ſur la tête entre les yeux, les bords extérieurs du corcelet & des élytres, ferrugineux. Les pattes ſont jaunes.

Il ſe trouve en Europe.

28. Dytique tricolor.

Dytiscus tricolor.

Dytique ferrugineux; corcelet & élytres obſcurs, avec les bords pales; tête obſcure, avec des taches ferrugineuſes.

Dytiſcus ferrugineus, thorace elytriſque teſtaceo-fuſcis pallido marginatis, capite teſtaceo-fuſco maculis duabus ferrugineis.

Dytiſcus ferrugineus, ore thoracis elytrorumque marginibus pallidis maculis duabus inter oculos, antennis pedibuſque ferrugineis, capite thorace elytris teſtaceo-fuſcis. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 30. *n°.* 792.

Dytiſcus tricolor. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1958.

La tête eſt d'une couleur teſtacée obſcure, avec la bouche pâle & deux taches ferrugineuſes entre les yeux. Le corcelet & les élytres ſont d'une couleur teſtacée obſcure, avec les bords extérieurs pâles. Les antennes & les pattes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve en Europe.

29. Dytique dénigrant.

Dytiscus denigrator.

Dytique noir; bouche, deux points entre les yeux & l'abdomen, jaunes; élytres noirâtres, avec des points & les bords extérieurs livides.

Dytiſcus niger, ore punctis inter oculos duobus & abdomine luteis, ſegmentis utrinque macula nigra, elytris fuſcis atomis marginibuſque externis lividis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1958.

Dytiſcus pectore nigro, abdomine luteo, ſegmentis utrinque macula nigra, capite nigro, ore punctis duobus inter oculos luteis, thorace fuſco puncto tranſverſe poſito & utrinque ſimplici nigro, elytris fuſcis atomis lividis marginibuſque externis lividis. Muſ. Lesk. pars ent. p. 36. *n°.* 793.

La tête eſt noire, avec la bouche & deux points entre les antennes, jaunes. Le corcelet a un point tranſverſal, noir, & un autre ſimple de chaque côté. Les élytres ſont obſcures, avec des points & les bords extérieurs livides. La poitrine eſt noire. L'abdomen eſt jaune, avec une tache noire, de chaque côté des anneaux.

Il ſe trouve en Europe.

30. Dytique uniponctué.

Dytiscus unipunctatus.

Dytique noir; antennes ferrugineuſes; élytres avec un point teſtacé ſur chaque, au-delà du milieu.

Dytiſcus ater, antennis ferrugineis, elytris pone medium utrinque puncto teſtaceo. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 36. *n°* 795.

Dytiſcus unipunctatus. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1959.

Le corps eſt noir. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec un point teſtacé de chaque côté, au delà du milieu.

Il ſe trouve en Europe.

31. Dytique bimoucheté.

Dytiscus biguttatus.

Dytique noir; corcelet teſtacé, avec deux points noirs; antennes, pattes & extrémité de l'abdomen, teſtacées.

Dytiſcus niger thorace teſtaceo punctis duobus nigris, antennis pedibus abdominiſque apice teſtaceis.

Dytiſcus niger, pedibus, abdominis apice teſtaceis, capite nigro, antennis, ore, punctiſque duobus inter oculos teſtaceis, thorace teſtaceo, in medio guttis duabus nigris, elytris teſtaceis fuſco-maculatis, ita ut pone medium utrinque macula teſtacea emineat. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 36. *n°.* 796.

Dytiſcus biguttatus. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1959.

Les antennes ſont teſtacées, la tête eſt noire, avec la bouche & deux points entre les yeux teſtacés. Le corcelet eſt teſtacé avec deux points noirs au milieu. Les élytres ſont teſtacées, tachées d'obſcur. Les pattes ſont teſtacées.

Il ſe trouve en Europe.

32. Dytique octomaculé.

Dytiſcus octomaculatus.

Dytique livide; corcelet d'un vert livide; élytres obſcures, avec quatre taches réunies ſur chaque, quelques lignes livides.

Dytiſcus lividus, thorace viridi livido, elytris fuſco-lividis ſingulis maculis quatuor connatis ſtriiſque brevibus pone medium lividis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1959.

Dytiſcus lividus thorace viridi-livido, elytris fuſco-lividis marginibus externis lividis, ſingulo maculis quatuor connatis lividis utrinque baſi una, ſtriiſque breves pone medium lividæ. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 36. *n°.* 802.

Le corps eſt livide. Le corcelet eſt d'un vert livide. Les élytres ſont noirâtres livides, avec les bords extérieurs, quatre taches ſur chaque, une ligne à la baſe & pluſieurs au delà du milieu, livides.

Il ſe trouve en Europe.

33. Dytique livide.

Dytiſcus lividus.

Dytique livide; tête étroite; corcelet antérieurement étroit; élytres avec des points enfoncés rangés en ſtries.

Dytiſcus lividus, capite anguſto, thorace antice anguſtiore elytris fuſco punctato-ſtriatis, pedibus lividis. Muſ. Lesk. pars ent. p. 37. *n°.* 805.

Dytiſcus lividus. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1959.

Il reſſemble au Dytique enfoncé. Le corps eſt livide. La tête & la partie antérieure du corcelet ſont étroits. Les élytres ont des points obſcurs, en ſtries. Les pattes ſont livides.

Il ſe trouve en Europe.

34. Dytique quadrilinéé.

Dytiſcus quadrilineatus.

Dytique noir; élytres obſcures, avec des points enfoncés, en ſtries; quatre lignes & les bords externes branchus, jaunes.

Dytiſcus niger, elytris profunde punctatis fuſceſcentibus, lineis quatuor marginibuſque externis flaveſcentibus ramoſis pedibus ferrugineis. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 37. *n°.* 809.

Dytiſcus quadrilineatus. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1957.

Le corps eſt noir. Les élytres ſont noirâtres, avec des points enfoncés, rangés en ſtries, quatre lignes longitudinales & les bords externes branchus, jaunes. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve en Europe.

35. Dytique dentelé.

Dytiſcus denticulatus.

Dytique brun; bouche & antennes ferrugineuſes; élytres glabres, avec une bande dentée, à la baſe, trois taches, & le bord extérieur, pâles.

Dytiſcus piceus, ore antenniſque ferrugineis, elytris glabris baſeos faſcia bidentata, maculis tribus margineque externo pallidis.

Dytiſcus piceus, capite piceo, ore, antennis ferrugineis, thorace piceo, antice pallido, elytris glabris piceis, baſi faſcia bidentata, margine externo pallido connexa, cui adhærent maculæ tres pallidæ, pedes pallidi. Muſ. Lesk. pars ent. p. 37. *n°.* 810.

Dytiſcus denticulatus. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1959.

Les antennes & la bouche ſont ferrugineux. La tête eſt brune. Le corcelet eſt brun, avec la partie antérieure pâle. Les élytres ſont glabres brunes, avec une bande dentée, à la baſe, le bord extérieur & trois taches pâles. Le deſſous du corps eſt brun. Les pattes ſont pâles.

Il ſe trouve en Europe.

E.

ECAILLE, *Squama.* On a donné ce nom à la ſubſtance preſqu'impalpable, qui couvre les ailes des Lépidoptères, & que l'on trouve auſſi ſur les élytres & ſur le corps de quelques Coléoptères. Cette eſpèce de pouſſière fine & comme farineuſe, qui s'enlève ſi aiſément & qui s'attache au doigt pour peu qu'on la touche, examinée à la loupe, & mieux encore, au microſcope, préſente réellement dans chacune de ſes parcelles, tout autant de petites écailles, qui ont une forme régulière & variée. Elles ſont plattes, terminées en pointe par le bout qui les attache à l'aile, & découpées à l'autre extrémité en quatre ou cinq dents, plus ou moins. On trouve leurs principales variétés dans les figures différentes que pluſieurs auteurs, & en particulier Bonnani, Swammerdam & Reaumur en ont données. On a auſſi regardé ces écailles comme des plumes, & on leur en a donné le nom; mais c'eſt ſans fondement. Leur ſtructure n'a rien de commun avec celle de plumes. Ce ſont de petites lames, de petites palettes, plus ou moins allongées, qui ont un court pédicule engagé dans la ſubſtance de l'aile. Le bout d'où part le pédicule, eſt ordinairement arrondi; dans quelques-unes, le côté qui lui eſt oppoſé, celui qui termine l'écaille, eſt auſſi arrondi; & celles-ci ſont des eſpèces de palettes ovales; d'autres ont une petite entaille, une petite échancrure, comme celle d'un cœur, directement oppoſée au pédicule. Les figures du plus grand nombre de ces écailles ſont plus évaſées; quelques-unes reſſemblent à la projection d'une Tulipe, ou à la coupe de quelque vaſe, c'eſt à dire que le côté qui les termine eſt ſouvent l'endroit où elles ont plus de largeur. Dans les unes ce côté eſt preſqu'une ligne droite, dans les autres il eſt ondé; dans d'autres ce même côté a des dentelures, des découpures plus ou moins profondes. Le nombre des dentelures varie dans différentes écailles, pluſieurs de celles qui ſont profondément découpées, reſſemblent en quelque ſorte à une main ouverte. Les dents qui occupent les places des doigts, finiſſent par des pointes aiguës. Telle écaille a deux ou trois dents, d'autres en ont juſqu'à ſept ou huit. Quelques-unes ſont des lames triangulaires, dont la baſe petite par rapport à la longueur des côtes eſt découpée avec toutes les variétés dont nous venons de faire mention. Dans pluſieurs les dents ſemblent ſe prolonger ſur l'écaille. Elles forment chacune un relief ſur le plan de l'écaille, qui la fait paroître joliment cannelée. Celles qui n'ont pas ces cannelures, ont preſque toutes une arête qui les partage en deux parties égales. Le pédicule eſt le prolongement de cette arête. Il y a de ces écailles qui ont une tige ſi longue & ſi déliée, qu'on les appelleroit des poils, ſi on étoit accoutumé à voir des poils ſe terminer par une lame platte & refendue. On n'ignore plus que dans la nature, les productions de tout genre ſe rapprochent par dégrés inſenſibles, & l'on pourroit auſſi bien ne pas donner le nom d'écailles à ces petits corps longs dont le bout ne paroît être que la tige refendue en deux ou trois parties. La ſubſtance des poils, des cornes, des écailles, des plumes, paroit aſſez analogue, & ſemble ne différer que par le moule & la forme. Cependant une diſtinction de nom eſt d'autant plus néceſſaire, que certaines parties des Papillons ſe trouvent couvertes de véritables plumes, d'autres de poils, d'autres de ces écailles, d'autres d'eſpèces de piquans; & quelquefois les plumes, les écailles, les poils ſimples, les poils refendus & les piquans concourent enſemble à couvrir la même partie.

Si maintenant, à l'aide du microſcope, on obſerve l'arrangement de nos petites écailles, avec quel ordre on les trouve diſpoſées & placées par bandes ou par raies! Combien les rangs en ſont exactement alignés; ils le ſont comme ceux des écailles des poiſſons, comme ceux des ardoiſes ou des tuiles qui couvrent nos toits. Celles d'un rang ſont un peu en recouvrement ſur celles du rang qui ſuit. L'arrangement de tant de petites écailles ſi joliment façonnées, ne peut que fournir un coup d'œil agréable. Le deſſus & le deſſous de l'aile en ſont également remplis. Il n'y a point d'ailes de Lépidoptères, où on ne découvre de ces pouſſières de pluſieurs figures; mais la plus grande partie de la ſurface, un peu éloignée des bords, n'en a pour l'ordinaire que d'une ſeule eſpèce: là on ne voit dans quelques-unes que des écailles en palettes ovales; ſur d'autres on ne voit que de celles qui ſont échancrées en cœur; ſur d'autres que de celles qui reſſemblent à une main ouverte; enfin ſur d'autres ce ne ſont que de longues lames triangulaires, dentelées. D'autres ailes ſont ſi fournies de couches de ces écailles qui ont une tige longue & déliée, dont le bout porte une petite palette refendues, qu'elles ſemblent velues. Le bout de la plupart des ailes paroît, même à la vue ſimple, bordé d'une eſpèce de frange, & le microſcope fait voir que cette frange eſt compoſée d'écailles qui ſont des lames triangulaires dont la baſe eſt fort petite; elles ont tantôt plus & tantôt moins de dentelures, & ſont refendues plus ou moins avant; il y en a même qui ne le ſont point du tout. Sans doute les ailes des Papillons ſont par leur conſtruction, auſſi ſolides que légères. Les millions d'écailles qui les couvrent ne ſauroient les appeſantir beaucoup, & elles défendent cette matière étendue en feuilles minces, qui remplit les eſpaces qui ſont entre les fibres. Si on enlève ces écailles, on peut très-bien diſtinguer, avec le ſecours d'une forte loupe, dans ces aires renfermées par des fibres, de petites rides, des eſpeces de petits ſillons enfoncés paralleles entr'eux. Dans chacun de ces ſillons, on apperçoit de même une ſuite de petits points plus obſcurs que le reſte, qui ſont chacun le trou dans lequel le pédicule d'une écaille étoit piqué ou planté. On a beau tâcher de dépouiller entièrement l'aile de ſes écailles, il en reſte toujours quelques-unes en place, & celles qui reſtent alors iſolées, montrent très-bien comment les autres étoient engagées dans la file des trous vuides.

Ces écailles qui ſe trouvent ſur les ailes & même ſur le corps des Lépidoptères, font le caractère eſſentiel des inſectes de cet Ordre. Eux ſeuls ont de pareilles écailles ſur leurs ailes, & tous en ont plus ou moins. Il eſt vrai que l'on trouve des écailles à peu près ſemblables ſur certains inſectes à étuis ou élytres, tels que la plupart des Charanſons, des Hannetons. Mais outre qu'elles ſont un peu différentes, elles ne ſe trouvent que ſur leurs élytres & ſur leurs corps, & nullement ſur leurs ailes; ces dernieres ſont liſſes, unies & tranſparentes. Il y a au contraire quelques phalènes qui ſemblent d'abord avoir les ailes nues, tranſparentes & ſans écailles. Mais ſi on les examine de près, on voit que les écailles s'y trouvent, quoique toute l'aile n'en ſoit pas couverte, comme dans les autres Phalènes & Papillons. On en trouve toujours plus ou moins le long des groſſes nervures : ainſi on a pu admettre la préſence des écailles ſur les ailes de ces inſectes, comme le caractère le plus certain & le plus conſtant, le plus propre dès-lors à ſervir de baſe eſſentielle à l'Ordre qu'ils compoſent.

Ces couleurs ſi vives, ſi brillantes & ſi variées, qui rendent admirables les ailes de la plupart des Lépidoptères, ſont dues aux pouſſieres ou petites écailles qui les couvrent. Dès qu'on les enlève, l'aile reſte ſans couleur, ou par-tout de même couleur, & n'eſt plus qu'une ſimple membrane fine & tranſparente; elle paroît ſemblable aux ailes des Mouches, des Libellules & de beaucoup d'autres inſectes. Certains endroits de l'aile ne ſont remplis que d'écailles du plus beau bleu, d'autres le ſont d'écailles rouges, d'autres d'écailles jaunes, ou noires, ou d'un blanc ordinaire, d'autres d'écailles d'un blanc plus beau que celui de l'argent, & qu'on appelle nacré, parce qu'il a l'éclat de la nacre de perle, &c. Ce mélange ne peut que former aſſûrément une belle parure. Mais comment des écailles plantées pour ainſi-dire ſur le même terrein, & ſi rapprochées dans leur poſition, ſi identiques par leur origine, peuvent-elles avoir des couleurs ſi différentes? Le ſuc qui nourrit les écailles qui ſont ſur certaines portions de l'aile, n'eſt-il pas le même que celui qui nourrit les écailles qui ſont ſur d'autres portions? Les liqueurs qui y circulent ſont-elles différemment altérées, ou s'y fait-il des ſécrétions différentes? Quoiqu'il en ſoit, quand on veut conſerver les couleurs des Lépidoptères, on ne peut les manier avec trop de ſoin & d'attention, pour ne pas leur enlever les écailles qui les couvrent.

ECREVISSE, *Aſtacus*, genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Aptères.

Ces inſectes aquatiques, preſque tous marins, ont quatre antennes longues; deux yeux arrondis, pédiculés, mobiles; le corps allongé, terminé par une queue grande, foliacée; enfin dix pattes, dont les antérieures ſont ſimples ou en forme de pinces.

Linné en confondant ces inſectes avec les Crabes, en a cependant formé une diviſion particulière, ſous le nom de *Macrouri* ou de *Crabes à longue queue*, dans laquelle ſont compris les Squilles & les Scyllares. Les antennes courtes, ſétacées, dont les inférieures ſont trifides dans les Squilles, & les antennes courtes, dont les ſupérieures ſont comprimées, très-larges, dans les Scyllares, diſtinguent ſuffiſamment ces inſectes.

Les antennes des Ecreviſſes ſont au nombre de quatre. Les ſupérieures, à peu près de la longueur du corps, ſont compoſées de quatre articles, dont les trois premiers ſont courts & très-diſtincts, & l'autre eſt très-long, & compoſé lui-même d'un très-grand nombre d'articles qu'on ne peut diſtinguer. Elles ſont inſérées à la partie antérieure de la tête au-deſſous des yeux. Les inférieures ſont courtes, & compoſées de quatre articles, dont le dernier eſt diviſé en deux juſqu'à la baſe. Elles ſont très-rapprochées & inſérées un peu au-deſſous des autres.

La bouche eſt compoſée d'une lévre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lévre inférieure & de huit antennules.

La lévre ſupérieure eſt oſſeuſe, petite, triangulaire, placée ſous le chaperon, un peu au-deſſus des mandibules.

Les mandibules ſont oſſeuſes, très-dures, groſſes, larges, ſemblables à une dent molaire. Elles ont à leur partie ſupérieure un avancement preſque cylindrique & terminé en pointe.

Les mâchoires, qui ſe trouvent au-deſſous, ſont petites, applaties, minces, oſſeuſes, compoſées chacune de trois pièces inégales : l'extérieure eſt petite & ciliée à ſon bord interne; la pièce intermédiaire eſt beaucoup plus grande, & ciliée à ſon bord ſupérieur ; la troiſième eſt figurée en croiſſant, & ciliée à ſon bord ſupérieur.

La lévre inférieure eſt formée de pluſieurs pièces oſſeuſes, larges, plattes, inégales, ciliées.

Les antennules antérieures ſont ſimples, petites, cylindriques, minces, compoſées de trois articles & inſérées à la partie latérale ſupérieure des mandibules. Les deux ſecondes antennules ſont ſimples; longues, minces, ſétacées; elles ſont inſérées à la partie latérale externe de la lévre inférieure. Les troiſièmes ſont bifides; la diviſion interne eſt courte, groſſe, & compoſée de quatre ou cinq articles; l'externe eſt longue, mince, ſétacée, & compoſée de deux articles. Les quatrièmes, que quelques naturaliſtes déſignent ſous le nom de bras, ſont bifides. La diviſion interne, la plus grande, eſt compoſée de pluſieurs articles, dont le ſecond eſt fortement denté dans la plûpart des eſpèces; la diviſion externe eſt ſétacée & compoſée de deux articles.

Les Ecreviſſes ſont des animaux trop connus pour ne pas chercher encore a les faire connoître davantage ſous tous les détails qui peuvent leur être propres, & l'on n'ignore pas déjà qu'elles doivent donner lieu à des détails auſſi intéreſſans pour le phyſicien que pour le naturaliſte.

C'eſt ſans doute parmi les inſectes que les Ecreviſſes, les Crabes & les autres animaux cruſtacés devoient être rangés: ils en ont tous les véritables caractères. Des os placés à l'extérieur, ou une peau écailleuſe, & cruſtacée qui ſert d'enveloppe à des chairs à des muſcles, à tous les viſcères renfermés dans l'intérieur du corps, des antennes, des dents ou machoires qui s'ouvrent & ſe ferment latéralement, indiquent aſſez que cet arrangement étoit auſſi indiſpenſable que naturel. Nous allons donc reprendre plus particulièrement toutes les parties remarquables qui conſtituent l'organiſation des Ecreviſſes, & nous développerons en même tems leur uſage & les obſervations curieuſes ou les phénomènes qu'elles préſentent.

Le tronc de ces inſectes, à peu près cylindrique & plus long que large, eſt diviſé en tête, en corps ou corcelet & en queue; toutes ces parties, de même que les ſerres, & les pattes, ſont couvertes, comme nous l'avons dit, d'une peau très-dure, écailleuſe ou cruſtacée. La tête eſt confondue avec le corcelet, l'une & l'autre de ces parties ſont couvertes en-deſſus d'une même écaille; mais on y obſerve néanmoins entr'elles une ſéparation, marquée par une profonde ſuture ou rainure tranſverſale, tracée en demi-cercle, dont la concavité eſt en devant: cette écaille s'étend vers les côtés & en deſſous juſque près de l'emplacement des pattes de ſorte qu'elle fait preſque le tour de tout le corps. Le devant de la tête eſt prolongé en bec, ou en longue pointe applatie & horiſontale, qui de chaque côté près de ſon origine, eſt garnie ordinairement d'une petite épine, & tout le long du deſſus, d'un rang d'épines ſemblables, dirigées en avant & formant comme une eſpèce de crête. Immédiatement en deſſous de la grande pointe avancée, on voit de chaque côté comme de filets déliés & ſétacés, les antennules, compoſées d'un grand nombre d'articles entièrement ſemblables à ceux des antennes. Chaque paire de ces antennules qui ſont mobiles, eſt attachée à une tige commune beaucoup plus groſſe, diviſée en trois articles à peu près cylindriques, & garnis de longs poils qui y forment de groſſes touffes. Les deux antennes ſupérieures qui ſont à filets coniques & ſe terminent en pointe très-déliée, égalent ordinairement le corps & la queue en longueur, & ſont diviſées en un très-grand nombre d'articles, qui les rendent très-flexibles. Chaque antenne eſt poſée ſur une baſe mobile, compoſée de trois parties groſſes & cylindriques, garnies de longs poils & de quelques petites éminences. Au-deſſus & un peu à côté de cette baſe il y a une grande pièce écailleuſe, triangulaire & mobile, qui eſt applatie, terminée en pointe, garnie au bord intérieur, d'une frange de longs poils. A la baſe de cette pièce mobile, on trouve encore une partie écailleuſe convexe, & plus bas, une autre plaque avec de courtes épines & des éminences. Les deux yeux de l'Ecreviſſe ſont placés aux côtés de la longue pointe avancée de la tête, dans un enfoncement très-profond qui ſe trouve immédiatement au-deſſus de la pièce triangulaire mobile, dont nous venons de faire mention. Ils ſont mobiles & conſtitués de manière que l'Ecreviſſe peut les retirer au fond de la cavité & les en faire ſortir ſelon ſon gré; elle les retire toujours quand on vient les toucher. L'œil eſt en forme d'un demi-globe noir, couvert d'une peau ou d'une pellicule membraneuſe & flexible, dont la ſurface eſt luiſante & paroît travaillée en rézeau, exactement comme dans les yeux des autres inſectes, de ſorte que ſelon les apparences, chaque maille ou chaque facette eſt un petit œil diſtinct. Ce demi-globe eſt placé & comme enchâſſé dans une eſpèce de fourreau ou de capſule cylindrique, d'une ſubſtance très-dure, ayant au milieu de ſon étendue un enfoncement ou un rétréciſſement, & à ſa baſe un bourrelet relevé; à cette baſe qui eſt concave en-deſſous, eſt attaché une muſcle qui tient de l'autre bout dans l'enfoncement de la tête. C'eſt au moyen de ce muſcle qui paroît fort & nerveux, & qui n'eſt pas facile à arracher de la tête ſans le briſer ou le défigurer, que l'animal en pouvant l'allonger & le raccourcir, eſt en état de mouvoir l'œil & de le tourner de tous côtés. L'œil & la capſule ont en-dedans une cavité commune, remplie d'une matière noire & un peu viſqueuſe; après avoir ôté cette matière avec un pinceau & nettoyé l'intérieur de l'œil, on voit que les parois de la capſule ſont minces, mais dures & écailleuſes, & que l'œil l'œil n'eſt formé au contraire que d'une pellicule ou membrane très-mince & très-tranſparente, qui, vue au microſcope, eſt merveilleuſement compoſée, & repréſente comme une gaze extrêmement fine. La délicateſſe de cette membrane de l'œil exigeroit que l'Ecreviſſe pût ſe retirer dans la tête, afin de le mettre à l'abri de tout accident extérieur qui pourroit le bleſſer. La cornée des yeux des Ecreviſſes eſt donc faite comme dans les autres inſectes, & compoſée d'un nombre infini de petits yeux, qui paroiſſent avoir un peu de relief, avec cette différence néanmoins qu'elle eſt membraneuſe & fléxible, au lieu que dans ces derniers elle eſt écailleuſe. M. Rœſel s'eſt trompé quand il a regardé l'œil à rézeau comme un globe qu'on peut faire ſortir davantage de ſa capſule par la preſſion. L'œil hémiſphérique tel qu'on le voit, eſt intimement uni par ſes bords à ceux de la capſule, & comme il eſt concave en dedans, il eſt en forme d'une calotte poſée ſur les bords de la capſule dont la cavité communique avec celle de la cornée. Les Ecreviſſes paroiſſent avoir la vue très-bonne : dès qu'on leur approche la main, ſans même toucher à l'eau dans laquelle elles ſe trouvent, elles élèvent la tête, ouvrent les ſerres & ſe mettent comme en défenſe.

L'eſpace qui ſe trouve au-deſſous de la tête, entre la racine des antennes & les pattes, eſt garni de pluſieurs parties qu'il faut maintenant conſidérer. On y voit d'abord deux groſſes dents, placées vis à vis de l'ouverture de l'eſtomac, qui eſt la bouche; ces dents, dures comme une pierre ou un os émaillé, ſe meuvent d'un côté à l'autre ou latéralement, & ſont compoſées d'une couronne & d'une racine, à peu près comme les dents molaires des quadrupèdes. La couronne, convexe à l'extérieur & concave à l'intérieur, eſt garnie autour de ſes bords, d'un double rang de dentelures, ſemblables à celles d'une ſcie, & la racine, qui eſt également oſſeuſe & émaillée, a une grande cavité dans ſon intérieur, d'où part un long tendon blanc, terminé par un muſcle en forme de broſſe, & ce tendon avec ſon muſcle ſert à donner le mouvement à la dent. Ces dents tiennent ſi fort à la tête, qu'il faut uſer de force pour les en arracher, & leur uſage n'eſt pas équivoque, elles ſervent à mâcher, à broyer les alimens, pour être enſuite avalés. Chaque dent eſt accòmpagnée, au côté extérieur, d'une partie un peu applatie, diviſée en trois articles mobiles, dont celui de l'extrémité eſt bordé de longs poils, cette partie eſt fortement attachée & articulée à la baſe de la couronne. Les autres parties qui ſe trouvent autour des dents & qui tiennent à la tête, auxquelles on a donné à toutes le nom de barbillons, quoique différentes les unes des autres, ſont en général en forme de lames applaties, diviſées en articulations mobiles à leurs jointures & bordées de poils. Comme il ſeroit ennuyeux de les décrire toutes ſéparément & avec exactitude, nous dirons ſeulement qu'elles ſont placées en une eſpèce de paquet les unes ſur les autres, entre les dents & les deux bras, dont nous parlerons ci-après, & qu'elles ſont au nombre de quatre paires. Celles qui ſe préſentent d'abord à la vue, ou qui ſont les extérieures, ſont accompagnées d'un long filet conique, diviſé en articulations comme les antennules; celles de la ſeconde paire, qui ſont en forme de feuillets, ont auſſi à leur côté extérieur un filet conique ſemblable, & ces quatre filets ſont terminés par de longs poils. Enſuite viennent celles de la troiſième paire, qui ſont compoſées de trois pièces, dont l'extérieure eſt en feuille allongée & pointue au bout, l'intermédiaire en filet courbé au bout, & l'intérieure en feuillet découpé en quatre lames; enfin celles de la quatrième paire, qui ſe trouvent les plus proches des dents ſont également compoſées de lames en feuilles. Ces nombreux barbillons, tous mobiles à leur baſe, ont ſans doute un certain uſage, mais difficile à déterminer exactement, peut être qu'ils aident à retenir & à ajuſter les alimens que les dents doivent broyer. En-deſſous de la tête proprement dite, immédiatement au-devant des groſſes pattes à pinces, il y a deux longues parties écailleuſes & mobiles, qu'on appelle les bras de l'Ecreviſſe, parce qu'elle s'en ſert comme de bras ou de mains, pour tâter les alimens, les porter à la bouche & les y placer convenablement. Ces bras ſont diviſés en cinq parties articulées enſemble, ſans compter celle qui les unit au corps & qui eſt la ſixième : la premiere partie, la plus longue de toutes, eſt applatie & courbée : les quatre autres parties, toujours de plus en plus courtes, ſont moins applaties, & en-deſſous de la ſeconde & de la troiſième, on voit une pointe écailleuſe en forme d'épine courte : enfin l'extrémité du bras finit en pointe. Ces bras, garnis de poils le long du bord intérieur, ſont accompagnés au côté extérieur, d'une longue partie en filet conique, également mobile, articulée à la baſe du bras & diviſée en deux portions à peu près d'égale longueur, qui font un coude enſemble, mais dont la ſeconde eſt ſubdiviſée en pluſieurs articles & terminée par une touffe de longs poils, enſorte qu'elle eſt ſemblable aux filets coniques qui accompagnent quelques-uns des barbillons. L'appareil de toutes ces différentes parties, manifeſte aſſez que ſi la nature a donné aux Ecreviſſes un appétit carnacier & très-vorace, elle leur a auſſi donné des inſtrumens propres à le ſervir. Ces animaux ſe nourriſſent de différentes matières animales, des poiſſons, des grenouilles, des limaçons, des inſectes aquatiques qu'ils peuvent attraper, & de chairs pourries de toute eſpèce de cadavres; ils mangent encore de la viande crue qu'on leur préſente comme un appât pour les prendre; ils ſe ſaiſiſſent même quand ils le peuvent, de ceux de leur propre eſpèce, qui après leur nouvelle mue, ont la peau encore toute molle, n'ont pas encore leur écaille formée, & les dévorent avec avidité. Elles ſe nourriſſent également des plantes aquatiques qui ſe trouvent au fond de l'eau; on peut même nourrir de pain ceux qu'on garde dans des réſervoirs, ainſi que de navets, de ſons & d'argile mêlé avec du lait, comme M. Rœſel l'a atteſté. Mais pendant l'hyver les Ecreviſſes reſtent dans des trous pluſieurs enſemble & en ſortent rarement avant le printems, de ſorte que pendant ſept ou huit mois de l'année, depuis le mois de ſeptembre juſqu'au mois de mars, elles mangent peu, & peut-être ne prennent-elles aucune nourriture.

Les pattes des Ecreviſſes ont leur attache le long du deſſous du corps à une peau dure & écailleuſe, & ſont au nombre de dix, placées par paires. Les deux grandes pattes antérieures ou les ſerres, terminées par une groſſe pince, ſont fort longues & diviſées en cinq parties articulées enſemble & mobiles les unes ſur les autres. La première qui eſt attachée au corps, eſt groſſe & courte, & tient à la ſuivante par des membranes muſculeuſes, au moyen deſquelles elle reçoit ſes mouvemens. La ſeconde partie plus longue, eſt applatie des deux côtés & garnies de petites pointes au bord antérieur, environ au milieu de ſa longueur, elle ſemble diviſée en deux portions par une ſuture tranſverſale, mais cette diviſion n'eſt qu'apparente, les deux portions ne faiſant qu'un même corps ſans articulation. La troiſième partie encore plus longue, eſt également applatie dans ſa plus grande étendue, mais groſſe & angulaire au bout, ayant ordinairement le long du bord antérieur deux rangs de pointes en épines. La quatrième partie eſt courte, groſſe & angulaire, munie de pluſieurs pointes en longueur inégale; enfin, la cinquième partie eſt la pince. Toutes ces parties ſont jointes enſemble par de fortes membranes muſculeuſes qui leur donnent le mouvement néceſſaire, & chaque partie ſe meut comme ſur un pivot ou une charnière, mais chacune dans une direction différente, les unes ayant un mouvement horizontal, & les autres un mouvement vertical ou oblique au plan de poitrine, c'eſt pour cela que toute la patte peut ſe plier en deux, de manière que le ſecond & le troiſième articles ſe trouvent alors dans une poſition preſque parallele à la ſerre, & elle a beſoin de pouvoir ſe plier ainſi, quand l'Ecreviſſe veut rapprocher ſes deux pinces l'une de l'autre; les membranes par leſquelles le quatrième article eſt uni au troiſième & à la pince, ſont très-amples, parce que dans ces deux endroits la patte doit pouvoir ſe plier le plus. La ſerre ou la pince eſt une grande pièce ovale, plus large que groſſe, convexe en deſſus & en deſſous, & ordinairement couverte de petits tubercules & de petites pointes dures, qui la rendent comme chagrinée, ſur-tout le long du bord intérieur. En-devant elle eſt garnie de deux tiges coniques, mais un peu applaties, qu'on a nommé des doigts, & qui ſont auſſi comme raboteux par [illegible] & les épines qui les couvrent; ces doigts [illegible] terminent en un petit crochet courbe [illegible] pointu; l'extérieur eſt immobile & ne fait qu'[illegible] même corps avec la groſſe pièce, mais l'autre qui eſt mobile & articulé à la même pièce par une membrane muſculeuſe au moyen de laquelle il ſe meut comme ſur une charnière. L'intérieur de cette pince eſt rempli d'une maſſe de chair, qu'on mange avec plaiſir, & qui a au milieu un cartilage plat. C'eſt avec les ſerres que l'Ecreviſſe ſe ſaiſit de ſa proie, la ſerrant avec beaucoup de force, & elles lui ſervent encore de défenſes, car lorſqu'elle ſemble irritée & qu'on lui approche le doigt, elle s'en ſaiſit & le pince très-fort. Les huit autres pattes ſont longues & effilées, diviſées chacune en ſix articles un peu applatis, en y comprenant celui par lequel la patte eſt immédiatement inſérée au corps, & ces articles ſont unis enſemble par des membranes qui leur donnent le mouvement, de la même manière que dans les grandes ſerres. Les premières & les ſecondes de ces huit pattes ſont terminées par une petite pince formée de deux doigts aſſez ſemblables à ceux des groſſes pinces antérieures, avec cette différence, que c'eſt leur doigt extérieur qui eſt mobile & non l'intérieur; ces doigts dont l'inſecte ſe ſert auſſi pour pincer, ſont ordinairement garnis de petites touffes de poils en forme de pinceaux, placées dans de petits trous; quand il marche, il avance ordinairement les deux pattes de la ſeconde paire au-deſſous des deux premières, ou de celles à groſſes pinces. Enfin les deux dernieres paires de pattes ſont terminées uniquement par un ongle très-pointu & mobile en forme de griffe d'oiſeau. Les pattes des Ecreviſſes de l'un & de l'autre ſexe ont encore à nous montrer une particularité des plus remarquables dont nous ferons mention en parlant des parties de la génération. Nous devons conſidérer la queue qui fait la moitié de l'étendue de l'animal entier, & qui eſt remplie en dedans d'une groſſe maſſe de chair, comme le ſavent tous ceux qui ont mangé des Ecreviſſes. Cette queue, que Gronovius a appellé le tronc du corps, & qui eſt convexe tant en deſſus qu'en deſſous, mais plus voûtée en deſſus, eſt compoſée de ſix pièces ou anneaux, articulés enſemble par des membranes & des chairs qui la rendent ſouple & flexible. Les plaques écailleuſes qui couvrent les anneaux en deſſus, peuvent gliſſer les unes ſur les autres, & ſont terminées vers les côtés, en pointe ou lame triangulaire & applatie; mais en deſſous, chaque anneau n'a au milieu qu'une arrête tranſverſale, écailleuſe ou cartilagineuſe & voûtée, le reſte de leur étendue étant couvert d'une peau membraneuſe & fléxible. Les bords écailleux & tranchans des anneaux ſont garnis d'une frange de longs poils, qui ont des barbes très-fines des deux côtés & vus au microſcope, ils reſſemblent aux barbes des plumes des oiſeaux. Ces anneaux ont en-deſſous, des parties remarquables, attachées près de leur bord extérieur, à l'arête écailleuſe qui traverſe chaque anneau; on les nomme les filets de la queue. Baker & Gronovius les ont regardés comme des parties en nageoires, *pedes natatorii*, le dernier de ces auteurs les met au nombre des pattes, mais on ne leur trouve aucune conformité avec des pattes. Ces filets varient en nombre & en figure dans les deux ſexes. Ils ſont mobiles à leur baſe, où ils ſont articulés aux arêtes de la queue par une petite pièce ſur laquelle ils ſe meuvent: l'Ecreviſſe les fait flotter dans l'eau en avant & en arriere comme de petites nageoires. La femelle en a quatre paires, placées ſur le ſecond, le troiſieme, le quatrieme & le cinquieme anneaux, & les deux filets de chaque paire ſont dirigés l'un vers l'autre & en avant, de ſorte que leur extrémité ſe trouve tout le long de la ligne du milieu de la queue. Ils ſe reſſemblent tous, & ſont compoſés chacun d'une tige applatie cartilagineuſe, qui jette deux branches de la même ſubſtance, dont la poſtérieure eſt diviſée en deux portions par une articulation mobile; les deux branches ſont également mobiles ſur la tige à laquelle elles ſont unies, de ſorte que ces filets ſont très flexibles par toutes ces jointures. Les branches ſont garnies de longs poils, qui ont des barbes le long des côtés, comme ceux qui bordent la queue. C'eſt à ces filets que l'Ecreviſſe attache ſes œufs à meſure qu'ils ſont pondus, & elle continue de les porter ainſi ſous la queue, juſqu'à ce que les petits en naiſſent. Sur le troiſieme, le quatrieme & le cinquieme anneaux de la queue, le mâle a des filets entierement ſemblables à ceux de la femelle, on voit auſſi deux filets ſur le ſecond anneau, mais qui different des autres, en ce que la branche poſtérieure ou intérieure, qui eſt plus large que l'autre, eſt garnie en-deſſous, d'une piece allongée, cartilagineuſe, liſſe, luiſante & blanchâtre, dont le bout eſt un peu courbé ou comme roulé longitudinalement; les branches de ces filets, garnies auſſi en bas, de poils barbus, ſont placées de maniere qu'elles font un angle très-ouvert avec la tige d'où elles partent. Mais le mâle des Ecreviſſes a encore en-deſſous du premier anneau de la queue, deux autres parties, attachées à l'arête écailleuſe de cet anneau, qu'on ne voit point ſur la femelle & qui le diſtinguent très-bien & au premier coup d'œil. Ces deux parties ſont mobiles à leur baſe, où elles ont une jointure; elles ſont placées ſelon la longueur du corps & appliquées dans l'inaction ſur la plaque triangulaire qui ſe voit entre les pattes de la troiſieme & quatrieme paires, elles ſont en forme de tiges un peu applaties, droites, d'un blanc un peu bleuâtre, & de ſubſtance cartilagineuſe, comme la piece qui ſe trouve en-deſſous de l'une des branches des filets du ſecond anneau; leur moitié antérieure eſt courbée & roulée ſur elle-même longitudinalement, à peu-près comme une oublie, de ſorte qu'elle forme une eſpece de tuyau. Enfin les deux filets de l'anneau ſuivant repoſent ſur une partie de ces tiges, dont l'uſage eſt encore entierement inconnu, quoique quelques auteurs les aient priſes pour deux parties ſexuelles dont le mâle ſeroit fourni; mais comme on n'a pas encore vu comment ſe fait l'accouplement de ces grands inſectes aquatiques, l'on ne ſauroit rien décider ſur leur uſage; il y a même plus d'apparence que ces parties ne ſont point deſtinées à la génération, puiſque les vaiſſeaux ſpermatiques n'ont avec elles aucune communication, comme nous le dirons plus bas. La queue eſt terminée par cinq pièces plates, minces & ovales, en forme de feuilles, un peu convexes en-deſſus & concaves en-deſſous, de ſubſtance écailleuſe & articulées au dernier anneau par des jointures mobiles. Ce ſont de véritables nageoires, dont l'Ecréviſſe ſe ſert pour pouſſer & battre l'eau, en courbant & remuant en même tems la queue, avec laquelle elle donne des coups réitérés dans l'eau, & c'eſt ainſi qu'elle nage, non pas en avant, mais toujours en arriere & à reculons, parce que les coups de la queue, ſont dirigés vers la tête. Elle écarte & rapproche les nageoires l'une de l'autre à ſon gré, & dans le premier cas elle les ouvre comme un petit éventail, les nageoires gliſſant alors les unes ſur les autres; elle les tient ordinairement ouvertes. La nageoire du milieu qui eſt la plus large, eſt auſſi la plus élevée; les deux latérales intermédiaires gliſſent ſous elle, & les deux extérieures ſont couvertes par les intermédiaires, quand l'Ecréviſſe les tient fermées ou rapprochées enſemble. Ces cinq nageoires ne ſont pas toutes de la même figure; celle qui occupe le milieu, eſt comme briſée à une certaine diſtance de ſon extrémité, ou bien elle eſt diviſée tranſverſalement par une articulation ou une jointure en deux parties, qui ſe meuvent comme ſur une charniere formée par cette jointure. La premiere de ces pieces, qui eſt la plus grande, eſt garnie à chaque angle extérieur, tout près de l'articulation, de deux épines très-dures & très-pointues. Les deux nageoires latérales extérieures ſont pareillement diviſées en deux portions inégales, par une jointure en forme de charniere, au moyen de laquelle la ſeconde portion, qui eſt la plus petite, peut ſe plier en-deſſous, la premiere portion eſt garnie pareillement à l'angle extérieur, d'une épine pointue, ſemblable à celles de la nageoire du milieu, mais cette portion a en outre, le long de ſon bord poſtérieur, une ſuite d'épines plus petites. Enfin les deux nageoires latérales intermédiaires ſont tout d'une piece, ou ſans être diviſées par une articulation, comme les trois autres, elles ont ſeulement en-deſſus une arête longitudirale, qui les diviſe en deux plans un peu inclinés l'un à l'autre. Toutes ces nageoires ſont bordées par derriere, d'une belle frange de poils barbus ou ſemblables aux barbes des plumes, tels que nous en avons vus ſur les bords des anneaux & ſur les filets de la queue. Sur la nageoire du milieu on voit en-deſſous, environ dans ſon milieu, une ouverture ovale, qui a un petit rebord tout autour & qui eſt l'anus de l'animal; le long inteſtin qui traverſe la chair intérieure de la queue dans toute ſa longueur, près du dos, ſe rend à cette ouverture, où il ſe décharge de ſes excrémens. L'Ecreviſſe qui marche lentement au fond des lacs & des rivieres ou ſur la terre, tant en avant, qu'à reculons & de côté, nage cependant avec vîteſſe par le mouvement de ſa queue & de ſes nageoires, mais toujours en reculant, comme nous avons dit. Elle porte ſa queue indifféremment tantôt étendue & tantôt recourbée ou pliée en-deſſous; elle peut la courber à un tel point que les nageoires viennent toucher à la baſe des pattes de la ſeconde paire, & c'eſt au moyen d'une telle courbure, qu'elle peut rapprocher les filets du deſſous de la queue tout près des deux ouvertures des pattes de la troiſieme paire, qui donnent ſortie aux œufs, qu'elle eſt alors en état de fixer ſur ces mêmes filets.

Les Ecreviſſes reſpirent l'eau également avec l'air, par des ouïes aſſez ſemblables à celles des poiſſons, qu'elles ont dans le corps le long de chaque côté. En deſſous de la tête, entre les dents & le caſque écailleux qui couvre le corps, elles ont de chaque côté une grande ouverture, qui s'avance intérieurement & qui communique avec ces mêmes ouïes; elle eſt ſi ſpacieuſe qu'on peut aiſément y introduire la plume d'un Pigeon. Lorſqu'on ôte l'Ecreviſſe de l'eau, & qu'on la place ſur un endroit ſec, on apperçoit diſtinctement comment elle reſpire l'air par ces ouvertures, comment elle l'inſpire & l'expire alternativement avec un petit bruit qui ſe fait entendre; de petites bulles d'air qu'on voit paroître alors à l'orifice de l'ouverture, qui y rentrent & qui en ſortent à différentes repriſes, démontrent ſenſiblement la réalité de cette reſpiration. Quand on replonge dans l'eau une Ecreviſſe qui a été quelque tems expoſée à l'air, on voit d'abord ſortir de ces mêmes ouvertures pluſieurs petites bulles d'air ſemblables, qui ſe ſuivent à la file juſqu'à ce que tout l'air qu'elle avoit pompé, ſoit épuiſé. Elle peut vivre aſſez long-tems, même deux ou trois jours de ſuite hors de l'eau, mais au contraire elle ne reſte pas long-tems en vie dans une eau croupiſſante, ni même dans celle renfermée dans des vaiſſeaux ou des jattes, quoiqu'on ait ſoin de la renouveller tous les jours: il paroît donc que l'eau même, raſſemblée en trop petite quantité, perd bientôt la qualité néceſſaire pour être ſalutaire à ces animaux, deſorte qu'il eſt très-difficile de les élever & de ſuivre leurs actions & leur façon de vivre; le ſeul moyen de les conſerver en vie ſeroit de les enfermer dans quelque vaiſſeau percé de trous, ou dans une corbeille, qu'on aura ſoin de placer dans l'eau courante d'une riviere ou d'un ruiſſeau, pour qu'elles ſe trouvaſſent toujours dans une eau continuellement renouvellée: cela doit réuſſir fort bien, mais avec l'inconvénient qu'on ne peut pas alors les obſerver à toute heure & à tout moment pour épier leurs manières d'agir. On a remarqué qu'en voulant peupler d'Ecreviſſes un lac ou un réſervoir d'eau quelconque, quoique l'eau y ſoit coulante, celles qu'on y jette en ſortent ordinairement & ſe rendent ſur le rivage ou ſur terre, où elles ſe diſperſent & meurent; elles ſemblent avoir une affection ſingulière pour le lieu de leur naiſſance, & ne ſe trouvent pas à leur aiſe dans toute autre eau. De Geer ayant voulu tuer promptement une Ecreviſſe, pour en faire le deſſein, il la plaça dans du vinaigre; mais il fut bien étonné, après cinq heures, de la trouver encore vivante & également vigoureuſe comme auparavant; il fut obligé de la plonger dans de l'eſprit-de-vin qui ne la tua que dans une heure, ou même un peu plus tard. On voit donc que les Ecreviſſes ont la vie aſſez tenace. On a dit que celles qu'on tranſporte dans des corbeilles d'un lieu à un autre pour les vendre au marché, meurent dès qu'un cochon vient à s'approcher de la corbeille ou paſſe auprès. C'eſt une erreur qu'une ſimple expérience peut aiſément diſſiper.

Les parties internes des Ecreviſſes ſont très-remarquables à pluſieurs égards. Roeſel a très-bien fait connoître la plûpart de ces parties dans l'hiſtoire qu'il a donnée de ces inſectes. On y voit d'abord l'eſtomac, compoſé de membranes fortes & aſſez épaiſſes; il a dans ſon intérieur trois dents écailleuſes à pointes, & il a encore ceci de particulier, qu'il eſt placé dans la tête, immédiatement au-deſſous du caſque qui la couvre. Enſuite on y rencontre deux grands corps allongés, placés de chaque côté du corcelet, & qui s'étendent juſques à la queue; ils ſont compoſés d'un aſſemblage d'un très-grand nombre de filets cylindriques, jaunes & mous, empaquetés enſemble, & qui ne reſſemblent pas mal au corps graiſſeux des chenilles: quelques auteurs ont pris ces parties pour le foie, mais peut-être ſont-elles plutôt la graiſſe de l'animal: on ſait que dans les Ecreviſſes cuites, elles ont un très-bon goût. De chaque côté du corps ſe voyent les ouïes, qui ſont un aſſemblage de pluſieurs paquets, formés par des lames frangées & des filets membraneux garnis de barbes des deux côtés, comme les plumes des oiſeaux; dans cet aſſemblage de lames, qui ſont de couleur blanche, on voit pluſieurs longs filets noirs & friſés comme des cheveux très-fins, mais dont on ne ſait pas l'uſage: les ouïes embraſſent les deux côtés du corps, comme il eſt facile de l'obſerver dans les Ecreviſſes cuites, où ces parties ſont coriaces & ſans goût; deſorte qu'on ne les mange pas. On peut encore voir le cœur, qui eſt placé au milieu, derrière l'eſtomac, & qui repoſe ſur le grand inteſtin; il ſe prolonge en une artère, qui s'étend tout le long du deſſus de cet inteſtin juſqu'au bout de la queue. Le grand inteſtin ſort de l'eſtomac, & parcourant toute l'étendue du corps & de la queue, a ſon iſſue à l'anus; ce viſcère, ordinairement rempli d'excrémens noirs, à moins que l'Ecreviſſe n'ait jeûné long-tems, n'eſt pas inconnu à ceux qui mangent de ces inſectes, & qui ne négligent pas de l'ôter de la queue charnue avant de la manger. Dans la femelle on trouve les deux ovaires, qui ſont placés vers les côtés du corps dans ſa grande cavité, & qui, quand ils ſont bien remplis d'œufs, forment deux grandes maſſes alongées. Dans les mâles on voit les deux longs vaiſſeaux ſpermatiques, qui ſont tortueux, ou font pluſieurs tours & détours, pour pouvoir trouver place & s'ajuſter dans la capacité du corps; ils reſſemblent à des inteſtins grêles & cylindriques; dans les Ecreviſſes cuites ils ſont d'un blanc de lait, & ont aſſez de conſiſtance. Enfin le corps & la queue ſont remplis de pluſieurs muſcles charnus, de couleur blanche, qui ſont proprement la chair de l'animal. C'eſt tout ce que nous dirons des parties internes des Ecreviſſes, qui ſe font voir aſſez diſtinctement, quand on ôte par pièce, & avec un peu de précaution, l'écaille qui couvre la tête, le corps & la queue.

Les Ecreviſſes, comme tous les autres inſectes, ſont diſtinguées en mâles & en femelles. On peut reconnoître d'abord le ſexe des Ecreviſſes, en les regardant en deſſus: on remarque que la queue de la femelle eſt ordinairement plus large au milieu que vers les deux extrémités, ſes bords décrivent une ligne courbe, au lieu que celle du mâle eſt preſque partout de longueur égale & à bords tout droits. Outre que le mâle eſt ordinairement plus grand, il a le plus ſouvent auſſi les deux pattes antérieures à groſſes ſerres, plus grandes que celles de la femelle. Le deſſous de la queue nous a déja préſenté des particularités propres à faire diſtinguer le ſexe de l'Ecreviſſe, les pattes nous en préſentent encore de plus remarquables. A la baſe du premier article des pattes poſtérieures du mâle, ou de l'article qui eſt attaché au corps, on voit une cavité arrondie, remplie d'une maſſe charnue ou membraneuſe, en forme de mamelon, qui eſt percée d'une ouverture: ces deux ouvertures ſont celles par leſquelles l'Ecreviſſe mâle jette ſa ſemence. Portius & Roeſel ont obſervé que les deux vaiſſeaux ſpermatiques tortueux, que l'inſecte a dans le corps, communiquent & aboutiſſent à ces ouvertures, & que c'eſt par elles que ſort la matière prolifique. Swammerdam a trouvé la même choſe dans l'eſpèce de Pagure, connue ſous le nom vulgaire de *Bernard l'hermite*. L'Ecreviſſe femelle préſente au même article des deux pattes de la troiſième paire tout près du corps, une grande ouverture ovale bouchée en partie par des chairs, & qui eſt faite pour donner paſſage aux œufs: les deux ovaires, placés dans le corps, ont leur iſſue à ces ouvertures, comme les deux auteurs que nous venons de nommer l'ont obſervé. Roeſel dit même qu'il a vu les œufs ſortir par ces ouvertures. Entre les pattes de la troiſième & quatrième paires, on voit ſur le deſſous du corps une plaque écailleuſe élevée, formée comme par deux pièces triangulaires, miſes bout par bout; dans la femelle cette plaque ſe trouve couverte, au temps de ſa ponte, d'une matière calcaire jaunâtre, qui y tient fortement, & que Roeſel ſoupçonne être la ſemence que le mâle y a verſé, mais ſans en donner de preuve déciſive. Ainſi dans ces animaux, les parties de la génération de l'un & de l'autre ſexe ſont doubles, & comme elles ſe trouvent en deſſous du corps, il faut néceſſairement que leur accouplement ſe faſſe ventre contre ventre; mais l'occaſion de voir cet accouplement ſingulier eſt auſſi difficile à rencontrer qu'à ſaiſir. Voici ce que Baſter en rapporte à l'égard des Homars & ſur la foi de ſes amis en Norwege: quand le mâle attaque ſa femelle, elle ſe renverſe ſur le dos, & alors ils s'embraſſent l'un l'autre étroitement par les pattes & la queue, après quoi, au bout d'environ dix ſemaines, la femelle ſe trouve chargée d'œufs.

Les Ecreviſſes ſont toutes ovipares; après avoir eu la compagnie du mâle, elles pondent un très-grand nombre d'œufs qu'elles ont l'art d'attacher aux filets mobiles qui ſe trouvent au deſſous de leur queue, & qu'elles y portent conſtamment juſqu'à ce que les petits en écloſent; il y a même apparence que les œufs croiſſent & augmentent en volume, tandis qu'ils ſont ainſi attachés à ces filets. Chaque filet eſt chargé dans toute ſon étendue, tant ſur ſa tige que ſur ces branches, de plus ou moins d'œufs, ſelon le plus ou moins de fécondité de l'Ecreviſſe: on y en voit quelquefois vingt, trente, & même davantage, deſorte que telle Ecreviſſe peut être chargée deſſous ſa queue de plus de deux cents œufs. Ces œufs, d'un brun rougeâtre très-obſcur, environ de la grandeur d'une graine de Pavot blanc, ou d'une demie ligne de diamètre plus ou moins ſelon l'eſpèce, ſont ſuſpendus aux filets & repréſentent en miniature comme une petite grappe de raiſins; ils ſont preſque circulaires, ou tout ronds en forme de petites boules, & chaque œuf eſt attaché au filet par un long pédicule membraneux & flexible, mais moins long néanmoins que ne l'a repréſenté Roeſel. Ce pédicule, qui eſt une eſpèce de tuyau, s'elargit à ſa baſe où il tient au filet, & y forme comme une eſpèce d'empâtement; l'œuf même ſe trouve renfermé dans une eſpèce de ſac ou de pellicule, qui eſt une continuation du pédicule membraneux, & qui l'entoure entièrement. Le dedans de l'œuf eſt rempli d'une matière en forme de bouillie rougeâtre, & ſa coque extérieure eſt membraneuſe & flexible.

La couleur des Ecreviſſes de rivière eſt ordinairement d'un vert foncé preſque brun, mais la couleur verte des pattes eſt un peu plus claire, & leur extrémité eſt d'un rouge foncé; leurs grandes ſerres ſont également d'un rouge obſcur en deſſous. Perſonne n'ignore que quand elles ſont cuites, leur couleur eſt entièrement d'un beau rouge de cinnabre.

Les Ecreviſſes changent de peau, ou ſe dépouillent de leur écaille tous les ans, c'eſt-à-dire, dans les mois d'été, les unes plûtôt & les autres plus tard; c'eſt une vérité qui eſt connue preſque de tout le monde, & que les auteurs qui ont parlé des Ecreviſſes, n'ont pas manqué de prouver par des obſervations exactes, mais c'eſt principalement Reaumur qui eſt entré dans le plus grand détail ſur ce ſujet. La mue des Ecreviſſes étoit bien digne de l'attention des naturaliſtes. Par cette mue ces animaux ſe dépouillent chaque année, non ſeulement de leur écaille, mais auſſi de toutes leurs parties cartilagineuſes & oſſeuſes; ils ſortent de leur écaille & & la laiſſent entièrement vuide. La mue ne ſe fait jamais avant le mois de mai, ni après celui de ſeptembre. Les Ecreviſſes ceſſent de prendre de la nourriture ſolide quelques jours avant leur dépouillement; alors ſi on appuie le doigt ſur l'écaille, elle plie, ce qui prouve qu'elle n'eſt plus ſoutenue par les chairs. Quelque tems avant l'inſtant de la mue, l'Ecreviſſe frotte ſes pattes les unes contre les autres, ſe renverſe ſur le dos, replie & étend ſa queue à différentes fois, agite ſes antennes, & fait d'autres mouvemens, ſans doute afin de ſe détacher de l'écaille qu'elle va quitter. Pour en ſortir elle gonfle ſon corps, & il ſe fait entre la première des tables de la queue & la grande écaille qui s'étend depuis la queue juſqu'à la tête, une ouverture qui met à découvert le corps de l'Ecreviſſe, il eſt d'un brun foncé, tandis que la vieille écaille eſt d'un brun verdâtre. Après cette rupture, l'animal reſte quelque tems en repos; enſuite il fait différens mouvemens, & gonfle les parties qui ſont ſous la grande écaille; la partie poſtérieure de cette écaille eſt bientôt ſoulevée, & l'antérieure ne reſte attachée qu'à l'endroit de la bouche; alors il ne faut plus qu'un demi-quart d'heure ou un quart d'heure pour que l'Ecreviſſe ſoit entièrement dépouillée. Elle tire ſa tête en-arrière, dégage ſes yeux, ſes antennes, ſes bras, & ſucceſſivement toutes ſes pattes. Les deux premières, ou les ſerres paroiſſent les plus difficiles à dégaîner, parce que la dernière des cinq parties dont elles ſont compoſées, eſt beaucoup plus groſſe que l'avant-dernière; mais on conçoit aiſément cette opération, quand on ſait que chacun des tuyaux écailleux qui forme chaque partie eſt diviſé en deux pièces longitudinales, qui s'écartent l'une de l'autre, dans le tems de la mue, lorſque l'inſecte leur fait violence. Enfin l'Ecreviſſe ſe retire de deſſous la grande écaille, & auſſi-tôt elle ſe donne bruſquement un mouvement en avant, étend la queue & la dépouille de ſes écailles. C'eſt ainſi que finit l'opération de la mue qui eſt ſi violente, que pluſieurs Ecreviſſes en meurent, ſur-tout les plus jeunes; celles qui y réſiſtent ſont très-foibles. Après la mue, les pattes ſont molles, & l'animal n'eſt recouvert que d'une membrane; mais en deux ou trois jours, & quelquefois en vingt-quatre heures, cette membrane devient une nouvelle écaille auſſi dure que l'ancienne. Il eſt important à l'Ecreviſſe, que la nouvelle peau ſe durciſſe bientôt, puiſque ſi elle étoit rencontrée par d'autres Ecreviſſes, n'étant plus défendue par ſon écaille, elle ne manqueroit pas de devenir leur proie; c'eſt pourquoi auſſi lorſqu'elle eſt prête à muer, elle cherche une retraite dans les trous & d'autres endroits où elle puiſſe être à l'abri de tout danger. Dans la ſuite la nouvelle écaille ne devient ni plus dure, ni plus épaiſſe ni plus grande, de ſorte que l'Ecreviſſe qui augmente de volume chaque année, étant gênée dans ſon enveloppe, eſt contrainte d'en ſortir: auſſi Reaumur a-t-il remarqué que chaque partie d'une Ecreviſſe qui a mué depuis peu, eſt conſidérablement plus grande en tout ſens, que le fourreau qu'elle a quitté; cette différence cependant ne doit pas être bien conſidérable, ſi l'on s'en rapporte à certains pêcheurs, qui aſſurent qu'une Ecreviſſe de ſix ou ſept ans, n'a encore qu'une groſſeur médiocre. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt qu'à chaque mue, il ſe forme un nouvel eſtomac dans le corps de l'animal; & cet eſtomac enveloppe l'ancien, qui eſt bientôt détruit par l'autre. Ce fait, démontré par Geoffroy & Reaumur, prouve donc que l'Ecréviſſe renouvelle même ſon eſtomac à chaque mue, & peut-être encore bien d'autres parties internes.

On ſait que dans les Ecreviſſes prêtes à muer, on trouve toujours deux pierres, connues ſous le nom d'*Yeux d'Ecreviſſes*, à cauſe de leur figure ronde, placées aux côtés de l'eſtomac, & que ces deux pierres diſparoiſſent & ne ſe trouvent plus dans celles qui ont mué & dont l'écaille a pris toute ſa ſolidité & ſa dureté naturelle. L'opinion des auteurs, ſur l'uſage de ces pierres dans l'Ecréviſſe, a été très-différente. Geoffroy, qui les a trouvées enveloppées dans le nouvel eſtomac, où, ſelon lui, elles diminuent inſenſiblement juſqu'à leur entiére deſtruction, a cru que ces pierres, ainſi que la membrane du vieil eſtomac, ſervent de nourriture à l'animal, pendant la maladie que lui cauſe ſa mue: car, dans le tems de cette mue, l'Ecreviſſe eſt très-foible et paroît réellement malade. Reaumur a été d'un tout autre ſentiment. Ayant obſervé que ſi un jour après la mue on ouvre une Ecreviſſe, on trouve les pierres plus petites, & que ſi on ouvre l'Ecreviſſe quand ſon écaille a pris toute ſa dureté, les deux pierres ne ſe retrouvent plus; ne ſemble-t-il pas de-là, dit-il, que l'une augmente aux dépens des autres, puiſqu'à meſure que l'écaille ſe durcit, les pierres diminuent de volume & qu'on ne les trouve plus quand l'écaille eſt devenue dure? N'eſt il pas naturel de croire, continue Reaumur, que ces pierres ſont diſſoutes, & que leur ſuc pierreux eſt enſuite porté & dépoſé dans les interſtices que laiſſent entr'elles les fibres dont la peau molle eſt compoſée? Cette opinion de Reaumur a été entiérement rejettée par Roeſel, qui a cru que l'Ecreviſſe ſe décharge de ces pierres en entier dans le tems qu'elle ſe dépouille de ſon écaille, comme lui étant alors entierement inutiles, & qu'elles ne ſe diſſolvent ni ne diminuent dans ſon corps en aucune manière. Il s'appuye ſur le témoignage de tous les pecheurs & vendeurs d'Ecreviſſes, qui ne manquent pas de raſſembler les pierres qu'ils trouvent au fond des vaiſſeaux, où ils tiennent les Ecreviſſes renfermées. Cependant il eut été mieux que l'auteur eût vu de ſes propres yeux l'Ecreviſſe rejetter ſes pierres. Au reſte, il avoue que l'uſage de ces mêmes pierres, dans l'animal, lui eſt entièrement inconnu : car ſa conjecture, qu'elles pourroient bien être l'aſſemblage ou le réſidu des depouilles de différentes parties internes de l'Ecreviſſe, ne mérite guères d'être rapportée. Dans le journal britannique du mois d'avril 1750, M. Maty rapporte les remarques de M. Mounſey ſur les yeux d'Ecreviſſes, remarques qui ſe trouvent dans les tranſactions philoſophiques de la ſociété d'Angleterre. Il dit que ces pierres ſe trouvent dans le corps, ſavoir de chaque côté & entre les membranes de l'eſtomac, & que peu de jours avant que les Ecreviſſes ſe dépouillent, les pierres percent cette membrane, pénetrent dans l'eſtomac, & y ſont briſées par trois eſpèces de dents; qu'elles diſparoiſſent enſuite, & que l'on avoit jugé trop légèrement que l'Ecreviſſe les rejettoit avec ſon écaille. M. Mounſey en a vu d'à-moitié conſumées dans l'eſtomac des Ecreviſſes, & en a envoyé dans cet état, de même que dans tous les précédens, à la ſociété royale. Il dit encore, qu'on n'en trouve jamais dans les rivieres, quoique les Ecreviſſes y ſoient fort abondantes, & que leur uſage paroît être de fournir à ces animaux, une proviſion de matiere pierreuſe, qui, avec la vieille écaille, qu'ils mangent, ſelon lui, après l'avoir détachée, leur ſert à en acquérir une nouvelle. Les obſervations de M. Mounſey ſont abſolument oppoſées à l'opinion de Roeſel, puiſqu'elles établiſſent que l'Ecreviſſe ne rejette jamais les pierres, & que même on ne les trouve jamais dans les rivières, mais qu'elles paſſent dans l'eſtomac, où elles ſe conſument par degrés, comme l'ont dit Geoffroy & Reaumur. M. Mounſey leur donne encore le même uſage pour l'animal, que Reaumur leur a attribué, c'eſt-à-dire, qu'étant diſſoutes dans l'eſtomac, elles ſervent à la formation ou au durciſſement de la nouvelle écaille après la mue; mais il ſemble ſe tromper quand il dit, que les pierres pénetrent dans l'eſtomac, peu de jours avant que l'Ecreviſſe ſe dépouille : car ce paſſage, s'il exiſte, ne ſe fait apparemment qu'au moment même du dépouillement, ou d'abord après. Que l'Ecreviſſe mange la vieille écaille dont elle vient de ſe défaire, c'eſt ce que les autres naturaliſtes ne confirment pas.

Le phénomene peut-être le plus étonnant que l'hiſtoire naturelle ait préſenté, c'eſt la reproduction des pattes de l'Ecreviſſe. Les phyſiciens l'admiroient depuis long-tems; mais perſonne ne l'avoit ſuivie avec plus d'exactitude & de ſagacité que Reaumur. Les groſſes pattes ou les ſerres des Ecreviſſes, étant beaucoup plus minces près du corps qu'à l'extrémité, c'eſt peut-être ce qui les fait caſſer aiſément, même lorſque l'animal ne ſe donne que des mouvemens ordinaires. Les pattes ſe caſſent ordinairement dans la quatrième partie, ſi l'on compte du bout de la pince, près de la quatrième jointure. Cette ſéparation ne ſe fait pas à l'articulation, quoiqu'elle ne ſoit recouverte que par une membrane plus mince que du parchemin, mais dans l'écaille qui forme la quatrième partie de la patte. Cette écaille eſt compoſée de pluſieurs pièces réunies par deux & quelquefois trois ſutures; c'eſt dans ces ſutures, ſur-tout dans celle du milieu, que la patte vient à ſe caſſer. L'adhérence de ces ſutures eſt ſi foible, qu'il ne faut pas faire un grand effort pour les ouvrir; auſſi lorſqu'on tient une Ecreviſſe par la pince, elle ſe caſſe la patte en tâchant de la dégager. Il n'y a donc rien de ſurprenant dans cette fracture; mais c'eſt le phénomène qui la ſuit qui eſt très-merveilleux. La portion de la patte qui a été ſéparée du reſte, ſe reproduit de nouveau, & devient avec le tems, parfaitement ſemblable à l'ancienne. Soit que la fracture ait été faite par un mouvement de l'animal, ſoit qu'on lui ait coupé ou caſſé la patte à deſſein, à l'endroit où elle ſe caſſe ordinairement, ou dans un autre endroit, il renaît toujours une partie ſemblable à celle qui a été enlevée. Mais, lorſqu'on ne la caſſe qu'à la première, à la ſeconde, ou même à la troiſième articulation, la reproduction ſe fait beaucoup plus lentement que dans le cas où la patte a été caſſée dans la quatrième partie, prés de la quatrième articulation; & il arrive pour l'ordinaire, que la patte ſe caſſe une ſeconde fois dans cet endroit, avant que la reproduction ſe faſſe. Les jours les plus chauds ſont les plus propres à cette reproduction, par conſéquent les progrès ſont proportionnés à la température de la ſaiſon. Ainſi, lorſque par accident ou à deſſein, la patte a été caſſée à la quatrième articulation ou près de cet endroit où elle ſe caſſe le plus fréquemment & où elle ſe reproduit le plus facilement, la partie qui reſte attachée au corps & qui contient deux articulations, montre à ſon bout antérieur, une ouverture ronde, qu'on peut comparer à celle d'un étui d'écaille. Une ſubſtance charnue occupe tout l'intérieur de cet étui. Au bout d'un jour ou deux, ſi c'eſt en été, une membrane rougeâtre vient fermer l'ouverture, en s'étendant deſſus comme un morceau d'étoffe. Elle eſt d'abord plane; quatre à cinq jours après, elle prend de la convexité. Cette convexité augmente Le milieu ou le centre s'élève plus que le reſte; il s'élève de plus en plus: un petit cône paroît, & ce cône n'a guères qu'une ligne de hauteur. Il s'allonge ſans que la baſe s'élargiſſe, & au bout d'environ dix jours, il a quelquefois plus de trois lignes de hauteur. Il n'eſt pas creux; des chairs le rempliſſent, & ces chairs ſont les élémens d'une nouvelle patte. La membrane qui les enveloppe, fait à l'égard de la patte naiſſante, l'office des membranes du fœtus. Elle s'étend à meſure que l'embryon croît. Comme elle eſt aſſez épaiſſe, elle ne laiſſe voir qu'un cône allongé. Quinze jours s'étant écoulés, ce cône s'incline vers la tête de l'animal. Il ſe recourbe de plus en plus les jours ſuivans. Il commence à prendre la figure d'une patte d'Ecreviſſe morte. Cette patte encore incapable d'action, acquiert juſqu'à ſix ou ſept lignes de longueur, dans un mois ou cinq ſemaines. La membrane qui la renferme devenant plus mince à meſure qu'elle s'étend, permet d'appercevoir les parties propres à la patte & l'on reconnoît alors que cette maſſe conique n'eſt pas une ſimple carnoſité. Le moment eſt venu où la patte va éclorre. A force de s'amincir, la membrane ſe déchire, & laiſſe à découvert la nouvelle patte encore molle, & qui au bout de peu de jours, ſe trouve recouverte d'une écaille auſſi dure que celle de l'ancienne patte. Elle n'a guères que la moitié de ſa longueur, & elle eſt fort déliée; déja néanmoins elle s'acquitte de toutes ſes fonctions. Il y a lieu de croire qu'elle groſſit dans la ſuite & dans le tems où l'autre ne prend plus d'accroiſſement juſqu'à ce qu'elle ait atteint le même développement. Par-là on peut expliquer la différence de groſſeur qui ſe trouve ſouvent entre les mêmes pattes des Ecreviſſes. Si au lieu de caſſer la patte à la quatriéme jointure, on la caſſe ailleurs, ou ſi on ne fait ſimplement qu'emporter la pince, l'animal recouvrera préciſément ce qu'il aura perdu. La même reproduction s'opère dans les autres pattes, les bras, les antennes; mais la queue ne ſe régénère point, & l'Ecreviſſe à qui on l'a coupée, ne ſurvit que peu de jours à l'opération.

Les reproductions animales ſont devenues moins rares dans ces derniers tems, après les découvertes de M. Trembley ſur les Polipes d'eau douce; M. Spallanzani a auſſi trouvé que la tête des Limaçons, les pattes des Lézards, des Salamandres, des Grenouilles, &c. que toutes ces parties ayant été coupées, il en renaît d'autres à leur place, auſſi parfaites que celles qui avoient été retranchées. Cependant ces reproductions, fuſſent-elles encore plus multipliées, ſont toujours également étonnantes & auſſi difficiles à expliquer. Ce que la reproduction d'une tête & d'une queue eſt aux vers qu'on peut multiplier de bouture, la reproduction des pattes ou des cornes doit l'être a l'Ecreviſſe. Nous avons vu que la patte naiſſante ſe montre d'abord ſous la forme d'un mamelon conique qui s'allonge de jour en jour une membrane aſſez épaiſſe qui recouvre les chairs, & l'extrême délicateſſe de celle-ci, ne permettent pas dans ces premiers tems à l'obſervateur, de diſtinguer les parties propres à la patte. Mais lorſqu'elles ſe ſont un peu fortifiées, elles deviennent ſenſibles, & en perçant alors l'enveloppe, on met à découvert des articulations très-reconnoiſſables. On peut être donc fondé, avec un ſcrutateur profond des merveilles de la nature, le célèbre Bonnet, à regarder la nouvelle patte comme un nouveau tout organique, dont le germe exiſtoit dans le tronçon de l'ancienne patte. La rupture de celle-ci a donné lieu au développement de ces germes, en détournant à ſon profit des ſucs qui ſe ſeroient portés à d'autres parties. Il ſe préſente ici une difficulté qui mérite qu'on s'y arrête. Nous avons déja dit qu'en quelque endroit qu'on coupe la patte, ce qui ſe reproduit eſt toujours préciſément ſemblable à ce qu'on a retranché. Reaumur a beaucoup inſiſté ſur cette difficulté, & il eſt bon de l'entendre lui-même. Devons-nous entreprendre, dit-il, d'expliquer comment ſe font ces reproductions? Nous ne pourrions tout au plus que haſarder quelques conjectures; & quelle foi ajouteroit-on à des conjectures, lorſqu'il s'agit de rendre raiſon de faits, dont les raiſonnemens clairs ſembloient prouver l'impoſſibilité. Nous dirions bien que vers la partie coupée, il ſe porte beaucoup de ſuc nouricier, & aſſez, pour former de nouvelles chairs. Mais où trouver la cauſe qui diviſe ces chairs par diverſes articulations, qui en forme des nerfs, des muſcles, des tendons differens. Tout ce que nous pourrions avancer & de plus commode, & peut-être de plus raiſonnable, ce ſeroit de ſuppoſer que ces petites pattes que nous voyons naître, étoient chacune renfermées dans de petits œufs, & qu'ayant coupé une partie de la patte, les mêmes ſucs qui ſervoient à nourrir & faire croître cette partie, ſont employés à faire développer & naître l'eſpèce de petit germe de patte renfermé dans cet œuf. Quelque commode que ſoit cette ſuppoſition, peu de gens ſe réſoudront à l'admettre. Elle engageroit à ſuppoſer encore qu'il n'eſt point d'endroit de la patte d'une Ecreviſſe, où il n'y ait un œuf qui renferme une autre patte ; ou ce qui eſt plus merveilleux, une partie de patte ſemblable à celle qui eſt depuis l'endroit où cet œuf eſt placé, juſqu'au bout de la patte : de ſorte que quelque endroit de la patte que l'on aſſignât, il s'y trouveroit un de ces œufs, qui contiendroit une autre partie de patte, que l'œuf qui eſt un peu au-deſſus, ou que celui qui eſt un peu au-deſſous. Les œufs qui ſeroient à l'origine de chaque pince, par exemple, ne contiendroient qu'une pince ; près du bout des pinces, il en faudroit placer d'autres qui ne continſſent que des bouts de pinces. Peut-être aimeroit-on mieux croire que chacun de ces œufs contient une patte entière : mais ne ſeroit-on pas encore plus embarraſſé, lorſqu'il faudroit rendre raiſon pourquoi de chacune de ces petites pattes, il n'en renaîtroit qu'une partie ſemblable à celle que l'on a retranchée à l'Ecreviſſe. Ce ne ſeroit pas même aſſez de ſuppoſer qu'il y a un œuf à chaque endroit de la patte d'une Ecreviſſe, il faudroit y en imaginer pluſieurs ; & nous ne ſavons déterminer combien. Si l'on coupe la nouvelle patte, il en renaît une autre dans la même place. Enfin il faudroit encore admettre que chaque nouvelle patte eſt comme l'ancienne, remplie d'une infinité d'œufs, qui peuvent chacun ſervir à renouveller la partie de la patte qui pourroit lui être enlevée. Peut-être pourtant, ajoute Reaumur, que dans chaque patte de l'Ecreviſſe il n'y a qu'une certaine proviſion de pattes nouvelles, ou de parties de pattes. Comme la plûpart des jeunes animaux ont une petite dent cachée au-deſſous de chacune des leurs ; delà il arrive que ſi on leur arrache une dent il en revient une autre dans la place ; mais ſi on arrache cette dernière, ſa place demeure vuide, la nature n'en a pas mis d'autres en réſerve ſous celle-ci. Il ſeroit curieux de ſavoir ſi de même les Ecreviſſes, ont à chaque endroit de leurs pattes, une proviſion de parties de pattes qui puiſſe s'épuiſer. On ne peut ſe diſſimuler que la régénération des pattes de l'Ecreviſſe, ne préſente comme toutes les autres reproductions du même genre, bien des côtés obſcurs ; mais ces ombres n'éteignent pas la lumière que réfléchiſſent divers faits, & c'eſt à la clarté de cette lumière que le philoſophe doit marcher. L'auteur déja cité, qui a établi les fondemens de la préexiſtence des germes, a tâché de faire ſentir l'inſuffiſance des explications purement méchaniques. Reaumur, comme nous venons de le voir, n'a pas voulu recourir à de ſemblables explications. Si, dit le premier, la reproduction de la patte entière ne peut être le produit d'une méchanique ſecrette, la régénération d'une partie de cette patte ne ſauroit l'être non plus. Il faut donc que ce qui ſe régénère préexiſtât originairement en petit, car nous ne concevons pas mieux la production méchanique d'une portion de patte, que celle d'une patte entière. Il n'y a aucun inconvenient, ajoute-t-il, à admettre qu'il y a dans chaque patte de l'Ecreviſſe, une ſuite de germes qui renferment en petit des parties ſemblables à celles que la nature a intention de remplacer. On peut concevoir que le germe placé à l'origine de l'ancienne patte, contient une patte entière, ou cinq articulations ; que celui qui le ſuit immédiatement, contient une patte qui n'a que quatre articulations, & ainſi des autres. On n'a pas encore aſſez fait d'expériences, & les faits ne ſont pas encore aſſez multipliés, pour tenter de donner des explications plus ſatisfaiſantes ou plus développées. On ne peut qu'inviter les phyſiciens à remanier ce ſujet intéreſſant, & qui a tant d'analogie avec l'importante matière de la génération.

Les Ecreviſſes & les crabes ſont les ſeuls inſectes qui ſervent généralement d'aliment & qu'on préſente ſur les tables. Nous n'avons aucune bonne obſervation ſur l'uſage diététique des Ecreviſſes. Leur chair nourrit beaucoup, & forme un aliment aſſez ſolide. On a dit qu'elle ſe digère un peu difficilement, cependant l'expérience prouve qu'elle eſt d'aſſez facile digeſtion & que le plus grand nombre d'eſtomacs peut s'en accommoder. On n'apperçoit pas ſurtout leur effet échauffant, quoique le ſel & le poivre dont on relève leur goût, qui ſeroit aſſez fade ſans cet aſſaiſonnement, ſoient fort propres à procurer cet effet.

L'Ecreviſſe eſt généralement regardée comme un aliment médicamenteux, ou comme un médicament alimenteux, qui purifie le ſang, qui le diviſe, qui diſpoſe les humeurs aux excrétions, qui ranime les oſcillations des vaiſſeaux & le ton des ſolides, en un mot comme un remède inciſif & tonique. On l'ordonne à ce titre dans les maladies de la peau dont le caractère n'eſt point inflammatoire aigu. On les employe encore dans les obſtructions, les cachexies, la leucophlegmatie, la bouffiſſure, &c. On prépare dans ces cas, des bouillons compoſés, dans leſquels on fait entrer cinq ou ſix Ecreviſſes ; mais leur utilité médicinale peut être avec droit conteſtée, d'autant mieux qu'on ne preſcrit jamais les Ecreviſſes ſeules, mais toujours avec des plantes altérantes, & quelquefois avec des Vipères, nouvelle raiſon pour qu'on ignore l'effet des Ecreviſſes en particulier, quand même ce bouillon compoſé auroit quelque effet réel. On prépare encore avec les yeux d'Ecreviſſes, des tablettes, des poudres. Ces yeux ont les propriétés communes à tous les abſorbans ou alkalis terreux.

On pêche les Ecreviſſes de pluſieurs manières On peut les prendre aiſément au moyen d'un petit filet qu'on ſuſpend au deſſous de l'appât d'un morceau de chair quelconque ; les Ecreviſſes s'y rendent d'abord en foule, & en tirant le filet hors de l'eau, on les enlève en même tems : cette pêche doit particulièrement ſe faire le ſoir ou dans la nuit, parce qu'alors ces inſectes ſont ordinairement en

Hiſt. Nat. des Inſectes. Tom. VI.

mouvement pour chercher leur nourriture. Une autre manière de pêcher l'Ecreviſſe, c'eſt d'avoir des baguettes fendues, de mettre dans la fente, un appât, comme de la tripaille, des grenouilles, &c. de les diſperſer le long des ruiſſeaux où il y a des Ecreviſſes, de les y laiſſer repoſer aſſez long-tems, pour que l'animal ſoit attaché à l'appât, d'avoir un panier ou une petite truble, d'aller lever les baguettes légérement, de gliſſer ſous l'extrémité oppoſée la truble ou le panier, & d'enlever le tout enſemble hors de l'eau ; à peine l'Ecreviſſe ſera hors de l'eau, qu'elle ſe détachera de l'appât & ſera reçue dans le panier. D'autres les prennent à la main, dans les trous où on ſait qu'elles ſe trouvent. D'autres encore mettent le ruiſſeau à ſec : les Ecreviſſes ſortent de leur retraite & ſont bientôt priſes. Sur la méditerranée, on ſe ſert d'un trident : on attend la nuit, & par le moyen de flambeaux de bois réſineux, lorſqu'on apperçoit l'Ecreviſſe ſur le ſable, on lui enfonce le trident & on s'en empare.

ECREVISSE.

ASTACUS. FAB. DEG.

CANCER. LIN. GEOFF.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Quatre antennes. Les ſupérieures à-peu-prés de la longueur du corps; les inférieures courtes & bifides.

Huit antennules. Les deux premières ſimples, inſérées au dos des mandibules; les autres bifides.

Deux yeux pédiculés, mobiles.

Dix pattes. Les deux antérieures ſimples, ou terminées en pinces.

ESPECES.

1. Ecrevisse Homar.

Antennes poſtérieures bifides; corcelet liſſe; roſtre avancé, latéralement denté, avec deux dents latérales à ſa baſe.

2. Ecrevisse de rivière.

Antennes poſtérieures bifides; corcelet liſſe; roſtre latéralement denté, avec une dent à la baſe, de chaque côté.

3. Ecrevisse pénicillée.

Corcelet tuberculé, antérieurement épineux; extrémité des pattes très-velue, ſans pinces.

4. Ecrevisse Langouſte.

Antennes poſtérieures bifides; corcelet épineux; front bicorne; pattes antérieures ſans pinces.

5. Ecrevisse ſétifère.

Corcelet liſſe; roſtre avancé, ſupérieurement en ſcie; pattes terminées par une petite pince.

6. Ecrevisse Cancer.

Antennes poſtérieures bifides; corcelet liſſe; pattes antérieures longues, épineuſes, en pinces.

7. Ecrevisse Eléphant.

Antennes poſtérieures bifides; corcelet muriqué, avec quatre épines antérieures, dont les deux intermédiaires plus grandes, dentées.

ECREVISSE. (Inſectes.)

8. Ecrevisse écoſſoiſe.

Corcelet liſſe; roſtre formé de trois épines: pattes antérieures très-longues, en pinces.

9. Ecrevisse Narval.

Antennes poſtérieures bifides; roſtre très-long, relevé, comprimé, en ſcie de chaque côté.

10. Ecrevisse ridée.

Corcelet ridé, cilié; roſtre avancé, aigu, muni de ſept dents.

11. Ecrevisse bleuâtre.

Bleuâtre; antennes poſtérieures bifides; corcelet liſſe; roſtre avancé, ſubulé, bidenté.

12. Ecrevisse brillante.

Antennes poſtérieures bifides; roſtre très-court, ſubulé; pattes ſimples.

13. Ecrevisse Carabe.

Corcelet oblong, imbriqué, antérieurement cilié; roſtre bidenté, mobile.

14. Ecrevisse dentelée.

Antennes poſtérieures bifides; ſegmens de la queue preſque epineux ſur le dos; feuillets en ſcie.

15. Ecrevisse des Harengs.

Antennes poſtérieures bifides; roſtre ſubulé; yeux globuleux, proéminens.

16. Ecrevisse craſſicorne.

Antennes poſterieures bifides; corcelet articulé; pattes penultièmes très-longues.

17. Ecrevisse hiſtrion.

Antennes poſtérieures bifides; bords du corcelet bidenté; roſtre lancéolé, dentelé; corps bigarré.

18. Ecrevisse du Malabar.

Antennes poſtérieures bifides; corcelet liſſe; pince droite plus grande; pattes filiformes.

19. Ecrevisse boréale.

Antennes poſtérieures bifides; corcelet épineux; troiſièmes & quatrièmes pattes filiformes.

20. Ecrevisse carenée.

Antennes poſtérieures bifides; caren du corcelet dentée; roſtre court, recourbé, tridenté à l'extrémité.

21. Ecrevisse muriquée.

Antennes poſtérieures bifides, longues; corcelet muriqué; pattes ſimples, très-velues à l'extrémité.

22. Ecrevisse groenlandoiſe.

Antennes poſtérieures bifides; bord antérieur du corcelet & roſtre dentés; extrémité des antennules épineuſes; corps obſcur.

23. Ecrevisse mélangée.

Antennes poſtérieures bifides, bord du

ECREVISSE. (Inſectes.)

corcelet unidenté ; roſtre en ſcie de chaque côté ; corps bigarré.

24. Ecrevisse émérite.

Antennes poſtérieures bifides ; pattes ſimples, ſans pinces, égales.

25. Ecrevisse de Norvège.

Antennes poſtérieures bifides ; corcelet épineux ; pattes antérieures priſmatiques, avec les angles épineux.

26. Ecrevisse Squille.

Antennes poſtérieures trifides ; corcelet liſſe, muni antérieurement de cinq dents ; roſtre avancé, ſupérieurement en ſcie.

27. Ecrevisse Sauterelle.

Antennes poſtérieures trifides ; corcelet liſſe ; roſtre avancé, ſupérieurement dentelé, liſſe en-deſſous ; pinces allongées, filiformes.

28. Écrevisse Crangon.

Antennes poſtérieures trifides ; corcelet liſſe ; roſtre court, entier ; pattes antérieures terminées par un long crochet.

29. Ecrevisse Tettigone.

Antennes poſtérieures trifides ; corcelet épineux ; les quatre pattes antérieures filiformes.

1. Ecrevisse Homar.

Astacus marinus.

Aſtacus antennis poſticis bifidis, thorace lævi, roſtro lateribus dentato, baſi ſupra dente duplici. Fab. *Syſt. ent. pag.* 413. *n°.* 1. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 509. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 331. *n°.* 1.

Cancer macrourus Gammarus. Lin. *Syſt. nat. p.* 1050 *n°.* 62. — *Faun. ſuec. n°.* 2033. — *It. weſtrog.* 174. *Muſ. Adol. Frid.* 87.

Cancer Gammarus. Scop. *Ent. carn. n°.* 1127.

Aſtacus. Rondel. *piſc.* 1. *p.* 538. *cap.* 3. *fig.* 1.

Math. *Dioſc.* 227.

Gesn. *Aq.* 91.

Jonst. *Exang.* 112.

Aldrov. *Tab.* 71.

Bast. *Op. ſubſ.* 2. *pag.* 6. *tab.* 1.

Penn. *Zool. brit. tom.* 4. *tab.* 10. *fig.* 21.

Seb. *Muſ. tom.* 3. *tab.* 17. *fig.* 3.

Cette Ecreviſſe connue dans preſque toute la France, ſous le nom de Homar, parvient quelquefois a une grandeur très-conſidérable. Les antennes ſupérieures ſont minces, preſque de la longueur du corps, avec les deux premiers articles épineux. Les inférieures ont les trois premiers articles courts, & les deux derniers longs & ſétacés. Le corcelet eſt liſſe, muni d'un ſillon longitudinal & d'un autre tranſverſal irrégulier. Le roſtre eſt avancé, pointu, latéralement denté. Les antennules poſtérieures ſont fortement dentées à leur baſe intérieurement. Les pattes antérieures ſont en forme de pinces, & munies de quelques tubercules épineux. Les ſecondes & les troiſièmes pattes ſont velues à leur extrémité & terminées en pinces. Le corps dans l'animal vivant, eſt bleuâtre, taché de blanc.

Elle ſe trouve dans l'Océan & dans la Méditerranée.

2. Ecrevisse de riviere.

Astacus fluviatilis.

Aſtacus antennis poſticis bifidis; thorace lævi, roſtro lateribus dentato, baſi dente utrinque unico. Fab. *Syſt. ent. pag.* 413. *n°.* 2. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 509. *n°.* 2. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 331. *n°.* 2.

Cancer macrourus Aſtacus. Lin. *Syſt. nat. p.* 1051. *n°.* 63. — *Faun. ſuec. no.* 2034.

Cancer macrourus roſtro ſupra ſerrato; baſi utrinque dente ſimplici, thorace integro. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *p.* 657. *n°.* 1.

L'Ecreviſſe. Geoff. *Ib.*

Aſtacus fluviatilis *thorace lævi, roſtro ſupra dentato, baſi utrinque dente unico, chelis maximis papilloſo-ſcabris.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 7. *p.* 365. *n°.* 1. *pl.* 20. *fig.* 1—11.

Ecreviſſe *de riviere* à corcelet liſſe, à bec dentelé en deſſus, avec une pointe ſimple à ſa baſe, à grandes ſerres chagrinées. Deg. *Ib.*

Aſtacus lævis pedibus utrinque tribus anticis cheliferis, prioribus maximis ſubæquantibus papilloſo-ſcabris. Gronov. *Zooph. n°.* 977.

Cancer fluviatilis. Rondel. *Piſc. tom.* 2. *p.* 210.

Aſtacus fluviatilis. Gesn. *Aquat.* 104.

Aldrov. *Exang.* 129.

Jonst. *Exang. tab.* 4. *fig.* 1.

Math. Diosc. 228.

Gammarus. Bellon. *Piſc.* 355.

Gammarus ſeu Aſtacus fluviatilis. Worm. *Muſ.* 248.

Aſtacus fluviatilis. Meret. *Pin.* 192.

Aſtacus fluviatilis. Dal. *Pharmac.* 399. *n°.* 21.

Roes. *Inſ. tom.* 3. *tab.* 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60 & 61.

Sulz. *Inſ. tab.* 23. *fig.* 151.

Schaeff. *Elem. inſ. tab.* 32.

Penn. *Brit. Zool. tom.* 4. *tab.* 15. *fig.* 27.

Cancer Aſtacus. Scop. *Ent. carn. n°.* 1128.

Cancer Aſtacus. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 1114.

Cancer Aſtacus. Vill. *Ent. tom.* 4. *p.* 153. *n°.* 45.

Cancer Aſtacus. Fourc. *Ent. par.* 2. *p.* 540. *n°.* 1.

Elle a juſqu'à cinq pouces de long, depuis la tête juſqu'à l'extrémité de la queue. Les antennes ſupérieures ſont plus courtes que le corps, & munies d'une très groſſe épine à leur baſe latérale. Le roſtre eſt avancé, pointu, muni d'une dent à ſa baſe & d'une autre de chaque côté, un peu au-delà du milieu. Le corcelet eſt liſſe, légèrement chagriné ſur les côtés, & marqué d'un ſillon tranſverſal arqué. Les pattes antérieures ſont en pinces & munies de petits tubercules preſque épineux. Les ſecondes & les troiſièmes pattes ſont terminées en pinces.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, dans les rivieres, les ruiſſeaux. J'ai remarqué que dans les provinces méridionales, elle ne vit que dans les petites rivieres, dont l'eau eſt très-vive.

3. Ecrevisse pénicillée.

Astacus penicillatus.

Aſtacus thorace tuberculato antice ſpinoſo, manibus adactylis, pedibus apice penicillatis.

Elle eſt plus grande que l'Ecreviſſe Homar. Le corcelet eſt couvert de tubercules jaunâtres ſur leſquels on remarque une épine très-petite : la partie antérieure a pluſieurs épines, ſavoir, quatre preſque égales à la partie la plus antérieure un peu au deſſous des yeux & au deſſus des antennes inférieures, deux plus grandes, au deſſus des yeux, & deux plus petites derrière celles cy. On remarque encore trois ou quatre épines inégales ſur les côtés, vers la baſe des antennes. Les antennes ſupérieures ſont longues & épineuſes ; les trois premiers articles ſont gros & très-épineux. Toutes les pattes ſont ſimples & la derniere pièce eſt entièrement couverte de poils roides ſerrés.

Elle ſe trouve.......

Du cabinet de M. de Lamark.

4. Ecrevisse Langouſte.

Astacus Homarus.

Aſtacus antennis poſticis bifidis, thorace antrorſum aculeato, fronte bicorni, manibus adactylis. Fab. *Syſt. ent. p.* 414. *n°.* 3. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 510. *n°.* 3. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 331. *n°.* 1.

Cancer macrourus Homarus. Lin. *Syſt. nat. pag.* 1053. *n°.* 74. — *Muſ. Lud. Ulr. pag.* 457.

Locuſta. Rondel *Piſc. Lib.* 17. *cap.* 2. *pag.* 535. *fig.* 1.

Cancer Homarus. Penn. *Zool. brit. tom.* 4. *p.* 16. *tab.* 11. *fig.* 22.

Gronov. *Zooph. n°.* 981.

Margraf. *Braſil.* 245. *tab.* 246. ?

Petiv. *Amboin. tab.* 6. *fig.* 1. ?

Seb. *Muſ.* 3. *tab.* 21. *fig.* 5. ?

Rumph. *Muſ. tab.* 1. *fig. A.* ?

Elle n'eſt pas ſi grande que l'Ecreviſſe Homar, & ne parvient guères à un pied de long, depuis la tête juſqu'à l'extrémité du corps. Elle eſt rougeâtre, tachée de jaune pâle, lorſqu'elle eſt vivante. Les antennes ſupérieures ſont un peu plus longues que le corps. Les trois premiers articles ſont gros, très-épineux. Le corcelet eſt entiérement couvert de poils courts, roides, & d'épines de différentes grandeurs, dirigées en avant, jaunes à leur extrémité. Les antennes inférieures ont les trois premiers articles ſimples cylindriques, le dernier eſt court & diviſé en deux. Au deſſus des yeux, on remarque deux grands piquans avancés, comprimés, épineux en deſſous. Sur les côtés un peu au-deſſous des yeux, on remarque un autre piquant aſſez grand. Les anneaux de la queue ſont latéralement terminés par des piquans courbés, très-forts ; les feuillets qui terminent le dernier article, ont de petits piquans dirigés en arrière, & quelques poils courts, roides. La poitrine eſt plane, tuberculée, en forme de cœur renverſé. Toutes les pattes ſont ſimples, & terminées par des houpes de poils roides. Les antérieures ſont un peu plus courtes & un peu plus groſſes que les autres, & munies de trois ou quatre piquans.

Les œufs ſont d'un très-beau roug, & à peine de la grandeur des graines de Pavot blanc.

Elle eſt très-commune ſur les côtes de la méditerranée & regardée comme un mets délicat par les habitans de ces contrées.

5. Ecrevisse ſétifere.

Astacus ſetiferus.

Aſtacus thorace levi, roſtro porrecto ſerrato, manibus adactylis, pedibus adactylis.

Cancer ſetiferus *manibus nullis, pedibus utrinque ſex didactylis, antennis longiſſimis.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 1054. *n°.* 78.

Aſtacus fluviatilis americanus. Seb. *Muſ. tom.* 3. *pag.* 41. *tab.* 17. *fig.* 2.

Elle eſt de la grandeur de l'Ecreviſſe Cancer. Le corcelet eſt liſſe. Le roſtre eſt avancé, pointu, ſupérieurement en ſcie. Les antennes ſupérieures ſont ſétacées, très-longues. Les pattes ſont toutes terminées par une petite pince droite ſimple.

Elle ſe trouve dans les eaux douces de l'Amérique méridionale.

6. Ecreviſſe Cancer.

Astacus Carcinus.

Aſtacus antennis poſticis bifidis, thorace lævi, manibus teretiuſculis, brachiis hiſpido-aculeatis. Fab. *Syſt. ent. p.* 414. *n°.* 4.—*Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 510. *n°.* 4. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 332. *n°.* 6.

Cancer macrourus Carcinus *thorace lævi, manibus teretiuſculis.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 1051. *n°.* 64.

Aſtacus fluviatilis major, chelis aculeatis. Sloan. *Jam.* 2. *pag.* 271. *tab.* 245. *fig.* 2.

Seb. *Muſ. tom.* 3. *tab.* 21. *fig.* 4.

Locuſta marina. Rumph. *Muſ. tab.* 1. *fig. b.*

Le corcelet eſt liſſe. Le roſtre eſt avancé, aigu, ſupérieurement en ſcie. La queue eſt terminée par cinq feuillets, dont l'intermédiaire preſque en pointe, & les latéraux unidentés. Les pattes antérieures ſont grandes, épineuſes, terminées en pince. Les autres ſont ſimples, avec la dernière pièce velue. Les antennes ſupérieures ſont à-peu-près de la longueur du corps; les poſtérieures ſont bifides, & les diviſions ſétacées, aſſez longues.

Elle ſe trouve dans les eaux douces de l'Amérique méridionale.

7. Ecreviſſe Eléphant.

Astacus Elephas.

Aſtacus antennis poſticis bifidis, thorace muricato, antice ſpinis quatuor intermediis majoribus dentatis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 331. *n°.* 4.

Le corcelet eſt muriqué, muni antérieurement de quatre épines dont les deux intermédiaires plus grandes, dentées. Les pattes antérieures ſont ſimples, dentées, en ſcie.

Elle ſe trouve dans la mer, vers les iſles de l'Amérique méridionale.

8. Ecreviſſe écoſſoiſe.

Astacus bamffius.

Aſtacus thorace lævi, roſtro triſpinoſo, chelis longiſſimis.

Aſtacus Bamffius. Penn. *Zool. brit. tom.* 4. *p.* 17. *pl.* 13. *fig.* 25.

Elle a environ cinq pouces de long, depuis la tête juſqu'a l'extrémité du corps. Le corcelet eſt liſſe. Le roſtre eſt avancé & préſente trois épines aigues. Les antennes ſupérieures ſont plus courtes que le corps. Les pattes antérieures ſont très-longues, velues, terminées en pinces.

Elle ſe trouve dans l'Océan européen.

9. Ecreviſſe Narval.

Astacus Narval.

Aſtacus antennis poſticis bifidis, roſtro longiſſimo aſcendente compreſſo utrinque ſerrato. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 331. *n°.* 5.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Ecreviſſe Crangon. Le roſtre eſt très avancé, un peu relevé, comprimé, légèrement dentelé de chaque côté. La queue eſt formée de cinq lames dont l'intermédiaire ſubulée.

Elle ſe trouve dans la mer méditerranée.

10. Ecreviſſe ridée.

Astacus ſtrigoſus.

Aſtacus thorace antrorſum rugoſo ſpinis ciliato, roſtro acuto ſeptemdentato.

Cancer macrourus ſtrigoſus *thorace antrorſum rugoſo ſpinis ciliato, roſtro acuto ſeptemdentato.* Lin. *Syſt. nat. p.* 1052. *n°.* 69.—*Faun. ſuec. n°.* 2036.

Cancer macrourus thorace cheliſque angulatis hiſpidis. Lin. *Muſ. Adol. Frid.* 87.

Pagurus ſtrigoſus. Fab. *Syſt. ent. pag.* 412. *n°.* 10. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 508. *n°.* 10. — *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 328. *n°.* 14.

Aſtacus ſtrigoſus *thorace depreſſo rugoſo lateraliter aculeato, roſtro acuto ſeptemdentato, chelis ſpinoſiſſimis, pedibus poſticis filiformibus.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 7. *pag.* 393. *n°.* 2.

Ecreviſſe *ſtriée* à corcelet applati rayé & dentelé aux côtés, à tête pointue avec ſept épines, à ſerres très-épineuſes, & à pattes poſtérieures filiformes. Deg. *Ib.*

Aſtacus thorace depreſſo ſuperne rugoſo inermi lateraliter aculeato, chelis manuum latiſſimis, compreſſis villoſis denticulatis. Gronov. *Act. Helv. tom.* 4. *p.* 23. *tab.* 2. *fig.* 1. 2.

Aſtacus marinus. Columm. *Aquat.* 8. *tab.* 6.

Aſtacus ſimilis pediculo marino. Jonst. *Exang. tab.* 2. *fig.* 7.

Leo. Rond. *Piſc. lib.* 18. *pag.* 542. *fig.* 1.

Barrel. *Icon. rar. tab.* 1288. *fig.* 1.

Sb.

Seb. *Muſ. tom.* 3. *tab.* 19. *fig.* 19. 20.

Sulz. *Hiſt. inſ. tab.* 32. *fig.* 1.

Elle eſt d'une grandeur moyenne, & longue environ de trois pouces. Le corcelet eſt aſſez large, ovale, peu convexe, couvert de lignes tranſverſales, ondées, un peu enfoncées, ciliées; les côtés ſont épineux, & la partie antérieure eſt munie en deſſus de quatre épines placées ſur une ligne tranſverſale. Le roſtre eſt avancé, terminé en pointe, & muni de trois dents de chaque côté. Les antennes ſupérieures ſont de la longueur du corps. La queue eſt large & terminée par cinq feuillets, dont l'intermédiaire eſt échancré. Les pattes antérieures ſont grandes, épineuſes, & terminées en pinces. Les ſix pattes intermédiaires ſont épineuſes & terminées par un ongle ſimple. Les poſtérieures ſont petites, minces, filiformes.

Elle ſe trouve dans l'Océan européen, dans la Méditerranée.

11. ECREVISSE bleuâtre.

ASTACUS cæruleſcens.

Aſtacus antennis poſticis bifidis, cæruleſcens, thorace lævi, roſtro porrecto ſubulato bidentato. Fab. *Syſt. ent. pag.* 414. *n°.* 5. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 510. *n°.* 5. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 332. *n°.* 7.

Elle eſt petite, d'un très-beau bleu. Le corcelet eſt oblong, preſque cylindrique, liſſe, muni antérieurement de deux petites dents. Le roſtre eſt allongé, ſubulé, un peu plus court que le corcelet, muni de deux petites dentelures. Les antennes ſupérieures, ſont de la longueur du corps. Les inférieures, à peine plus longues que le roſtre, ſont bifides. La diviſion interne eſt ovale, comprimée, ciliée. Le premier anneau de l'abdomen, ou de la queue, eſt très-grand. La queue eſt terminée par cinq feuillets, dont l'intermédiaire eſt échancré. Les pattes antérieures ſont courtes, minces, armées de petites pinces. Les autres pattes ſont minces, filiformes.

Elle ſe trouve fréquemment dans l'Océan, entre les Tropiques.

12. ECREVISSE brillante.

ASTACUS fulgens.

Aſtacus antennis poſticis bifidis, roſtro breviſſimo ſubulato, pedibus ſimplicibus. Fab. *Syſt. ent. p.* 415. *n°.* 6. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 510. *n°.* 6. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 332. *n°.* 8.

Elle eſt petite, blanchâtre, preſque diaphane. Le corcelet eſt oblong, preſque cylindrique, poſtérieurement tronqué, antérieurement terminé en roſtre court, ſubulé, entier. Les pattes ſont ſimples. La queue eſt formée de cinq feuillets.

Elle ſe trouve au Bréſil, dans la mer. Elle rend pendant la nuit un éclat lumineux.

13. ECREVISSE Carabe.

ASTACUS Carabus.

Aſtacus thorace ſtrigis imbricatis antice ciliato, roſtro bidentato mobili.

Cancer macrourus Carabus *thorace ſtrigis imbricatis oblongiuſculo antice ciliato, roſtro bidentato mobili.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 1052. *n°.* 68.

Elle eſt petite. Le corcelet eſt ridé, avec le bord antérieur cilié, preſque dentelé. Le roſtre eſt formé de deux dents paralleles, mobiles, déprimées. Les antennes ſont plus longues que le corps, & couvertes de cils. Les pinces ſont larges, comprimées, en cœur, tronquées, ciliées. Les pattes ſont terminées par des ongles crochus.

Elle ſe trouve dans la Méditerranée.

14. ECREVISSE dentelée.

ASTACUS ſerratus.

Aſtacus antennis poſticis bifidis, corporis ſegmentis dorſo ſubſpinoſis, cauda faſciculata, ſtylis ſerratis.

Aſtacus Homari. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 511. *n°.* 7. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 332. *n°.* 9.

Cancer macrourus articularis dorſo carinato ſerrato, ſpinis caudæ bifidis. Mull. *Zool. dan. prodr. pag.* 197. *no.* 2358.

Cancer dorſo carinato ſerrato. Stroem. *Act. Hafn.* 10. *pag.* 5. *tab.* 2. *fig.* 1—8.

Le dos de cette eſpèce eſt carené & la carene eſt en ſcie preſque épineuſe. Les épines de la queue ſont bifides. L'extrémité de la queue eſt faſciculée, & les filets ſont en ſcie. Les antennes poſtérieures ſont bifides.

Elle ſe trouve dans les mers de Norvege.

15. ECREVISSE des Harengs.

ASTACUS Harengum.

Aſtacus antennis poſticis bifidis porrectis, roſtro ſubulato oculis globoſis prominentibus. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 511. *n°.* 8 — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 332. *n°.* 10. — *It. Norweg. die* 18. *jul.*

Elle eſt petite. Les antennes poſtérieures ſont avancées, bifides. Le roſtre eſt ſubulé. Les yeux ſont globuleux, proéminens. Le mâle a le premier &

le ſecond articles des antennes poſtérieures unguiculés à leur partie inférieure. M. Fabricius ſoupçonne que ce ſont les parties génitales, ce qui ne nous paroît pas probable.

Cet inſecte ſert de nourriture aux Harengs & à quelques autres poiſſons.

Elle ſe trouve abondamment dans les mers de Norvege.

16. Ecrevisse craſſicorne.

Astacus craſſicornis.

Aſtacus antennis poſticis bifidis, thorace articulato, pedibus ſexti paris longiſſimis. Fab. *Syſt. ent. pag* 405. *n°.* 7. — *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 511. *n°* 9. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 332. *n°.* 11.

Elle eſt petite, rougeâtre. Le corcelet eſt oblong, preſque cylindrique, carené, formé de huit articles preſqu'égaux; il eſt antérieurement rétus, ſans roſtre. Les antennes ſupérieures ſont ſétacées, aſſez groſſes, plus longues que le corps. La queue eſt étroite, formée de cinq articles & terminée par ſix filets prolongés, filiformes. Les pattes ſont ſimples; les pénultiemes ſont très longues & ont leurs cuiſſes en ſcie.

Elle ſe trouve dans l'Océan américain.

17. Ecrevisse hiſtrion.

Astacus hiſtrio.

Aſtacus antenis poſticis bifidis, thoracis margine bidentato, roſtro lanceolato ſerrato, corpore variegato. Fab. *Syſt. ent. pag.* 415. *n°.* 8. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 511. *n°.* 10. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 332. *n°.* 12.

Elle reſſemble pour la forme & la grandeur, à l'Ecreviſſe Crangon. Les antennules ſont épineuſes à leur extrémité. Le roſtre eſt avancé, dilaté, unidenté au milieu de ſa partie inférieure, en ſcie à ſa partie ſupérieure. Le corcelet eſt cylindrique, muni de trois dents à ſon bord intérieur. Le corps eſt mélangé de rougeâtre & de cendré. La queue eſt terminée par cinq feuillets dont l'intermediaire eſt muni de deux rangées d'épines.

Elle ſe trouve dans le Groenland.

18. Ecrevisse du Malabar.

Astacus malabaricus.

Aſtacus antennis poſticis bifidis, thorace lævi inermi chela dextra majori, pedibus filiformibus. Fab. *Syſt ent. pag.* 415. *n°.* 9. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 511. *n°.* 11. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 332. *n°.* 13.

Elle reſſemble à l'Ecreviſſe Crangon, mais elle eſt un peu plus petite. Le corcelet eſt cylindrique, liſſe, avec le roſtre court, aigu. La pince droite eſt très-groſſe, avec le tarſe courbé; la gauche eſt longue & filiforme. Les autres pattes ſont filiformes.

Elle ſe trouve vers la côte du Malabar.

19. Ecrevisse boréale.

Astacus Boreas.

Aſtacus antennis poſticis bifidis, thorace aculeato, pedibus ſecundi tertiique paris filiformibus. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 511. *n°.* 12. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 332. *n°.* 14.

Cancer macrourus Boreas *thorace carinato aculeato, manibus lævibus pollice ſubulato incurvo.* Phipps. *It. boreal.* 190. *tab.* 12. *fig.* 1.

Le roſtre eſt court, déprimé, cannelé de chaque côté, terminé en pointe & muni en-deſſous d'une dent très-forte. Le corcelet eſt carené, épineux. Les pattes ſont ſimples, les troiſiemes & les quatriemes ſont filiformes.

Elle ſe trouve dans les mers du Nord.

20. Ecrevisse carenée.

Astacus carinatus.

Aſtacus antennis poſticis bifidis, thoracis carina dentata, roſtro brevi recurvo apice tridentato. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 512. *n°.* 13. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 332. *n°.* 15.

Le corcelet eſt très élevé, en carene quadridentée, terminé antérieurement en un roſtre court, recourbé, tronqué, tridenté; le bord antérieur du corcelet eſt unidenté, & armé d'une épine de chaque côté, aigue. La queue eſt carenée, & la carene eſt épineuſe antérieurement & poſtérieurement; elle eſt terminée par cinq feuillets, dont l'intermédiaire eſt aigu.

Elle ſe trouve.... ...

21. Ecrevisse muriquée.

Astacus muricatus.

Aſtacus antennis poſticis bifidis longiſſimis, thorace muricato, manibus adactylis penicillatis.

Squilla Groenlandica. Seb. *Muſ. tom.* 3. *p.* 54. *tab.* 21. *fig.* 6. 7.

Elle reſſemble un peu à l'Ecreviſſe Crangon. Le corcelet eſt couvert d'épines, le roſtre eſt avancé & épineux. Les antennes ſupérieures ſont longues

& munies d'une pièce latérale platte avancée; les inférieures ſont bifides & auſſi longues que les autres. Les pattes antérieures ſont ſimples, velues à leur extrémité, les ſecondes ſont terminées en pinces. Les autres ſont ſimples, filiformes, aſſez longues.

Elle ſe trouve dans la mer du Groënland.

22. Ecrevisse groënlandoiſe.

Astacus groënlandicus.

Aſtacus antennis poſticis bifidis, thorace margine antico roſtroque dentatis, palpis apice ſpinoſis, corpore fuſco. Fab. *Syſt. ent. pag.* 416. *n°.* 10 — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 512. *n°.* 14. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 332. *n°.* 16.

Les antennes ſupérieures ſont très-longues, mélangées de blanc & de rouge. Le roſtre eſt avancé, tridenté en-deſſus, bidenté en-deſſous. Les antennules antérieures ſont armées d'épines & ciliées à leur extrémité; le bord antérieur du corcelet eſt tridenté. Le dos eſt caréné & quadridenté. Les anneaux de la queue ſont inégaux & terminés de chaque côté par une épine, l'extrémité eſt munie de cinq feuilles, dont l'intermediaire a deux lignes dentées.

Elle ſe trouve dans la mer du Groënland.

23. Ecrevisse mélangée.

Astacus varius.

Aſtacus antennis poſticis bifidis, thoracis margine unidentato, roſtro utrinque ſerrato, corpore variegato. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 512. *n°.* 15. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 332. *n°.* 17. — *It. Norweg. die* 4. *aug.*

Les antennes inférieures ſont courtes. Le bord du corcelet eſt unidenté. Le roſtre eſt en ſcie de chaque côté. Les troiſiemes pattes ſont filiformes, plus longues que les autres. Le corps eſt bigarré.

Elle ſe trouve dans la mer de Norvège.

24. Ecrevisse émérite.

Astacus emeritus.

Aſtacus antennis bifidis, manibus nullis, pedibus utrinque quinque natatoriis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 416. *n°.* 11. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 512. *n°.* 16. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 332. *n°.* 18.

Cancer emeritus *manibus nullis, pedibus utrinque quinque natatoriis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 1055. *n°.* 79.

Gronov. *Zooph.* 1000. *tab.* 17. *fig.* 8, 9.

Petiv. *Pterigr. tab.* 20. *fig.* 9.

M. Fabricius ſoupçonne que cet inſecte appartient au genre Pagure. Ceux qu'il poſſède, étant mutilés, il n'a pu s'en aſſurer.

Les pattes ſont ſimples. Les antérieures ne diffèrent pas des autres.

Elle ſe trouve dans la mer des Indes.

25. Ecrevisse de Norvege.

Astacus norwegicus.

Aſtacus antennis poſticis bifidis, thorace antrorſum aculeato, manibus priſmaticis angulis ſpinoſis.

Cancer macrourus norwegicus. Lin. *Syſt. nat. pag.* 1053. *n°.* 73. — *Faun ſuec. n°.* 2030. — *Muſ. Lud Ulr. pag.* 456. — *It. ſcan. pag.* 307. — *Muſ. Adol. Frid.* 1. *pag.* 88.

Aſtacus norwegicus. Fab. *Syſt. ent. pag.* 416. *n°.* 12. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 512. *n°.* 17. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 332. *n°.* 19.

Aſtacus norwegicus *thorace convexo, capite aculeato, chelis priſmaticis elongatis ſeriebus quaternis ſpinoſis.* Deg. *Mém. inſ tom.* 7. *p.* 398. *n°.* 3. *pl* 24. *fig.* 1.

Ecreviſſe *de la Norvège* a corcelet convexe, à tête garnie d'épines & a ſerres priſmatiques allongées avec quatre rangs de dentelures. Deg. *Ib.*

Aſtacus pedibus utrinque tribus anticis cheliferis, prioribus maximis, teretibus anguloſis, marginibus denticulatis. Gronov. *Zooph. pag.* 228. *n°.* 979.

Aſtacus mediæ magnitudinis prior. Aldrov. *Cruſt. pag.* 113.

Seb. *Muſ. tom.* 3. *tab.* 21. *fig.* 3.

Penn. *Zool. brit. tom.* 4. *tab.* 12. *fig* 24.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt preſque cylindrique, muni antérieurement de quelques épines. Le roſtre eſt avancé mince, aigu, muni d'une dent en-deſſous, vers l'extrémité, & de trois de chaque côté. Les antennes ſupérieures ſont preſque de la longueur du corps; le premier article eſt muni d'une épine & d'un avancement comprimé, fortement cilié. Les inférieures ſont bifides dans tous les individus que nous avons vus. Les pattes antérieures ſont très grandes, épineuſes. La jambe eſt anguleuſe, & les angles ſont dentés; les deux paires de pattes qui ſuivent, ſont terminées en pinces,

Elle ſe trouve dans la mer du nord.

M. Fabricius dit en avoir vu une variété une fois plus petite, venant de la Méditerranée.

26. **Ecreviſſe** Squille.

Astacus Squilla.

Aſtacus antennis poſticis trifidis, thorace lævi, roſtro ſupra ſerrato, thoracis margine quinquedentato. Fab. *Syſt. ent. p.* 416. *n°.* 13. —*Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 513. *n°.* 18. — *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 333. *n°.* 20.

Cancer macrourus Squilla *thorace lævi, roſtro ſupra ſerrato ſubtus tridentato, manuum digitis æqualibus.* Lin. *Syſt. nat. p.* 1051. *n°.* 66. — *Faun. ſuec. n°.* 2037.

Cancer Squilla. Scop. *Ent. carn. n°.* 1129.

Rondel. *Piſc. Lib.* 18. *cap.* 9. *pag.* 549. *fig.* 1.

Matth. Dioſc. 229.

Kleen. *Dub.* 35. *pl.* 1. *fig. a.*

Seb. *Muſ. tom.* 3. *tab.* 21. *fig.* 9. 10.

Bast. *Op. ſubſ.* 2. 30. *fig.* 5.

Sulz. *Hiſt. inſ. tab.* 32. *fig.* 4.

Penn. *Zool. brit. tom.* 4. *tab.* 16. *fig.* 28.

Gronov. *Zooph. n°.* 986.

Elle a juſqu'à deux pouces & demi de long. Les antennes ſupérieures ſont preſque de la longueur du corps ; le premier article a à ſa baſe extérieure une grande pièce applatie. Les inférieures ſont trifides, & une des diviſions eſt beaucoup plus longue que les autres. Le corcelet eſt cylindrique & liſſe, armé de deux petites épines, de chaque côté antérieurement. Le roſtre eſt très-avancé, comprimé, pointu, tranchant & dentelé, tant en deſſus qu'en deſſous. Les anneaux de la queue ſont terminés de chaque côté par une grande pièce large, arrondie ; l'extrémité a cinq feuillets, dont l'intermédiaire eſt linéaire. Les pattes antérieures ſont petites, filiformes & en pince ; les ſecondes ſont plus grandes & en pinces ; les autres ſont ſimples.

Elle ſe trouve dans l'Océan & dans la Méditerranée. Sa chair eſt aſſez délicate.

27. **Ecreviſſe** Sauterelle.

Astacus Locuſta.

Aſtacus antennis poſticis trifidis, thorace lævi, roſtro porrecto ſupra ſerrato ſubtus lævi, digitis elongatis filiformibus. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 513. *n°.* 19. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 333. *n°.* 21.

Cancer pennaceus *macrourus, thorace lævi cylindrico, roſtro enſiformi, margine ſuperiore ſerrato.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 1051. *n°.* 65. — *Muſ. Adol. frid.* 1. *pag.* 87.

Elle reſſemble à l'Ecreviſſe Squille, mais elle eſt un peu plus petite. Le roſtre eſt allongé, ſupérieurement en ſcie, ſimple en deſſous. Le corcelet eſt liſſe, avec le bord unidenté de chaque côté. Les pattes antérieures ſont allongées, filiformes ; la jambe eſt ovale, courte, avec les pinces alongées, linéaires, aiguës.

Elle ſe trouve dans l'Océan, entre les Tropiques.

28. **Ecreviſſe** Crangon.

Astacus Crangon.

Aſtacus antennis poſticis trifidis, thorace lævi, roſtro brevi, integerrimo, manuum pollice longiori. Fab. *Syſt. ent. p.* 417. *n°.* 14.—*Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 513. *n°.* 20. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 333. *n°.* 22.

Cancer macrourus Crangon. Lin. *Syſt. nat. p.* 1052. *n°.* 67.—*Faun. ſuec. n°.* 2038.

Squilla marina batava. Bast. *Op. ſubſ.* 2. *p.* 27. *tab.* 3. *fig.* 1—4.

Gronov. *Zooph. n°.* 985.

Seb. *Muſ. tom.* 3. *tab.* 21. *fig.* 8.

Roes. *Inſ. tom.* 3. *tab.* 63. *fig.* 1. 2.

Penn. *Zool. brit. tom.* 4. *pl.* 15. *fig.* 30.

Elle eſt un peu plus grande que l'Ecreviſſe Squille. Le roſtre eſt avancé, court, entier, ſimple, terminé en pointe. Les antennes ſupérieures ſont longues, & ont à leur baſe extérieure une pièce large, avancée. Les antennes inférieures ſont courtes & trifides. Le corcelet eſt liſſe, unidenté de chaque côté. Les pattes antérieures ſont un peu plus groſſes que les autres & à peine de la même longueur ; la jambe eſt renflée & terminée par un crochet mobile. La queue eſt terminée par cinq feuillets dont l'intermédiaire eſt linéaire.

Elle ſe trouve dans l'Océan ſeptentrional, dans la mer Baltique.

29. **Ecreviſſe** Tettigone.

Astacus Tettigonus.

Aſtacus antennis poſticis trifidis, thorace ſpinoſo, pedibus quatuor anticis filiformibus. Fab. *Syſt. ent. p.* 417 *n°.* 15.—*Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 513. *n°.* 21. —*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 333. *n°.* 23.

Le roſtre eſt courbé, court, bidenté. Le corcelet eſt caréné, & la carene eſt bidentée; le bord eſt unidenté. Les pattes antérieures ne ſont point en pinces; la jambe eſt preſque cylindrique, terminée par une épine roide, aigue, & par un ongle crochu, mobile.

M. Fabricius dit en avoir vu une variété plus petite, dont la carene du corcelet étoit tridentée.

Elle ſe trouve dans la mer d'Iſlande.

ECUSSON, *SCUTELLUM*, c'eſt une pièce plus ou moins petite, triangulaire, ou en cœur, qui eſt attachée au milieu de la partie poſtérieure du corcelet, & ſe prolonge vers la baſe interne des ailes & des élytres. La plupart des inſectes ne ſont point pourvus d'écuſſon. On n'en trouve point dans les Lépidoptères, les Hyménoptères, les Névroptères, les Diptères & les Aptères. Mais on en trouve dans preſque tous les Coloptères, & dans la moitié des Hémiptères. Dans les Hymenoptères, les Dipteres, & dans les Hémiptéres qui manquent d'écuſſon, on a pris, mal à-propos, pour cette pièce la partie poſtérieure du corcelet, où plutôt la partie ſupérieure de la poitrine ou dos. On a regardé de même auſſi peu exactement comme écuſſon, le prolongement du corcelet de quelques Criquets, & la dilatation du même corcelet des Membracis. L'écuſſon eſt ordinairement petit & ſouvent peu apparent; mais dans quelques Hémiptères ou dans quelques Punaiſes, il eſt ſi grand qu'il recouvre entièrement l'abdomen.

Les entomologiſtes conſidèrent l'écuſſon, relativement à ſes proportions, ſa forme, ſa ſurface & ſon extrémité.

SES PROPORTIONS.

Il eſt plus court, plus long ou auſſi long que l'abdomen.

SA FORME.

Il eſt arrondi, *rotundum* : quelques Bupreſtes.

Ovale, *ovatum* : quelques Chryſomeles.

Triangulaire, *triangulare* : dans le plus grand nombre.

En cœur, *cordatum* : quelques Bupreſtes.

SA SURFACE.

Il eſt ſillonné, *ſulcatum*, lorſqu'il a une ligne longitudinale enfoncée aſſez grande : quelques Scarabés.

Strié, *ſtriatum*, lorſque la ligne eſt petite, moins marquée : quelques Taupins.

Caréné, *carinatum*, lorſqu'il a au milieu une élévation longitudinale : quelques Cetoines.

SON EXTRÉMITÉ.

Il eſt pointu, *acutum*; aigu, *acuminatum*, lorſqu'il eſt terminé en pointe : quelques Cétoines.

Obtus, *obtuſum* : la plûpart des Hannetons & des Scarabés.

Echrancré, *emarginatum* : la plûpart des Taupins.

Relevé, *reflexum*, lorſque l'extrémité eſt pointue & élevée : les Clytres.

ELAPHRE. *ELAPHRUS* : genre d'inſectes de la premiere Section de l'Ordre des Coléoptères.

Les Elaphres ont le corps un peu allongé; la tête groſſe; les yeux ſaillans; deux antennes filiformes, à peine de la longueur de la moitié du corps; deux élytres dures, deux aîles membraneuſes, repliées, & cinq articles aux tarſes.

Les Elaphres ont été confondus avec les Cicindeles par Linné, & avec les Carabes par M. Geoffroy, qu'il déſigne ſous le nom de Bupreſtes. M. Fabricius eſt le premier qui les ait ſéparés & en ait formé un genre, ſous le nom d'*Elaphrus*, qu'il a fait dériver d'un mot grec qui ſignifie marais. Si l'auteur lui-même ne s'étoit pas expliqué, j'aurois penſé plutôt qu'il devoit dériver d'Ελαφρος qui ſignifie en grec, léger, agile comme un Cerf, qualité aſſez propre à ces inſectes.

Les Elaphres reſſemblent beaucoup aux Cicindeles, mais ils en different par les mandibules ſimples, & par la lèvre inférieure membraneuſe, mince, terminée en pointe. Les mandibules des Cicindeles ſont multidentées, & la lèvre inférieure eſt large, cornée, tridentée. Les antennules filiformes empêchent de confondre ces inſectes avec les Carabes dont le dernier article des antennules eſt large, triangulaire, preſque ſécuriforme.

Les antennes ſont filiformes, de la longueur du corcelet, & compoſées de onze articles, dont le premier eſt le plus gros, & le ſecond eſt le plus court; les autres ſont preſque égaux entr'eux, un peu plus minces à leur baſe qu'à leur extrémité. Elles ſont inſérées à la partie antérieure & latérale de la tête, à peu de diſtance des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, & de ſix antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, aſſez large, arrondie & ciliée antérieurement.

Les mandibules ſont avancées, cornées, arquées, preſque dentées au milieu de leur partie interne.

Les mâchoires ſont cornées, minces, avancées, arquées, très-pointues à leur extrémité, & munies de cils roides, à leur partie interne.

La lèvre inférieure eſt preſque membraneuſe, courte, étroite, pointue à ſon extrémité.

Les antennules antérieures ſont minces, filiformes, de la longueur des mâchoires, & compoſées de deux articles longs, cylindriques, égaux. Elles ſont inſérées au dos des mâchoires. Les intermédiaires ſont filiformes, plus longues que les poſtérieures, & compoſées de quatre articles, dont le premier & le troiſième ſont courts, le ſecond & le dernier allongés, preſque cylindriques. Elles ſont inſérées à la baſe extérieure des antennules antérieures. Les antennules poſtérieures ſont filiformes, & compoſées de trois articles, dont le premier eſt court, le ſecond & le troiſième ſont très-longs, preſque cylindriques. Elles ſont inſérées à la partie latérale de la lèvre inférieure.

La tête eſt diſtincte, guères plus large que le corcelet. Les yeux ſont arrondis, très-ſaillans.

Le corcelet eſt plus étroit que les élytres, à peine rebordé, quelquefois figuré en cœur & ordinairement cannelé à la partie ſupérieure. L'écuſſon eſt petit, arrondi poſtérieurement.

Les élytres ſont dures, coriacées, peu convexes, de la grandeur de l'abdomen. Elles cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont de longueur moyenne, & un peu moins déliées que celles des Cicindeles : on remarque à la baſe des poſtérieures, une appendice oblongue qui ſuit les mouvemens de la cuiſſe. Les tarſes ſont filiformes & compoſés de cinq articles, dont le premier eſt le plus long, & le dernier eſt terminé par deux crochets.

Les Elaphres ſont en général de petits inſectes, mais aſſez brillans par les couleurs métalliques qui les décorent. Ils ſont très-agiles, & leurs habitudes ont beaucoup de conformité avec celles des Cicindeles; mais ce qui doit les diſtinguer, c'eſt que celles-ci ne ſe trouvent que dans les lieux ſecs, tandis que les Elaphres ne cherchent que les endroits humides. Ils ſont carnivores, & ſe nourriſſent d'autres inſectes, & ſur-tout de larves aquatiques. On les voit courir avec beaucoup de viteſſe ſur le ſable qui borde le rivage des eaux. Il y a une eſpèce dont on a dit qu'elle couroit ſous les eaux mêmes, ſans nager. La larve n'eſt point connue.

ELAPHRE.

ELAPHRUS. *Fab.*

CICINDELA. *Lin. Deg.*

BUPRESTIS. *Geoff.*

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, de la longueur du corcelet : onze articles, le premier plus gros, les autres preſque égaux & coniques.

Mandibules arquées, cornées, preſque dentées.

Six antennules filiformes. Les antérieures plus courtes.

Tête de la largeur du corcelet.

Yeux ſaillans.

Cinq articles aux tarſes.

ESPÈCES.

1. Elaphre riverain.

D'un vert bronzé; élytres avec des taches rondes, enfoncées.

2. Elaphre paludier.

D'un vert bronzé; élytres avec des taches enfoncées, & deux points élevés, cuivreux.

3. Elaphre caraboïde.

Bronzé; corcelet & élytres finement pointillés.

4. Elphre littoral.

D'un vert bronzé; élytres avec des ſtries pointillées & deux points enfoncés, cuivreux, ſur chaque.

5. Elaphre aquatique.

Bronzé luiſant; partie antérieure de la tête ſtriée.

6. Elaphre ſemi-ponctué.

Bronzé très luiſant; élytres pointillées, liſſes vers la ſuture.

ELAPHRE. (Inſectes.)

7. ELAPHRE flavipède.

Bronzé; élytres melangées de bronzé & d'obſcur; pattes jaunes.

8. ELAPHRE des rochers.

Noir; élytres avec deux points ſur chaque, & une bande, ferrugineux.

9. ELAPHRE bimoucheté.

Bronzé; élytres brillantes, avec l'extrémité jaunâtre.

10. ELAPHRE quadrimaculé.

Noir; élytres obſcures, avec deux taches pâles.

1. ELAPHRE riverain.

ELAPHRUS riparius.

Elaphrus viridi-æneus, elytris punctis latis excavatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. ELAPHRE. *Pl.* 1. *fig.* 1. *a. b. c. d. e.*

Elaphrus riparius. FAB. *Syſt. ent. p.* 227. *n*°. 1. —*Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 287. *n*°. 1.—*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 187. *n*°. 1.

Cicindela riparia. LIN. *Syſt. nat. pag.* 658. *n*°. 10.—*Faun. ſuec. n*°. 749. *It. Oeland.* 38. 121.

Bupreſtis viridi-æneus, elytris punctis latis excavatis mammilloſis. GEOFF. *Inſ. t.* 1. *p.* 156. *n*° 30.

Le Bupreſte à mamelons. GEOFF. *Ib.*

Cicindela viridi-ænea, maculis rotundis excavatis griſeo-viridibus. DEG. *Mém. inſ. t.* 4. *p.* 117. *n*°. 4. *pl.* 4. *fig.* 9.

Scarabæus parvus inauratus. LIST. *Scar. angl. pag.* 385. *tit.* 12.

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 86. *fig.* 4.

SULZ. *Hiſt. inſ. tab.* 6. *fig.* 13.

Cicindela riparia. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n*°. 359.

Elaphrus riparius. ROSS. *Faun. etr. tom.* 1. *p.* 193. *n*°. 477.

Cicindela riparia. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 323. *n*°. 6.

Bupreſtis riparius. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 50. *n*°. 34.

Il a près de quatre lignes de long. Les antennes ſont noirâtres, filiformes, de la longueur du corcelet. Le corps eſt d'une couleur bronzée un peu cuivreuſe plus ou moins foncée. Les yeux ſont noirs, arrondis, ſaillans. La tête & le corcelet ſont pointillés. Les élytres ont des taches rondes, enfoncées, un peu mamelonnées. Les cuiſſes ſont de la couleur du corps; les jambes ſont d'un brun ferrugineux, & les tarſes ſont noirs.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, ſur le bord des mares, des étangs.

2. ELAPHRE paludier.

ELAPHRUS paludoſus.

Elaphrus viridi-æneus, elytris punctis latis excavatis, punctiſque duobus elevatis cupreis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. ELAPHRE. *Pl.* 1. *fig.* 4. *a. b.*

Il reſſemble beaucoup au précédent, mais il eſt un peu plus petit. Les antennes ſont filiformes, noirâtres, d'un vert bronzé à leur baſe. Le corps eſt d'un vert bronzé. La tête & le corcelet ſont légèrement chagrinés. Les élytres ſont légèrement chagrinées, & marquées de points ronds, enfoncés, cuivreux : on remarque auſſi un point élevé, cuivreux, liſſe brillant, de chaque côté de la ſuture. Les pattes ſont d'un vert cuivreux, avec les jambes d'un brun ferrugineux.

Il ſe trouve aux environs de Paris, ſur le bord des étangs.

3. ELAPHRE caraboïde.

ELAPHRUS caraboides.

Elaphrus æneo-viridis, thorace elytriſque punctatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. ELAPHRE. *Pl.* 1. *fig.* 5. *a. b.*

Cicindela caraboides *thorace rotundato hemiſphærico, marginato; elytris nebuloſis punctis copioſis impreſſis.* SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n*°. 360.

Il eſt plus petit & il a une forme plus étroite que l'Elaphre riverain. Les antennes ſont filiformes, un peu plus longues que le corcelet, d'un noir bronzé. Les yeux ſont noirs, arrondis, ſaillans. Le corps eſt d'un vert bronzé. Le corcelet eſt en cœur, & marqué d'une ligne longitudinale enfoncée. Les élytres ſont finement pointillées, preſque chagrinées, bronzées, avec quelques reflets cuivreux : on remarque vers le bord extérieur une ſuite de points enfoncés, aſſez gros. Les pattes ſont de la couleur du corps, & les jambes ſont d'un brun ferrugineux.

Il ſe trouve en Europe.

Du cabinet de M. Boſc.

4. ELAPHRE littoral.

ELAPHRUS littoralis.

Elaphrus viridi-æneus, elytris ſtriato-punctatis punctiſque duobus impreſſis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. ELAPHRE. *Pl.* 1. *fig.* 7. *a. b.*

Carabus ſpeculifer. VOET. *Coleopt. pars.* 1. *tab.* 36. *fig.* 1.

Bupreſtris fuſco-æneus, elytris ſtriatis, punctis duobus impreſſis. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *p.* 158. *n*°. 33.

Le Bupreſte bronzé à deux points enfoncés. GEOFF. *Ib.*

Bupreſtis ſtagnorum. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 51. *n*°. 40.

Il eſt un peu plus grand que l'Elaphre aquatique. Tout le deſſus du corps eſt d'un vert bronzé brillant. Le deſſous & les pattes ſont d'un noir bronzé très-brillant. Les antennes ſont filiformes, un peu plus longues que le corcelet. Les antennules intermédiaires & poſtérieures ont le dernier article mince & court. Le corcelet eſt rebordé & cannelé. Les élytres ont des ſtries pointillées, & chacune a deux point enfoncés, vers la ſuture.

Il ſe trouve aux environs de Paris, ſur les bords de la Seine.

5. Elaphre aquatique.

Elaphrus aquaticus.

Elaphrus æneus nitidus, capite antice ſtriato. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Elaphre. *Pl.* 1. *fig.* 6. *a. b.*

Elaphrus aquaticus *æneus nitidus, capite ſtriato.* Fab. *Syſt. ent. p.* 227. *n°.* 4. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 288. *n°.* 4.—*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 188. *n°.* 4.

Cicindela aquatica. Lin. *Syſt. nat. pag.* 658. *n°.* 14. — *Faun. ſuec. edit.* 2. *n°.* 752.

Bupreſtis fuſco-ænea glabra nitida; thorace ſubmarginato. Lin. *Faun. ſuec. edit.* 1. *n°.* 558.

Bupreſtis fuſco-æneus, capite profunde ſtriato, elytrorum ſtria prima remotiſſima. Geoff. *Inſ. t.* 1. *p.* 157. *n°.* 31.

Le Bupreſte à tête cannelée. Geoff. *Ib.*

Voet. *Coleopt. tab.* 36. *fig.* 25.

Cicindella puſilla. Schreber. *Inſ.* 6.

Cicindela aquatica. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 361.

List. *Mut. tab.* 31. *fig.* 13.

Bupreſtis aquaticus. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 50. *n°.* 36.

Cicindela aquatica. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 325. *n°.* 10.

Il eſt deux ou trois fois plus petit que l'Elaphre riverain. Les antennes ſont filiformes, preſque de la longueur du corcelet, noirâtres, avec les premiers articles d'un brun ferrugineux. Tout le corps eſt bronzé, luiſant. Les yeux ſont arrondis, ſaillans. La partie antérieure de la tête eſt ſtriée. Le corcelet eſt pointillé, un peu plus large que long. Les élytres ont des ſtries pointillées au milieu, & ſont liſſes vers le bord poſtérieur & vers la ſuture. Les cuiſſes ſont de la couleur du corps, & les jambes ſont d'un brun ferrugineux.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, dans les endroits un peu humides.

6. Elaphre ſemiponctué.

Elaphrus ſemipunctatus.

Elaphrus æneus nitidus, elytris punctatis, dorſo glaberrimo. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Elaphre. *Pl.* 1. *fig.* 3. *a. b.*

Elaphrus ſemi-punctatus. Fab. *Syſt. ent. pag.* 227. *n°.* 5. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 288. *n°.* 5. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 188. *n°.* 5.

Cicindela ſtriata *ænea nitidiſſima, capite ſtriato, elytris dimidio ſtriatis punctatis, intus lævibus.* Deg. *Mem. inſ tom.* 4. *pag.* 118. *n°.* 5.

Elaphrus ſemipunctatus. Ross. *Faun. etr. tom.* 1. *pag.* 194. *n°.* 479.

Il reſſemble beaucoup à l'Elaphre aquatique, dont il n'eſt peut-être qu'une variété. Les antennes ſont filiformes, noires, d'un brun ferrugineux à leur baſe. Le front eſt ſtrié. Le corcelet eſt pointillé. Les élytres ont des ſtries pointillées, & ſont très-liſſes vers la ſuture. Tout le corps eſt d'une couleur bronzée très-brillante. Les pattes ſont noirâtres, avec les jambes d'un brun ferrugineux.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe, dans les lieux humides.

7. Elaphre flavipede.

Elaphrus flavipes.

Elaphrus obſcure æneus, elytris ſubnebuloſis; pedibus luteis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Elaphre. *Pl.* 1. *fig* 2. *a. b.*

Elaphrus flavipes Fab. *Syſt. ent. pag* 227. *n°.* 2. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 287. *n°.* 2. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 187. *n°.* 2.

Cicindela flavipes. Lin. *Syſt. nat. p.* 658. *n°.* 11. — *Faun. ſuec. n°.* 750.

Bupreſtis cupreo viridique variegatus, punctis quatuor impreſſis, pedibus pallidis. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 157. *n°.* 32.

Le Bupreſte a quatre points enfoncés. Geoff. *Ib.*

Cicindela capite thoraceque viridi-æneis, elytris pallide fuſcis nigro maculatis, antennis pedibuſque flaveſcentibus. Deg. *Mém. inſ. tom.* 4. *pag.* 119. *n°.* 6.

Cicindelle *à pattes jaunes* à tête & corcelet d'un vert cuivreux, luiſant, à étuis bruns, clairs, tachetés de noir, à antennes & pattes fauves. Deg. *Ib.*

Elaphrus flavipes. Ross. *Faun. etr. tom.* 1. *pag.* 194. *n°.* 480.

Cicindela flavipes. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 324. *n°.* 7.

Buprestis impreſſus. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 51. *n°.* 38.

Il eſt un peu plus petit que l'Elaphre aquatique, auquel il reſſemble beaucoup. Les antennes ſont filiformes, d'un brun obſcur, avec la baſe jaunâtre. La tête eſt bronzée, pointillée, ſans ſtries. Le corcelet eſt bronzé, rebordé, cannelé, en cœur. Les élytres ſont finement pointillées, preſque chagrinées, avec deux points enfoncés, ſur chaque, vers la ſuture; leur couleur eſt bronzée & nuancée de bronzé noirâtre. Le deſſous du corps eſt noir luiſant, & les pattes ſont jaunes.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe.

8. Elaphre des rochers.

Elaphrus rupeſtris.

Elaphrus niger, coleoptris punctis duobus faſciaque ferrugineis. Fab. *Syſt. ent. p.* 227. *n°.* 2 — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 287. *n°.* 3. —— *Mant. inſ. tom* 1. *pag.* 188. *n°.* 3.

Cicindela rupeſtris *nigra, thorace globoſo, coleoptris punctis duobus faſciaque ferrugineis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 658. *n°.* 12.

Il eſt un peu plus petit que l'Elaphre flavipede. Tout le corps eſt noir. Les élytres ont chacune une tache ferrugineuſe à leur partie antérieure, & une bande poſtérieure commune, de la même couleur. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve au nord de l'Europe, ſous les Lichens.

9. Elaphre bimoucheté.

Elaphrus biguttatus.

Elaphrus æneus, elytris nitidis, apice flaveſcentibus. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 288. *n°.* 6. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 188. *n°.* 6.

Il eſt petit. Tout le corps eſt bronzé. Les élytres ſont brillantes, avec l'extrémité jaune.

Il ſe trouve en Norvège auprès des eaux.

10. Elaphre quadrimaculé.

Elaphrus quadrimaculatus.

Elaphrus niger, elytris fuſcis maculis duabus pallidis.

Cicindela quadrimaculata *nigra, elytris fuſcis maculis duabus pallidis, tibiis rufis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 658. *n°.* 13. — *Faun. ſuec. n°.* 751.

Il eſt petit, noir. Les antennes ſont fauves. Le corcelet eſt preſque globuleux. Les élytres ſont obſcures avec deux taches pales ſur chaque, l'une vers la baſe, l'autre vers l'extrémité. Les pattes ſont noires, avec les jambes fauves.

Il ſe trouve en Suede.

ÉLEUTÉRATES, *Eleuterata.* Première Claſſe des inſectes, du Syſtême entomologique de M. Fabricius.

Cette Claſſe comprend tous les inſectes Coléoptères, excepté le Forficule, que M. Fabricius a placé parmi les Ulonates. Elle eſt diviſée en ſix Ordres, d'après la forme des antennes.

Ordre. 1. Antennes en maſſe lamellée.

Ordre 2. Antennes en maſſe perfoliée.

Ordre 3. Antennes en maſſe ſolide.

Ordre 4. Antennes moniliformes.

Ordre. 5. Antennes filiformes.

Ordre 6. Antennes ſétacées.

CARACTERE DE LA CLASSE.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Antennules articulées, cornées, ſouvent au nombre de quatre. Les antérieures inſérées au dos des mâchoires, & les poſtérieures, à la lèvre.

Quelquefois ſix antennules. Les deux antérieures plus courtes, appuyées ſur la mâchoire; les intermédiaires inſérées au dos des mâchoires, & les poſtérieures, à la lèvre.

Chaperon horizontal, corné, arrondi, couvrant ſupérieurement la bouche.

Deux mandibules tranſverſales, cornées, mobiles, renfermant ſupérieurement les côtés de la bouche.

Deux mâchoires libres, tranſverſales, ſouvent membraneuſes, comprimées, renfermant inférieurement les côtés de la bouche.

Lèvre inférieure libre, cornée, ou memb'ureuſe, renfermant la bouche en-deſſous.

Antennes inſérées entre les yeux.

CARACTERES DES GENRES.

1. LUCANE.

LUCANUS.

Bouche munie de mâchoires & de quatre antennules.

Antennules inégales, filiformes, articles coniques, le ſecond plus long. Les antérieures plus longues, attachées au dos des mâchoires. Les poſtérieures cachées ſous la lèvre, jointes à deux pinceaux allongés, preſque filiformes, réunis à leur baſe & inſérées à la baſe de la lèvre.

Mandibule avancée, cornée, arquée, dentée.

Mâchoire avancée, membraneuſe, ſoyeuſe, unidentée au milieu.

Lèvre avancée, coriace, arrondie, échancrée à l'extrémité, couvrant les antennules poſtérieures.

Antennes compoſées de onze articles : le ſecond très-long, les quatre derniers en lames avancées.

2. LETHRUS.

LETHRUS.

Bouche avec des mâchoires & quatre antennules.

Antennules cylindriques. Les antérieures, quadriarticulées, inſérées au dos des mâchoires.

Les poſtérieures triarticulées, attachées à l'extrémité de la lèvre.

Chaperon échancré, preſque bilobé.

Mandibule avancée, crochue, antérieurement dentelée, munie inférieurement d'un rameau arqué.

Mâchoire cornée, une fois plus longue que la lèvre, unidentée au milieu, tronquée à l'extrémité.

Lèvre arrondie entière.

Antennes compoſées de 12. articles : articles 2, 3, 4, 5, & 6, preſque cylindriques. Articles 1, 7, 8 & 9, preſque globuleux : enfin, les trois derniers plus grands, coniques, en maſſe, obliquement tronqués, feuillés.

3. SCARABÉ.

SCARABÆUS.

Bouche munie de mâchoires & de quatre antennules.

Antennules preſque égales, filiformes. Les antérieures à peine plus longues, quadriarticulées : premier article très court. Elles ſont inſérées au dos des mâchoires. Les poſtérieures compoſées de trois articles égaux, & inſérées aux extrémités proéminentes de la lèvre.

Mandibule avancée, cornée, ſimple, obtuſe à l'extrémité.

Mâchoire allongée, membraneuſe, unidentée à l'inſertion des antennules.

Lèvre avancée, cornée, preſque cylindrique, échancrée à l'extrémité.

Antennes en maſſe lamellée : onze articles, les trois derniers en lames avancées, obtuſes.

4. TROX.

TROX.

Bouche munie de mâchoires & de quatre antennules.

Antennules inégales, renflées à l'extrémité. Les antérieures plus longues, quadriarticulées, inſérées au dos des mâchoires : articles égaux, le dernier oblong, plus épais. Les poſtérieures triarticulées, inſérées à l'extrémité de la lèvre : dernier article oblong, plus épais.

Mandibule courte, cornée, épaiſſe, obtuſe, ſans dents.

Mâchoire cylindrique, membraneuſe, droite, bifide : diviſions preſque égales, un peu aigues, ſétifères.

Lèvre avancée, cornée, arrondie, membraneuſe & échancrée à l'extrémité.

Antennes courtes : premier article gros, velu ; les trois derniers ovales, lamellés.

5. HANNETON.

MELOLONTHA.

Bouche munie de mâchoires & de quatre antennules.

Antennules inégales, filiformes. Les antérieures plus longues, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : premier & troiſième articles très-courts ; le quatrième plus long, oblong. Les poſtérieures courtes, triarticulées, inſérées à la parois interne de la lèvre : articles preſque égaux.

Mandibule courte, cornée, arquée, comprimée à l'extrémité, un peu aiguë, à peine dentée.

Mâchoire cornée, courte, roide, preſque arquée, obtuſe à l'extrémité, multidentée.

Lèvre avancée, cornée, en cœur, preſque échancrée à l'extrémité.

Antennes courtes, en maſſe lamellée : premier article globuleux plus gros.

6. TRICHIE.

TRICHIUS.

Bouche munie de mâchoires & de quatre antennules.

Antennules égales, filiformes : dernier article plus long. Les antérieures quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires. Les poſtérieures triarticulées, inſérées au milieu de la partie latérale de la lèvre.

Mandibule cornée, groſſe, obtuſe, ſans dents.

Mâchoire cylindrique, bifide juſqu'à la baſe : diviſions égales, obtuſes, ſoyeuſes à l'extrémité.

Lèvre cylindrique, alongée, cornée, échancrée : diviſions égales un peu pointues.

Antennes terminées en maſſe ovale, formée de trois feuillets : premier article gros, velu.

7. CÉTOINE.

CETONIA.

Bouche munie de mâchoires & de quatre antennules.

Antennules preſque égales. Les antérieures filiformes, triarticulées, attachées aux mâchoires : dernier article cylindrique. Les poſtérieures triarticulées, inſérées à la baſe interne de la lèvre : dernier article plus long, preſque un peu plus gros.

Mandibule avancée, cornée, droite, aiguë, ſimple.

Mâchoire unidentée, ſétifère, dilatée à l'inſertion des antennules.

Lèvre alongée, coriace, cylindrique, fendue ou échancrée à l'extrémité, couvrant preſque entièrement les antennules poſtérieures.

Antennes courtes, terminées en maſſe ovale, formée de trois feuillets : premier article avancé, plus gros.

8. ESCARBOT.

HISTER.

Bouche munie de mâchoires & de quatre antennules.

Antennules égales, preſque filiformes; articles oblongs, égaux. Les antérieures quadriarticulées, inſerées ſous l'extrémité de la mâchoire : le dernier article obtus, tronqué. Les poſtérieures triarticulées, attachées à l'extrémité de la lèvre.

Mandibule avancée, cornée, arquée, aiguë, unidentée.

Mâchoire membraneuſe, preſque cylindrique, unidentée, obtuſe à l'extrémité.

Lèvre cornée, avancée, cylindrique, membraneuſe, arrondie, entière à l'extrémité.

Antennes courtes, compoſées de onze articles : article premier plus long; les autres preſque globuleux; le dernier en maſſe ovale.

9. APATE.

APATE.

Bouche munie de mandibules, & de quatre antennules.

Antennules égales, filiformes. Les antérieures quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : dernier article plus court, cylindrique, obtus. Les poſtérieures triarticulées, inſérées au milieu de la lèvre : article dernier plus court, plus gros, très-obtus.

Mandibule cornée, droite, aigue, dentée à la baſe.

Mâchoire membraneuſe, unidentée à l'inſertion de l'antennule, arrondie à l'extrémité.

Lèvre courte, cylindrique, membraneuſe, déprimée, très- obtuſe & preſque tronquée, ciliée, entière.

Antennes en maſſe : maſſe compoſée de trois articles diſtans, perfoliés.

10. DERMESTE.

DERMESTES.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, filiformes. Les antérieures plus longues, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : articles égaux. Les poſtérieures triarticulées, inſérées ſous l'extrémité de la lèvre inférieure : dernier article plus grand.

Mandibule cornée, arquée, aiguë, ſimple.

Mâchoire cylindrique, arrondie à l'extrémité, très-obtuſe, bifide, de la longueur des antennules antérieures : diviſions preſque égales, l'extérieure un peu plus grande.

Lèvre preſque cylindrique, cornée, allongée, obtuſe, entière, couvrant preſque les antennules inférieures.

Antennes avec le premier article plus grand, plus épais, & les trois derniers en maſſe perfoliée.

11. MÉLYRE.

MELYRIS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules égales, filiformes. Les antérieures quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : articles preſque égaux, & le dernier ovale. Les poſtérieures triarticulées, inſérées au milieu de la partie latérale de la lèvre : dernier article ovale.

Mandibule courte, cornée, courbée, ſans dents.

Mâchoire courte, preſque cornée, unidentée au milieu, très-aigue à l'extrémité.

Lèvre avancée, cylindrique, cornée, annulaire, membraneuſe à l'extrémité, en maſſe échancrée.

Antennes perfoliées dans toute leur longueur : articles courts, velus de chaque côté, le dernier ovale, obtus.

12. BOSTRICHE.

BOSTRICHUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules égales. Les antérieures renflées au milieu, triarticulées, attachées aux mâchoires : articles preſque égaux. Les poſtérieures triarticulées, inſérées à l'extrémité de la lèvre : articles égaux.

Mandibule courte, cornée, groſſe, voûtée, aigue, ſimple.

Mâchoire cornée, courte, groſſe, droite, roide, cylindrique, aiguë, entière.

Lèvre avancée, membraneuſe, mince, cylindrique, entière.

Antennes compoſées de onze articles : le premier un peu plus long ; les ſuivans très-courts, arrondis ; les trois derniers allongés, renflés, ovales, le dernier aigu.

13. BYRRHE.

BYRRHUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules égales, preſque en maſſe : articles égaux, le dernier preſque arrondi, plus gros. Les antérieures quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires. Les poſtérieures triarticulées, attachées au milieu de la lèvre.

Mandibule courte, groſſe, cornée, droite, dentée, fendue à l'extrémité.

Mâchoire membraneuſe, bifide : diviſion extérieure plus grande, arrondie.

Lèvre membraneuſe, avancée, arrondie, bifide à l'extrémité : diviſions égales, conniventes.

Antennes avec le premier article plus long, les autres courts, perfoliés, inſenſiblement plus gros.

14. ANTHRENE.

ANTHRENUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, filiformes. Les antérieures plus longues, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : articles égaux, cylindriques. Les poſtérieures cylindriques, très-courtes, obtuſes, triarticulées, inſérées ſous l'extrémité intérieure de la lèvre ; articles égaux.

Mandibule cornée, arquée, aiguë, ſimple.

Mâchoire membraneuſe, linéaire, obtuſe, bifide ; diviſion extérieure preſque plus longue.

Lèvre courte, cornée, arrondie, entière, couvrant la baſe des antennules poſtérieures.

Antennes cylindriques, en maſſe : articles très-courts, les trois derniers renflés, réunis, formant une maſſe ovale, ſolide.

15. VRILLETE.

ANOBIUM.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules preſque égales, en maſſe. Les antérieures un peu plus longues, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : article ſecond plus long. Les poſtérieures triarticulées, inſérées à l'extrémité de la lèvre : articles preſque égaux.

Mandibule courte, cornée, arquée, aiguë, ſimple.

Mâchoire courte, cylindrique, groſſe, cornée, droite, entière, obtuſe à l'extrémité, dentée.

Lèvre courte, cylindrique, membraneuſe, tronquée à l'extrémité, entière.

Antennes filiformes : articles antérieurs, orbiculés, les trois derniers ovales, amincis à leur baſe.

16. PTINE.

PTINUS.

Bouche munie de mâchoires & d'anten-

Quatre antennules égales, filiformes. Les antérieures quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : articles égaux, le dernier ſétacé. Les poſtérieures triarticulées, fixées au côté latéral de la lèvre : articles égaux.

Mandibule cornée, arquée, comprimée.

Mâchoire avancée, membraneuſe, cylindrique, obtuſe, bifide; diviſions cylindriques, obtuſes, égales.

Lèvre avancée, membraneuſe, cylindrique, bifide juſqu'à la baſe : diviſions linéaires, à l'extrémité deſquelles les antennules poſtérieures ſont jointes.

Antennes longues, filiformes : articles coniques, le ſecond globuleux.

17. BRUCHE.

BRUCHUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules preſque égales, filiformes. Les antérieures à peine plus longues, compoſées des cinq articles, attachées au dos des mâchoires : articles égaux, le dernier cylindrique. Les poſtérieures quadriarticulées, inſérées au milieu de la partie latérale de la lèvre : articles égaux, le dernier globuleux.

Mandibule à peine arquée, cornée, ſimple.

Mâchoire avancée, de la longueur des antennules, membraneuſe, cylindrique, bifide : diviſions conniventes, égales.

Lèvre membraneuſe, courte, aiguë, entière, entre les antennules.

Antennes longues, preſque filiformes : articles proéminens à l'extrémité en-dedans.

18. ELOPHORE.

ELOPHORUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules preſque égales. Les antérieures quadriarticulées, attachées aux mâchoires: ſecond article très-long, le dernier preſque plus gros. Les poſtérieures triarticulées, inférées à l'extrémité de la lèvre; dernier article preſque plus gros.

Mandibule cornée, arquée, aiguë, ſans dents.

Mâchoire cornée, cylindrique, unidentée à l'inſertion des antennules, membraneuſe à l'extrémité, ſétiſère ou plutôt fendue.

Lèvre avancée, cornée, quarrée, tronquée, entière.

Antennes courtes, en maſſe : maſſe ſolide, formée de trois articles plus gros.

19. SPHÉRIDIE.

SPHERIDIUM.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, filiformes. Les antérieures plus longues, quadriarticulées, attachées aux mâchoires: article ſecond plus grand. Les poſtérieures très-courtes, triarticulées, inſérées ſous l'extrémité de la lèvre.

Mandibule cornée, arquée, très aiguë, ſimple.

Mâchoire avancée, preque arquée, membraneuſe à l'extrémité, arrondie, bifide; diviſions preſque égales, obtuſes.

Lèvre allongée, cornée, quarrée, échancrée & ciliée à l'extrémité.

Antennes en maſſe : maſſe perfoliée, formée de trois articles plus gros.

20. TRITOME.

TRITOMA.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre

Quatre antennules inégales. Les antérieures beaucoup plus longues, ſécuriformes, triarticulées, attachées au dos des mâchoires : article ſecond très-court, le dernier en maſſe, dilaté, aigu. Les poſtérieures, très-courtes, courbées, biarticulées, inſérées ſur l'extrémité de la lèvre : dernier article preſque plus gros, obtus.

Mandibule cornée, arquée, ſimple, fendue à l'extrémité.

Mâchoire courte, membraneuſe, cylindrique, bifide : diviſions égales, filiformes.

Lèvre avancée, cylindrique, cornée à la baſe, membraneuſe à l'extrémité, preſque échancrée.

Antennes en maſſe : maſſe perfoliée, formée de trois articles plus gros.

21. IPS.

IPS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules courtes, égales, filiformes. Les antérieures triarticulées, à peine plus longues que les mâchoires, attachées aux mâchoires : dernier article, obtus, tronqué. Les poſtérieures triarticulées, courtes, inſérées au milieu de la partie latérale de la lèvre : dernier article obtus tronqué.

Mandibule courte, cornée, à peine arquée, ſimple.

Mâchoire courte, membraneuſe, bifide: diviſions preſque égales, linéaires, l'interne un peu plus courte.

Lèvre très-courte, cornée, tronquée, échancrée.

Antennes avancées, en maſſe : articles arrondis, égaux, les trois derniers plus gros, perfoliés.

22. HISPE.

HISPA.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules courtes, égales, preſque filiformes. Les antérieures quadriarticulées, attachées aux mâchoires : articles preſque égaux. Les poſtérieures triarticulées, inſérées à la baſe latérale de la lèvre : articles égaux.

Mandibule cornée, arquée, aiguë, ſimple.

Mâchoire courte, cylindrique, membraneuſe, bifide : diviſions égales, filiformes.

Lèvre avancée, membraneuſe, cylindrique, tronquée à l'extrémité, entière.

Antennes cylindriques : articles courts, planes à la baſe & à l'extrémité.

23. NICROPHORE.

NICROPHORUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules égales, filiformes. Les antérieures quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires ; articles égaux: le dernier cylindrique. Les poſtérieures quadriarticulées, inſérées à la baſe extérieure de la lèvre : article premier très-long, le dernier globuleux.

Mandibule cornée, arquée, aiguë, ſimple.

Mâchoire droite, unidentée à la baſe, ovale à l'extrémité, arrondie, entière, de la longueur des antennules.

Lèvre allongée ſous les antennules, membraneuſe, en cœur, échancrée à l'extrémité, crénelée.

Antennes en maſſe : premier article très-long, les ſuivans courts, les trois derniers plus gros, perfoliés, tranſverſes, le dernier ovale, aigu.

24. BOUCLIER.

SILPHA.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, filiformes. Les antérieures quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : article ſecond conique, le dernier cylindrique. Les poſtérieures triarticulées, inſérées à la baſe externe de la lèvre : article dernier ovale.

Mandibule courte, cornée, comprimée, courbée, obtuſe, ſimple.

Mâchoire membraneuſe à l'extrémité, arrondie, ciliée, armée, à l'inſertion des antennules, d'une dent avancée, cornée, forte, arquée, aiguë.

Lèvre allongée, membraneuſe, obtuſe, fendue.

Antennes en maſſe : article premier un peu plus long, les ſuivans courts, un peu proéminens à l'extrémité, les quatre pénultiemes plus gros perfoliés, le dernier ovale.

25. OPATRE.

OPATRUM.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, en maſſe. Les antérieures plus longues, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : articles égaux, le dernier plus gros, obtus, tronqué. Les poſtérieures triarticulées, progreſſivement plus groſſes, inſérées aux côtés de la lèvre.

Mandibule cornée, arquée, aiguë, ſimple.

Mâchoire courte, cylindrique, membraneuſe, bifide : diviſions inégales, aiguës, l'intérieure plus courte.

Lèvre cornée, orbiculée, avancée, membraneuſe à l'extrémité, preſque échancrée.

Antennes moniliformes, progreſſivement plus groſſes : articles preſque égaux.

26. NITIDULE.

NITIDULA.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules égales, filiformes Les antérieures quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : articles égaux. Les poſtérieures triarticulées, inſérées au milieu de la partie latérale de la lèvre : articles égaux.

Mandibule cornée, arquée, aiguë, ſimple.

Mâchoire de la longueur des antennules, cylindrique, aiguë à l'extrémité, entière.

Lèvre allongée, membraneuſe, cylindrique, arrondie à l'extrémité, entière.

Antennes en maſſe : articles courts, preſque égaux, le dernier ovale, plus gros.

27. COCCINELLE.

COCCINELLA.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales. Les antérieures un peu plus longues, ſécuriformes, triarticulées, attachées au dos des mâchoires : dernier article en maſſe, dilaté, aigu. Les poſtérieures, filiformes, biarticulées, inſérées au milieu de la lèvre : articles égaux.

Mandibule cornée, arquée, aiguë, ſans dents.

Mâchoire cylindrique, obtuſe, droite, bifide : diviſions preſque égales, membraneuſes.

Lèvre droite, avancée, cylindrique, retrécie à l'inſertion des antennules, arrondie, entière à l'extrémité.

Antennes en maſſe ſolide : premier article plus long, les quatre derniers plus gros, le dernier preſque pointu.

28. CASSIDE.

CASSIDA.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales. Les antérieures plus longues, quadriarticulées, fixées au dos des mâchoires : ſecond article plus long, le dernier en maſſe. Les poſtérieures plus courtes, filiformes, inſérées à la baſe de la lèvre : articles arrondis, égaux.

Mandibule cornée, arquée, aiguë, ſans dents.

Mâchoire membraneuſe, cylindrique, obtuſe, entiere.

Lèvre de la longueur des antennules poſtérieures, cylindrique, renflée à l'extrémité, obtuſe, entière.

Antennes moniliformes, progreſſivement plus groſſes : articles preſque égaux, le dernier ovale.

29. ALURNE.

ALURNUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Six antennules inégales. Les antérieures très-courtes, biarticulées, beaucoup plus courtes que les mâchoires, attachées au dos des mâchoires : ſecond article arrondi, cilié. Les intermédiaires longues, filiformes, quadriarticulées, fixées à la baſe des antérieures : articles preſque égaux. Les poſtérieures preſque filiformes, triarticulées : inſérées ſous l'extrémité de la lèvre inférieure : article premier très-court, le ſecond conique, le troiſieme arrondi, un peu plus gros.

Mandibule groſſe, cornée, arquée, aiguë, unidentée au milieu.

Mâchoire avancée, beaucoup plus longue que les antennules antérieures, cornée, voûtée, arrondie à l'extrémité, ciliée.

Lèvre cornée, arrondie, aiguë à l'extrémité, entière.

Antennes filiformes : articles cylindriques, le ſecond plus long, les autres égaux, le dernier pointu.

30. CHRYSOMELE.

CHRYSOMELA.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Six antennules inégales. Les antérieures filiformes, biarticulées, de la longueur des mâchoires, attachées au dos des mâchoires : articles égaux. Les intermédiaires plus longues, fixées à la baſe des antérieures : premier article très-court : le ſecond plus long, le dernier plus gros, tronqué. Les poſtérieures triarticulées, inſérées au milieu de la lèvre : article ſecond plus long, le dernier plus gros, tronqué.

Mandibule avancée, cornée, arquée, aiguë, ſans dents.

Mâchoire courte, droite, membraneuſe, conique, aiguë, entière.

Lèvre courte, cornée, arrondie, preſque comprimée, entière.

Antennes moniliformes : onze articles preſque égaux, le dernier ovale.

31. GRIBOURI.

CRYPTOCEPHALUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules filiformes, égales. Les antérieures quadriarticulées, attachées & appuyées aux mâchoires : articles égaux. Les poſtérieures triarticulées, inſérées à l'extrémité de la lèvre.

Mandibule courte, groſſe, cornée, difforme, dentée.

Mâchoire de la longueur des antennules, membraneuſe, filiforme, armée à la baſe, d'une dent allongée, roide, de la longueur de la moitié de la mâchoire.

Lèvre allongée, cornée, cylindrique, arrondie à l'extrémité, entière.

Antennes filiformes : onze articles, le premier plus court, globuleux, les autres coniques, intérieurement en ſcie.

32. CISTELE.

CISTELA.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, filiformes. Les antérieures plus longues, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : article premier très court, le ſecond plus long. Les poſtérieures quadriarticulées, inſérées au milieu de la partie latérale de la lèvre : articles très-courts, preſque égaux.

Mandibule cornée, arquée, preſque entière.

Mâchoire avancée, membraneuſe, cylindrique, unidentée à l'inſertion des antennules, obtuſe à l'extrémité.

Lèvre avancée, membraneuſe, cylindrique, retrécie à l'inſertion des antennules, bifide à l'extrémité : diviſions égales, linéaires, diſtantes.

Antennes filiformes : onze articles coniques, preſque proéminens à l'extrémité.

33. CRIOCÈRE.

CRIOCERIS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules, courtes, égales, preſque filiformes. Les antérieures quadriarticulées, attachées à la baſe des mâchoires; premier article un peu plus grand, plus gros, pointu à l'extrémité. Les poſtérieures triarticulées, courtes, inſérées au milieu de la lèvre : articles preſque égaux, le dernier pointu.

Mandibule cornée, arquée, aiguë, ſimple.

Mâchoire avancée, droite, obtuſe, bifide : diviſions égales, de la longueur des antennules antérieures.

Lèvre très courte, membraneuſe, boſſue, arrondie à l'extrémité, entière.

Antennes filiformes : onze articles coniques, égaux à l'extrémité, le ſecond plus grand.

34. EROTYLE.

EROTYLUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales. Les antérieures plus longues, ſécuriformes, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : article troiſième très court, le dernier plus gros, obliquement tronqué. Les poſtérieures très-courtes, preſque en maſſe, triarticulées, inſérées au milieu de la partie latérale de la lèvre : article ſecond très-court, le dernier un peu plus gros, tronqué.

Mandibule cornée, concave, aiguë, ſans dents.

Machoire cornée, bifide : diviſion extérieure plus grande, en maſſe, concave, arrondie.

Lèvre courte, cornée, cylindrique à la baſe, dilatée à l'extrémité, tronquée, preſque échancrée.

Antennes filiformes : onze articles preſque égaux.

35. LAGRIE.

LAGRIA.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales. Les antérieures beaucoup plus longues, ſécuriformes, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : articles égaux, le dernier dilaté, aigu. Les poſtérieures plus courtes, progreſſivement plus groſſes, triarticulées, inſérées au milieu de la lèvre: dernier article plus gros.

Mandibule cornée, courte, arquée, unidentée.

Mâchoire cylindrique, membraneuſe, bifide : diviſions inégales, l'extérieure plus grande, arrondie.

Lèvre courte, arrondie, membraneuſe, entière.

Antennes filiformes : onze articles coniques, le premier plus long, en maſſe, le ſecond très-court, globuleux, le dernier ovale, obtus.

36. ZYGIE.

ZYGIA.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, filiformes. Les antérieures plus longues, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : dernier article plus long, ſétacé. Les poſtérieures plus courtes, triarticulées, inſérées au milieu de la partie antérieure de la lèvre : article premier très court, les autres cylindriques.

Mandibule cornée, arquée, aiguë, entière.

Mâchoire droite, membraneuſe, comprimée, ovale, arrondie à l'extrémité, munie à la baſe, d'une dent ovale, courte.

Lèvre très-allongée, membraneuſe, cylindrique, retrécie à l'inſertion des antennules, tronquée à l'extrémité, à peine échancrée.

Antennes moniliformes, extérieurement plus groſſes : articles preſque égaux, le premier un peu plus gros, les autres avec l'extrémité un peu proéminente.

37. ZONITE.

ZONITIS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, filiformes. Les antérieures plus longues, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : article ſecond très-long, le dernier obtus. Les poſtérieures plus courtes, triarticulées, inſérées au milieu de la partie antérieure de la lèvre : article ſecond très-long.

Mandibule cornée, arquée, comprimée, aiguë, ſimple.

Mâchoire avancée, une fois plus longue que les antennules antérieures, ſétacée, preſque membraneuſe, ciliée, entière.

Lèvre avancée, membraneuſe, cylindrique, velue à l'extrémité, échancrée.

Antennes ſétacées, allongées : articles cylindriques, preſque égaux.

38. APALE.

APALUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules égales, filiformes. Les antérieures quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : articles preſque égaux. Les poſtérieures triarticulées, inſérées au milieu de la lèvre : articles plus longs, coniques.

Mandibule cornée, arquée, aiguë, ſimple.

Mâchoire cornée, droite, preſque cylindrique, unidentée à l'inſertion des antennules, obtuſe à l'extrémité, arrondie.

Lèvre avancée, preſque membraneuſe, cylindrique, tronquée à l'extrémité, obtuſe, entière.

Antennes filiformes : onze articles coniques, preſque égaux, le dernier ovale, obtus.

39. BRENTE.

BRENTUS.

Bouche munie d'un roſtre avancé, droit, cylindrique.

Antennes moniliformes, inſérées au-delà du milieu du roſtre.

40. CHARANSON.

CURCULIO.

Bouche munie d'un roſtre allongé, corné, de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules très-courtes, égales, filiformes. Les antérieures quadriarticulées, attachées & appuyées au dos des mâchoires : articles égaux, très-courts, le dernier pointu. Les poſtérieures triarticulées, inſérées à l'extrémité de la lèvre.

Mandibule courte, cornée, arquée, aiguë, ſimple.

Mâchoire courte, cylindrique, unidentée à la baſe, pointue à l'extrémité, de la longueur des antennules.

Lèvre avancée, cylindrique, arrondie à l'extrémité, membraneuſe, entière.

Antennes ſouvent en maſſe, inſérées ſur un roſtre cornu.

41. RHINOMACER.

RHINOMACER.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules extérieurement plus groſſes : dernier article obliquement tronqué.

Antennes ſétacées, inſérées ſur le roſtre.

42. ATTELABE.

ATTELABUS.

Bouche munie d'un roſtre allongé, corné, contenant les mâchoires & les antennules.

Quatre antennules inégales, filiformes. Les antérieures plus longues, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : articles égaux arrondis. Les poſtérieures plus courtes, triarticulées, inſérées à la parois interne de la lèvre : articles arrondis, égaux.

Mandibule cornée, arquée, aiguë, preſque ſimple.

Mâchoire avancée, cylindrique, membraneuſe, bifide : diviſions égales, pointues.

Lèvre courte, large, cornée, tronquée, crénelée, couvrant entièrement les antennules antérieures.

Antennes moniliformes : premier article plus long, en maſſe, les autres égaux, très-courts, le dernier obtus, ovale, en maſſe.

43. CLAIRON.

CLERUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules égales. Les antérieures plus courtes, filiformes, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : dernier article conique. Les poſtérieures plus longues, en maſſe, inſérées au milieu de la levre : maſſe dilatée, ſécuriforme, les autres articles égaux.

Mandibule cornée, arquée, pointue, ſans dents.

Mâchoire cornée, droite, unidentée à l'inſertion des antennules, arrondie à l'extrémité.

Lèvre arrondie, membraneuſe, retrécie à l'inſertion des antennules, dilatée à l'extrémité, échancrée.

Antennes moniliformes : article premier plus gros, plus long, les autres moniliformes, les trois derniers annulaires, plus gros.

44. NOTOXE.

NOTOXUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, en maſſe ſécuriforme. Les antérieures plus longues, quadriarticulées, attachées aux mâchoires : dernier article ſecuriforme, les autres égaux. Les poſtérieures triarticulées, inſérées à la baſe extérieure de la lèvre : dernier article ſécuriforme.

Mandibule cornée, arquée, aiguë, ſans dents.

Machoire droite, cylindrique, unidentée au milieu, arrondie à l'extrémité, entière.

Lèvre allongée, cylindrique, membraneuſe, droite, bifide à l'extrémité : diviſions égales, conniventes, obtuſes.

Antennes filiformes : articles preſque cylindriques égaux, les trois extérieurs plus courts, preſque arrondis, le dernier ovale.

45. SPONDYLE.

SPONDYLIS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules égales, preſque filiformes. Les antérieures filiformes, compoſées de cinq articles égaux, attachées au dos des mâchoires. Les poſtérieures preſque en maſſe, triarticulées, inſérées à la baſe extérieure de la lèvre : articles égaux, le dernier preſque plus gros.

Mandibule avancée, en pince, cornée, pointue, dentelée.

Mâchoire courte, groſſe, conique, aiguë, droite, velue, entière.

Lèvre avancée, cornée, bifide : diviſions égales, diſtantes, obtuſes avec une pointe, ou plutôt échancrée en cœur, avec une pointe.

Antennes moniliformes : articles preſque égaux, très-obtus, & preſque tronqués à l'extrémité.

46. PRIONE.

PRIONUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules preſque égales [illegible]mes. Les antérieures un peu plus longues, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : ſecond article très-long, le dernier tronqué. Les poſtérieures triarticulées, inſérées ſous l'extrémité de la lèvre : article ſecond très-long, le dernier tronqué.

Mandibule avancée, cornée, arquée, pointue, dentée à l'extrémité.

Mâchoire courte, cornée, cylindrique, preſque renflée, obtuſe, entière, ciliée en-dehors.

Lèvre très-courte, membraneuſe, arrondie, entière.

Antennes allongées, ſétacées : article ſecond très court, les autres preſque égaux, coniques, un peu proéminens à l'extrémité.

47. CAPRICORNE.

CERAMBYX.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules égales, filiformes. Les antérieures quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : articles très-courts, le dernier plus long, ſétacé. Les poſtérieures triarticulées, inſérées au milieu de la partie extérieure de la lèvre : articles inégaux.

Mandibule avancée, cornée, arquée, pointue, ſans dents.

Mâchoire avancée, membraneuſe, preſque arquée, unidentée à la baſe, arrondie à l'extrémité, obtuſe, entière.

Lèvre avancée, membraneuſe, bifide juſqu'à l'inſertion des antennules : diviſions égales, arrondies.

Antennes allongées, ſétacées : onze articles cylindriques.

48. LAMIE.

LAMIA.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules preſque égales, filiformes. Les antérieures un peu plus longues, quadriarticulées, attachées aux mâchoires : dernier article ſétacé. Les poſtérieures triarticulées, inſérées à la baſe interne de la lèvre : articles égaux, le dernier ſétacé.

Mandibule cornée, voûtée, pointue, ſans dents.

Mâchoire courte, cornée, droite, bifide : diviſions inégales, l'extérieure plus longue, plus mince, aiguë, l'interne plus groſſe, obtuſe.

Antennes allongées, ſétacées : articles cylindriques, le premier un peu plus gros, le dernier preſque aigu.

49. STENCORE.

STENOCORUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales. Les antérieures plus longues, filiformes, quadriarticulées, attachées aux mâchoires : articles ſecond & quatrième plus longs. Les poſtérieures en maſſe, triarticulées, inſérées à la baſe extérieure de la lèvre : article dernier avec la maſſe obtuſe, tronquée.

Mandibule avancée, cornée, arquée, pointue, ſans dents.

Mâchoire droite, avancée, cylindrique, unidentée au milieu, obtuſe à l'extrémité, arrondie.

Lèvre membraneuſe, allongée, ſouvent preſque de la longueur des antennules poſtérieures, arrondie, bifide : diviſions égales, diſtantes, arrondies, entières.

Antennes allongées, ſétacées : articles cylindriques, preſque égaux, le premier plus gros.

50. CALOPE.

CALOPUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales. Les antérieures plus longues, en maſſe, quadriarticulées, attachées aux mâchoires : article ſecond plus long, le dernier plus gros, tronqué. Les poſtérieures filiformes, triarticulées, inſérées à la baſe externe de la lèvre : articles égaux.

Mandibule courte, cornée, arquée, pointue, ſimple.

Mâchoire avancée, preſque arquée, bifide : diviſions obtuſes, l'extérieure preſque plus longue, plus mince.

Lèvre avancée, membraneuſe, bifide au milieu : diviſions égales, arrondies, diſtantes.

Antennes filiformes : articles comprimés, proéminens à l'extrémité d'un ſeul côté, le premier plus gros, en maſſe.

51. RHAGIE.

RHAGIUM.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, renflées à l'extrémité. Les antérieures plus longues, quadriarticulées, attachées aux mâchoires : articles égaux, le dernier renflé à l'extrémité, tronqué. Les poſtérieures triarticulées, inſérées à la baſe de la lèvre ; dernier article en maſſe, tronqué.

Mandibule courte, cornée, arquée, aiguë, ſimple.

Mâchoire membraneuſe, obtuſe, unidentée à l'inſertion des antennules.

Lèvre courte, membraneuſe, bifide : diviſions égales, diſtantes, arrondies.

Antennes allongées, ſétacées : articles cylindriques, le premier plus gros, en maſſe, le dernier ſétacé.

52. SAPERDE.

SAPERDA.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules preſque égales, filiformes. Les antérieures quadriarticulées, attachées aux mâchoires : articles arrondis, le ſecond & le quatrième plus longs. Les poſtérieures triarticulées, inſérées au milieu de la partie extérieure de la lèvre : articles preſque égaux.

Mandibule arquée, cornée, pointue, ſans dents.

Mâchoire membraneuſe, cylindrique, bifide : diviſions inégales ; l'extérieure un peu plus courte, plus groſſe.

Lèvre membraneuſe, un peu retrécie à l'inſertion des antennules, arrondie à l'extrémité, dilatée, tronquée.

Antennes allongées, ſétacées : articles cylindriques, le premier en maſſe, plus gros.

53. CALLIDIE.

CALLIDIUM.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules égales, en maſſe : dernier article plus gros, tronqué. Les antérieures quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : articles preſque moniliformes. Les poſtérieures triarticulées, inſérées à la baſe externe de la lèvre : articles égaux, excepté le dernier.

Mandibule courte, cornée, arquée, aiguë, preſque dentelée.

Mâchoire cylindrique, membraneuſe, droite, ovale à l'extremité, aiguë, bifide : diviſions obliquement tronquées, preſque égales, l'extérieure un peu plus grande.

Lèvre avancée, membraneuſe, bifide : diviſions égales, très-minces, pointues, diſtantes.

Antennes allongées, ſétacées : articles cylindriques, preſque égaux, le premier un peu plus gros, [illegible]

54. DONACIE.

DONACIA.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules égales, filiformes. Les antérieures quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : articles égaux. Les poſtérieures triarticulées, inſérées au milieu de la partie latérale de la lèvre : articles égaux.

Mandibule courte, voûtée, cornée, dentée, fendue à l'extrémité.

Mâchoire cylindrique, droite, unidentée au milieu.

Lèvre allongée, membraneuſe, cylindrique, tronquée à l'extrémité, entière.

Antennes avancées, ſétacées : articles cylindriques, preſque égaux, le premier plus gros, le ſecond très-court.

55. LEPTURE.

LEPTURA.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, filiformes. Les antérieures quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : articles égaux, le dernier tronqué. Les poſtérieures triarticulées, inſérées à la baſe de la lèvre : articles égaux.

Mandibule cornée, preſque arquée, pointue, ſans dents.

Mâchoire droite, cylindrique, membraneuſe, unidentée au milieu, ſétifère à l'extrémité.

Lèvre allongée, membraneuſe, preſque cylindrique, avancée, bifide, diviſions égales, diſtantes, arrondies.

Antennes allongées, ſétacées : articles cylindriques, égaux, le premier plus gros, en maſſe.

56. LAMPYRE.

LAMPYRIS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales. Les antérieures plus longues, preſqu'en maſſe, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : dernier article plus gros, ſubulé, pointu. Les poſtérieures preſque en maſſe, triarticulées, inſérées à l'extrémité de la lèvre : dernier article plus gros, ſubulé, pointu.

Mandibule cornée, arquée, très mince, aiguë, ſans dents.

Mâchoire courte, membraneuſe, cylindrique, bifide : diviſions inégales, l'extérieure plus grande, arrondie.

Lèvre courte, cornée, cylindrique, boſſue, entière.

Antennes filiformes : articles égaux, coniques, le dernier cylindrique.

57. PYROCHRE.

PYROCHROA.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, preſque filiformes. Les antérieures un peu plus longues, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : articles égaux, le dernier fléchi, preſque plus gros. Les poſtérieures jointes à leur baſe, triarticulées, inſérées à l'extrémité de la lèvre: articles égaux.

Mandibule courte, cornée, arquée, aiguë, ſans dents.

Mâchoire membraneuſe, preſque cylindrique, entière, velue, aiguë à l'extrémité.

Lèvre avancée, cornée, linéaire, entière, comprimée à la baſe.

Antennes filiformes : articles courts, avancés, aigus à leur extrémité interne, le premier plus long, plus gros.

58. LYCUS.

LYCUS.

Bouche munie d'un roſtre cylindrique, courbé.

Quatre antennules : dernier article plus gros, tronqué.

Antennes filiformes.

59. HORIA.

HORIA.

Quatre antennules extérieurement plus groſſes.

Mâchoires bifides.

Lèvre linéaire, arrondie à l'extrémité.

Antennes moniliformes.

60. LYMEXYLON.

LYMEXYLON.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, extérieurement plus groſſes. Les antérieures plus longues, avancées, pendantes, progreſſivement plus groſſes, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires: dernier article plus long, cylindrique. Les poſtérieures courtes, triarculées, très-obtuſes, inſérées au milieu de la partie latérale de la lèvre.

Mandibule courte, cornée, preſque droite, ſimple.

Mâchoire très-courte, membraneuſe, groſſe, bifide : diviſions inégales, l'extérieure un peu plus longue, arrondie.

Lèvre avancée, membraneuſe, linéaire;

très-mince, arrondie à l'extrémité, concave, preſque échancrée.

Antennes courtes, courbées, moniliformes : articles courts, avec l'extrémité un peu proéminente de chaque côté.

61. CUCUJE.

CUCUJUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules courtes, égales. Les antérieures triarticulées, attachées au dos des mâchoires : article premier conique ; le ſecond & le troiſième plus courts, obtus, tronqués. Les poſtérieures biarticulées, inſérées à la baſe antérieure de la lèvre : premier article conique, le dernier plus gros, obtus, tronqué.

Mandibule cornée, arquée, renflée à la baſe, aiguë à l'extrémité, ſans dents.

Mâchoire courte, membraneuſe, bifide : diviſions inégales, l'extérieure plus grande, arrondie, l'intérieure pointue.

Lèvre courte, membraneuſe, bifide : diviſions linéaires, obtuſes, diſtantes, couvertes par les antennules poſtérieures.

Antennes moniliformes : onze articles courts, velus, le dernier pointu.

62. CANTHARIDE.

CANTHARIS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, ſécuriformes. Les antérieures plus longues, quadriarticulées, attachées aux mâchoires : articles égaux, le dernier en maſſe dilatée, aiguë. Les poſtérieures triarticulées, inſérées à l'extrémité de la lèvre : articles égaux, le dernier en maſſe dilatée, aiguë.

Mandibule avancée, cornée, arquée, très-aiguë, ſans dents.

Mâchoire courte, cylindrique, obliquement tronquée, bifide : diviſions égales, filiformes, obtuſes.

Lèvre courte, membraneuſe, cylindrique, tronquée, entière.

Antennes filiformes : articles cylindriques, égaux, le ſecond très-court.

63. MALACHIE.

MALACHIUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, filiformes. Les antérieures un peu plus longues, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : articles égaux, le dernier ſétacé. Les poſtérieures triarticulées, inſérées au milieu de la lèvre : articles égaux, le dernier ſétacé.

Mandibule cornée, arquée, aiguë, entière, ſans dents.

Mâchoire cylindrique, preſque courbée, obtuſe, membraneuſe, munie d'une dent aiguë au milieu.

Lévre avancée, cylindrique, membraneuſe, arrondie à l'extrémité, entière.

Antennes filiformes : articles égaux, cylindriques, le premier preſque plus gros, le dernier ovale.

64. NÉCYDALE.

NECYDALIS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, preſque filiformes. Les antérieures quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : articles égaux, le dernier preſque plus gros. Les poſtérieures triarticulées, inſérées au milieu de la lèvre : articles égaux, le dernier preſque plus gros, tronqué.

Mandibule cornée, arquée, aiguë, ſans dents.

Mâchoire avancée, cylindrique, membraneuſe, unidentée à l'inſertion des antennules, un peu pointue.

Lèvre avancée, membraneuſe, cylindrique, retrécie à l'inſertion des antennules, largement échancrée à l'extrémité.

Antennes filiformes : articles égaux, cylindriques ; le premier plus gros.

65. TAUPIN.

ELATER.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules ~~inégales~~, ſécuriformes. Les antérieures quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : articles preſque égaux, le dernier en maſſe dilatée, aiguë. Les poſtérieures plus courtes, triarticulées, inſérées au milieu de la lèvre : articles égaux, le dernier en maſſe dilatée, pointue.

Mandibule cornée, arquée, ſimple, fendue à l'extrémité.

Mâchoire cylindrique, membraneuſe, unidentée au milieu, obtuſe à l'extrémité, ſétifère.

Lèvre avancée, membraneuſe, preſque dilatée à l'extrémité, bifide : diviſions égales, tronquées.

Antennes filiformes : articles égaux, plus ſouvent en ſcie, le premier plus gros.

66. BUPRESTE.

BUPRESTIS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, filiformes, dernier article obtus, tronqué. Les antérieures plus longues, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : articles preſque égaux. Les poſtérieures triarticulées, inſérées à l'extrémité latérale de la lèvre.

Mandibule courte, cornée, arquée, aiguë, ſans dents.

Mâchoire courte, cylindrique, membraneuſe, unidentée au milieu, arrondie à l'extrémité, très obtuſe.

Lèvre avancée, membraneuſe, cylindrique, aiguë, entière, entre les antennules poſtérieures.

Antennes courtes, filiformes, en ſcie : articles égaux, le premier plus gros, le dernier ovale, obtus.

67. CICINDELE.

CICINDELA.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Six antennules preſque égales, filiformes. Les antérieures un peu plus courtes, biarticulées, attachées au dos des mâchoires : articles égaux, très-longs. Les intermédiaires quadriarticulées, fixées à la baſe des antérieures : articles premier & troiſième très-courts. Les poſtérieures multiarticulées, inſérées au milieu de la partie interne de la lèvre : articles très-courts, arrondis, poileux, le dernier plus long, conique, nu.

Mandibule allongée, avancée, cornée, arquée, aiguë, multidentée.

Mâchoire droite, cornée, roide, ciliée, courbée à l'extrémité, aiguë.

Lèvre courte, cornée, tridentée à l'extrémité : dents allongées, roides, pointues.

Antennes allongées, ſétacées : articles cylindriques, preſque égaux, excepté le ſecond très court.

68. ELAPHRE.

ELAPHRUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Six antennules preſque égales, filiformes. Les antérieures un peu plus courtes, biarticulées, appuyées ſur le dos de la mâchoire : articles égaux. Les intermédiaires plus longues, quadriarticulées, inſérées à la baſe des antérieures : article premier & troiſième très-courts. Les poſtérieures triarticulées, inſérées à la baſe latérale de la lèvre : articles égaux.

Mandibule courte, groſſe, cornée, pointue, unidentée au milieu.

Mâchoire cornée, arquée, intérieurement ciliée, aiguë, entière.

Lèvre courte, membraneuſe, cylindrique, aiguë à l'extrémité.

Antennes preſque ſétacées: articles courts, égaux, preſque cylindriques, le premier plus gros.

69. HYDROPHILE.

HYDROPHILUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, filiformes. Les antérieures plus longues, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : premier article très-court. Les poſtérieures triarticulées, inſérées à l'extrémité de la lèvre : articles égaux.

Mandibule cornée, arquée, ſimple, aiguë.

Mâchoire courte, membraneuſe, bifide: diviſions inégales, l'extérieure plus grande, arrondie.

Lèvre allongée, cornée, arrondie, preſque échancrée.

Antennes courtes, perfoliées: article premier plus gros, plus long, les ſuivans très-courts, à peine diſtincts; les deux pénultièmes plus gros, perfoliés, aigus à leur côté interne, le dernier ovale, obtus.

70. DYTIQUE.

DYTISCUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Six antennules inégales, filiformes. Les antérieures plus courtes, biarticulées, appuyées ſur le dos des mâchoires : articles égaux, le dernier pointu. Les intermédiaires plus longues, quadriarticulées, attachées à la baſe des antérieures : articles égaux. Les poſtérieures triarticulées, inſérées au milieu de la lèvre.

Mandibule avancée, cornée, arquée, pointue, ſans dents.

Mâchoire cornée, ciliée, entière, très-aiguë.

Lèvre allongée, cornée, large, tronquée, très-entière.

Antennes avancées, ſétacées: articles preſque égaux, cylindriques, les derniers plus minces.

71. GYRIN.

GYRINUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules égales, filiformes. Les antérieures à peine plus longues, quadriarticulées, attachées à la baſe des mâchoires : articles courts arrondis, les deux derniers preſque plus gros. Les poſtérieures cylindriques, triarticulées, inſérées au milieu de la partie antérieure de la lèvre : articles égaux.

Mandibule cornée, groſſe, arquée, bidentée à l'extrémité.

Mâchoire avancée, cornée, arquée, unidentée au milieu, très-aiguë à l'extrémité.

Lèvre avancée, cornée, arrondie, profondément échancrée : diviſions arrondies.

Antennes très-courtes, cylindriques, filiformes, roides: articles très-courts, à peine diſtincts.

72. CARABE.

CARABUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Six antennules inégales, le dernier article obtus, tronqué. Les antérieures plus courtes, filiformes, biarticulées, obtuſes, tronquées, attachées au dos des mâchoires. Les intermédiaires plus longues, quadriarticulées, fixées à la baſe des antérieures: article premier très court, les autres coniques. Les poſtérieures triarticulées, rapprochées à la baſe, inſérées ſous l'extrémité de la lèvre: article premier très court, le ſecond cylindrique, plus long, le troiſième conique.

Mandibule cornée, arquée, pointue, entière.

Mâchoire entière, cornée, cylindrique, intérieurement ciliée, arquée à l'extrémité, très pointue.

Lèvre avancée, membraneuſe, cylindrique, tronquée, très entière.

Antennes filiformes: articles allongés, égaux, coniques, le dernier cylindrique, obtus.

73. SCARITE.

SCARITES.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Six antennules preſque égales, filiformes. Les antérieures plus courtes, biarticulées, attachées au dos des mâchoires: articles égaux, cylindriques. Les intermédiaires plus longues, triarticulées, inſérées à la baſe des antérieures: dernier article plus long, ſeſacé, aigu. Les poſtérieures triarticulées, inſérées au milieu de la partie latérale de la lèvre: articles égaux.

Mandibule cornée, arquée, forte, aiguë, intérieurement dentée.

Mâchoire cornée, arquée, intérieurement ciliée, aiguë.

Lèvre cornée, avancée, cylindrique, tridentée à l'extrémité: dents égales, pointues.

Antennes moniliformes: article premier plus long, & le ſecond coniques, les autres plus courts, orbiculés.

74. SEPIDIE.

SEPIDIUM.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, filiformes. Les antérieures plus longues, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires: article cylindrique, le ſecond plus long, le dernier obtus. Les poſtérieures plus courtes, triarticulées, inſérées à la baſe latérale de la lèvre: articles égaux.

Mandibule courte, cornée, forte, arquée, fendue à l'extrémité.

Mâchoire courte, cylindrique, membraneuſe, obtuſe à l'extrémité, arrondie, ciliée, unidentée au milieu.

Lèvre courte, cornée, cylindrique, large, preſque échancrée juſqu'à la baſe.

Antennes filiformes: article ſecond plus long, les autres courts, cylindriques, le dernier ovale, pointu.

75. PIMÉLIE.

PIMELIA.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, filiformes. Les antérieures beaucoup plus longues, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires: article ſecond plus long, le dernier preſque globuleux, obtus. Les poſtérieures plus courtes, triarticulées, inſérées à la baſe latérale de la lèvre: articles égaux.

Mandibule grande, cornée, boſſue, groſſe, comprimée, dentelée.

Mâchoire cylindrique, membraneuſe, unidentée au milieu, obtuſe à l'extrémité, arrondie.

Lèvre avancée, cornée, arrondie, tronquée à l'extrémité, preſque échancrée, velue.

Antennes filiformes, moniliformes à l'extrémité: article ſecond très-long, les quatre derniers plus courts, moniliformes.

76. SCAURE.

SCAURUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, filiformes. Les antérieures plus longues, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires: articles cylindriques, le ſecond plus long. Les poſtérieures plus courtes, triarticulées, inſérées à la baſe latérale de la lèvre: articles cylindriques, très-courts.

Mandibule courte, cornée, arquée, aiguë, ſimple.

Mâchoire droite, membraneuſe, unidentée au milieu, dilatée, arrondie à l'extrémité.

Lèvre cornée, arrondie, large, tronquée, très-entière.

Antennes moniliformes, articles inférieurs, & ſur-tout le ſecond, plus longs, coniques, les autres égaux, courts, moniliformes.

77. MANTICORE.

MANTICORA.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules preſque, égales filiformes. Les antérieures un peu plus longues, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires: article ſecond plus long, le dernier conique, obtus. Les poſtérieures triarticulées, inſérées à la baſe interne de la lèvre: article ſecond plus long, cylindrique, le dernier conique.

Mandibule avancée, courbée à l'extrémité, dentée à la baſe interne.

Mâchoire cornée, arquée, ſimple, très-pointue, intérieurement ciliée.

Lèvre cornée, dure, trifide: diviſions latérales plus larges, aiguës, l'intermédiaire plus courte, comprimée, un peu obtuſe.

Antennes filiformes: articles cylindriques, preſque égaux.

78. BLAPS.

BLAPS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, en maſſe tronquée, obtuſe. Les antérieures plus longues, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires: article ſecond plus long, le troiſième orbiculé. Les poſtérieures triarticulées, inſérées à la baſe latérale de la lèvre, articles égaux.

Mandibule cornée, arquée, entière, pointue.

Mâchoire droite, avancée, bifide: diviſions inégales, l'extérieure plus grande, obtuſe, arrondie.

Lèvre courte, membraneuſe, arrondie, fendue à l'extrémité.

Antennes filiformes, moniliformes à l'extrémité: article ſecond long, conique, les quatre derniers orbiculés, moniliformes.

79. TÉNÉBRION.

TENEBRIO.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales. Les antérieures plus longues, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires: articles preſque égaux, le dernier obtus, tronqué, plus gros. Les poſtérieures triarticulées, filiformes, inſérées au milieu de la partie latérale de la lèvre: articles égaux.

Mandibule cornée, arquée, pointue, très-entière.

Mâchoire droite, cylindrique, membraneuſe, bifide: diviſions inégales, l'extérieure plus grande, obtuſe, l'intérieure pointue.

Lèvre avancée, cornée, cylindrique, un peu retrécie au milieu, tronquée à l'extrémité, entière.

Antennes moniliformes: articles preſque égaux, le premier plus long, conique.

80. HÉLOPS.

HELOPS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales. Les antérieures avancées, plus longues, ſécuriformes, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires: articles égaux, le dernier en maſſe, ſécuriforme. Les poſtérieures plus courtes, en maſſe, inſérées au milieu de la partie latérale de la lèvre: maſſe renflée, obtuſe.

Mandibule cornée, arquée, pointue, unidentée au milieu.

Mâchoire cylindrique, membraneuſe, unidentée au milieu, arrondie à l'extrémité, obtuſe.

Lèvre cornée, courte, arrondie, boſſue au milieu, tronquée à l'extrémité, entière.

Antennes preſque moniliformes: premiers articles coniques, le ſecond plus long, le dernier ovale, obtus.

81. ERODIE.

ERODIUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules égales filiformes. Les antérieures à peine plus longues, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires: articles égaux. Les poſtérieures triarticulées, inſérées à la baſe latérale de la lèvre: dernier article globuleux, preſque plus gros.

Mandibule cornée, arquée, pointue, ſans dents.

Mâchoire cornée, droite, roide, bifide: diviſions égales, tronquées, obtuſes, ciliées.

Lèvre cornée, arrondie, tronquée, échancrée, ciliée.

Antennes courtes, moniliformes: articles preſque égaux, le ſecond plus long, cylindrique.

82. MÉLOÉ.

MELOE.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, preſque plus groſſes extérieurement. Les antérieures plus longues, attachées au dos des mâchoires: articles égaux, le dernier preſque plus gros, obtus, tronqué. Les poſtérieures quadriarticulées

culées, inſérées au milieu de la lèvre : articles plus petits, arrondis.

Mandibule avancée, cornée, arquée, pointue, ſans dents.

Mâchoire droite, membraneuſe, bifide: diviſions preſque égales, arrondies, obtuſes, l'extérieure un peu plus grande.

Lèvre avancée, cornée, retrécie à l'inſertion des antennules, arrondie à l'extrémité, échancrée.

Antennes moniliformes : articles très-courts, preſque égaux, le ſecond un peu plus long, le dernier ſétacé.

83. LYTTE.

LYTTA.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales. Les antérieures un plus longues, triarticulées, attachées au dos des mâchoires : articles égaux, le dernier ſétacé. Les poſtérieures triarticulées, inſérées au milieu de la lèvre : articles égaux, le dernier obtus, tronqué.

Mandibule groſſe, cornée, pointue, ſimple.

Mâchoire droite, avancée, membraneuſe, dilatée à l'extrémité, arrondie, bifide: diviſions conniventes, inégales, l'extérieure plus grande.

Lèvre allongée, preſque cornée, cylindrique, retrécie à l'inſertion des antennules, tronquée à l'extrémité, entière.

Antennes filiformes, articles égaux, preſque cylindriques; le premier plus gros, le ſecond très-court, le dernier ſétacé.

84. MYLABRE.

MYLABRIS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales, filiformes. Les antérieures un peu plus longues, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires: articles preſque égaux. Les poſtérieures triarticulées, inſérées au milieu de la partie latérale de la lèvre : articles égaux.

Mandibule groſſe, courte, cornée, pointue, ſimple.

Mâchoire droite, avancée, cornée, comprimée, obliquement tronquée à l'extrémité, obtuſe, bifide: diviſions égales, conniventes.

Lèvre avancée, membraneuſe, cylindrique, retrécie à l'inſertion des antennules, échancrée à l'extrémité.

Antennes moniliformes, extérieurement plus groſſes: articles preſque égaux, le ſecond plus court.

85. CÉROCOME.

CEROCOMA.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules égales, filiformes. Les antérieures quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires: articles cylindriques, égaux. Les poſtérieures à peine plus courtes, triarticulées, inſérées au milieu de la partie latérale de la lèvre: articles cylindriques, égaux.

Mandibule cornée, avancée, arquée, aiguë à l'extrémité, ſans dents, dilatée au côté interne, membraneuſe.

Mâchoire cylindrique, linéaire, membraneuſe, aiguë à l'extrémité, ſétifère, très-entière.

Lèvre cylindrique, membraneuſe, allongée, retrécie à l'inſertion des antennules, bifide à l'extrémité : diviſions égales, arrondies.

Antennes moniliformes : articles égaux, courts, le dernier plus grand, en maſſe, comprimé.

86. MORDELLE.

MORDELLA.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales. Les antérieures plus longues, avancées, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : articles égaux, le dernier plus gros. Les poſtérieures plus courtes, filiformes, triarticulées, inſérées au milieu de la partie latérale de la lèvre : articles égaux.

Mandibule cornée, arquée, pointue, ſimple.

Mâchoire membraneuſe, linéaire, bifide : diviſions obtuſes, inégales, l'extérieure plus grande.

Lèvre allongée, membraneuſe, linéaire, avancée entre les antennules, dilatée, arrondie, bifide : diviſions égales, arrondies.

Antennes preſque moniliformes : article premier plus long, le ſecond très-court, globuleux, le dernier ovale, un peu pointu.

87. STAPHYLIN.

STAPHILINUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules égales, filiformes. Les antérieures quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : articles égaux. Les poſtérieures à peine plus courtes, triarticulées, inſérées à la baſe extérieure de la lèvre : articles égaux.

Mandibule avancée, cornée, arquée, pointue, armée au milieu, de dents très-fortes.

Mâchoire membraneuſe, droite, cylindrique, obtuſément dentée au milieu.

Lèvre membraneuſe, allongée ſous les antennules, trifide : diviſions preſque égales, l'intermédiaire plus large, arrondie à l'extrémité, preſque échancrée ; les latérales un peu plus longues, diſtantes, pointues.

Antennes moniliformes : articles preſque égaux, courts, tronqués à l'extrémité ; le dernier ovale, obtus.

88. OXYPORE.

OXYPORUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules preſque égales. Les antérieures quadriarticulées, attachées à la baſe des mâchoires : articles égaux, filiformes. Les poſtérieures à peine plus longues, quadriarticulées, inſérées à la baſe latérale de la lèvre : articles égaux, le dernier en maſſe ſécuriforme.

Mandibule avancée, cornée, arquée, pointue, ſimple.

Mâchoire membraneuſe, cylindrique, unidentée au milieu, ovale à l'extrémité, obtuſe.

Lèvre allongée, membraneuſe, cylindrique, échancrée & mucronée.

Antennes moniliformes, preſque plus groſſes extérieurement : articles preſque égaux, preſque poileux, tronqués à l'extrémité, le dernier ovale, pointu.

89. PEDERE.

PÆDERUS.

Bouche munie de mâchoires & d'antennules.

Quatre antennules inégales. Les antérieures avancées, beaucoup plus longues, renflées à l'extrémité, quadriarticulées, attachées au dos des mâchoires : articles égaux. Les poſtérieures courtes, triarticulées, inſérées à l'extrémité latérale de la lèvre : articles égaux, filiformes.

Mandibule cornée, arquée, pointue, ſimple.

Mâchoire membraneuſe, cylindrique, preſque arquée, unidentée au milieu.

Lèvre avancée, membraneuſe, cylindrique, tronquée à l'extrémité, obtuſe, entière.

Antennes moniliformes : articles premiers plus longs, plus gros, les autres égaux, orbiculés, le dernier un peu pointu.

ELOPHORE, *ELOPHORUS*, Genre d'inſectes de de la premiere Section de l'Ordre des Coléopteres.

Les Elophores ont le corps oblong ; deux antennes courtes en maſſe ; le corcelet ordinairement ſillonné ; deux élytres coriacées ; deux aîles membraneuſes, repliées, cinq articles aux tarſes, dont le premier très-court, à peine diſtinct.

Ces inſectes ont été confondus avec les Boucliers, par Linné ; avec les dermeſtes, par M. Geoffroy, & avec les Hydrophiles, par de Geer. M. Fabricius eſt le premier qui en a formé un genre, & lui a aſſigné les caractères qui lui ſont propres. Les antennes courtes, terminées en maſſe, formée de trois articles, empêchent de confondre ces inſectes avec les Boucliers, dont les antennes ſont beaucoup plus longues, & progreſſivement plus groſſes. Indépendamment de la forme des antennes & des antennules, les Elophores diffèrent des Dermeſtes par les mandibules ſimples & par les mâchoires unidentées. Les mandibules des Hydrophiles groſſes & dentées, les mâchoires bifides, les antennules antérieures très-longues, & les tarſes ciliés, dont le premier article eſt le plus long, les diſtinguent ſuffiſamment des Elophores.

Les antennes ſont à peine de la longueur de la tête, & compoſées de onze articles, dont le premier eſt allongé, un peu renflé ; les ſuivans ſont petits, grenus, à peine diſtincts ; les trois derniers ſont en maſſe ovale, perfoliée. Elles ſont inſérées au devant des yeux.

La bouche eſt formée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, très-large, courte, entière, légèrement ciliée antérieurement.

Les mandibules ſont cornées, arquées, pointues, ſimples.

Les mâchoires ſont cornées, preſque cylindriques à leur baſe, membraneuſes & arrondies à leur extrémité, unidentées au milieu de leur partie interne.

La lèvre inférieure eſt avancée, cornée, preſque carrée, tronquée.

Les antennules antérieures, à peine plus longues que les poſtérieures, ſont compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-petit, le ſecond long, le troiſième conique, & le dernier ovale ; elles ſont inſérées au dos des mâchoires. Les poſtérieures ſont compoſées de trois articles, dont le premier très-petit, le ſecond long, & le dernier plus gros & ovale ; elles ſont inſérées à l'extrémité de la lèvre inférieure.

La tête eſt large, enfoncée dans le corcelet. Les yeux ſont arrondis, un peu ſaillans.

Le corcelet eſt de la largeur de la tête & guères plus étroit que les élytres ; il eſt un peu rebordé, & marqué de pluſieurs cannelures longitudinales, dans la plupart des eſpèces. L'écuſſon eſt petit, triangulaire.

Les élytres ſont coriacées, de la grandeur de l'abdomen. Elles cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les tarſes ſont filiformes & compoſés de cinq articles, dont le premier eſt très court, le ſecond aſſez long, & le dernier renflé à ſon extrémité, eſt terminé par deux crochets ſimples, aigus.

Les Elophores ſont de petits inſectes qui vivent dans l'eau, & nagent ordinairement à la ſurface, où ils ſe tiennent ſur la Lentille d'eau, la conferve & autres plantes aquatiques. Selon Schrank ils ſe nourriſſent de larves d'autres inſectes & des dépouilles des Grenouilles. On a remarqué que quand cet inſecte ſe trouve dans l'eau, il cache toujours les antennes au-deſſous de la tête & ne fait paroître que les barbillons, qu'il tient dans un mouvement continuel ; mais quand il marche ſur le ſec, il avance d'abord les antennes. La larve eſt entièrement inconnue.

ELOPHORE.

ELOPHORUS. FAB.

SYLPHA. LIN.

DERMESTES. GEOFF.

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES courtes, en maſſe : premier article plus gros, les trois derniers en maſſe ovale, perfoliée.

Mâchoires unidentées.

Quatre antennules filiformes : le dernier article ovale, oblong : les antérieures à peine plus longues.

Cinq articles aux tarſes. Le premier très-court, à peine apparent.

ESPÈCES.

1. ELOPHORE aquatique.

Noir en-deſſous, d'un gris bronzé en-deſſus ; corcelet ſillonné.

2. ELOPHORE nubile.

Griſâtre ; corcelet & élytres ſillonnés, raboteux.

3. ELOPHORE nain.

Obſcur ; corcelet ſillonné ; d'un vert bronzé ; élytres pâles.

4. ELOPHORE allongé.

Allongé, preſque linéaire, noirâtre ; corcelet pointillé ; antennes & pattes brunes.

1. **Elophore** aquatique.

Elophorus aquaticus.

Elophorus fuſcus, thorace rugoſo elytriſque fuſco-æneis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 66. *n°.* 1.—*Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 77. *n°.* 1.—*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 42. *n°.* 1.

Sylpha aquatica *cinerea, elytris ſubſtriatis, thorace emarginato longitudinaliter rugoſo vireſcente.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 573. *n°.* 25. — *Faun. ſuec. n°.* 461.

Dermeſtes viridi-æneus, thorace faſciis quatuor elevatis, elytris punctato-ſtriatis. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 105. *n°.* 15.

Le Dermeſte bronzé. Geoff. *Ib.*

Hydrophilus æneus *viridi-æneus, thorace vireſcente ſulcato, elytris punctato-ſtriatis, antennis pedibuſque rufis.* Deg. *Mém. inſ tom.* 4. *p.* 379. *n°.* 5. *Pl.* 15. *fig.* 5. & 6.

Hydrophile bronzé, à corcelet verdâtre ſillonné, à étuis à ſtries ponctuées, à antennes & pattes rouſſes. Deg. *Ib.*

Sylpha aquatica. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 82.

Dermeſtes aquaticus. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 21. *n°.* 15.

Sylpha aquatica. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 82. *n°.* 22.

Il a juſqu'à trois lignes de long. Les antennes & les antennules ſont fauves. La tête eſt noire. Le corcelet eſt d'un gris obſcur, plus ou moins bronzé, chagriné & marqué de cinq ſillons longitudinaux. Les élytres ſont griſâtres, avec des rangées de points enfoncés. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont fauves.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe, dans les eaux douces & ſtagnantes.

2. **Elophore** nubile.

Elophorus nubilus.

Elophorus griſeus, thorace elytriſque ſulcato-rugoſis. Fab. *Gen. inſ. mant. pag.* 213. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 77. *n°.* 2.—*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 42. *n°.* 2.

Il eſt un peu plus large que l'Elophore nain. Le deſſus du corps eſt d'un gris cendré; le deſſous eſt obſcur. Les antennes & les antennules ſont d'un fauve obſcur. Le corcelet eſt raboteux & marqué de cinq ſillons. Les élytres ſont raboteuſes, & ont chacune cinq ſillons aſſez larges. Les pattes ſont d'un fauve obſcur.

Il ſe trouve en France; il eſt rare aux environs de Paris.

3. Elophore nain.

Elophorus minutus.

Elophorus fuſcus, thorace rugoſo æneo, elytris pallidis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 66. *n°.* 2. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 77. *n°.* 3. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 42. *n°.* 3.

Il a un peu plus d'une ligne de long. Les antennes ſont fauves. La tête eſt noirâtre, avec un reflet bronzé. Le corcelet eſt pointillé, marqué de cinq ſillons, & d'une belle couleur verte bronzée. Les élytres ſont griſâtres, avec quelques taches obſcures; elles ont des ſtries formées par des points enfoncés. Le deſſous du corps eſt noirâtre. Les pattes ſont fauves.

Il ſe trouve en France, en Angleterre, dans les eaux ſtagnantes.

4. Elophore allongé.

Elophorus elongatus.

Elophorus corpore elongato nigro, thorace inæquali punctato, elytris crenato ſtriatis.

Nitidula elongata *fuſca, thorace rugoſo, elytris ſulcatis crenatis.* Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1628.

Schal. *Abh. der hall. Naturf. Geſ.* 1. *p.* 257.

Il eſt plus étroit & plus allongé que l'Elophore nain. Les antennes & les pattes ſont brunes. Tout le corps eſt noir. Le corcelet eſt preſque carré, inégal, fortement pointillé. Les élytres ont des ſtries ou ſillons, marqués de points enfoncés, aſſez gros.

Le corcelet de cet inſecte eſt quelquefois d'un vert foncé brillant.

Il ſe trouve aux environs de Paris, en Saxe, dans les eaux douces & parmi les plantes aquatiques.

ELYTRE, *Elytrum*, mot dérivé du grec, qui ſignifie étui, & par lequel on déſigne l'enveloppe qui couvre les aîles des inſectes plus particulièrement compris dans l'Ordre des Coléoptères.

Depuis qu'une grande vérité en hiſtoire naturelle à été énoncée, depuis qu'on a oſé voir que dans la nature tout ſe lie par des gradations ſucceſſives & inſenſibles; les naturaliſtes ont été forcés de reconnoître & de confirmer ſans ceſſe davantage cette vérité, dans les différentes parties auxquelles ils ont voué leurs travaux & leurs obſervations, & nous ne pouvons que lui rendre un nouvel hommage, dans le ſujet même de cet article. En effet, s'il eſt des inſectes dont toutes les aîles ſont flexibles, & pour ainſi-dire à nu, il en eſt dont les aîles ſupérieures commencent par perdre une partie de leur flexibilité, & acquerant inſenſiblement plus de ſolidité dans d'autres inſectes, forment enfin une enveloppe coriace & dure, & ne ſont plus véritablement que les élytres ou les étuis des ailes inférieures. Ainſi les Hémipteres préſentent les premieres traces des élytres ; elles deviennent plus marquées dans les Orthopteres, & achevent de ſe former dans les Coléoptères. Non-ſeulement cette gradation s'obſerve manifeſtement dans le paſſage de ces différens Ordres ; mais on peut encore l'obſerver dans le paſſage des différens genres. Les ailes ſupérieures de la plûpart des Hémipteres, tels que les Pucerons, les Pſyles, les Cigales, ſont d'abord ſimplement membraneuſes & different peu, pour la conſiſtance, des ailes inférieures ; elles ſont déja plus dures & legèrement coriacées dans les Tettigones, les Membracis, les Fulgores ; la Notonecte, la Coriſe, les Punaiſes ont des étuis aſſez coriaces depuis la baſe juſque vers le milieu, & membraneux depuis le milieu juſqu'à l'extrémité : on peut remarquer que ces étuis ſont en croix, & que la partie coriace eſt celle qui n'eſt pas croiſée. Dans les Orthopteres, les étuis devenus plus durs que ceux des Hémipteres, forment entièrement une eſpèce de parchemin coriace : dans ces inſectes, quelquefois l'étui eſt beaucoup plus court que l'aile, mais alors la partie extérieure de celle-ci, ou le premier pli qui couvre tous les autres lorſqu'elle eſt fermée, eſt coriace & peut tenir lieu d'étui au reſte de l'aile. On trouve dans les Coléopteres, de véritables élytres, c'eſt-à-dire, des étuis très durs, convexes, & réunis ſupérieurement l'un à l'autre par une ligne droite nommée ſuture : ces étuis, dans quelques eſpèces de Bupreſtes & de Charanſons, ſont ſi durs qu'on ne peut les percer que difficilement avec une épingle forte.

Nous avons ſans-doute à faire mention de l'uſage & de l'utilité auxquels les élytres peuvent ſervir. Le nom même de ces parties déſigne aſſez que c'eſt pour garantir les ailes qu'elles recouvrent ; elles ſervent en même tems à garantir le corps de l'inſecte. On diroit même que c'eſt plutôt pour cette derniere deſtination qu'elles ſont formées, car là où elles ſont les plus dures & les plus ſolides, l'inſecte qui en eſt pourvu, ſe ſert très peu de ſes ailes, qui ſont cependant ſi bien garanties. Ainſi dans les Hémipteres, les ailes ſupérieures concourent au vol avec les ailes inférieures ; mais étant un peu moins ſouples, elles doivent être déjà moins propres que les dernieres à remplir leur office. Dans les Orthopteres, ces ailes ſupérieures ayant encore plus de conſiſtance, & moins de ſoupleſſe, commencent à ſervir véritablement d'étui aux ailes inférieures, & doivent ſe mouvoir dans le vol avec encore moins d'agilité ; juſqu'à ce que, ayant acquis toute leur dureté dans les Coléoptères, elles doivent perdre entièrement le nom d'ailes, & ne recevoir que celui d'élytres. Ces élytres, dans ces derniers inſectes, ne concourent point du tout au vol par leur mouvement ; quand l'inſecte doit voler, elles s'ouvrent, s'écartent latéralement pour donner aux ailes la liberté de leur jeu, & reſtent dans la même poſition ſans ſe mouvoir, tant que le vol dure. Il paroît qu'elles doivent peu ſervir à favoriſer l'action du vol, puiſque les Coléoptéres ſont les inſectes qui volent avec le moins de vîteſſe & de durée, ou qui le plus ſouvent ne font aucun uſage de leurs ailes ; il y en a même quelques-uns, parmi ces derniers, qui n'ont que les élytres & ſont ſans ailes au deſſous. On peut remarquer qu'alors ces élytres ſont intimement réunies à leur ſuture, ſans pouvoir ſe ſéparer.

Si nous paſſons maintenant à l'uſage & à l'utilité des élytres, par rapport à la ſcience, nous devons dire que ces parties avec les ailes ont ſervi à Linné & à preſque tous les Entomologiſtes qui ont écrit après lui, de moyens propres à claſſer ou faire diſtinguer les inſectes ; & il eſt vrai de dire qu'aucune partie du corps ne préſente autant de caracteres pour déſigner & faire connoître les eſpèces, que les élytres. En effet, elles fourniſſent de grandes différences & bien ſenſibles, non ſeulement dans les couleurs, mais encore dans leurs proportions, dans leur forme, dans leur conſiſtance, dans leurs ſurfaces, dans leurs bords & dans leur extrémité. Nous allons les conſiderer ſous ces divers aſpects.

LEURS PROPORTIONS.

Les élytres ſont très-courtes, *breviſſima*, dans les Staphylins, la plupart des Nécidales, les Méloës.

Elles ſont plus courtes que l'abdomen, *abbreviata*, *abdomine breviores* : les Nicrophores.

Elles ſont de moyenne longueur, *mediocria*, lorſqu'elles ſont de la longueur de l'abdomen : le plus grand nombre des inſectes.

Allongée, *elongata*, lorſqu'elles ſont plus longues que l'abdomen : les Brentes, les Criquets.

LEUR FORME.

Elles ſont linéaires, *linearia*, lorſqu'elles ſont étroites & d'égale largeur : les Télephores.

Amincies, *attenuata*, lorſqu'elles vont en diminuant de largeur, de la baſe à l'extrémité : quelques Leptures, quelques Nécidales.

Dilatées, *dilatata*, lorſqu'elles forment une expanſion plus ou moins grande : les Lycus.

Planes, *plana*, lorſqu'elles ont de toutes parts une direction horizontale : les Blattes.

Penchées, inclinées, *deflexa*, lorſque le bord interne eſt plus élevé que le bord externe : les Criquets.

Croiſées, *cruciata*, lorſqu'elles ſont croiſées l'une ſur l'autre : les Punaiſes.

En recouvrement, recouvertes, *incumbentes*, lorſque le bord interne de l'une, recouvre le bord interne de l'autre : les Tettigones.

Convexes, *convexa* : preſque tous les Coléopteres.

Boſſues, *gibba*, lorſqu'elles ſont très-élevées, & s'arrondiſſent en demi-ſphere, ou préſentent une vraie gibboſité : quelques Erotyles, quelques Chryſomeles.

LEUR CONSISTANCE.

Elles ſont preſque membraneuſes, *membranacea*, lorſqu'elles n'ont guères plus de conſiſtance que les ailes : les Cigales, les Fulgores.

A moitié cruſtacées, *ſemicruſtacea*, lorſqu'elles ſont moitié coriaces & moitié membraneuſes : les Punaiſes, les Nepes.

Coriacées, *coriacea*, lorſqu'elles ont la conſiſtance du parchemin : les Criquets, les Sauterelles.

Cruſtacées, *cruſtacea*, lorſqu'elles ſont dures, & de la conſiſtance de la corne : les Coléopteres.

Flexibles, *flexilia*, lorſqu'elles cedent aiſément à la preſſion, ſans caſſer : les Orthopteres, les Téléphores.

Molles, *mollia*, lorſqu'elles cedent facilement à la preſſion, & ſe remettent lentement dans leur premier état : les Méloés.

LEUR SURFACE.

Elles ſont tomenteuſes, cotoneuſes, *tomentoſa*, lorſqu'elles ſont couvertes d'un duvet cotoneux : quelques Lagries, quelques Hannetons.

Poileuſes, *piloſa* ; velues *villoſa* ; hiſpide, *hiſpida* ; hériſſée, *hirta*, lorſqu'elles ſont couvertes de poils diſtincts ; de poils ſerrés, doux au toucher ; de poils roides & épars ; de poils ſerrés, longs & roides.

Elles ſont faſciculées, *faſciculata*, lorſque les poils ſont ramaſſés en houppes ou faiſceaux, quelques Bupreſtes.

Muriquées, *muricata*, lorſqu'elles ſont couvertes de poils aſſez longs, élevés, preſqu'epineux : quel- Charanſons.

Epineuſes, *ſpinoſa*, lorſqu'elles ſont armées de piquans élevés, pointus : quelques Hiſpes, quelques Charanſons.

Glabres, *glabra*, lorſqu'elles n'ont ni poils ni épines.

Ecailleuſes, *ſquamata*, lorſqu'elles ſont couvertes de petites lames ou écailles imbriquées : quelques Charanſons, quelques Hannetons.

Raboteuſes, *ſcabra*, lorſqu'elles ont des élévations inégales, diſtantes : quelques Capricornes.

Tuberculées, *tuberculata*, lorſque les élévations ſont égales & diſtinctes : quelques Charanſons.

Chagrinées, *ſcabriuſcula*, lorſqu'elles ſont parſemées de petits points élevés : quelques Charanſons.

Verruqueuſes, *verrucoſa*, lorſqu'elles ont des élévations grandes, cicatriſées, & a peu près ſemblables a une verrue : la plupart des Brachyceres.

Liſſes, *lævia*, lorſque leur ſurface eſt unie : la plupart des Bupreſtes.

Pointillées, *punctata*, lorſqu'elles ſont parſemées de petits points enfoncés, diſtincts : quelques Chriſomeles.

Striées, *ſtriata*, lorſqu'elles out des lignes longitudinales, régulieres, enfoncées : la plupart des Coléopteres.

Elles ont des ſtries pointillées, *ſtriato-punctata*, lorſque dans chaque ſtrie, il y a des points enfoncés : quelques Chriſomeles, quelques Charanſons.

Elles ont des points en ſtries, *punctato-ſtriata*, lorſque les ſtries ne ſont formées que par une ſuite de points enfoncés : quelques Dytiques.

Elles ſont ſillonnées, *ſulcata*, lorſqu'elles ont des enfoncemens larges & profonds : quelques Carabes, quelques Taupins.

A côtes, *porcata*, lorſqu'au milieu du ſillon, il s'éleve une ligne ou des points oblongs : quelques Bupreſtes, quelques Taupins.

Rugueuſes, *rugoſa*, lorſqu'elles ont des lignes irrégulieres, élevées, qui ſe diviſent dans toûs les ſens : quelques Boucliers.

Réticulées, *reticulata*, lorſque les lignes élevées forment un eſpece de rézeau : les Lycus, les Sauterelles.

Crénelées, *crenata*, lorſqu'elles ont des lignes élevées, ondulées, ou qui préſentent des élévations régulieres les unes à la ſuite des autres : quelques Charanſons.

LEURS BORDS.

Elles ſont rebordées, *marginata*, lorſque les côtés ſont élevés : les Boucliers, les Caſſides.

En ſcie, *ſerrata*, lorſque les côtés préſentent les dents d'une ſcie : la plupart des Bupreſtes :

Dentées, *dentata*, lorſqu'elles ont de petites dents diſtantes & pointues : quelques Bupreſtes.

Sinuées, *ſinuata*, lorſqu'elles ont des échancrures bien marquées : une eſpece de Bouclier.

LEUR EXTRÉMITÉ.

Elles ſont arrondies, *rotundata* : les Criquets, les Sauterelles.

Obtuſes, *obtuſa*, lorſqu'elles ſont terminées en pointe émouſſée : la plupart des Capricornes.

Tronquées, *truncata*, lorſqu'elles paroiſſent poſtérieurement coupées : les Staphylins.

Faſtigiées, *faſtigiata*, lorſqu'elles ſont amincies, rapprochées & échancrées : les Leptures, les Stencores.

Pointues, *acuta*, lorſqu'elles ſont terminées en pointe.

Aiguës, *acuminata*, lorſque la pointe qui les termine eſt ronde & forte : quelques Brentes.

Mucronées, *mucronata*, lorſque l'extrémité eſt tronquée ou échancrée, & munie au milieu, d'un aiguillon : quelques Bupreſtes.

Bidentées, *bidentata*, lorſqu'elles ſont terminées par deux dents plus ou moins grandes & aiguës.

EMPIS, *EMPIS*, genre d'inſectes de l'Ordre des Dipteres.

Les Empis ont des antennes courtes, rapprochées, terminées en pointe ; le corps allongé ; le corcelet très-convexe ; deux grandes ailes, & les pattes aſſez longues.

Ces inſectes ont quelques rapports avec les Aſilles par la forme du corps, & avec les Bombyles par celle de la trompe ; mais ils en different par les deux premiers articles des antennes, courts & grenus, par la trompe perpendiculaire & compoſée de cinq pieces, dont les quatre ſupérieures preſque égales.

Les antennes ſont preſque de la longueur de la tête, rapprochées à leur baſe, & compoſées de trois articles, dont les deux premiers ſont courts & arrondis ; le dernier eſt allongé & pointu.

La bouche eſt une trompe aſſez longue, déliée, pointue, compoſée de cinq pieces. La ſupérieure eſt un peu convexe en-deſſus & concave en-deſſous. L'inférieure eſt un peu plus longue, creuſée en gouttiere tout le long de ſa partie ſupérieure, & bifide à ſon extrémité. Les trois autres pieces ſont minces, déliées, pointues, de la longueur de la ſupérieure, & contenues par celle-ci dans la gouttiere de la piece inférieure. Ce qui doit diſtinguer les Empis des Aſilles & des Bombyles, c'eſt qu'elles portent ordinairement leur trompe perpendiculairement ou un peu dirigée en arriere. A la baſe de la trompe on apperçoit deux petites antennules, relevées, un peu velues, & compoſées de trois articles preſque égaux. Les antennules paroiſſent manquer dans quelques eſpeces d'Empis.

La tête eſt petite, arrondie, ſéparée du corcelet par un col mince, aſſez long. Les yeux à rézeau ſont grands & occupent une partie de la tête. Les trois petits yeux liſſes ſont très-rapprochés, & placés ſur le ventre.

Le corcelet eſt élevé & comme boſſu. L'abdomen eſt plus ou moins allongé.

Les pattes ſont longues & déliées. La premiere piece ou la hanche eſt aſſez grande. Les cuiſſes & les jambes de quelques eſpeces ſont garnies de poils ou cils, roides & ſerrés. Les tarſes ſont filiformes, & compoſés de cinq articles progreſſivement plus courts.

Les ailes ſont grandes & ordinairement beaucoup plus longues que l'abdomen. Les balanciers ſont diſtincts, aſſez longs, & terminés par un bouton arrondi.

Les Empis ſont en général de petits inſectes ; quoique quelques eſpeces ſurpaſſent en grandeur les Mouches communes, c'eſt plus par l'étendue de leurs ailes que par le volume de leurs corps. Elles ſont toutes carnacieres. Les grandes eſpeces ſe ſaiſiſſent ſurtout des Mouches, les autres, de plus petits inſectes, qu'elles ſucent enſuite avec leur longue trompe. On peut les voir ſouvent accouplées ; le mâle eſt alors placé ſur le dos de la femelle, qui dans le tems même de l'accouplement eſt ſouvent occupée à ſucer une Mouche, & on peut les voir encore s'envoler ſans ſe ſéparer. Le ventre eſt délié, allongé & pointu à l'extrémité dans la femelle, où il eſt garni de deux petites tiges mobiles ; mais celui du mâle eſt terminé par une groſſe piece écailleuſe double, & garnie de crochets dont l'inſecte ſe ſert pour s'accrocher à la femelle dans l'accouplement. La larve eſt inconnue.

EMPIS.

EMPIS. Lin. Deg. Fab.

ASILUS. Geoff. Scop.

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, rapprochées : trois articles, les deux premiers grenus, le dernier terminé en pointe allongée.

Trompe mince, longue, plus ou moins perpendiculaire, compoſée de cinq pièces : l'inférieure un peu plus longue, cannelée, bifide.

Deux antennules très-petites, relevées, triarticulées.

Tête petite, arrondie, diſtincte.

Pattes aſſez longues.

ESPECES.

1. Empis boréale.

Noire ; ailes grandes, preſque arrondies, d'un brun ferrugineux.

2. Empis pennipède.

Noire ; pattes poſtérieures allongées, garnies de petites plumes.

3. Empis bordée.

Noire ; ailes blanchâtres, bordées de noir.

4. Empis appendiculée.

Cendrée ; ailes oblongues, avec une tache marginale noire ; queue avec une appendice.

5. Empis maure.

Noire ; tarſes antérieurs renflés, ovales.

6. Empis livide.

Livide ; corcelet rayé ; baſe des ailes & pattes ferrugineuſes.

7. Empis ciliée.

Noirâtre ; bord extérieur des ailes obſcur ; pattes noires, les quatre poſtérieures garnies de plumes.

EMPIS. (Inſectes.)

8. EMPIS jaunâtre.

D'un jaune fauve, ſans taches ; yeux & tarſes noirs.

9. EMPIS rayée.

Livide ; corcelet noir, rayé de blanchâtre.

10. EMPIS cendrée.

Cendrée ; corcelet ſans taches ; pattes pâles ; ailes obſcures à leur extrémité.

11. EMPIS maculée.

Cendrée ; trompe, côtés de l'abdomen & pattes teſtacés ; ailes avec des taches noirâtres.

12. EMPIS ſoyeuſe.

Cendrée ; abdomen ſoyeux ; jambes & tarſes d'un fauve obſcur.

13. EMPIS ſtercorale.

Teſtacée ; corcelet & abdomen avec une ligne longitudinale noire ; ailes réticulées.

14. EMPIS pallipède.

Cendrée ; abdomen & pattes d'un jaune pâle.

15. EMPIS noire.

Noire ; cuiſſes poſtérieures renflées.

16. EMPIS naine.

Noires ; pattes teſtacées ; ailes tranſparentes.

17. EMPIS bifaſciée.

Noire ; pattes pâles ; ailes blanches, avec deux bandes noires.

1. **Empis** boréale.

Empis borealis.

Empis nigra, alis ſubrotundis fuſco-ferrugineis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 801. *n°.* 1. — *Spec. inſ. tom.* 2. *p.* 471. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 2. *p.* 364. *n°.* 1.

Empis borealis *antennis filatis nigra, alis ſubrotundis fuſco-ferrugineis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 1003. *n°.* 1. — *Faun. ſuec. n°.* 1895.

Empis nigra, alis maximis ovatis obſcure fuſcis, pedibus rufis nigriſque. Deg. *Mém. inſ. tom.* 6. *p.* 255. *n°.* 2. *pl* 14. *fig.* 17.

Empis noire à très grandes ailes ovales, d'un brun obſcur, & à pattes rouſſes & noires. Deg. *Ib.*

Empis borealis. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 567. *n°.* 1.

Elle eſt à peu-près de la grandeur de l'Empis livide. La tête & tout le corps ſont d'un noir un peu cendré. Les cuiſſes & les jambes ſont rouſſâtres, avec l'extrémité noire. Les tarſes ſont noirs. Les ailes ſont très-grandes, ovales, d'un brun obſcur, un peu rouſſâtres au bord extérieur.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe. Sur le ſoir, lorſque le tems eſt ſerein, elles ſe raſſemblent en troupes, & forment des bourdonnemens dans les airs, ſemblables a ceux des Couſins.

2. **Empis** pennipede.

Empis pennipes.

Empis nigra, pedibus poſticis elongatis pennatis. Fab. *Syſt. ent. p.* 801. *n°.* 2. — *Spec. inſ. tom.* 2. *pag.* 471. *n°.* 2. — *Mant. inſ. tom.* 2 *p.* 364. *n°.* 3.

Empis pennipes *antennis filatis nigra, pedibus poſticis longis alterius ſexus pennatis.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 1003. *n°.* 2 — *Faun. ſuec. n°.* 1896.

Aſilus pennipes. Scop. *Ent. carn. n°.* 994.

Empis pennipes. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 987.

Sulz. *Hiſt. inſ. tab* 21. *fig.* 137.

Empis atra femoribus quatuor poſticis pennatis, alis fuſcis coſta marginali atra. *Muſ. Leſk. pars ent. pag.* 135. *n°.* 209.

Empis pennipes. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 567. *n°.* 2. *tab.* 10. *fig.* 18. 19.

Elle varie beaucoup pour la grandeur. Elle a ordinairement juſqu'à cinq lignes de long depuis la tête juſqu'à l'extrémité du corps. Elle eſt très-noire, ſans taches. Les balanciers ſont noirs. Les ailes ont une légere teint obſcure. Les quatre pattes poſtérieures dans un des ſexes ſeulement, ont les jambes & les cuiſſes garnies en-deſſus & en-deſſous, de cils longs, ſerrés.

On trouve en France & au nord de l'Europe, une variété deux ou trois fois plus petite.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe; elle eſt aſſez commune aux environs de Paris.

3. **Empis** bordée.

Empis marginata.

Empis nigra, alis albis marginibus nigris. Fab. *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 364. *n°.* 2.

Elle eſt petite, noire. Les ailes ſont grandes, blanchâtres, avec le bord antérieur & le bord poſtérieur noirs.

Elle ſe trouve en Saxe.

4. **Empis** appendiculée.

Empis forcipata.

Empis cinerea, alis oblongis macula coſtali nigra, cauda appendiculata. Fab. *Syſt. ent. p.* 801. *n°.* 3. — *Sp. inſ. tom.* 2. *p.* 471. *n°.* 3. — *Mant. inſ. t.* 2. *pag.* 364. *n°.* 4.

Empis forcipata *antennis filatis cinerea, alis oblongis, cauda appendiculata.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 1004. *n°.* 4. — *Faun. ſuec. n°.* 1898.

Elle eſt preſque de la grandeur de l'Empis livide. Les yeux ſont d'un jaune teſtacé. Le corcelet eſt cendré & muni de quelques poils épars. L'abdomen eſt cendré, oblong, & terminé par une double pince cartilagineuſe, dont l'extérieure eſt bivalve, bidentée a l'extrémité, avec une dent prolongée inférieurement; la pince interne, entre celle-ci & l'autre, eſt deux fois plus longue, lancéolée, boſſue & bivalve. Les cuiſſes ſont poileuſes. Les jambes ſont plus longues & cendrées. Les ailes ſont tranſparentes & aſſez longues.

Elle ſe trouve en Europe.

5. **Empis** maure.

Empis maura.

Empis nigra, tarſis anticis incraſſato-ovatis. Fab. *Gen. inſ. mant. p.* 309. — *Spec. inſ. tom.* 2. *p.* 471. *n°.* 4. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 364. *n°.* 5.

Aſilus niger, pedibus anticis articulo tarſi primo craſſo clavato. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *p.* 475. *n°.* 20.

L'aſile noir à pieds de devant en maſſue. Geoff. *Ib.*

Empis craſſipes. Schrank. *Enum. inſ. auſt.* n°. 988.

Empis maura. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 569. *n°.* 6.

Aſilus craſſipes. Fourc. *Ent. par.* 2. *pag.* 465. *n°.* 20.

Elle a environ deux lignes de long, depuis la tête juſqu'à l'extrémité du corps. La trompe eſt un peu plus courte & un peu plus groſſe que dans les autres eſpèces. Tout le corps eſt noir. Les antennes ont les deux premiers articles courts, arrondis, & le dernier long & ſétacé. Le premier article des tarſes eſt applati, très-long, preſque ovale, ſurtout dans les pattes antérieures. Les ailes ſont une fois plus longues, que le corps, tranſparentes, veinées de noir, avec le bord extérieur un peu obſcur, depuis le milieu juſques à l'extrémité.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe ſur différentes fleurs. M. Fabricius dit qu'elle voltige en bourdonnant, ſur les eaux ſtagnantes.

6. Empis livide.

Empis livida.

Empis livida, thorace lineato, alis baſi pedibuſque ferrugineis. Fab. *Syſt. ent. p.* 801. *n°.* 4. — *Sp. inſ. tom.* 2. *pag.* 471. *n°.* 5. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 365. *n°.* 6.

Empis livida, *antennis filatis livida, thorace lineis tribus nigris.* Lin. *Syſt. nat. p.* 1003. *n°.* 3. —*Faun. ſuec. n°.* 1897.

Aſilus pallido-fulvus, thorace lineis dorſalibus tribus nigris, alis incumbentibus reticulatis. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *p.* 474. *n°.* 18.

L'aſile fauve à ailes réticulées. Geoff. *Ib.*

Empis griſeo-fuſca, thorace lineis tribus longitudinalibus nigris, pedibus rufis, alis hyalinis. Deg. *Mém. inſ. tom.* 6. *p.* 254. *n°.* 1. *pl.* 14. *fig.* 14.

Empis *livide*, d'un brun griſâtre, avec trois raies longitudinales noires ſur le corcelet, à pattes rouſſes & à ailes tranſparentes. Deg. *Ib.*

Empis nigra ſubcineraſcens, thorace lineis quatuor, abdomine cylindrico apice inflexo. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 135. *n°.* 211.

Empis livida. Vill. *Ent. t.* 3. *p.* 568. *n°.* 3.

Aſilus reticulatus. Fourc. *Ent. par. tom.* 2. *pag.* 465. *n°.* 18.

Tout le corps eſt d'une couleur cendrée un peu livide, & muni de quelques poils noirs. Le corcelet eſt élevé & orné de trois lignes longitudinales noires. Les pattes ſont d'un fauve obſcur, avec les tarſes noirs. Les ailes ſont tranſparentes, veinées de noir, avec un peu de la baſe rouſſâtre.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

7. Empis ciliée.

Empis ciliata.

Empis nigricans, alis coſta fuſca, pedibus atris, poſticis quatuor pennatis. Fab. *Mant. inſ. t.* 2. *p.* 365. *n°.* 7.

Empis aurata *nigra, femoribus pennatis.* Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 571. *n°.* 15.

Elle eſt un peu plus grande que l'Empis livide. La tête eſt petite, noire, avec la trompe d'un brun teſtacé. Le corcelet eſt velu, noirâtre, ſans taches. L'abdomen eſt conique, noir, légérement couvert d'un duvet cendré. Les ailes ſont obſcures, avec le bord extérieur noirâtre. Les pattes ſont noires, avec les cuiſſes & les jambes des quatre poſtérieures, ciliées de chaque côté.

Elle ſe trouve en Europe.

8. Empis jaunâtre.

Empis flavicans.

Empis fulva, oculis tarſiſque nigris.

Elle eſt mince & longue de deux ou trois lignes. La tête eſt petite, arrondie, d'un jaune fauve, avec les yeux noirs. La trompe eſt d'un jaune fauve, avec l'extrémité noire. Tout le corps eſt d'un jaune fauve, avec les tarſes noirs. Les ailes ſont une fois plus longues que l'abdomen, tranſparentes, veinées de noir.

Elle ſe trouve aux environs de Paris, ſur les fleurs, dans le mois de juin.

9. Empis rayée.

Empis lineata.

Empis livida, thorace nigro albido lineato. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 571. *n°.* 13. *tab.* 10. *fig.* 20.

Les antennes ſont noirâtres. La trompe eſt d'une couleur teſtacée livide. Le corcelet eſt noirâtre en-deſſus & orné de deux lignes longitudinales paralleles, blanchâtres. L'abdomen & les pattes ſont d'une couleur teſtacée livide. Les ailes ſont grandes & paroiſſent iriſées vers un certain jour.

Elle ſe trouve en France.

10. Empis cendrée.

Empis cinerea.

Empis cinerea, thorace immaculato, pedibus pallidis, alis apice fuſceſcentibus. Fab. *Syſt. ent. pag.* 802. *n°.* 5. — *Spec. inſ. tom.* 2. *p.* 472. *n°.* 6. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 365. *n°.* 8.

Aſilus cinereus. Scop. *Ent. carn. n°.* 992.

Empis cinerea. Vill. *Ent. t.* 3. *p.* 570. *n°.* 8.

Elle reſſemble beaucoup à l'Empis livide, mais elle eſt deux fois plus petite. Tout le corps eſt cendré, ſans taches. Les pattes ſont pâles. Les ailes ſont obſcures à l'extrémité.

Elle ſe trouve en Suède, ſur les fleurs des Ombelliferes.

11. Empis maculée.

Empis maculata.

Empis cinerea, roſtro abdominis lateribus pedibuſque teſtaceis, alis maculatis. Fab. *Spec. inſ. tom.* 2. *pag.* 472. *n°.* 8. — *Mant. inſ. tom.* 2. *p.* 365. *n°.* 9.

Empis maculata. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 569. *n°.* 7.

Elle reſſemble beaucoup à l'Empis cendrée. La tête eſt noirâtre, avec la baſe de la trompe, comprimée, teſtacée. Le corcelet eſt cendré, preſque linéé. L'abdomen eſt cendré, avec une ligne longitudinale teſtacée, de chaque côté. Les pattes ſont teſtacées, avec les ongles noirs. Les ailes ſont tranſparentes, tachetées de noirâtre.

Elle ſe trouve en Italie.

12. Empis ſoyeuſe.

Empis ſericea.

Empis cinerea, abdomine ſericeo, tibiis tarſiſque fuſco-teſtaceis.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. Les antennes ſont noires. La tête eſt cendrée. Le corcelet eſt cendré, avec trois lignes longitudinales, paralleles, noirâtres. L'abdomen eſt d'un gris cendré luiſant. Les ailes ſont tranſparentes, ſans taches, preſqu'une fois plus grandes que l'abdomen. Les cuiſſes ſont noirâtres, avec l'extrémité d'un fauve obſcur. Les poſtérieures ſont longues & renflées; les jambes & les tarſes ſont d'un fauve obſcur.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

13. Empis ſtercorale.

Empis ſtercorea.

Empis teſtacea, linea dorſali nigra, alis reticulatis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 802. *n°.* 6. — *Sp. inſ. tom.* 2. *pag.* 472. *n°.* 8. — *Mant. inſ. tom.* 2 *p.* 365. *n°.* 10.

Empis ſtercorea *antennis filatis teſtacea, alis reticulatis, linea dorſali nigra.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 1004. *n°.* 5. — *Faun. ſuec. n°.* 1899.

Aſilus ferrugineus. Scop. *Ent. carn. n°.* 989.

Empis ſtercorea. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 986.

Empis ſtercorea. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 569. *n°.* 5.

Elle a environ trois lignes & demie de long. Les antennes ſont noires. Le corps eſt d'une couleur teſtacée livide, avec une ligne longitudinale noire ſur le corcelet & ſur l'abdomen. Les tarſes ſont noirâtres. Les ailes ſont tranſparentes, veinées d'obſcur.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, ſur les fleurs des Ombelliferes.

14. Empis pallipede.

Empis pallipes.

Empis cinerea, abdomine pedibuſque pallide flavis.

Elle a près de deux lignes de long. Les antennes & les antennules ſont jaunâtres. La trompe eſt courte, noire. Les yeux ſont noirs. La tête eſt cendrée. Le corcelet eſt cendré à ſa partie ſupérieure, gris & ſoyeux de chaque côté. L'abdomen & les pattes ſont d'un jaune pâle. Les ailes ſont tranſparentes.

Elle ſe trouve aux environs de Paris, ſur les fleurs.

15. Empis noire.

Empis nigra.

Empis nigra, femoribus poſticis incraſſatis. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 571. *n°.* 14.

Elle eſt petite. Les yeux ſont rougeâtres. Les antennes ſont noires. La trompe eſt teſtacée. Le corcelet & l'abdomen ſont noirs. Les ailes ſont grandes, tranſparentes, ferrugineuſes à leur baſe. Les cuiſſes poſtérieures ſont obſcures, renflées. Les jambes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve en Europe.

16. Empis naine.

Empis minuta.

Empis atra, pedibus teſtaceis, alis albis. FAB. *Mant. inſ. tom. 2. pag. 365. n°. 11.*

Elle eſt petite. Tout le corps eſt noir, ſans taches. Les pattes ſeules ſont teſtacées. Les ailes ſont tranſparentes.

Elle ſe trouve par bandes ſur les Agarics, en Dannemark. Elle eſt très-commune en Printems dans les chantiers de Paris. Elle court avec beaucoup d'agilité.

17. EMPIS bifaſciée.

EMPIS bifaſciata.

Empis nigra pedibus pallidis, alis albis faſciis duabus nigris.

Elle eſt petite, noire, luiſante. Les pattes ſont d'un jaune livide obſcur. Les ailes ſont blanches, avec deux larges bandes noirâtres.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

Eſpèces moins connues.

1. EMPIS flavipède.

EMPIS flavipes.

Empis noire; pattes jaunes.

Empis nigra pedibus flavis. VILL. *Ent. tom. 3. pag. 572. n°. 17.*

Aſilus flavipes *niger, antennis pedibuſque teſtaceis.* SCOP. *Ent. carn. n°. 995.*

Elle eſt petite, noire. Les antennes ſont jaunâtres. Les antennules ſont blanchâtres, & appuyées ſur la trompe. Les ailes ſont tranſparentes, ſans taches. Les balanciers & les pattes ſont d'un jaune teſtacé.

Elle ſe trouve en Europe.

2. EMPIS mucronée.

EMPIS mucronata.

Empis, abdomen ovale, aminci à la baſe, mucroné à l'extrémité; cuiſſes & jambes ferrugineuſes.

Empis abdomine baſi attenuato poſtice ovato apice mucronato, femoribus tibiis ferrugineis. VILL. *Ent. tom. 3. pag. 572. n°. 18.*

Aſilus mucronatus. SCOP. *Ent. carn. n°. 987.*

Le corcelet eſt marqué de trois lignes longitudinales obſcures. L'abdomen eſt aminci à la baſe, ovale poſtérieurement, & mucroné dans l'un des deux ſexes: la partie ovale eſt plane en-deſſous, convexe en-deſſus.

Elle ſe trouve en Europe, dans les prairies.

3. Empis ponctuée.

EMPIS punctata.

Empis, côtés du corcelet & écuſſon ſétifères; baſe de l'abdomen velue de chaque côté.

Empis abdomine antice utrinque piloſo, thoracis lateribus ſcutelloque ſetoſis.

Aſilus punctatus. SCOP. *Ent. carn. n°. 988.*

Empis punctata. VILL. *Ent. tom. 3. pag. 573. n°. 19.*

Les antennes ſont diſtantes. Le corcelet a trois lignes longitudinales obſcures, dont l'intermédiaire eſt marquée de deux rangées de poils, & les latérales, de trois. L'abdomen eſt velu, principalement à la baſe, vers les côtés. Les ailes ont leur bord extérieur obſcur. Les balanciers ſont ferrugineux. Les cuiſſes & les jambes ſont ferrugineuſes, avec les genoux obſcurs.

Elle ſe trouve en Europe, ſur différentes plantes.

4. Empis ſétifere.

EMPIS ſetoſa.

Empis, corcelet obſcur; abdomen & pattes ferrugineux; corcelet & bord des anneaux avec des poils noirs.

Empis thorace fuſco cinereo, abdomine pedibuſque ferrugineis, thorace ſegmentiſque abdominis margine nigro villoſis.

Aſilus ſetoſus. SCOP. *Ent. carn. n°. 991.*

Empis ſetoſa. VILL. *Ent. tom. 3. p. 573. n°. 21.*

Le corcelet eſt d'une couleur cendrée obſcure. L'écuſſon eſt ferrugineux, & muni de quatre poils noirs. L'abdomen eſt ferrugineux, avec le bord des anneaux couvert de poils noirs. On remarque quelques poils de la même couleur ſur le vertex. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les tarſes obſcurs.

Elle ſe trouve en Europe.

5. EMPIS printanière.

EMPIS fulcrata.

Empis, partie antérieure du corcelet, baſe des ailes & pattes ferrugineuſes; cuiſſes intermediaires renflées.

Empis thorace antice alis baſi pedibuſque ferrugineis, femoribus mediis craſſis. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 574. *n°.* 24.

Aſilus fulcratus. SCOP. *Ent. carn. n°.* 996.

Les antennes ſont obſcures. Le corcelet eſt ferrugineux antérieurement, obſcur poſtérieurement. Les anneaux de l'abdomen ont chacun deux points & une tache noire. Les ailes ſont tranſparentes, avec la baſe ferrugineuſe. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Europe ſur les feuilles des arbres.

6. EMPIS douteuſe.

EMPIS dubia.

Empis noire ; balanciers ferrugineux ; pattes poſtérieures longues & renflées.

Empis nigra, lateribus ferrugineis, pedibus poſticis longioribus craſſioribuſque. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 574. *n°.* 25.

Aſilus dubius. SCOP. *Ent. carn. n°.* 997.

Les antennes ſont triarticulées ; le ſecond article eſt petit & arrondi, le dernier eſt onguiculé. Les yeux ſont contigus. Les trois petits liſſes forment une eſpèce de tubercule ſur le vertex. Le corps eſt noir. Le corcelet eſt preſque arrondi, velu. Les balanciers ſont d'une couleur ferrugineuſe pâle. Les ailes ſont tranſparentes, avec une légere teinte obſcure. Chaque anneau de l'abdomen eſt marqué de quatre points enfoncés. Les pattes ſont noires. Les cuiſſes poſtérieures ſont plus longúes, plus groſſes que les autres, & comprimées.

Elle ſe trouve en Europe, & fait la guerre aux Tipules & aux Mouches.

7. EMPIS rufipède.

EMPIS rufipes.

Empis d'un noir preſque cendré ; pattes ferrugineuſes.

Empis nigra ſubcinerea, pedibus ferrugineis. Muſ. Leſ. pars ent. pag. 135. *n°.* 212.

Empis rufipes. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 2894.

Tout le corps eſt d'une couleur cendrée noirâtre. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Europe.

8. EMPIS trilinée.

EMPIS trilineata.

Empis cendrée ; corcelet avec trois lignes enfoncées, noires ; pattes jaunes ; ailes tranſparentes.

Empis cinerea, thorace lineis impreſſis tribus nigris, alis albis, pedibus luteis. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 2890.

Muſ. Lesk. pars ent. pag. 135. *n°.* 210.

Le corcelet eſt cendré, marqué de trois lignes longitudinales enfoncées, noires. L'abdomen eſt jaune & quelquefois obſcur. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, ſans taches.

Elle ſe trouve en Europe.

9. EMPIS cuiſſe-noire.

EMPIS nigricrus.

Empis cendrée ; cuiſſes noires ; ailes & jambes ferrugineuſes.

Empis cinerea, femoribus nigris tibiis aliſque ferrugineis. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 135. *n°.* 208.

Empis nigricrus. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 2891.

Le corps eſt cendré. Les cuiſſes ſont noires. Les jambes & les ailes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Europe.

10. EMPIS boſſue.

EMPIS gibboſa.

Empis obſcure ; corcelet boſſu ; abdomen mince ; jambes & tarſes blancs.

Empis fuſca, thorace gibboſo, abdomine tenui, alis maculatis, tibiis plantiſque albis. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 135. *n°.* 216.

Empis gibboſa. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 2891.

Le corps eſt obſcur. Les jambes & les tarſes ſont blancs. Le corcelet eſt élevé, boſſu, & l'abdomen eſt mince. Les ailes ſont tachetées.

Elle ſe trouve en Europe.

11. EMPIS fuſcipède.

EMPIS fuſcipes.

Empis cendrée obſcure ; pattes livides ; ailes blanches.

Empis fuſco cinerea, alis albis, pedibus lividis, plantis fuſcis. Muſ. Lesk. pars ent. p. 135. *n°.* 217.

Empis fuſcipes. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 2891.

Le corps eſt d'une couleur cendrée obſcure. Les pattes ſont livides, avec les tarſes obſcurs. Les ailes ſont tranſparentes.

Elle ſe trouve en Europe.

12. Empis leucoptère.

Empis leucoptera.

Empis, corcelet cendré; abdomen noir; pattes livides.

Empis thorace cinereo, abdomine nigro, alis albis, pedibus lividis. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 135. *n°.* 219.

Empis leucoptera. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 2891.

Le corps eſt cendré. L'abdomen eſt noir. Les pattes ſont livides. Les ailes ſont tranſparentes.

Elle ſe trouve en Europe.

ENTOMOLOGIE. *Entomologia.* mot dérivé du grec, & qui, traduit littéralement, ſignifie, *diſcours ſur les inſectes.* Un auteur juſtement célèbre, Bonnet, trouvant ce mot barbare, a voulu le changer & donner à cette partie de l'hiſtoire naturelle, qui à les inſectes pour objet, le nom d'*inſectologie.* Nous ne ſaurions adopter ce changement, ni l'opinion ſur laquelle il eſt fondé. D'abord, cette branche de l'hiſtoire naturelle méritoit ſans doute comme les autres, d'être déſignée par un mot purement ſcientifique & pris dans la langue des premiers peuples qui ont cultivé les ſciences. En ſecond lieu, ce mot conſacré par le tems, l'uſage univerſel, & par l'idée même généralement connue qu'il renferme, ne doit point être changé par un autre qui, quoique plus rapproché de la langue vulgaire, n'appartiendroit plus par là même à la ſcience, & qui d'ailleurs préſenteroit une alliance ou un compoſé, qu'on pourroit avec plus de raiſon appeller barbare, de latin & de grec. Enfin, ſi dans la compoſition des mots, l'euphonie ne doit pas être négligée, le mot Entomologie nous paroît plus doux à prononcer & à entendre, que celui d'inſectologie qu'on voudroit lui ſubſtituer.

En traitant l'article qui doit nous occuper dans le moment, pourrions-nous ne pas nous laiſſer entraîner à quelques réflexions générales, relatives d'abord à la ſcience même, enſuite aux moyens de la cultiver? C'eſt là ſans doute la tâche que le ſujet même nous impoſe.

Ce qui a dû long tems retarder les progrès des connoiſſances humaines, c'eſt la difficulté même de ſortir de l'ignorance, notre premier appanage; puiſque la ſcience doit elle-même ſe frayer une route & trouver ſes propres avenues. Quelle longue ſérie de ſiècles les hommes ont dû parcourir, au milieu du cahos ténébreux & uniforme répandu de toutes parts ſous leurs yeux! Et combien peu d'hommes encore ont pu ſoulever un petit coin du rideau qui couvroit la nature entière! L'obſervation conduite par la curioſité, a enfin pris ſon eſſor avec elle. A meſure que la lumière a commencé à ſe déployer, on a été d'autant plus étonné de l'immenſité prodigieuſe & prodigieuſement variée des objets qui ont frappé les regards. Bientôt leur nombre & leurs variétés ont excédé la capacité de la mémoire & les bornes de l'attention; & la confuſion faiſant place à l'uniformité, n'auroit traîné à ſa ſuite qu'une ſcience plus barbare que l'ignorance même, ſi des diviſions partielles, des méthodes ſyſtématiques, qui devoient être le fruit des travaux & du génie de la méditation, n'euſſent ſervi en même tems & d'appui & de guide à notre foibleſſe. Quelque hors de l'Ordre naturel que paroiſſent être tous ces Ordres artificiels, toutes ces claſſifications générales, vouloir les proſcrire, ce ſeroit vouloir nous enlever les ſeules reſſources propres à nous introduire & à nous avancer dans l'étude de la nature. Noublions pas ſans doute que cette Nature, ouvrier toujours actif, qui travaille ſans ceſſe dans ſon propre ouvrage & ſur le même plan, & qui doit manifeſter par-tout l'unité du principe qui la dirige, n'eſt elle-même qu'un Syſtême univerſel & identique, dont toutes les parties correſpondent enſemble pour ne former qu'un même tout, & ne peuvent être déſunies que dans les abſtractions de notre entendement ou dans les vuides de notre ignorance. Que tous nos ſiſtêmes, dès-lors, ſe rapprochent le plus qu'il eſt poſſible par leur ſimplicité, de celui dont le prototype inaltérable doit être ſans ceſſe préſent devant nous, & ne nous ſervons de nos propres inventions en ce genre, que comme d'un inſtrument qu'il faudroit briſer, s'il n'étoit néceſſaire.

Si les ſciences les plus dignes de nous intéreſſer par leur utilité, leur agrément & leur étendue, n'ont été cultivées que de nos jours avec un vrai ſuccès, nous le devons ſans doute à l'art que nous avons ſu admettre pour nous diriger dans nos études. C'eſt en faiſant de la Nature même un cabinet, & en diſtribuant dans des cadres particuliers les maſſes collectives & analogues qu'elle entaſſe ou diſperſe, que l'on a pu enſuite ſe livrer à la partie dont le goût a fixé le choix, & pourſuivre ſes travaux ſans être accablé ſous le fardeau de ſes connoiſſances, ou ſans ſe laiſſer égarer dans le vague de ſes conceptions imaginaires. Après avoir établi des Regnes pour ſéparer les corps inorganiques ou bruts, d'avec ceux dont l'organiſation ſe manifeſte par la ſeule végétation, ou par la végétation réunie avec la ſenſibilité & la faculté locomotrice, il falloit établir dans chacun de ces Regnes, des Claſſes, pour faire une nouvelle collection des corps qui préſentent de même les rapports extérieurs les plus apparens. L'établiſſement des Ordres dans ces Claſſes, en reſſerrant encore le champ de l'obſervation, a dû étendre en même tems celui de la variété, & accroître la ſomme des différences dans les rapports plus combinés des êtres. Enfin, caractériſer & ſéparer les Genres compris dans ces Ordres, reconnoître & déſigner les Eſpèces qui conſtituent ces Genres, tel eſt le but auquel doit tendre la marche analytique & méthodique du vrai Naturaliſte. En vain la nature ſemble ſe jouer des diviſions intellectuelles du méthodiſte en offrant par-tout des nuances ſi inſenſiblement graduées, qu'elles ne laiſſent entr'elles aucune ligne de démarcation ; en vain l'ignorance abuſée par la pareſſe, ou même le génie abuſé par l'orgueil, cherchent a jetter de la vanité ou même de la défaveur ſur les travaux auſſi précieux que pénibles du nomenclateur ; gardons-nous de penſer que la nomenclature ne ſoit pas auſſi abſolument indiſpenſable que la méthode, pour l'utilité de la ſcience, autant que pour celle des arts. Comment conſtater dans la ſynthèſe la certitude des principes généraux que l'on veut établir, ſi l'analyſe n'a déja conduit juſqu'aux élémens particuliers qui les conſtituent ? Comment chercher à reconnoître les propriétés différentes des êtres ſoumis à nos obſervations, & les dépoſer dans l'inſtruction publique, & les tranſmettre à la connoiſſance de la poſtérité, ſi l'on n'a déja aſſigné à chaque être ſes propres caractères, & la place qui lui appartient dans les différens degrés de nos diſtributions ; ſi enfin, par le nom particulier qu'on a attaché à ſon exiſtence, on ne lui a pas imprimé le ſceau qui doit ſans ceſſe le repréſenter à notre mémoire, & empêcher qu'il ne retombe auſſitôt pour nous, dans la confuſion & le néant. Une preuve trop frappante de cette vérité, c'eſt l'inutilité de nos recherches, dans la lecture des anciens, & la deſtinée de preſque tous leurs travaux dans l'hiſtoire naturelle, abſolument perdus pour nous. Une autre preuve, c'eſt le ſort du génie impatient, qui ſecouant les chaînes de l'obſervateur, & ne voulant ſe fier qu'à lui-même, ne donne dans le tableau de ſes vues, que celui de ſes propres aberrations. Si donc le naturaliſte eſt jaloux de remplir la tâche qu'il s'impoſe, & de parvenir à quelque ſuccès ; s'il veut ne pas ſuccomber ſous le faix de la ſcience même, ou ne pas tomber dans l'erreur de l'ignorance, il doit non-ſeulement adopter l'ordre néceſſaire des différens départemens qui conſtituent l'étude générale de l'hiſtoire naturelle, mais ſe renfermer dans le ſeul département qu'il a dû choiſir. Sans doute, quelle que ſoit la carrière qu'il ſe propoſe de parcourir, il ſera toujours loin d'en voir le terme, & plus il ſera conſtant, dans ſa carrière, plus ce terme ſera reculé a ſes yeux.

En nous renfermant maintenant dans la partie qui nous eſt propre, combien n'avons nous pas à reconnoître la néceſſité d'établir une méthode & celle de s'y aſſujettir ! En effet, la nature multiplie d'autant plus les êtres, qu'elle les contient dans des modules plus reſſerrés, dans de plus petits cadres ; elle ſemble vouloir compenſer par le nombre, ce qu'elle enleve au volume. Les Baleines, les Eléphans, les Aigles, ne préſentent pas des races bien nombreuſes ; & cette ſage économie devoit entrer dans le plan de la création. Mais ſi de ces premiers degrés de l'échelle des êtres qui vivent ſur la terre, nous deſcendons juſqu'aux derniers ; comme les races deviennent de plus en plus innombrables & ſe lient entr'elles par des nuances de plus en plus variées & inſenſibles ! Si nous parvenons enfin à fixer nos regards ſur ces petits animaux ou animalcules, que la nature ſemble avoir créés en ſe jouant & dans ſes momens de gaieté ; ſi nous pouvons concevoir que non-ſeulement tous les élemens en ſont peuplés, mais tous les animaux & eux mêmes, mais toutes les plantes & toutes les feuilles des plantes : comment l'idée ſeule d'une profuſion auſſi immenſe, ne mettra-t-elle pas le comble à notre étonnement ! Comment au milieu de tant de routes qui de toutes parts ſe ramifient, ſe croiſent, ſe combinent en tous ſens, pourrons-nous entreprendre de tracer une voie un peu acceſſible & de diriger quelques pas aſſurés ? Sans doute, la ſeule clé qui doit nous ouvrir les portes de ce labyrinthe ſi profond, le ſeul fil qui doit nous conduire dans ce dédale qui nous paroît inextricable, c'eſt une diviſion ſyſtématique, c'eſt un arangement méthodique. Mais, par une ſuite même de l'Ordre naturel, plus un Ordre artificiel eſt néceſſaire & indiſpenſable, plus les moyens d'exécution ſont difficiles a trouver autant qu'à reconnoître. Il ne ſuffit pas de chercher ſeulement quelques différences entre Eſpèces & Eſpèces, entre Genres & Genres, & d'en faire autant de Claſſes, ſans ſe mettre en peine ſi ces différences ſont plus ou moins eſſentielles, ou accidentelles ; il faut que les diviſions ſoient puiſées dans la nature même des choſes : autrement elles peuvent être plus propres à répandre de l'obſcurité ſur le ſujet, qu'à l'éclaircir. On voit régner dans toute la nature un Ordre merveilleux, compoſé de diverſités & de rapports ſans nombre. C'eſt cet Ordre qu'il faut tâcher de découvrir & de ſuivre ; c'eſt dans ces rapports & dans ces diverſités bien entendues qu'il faut puiſer les diviſions générales & particulieres d'un ſujet d'hiſtoire naturelle. Eh ! combien cette tâche eſt preſque impoſſible à remplir, vis-à-vis de ces êtres qui accablent autant nos regards par leur multiplicité, qu'ils s'y dérobent par leur petiteſſe ; vis-à-vis de ces êtres, dont les caractères claſſiques, génériques ou ſpécifiques, doivent être ſi précaires par rapport à des changemens de forme auſſi entiers & prompts qu'extraordinaires, & ſi dérangés par des tranſitions ou des nuances le plus ſouvent auſſi peu apparentes que peu diſtinctes ! Il eſt cependant peu de naturaliſtes occupés de ſcience entomologique, qui n'ait tenté de donner un plan de diviſion des inſectes. Nous allons jetter ſur la plûpart de ces plans un coup-d'œil rapide ; qu'il nous ſoit permis d'en montrer auſſi rapidement l'utile ou le vicieux.

Swammerdam, un des auteurs qui a le plus obſervé les inſectes, & qui a bien ſçu les voir, nous a donné, ſous le nom de leur hiſtoire générale, un ouvrage qui n'eſt à proprement parler, que le plan ſur lequel il croyoit que cette hiſtoire dut être écrite. Les transformations, qu'il avoit tant obſervées, lui ont fourni ſes principales diviſions. Il a formé quatre claſſes, dont il a tiré les caractères, de l'état où eſt chaque inſecte après ſa naiſſance, & de ceux par où il paſſe avant que de prendre ſa dernière forme. La principale différence qui ſe trouve entre ces claſſes, conſiſte, pour le dire en deux mots, en ce que, les inſectes de la première claſſe, après être ſortis de l'œuf ne ſubiſſent aucune transformation, & conſervent toujours la même forme ; que ceux de la ſeconde ſubiſſent un changement incomplet, & deviennent pour ainſi-dire, ſemi-nymphes, avant de parvenir à leur dernière forme ; que ceux de la troiſième & quatrième claſſes, avant d'y parvenir, deviennent les uns nymphes, ou chryſalides, & les autres, nymphes, par un changement total de forme, mais avec cette différence, que ceux de la troiſième claſſe quittent leur peau pour devenir nymphes ou chryſalides, & que ceux de la quatrième deviennent nymphes ſans la quitter. Nous nous contenterons ſeulement de remarquer que le grand défaut de ce plan de diviſions, eſt que la quatrième claſſe ſépare de la troiſième, des animaux d'un même genre & qui ont bien plus de rapports entr'eux, que n'en ont ceux des divers genres qui conſtituent la troiſième claſſe. Car, tandis que la troiſième claſſe eſt compoſée de Papillons, de Scarabés & de Mouches, animaux très-différens les uns des autres, la quatrième ne renferme uniquement que les Mouches qui n'ont point été compriſes dans la troiſième claſſe; de ſorte que des inſectes d'un même genre ſe trouvent ſéparés & diſtribués en différentes claſſes, pendant que ceux de divers genres très-éloignés, ſe trouvent réunis dans la même ; ce qui certainement eſt un très-grand défaut, que Swammerdam augmente encore, en faiſant entrer dans la quatrième claſſe pluſieurs inſectes, qui, ſelon ſes propres principes, ne devoient naturellement être rangés que dans la troiſième. Le grand inconvénient encore de cette méthode, c'eſt qu'elle emploie trop peu de diviſions. Quoique la perfection d'une méthode dérive de ſa plus grande ſimplicité, on ſent bien que quatre claſſes ne doivent pas ſuffire pour mettre en état de diſtinguer une ſi grande quantité de genres d'inſectes, qui ont tant de différences à préſenter. D'ailleurs, comme l'état de chryſalide & de nymphe eſt pour les inſectes un état ordinairement de foibleſſe, & toujours d'imperfection ; qu'outre cela, c'eſt l'état ſous lequel ils ſont le moins connus, & ſouvent le plus difficile à trouver, parce qu'alors ils ſe tiennent pour l'ordinaire enveloppés dans des coques & cachés dans la terre, ou dans des endroits où il n'eſt pas aiſé de les découvrir, il eſt naturel de penſer que cet état ne doit point être propre à fournir des diviſions générales qui puiſſent être de quelque utilité.

La méthode de Swammerdam eſt auſſi celle que Raj a ſuivie, mais qu'il a plus développée. Il a pris ſes Claſſes dans les métamorphoſes, & ſes Ordres dans le nombre de pattes. Nous n'avons pas beſoin de rappeler les raiſons qui doivent nous empêcher d'adopter une pareille méthode.

Nous devons à Valiſniéri, célèbre Profeſſeur de Padoue, une diviſion générale des inſectes en quatre claſſes, tirées des endroits où ils ſe trouvent. La première claſſe comprend les inſectes qui vivent ſur les plantes ; la ſeconde, ceux qui vivent dans l'eau, ou dans d'autres matières liquides; la troiſième ceux qui vivent dans la terre, ou parmi des matières terreſtres & pierreuſes ; & la dernière, ceux qui vivent ſur d'autres animaux, ou dans leur corps : voilà les diviſions générales qui devoient fournir un grand nombre de ſubdiviſions ; & pour en donner une exemple, l'auteur rapporte celles ſous leſquelles on peut conſidérer les inſectes des plantes, il en donne quarante deux principales ; chacune devroit encore ſelon lui, être ſubdiviſée en pluſieurs articles. Mais cette diviſion méthodique a le défaut de n'être puiſée que dans des caractères qui ſont plutôt accidentels qu'eſſentiels aux inſectes, & ce défaut la fait tomber dans un autre bien plus important, qui eſt celui de renverſer l'ordre même de la nature, en raſſemblant dans une même claſſe, des inſectes qui n'ont aucun rapport les uns avec les autres, que celui de ſe rencontrer dans les mêmes endroits, tandis qu'elle ſépare des inſectes, qui, à cauſe de leurs rapports eſſentiels, devroient naturellement ſe trouver réunis. Joignez à tout cela, qu'en ſuivant le ſyſtême de Valiſniéri, on ſe trouveroit ſouvent dans l'embarras de ne ſavoir dans quelle claſſe placer certains inſectes, ſoit parce qu'ils vivent indifféremment en pluſieurs endroits, & qui par conſéquent ſeroient tout à la fois de pluſieurs claſſes ; ſoit parce qu'il y en a d'autres qui dans les différens périodes de leur vie, vivent ſucceſſivement en différens endroits, & devroient être tantôt d'une claſſe tantôt d'une autre, & quelquefois même de trois claſſes tout enſemble : ce qui ne pourroit que cauſer bien de la confuſion, & doit rendre ce ſyſtême impratiquable.

Liſter nous a donné un ſyſtême entomologique dans lequel il caractériſe les Claſſes par la figure de l'œuf ou l'inſecte eſt renfermé, & les Ordres, par le nombre des pattes. Nous devons croire ſans doute qu'une bonne méthode doit préſenter d'abord pour premiers caractères diſtinctifs, ceux qui ſont les plus apparens & les plus ſenſibles : ainſi le premier regard doit décider de la Claſſe à laquelle un être appartient. C'eſt en faiſant marcher enſuite les Ordres, les Genres, les Eſpèces & les Variétés, qu'on doit exiger des regards d'autant plus attentifs & plus ſcrupuleux. D'après ces principes, le ſyſtême de [illegible] ne peut être admiſſible ; outre les grandes objections que nous aurons encore à faire valoir. Le port & les feuilles des plantes ne paroiſſent pas, il eſt vrai, fournir des caractères aſſez marqués, aſſez conſtans & aſſez ſûrs, pour pouvoir mettre en pratique la règle que nous avons établie ; mais les formes des inſectes, dans leur dernier état & le ſeul que nous devons conſidérer ici, nous offrent des différences ſaillantes, ſouvent très-aiſées à ſaiſir, & même frappantes ; elles en offrent aſſez pour donner les caractères de bien des claſſes, & ceux de bien des genres dans chacune de ces claſſes : les eſpèces même ont quelquefois des variétés extérieures très-remarquables. Une Araignée, une Fourmi, un Scarabé, un Papillon, doivent être jugés par le premier coup d'œil, des inſectes de claſſes différentes. Les premiers auteurs qui ont traité des inſectes, ont auſſi eu attention à leurs formes dans les diſtributions qu'ils en ont faites, mais ils ont négligé de déterminer en quoi conſiſtoient les caractères de ceux de différentes claſſes ; ils ſe ſont contentés de traiter dans des articles différens, des inſectes qui avoient des formes différentes. Il étoit réſervé à l'illuſtre auteur du ſyſtême de la nature, de répandre dans toutes les parties de l'hiſtoire naturelle, l'eſprit méthodique qui le dirigeoit, de poſer l'Entomologie ſur des fondements plus ſolides que ceux qui avoient été jettés, & de donner à cette ſcience un plan de diviſion peut-être plus digne d'être admiſ que celui qu'il a donné à la Botanique même, parce qu'il ſe rapporte mieux aux règles que nous avons déja preſcrites.

C'eſt ſur les parties les plus apparentes du corps des inſectes, ſur les ailes, que Linné a formé les claſſes dans leſquelles il les a diſtribués. Ces claſſes ſont au nombre de ſept. On peut en voir le tableau au mot *ailes*, auquel nous devons renvoyer pour nous épargner des répétitions. Nous ne chercherons point à combattre toutes les objections qu'on a faites à ce ſyſtême. Comment croire qu'une diviſion ſyſtématique ſoit exempte de toutes difficultés. On en rencontrera toujours dans quelque plan qu'on veuille ſe former. L'auteur de la nature, voulant en quelque ſorte nous faire voir qu'il eſt le maître des loix & des règles qu'il a établies, paroît quelquefois s'en être écarté comme à deſſein ; c'eſt ce qui fait que quelque générales que ſoient les règles ſur leſquelles on bâtit ſon ſyſtême, on y trouvera toujours des exceptions, qui rendront ce ſyſtême d'autant plus imparfait qu'elles ſeront plus fréquentes. Quelquefois ces exceptions ſont d'un genre ſi ſingulier, qu'il étoit impoſſible de les prévoir, & qu'il n'y avoit que l'expérience ſeule qui pouvoit les rendre croyables. Ainſi, pluſieurs auteurs, tels que Lyonnet, [illegible], Roeſel, ont cherché à eſquiſſer leur plan de diviſions ſur celui de Swammerdam, ſur les métamorphoſes. Cette méthode paroît plus ſimple, puiſqu'elle n'embraſſe que deux grandes diviſions générales ; mais comment ſoupçonner, ſans en être convaincu par l'obſervation, que parmi des inſectes de la même eſpèce, & ce qui eſt plus remarquable du même ſexe, il s'en trouve une partie qui ne change jamais de forme, tandis qu'une autre partie ſubit une transformation, qui en lui faiſant acquérir des ailes, la fait entrer dans une autre diviſion que la première ! Comme des difficultés de ce genre ou d'autres ſeront toujours inévitables dans tous les ſyſtêmes où l'on aura pour but de ſuivre l'ordre établi dans la nature, parce que les règles de cet ordre, quelque générales qu'elles ſoient, ſont rarement univerſelles, il n'y a d'autre parti à prendre que de tâcher de concilier ces ſortes de difficultés avec le plan qu'on s'eſt formé. On peut le faire en aſſignant aux inſectes d'une claſſe douteuſe, la claſſe dans laquelle ſe trouvent les individus les plus parfaits de leur eſpèce, & aux inſectes qui n'appartiennent proprement à aucune diviſion, celle à laquelle ils ont le plus de rapport.

Si le ſyſtême le plus généralement adopté, doit être réputé le meilleur, celui de Linné a mérité de l'être. La plupart des Entomologiſtes ſe ſont empreſſés de l'accueillir, & M. Geoffroy, Schæffer, de Geer, en y faiſant quelques changemens, n'ont cherché qu'à le perfectionner davantage. On peut voir ces changemens, au mot *Aile*. Nous ne devons ſans doute faire mention ici que des auteurs qui ont voulu changer entièrement la face de la ſcience en préſentant de nouveaux ſyſtêmes. Nous paſſerons ſous ſilence ceux qui ont ſuivi les ſyſtêmes déja préſentés, ou qui n'ont donné un plan de diviſion que ſur une partie de la ſcience même : tels que Liſter, ſur les Scarabés ou Coléoptères, & ſur les Araignées ; Reaumur, ſur les Lépidoptères ; Schieffer Muller, ſur le même Ordre des Lépidoptères ; Clerk, ſur le genre des Araignées, &c. Nous parlerons maintenant d'un auteur qui a prodigieuſement augmenté le catalogue des inſectes & a rendu de très-grands ſervices à la ſcience. M. Fabricius voulant marcher ſur ſes propres traces, a jugé à propos d'établir un nouveau ſyſtême ; ce ſyſtême, il l'a fondé ſur les parties de la bouche. Nous ne répéterons point ce que nous avons dit au mot *bouche*, & nous y renvoyons ceux qui veulent s'inſtruire ſur les vices & l'utilité de cette nouvelle méthode. Quant à nous, marchant ſur les traces de Linné & de ceux qui l'ont ſuivi, nous avons donné à l'introduction de cet ouvrage le tableau de nos diviſions.

Après avoir expoſé les divers changemens que l'Entomologie devoit éprouver, par rapport aux différentes méthodes ſyſtématiques auxquelles elle a été ſucceſſivement ſoumiſe ; après avoir propoſé le ſyſtême qui nous paroît le plus digne d'être adopté, il nous reſteroit à examiner l'utilité & l'agrément que la ſcience comporte, & les moyens les plus propres à en répandre le goût & l'étude. Mais ces objets ſeront plus ſpécialement produits & analyſés au mot *inſecte*. Nous nous contenterons de jetter quelques réflexions ſur la néceſſité d'admettre cette ſcience dans l'inſtruction publique, & dans les établiſſemens qui doivent y être attachés.

C'eſt ſans doute lorſqu'une nation après avoir conquis la liberté, aſpire à la maintenir, qu'elle doit ſentir tout le prix de l'inſtruction publique. Pourrions-nous ne pas nous attendre, dans l'éducation nationale qu'on va nous donner, à voir un nouveau genre d'étude plus agréable & plus utile, occuper plus efficacement les momens ſi précieux de la jeuneſſe ? Eſt-il des objets plus propres à captiver l'attention, féconder l'imagination, cultiver & embellir la raiſon de l'enfance, que ceux que la nature elle-même a ſi libéralement ſemés de toutes parts ſur nos pas, pour en faire le ſpectacle continuel de nos veilles & le ſujet inépuiſable de notre admiration ? Eſt-il une inſtruction plus digne d'épurer les opinions & les mœurs, ſeules gardes des loix, que celle que l'on doit puiſer dans l'étude de l'hiſtoire naturelle. Que de reſſources precieuſes y ſont dépoſées pour les arts les plus utiles, ceux qui ont l'économie rurale ou l'économie animale pour objet ! Quelle ſource intariſſable de connoiſſances plus propres à exciter & ſatisfaire en même tems dans tous les âges la ſoif de la curioſité, ſi naturelle aux hommes ! Cette étude n'eut-elle même que l'agrément en partage, de quelle utilité ne ſeroit-ce pas d'en faire naître, d'en répandre le goût dans nos ſociétés ; ne fut-ce que pour arracher à l'ennui & à tous les vices qu'il entraîne, ceux qui favoriſés par la fortune n'ont que l'oiſiveté pour occupation. C'eſt donc au gouvernement, qui ne doit être que la réunion des volontés pour l'utilité générale, à favoriſer par des établiſſemens publics l'étude de l'hiſtoire naturelle ; & c'eſt aux perſonnes déja inſtruites par de longues veilles dans cette étude, à en faciliter les progrès, & à diriger les vues du gouvernement. Ce n'eſt que par ce concours réuni de dépenſes & de lumières, que l'on peut eſpérer le ſuccès qui doit ſuivre l'emploi des unes & des autres.

Loin de nous cette puérile vanité de vouloir mettre à la tête des ſciences celle qui a le plus fixé nos travaux. Elles doivent toutes ſe tenir par la main, & marcher de front ſur la même ligne comme des ſœurs, & non comme des rivales. Et quelle eſt donc la partie de l'hiſtoire naturelle, qui pourroit donner lieu à plus de faveur de la part du gouvernement, & à plus de prétention de la part du naturaliſte ? Quelles que ſoient les branches, quels que ſoient les rameaux du grand arbre de la nature, ne ſont ils pas tous attachés au même tronc ? Ne portent ils pas tous des fruits auſſi précieux, auſſi dignes d'être cultivés & auſſi pénibles à recueillir ? Si la ſcience qui a pour objet la connoiſſance des inſectes & qui eſt déſignée ſous le nom d'Entomologie, préſente un pays ſans limites, auſſi peuplé de découvertes utiles & intéreſſantes, que les autres ſciences compriſes dans l'étude de la nature ; ſi elle ſe lie de même, par des rapports auſſi nombreux & auſſi variés, à l'agriculture, à la médecine, au commerce & aux arts, pourquoi n'auroit-elle pas les mêmes droits aux faveurs du gouvernement & aux recherches du naturaliſte. Nous avons déja fait entendre que ſi le Naturaliſte eſt jaloux de parvenir dans ſon inſtruction particulière, à des connoiſſances aſſez étendues & aſſez ſûres pour avoir le droit d'aſpirer à quelques ſuccès, il doit conſacrer ſpécialement ſes veilles à une ſeule partie de l'hiſtoire naturelles. Nous devons faire entendre auſſi que ſi le gouvernement eſt jaloux de voir proſperer l'inſtruction publique par les établiſſemens fondés pour elle, il doit aſſigner pour chacune de ces mêmes parties, des profeſſeurs particuliers, dans la plûpart des grandes Cités propres à recevoir ces établiſſemens. Et nous devons demander ſans doute pour l'Entomologie, la même faveur que les autres naturaliſtes ont auſſi le droit de demander pour la ſcience particulière qu'ils ont embraſſée. Nous pourrions cependant ajoûter que ſi les inſectes ſont les êtres qui ont peut-être avec nous les rapports les plus multipliés, ſoit par le mal qu'ils peuvent nous faire, ſoit par le bien que nous pourrions en retirer, & que ſi la ſcience qui les concerne eſt celle qui a fait le moins de progrès, & eſt encore la moins cultivée à cauſe des difficultés qu'elle préſente, nous n'en ſommes que mieux fondés à réclamer à la fois pour elle la protection du gouvernement & l'étude des naturaliſtes.

ENTOMOLOGISTE, *Entomologus*, nom que l'on donne au Naturaliſte qui s'occupe de la partie de l'hiſtoire naturelle, qui a rapport à la connoiſſance des inſectes, & qu'on a nommé ENTOMOLOGIE. *Voyez* ce mot.

ENTOMOSTRACÉS, *Entomostraca*, c'eſt le nom donné par M. Othon Fréderic Muller, aux inſectes aquatiques & microſcopiques, couverts d'un teſt ou d'une coquille, & dont quelques-uns étoient connus ſous le nom générique de Monocle.

Si les cieux, comme a dit le prophête, racontent la gloire d'un Dieu, la terre n'eſt pas plus muette, & c'eſt bien notre faute ſi nous ne ſavons pas l'entendre. Non, ſans doute, il n'eſt pas beſoin de changer de climat, de traverſer les mers, & de dépenſer des tréſors, pour aller chercher, au péril de la vie, dans les endroits les plus reculés, des choſes inconnues & inouies. Sur le rivage le plus voiſin, dans la terre domeſtique, près d'un lac, d'un étang, d'un ruiſſeau, que dis-je ? dans un vaſe plein d'eau deſtinée à notre bouillon, il dépend de nous de découvrir ſans ceſſe de nouvelles merveilles auſſi frappantes qu'inattendues. Combien ne devons-nous pas apprécier l'invention de ces verres qui ont aggrandi la ſphère de nos regards, étendu la puiſſance de la lumière & de la viſion, & reculé l'immenſité même. C'eſt par cet heureux artifice que la création n'ayant plus de bornes, nous offre toujours d'une part, de nouveaux mondes à conquérir, de l'autre de nouveaux êtres à connoître, & que l'homme eſt parvenu à pouvoir ſe faire de l'auteur de la nature & de lui-même, des idées plus dignes de l'un & de l'autre. Combien ne devons-nous pas encore apprécier les travaux de ceux qui, par les ſecours de ces verres, défrichent avec ardeur le champ, auſſi vaſte que fécond, des découvertes, & s'empreſſent de les expoſer ſous nos yeux pour en faire l'objet de notre admiration, & en même-tems celui de notre émulation ! Tels ſont les titres que M. Muller préſente, & qui doivent lui donner des droits bien aſſurés à la reconnoiſſance de tous ceux qui aiment le beau réel, celui qui eſt le pur don de la nature. C'eſt cet obſervateur, auſſi patient que laborieux, qui nous a donné l'ouvrage intéreſſant ſur les Entomoſtracés, ou inſectes teſtacés & microſcopiques, qu'il a découvert dans les eaux du Danemarck & de la Norwège, & qu'il a décrit & fait figurer. C'eſt de cet ouvrage auſſi dont nous devons faire mention ici pour nous acquitter envers ſon auteur, de notre tribut d'éloges, & envers le public, de notre tribut d'inſtruction.

Les eaux douces fourniſſent un petit nombre de coquilles bivalves, ſur-tout en comparaiſon de la multiplicité de celles de la mer. Mais la nature a rempli en revanche ces eaux douces d'animalcules pourvus auſſi d'une coquille univalve dans les uns, bivalve dans les autres, & bien plus parfaits que les habitans des coquilles de la mer. On ſait que les Huitres & les Moules ſont des animaux très-ſimples, privés des organes les plus ſenſibles ; & que par cette raiſon ils doivent jouir de la vie d'une maniere moins accomplie. Le défaut d'yeux, de mains, de pattes, &c. les a deſtitués de tous les avantages qui naiſſent de la faculté de la vue & du mouvement, & les oblige à mener un genre de vie oiſif & engourdi. La nature les ayant pourvus d'un domicile deſtiné à les défendre contre les injures du dehors, les a, pour la plupart, entièrement fixés à un même endroit, au milieu des ténèbres. Nos animalcules à deux battans, comme à coquille univalve, jouiſſent au contraire de la lumière & ſe meuvent à leur gré, tantôt en s'enfonçant dans la bourbe, tantôt en s'élançant dans l'eau, leur élément. S'ils rencontrent quelque objet imprévu, ils ſe cachent tout à coup dans leurs coquilles & en referment les batans, que la force ou l'adreſſe tâcheroient en vain de rouvrir. Les Entomoſtracés ſont bien dignes ſans doute d'être connus, non parce que la nature n'eſt jamais plus grande que dans les plus petites choſes : elle eſt toujours, & par-tout la même, c'eſt-à-dire, auſſi égale & complette dans tous les ouvrages qui ſont ſortis de ſa main ; mais par rapport à la ſtructure du corps de ces animalcules, auſſi compliquée que variée, à la délicateſſe infinie de leurs organes, à la fineſſe, à la diverſité & à l'agilité merveilleuſe de leurs membres, où la beauté des formes & l'exactitude des proportions ſe trouvent réunis, comme dans tous les êtres qui compoſent l'excellence de la création & atteſtent le pouvoir ſuprême du créateur. Si nous faiſons enſuite attention à leur manière de vivre, à leur manière de s'accoupler ſi ſinguliere, à leur habitation dans les eaux que nous mêmes ſommes dans le cas & habitués de boire, aux dommages qu'ils peuvent cauſer aux poiſſons & à notre ſanté, ainſi qu'à l'utilité dont ils peuvent être dans l'économie de la nature, combien ces petits êtres méritent encore de fixer nos regards ! En les voyant par leur enveloppe extérieure, ſi ſemblables aux coquillages, ne doit-on pas les regarder comme le paſſage des inſectes aux teſtacés ? Que de choſes véritablement extraordinaires, & dont les ſeuls Entomoſtracés offrent des exemples : tels qu'un de nos inſectes à qui M. Muller n'a pu découvrir que quatre pattes, un autre qui eſt acéphale, ou dont la tête n'eſt point du tout apparente, un autre dont l'œil ſeul compoſe toute la tête, un accouplement formé par deux mâles & une ſeule femelle. Toutes ces ſingularités ſi remarquables ont ſans doute le droit de nous intéreſſer, avec d'autant plus de fondement, que ce ſont tout autant de nouvelles découvertes dont il dépend de nous de conſtater l'exiſtence, & auxquelles nous pouvons ajouter ſans ceſſe à notre gré.

Les Entomoſtracés vivent pour la plupart dans les eaux ſtagnantes ; un plus petit nombre ſe plaît dans les eaux pures & limpides, & ne pourroit vivre avec les premiers. Bien peu habitent les eaux de la mer. Pluſieurs ſoutiennent leur vie plus de ſix mois dans une eau non renouvellée ; ils ſe nourriſſent d'autres plus petits animalcules, ou de petits atômes & ſédimens, que pluſieurs paroiſſent attirer vers leur bouche, par le mouvement de leurs pattes ou de certains autres organes & en produiſant de petits courans. Si nous conſidérons les Entomoſtracés dans leurs mouvemens, tous nagent ; les uns par le moyen des antennes, d'autres par des organes particuliers ſitués à la poitrine, d'autres par des eſpèces de mains ou de bras ; d'autres par le moyen des pattes en plus ou moins grand nombre : quelques-uns ont à la fois des pattes propres à la nage & des pattes propres à marcher. Leurs mouvemens s'exécutent ſi vîte & ſont ſi variés, qu'ils échappent ſans ceſſe à l'œil, & que l'on croit voir a chaque inſtant des eſpèces différentes. Et combien de variétés chaque partie préſente. Les antennes ſont mobiles ou roides, ſimples ou ſétacées, annulaires ou rameuſes, dichotomes, trichotomes, &c.; elles ſont inſérées aux côtés de la tête, ſur le vertex, au front ou vers la poitrine. L'organe de la vue eſt ſeul, ou quelquefois double, & placé au front, au bout, au derrière, au devant de la tête, a un de ces côtés & à ſon deſſous, &c. Il y a meme de ces inſectes dont l'œil ſeul fait toute la tête. C'eſt un phénomène nouveau qu'un ſeul œil, ſitué auſſi ſingulièrement, & toutes ces nouveautés ſurprennent; mais la raiſon de cette ſurpriſe ne ſe trouve que dans nos connoiſſances bornées, & dans notre varité méme, qui veut circonſcrire la nature aux bornes de nos connoiſſances. Les organes de la génération, au nombre de deux ou d'un ſeul dans les différens ſexes, ſont cachés dans la queue, dans la poitrine ou dans les antennes. Parmi les femelles, les unes ſont ovipares, les autres vivipares, l'une & l'autre à différens tems. Les unes conſervent dans le corps, ſur le dos, leurs œufs, qui enſuite s'attachent, s'accumulent ſous la queue, à la manière des Crabes & des Ecreviſſes, & ſe préſentent ſous la forme d'une ou de deux grappes de raiſin; d'autres portent leurs œufs au derrière hors du corps, où, excepté que les jours de la mère ſoient dans un danger imminent, les petits reſtent & croiſſent enſemble. Il eſt ordinaire a toutes de conſerver leurs œufs ou leurs petits tant qu'elles jouiſſent encore d'une gouttelette d'eau, mais de les abandonner promptement dès qu'elles ſe voient menacées de perdre leur vie.

Nous n'entrerons point ici dans des détails plus circonſtanciés ſur toutes les différentes parties qui compoſent le corps des Entomoſtracés, ainſi que ſur leurs différentes habitudes ou manières de vivre. Le petit nombre d'obſervations que nous venons de donner, doit ſuffire pour faire connoître en général ces animalcules, & pour démontrer combien, quoique rapprochés des teſtacés par leurs enveloppes, ils le ſont bien davantage des inſectes par leurs organes, tels que les antennes, les pattes, &c. Si la ſtructure du corps de ces inſectes bivalves, & les avantages qui en réſultent, leur donnent la ſupériorité ſur les coquilles à deux battans, la formation de la coquille doit encore les ſéparer bien au loin les uns des autres. Les diverſes hypothèſes des naturaliſtes ſur la formation des coquilles des teſtacés ſont connues. On a voulu d'abord qu'elle ſe fit par *intuſſuſception*, enſuite par *juxtapoſition*, celle-ci, pour laquelle Réaumur ſe déclara, & que la nature parut conſtater, prit le deſſus. Mais ſi les partiſans de l'intuſſuſception perdirent leur cauſe, ce ne fut que parce qu'ils n'avoient pas conſulté avec aſſez d'application ou de bonheur, cette nature ſi variée dans ſes opérations, qui leur auroit offert des coquilles formées par l'intuſſuſception. L'abandon de la vieille coquille dans nos inſectes bivalves, & la naiſſance d'une nouvelle, à meſure que l'habitant s'accroît, mettent cette vérité hors de toute conteſtation. Le fait eſt démontré, non-ſeulement par les coquilles vuides de différente grandeur, que l'on rencontre dans les eaux, & qui ne ſont que de vraies dépouilles, mais encore par le rare avantage qu'a eu M. Muller, de voir un de ces animalcules ſe dépouiller ſous ſes yeux de la membrane extérieure de ſa coquille, ainſi que de celle de toutes les parties extérieures de ſon corps, & ſe préſenter tout renouvelé a ſa vue. Les dépouilles de la coquille & du corps de l'habitant avoient la blancheur & la tranſparence du plus pur cryſtal. Les articulations des antennes, des barbillons & des pattes, leurs plus petits poils y étoient encore plus reconnoiſſables que dans l'inſecte même. Quelle eſt la petiteſſe de ces organes cachés dans des gaînes ou des fourreaux, qui ne deviennent viſibles que groſſis pluſieurs millions de fois, & combien en reſte-t-il qui échappent au meilleur microſcope ! Dans l'eau la plus limpide que nous buvons, on peut appercevoir encore à l'œil des dépouilles du corps de l'inſecte, attachées à la coquille, flotter comme un coton blanc très-fin. Cette adhéſion peut prouver que le corps de l'animalcule eſt joint à ſa coquille par quelque ligament, qui méme pourroit bien retenir les battans attachés à leur charnière. Ainſi la mue à laquelle les Entomoſtracés ſont ſoumis, leur donne encore bien plus d'analogie avec les cruſtacés qu'avec les teſtacés.

La connoiſſance de nos animalcules entomoſtracés, quoique ſi intéreſſante à tant d'égards, devoit être & a été beaucoup trop négligée. Sans alléguer la ſtructure de leurs corps, la diverſité de leurs mouvemens, leur étrange manière de s'accoupler, il ſuffit d'obſerver que nous les avalons dans notre boiſſon & dans notre nourriture, vivans ou morts, avec leurs œufs, & il ne ſeroit pas étonnant qu'on en découvre dans nos inteſtins, ou dans ceux de nos beſtiaux, & qu'on en faſſe dériver nombre de maladies. Si c'eſt un vrai ſervice que M. Muller a rendu aux ſavans en ſe livrant à l'étude de ces inſectes avec toute l'attention dont il eſt capable, & en préſentant un ouvrage auſſi recommandable par la méthode qui y règne que par les détails, les deſcriptions, les obſervations & les figures qu'il a ſu y renfermer, nous croyons auſſi nous-même rendre un vrai ſervice au public en lui donnant un léger précis de cet ouvrage, ſauf à le faire connoître plus particulièrement dans les différens articles des genres que nous devons en extraire, & que nous plaçons d'après l'ordre alphabétique qui nous eſt propre.

M. Muller cherche d'abord à juſtifier l'emploi & la ſignification du mot Entomoſtracé dont il s'eſt ſervi pour déſigner les inſectes qu'il doit faire connoître. Les auteurs ont confondu des inſectes aquatiques tres-différens en genres & en eſpèces, ſous le genre arbitraire & le nom ſouvent impropre de Monocle; ils ont non-ſeulement compris ſous ce nom des eſpèces dont les propriétés & les attributs ne répondent pas au caractère établi du genre; mais ils ont même donné à ces eſpèces des caractères ſpécifiques, que l'obſervation aſſigne comme génériques. Ainſi, dans Linné, le caractère générique du Monocle eſt d'avoir deux yeux & douze pattes, dont ſix ſont fourchues, tandis que M. Geoffroy lui donne un ſeul œil & ſix pattes. M. Muller ayant été dans le cas de découvrir un bien plus grand nombre de nos animalcules entomoſtracés, de les mieux obſerver & de les mieux connoître, les a diviſés en deux familles & en onze genres. La diviſion des familles eſt priſe du nombre des yeux, celle des genres eſt déterminée par la tête, la ſituation des yeux, le nombre des pattes. Voici cette diviſion méthodique des Entomoſtracés, ſuivant le tableau qu'en a donné M. Muller.

TABLEAU

DE LA DIVISION DES ENTOMOSTRACÉS.

PREMIERE FAMILLE.

MONOCLES.

* Univalves

AMYMONE : quatre pattes.

NAUPLIUS : ſix pattes.

** Bivalves.

CYPRIS : quatre pattes.

CYTHERE : huit pattes.

DAPHNIE : de huit à douze pattes.

*** Cruſtacés.

CYCLOPE : huit pattes ; deux antennes.

POLYPHEME : huit pattes ; point d'antennes.

SECONDE FAMILLE.

BINOCLES.

* Univalves.

ARGULE : yeux ſitués inférieurement.

CALIGUS : yeux ſitués marginalement.

LIMULUS : yeux ſitués ſupérieurement.

* Bivalves.

LYNCÉE : yeux ſitués latéralement.

Nous allons maintenant faire connoître ces divers genres, avec tous les caractères qui leur ſont propres, & quelques obſervations générales que nous puiſerons de même dans l'ouvrage de M. Muller.

1. NAUPLIUS.

Deux antennes.
Six pattes.
Un ſeul œil.
Teſt univalve.

Le Nauplius & l'Amymone, l'un & l'autre univalves, ſont très-rapprochés par la ſtructure du corps, leur port & leur manière de vivre; mais ils diffèrent trop eſſentiellement par le nombre des pattes, pour ne pas les ranger dans deux genres. Ces Monocles ſont des plus petits, & l'œil nu ne peut les appercevoir que difficilement; ils échappent même ſans ceſſe au microſcope, par la promptitude de leurs mouvemens. Les deux eſpèces de Nauplius décrites ont chacune l'œil comme un très-petit point noir, placé au milieu des antennes, le corps couvert d'un teſt ou membrane tranſparente, & tous les organes néceſſaires au ſoutien de leur vie. Baker ſeulement avoit vu & figuré la ſeconde eſpece. Ces inſectes vivent dans les eaux pures.

2. AMYMONE.

Deux antennes.
Quatre pattes.
Un ſeul œil.
Teſt univalve.

Quelques eſpèces d'Amoymnes ſont ſi petites qu'on ne peut les appercevoir à l'œil nu & paroiſſent être le paſſage du monde viſible au monde inviſible; les autres eſpèces doivent être réputées former les limites des Entomoſtracées, car on ne les diſtingue à la vue ſimple que par leurs mouvemens. Quelques auteurs ont décrit & figuré la première eſpèce, les autres cinq ſuivantes étoient entièrement inconnues. Toutes quittent leurs dépouilles pour ſe revêtir d'une nouvelle enveloppe. Elles conſervent long-tems leur vie dans l'eau même corrompue.

3. CYPRIS.

Deux antennes capillaires.
Quatre pattes.
Un ſeul œil.
Tête cachée.
Teſt bivalve.

Ce genre paroît être aux confins des coquilles bivalves: on prendroit d'abord la Cypris, pour un habitant étranger des teſts vuides de quelques jeunes coquilles, & pour un autre Bernard-l'hermite; mais en y regardant de plus près on s'apperçoit qu'elle eſt véritablement l'hôte indigène de ces coquilles ſingulières; que ce n'eſt point un ver, mais un véritable inſecte d'autant plus extraordinaire qu'il n'a que quatre pattes. Sur onze eſpèces de Cypris, il n'y en avoit que trois ou quatre de connues. Ces inſectes nagent avec beaucoup de célérité, par le moyen des antennes, qu'ils étendent & rapprochent: on ne les voit pas ſortir hors de l'eau. Ils avancent auſſi & peuvent parcourir de petits eſpaces par le moyen des pattes. Dans le repos les antennes & les pattes ſont cachées dans les valves du teſt, & on ne voit jamais le teſt mis à ſec s'ouvrir. Le corps, ſoit dans le repos ſoit dans le mouvement, eſt toujours renfermé & caché dans le teſt. Les pattes connivent comme dans les Quadrupèdes; les anterieures ſont recourbées, les poſtérieures courbées, & placées vers la poitrine ou au milieu du corps: les antérieures agiſſent comme des antennules, en palpant & portant à la bouche. L'œil eſt placé ſur le dos du corps, dans l'angle qui forme antérieurement la jointure ou la charnière des petites valves. On apperçoit auſſi ſur le même dos deux ovaires en ligne longitudinale.

4. CYTHERE.

Deux antennes poileuſes.
Huit pattes.
Un ſeul œil.
Tête cachée.
Teſt bivalve.

Les deux genres de Cypris & de Cythere ont beaucoup de rapports, & on ſeroit tenté de les confondre, ſi le nombre des pattes & d'autres différences qu'une obſervation ſuivie doit préſenter, ne forçoient bientôt de les ſéparer. On apperçoit difficilement l'animalcule à l'œil nu. Les antennes de la Cythere, plus courtes que celles de la Cypris, ſont ſimples, munies ſeulement d'une petite ſoie ou poil roide, à la baſe des articles. L'œil, ſemblable à un point noir, ou brun dans quelques eſpèces, eſt placé à l'angle antérieur des valves. Les pattes, que l'inſecte montre rarement toutes en même tems, ſont inégales & au nombre de huit : les antérieures ſont courbées & diſtantes des autres ; les intermédiaires ſont recourbées, plus courtes, & armées d'un ongle long, elles paroiſſent tenir lieu de queue qui manque : toutes n'ont ni ſoies ni poils propres à la nage ; dans quelques eſpèces ſeulement, les articles ſont munis d'une épine latérale. M. Muller en décrit cinq eſpèces, dont aucune n'étoit connue. Elles paroiſſent ſe plaire dans les Fucus, les Conferves, & autres plantes marines. Elles avancent avec promptitude, lorſqu'elles pourſuivent leur proie. On ne les voit pas nager. Auſſitôt qu'on les touche ou qu'on les retire de l'eau, elles cachent leurs pattes & leurs antennes.

V. LYNCÉE.

Deux ou quatre antennes capillaires.
Huit pattes, ou davantage.
Deux yeux.
Tête apparente.
Teſt bivalve.

Ce genre compoſé de neuf eſpèces, dont aucun naturaliſte n'avoit fait mention, a reçu le nom de Lyncée, à cauſe des deux points ocellaires qui ſont à n'en point douter, les organes de la vue. Il paroît être, par rapport au teſt, l'intermédiaire entre les genres Cypris & Daphnie. Le teſt dans la Cypris eſt ſi ſemblable à une coquille, qu'il doit en impoſer aux plus experts de l'art ; dans le Lyncée il ſe termine ſupérieurement en roſtre & dans la Daphnie il ſe prolonge en tête : de là, la tête du Lyncée eſt en forme de roſtre. Les antennes, au nombre de quatre dans le plus grand nombre des eſpèces, ſont ſituées contre l'ordinaire, ſous la tête, & dans l'angle qui ſe trouve entre le roſtre & le corps ; elles ſervent à la nage, comme dans la plûpart des Entomoſtracés. Les pattes ſont capillaires & décroiſſent de grandeur depuis la poitrine ; il eſt impoſſible d'en bien diſtinguer le nombre & la figure. Elles ne ſe meuvent pas toutes enſemble ; mais le mouvement commence par la paire la plus grande ou la plus près de la poitrine & ſe pourſuit de-la juſqu'a la dernière & plus petite avec une merveilleuſe célérité. La manière de s'accoupler eſt inconnue. Les œufs dans les grandes eſpèces, ſont petits & en grand nombre ; dans les petites eſpèces, ils ſont plus grands & en plus petit nombre. Dans la plûpart ils ſont placés ſur le dos, comme ceux de la Cypris & de la Daphnie, juſqu'a ce qu'ils ſoient parvenus à leur maturité ; mais dans une eſpèce, ils ſont adhérens à la queue, comme des grappes de raiſin, & la nature paroit avoir voulu faire du Lyncée, le paſſage des Entomoſtracés ou inſectes teſtacés aux cruſtacés.

VI. DAPHNIE.

Deux antennes rameuſes.
De huit à douze pattes.
Un ſeul œil.
Tête apparente.
Teſt bivalve.

De toute la famille des Entomoſtracés qui répandent ſur les eaux des foſſes la couleur rouge qui leur eſt propre, une ſeule eſpèce étoit connue, & le nom de Puce arboreſcente qu'on lui avoit donné, aïnſi que le même attribut, étoient communs à tout un genre. Toutes les fois que l'eau étoit colorée de rouge, on imputoit cette couleur à cette ſeule eſpèce, quoique bien d'autres eſpèces & de genre différent, jouiſſent de la même faculté. Sous le nom ſpécifique d'arboreſcent, les Entomologiſtes avoient auſſi confondu pluſieurs eſpèces différentes qui n'avoient des rapports entr'elles que par leurs antennes rameuſes. M. Muller a compoſé un genre diſtinct & lui a donné le nom de Daphnie, à cauſe des antennes qui repréſentent les rameaux d'un arbre. Ce genre renferme neuf eſpèces, dont trois ſont nouvelles & doivent pour ainſi dire leur exiſtence à celui qui a ſu les découvrir. La Daphnie nage & exécute ſon mouvement de progreſſion par le moyen des antennes. Ce n'eſt pas que les pattes lui ſoient d'aucun uſage : l'inſecte s'en ſert aſſez continuellement pour repouſſer l'eau & avec elle tout ce qui eſt introduit entre les valvules du teſt ; il tient en même tems ſa queue courbée, pour procurer une iſſue aux animalcules, aux petites graines ou ſemence végétales qui pourroient ſéjourner entre les valvules & le gêner. On peut voir l'inteſtin rectum deſcendre de la bouche entre les antennes, parcourir tout le corps en faiſant quelques détours, ſe courber vers la queue, & ſe terminer en anus à ſon extrémité, d'où l'on peut encore voir ſortir des excrémens rouſſâtres, preſque jaunâtres, ou verdâtres. Près de l'inteſtin, au deſſus des ovaires, s'apperçoit un muſcle tranſparent, que ſes mouvemens alternatifs de dilatation & de contraction font bientôt reconnoître pour le cœur. Le nombre des pattes eſt très-difficile à diſtinguer à cauſe de la célérité de leurs mouvemens, & des poils qui les couvrent. Le mouvement ſe fait ou en ligne perpendiculaire ou en lignes obliques interrompues. La plûpart des eſpèces habitent le milieu de l'eau, elles gagnent quelquefois la ſurface, mais rarement le fond. Les Daphnies ſont ovipares & vivipares. M. Muller après avoir trouvé dans l'eſpace qui eſt entre le dos & l'inteſtin, des œufs leplus ſouvent verts, au nombre de ſix dans quelques eſpèces, de douze, de vingt & un dans d'autres, apperçut enſuite, plus d'un mois après, les petits vivans qui bulloient ſur l'inteſtin noir. Ils paroiſſoient d'abord en repos, mais ils cherchoient à s'échapper, en manifeſtant des ſignes de joie, toutes les fois que la mere en allongeant la queue, leur laiſſoit le paſſage libre.

7. CYCLOPE.

Deux ou quatre antennes ſimples.

Six, huit ou dix pattes.

Un ſeul œil.

Les inſectes compris ſous le nom de Cyclope & de Polypheme, pourroient être placés dans le genre des Ecreviſſes. La ſtructure de leur corps, de leurs pattes, de leurs antennes, &c. les rapproche ſingulièrement de ces derniers inſectes; mais le ſeul œil dont ils ſont pourvus doit aſſigner leur place parmi les Entomoſtracés. Les Cyclopes ſont véritablement cruſtacés, amoins qu'on ne veuille les appeler multivalves; une ſeule eſpèce eſt univalve. Sur treize eſpèces qui compoſent ce genre, il n'y en avoit que deux ou trois de connues. Il n'eſt point d'eau qui ne contienne des Cyclopes, & toutes les fois que nous buvons, nous ſommes expoſés à en avaler. Si la connoiſſance de ces inſectes ſemble intéreſſer notre ſanté, leur manière ſingulière de s'accoupler, doit intéreſſer de même notre curioſité. Le mâle a ſes parties de la génération cachées tantôt au milieu de l'une & de l'autre antennes, tantôt dans la droite ſeulement. La femelle porte ſes œufs mûrs hors du corps, pendus en deux petits pelotons ou en un ſeul.

8. POLYPHEME.

Huit pattes.

Un ſeul œil.

Deux rames.

Ce nouveau genre n'a qu'une ſeule eſpèce à préſenter. Le défaut d'antennes, la tête entière compriſe dans le ſeul œil ſont des caractères bien propres à diſtinguer cette eſpèce, & à lui aſſigner un genre particulier. Auſſi tous nos ſyſtêmes ſont expoſés à des exceptions, à des ſingularités, qui les dérangent, qui ſemblent nous forcer à ne preſcrire ni règle ni meſure aux choſes créées. Le Polypheme & les Hydrachnes n'ont point d'antennes: ſelon le ſyſtême, il ne faudroit pas les ranger parmi les inſectes, & ſelon la nature, nous ne pouvons faire autrement. Au lieu de la tête, le Polypheme préſente une ſphère noire, brillante, qui eſt l'œil, conſtruit de manière à recevoir de toutes parts l'impreſſion des objets.

9. ARGULUS.

Deux antennes.

Quatre, ſix, ou huit pattes.

Deux yeux placés inférieurement.

Teſt univalve.

La nature qui ne va point par bonds & par ſauts, ſe plaît à confondre toujours nos claſſes & nos diviſions pour lier tous les ordres des êtres. Ce genre compoſé de deux eſpèces, dont une nouvelle, peut juſtifier cette obſervation. Les quatre organes capillaires, que nous avons pris avec raiſon pour des antennes, dans la Cypris & le Lyncée, ſe trouvent auſſi dans une eſpèce d'Argulus, avec à peu-près la même figure, la même grandeur, la même inſertion & les mêmes uſages, cependant deux autres organes ſe préſentent ſur le front, qui ont encore plus de droit à être regardés comme des antennes; en effet l'animalcule les tient toujours en vibration, & dans les mouvemens qui ſont propres aux véritables antennes des autres inſectes. L'Argulus doit au contraire marcher entre les Monocles univalves & les cruſtacés, comme ces derniers, il a la queue imbriquée d'écailles, & il eſt à l'inſtar des premiers par les rames capillaires & par le teſt univalve, d'où il s'enſuit qu'il doit former un genre moyen.

10. LIMULUS.

Deux ou antennes.

Pattes dont le nombre varie.

Deux yeux ſitués ſur le dos.

Teſt univalve.

Ce genre comprend trois eſpèces déja connues, & dont M. Muller n'en a pu trouver aucune de vivante, malgré toutes ſes recherches. La première eſpèce paroit être une affinité entre les Crabes & les Caligus; les autres ſe rapprochent des Coléoptères par le teſt, ſur-tout des Blattes & des Coccinelles, mais par le corps elles vont ſe joindre aux Daphnies & aux Cyclopes. Dans le Limulus, comme dans la Cypris, la Cythère & dans pluſieurs poiſſons marins, l'organe de la vue eſt ſitué ſur le dos ou ſur la nuque.

11. CALIGUS.

Deux antennes ſétacées.

Huit ou dix pattes.

Deux yeux marginaux.

Teſt univalve.

Ce genre ne renferme que deux eſpèces déjà connues, qui ſe rapprochent des Lymulus par le teſt en forme de bouclier, & des Lerneas, eſpèces de Moluſques, par les ovaires en forme de deux petits tuyaux; on découvre difficilement dans les Caligus les yeux & les antennes, & les deſcriptions qu'en ont données les auteurs ſont très-inéxactes, puiſque la queue eſt ſouvent priſe pour la tête, qui n'eſt point du tout apparente. On trouve ces animalcules entre les écailles des Poiſſons, & au moindre attouchement, ils changent de place & ſe répandent ſur la ſurface écailleuſe avec beaucoup de viteſſe.

Tel eſt l'extrait rapide & très-précis de l'ouvrage de M. Muller ſur les Entomoſtracés. Nous ne pouvons que ſolliciter ceux qui voudroient des détails plus étendus, de recourir à l'ouvrage même. Pour nous conformer aux idées généralement reçues, nous renvoyons à l'article Monocle, tous les développemens auſſi intéreſſans par leurs variétés que par leurs ſingularités, que ce genre comporte & que les différens auteurs doivent nous fournir.

ÉPHÉMERE, *Ephemera.* Genre d'inſectes de la troiſième Section de l'Ordre des Névroptères.

Les Ephémeres ont deux antennes très-courtes; quatre ailes inégales, réticulées; le corps allongé, terminé par deux ou trois filets longs & ſétacés, & cinq articles à tous les tarſes.

Les antennes courtes, les ailes inférieures petites, & l'abdomen terminé par pluſieurs filets, empêchent de confondre ces inſectes avec les Friganes, dont les antennes ſont longues, les ailes inférieures de la longueur des ſupérieures, & l'abdomen eſt ſimple.

Les antennes des Ephémères ſont ſétacées, plus courtes que la tête, & compoſées de pluſieurs articles, dont le premier eſt gros & aſſez court; le ſecond eſt plus mince, plus long & cylindrique, les autres ſont à peine diſtincts. Elles ſont inſérées au devant de la tête, un peu au deſſous des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt petite, avancée, arrondie.

Les mandibules manquent entièrement.

Les mâchoires ſont très-petites, courtes, obtuſes, entières, à peine diſtinctes.

La lèvre inférieure eſt petite, courte, membraneuſe, arrondie, entière, à peine diſtincte.

Les antennules ſont très-courtes, preſque égales, filiformes. Les antérieures ſont compoſées de quatre articles, dont le premier eſt court, le ſecond un peu plus long, les autres ſont égaux entr eux; elles ſont inſérées au dos des mâchoires. Les poſtérieures ſont compoſées de trois articles preſque égaux entr eux.

La tête eſt un peu plus étroite que le corcelet. Les yeux à réſeau ſont arrondis & ſaillans. Les yeux liſſes ſont au nombre de trois; ils ſont placés au devant de la tête, & ils varient beaucoup pour leur grandeur: ils ſont quelquefois plus grands que les yeux à réſeau, & occupent toute la partie antérieure de la tête.

Le corcelet eſt convexe, aſſez grand. L'abdomen eſt ordinairement cylindrique & terminé par deux ou trois filets minces, ſétacés, plus longs que le corps.

Les pattes ſont aſſez longues. Les antérieures ſont beaucoup plus longues que les autres, & portées en avant: on les prendroit au premier coup d'œil, pour les antennes, celles-ci ne paroiſſent preſque pas. Les Tarſes ſont filiformes, & compoſés de cinq articles preſque égaux.

Les ailes ſont au nombre de quatre. Les ſupérieures ſont grandes, réticulées; les inférieures ſont petites: dans quelques eſpèces, elles ſont ſi petites qu'elles ne paroiſſent preſque pas.

Les Ephémères ont dû leur nom à la courte durée de leur vie, lorſqu'elles ſont parvenues à leur dernier état. Il y en a qui meurent le jour même où elles ſont nées; il y en a qui ne voient jamais le ſoleil, elles viennent pour ainſi dire au jour, après qu'il eſt couché, & meurent avant l'aurore; enfin la vie de quelques-unes n'eſt que d'une ou deux ou trois heures. Il y a cependant d'autres eſpèces d'Ephémères, qui vivent l'eſpace de trois ou quatre jours. Ainſi ce nom ne pourroit appartenir ſtrictement qu'à peu d'eſpèces. Il déſigne un eſpace de tems trop long pour quelques-unes & trop court pour quelques autres. Pluſieurs naturaliſtes modernes ont fait des obſervations ſur les Ephémères, entr'autres Swammerdam, Blanckaert, & ſur-tout Reaumur. Les deux premiers parlent de celles de la plus grande eſpece, qui ſortent des rivières de la Hollande en été, pendant trois ou quatre jours, dans une abondance ſurprenante; elles ne vivent que quelques heures. Reaumur a donné l'hiſtoire d'Ephémères plus petites, qui vivent dans les rivieres de la Seine & de la Marne, & qui pendant quelques jours d'été, s'élévent en l'air par milliards, vers le coucher du ſoleil, pour mourir dans deux ou trois heures. De Geer a auſſi fait connoître avec toute l'exactitude qui lui eſt propre, les éphémères d'Ephémères de la Suède, qui vivent plus long-tems, & qui, quoique aſſez nombreuſes, ne paroiſſent jamais à la fois en auſſi grande quantité que les grandes eſpèces de la Hollande & de la France. Ces inſectes connus depuis des tems très-reculés, ont fourni des faits trop intéreſſans pour ne pas chercher à les faire connoître ; & les ſources que nous venons de déſigner, ſont trop reſpectables, pour ne pas y puiſer avec confiance la plûpart des détails que nous allons rendre.

Les Ephémères, avant d'être parvenues à l'état d'inſectes ailés, ont vécu long-tems dans l'eau, ſous la forme de larves & de nymphes. C'eſt ſous ces deux formes qu'elles doivent prendre tout leur accroiſſement, & la durée de cette première vie eſt ſingulièrement étendue, relativement à la brieveté de la dernière : les unes doivent y vivre une année entière, les autres deux, & d'autres trois, ſelon les obſervations de Swammerdam. Mais à peine la plûpart de ces eſpèces ſont-elles parvenues à habiter les airs, qu'elles périſſent ſur le champ ; c'eſt pour en diſparoître ſi rapidement, qu elles ſe ſont nourries & ont crû dans l'eau par des progrès ſi lents. L'inſecte aquatique n'a pu être conduit à ſa métamorphoſe, qu'au moyen d'un prodigieux nombre de parties admirables par elles-mêmes, & plus admirables encore par leur arrangement. Combien a-t-il à perdre de ces parties pour parvenir à être ailé, & combien en a-t-il qui lui étoient d'abord inutiles ſous l'eau, qui ſe développent & lui ſont eſſentielles quand il doit parcourir les airs ! Alors il paroît à nos yeux ſous une forme très-différente des premières, beaucoup plus agréable, & ſous laquelle il a réellement acquis ſon dernier degré de perfection : ce dernier état eſt cependant pour lui le terme fatal ; malgré le grand appareil qui a été employé pour l'y amener, il doit périr preſque dans l'inſtant où il y arrive. Si, dit Reaumur, l'hiſtoire des Ephémères eût été mieux connue de ceux qui nous doivent des leçons de morale, ils n'euſſent pas manqué de propoſer la vie de ces inſectes comme une image de celle des hommes.

Les larves des Ephémères, en forme de vers hexapodes ou à ſix pattes, doivent prendre tous leur accroiſſement dans l'eau, & y reſtent conſtamment. Avant de quitter l'eau pour s'envoler, elles doivent ſe changer premièrement en nymphes ; mais elles paroiſſent toujours ſous une même forme à qui ne les conſidère pas attentivement : on leur découvre ſeulement dans ce ſecond état, aux deux côtés de la poitrine, les étuis qui renferment les ailes. Ces nymphes ſont de la claſſe de celles qui marchent, mangent & agiſſent comme dans l'état de larve, & ſont placées dans la ſeconde claſſe des méthamorphoſes, ſelon le ſyſtême de Swammerdam. Les Ephémères préſentent une nouvelle ſingularité bien remarquable ; après leur métamorphoſe, étant ſous leur dernière forme, & ayant déja fait uſage de leurs ailes, elles ont encore à ſe défaire d'une dépouille complette, qu'elles laiſſent cramponnée contre les arbres & contre les murailles : ce n'eſt qu'après cette dernière mue qu'elles ſont dans leur état de perfection. On n'obſerve cela dans aucun autre inſecte. Comme les Ephémères ſont parfaitement ſemblables dans leurs deux premiers états, à l'exception des fourreaux des ailes & de la grandeur du corps, la deſcription que nous ferons de la larve conviendra de même à la nymphe, & nous décrirons celle-ci, ſous le nom même de la première.

Dans l'état de nymphe comme dans celui de larve, l'inſecte deſtiné à être Ephémère a le corps de figure oblongue & ſix pattes écailleuſes attachées au corcelet. Celui-ci eſt double dans la plûpart des eſpèces, ou comme diviſé en deux parties, & dans d'autres eſpèces il ſemble l'être en trois ; mais la partie du milieu eſt étroite en comparaiſon des deux autres. La tête eſt aſſez groſſe, triangulaire, un peu applatie de deſſus en deſſous, & couverte ſupérieurement d'une plaque écailleuſe, qui s'avance entre les antennes & qui y forme deux pointes coniques ſemblables à de petites cornes. Les deux yeux à réſeau, placés proche de la baſe de cette plaque, ſe font aſſez diſtinguer par leur groſſeur & leur couleur, ils ſont bruns dans la plûpart des eſpèces. Aſſez près de la baſe des yeux & du côté antérieur, partent deux antennes qui également ſurpaſſent la moitie de la longueur du corps ; elles ſont ordinairement à filets coniques & grenus, & finiſſent en pointe très-déliée ; elles ſont diviſées en un très-grand nombre d'articles, garnis plus ou moins de poils. Au-deſſous de la tète, on voit deux parties écailleuſes, longues & pointues, un peu courbées en dehors, qui de leur baſe augmentent peu-à-peu en volume, pour ſe terminer en pointe fine ; elles partent des deux côtés de la bouche, à laquelle elles ſemblent être articulées, & elles s'avancent comme deux cornes au-devant de la tête, plus loin que les deux pointes de la plaque écailleuſe ; elles ſont faites chacune d'une ſeule pièce, mais la larve peut les éloigner & les rapprocher l'une de l'autre, parce qu'elles ſont articulées & mobiles à leur baſe. La bouche eſt placée au deſſous de la tête ; elle a une lèvre ſupérieure & une lèvre inférieure, entre leſqu'elles ſont placées deux dents écailleuſes & à dentelures ; à la lèvre inférieure on voit quatre barbillons aſſez longs. Le ventre eſt compoſé de neuf ou dix anneaux, dont le premier, celui qui tient au corcelet, a plus de diamètre que les ſuivans, qui les ont de moins en moins ; ainſi le dernier eſt le plus menu & en même tems le plus court. De ce dernier anneau partent trois filets preſque auſſi longs que le corps dans pluſieurs eſpèces de ces inſectes : ils forment au petit animal qui les tient écartés les uns des autres, une queue remarquable. Ils ſont en filets coniques, ils diminuent peu-à-peu en groſſeur & ſe terminent en pointe très-fine ; ils ſont diviſés en une infinité d'articulations annulaires. Ceux de quelques eſpèces ſont depuis leur origine juſqu'à leur extrémité, bordés des deux côtés, d'une frange de poils diſpoſés comme les barbes d'une plume, & auſſi proches les unes des autres que le ſont ces barbes. D'autres n'ont de ces poils que dans environ les deux tiers de leur longueur. D'autres qui ont le filet du milieu barbu dans toute ſa longueur, & des deux côtes, n'ont de barbe à chacun des autres filets, que du côté intérieur. Ces petites variétés, à peine remarquables, peuvent aider à faire diſtinguer les eſpèces entr'elles. Les pattes ſont longues & aſſez groſſes à proportion du volume du corps. Il y a un peu de différence entr'elles; voici ce qu'elles ont de commun. La hanche eſt courte & groſſe; la ſeconde partie ou la cuiſſe, la plus groſſe & la plus longue de toutes, eſt renflée au milieu; la jambe proprement dite, eſt déliée & à-peu-près par-tout de groſſeur égale, ce n'eſt que vers l'extrémité qu'elle eſt plus groſſe; enfin la quatrième partie, où le tarſe, eſt moins longue & plus déliée que les autres; ce tarſe eſt terminé par un grand crochet en forme d'ongle d'oiſeau. Toutes ces pattes ſont garnies ordinairement de poils plus ou moins nombreux, longs & fins; on leur voit auſſi à l'aide d'un microſcope, des piquans ou des épines courtes, différentes des poils. On peut remarquer que les cuiſſes & les jambes ſont tranſparentes vers leurs bords, c'eſt comme ſi la véritable partie étoit renfermée dans un eſpèce de fourreau tranſparent; c'eſt ce qui eſt en effet, par rapport aux pattes de l'Ephémère contenues dans celles de la nymphe. On peut encore obſerver que la ſituation naturelle des deux pattes poſtérieures, au corps de la larve, eſt telle, que leur courbure ou inflexion eſt dirigée en-avant ou du côté de la tête. Dans certaines eſpèces les premières pattes ſont diſpoſées comme celles des inſectes qui ont à s'ouvrir un chemin dans la terre; elles ſont toujours dirigées en-devant, & ſe terminent l'une & l'autre par un ſolide crochet; elles ne ſont gueres plus longues, mais plus fortes que les ſecondes, qui ſont auſſi tournées en-devant; celles de la troiſième paire ſont les plus longues de toutes, & dirigées ordinairement vers la partie poſtérieure.

Ces larves en général n'ont rien de frappant à offrir en fait de couleur; elles ſont plus ou moins brunes, plus ou moins jaunâtres, plus ou moins blanchâtres. Ce qui mérite d'être connu, c'eſt que ces inſectes différent par les inclinations que la nature leur a données, & qu'il leur eſt eſſentiel de ſuivre. Les uns paſſent leur vie dans des habitations fixes: chacun a la ſienne, qui n'eſt qu'un trou qu'il s'eſt creuſé au-deſſous de la ſurface de l'eau, dans la terre qui forme le baſſin d'une rivière ou d'une autre eau moins courante: rarement quittent-ils ce trou pour nager; ce n'eſt guere que dans les circonſtances qui demandent qu'ils ſe creuſent un nouveau logement. Les autres ſont, pour ainſi dire, errans; tantôt il leur plaît de nager, & tantôt de marcher ſur les corps qui ſe trouvent ſous l'eau; tantôt ils ſe cachent ſous des pierres ou ſous des morceaux de bois; tantôt ils ſe tiennent tranquilles ſur ces mêmes corps. Ceux qui ne changent point de place, & qui ſont a portée d'être vus, offrent d'abord à l'obſervateur un petit ſpectacle qui ne ſauroit manquer de fixer ſes regards; il voit, avec la loupe, de chaque côté, & dans la plus longue partie du corps, l'agitation vive dans laquelle ſont des eſpèces de houppes d'une grandeur fort ſenſible, dont nous n'avons encore rien dit, & qu'il eſt intéreſſant de faire connoître: chacune paroît au premier coup d'œil faite de filets déliés, & il y en a qui en ſont réellement compoſées. On ne ſauroit exprimer la vîteſſe avec laquelle chacune décrit en même-temps un arc d'une petite étendue, dans un ſens, & enſuite dans un ſens contraire. On ſeroit aſſez diſpoſé à prendre ces touffes pour des nageoires; quelques auteurs, comme Clutius, les ont priſes pour telles, parce qu'ils n'ont pas fait aſſez d'attention à leur ſtructure. Pour rejeter cette idée, il leur devoit cependant ſuffire d'avoir remarqué que le temps où l'inſecte reſte fixe dans le même lieu, eſt celui où il les tient le plus en mouvement. Quand pour mieux connoître ces houppes, on a recours à des loupes fortes, ou à des microſcopes, on eſt forcé de les admirer bien plus, & l'on devine bientôt l'uſage auquel elles ſont deſtinées, qu'elles ſont les ouïes de cet inſecte aquatique, & l'on ne ſe trompe point. Enfin, ſi l'on étudie la conformation qu'elles ont dans les diverſes eſpèces, on leur en trouvera de différentes & dignes d'être connues; mais ce qui peut être remarqué ſans le ſecours des verres, & qui doit ſervir à diſtinguer ces inſectes, c'eſt que tous ne portent pas leurs ouïes de la même manière. Les uns tiennent les leurs parallèles au plan ſur lequel ils ſont poſés: elles ſont diſpoſées par rapport au corps du petit animal, comme les rames le ſont par rapport à celui d'une galère. D'autres de ces inſectes tiennent leurs ouïes perpendiculaires ou preſque perpendiculaires au plan de poſition, ou ils les tiennent droites & élevées au-deſſus de leurs dos. Les ouïes de quelques autres ſuivent la courbure du corps, au-deſſus duquel les bouts de celles d'un côté viennent rencontrer les bouts de celles de l'autre côté; elles ſont couchées & dirigées vers la queue. Le nombre de ces ouïes n'eſt pas le même dans les différentes eſpèces; les unes en ont douze ou ſix de chaque côté, d'autres en ont ſept paires. La première paire d'ouïes part du premier ou du ſecond anneau, & chacune des autres paires, d'un des anneaux ſuivans; les trois derniers en ſont toujours dépourvus.

Lorſqu'on vient à examiner la ſtructure des ouïes qui appartiennent aux larves ou aux nymphes de différentes eſpèces d'Ephémeres, on y trouve des variétés plus conſidérables qu'on ne ſe ſeroit attendu de voir dans les parties deſtinées aux mêmes fonctions, & dans des parties d'animaux aſſez ſemblables. Dès que le port des ouïes n'eſt pas le même, il eſt pourtant naturel de juger qu'elles ne doivent pas être faites ſur un même modèle. Il ne faut que le ſecours d'une forte loupe, pour reconnoître que chacune des ouïes diſpoſées comme les rames d'une galère, eſt compoſée de deux tiges à-peu près également longues & groſſes, qui partent d'un même tronc fort court, & qui depuis leur origine juſqu'à leur extrémité, diminuent de groſſeur & ſont à-peu-près coniques : de deux côtés de chacune diamétralement oppoſés, partent des filets eux-mêmes coniques, diſpoſés comme les barbes d'une plume, mais moins preſſés les uns contre les autres : comme ces eſpèces de barbes ſont très-longues, celles qui partent du côté d'une tige qu'on peut appeler l'intérieur, vont croiſer celles qui partent du côté intérieur de l'autre tige. Si on ne ſe contente pas de ce qu'une loupe ordinaire fait voir ; ſi on met dans un microſcope à liqueur une portion d'une des tiges dont nous venons de parler, avec quelques-unes de ſes barbes, coupées aſſez près de l'endroit d'où elles partent ; on voit que ces barbes ſont des filets applatis, de largeur à-peu-près égale, & dont le bout eſt arrondi ou émouſſé ; que l'intérieur de la tige eſt occupé par deux vaiſſeaux, dont la figure n'a nullement été dérangée par les ſections. On découvre deux vaiſſeaux pareils, mais plus petits & dans les proportions que preſcrivent les barbes ou filets où ils ſont logés. En examinant enſuite l'intérieur de l'inſecte, à l'origine de chaque ouïe on trouve deux vaiſſeaux qui aboutiſſent au tronc, qui ſe diviſent, ſe répandent dans les tiges, & ſe ſubdiviſent pour parcourir l'intérieur des filets. On ne peut ſe laſſer de regarder ces ouïes au microſcope, & d'en admirer la ſtructure étonnante & régulière. Il n'eſt pas difficile de juger que les vaiſſeaux cylindriques qui parcourent l'intérieur de toutes ces parties, ſont véritablement des trachées ou des vaiſſeaux à air : car ils ſont cartilagineux, & ils ont la ſtructure ſingulière & propre à ces ſortes de vaiſſeaux dans les inſectes, c'eſt-à-dire, qu'ils ſont compoſés d'une infinité de tours d'un fil prodigieuſement fin & cartilagineux, tourné en ſpirale au tour d'un cylindre ou d'un cone, & appliqués les uns contre les autres. L'agitation vive & continuelle dans laquelle l'inſecte tient chacune de ſes ouïes, ne ſemble tendre qu'à y faire circuler l'air plus promptement.

Avec quelque attention qu'on obſerve à la loupe les ouïes qui s'élevent en ligne droite au-deſſus du corps de pluſieurs eſpèces de larves ou nymphes d'Ephémères, il eſt bien difficile de prendre une idée exacte de leur compoſition. Lorſqu'on les voit le mieux pendant qu'elles ſont en place, elles paroiſſent faites de deux eſpèces de lames, ou de deux feuilles appliquées l'une contre l'autre, & outtre cela de pluſieurs filets d'une groſſeur ſenſible; mais quand on a détaché une ouïe du corps de l'inſecte, en la coupant avec des ciſeaux, près de ſon origine, en l'examinant avec la même loupe ou avec une plus forte, on reconnoît que ce qu'on prenoit pour deux lames, en eſt une ſeule pliée en deux, & que les filets qu'on croyoit détachés, parce qu'ils ſont un peu plus bruns que le reſte, ſont des vaiſſeaux logés dans l'intérieur de la lame. Tous ces vaiſſeaux tirent leur origine d'une tige creuſe & cartilagineuſe. La lame eſt elle-même cartilagineuſe ; ſon contour approche de celui d'un demi-cercle, mais qui a une échancrure : c'eſt dans la partie échancrée que la lame eſt pliée en deux parties inégales. Lorſqu'elle eſt dans ſa place & dans ſa poſition naturelle, le plan de la feuile ne préſente preſque que ſa tranche à celui qui regarde l'inſecte par le côté : le pli eſt vers le dos ; la plus large partie de la lame eſt la plus proche de la queue, & la plus petite eſt la plus proche de la tête. Le mouvement que l'inſecte fait faire à chaque ouïe ou lame, eſt de devant en arrière, & réciproquement ; il agite ſouvent toutes ſes ouïes à la fois ; mais toujours agite-t-il à la fois les douze premières ; car en certain temps, il laiſſe les deux dernières tranquilles, pendant qu'il tient toutes les autres en mouvement.

Quand on examine la ſtructure des ouïes de la larve ou nymphe Ephémère qui les tient couchées ſur le deſſus de ſon corps, on la trouve encore différente de la ſtructure de celles que nous venons de décrire. Ces ouïes ſont réellement compoſées de deux feuilles poſées parallèlement l'une à l'autre, & ſouvent appliquées l'une contre l'autre, mais de geandeur inégale : la plus petite a en tout ſens environ un quart de dimention de moins que la plus grande. L'une & l'autre ſont bien plus longues que larges, & c'eſt aſſez près de leur origne qu'elles ont le plus de largeur : un de leurs côtés eſt concave, c'eſt celui qui s'applique ſur le corps obliquement en ſe dirigeant vers la queue : l'autre, le ſupérieur, eſt convexe : ce dernier eſt bordé par une frange de petits corps oblongs & d'un diamètre à peu-prés égal dans toute leur longueur. Des corps plus gros & plus pointus partent de diſtance en diſtance, de la ſurface concave ; mais ils ne ſont pas aſſez proches les uns des autres pour former une frange. Enfin chaque feuille des ouïes, comme celles des plantes, eſt partagée en deux parties à peu près égales, par une eſpèce de groſſe nervure qui va de ſon origine à ſon extrémité. Cette nervure eſt creuſe & probablement le vaiſſeau deſtiné à recevoir l'air & à le diſtribuer juſqu'aux franges, juſqu'aux bords du côté convexe & du côté concave : de ce principal vaiſſeau partent des vaiſſeaux plus petits qui prennent leur route vers le bord, & qui en s'approchant ſe ramifient.

La plûpart de ces larves Ephémères ne nagent que très-rarément, & ce n'eſt pas dans l'eau même qu'il faut les chercher ; elles ont des habitations dans leſqu'elles elles ſont très bien cachées ; elles ſe tiennent dans des trous percés dans les bancs d'une terre compacte qui ſervent à contenir la riviere. Pour l'ordniaire ces trous ſont dirigés horiſontalement : la plupart de leurs ouvertures ſont un peu ovales : on en peut néanmoins obſerver d'autres plus oblongues. Quoique la diſtribution des unes & des autres n'offre d'abord rien de fort régulier, quoiqu'on ne voie d'abord qu'un morceau de terre compacte preſqu'autant criblé qu'il a pu l'être, on remarque pourtant enſuite que les ouvertures peu ovales ſont placées deux à deux, ſur une même ligne horiſontale, qu'il y en a toujours deux très-proches l'une de l'autre ; après un léger examen on reconnoit auſſi que ce n'eſt pas ſans raiſon que deux ouvertures prêſque circulaires ſont ſi proches l'une de l'autre, on reconnoît qu'elles appartiennent à un ſeul & même logement, & que l'ouverture très-oblongue eſt faite des deux autres circulaires qui ont été réunies, parce que la cloiſon qui les ſéparoit a été emportée : on eſt bientôt enfin en état d'apprendre que le logement de chacune de nos larves n'en eſt pas un auſſi ſimple que le trou cylindrique dans lequel ſe tient un ver de terre. Il y a cependant d'autres eſpèces de larves qui ſe creuſent des trous ſimples & qui n'ont qu'une ouverture. Mais chaque trou de notre larve eſt un tuyeau double, ou plus exactement, un tuyeau coudé : au fond du logement il y a un eſpace dont le diamètre eſt à peu-près égal à celui de chaque branche. L'habitation de notre larve eſt donc comme compoſée de deux pièces ; l'avantage qu'elle ſe procure, eſt manifeſte, elle peut y entrer par une porte & en ſortir par une autre, ſans être obligée d'aller à reculons, ou de ſe retourner bout par bout, comme le font en pareil cas beaucoup d'autres inſectes, qui ne pourroient y parvenir s'ils n'avoient donné au trou dans lequel ils ſe tiennent, plus de diamètre que leur corps n'en demande pour ſe loger. C'eſt toujours dans une terre compacte, dans une terre dont la conſiſtance approche de celle de la glaiſe, dans de la vraie glaiſe, que les trous de nos larves ſont percés. On n'en trouve jamais dans des bancs de gravier ; mais on en rencontre dans des terres médiocrement graveleuſes. Les trous percés dans du gravier ne ſeroient pas des habitations ſolides, leurs voutes auroient trop de diſpoſition à s'ébouler : d'ailleurs le corps tendre de l'inſecte y pourroit être expoſé à de trop rudes frottemens. Les trous qui ne ſont pas percés dans une terre aſſez douce, ont cependant un enduit d'une terre beaucoup plus fine : ſi cet enduit ne ſe trouvoit que ſur la plus baſſe partie du trou, ou qu'il y fut ſenſiblement plus épais qu'ailleurs, on pourroit croire qu'il vient uniquement de la terre que l'eau de la rivière a dépoſée ; mais comme cet enduit a autant d'épaiſſeur à la partie la plus élevée du trou, qu'à la partie la plus baſſe, il y a grande apparence que les manœuvres de l'inſecte contribuent à l'étendre avec une ſorte d'égalité. Le logement eſt toujours proportionné à la grandeur de l'animal qui l'habite. Quand celui-ci eſt jeune, & par conſéquent petit, le trou où il ſe tient a peu de diamettre ; mais il a pour le moins une longueur double de celle du corps de la larve. Tous les vides que l'inſecte laiſſe dans le logement, ne manquent pas d'être remplis par l'eau. Les ouvertures de l'un & de l'autre trou ſe trouvent en deſſous de l'eau, car à meſure que ſa ſurface baiſſe, l'inſecte change de logement, & s'en creuſe un autre plus bas : la larve eſt donc environnée d'eau de toutes parts, comme elle le ſeroit au milieu de la rivière, & ſans courir le riſque d'être entraînée par la pente & le courant des eaux, ou d'être dévorée par les poiſſons voraces. Outre que ſon habitation ſert à la mettre en ſûreté, elle met à ſa portée les alimens dont elle ſe nourrit. La tranſparence de ſon corps permet de voir que ſes inteſtins, qui ſont faits à-peu-près comme ceux des Chenilles, c'eſt-à-dire qui vont preſque en ligne droite d'un bout du corps à l'autre, après s'être renflés en certains endroits, ſont remplis de terre. Les excrémens qu'on lui peut voir rendre en certains temps, ne ſont que des grains d'une terre à qui a été enlevé ce qu'elle avoit de ſucculent : les murs même de ſon habitation, leur enduit, ce que l'eau y dépoſe, lui fourniſſent donc la nourriture qui lui convient. Qu'ils nous paroiſſent cependant foibles, ces êtres dont les organes digeſtifs ont la puiſſance d'extraire de la terre des ſucs alimentaires, & en qui les forces vitales aſſimilent ſes ſucs à leur propre nature, ſans qu'ils aient circulé dans les canaux des végétaux, ſans qu'ils s'y ſoient briſés, atténués, changés, & rapprochés de l'animaliſation. Nos larves auſſi ſont bien conformées comme elles avoient beſoin de l'être, ſoit pour fouiller & percer la terre, ſoit pour détacher celle dont elles doivent ſe nourrir. D'autres larves ou nymphes des Ephémères préſentent des différences nouvelles : elles ſont d'une grande vivacité lorſqu'elles nagent, ce qu'elles exécutent par le mouvement du ventre, en le baiſſant & le hauſſant alternativement & avec beaucoup de viteſſe. Les ouïes ſont très-mobiles. La larve les agite & les fait jouer preſque continuellement dans l'eau ; mais dès qu'elle paroit avoir peur de quelque choſe, ce mouvement ceſſe, elle les tient alors en repos. Elles ſemblent auſſi s'aider à la nage, elle les agite alors comme des eſpèces de rames. Ces larves marchent aſſez lentement ſur le fonds de l'eau, & ſe tiennent ſur les plantes aquatiques, dont elles ſe nourriſſent. Parmi toutes ces différentes larves, les unes ont beſoin d'une eau courante & continuellement renouvellée : d'autres eſpèces au contraire s'accommodent d'une eau dormante.

Lorſque les larves des Ephémères ont acquis toute leur grandeur, les unes après un an, les autres

autres après deux ou trois ans, elles deviennent nymphes, & ne préſentent, comme nous avons dit, d'autre changement que par les moignons qui croiſſent ſur le corcelet, & qui ſont les étuis où les ailes ſont renfermées. Peu de temps après, le moment de la véritable transformation eſt arrivé. Les Ephémères qui doivent ſe métamorphoſer, ſe rendent ſur des mottes de terre que l'eau ne couvre pas, ou à la ſurface de l'eau même, & y quittent leur peau de nymphe, avec la plus grande facilité & la plus grande promptitude; nous ne tirons preſque pas plus vîte nos bras d'un habit, que l'Ephémère tire ſon corps, ſes ailes, ſes pattes, ſes longs filets, du vêtement très-compoſé qui fournit un fourreau à chaque partie; dès qu'il s'eſt fait une fente au-deſſus de la tête & du corcelet, dès qu'une portion du corcelet a commencé à paroître par cette fente, le reſte eſt achevé dans un inſtant. On ne s'attendroit pas qu'un inſecte, qui, quand il eſt dans ſon état parfait, eſt ſi foible, eût toute la force qu'il a pour faire une opération auſſi pénible que délicate: on a tâché d'en arrêter les progrès, pour mieux voir comment chaque partie étoit logée dans l'étui d'où elle étoit prête à ſortir; on a ſaiſi une Ephemère qui ne commençoit qu'à dégager ſa tête; on a preſſé la tête dans l'inſtant où elle venoit de ſe montrer, on l'a même applatie & écraſée: la métamorphoſe que l'on vouloit ſuſpendre, s'accompliſſoit toujours. On a jeté dans de l'eſprit-de-vin, des Ephémères qui ne s'étoient tirées qu'en partie de leur fourreau, elles ont achevé de ſe dépouiller dans cette liqueur ſi redoutable, & elles ont péri ſur le champ. Les deux ou trois filets qu'elles portent au derrière, ſouvent plus longs que le corps, le corcelet & la tête, pris enſemble, ſont ce qu'il y a de plus difficile à dégager. Lorſque l'Ephémère veut les retirer trop bruſquement de leurs étuis, elles les caſſe quelquefois; plus ſouvent, impatiente de faire uſage de ſes ailes, avant de s'être débarraſſée de ſa dépouille, elle la tranſporte avec elle dans les airs: la dépouille ne tient qu'aux filets de la queue, & l'Ephémère qui la traîne après elle, paroît alors deux fois plus grande qu'elle n'eſt réellement; mais elle s'en défait bientôt en volant. Cette dépouille ne doit pas être regardée comme un ſimple vêtement, car on retrouve attachées les dents, les levres, les cornes propres à percer la terre, les ouies, & enfin beaucoup de parties admirablement organiſées, qui étoient eſſentielles à l'inſecte tant qu'il a été habitant de l'eau, & qui lui deviennent inutiles lorſqu'il ne doit vivre que dans l'air. Cette transformation ſe fait vers le mois de mai ou de juin.

Après avoir quitté la dépouille, ſous laquelle elle ne pouvoit vivre que dans l'eau; appuyée d'abord ſur ſes longs filets, après avoir étendu, déployé ſes ailes, & être devenue en état de parcourir les airs, l'Ephémère doit offrir un nouveau phénomene qui n'appartient qu'à elle ſeule. Parvenus au même point, les autres inſectes n'ont plus de changement à éprouver. L'Ephémère en a encore un à ſubir, & n'eſt pour ainſi dire, que dans l'état de nymphe ailée. Elle doit encore ſoutenir une opération équivalente à celle d'une métamorphoſe, qui ſemble même plus difficile. Nous avons vu d'abord des ailes très-molles, & par conſéquent très-flexibles, ſorties des fourreaux dans leſquels elles étoient pliſſées; mais ici ce ſont des ailes bien développées, bien étendues, qui ſemblent avoir pris toute leur conſiſtance, & parconſéquent être devenues caſſantes. Et comment ces ailes qui ont beaucoup d'ampleur, & ſont ſi minces qu'on n'imagine pas qu'elles ſoient renfermées dans une eſpèce d'étui, pourront elles ſortir ſaines par le bout étroit de cet étui? On a ſouvent des occaſions de ſe procurer le plaiſir de voir cette opération. Les Ephémères, après être ſorties de l'eau, s'élèvent ſouvent fort haut en l'air, elles y volent aſſez long-tems, ou au moins vont-elles en volant aſſez loin du lieu de leur naiſſance: on en trouve à la campagne dans des bois éloignés de toute eau; elles ſe rendent auſſi dans des maiſons éloignées de la riviere: il eſt pourtant plus ordinaire d'en voir dans celles qui en ſont voiſines. Les endroits où elles ſe fixent le plus ſouvent, les mettent très-à-portée d'être vues: leurs tarſes ſont armés de crochets ſi fins, qu'ils trouvent ſuffiſamment priſe ſur les carreaux de verre, pour s'y cramponner ſolidement. L'Ephémère tient alors ſes quatre ailes appliquées les unes contre les autres, & perpendiculaires au plan du corps. On la trouve de même cramponnée contre des murs, contre des arbres, & ſouvent dans la poſition verticale, ayant la tête en haut: cette poſition ne lui eſt pas ſi eſſentielle qu'elle n'en prenne d'autres, & quelquefois une horizontale, lorſque l'appui ſur lequel elle s'eſt arrêtée, le demande. Sans changer de place, ſans ſe donner de mouvement ſenſible, l'Ephémère attend le moment où elle pourra ſe tirer d'un vêtement qui lui eſt apparemment incommode & dont il faut qu'elle ſe défaſſe, & quelquefois elle l'attend pendant plus de vingt-quatre heures. Au reſte l'opération par laquelle elle quitte ſa derniere dépouille, reſſemble dans l'eſſentiel à toutes celles où un inſecte ſe défait d'une enveloppe; ſa durée n'en eſt pas longue: dès que la peau s'eſt fendue au-deſſus du corcelet, la fente s'aggrandit de moment en moment; le corcelet s'élève au-deſſus, la tête ſe dégage & ſe porte en avant. Ce qu'on eſt le plus curieux d'obſerver alors, c'eſt comment chaque aile eſt tirée hors de ſon étui; on l'en voit ſortir pliſſée ſuivant ſa longueur, réduite à la groſſeur & à la figure d'un filet, dans la partie qui ſort & dans celle qui s'eſt encore peu éloignée de l'ouverture qui lui a donné paſſage: c'eſt en avançant peu-à-peu, en ſe portant en devant que l'inſecte les dégage l'une & l'autre. Dès qu'elles ſont ſorties, elles ne ſont pas long-tems à s'étendre, à s'applanir, tous les plis s'effacent vîte. Elles ont pu ſe pliſſer ſans ſe caſſer, parce que chacune d'elles a été conſervée humide & molle dans ſon fourreau : les fourreaux ſeuls s'étoient deſſechés, & avoient ſeuls pris la conſiſtance néceſſaire pour battre l'air avec ſuccès. Il arrive quelquefois que l'opération manque, quand les pattes ſe détachent par accident, mais cela arrive rarement. La dépouille que l'Ephémère quitte, reſte attachée à l'endroit où elle ſe trouvoit placée : elle eſt extrêmement mince, elle conſerve cependant aſſez bien la figure de l'inſecte, mais les fourreaux des ailes ſe trouvent chiffonés & raccourcis. Dans le tems que les Ephémères ſe dépouillent, on voit les murailles des maiſons qui ſe trouvent ſituées auprès de l'eau, toutes couvertes de leurs peaux vuides ou de leurs dépouilles, qui y reſtent juſqu'à ce que le vent ou la pluye les emportent. On ne peut aſſurer ſi toutes les eſpèces d'Ephémères ſont ſoumiſes à un nouveau dépouillement : on l'a obſervé ſur le plus grand nombre. Swammerdam prétend que dans l'eſpèce ſur laquelle il a donné des obſervations, le mâle y eſt ſeul aſſujetti.

Les Ephémères ont les mêmes parties après comme avant cette dernière mue, il ſe fait cependant quelques changements dans quelques-unes. Avant cette mue, la peau qui couvre le corps, les ailes & les pattes, eſt matte & terne, & les taches qui doivent paroître, ne ſont encore que foibles & à peine marquées. Mais après le dernier dépouillement, la peau de l'inſecte devient luiſante, les couleurs prennent du brillant, & les ailes ſont comme verniſſées: cependant celles de la femelle ſont preſque les mêmes dans les deux états. Après le dépouillement, les ailes deviennent ſéches & le vol eſt bien plus léger. Dans le mâle les pattes antérieures & les filets de la queue ſont beaucoup plus courts avant la mue qu'elles le ſeront dans la ſuite : on a obſervé que dans le premier état ces pattes ont des plis & des rides, qui doivent ſe déployer après la mue. On ne voit rien de ſemblable ſur les pattes antérieures de la femelle, parce qu'elles conſervent toujours la même longueur; les filets de la queue de la femelle ſont ſeulement plus courts & un peu plus gros avant la mue. Ce n'eſt qu'après avoir quitté cette dernière depouille, que nos Ephémères ſont proprement dans leur état de perfection & capables de ſe reproduire. Les mâles ſont en général plus petits, & ils ont le corps moins gros & plus éffilé que les femelles. Outre ces différences, les yeux à reſeau ſont plus petits dans la femelle que ceux du mâle, & à ces yeux-même on peut reconnoitre les deux ſexes. Le col de la femelle, ou cette partie qui ſe trouve entre la tête & le premier corcelet, eſt plus court que dans le mâle. Les pattes antérieures ſont beaucoup & preſque la moitié moins longues dans la première, mais un peu plus groſſes, cependant elle les porte ordinairement étendues en avant, tout comme fait le mâle. Ces pattes dans celui-ci ſont fort longues & remarquables; elles ſont attachées au premier corcelet, mais comme l'inſecte les porte toujours étendues en avant, approchées l'une de l'autre & élevées en l'air, elles ſemblent au premier coup d'œil ſortir de la tête, comme ſi elles étoient deux antennes. Que l'animal ſoit en repos, ou qu'il vole, ces deux pattes ont toujours la même attitude : elles ſont peu propres pour la marche, outre leur longueur exceſſive, elles ſont peu flexibles & ont comme une eſpèce de roideur; cependant l'Ephémère ne laiſſe pas de s'en ſervir, mais elle marche mal & comme en chancelant, tant parce que ces pattes antérieures ſont trop longues, que parce que les quatre autres pattes paroiſſent au-contraires trop courtes. C'eſt au moyen des petits crochets dont les tarſes des pattes antérieures ſont garnis, que l'Ephémere les fixe aux objets qu'elle touche. Les filets de la queue ſont auſſi plus courts dans la femelle. Ces filets dans les mâles ſont ſur-tout très-mobiles & très-flexibles en tout ſens; ils ſont en forme de crins ou de cheveux, qui ont le plus de diamètre à leur origine, & qui diminuent peu à peu de groſſeur, pour finir en pointe extrêmement fine. Ils ſont compoſés d'un très grand nombre d'articulations : dans l'état de repos, l'Ephémère porte ſes filets rapprochés enſemble, mais dès qu'on la touche, elle les écarte, & c'eſt en volant qu'elle les tient les plus écartés, de ſorte que ſouvent ils font alors un angle droit l'un avec l'autre. Ces filets ordinairement tiennent fort peu au corps, ils s'en détachent aiſément & ſouvent à un frottement aſſez léger; il n'eſt pas rare de voir des Ephémères à trois filets, qui n'en ont que deux, ou un, qui même les ont perdus tous les trois : cette mutilation ne leur cauſe pas la mort. Il eſt des eſpèces de petites Ephémères ſi ſujettes à perdre leur jolie queue, qu'on ne ſauroit preſque y toucher qu'elle ne tombe. Enfin le mâle a deux parties au bout du ventre, qui lui ſont propres, qu'on ne voit point à celui de la femelle, qui peuvent d'abord faire reconnoître le ſexe, & dont il eſt néceſſaire de faire mention. Ce ſont deux crochets courbés en arc, attachés au-deſſous du dernier anneau, & que l'on peut faire ſortir en preſſant un peu le bout de l'abdomen. Chaque crochet eſt compoſé de quatre pièces : la première qui tient au ventre, eſt courte & ſolide, elle eſt comme la baſe du crochet, qui y eſt attaché par une articulation ou jointure, pour favoriſer les mouvemens néceſſaires; la ſeconde pièce eſt longue & courbée en arc, elle a du côté concave une infinité de pointes en forme de dentelures; la troiſième piéce eſt courte, & la quatrième, dont le bout eſt arrondi, l'eſt encore davantage. La ſeule inſpection de ces pièces, dans le mâle, doit annoncer ſans doute qu'il s'en ſert pour accrocher le corps de la femelle, & que les Ephémères s'accouplent comme les autres inſectes. Au lieu de ces crochets, on trouve au-deſſous du ventre de la femelle, une ouverture, par laquelle elle doit pondre ſes œufs. Les Ephémères n'ont pas de bouche ſenſible, & on a lieu de croire qu'elles ne mangent pas. Dès que la plupart doivent mourir ſi vîte, il leur ſeroit fort inutile d'avoir des inſtrumens propres à préparer ou ramaſſer les alimens. Si elles prennent de la nourriture, ce ne peut être que la roſée qui tombe ſur l'herbe, ou le ſuc qui ſort des feuilles des plantes. Peut-être qu'elles ont une petite ouverture en-deſſus de la tête, une petite bouche, par laquelle elles ſucent une pareille humidité; mais on ne peut l'aſſurer. L'on ſait que ce ſont en général des animaux très-foibles, & qu'on les bleſſe par le plus léger attouchement; ils ſont peu farouches & aiſés à prendre avec la main, ſur-tout pendant le jour, quand on les trouve en quantité ſur les plantes; ils tâchent pourtant de ſauver leur vie en s'envolant, quand on ne les approche pas aſſez doucement, mais ils ne volent pas loin en plein jour.

Les femelles en général ſont bien moins vives que les mâles; elles ſont comme lourdes, indolentes, & volent péſamment. Elles paroiſſent n'avoir autre choſe à faire dans leur vie que de pondre leurs œufs: elles ſont en état de s'en délivrer preſque au même inſtant qu'elles ont l'uſage de leurs ailes, & il ſemble que c'eſt le ſeul beſoin qui les preſſe. C'eſt à l'eau à laquelle la plupart les confient, cependant elles laiſſent également leurs œufs ſur les corps où il leur arrive de ſe poſer ou de tomber. Tout a été ménagé pour qu'un inſecte qui a ſi peu à vivre, pût auſſi finir ſes différentes opérations en très-peu de temps. Il n'y a guere de femelles qui doivent mettre au jour un nombre d'œufs auſſi grand, & l'Ephémère doit pondre tant d'œufs dans le temps qui ſuffiroit à peine à une autre femelle pour en pondre un ſeul. Certaines Ephémères ont à pondre ſept ou huit cents œufs, arrangés en deux longs paquets en deux eſpèces de grappes, dont chacune eſt compoſée de grains qui ſe touchent; & c'eſt pour elle une opération d'un moment, qu'elles ſont auſſi forcées de faire où elles ſe trouvent. Non-ſeulement les œufs ont été diſpoſés en grappes, ce qui accélère la ponte; mais pour la rendre encore une fois plus prompte, l'Ephémère les fait ſortir toutes deux en même temps: leur ſortie n'eſt pourtant pas ſi prompte, qu'on ne puiſſe avoir le loiſir de l'obſerver, & on l'obſerve avec plaiſir. L'Ephemère pour ſe diſpoſer à pondre, releve le bout poſtérieur de ſon corps à qui elle fait faire un angle preſque droit avec le reſte de la partie ſupérieure; c'eſt alors qu'elle pouſſe en-dehors les deux grappes a la fois: deux ouvertures placées en-deſſous, vers l'extrémité du ſixième anneau, leur donnent un libre paſſage: les bouts de l'une & de l'autre commencent a ſe montrer en même-temps: toutes deux avancent enſuite également en dehors. Quand elles ſont ſorties plus d'à moitié, ou preſque en entier, elles ſemblent deux groſſes cornes attachées au derrière de l'inſecte, & qui deviennent de plus en plus longues à chaque inſtant: elles ſont bientôt entièrement miſes hors du corps; elles ne tiennent plus à rien & tombent à la fois. Si on ſaiſit l'Ephémère entre ſes doigts, on ne retarde en rien ſa ponte, & on eſt en état de remarquer, dès que les deux grappes ſont ſorties, les deux ouvertures par où elles ont paſſé. Peu après on voit paroître en-dehors de chacune de ces ouvertures une veſſie blanche, qui ſemble pleine d'air, & qui eſt peut-être la veſſie pulmonaire. Si chacune de ces veſſies n'eſt pas le principal agent employé pour pouſſer hors du corps chacune des grappes, au moins paroît-il qu'elle eſt celui qui ſert à la faire tomber, & l'empêche de reſter collée contre les bords du trou. L'air que l'Ephémère reſpire, peut beaucoup l'aider dans cette importante opération: celui dont elle remplit la partie antérieure de ſon corps, peut, lorſqu'il eſt comprimé, faire effort contre les grappes. Elle a ſur le corcelet quatre ſtigmates, très-propres à donner entrée à l'air: les deux qui ſont placés à la partie poſtérieure, ſont les plus grands. On peut conſidérer avec plaiſir, vis-à-vis d'une lumière rapprochée, & au travers d'une loupe d'un court foyer, le corps d'une Ephémère qui a fait ſes œufs; ſes enveloppes ont un aſſez grand degré de tranſparence, auſſi permettent-elles de voir ce qui ſe paſſe dans l'intérieur, & on y voit des choſes amuſantes. Ce ſont des eſpèces de nuages diſpoſés par tranches minces, qui ſe meuvent parallèlement les uns aux autres, de l'origine du corps vers le derrière, & qui diſparoiſſent enſuite, mais qui ſont continuellement remplacés par de nouvelles couches nébuleuſes qui ne ceſſent de ſe former vers l'origine du corps. Dans d'autres circonſtances on voit de ſemblables tranches marcher dans un ſens directement contraire; enfin, d'autres fois on voit partir en même-temps d'un anneau plus proche du derrière que du corcelet, deux tranches obſcures, dont l'une prend ſa route à côté de la tête, & l'autre la ſienne vers la queue. L'air que ces inſectes reſpirent, ſemble être la cauſe de ces apparences. On a encore lieu de ſoupçonner que le cœur, ou le vaiſſeau qui en tient lieu, eſt placé dans les Ephémères, près de leur derrière: là on peut obſerver un vaiſſeau qui ſeringue par intervalles, de la liqueur vers la partie antérieure. Lorſque les Ephémères ne ſont pas éblouies par une trop grande lumière qui les empêche de diriger leur route, les fait heurter contre les corps qu'elles rencontrent, & leur fait dépoſer leurs œufs là où elles ſe trouvent en tombant; elles volent à fleur d'eau, & s'appuyent avec les filets de leur queue ſur l'eau même, pendant qu'elles lui confient leurs deux grappes d'œufs. Elles n'ont pas beſoin d'en prendre d'autre ſoin; la peſanteur de ces grappes, qui ſurpaſſe celle de l'eau, les fait tomber ſur le champ au fonds de la rivière. Là les œufs ſont bientôt diſperſés, ou au moins ſéparés les uns des autres: la colle qui les tient enſemble, eſt diſſoluble à l'eau ordinaire, tandis qu'elle ne l'eſt pas dans l'eſprit-de-vin. L'eſpece d'Ephémère de Swammerdam pond des grappes d'œufs aſſez ſemblables à celles des Ephémères de la Seine & de la Marne, obſervées par Reaumur. Une autre eſpèce décrite par de Geer, a ſon ouverture par laquelle elle doit pondre ſes œufs, placée entre le ſixieme & le ſeptieme anneaux, au-deſſous du ventre. Il n'y a qu'une ſeule ouverture, parceque l'inſecte pond ſes œufs raſſemblés en une ſeule maſſe plate & de la figure d'un quarré long, qui gliſſe lentement, & qui tombe auſſitôt qu'elle eſt ſortie hors du corps.

Mais comment ces œufs ſont-ils fécondés ? Comment ont ils le tems de l'être ? Car il ſemble que la femelle Ephémère ne s'eſt pas plutôt élevée en l'air, qu'a peine y a-t-elle volé quelques inſtans, qu'elle ſe rabbat vers la ſurface de l'eau pour y faire ſa ponte. En quel tems les mâles s'accouplent-ils avec les femelles ? Swammerdam a penſé que les Ephémères ne s'accouplent pas, mais que les mâles jettent ſeulement un lait, une liqueur vivifiante ſur les œufs que les femelles viennent de pondre, comme on croit que le font les mâles des Poiſſons. Un pareil procédé eſt ſi extraordinaire dans les inſectes, qu'on ne peut y croire que ſur des preuves bien fondées ; mais on ſent d'abord que Swammerdam a dû ſe tromper, deſqu'on ſait que le paquet des œufs de l'Ephémère va ſoudain au fond de l'eau & qu'il n'y ſurnage pas un inſtant. Auſſi Reaumur montre-t-il beaucoup d'éloignement pour une opinion auſſi ſingulière : il incline à penſer qu'il y a un accouplement, mais très-court, beaucoup plus court que celui des Oiſeaux, qui dure ſi peu. Peut-être, dit-il, qu'il ſuffit à un mâle de ſe placer un inſtant ſur ſa femelle, pour la rendre féconde ; peut-être que celle-ci ne s'élève après être ſortie de l'eau, & ne vole quelques inſtans, que pour ſe mettre à portée des approches d'un mâle. Il a cru voir même des Ephémères ſe chercher ſur l'eau, & des mâles qui paroiſſoient accouplés avec leurs femelles ; mais obligé de faire ſes obſervations à la lueur de quelques bougies, il n'a pas regardé ces faits aſſez aſſurés pour décider la queſtion. De Geer ayant été attentif à obſerver des Ephémères qui vivent plus long-tems & ſe montrent pendant le jour, doit nous donner l'inſtruction que nous cherchons, & ne plus laiſſer des doutes. En s'amuſant pendant les ſoirées où les Ephémères volent, à contempler leurs aſſemblées aëriennes, compoſées uniquement de mâles, comme elles le ſont preſque toujours, il remarquoit que deſqu'une femelle ſe rendoit en volant dans la mêlée, ce qui arrivoit fort ſouvent, ceux-ci ſe mettoient d'abord à la pourſuivre, & ſembloient ſe diſputer deux ou trois à la fois ſa conquête, juſqu'a ce qu'enfin l'un d'entr'eux parvenoit ſeul à s'envoler avec la femelle. Ordinairement le couple amoureux gagne les airs & va ſe placer ou au haut d'une muraille ou à la cime d'un arbre pour y achever l'ouvrage ; mais deux ou trois couples s'étant poſés, heureuſement, ſur les feuilles d'un buiſſon, où ils furent à portée des yeux de notre obſervateur, il vit alors que le mâle s'étant placé en deſſous de la femelle, qu'il avoit ſaiſie par le même endroit du corps, il recourboit ſon ventre par en haut, & il en appliquoit l'extrémité contre l'ouverture qui ſe trouve au ventre de la femelle & que nous avons déja vû donner iſſue aux œufs. L'affaire fut achevée dans un inſtant, après quoi le mâle s'envola ; mais la femelle étant demeurée ſur la feuille, de Geer eut la curioſité de s'en ſaiſir, & donnant au ventre une légère preſſion, il vit ſortir de l'ouverture une petite goutte d'une liqueur tranſparente, qui peut-être étoit une partie de la ſemence que le mâle venoit d'y verſer. Enfin on ne peut méconnoitre un accouplement réel, mais qui s'achève bien vîte. Il reſte encore à obſerver comment l'inſecte ſe ſaiſit en l'air, du corps de la femelle, ſi c'eſt avec ſes deux longues pattes antérieures, car on peut leur ſoupçonner cet uſage. Il reſte de même à examiner comment il embraſſe le ventre de la femelle, ſi c'eſt au moyen des deux crochets qu'il porte au derrière, comme on doit le croire. On ignore encore de même le nombre de jours au bout deſquels les larves ſortent de leurs œufs ; mais on ne doit pas douter que dès qu'elles ſont nées, elles ne ſachent ſe faire des trous où elles ſont plus en ſureté, moins expoſées à être la proie des êtres voraces, que ne le ſont les poiſſons naiſſans qui ſont obligés de ſe tenir au milieu de l'eau. La fécondité des mères étant très-grande, & les petits peu expoſés, il n'eſt pas étonnant que certaines années nous faſſent voir ſur les rivières des nuées & des pluyes de ces inſectes.

Les Ephémères de Hollande, ou celles dont Swammerdam & celles dont Clutius ont parlé, ſont par rapport à celles que Reaumur a fait connoître, ce que ſont les eſpèces de fruits précoces par rapport aux fruits d'été ou d'automne. C'eſt vers la fête de la Saint-Jean que paroiſſent des nuées d'Ephémères dans un pays plus froid que la France : ce n'eſt guères que vers la mi-août que de pareilles nuées ſe montrent aux environs de Paris ; car dans chaque pays les Ephémères viennent chaque année avec une ſorte de régularité. Ce n'eſt auſſi que pendant un certain nombre de jours conſécutifs qu'elles rempliſſent l'air aux environs des rivières. Enfin, ce n'eſt qu'à une certaine heure de chaque jour que les premières commencent à ſortir de l'eau pour devenir habitantes de l'air ; & cette heure n'eſt pas la même pour les différentes eſpèces d'Ephémères. Celles du Rhin, de la Meuſe, du Leck, de l'Iſſel, celles en un mot, dont a traité Swammerdam, commencent à voler ſur ces rivières vers les ſix heures du ſoir, c'eſt-à-dire, environ deux heures avant que le ſoleil ſe couche ; & les plus diligentes de la Seine & de la Marne, ne s'élèvent en l'air que lorſque le ſoleil eſt prêt à ſe coucher, & ce n'eſt qu'après le ſoleil couché, qu'elles forment des nuées. Auſſi les ſaiſons des différentes récoltes ne ſont pas mieux connues des laboureurs, que le tems où les Ephémères doivent paroître ſur une rivière, l'eſt des pêcheurs : ils ſavent encore que ce tems eſt compris entre quelques limites, & elles ont quelquefois plus d'étendue qu'ils ne leur en donnent. Plus de chaud ou plus de froid, des eaux plus hautes ou plus baſſes, & d'autres circonſtances qui nous ne ſaurions connoître, peuvent rendre une année plus avancée ou plus tardive en Ephémères. Reaumur a remarqué que quelle qu'ait été pendant le jour la température de l'air, l'heure à laquelle les Ephémères commencent à ſe tirer de leur fourreau, eſt la même, & une autre heure paroît marquée, par de-là laquelle il ne leur eſt plus permis de pouvoir le faire. En moins de deux heures, l'air eſt couvert d'un nombre d'inſectes aſſez immenſe pour y former des nuées & des pluies en tombant, & au bout de ces deux heures, l'air en eſt entiérement dépeuplé.

Les Ephémères dont De Geer a fait mention, ſe font voir dans les derniers jours de mai & au commencement de juin, & toujours vers le coucher du ſoleil. Elles ſe raſſemblent en troupes, elles voltigent continuellement de haut en bas, s'élevant en l'air & deſcendant tour-à-tour ; ordinairement elles tiennent ces aſſemblées voltigeantes au-deſſus de quelque grand arbre, ſans s'en écarter jamais ou très-rarement. Elles repréſentent très-bien des eſſaims d'Abeilles aſſez nombreux, & forment un ſpectacle très amuſant. Quand elles veulent s'élever, elles battent l'air fort rapidement avec les ailes ; mais après qu'elles ſont arrivées à certaine hauteur, a la hauteur de cinq ou ſix pieds au deſſus de l'arbre, elles ſe laiſſent deſcendre juſqu'à fort près de ſon ſommet, en tenant les ailes étendues & dans un parfait repos ; elles planent alors comme font les oiſeaux de proie, pendant ce tems la triple queue eſt élevée en haut, & ſes filets ſont très-écartés les uns des autres, au point de faire entr'eux des angles droits. Il ſemble que cette queue donne une eſpèce d'équilibre au corps, qui deſcend parallelement à la ſurface du terrein. Elles voltigent ainſi ſans ceſſe pendant deux ou trois heures. Cet obſervateur ſuédois a remarqué que ces Ephémères commencent conſtamment à voler les jours où il fait beau & clair, vers les ſept heures & demie du ſoir au plutôt, c'eſt-à-dire, environ une heure avant le coucher du ſoleil ; alors on les voit s'élever en l'air & s'attrouper dans différens endroits ; mais toujours peu éloignés d'un canal, d'un marais, d'une rivière ou d'un ruiſſeau. Elles continuent cette eſpèce de danſe aërienne juſqu'à ce que la roſée ſe faſſe trop ſentir, c'eſt-à-dire, juſques vers dix heures ou un peu plutôt, ſelon que le tems eſt plus ou moins ſerein ; alors elles diſparoiſſent toutes les unes après les autres : il paroît qu'elles ne peuvent point endurer l'humidité de la roſée. Lorſqu'elles quittent l'air, c'eſt pour ſurvivre à la ſoirée ; elles ſe retirent ſur les herbes & les plantes d'alentour, comme auſſi ſur les murs des maiſons, mais plus ordinairement ſur les plantes ; c'eſt auſſi là qu'elles ſe tiennent pendant toute la journée dans un repos parfait, quoique ſouvent expoſées à toute l'ardeur du ſoleil. Elles ne bougent de leur place que quand on les tourmente : dès que le ſoir arrive, elles commencent à ſe ranimer & à s'élever de nouveau en l'air. Le nombre des mâles ſurpaſſe toujours de beaucoup celui des femelles, & celles-ci voltigent ordinairement au-deſſus de la ſurface des eaux, pour y pondre & y confier leurs œufs : il y a lieu de croire qu'elles meurent bientôt après leur ponte ; car dans les endroits où il y a tous les jours beaucoup d'Ephémeres, le nombre des femelles diminue de jour en jour, de ſorte qu'à la fin il eſt très-rare d'en trouver, & on ne rencontre plus que des mâles, qui dès-lors paroiſſent deſtinés à vivre plus long-tems. Il eſt difficile de faire des obſervations déciſives ſur la juſte durée de la vie de ces Ephémères de Suède : elles ſont d'une nature ſi délicate & ſi foible, qu'elles meurent au bout de deux ou trois heures quand on les renferme dans un poudrier fermé ; & quand on le laiſſe ouvert, elles y reſtent plus long-tems en vie, mais rarement au-delà d'une demi-journée. Il y a pourtant apparence qu'elles continuent de vivre plus d'une journée quand elles ſont dans l'air libre ; mais on ne peut avoir que des preuves équivoques, parce que les Ephémères mortes peuvent être remplacées par d'autres nouvellement nées. Les Ephémères de Swammerdam & celles de Reaumur ne vivent tout au plus que trois ou quatre heures, & elles ne ſortent de l'eau que pendant trois ou quatre jours de toute une année. Celles de De Geer ſe montrent bien plus de jours de ſuite, & jouiſſent d'une plus longue vie ; mais elles ne ſortent pas chaque jour de l'eau en ſi grande quantité que le font celles dont la vie eſt plus courte. Ainſi, la vie de toutes les Ephémères n'eſt pas également bornée : tandis que des eſpèces vivent plus de deux jours, il en eſt qui ne vivent pas une heure. Ainſi ces inſectes, objets de tant de ſoins de la nature pendant leur première enfance, ne doivent, pour ainſi dire, que paroître un inſtant lorſqu'ils ont acquis tout leur développement & leur perfection : & pendant ce court intervalle à combien de dangers ne ſont-ils pas expoſés. Le vent les diſperſe, il éloigne les femelles des lieux où elles doivent dépoſer leurs œufs, & leur ponte eſt perdue ; la pluie les abat, elle les fait perir à milliers, elle les précipite dans leur premier élément, qui leur eſt devenu auſſi funeſte qu'il leur étoit néceſſaire ; les feux que nous allumons les attirent, les écartent, les éblouiſſent par un éclat trop vif pour eux, les font heurter contre tous les corps, & des millions trouvent encore une mort prématurée. Mais telle eſt leur fécondité, que l'eſpèce ne ſouffre point de la perte des individus. Toute courte, toute périlleuſe qu'eſt la vie de ces inſectes, elle ſuffit toujours pour donner le tems de remplir la fin pour laquelle ils ſont nés : ils ne paroiſſent au jour que pour perpétuer leur eſpèce, ou plutôt, puiſqu'elle dure ſi peu ſous leur dernière forme, pour perpétuer celle des larves aquatiques dont elles ſortent, & on les voit toujours reparoître en auſſi grande quantité. Qu'eſt donc devenue cette immenſité prodigieuſe d'Ephémères que Reaumur compare à la neige qui tombe à flocons les plus preſſés ? Deux heures après qu'elles ont paru, elles ſont déjà mortes ou mourantes, pour la plupart ; une grande & très-grande partie tombe dans la rivière même. Les poiſſons n'ont aucun jour de l'année où ils puiſſent faire une auſſi ample chère, où il leur ſoit auſſi aiſé de ſe gorger d'un mets ſi délicat pour eux, & auquel les pêcheurs on donné le nom de *manne*. Les Ephémères qui étant tombées ſur l'eau n'y ſont pas d'abord la proie des poiſſons, n'en périſſent guères plus tard, elles ſont noyées : le reſte tombe ſur les bords de la rivière, ou aux environs. La durée de la vie de celles-ci n'eſt pas ſi courte, mais entaſſées les unes ſur les autres, ſans avoir aſſez de force pour changer de place, ſans pouvoir ſe donner aucun mouvement un peu conſidérable, elles ne ſurvivent pas long-tems : celles qui pouſſent leur vie le plus loin, peuvent voir tout au plus le lever du ſoleil.

Telle eſt l'hiſtoire que fourniſſent des inſectes qui ont été un objet particulier d'attention pour pluſieurs naturaliſtes des plus diſtingués, & qui méritent de nous intéreſſer, tant dans la longue durée de leur développement, que dans celle ſi courte de leur formation complette. Ce n'eſt pas à nous de ſavoir pourquoi il convenoit que la vie des Ephémères dans leur dernier état, eut ſi peu de durée ; il y auroit trop de préſomption à en vouloir donner des raiſons : les convenances ſur leſquelles des termes différens de vie plus ou moins longs, devoient être départis à différens animaux, dépendent d'une totalité de vues qui ne ſont pas à notre portée. Mais peut-être eſt il plus aiſé de deviner pourquoi ces quantités immenſes d'Ephémeres devoient naître en deux ou trois jours, & dans deux ou trois heures de chacun de ces jours. Ces tems fixés à leur naiſſance, pour ainſi dire, ſemblent être une ſuite néceſſaire de la courte vie qui leur a été accordée ; car s'il eût été réglé que la même quantité de femelles & de mâles naîtroit à toutes les heures du jour, & pendant un ou pluſieurs mois, il eſt évident qu'il ſeroit arrivé très-rarement que les femelles & les mâles auroient pu ſe joindre : pour peu qu'il eût fallu ſe chercher, ils n'auroient pas eu le tems de ſe trouver avant de mourir : la plupart des femelles ſeroient péries, ſans que leurs œufs euſſent été fécondés, la quantité des individus eut été chaque année en diminuant, & l'eſpèce, qui fait toujours l'objet des loix conſervatrices de la nature, eut pu être bientôt détruite.

ÉPHÉMÈRE.

EPHEMERA. *Lin. Geoff. Fab.*

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

Antennes minces, ſétacées, plus courtes que la tête.

Bouche ſans mandibules.

Mâchoires courtes, à peine diſtinctes.

Quatre antennules courtes, preſque égales, filiformes.

Pattes antérieures avancées.

Abdomen terminé par deux ou trois filets ſétacés.

ESPÈCES.

* *Queue avec trois filets.*

1. Ephemere commune.

Obſcure ; ailes avec un réſeau & des taches obſcures.

2. Ephemere jaune.

Ailes tranſparentes, réticulées ; corps jaune.

3. Ephemere marginée.

Corps obſcur ; ailes blanches, avec le bord extérieur obſcur.

4. Ephemere veſpertine.

Ailes ſupérieures noires ; ailes inférieures blanches.

5. Ephemere à ceinture.

Obſcure ; abdomen blanc ; ailes tranſparentes.

** *Queue avec deux filets.*

6. Ephemere longicaude.

Jaune ; tête noire ; ailes obſcures ; queue deux fois plus longue que le corps.

7. Ephemere ſpécieuſe.

Obſcure ; ailes blanches ; pattes antérieures avancées, bleues.

8. Ephemere veinée.

Ailes blanches, réticulées ; corps obſcur.

EPHEMERE. (Inſectes.)

9. EPHEMERE obſcure.

Corps obſcur ; ailes & anneaux de l'abdomen melangés de blanc.

10. EPHEMERE bioculée.

Ailes blanches , réticulées ; tête avec deux grands tubercules jaunes.

11. EPHEMERE vierge.

Ailes & corps blancs ; yeux noirs.

12. EPHEMERE noire.

Corps noir ; ailes noirâtres , les inférieures très-petites.

13. EPHEMERE horaire.

Ailes blanches , avec le bord extérieur noirâtre.

14. EPHEMERE culiciforme.

Ailes blanches ; corps obſcur ; queue avec des filets.

15. EPHEMERE ſtriée.

Ailes tranſparentes , ſtriées ; corcelet obſcur ; abdomen blanc.

16. EPHEMERE. diptère.

Ailes ſupérieures blanches , avec le bord extérieur obſcur , taché de cendré , ailes inferieures peu ou point apparentes.

* *Queue avec trois filets.*

1. EPHÉMERE commune.

EPHEMERA vulgata.

Ephemera cauda triſeta, alis fuſco reticulatis maculatiſque, corpore fuſco. FAB. *Syſt. ent. p.* 303. *n°.* 1.— *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 383. *n°.* 1.— *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 243. *n°.* 1.

Ephemera vulgata *cauda triſeta, alis nebuloſo maculatis.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 906. *n°.* 1.— *Faun. ſuec. n°.* 1472.

Ephemera alis nebuloſo maculatis, cauda triſeta. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 238. *n°.* 1.

L'Ephémère à trois filets & ailes tachetées. GEOFF. *Ib.*

Ephemera vulgata *cauda triſeta, alis nebuloſo maculatis.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 2. *p.* 621. *n°.* 1. *Pl.* 16. *fig.* 1.

Ephémere *commune* brune, à ventre d'un jaune foncé, à taches triangulaires noires, à ailes tachetées de brun & à triple queue. DEG. *Ib.*

SULZ. *Hiſt. inſ. tab.* 17. *fig.* 103.

Ephemera vulgata. SCOP. *Ent. carn. n°.* 683.

Ephemera vulgata. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 601.

Ephemera vulgata. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 16. *n°.* 1.

Ephemera maculata. VILL. *Ent. tom.* 3. *p.* 22. *n°.* 17. *tab.* 6. *fig.* 3.

Ephemera vulgata. FOURC. *Ent. par. tom.* 2. *pag.* 351. *n°.* 1.

Elle a près de dix-huit lignes de longueur, lorſque les ailes ſont étendues. Le corps eſt mélangé de jaunâtre & d'obſcur. Les pattes ſont pâles avec des taches obſcures. Les trois filets de la queue ſont obſcurs. Les ailes ſont réticulées d'obſcur, & les ſupérieures ont quelques petites taches de la même couleur.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, près des lacs & des rivières.

2. EPHEMERE jaune.

EPHEMERA lutea.

Ephemera cauda triſeta, alis hyalinis reticulatis, corpore luteo. LIN. *Syſt. nat. p.* 906. *n°.* 2.

Ephemera lutea. FAB. *Syſt. nat. pag.* 303. *n°.* 2. — *Spec inſ. tom.* 1. *pag.* 383. *n°.* 2. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 243. *n°.* 2.

Ephemera lutea alis albis reticulatis, cauda triſeta. GEOFF. *Inſ. t.* 2. *p.* 238. *n°.* 2.

L'Ephémere à trois filets & ailes réticulées. GEOFF. *Ib.*

Ephemera lutea. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 603.

Ephemera lutea. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 17. *n°.* 2.

Ephemera reticulata. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 351. *n°.* 2.

Elle a cinq lignes de long. Le corps eſt jaune, avec les yeux noirs, & un peu de brun à l'extrémité ſupérieure des anneaux de l'abdomen. Les trois filets de la queue ſont un peu plus longs que le corps & entrecoupés de jaune & de brun. Les ailes ſont tranſparentes, blanches, avec les nervures peu obſcures.

Elle ſe trouve en Europe ſur le bord des eaux.

3. EPHEMERE marginée.

EPHEMERA marginata.

Ephemera cauda triſeta, corpore fuſco; alis albis margine exteriore fuſco. LIN. *Syſt. nat. pag.* 906. *n°.* 3.

Ephemera marginata *cauda triſeta, alis albis margine exteriori fuſco, corpore nigro.* FAB. *Syſt. ent. pag.* 303. *n°.* 3.—*Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 384. *n°.* 3.— *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 243. *n°.* 3.

Ephemera luteo-fuſca, alis fuſco-viridibus, cauda triſeta. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 239. *n°.* 3.

L'Ephémere à trois filets & ailes brunes. GEOFF. *Ib.*

ROES. *Inſ. tom.* 2. *aquat. cl.* 2. *tab.* 12. *fig.* 1. 2.

Ephemera marginata. VILL. *Ent. tom.* 2. *p.* 17. *n°.* 3.

Ephemera viridescens. FOURC. *Ent. par. tom.* 2. *p.* 351. *n°.* 3.

Elle eſt un peu plus petite que l'Ephémere commune. Le corps eſt obſcur. Les ailes ſont réticulées, avec le bord extérieur obſcur. Les trois filets de la queue ſont de la couleur du corps.

Elle ſe trouve en Europe ſur le bord des eaux.

4. EPHEMERE veſpertine.

EPHEMERA veſpertina.

Ephemera cauda triſeta, alis nigris inferioribus albis. LIN. *Syſt. nat. pag.* 906. *n°.* 4. — *Faun ſuec. n°.* 1480.

It. Oëland. 21.

Ephemera veſpertina. FAB. *Syſt. ent. pag.* 303. *n°.* 4. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 384. *n°.* 4. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 243. *n°.* 4.

Ephemera nigra, cauda triſeta. GEOFF. *Inſ. t.* 2. *pag.* 239. *n°.* 4.

L'Ephémere noire à trois filets. GEOFF. *Ib.*

Ephémere noire, *à ailes blanches, noires*, dont les côtés du corcelet ſont bruns, à ailes blanches & tranſparentes, ſans taches & à triple queue. DEG. *Mem. inſ. tom.* 2. *p.* 646. *n°.* 2. *pl.* 17. *fig.* 11. 12. 13. 14. 15.

Ephemera veſpertina. VILL. *Ent. tom.* 3. *p.* 17. *n°.* 4.

Ephemera nigra. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 352. *n°.* 4.

Elle eſt très-petite. Tout le corps eſt noir. Les ailes ſont tranſparentes, légèrement réticulées. Les trois filets de la queue ſont tres-longs & de la couleur du corps.

Elle ſe trouve en Europe au bord des eaux.

5. EPHEMERE à ceinture.

EPHEMERA halterata.

Ephemera cauda triſeta fuſca, abdomine albido, alis duabus albis. FAB. *Gen. inſ. mant. p.* 244. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 384. *n°.* 5. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 243. *n°.* 5.

Ephémere *à ceinture blanche* brune, dont le milieu du ventre eſt blanc, à ailes blanches, à quatre yeux à réſeau dans le mâle, & à triple queue. DEG. *Mém. inſ. t.* 2. *pag.* 650. *n°.* 3. *pl.* 17. *fig.* 17. & 18.

Ephemera halterata. VILL. *Ent. tom.* 3 *pag.* 18. *n°.* 5.

Elle a environ trois lignes de long. La tête & le corcelet ſont obſcurs, ſans taches. L'abdomen eſt blanc, avec l'extrémité obſcure. La queue eſt formée de trois ſoies, deux fois plus longues que le corps. Les deux ailes ſupérieures ſont grandes, tranſparentes, avec le bord extérieur noir. Les pattes antérieures ſont avancées, blanches.

Elle ſe trouve en Europe, ſur le bord des eaux.

* * *Queue avec deux filets.*

6. EPHEMERE longicaude.

EPHEMERA longicauda.

Ephemera lutea, capite nigro, alis fuſcis, cauda biſeta corpore triplo longiori.

Elle eſt beaucoup plus grande que l'Ephémere commune. La tête eſt noire. Le corcelet eſt jaune. L'abdomen eſt jaune en-deſſous, noir en-deſſus. Les pattes ſont jaunes, avec les jambes & les tarſes d'un jaune obſcur. Les ailes ſont obſcures. La queue eſt jaune & formée de deux filets deux fois plus longs que le corps.

Elle ſe trouve à Roterdam, dans le mois de juin, ſur les bords de la Meuſe, & m'a été donnée par M. Gevers.

7. EPHÉMERE ſpécieuſe.

EPHEMERA ſpecioſa.

Ephemera cauda biſeta pedibus anticis porrectis cyaneis, alis albis, corpore fuſco.

Ephemera ſpecioſa, *cauda biſeta, corpore triplo fere longiore, pedibus anticis longiſſimis cyaneis, alis albis, corpore fuſco.* SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 604.

Ephemera ſpecioſa. POD. *Muſ. græc. pag.* 98.

Elle a près de ſix lignes de long, depuis la tête juſqu'à l'anus. Le corps eſt obſcur. Les pattes antérieures ſont longues, avancées, bleuâtres. La queue eſt formée de deux filets deux fois plus longs que le corps. Les ailes ſont tranſparentes, réticulées.

Elle ſe trouve en Europe, ſur le bord des eaux.

8. EPHÉMERE veinée.

EPHEMERA venoſa.

Ephemera cauda biſeta, alis albis reticulatis, corpore fuſco. FAB. *Syſt. ent. pag.* 304. *n°.* 5. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 384. *n°.* 6. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 243. *n°.* 6.

Ephemera cauda biſeta fuſca, alis hyalinis nigro nervoſis, abdomine ſubtus cinereo. DEG. *Mém. inſ. tom.* 2. *pag.* 652. *n°.* 4. *pl.* 18. *fig.* 1—4.

Ephémere *griſe en-deſſous*, d'un brun obſcur, dont le ventre eſt gris en-deſſous, a ailes tranſparentes, à nervure noire & a double queue. DEG. *Ib.*

Elle reſſemble à l'Ephémère marginée, mais elle eſt un peu plus grande, & la queue n'eſt formée que de deux filets. Le corps est obſcur. Les ailes ſont réticulées, blanches.

Elle ſe trouve près des eaux marécageuſes du Danemark.

9. **Ephémere** obſcure.

Ephemera fuſcata.

Ephemera cauda biſeta, corpore fuſco, alis ſegmentiſque abdominis variis albis. Lin. *Syſt. nat. pag.* 907. *n°.* 6.—*Faun. ſuec. n°.* 1474.

Ephemera fuſcata. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 19. *n°.* 8.

La tête, le corcelet, le premier & les quatre derniers anneaux de l'abdomen ſont obſcurs. Les pattes ſont blanches. Les deux antérieures ſont longues & avancées. Les ailes ſont blanches; les inférieures ſont très petites. Les antennes ſont courtes & blanches. Les yeux liſſes ſont grands & jaunes. Les deux filets de la queue ſont blancs & plus courts que le corps.

Elle ſe trouve en Europe, ſur les bords des eaux.

10. **Ephémere** bioculée.

Ephemera bioculata.

Ephemera cauda biſeta, alis albis reticulatis, capite tuberculis duobus luteis. Fab. *Syſt. ent. p.* 304. *n°.* 6. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 384. *n°.* 7. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 244. *n°.* 7.

Ephemera bioculata cauda biſeta, alis albis reticulatis, abdomine diaphano. Lin. *Syſt. nat. p.* 906. *n°.* 5. — *Faun. ſuec. n°.* 1473.

Ephemera lutea, alis albis reticulatis, cauda biſeta. Geoff. *Inſ. t.* 2. *pag* 239. *n°.* 5. *pl.* 13. *fig.* 4.

L'Ephémere jaune à deux filets & ailes réticulées. Geoff. *Ib.*

Ephemera bioculata. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 18. *n°.* 7.

Ephemera lutea. Fourc. *Ent. par.* 2. *pag.* 352. *n°.* 5.

Elle eſt petite. Le corps eſt jaunâtre. La tête eſt munie de deux grands tubercules jaunes. L'abdomen eſt tranſparent, depuis la baſe juſque vers l'extrémité, les deux filets qui le terminent, ſont un peu plus longs que le corps. Les pattes ſont blanchâtres, les deux antérieures ſont longues & avancées. Les ailes ſont tranſparentes, réticulées, ſans taches.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, ſur le bord des eaux.

11. **Ephémere** vierge.

Ephemera virgo.

Ephemera cauda biſeta, corpore albo, oculis nigris.

Elle eſt preſque une fois plus petite que l'Ephémere commune. Les yeux ſont noirs. Tout le corps eſt blanc. Les pattes antérieures ſont peu avancées, blanches, un peu obſcures vers le milieu. Les deux filets de la queue ſont blancs & plus longs que le corps. Les ailes ſont blanches, ſans taches.

Je l'ai trouvée ſur les bords de la Seine, en très-grande quantité, à la fin du mois d'Août, vers les huit ou neuf heures du ſoir.

12. **Ephemere** noire.

Ephemera nigra.

Ephemera cauda biſeta, corpore nigro, alis nigricantibus poſterioribus minimis. Lin. *Syſt. nat. p.* 907. *n°.* 7.

Ephemera nigra. Fab. *Syſt. ent. p.* 304 *n°* 7. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 385 *n°.* 8. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 244. *n°.* 8.

Ephemera nigra. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 6[illegible].

Ephemera nigra. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 19. *n°.* 9.

Elle eſt petite. Tout le corps eſt noir. Les pattes ſont obſcures. Les ailes ſont noirâtres, avec le bord interne preſque [illegible]; les inférieures ſont très-petites. La queue eſt terminée de deux filets.

Elle ſe trouve en Europe, ſur les bords des eaux.

13. **Ephemere** horaire.

Ephemera horaria.

Ephemera cauda biſeta, alis albis margine craſſiori nigricante. Lin. *Syſt. nat. pag.* 907. *n°.* 9. — *Faun. ſuec. n°.* 1477.

Ephemera horaria. Fab. *Syſt. ent. p.* 304. *n°.* 8. — *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 385. *n°.* 9. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 244. *n°.* 9.

Ephemera alis albis margine craſſiore nigricantibus, cauda biſeta. Geoff. *Inſ. t.* 2. *p.* 240. *n°.* 8.

L'Éphémere à deux filets & ailes marginées. Geoff. *Ib.*

Ephemera alis albis minimis. Act. Ups. 1736. 27. 3.

Ephemera minima. Swam. *In-4°. pag.* 87.

Ephemera horaria. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 20. *n°.* 11.

Ephemera horaria. Fourc. *Ent. par.* 2. *p.* 353. *n°.* 8.

Elle a environ trois lignes de long. Le corps eſt brun. La tête a deux gros tubercules poſés ſur les yeux. Les pattes ſont blanchâtres, & celles de devant ſont très-longues. Les anneaux de l'abdomen ſont bordés de blanc. Les deux filets de la queue ſont blancs, ponctués de noir. Les ailes ſont tranſparentes, blanchâtres, avec le bord extérieur plus épais & noirâtre.

Elle ſe trouve en Europe. On la voit ſouvent ſur les fenêtres, où elle laiſſe ſa dépouille.

14. Ephemere culiciforme.

Ephemera *culiciformis.*

Ephemera cauda biſeta, alis albis corpore fuſco. Lin. *Syſt. nat. pag.* 907. *n°.* 8. — *Faun. ſuec. n°.* 1476.

Ephemera culiciformis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 304. *n°.* 9. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 385. *n°.* 10. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 244. *n°.* 10.

Ephemera fuſca, cauda biſeta, alis albis. Geoff. *inſ. t.* 2. *pag.* 240. *n°.* 6.

L'Ephémere à deux filets & ailes blanches. Geoff. *Ib.*

Ephemera culiciformis. Scop. *Ent. carn. n°.* 686.

Pod. *Muſ. græc. tab.* 1. *fig.* 10.

Ephemera culiciformis. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 20. *n°.* 10.

Ephemera culiciformis. Fourc. *Ent. par.* 2. *p.* 352. *n°.* 6.

Elle n'a guères plus de deux lignes de long. Le corps eſt noirâtre. L'abdomen eſt un peu plus clair que le corcelet. La tête a deux tubercules très-grands, jaunes, placés au-deſſus des yeux. Les ailes ſont tranſparentes, ſans tâches. Les deux filets de la queue ſont blanchâtres, un peu plus longs que le corps.

Elle ſe trouve en Europe ſur le bord des eaux.

15. Ephemere ſtriée.

Ephemera *ſtriata.*

Ephemera cauda biſeta, alis hyalinis ſtriatis, thorace fuſeo, abdomine albo. Lin. *Syſt. nat. p.* 907. *n°.* 10.

Ephemera mutica *cauda mutica, alis albis ſtriatis.* Lin. *Faun. ſuec. n°.* 1479.

Ephemera ſtriata. Fab. *Syſt. ent. p.* 304 *n°.* 10. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 385. *n°.* 11. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 244. *n°.* 11.

Ephemera thorace fuſco, abdomine albo, cauda biſeta, alis fuſcis ſtriatis. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *p.* 240. *n°.* 7.

L'Ephémère à deux filets & ailes brunes. Geoff. *Ib.*

Ephemera ſtriata. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 21. *n°.* 12.

Ephemera bioculata. Fourc. *Ent. par.* 2. *p.* 352. *n°.* 7.

Elle a environ trois lignes de long. Le corps eſt brun. Le ventre, dans le mâle, eſt blanchâtre, preſque tranſparent. Les ailes ſont tranſparentes, légèrement brunes, & chargées de veines longitudinales, qui ne forment point de réſeau. La tête a deux petits tubercules poſés ſur les yeux. Les deux filets de la queue ſont obſcurs & de la longueur du corps.

Elle ſe trouve en Europe, ſur le bord des eaux.

16. Ephemere diptère.

Ephemera *diptera.*

Ephemera cauda biſeta, alis duabus coſta marginali fuſca cinereo maculata. Lin. *Syſt. nat. p.* 907. *n°.* 11. — *Faun. ſuec. n°.* 1477.

Ephemera diptera. Fab. *Syſt. ent. pag.* 304. *n°.* 11. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 385. *n°.* 12. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 244. *n°.* 12.

Ephemera diptera *bicaudata griſea, abdomine lineolis rubris, alarumque margine brunneo albo maculato.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 2. *pag.* 656. *n°.* 5. *pl.* 18 *fig.* 5.

Ephémère *à deux ailes & à bande brune* à deux ailes, gris brune avec de petits traits rouges ſur le ventre, à double queue, & dont le bord extérieur des ailes eſt brun tacheté de blanc dans la femelle. Deg. *Ib.*

Ephemera diptera. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 21. *n°.* 13.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt d'un gris obſcur, avec quelques traits d'un rouge foncé, ſur les anneaux de l'abdomen. Les pattes ſont d'un gris clair un peu verdâtre. Les ailes ſont tranſparentes, avec le bord extérieur obſcur, taché de cendré. Les deux filets de la queue ſont un peu plus longs que le corps, blancs, avec des points noirs.

Les ailes inférieures, de cette eſpèce ſelon Linné, ſont à peine apparentes. De Geer prétend qu'elles n'exiſtent pas du tout & que l'inſecte eſt réellement diptère.

Elle ſe trouve en Europe, ſur le bord des eaux.

Eſpèces moins connues.

1. EPHEMERE perlée.

EPHEMERA gemmata.

Ephémère à deux filets, fauve; tête avec trois tubercules cryſtallins, pointillés de noir.

Ephemera cauda biſeta, fronte tuberculis tribus cryſtallinis nigro punctulatis, corpore rufo.

Ephemera gemmata. SCOP. *Ent. carn. n°.* 684.

Ephemera gemmata. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 23. *n°.* 18.

Elle a près de huit lignes de long. Le corps eſt rouſſâtre avec le bord des anneaux de l'abdomen jaunâtre. On apperçoit ſur le front trois tubercules diaphanes, cryſtallins, pointillés de noir. Les deux filets de la queue ſont plus longs que le corps.

Elle ſe trouve dans la Carniole ſur les bords des eaux.

2. EPHEMERE albipède.

EPHEMERA albipes.

Ephémère à deux filets, obſcure; yeux rouſſâtres; pattes blanches.

Ephemera cauda biſeta, corpore fuſco, pedibus albidis.

Ephemera fuſca, oculis rufeſcentibus, pedibus albidis. SCOP. *Ent. carn. n°.* 685.

Ephemera albipes. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 23. *n°.* 19.

Elle a près de quatre lignes de long. Les yeux ſont rouſſâtres, avec tout le tour plus pâle. Le corps eſt obſcur avec les pattes blanchâtres. Les ailes ſont légèrement velues. Les deux ſoies de la queue ſont blanches & une fois plus longues que le corps.

Elle ſe trouve dans la Carniole, ſur le bord des eaux.

3. EPHEMERE naine.

EPHEMERA parvula.

Ephémère à deux filets, blanche; tête, corcelet & extrémité de l'abdomen, noirs.

Ephemera cauda biſeta, corpore albo, capite, thorace abdominiſque apice, nigris.

Ephemera parvula *alba, capite, thorace abdominiſque apice nigris.* SCOP. *Ent. carn. n°.* 687.

Ephemera parvula. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 23. *n°.* 20.

Elle a environ deux lignes de long. Les yeux ſont fauves. Le corps eſt blanc, avec la tête, le corcelet & l'extrémité de l'abdomen noirs. Les ailes ſont tranſparentes. Les deux ſoies de la queue ſont blanches & une fois plus longues que le corps.

Elle ſe trouve dans la Carniole, ſur le bord des eaux.

4. EPHEMERE jaunâtre.

EPHEMERA flava.

Ephémère à deux filets, jaunes; ailes inférieures très-petites.

Ephemera flava, cauda biſeta lutea, alis poſticis minimis. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 605.

M. Schrank cite l'eſpèce n°. 5, de M. Geoffroy, qui paroît être l'Ephémère bioculée.

Le corps eſt jaune. La queue eſt formée de deux filets jaunâtres. Les ailes inférieures ſont très-petites.

Elle ſe trouve en Autriche.

5. EPHEMERE vuide.

EPHEMERA inanis.

Ephémère à trois filets; ailes tranſparentes; corps noir; anneaux de l'abdomen tranſparens.

Ephemera cauda triſeta, alis hyalinis, corpore nigro, abdominis ſegmentis quarto ad ſeptimum uſque pellucidis.

Ephemera inanis. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 50. *n°.* 15.

Ephemera inanis. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 2629.

Le corps eſt noir, avec les quatrième, cinquième, ſixième & ſeptième anneau de l'addomen tranſparens. Les ailes ſont tranſparentes, ſans taches. La queue eſt formée de trois filets.

Elle ſe trouve en Europe.

6. Ephemere notée.

Ephemera notata.

Ephémère à deux filets, jaune; ailes blanches; anneaux de l'abdomen avec une tache obſcure de chaque côté & un point en-deſſous.

Ephemera lutea, cauda biſeta, alis albis, abdominis ſegmentis utrinque macula fuſca, ſubtus utrinque puncto. Muſ. Lesk. pars ent. p. 50. *n°.* 16.

Ephemera notata. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 2630.

Elle eſt jaune, avec une tache de chaque côté & deux points en-deſſous, obſcurs, ſur chaque anneau de l'abdomen. Les ailes ſont tranſparentes. La queue eſt formée de deux filets.

Elle ſe trouve en Europe.

7. Ephemere teſtacée.

Ephemera teſtacea.

Ephémère à deux filets; ailes obſcures; corps d'une couleur teſtacée obſcure.

Ephemera cauda biſeta, alis fuſceſcentibus, corpore fuſco teſtaceo, plantis fuſcis. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 50. *n°.* 17.

Ephemera teſtacea. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 2630.

Le corps eſt d'une couleur teſtacée obſcure, avec l'extrémité des pattes noirâtre. Les ailes ſont obſcures. La queue eſt formée de deux filets.

Elle ſe trouve en Europe.

8. Ephemere ferrugineuſe.

Ephemera ferruginea.

Ephémère à deux filets; corps ferrugineux; ailes jaunâtres.

Ephemera cauda biſeta, alis luteſcentibus, corpore ferrugineo. Muſ. Lesk. pars ent. p. 50. *n°.* 18.

Ephemera ferruginea. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 2630.

Tout le corps eſt ferrugineux. Les ailes ſont jaunâtres. La queue eſt terminée par deux filets.

Elle ſe trouve en Europe.

9. Ephemere ſtigmate.

Ephemera ſtigma.

Ephémère à deux filets; ailes obſcures; corps jaune; cuiſſes avec un point noir.

Ephemera cauda biſeta, alis fuſceſcentibus, corpore luteo, femoribus in medio puncto nigro. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 51. *n°.* 20.

Ephemera ſtigma. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 2630.

Le corps eſt jaune. Les cuiſſes ont un point noir, au milieu. Les ailes ſont obſcures. La queue eſt formée de deux filets.

Elle ſe trouve en Europe.

ERAX, *Erax* Genre d'inſecte de l'Ordre des Dyptères, établi par M. Scopoli. *Voyez* Asili.

ERODIE, *Erodius.* Genre d'inſecte de la ſeconde Section de l'Ordre des Coléoptères.

Les Erodies ſont des inſectes ordinairement noirs, ovales, convexes, ſans ailes, munis de deux élytres réunies à leur ſuture, de cinq articles aux quatre tarſes antérieurs, & de quatre aux deux poſtérieurs.

Ce genre établi par M. Fabricius, a beaucoup de rapports avec ceux de Ténébrion & de Pimélie; il en diffère en ce que les antennules ſont preſque filiformes, & les mâchoires bifides, avec les diviſions inégales; les antennules des Ténébrions & des Pimélies étant un peu en maſſe & tronquées, & les mâchoires bifides, avec les diviſions égales.

Les antennes ſont filiformes, à peu-près de la longueur du corcelet, & compoſées de onze articles, dont les deux ou trois derniers ſont légèrement en maſſe: le premier eſt un peu plus gros que les autres, & le troiſième à peine plus long. Elles ſont inſérées à la partie intérieure latérale de la tête, à quelque diſtance des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, aſſez grande, antérieurement arrondie, ou preſque échancrée.

Les mandibules ſont cornées, courtes, aſſez groſſes, arquées, un peu voûtées, fendues à l'extrémité.

Les mâchoires ſont courtes, cornées, ciliées, bifides: la diviſion extérieure eſt beaucoup plus grande que l'autre.

La lèvre inférieure eſt petite, cornée, échancrée & ciliée. Elle eſt cachée par un avancement de la partie inférieure de la tête, cornée & échancrée.

Les antennules antérieures, gueres plus longues que les autres, ſont compoſées de quatre articles, dont les trois premiers preſque égaux, un peu renflés à l'extrémité, le dernier eſt à peine plus gros que les autres & obtus : elles ſont inſérées au dos des machoires. Les antennules poſtérieures ſont compoſées de trois articles, dont les deux premiers ſont égaux & preſque coniques ; le dernier eſt à peine plus gros & obtus. Elles ſont inſérées à la baſe latérale de la lèvre inférieure.

La tête eſt plus étroite que le corcelet & inſérée dans une large échancrure qui ſe trouve à la partie antérieure de celui-ci. La partie latérale qui ſe trouve au-deſſus de la baſe des antennes, a un petit bord avancé & tranchant. Les yeux ſont très petits, arrondis, peu ſaillans, & placés à la partie antérieure & latérale de la tête.

Le corcelet eſt preſque de la largeur des élytres, échancré antérieurement, un peu ſinué, & entièrement uni aux élytres, par ſa partie poſtérieure. L'écuſſon manque entièrement.

Les élytres ſont convexes, aſſez dures, réunies à leur ſuture ; elles embraſſent l'abdomen par les côtés, & on ne trouve point d'ailes au-deſſous.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les jambes antérieures ſont ordinairement armées de deux fortes dents à leur partie latérale externe, & de deux épines à leur extrémité. Les tarſes ſont filiformes ; les quatre antérieurs ſont compoſés de cinq articles, & les deux poſtérieurs de quatre ; tous ſont terminés par deux ongles crochus, aſſez longs.

Les Erodies ſont des inſectes qui ont le corps ovale, oblong, & d'une ſeule couleur, plus ou moins noire dans toutes les eſpèces connues. Sans ailes, ils ne peuvent faire uſage que de leurs pattes dans leur mouvement progreſſif, & ils marchent aſſez preſtement, quoique avec moins de vîteſſe que les Carabes. C'eſt dans les endroits ſablonneux & humides, qu'on les trouve ordinairement ; aſſez peu connus, ils n'ont encore rien offert de particulier dans leur genre de vie. On ne connoît point les larves.

ERODIE.

ERODIUS. FAB.

TENEBRIO. FORSK.

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES filiformes, à peine renflées à l'extrémité : premiers articles preſque égaux.

Mandibules courtes, fendues à l'extrémité.

Mâchoire bifide : diviſions inégales.

Quatre antennules filiformes, obtuſes.

Corps ovale.

Çinq articles aux quatre tarſes antérieurs, & quatre aux deux poſtérieurs.

ESPECES.

1. ERODIE teſtudinaire.

Très-convexe, noir; élytres réunies, raboteuſes.

2. ERODIE boſſu.

Boſſu, noir; élytres avec trois lignes longitudinales élevées.

3. ERODIE bilinée.

Ovale, boſſu, noir; élytres avec deux lignes longitudinales, élevées, liſſes.

4. ERODIE tuberculé.

Noir, raboteux; élytres réunies, tuberculées.

5. ERODIE liſſe.

Noir; élytres réunies, liſſes; antennes & pattes d'un brun noirâtre.

6. ERODIE plane.

Noir; élytres avec une ligne longitudinale élevée ſur chaque.

ERODIE. (Inſectes.)

7. **Erodie** quadrilinéé.

Noir, plane; élytres réunies, avec quatre lignes longitudinales élevées.

8. **Erodie** trilinéé.

Noir, convexe; élytres réunies, avec trois lignes longitudinales élevées.

9. **Erodie** nain.

Noir; corcelet avec deux points enfoncés; élytres liſſes.

1. Erodie teſtudinaire.

Erodius teſtudinarius.

Erodius gibbus ater, elytris connatis ſcabris.

Erodius teſtudinarius *gibbus ater, elytris connatis ſcabris, lateribus pulverulento-albis.* Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 326. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 215. *n°.* 1.

Il eſt entièrement noir, ovale, un peu boſſu. La tête & le corcelet ſont liſſes. La partie antérieure du corcelet eſt échancrée pour la réception de la tête. Point d'écuſſon apparent. Les élytres ſont réunies, chagrinées, entièrement noires; elles ſont ſouvent couvertes d'une pouſſière terreuſe, ſurtout vers les côtés, qu'on enlève facilement en plongeant l'inſecte dans l'eau.

Il ſe trouve au cap de Bonne-Eſpérance.

2. Erodie boſſu.

Erodius gibbus.

Erodius gibbus ater, elytris lineis elevatis tribus. Fab. *Syſt. ent. p.* 258. *n°.* 1. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 326. *n°.* 2. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 215. *n°.* 2.

Tenebrio cothurnatus *apterus niger, thorace lævi, utrinque antice unidentato, elytris tuberculatis ſtriis duabus elevatis.* Forsk. *Deſc. anim.* 80. 11 ?

Il eſt d'une grandeur moyenne, noir, très-convexe. Le corcelet eſt arrondi, noir, avec des cils jaunes ſur le bord antérieur. Les élytres ſont réunies, obtuſes, avec trois lignes élevées, liſſes. Les jambes antérieures ſont armées de deux fortes dents, dont l'une au milieu, & l'autre à l'extrémité.

Il ſe trouve dans l'Arabie, dans l'Egypte, ſur le ſable mouvant.

3. Erodie bilinéé.

Erodius bilineatus.

Erodius ovatus gibbus ater, elytris lineis duabus elevatis lævibus.

Il a de quatre à cinq lignes de long. Tout le corps eſt noir luiſant. La tête eſt finement chagrinée. Le corcelet eſt liſſe. Les élytres ſont réunies, finement chagrinées, & marquées chacune de deux lignes longitudinales, élevées, liſſes. Les jambes antérieures ſont armées de deux fortes dents latérales.

Il ſe trouve au Sénégal, d'où il a été apporté par M. Geoffroy fils.

4. Erodie tuberculé.

Erodius tuberculatus.

Erodius ater rugoſus, elytris connatis tuberculatis.

Il a environ ſix lignes & demie de long & trois de large. Le corps eſt noir. La tête & le corcelet ſont raboteux. Les élytres ſont réunies, & marquées de tubercules élevés, liſſes, arrondis, d'inégale grandeur.

Il ſe trouve au Sénégal, d'où il a été apporté par M. Geoffroy fils.

5. Erodie liſſe.

Erodius lævigatus.

Erodius ater, elytris connatis læviſſimis, antennis pedibuſque piceis.

Il eſt un peu plus petit que l'Erodie bilinéé auquel il reſſemble beaucoup. Les antennes ſont d'un brun noirâtre, avec les deux derniers articles un peu renflés. La tête eſt finement chagrinée. Le corcelet eſt liſſe, échancré, & muni de cils rouſſâtres, antérieurement. Les élytres ſont réunies, liſſes; mais vues à la loupe, elles paroiſſent très-légèrement chagrinées.

Il ſe trouve au Sénégal, d'où il a été apporté par M. Rouſſillon.

6. Erodie plane.

Erodius planus.

Erodius ater, elytris linea elevata unica. Fab. *Syſt. ent. pag.* 259. *n°.* 2. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 327. *n°.* 3. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 215. *n°.* 3.

Il eſt une fois plus petit que l'Erodie boſſu. Les élytres ſont réunies & marquées chacune d'une ligne longitudinale élevée. Les pattes ſont ſimples.

Il ſe trouve dans l'Arabie, dans l'Egypte.

7. Erodie quadrilinéé.

Erodius quadrilineatus.

Erodius ater planus, elytris connatis lineis quatuor elevatis.

Il a environ quatre lignes de long, & près de deux de large. Le corps eſt très-noir, preſque plane, finement chagriné. Les élytres ſont réunies, terminées en pointe, & marquées chacune de quatre lignes longitudinales, élevées. Les trois ou quatre derniers articles des antennes ſont grenus, diſtincts, guère plus gros que les autres. Les pattes antérieures manquent.

Il ſe trouve au Sénégal, d'où il a été apporté par M. Rouſſillon.

8. ERODIE trilinéé.

ERODIUS trilineatus.

Erodius ater, elytris connatis lineis tribus elevatis.

Il a environ deux lignes & demie de long, & une ligne trois-quarts de large. Les antennes ſont filiformes, avec les trois derniers articles grenus, gueres plus gros que les autres. Tout le corps eſt noir. La tête & le corcelet ſont très finement chagrinés. Les élytres ont chacune trois lignes longitudinales élevées, diſtinctes, & une quatrième près du bord extérieur. Les pattes ſont ſimples; les jambes ſont terminées par deux longues épines jaunâtres.

Il ſe trouve au Sénégal, d'où il a été apporté par M. Geoffroy fils.

9. ERODIE nain.

ERODIUS minutus.

Erodius ater, thorace punctis duobus impreſſis, elytris læviſſimis.

Erodius minutus *ater, elytris læviſſimis.* FAB. *Syſt. ent. pag.* 259. *n°.* 3. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 327. *n°.* 4. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 215. *n°.* 4.

Il eſt plus petit que les précédens. Tout le corps eſt noir, glabre. Le corcelet eſt marqué de deux points enfoncés. Les élytres ſont réunies, liſſes. Les pattes ſont ſimples.

Il ſe trouve dans l'Orient.

EROTYLE, *EROTYLUS*, Genre d'inſectes de la troiſième Section de l'Ordre des Coléoptères.

Les Erotyles ont le corps plus ou moins ovale & convexe; les antennes en maſſe comprimée; le corcelet échancré antérieurement, & quatre articles aux tarſes, dont le pénultième un peu plus large & bilobé.

Ces inſectes ont été confondus avec les Chryſomeles & avec les Coccinelles; mais les antennes en maſſe les diſtinguent ſuffiſamment des premieres, dont les antennes ſont filiformes; & les tarſes compoſés de quatre articles, empêchent de les confondre avec les Coccinelles, dont les tarſes ne ſont compoſés que de trois articles. Les parties de la bouche préſentent d'ailleurs des différences qu'il eſt facile de remarquer par la comparaiſon qu'on peut en faire.

Les antennes ont à-peu-près de la longueur du corcelet, compoſées de onze articles, dont les deux premiers ſont courts, le troiſième eſt plus long, les autres ſont à-peu-près égaux, les trois derniers ſont en maſſe oblongue, comprimée. Elles ſont inſérées à la partie latérale de la tête, un peu au devant des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt petite, cornée, arrondie, ciliée.

Les mandibules ſont courtes, cornées, un peu arquées, fendues à leur extrémité.

Les mâchoires ſont courtes, preſque cornées, bifides, & armées d'une dent cornée, aigue, aſſez forte.

La lèvre inférieure eſt petite, avancée, étroite, échancrée à la partie antérieure.

Les antennules antérieures ſont courtes & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt petit, le ſecond & le troiſième ſont courts, grenus, preſque égaux, le quatrième eſt large, aſſez gros, en forme de croiſſant. Les poſtérieures ſont très-courtes, & compoſées de trois articles, dont les deux premiers ſont preſque égaux, courts & grenus; le troiſième eſt large, en forme de croiſſant.

La tête eſt petite, un peu enfoncée dans le corcelet. Les yeux ſont petits, arrondis, peu ſaillans.

Le corcelet eſt aſſez large, preſque plane, échancré antérieurement, peu ſinué & uni aux élytres poſtérieurement. L'écuſſon eſt en cœur.

Les élytres ſont plus ou moins convexes & coriacées; elles embraſſent les cotés de l'abdomen par un large rebord qui ſe trouve au-deſſous du bord extérieur. Les aîles ſont membraneuſes & repliées.

Les pattes ſont ſimples & de longueur moyenne. Les tarſes ſont compoſés de quatre articles, dont les trois premiers ſont garnis de houppes en-deſſous. Le quatrième eſt mince à ſa baſe, un peu renflé à ſon extrémité, & terminé par deux ongles crochus.

Ces inſectes ont une forme ovale plus ou moins oblongue, quelquefois preſque hémiſphérique, convexe ſur la partie ſupérieure du corps, plane à l'inférieure, & à-peu près ſemblable à celle des Chryſomeles. D'après des notes qui m'ont été envoyées de Cayenne par M. Tugni, ingénieur géographe du roi, il paroit que les Erotyles fréquentent les plantes & les fleurs, & que leur manière de vivre eſt auſſi à-peu-près la même que celle des Chryſomeles. Une obſervation que nous croyons devoir mériter l'attention des naturaliſtes, c'eſt que preſque toutes les eſpèces de ce genre aſſez nombreux, ne ſe trouvent que dans l'Amérique méridionale, c'eſt de Cayenne ou de Surinam qu'on les a apportées : ce qui doit nous faire douter ſi les eſpèces qui ſont d'un climat différent appartiennent véritablement à ce genre. Nous aurons ſouvent occaſion de remarquer que certains genres d'inſectes ſont plus ſpécialement attachés à certains climats, & y paroiſſent renfermés entre certaines limites. Nous penſons que ces obſervations ne peuvent être que très-intéreſſantes, & ſi elles étoient bien ſuivies, peut-être qu'un jour nous pourrions avoir une eſpèce de géographie des inſectes, qui ſeroit ſans doute un ouvrage auſſi curieux qu'inſtructif. Quoique nous n'ayons aucune notion ſur les larves, nous ſommes cependant portés à croire qu'elles ne doivent pas différer beaucoup de celles des Chryſomeles.

EROTYLE.

EROTYLUS. FAB.

CHRYSOMELA. LIN. DEG.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES de la longueur du corcelet, terminées en maſſe oblongue, comprimée.

Mandibules bifides.

Mâchoires bifides, onguiculées.

Quatre antennules courtes, dernier article large, en forme de croiſſant.

Quatre articles aux tarſes.

ESPECES.

1. EROTYLE géant.

Ovale, noir ; élytres avec un grand nombre de points rougeâtres.

2. EROTYLE réticulé.

Noir ; élytres jaunes, réticulées de noir.

3. EROTYLE hiſtrion.

Noir ; élytres avec des bandes noires & jaunes, une tache à la baſe & une autre à l'extrémité, rouges.

4. EROTYLE teſtacé.

Teſtacé ; antennes & jambes noires.

5. EROTYLE boſſu.

Noir ; élytres jaunâtres, pointillées de noir, avec une bande au milieu, interrompue, & l'extrémité, noires.

6. EROTYLE enchaîné.

Noir ; élytres jaunes, réticulées de noir, avec deux bandes noires.

7. EROTYLE cinq-points.

Ovale ; élytres noires, avec cinq points rouges ſur chaque

8. EROTYLE pointillé.

Noir ; élytres jaunes, avec un grand nombre de points noirs.

EROTYLE. (Inſectes.)

9. Erotyle abdominal.

Oblong, noir; élytres jaunes, avec des bandes noires; abdomen fauve.

10. Erotyle faſcié.

Noir; élytres avec trois bandes jaunes; pattes jaunes, avec les cuiſſes noires à leur baſe.

11. Erotyle biſaſcié.

Oblong, noir; élytres avec deux bandes fauves, interrompues.

12. Erotyle quadrimoucheté.

Oblong, noir; élytres avec deux taches jaunes, ſur chaque, irrégulières.

13. Erotyle ondé.

Oblong, noir; élytres avec trois bandes ondées, rouges.

14. Erotyle bigarré.

Noir; élytres fortement pointillées, avec pluſieurs taches rouges, au milieu.

15. Erotyle alterne.

Noir, luiſant; élytres jaunes, avec une bande au milieu, l'extrémité & des points à la baſe, noirs.

16. Erotyle longimane.

Noir; élytres avec des bandes noires & jaunes, ondées, alternes; pattes antérieures longues.

17. Erotyle Zebre.

Jaunâtre; tête, baſe du corcelet, trois bandes ſur les élytres, & pattes, noires.

18. Erotyle noté.

Noir; élytres avec une large bande jaune, pointillée de noir, & quatre points rouges à la baſe.

19. Erotyle ſurinamois.

Hémiſphérique, noir; élytres & abdomen rouges, ſans taches.

20. Erotyle indien.

Noir, luiſant; élytres avec deux bandes dentées, & deux taches à la baſe, jaunes.

21. Erotyle clavicorne.

Ovale, noir; élytres & abdomen d'un rouge brun.

22. Erotyle lunulé.

Noir; élytres avec deux bandes blanches, la première en croiſſant, la ſeconde interrompue.

23. Erotyle mi-parti.

Noir; élytres moitié noires, moitié fauves.

24. Erotyle dorſal.

Noir; élytres fauves, avec quatre rangées de points & l'extrémité, noirs.

25. Erotyle maculé.

Fauve; corcelet avec ſix points, élytres avec cinq taches [illegible]

EROTYLE. (Inſectes.)

26. EROTYLE octomaculé.

Jaune ; tête noire ; élytres avec quatre taches noires ſur chaque.

27. EROTYLE ſeize-point.

Fauve ; élytres noires, avec huit points jaunes ſur chaque.

28. EROTYLE vingt-points.

Jaune ; élytres avec dix points noirs ſur chaque.

29. EROTYLE pâle.

D'un jaune fauve ; corcelet avec trois taches, élytres avec les bords, jaunes.

30. EROTYLE bordé.

Oblong, noir ; corcelet bordé de fauve ; élytres jaunes, avec une large raie, courte, noire.

31. EROTYLE marginé.

Ovale, noir ; élytres obſcures, bordées de jaune : abdomen jaune.

32. EROTYLE oculé.

Noir ; élytres avec ſix taches jaunes, marquées d'un grand point noir.

33. EROTYLE tigré.

Oblong, fauve ; corcelet & élytres avec pluſieurs points noirs.

34. EROTYLE quadriponctué.

Oblong, noir ; corcelet jaune, avec quatre points noirs ; élytres noires, avec deux bandes ondées, jaunes.

35. EROTYLE nébuleux.

Noir ; corcelet & élytres mélangés de ferrugineux.

36. EROTYLE dilaté.

Oblong, noir ; corcelet & élytres ferrugineux, ſans taches.

37. EROTYLE rufipède.

Oblong, noir ; pattes d'un brun noirâtre.

38. EROTYLE ruſſe.

Oblong, fauve ; antennes, élytres & poitrine, noires.

1. **Erotyle** géant.

Erotylus giganteus.

Erotylus ovatus niger, coleopteris punctis fulvis numeroſiſſimis. Fab. *Syſt. ent. p.* 123. *n°.* 1. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 157. *n°.* 1. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 91. *n°.* 1.

Chryſomela gigantea. Lin. *Syſt. nat. pag.* 586. *n°.* 1.

Chryſomela oblonga nigra, thorace depreſſo, abdomine gibbo, elytris maculis ſubrotundis rubris numeroſiſſimis Deg. *Mém. inſ. tom* 5. *p.* 349. *n°.* 1. *pl.* 16. *fig.* 8.

Chryſomèle *gigantesque* oblongue noire, à corcelet applati & à corps très-convexe, avec un grand nombre de taches rondes, rouges sur les étuis. Deg. *Ib.*

Coccinella gigantea. Sulz. *Hiſt. inſ. tab.* 3. *fig.* 15.

Voet. *Coleopt. pars.* 2. *tab.* 33. *fig.* 4.

Elle a environ dix lignes de long, & ſix de large. Les antennes & la tête ſont noires. Le corcelet eſt noir, luiſant, plane, un peu inégal. Les élytres ſont très-convexes, noires, avec un grand nombre de petites taches rouges, dont quelques unes réunies. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve à Cayenne, à Surinam.

2. **Erotyle** réticulé.

Erotylus reticulatus.

Erotylus ater, elytris flavis nigro reticulatis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 91. *n°.* 2.

Le corps eſt grand, preſque globuleux, noir. Les élytres ſont jaunes, réticulées de noir.

Je ſoupçonne que cet inſecte appartient au genre Chryſomèle.

Il ſe trouve au Bréſil.

3. **Erotyle** hiſtrion.

Erotylus hiſtrio.

Erotylus ater, elytris nigro flavoque faſciatis: macula baſios apiciſque coccinea. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 91. *n°.* 3.

Il reſſemble beaucoup à l'Erotyle géant, mais il eſt un peu plus allongé. Les antennes ſont noires, filiformes, un peu en maſſe à leur extrémité, de la longueur du corcelet. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, plane, avec quelques enfoncemens irréguliers & les côtés tranchans. L'écuſſon eſt noir & triangulaire. Les élytres ſont mélangées de noir & de jaune, formant des bandes plus ou moins marquées; le milieu eſt élevé en boſſe: on remarque une tache rouge, à l'angle extérieur de la baſe & une autre vers l'extrémité. Tout le deſſous du corps & les pattes ſont noirs & luiſans.

Il ſe trouve à Cayenne.

4. **Erotyle** teſtacé.

Erotylus teſtaceus.

Erotylus teſtaceus, antennis tibiiſque nigris. Fab. *Syſt. ent. app. pag.* 822. — *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 157. *n°.* 2. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 91. *n°.* 4.

Il reſſemble à l'Erotyle géant, mais il eſt un peu plus petit. Le corps eſt boſſu, teſtacé. Les antennes ſont noires. Les pattes ſont teſtacées, avec les jambes noires.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

5. **Erotyle** boſſu.

Erotylus gibboſus.

Erotylus niger, elytris flaveſcentibus nigro punctatis faſcia media interrupta poſtice aque nigris. Ent. *ou hiſt. nat. des inſ.* Erotyle. *Pl.* 1. *fig.* 4. *a. b.*

Erotylus gibboſus. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 157. *n°.* 3. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 91. *n°.* 5.

Chryſomela gibboſa. Lin. *Syſt. nat. pag.* 586. *n°.* 2. — *Amoen. Acad. tom.* 6. *pag.* 393. *n°.* 13.

Coccinella. Gronov. *Zooph.* 606. *tab.* 14. *fig.* 5.

Chryſomela gibboſa. Fuesl. *Archiv. inſ.* 4. *p.* 51. *n°.* 3. *tab.* 23. *fig.* 3.

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 44. *fig. I. II.*

Il a environ huit lignes de long. Les antennes, la tête & le corcelet ſont noirs, luiſans. Les élytres ſont très-élevées, boſſues, jaunes, avec des points noirs enfoncés, une bande noire, au milieu, interrompue, & toute l'extrémité noire. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un brun luiſant.

Il ſe trouve à Cayenne, à Surinam.

6. **Erotyle** enchaîné.

Erotylus concatenatus.

Erotylus ater, elytris flavis nigroque reticulatis; faſciis duabus atris. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 91. *n°.* 7.

Il eſt grand. La tête & le corcelet ſont noirs. Les élytres ſont jaunes à leur baſe, réticulées de noir, avec deux bandes noires, ſans taches. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Il ſe trouve....

7. **EROTYLE** cinq-points.

EROTYLUS quinquepunctatus.

Erotylus ovatus, elytris nigris punctis quinque rubris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. EROTYLE. *Pl.* 1. *fig.* 5.

Erotylus quinquepunctatus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 123. *n°.* 2. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 157. *n°.* 4. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 91. *n°.* 8.

Chryſomela quinquepunctata *ovata, elytris nigris : punctis quinque rubris.* LIN. *Syſt. nat. p.* 586. *n°.* 3.

Coccinella coleoptris nigris punctato impreſſis, maculis decem rubris. GRONOV. *Zooph.* 613. *tab.* 16. *fig.* 7.

Il eſt un peu plus allongé que l'Erotyle bigarré. Tout le corps eſt noir, un peu luiſant. Les antennes ſont un peu plus longues que le corcelet, terminées en maſſe comprimée. Le deſſus du corcelet a quelques légères impreſſions. L'écuſſon eſt petit & triangulaire. Les élytres ſont pointillées, & ont chacune cinq taches preſque arrondies, jaunes.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

8. **EROTYLE** pointillé.

EROTYLUS punctatiſſimus.

Erotylus niger, elytris flavis punctis numeroſis nigris. FAB. *Syſt. ent. pag.* 123. *n°.* 3. — *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 157. *n°.* 5. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 91. *n°.* 9.

VOET. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 33. *fig.* 3.

FUESL. *Archiv. inſ.* 4. *tab.* 22. *fig.* 13.

Il eſt ovale, très-convexe. Les antennes ſont noires, filiformes, un peu en maſſe à leur extrémité. La tête & le corcelet ſont noirs, liſſes, ſans taches. L'écuſſon eſt noir & triangulaire. Les élytres ſont jaunes & marquées de beaucoup de points noirs. Le deſſous du corps eſt d'un noir brun. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

9. **EROTYLE** abdominal.

EROTYLUS abdominalis.

Erotylus oblongus niger, elytris flavis nigro faſciatis, abdomine rufo.

Il eſt un peu plus petit que l'Erotyle cinq points. Les antennes ſont noires, filiformes, un peu en maſſe à leur extrémité. La tête & le corcelet ſont noirs & liſſes. L'écuſſon eſt noir, triangulaire, & arrondi poſtérieuremant. Les élytres ſont jaunes, liſſes, avec trois bandes noires, ondées, & un peu de l'extrémité noir : on voit un point noir entre la ſeconde & la troiſième bandes. Le deſſous du corcelet, la poitrine & les pattes ſont noirs. L'abdomen eſt rougeâtre, avec ſix points noirs, rapprochés, ſur deux lignes longitudinales.

Il ſe trouve....

10. **EROTYLE** faſcié.

EROTYLUS faſciatus.

Erotylus niger, elytris faſciis tribus flavis, pedibus flavis, femoribus baſi nigris.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Erotyle abdominal. La baſe des antennes eſt jaune ; le reſte manque. Les antennules ſont jaunes. La tête eſt noire avec une ligne tranſverſale, jaune, à la partie poſtérieure. Le corcelet eſt noir, ſans taches. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ont trois bandes noires & trois bandes jaunes, droites, alternes : il y a une bande jaune à baſe & une noire à l'extrémité. Les pattes ſont jaunes, mais la moitié des cuiſſes, à la baſe, & les tarſes ſont noirs. Les tarſes ont chacun quatre articles. Le deſſous du corps eſt noir.

Cet inſecte diffère de l'*Erotylus faſciatus* de M. Fabricius, par la forme du corps & par le nombre des piéces des tarſes. Celui de M. Fabricius a cinq articles aux quatre tarſes antérieurs & appartient au genre *Helops.*

Il ſe trouve dans le Bréſil.

11. **EROTYLE** bifaſcié.

EROTYLUS bifaſciatus.

Erotylus oblongus niger, elytris faſciis duabus rufis interruptis.

Ips faſciata *atra, elytris faſciis duabus rufis, anteriore nigro maculata.* FAB. *Gen. inſ. mant. pag.* 213. — *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 80. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 45. *n°.* 1.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Erotyle abdominal. Les antennes ſont noires, filiformes, avec les trois derniers articles en maſſe ovale, comprimée, perfoliée. La tête & le corcelet ſont noirs, luiſans. L'écuſſon eſt noir, petit, plus large que long. Les élytres ſont liſſes, noires, avec deux bandes rougeâtres, interrompues à la ſuture, & qui ne touchent pas tout-a-fait aux bords extérieurs : on voit ſur la première un point noir, à l'angle extérieur de la baſe, & une grande tache noire autour de l'écuſſon. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs, luiſans. Les tarſes de toutes les pattes ont quatre articles, dont les trois premiers ſont garnis de houppes en-deſſous.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale, & m'a été envoyé de Londres par M. John Francillon.

12. **Erotyle** quadrimoucheté.

Erotylus quadriguttatus.

Erotylus oblongus niger, elytris maculis duabus flavis difformibus.

Il a une forme plus allongée que les précédens, environ neuf lignes de long, & un peu plus de trois de large. Le corps eſt noir. Le corcelet eſt preſque auſſi large que les élytres. L'écuſſon eſt petit, en cœur. Les élytres ont des points à peine marqués, rangés en ſtries, & deux taches jaunes ſur chaque, irrégulieres, inégales.

Il ſe trouve à Cayenne.

13. **Erotyle** ondé.

Erotylus undatus.

Erotylus oblongus niger, elytris faſciis tribus undatis ſanguineis.

Il reſſemble au précédent pour la forme & la grandeur. Le corps eſt noir, luiſant. Les élytres ont des points enfoncés, rangés en ſtries, & trois bandes d'un rouge ſanguin, ondées : on remarque un peu de rouge le long du bord extérieur & de la ſuture depuis la bande poſtérieure juſqu'à l'extrémité.

Il ſe trouve à Cayenne.

14. **Erotyle** bigarré.

Erotylus variegatus.

Erotylus ater, elytris punctatis medio fulvo maculatis. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 157. *n*°. 6. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 92. *n*°. 10.

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 33. *fig. V.*

Il a environ ſept lignes de long & quatre de [illegible]. Les antennes & la tête ſont noires. Le corcelet [illegible] plane, margé de quelques enfonce[illegible] [illegible]ytres ſont pointillées, noires, avec pluſieurs taches rougeâtres, réunies; la baſe & l'extrémité ſont noires, ſans taches.

Il ſe trouve à Cayenne, à Surinam.

15. **Erotyle** alterne.

Erotylus alternans.

Erotylus niger nitens, elytris flavis faſcia media apice punctiſque baſi nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Erotyle. *Pl.* 1. *fig.* 10. *a. b.*

Chryſomela Gronovii. Fuesl. *Archiv. inſ.* 4. *pag.* 52. *n*°. 4. *tab.* 23. *fig.* 4.

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 33. *fig.* 1.

Il a depuis cinq juſqu'à ſept lignes de long. Les antennes & la tête ſont noires. Le corcelet eſt noir, luiſant, avec quelques légers enfoncemens. Les élytres ſont convexes, liſſes, jaunes, avec une bande dentée, au milieu, & l'extrémité noires : on remarque à la baſe pluſieurs points, & une tache noire, au milieu de la ſuture. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Cet inſecte varie. La baſe des élytres n'a quelquefois qu'un ſeul point noir, avec la ſuture & le tour de l'écuſſon noirs.

Il ſe trouve à Cayenne, à Surinam.

16. **Erotyle** longimane.

Erotylus longimanus.

Erotylus ater, elytris faſciis atris flaviſque undatis alternis, pedibus anticis elongatis Fab. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 92. *n*°. 11.

Il reſſemble à l'Erotyle bigarré, mais il eſt un plus grand. La tête & le corcelet ſont glabres, noirs luiſans : on remarque deux points enfoncés ſur le corcelet. Les élytres ont cinq bandes noires, & quatre jaunes très-ondées. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes antérieures ſont beaucoup plus longues que les autres.

Il ſe trouve aux Indes.

17. **Erotyle** Zèbre.

Erotylus Zebra.

Erotylus flaveſcens, capite, thoracis baſi, faſciis tribus elytrorum, pedibuſque atris. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 92. *n*°. 13.

Il eſt plus petit que les précédens. La tête eſt noire, ſans taches. Le corcelet eſt jaune antérieurement & noir poſtérieurement. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ont trois bandes jaunes & trois noires alternes, dont une jaune à la baſe & une noire à l'extrémité. Le deſſous du corps eſt jaunâtre. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve à Cayenne.

18. Erotyle noté.

Erotylus notatus.

Erotylus niger, elytris faſcia lata flava nigro punctata baſeoſque punctis quatuor ſanguineis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Erotyle. *Pl. 1. fig. 11.*

Voet. *Coleopt. pars 2. tab. 33. fig. VI.*

Il a un peu plus de cinq lignes de long. La tête & le corcelet ſont noirs, ſans taches. Les élytres ſont noires, avec une large bande au milieu, jaune, marquée de points noirs, & deux points d'un rouge ſanguin, à la baſe de chaque.

Il ſe trouve à Cayenne, à Surinam.

19. Erotyle ſurinamois.

Erotylus ſurinamenſis.

Erotylus niger hemiſphæricus elytris abdomineque rubris immaculatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Erotyle. *Pl. 1. fig. 9.*

Coccinella ſurinamenſis *coleoptris rubris immaculatis, thorace capiteque nigris.* Lin. *Syſt. nat. p. 579. nº. 2. — Amoen. Acad. tom. 6. pag. 393. nº. 12.*

Coccinella ſurinamenſis. Fab. *Syſt. ent. pag. 79. nº. 2. — Spec. inſ. tom. 1. p. 93. nº. 2. — Mant. inſ. tom. 1. p. 53. nº. 4.*

Chryſomela clavicornis *ovata nigra, elytris abdomineque rubris, antennis clavatis.* Deg. *Mem. inſ. tom. 5. p. 351. nº. 4. pl 16. fig. 11.*

Chryſomele *à antennes à bouton*, ovale noire, à étuis & ventre rouges, à antennes à bouton. Deg. *Ib.*

Cet inſecte a la forme hémiſphérique des Coccinelles; ce qui a ſans doute trompé Linné & M. Fabricius; mais ſi on examine les antennes, la bouche & les tarſes, on voit bientôt qu'il appartient au genre Erotyle. Les antennes ſont noires, de la longueur du corcelet, terminées en maſſe oblongue, comprimée. La tête & le corcelet ſont noirs luiſans. Les élytres ſont liſſes, très convexes, d'un rouge pâle, ſans tâches. La poitrine & les pattes ſont noires, & l'abdomen eſt rouge.

Lorſque j'ai fait l'article Chryſomele, j'ai rapporté à ce genre la *chryſomela clavicornis* de Linné & de Geer; un examen plus attentif nous a montré que celle du ſecond appartient au genre Erotyle & à l'eſpèce que nous venons de décrire; nous croyons que la chryſomele de Linné eſt l'Erotyle que nous donnerons plus bas ſous le nom de clavicorne.

Il ſe trouve à Cayenne, à Surinam.

20. Erotyle indien.

Erotylus indicus.

Erotylus niger nitidus, elytris faſciis duabus dentatis maculiſque duabus flavis.

Chryſomela indica. Fuesl. *Archiv. inſ. 4. p. 52. nº. 5. tab. 23. fig. 5.*

Il eſt ovale oblong, luiſant, noir. Les élytres ont deux taches à la baſe, & enſuite deux bandes dentées, jaunes, avec le rebord entierement noir.

Il ſe trouve à Surinam.

21. Erotyle clavicorne.

Erotylus clavicornis.

Erotylus ovatus niger elytris abdomineque fuſco-ſanguineis.

Chryſomela clavicornis *ovata nigra, elytris abdomineque rubris, antennis clavatis.* Lin. *Syſt. nat. pag. 590. nº. 29. ?*

Il eſt ovale, liſſe, luiſant. Les antennes, la tête le corcelet, l'écuſſon, la poitrine & les pattes ſont noirs, les élytres & l'abdomen ſont d'un rouge brun.

Il ſe trouve à Surinam.

22. Erotyle lunulé.

Erotylus lunulatus.

Erotylus niger, elytris faſciis duabus albis, prima baſeos lunari ſecunda interrupta.

Il eſt oblong, liſſe, luiſant. Tout le corps eſt noir. Les élytres ſont noires, avec une bande blanche, à la baſe, en croiſſant, interrompue à la ſuture, & une ſeconde au-delà du milieu, interrompue à la ſuture.

Il ſe trouve à Surinam.

Du cabinet de M. Juliaans.

23. Erotyle miparti.

Erotylus dimidiatus.

Erotylus niger, elytris dimidiato rufis.

Il eſt ovale, noir, luiſant. Les élytres ſont fauves, depuis la baſe juſqu'au milieu, avec un point noirâtre ſur chaque, & le bord extérieur noir.

Il ſe trouve à Surinam.

Du cabinet de M. Juliaans.

24. **Erotyle** dorſal.

Erotylus dorſalis.

Erotylus niger, elytris rufis, punctis tranſverſis ſeriatis apiceque nigris.

Il reſſemble à l'Erotyle noté. Le corps eſt noir, oblong, légerement convexe. Les élytres ſont rougeâtres, avec quatre rangées tranſverſales de points noirs & l'extrémité noire.

Il ſe trouve à Surinam.

Du cabinet du prince d'Orange.

25. **Erotyle** maculé.

Erotylus maculatus.

Erotylus rufus, thorace punctis ſex, elytris maculis quinque nigris.

Il eſt oblong, Les antennes ſont fauves à leur baſe, noires à leur extrémité. La tête eſt fauve, avec un point noir. Le corcelet eſt fauve, avec cinq points & une tache poſtérieure, noirs. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont fauves, avec deux taches ſur chaque, & une cinquiéme commune : la première tache eſt quarrée, & l'autre eſt irrégulière. Le deſſous du corps & les pattes ſont fauves.

Il ſe trouve a Surinam.

Du cabinet de M. Raye.

26. **Erotyle** octomaculé.

Erotylus octomaculatus.

Erotylus flavus, capite nigro, elytris maculis octo nigris.

Il a environ cinq lignes de longueur. Les antennes & la tête ſont noires. Le corcelet eſt d'un jaune fauve, ſans taches. Les élytres ſont jaunes, avec quatre taches noires ſur chaque, placées ſur une ligne longitudinale : la première eſt plus petite & placée à l'angle extérieur de la baſe. Le deſſous du corps eſt jaune. Les pattes ſont noirâtres, avec les cuiſſes jaunes.

Il ſe trouve à Surinam.

Du cabinet de M. Van Lennep.

27. **Erotyle** ſeize-points.

Erotylus ſexdecimguttatus.

Erotylus rufus, elytris nigris punctis ſexdecim flavis.

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 33. *fig. VII.*

Les antennes ſont noires, avec la baſe fauve. La tête & le corcelet ſont rougeâtres. Les élytres ſont liſſes, luiſantes, noires, avec huit points jaunes ſur chaque. Le deſſous du corps eſt rougeâtre. Les pattes ſont noires, avec les cuiſſes rougeâtres.

Il ſe trouve à Cayenne, à Surinam.

Du cabinet de M. Raye.

28. **Erotyle** vingt-points.

Erotylus vigintipunctatus.

Erotylus flavus, elytris punctis viginti nigris.

Il eſt oblong. Les antennes ſont noirâtres, avec la baſe fauve. Les yeux ſont noirs. Le corps eſt jaune. Les élytres ont chacune dix points noirs rangés ſur deux lignes longitudinales. Les jambes & les tarſes ſont obſcurs.

Il ſe trouve à Surinam.

Du cabinet de M. Raye.

29. **Erotyle** pâle.

Erotylus pallidus.

Erotylus pallide rufus, thorace maculis tribus, elytris flavo marginatis.

Les antennes ſont légèrement en maſſe, noires, avec les deux premiers articles fauves. La tête eſt d'un fauve pâle. Le corcelet eſt d'un fauve pâle, avec une raie au milieu, & un point oblong, noir, de chaque côté. Les élytres ſont finement chagrinées, d'un roux pâle, avec le bord extérieur jaune. Le deſſous du corps eſt d'un fauve pâle. Les pattes ſont noirâtres, avec les cuiſſes d'un fauve pâle.

Il ſe trouve à Surinam.

Du cabinet de M. Raye.

30. **Erotyle** bordé.

Erotylus limbatus.

Erotylus oblongus niger, thoracis marginibus rufis, elytris flavis vitta lata abbreviata nigra.

Il a environ quatre lignes & demie de long & deux de large. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec une tache fauve ſur la partie ſupérieure. Le corcelet eſt noir, avec les bords latéraux fauves & le rebord noir. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont jaunes, avec une raie large, courte, noire. Tous les rebords ſont noirs. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Il ſe trouve à Cayenne, & m'a été envoyé par M. Tugni.

31. **Erotyle** marginé.

Erotylus marginatus.

Erotylus ovatus niger, elytris fuſcis flavo marginatis, abdomine flavo.

Il a environ quatre lignes de long & deux & demie de large. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont noirs luiſans. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont obſcures, avec la ſuture & tout le bord, jaunes. La poitrine & les pattes ſont noires. L'abdomen eſt jaune.

Il ſe trouve à Cayenne, & m'a été envoyé par M. Tugni.

32. **Erotyle** oculé.

Erotylus ocellatus.

Erotylus nigricans, elytris maculis ſex flavis nigro pupillatis.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, à l'Erotyle ruſſe. Tout le corps eſt noirâtre. Les élytres ont chacune deux points noirs, à la baſe, bordés de jaune, & un autre un peu plus grand, vers l'extrémité.

Il ſe trouve à Cayenne, & m'a été envoyé par M. Tugni.

33. **Erotyle** tigré.

Erotylus tigrinus.

Erotylus oblongus rufus, thorace elytriſque nigro punctatis.

Il eſt petit, ovale oblong. Les antennes ſont noires, avec la baſe fauve. La tête eſt fauve, ſans taches. Le corcelet eſt fauve, avec neuf ou dix points noirs. Les élytres ſont liſſes, fauves, avec environ quinze points noirs ſur chaque. Le deſſous du corps & les pattes ſont fauves.

Il ſe trouve à Surinam.

Du cabinet de M. Raye.

34. **Erotyle** quadriponctué.

Erotylus quadripunctatus.

Erotylus oblongus niger, thorace flavo maculis quatuor nigris, elytris nigris, faſciis duabus undatis flavis.

Il eſt oblong, & guères plus grand que l'Erotyle ruſſe. Les antennes ſont noires, avec les derniers articles en maſſe ovale oblongue. La tête eſt noire. Le corcelet eſt jaune, avec quatre points noirs ſur une ligne tranſverſale : on voit auſſi un peu de noir ſur le bord poſtérieur. L'écuſſon eſt noir & triangulaire. Les élytres ſont légèrement ſtriées, & les ſtries ſont formées par des points enfoncés ; elles ſont noires, avec des bandes jaunes, ondées. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs, ſans taches.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale, la Géorgie

Du cabinet de M. Francillon.

35. **Erotyle** nébuleux.

Erotylus nebuloſus.

Erotylus ater, thorace elytriſque ferrugineo variis. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 158. *n°.* 10.—*Mant inſ. tom.* 1. *pag.* 92. *n°.* 16.

Il eſt de grandeur moyenne. Les antennes & la tête ſont noires. Le corcelet eſt glabre, fauve, avec le rebord, & trois taches au milieu, irrégulieres, réunies, noires. Les élytres ſont liſſes, noires, avec trois bandes ondées, & un point à l'extrémité ferrugineux. La bande de l'extrémité eſt pointillée de noir. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Il ſe trouve dans les iſles de l'Amérique méridionale.

36. **Erotyle** dilaté.

Erotylus dilatatus.

Erotylus oblongus ater, thorace elytriſque ferrugineis. Fab. *Gen. inſ. mant. pag.* 222.—*Spec. inſ. t.* 1. *p.* 158. *n°.* 11.—*Mant. inſ. t.* 1. *p.* 92. *n°.* 17.

Il eſt grand. Les antennes ſont obſcures, ferrugineuſes à leur baſe. Le corcelet eſt ferrugineux, ſans taches. Les élytres ſont liſſes, ferrugineuſes, ſans taches, beaucoup plus larges que le corps. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

37. Erotyle rufipède

Erotylus rufipes.

Erotylus oblongus niger, pedibus piceis. Fab. *Gent. inſ. mant. pag.* 222. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 158. *n°.* 15. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 92. *n°.* 21.

Il eſt plus petit que les précédens. Les antennes ſont filiformes, noires, avec le premier article ferrugineux. La tête & le corcelet ſont d'un noir obſcur. Les élytres ſont ſtriées, noires, ſans taches. Les pattes ſont d'un brun noirâtre, avec les genoux noirs.

Il ſe trouve à Kiell.

38. Erotyle ruſſe.

Erotylus ruſſicus.

Erotylus oblongus rufus, antennis elytris pectoreque nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Erotyle. *Pl.* 1. *fig.* 1. *a. b. c.*

Sylpha ruſſica. Lin. *Syſt. nat. pag.* 570. *n°.* 10. — *Faun. ſuec. n°.* 449.

Sylpha ruſſica. Fab. *Syſt. ent. p.* 73. *n°.* 5. — *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 85. *n°* 5. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 48. *n°.* 6.

Anthribus ruber *avato oblongus, ruber nitidus, antennis elytriſque nigris nitidis.* Deg. *Mém. inſ. t.* 5. *p.* 283. *n°.* 1. *pl.* 8. *fig.* 12..

Antribe *rouge à étuis noirs* ovale oblong rouge luiſant, à antennes & étuis d'un noir luiſant. Deg. *Ib.*

Dermeſtes elytris nigris, capite clypeo & abdomine rubro. Uddm. *diſſ.* 7.

Il a environ deux lignes & demie de long, & une ligne un quart de large. Les antennes ſont noires, de la longueur du corcelet, terminées en maſſe oblongue comprimée. Les yeux ſont noirs. La tête & le corcelet ſont fauves, luiſans. Les élytres ſont d'un noir très-luiſant : on apperçoit avec la loupe, de petits points enfoncés, rangés en ſtries. Le deſſous du corps & les pattes ſont fauves, avec la poitrine noire.

Il ſe trouve en Europe ſur les fleurs.

Nota. Nous avons placé l'*Erotylus puſtulatus* de M. Fabricius, parmi les Chryſomèles, & les autres eſpèces déſignées ſous les noms de *faſciatus*, *morio*, *cupreus*, *ſmaragdulus*, *amethyſtinus* & *bicolor*, parmi les Hélops; le *flavipes* ſe trouve parmi les Luperes.

ESCARBOT, *Hister.* Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Coléoptères.

Les Eſcarbots ont deux ailes cachées ſous des étuis très-durs, plus courts que l'abdomen; deux antennes coudées, en maſſe ſolide; une tête petite enfoncée dans le corcelet; les jambes épineuſes, dentées, enfin les tarſes compoſés de cinq pièces.

Dans les premières éditions de ſes ouvrages, Linné avoit placé les Eſcarbots parmi les Coccinelles. Il les a enſuite ſéparés, & en a formé un Genre ſous le nom de *Hiſter.* M. Geoffroy, en adoptant le même Genre lui a donné le nom d'*Attelabus.*

Les Eſcarbots ne peuvent être confondus avec aucun autre Genre d'inſectes. Les antennes, dont le premier article eſt très-long, & dont les trois derniers forment une maſſe perfoliée preſque ſolide, empêchent de les confondre avec les Lucanes, les Scarabés, les Bouſiers, les Trox, les Hannetons & les Cétoines, avec leſquels ils ont quelques rapports par la forme des pattes antérieures. La tête rétractible, les antennes coudées, les mâchoires ſimples, les antennules preſque en maſſe, & enfin les jambes antérieures dentées, doivent encore les diſtinguer des Dermeſtes, des Anthrenes, des Sphæridies & des Byrrhes, avec leſquels ils ont quelques légeres reſſemblances dans la forme du corps & la manière de vivre.

Les antennes des Eſcarbots ſont à-peu-près de la longueur de la tête. Elles ſont compoſées de dix articles, dont le premier preſque cylindrique, auſſi long que tous les autres pris enſemble, forme à ſa réunion un angle plus ou moins droit. Les autres articles ſont très-courts, applatis par les bouts, & s'élargiſſent inſenſiblement; les trois derniers forment une maſſe ovale, qui paroit ſolide à l'œil nud.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux machoires, d'une lèvre inférieure, & de quatre antennules. La lèvre ſupérieure eſt ordinairement arrondie, cornée, un peu avancée & ciliée antérieurement. Les mandibules ſont cornées, très-dures, aſſez grandes, arquées, ſimples ou unidentées intérieurement. Les machoires ſont cornées à leur baſe, membraneuſes & velues vers leur extrémité : elles ſont munies d'une petite dent cornée, placée vers le milieu de leur partie interne. La lèvre inférieure eſt avancée, membraneuſe, arrondie, un peu ciliée.

Les antennules antérieures ſont compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-petit, les deux ſuivans ſont petits, arrondis, preſque coniques; le dernier beaucoup plus gros que les autres, a une forme ovale allongée. Elles ſont inſérées au dos des machoires. Les antennules poſtérieures, beaucoup plus courtes que les autres, ſont compoſées de trois articles, dont les deux premiers ſont très-petits; & le dernier forme une maſſe ovale allongée.

La tête eſt petite & plus ou moins enfoncée dans le corcelet au gré de l'inſecte.

Le corcelet eſt échancré antérieurement à l'inſertion de la tête. La partie ſupérieure eſt ordinairement liſſe; les côtés ſont un peu rebordés, la partie poſtérieure eſt coupée quarrément: elle eſt quelquefois très-légèrement lobée à l'inſertion de l'écuſſon.

L'écuſſon eſt triangulaire, très-petit, quelquefois imperceptible.

Les élytres ſont plus courtes que l'abdomen. Elles ſont très-dures, ſans rebord, & cachent deux ailes membraneuſes, repliées, dont l'inſecte fait quelquefois uſage.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les cuiſſes ſont peu comprimées. Les jambes ſont courtes, très-comprimées. Les antérieures reſſemblent un peu à celles des Scarabés. Elles ſont munies de pluſieurs dents à leur partie latérale externe. Elles ſont plus ou moins ciliées à leur bord interne. Les autres jambes ſont épineuſes. Les tarſes ſont filiformes & compoſés de cinq articles, dont les quatre premiers ſont égaux entr'eux. Le dernier eſt armé de deux ongles petits & crochus.

On trouve les Eſcarbots dans les bouſes, les fientes, les charognes, & dans les tueries ſur le ſang qui y eſt reſté deſſéché. Quelques eſpèces vivent ſous l'écorce des arbres morts ou cariés. On les rencontre pendant le printems, l'été & une grande partie de l'année. Quelquefois on les voit courant par terre, ſur le ſable, dans les chemins. Lorſqu'on veut les toucher, ſemblables aux Dermeſtes, aux Byrrhes, ils collent leurs pattes & leurs antennes contre le corps, ſuſpendent tout mouvement, comme s'ils étoient morts, & ils reſtent dans cette poſition tant que leur crainte peut durer.

Nous ne pouvons, ici comme ailleurs, que renouveller nos regrets ſur le peu de lumières que l'on peut recueillir, d'après les obſervations des autres, dans cette partie de l'Hiſtoire Naturelle, auſſi intéreſſante pour le Philoſophe que pour le ſimple Amateur, ſi à la portée de tout le monde, & ſi oubliée ou ſi peu cultivée juſqu'à préſent. Sans doute c'eſt à nous à nous efforcer de remplir notre tâche, à exciter, à éclairer par tous nos moyens la curioſité trop indifférente ſur les inſectes. Mais que peuvent nos propres travaux les plus conſtans, dans un champ encore preſque tout inculte, & où les moiſſons les plus abondantes laiſſeroient toujours un eſpace ſans bornes à moiſſonner. Ces réflexions ſont amenées par l'impuiſſance où nous ſommes de donner quelques notions ſur les larves des Eſcarbots, qui n'ont pu encore fixer l'attention de perſonne. Elles vivent probablement dans la terre, dans le fumier & dans les charognes.

ESCARBOT.

HISTER. Lin. Fab. Deg.

ATTELABUS. Geoff. Schaeff.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, coudées : premier article très-long, les trois derniers en maſſe ovale, preſque ſolide.

Bouche munie d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules cornées aſſez grandes, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, & de quatre antennules preſque en maſſe.

Tête petite plus ou moins enfoncée dans le corcelet.

Jambes comprimées, dentées, épineuſes. Tarſes filiformes, compoſés de cinq articles.

ESPÈCES.

1. Escarbot maxillé.

Noir, luiſant; mâchoires très grandes, preſque dentées vers leur baſe.

2. Escarbot géant.

Noir, luiſant; élytres ſtriées; bords du corcelet ciliés.

3. Escarbot majeur.

Noir, luiſant; élytres preſque ſtriées; bords du corcelet ciliés; pattes antérieures tridentées.

4. Escarbot inégal.

Noir, luiſant; mandibules inégales; jambes antérieures bidentées.

5. Escarbot unicolor.

Noir, luiſant; élytres preſque ſtriées; jambes antérieures multidentées.

6. Escarbot ſcabreux.

Noir; corcelet & élytres couverts de points élevés.

7. Escarbot bluet.

Bleu; corcelet cuivreux; élytres courtes, d'un bleu verdâtre, luiſant.

8. Escarbot quadrimaculé.

Noir, luiſant; élytres avec une tache rouge, didyme, ſur chaque.

ESCARBOT. (Inſectes.)

9. Escarbot réniforme.

Noir, luiſant; élytres avec une tache rouge, réniforme.

10. Escarbot bipuſtulé.

Noir; élytres courtes, avec une tache rouge, au milieu; jambes antérieures tridentées.

11. Escarbot bimaculé.

Noir, luiſant; elytres ſtriées, avec une tache rouge poſtérieure.

12. Escarbot ſablé.

Bronzé, noirâtre, luiſant; élytres brunes à leur baſe & à leur extrémité.

13. Escarbot bronzé.

Bronzé, très-luiſant; élytres preſque ſtriées, pointillées à leur extrémité.

14. Escarbot bicolor.

D'un noir bronzé, très-brillant; élytres bleues, preſque ſtriées.

15. Escarbot pointillé.

D'un brun noirâtre, luiſant; corcelet bronzé; elytres courtes, pointillées, preſque ſtriees.

16. Escarbot quadridenté.

Noir, déprimé; mandibules ſimples, arquées; jambes avec quatre dents.

17. Escarbot déprimé.

Noir, luiſant, déprimé; élytres preſque ſtriées; jambes antérieures multidentées.

18. Escarbot uni.

Noir, déprimé: élytres liſſes, beaucoup plus courtes que l'abdomen.

19. Escarbot allongé.

Allongé, déprimé; élytres ſtriées; pattes brunes.

20. Escarbot globuleux.

Noir, obſcur; élytres ſtriées, avec pluſieurs lignes longitudinales élevées.

21. Escarbot ſillonné.

Globuleux, noir, obſcur; corcelet & élytres avec pluſieurs lignes longitudinales élevées.

22. Escarbot brun.

D'un brun ferrugineux; élytres légèrement ſtriées.

23. Escarbot pygmée.

Noir, luiſant; élytres preſque liſſes.

24. Escarbot raccourci.

Noir; élytres avec des ſtries crénelées, ſtries intérieures courtes.

25. Escarbot picipède.

Noir, ovale, luiſant; pattes brunes, jambes ſans dentelures.

ESCARBOT. (Inſectes.)

26. Escarbot ferrugineux.

Raccourci, ferrugineux; jambes preſque ſans dentelures.

27. Escarbot ſtrié.

Noir, luiſant; élytres avec ſix ſtries égales ſur chaque.

28. Escarbot pulicaire.

Noir; élytres ſtriées, pâles à l'extrémité.

29. Escarbot aptère.

Aptère, corps fauve, avec les yeux noirs.

1. Escarbot maxilleux.

Hister maxilloſus.

Hiſter niger nitens, mandibulis exſertis, baſi ſubdentatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Escarbot. *Pl. 2. fig.* 8.

Hiſter herbiceus major. Voet. *Coleopt. pag.* 56. *tab.* 31. *fig.* 7.

Hiſter maxilloſus. Drury. *Ill. of inſect. tom.* 3. *tab.* 48. *fig.* 4.

Il eſt plus allongé que l'Eſcarbot géant. Tout ſon corps eſt noir, luiſant. Les mandibules ſont de la longueur du corcelet, arquées, preſque unidentées vers leur baſe. Les antennes ſont coudées, un peu plus longues que la tête. Le corcelet eſt rebordé, un peu plus large que les élytres. Les élytres ſont un peu plus courtes que l'abdomen, & marquées de quelques légères ſtries. Les jambes antérieures ont deux ou trois dents latérales.

Il ſe trouve à Cayenne, à Surinam, aux Antilles.

2. Escarbot géant.

Hister maximus.

Hiſter niger, nitidus, elytris ſtriatis, thoracis marginibus ciliatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Escarbot. *Pl.* 1. *fig.* 2.

Hiſter maximus. Lin. *Syſt. nat. p.* 566. *n°.* 1.

Hiſter unicolor. Lin. *Muſ. Lud. Ulr. p.* 36.

Il reſſemble beaucoup à l'Eſcarbot majeur, mais il eſt deux fois plus grand. Tout le corps eſt noir & luiſant. Les mandibules ſont avancées, arquées, ſimples. Les bords lateraux du corcelet ſont un peu ciliés. L'écuſſon eſt très-petit & triangulaire. Les elytres ſont ſtriées & un peu plus courtes que l'abdomen. Les jambes antérieures ont trois dents latérales. Les autres ont pluſieurs petites épines.

Il ſe trouve au Sénégal, & a été apporté par M. Geoffroy de Villeneuve.

3. Escarbot majeur.

Hister major.

Hiſter niger nitens, elytris ſubſtriatis, thoracis marginibus ciliatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Escarbot. *Pl.* 1. *fig.* 4. *a. b.*

Hiſter major *totus ater, elytris ſubſtriatis thoracis marginibus ſubtus piloſis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 566. *n°.* 2.

Hiſter major. Fab. *Syſt. ent. pag.* 52. *n°.* 1. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 60. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 32. *n°.* 1.

Voet. *Coleopt. tab.* 31. *fig.* 6.

Hiſter major. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 65. *n°.* 1.

Il eſt tout noir, luiſant, ovale. Les mandibules ſont arquées, unidentées, de la longueur de la tête. La lèvre ſupérieure eſt avancée & échancrée. La tête eſt un peu enfoncée dans le corcelet. Les antennes ſont coudées, de la longueur de la tête. Le corcelet eſt liſſe, avec les bords latéraux ciliés. Les cils ſont rouſſâtres. L'écuſſon eſt très-petit & triangulaire. Les élytres ſont plus courtes que l'abdomen : elles ont quelques ſtries latérales peu marquées. Les jambes antérieures ont trois fortes dents latérales. Les autres ſont garnies à leur bord poſtérieur, d'un double rang d'épines.

Il ſe trouve en Barbarie, en Italie, & dans les Provinces méridionales de la France.

4. Escarbot inégal.

Hister inequalis.

Hiſter niger, nitens, mandibulis exſertis inequalibus, tibiis anticis bidentatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Escarbot. *Pl.* 1. *fig.* 3.

Il reſſemble un peu à l'Eſcarbot majeur, mais ſon corps eſt un peu plus large. La lèvre ſupérieure eſt arrondie. Les mandibules ſont inégales : l'une eſt ordinairement unidentée & plus courte que l'autre. Le corcelet eſt liſſe, & ſes bords ne ſont point ciliés. L'écuſſon eſt petit & triangulaire. Les élytres ſont courtes, & ont des ſtries latérales un peu plus marquées que dans l'eſpèce précédente. Les jambes antérieures ont deux dents latérales bien marquées. Les autres ont un double rang d'épines.

J'ai trouvé cet inſecte dans les provinces méridionales de la France.

5. Escarbot unicolor.

Hister unicolor.

Hiſter niger, nitens, elytris ſubſtriatis, tibiis anticis multidentatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Escarbot. *Pl.* 1. *fig* 1. *a. b. c.*

Hiſter unicolor *totus ater, elytris ſubſtriatis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 567. *n°.* 3.—*Faun. ſuec. n°.* 440.

Coccinella atra globoſa, elytris abdomine brevioribus margine inflexis. Lin. *Faun. ſuec. edit.* 1. *n°.* 410.

Hiſter ater, elytris oblique ſtriatis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 52. *n°.* 2. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 60. *n°.* 2. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 32. *n°.* 2.

Attelabus totus niger, elytris lævibus non nihil ſtriatis. GEOFF. *Inſ. par. t.* 1 *p.* 94. *n°.* 1. *pl.* 1. *fig.* 4.

L'Eſcarbot noir. GEOFF. *Ibid.*

Hiſter ater *niger nitidus, elytris ſtriatis.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 4. *p.* 342. *n°.* 1. *pl.* 12. *fig.* 12.

Eſcarbot d'un noir luiſant, à étuis à cannelures longitudinales. DEG. *Ibid.*

Scarabæus antennis globuloſis, media parte in annulum flexis, ſeptimus. RAI. *Inſ. pag.* 91. *n°.* 7.

Hiſter unicolor. SCOP. *Ent. carn. n°.* 30.

Hiſter unicolor. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 68.

Hiſter unicolor. LAICHART. *Inſ. tom.* 1. *p.* 54. *n°.* 1.

SULZ. *Inſ. tab.* 2. *fig.* 8. 9.

Acta nidros. 4. *tab.* 16. *fig.* 4.

VOET. *Coleopt. tab.* 31. *fig.* 5.

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 42. *fig.* 10.

Attelabus unicolor. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 16. *n°.* 1.

Hiſter unicolor. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 65. *no.* 2.

Il varie beaucoup pour la grandeur. Tout le corps eſt noir, très-luiſant. La tete eſt petite & enfoncée dans le corcelet : elle a a ſa partie ſupérieure une ligne arquée, un peu enfoncée. Le corcelet eſt liſſe, avec deux lignes un peu enfoncées vers les bords latéraux, & une ſeule vers le bord antérieur. L'écuſſon eſt petit & triangulaire. Les élytres ſont liſſes, & ont quelques légères ſtries vers le bord latéral. Les jambes antérieures ont ſix ou ſept dentelures latérales. Les autres ont quelques épines.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe.

6. ESCARBOT ſcabreux.

HISTER ſcaber.

Hiſter niger punctis elevatis ſcaber. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 32. *n°.* 3.

Il eſt de la grandeur de l'Eſcarbot unicolor. Le corps eſt noir. Le corcelet, les élytres & l'abdomen ſont couverts de petits points élevés, qui les font paroître chagrinés. Les élytres ſont courtes, & l'abdomen eſt un peu proéminent. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve en Eſpagne.

7. ESCARBOT bluet.

HISTER cyaneus.

Hiſter thorace æneo, elytris cæruleſcentibus. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. ESCARBOT. *Pl.* 3. *fig.* 17.

Hiſter cyaneus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 52. *n°.* 3. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 60. *n°.* 3. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 32. *n°.* 4.

Il reſſemble entièrement, pour la forme & la grandeur, à l'Eſcarbot unicolor. Les antennes ſont noires & la maſſe eſt obſcure. La tête eſt cuivreuſe. Le corcelet eſt liſſe, cuivreux, luiſant, avec les bords latéraux obſcurs & pointillés. Les élytres plus courtes que l'abdomen, ſont finement pointillées, légèrement ſtriées, & d'une belle couleur bleue verdâtre. Tout le deſſous du corps eſt bleu, luiſant. Les pattes ſont bleues. Les jambes ſont un peu comprimées, épineuſes, avec les tarſes obſcurs.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

8. ESCARBOT quadrimaculé.

HISTER quadrimaculatus.

Hiſter niger, nitens, elytris ſtriatis, macula didyma rubra. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. ESCARBOT. *Planc.* 3. *fig.* 18. *a. b.*

Hiſter quadrimaculatus *ater, elytris bimaculatis.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 567. *n°.* 6. — *Faun. ſuec. n°.* 443.

Hiſter quadrimaculatus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 53. *n°.* 8. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 61. *n°.* 8. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 33. *n°.* 11.

Hiſter niger nitidus, elytris ſingulis maculis binis obſcurè rubris. DEG. *Mém. inſ. tom.* 4. *p.* 344. *n°.* 3.

Eſcarbot d'un noir luiſant avec deux taches rouges, obſcures ſur chaque étui. DEG. *Ibid.*

Scarabæus ovatus niger, glaber, maculis duabus rubris in ſingulo elytro. GAD. *Satag. pag.* 76.

Hiſter quadrimaculatus. SCOP. *Ann.* 5. *hiſt. nat. pag.* 86. *n°.* 30.

Hiſter quadrimaculatus. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. no.* 66.

Hiſter quadrimaculatus. LAICHART. *Inſ. tom.* 1, *pag.* 55. *n°.* 2.

VOET. *Coleopt. tab.* 31. *fig.* 4. ?

SCHAEFF. *Elem. inſ. tab.* 24. *fig.* 2.

Hiſter quadrimaculatus. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 67. *n°.* 5.

Il varie beaucoup pour la grandeur : il eſt deux ou trois fois plus grand dans les Provinces méridionales de la France, qu'aux environs de Paris & au nord de l'Europe. Les mandibules ſont avancées, arquées, unidentées. Les antennes ſont coudées, à peine plus longues que la tête. Le corcelet eſt liſſe. L'écuſſon eſt très-petit & triangulaire. Tout le corps eſt noir luiſant. Les elytres ſeules ont chacune une tache réniforme ou didyme, rougeâtre : elles ſont plus courtes que l'abdomen, & ont quelques ſtries latérales peu marquées. Les jambes antérieures ont trois dents latérales.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe. Il eſt très commun dans les provinces méridionales de la France.

9. ESCARBOT réniforme.

HISTER reniformis.

Hiſter niger nitens, elytro ſingulo macula reniformi rubra. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. ESCARBOT. *Pl.* 1. *fig.* 5. *a. b.* ..

Hiſter bipuſtulatus *ater ; elytro ſingulo macula diſci rubra.* SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 67.

VOET. *Coleopt. tab.* 31. *fig.* 3.

Il varie beaucoup pour la grandeur : il eſt deux ou trois fois plus grand dans les provinces méridionales de la France qu'aux environs de Paris. Les mandibules ſont avancées, arquées, unidentées. Les antennes ſont coudées, à peine plus longues que la tete. Le corcelet eſt liſſe. L'écuſſon eſt très-petit & triangulaire. Tout le corps eſt noir, luiſant. Les élytres ſeules ont chacune une tache réniforme, aſſez grande, rougeâtre : elles ſont plus courtes que l'abdomen, & ont quelques ſtries latérales, peu marquées. Les jambes antérieures ont trois ou quatre dents latérales.

Il ſe trouve rarement aux environs de Paris. Il eſt très-commun dans les provinces méridionales de la France.

10. ESCARBOT bipuſtulé.

HISTER bipuſtulatus.

Hiſter niger, elytris abbreviatis, macula rubra, tibiis anticis tridentatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. ESCARBOT. *Pl.* 3. *fig.* 19. *a. b.*

Il eſt un peu plus grand que l'Eſcarbot bimaculé. Les antennes [illegible]. Le corps eſt noir luiſant. Les mandibules ſont un peu avancées & unidentées. Le corcelet eſt liſſe, échancré antérieurement, avec une ligne enfoncée vers les bords latéraux. L'écuſſon eſt très-petit & triangulaire. Les élytres ſont un peu plus courtes que l'abdomen, & ont quelques ſtries latérales peu marquées, & une tache rouge irrégulière, placée au milieu de chaque élytre. Les jambes antérieures ont trois dents latérales, & les autres pluſieurs épines.

Il ſe trouve aux environs de Paris, dans les bouſes.

11. ESCARBOT bimaculé.

HISTER bimaculatus.

Hiſter niger nitens, elytris ſtriatis, macula poſtica rubra. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. ESCARBOT. *Pl.* 2. *fig.* 12. *a. b.*

Hiſter bimaculatus *ater, elytris poſtice rubris.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 567. *n°.* 5. — *Faun. ſuec. n°.* 442.

Hiſter bimaculatus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 53. *n°.* 7. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 61. *n°.* 7. — — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 33. *n°.* 10.

Attelabus niger, elytro ſingulo macula rubra. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 95. *n°.* 2.

L'Eſcarbot à taches rouges. GEOFF. *Ibid.*

Hiſter niger nitidus, elytris ſingulis macula obſcure rubra. DEG. *Mém. inſ. t.* 4. *pag.* 343. *n°.* 2.

Eſcarbot d'un noir luiſant, avec une tache rouge obſcure ſur chaque étui. DEG. *Ib.*

Coccinella atra glabra, elytris abdomine brevioribus, maculis duabus rubris. UDDM. *Diſſ.* 20.

RAI. *Inſ. pag.* 108. *n°.* 14.

Hiſter fimetarius. SCOP. *Ent. carn. n°.* 31. ?

Hiſter bimaculatus. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 69.

Hiſter bimaculatus. LAICHART. *Inſ. tom.* 1. *p.* 56. *n°.* 3.

VOET. *Coleopt. tab.* 31. *fig.* 1. 2.

SCHAEFF. *Elem. inſ. tab.* 24. *fig.* 1. — *Icon. inſ. tab.* 3. *fig.* 9.

Attelabus bimaculatus. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 16. *n°.* 2.

VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 67. *n°.* 4.

Il eſt plus petit que l'Eſcarbot quadrimaculé. Le corps eſt noir, luiſant. La tête eſt enfoncée dans le corcelet. Les élytres ſont ſtriées, plus courtes que l'abdomen, & ont chacune une tache ovale, rougeâtre, plus ou moins marquée, placée vers le bord latéral, un peu poſtérieur. Les jambes antérieures ont cinq ou ſix dentelures latérales.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe.

12. ESCARBOT ſablé.

HISTER detritus.

Hiſter nigro-æneus, nitens, elytris baſi apiceque piceis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. ESCARBOT. *Pl.* 2. *fig.* 16.

Hiſter ater, nitens, elytris piceis, apice obſcuris. FAB. *Syſt. ent. p.* 53. *n°.* 10.—*Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 60. *n°.* 10.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 33. *n°.* 13.

Il reſſemble entièrement, pour la forme & la grandeur, à l'Eſcarbot bronzé. Tout le corps eſt d'un noir bronzé luiſant. Les élytres ſeules ſont brunes ou de couleur de poix à leur baſe, au bord extérieur & à l'extrémité. La tête & le corcelet ſont liſſes. L'écuſſon eſt très-petit, à peine apparent. Les élytres ſont liſſes vers l'écuſſon pointillées vers le bord extérieur & vers l'extrémité, & elles ont quatre ſtries courtes, un peu arquées, placées vers le bord extérieur. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs. Les tarſes ſeuls ſont bruns.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

13. ESCARBOT bronzé.

HISTER æneus.

Hiſter æneus, nitens, elytris ſubſtriatis, apice punctatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. ESCARBOT. *Pl.* 2. *fig.* 10. *a. b.*

Hiſter æneus, elytris baſi ſtriatis apice punctatis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 53. *n°.* 9.—*Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 62. *n°.* 9.—*Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 33. *n°.* 12.

Attelabus nigro-cupreus, capite non nihil prominulo. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *p.* 95. *n°.* 3.

L'Eſcarbot bronzé. GEOFF. *Ib.*

Attelabus cupreus. FOURC. *Ent. par.* 1. *tom.* 1. *pag.* 17. *n°.* 3.

Hiſter æneus. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 68. *n°.* 7.

Il eſt plus petit que l'Eſcarbot unicolor, auquel il reſſemble un peu. Tout le corps eſt d'un noir plus ou moins bronzé, très-brillant. Le corcelet eſt pointillé ſur ſes bords latéraux. Les élytres ſont courtes; elles ont trois ou quatre ſtries peu marquées, courtes vers le bord latéral, & l'extrémité eſt pointillée. Les jambes antérieures ont quelques dentelures très-peu marquées.

Il ſe trouve en France, en Angleterre. Il eſt très-commun aux environs de Paris.

14. ESCARBOT bicolor.

HISTER bicolor.

Hiſter nigro-æneus, nitidiſſimus, elytris cæruleis ſubſtriatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. ESCARBOT. *Pl.* 3. *fig.* 20. *a. b.*

Il reſſemble à l'Eſcarbot unicolor, mais il eſt un peu plus petit. Il eſt d'un noir bronzé, très-brillant. Le corcelet eſt liſſe au milieu, très-légèrement pointillé vers les bords. Les élytres ſont bleues, plus courtes que l'abdomen; elles ont quelques ſtries arquées, courtes, peu marquées vers le bord extérieur. Les pattes ſont d'un noir bronzé. Les jambes antérieures ont pluſieurs petites dents latérales.

Il ſe trouve au Sénégal, d'où il a été apporté par M. Adanſon.

15. ESCARBOT pointillé.

HISTER punctulatus..

Hiſter piceus nitidus, thorace æneo, elytris punctatis abbreviatis ſubſtriatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. ESCARBOT. *Pl.* 3. *fig.* 23. *a. b.*

Il reſſemble à l'Eſcarbot bronzé; mais il eſt un peu plus petit. La tête eſt d'un noir bronzé & enfoncée dans le corcelet. Le corcelet eſt liſſe, bronzé, brillant, quelquefois un peu bleuâtre. Les élytres ſont d'un brun noirâtre, un peu plus courtes que l'abdomen, pointillées, avec deux ou trois ſtries latérales, courtes, à peine marquées. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un brun noirâtre. Les jambes antérieures ſont multidentées.

Il ſe trouve au Sénégal, d'où il a été apporté par M. Adanſon.

Du Cabinet du Roi.

16. ESCARBOT quadridenté.

HISTER quadridentatus.

Hiſter niger, depreſſus, mandibulis exſertis arcuatis ſimplicibus, tibiis omnibus quadridentatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. ESCARBOT. *Pl.* 2. *fig.* 11.

VOET. *Coleopt. tab.* 31. *fig.* 8.

Il reſſemble beaucoup à l'Eſcarbot déprimé, mais il eſt cinq à ſix fois plus grand. Tout le corps eſt noir & déprimé. Les mandibules ſont ſimples, égales, avancées & arquées. L'écuſſon eſt très-petit & à peine apparent. Les élytres ſont courtes, liſſes, avec deux ſtries vers le bord extérieur. Les jambes ſont comprimées & munies chacune de quatre dents.

Il ſe trouve à Cayenne, aux Berbices, ſous l'écorce des arbres.

17. Escarbot déprimé.

Hister depreſſus.

Hiſter niger, nitens, corpore depreſſo, elytris ſubſtriatis, tibiis anticis multidentatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Escarbot. *Pl.* 2. *fig.* 9. *a. b.*

Hiſter depreſſus *ater nitidiſſimus elytris ſubſtriatis.* Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 32. *nº*. 8.

Hiſter compreſſus. Fuesl. *Arch. inſ. pag.* 20. *nº*. 7.

Il eſt un peu plus grand & plus large que l'Eſcarbot allongé. Les antennes ſont noires, avec la maſſe qui les termine d'une couleur ferrugineuſe brune. Tout le corps eſt noir, luiſant & déprimé. Les élytres ont chacune quatre ſtries latérales. Les jambes antérieures ont quatre dents, les intermédiaires en ont trois, & les poſtérieures, deux.

Il ſe trouve en Europe, ſous l'écorce pourrie des arbres. Il n'eſt pas rare aux environs de Paris dès le commencement du printems.

18. Escarbot uni.

Hister planus.

Hiſter ater opacus, corpore depreſſo, elytris læviſſimis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Escarbot. *Pl.* 3. *fig.* 22. *a. b.*

Hiſter planus *planus ater opacus, elytris læviſſimis.* Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 32. *nº*. 5.

Hiſter planus. **Sulz.** ***Hiſt. inſ. tab.* 2. *fig.* 9. *f.***

Hiſter planus. **Fuesly.** ***Inſ. Helv. nº*. 68.**

Il reſſemble beaucoup à l'Eſcarbot déprimé; mais il eſt une fois plus grand. Le corps eſt noir & très-déprimé. Les antennes ſont d'un brun noirâtre. Le corcelet eſt profondément échancré antérieurement. Les élytres ſont liſſes, beaucoup plus courtes que l'abdomen.

Il ſe trouve en Suiſſe, en Allemagne, ſous l'écorce des arbres.

19. Escarbot allongé.

Hister elongatus.

Hiſter corpore elongato, nigro nitido, pedibus piceis, elytris ſtriatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Escarbot. *Pl.* 2. *fig.* 14. *a. b.*

Il eſt plus petit & beaucoup plus étroit que l'Eſcarbot déprimé. Les antennes ſont brunes. Les mandibules ſont un peu avancées. Le corcelet eſt liſſe, preſque quarré. Les élytres ont chacune ſix ſtries régulieres; elles ſont un peu plus courtes que l'abdomen. Tout le corps eſt noir, luiſant; & les pattes ſont brunes.

J'ai trouvé cet inſecte ſous des écorces de Pins morts, en Provence.

20. Escarbot globuleux.

Hister globuloſus.

Hiſter niger, opacus, elytris ſtriatis, lineiſque elevatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Escarbot. *Pl.* 2. *fig.* 15. *a. b.*

Il differe beaucoup des précédens. Le corps eſt ovale, preſque globuleux, entièrement noir, point du tout luiſant. Les antennes ſont un peu plus longues que la tête. Le corcelet eſt finement chagriné, & il a quatre lignes longitudinales élevées. Les élytres ſont preſque de la longueur de l'abdomen; elles ont une quantité conſidérable de ſtries ondulées, & quelques lignes élevées. Les pattes ſont un peu plus longues que dans les autres eſpeces. Les jambes antérieures ont quelques dentelures peu marquées.

On le trouve en Provence dans les bouſes. Il m'a été envoyé par M. l'abbé de Leoube.

21. Escarbot ſilloné.

Hister ſulcatus.

Hiſter corpore globoſo, nigro opaco, thorace elytriſque lineis plurimis elevatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Escarbot. *Pl.* 1. *fig.* 6. *a. b.*

Scarabæus ſulcatus *ater, ſupra coſtis elevatis ſtriatis.* Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 13. *nº*. 31.

Il reſſemble beaucoup au précédent, mais il eſt une fois plus petit, & ſon corps eſt plus globuleux. Il eſt entièrement noir, point du tout luiſant. Les antennes ſont plus longues, que la tête. Le premier article eſt aſſez long, & il eſt renflé à ſon extrémité; les trois derniers forment une maſſe ovale, perfoliée, preſque ſolide. Le corcelet eſt un peu rebordé, & il a ſix lignes longitudinales élevées. Les élytres ſont de la longueur de l'abdomen, & ont chacune ſix lignes ongitudinales élevées. Les pattes ſont aſſez longues, preſque ſans dentelures.

Il ſe trouve aux environs de Paris, dans les bouſes, mais plus ordinairement dans les fientes de Cheval. Au moindre mouvement qui ſe fait autour de lui, il applique ſoudain ſes pattes & les antennes contre ſon corps, & reſſemble alors plutôt a une graine qu'a un inſecte; ce qui le fait facilement échapper aux recherches des Entomologiſtes.

22. Escarbot brun.

Hister brunneus.

Hiſter ferrugineus elytris ſubſtriatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Escarbot. *Pl.* 3. *fig.* 21. *a. b.*

Hiſter brunneus. Fab. *Syſt. ent. pag.* 52. *n*°. 4 — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 61. *n*°. 4. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 32. *n*°. 6.

Cet inſecte n'eſt peut-être qu'une variété de l'Eſcarbot unicolor, puiſqu'il n'en diffère que par les couleurs & qu'il eſt ſeulement un peu plus petit Les élytres ont quelques ſtries longitudinales, & elles ne ſont pas pointillées.

Il ſe trouve en Suède.

23. Escarbot pygmée.

Hister pygmæus.

Hiſter niger, elytris baſi ſubſtriatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Escarbot. *Pl.* 3. *fig.* 24. *a. b.*

Hiſter pygmæus *totus ater, elytris læviſſimis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 567. *n*°. 4. — *Faun. ſuec. n*°. 441.

Hiſter pygmæus. Fab. *Syſt. ent. pag.* 52. *n*°. 5. —*Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 61. *n*°. 5.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 32. *n*°. 7.

Hiſter nigro-fuſcus, elytris dimidio-ſtriatis. Deg *Mém. inſ. tom.* 4. *p.* 344. *n*°. 4.

Eſcarbot *nain* d'un brun noirâtre obſcur, à demi-ſtries ſur les étuis. Deg. *Ib.*

Hiſter pygmæus. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n*°. 71.

Hiſter pygmæus. Laichart. *Inſ. tom.* 1. *p.* 57. *n*°. 4.

Hiſter pygmæus. Vill. *Ent. t.* 1. *p.* 66. *n*°. 3.

Il reſſemble beaucoup à l'Eſcarbot unicolor, mais il eſt deux à trois fois plus petit. Les élytres ont deux ou trois ſtries latérales, courtes, arquées, à peine marquées. Tout le corps eſt noir, quelquefois d'un noir preſque brun, avec l'extrémité des élytres brune.

Il ſe trouve en France. Il eſt commun au nord de l'Europe.

24. Escarbot raccourci.

Hister abbreviatus.

Hiſter ater elytris crenato-ſtriatis, ſtriis interioribus abbreviatis. Fab. *Syſt. ent. p.* 53. *n*°. 6. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 61. *n*°. 6. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 32. *n*°. 9.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur, à l'Eſcarbot pygmée. Il eſt noir, luiſant. Les élytres ont quatre ſtries crénelées, & entre ces ſtries & la ſuture, on en apperçoit deux autres très-courtes.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

25. Escarbot picipède.

Hister picipes.

Hiſter ovatus, niger nitens, pedibus piceis tibiis ſubmuticis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Escarbot. *Pl.* 2. *fig.* 13. *a. b.*

Il reſſemble pour la forme & la grandeur à l'Eſcarbot pygmée, mais le corps eſt un peu plus convexe en deſſus, moins luiſant. Il eſt noir & légérement pointillé. Les élytres ont des ſtries peu marquées. Les pattes & les antennes ſont brunes, & les jambes ſont comprimées, & très-légérement dentelées.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

26. Escarbot ferrugineux.

Hister ferrugineus.

Hiſter corpore globoſo ferrugineo, elytris longitudine abdominis, tibiis ſubmuticis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Escarbot. *Pl.* 1. *fig.* 7. *a. b.*

Il eſt plus petit que l'Eſcarbot pygmée. Le corps eſt raccourci, auſſi large que long, entièrement ferrugineux, ſans taches. Les élytres ont trois ou quatre ſtries latérales, peu marquées. Les jambes ſont ſans dentelures apparentes.

Il ſe trouve aux environs de Paris, dans les bouſes.

27. Escarbot ſtrié.

Hister ſtriatus.

Hiſter niger, nitidus elytris duodecim ſtriatis.

Hiſter duodecim-ſtriatus. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt.* nº. 72.

Hiſter duodecim-ſtriatus. FUESL. *Coleopt. app. p.* 157.

Hiſter duodecim-ſtriatus. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 68. *nº.* 9. *tab.* 1. *fig.* 7.

Il reſſemble un peu à l'Eſcarbot bimaculé, mais il eſt un peu plus petit, & entierement noir, luiſant. Les élytres ont chacune ſix ſtries égales, qui deſcendent de la baſe à l'extrémité.

Il ſe trouve en France, en Allemagne.

28. ESCARBOT pulicaire.

HISTER pulicarius.

Hiſter niger, elytris ſtriatis apice pallidis. THUNB. *nov. act. Upſ.* 4. *pag.* 7. nº. 11.

Il eſt de la grandeur de l'Eſcarbot pygmée. Le corps eſt noir. Les élytres ſont ſtriées, & ont l'extrémité pale.

Il ſe trouve en Suède.

29. ESCARBOT aptére.

HISTER apterus.

Hiſter fulvus, alis nullis.

Hiſter apterus. SCOP. *Ent. carn. nº.* 32.

Hiſter apterus. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1611.

Il eſt très-petit, oblong, fauve. Les antennes ſont terminées par une maſſe arquée, velue. On remarque de chaque côté de la tête un petit corps obtus ſemblable à une corne. Les yeux ſont noirs. Les élytres ſont de la longueur de la moitié de l'abdomen, & n'ont point d'ailes au-deſſous. Les pattes ſont glabres, aſſez groſſes.

Il ſe trouve dans la Carniole.

ESSAIM. Lorſqu'une ruche eſt devenue trop peuplée, & qu'elle ne peut plus contenir tous ſes habitans, il faut qu'une partie s'en ſépare, pour aller chercher un autre domicile & fonder une nouvelle colonie. Cette réunion d'inſectes émigrans s'appelle *eſſaim*. Cependant les jeunes Abeilles ne ſe réſoudroient point à quitter la ruche, quelque peuplée qu'elle fût, s'il ne ſe trouvoit une jeune reine, diſpoſée à ſe mettre à leur tête & à les conduire. Ainſi pour avoir des eſſaims, il ne ſuffit pas que les ruches renferment un peuple immenſe d'Abeilles, il faut encore qu'il y ait de nouvelles reines, & qu'elles aſpirent à ſe charger du ſoin de gouverner cette nouvelle république & de lui donner une nombreuſe poſtérité.

La ſortie des eſſaims n'a point de terme fixe : elle dépend de la chaleur, & par conſéquent des ſaiſons, de l'expoſition des ruches, & de la température du climat : on peut aſſurer en général, que, parmi les ruches également bien expoſées au ſoleil, celles qui ſont mieux fournies d'Abeilles eſſaiment plutôt, parceque la température qui y regne eſt plus chaude, & force à une ſéparation rendue plus néceſſaire. Il y a pluſieurs ſignes qui annoncent le prochain départ d'un eſſaim. Lorſque l'on voit les Faux-Bourdons ſe promener en grand nombre ſur le devant des ruches, & que les Abeilles s'aſſemblent en grouppes autour des portes, parce qu'incommodées dans l'intérieur de leur habitation par une chaleur exceſſive, elles cherchent à reſpirer un air plus frais, les nouvelles colonies ne tarderont pas à ſe former & à prendre leur eſſor. Il faut veiller alors à leur ſortie, ſi on ne veut pas s'expoſer à les perdre. Cette ſortie a rarement lieu avant neuf heures du matin, & elle peut ſe prolonger juſqu'à cinq heures du ſoir. Un ſoleil ardent, à quelque heure qu'il ſe faſſe ſentir, ſuffit pour déterminer un eſſaim à quitter la ruche ; & ſans que le ſoleil paroiſſe, on en voit quelquefois partir lorſque l'air eſt chaud & étouffé. Quand une ruche-mere eſt cependant ſur le point de donner un eſſaim, on peut s'en appercevoir au bourdonnement continuel, au trouble & à l'agitation qui doit naturellement accompagner une entrepriſe qui peut intéreſſer le ſort de plus de trente mille individus. Les Abeilles ſemblent avoir oublié leurs travaux, les ouvrières ne penſent point à profiter du beau tems, qui les invite à une riche moiſſon ; celles qui ſont ſorties & qui arrivent chargées de leur butin, négligent d'entrer dans leur demeure, elles s'arrêtent ſur le ſupport, & ſemblent prévoir qu'en quittant cette habitation, elles iront dans une autre qui ſera dépourvue de tout & pour laquelle il faut réſerver les proviſions qu'elles viennent de recueillir. Un bruit plus conſidérable qu'à l'ordinaire précède & annonce le moment du départ, qui ſe fait très-promptement. Dans moins d'une minute, tout l'eſſaim eſt dehors, une multitude innombrable d'Abeilles s'élève dans l'air & cherche un endroit pour s'y repoſer. La jeune reine eſt au milieu de ſon peuple : ſi elle voit que la plus grande partie s'aſſemble & forme un peloton, elle vient le joindre, & bientôt le calme ſuccède à la plus vive agitation. Lorſque l'eſſaim, en partant, s'élève trop haut, il eſt à craindre qu'il dirige bien loin ſa route, & dans cette circonſtance on doit uſer d'adreſſe, pour l'arrêter dans ſa fuite. Des perſonnes peu inſtruites cherchent, en frappant ſur des poëles ou des chaudrons, à imiter le bruit du tonnerre que les Abeilles craignent, mais ce moyen eſt capable ou de faire rentrer l'eſſaim dans la ruche, ou de l'éloigner, au lieu de le rapprocher. On doit [illegible] jetter des poignées de ſable fin ou de terre, ou bien tremper un rameau dans l'eau & l'aſperger : les Abeilles s'imaginant qu'il pleut, s'abaiſſent pour ſe fixer quelque part. Elles aiment beaucoup la verdure & le feuillage : c'eſt pourquoi on ne doit pas négliger de mettre, aux environs des ruches, des arbres peu élevés, afin qu'elles puiſſent s'y attacher, & afin qu'on ne ſoit pas gêné pour les faire entrer dans le logis qu'on leur deſtine.

Après le départ d'un premier eſſaim, on peut encore en voir partir le lendemain un ſecond ou un troiſiéme. Les eſſaims ſont plus ou moins conſidérables, les premiers ſont toujours les plus nombreux. Il arrive quelquefois qu'un eſſaim ſe partage en deux ou pluſieurs pelotons, ce qui a lieu quand il ſe trouve plus d'une reine. Si on réunit les Abeilles dans une même ruche, & ſi on les force de choiſir la ſeule reine qui leur convient de garder, le choix eſt bientôt fait, & on voit les reines inutiles mortes au bas de la ruche. De même qu'un eſſaim qui s'envole peut ſe partager en deux, deux eſſaims qui partent en même tems d'un rucher peuvent auſſi ſe réunir en l'air, & il faut tâcher de prévenir cette réunion en jettant du ſable ou de l'eau, ſur-tout ſi ce ſont des premiers eſſaims, qui ſont très-forts. Quand il n'a pas été poſſible de l'empêcher, & qu'ils ſe trouvent dans une même ruche, il s'y excite du tumulte, juſqu'à ce qu'une des deux reines ſoit tuée. On voit des Ruches qui ont pluſieurs reines, & dans leſquelles la paix regne d'abord. Dans ce cas, les ruches ſont partagées en autant de diviſions qu'il y a d'eſſaims & de reines. Chaque eſſaim particulier ne confond pas ſon travail avec celui d'un autre ; une cloiſon intermédiaire les ſépare, les gateaux n'y ſont pas rangés dans le même ſens. L'intelligence ou la paix peut durer pluſieurs années de ſuite dans ces ruches ; mais ordinairement elle dure peu, à ce qu'on aſſure, & elle ceſſe quand la population eſt augmentée dans chacune des familles. Alors, dit-on, ou il y a une guerre ſanglante entre les eſſaims, ou les uns & les autres prennent la fuite. Nous devons renvoyer au mot Abeille, pour la ſuite de l'hiſtoire naturelle de ces inſectes, & quant à la manière de former, d'obtenir des eſſaims, c'eſt la partie conſacrée à l'agriculture, qui doit la faire connoître.

ETUI. On a donné le nom d'étui ou de fourreau, ſpécialement aux envelopes convexes & coriacées qui couvrent les ailes des Coléoptères ; mais dans la langue des Entomologiſtes, ce mot rentre dans celui d'Elytre. Voy. *Elytre*.

EVANIE, *Evania.* Genre d'inſectes de la première Section de l'Ordre des Hyménoptères.

Les Evanies ont quatre ailes membraneuſes inégales, veinées ; deux antennes longues, filiformes, rapprochées, avec le premier article long & cylindrique ; l'abdomen petit, comprimé, attaché à la partie poſtérieure du corcelet, par un pédicule long & mince.

Linné a placé parmi les Sphex la ſeule eſpèce d'Evanie qu'il a connue, & de Geer la rangée parmi les Ichneumons. Ce genre diffère de celui de Sphex, en ce que le premier article des antennes eſt très-long, & de celui d'Ichneumon, en ce qu'elles ne ſont compoſées que de onze articles.

Les antennes des Evanies ſont filiformes, très-rapprochées à leur baſe, compoſées de onze articles, dont le premier eſt long & cylindrique, le ſecond très-court, les autres ſont preſque égaux & peu diſtincts. Elles ſont inſérées à la partie antérieure de la tête.

La bouche eſt compoſée de deux mandibules, d'une trompe très-courte, & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure manque entièrement, & le chaperon eſt avancé & pointu.

Les mandibules ſont cornées, courtes, arquées, pointues, & munies d'une dent au milieu de leur partie ſupérieure.

La trompe eſt très-courte & compoſée de trois pièces, dont deux latérales, coriacées, arrondies, & une au milieu, coriacée, arrondie & ciliée.

Les antennules antérieures ſont filiformes, deux fois plus longues que les poſtérieures, & compoſées de ſix articles, dont le premier eſt court, le ſecond un peu renflé, le troiſième conique, les autres ſont cylindriques, le dernier eſt plus mince & plus court que les autres. Elles ſont inſérées au milieu des pièces latérales de la trompe. Les antennules poſtérieures ſont courtes & compoſées de quatre articles, dont les deux premiers grenus, le troiſième renflé, preſque dilaté, le quatrième cylindrique & plus long que les autres. Elles ſont inſérées à la partie latérale de la pièce intermédiaire de la trompe.

La tête eſt preſque de la largeur du corcelet, un peu applatie antérieurement, portée ſur un col mince & aſſez court. Les yeux ſont ovales, peu ſaillans, de grandeur moyenne.

Le corcelet donne naiſſance à quatre ailes membraneuſes, veinées, inégales. L'abdomen eſt petit, comprimé, preſque triangulaire, attaché à la partie poſtérieure & ſupérieure du corcelet, par un filet long & mince. Il eſt compoſé de cinq à ſix anneaux, peu diſtincts, formant à leur partie inférieure deux eſpèces de lames, entre leſquelles eſt logé un aiguillon court, flexible.

Les pattes ſont aſſez longues; les poſtérieures beaucoup plus longues que les autres, ont la hanche aſſez grande. Les tarſes ſont filiformes & composés de cinq pièces.

L'abdomen des Evanies, très-petit, ordinairement collé à la partie poſtérieure du corcelet, & attaché à ſa partie ſupérieure par un filet mince & arqué, donne à ces inſectes une forme ſingulière & bien différente de celle des Ichneumons & des Sphex, avec leſquels on les avoit confondus : on les croiroit au premier regard, dépourvus d'abdomen. Nous ne connoiſſons ni leurs habitudes, ni leurs larves.

EVANIE.

EVANIA. FAB.

SPHEX. LIN.

ICHNEUMON. DEG.

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

Antennes rapprochées, filiformes, de la longueur du corps : onze articles, le premier long & cylindrique.

Mandibules courtes, cornées, unidentées ſupérieurement.

Trompe très-courte, coriacée, compoſée de trois pièces. Quatre antennules ; les antérieures plus longues, compoſée de ſix articles ; les poſtérieures courtes, compoſées de quatre articles, dont le troiſième eſt renflé, preſque dilaté.

Abdomen petit, comprimé, attaché à la partie ſupérieure du corcelet, par un pédicule long & arqué.

Aiguillon court, caché entre deux lames de l'abdomen.

ESPECES.

1. EVANIE appendigaſtre.

Noire ; tête & corcelet raboteux ; ailes avec un point marginal, noir.

2. EVANIE liſſe.

Noire ; corcelet raboteux ; tête liſſe.

3. EVANIE maculée.

Noire ; corcelet taché de blanc ; abdomen avec deux points ſur le premier anneau, & le bord du ſecond, blancs.

4. EVANIE naine.

Noire ; ailes tranſparentes ; les ſupérieures veinées à la baſes.

1. **Evanie** appendigaſtre.

Evania appendigaſter.

Evania atra, capite thoraceque ſcabris, alis nigro venoſis punctoque marginali nigro.

Evania appendigaſter *atra, abdomine petiolato breviſſimo dorſo thoracis impoſito.* Fab. *Syſt. ent. p.* 345. *n°.* 1. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 442. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 271. *n°.* 1.

Sphex appendigaſter *atra, abdomine petiolato breviſſimo, pedibus poſticis longiſſimis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 943. *n°.* 12.

Reaum. *Mém. inſ. tom.* 6. *tab.* 31. *fig.* 13.

Ichneumon niger, abdomine breviſſimo compreſſo truncato, petiolo longo thoracis dorſo impoſito, pedibus poſticis longiſſimis. Deg. *Mém. inſ. t.* 3. *p.* 594. *n°.* 1. *Pl.* 30 *fig.* 14.

Ichneumon *à ventre court & tronqué* noir à ventre très court plat & tronqué, & placé par un long filet ſur le deſſus du corcelet, à pattes poſtérieures très-longues. Deg *Ib.*

Sphex appendigaſter. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 221. *n°.* 5.

Elle a environ quatre lignes de long. Tout le corps eſt noir. La tête & le corcelet ſont raboteux. L'abdomen eſt liſſe & luiſant. Les ailes ſont blanches, veinées de noir, avec un point noir au milieu du bord extérieur des ſupérieures.

Elle ſe trouve dans les départemens méridionaux de la France; en Italie, en Eſpagne, en Afrique, à l'Iſle de France, dans la Nouvelle-Hollande.

2. **Evanie** liſſe.

Evania lævigata.

Evania atra, thorace ſcabro, capite lævi.

Brown. *Jamaic. tab.* 44. *fig.* 6.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente, pour la forme & la grandeur; elle en diffère en ce que la tête eſt liſſe, les yeux ſont cendrés, l'abdomen de la femelle eſt plus triangulaire & terminé ſupérieurement en pointe.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

3. **Evanie** maculée.

Evania maculata.

Evania thorace maculato, abdominis primo ſegmento punctis duobus ſecundo margine albis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 345. *n°.* 2. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 442. *n°.* 2. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 271. *n°.* 2.

Elle eſt petite, courte. Les antennes ſont avancées, noires. La tête eſt noire, avec une ligne longitudinale blanche, de chaque côté, placée entre les yeux. Le corcelet eſt élevé, boſſu, noir, avec le bord antérieur, l'écuſſon, & un point de chaque côté, ſous les ailes, blancs. L'abdomen eſt court, conique, noir, avec un point de chaque côté ſur le premier anneau & le bord du ſecond, blancs: on voit auſſi deux petites lignes courtes, blanches, ſur l'anus. Les pattes ſont fauves, avec la baſe des cuiſſes noire, marquée d'un point blanc: les poſtérieures ſont allongées, avec les genoux noirs. Les ailes ſont tranſparentes.

Elle ſe trouve en Angleterre.

4. **Evanie** naine.

Evania minuta.

Evania atra, alis albis baſi tantum nigro venoſis.

Elle reſſemble boucoup à l'Evanie appendigaſtre, mais elle n'a guères plus d'une ligne de long. Le premier article des antennes eſt un peu plus court que dans les autres eſpèces. Tout le corps eſt très-noir. La tête & le corcelet ſont raboteux. L'abdomen eſt très-petit, liſſe. Les ailes ſont tranſparentes, blanches, veinées de noir ſeulement à leur baſe.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

Eſpèce moins connue.

1. **Evanie** negre

Evania nigrata.

Evanie noire; ailes ſupérieures avec une bande obſcure.

Evania nigra, alis anticis faſcia fuſca. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 72. *n°.* 381.

Sphex nigrata. Gmelin. *Syſt. nat. tom.* 1. *pars* 5. *p.* 2723.

Le corps eſt noir. Les ailes ſupérieures ſont marquées d'une bande obſcure.

Elle ſe trouve en Europe.

EULOPHE, *Eulophus.* Genre d'inſecte de la première Section de l'Ordre des Hyménoptères.

M. Geoffroy a établi ſous le nom d'Eulophe un genre compoſé d'une ſeule eſpèce, que je n'ai pas encore eu occaſion d'obſerver. MM. Fabricius & de Géer, l'ont placée parmi les Ichneumons, dont elle diffère cependant par les antennes branchues. Voici les caractères que M. Geoffroy donne de ce Genre.

EULOPHE.

EULOPHUS.

Antennes branchues.

Ailes inférieures plus courtes.

Bouche armée de mâchoires.

Aiguillon conique.

Ventre preſque ovale, attaché au corcelet par un pédicule court.

Trois petits yeux liſſes.

Le caractère ſingulier de ce genre ſe tire de la forme de ſes antennes qui ſont branchues, & forment une eſpèce de joli panache, & qui lui a fait donner le nom qu'il porte. Les branches des antennes naiſſent du filet principal; elles ſont au nombre de trois qui partent du ſecond, du troiſième & du quatrième anneaux de l'antenne. Ce genre eſt le ſeul de tous ceux de cette Section dont les antennes ſoient ainſi figurées. A ce caractère près, l'Eulophe reſſemble tout-à-fait aux Diplolèpes & aux Cinips, & ces trois genres ne ſe diſtinguent guères que par la forme des antennes.

M. Geoffroy n'a point trouvé la larve de cet inſecte, qui doit approcher de celles des Cinips qui n'habitent point dans des galles. Sa Chryſalide au-moins reſſemble tout-à-fait aux leurs, & lorſque cet auteur l'eut ramaſſée, il s'attendoit à avoir des Cinips. Elle donna ces inſectes qui ſont dorés, verdâtres & brillans. Cette Chryſalide ſe trouve attachée aux feuilles; il y en a pluſieurs ramaſſées enſemble. L'inſecte parfait eſt petit, & juſqu'ici M. Geoffroy n'a rencontré qu'une ſeule eſpèce de ce genre. L'eſpèce d'Ichneumon que décrit de Geer. *Mém. inſ. tom.* 1. *p.* 589. *tab* 35 *fig.* 1. 7. paroît être une autre eſpèce de ce même genre.

Eulophus. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 313. *n°.* 1. *pl.* 15. *fig.* 3.

L'Eulophe. GEOFF. *Ib.*

Ichneumon ramicornis *viridis, antennis ramoſis.* FAB *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 441. *n°.* 125. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 271. *n°.* 148.

Ichneumon ſauteur, verd-doré, à antennes branchues dans le mâle, & à pattes jaunes. DEG. *Mém. inſ. tom.* 2. *pag.* 899. *pl.* 31. *fig.* 14.

Cynips Eulophus. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 389. *n°.* 31.

Il a deux lignes & demie de long. Ses antennes ſont compoſées de ſept pièces aſſez longues, dont trois; ſavoir: la ſeconde, la troiſième & la quatrième jettent de longues appendices ou branches auſſi longues que l'antenne, ce qui forme comme deux bouquets ſur la tête de l'inſecte. Tout l'animal eſt d'un beau vert doré brillant; il n'y a que les antennes qui ſont jaunâtres & les pattes qui ſont blanches.

Ce ſont de petites Chryſalides ſemblables à celles des Cinips ſans galles, qui ont donné ce bel inſecte. Ces petites Chryſalides étoient attachées par leur pointe de derrière, à des feuilles de Tilleul, & elles ſont écloſes chez M. Geoffroy.

Il ſe trouve en Europe.

EVRYCHORE, *Eyrychora*, Genre d'inſectes établi par M. Thunberg, que nous ne croyons pas différer du Genre Pimélie. *Voyez* PIMÉLIE.

F.

FACETTE. L'œil des inſectes paroit formé d'un très grand nombre de Facettes, & reſſemble à ces verres qui multiplient les objets. *Voyez* ŒIL.

FAUCHEUR, *Phalangium*. Genre d'inſectes de la ſeconde Section de l'Ordre des Aptères.

Les Faucheurs ont deux yeux; huit pattes; deux antennules; deux mandibules avancées, coudées, terminées en pinces, & l'abdomen uni au corcelet.

Ces inſectes reſſemblent beaucoup aux Araignées; ils en diffèrent par les mandibules coudées, compoſées de deux pièces, & terminées en pinces. Les mandibules des Araignées ſont ſimples, & terminées par un ſeul crochet mobile. Une autre différence qui doit les diſtinguer, c'eſt que les Faucheurs n'ont que deux yeux, tandis que les Araignées en ont huit. Enfin l'abdomen uni au corcelet, & les tarſes compoſés d'un très-grand nombre de pièces, dans les Faucheurs, en font un genre bien ſeparé, & qu'on ne peut confondre avec celui des Araignées, qui ont l'abdomen ſéparé du corcelet & les tarſes compoſées ſeulement de deux pièces.

Les Faucheurs, ainſi que tous les inſectes compris dans la même Section, n'ont point d'antennes.

La bouche eſt formée de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de deux antennules.

Les mandibules ſont avancées, rapprochées, coudées au milieu, & compoſées de trois pièces, dont la première cylindrique, la ſeconde penchée, terminée en pince, dont la pièce latérale externe eſt mobile. Elles ſont inſérées à la partie antérieure de la tete.

Au-deſſous des mandibules, & immédiatement au-deſſus de la bouche, on apperçoit une pointe avancée, cornée, aiguë.

Les mâchoires ſont très-petites, arrondies, preſque membraneuſes, ſimples.

La lèvre inférieure eſt courte, aſſez large, membraneuſe, inégale, un peu échancrée.

Les antennules ſont filiformes, un peu plus longues que les mandibules, & compoſées de ſix articles, dont les deux premiers & le troiſième ſont courts, le dernier eſt un peu plus long que les autres, cylindrique, & terminé par un crochet à peine apparent.

La tête n'eſt point diſtincte du corcelet. Les yeux, au nombre de deux ſeulement, ſont très-rapprochés, & placés à la partie ſupérieure du corps.

Le corcelet & l'abdomen ſont confondus & ne forment qu'une ſeule pièce; on ne diſtingue le premier qu'en ce qu'il donne naiſſance aux pattes.

Les pattes ſont au nombre de huit, & compoſées de la hanche, d'une très-petite pièce intermédiaire, de la cuiſſe, d'une pièce intermédiaire, de la jambe, & du tarſe compoſé d'un grand nombre de pièces, dont la dernière eſt terminée par un ſeul petit onglet.

Les Faucheurs ſont des inſectes qui doivent être très-connus des Naturaliſtes, puiſqu'ils le ſont des enfans même: ils ſe font auſſi aiſément reconnoître par la longueur exceſſive de leurs pattes. On les rencontre par tout à la campagne, où ils ſe promenent ſur les plantes, & on les trouve également dans les veſtibules des maiſons, où ils aiment à ſe tenir accrochés ſur les murailles enduites de platre. Nous allons rapporter ce que différens auteurs ont pu en décrire.

Aldrovande, Mouffet, & Jonſton d'après eux, de même que Swammerdam, ne font que nommer ſimplement ces inſectes remarquables, ſans en donner aucune deſcription, & les ont regardés comme des Araignées, avec leſquelles cependant ils n'ont preſqu'aucun rapport réel & caractériſtique. Goédart, ſans en faire une deſcription bien exacte, les a ſuivis dans leur façon de vivre, mais il s'eſt gliſſé dans ſes détails, des erreurs qui appartenoient encore, il eſt vrai, à ſon tems, & que dans ce moment-ci il eſt facile de relever. Quel eſt ſans doute maintenant le plus ſimple naturaliſte qui ſeroit tenté de le croire, lorſqu'il dit que ces inſectes doivent leur origine à des Champignons? Nous ſavons qu'ils pondent leurs œufs dans la terre, & qu'ils choiſiſſent pour cela des endroits humides, où les rayons du ſoleil ne peuvent guères pénétrer: la matière cryſtalline en forme de petits ſablons, que Goédart a trouvée dans les Champignons, n'étoit réellement que les œufs de ces inſectes, puiſque dans la ſuite il en a vu ſortir de petits Faucheurs. Nous ne devons pas plus nous arrêter pour détruire la prétendue métamorphoſe de ces petits inſectes en Araignées, comme il les appelle. Les Faucheurs ne ſubiſſent aucune transformation; ils gardent toujours la même forme, avec cette ſeule différence néanmoins que les pattes des jeunes ſont proportionnellement moins longues que dans ceux de grandeur complette. Goédart prétend qu'ils ont beſoin de trois ans pour prendre tout leur accroiſſement, & que placés ordinairement contre les murailles enduites de chaux ou de plâtre, ils ſe nourriſſent du ſalpêtre qui en ſort. Enfin il fait une deſcription de leurs combats nocturnes, dans leſquels ils finiſſent par s'entretuer & ſe dévorer les uns les autres; mais le jour ils ſe tiennent dans un parfait repos.

Liſter, qui a nommé les Faucheurs *Aranei Binoculi* ou Araignées à deux yeux, a fait ſur eux les remarques générales ſuivantes: qu'ils ont ordinairement de très-longues pattes; que leur peau eſt preſque cruſtacée; qu'ils ne filent point; qu'ils ont ſeulement deux yeux; que la tête ſort comme du milieu des épaules; qu'on ne voit point de ſéparation diſtincte entre la poitrine ou le corcelet & le ventre; que leurs tenailles ſont diviſées en deux branches ou doigts, comme les ſerres des Ecreviſſes; que leur morſure, n'eſt point venimeuſe, ou du moins qu'il la croit nullement dangereuſe; que les pattes ſont entr'elles alternativement plus longues, & enfin que leurs excrémens ſont de forme ſolide, au lieu que ceux des Araignées à huit yeux ſont liquides. Toutes ces obſervations à peu de choſe près, ſont très-exactes. Cet auteur dit auſſi qu'au mois d'août les femelles ont ordinairement dans le corps des œufs blancs, parfaitement ſphériques; que la partie ſexuelle du mâle eſt ſituée au milieu du deſſous du ventre, & qu'on la fait paroître en le preſſant; que dans l'accouplement la bouche de l'un ſe trouve placée vis-à-vis celle de l'autre, & enfin qu'ils ſavent attraper des Mouches & d'autres inſectes, pour s'en nourrir en les ſuçant. Liſter a encore remarqué que ſouvent de très-petits animaux, qu'il compare à de petites Punaiſes rouges, ſont attachés au corps des Faucheurs, où apparemment ils ſucent leur nourriture: nous ſavons, d'après de Geer, que ces petits animaux rouges, ſont des Mittes.

Hook, qui nous a donné des figures extrémement groſſies de ces Faucheurs, dit qu'ils ſe jettent ſur leur proie, à la manière des Araignées *Loups*, ou comme le Chat ſe ſaiſit de la Souris. Albin n'a fait que rapporter les obſervations de Hook, en y joignant les figures très groſſies de cet auteur. On trouve encore la figure d'un Faucheur dans l'ouvrage de Bradley. Les Araignées de campagne ou Faucheurs, dont M. Homberg a parlé, paroiſſent avoir été des eſpèces appartenant réellement au genre des Araignées. M. Geoffroy & de Géer nous ont auſſi donné quelques remarques générales ſur ces inſectes, & le dernier ſur-tout, quelques détails anatomiques dont nous devons faire mention. Sa deſcription a principalement trait au Faucheur des murailles.

La tête & le corcelet, confondus enſemble dans le Faucheur, ſont garnis en-deſſus de quelques rides tranſverſales, & vers les côtés, de pluſieurs rides longitudinales. Mais ce que ces parties offrent de plus remarquable, c'eſt une petite élévation qui ſe trouve au milieu du deſſus, ayant de chaque côté un petit tubercule ſphérique d'un noir très-luiſant; on ne ſe trompe pas en prenant ces deux tubercules pour les deux yeux de l'inſecte: ils reſſemblent à ceux des Araignées par leur figure étant auſſi couverts d'une cornée écailleuſe & liſſe. Il eſt difficile de dire s'ils ſont placés ſur la tête ou ſur le corcelet, mais ils ſe trouvent toujours poſés l'un à côté de l'autre, & ſitués vis-à-vis les pattes de la ſeconde paire. Au-devant de la tête, tout près des pattes antérieures, le Faucheur a, comme les Araignées, deux parties articulées, de groſſeur à-peu-près égale dans toute leur étendue, que M. Geoffroy appelle des barbillons, de Geer, des bras, & dont nous avons fait mention ſous le nom d'antennules. Quel eſt l'uſage de ces barbillons, dit M. Geoffroy? Seroit-ce à cet endroit que les parties du mâle ſeroient placées, à-peu près comme dans les Araignées? L'analogie porteroit à le croire: cependant ces parties ne ſe terminent pas en bouton, & ne ſont point plus groſſes à leur extrémité; elles ſont ſeulement plus longues dans le mâle. En tous cas, ces parties ſervent à ſaiſir les choſes que le Faucheur veut porter à la bouche. Entre ces parties, on voit encore au-devant de la tête, deux autres parties mobiles, auxquelles M. Geoffroy donne le nom d'antennes, de Geer, de tenailles ou de ſerres, & que nous avons appellé mandibules. Elles ſont diviſées en deux pièces mobiles, articulées enſemble, dont la première, ou celle unie à la tête, eſt groſſe, à peu-près cylindrique, avancée en-devant, & placée ſur une même ligne avec le corps, quand elle eſt dans l'inaction. La ſeconde piece, un peu plus longue que l'autre & de figure conique, diminuant un peu de volume vers l'extrémité, fait toujours avec la précédente, quand elle eſt en repos, un angle très-aigu, parce qu'alors elle eſt ramenée & appliquée contre le deſſous de la tête ou du corcelet, mais droit, quand ces parties ſont en action. Cette ſeconde pièce eſt terminée par une ſerre ou pince, de ſubſtance écailleuſe & dure, compoſée de deux branches coniques, courbées l'une vers l'autre & pointues au bout; ces branches qu'on pourroit auſſi nommer des doigts, ſont placées l'une à côté de l'autre, dans un plan horizontal avec la pièce même, enſorte que pour les voir l'une & l'autre à la fois, il faut les regarder en-deſſous ou en face: vues de côté, on n'en apperçoit qu'une ſeule. Ces deux doigts ſont garnis du côté intérieur, de petites dentelures, qui ſe rencontrent quand l'inſecte ferme la pince. Le doigt extérieur, plus grand & un peu plus long que l'autre, eſt le ſeul mobile & articulé à la pièce, au lieu que l'intérieur ne fait qu'un même corps avec cette pièce, dont il n'eſt qu'un prolongement; enſorte que ces doigts reſſemblent à ceux des petites pattes des Ecreviſſes, & non à ceux des deux grandes ſerres de ces inſectes aquatiques, dont le petit doigt ou l'intérieur eſt mobile, & l'autre ne l'eſt pas. De Geer a encore obſervé que le gros doigt, ou celui qui eſt mobile, eſt garni à quelque diſtance de ſon extrémité, d'une dentelure courbée en dedans. C'eſt avec ces ſerres ou tenailles, ou mandibules, que le Faucheur ſe ſaiſit de ſa proie, qu'il perce & écraſe pour en tirer ſa nourriture. Dans l'endroit en deſſus du corps, où les deux ſerres aboutiſſent quand elles y ſont appliquées, on voit une tache ou une petite plaque relevée, entourée de poils, ayant au milieu un enfoncement, qui eſt la bouche. De Geer a vu les bords de cette bouche, qu'on peut regarder comme des levres, ſe remuer à la façon d'un ſphincter, & au devant de cette partie, entre les deux ſerres, il a encore obſervé une petite piece avancée, membraneuſe & conique, qui reſſembloit à une eſpèce de petite trompe. Le petit corps des Faucheurs eſt porté ſur huit pattes déliées, d'une longueur démeſurée, qui leur ſervent comme des échaſſes, lorſqu'ils marchent dans les champs. Ces pattes extraordinaires, qui ont leur attache au deſſous du corcelet, fort près les unes des autres & quatre de chaque côté, ne ſont pas toutes ordinairement d'égale longueur, mais alternativement plus longues, celles de la premiere & de la troiſiéme paires ſont preſque de la moitié plus courtes que celles de la ſeconde & de la quatriéme paires. Le tarſe, très-délié & très-flexible, à cauſe du grand nombre d'articles dont il eſt composé, eſt exceſſivement long dans quelques eſpèces, particulièrement dans les pattes de la ſeconde & de la quatriéme paires. De Geer n'a pu compter exactement le nombre de ces articles, à cauſe de leur petiteſſe, mais il y en a ſurement près de quarante ; le dernier de tous eſt terminé d'un ſeul ongle courbé & très-pointu, au lieu que dans preſque tous les autres inſectes, les tarſes ont conſtamment deux ongles & ſouvent quatre à leur extrémité. Quand le Faucheur marche, il tient ſon corps élevé à une certaine diſtance du plan de poſition, parce qu'alors il courbe les pattes en arc ; mais placé contre une muraille, il les étend en rond & horizontalement à la ſurface, ſur laquelle il applique pour lors le ventre, reſtant ainſi dans une tranquillité parfaite. Lorſqu'on ſaiſit un Faucheur, ſouvent il s'échappe en laiſſant dans les doigts une ou deux de ſes pattes, qui ſe détachent très-aiſément de ſon corps. Les enfans connoiſſent cette propriété, & ils s'amuſent à détacher ces pattes qui remuent encore long-tems après avoir été ſéparées du corps de l'animal ; elles conſervent des heures entières leur mouvement, en ſe pliant & ſe dépliant alternativement. Mais ce qu'il faudroit examiner, ajoute M. Geoffroy, ce ſeroit de s'aſſurer s'il ne revient pas des pattes nouvelles au Faucheur, après qu'elles ont été arrachées, à peu près comme il en repouſſe aux Crabes & aux Ecreviſſes. Cet auteur ſeroit très porté à le croire, & il a trouvé une fois un Faucheur qui avoit ſept grandes pattes, & la huitiéme plus petite que les autres des deux tiers au moins.

Il eſt facile de reconnoître le mâle de ces inſectes par la ſeule inſpection du corps, qui eſt plus petit & plus court que celui de la femelle, ainſi que par les antennules & les pattes qui ſont plus longues. On ne peut voir ſortir du ventre, en le preſſant, la partie du ſexe, dont Liſter a parlé ; on n'y voit pas non plus d'ouverture au milieu, mais ſeulement un anus, comme dans la femelle. De Geer a vu la femelle d'une eſpece, pondre des œufs pas plus grands qu'un grain de ſable, parfaitement ſphériques, très-blancs, couverts d'une peau membraneuſe & flexible, & entaſſés les uns près des autres.

M. Fabricius & Pallas ont placé parmi les Faucheurs, pluſieurs eſpeces différentes, que nous croyons devoir ſéparer, & renfermer dans deux nouveaux genres, ſous les noms de Phryne & de Galéode : Voyez ces mots.

FAUCHEUR.

PHALANGIUM. LIN. GEOFF. FAB.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

POINT d'antennes.

Deux antennules, ſimples, compoſées de ſix pièces.

Mandibules avancées, coudées, terminées en pinces.

Abdomen uni au corcelet.

Huit pattes.

Tarſes compoſés d'un grand nombre de pièces, & terminés par un ſeul onglet.

ESPECES.

1. FAUCHEUR annulaire.

Noirâtre en-deſſus, blanchâtre en-deſſous; pattes noirâtres, avec deux bandes blanches.

2. FAUCHEUR morio.

Corps ovale, noir; deſſous du corps & baſe des pattes, pâles.

3. FAUCHEUR des murailles.

Abdomen ovale, griſâtre, blanc en-deſſous.

4. FAUCHEUR cornu.

Abdomen déprimé; mandibules coniques, relevées, coudées; antennules pediformes.

5. FAUCHEUR bilinée.

Pâle, avec deux lignes dorſales, pointillées, noires.

6. FAUCHEUR diadème.

Corcelet avec un tubercule élevé, épineux.

7. FAUCHEUR en crête.

Obſcur en-deſſus, cendré en-deſſous; tubercule dorſal, dentelé de chaque côté.

8. FAUCHEUR carené.

Obſcur; abdomen déprimé, carené; pattes antérieures unidentées vers l'extrémité.

9. FAUCHEUR bimaculé.

Abdomen noir, avec deux taches blanches.

1. **FAUCHEUR** annulaire.

PHALANGIUM annulatum.

Phalangium ſupra nigrum ſubtus pallidum, pedibus nigro-cæruleis, annulis duobus albis.

Le deſſous du corps de cet inſecte, & la baſe des cuiſſes, tant en deſſus qu'en deſſous, ſont noirs. Les mandibules ſont pâles, avec l'extrémité des pinces noire. Les antennules & le deſſous du corps ſont pâles. Les pattes ſont très-longues; la ſeconde & la quatrième paires ont près de quatre pouces de long; elles ſont d'un noir un peu bleuâtre, avec deux anneaux pâles. Les yeux ſont placés de chaque côté d'un tubercule liſſe, légèrement ſillonné au milieu.

Il ſe trouve ſur les montagnes de la Suiſſe.

2. FAUCHEUR morio,

PHALANGIUM morio.

Phalangium corpore ovato atro, ſubtus pedumque baſi pallidis. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 547. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 347. *n°.* 1. — *It. Norveg. die* 9. *aug.*

Il reſſemble, au Faucheur des murailles, mais il eſt preſque une fois plus grand. Les antennules ſont noires. Les mandibules ſont pâles. Le corps eſt blanc en deſſous, noir en deſſus, avec une ligne de chaque côté, ondée, pâle. Les pattes ſont très-longues, raboteuſes, noires, pâles à leur baſe.

Il ſe trouve en Norvège.

3. FAUCHEUR des murailles.

PHALANGIUM Opilio.

Phalangium abdomine ovato griſeo ſubtus albo. FAB. *Syſt. ent. pag.* 440. *n°.* 2. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 547. *n°.* 2. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 347. *n°.* 2.

Phalangium Opilio. LIN. *Syſt. nat. p.* 1027. *n°.* 2. — *Faun. ſuec. n°.* 1992.

Phalangium parietinum *corpore ovato ſupra griſeo-fuſco, ſubtus albido, pedibus maculatis.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 7. *p.* 166. *n°.* 1. *pl.* 10. *fig.* 1.

Faucheur *des murailles* à corps ovale d'un brun griſâtre en deſſus & blanc ſale en deſſous, à pattes tachetées. DEG. *Ib.*

Araneus rufus non criſtatus. RAJ. *Inſ.* 1 *p.* 40. *tit.* 36.

LIST. *GOED. fig.* 143.

LIST. *Aran. angl. tab.* 1. *fig.* 35.

MOUFF. *Theat. inſ. pag.* 234. *fig.* 4.

ALDROV. *Inſ.* 234. *fig.* 4.

HOEFFN. *Inſ.* 2. *tab.* 9.

BRADL *Nat. tab.* 24. *fig.* 2.

CLERCK. *Aran. ſuec. tab.* 6. *fig.* 10. 3.

SULZ. *Hiſt. inſ. tab.* 22. *fig.* 140.

HOOK. *Microg. pag.* 198. *tab.* 31.

PLUCHE. *Spect. de la nat. tom.* 1. *pag.* 109.

Phalangium Opilio. SCOP. *Ent. carn. n°.* 1122.

Phalangium Opilio. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 1088.

Phalangium Opilio. VILL. *Ent. tom.* 4. *pag.* 80. *n°.* 2.

Tout le deſſus du corps eſt d'un brun griſâtre, marqué de traits plus obſcurs, & de quelques points d'un gris blanchâtre. Le deſſous eſt d'un blanc griſâtre, avec quelques nuances obſcures, vers les côtés de l'abdomen. Les mandibules & les antennules ſont d'un blanc griſâtre. Les pattes ſont d'un gris clair tacheté de brun. Les yeux ſont placés de chaque côté d'un tubercule liſſe.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe, dans les champs, plus ordinairement ſur les murs & ſur le tronc des arbres.

4. FAUCHEUR cornu.

PHALANGIUM cornutum.

Phalangium abdomine depreſſo, mandibula conica adſendente, palpis pediformibus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 440. *n°.* 3. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 547. *n°.* 3. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 347. *n°.* 3.

Phalangium cornutum *abdomine depreſſo, roſtro bicorni, palpis pediformibus.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 1028. *n°.* 3.

Phalangium corpore ovato ſupra griſeo-fuſco faſcia nigra, ſubtus albo, tentaculis longiſſimis, chelis cornutis. DEG. *Mém. inſ. tom.* 7. *pag.* 173. *n°.* 2. *pl.* 10. *fig.* 12.

Faucheur *cornu à* corps ovale d'un brun griſâtre en deſſous avec une bande noire & blanc en deſſous, à très-longs bras & à tenailles cornues. DEG. *Ib.*

Pholangium. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 629. *n°.* 8. *pl.* 20. *fig.* 6. N. O. P.

Le Faucheur. Geoff. *Ib.*

Araneus cinereus criſtatus. Rai. *Inſ. p. 39. tit.* 35.

angium cornutum. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 1089.

Schaeff. *Elem. ent. tab. 99.—Icon. inſ. tab. 39. fig.* 13.

Phalangium Opilio. Fourc. *Ent. par. 2. p.* 531. *n°.* 1.

Phalangium cornutum. Vill. *Ent. tom. 4. p. 81. n°.* 3.

Cet inſecte differe du précédent, en ce que les mandibules forment à leur coude un angle aigu, avancé, un peu élevé. Le deſſus du corps eſt d'un gris obſcur, un peu plus foncé au milieu. Les mandibules, les antennules & le deſſous du corps ſont blanchâtres. Les pattes ſont griſâtres & aſſez longues.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe.

5. Faucheur bilinée.

Phalangium bilineatum.

Phalangium pallidum, lineis duabus dorſalibus punctatis atris. Fab. *Sp. inſ. tom. 1. pag. 548. n°. 4.—Mant. inſ. tom. 1. p. 347. n°. 4.—It. Norveg. die 13. aug. pag.* 360.

Il reſſemble beaucoup au Faucheur des murailles, dont il n'eſt peut-être qu'une variété. Il eſt deux fois plus petit. Tout le corps eſt pâle avec le dos plus obſcur & deux rangées longitudinales de points noirs, preſque réunies poſtérieurement. Les pattes ont des anneaux obſcurs ; la première & la troiſième paires ſont beaucoup plus courtes que les autres. Les cuiſſes ſont armées à leur extrémité, d'une très-petite épine.

Il ſe trouve en Norvege, ſur les rochers, près de la mer.

6. Faucheur diadème.

Phalangium diadema.

Phalangium thoracis tuberculo dorſali elevato ſpinoſo. Fab. *Spec. inſ. tom. 1. p. 548. n°. 5.—Mant. inſ. tom. 1. pag. 347. n°. 5.—it. Norveg. die 7. aug. pag.* 339.

Phalangium corpore ovato, tuberculo thoracis ſpinoſo. Stroem. *Act. Hafn. 9. pag. 583. tab.* 6.

Phalangium coronatum. Mull. *Zool. dan. add.* 192.

Il reſſemble beaucoup au Faucheur des murailles. Le corps eſt ovale, griſâtre, avec le dos obſcur. Le corcelet eſt entouré, à ſa partie antérieure, d'une ligne blanche. Le ſecond article des antennules eſt armé à ſa partie interne, d'une forte dent. On apperçoit à la partie ſupérieure du corps, un tubercule grand, élevé, épineux, deux yeux à la baſe du tubercule, & deux autres plus grands, luiſans vers l'extrémité. Les bords du corcelet ſont un peu épineux. Les pattes ſont allongées, obſcures, avec les genoux épineux, marqués d'anneaux blancs.

Il ſe trouve en Norvege, ſous les mouſſes qui croiſſent ſur les rochers.

7. Faucheur en-crête.

Phalangium criſtatum.

Phalangium ſupra fuſcum, ſubtus cinereum, tuberculo dorſali utrinque denticulato.

Il eſt plus petit que le Faucheur cornu. La partie ſupérieure du corps eſt d'un gris obſcur ; la partie inférieure eſt cendrée. Le dos a un avancement tranchant, échancré, & à l'endroit de l'échancrure on apperçoit un tubercule élevé, muni de deux rangées d'épines. De chaque côté du tubercule, on apperçoit un œil noir, arrondi, liſſe. La partie antérieure du corcelet eſt armée de pluſieurs épines très-courtes, les pattes ſont d'un gris obſcur, avec des épines très-courtes ſur les cuiſſes.

Il ſe trouve aux environs de Paris, dans les champs.

8. Faucheur carené.

Phalangium carinatum.

Phalangium fuſcum, abdomine depreſſo carinato, pedibus anticis ante apicem unidentatis. Fab. *Mant. inſ. tom. 1. p. 347. n°.* 6.

Phalangium tricarinatum *abdomine ellyptico depreſſo tricarinato, femoribus anticis ſubcriſtatis.* Lin. *Syſt. nat. pag. 1029. n°.* 7.

Il eſt de la grandeur du Faucheur des murailles ; mais il eſt déprimé, plane, avec la partie ſupérieure de l'abdomen tricarenée & quelques inciſions peu marquées. On apperçoit une élévation longitudinale, au milieu, & une de chaque côté, vers le bord latéral. Les pattes ſont deux fois auſſi longues que le corps ; les antérieures reſſemblent à des antennules, & ſont unidentées vers l'extrémité. Les autres ſont ſimples. Les mandibules ſont noires.

Il ſe trouve en Saxe.

9. Faucheur bimaculé.

Phalangium bimaculatum.

Phalangium abdomine atro, maculis duabus *albis.* Fab. *Syſt. ent. pag.* 440. *n°.* 4. — *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 548. *n°.* 7. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 347. *n°.* 7.

Il eſt plus petit que les précédens. Le corps eſt ovale, noir, avec deux taches oblongues, blanches à la baſe de l'abdomen. On apperçoit auſſi une petite ligne blanche, preſque marginale, qui entoure l'abdomen. Les pattes ſont allongées, noires.

Il ſe trouve en Angleterre.

Nota. Les eſpèces que M. Fabricius a décrites ſous les noms de *caudatum*, *reniforme*, *lunatum*, ſeront rapportées à l'article Phryne; & l'eſpèce *Aranoïdes* ſera décrite ſous le nom de *Galéode*.

FEVE. Nom que l'on donne vulgairement aux Chryſalides & à la plupart des Nymphes des inſectes. *Voyez* Chrysalide, Nymphe.

FILIFORME, *Filiformis*. Nom que l'on donne en Entomologie, aux antennes aux antennules & aux tarſes, qui ſont d'une épaiſſeur égale dans toute leur longueur, & en forme de fil.

FORFICULE, *Forficula*. Genre d'inſectes de la quatrième Section de l'Ordre des Coléoptères.

On déſigne vulgairement, ſous le nom de Perce-oreille, des inſectes qui ont le corps allongé; deux antennes filiformes; deux ailes repliées & cachées ſous des étuis très-courts; l'abdomen terminé par deux pièces cornées, plus ou moins longues & arquées; enfin les tarſes compoſés de trois articles.

Les antennes ſont filiformes, preſque ſétacées, compoſées d'un grand nombre d'articles, preſque cylindriques, diſtincts: le premier eſt le plus long & le plus gros, & le ſecond eſt le plus court.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, de quatre antennules, & d'une galète.

La lèvre ſupérieure eſt grande, membraneuſe, coriacée, arrondie, ciliée.

Les mandibules ſont cornées, arquées, courtes, un peu fendues à l'extrémité.

Les mâchoires ſont cornées, arquées, minces, un peu fendues à l'extrémité.

La lèvre inférieure eſt avancée, membraneuſe, formée de trois pièces, dont une poſtérieure arrondie, preſque échancrée, & deux antérieures égales, collées ſur la pièce poſtérieure.

Les antennules antérieures ſont filiformes, un peu plus longues que les poſtérieures, & compoſées de cinq articles, dont les deux premiers ſont très-courts & égaux; les autres ſont longs, cylindriques, preſque égaux entr'eux. Elles ſont inſérées au dos des mâchoires. Les antennules poſtérieures ſont filiformes & compoſées de trois articles, dont le premier eſt court, & les deux autres ſont preſque cylindriques & égaux. Elles ſont inſérées à la partie latérale de la lèvre inférieure.

Entre les mâchoires & les antennules antérieures on remarque une pièce mince cylindrique, de la longueur des mâchoires, nommée *galea* par M. Fabricius.

La tête eſt large, un peu applatie, unie au corcelet par un col mince, très-court. Les yeux ſont arrondis, peu ſaillans.

Le corcelet eſt petit, rebordé, tranchant ſur les côtés & à la partie poſtérieure.

Les élytres ſont coriacées, convexes, très-courtes, jointes l'une à l'autre par une ſuture droite. Les ailes ſont membraneuſes & repliées; dans toutes les eſpèces connues elles dépaſſent un peu l'extrémité de l'élytre.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les antérieures ſont plus courtes que les poſtérieures. Les tarſes ſont compoſés de trois articles, dont le premier eſt le plus long, & le ſecond plus court; le dernier eſt terminé par deux ongles crochus.

Le corps de ces inſectes eſt allongé & terminé par deux pièces mobiles, cornées, plus ou moins longues, arquées & dentées, faites en forme de pince.

Les Forficules ſont des inſectes très-connus, & la pince qu'ils portent à l'extrémité de leur ventre, doit ſeule caractériſer un genre bien diſtinct. C'eſt cette eſpèce d'arme qui leur a fait donner le nom de *Forficula*, & en françois celui de *Perce-oreille*; parce qu'on s'eſt imaginé que cet inſecte s'introduiſoit dans les oreilles, que de-là il pénétroit dans le cerveau & faiſoit périr. M. Geoffroy obſerve avec raiſon, que ceux qui ſavent l'anatomie, connoiſſent l'impoſſibilité d'une pareille introduction dans l'intérieur du crâne, attendu qu'il n'y a point d'ouverture qui y communique; mais un de ces inſectes qui ſera par haſard entré dans le conduit de l'oreille de quelqu'un, aura pu donner lieu à cette opinion, trop propre à inſpirer de la frayeur pour n'être pas bientôt reçue ſans examen & accréditée ſans cauſe. Les Forficules ſont plus juſtement craints des jardiniers, qui ont ſouvent à s'en plaindre par le dégât qu'ils font aux fruits mûrs, tels que les Pêches, les Abricots qu'ils aiment à ronger & à dévorer. Les deux parties qui forment cette pince au derrière, ont le plus de groſſeur à leur origine, & ſont ordinairement munies au côté intérieur de très-petites dentelures plus ou moins élevées. Quand quelqu'autre inſecte approche du Forficule, celui-ci tâche de le pincer avec cet inſtrument, en le fermant & en courbant le ventre en haut ou vers les côtés ; mais elles ne ſont pas aſſez fortes pour pouvoir produire le plus petit effet.

Ces inſectes ſont encore remarquables par les étuis, ou demi-étuis, parce qu'ils ſont très-courts, & preſque demi-écailleux, parce qu'ils ne ſont pas auſſi durs que dans la plûpart des coléoptères. Ces étuis ne couvrent préciſément que la poitrine. Le ventre, qui ſe trouve entièrement à découvert, eſt pourvu d'une peau écailleuſe ; mais il eſt diviſé en anneaux qui le rendent aſſez ſouple, de ſorte que l'inſecte peut encore le courber & le mouvoir de toutes les façons. Quand le Forficule déploie ſes ailes, elles s'étendent preſque juſqu'au bout du ventre ; mais dans l'inaction, elles ſont pliées & ramenées en paquet ſous les étuis, d'une manière aſſez merveilleuſe & digne d'être décrite, s'il eſt poſſible de le faire ſans le ſecours des figures. En dépliant l'aile, on eſt étonné de ſon étendue & de ſa grandeur, & on a de la peine à comprendre comment elle peut trouver place ſous un étui d'auſſi peu de volume. La portion de l'aile, qui paroît en dehors de l'étui, & qui fait l'extrêmité du paquet, quand l'aile eſt pliée, eſt de ſubſtance écailleuſe, le reſte eſt membraneux & extrêmement mince & tranſparent. La partie membraneuſe, de figure ovale, eſt garnie de nervures, très-fines, qui partent de l'endroit de la pièce écailleuſe, & ſe rendent vers la circonference de l'aile, de ſorte qu'elles y ſont arrangées comme les rayons d'un cercle. Entre ces nervures il y en a d'autres, la moitié plus courtes, qui ne s'étendent de la circonférence qu'environ juſqu'au milieu de l'aile. Toutes ces nervures ſont traverſées près de la circonférence, d'une autre nervure continue, qui fait le tour de l'aile en demi-cercle & qui ſert à la tenir bien étendue. Pour trouver place ſous l'étui, elle ſe plie d'abord en éventail, ſelon ſa longueur ; enſuite elle eſt repliée en deux endroits différens, de façon qu'elle ſe plie en trois portions, appliquées l'une ſur l'autre. Le premier pli ſe fait dans l'endroit qui eſt le centre d'où partent les nervures : l'aile eſt garnie là comme d'une charnière. L'autre pli eſt produit environ au milieu de la partie membraneuſe, tout près de l'extrêmité des demi-nervures, qui ont à cette hauteur, de petits élargiſſemens écailleux pour pouvoir ſoutenir le pliage. Au moyen de tous ces replis, l'aile eſt réduite à un paquet d'aſſez petit volume & proportionné à celui de l'étui, ſous lequel elle doit trouver place.

Les Forficules mâles n'ont rien de différent des femelles, dans leur forme extérieure, ſi ce n'eſt ſeulement à l'égard de la pince du derrière, dont les deux branches ſont ordinairement plus grandes, plus longues, plus larges à leur origine & plus courbées en arc que celles des femelles. On trouve ces inſectes dans la terre & les lieux humides, ſous les pierres & ſous l'écorce des vieux troncs d'arbres à demi-pourris. Ils ſe nourriſſent de différentes matières, & ils aiment beaucoup les fruits, comme nous avons déjà dit. Les excrémens que rejettent ces inſectes, ſont de petits grains noirs, de figure irrégulière. De Geer ayant vu l'accouplement de ces inſectes, rapporte que le mâle s'approche à reculons de la femelle, dont il tâte le ventre avec ſa pince, pour rencontrer l'endroit par où il doit s'unir à elle, & appliquant alors l'extrêmité de ſon ventre contre le deſſous du corps de la femelle, il ſe joint à elle par une partie qui ſort de la jonction du pénultième au dernier anneau du corps. Les deux inſectes reſtent tranquillement dans cette poſition, la pince du mâle appliquée contre le ventre de la femelle, & réciproquement celle de la dernière contre le ventre du mâle : ils ſont alors placés dans une même ligne, la tête de l'un tournée d'un côté, & celle de l'autre du côté oppoſé.

L'obſervateur Suédois que nous venons de citer, avoit trouvé, au commencement d'avril, ſous des pierres, des Forficules femelles, avec un tas d'œufs ſur leſquels la mère ſe tenoit placée, & dont elle avoit tous les ſoins poſſibles, ſans jamais s'en éloigner ; c'eſt auſſi ce que Friſch avoit déjà obſervé. Il la prit avec ſes œufs, & les plaça dans un poudrier rempli à demi de terre fraîche. Les œufs ſe trouvèrent diſperſés çà & là ; mais bientôt la mère les prit l'un après l'autre entre ſes dents, pour les tranſporter. Au bout de quelques jours, il vit qu'elle avoit raſſemblé tous les œufs dans un même endroit ſur la ſurface de la terre qui ſe trouvoit dans le poudrier, & qu'elle reſta conſtamment placée ſur ce tas d'œufs, ſans les quitter d'un moment, de ſorte qu'elle ſembloit véritablement les couver. Ces œufs ſont blancs, liſſes, aſſez grands, & les petits en ſortirent vers le milieu de mai. Ce qu'ils avoient de plus remarquable, c'étoit leur grandeur, qui ne répondoit point au petit volume des œufs d'où ils venoient de ſortir ; il faut donc que leurs parties y fuſſent bien comprimées ; auſſi leur corps paroiſſoit très-enflé. Le battement du cœur ou de la grande artere, placée tout le long du dos, étoit très-ſenſible au travers de la peau tranſparente. Ces petits reſſemblent aſſez à leur mère, excepté dans quelques-unes de leurs parties. Ils n'ont encore ni ailes ni étuis écailleux, & on ne leur diſtingue pas encore le corcelet ni la poitrine. Le corps eſt allongé, moins gros vers les deux extrêmités qu'au milieu, & diviſé en treize anneaux, dont les trois premiers répondent au corcelet & à la poitrine ; c'eſt auſſi à ces anneaux que les ſix pattes ſont attachées, une paire à chaque anneau. La pince du derrière ne leur manque point, mais ſes deux branches n'ont point de crochet au bout, elles vont preſque en ligne droite, s'éloignant même un peu l'une de l'autre en partant du corps, de ſorte qu'elles font enſemble un angle aigu. Les antennes qui n'ont encore que huit artiles, de groſſeur égale, les antennules & les pattes ſont groſſes & comme enflées ; ce qui eſt aſſez ordinaire à de jeunes inſectes. De Géer garda les petits avec leur mère, & les nourriſſoit de morceaux de pommes, qu'il leur donnoit de tems en tems. Il remarqua que les petits croiſſoient de jour en jour, & qu'ils avoient mué ou changé de peau. La mue n'avoit produit qu'un changement léger dans leur forme. Les antennes étoient plus longues & avoient augmenté d'un article de plus. Les trois premiers anneaux du corps étoient mieux ſéparés des autres, par une eſpèce d'étranglement, enſorte qu'ils formoient déjà comme un corcelet & une poitrine. Les autres anneaux, qui font enſemble le ventre, étoient plus raccourcis; la queue fourchue étoit beaucoup plus longue qu'avant la mue, & ſes deux branches ſe rapprochoient déjà un peu l'une de l'autre par leur extrémité, pour former une pince. Ces petits changèrent de peau pluſieurs fois; mais de Géer négligea d'obſerver combien de fois ils avoient à muer, avant d'arriver à leur état de perfection. Il s'apperçut ſeulement qu'ils diminuoient de jour en jour; la mère mourut auſſi, & enſuite il la trouva dépécée & à demi mangée, ce qui n'avoit pu être fait que par ſa propre progéniture; les petits qui avoient diſparu, avoient ſans doute eu le même ſort. Ces inſectes s'entre-mangent donc ; mais on a lieu de croire que ce n'a été que faute de nourriture, car on ne les voit jamais s'attaquer étant en vie & dans les champs. Il n'en reſta vers la fin de juillet, plus qu'un en vie, qui avoit fort grandi, & qui ſe montra alors en nymphe ; c'eſt-à-dire, que les fourreaux des élytres & des ailes paroiſſoient ſur le dos ; le corcelet étoit auſſi très-diſtingué du reſte. Ces quatre fourreaux étoient très-plats & comme collés ſur le deſſus de la poitrine. La pince du derrière avoit déjà ſa courbure ordinaire, c'eſt-à-dire, que les deux branches étoient courbées en-dedans.

Le même obſervateur avoit encore tr
commencement de juin, ſous une pierre,
melle de ces Forficules, accompagnée de
petits inſectes, qu'il ne pouvoit méconnoître pour ſes propres petits. Ils ſe tenoient auprès d'elle ſans la quitter; ils ſe plaçoient même ſouvent deſſous ſon ventre, comme font les pouſſins avec la poule. Il les plaça avec leur mère dans un poudrier. Ils n'entrèrent point dans la terre fraîche qni s'y trouvoit, mais il étoit curieux de voir comment ils ſe fourroient ſous le ventre & entre les pattes de la mère, qui reſtoit fort tranquille & les laiſſoit faire ; elle ſembloit alors les couver, & ils reſtoient ſouvent dans cette poſition, des heures entières. Les inſectes de ce genre ont donc en quelque ſorte ſoin de leurs petits, même après leur naiſſance ; ils ſemblent les vouloir protéger, en reſtant aupres d'eux.

Les transformations des Forficules ſont du ſecond Ordre des métamorphoſes de Swammerdam, c'eſt-à-dire, qu'ils ne ceſſent jamais de marcher & de manger, mais qu'ils reçoivent dans un certain période, des fourreaux ſur le dos, qui renferment les étuis écailleux & les ailes, & c'eſt alors qu'ils ſont réputés être ſous la forme de nymphes. Après la dernière mue, ils déploient leurs ailes & ſont alors dans l'état de perfection. Par leur manière de croître & de ſe transformer, & même par les parties de la bouche, les Forficules reſſemblent aux Orthoptères & doivent être placés parmi les inſectes qui compoſent cet Ordre, d'après le ſyſtême de Swammerdam & celui de M. Fabricius. Mais d'après notre ſyſtême, ils doivent être placés parmi les Coléoptères, puiſqu'ils ont les étuis joints par une ſuture droite, & les ailes repliées, caractères principaux que nous avons aſſignés à ce dernier Ordre. Les Forficules déſignent la marche de la nature, & ſemblent être le paſſage des Ortoptères aux Coléoptères.

FORFICULE

FORFICULA. LIN. GEOFF. FAB.

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES filiformes, plus courtes que le corps, compoſées de onze à trente articles.

Mandibules cornées, courtes, un peu fendues.

Mâchoires cornées, arquées, minces, un peu fendues.

Quatre antennules, filiformes.

Elytres très-courtes.

Abdomen terminé en pince.

Trois articles aux tarſes.

ESPÈCES.

1. FORFICULE auriculaire.

D'un brun ferrugineux; antennes avec quatorze articles; pince arquée, dentée à la baſe.

2. FORFICULE giganteſque.

Pâle, mélangé d'obſcur en-deſſus; anus bidenté; pince droite, unidentée.

3. FORFICULE bident.

D'un noir ferrugineux; antennes, bouche & pattes teſtacées; anus bidenté; pince ſimple.

4. FORFICULE crénelé.

D'un brun ferrugineux en deſſus, pâle en-deſſous; pince avec neuf dentelures.

5. FORFICULE ponctué.

Noir; partie poſtérieure de la tête & pattes fauves; élytres avec une tache blanche.

6. FORFICULE albipède.

Noir, partie poſtérieure du corcelet, baſe des élytres, ailes & pattes blanches.

FORFICULE. (Inſectes.)

7. FORFICULE nain.

Elytres teſtacées, ſans taches; tête noire.

8. FORFICULE flexueux.

Pince ſinuée; élytres avec deux points jaunes.

9. FORFICULE denté.

Obſcur; bords du corcelet & pattes pâles, antennes avec dix articles.

10. FORFICULE érythrocéphale.

Tête & corcelet pâles; pince mince, longue, droite, légèrement crénelée.

11. FORFICULE parallèle.

Noir, bord du corcelet, élytres & pattes pâles; pince droite, ſimple.

12. FORFICULE morio.

Noir; antennes avec une bande blanche.

13. FORFICULE pallipède.

Pince allongée, unidentée, noire; pattes blanches.

1. FORFICULE auriculaire.

FORFICULA auricularia.

Forficula antennis quatuordecim articulatis forcipe arcuata baſi dentata.

Forficula auricularia *elytris apice albis.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 686. *n°.* 1. — *Faun. ſuec. n°.* 860.

Forficula auricularia *elytris apice albis, antennis quatuordecim articulatis.* FAB. *Syſt. ent. p.* 269. *n°.* 1. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 340. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 224. *n°.* 1.

Forficula antennarum articulis quatuordecim. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *p.* 375. *n°.* 1. *pl.* 7. *fig.* 3.

Le grand Perce-oreille. GEOFF. *Ib.*

Forficula major *fuſca, pedibus teſtaceis, antennis articulis quatuordecim.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 545. *n°.* 1. *pl.* 25. *fig.* 16.

Perce-oreille *brun*, à pattes jaunes d'ocre, & à antennes à quatorze articles. DEG. *Ib.*

Forficula. JONST. *Inſ. tab.* 16. *fig.* 2.

Forficula, ſeu auricularia vulgatior. MOUFF. *Theat. inſ. pag.* 171. *fig.* 2.

MERIAN. *Inſ. europ. tab.* 30.

FRISCH. *Inſ.* 8. *tab.* 15 *fig.* 1. 2.

Scarabæus ſubrufus cauda furcata. LIST. *Scar. angl. pag.* 391. *tit.* 25.

Forficula vulgaris. PETIV. *Gazoph. tab.* 74. *fig.* 5.

SULZ. *Inſ. tab.* 7. *fig.* 50. — *Hiſt. inſ. tab.* 7. *fig.* 17.

SCHAEFF. *Elem. ent. tab.* 63. — *Icon. inſ. tab.* 144. *fig.* 3. 4.

Forficula auricularia. SCOP. *Ent. carn. n°.* 312.

Forficula auricularia. POD. *Muſ. græc. p.* 49.

Forficula auricularia. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 455.

Forficula auricularia. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 425. *n°.* 1.

Forficula auricularia. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 175. *n°.* 1.

Il a environ ſept lignes de long. Les antennes ſont d'un fauve pâle, compoſées de treize ou quatorze articles. La tête eſt d'un fauve brun, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt noirâtre au milieu, pâle ſur les côtés. Les élytres ſont d'un fauve pâle. Le corps eſt d'un brun plus ou moins foncé. Les pattes ſont pâles. Les pinces qui terminent l'abdomen, ſont d'un jaune brun, rapprochées & dentées, à leur baſe, arquées, ſimples, ſans dentelures.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, ſous l'écorce des arbres, ſous les pierres, dans les feuilles roulées.

2. FORFICULE giganteſque.

FORFICULA gigantea.

Forficula pallida ſupra nigro variegato, ano bidentato, forcipe porrecta unidentata. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 224. *n°.* 2.

Forficula bilineata. FUESL. *Archiv. inſ. p.* 183. *n°.* 3. *tab.* 49. *fig.* 1.

Forficula maxima *tota pallide teſtacea, abdomine infra & ſupra obſcure rufo, ano dentibus armato.* VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 427. *n°.* 4. *tab.* 2. *fig.* 53.

Il a depuis dix juſqu'à quatorze lignes de long, y compris les pinces. Les antennes ſont pâles & compoſées de vingt-neuf articles. La tête eſt d'un jaune fauve, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt pâle, avec deux raies longitudinales, plus ou moins larges, noirâtres. Les élytres ſont pâles, avec une raie longitudinale obſcure. La poitrine & les pattes ſont pâles. L'abdomen eſt obſcur en-deſſus & en-deſſous, & pâle ſur les côtés. Le dernier anneau, dans un ſexe ſeulement, eſt terminé en-deſſous, par deux dents aiguës. Les pinces ſont d'un jaune brun, noires à leur extrémité, peu arquées, légèrement dentelées, & armées d'une dent obtuſe, un peu au-delà du milieu.

Il ſe trouve dans les provinces méridionales de la France.

3. FORFICULE bident.

FORFICULA bidens.

Forficula nigro-ferruginea, antennis ore pedibuſque teſtaceis, ano bidentato, forcipe ſimplici.

Il eſt un peu plus grand que le Forficule giganteſque. Les antennes ſont d'une couleur teſtacée, pâle, compoſée de vingt-huit articles. La tête eſt d'un brun noirâtre, avec la partie inférieure & la bouche pâles. Le corcelet eſt d'un brun noirâtre, avec les bords plus pâles. Les élytres ſont d'un brun noirâtre, avec la ſuture & le bord extérieur un peu plus pâles. La poitrine & les pattes ſont d'un jaune teſtacé pâle. L'abdomen eſt d'un brun noirâtre. Les pinces ſont brunes, ſimples, preſque droites : l'extrémité manque dans l'individu que j'ai ſous les yeux. Le dernier anneau de l'abdomen eſt bidenté en-deſſous.

Il ſe trouve à la Jamaïque, & m'a été communiqué par M. John Latham.

4. Forficule crénelé.

Forficula crenata.

Forficula ſupra fuſco ferruginea ſubtus pallida, forcipe novemdentata.

Il eſt de la grandeur du Forficule giganteſque. Les antennes ſont d'un jaune obſcur, & compoſées de vingt-quatre articles. La tête eſt brune, avec les yeux obſcurs, & la bouche teſtacée, pâle. Le corcelet eſt noirâtre, avec les bords plus pâles. Les élytres ſont d'un brun noirâtre, avec la ſuture fauve. La partie des aîles qui dépaſſe les élytres, eſt blanchâtre, avec une petite ligne obſcure, à l'extrémité. La poitrine, le deſſous de l'abdomen & les pattes ſont pâles. Le deſſus de l'abdomen eſt d'un brun noirâtre. Les pinces ſont brunes à leur baſe, noires à leur extrémité, peu arquées, & munies tout le long de leur bord interne de neuf dentelures preſque égales.

Il ſe trouve au midi de l'Afrique, & m'a été communiqué par M. John Latham.

5. Forficule biponctué.

Forficula bipunctata.

Forficula nigra, capite poſtice pedibuſque rufis, elytris macula alba. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 340. *n°.* 2. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 224. *n°.* 3.

Forficula bipunctata. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 427. *n°.* 3.

Les antennes ſont compoſées de onze articles noirs. La tête eſt noire, fauve poſtérieurement. Le corcelet eſt noir, bordé de fauve. Les élytres ſont noires, avec une grande tache ſur la ſuture, blanchâtre, & les bords pâles. L'abdomen eſt noir. La pince eſt aiguë, droite.

Telle eſt la deſcription que M. Fabricius donne de cet inſecte. Ceux que nous poſſédons diffèrent un peu. Les antennes ſont d'un fauve obſcur & compoſées de dix articles. La tête eſt entiérement d'un fauve brun, avec les yeux noirs. L'abdomen eſt d'un brun noirâtre. La pince eſt droite, ſimple, brune à la baſe, rouge, & légérement arquée à l'extrémité. Les pattes ſont pâles.

Il ſe trouve en Italie, dans les provinces méridionales de la France.

6. Forficule albipède.

Forficula albipes.

Forficula atra, thorace poſtice elytris baſi alis pedibuſque albis. Fab. *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 224. *n°.* 4.

Il eſt de grandeur moyenne. La tête eſt noire, avec la bouche pâle. Le corcelet eſt noir antérieurement, pâle poſtérieurement. Les élytres ſont noires, blanches à leur baſe. Les ailes ſont blanches. L'abdomen eſt noir, luiſant, avec le bord des anneaux un peu fauve. La pince eſt petite, noire.

Il ſe trouve dans les iſles de l'Amérique méridionale.

7. Forficule nain.

Forficula minor.

Forficula elytris teſtaceis immaculatis, capite nigro.

Forficula minor *elytris teſtaceis immaculatis.* Lin. *Syſt. ent. p.* 686. *n°.* 2. — *Faun. ſuec. n°.* 861.

Forficula alis elytro concoloribus. Lin. *Faun. ſuec. edit.* 1. *n°.* 600.

Forficula minor *elytris teſtaceis immaculatis, antennis decem-articulatis.* Fab. *Syſt. ent. pag.* 269. *n°.* 2. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 340. *n°.* 3. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 224. *n°.* 5.

Forficula antennarum articulis undecim. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 375. *n°.* 2.

Le petit Perce-oreille. Geoff. *Ib.*

Forficula minor *fuſca, capite thoraceque nigris, pedibus flavis, antennis articulis undecim.* Deg. *Mem. inſ. tom.* 3. *pag.* 553. *n°.* 2. *pl.* 25. *fig.* 26. & 27.

Perce-oreille *brun*, à tête & à corcelet noirs, à pattes jaunes & à antennes à onze articles. Deg. *Ib.*

Forficula minor. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 456.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 41. *fig.* 12. & 13.

Forficula minor. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 426. *n°.* 2.

Forficula minor. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 175. *n°.* 2.

Il a depuis deux lignes & demie juſqu'à trois lignes de long. Les antennes ſont pâles & compoſées de onze articles. La tête eſt noirâtre, avec la bouche pâle. Le corcelet eſt plus ou moins obſcur. Les élytres ſont teſtacées, ſans taches. L'abdomen eſt d'un brun plus ou moins obſcur en-deſſus &

pâle en-deſſous. La poitrine & les pattes ſont pâles. La pince eſt d'un brun fauve, à peine arquée, & dentelée dans l'un des deux ſexes.

Il ſe trouve dans toute l'Europe. Il eſt aſſez commun en France. On en voit ſouvent voler pendant la nuit, dans les maiſons, & il paroit être attiré par l'éclat de la lumière.

8. Forficule flexueux.

Forficula flexuoſa.

Forficula forcipe flexuoſa, elytris punctis duobus flavis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 269. *n°.* 3. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 341. *n°.* 4. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 224. *n°.* 6.

Il eſt de la grandeur du Forficule auriculaire. Le corps eſt obſcur. Les élytres ſont marquées de deux points jaunes. La pince eſt ſinuée, ferrugineuſe à la baſe.

Il ſe trouve à Cayenne.

9. Forficule denté.

Forficula dentata.

Forficula antennis decem-articulatis, fuſca, thoracis marginibus pedibuſque pallidis, forcipe baſi dentata. Fab. *Syſt. ent. pag.* 270. *n°.* 4. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 241. *n°.* 5. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 224. *n°.* 7.

Il eſt de la grandeur du Forficule auriculaire. Les antennes ſont obſcures, compoſées de dix articles, dont le premier eſt pâle. La tête eſt obſcure. Le corcelet eſt plane, rebordé, obſcur, bordé de pâle. Les élytres ſont obſcures. Le dernier anneau de l'abdomen eſt quadridenté. La pince eſt grande, arquée, noire, pâle à la baſe, multidentée.

Il ſe trouve à Madère.

10. Forficule érythrocéphale.

Forficula erythrocephala.

Forficula capite thoraceque rufis, forcipe elongata recta ſubcrenata.

Il a une forme plus allongée que celle du Forficule auriculaire. Les antennes ſont fauves. Les yeux ſont noirs. La tète & le corcelet ſont fauves, ſans taches. Les élytres ſont blanchâtres. Le corps eſt d'un brun ferrugineux en-deſſus, pâle en-deſſous. Les pattes ſont d'un fauve pâle. La pince eſt droite, aſſez longue, à peine crochue à l'extrémité, légèrement dentelée.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance, & m'a été communiqué par M. John Latham.

11. Forficule parallèle.

Forficula parallela.

Forficula nigra, thoracis marginibus, elytris pedibuſque pallidis, forcipe recta inermi. Fab. *Syſt. ent. pag.* 270. *n°.* 5. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 341. *n°.* 6. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 225. *n°.* 8.

Il reſſemble au Forficule denté, mais il eſt un peu plus petit. Les antennes ſont obſcures, compoſées de douze articles, dont le premier eſt pâle. Le corcelet eſt plane, déprimé, noir, bordé de pâle. Les élytres ſont tronquées, pâles. La pince eſt droite, aiguë, ſimple, noire à l'extrémité. Les pattes ſont pâles.

Il ſe trouve à Madère.

12. Forficule morio.

Forficula morio.

Forficula atra, antennis faſcia alba. Fab. *Syſt. ent. pag* 270. *n°.* 6. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 241. *n°.* 7. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 225. *n°.* 9.

Il eſt grand. Les antennes ſont longues, noires, compoſées de dix-huit articles, dont le premier, le quatrieme & le quinzième ſont blancs. Le corcelet eſt plane, noir, arrondi poſtérieurement. Les élytres ſont tronquées, noires, ſans taches. Les ailes ſont tranſparentes, noires à l'extrémité. L'abdomen eſt noir. La pince eſt grande, courbée, munie de petites dentelures à la baſe. Les pattes ſont noires, avec les tarſes ferrugineux.

Il ſe trouve dans l'iſle d'Otaiti.

13. Forficule pallipède.

Forficula pallipes.

Forficula forcipe elongata unidentata nigra, pedibus albis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 270. *n°.* 7. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 341. *n°.* 8. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag* 225. *n°.* 10.

Il eſt grand, noir en-deſſus. Les antennes manquent. Le corcelet eſt quarré, arrondi poſtérieurement, noir, avec le bord extérieur blanchâtre. Les élytres ſont obſcures. Les ailes ſont blanches, avec une ligne à l'extrémité, obſcure. La pince eſt preſque de la longueur de l'abdomen, unidentée, ferrugineuſe, avec l'extrémité noire. Les pattes ſont blanches.

Il ſe trouve aux iſles du Cap-Vert.

FORBICINE, *Forbicina.* Linné & M. Fabricius ont donné le nom de *Lepiſma* au Genre d'inſecte que M. Geoffroy déſigne ſous le nom de Forbicine, & que nous avons adopté dans notre introduction. Mais le nom de *Lepiſma* étant plus généralement reçu, nous croyons devoir renvoyer à ce mot. *Voyez* LEPISME.

FOURMI, *Formica*. Genre d'inſectes de la première Section de l'Ordre des Hyménoptères.

Les Fourmis ont deux antennes filiformes, coudées; deux mandibules groſſes, fortes & dentées; quatre ailes membraneuſes, veinées, inégales; l'abdomen uni au corcelet par un pédicule long, & muni à ſa partie ſupérieure, d'une piece écailleuſe, droite.

Ces inſectes ont beaucoup de rapports avec les Mutilles; mais ces dernieres ont le premier article des antennes plus court, le pédicule de l'abdomen ſans écaille, & l'anus armé d'un aiguillon très-fort, caché dans le ventre.

Les antennes ſont plus longues que la tête, un peu plus courtes que le corcelet, filiformes, & compoſées de onze ou douze articles, dont le premier eſt très-long & les autres ſont cylindriques & preſque égaux entr'eux. Elles ſont inſérées à la partie antérieure, un peu latérale, de la tête, à quelque diſtance des yeux, & elles forment un angle droit à la réunion du premier au ſecond article.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, d'une trompe & de quatre antennules.

La levre ſupérieure eſt courte, coriacée, ordinairement échancrée.

Les mandibules ſont cornées, grandes, arquées, larges, voûtées, tronquées & munies de pluſieurs dentelures. La trompe eſt courte, membraneuſe, preſque coriacée, & compoſée de trois pièces, dont les deux latérales plus larges & concaves: la pièce du milieu eſt entière & arrondie.

Les antennules antérieures ſont filiformes, plus longues que les poſtérieures, compoſées de ſix articles preſque égaux & cylindriques; elles ſont inſérées au milieu des pièces extérieures de la trompe. Les poſtérieures ſont filiformes & compoſées de quatre articles cylindriques, preſque égaux.

La tête eſt de grandeur moyenne dans les mâles & dans les femelles; elle eſt beaucoup plus grande dans le mulet, & ordinairement plus large que le corcelet. Les yeux ſont très-petits, arrondis, peu ſaillans. Au milieu de la partie ſupérieure de la tête du mâle & de la femelle, on remarque trois petits yeux liſſes, rapprochés, diſpoſés en triangle, qui manquent dans le mulet.

Le corcelet eſt élevé, convexe, aſſez grand dans le mâle & dans la femelle; il eſt moins élevé, plus étroit, & ſouvent épineux dans le mulet.

Le pédicule qui ſépare l'abdomen du corcelet, eſt mince, aſſez long, & ordinairement muni d'une pièce écailleuſe, élevée, droite.

L'abdomen eſt ovale & compoſé de cinq à ſix anneaux diſtincts. Les ailes ſont membraneuſes, veinées, d'inégale grandeur: les ſupérieures ſont beaucoup plus grandes que les inférieures, elles ont leur attache à la partie latérale du corcelet.

Les pattes ſont ſimples, aſſez longues. Les tarſes ſont filiformes, compoſés de cinq articles, dont le dernier eſt terminé par deux crochets.

Les Fourmis, ainſi que les Abeilles, ont eu bien plus de Romanciers que d'Hiſtoriens, & l'hiſtoire des unes & des autres a été également gâtée par l'amour du merveilleux. Il y a cependant aſſez de vrai merveilleux dans les procédés induſtrieux des animaux, pour qu'un écrivain ſoit très-ſûr d'intéreſſer tout lecteur judicieux, en les peignant au naturel. Depuis que le goût de l'Hiſtoire Naturelle s'eſt épuré par l'obſervation, bien des erreurs ont dû ſe diſſiper, mais bien des vérités ont ſû prendre leur place. C'eſt à diſtinguer & faire connoître principalement celles-ci & à ne les puiſer que dans des ſources qui méritent notre confiance, que nous devons ſans doute nous attacher dans la compoſition de cet ouvrage. C'eſt auſſi la bouſſole qui va nous diriger dans la rédaction de cet article, trop intéreſſant pour ne pas mériter d'être developpé dans tous les détails qui lui ſont propres.

Les Fourmis ſont des inſectes connus de tout le monde. Il eſt cependant aſſez difficile d'en fixer les caracteres génériques, d'une manière qui les diſtingue abſolument de pluſieurs autres inſectes avec leſquels elles ont à l'extérieur des apparences très-conformes. Toutes les Fourmis, connues dans l'Europe, vivent en ſociété & s'entr'aident dans les différens ouvrages qu'elles ont à faire. Nous avons déja dit, en parlant des chenilles, que leur propre conſervation eſt l'unique fin de leur travail, & de leur ſociété: il regne parmi elles la plus parfaite égalité: nulle diſtinction de ſexes, & preſque nulle diſtinction de grandeur: toutes ſe reſſemblent, toutes ont la même part aux travaux, toutes ne compoſent proprement qu'une ſeule famille iſſue de la même mère. Les Fourmis, dans leur ſociété, ainſi que les Guépes, les Abeilles, ont pour fin principale, l'éducation des petits, & ces ſociétés ſont formées ſur des modèles bien différens de celui que la ſociété des chenilles préſente. Ce ſont des républiques compoſées de trois ordres de citoyens, qui ſe diſtinguent par le nombre, la grandeur, la figure & le ſexe. Chez les Fourmis, comme chez les Abeilles, les Guépes, il y a donc de trois ſortes d'individus: des mâles, des femelles, & des neutres ou des individus privés de ſexe. Ces trois ordres de Fourmis diffèrent par divers caractères & en particulier par la taille. Les femelles ſont les plus grandes ; les neutres ſont en général les plus petits, & les mâles ſemblent tenir le milieu entre ces deux grandeurs. Les individus diſtingués de ſexe ont quatre ailes ; les neutres en ſont toujours dépourvus. On ſait que les Fourmis s'aſſemblent & demeurent dans des nids placés en terre ou ſeulement ſur ſa ſurface. On a nommé ces nids ou ces demeures, des *fourmillières*. Les neutres, beaucoup plus nombreux que les mâles & les femelles, ſont ſeuls chargés de tous les travaux : il en eſt donc encore à cet égard, des Fourmis, comme des Abeilles & des Guêpes. Ces neutres préparent ou batiſſent la fourmillière, & elles ont ſoin de la nourriture & de l'éducation des petits ; les mâles & les femelles n'ont rien autre choſe à faire que de ſonger à la propagation. Toute Fourmi vient d'un œuf ; à ſa ſortie de l'œuf, elle eſt ſous la forme d'un ver ou d'une larve ſans pattes & à tête écailleuſe ; parvenue à ſa grandeur complette, elle ſe change en nymphe & enſuite en inſecte parfait. Les larves de quelques eſpèces filent des coques de ſoie pour y ſubir leurs transformations ; d'autres prennent la figure de nymphes ſans ſe faire des coques. Les alimens des Fourmis conſiſtent en pluſieurs choſes différentes ; elles mangent les fruits & les graines ; elles ſont auſſi carnacières, elles ſe nourriſſent des inſectes morts, elles attaquent quelquefois des inſectes vivans, les tuent & les rongent ; mais ce qu'elles aiment le plus, c'eſt le ſucre, le miel, & toutes les ſortes de douceurs. On les voit s'attrouper ſur les feuilles & les branches peuplées de Pucerons. Quelques auteurs ont cru qu'elles s'y rendent pour dévorer les Pucerons ; d'autres ont dit que c'eſt par amitié qu'elles les viſitent. Le vrai eſt que ſi les Fourmis cherchent les Pucerons, c'eſt parce qu'elles ſont friandes d'une liqueur mielleuſe & douce qu'ils produiſent. Elles ne font ni bien ni mal à ces petits inſectes ; les careſſes apparentes qu'elles ſemblent leur faire ſont intéreſſées, elles n'en veulent qu'à leur liqueur ſucrée, qu'elles lêchent avec beaucoup d'avidité. En hyver toutes les Fourmis ſont dans un état d'engourdiſſement, elles habitent leurs fourmillières & ſe tiennent alors dans un parfait repos ; elles n'ont pas beſoin d'alimens dans cette rude ſaiſon ; elles ne mangenr point & ne pourroient pas non plus manger, à cauſe que tous leurs membres ſont tranſis de froid & incapables de mouvement.

Après ce coup d'œil rapide & cet apperçu général ſur les Fourmis, nous devons maintenant donner un abrégé des remarques particulières que les meilleurs obſervateurs modernes nous ont fourni ſur les inſectes de ce genre, & nous commencerons par Leuwenhoek.

On trouve en été, dans les nids des Fourmis, & ſur-tout des petites Fourmis noirâtres qui vivent dans la terre, des corps ovales & blancs, auxquels le vulgaire donne mal-à-propos le nom d'*œufs de Fourmis*. Comme ces corps ſont auſſi grands, & même plus grands que les Fourmis elles-mêmes, on auroit dû comprendre par cette ſeule remarque, qu'ils ne peuvent pas être les œufs de ces inſectes. C'eſt ſur ces corps blancs, ſur ces prétendus œufs de fourmis, que Leuwenhoek s'eſt appliqué à faire des obſervations. Il a démontré qu'il ne ſont nullement les œufs des Fourmis, mais que ce ſont des vers blancs ou des larves qui dans la ſuite ſe transforment en Fourmis. Quelques-uns de ces vers s'étoient enfermés dans des coques de ſoie ; l'auteur les a même vu travailler à leur coque. Ils y prennent d'abord la figure de nymphes, & puis celles de Fourmis. L'auteur a vû ces larves ſe remuer, mais incapables de marcher, elles reſtent conſtamment à l'endroit où elles ſont placées ; elles ne peuvent donc aller chercher leur nourriture & pourvoir elles-mêmes à leur ſubſiſtance. Ce ſont les Fourmis neutres qui doivent leur apporter à manger, comme c'eſt aux Abeilles ouvrières à nourrir les petits de la ruche : auſſi voit on les Fourmis ſans ceſſe occupées à apporter des proviſions de bouche à leur nid ou à la fourmillière. Lorſqu'on enlève les larves du nid & qu'on les diſperſe ça & là, on voit avec admiration les ſoins que les Fourmis en prennent, comment elles les ſaiſiſſent avec leurs dents & les portent avec empreſſement au fond de la fourmillière. L'auteur ne touche que légèrement à cette conduite ſi intéreſſante. Enſuite il parle de leurs véritables œufs, qui ſont de la petiteſſe d'un grain de ſable ou environ, & dans leſquels il a vu la jeune larve. Il donne des figures de ces œufs & des larves qui en ſortent. Ce ſont les petites Fourmis rouges & noires, qui vivent les unes & les autres dans la terre, qui ont été l'objet des obſervations de Leuwenhoek. Il a trouvé que les Fourmis rouges portent un aiguillon dans le ventre, avec lequel elles peuvent piquer. Leurs piquûres cauſent une démangeaiſon à la peau, & quelquefois de petites enflures ; elles font un mal aſſez ſenſible. Une liqueur tranſparente, qui eſt portée dans la plaie faite par l'aiguillon, produit la douleur & l'enflure : la piquûre de l'aiguillon de ces Fourmis rouges, eſt donc de la même nature que celle de l'aiguillon des Abeilles, quoique dans un degré moins fort. Dans les Fourmis noires l'auteur n'a point trouvé d'aiguillon, auſſi n'en ont elles point. Il n'a pas cherché à connoître les propriétés des Fourmis qui ont des ailes.

Swammerdam eſt le ſecond anteur dont nous allons rapporter le précis des obſervations qu'il a faites ſur les Fourmis. Il donne d'abord une courte deſcription de l'œuf véritable ; il dit que cet œuf eſt ſi petit, qu'à peine peut-on le voir à l'œil ſimple : ſa ſurface eſt unie, luiſante & comme polie. Il paſſe enſuite à la deſcription de la larve ſortie de cet œuf. Elle n'a point de pattes; ſon corps eſt diviſé en douze anneaux, & elle le tient toujours courbé. L'auteur remarque auſſi qu'on a fauſſement donné le nom d'œufs de Fourmis, aux larves de ces inſectes. La larve ſe métamorphoſe en nymphe, ſur laquelle on voit très-diſtinctement toutes les parties de la Fourmi qui en proviendra. L'auteur fait voir à cette occaſion, que la larve, la nymphe & la Fourmi, ne ſont qu'un ſeul & même animal ſous différentes formes. Il en eſt de même de tous les inſectes qui ſubiſſent des métamorphoſes. Les larves de l'eſpèce de Fourmi qui a fait l'objet des recherches de l'auteur, ne filent point de coques. Il dit enſuite que parmi les Fourmis, les males ſont garnis de quatre ailes, mais que les femelles en ſont dépourvues: cette dernière remarque eſt une erreur, les femelles de toutes les eſpèces ont conſtamment des ailes auſſi bien que les mâles. Le corps de la femelle, continue l'auteur, eſt plus gros que celui du mâle. Enfin il y a un grand nombre de Fourmis qui ne ſont ni mâles ni femelles, & qui ſont les Fourmis ouvrières. L'auteur en donne une courte deſcription. Elles n'ont point d'ailes; elles ont deux fortes dents ou mâchoires, deux yeux noirs, deux longues antennes & ſix pattes. Le corps eſt diviſé en tete, en corcelet & en ventre; ce dernier eſt gros & arrondi, ſa ſurface eſt unie & luiſante. Les mâles ſont plus grands que les Fourmis ouvrières, mais leurs dents ſont plus petites; leurs yeux au contraire ſont plus grands que ceux des ouvrières & des femelles. Sur le derrière de la tête des mâles, on voit trois autres petits yeux placés en triangle, qu'on ne trouve point ſur la tête des Fourmis ouvrières de cette eſpèce. L'auteur dit que ce n'eſt que dans un certain tems qu'on trouve les mâles parmi les Fourmis, il conclut de-là que les ouvrières les tuent quand le tems de la génération eſt paſſé, de la même manière que les Abeilles traitent leurs mâles. Les femelles ſont plus grandes que les mâles. Nous avons déjà dit que l'auteur eſt tombé dans l'erreur, quand il dit qu'elles n'ont point d'ailes. On voit auſſi ſur la tête des femelles les trois petits yeux liſſes placés en triangle. Les autres parties ſont ſemblables à celles des mâles. L'auteur a trouvé dans le ventre des femelles, un grand nombre de petits œufs blancs & ovales. Enſuite l'auteur parle du ſoin qu'ont les Fourmis ouvrières des larves de leur eſpèce. Quand la terre commence à ſécher, elles les portent dans le fond de la fourmilière, & au contraire, quand la terre ſe trouve humide, elles les placent près de la ſuperficie, & même au ſommet du nid. C'eſt avec les dents qu'elles les tranſportent par-tout où elles veulent, ſans leur faire jamais du mal. L'auteur n'a point trouvé que les Fourmis fiſſent des proviſions pour l'hyver, il croit avec raiſon qu'elles le paſſent entièrement ſans manger. Juſqu'ici Swammerdam n'a parlé que des petites Fourmis qu'on trouve dans les jardins & dans les champs; il paroît qu'elles ont été de l'eſpèce des Fourmis rouges à aiguillon. Il dit enſuite quelque choſe de quelques autres eſpèces, parmi leſquelles il s'en trouve, dont les larves ſe filent des coques de ſoie minces, où elles ſe tranſforment en nymphes. Les figures que cet auteur a données des Fourmis rouges, ſont très bonnes.

Dans le *ſecond volume des Mémoires de l'Académie royale des ſciences de Suède*, année 1741. Linné a donné des obſervations très-intéreſſantes ſur les Fourmis. L'auteur diſtingue cinq ſortes de Fourmis en Suède. Celles de la première eſpèce ſont les plus grandes. On les trouve ordinairement diſperſées çà & là, elles ne ſemblent pas former de ſociété, comme les autres; cependant l'auteur les ſoupçonne avec raiſon d'avoir leurs fourmilières à quelque part. Ces Fourmis n'ont point d'aiguillon. Celles de la ſeconde eſpèce bâtiſſent ces grandes fourmilières élevées & coniques, qu'on trouve dans les forêts de Pin & de Sapin, placées ſur la ſurface du terrain, & compoſées de feuilles ſèches de ces arbres, de petits morceaux de branches & d'autres matières différentes. Ce ſont elles, dit l'auteur, qui pratiquent les chemins ſi bien battus, qui ſe rendent de la fourmilière à quelque arbre du voiſinage, ſouvent à une très-grande diſtance, & qu'elles applaniſſent à force d'y marcher ſans ceſſe. Quand on frappe ſur la fourmilière, elles ſéringuent une liqueur ſpiritueuſe d'une odeur aigrelette & très-pénétrante; mâchées, on leur trouve, dit l'auteur, un très-bon goût acide. Il eſt bien des perſonnes auſſi qui ſe font un délice de mâcher ces Fourmis & d'en extraire le ſuc; on les fait également entrer dans des crêmes, auxquelles ces Fourmis donnent, dit-on, le goût du jus de citron. Enfin les Fourmis de cette eſpèce amaſſent des morceaux de réſine du Genèvrier, qui forment une eſpèce de maſtic, dont l'odeur eſt très-agréable quand on les jette ſur des charbons ardens. Le même auteur dit qu'elles piquent; de Geer dit ne s'en être jamais apperçu, & il aſſure qu'elles n'ont point d'aiguillon. Les Fourmis de la troiſième eſpèce ſont plus petites que les précédentes; elles ſont noires. Elles font leurs nids dans la terre, y forment en-dehors des inégalités ou tubéroſités, & fréquentent les jardins, où elles cauſent bien des ravages; mais elles ne piquent point. Celles de la quatrieme eſpèce, plus petites encore que les dernieres, ſont rouges ou tirant ſur le rouge; elles habitent dans la terre, & quand on les tourmente, elles piquent avec leur aiguillon, cauſent une ſenſation comme celle d'une brûlure d'Orties. Enfin les Fourmis de la cinquieme eſpèce, ſont les plus petites de toutes; elles reſſemblent, à la grandeur près, aux Fourmis noires de la troiſieme eſpèce; elles habitent dans l'intérieur de la terre & ne piquent point. Linné obſerve que les Fourmis communes, qui ſont ſans ailes, ne ſont d'aucun ſexe, que ce ſont elles qui ont ſoin du ménage, qu'elles bâtiſſent la fourmilière, & qu'elles pourvoient aux beſoins des jeunes larves. Il les nomme, avec Swammerdam, *Fourmis ouvrières*. Au mois d'août il trouva parmi les Fourmis noires de la grande eſpèce & parmi les rouges, un grand nombre de Fourmis ailées. Ces dernières étoient de deux ſortes, les unes plus grandes du double que les ouvrieres; & les autres, dont le nombre étoit beaucoup plus petit, excédoient encore en grandeur les autres fourmis ailées. Il examina l'une & l'autre ſorte, & il trouva que le ventre des plus grandes étoit rempli d'œufs; mais il n'apperçut dans celui des petites, qu'une liqueur aqueuſe, d'où il conclut, que les premieres ſont les femelles, & les autres les mâles, & que l'un & l'autre ſexe portent des ailes. Le même auteur vit après quinze jours ou environ, que toutes les Fourmis ailées abandonnerent la fourmillière, & ſe mirent à voler à l'aventure & de tous côtés, qu'elles perdirent dans la ſuite leurs ailes, & ne s'occuperent plus qu'à marcher çà & là, d'où il conclut encore, qu'après que la femelle a pondu ſes œufs dans la fourmillière, les œufs y reſtent juſqu'à l'année ſuivante où ils viennent à éclore, & qu'alors les Fourmis ouvrieres ont ſoin d'y pratiquer des galeries voûtées, où les mâles & les femelles, garantis entièrement de l'ardeur du ſoleil & à l'abri du vent, peuvent vaquer librement à leurs amours; après quoi l'un & l'autre ſexe abandonnent abſolument leur ancienne demeure, pour n'y retourner jamais, & prenant alors leur eſſor, ils s'envolent ou marchent de tous côtés juſqu'à ce qu'enfin ils périſſent d'une ou d'autre manière. Mais les Fourmis ouvrieres reſtent dans la fourmilliere pour avoir ſoin des petits qui leur ſont confiés. Nous aurons occaſion de voir dans la ſuite, ſi toutes ces conjectures de Linné ſont juſtes, ou ſi elles ont beſoin d'être corrigées. Pour abréger, nous paſſons ſous ſilence quelques autres remarques que ce grand naturaliſte a faites ſur les Fourmis, & qu'on peut lire dans le mémoire même.

M. Geoffroy, dans ſon *Hiſtoire des inſectes qui ſe trouvent aux environs de Paris*, a auſſi donné quelques obſervations générales ſur les Fourmis. Nous n'en ferons point d'extrait ſuivi, parce que ce ne ſeroit que nous répéter; nous ferons ſeulement remarquer ce qu'il y a de nouveau dans ces obſervations. L'auteur dit que les mâles ſont de toutes les Fourmis les plus petites, ce qui contredit preſque tous les autres obſervateurs, ce qui cependant peut être vrai par rapport à l'eſpèce que M. Geoffroy a obſervée. Il ajoute que ces mâles, outre leur petiteſſe, ſont reconnoiſſables par la groſſeur de leurs yeux, qui eſt conſidérable relativement à leur corps. Il dit qu'on ne rencontre guères dans les fourmillières que les ouvrieres, & les femelles; que les mâles volent aux environs; & vont s'accoupler avec les femelles qui voltigent auſſi, mais qu'ils ne s'approchent guères de l'habitation générale. Nous verrons cependant qu'on a ſouvent trouvé les mâles dans la fourmilliere. Il obſerve en outre qu'on trouve les mâles plus aiſément le ſoir en été, accouplés avec les femelles, & voltigeant enſemble. Quoi qu'en diſe cet auteur, il paroit certain que vers l'arrière-ſaiſon, les Fourmis ailées, ou au moins, un grand nombre, perdent leurs ailes, ainſi que l'a obſervé Linné & que le confirme de Géer, qu'alors on les voit ſouvent courir dépouillées de leurs ailes, & que l'on y remarque très-bien l'endroit où elles avoient leur attache, ce qui prouve aſſez que ce ne ſont point des ouvrieres. M. Geoffroy obſerve encore que les femelles ſe rendent à la fourmillière pour y dépoſer leurs œufs. Quoiqu'il n'ait point rencontré de coques filées, il eſt cependant certain qu'il y a des eſpèces de larves de Fourmis qui filent des coques pour s'y transformer en nymphes. Dans le cours d'obſervations plus ſuivies que nous devons donner, nous pourrons y placer encore quelques autres de M. Geoffroy.

C'eſt de Géer qui doit maintenant nous fournir le détail bien plus étendu, ſur-tout par rapport à l'anatomie, de ce qu'il a obſervé ſur les Fourmis, & dont il nous a fait part dans ſes *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire* des inſectes. Cet auteur a diviſé les Fourmis en deux familles, ſavoir, celles qui ont une écaille verticale ſur le filet du ventre, & celles qui n'ont point d'écaille. Il nous donne d'abord l'hiſtoire de la grande Fourmi des bois, cette Fourmi rouſſe, très-commune en Suède, & dont nous avons déja fait mention en parlant de Linné. Ces Fourmis vivent dans les forêts de Pin & de Sapin; ce ſont elles qui bâtiſſent ces grandes fourmillières élevées en forme de cônes ou de piramides, qu'on voit par-tout dans les bois, & qu'elles compoſent de différentes matieres ſéches, comme des feuilles de Pin & de Sapin tombées par terre, de petits morceaux de bois, & autres matières ſemblables. C'eſt au fond de la fourmillière que ces Fourmis ſéjournent pendant tout l'hiver; elles ne ſe montrent à la ſurface qu'à l'approche du beau tems. C'eſt vers le mois d'avril qu'elles commencent à paroître, lorſque le ſoleil brille & que ſa chaleur les invite à quitter leurs quartiers d'hiver. Les premiers jours de leur apparition, elles s'aſſemblent en foule ſur la fourmillière, elles y ſont dans un mouvement continuel, mais ſans s'éloigner alors du nid, ſur lequel elles ne ceſſent de marcher, même les unes ſur les autres, & de s'évertuer pour ainſi dire, comme ſi, après un engourdiſſement total, de plus de ſix mois, elles avoient beſoin de s'accoutumer inſenſiblement à l'impreſſion de l'air, & de ſe familiariſer avec les rayons du ſoleil. Parmi un nombre ſi conſidérable, qu'il étoit abſolument impoſſible de les compter, de Géer ne put voir que des Fourmis ſans ailes ou des ouvrières, & ſans ſexe, par conſéquent. La deſcription détaillée qu'il donne des Fourmis de cette eſpèce, pouvant être applicable à pluſieurs autres eſpèces de ce genre, ou même à toutes, à certains égards, nous devons auſſi profiter de ſon travail, & nous diſpenſer de faire de nouvelles recherches.

La tête de cette Fourmi ouvrière ou non ailée, beaucoup moins large que longue, plus large cependant au derrière que ſur le devant, eſt de figure à peu-près ovale, un peu conique & terminée en pointe. Elle eſt platte, c'eſt-à-dire, peu épaiſſe, & la peau qui la couvre de toutes parts eſt dure & écailleuſe; elle eſt compoſée de deux pièces ou de deux demi-calottes, dont le contour eſt irrégulier, & qui ſont ſéparées l'une de l'autre par une ſuture longitudinale, qu'on voit plus diſtinctement en deſſous qu'en deſſus. Cette ſuture ſemble ceſſer à une certaine diſtance du derrière du deſſus de la tête, de ſorte que dans cet endroit les deux calottes ne ſemblent faire qu'une ſeule & même pièce. Au-devant de la tête, ces deux calottes ou les deux pièces écailleuſes laiſſent une cavité ou une échancrure, qui eſt occupée par deux autres pièces plattes, auſſi écailleuſes, qui doivent porter le nom de lévres & qui en font la fonction. Celle du deſſus de la tête, ou la lévre ſupérieure eſt convexe & elle s'avance en pointe mouſſe; entre elle & les calottes on voit une petite pièce triangulaire, noire, enfoncée, qui fait corps avec la lévre. Au milieu, celle-ci eſt garnie d'une arête longitudinale un peu élevée, & en deſſous elle eſt concave. La lévre ſupérieure, qu'on n'apperçoit que quand on regarde la tête en-deſſous, eſt plus petite que la ſupérieure, mais elle eſt beaucoup plus compoſée. On a aſſez de peine pour débrouiller ſa véritable ſtructure, tant à cauſe de ſa petiteſſe, que parce qu'il eſt difficile d'écarter ſes différentes parties, qui tendent toujours à ſe réunir. Elle eſt compoſée de trois pièces diſtinctes & bien ſéparées. Celle du milieu eſt la plus petite des trois, elle eſt d'une figure qui repréſente une feuille à angles arrondis; elle eſt platte & a peu d'épaiſſeur. Les deux pièces latérales ſont courbées en dedans, convexes en dehors & concaves du côté intérieur, en forme d'un cuilleron allongé & profond. Sur le devant du bord antérieur de chacune de ces pièces, on voit un rebord qui au premier coup-d'œil paroît être une partie ſéparée, à cauſe de ſa couleur obſcure, mais elle n'eſt que le bord renverſé de la pièce en cuilleron, & qui forme comme une pointe déliée au bout. Ces deux pièces latérales & concaves ſont mobiles, la Fourmi les fait jouer de côté & d'autre en manière de ſerres; elles ſont articulées à la tête, de chaque côté de la pièce intermédiaire, contre laquelle elles repoſent en l'embraſſant en partie, quand elles ſont dans l'inaction. Il y a apparence que la Fourmi ſe ſert de ces pièces mouvantes pour retenir les alimens que les dents viennent de ſaiſir pour les broyer & les dépecer; peut-être qu'elles ont auſſi d'autres uſages. La deſcription de cette lévre inférieure n'eſt point encore complette, un plus long détail ſur une partie ſi petite ſeroit ennuyeux, & il doit ſuffire de ſavoir la conſtruction en gros. Nous dirons ſeulement un mot de quatre parties longues & articulées, qui y ſont attachées. Preſque tous les inſectes, & en particulier ceux à quatre ailes membraneuſes, ont en-deſſous de la tête, des parties plus petites que les antennes, mais qui d'ailleurs leur reſſemblent beaucoup. On a donné le nom de barbes ou de barbillons à ces parties. Les Fourmis en ont quatre, attachés à la lévre inférieure, deux grands & deux petits. Les deux grands barbillons, que nous déſignons ſous le nom d'antennules antérieures, ont leur attache environ au milieu des piéces latérales concaves; ils repréſentent parfaitement de petites antennes; ils ſont diviſés chacun en 6 parties, articulées enſemble & garnies de poils très-courts; leur bout eſt arrondi. Les deux petits barbillons, ou antennules poſtérieures, ſont unis au-devant de la pièce intermédiaire platte de la lévre; ils ſont la moitié plus courts que les autres & diviſés chacun en quatre articles; mais au reſte leur figure eſt la même. Au-devant de la tête les Fourmis ont deux grandes dents ou mâchoires, d'une ſubſtance écailleuſe & très-dure. Elles ſont articulées au bout antérieur des deux pièces en demi-calottes. Elles ſont courbées de manière que la concavité eſt en-dedans, comme cela eſt naturel. A leur origine, elles ſont groſſes, enſuite elles diminuent de volume pour s'élargir de nouveau, & devenir larges & plattes; leur bout eſt comme coupé quarrément & garni de pluſieurs dentelures, dont la première ou celle de l'angle extérieur eſt beaucoup plus longue que les autres; ces petites dentelures ſont ordinairement au nombre de ſept. La partie antérieure ou la partie large des dents eſt concave en-dedans, de ſorte que quand elles ſont fermées, elles laiſſent une cavité entr'elles, dans laquelle les alimens peuvent être contenus avant d'être avalés. Quand elles ſont dans l'inaction, elles ſont couchées ſur le devant de la tête, en partie entre les deux lévres, & elles forment alors enſemble une pointe arrondie; mais ouvertes, elles peuvent beaucoup s'écarter l'une de l'autre, & préſentent une gueule beante qui ſemble vouloir tout devorer. Pour peu qu'on touche ou qu'on approche la Fourmi, elle ouvre les dents comme ſi elle vouloit ſe défendre; miſe ſur la main, elle tâche de mordre, car elle eſt d'un naturel méchant, mais ſa morſure n'eſt pas à craindre, elle ne ſauroit percer la peau; il n'y a que les inſectes que les Fourmis rencontrent, tels que des chenilles, des larves & autres ſemblables, dont la peau eſt molle & peut être percée par les dents. Ordinairement les Fourmis ſe ſervent de leurs dents, non-ſeulement pour broyer leurs alimens, mais pour ſaiſir toutes ſortes de choſes qui leur ſont néceſſaires, comme les matériaux dont elles bâtiſſent leurs nids; c'eſt auſſi avec les dents qu'elles tranſportent leurs jeunes larves & nymphes d'un endroit à un autre. La bouche eſt placée entre les deux lévres. Les Fourmis ont deux antennes attachées ſur le deſſus de la tête, de chaque côté de la petite pièce noire triangulaire, dont nous avons parlé plus haut, & placées dans un petit enfoncement circulaire. Leur longueur eſt environ égale à celle de la tête & de la moitié du corcelet. Chaque antenne eſt compoſée de deux pièces principales, articulées enſemble, & qui font un coude l'une avec l'autre; c'eſt ce qu'on appelle des *antennes briſées*. La première partie eſt cylindrique, toute d'une piece, & un peu plus groſſe à ſon extrémité qu'à ſon origine; elle tient à la tête par un petit article arrondi, ſur lequel l'antenne a ſon mouvement. La ſeconde partie eſt compoſée de onze articles cylindriques, garnis de poils très-courts; l'extrémité de toute l'antenne eſt arrondie. Quand la Fourmi marche, elle tâte avec les antennes les objets qu'elle rencontre. C'eſt tout ce que nous ſavons de leur uſage dans ces inſectes comme dans les autres. La Fourmi a deux yeux à réſeau ovales, aſſez grands, d'un noir luiſant, placés vers les côtés du deſſus de la tête. Elle a encore ſur le deſſus de la tête, vers ſa partie poſtérieure, trois autres petites boules hémiſphériques, liſſes & luiſantes, qu'on ne peut voir qu'à l'aide d'une loupe, & qu'on appelle *yeux liſſes;* on les trouve également ſur pluſieurs autres genres d'inſectes. Il y a cependant d'autres eſpèces de Fourmis à qui ces petits yeux liſſes manquent. Telle eſt la deſcription aſſez détaillée de toute la tête. Cette partie eſt attachée au corcelet par un col mince, court & étroit, de ſubſtance charnue, placé dans un enfoncement, de ſorte qu'il faut regarder la tête au-deſſous pour le voir. C'eſt au moyen du col & de ſes muſcles que ſe font tous les mouvemens de la tête, & c'eſt auſſi par lui que doivent paſſer les alimens que la Fourmi avale.

Le corcelet de la Fourmi ouvrière ou non ailée, qui eſt la ſeconde partie générale du corps, eſt aſſez différent de celui des autres inſectes; il eſt beaucoup plus long, mais moins large que la tête; il eſt compoſé de trois pièces de figure irrégulière & de grandeur différente, ſéparées les unes des autres, par des inciſions. La première partie, à laquelle tient la tête, eſt groſſe. La ſeconde pièce a moins de volume que la précédente, & elle s'étend en longueur vers le deſſous du ventre; elle ſemble être encore diviſée tranſverſalement en deux parties. La troiſième pièce eſt plus groſſe que la ſeconde, & elle porte ſur le derrière une petite partie en forme d'écaille, placée verticalement. La première & la ſeconde pièces du corcelet forment enſemble une boſſe; & la troiſième partie fait ſeule une ſeconde boſſe, de ſorte que le corcelet eſt doublement boſſu, ce qu'on voit en le regardant de côté. La première paire de pattes eſt attachée au-deſſous de la première pièce, la ſeconde paire à la ſeconde pièce, & la troiſieme paire à la troiſième pièce. Tout le corcelet eſt couvert d'une peau dure & écailleuſe, & il eſt uni au ventre par un filet court & délié. C'eſt proprement ſur ce filet qu'eſt placée la petite écaille verticale, dont nous allons donner la deſcription C'eſt un petite partie écailleuſe plate, placée verticalement entre le ventre & le bout du corcelet, de manière que ſes côtés tranchans ſont dirigés vers les côtés du corps. Son contour a en quelque manière la figure d'un cœur, dont la pointe eſt tournée en bas; c'eſt-à-dire, qu'elle eſt beaucoup plus large vers le haut que vers le bas. Elle reſſemble à une petite écaille, de ſorte qu'on peut fort bien lui laiſſer ce nom. Elle eſt traverſée en bas par le filet qui ſépare le corcelet & le ventre. Elle eſt plus épaiſſe à ſon origine qu'au bout ſupérieur, qui a une petite échancrure au milieu. Cette partie mérite attention, parce qu'on la rencontre ſur la plus grande partie des différentes eſpèces de Fourmis; ſi elle s'étoit trouvée indiſtinctement ſur toutes, elle eût été alors très-propre à ſervir de caractère générique. Nous avons dit que les trois paires de pattes ſont attachées aux trois parties du corcelet; elles y tiennent chacune par une petite partie mobile, allongée & conique, qu'on peut appeller la hanche, parce qu'elle unit la cuiſſe au corps. Les pattes ſont longues, par rapport au corps, & les deux poſtérieures ſont les plus longues de toutes. Elles ſont diviſées, outre la hanche, en trois autres parties principales, qui ſont la cuiſſe, la jambe, & le pied ou le tarſe. Le tarſe eſt compoſé de cinq parties inégales & articulées enſemble, dont la première eſt la plus longue, & qui ſont garnies de pluſieurs poils roides; il eſt terminé par deux grands ongles ou crochets courbés, au moyen deſquels la Fourmi ſe fixe ſur les endroits où elle marche. Un peu en-deſſous & entre les crochets, on voit une petite partie arrondie, qu'on peut regarder comme la plante du tarſe. Au bout de la jambe proprement dite, il y a une petite partie allongée, pointue, en forme d'épine: on a donné le nom d'éperons à ces eſpèces d'épines, & on les voit auſſi aux jambes de pluſieurs autres inſectes, comme les Scarabés, les Mouches, les Papillons; mais ces inſectes en ont ordinairement deux à chaque jambe, au lieu que celles des Fourmis n'en ont qu'une ſeule. La peau qui couvre les pattes eſt dure & écailleuſe. Ce ſont les jambes intermédiaires & les poſtérieures qui ont chacune un tel éperon. Il eſt attaché au bout de la jambe, du côté intérieur; il eſt droit, ſa figure eſt abſolument celle d'une épine, & il eſt garni de poils très-courts. Les deux jambes antérieures ſont auſſi pourvues chacune d'une partie allongée, en forme d'épine, qui d'abord paroît ſemblable aux éperons des autres jambes; mais un examen plus exact fait voir qu'elle en diffère beaucoup. Elle eſt plus groſſe & plus maſſive que les autres éperons; elle n'eſt pas droite, elle a trois courbures bien marquées, quoique légères. A ſon origine, elle eſt un peu moins groſſe qu'à quelque diſtance de-là, où elle a un renflement; elle va enſuite en diminuant de volume, & ſe termine en pointe. La poſition eſt la même que celle des éperons des autres jambes; elle eſt attachée de même au bout de la jambe, du côté intérieur, ou dans l'angle que fait la jambe avec le tarſe. Ce que cette épine offre de plus remarquable, c'eſt une eſpèce de frange compoſée de parties déliées en forme de poils très-ſerrés, qui régne preſque tout le long du côté intérieur, elle ne manque qu'à l'origine de l'épine dans une petite diſtance. Les eſpéces de poils dont cette frange eſt faite, ſont de plus en plus courts, à meſure qu'ils avancent vers le bout de l'épine ; mais ils diminuent ſi régulièrement en longueur, qu'ils ſemblent coupés avec des ciſeaux. La partie du côté intérieur du tarſe, qui eſt vis-à-vis l'épine ou l'éperon, eſt garnie d'une frange à-peu-prés ſemblable, mais dont les poils ſont moins longs que ceux de la frange des éperons ; ils ſemblent auſſi être coupés également. Le reſte du côté intérieur du tarſe eſt couvert par un grand nombre de poils roides. Il faut encore obſerver que cette partie des tarſes antérieurs a une courbure conſidérable, dont la concavité eſt en-dedans ou du côté du corps de l'inſecte. On ne voit point de pareille courbure aux tarſes des deux autres paires de pattes, ils ſont tout droits. On conçoit aiſément que quand le tarſe ſe plie ou quand il fait un angle avec la jambe, alors la frange de l'éperon ſe rencontre avec celle du tarſe, parce qu'elles ſont placées vis-à-vis l'une de l'autre. Il ſemble que la courbure du tarſe à ſon origine, ſoit faite pour que l'éperon puiſſe s'y loger en partie. Il n'eſt pas aiſé de ſavoir l'uſage de ces franges ou de ces eſpèces de broſſes. On ſait que les Fourmis aiment à recueillir ſur les feuilles une liqueur mielleuſe, une eſpèce de manne qui s'y trouve, & qui eſt produite en partie par les Pucerons. Ces broſſes ſingulières des pattes antérieures ſont-elles faites pour balayer les feuilles chargées de cette matière ſucrée, pour l'enlever & la porter enſuite à la bouche, en la faiſant paſſer entre les lèvres ? Peut-être auſſi qu'elles ne ſont deſtinées qu'à nettoyer la tête & les autres parties du corps. Il eſt certain qu'on voit ſouvent la Fourmi ſe frotter la tête, la bouche & les antennes avec ſes pattes antérieures.

Le ventre de la Fourmi eſt environ de la longueur du corcelet ; il eſt d'une forme courte, groſſe, & ovale, mais vers le derrière il ſe termine en point conique. La peau qui le couvre eſt moins dure que celle de la tête & du corcelet, elle cede un peu à la preſſion. Il eſt diviſé en cinq anneaux & la conſtruction de ces anneaux eſt la même que dans les Guêpes & les Abeilles. Chaque anneau eſt compoſé de deux pièces, dont l'une qui eſt la ſupérieure, a plus d'étendue que l'autre qui couvre le deſſous du ventre, & ces deux pièces ſont unies enſemble de chaque côté par une membrane flexible, qu'on ne voit que quand le ventre eſt extrêmement gonflé. C'eſt au moyen de ces membranes qu'il peut s'enfler & ſe contracter ſelon le beſoin, ce qu'il ne pourroit faire ſi les anneaux étoient d'une ſeule pièce, parce qu'ils ſont écailleux ou cartilagineux, & par conſéquent incapables d'extenſion. Les anneaux tiennent auſſi enſemble par de ſemblables membranes & peuvent gliſſer les uns ſur les autres, c'eſt par leur moyen que le ventre peut s'allonger. Sur chaque anneau en deſſus, à ſa jonction avec celui qui précède, on voit une bande en forme de cerceau, qui au premier coup d'œil ſemble faire une pièce à-part ; mais c'eſt une portion de l'anneau, & elle ne paroît diſtinguée du reſte que par ſa couleur noire & luiſante, au lieu que la couleur du reſte de l'anneau eſt matte & ſans poli. De petits poils ſe voient par-ci par-là ſur le ventre. Pour voir l'endroit où ſe trouve le filet ou l'étranglement qui l'attache au corcelet, il faut le regarder en deſſous, après l'avoir ſéparé du corcelet ; alors on remarque le trou circulaire, par lequel il a communication avec le corcelet, au moyen du filet, qui paſſe au travers de la petite écaille verticale & qui eſt un tuyau creux en-dedans.

Les Fourmis de l'eſpèce particulière dont nous donnons la deſcription anatomique, n'ont point d'aiguillon dans le ventre, c'eſt un fait certain ; mais lorſqu'on les touche ou qu'on les approche de la main, elles jettent ou ſeringuent du derrière une liqueur tranſparente qui a une odeur très-forte & pénétrante, un peu aigrelette & au goût de quelques perſonnes. Pour jetter la liqueur, elles ſe hauſſent ſur leurs pattes & courbent leur ventre en deſſous ; elles la ſeringuent à une aſſez grande diſtance. Si l'on paſſe la main ſur une fourmilière, ſans y toucher, les Fourmis qui s'y trouvent l'inondent de leur liqueur ſpiritueuſe, qui portée ſur le deſſus de la main, y cauſe de petites puſtules. Ces Fourmis ſont très-méchantes ; quand on les poſe ſur la main, elles tachent de mordre & de pincer la peau avec leurs dents, mais elles ne peuvent y faire qu'une petite ſenſation. Elles marchent vite & avec agilité, ſur-tout dans les grandes chaleurs ; mais quand le ciel eſt couvert & le tems pluvieux, elles ne ſont plus ſi alertes. Leur vivacité dépend du plus ou du moins de chaleur dans l'air, & le froid les rend lourdes & engourdies. Elles montent & deſcendent continuellement le long du tronc & des branches du Pin & du Sapin. C'eſt ſur ces arbres, & peut-être auſſi ſur le Genévrier, qu'elles amaſſent une matière réſineuſe, une eſpèce de maſtic, qui n'eſt autre choſe que la réſine qui découle de ces arbres. Les Fourmis la recueillent en petites maſſes, de figure irrégulière & de grandeur différente, dont la couleur eſt tantôt blanche, tantôt jaune, & ſouvent d'un blanc ſale. Leur ſubſtance eſt plus ou moins dure ſelon qu'elles ont été recueillies plus ou moins recemment ; quand on les jette ſur des charbons ardens, elles donnent une fumée d'une odeur très-agréable, comme celle de l'ambre jaune. Ces morceaux de réſine ſe trouvent mêlés ſans ordre avec les autres matériaux dont la fourmilière eſt compoſée. De Geer nous apprend qu'ayant interrogé par lettre Reaumur, ſur cette multitude de petits corps légers que ces groſſes Fourmis charrient avec tant d'activité, l'obſervateur françois lui avoit fait la réponſe ſuivante : « Je ne crois pas qu'il » y faille entendre aucun myſtère. Il n'eſt point de » petits corps que quelques eſpèces de Fourmis ne » mettent en œuvre : petits fragments de bois,

» petits fragmens de feuilles & de tiges de plantes, graines de divers fruits, petites pierres, tout ce qu'elles peuvent tranſporter leur eſt bon lorſqu'il eſt ſous leurs mains. J'ai vu de petites fourmilières conſtruites entièrement de grains d'orge, dont les Fourmis n'avoient pas envie de tâter pour ſe nourrir ». Le célèbre obſervateur Suédois d'accord avec ſon illuſtre correſpondant, dont il a tranſcrit le fragment de ſa lettre, s'étoit auſſi bien aſſuré de ſon coté, que cette réſine que les Fourmis tranſportent par petits morceaux dans leur habitation, ne leur ſervoit point de nourriture. Les véritables alimens, dit-il, que je leur ai vu ramaſſer, & avec leſquels je les ai vu deſcendre le long des arbres & porter dans leur nid, c'étoient de petits inſectes, comme des Mouches, des Vers, de petites Chenilles qu'elles avoient pu attraper. Je les ai auſſi vues boire de l'eau, ajoute-t-il; en mettant une goutte d'eau à leur portée, elles l'ont avalée, & même avec avidité, ce qui ſemble indiquer qu'elles ſont d'un naturel ſec & chaud. Il eſt rare de voir des inſectes boire & lécher l'eau pure. Quand on ſe tient tranquille & ſans faire du bruit dans les bois peuplés de ces Fourmis, on les entend très-diſtinctement marcher ſur les feuilles ſeches qui ſe trouvent diſperſées ſur le terrain; les crochets de leurs tarſes font un petit bruit ſur ces feuilles en s'y cramponnant. Elles produiſent ſur la terre, des ſentiers ou de petits chemins aſſez larges, bien battus & qu'on diſtingue aiſément; ils ſont faits par la marche & contre-marche continuelles d'une quantité innombrable de Fourmis, qui ont la coutume de ſe promener preſque toujours dans la même route, quand elles vont à la récolte des matières qui leur ſont néceſſaires, ſoit pour leur nourriture, ſoit pour la conſtruction de leurs nids: cette route aboutit ſouvent à quelque gros Pin ou Sapin. Si l'on pouſſe ou ſi l'on inquiete les Fourmis qui marchent ſur les branches des arbres, elles ſe laiſſent ordinairement tomber en bas, ſoit par un effet de la crainte, ou pour éviter d'être maltraitées.

Les nids ou fourmilières que nos Fourmis bâtiſſent ſur la ſuperficie du terrein, ſont fort remarquables. Elles amaſſent de tous côtés un grand nombre de petits morceaux de branches & de feuilles ſèches, de petites pierres & en particulier les feuilles deſſéchées de Pin & de Sapin, qui font comme la baſe de leur logement; elles traînent & tranſportent tout cela dans un même endroit, elles y accumulent tous ces matériaux & en font un monceau ſemblable à un petit monticule régulier, ou à un cône dont le ſommet eſt arrondi. De jour en jour ce petit monticule eſt augmenté tant en hauteur qu'en diamètre, parce que les Fourmis y apportent & y arrangent ſans ceſſe de nouveau matériaux, deſorte qu'à la fin elles lui donnent une hauteur & une capacité de pluſieurs pieds. C'eſt ce qui forme le nid de ces inſectes, qui leur eſt d'une néceſſité indiſpenſable, tant pour y loger & y nourrir leurs petits, que pour y paſſer l'hyver. Il eſt curieux de voir comme les Fourmis ſont infatigables au travail, comment elles traînent de tous côtés les matériaux dont elles ont beſoin, & comment quelquefois deux ou trois Fourmis s'entraident à tranſporter ce qu'elles ont trouvé, quand le fardeau eſt trop peſant pour une ſeule. Les Fourmis pratiquent en dedans de la fourmilière pluſieurs chemins en forme de galeries creuſes, qui pénètrent preſque juſqu'au fond du logement, & qui ont leurs iſſues à la ſurface extérieure. C'eſt dans ces routes voutées qu'elles montent & deſcendent ſans ceſſe. Elles établiſſent ordinairement la fourmilière dans un endroit environné d'arbuſtes & de brouſſailles; s'il ſe trouve quelque ruiſſeau ou quelque mare dans le bois, elles choiſiſſent volontiers une telle ſituation pour leur nid, apparemment pour être à portée de l'eau, dont elles ſemblent avoir beſoin. Dans les contrées où il n'y a ni Pins ni Sapins, on trouve rarement de ces fourmilières.

Au milieu & aſſez avant dans la Fourmilière eſt le logement ordinaire des larves des Fourmis. En déplaçant ces larves & en les poſant ſur la ſuperficie du nid, on voit l'empreſſement qu'ont les Fourmis ouvrières de s'en ſaiſir avec leurs dents & de les tranſporter dans la fourmilière, d'où on venoit de les ôter. Le ſoin qu'elles prennent de leurs larves eſt vraiment digne d'admiration. Au printemps & au commencement de l'été, on eſt toujours ſûr de trouver des larves dans ces fourmilières. Elles ont le corps gros & court, diviſé en anneaux blancs; elles portent toujours la tête & le devant du corps baiſſés en-deſſous & ſouvent couchés contre la poitrine. Sans pattes & ne pouvant preſque ſe remuer de leur place, elles périroient bientôt ſans les ſoins des Fourmis ouvrières. Lorſque le temps de la métamorphoſe eſt venu, chaque larve ſe file une coque de ſoie blanche ſale, de figure ovale, & dont les parois ſont très-minces & flexibles. A l'un des bouts de cette coque on voit enſuite une tache obſcure, qui eſt produite par la peau que la larve vient de quitter en prenant la forme de nymphe, & qui amaſſée en peloton dans l'intérieur de la coque, paroît comme une tache obſcure. La coque a juſtement la grandeur qu'il lui faut pour être exactement remplie par la larve, qui en occupe toute la capacité. Il eſt donc certain que les larves de cette eſpèce ſavent filer de la ſoie & qu'elles ſe renferment dans de véritables coques. Ce ſont ces coques que le vulgaire a fauſſement pris pour les œufs des Fourmis.

Quelques jours après avoir filé des coques, ces larves y prennent la forme de nymphes toutes blanches. On voit toutes les parties extérieures de la Fourmi ſur la nymphe, placées dans un ordre régulier, ſur les côtés & le deſſous du corps, mais qui ne ſont encore ſuſceptibles d'aucun mouvement. On y voit les yeux placés aux côtés de la tête ; les antennes qui ſont ſituées entre les pattes ; les barbillons de la lèvre inférieure ; les pattes, qui ſont pliées en deux & arrangées ſur les côtés du corps ; enfin le corcelet & le ventre. Peu-à-peu ces différentes parties prennent de la conſiſtance, s'affermiſſent, & l'inſecte ſe dépouille de ſa dernière peau, pour paroître ſous la forme de Fourmi. C'eſt ordinairement au mois de mai ou de juin & quelquefois même avant le mois de mai, que les larves ſe transforment en nymphes, & c'eſt en juillet qu'elles deviennent Fourmis complettes ; elles ont d'abord toutes leurs parties molles, foibles & d'une couleur pâle, mais peu après elles ne tardent guère à courir les champs avec les vieilles. Mais ce qui eſt encore à remarquer, c'eſt que incapables de percer leurs coques, elles ont beſoin pour en ſortir du ſecours des Fourmis ouvrières, qui, en rongeant, forment une ouverture propre à donner paſſage aux nouveaux-nés, qui ſans cela périroient infailliblement. De Geer a d'autant mieux le droit d'aſſurer ce fait, que toutes les Fourmis en coques qu'il avoit gardées ſéparément dans un poudrier, ſe trouvèrent mortes dans leurs coques, au lieu que celles dont il avoit eu la précaution de percer la coque lorſqu'elles ſe trouvèrent à terme, en ſortirent dans l'inſtant pleines de vie ; mais celles dont on ouvrit trop tôt la coque, c'eſt-à-dire avant que la Fourmi fût parvenue au moment où elle devoit quitter la dépouille de nymphe, périrent en ſe deſſéchant. On voit donc par là, que les coques leur ſont abſolument néceſſaires pour leur conſervation, parce qu'elles les garantiſſent ſans doute de l'impreſſion de l'air, & empêchent la liqueur renfermée dans leur corps, de s'évaporer trop vîte, ce qui leur deviendroit funeſte. Il réſulte encore de cette obſervation, que les Fourmis connoiſſent néceſſairement le moment propre à l'ouverture de la coque.

Au commencement du mois de mai, au milieu d'un beau jour où le ſoleil étoit dans tout ſon brillant, l'auteur qui nous fournit ces obſervations, viſitant une fourmilière, y vit toutes les Fourmis en grande action ; une quantité très-nombreuſe ſe promenoit ſur la ſurface du nid & aux environs, en ſorte que tout le contour s'en trouvoit alors couvert, tandis que d'autres grimpoient ſur le tronc & les branches des Pins, & s'éloignant du nid & y revenant ſans ceſſe formoient un mouvement auſſi continu qu'au milieu du plus beau jour d'été. Attentif à les conſidérer, de Geer apperçut tout-à-coup au milieu d'elles une grande Fourmi ailée, qui ſe trouvoit entourée & comme cachée par les Fourmis ouvrières. Il fut d'autant plus ſurpris de cette découverte, qu'il ne s'attendoit guères à rencontrer dans la fourmilière, des Fourmis ailées, lorſque la ſaiſon étoit ſi peu avancée. Cet heureux haſard, qui pouvoit jeter du jour ſur l'économie de ces inſectes, excita ſa curioſité à en chercher d'autres, & il n'eut pas de peine à en trouver un bon nombre. Elles ſe promenoient ſur la ſuperficie du nid, accompagnées toujours d'un grand nombre de Fourmis, ſans ailes, qui ſouvent leur marchoient ſur le corps & les tirailloient de tous côtés, comme pour les empêcher de s'enfuir, mais ſans paroître leur faire du mal. Enfin, il vit peu de temps après, ces mêmes Fourmis ailées deſcendre & s'enfoncer dans l'intérieur du nid, par les différentes routes qui y étoient ménagées, & néanmoins ſans que les ouvrières ſe miſſent en devoir de les ſuivre, paroiſſant contentes de les avoir forcées de rentrer dans la fourmilière. Ces Fourmis ailées n'étoient donc pas étrangères à la république ; elles étoient ſans doute de la même famille, ſans quoi elles ſeroient bientôt dévorées, comme tous les inſectes étrangers qu'on jette ſur la fourmilière. Ces Fourmis ailées, reconnues femelles, ſont beaucoup plus grandes que les ouvrières. Ce qui les fait paroître encore plus grandes, ce ſont les quatre ailes dont elles ſont garnies, quoique les deux inférieures ſoient un peu moins étendues que les deux ſupérieures ; elles ſont toutes couchées horiſontalement ſur le dos, ou parallélement au plan de poſition, quand la Fourmi les tient en repos, & les ſupérieures couvrent les inférieures & ſe croiſent. Elles ont leur attache vers le milieu de chaque côté du corcelet, les inférieures un peu plus bas que les ſupérieures : celles-ci ſont beaucoup plus longues que le ventre, elles excèdent même l'extrémité du corps, mais les inférieures ne paſſent guères le ventre. Ces quatre ailes ſont membraneuſes, tranſparentes ; elles ont quelques nervures, dont on peut voir l'arrangement, & ſont en général ſemblables à celles des Ichneumons. Comme dans ceux-ci, l'aile inférieure eſt garnie le long de la moitié poſtérieure du bord extérieur, d'une vingtaine de très-petits crochets courbés en-haut & placés ſur la nervure qui borde l'aile ; ces crochets s'appliquent à la nervure du bord intérieur de l'aile ſupérieure qui leur eſt oppoſé ; ils embraſſent cette nervure & s'y tiennent cramponnés. Par ce moyen les deux ailes de chaque côté ſe trouvent comme unies enſemble, elles ne forment qu'un même plan ou une même ſurface, & dès-lors l'inſecte peut mieux battre l'air en volant, en lui oppoſant plus de réſiſtance. Les couleurs de ces Fourmis ailées ſont aſſez ſemblables à celles des Fourmis ſans ailes ; mais tandis que celles-ci ont la peau du ventre matte & ſans poli, le ventre dans celles-là eſt noir & ſa ſurface eſt unie, luiſante & polie comme une glace, enſorte que les objets qu'on y préſente ſont réfléchis comme dans un miroir. La tête & toutes ſes parties, ainſi que les pattes, ſont entièrement ſemblables, à la grandeur près, à celles des Fourmis ouvrières. Mais le corcelet eſt fait un peu autrement, & reſſemble aſſez à celui des Ichneumons. Il eſt gros & maſſif, compoſé de pluſieurs pièces écailleuſes, intimement & fortement unies enſemble, dont il ſeroit ennuyeux de donner la deſcription. Le deſſus ou le dos eſt arrondi, il n'a point ces deux boſſes qu'on voit ſur le corcelet des Fourmis ouvrières. On ſait que le corcelet des Mouches communes eſt garni de quatre ſtigmates ou ouvertures de reſpiration, deux antérieurs & deux poſtérieurs. De Geer a cherché de ſemblables ſtigmates ſur le corcelet de ces Fourmis ailées, mais il n'y a pu en découvrir que deux, placés de chaque côté du derrière du corcelet, environ vis-à-vis l'origine des cuiſſes intermédiaires. Les Fourmis non ailées en ont de ſemblables, placés ſur la troiſième partie de leur corcelet. Ces ſtigmates ſont de figure allongée & étroite, avec un enfoncement dans leur longueur, qui eſt marqué par un trait brun & obſcur, & ce trait eſt ſans doute la fente ou l'ouverture du ſtigmate. Il y a lieu de croire que les Fourmis ont auſſi les deux ſtigmates antérieurs, quoiqu'on n'ait pu les voir. Le ventre enfin eſt plus gros & plus arrondi dans ces Fourmis ailées, que dans celles qui ſont ſans ailes.

Vers le milieu du mois de mai, l'obſervateur ſuedois en fouillant quelques grandes fourmilières de la même eſpèce, y trouva un grand nombre de coques blanches & ovales, plus grandes que celles dont nous avons parlé plus haut, mais au reſte toutes ſemblables (ces coques n'étoient pas fort enfoncées dans le nid, elles ne s'y trouvoient qu'à environ un pouce de profondeur de la ſuperficie; elles renfermoient des nymphes toutes blanches, n'ayant auſſi que les yeux d'un brun un peu rougeâtre. Ces nymphes ſont de celles qui donnent des Fourmis ailées, on leur voit les rudimens ou les fourreaux des ailes futures, placés de chaque côté du corcelet, entre les pattes intermédiaires & les poſtérieures; ils ſont en forme de lames plattes & ovales. Les antennes, les pattes & les autres parties ſont arrangées ſur le corps comme à l'ordinaire, ou comme dans les nymphes des Abeilles, des Guèpes, des Ichneumons, &c. Deſtinées à être des Fourmis ailées, elles ſont auſſi plus grandes que les nymphes des ouvrières; elles ont encore le ventre plus allongé, & le derriere eſt terminé par deux tubercules coniques. Il eſt certain que les larves qui ont filé des coques & qui y ont pris la forme de nymphes, ont dû être depuis long-temps dans la fourmilière. De Geer a obſervé à l'occaſion de petites Fourmis rouſſes d'une autre eſpèce, qu'on trouve leurs larves dans les nids, dès le commencement du printemps, ou dès que le temps commence à ſe mettre au beau. Il y a au moins tout lieu de croire, que les œufs d'où elles ſont ſorties, ont été pondus dans la fourmilière avant l'hiver, & que c'eſt apparemment vers le printemps que les œufs écloſent, quelquefois plutôt, d'autres fois plus tard, ſelon que l'hiver dure plus ou moins de temps, & que la chaleur qui doit ranimer ces inſectes, ſe fait ſentir de meilleure heure. De Geer ayant enfermé un bon nombre de ces Fourmis ouvrières dans un poudrier, qu'il avoit rempli a demi des matériaux pris de la fourmilière, & les ayant accompagnées de pluſieurs coques ramaſſées dans la même fourmillière, vit avec beaucoup de ſurpriſe au bout de quelques jours, que ces coques ſi chéries d'ailleurs & dont les Fourmis ſavent prendre tant de ſoin dans tout autre temps, avoient été ouvertes & déchirées par ces Fourmis mêmes, & qu'elles en avoient dévoré les nymphes, dont il ne reſta plus aucune trace. Sans doute la ſeule diſette de vivres les avoit rendues ſi cruelles.

Vers la fin du même mois, le même auteur viſitant de nouveau les fourmilières, y trouva encore quelques coques, & un grand nombre de Fourmis ailées, nouvellement ſorties de leurs coques, & ſe promenant dans les galeries voutées de la fourmilière. Miſes à découvert, elles rentroient ſoudain dans l'habitation & ne paroiſſoient point aimer à reſter ſur la ſuperficie. Elles étoient très-vives, mais elles ne tentèrent point de s'envoler. Preſque toutes ces Fourmis étoient des mâles. Ces mâles, quoique aſſez grands, ſont pourtant plus petits que les femelles, auxquelles ils reſſemblent en général, a quelques différences près, qui ſe voyent facilement. La tête eſt beaucoup plus petite par rapport au corps, que celle de la femelle, mais les antennes ſont plus longues. Le ventre, beaucoup plus allongé, eſt renflé au milieu, & il y a un anneau de plus que dans celui de la femelle, comme cela s'obſerve de même dans les Guêpes. Ils ſont encore plus différens des femelles par les couleurs. De Geer ayant placé dans un poudrier un grand nombre de ces Fourmis mâles avec quelques femelles, remarqua que les premiers étoient très-ardens à l'accouplement, cherchant continuellement à ſe joindre. Leur ardeur eſt même telle, qu'au défaut de femelles, ils s'adreſſent à d'autres mâles, qu'ils pourſuiveut avec la même vivacité. Pour s'accoupler, le mâle grimpe ſur le dos de la femelle, ſe laiſſe ainſi entrainer, & courbant enſuite ſon ventre au deſſous du derrière de la femelle, il tâche de s'inſinuer de ſon mieux, ce qui ne lui réuſſit cependant pas toujours; au-moins De Geer a-t-il vu des femelles ſe défendre & s'enfuir, après avoir chaſſé les mâles, à coups de dents. Il a vu néanmoins pluſieurs accouplemens complets, où le mâle a alors l'extrémité poſtérieure de ſon corps intimement unie à celui de la femelle, & dans cette poſition ils ſont ordinairement placés de côté ou comme à-demi renverſés. Pour s'accrocher & ſe tenir uni à ſa femelle, le mâle a reçu pluſieurs inſtrumens dont nous devons donner une légère idée. Le bout de ſon ventre eſt garni d'une groſſe pièce écailleuſe, qui eſt en partie cachée dans le dernier anneau, mais qu'on oblige à ſe montrer à découvert quand on preſſe le ventre. Cette partie eſt compoſée de pluſieurs pièces, qui forment enſemble une maſſe ovale, quand la Fourmi les tient en repos. Vers ſon origine elle eſt en forme d'un anneau écailleux, qui eſt attaché aux chairs du dernier anneau du ventre, & qui eſt garni en deſſus & pardevant, d'une peau membraneuſe & blanchâtre. A cet anneau ſont attachées trois paires de longues pièces écailleuſes, qui ſont terminées en crochet courbé en deſſous ou vers le plan de poſition. Les deux pièces extérieures ſont les plus grandes de toutes; elles ſont groſſes & renflées à leur origine, & diminuent enſuite peu à peu de volume, pour ſe terminer en une eſpèce de tête applatie & courbée en deſſous. La moitié poſtérieure de ces deux inſtrumens eſt garnie de poils. Entre ces pièces il y en a deux autres de même longueur & écailleuſes, mais moins groſſes; elles diminuent peu à peu de groſſeur depuis leur origine juſqu'à l'extrémité, & leur bout eſt très-courbé en forme d'un grand crochet. Ces deux pieces ſont jointes enſemble le long de leurs côtés intérieurs par une membrane brune & très-flexible. Enfin les deux pièces de la troiſième paire ſont placées entre les pièces précédentes, c'eſt-à-dire entre les extérieures & les intérieures; elles ſont plus courtes que ces dernières, courbées en chrochet & noires au bout. Voilà donc ſix inſtrumens terminés en crochets, dont le derrière du mâle eſt garni pour ſe ſaiſir du ventre de la femelle & s'y accrocher. Toutes ces pièces ſont mobiles à leur baſe, de ſorte que la Fourmi les fait jouer à volonté. De Geer n'a pu démêler la partie qui caractériſe plus particulièrement le ſexe du mâle. Entre le dernier anneau du ventre & l'anneau écailleux qui ſert de ſupport ou de baſe aux pièces en crochets, on voit deux petites parties écailleuſes noires, placées perpendiculairement ſur des chairs blanches & garnies de poils, qui ne reſſemblent pas mal à de petites antennes ou à de petits barbillons, tels qu'on en voit à la tête de pluſieurs inſectes; elles ſont plus groſſes à leur bout qu'à leur origine. Après un certain tems, pluſieurs des Fourmis ailées de cette eſpèce ſont très-ſujettes à perdre les ailes, ſurtout les femelles, & on peut les voir alors courir la campagne: cette obſervation de De Geer avoit été déja faite par Linné, & doit la confirmer.

Après avoir donné l'hiſtoire & la deſcription de pluſieurs autres eſpèces de Fourmis rangées dans ſa première famille, de Geer paſſe à la ſeconde famille, compoſée de Fourmis qui n'ont point d'écaille ſur le filet du ventre, & il préſente de nouveaux détails très-étendus ſur la Fourmi rougeâtre à aiguillon, comme il l'a déſigne. On trouve les Fourmis de cette eſpèce en très-grande quantité, dans la terre & particulièrement ſous les pierres. En ſoulevant des pierres qui ont long-tems ſéjourné ſur la terre dans une même place, on rencontre en deſſous, de grandes colonies de ces Fourmis. Elles ont une grandeur moyenne entre les plus grandes & les plus petites eſpèces de la Suède, & ſont longues de deux lignes & demie. Comme pluſieurs de leurs parties ſont fort différentes en figure de celles des Fourmis des bois & des autres eſpèces qui portent une écaille verticale ſur le filet du ventre, il eſt aſſez néceſſaire de faire connoître ces différences.

La tête de ces Fourmis rougeâtres, ouvrières & non ailées, eſt de figure ovale, & la peau qui la couvre eſt garnie de beaucoup de rides longitudinales, qui paroiſſent comme autant de crevaſſes, de ſorte que ſa ſurface n'eſt pas unie, mais inégale & comme raboteuſe ou ſillonée. En devant, elle eſt garnie de deux grandes dents, à peu près ſemblables à celles des Fourmis des bois. Les deux yeux à réſeau ſont placés vers les côtés de la tête, & ce qui eſt à remarquer, à égale diſtance du devant comme du derrière, de façon qu'ils ont leur ſituation juſtement au milieu de la longueur de la tête. De Geer n'a pu trouver ſur ces Fourmis, quoique avec le ſecours d'un bon microſcope les trois petits yeux liſſes. La remarque de Swammerdam eſt donc juſte, lorſqu'il dit que les mâles & les femelles des petites Fourmis de terre different des neutres ou des ouvrieres, en ce qu'ils ont les trois petits yeux liſſes, tandis que les ouvrieres en manquent abſolument. Il paroît donc que Linné qui dit que toutes les Fourmis connues de la Suède ont trois petites boules élevées, trois petits yeux liſſes ſur la tête, n'a pas examiné avec aſſez d'attention ces Fourmis ouvrieres rouges. En-deſſous la tête eſt de même forme & de même conſtruction que celle des Fourmis des bois. Elle a en deſſus, proche du devant, une élévation en boſſe, & c'eſt à côté de cette boſſe, dans un enfoncement, que les antennes ont leur attache. Ces antennes ſont à-peu-près de la même figure que celles des Fourmis des bois, & elles ſont compoſées de deux parties principales, qui ordinairement ſont ſituées de façon qu'elles font un angle à-peu-près droit. La ſeconde partie eſt diviſée en onze articulations, dont les quatre dernières ou celles de l'extrémité ſont plus groſſes que les autres, & l'une toujours plus groſſe que la précédente, de façon qu'elles forment au bout de l'antenne une maſſe allongée, & c'eſt en cela qu'elles différent de celles des Fourmis des bois. Le corcelet, ou cette partie à laquelle les pattes ſont attachées, eſt d'une toute autre figure que celui des premières. Il eſt tout d'une pièce, beaucoup plus long que large; ſon bout antérieur eſt arrondi & comme renflé, il ſe retrécit enſuite environ au milieu de ſa longueur, ayant dans cet endroit, de chaque côté, comme un enfoncement, & reprend après ſa première largeur. L'extrémité poſtérieure eſt comme coupée tranſverſalement, & elle eſt garnie de quelques éminences en forme de pointes courtes. Près du bout, on voit ſur le deſſus du corcelet, deux longues parties écailleuſes & pointues, en forme d'épines noires qui s'éloignent l'une de l'autre avec leurs pointes. C'eſt en-deſſous de ce corcelet ſolide que les pattes ſont attachées. Quoique le corcelet ſoit d'une ſeule pièce, il eſt pourtant comme diviſé en deux parties ſéparées l'une de l'autre par un enfoncement, c'eſt ce qu'on obſerve en le regardant de côté. On voit alors en meme-temps que ces deux parties forment comme deux boſſes ſur le deſſus du corcelet. Les pattes intermédiaires & les poſtérieures ſont attachées à la ſeconde diviſion, & les antérieures ſont unies à une partie mobile, qui forme comme un col entre la tête & le corcelet. Tout le deſſus de ce corcelet eſt garni d'un grand nombre de rides & de ſillons, qui en rendent la ſurface inégale. Les ſix pattes n'ont rien de particulier, & elles ſont faites comme celles des Fourmis des bois, excepté que la jambe propre eſt plus enflée ou plus groſſe dans ſon milieu. Entre le corcelet & le ventre il y a une eſpèce de filet, ou une partie allongée qui unit le premier au ſecond. Ce filet eſt allongé & cylindrique, diviſé en trois articles & joint à une quatrieme pièce preſque ſphérique, & irrégulière. Toutes ces parties ſont très-élevées, & pour les voir, il faut regarder la Fourmi de côté. Mais ſur ce filet il n'y a point d'écaille verticale, ni rien qui lui reſſemble, & ne peut pas dès-lors ſervir de caractère générique. Le ventre a une figure ſphérique & allongée, & il eſt tant ſoit peu pointu au-derrière. Il eſt diviſé en anneaux, mais le premier eſt beaucoup plus grand que les autres.

Ce que les Fourmis de cette eſpèce ont véritablement de particulier, c'eſt qu'elles ſont armées d'un aiguillon, comme les Abeilles. Leeuwenhoek avoit déja obſervé cette particularité. C'eſt en-dedans du ventre que cet aiguillon ſe trouve placé, & pour peu qu'on tourmente la Fourmi, elle l'en fait ſortir à différentes repriſes par l'extrémité, & pique le premier objet qui la ſerre. La piqûre ne fait preſque aucune ſenſation dans le moment, mais l'inſtant d'après elle occaſionne une petite enflure, & l'on reſſent alors une douleur auſſi vive & auſſi brûlante au moins que celle que produit l'ortie. Cette douleur eſt ſans doute cauſée par une liqueur âcre & venimeuſe, que la Fourmi porte dans la plaie en piquant. L'Aiguillon, aſſez gros à ſon origine, diminue enſuite inſenſiblement, & ſe termine en pointe très-fine. On peut remarquer qu'il a une cavité en dedans, & c'eſt ſans doute par ce canal que la liqueur eſt portée dans la plaie. L'extrême petiteſſe de l'aiguillon empêche d'en voir plus particulièrement la ſtructure; on a pourtant obſervé qu'en dedans du ventre, il a des muſcles qui ſervent à lui donner les mouvemens néceſſaires. C'eſt cette Fourmi qui a fait dire qu'il faut ſe garder des Fourmis en général, parce qu'elles piquent; en quoi l'on ſe trompe, car preſque toutes les autres eſpèces ſont abſolument hors d'état de ſe défendre de la ſorte, puiſqu'elles ſe trouvent ſans aiguillon. Une Fourmi placée au microſcope dans une petite pincette, fit ſortir de la bouche une matiere tranſparente & viſqueuſe, qu'elle aida à retirer avec les pattes antérieures. On ne rapporte cette obſervation que pour faire connoître que les Fourmis peuvent dégorger ce qu'elles ont dans le corps. On peut croire que c'eſt la façon dont elles nourriſſent leurs larves, qu'elles ſe déchargent par la bouche, de ce qu'elles ont avalé, & qu'ainſi elles donnent la béquée, comme le font les Abeilles & pluſieurs eſpèces d'oiſeaux. Leeuwenhoek a déja eu à-peu-près la même idée que de Geer.

Comme toutes les autres Fourmis, celles-ci ont de même un grand ſoin de leurs larves; elles les nourriſſent & les garantiſſent de tout ce qui pourroit leur nuire. Quand on les diſperſe, on a le plaiſir de voir avec quel empreſſement elles les prennent entre les dents & les tranſportent en lieu de ſûreté, dans la fourmiliere. Elles placent toutes leurs larves dans un même endroit, elles en font un monceau au milieu de la fourmiliere, & un grand nombre de Fourmis reſte tranquillement ſur cet aſſemblage de larves, comme ſi elles les couvoient pour les échauffer. Ces larves ſont courtes & groſſes, diviſées en anneaux & garnies en-deſſus du corps d'un grand nombre de poils longs & aſſez gros. Leur couleur eſt blanche, mais quand elles ſont bien nourries, les alimens paroiſſent au travers de la peau en forme d'une groſſe maſſe noirâtre. La peau eſt luiſante. Vers le derriere, on voit dans le corps, des grains blancs, qui apparemment ſont des particules de graiſſe. La tête eſt écailleuſe, de figure oblongue, & garnie de deux dents & de quatre petits barbillons. Le devant du corps & la tête ſont toujours courbés en-deſſous, de façon que celle-ci repoſe preſque contre le deſſous du ventre. Ces larves ne ſe donnent preſque aucun mouvement. Il y a apparence qu'elles paſſent l'hiver dans leurs œufs. Les Fourmis que de Geer avoit placées avec leurs larves, dans un poudrier rempli à demi de terre fraîche & humide, enfoncerent toutes leurs larves dans la terre & même juſqu'au fond du poudrier; mais elles s'y ménagerent en même-temps des ſentiers en forme de galeries, qui communiquoient du fond à la ſurface, au moyen deſquelles elles pouvoient ſe rendre librement par-tout où elles vouloient. Notre obſervateur jetta un jour dans une de leurs foſſes une mouche qu'il avoit dépouillée de ſes ailes & d'une partie de ſes pattes. Les Fourmis effrayées de cette apparition, commencèrent d'abord à tranſporter les larves ailleurs, comme pour les ſauver du danger; mais le plus grand nombre ayant attaqué la mouche, elles la piquoient, la mordoient à l'envi, & parvinrent enſuite, à force de s'entre aider, à traîner cet inſecte étranger hors de la foſſe & de le placer ſur la ſuperficie; bien-tôt après le calme fut rétabli.

Vers le milieu d'août, de Geer viſitant différentes familles de ces Fourmis établies ſous des pierres, y trouva alors des œufs, des larves de différentes grandeurs, des nymphes & des Fourmis ailées, ſans parler des Fourmis ouvrieres qui y étoient en grand nombre.

nombre. Les œufs ſont blancs, ovales & de la grandeur d'un grain de ſable; leur coque eſt molle, flexible & luiſante. Parmi les nymphes, il y en avoit de deux ſortes. Les unes étoient celles des Fourmis ouvrieres, & par conſéquent on ne leur voyoit point de fourreaux d'ailes, ni d'yeux liſſes ſur la tête; mais toutes les autres parties, les antennes, les pattes, &c. y étoient placées dans un ordre admirable. Le ventre étoit courbé en-deſſous. La couleur de ces nymphes eſt d'un blanc de lait, & quand le tems approche qu'elles doivent devenir des Fourmis complettes, leur couleur change peu à peu & devient de plus en plus rouſſe. Les autres nymphes étoient de celles qui, ſous la forme de Fourmis, auront des ailes, & on leur voit auſſi les fourreaux des ailes futures, placés le long de chaque côté du corcelet. Elles ne portent point le ventre ſi recourbé en-deſſous, que le font les nymphes des Fourmis ouvrieres, au reſte les unes & les autres ſont à-peu-près de la même grandeur. On voit donc que les larves de ces Fourmis rouſſes ne filent point de coques, & qu'elles ſe transforment en nymphes entiérement à découvert. Les Fourmis ouvrieres ont le même ſoin des nymphes que des larves; quand on les diſperſe hors du nid, elles s'en ſaiſiſſent avec leurs dents & les y tranſportent. Ces nymphes exécutent l'opération de leur métamorphoſe en ſe dépouillant d'une pellicule très-mince qui couvre leurs parties. Les Fourmis ailées mâles de cette eſpece ſont de la même grandeur que les ouvrieres; mais ſi on ne les voyoit pas dans la même fourmiliere, on les prendroit aiſément pour une eſpece différente, à cauſe de leur couleur. Leur forme eſt ſemblable à celle de tant d'autres Fourmis ailées. Ces mâles n'ont point d'aiguillon dans le ventre, mais ils ont au bout du derriere deux eſpèces de pinces mobiles courbées, avec leſquelles ils ſe tiennent cramponnés au corps de la femelle dans l'accouplement. Entre les pinces on voit une petite partie qu'on fait paroître en preſſant le ventre. Les Fourmis ailées femelles différent des mâles en figure, en grandeur & en couleur, elles ſont une fois plus grandes que ceux-ci & que les Fourmis ouvrieres, auxquelles elles reſſemblent davantage, ſi on excepte les ailes. Elles ont un aiguillon dans le ventre, tout comme les ouvrieres, de ſorte que ces Fourmis reſſemblent en cela aux Abeilles, chez qui les mulets & les femelles ont un aiguillon, tandis qu'il manque aux mâles. Dans un beau jour d'été on les voit courir de tous côtés dans un grand mouvement, & les mâles occupés à chercher les femelles & à s'accoupler avec elles. Dès que ceux-là ont rencontré leur femelle, ils s'en ſaiſiſſent & ſe cramponnent ſur ſon corps, après quoi la jonction étant faite, le mâle ſe laiſſe ainſi entraîner, attaché au derrière de la femelle, par-tout où elle juge à propos de ſe tranſporter. Il paroît donc que les Fourmis ne s'accouplent point dans la fourmiliere même, auprès des Fourmis ouvrieres, & qu'elles cherchent d'autres endroits pour remplir cette fonction importante de leur vie. Il y a apparence que les Fourmis femelles retournent enſuite à la fourmilière pour y dépoſer leurs œufs, & que ce ſont ces femelles dont on trouve encore quelques-unes de reſte, après l'hiver ou au commencement du printems, qui ont ordinairement perdu leurs ailes, mais qui alors ont déja achevé leur ponte. Toutes ces Fourmis mâles & femelles choiſiſſent toujours pour s'aſſembler le beau tems & quand le ſoleil brille le plus; on les voit auſſi alors voler par troupes de côté & d'autre dans l'air. Il eſt très-aiſé d'obſerver alors leur accouplement.

Telles ſont, par rapport aux Fourmis, toutes les obſervations que nous devions recueillir dans les différens auteurs les plus dignes de captiver la confiance. Sans avoir recours à des menſonges, dont la nature a ſi peu de beſoin ſans doute, pour faire valoir ſes productions, il eſt aſſez de vérités bien conſtatées & bien propres à ſatisfaire la curioſité qui les cherche. Il réſulte donc que les Fourmis préſentent trois ſortes d'individus différens, des mâles, des femelles & des neutres ou des individus privés de ſexe; que ces inſectes après avoir été larves, à tête écailleuſe & ſans pattes, paſſent par l'état de nymphe, & que leur transformation dans certaines eſpèces, ſe fait au milieu des coques que la larve file, & que dans d'autres elle ſe fait à découvert. De Géer nous fait même connoître là-deſſus une ſingularité bien remarquable: une partie des individus de la même eſpèce, ſe renferme dans des coques pour y ſubir la métamorphoſe, tandis qu'une autre partie néglige cette précaution & ſe transforme à nud. Nous ſavons que les mâles & les femelles, après la derniere transformation, ſortent de la fourmiliere, voltigent dans l'air, s'uniſſent de l'union la plus intime, & que dès que les femelles ont été fécondées, elles rentrent dans la fourmiliere pour y faire leur ponte. Mais ce ſont les neutres qui doivent ſans doute le plus nous intéreſſer par leur induſtrie autant que par leur tendreſſe. Quelle n'eſt point la merveilleuſe activité de ces inſectes laborieux à raſſembler les matériaux qui doivent entrer dans la conſtruction de leur nid! Voyez comment ils ſavent ſe réunir & s'entr'aider pour excaver la terre, pour la charier, pour tranſporter à leur habitation les brins d'herbe, les pailles, les fragmens de bois, & les autres corps de ce genre qu'ils emploient dans leurs travaux. Ils ſemblent ne faire que les entaſſer pêle-mêle; mais cette ſorte de confuſion cache un art & un deſſein qu'on découvre dès qu'on cherche à le voir.

Ce ſont les Fourmis des grandes eſpèces qui élèvent ſur un terrain ce monticule arrondi, dont la baſe a quelquefois deux à trois pieds de diametre, & qui eſt formé de l'entaſſement d'une multitude preſque infinie de petits corps légers, qu'elles charient continuellement avec une adreſſe & une activité ſurprenantes. En même-tems que cette couverture, en maniere de dôme, facilite l'écoulement des eaux, elle entretient une certaine chaleur dans les galeries qui ſont creuſées au deſſous, & procure aux Fourmis une terraſſe commode & agréable, où elles aiment à ſe raſſembler, & où elles expoſent leurs nourriſſons aux douces influences du ſoleil & du plein air. De petites ouvertures ménagées çà & la ſur cette ſorte de terraſſe, ſont autant de portes qui, communiquant avec les galeries ſouterraines, permettent aux Fourmis d'y rentrer & d'en reſortir à volonté. Si l'on renverſe le monticule & qu'on en diſperſe au loin les matériaux, les laborieuſes & diligentes ouvrieres s'empreſſeront de les raſſembler de nouveau & d'en former un monticule pareil au premier. Mais les Fourmis des petites eſpeces ne ſe logent pas à ſi grands frais: le deſſous d'une pierre, un trou d'arbre, l'intérieur d'un fruit deſſéché, ou tout autre corps caverneux leur fournit un domicile convenable & dont elles ſavent profiter. Il en eſt néanmoins qui s'établiſſent dans la terre, & que la nature a condamnées à un aſſez grand travail. Elles ont à creuſer des ſouterrains de pluſieurs pouces de profondeur, ou des eſpeces de boyaux, ſouvent fort tortueux, qui vont aboutir à la ſurface du terrain. Elles ont donc beaucoup à excaver, & elles s'occupent de ce travail pénible, avec un ſoin, une diligence & une aſſiduité qui ne peuvent qu'attacher fortement le ſpectateur. Il eſt encore une très-groſſe Fourmi noire qui n'amaſſe point de matériaux pour en former un monticule, mais qui ſe niche dans l'intérieur des vieux arbres, ou dans les bois pourris, qui les creuſe ſans relâche avec ſes fortes pinces, en détache des tas de ſciure, & s'y pratique des logemens ſpacieux.

On doit être ſur-tout frappé des ſollicitudes continuelles des Fourmis neutres pour leurs nourriſſons, des ſoins qu'elles prennent de les tranſporter à propos d'une place dans une autre, de les nourrir & de leur faire éviter tout ce qui pourroit leur nuire. On doit admirer la promptitude avec laquelle elles les ſouſtraiſent au danger, & le courage avec lequel elles les défendent. On a vu une Fourmi partagée par le milieu du corps, tranſporter les uns après les autres, huit ou dix de ſes nourriſſons. Enfin, elles ont ſoin encore d'entretenir autour d'eux le dégré de chaleur qui leur convient. Les larves & les nymphes demandent à être tenues dans une température qui ne ſoit ni trop ſeche ni trop humide: les ouvrieres, qui paroiſſent le ſavoir, ſe conduiſent en conſéquence. Tantôt elles apportent leurs nourriſſons à la ſurface de la fourmiliere pour les expoſer au ſoleil ou au grand air, tantôt elles les reportent dans l'intérieur, toujours un peu humide, ſoit pour prévenir leur deſſéchement, ſoit pour les mettre à l'abri du froid. Elles les élévent ou les abaiſſent auſſi dans leurs ſouterrains, ſuivant que les circonſtances l'exigent. Il paroît que les Fourmis alimentent leurs petits à la maniere des Guepes, en leur dégorgeant la nourriture qu'elles ont elles-mêmes digérées & qui ſe montre au-dehors ſous l'aſpect d'une liqueur viſqueuſe. Mais lorſqu'elles demeurent privées d'aliment, leur affection pour les petits ſe change en cruauté, & elles les dévorent. Elles vont chercher au loin leurs alimens & leurs proviſions. Différens chemins, aſſez ſouvent fort tortueux, aboutiſſent à la fourmiliere. Les Fourmis les ſuivent à la file, & ne s'égarent point, non plus que les chenilles républicaines. Comme ces dernieres, elles laiſſent ſans doute des traces par-tout où elles paſſent. Ces traces ne ſont pas ſenſibles aux yeux; elles le ſeroient plutôt à l'odorat: l'on ſait que les Fourmis ont une odeur pénétrante. Quoi qu'il en ſoit, ſi l'on paſſe le doigt à pluſieurs repriſes ſur un mur le long duquel des Fourmis montent & deſcendent à la file, on les arrêtera tout court, & on s'amuſera quelque tems de leurs embarras. Il en ſera de ces proceſſions de Fourmis, comme nous l'avons raconté de celles des chenilles.

La prévoyance des Fourmis a été fort célébrée. L'on répete depuis près de trois mille ans, qu'elles amaſſent des proviſions pour l'hiver, qu'elles ſavent ſe conſtruire des magaſins où elles renferment les grains qu'elles ont recueillis pendant la belle ſaiſon. Ils leur ſeroient tres-inutiles, ces magaſins, puiſqu'elles dorment tout l'hiver comme les Marmottes, les Loirs, & bien d'autres animaux. Un degré de froid aſſez médiocre ſuffit pour les engourdir. Que feroient-elles donc de ces prétendus magazins? Auſſi n'en conſtruiſent-elles point. Nous avons déja vu que les grains qu'elles charrient avec tant d'activité à leur domicile, ne ſont point du tout pour elles des proviſions de bouche; que ce ſont de ſimples matériaux qu'elles font entrer dans la conſtruction de leur édifice, comme elles y font entrer des brins de bois, des pailles, &c. Les faits ateſtés par l'antiquité la plus vénérable, ont donc encore beſoin de l'œil de l'obſervateur & de la logique du philoſophe. Les voyageurs & les écrivains d'hiſtoire naturelle, qui ont copié les premiers romanciers des Fourmis & ſe ſont copiés les uns les autres, nous ont repréſenté les marches ou les expéditions de ces inſectes, comme celle des armées les mieux diſciplinées. Ils leur ont donné des Généraux, des Maréchaux de logis, des Pourvoyeurs, des Coureurs, &c. Ils nous ont débité que ces coureurs étoient chargés d'aller à la découverte, & que lorſqu'ils avoient fait rencontre de quelques groſſes victuailles qu'ils ne pouvoient tranſporter eux-mêmes à la fourmiliere, ils revenoient auſſitôt en donner avis à la troupe, qui envoyoit ſur le champ des détachemens pour s'emparer du butin. Nous n'acheverons point ce petit roman; il vaut mieux dire tout ſimplement à quoi tout cela ſe réduit. Pour l'ordinaire les Fourmis ſuivent aſſez conſtamment les ſentiers qui conduiſent à leur habitation; mais il arrive ſouvent qu'attirées par certaines odeurs ou par d'autres ſenſations à nous inconnues, elles quittent les routes battues pour s'en frayer de nouvelles de côté & d'autre. Si une Fourmi qui enfile une de ces nouvelles routes, eſt conduite par haſard à quelques victuailles, elle en détachera un fragment qu'elle emportera dans la Fourmilière : mais la Fourmi qui a fait cette heureuſe découverte, laiſſe des traces ſur ſon paſſage, qui indiquent la route : ces traces ſont bientôt reconnues par d'autres Fourmis qui ne manquent pas de les ſuivre : la nouvelle route eſt de plus en plus fréquentée, & en peu de tems de nombreuſes troupes arrivent au lieu de la découverte & ſe jettent ſur le butin. C'eſt ainſi qu'une ſeule Fourmi peut déterminer un grand nombre de ſes compagnes à ſe rendre dans un certain lieu, ſans qu'il ſoit beſoin de lui prêter un langage particulier, au moyen duquel elle leur annonce la découverte qu'elle vient de faire. Il ſuffit d'admettre qu'un inſtinct naturel porte tous les individus de la même ſociété à ſuivre les traces que tous laiſſent ſur leur paſſage. Il y a une foule de pareils faits que nous préſente l'hiſtoire des animaux, qui s'expliquent heureuſement par des moyens analogues & auſſi ſimples, & qu'on ſemble vouloir rendre inexplicables par le faux merveilleux dont on ſe plaît à les ſurcharger.

Les auteurs qui ont parlé des Fourmis, les repréſentent en action & au milieu d'une habitation déja formée; mais ils ne nous apprennent point ſi de ces logemens il en ſort des colonies, & ſi la république des Fourmis, comme celle des Abeilles, envoye au dehors des eſſaims lorſque la population eſt trop nombreuſe. On a ſuppoſé qu'il exiſtoit des eſſaims de Fourmis, & on a dit que lorſqu'un de ces eſſaims a déterminé le lieu où il lui convient de ſe fixer, il s'y arrête; bientôt les ouvriers les plus avancés ſe mettent à l'ouvrage; ils ſaiſiſſent entre leurs mâchoires une molécule de terre, la détachent, l'emportent & la vont jetter à l'écart. Ils reviennent auſſitôt à l'ouvrage, mais par une route différente de la première. L'eſſaim forme alors deux bandes : l'une eſt compoſée d'ouvriers qui ſont chargés de terre, l'autre de travailleurs qui retournent à l'attelier. C'eſt alors que tout eſt en mouvement. Mais tout eſt réglé. Chacun ſuit ſon travail, & ſans nuire au travail de l'autre. Si un travailleur eſt bleſſé, il eſt aidé, relevé, emporté par un autre ouvrier; s'il eſt tué, ſon cadavre eſt emporté & rejetté avec les décombres. L'ardeur pour le travail eſt ſi grande qu'il n'eſt point interrompu, il eſt continué ſans relâche & pouſſé à ſa perfection le même jour qu'il eſt entrepris. Les ouvriers ne ſe ſuſpendent point pour ſe délaſſer; ils ne prennent pas même de nourriture qu'ils ne l'aient achevé. Lorſqu'un logement eſt préparé, l'eſſaim s'y retire. Il y paſſe les nuits, les tems froids & pluvieux, & l'hyver entier pendant lequel il demeure engourdi. La nourriture qu'il y tranſporte eſt pour la conſommation journaliere, & les alimens trop abondans & qui n'ayant point été conſommés, viennent à ſe corrompre, ſont rejettés & portés au dehors. Si l'on ouvre une fourmilière pendant l'hiver, on n'y trouve que des mulets & tout un peuple ſans action. Mais en été & ſurtout pendant les plus fortes chaleurs, outre les Fourmis ſans aîles, on y en trouve beaucoup d'ailées. Ce ſont les femelles. Leur unique emploi eſt de pourvoir à la population de la république. Cependant on ne voit point de mâles à l'intérieur des fourmilieres. Ils ſe tiennent aux environs, ils y voltigent & s'acquittent de ces qu'ils doivent à l'état en rendant les femelles fécondes. Celles-ci, après l'union finie, & lorſqu'elles ſentent le beſoin de pondre, rentrent dans les fourmilières. Cependant les males après l'accouplement, & les femelles après la ponte, devenus inutiles à la république, périſſent bientôt, non parce que les ouvriers leur donnent la mort, mais parce que leurs forces ſont épuiſées & que ce terme eſt marqué par la nature. A peine les larves ſont elles ſorties de leurs œufs, qu'elles deviennent l'objet continuel de la tendreſſe & des ſoins des mulets. C'eſt pour elles qu'ils ſortent de leur retraite; qu'ils ſe mettent en mouvement, qu'ils cherchent des vivres, qu'ils portent à leur demeure de lourds fardeaux, qu'ils réuniſſent leurs efforts pour entrainer pluſieurs enſemble un inſecte mort, ou un ver encore vivant qui ſe débat & cede lentement à leurs attaques multipliées. Les chairs, les végétaux, tout ce qui contient des ſucs nourriciers, leur convient. Les proviſions ſont dépoſées au centre de l'habitation; elles y ſont diviſées, partagées, diſtribuées aux larves par des ouvriers à qui ce ſoin eſt confié, tandis que les pourvoyeurs retournent à leur tâche. Au milieu du plus grand concours, point de tumulte, point d'embarras. Nul ne dépenſe les vivres au dehors. Chacun doit compte à ſa république, de ce qu'il a trouvé. Les rations ſont proportionnées à l'abondance, & les ouvrièrs ne prennent point de nourriture, que les larves n'aient reçu auparavant celle qui leur eſt deſtinée. La plupart de ces faits auroient ſans doute beſoin d'être vérifiés par plus d'un obſervateur pour mériter une confiance entière. Les ſoins des mulets ſont auſſi néceſſaires & efficaces pour les nymphes qu'ils l'ont été pour les larves, ſoit pour les tranſporter au dehors & les expoſer à la chaleur du ſoleil, ſoit pour les mettre à l'abri du mauvais tems & les renfermer dans l'habitation. Si quelqu'accident, ſi l'homme de deſſein prémédité, ou un animal en paſſant, vient à renverſer le cone élevé au deſſus de l'habitation, ou à découvrir la pierre ſous laquelle on a tranſporté les nymphes, c'eſt alors qu'éclate l'excès de l'amour & du zèle que les ouvriers ont pour elles. Ce n'eſt plus ce peuple qui ſait conſerver l'ordre au milieu de l'agitation. Le tumulte & l'effroi régnent par tout. On les voit aller, venir, courir de toutes parts, s'empreſſer de ſaiſir les nymphes, de les embraſſer, de les porter au fond de l'habitation, les en retirer, les y reporter, comme ne les trouvant nulle part en ſureté. Mais le déſeſpoir & le deſir de ſe venger ſemblent ſuccéder aux allarmes. Ils s'animent, marchent en foule vers l'ennemi commun, & par leurs attaques multipliées l'obligent à ſe retirer. Delivré de ſa préſence, on s'occupe à réparer les déſordres qu'il a cauſés. On met les nymphes en ſureté, on ramaſſe les matériaux diſperſés, ou l'on ſe choiſit une nouvelle demeure, & la vigilance & l'activité ont bientôt triomphé du malheur. Quelle que ſoit l'exagération qui perce dans les récits qu'on nous a donnés ſur les Fourmis, on ne peut déſavouer que ces inſectes ne la juſtifient juſqu'à un certain point, par bien des traits auſſi vrais que frappans, que chacun peut avoir ſous les yeux. On peut ſe demander quelle eſt la cauſe de la tendreſſe des mulets pour des enfans qu'ils n'ont point conçus; quel ſecours peuvent-ils attendre & comment peuvent-ils ſe complaire en des êtres qu'ils n'ont point formés de leur ſang? La nature en diſpoſant de tous les mouvemens des êtres, leur inſpire les ſentimens qui ſont conformes à ſes loix conſervatrices, & pour rendre ces loix irrévocables, elle attache à leur accompliſſement, le bonheur de ceux qui y ſont ſoumis.

Nous avons à regretter que le célèbre Lyonet n'ait pas été lui-même le témoin des curieux procédés de certaines Fourmis des Indes orientales, qu'il ne nous raconte que ſur le temoignage de perſonnes qu'il aſſure, il eſt vrai, être dignes de foi. Nous allons tranſcrire ſes propres termes. Ces Fourmis, dit-il, ne marchent jamais à découvert; mais elles ſe font toujours des chemins en gallerie pour parvenir là où elles veulent être. Lorſqu'occupées à ce travail elles rencontrent quelque corps ſolide qui n'eſt pas pour elles d'une dureté impénétrable, elles le percent & ſe font jour au travers. Elles font plus: par exemple, pour monter au haut d'un pilier, elles ne courent pas le long de ſa ſuperficie extérieure; elles y font un trou par le bas, elles entrent dans le pilier même, & le creuſent juſqu'à ce qu'elles ſoient parvenues au haut. Quand la matière, au travers de laquelle il faudroit ſe faire jour, eſt trop dure, comme le ſeroit une muraille, un pavé de marbre, &c. elles s'y prennent d'une autre manière. Elles ſe font le long de cette muraille ou ſur ce pavé, un chemin voûté, compoſé de terre, liée par le moyen d'une humeur viſqueuſe, & ce chemin les conduit où elles veulent aller. La choſe eſt plus difficile lorſqu'il s'agit de paſſer ſous un amas de corps détachés. Un chemin qui ne ſeroit que voûté par deſſus, laiſſeroit par deſſous trop d'intervalles ouverts, & formeroit une route trop raboteuſe, cela ne les accommoderoit pas; auſſi y pourvoient-elles, mais c'eſt par un plus grand travail. Elles ſe conſtruiſent alors une eſpèce de tube, un conduit en forme de tuyau, qui les fait paſſer par deſſus cet amas, en les couvrant de toutes parts. Une perſonne, ajoute Lyonet, qui m'a confirmé tous ces faits, m'a dit avoir vu elle-même, que des Fourmis de cette eſpèce ayant pénétré dans un magazin de la Compagnie des Indes orientales, au bas duquel il y avoit un tas de cloux de Girofle qui alloit juſqu'au plancher, elles s'étoient fait un chemin creux & couvert, qui les avoit conduites par-deſſus ce tas, ſans le toucher, au ſecond étage, où elles avoient percé le plancher & gâté en peu d'heures pour pluſieurs milliers en étoffes des Indes, au travers deſqueles elles s'étoient fait jour. Des chemins d'une conſtruction ſi pénible, ſemblent devoir coûter un tems exceſſif aux Fourmis qui les font. Il leur en coute pourtant beaucoup moins qu'on ne croiroit. L'ordre avec lequel une grande multitude y travaille, fait avancer la beſogne. Deux grandes Fourmis, qui ſont apparemment deux femelles, ou peut-être deux mâles, puiſque les mâles & les femelles ſont ordinairement plus grandes que les Fourmis du troiſième ordre; deux grandes Fourmis, dis-je, conduiſent le travail & marquent la route. Elles ſont ſuivies de deux files de Fourmis ouvrières, dont les Fourmis d'une file portent de la terre, & celles de l'autre une eau viſqueuſe. De ces deux Fourmis les plus avancées, l'une poſe ſon morceau de terre contre le bord de la voûte ou du chemin commencé; l'autre détrempe ce morceau & toutes deux le pêtriſſent & l'attachent contre le bord du chemin. Cela fait, ces deux rentrent, vont ſe pourvoir d'autres matériaux & prennent enſuite leur place à l'extrémité poſtérieure des deux files. Celles qui après celles ci étoient les premières en rang, auſſitôt que les premières ſont rentrées, dépoſent pareillement leur terre, la détrempent, l'attachent contre le bord du chemin, & rentrent pour chercher dequoi continuer l'ouvrage. Toutes les Fourmis qui ſuivent à la file, en font de même, & c'eſt ainſi que pluſieurs centaines de Fourmis trouvent toutes moyen de travailler dans un eſpace fort étroit, ſans s'embarraſſer, & d'avancer leur ouvrage avec une viteſſe ſurprenante. Nous ſoupçonnons que ces inſectes dont parle Lyonet ſont des Termès. *Voy.* TERMÈS.

On ſait que les Fourmis diſſequent avec toute l'adreſſe d'un anatomiſte, les cadavres qu'elles viennent à rencontrer: elles en enlevent toutes les parties molles ou charnues, & n'y laiſſent que les parties tendineuſes & oſſeuſes. Mais les Fourmis ne ſont pas ſeulement carnivores, elles ſont encore frugivores; & l'on n'ignore pas combien elles ſont avides de fruits & de liqueurs ſucrées. Nous devons ſans doute quelques conſidérations ſur les grands ravages que peuvent occaſionner ces inſectes. Nous obſerverons que nous ne pouvons garantir la vérité des traditions que nous allons rendre. Voici ce que Mérian raconte des grandes Fourmis qu'on trouve dans l'Amérique méridionale. Elles ſont extrêmement grandes, dit-elle, & peuvent en une ſeule nuit tellement dépouiller les arbres de leurs feuilles, qu'on les prend pour des balais plutôt que pour des arbres. Elles coupent les feuilles avec leurs dents

Des milliers de Fourmis ſe jettent ſur ces feuilles qui tombent à terre & les emportent dans leur nid. Elles font dans la terre des caves qui ont quelquefois plus de huit pieds de hauteur, & qu'elles façonnent auſſi bien que les hommes pourroient le faire. Quand elles veulent aller quelque part où elles ne trouvent point de paſſage, elles ſe font un pont de cette manière-ci : la première ſe place, & s'attache à un morceau de bois qu'elle tient ſerré avec ſes dents ; une ſeconde ſe place après la première, à laquelle elle s'attache ; une troiſième s'attache de même à la ſeconde ; une quatrième à la troiſième & ainſi de ſuite, & de cette manière elles ſe laiſſent emporter au vent juſqu'à ce que la dernière attachée ſe trouve de l'autre côté, & auſſi-tôt un millier d'autres Fourmis paſſent ſur celles-ci, qui leur ſervent de pont. Ces Fourmis, continue l'auteur, ſont toujours en guerre avec les Araignées & tous les inſectes du pays. Elles ſortent tous les ans une fois de leurs cavernes en eſſaims innombrables, entrent dans les maiſons, en parcourent les chambres, & tuent tous les inſectes, grands & petits, en les ſuçant. En un moment elles dévorent les grandes Araignées ; car elles ſe jettent ſur elles en ſi grande quantité, qu'elles ne peuvent ſe défendre. Les hommes mêmes ſont obligés de prendre la fuite : car elles vont ainſi par troupes de chambre en chambre ; & quand toute une maiſon eſt nettoyée, elles paſſent dans celle du voiſin, & ainſi de l'une à l'autre, juſqu'à ce qu'elles rentrent dans leurs cavernes ». Dans l'hiſtoire de l'académie des ſciences de Paris, pour l'année 1701, l'on trouve la relation ſuivante des viſites que font ces Fourmis dans les maiſons. « M. Homberg, dit l'hiſtorien, lut une lettre datée du 24 janvier 1701, qu'il avoit reçue de Paramaribo, dans la province de Surinam, ſur la côte ſeptentrionale de l'Amérique méridionale. Cette lettre contenoit une remarque ſingulière pour l'hiſtoire naturelle. Il y a en ce pays-là des Fourmis, que les Portugais appellent *Fourmis de viſite*, & avec raiſon. Elles marchent en troupes & comme une grande armée. Quand on les voit paroître, on ouvre tous les coffres & toutes les armoires des maiſons ; elles entrent & exterminent Rats, Souris, Kackerlacs qui ſont des inſectes du pays ; enfin tous les animaux nuiſibles ; comme ſi elles avoient une miſſion particulière de la nature, pour les punir & pour en défaire les hommes. Si quelqu'un étoit aſſez ingrat pour les fâcher, elles ſe jetteroient ſur lui, & mettroient en pièce ſes bas & ſes ſouliers. Le mal eſt qu'elles ne tiennent pas, pour ainſi dire, leurs grands jours, aſſez ſouvent ; on voudroit les voir tous les mois, & elles ſont quelquefois trois ans ſans paroître ».

On trouve dans le quatre-vingtième volume des tranſactions philoſophiques de la Société royale de Londres, des obſervations ſur les Fourmis qui ravagent les cannes à ſucre dans les iſles d'Amérique, dont nous croyons devoir donner un extrait ; elles ſont dues à M. J. Caſtles. Ces inſectes, dit l'auteur, parurent pour la première fois, il y a environ vingt ans, à la Grenade ; on croit qu'ils venoient de la Martinique. Ils détruiſirent bientôt les cannes à ſucre & toutes les autres productions végétales ; leur multiplication fut ſi prodigieuſe, & leurs ravages devinrent ſi allarmans, que le gouvernement offrit, mais en vain, un prix de la valeur de vingt mille louis pour la découverte d'un moyen propre à opérer leur deſtruction. Ce n'eſt qu'en connoiſſant parfaitement l'économie de ces petits animaux, & leur manière de vivre, qu'on pourra parvenir à porter un remède efficace à leurs ravages. Ces Fourmis ſont de groſſeur moyenne, allongées, d'un rouge foncé, & remarquables par la vivacité de leurs mouvemens. On les diſtingue ſur tout par l'impreſſion particulière qu'ils font ſur la langue, par leur nombre infini & le choix qu'elles font d'endroits particuliers pour conſtruire leurs nids. Toutes les autres eſpèces de Fourmis qu'on trouve à la Grenade, ont un goût muſqué, amer ; celles-ci au contraire ſont acides au plus haut dégré, & lorſqu'on en écraſe pluſieurs entre les mains, on ſent une odeur ſulphureuſe très-forte. Leur nombre eſt prodigieux ; M. J. Caſtles a vu des chemins de pluſieurs milles de longueur couverts de ces inſectes ; ils étoient ſi nombreux dans quelques endroits, que la trace des pieds des chevaux étoit marquée pendant quelques inſtans, c'eſt-à-dire, juſqu'à ce que les Fourmis qui ſe trouvoient autour euſſent pris la place de celles qui avoient été écraſées. Les Fourmis noires communes font leurs nids autour des fondemens des maiſons ou des vieux murs, quelques-unes dans des troncs d'arbres creux ; une groſſe eſpèce choiſit les ſavannes, & y entre dans la terre par une petite ouverture ; les Fourmis descannes à ſucre, dont il eſt queſtion, placent leurs nids entre les racines des Cannes, des Citroniers & des Orangers. C'eſt en faiſant leurs nids entre les racines des plantes, que ces inſectes deviennent nuiſibles. Il paroît certain, ſelon M. J. Caſtles, que les cannes ou les arbres ne ſervent aucunement à leur nourriture ; il eſt plus que probable qu'ils ſe nourriſſent ſeulement de ſubſtances animales, car ils enlèvent en un inſtant les inſectes morts, ou toute ſorte de matiere animale qu'ils rencontrent. On a beaucoup de peine à garantir les viandes froides de leurs attaques. Les plus gros animaux morts ne tardoient pas à être enlevés dès qu'ils commençoient à entrer en putréfaction. Les négres qui avoient des ulceres en défendoient avec peine l'approche à ces Fourmis. Elles avoient détruit entiérement tous les inſectes & ſur-tout les Rats, des plantations de cannes ; il y a tout lieu de croire que c'étoit en dévorant les petits de ces animaux. Ce n'étoit qu'avec la plus grande difficulté qu'on pouvoit élever des volailles ; les yeux, le nés de ces oiſeaux, dès qu'ils étoient mourans ou morts, étoient en un inſtant couverts de ces inſectes. Deux moyens ont été employés pour détruire ces Fourmis : le poiſon & le feu. L'arſenic, le ſublimé corroſif mêlé avec des ſubſtances animales, comme les Poiſſons ſalés, les Crabes, &c. étoient enlevés auſſi-tôt. On en détruiſoit de cette manière des milliers; on avoit même remarqué que ceux de ces inſectes qui avoient touché au ſublimé corroſif, entroient avant de périr, dans un eſpèce de rage, & tuoient les autres; le contact de leur corps ſuffiſoit encore pour en faire périr pluſieurs: mais ces poiſons ne pouvoient pas être répandus aſſez abondamment pour faire diſparoître une portion ſenſible de ces inſectes. L'emploi du feu parut d'abord devoir être plus efficace; on obſerva que du bois brulé en charbon, mais qui ne donnoit plus de flamme, placé ſur leur paſſage, les attiroit auſſitot, & qu'en s'y précipitant par milliers elles ne tardoient pas à l'éteindre. J'ai fait moi même cette expérience, continue M. J. Caſtles: j'ai mis des charbons ardens dans un endroit où il y avoit d'abord un petit nombre de ces inſectes, en un inſtant j'en vis arriver des milliers qui ſe jettèrent deſſus, & il en vint juſqu'à ce que le feu fut éteint par les Fourmis mortes qui couvroient totalement les charbons. On diſpoſa en conſéquence, de diſtance en diſtance, des creux en terre, dans leſquels on fit du feu; les Fourmis s'y jettoient auſſitot, & lorſque le feu étoit éteint, la maſſe de ces inſectes qui avoient péri de cette manière étoit telle, qu'elle formoit un monticule qui s'élevoit au-deſſus du niveau du ſol. Quoiqu'on détruiſit ainſi un nombre prodigieux de ces inſectes, ils ne paroiſſoient pas cependant ſenſiblement diminuer. Ce fléau qui avoit réſiſté à tous les efforts des planteurs, diſparut enfin, & fut remplacé par un autre, l'ouragan de 1780; ſans cet accident qui détruiſit efficacement ces Fourmis, on auroit été obligé d'abandonner, au moins pendant quelques années, la culture de la canne, dans les meilleures parties de la Grenade. M. J Caſtles explique comment ces heureux effets furent produits; les nids de ces fourmis furent dérangés, la pluie ſur-tout y parvint; car il paroît que ces inſectes ne peuvent multiplier que ſous-terre ou ſous les racines, qui les mettent à l'abri des pluies & des moindres agitations. L'auteur penſe, d'après ce qui s'eſt paſſé, que ſi on étoit encore expoſé à cette prodigieuſe multiplication de ces inſectes, le meilleur moyen d'y remédier ſeroit d'arracher auſſitôt les citroniers qui forment les haies, les vieilles cannes à ſucre, &c. & au lieu de laiſſer les cannes pendant pluſieurs années, de les replanter chaque année, au moins pendant quelques tems. Les dépenſes néceſſitées par ce ſurcroit de travail, ſeroient d'ailleurs compenſées par l'augmentation du produit, qui ſeroit la conſéquence néceſſaire de la perfection du labour.

Les Fourmis nous cauſent auſſi des torts en Europe, mais bien moins, il eſt vrai, qu'aux Indes & en Amérique. Elles gâtent nos fruits, les entament avant leur maturité, ou les dévorent lorſqu'ils ſont mûrs; elles endommagent les jeunes pouſſes d'arbres. Ces torts ſont plus conſidérables dans les provinces méridionales de la France, où ces inſectes enlèvent une grande quantité de grains de bled; ſoit pour le manger, ſoit pour le faire ſervir à la conſtruction de leurs nids. Cependant on les accuſe d'un mal dont ils ne ſont pas les auteurs. Si l'on voit les feuilles des arbres ſe déformer, ſe froncer, ſe contourner, ſe couvrir de gales & changer de couleur, c'eſt l'ouvrage des Pucerons & non celui des Fourmis, qui ne ſe répandent ſur ces feuilles, que pour ſucer, comme nous avons dit, la liqueur ſucrée que les Pucerons ont produite. On a propoſé un grand nombre de moyens pour éloigner ou détruire les Fourmis. Ces moyens ſe réduiſent à frotter la tige des plantes ou arbre qu'on veut ménager, de craie qui la rend gliſſante & impraticable aux Fourmis; à iſoler les plantes & à les environner d'eau, à répandre aux environs de la ſuie, dont l'amertume éloigne ces inſectes pour un tems; à ſuſpendre des vaſes d'eau ſucrée ou miellée, dans leſquels les Fourmis vont ſe noyer: tous ces moyens ſont bien foibles & bien inſuffiſans, quand ces inſectes ſe ſont beaucoup multipliés. Dans les provinces méridionales, on fait depuis long-tems uſage d'un procédé dont nous avons déja fait mention. On trempe une paille que l'on enduit d'arſenic & que l'on place à l'ouverture du nid des Fourmis; ce poiſon communique une eſpèce de rage dans l'habitation & opère aſſez efficacement la deſtruction de ces inſectes. Si les Fourmis peuvent être très-nuiſibles, elles ont auſſi un grand nombre d'ennemis à redouter. Les Fourmillers, quadupedes de l'Amérique méridionale, n'ont point d'autre nourriture. Ils inſinuent dans les fourmilieres leur langue longue & ronde, ils la retirent auſſi-tôt qu'elle eſt chargée de Fourmis pour les dévorer. Un grand nombre d'oiſeaux en font leur pâture, preſque tous ſont friands de leurs larves & de leurs nymphes, & c'eſt-là le premier aliment de leurs petits. L'homme enfin, au moins en Europe, eſt peut-être leur plus redoutable ennemi. Il ouvre leur habitation, il la renverſe, il enléve ces larves & ces nymphes, objets de tant de ſoins, il les amaſſe pour les diſtribuer aux jeunes oiſeaux qu'il élève, il ſaiſit les ouvrières mêmes, dont il fait extraire une huile & un ſel volatil. L'acide que l'on retire des Fourmis a les propriétés générales des acides.

Nous pourrions prolonger ſans doute bien davantage cet article, ſi nous touchions à ce que divers écrivains nous racontent des Fourmis, telle que celles de Guinée, qui ſe conſtruiſent avec une terre maſtiquée, de huttes de pluſieurs pieds d'élevation & à pluſieurs logemens; les Fourmis de Pégu, qu'on nous aſſure produire la Laque, &c. &c. La plupart de ces faits demanderoient à être vérifiés par de meilleurs obſervateurs que ceux auxquels nous les devons. On eſt bien loin d'être aſſuré d'ailleurs, que les inſectes que les voyageurs ont pris pour des Fourmis & dont ils nous rapportent les procédés, en fuſſent réellement. On doit croire qu'ils ont pu être induits en erreur par la reſſemblance des Fourmis avec beaucoup d'autres inſectes.

FOURMI.

FORMICA. LIN. GEOFF. FAB.

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES filiformes, coudées : premier article très-long.

Mandibules groſſes, multidentées.

Trompe très-courte, formée de trois pièces preſque écailleuſes.

Quatre antennules filiformes ; les antérieures compoſées de ſix, & les poſtérieures, de quatre articles.

Pédicule de l'abdomen allongé, noduleux, ou muni d'une écaille droite, élevée.

ESPECES.

1. FOURMI Hercule.

Noire ; abdomen ovale ; pattes ferrugineuſes.

2. FOURMI fuſcoptère.

Noire, ſans taches ; ailes obſcures depuis la baſe juſqu'au milieu.

3. FOURMI ſylvatique.

Noire ; tête ferrugineuſe ; écaille du pédicule ſimple.

4. FOURMI comprimée.

Noire ; corcelet comprimé ; extrémité des antennes & cuiſſes fauves ; tête très-grande.

5. FOURMI ſmaragdine.

Verte ; corcelet jaune, preſque linée.

6. FOURMI rufipède.

Velue, noire ; pattes fauves.

7. FOURMI érythrocéphale.

Noire ; tête fauve ; écaille du pédicule didyme.

8. FOURMI didyme.

Noire ; abdomen cendré ; écaille du pédicule didyme.

9. FOURMI fauve.

Noire ; corcelet comprimé, ferrugineux ; pattes ferrugineuſes.

FOURMI. (Inſectes.)

10. Fourmi pubeſcente.

Noire; abdomen pubeſcent.

11. Fourmi noire.

Noire, luiſante; anus brun.

12. Fourmi flavipède.

Noire; antennes & pattes jaunes.

13. Fourmi obſcure.

Noire; bouche, extrémité du corcelet & pattes ferrugineuſes.

14. Fourmi rouge.

Teſtacée; yeux & points ſous l'abdomen noirs.

15. Fourmi cendrée.

Noire; tête fauve; abdomen cendré.

16. Fourmi échancrée.

D'un fauve obſcur; antennes & pattes plus pâles; écaille du pédicule comprimée, échancrée.

17. Fourmi allongée.

Oblongue, fauve; abdomen & pattes plus pâles.

18. Fourmi effacée.

Noire en-deſſus, teſtacée fauve en deſſous; abdomen preſque globuleux.

19. Fourmi quadriponctuée.

Corcelet comprimé; ferrugineux; abdomen noir, avec quatre points blancs.

20. Fourmi verdâtre.

Pâle; tête & abdomen verdâtres.

21. Fourmi ſaccarivore.

Noire; pattes, antennes & mandibules fauves.

22. Fourmi maculée.

Noire; extrémité du corcelet & cuiſſes ferrugineuſes; abdomen avec des taches pâles.

23. Fourmi barbareſque.

Noire; tête, antennes & pattes ferrugineuſes.

24. Fourmi coureuſe.

Ferrugineuſe; abdomen ovale, noir.

25. Fourmi pallipède.

Noire, luiſante; antennes & pattes blanchâtres.

26. Fourmi égyptienne.

Noire; corcelet fauve, poſtérieurement bidenté; pédicule de l'abdomen avec deux nodoſités.

27. Fourmi binode.

Noire; tête grande, fauve; pédicule de l'abdomen avec deux nodoſités.

28. Fourmi omnivore.

Teſtacée; corcelet avec des points élevés; pédicule avec deux nodoſités; abdomen petit.

FOURMI. (Inſectes.)

29. **Fourmi** jaune.

Jaune ; abdomen ovale, pubeſcent.

30. **Fourmi** des gaſons.

Noire ; pedicule de l'abdomen avec deux nodoſités ; écuſſon bidenté.

31. **Fourmi** tubéreuſe.

Fauve ; tête & abdomen avec une bande noire ; pedicule de l'abdomen avec deux nodoſités.

32. **Fourmi** ſcutellaire.

Corcelet brun, noir en-deſſus, bidenté poſtérieurement ; tête fauve, luiſante.

33. **Fourmi** auſtrale.

Noire ; corcelet ſimple ; écaille du pédicule biépineuſe.

34. **Fourmi** latérale.

Noire ; tête & tache de chaque côté du corcelet, fauves ; écaille du pedicule ovale, ſimple.

35. **Fourmi** groſſe.

Noirâtre ; corcelet bidenté ſous l'écuſſon ; abdomen grand, globuleux.

36. **Fourmi** bident.

Corcelet boſſu, bidenté ; tête ovale ; antennes ferrugineuſes, avec le premier article noir.

37. **Fourmi** double-écaille.

Corcelet bidenté ; écaille du pédicule double.

38. **Fourmi** boſſue.

Noire ; corcelet bidenté ; pédicule de l'abdomen unidenté en-deſſous.

39. **Fourmi** velue.

Noire, opaque ; abdomen ovale, couvert de poils fauves, écaille du pédicule droite, élevée.

40. **Fourmi** attelaboïde.

Noire ; corcelet avec deux épines ; pattes ferrugineuſes ; tête amincie poſtérieurement.

41. **Fourmi** tuberculée.

D'un fauve obſcur ; corcelet avec trois tubercules antérieurement ; premier anneau de l'abdomen arrondi.

42. **Fourmi** armée.

Noir ; corcelet bidenté antérieurement ; premier anneau de l'abdomen arrondi.

43. **Fourmi** arénaire.

Corcelet poſtérieurement enfoncé, biépineux ; corps noir, avec les tarſes bruns.

44. **Fourmi** ammon.

Corcelet biépineux ; écaille du pédicule avec deux épines courbées.

45. **Fourmi** bicrochue.

Corcelet quadriépineux ; écaille du pédicule avec deux épines arquées.

46. **Fourmi** militaire.

Corcelet avec deux épines antérieure-

FOURMI. (Inſectes.)

ment ; écaille du pédicule avec quatre épines droites.

47. Fourmi céphalote.

Corcelet avec quatre épines ; tête grande, didyme, mucronée poſtérieurement de chaque côté.

48. Fourmi ſix-dents.

Corcelet avec ſix épines ; tête didyme, grande, poſtérieurement mucronée, de chaque côté.

49. Fourmi atre.

Corcelet avec quatre épines ; tête déprimée, rebordée, armée de deux épines de chaque côté poſtérieurement.

50. Fourmi guleuſe.

Fauve ; abdomen avec l'extrémité noire & le premier anneau rétréci ; mandibules avancées.

51. Fourmi porte-pinces.

Obſcure ; abdomen noir, pubeſcent, avec le premier anneau rétréci ; mandibules avancées.

52. Fourmi penſylvaine.

Noire, ſans épines ; pattes obſcures ; tête ovale, renflée.

53. Fourmi picipède.

Noire, ſans épines ; écaille du pédicule ovale, comprimée ; pattes brunes.

54. Fourmi vagabonde.

Tête ovale, obſcure, poſtérieurement mucronée de chaque côté ; abdomen fauve.

55. Fourmi fétide.

Ecaille du pédicule comprimée, groſſe, obliquement tronquée ; premier anneau de l'abdomen rétréci ; mandibules avancées.

56. Fourmi muſelière.

Corcelet comprimé, tridenté antérieurement ; mandibules avancées, courbées.

57. Fourmi crochue.

Ferrugineuſe ; tête grande, pâle ; mandibules avancées, crochues.

58. Fourmi hématode.

Ecaille du pédicule conique, très-aiguë, tête preſque didyme ; mandibules avancées, rouges.

59. Fourmi maxillaire.

Corcelet avec ſix épines ; tête jaunâtre ; mandibules de la longueur de la tête.

60. Fourmi biépineuſe.

D'un noir obſcur ; antennes & pattes d'un brun ferrugineux ; corcelet avec deux épines antérieures, avancées.

61. Fourmi naine.

Fauve ; abdomen obſcur ; corcelet avec deux épines poſtérieures.

62. Fourmi puante.

Fauve ; corcelet obſcur, poſtérieurement bidenté ; abdomen fauve à la baſe, noir à l'extrémité.

63. Fourmi de Pharaon.

Fauve ; abdomen d'un fauve obſcur.

64. Fourmi de Salomon.

Rouge ; abdomen noir, légèrement velu.

1. Fourmi Hercule.

Formica herculeana.

Formica nigra, abdomine ovato, pedibus ferrugineis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 391. *n°.* 1. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 488. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 307. *n°.* 1.

Formica herculeana *nigra, abdomine ovato, femoribus ferrugineis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 962. *no.* 1. — *Faun. ſuec. n°.* 1720.

Formica magna, Hippomyrmex. It. Gotl. 232.

Formica maxima. Rai. *Inſ. pag.* 69.

Formica herculeana. Scop. *Ent. carn. n°.* 832.

Formica herculeana. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 831.

Formica herculeana. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 332. *n°.* 1.

La femelle a de ſix à ſept lignes de long. Les antennes & la tête ſont noirâtres. Le corcelet eſt noirâtre en-deſſus, d'une couleur fauve teſtacée en-deſſous. L'abdomen eſt ovale, noir. Les pattes ſont d'un fauve teſtacé. Les aîles ſont tranſparentes, veinées de noir.

Elle ſe trouve en Europe, & dans l'Amérique ſeptentrionale, dans le tronc pourri des bois.

2. Fourmi fuſcoptère.

Formica fuſcoptera.

Formica nigra immaculata alarum dimidio fuſco. Geoff. *Inſ. t.* 2. *p.* 427. *n°.* 1.

La grande Fourmi à aîles à moitié brunes. Geoff. *Ib.*

Formica fuſcoptera. Fourc. *Ent. par.* 2. *p.* 452. *n°.* 1.

Elle eſt un peu plus grande que la précédente. Tout le corps eſt très-noir, luiſant, ſans taches. Les aîles ſupérieures ſont veinées de noir & obſcures, depuis la baſe juſqu'au milieu.

Elle ſe trouve dans toute la France, dans le tronc pourri des bois.

3. Formi ſylvatique.

Formica ſylvatica.

Formica nigra, capite ferrugineo ſquama petiolari ſimplici.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Fourmi Hercule. Les antennes ſont noires. La tête eſt d'un rouge brun, avec les yeux noirs. Tout le corps eſt noir, ſans taches. Les aîles ſont tranſparentes, veinées de noir.

Je l'ai trouvée dans les forêts des provinces méridionales de la France.

4. Fourmi comprimée.

Formica compreſſa.

Formica nigra, thorace compreſſo, antennis apice femoribuſque rufis, capite maximo. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 307. *n°.* 2.

La tête eſt grande, noire, point du tout luiſante. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec le premier article grand, noir. Les mandibules ſont avancées, bifides à l'extrémité. Le corcelet eſt comprimé, noir, ſans taches. L'abdomen eſt ovale, noir. L'écaille du pédicule eſt ovale, entière. Les pattes ſont noires, avec les cuiſſes fauves.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

5. Fourmi ſmaragdine.

Formica ſmaragdina.

Formica viridis, thorace flavo ſublineato. Fab. *Syſt. ent. app. pag.* 828. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 488. *n°.* 2. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 307 *n°.* 3.

Elle eſt aſſez grande. Les antennes ſont jaunes. La tête eſt verte, avec les yeux obſcurs. Le corcelet eſt vert, avec une ligne jaune, de chaque côté, & deux points à la partie antérieure. L'écaille du pédicule eſt petite & échancrée. L'abdomen eſt vert. Les aîles ſont grandes, veinées de rouſſâtre.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

6. Fourmi rufipède.

Formica rufipes.

Formica hirta atra, pedibus rufis. Fab. *Syſt. ent. p.* 391. *n°.* 2. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 488. *n°.* 3. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 307. *n°.* 4.

Elle eſt grande. La tête eſt grande, ovale, preſque didyme poſtérieurement, noire & couverte de poils ferrugineux. Les antennes ſont obſcures à leur extrémité. Le corcelet eſt velu, noir, comprimé poſtérieurement. L'abdomen eſt ovale, velu, noir. L'écaille du pédicule eſt ovale, obtuſe Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve dans le Bréſil.

7. Fourmi érythrocéphale.

Formica erythrocephala.

Formica atra, capite rufo, ſquama petiolari didyma. Fab. *Syſt. ent. p.* 391. *n°.* 3. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 489. *n°.* 4. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 307. *n°.* 5.

La tête eſt grande oblongue, fauve. Les antennes ſont fauves. Le corcelet eſt filiforme, mince, noir, ſans taches. L'écaille du pédicule eſt courte, droite, didyme. L'abdomen eſt oblong, noir. Les pattes ſont noires, avec les tarſes fauves.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

8. Fourmi didyme.

Formica didyma.

Formica nigra; abdomine cineraſcente, ſquama petiolari didyma. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 489. *n°.* 5. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 308. *n°.* 6.

Elle reſſemble à la Fourmi fauve. La tête eſt noire, avec les antennes brunes. Le corcelet eſt boſſu, noir, ſans taches. L'abdomen eſt ovale, couvert d'un léger duvet cendré, luiſant. L'écaille du pédicule eſt ovale, didyme, ou plutôt, largement échancrée. Les pattes ſont noires, avec les jambes brunes.

Elle ſe trouve en Italie.

9. Fourmi fauve.

Formica rufa.

Formica nigra, thorace compreſſo pedibuſque ferrugineis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 391. *n°.* 4. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 489. *n°.* 6. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 308. *n°.* 7.

Formica rufa *thorace compreſſo toto ferrugineo, capite abdomineque nigris.* Lin. *Syſt. nat. p.* 962. *n°*, 3. — *Faun. ſuec. n°.* 1721.

Formica fuſca, thorace fulvo. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *p.* 428. *n°.* 4.

La Fourmi brune à corcelet fauve. Geoff. *Ib.*

Formica rufa. Deg. *Mém. inſ. tom.* 2. *part.* 2. *pag.* 1053. *n°.* 1. *pl.* 41. *fig.* 1—24.

Fourmi *des bois*, rouſſe, à tête & à ventre bruns, à écaille ſur le filet du ventre. Deg. *Ib.*

Formica media rubra. Raj. *Inſ. pag.* 69.

Act. Stockh. 1741. *pag.* 39.

Formica rufa. Scop. *Ent. carn. n°.* 836.

Formica rufa. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 834.

Schaeff. *Elem. ent. tab.* 64. — *Icon. inſ. tab.* 5. *fig.* 3.

Needh. *Mem. brux. t.* 11.

Formica rufa. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 332. *n°.* 2.

Formica rufa. Fourc. *Ent. par.* 2. *pag.* 452. *n°.* 4.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont d'un brun noir. La partie ſupérieure de la tête eſt noire & l'inférieure eſt fauve. Le corcelet & les pattes ſont fauves. L'abdomen eſt ovale, noir, luiſant.

Elle ſe trouve en Europe, dans les champs & dans les forêts. Elle fait ſon nid dans la terre.

10. Fourmi pubeſcente.

Formica pubeſcens.

Formica atra, abdomine pubeſcente. Fab. *Syſt. ent. pag.* 392. *n°.* 5. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 489. *n°.* 7. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 308. *n°.* 8.

Formica vaga. Scop. *Ent. carn. n°.* 833.

Formica vaga. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 835.

Formica pubeſcens. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 338. *no.* 14. *pl.* 8. *fig.* 32.

Elle reſſemble à la précédente. Tout le corps eſt noir, ſans taches. L'abdomen eſt légérement couvert de poils cendrés.

Elle ſe trouve en France, en Hongrie.

11. Fourmi noire.

Formica nigra.

Formica nigra nitida, ano piceo. Fab. *Syſt. ent pag.* 392. *n°.* 6. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 489. *n°.* 8. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 308. *n°.* 9.

Formica nigra *tota nigra nitida, tibiis cineraſcentibus.* Lin. *Syſt. nat. p.* 963. *n°.* 5. — *Faun. ſuec. n°.* 1723.

Formica atra. Lin. *Faun. ſuec. edit.* 1. *n°.* 1023.

Formica atra. Geoff. *inſ. t.* 2. *pag.* 429. *n°.* 6.

La Fourmi toute noire. Geoff. *Ib.*

Formica nigra. Deg. *Mém. inſ. tom.* 2. *part.* 2. *p.* 1085. *n°.* 4. *pl.* 42. *fig.* 16. 17. 19. 21. 22. 23.

Fourmi *noire*, dont les pieds & la moitié des antennes ſont bruns jaunâtres, à écaille ſur le filet du ventre. Deg. *Ib.*

Formica minor è fuſco nigricans. Raj. *Inſ. p.* 69.

Swamm. *Bibl. nat. tab.* 16 *fig.* 1—11.

Act. Stockh. 1741. *pag.* 41.

Formica nigra. Scop. *Ent. carn. n°.* 834.

Formica nigra. Schrank *Enum. inſ. auſt. n°.* 832.

Formica nigra. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 334. *n°.* 4.

Formica nigra, Fourc. *Ent. par.* 2. *p.* 453. *n°.* 6.

Elle a deux lignes & demie de long. Le corps eſt noir, luiſant. L'abdomen eſt ovale. Les antennes, les jambes & les tarſes ſont d'un jaune obſcur. Les cuiſſes ſont obſcures. Les ailes ſont blanches, légèrement veinées, avec un point marginal, obſcur.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, & fait ſon nid dans la terre.

12. Fourmi flavipède.

Formica flavipes.

Formica nigra, antennis pedibuſque flavis. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *p.* 427. *n°.* 2.

La Fourmi noire à antennes & pattes jaunes. Geoff. *Ib.*

Formica flavipes. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 337. *n°.* 10. *tab.* 8. *fig.* 31. ?

Formica flavipes. Fourc. *Ent. par.* 2. *pag.* 452. *no.* 2.

Elle a environ quatre lignes de long. Les antennes ſont un peu plus longues que la moitié du corps, d'un fauve obſcur, quelquefois noires, avec le premier article fauve, & ſouvent entièrement noires. Tout le corps eſt noir, l'anus de la femelle eſt d'un brun ferrugineux. Les pattes ſont fauves.

La figure de M. Villers paroît repréſenter une eſpèce différente de celle-ci.

Elle ſe trouve dans toute la France. Elle fait ſon nid dans la terre.

13. Fourmi obſcure.

Formica fuſca.

Formica nigra, ore thoracis apice pedibuſque ferrugineis. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 490. *n°.* 9. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 308. *n°.* 10.

Formica fuſca *cinereo-fuſca, tibiis pallidis.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 963. *n°.* 4.—*Faun. ſuec. n°.* 1721.

Formica fuſca. Lin. *Faun. ſuec. edit.* 1. *n°.* 1021.

Formica fuſca. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *p.* 428. *n°.* 5.

La Fourmi toute brune. Geoff. *Ib.*

Formica fuſca. Deg. *Mém. inſ. tom.* 2. *part.* 2. *pag.* 1082. *n°.* 3. *pl.* 42. *fig.* 12.

Fourmi *noire* & luiſante, à écaille ſur le filet du ventre. Deg. *Ib.*

Formica media nigro colore ſplendens. Raj. *Inſ. pag.* 69.

Formica fuſca. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 833.

Formica fuſca. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 334. *n°.* 3.

Formica fuſca. Fourc. *Ent. par.* 2. *pag.* 453. *n°.* 5.

Elle eſt noire, légèrement couverte de poils courts, cendrés. La tete eſt preſque plus étroite que le corcelet. Les antennes ſont noires, avec le premier article long & fauve. Le corcelet eſt mince. L'écaille du pédicule eſt entière, preſque quarrée. Les cuiſſes ſont obſcures. Les jambes ſont pâles.

Elle ſe trouve en Europe. Elle fait ſon nid dans un terrain ſablonneux. M. Villers a remarqué qu'on trouve dans ce nid la larve de la Cétoine dorée.

14. Fourmi rouge.

Formica rubra.

Formica teſtacea, oculis punctoque ſub abdomine nigris. Lin. *Syſt. nat. pag.* 963. *n°.* 7. — *Faun. ſuec. n°.* 1725.

Formica rubra. Lin. *Faun. ſuec. edit.* 1. *n°.* 1022.

Formica rubra. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 490. *n°.* 10. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 308. *n°.* 11.

Formica rubra. Deg. *Mém. inſ. tom.* 2. *part.* 2. *p.* 1093. *n°.* 6. *pl.* 43. *fig.* 1—12.

Fourmi *rougeâtre à aiguillon* d'un roux jaunâtre, à aiguillon, dont le corcelet eſt armé de deux épines.

Formica minima rubra. Raj. *Inſ. pag.* 69.

Leeuwen. *Epiſt.* 9. *ſept.* 1687. *pag.* 107. *fig.* 8.

Formica rubra. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 837.

Formica rubra. Vill. *Ent. tom. 3. p. 335. n°. 6.*

Elle a environ trois lignes de long. Les yeux ſont noirs. La tête eſt teſtacée, un peu plus large que le corcelet. Les antennes ſont teſtacées pâles. Le corcelet eſt teſtacé pâle, armé poſtérieurement de deux épines, plus longues & plus aiguës dans le mulet. L'abdomen eſt teſtacé pâle, avec un point noir, plus ou moins marqué au milieu de ſa partie inférieure. Les pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve en Europe, dans les champs, ſous les pierres. Cette eſpèce, ſelon Linné & de Geer, eſt armée d'un aiguillon.

15. Fourmi cendrée.

Formica cineraſcens.

Formica nigra, capite rufo, abdomine cineraſcente. Fab. *Mant. inſ. tom. 1. p. 308. n°. 12.*

Elle eſt grande. La tête eſt fauve, avec les mandibules & les antennes noires. Le corcelet eſt noir, ſans taches. L'abdomen eſt ovale, d'un vert cendré, avec une bande noire, au-delà du milieu. Les pattes ſont noires. Les ailes ſupérieures ſont obſcures.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

16. Fourmi échancrée.

Formica emarginata.

Formica fuſco-ruſeſcens antennis pedibuſque pallidioribus, ſquama petiolari compreſſa emarginata.

La femelle a près de quatre lignes de long, & le mâle deux lignes. Les antennes ſont d'un fauve pâle. La tête eſt d'un fauve obſcur, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt d'un fauve obſcur, un peu plus pâle en-deſſous. L'écaille du pédicule eſt élevée, droite, comprimée, échancrée. L'abdomen eſt ovale, obſcur. Les pattes ſont pâles. Les ailes ſont grandes, blanches, avec les nervures peu obſcures.

Elle ſe trouve en Provence. On la voit voler ſur le ſoir, vers la fin de juin, accouplée.

17. Fourmi alongée.

Formica elongata.

Formica elongata rufa, abdomine pedibuſque pallidioribus. Fab. *Mant. inſ. tom. 1. p. 308. n°. 13.*

Elle eſt de grandeur moyenne, & a une forme un peu plus alongée que les précédentes. La tête eſt grande, ovale, fauve, avec les mandibules noires. Le corcelet eſt alongé, mince, comprimé, fauve, ſans taches. L'écaille du pédicule eſt placée au milieu, & reſſemble à un tubercule ovale. L'abdomen eſt oblong, nu, d'un fauve pâle. Les pattes ſont d'un fauve pâle.

Elle ſe trouve a Tranquebar. M. Fabricius rapporte, d'après M. Lund, qu'elle mord & ſe tient attachée aux antennes & aux pattes du Hanneton vert.

18. Fourmi effacée.

Formica obſoleta.

Formica ſupra nigra ſubtus teſtaceo-rufa, abdomine ſubgloboſo. Lin. *Syſt. nat. pag. 963. n°. 6. — Faun. ſuec. n°. 1724.*

Formica obſoleta. Fab. *Syſt. ent. p. 362. n°. 7. — Sp. inſ. tom. 1. pag. 490. n°. 11. — Mant. inſ. t. 1. pag. 308. n°. 14.*

Formica obſoleta. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°. 838.*

Formica obſoleta. Vill. *Ent. tom. 3. p. 335. n°. 5.*

Formica libera. Scop. *Ent. carn. n°. 835.?*

La femelle a un peu plus de quatre lignes de long. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire en-deſſus, fauve en-deſſous. Le corcelet eſt noir en-deſſus, fauve ſur les côtés & à ſa partie inferieure. L'abdomen eſt arrondi, noir, liſſe. Les pattes ſont d'un fauve obſcur.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. Elle fait ſon nid dans la terre.

19. Fourmi quadriponctuée.

Formica quadripunctata.

Formica thorace compreſſo ferrugineo, abdomine atro punctis quatuor niveis. Fab. *Syſt. ent. p. 392. n°. 8. — Sp. inſ. t. 1. p. 490. n°. 12. — Mant. inſ. tom. 1. pag. 308. n°. 15.*

Formica quadripunctata *rubra, abdomine nigro, punctis quatuor albis.* Lin. *Syſt. nat. mant. pag. 541.*

Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt globuleuſe, noire. L'écaille du pédicule eſt courte, obtuſe. L'abdomen eſt noir, luiſant, avec un point blanc, de chaque côté, ſur le premier & ſur le ſecond anneaux. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les cuiſſes noires.

Elle ſe trouve en Europe. Elle a été priſe en Alſace, le 15 mai.

20. Fourmi verdâtre.

Formica vireſcens.

Formica pallida, capite abdomineque viteſcentibus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 392. *n*°. 9. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 490. *n*°. 13. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 308. *n*°. 16.

Elle eſt étroite. La tête eſt verdâtre, avec les mandibules & les antennes pâles. Le corcelet eſt étroit, ſimple, pâle. Le pédicule eſt alongé, pâle, avec un tubercule petit, élevé. L'abdomen eſt preſque rond, verdâtre. Les pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

21. FOURMI ſaccharivore.

FORMICA ſaccharivora.

Formica nigra, pedibus, antennis maxilliſque rufis. LIN. *Syſt. nat. pag.* 963. *n*°. 10.

Formica ſaccharivora. FAB. *Syſt. ent. pag.* 392. *n*°. 10. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 490. *n*°. 14. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 308. *n*°. 17.

Formica minima ſaccharivora. BROWN. *Jam. pag.* 440.

Elle eſt de la grandeur de la Fourmi des gaſons. Le corps eſt noir, légèrement couvert de poils blanchâtres. La tête, les antennes & les mandibules ſont fauves. L'écaille du pédicule eſt grêle, entière.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale. Elle attaque & détruit les cannes à ſucre où elle établit ſon nid.

22. FOURMI maculée.

FORMICA maculata.

Formica nigra, thorace poſtice femoribuſque ferrugineis abdomine pallido maculato. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 491. *n*°. 15. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 308. *n*°. 18.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt grande, noire, avec les mandibules courtes, multidentées. Les antennes ſont brunes à l'extrémité. Le corcelet eſt comprimé, noir en-deſſus, ferrugineux en-deſſous. L'abdomen eſt ovale, velu, noir, avec les cotés tachés de pâle. Les pattes ſont noires, avec les cuiſſes ferrugineuſes.

Elle ſe trouve dans l'Afrique équinoxiale.

23. FOURMI barbareſque.

FORMICA barbara.

Formica atra, capite antennis pedibuſque ferrugineis. LIN. *Syſt. nat. p.* 962. *n*°. 2.

Formica barbara. FAB. *Syſt. ent. pag.* 393. *n*°. 11. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 491. *n*°. 16. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 308. *n*°. 19.

Formica barbara. DRURY. *Illuſt. of inſ. tom.* 2. *tab.* 38. *fig.* 3. ?

Elle eſt de la grandeur de la Fourmi Hercule. La tête eſt grande d'un noir ferrugineux. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec le premier article d'un noir ferrugineux. Le corcelet eſt noir. Le pédicule de l'abdomen a deux articles preſque noduleux. L'abdomen eſt noir. Les pattes ſont noires, avec les tarſes ferrugineux.

Elle ſe trouve en Barbarie.

24. FOURMI coureuſe.

FORMICA viatica.

Formica ferruginea, abdomine ovato nigro. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 308. *n*°. 20.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt grande, ferrugineuſe, avec les mandibules noires à l'extrémité. Le corcelet eſt comprimé, ferrugineux, ſans taches, avec le pédicule nud. L'abdomen eſt glabre, noir, ſans taches. Les pattes ſont ferrugineuſes; les poſtérieures ſont alongées, avec les jambes obſcures.

Elle ſe trouve en Eſpagne. On la voit courir avec vîteſſe dans les chemins.

25. FOURMI pallipède.

FORMICA pallipes.

Formica atra nitida, antennis pedibuſque albidis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 309. *n*°. 21.

Elle eſt petite. Les antennes ſont blanchâtres. La tête eſt petite, arrondie, noire. Le corcelet eſt élevé, noir, luiſant. L'écaille du pédicule eſt entière, tronquée, preſque échancrée. L'abdomen eſt ovale, noir, luiſant. Les pattes ſont blanchâtres. Les ailes ſont tranſparentes.

Elle ſe trouve à Cayenne.

26. FOURMI égyptienne.

FORMICA egyptiaca.

Formica nigra, thorace rufo poſtice bidentato; petiolo binodi. FAB. *Syſt. ent. pag.* 393. *n*°. 12. — *Sp. inſ. tom* 1. *pag.* 491. *n*°. 17. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 309. *n*°. 22.

Elle eſt petite. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt grande obſcure. Le corcelet eſt comprimé, fauve, poſtérieurement bidenté. L'abdomen eſt obſcur. Le pédicule a deux nodoſités. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les cuiſſes preſque renflées.

Elle ſe trouve en Egypte.

27. Fourmi binode.

Formica binodis.

Formica nigra, capite maximo rufo, petiolo binodi. Fab. *Syſt. ent. p.* 363. *n°.* 13. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 491. *n°.* 18. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 309. *n°.* 23.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt plus grande que l'abdomen, fauve, ſans taches. Le corcelet eſt comprimé, étroit, noir. Le pédicule a deux nodoſités, dont l'antérieure plus grande. L'abdomen eſt petit, preſque arrondi, noir. Les pattes ſont fauves, avec les cuiſſes ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Egypte.

28. Fourmi omnivore.

Formica omnivora.

Formica thorace punctis elevatis petiolo binodoſo, corpore teſtaceo, abdomine minuto. Lin. *Syſt. nat. pag.* 964. *n°.* 12.

Formica omnivora. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 491. *n°.* 19. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 309. *n°.* 24.

Formica domeſtica omnivora. Brown. *Jam. pag.* 440.

Le mulet a un peu plus de trois lignes de long. Tout le corps eſt d'un fauve brun. La tête eſt liſſe, grande, marquée au milieu, d'une ligne longitudinale peu enfoncée. Le corcelet eſt étroit, légèrement raboteux. Le pédicule eſt formé de deux pièces noduleuſes. L'abdomen eſt petit, ovale, couvert de quelques poils rouſſâtres.

Nota. M. Fabricius cite la *Formica puſilla* de De Geer. Nous la croyons différente & nous la rapporterons plus bas.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, & fait beaucoup de torts aux différentes productions du pays.

29. Fourmi jaune.

Formica flava.

Formica flava, abdomine ovato pubeſcente. Fab. *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 491. *n°.* 20 — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 309. *n°.* 25.

Fourmi jaune, à écaille ſur le filet du ventre. Deg. *Mém. inſ. tom.* 2. *part.* 2. *pag.* 1089. *n°.* 5. *pl.* 42. *fig.* 24—28.

Formica flava. Vill. *Ent. tom.* 3 *p.* 338. *n°.* 12.

Le mulet n'a guères plus d'une ligne & demie de long & eſt entièrement jaune, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt ſimple. Le pédicule de l'abdomen eſt court.

La femelle a environ trois lignes de long. Le corcelet & le deſſus de la tête ſont d'un brun obſcur. L'abdomen eſt brun, avec la baſe des anneaux & tout le deſſous jaunâtre. Les pattes ſont brunes.

Elle ſe trouve aux environs de Paris, ſous les pierres.

30. Fourmi des gaſons.

Formica cæſpitum.

Formica nigra, abdominis petiolo binodi, ſcutello bidentato. Fab. *Syſt. ent. pag.* 393. *n°.* 14. — *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 491. *n°.* 21. — *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 309. *n°.* 26.

Formica cæſpitum *abdominis petiolo binodi priore ſubtus, thoraceque ſupra bidentato.* Lin. *Syſt. nat. p.* 963. *n°.* 11.

Formica cæſpitum *petiolo nodis duobus alternis poſteriore majore.* Lin. *Faun. ſuec. n°.* 1726.

Formica binodis *nigra, abdomine glaberrimo ſegmentis duobus primis ſubgloboſis.* Lin. *Amoen. Acad. tom.* 6. *pag.* 413. *n°.* 94.

Formica cæſpitum. Deg. *Mém. inſ. tom.* 2. *part.* 2. *pag.* 1105. *n°.* 7. *pl.* 43. *fig.* 15. 16.—22.

Fourmi *brune à aiguillon* d'un roux obſcur, à tête & à ventre brun, à aiguillon & dont le corcelet eſt armé de deux épines. Deg. *Ib.*

Sulz. *Hiſt. inſ. tab.* 17. *fig.* 20. 21. 22.

Act. Haphn. 10. 1. *tab* 1. *fig.* 1. 2. 3.

Formica cæſpitum. Scop. *Ent. carn. n°.* 837.

Formica cæſpitum. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 836..

Hamb. Mag. 5. 393.

Formica cæſpitum. Vill. *Ent. t.* 3. *p.* 336. *n°.* 7.

Elle eſt petite. Le corcelet a environ deux lignes de long. La tête & l'abdomen ſont d'un brun obſcur, preſque noir. Les antennes ſont d'un fauve obſcur, un peu renflées à leur extrémité. Le corcelet eſt d'un fauve obſcur, & armé poſtérieurement de deux dentelures. Le pédicule eſt formé de deux articles noduleux.

L'inſe

L'inſecte ailé eſt un peu plus grand que le mulet, & tout ſon corps eſt d'un brun obſcur. Les dentelures du corcelet ſont moins marquées que dans le mulet.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, dans les endroits ſecs & arides.

31. Fourmi tubéreuſe.

Formica tuberum.

Formica rufa, capite abdominiſque faſcia nigris, petiolo binodi. Fab. *Syſt. ent. p.* 393. *n°.* 15. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 492. *n°.* 22. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 309. *n°.* 27.

Formica tuberum. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 339. *n°.* 15.

Elle eſt plus petite que la précédente. Les antennes ſont fauves, noires à leur extrémité. Le corcelet eſt ferrugineux, poſtérieurement bidenté. Le pédicule eſt formé de deux articles noueux. L'abdomen eſt fauve, avec une bande noire.

Elle ſe trouve en Suède.

32. Fourmi ſcutellaire.

Formica ſcutellaris.

Formica thorace piceo ſupra nigro, poſtice bidentato, capite rufo nitido.

Elle a environ quatre lignes de long. Les antennes ſont d'un brun ferrugineux. La tête eſt liſſe, luiſante, d'un rouge brun, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt d'un brun ferrugineux, noirâtre & luiſant à ſa partie ſupérieure, armé poſtérieurement, au deſſus du pédicule, de deux épines très-courtes. Le pédicule eſt formé de deux articles noueux. L'abdomen eſt ovale, noir, luiſant. Les pattes ſont d'un brun fauve.

Elle ſe trouve en Provence.

33. Fourmi auſtrale.

Formica auſtralis.

Formica nigra, thorace inermi, ſquama petiolari biſpinoſa. Fab. *Syſt. ent. pag.* 393. *n°.* 16. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 492. *n°.* 23. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 309. *n°.* 28.

Elle eſt de grandeur moyenne, noire, légèrement couverte d'un duvet cendré, un peu luiſant. L'écaille du pédicule eſt groſſe, obtuſe, armée de deux épines courbées, fortes.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

34. Fourmi latérale.

Formica lateralis.

Formica nigra, capite thoraciſque macula laterali rufis, ſquama petiolari ovata ſimplici.

Elle reſſemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à la Fourmi ſcutellaire. Les antennes ſont fauves, avec le premier article plus obſcur. La tête eſt d'un rouge brun, avec la partie ſupérieure noirâtre, & les yeux noirs. Le corcelet eſt noir, avec une tache d'un rouge brun, de chaque côté, ſous l'origine des ailes. L'écaille du pédicule eſt élevée, comprimée, droite, arrondie. L'abdomen eſt ovale, noir. Les pattes ſont d'un fauve brun, avec les cuiſſes noirâtres. Les ailes ſont tranſparentes, veinées d'obſcur.

Elle ſe trouve en Provence, dans les bois.

35. Fourmi groſſe.

Formica groſſa.

Formica nigricans, thorace ſub ſcutello bidentato, abdomine magno globoſo. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 309. *n°.* 29.

Elle eſt grande. Les antennes ſont brunes, cendrées à l'extrémité. La tête eſt brune, preſque épineuſe de chaque côté, poſtérieurement. Le corcelet eſt grand, boſſu, noir, armé de deux épines, ſous l'écuſſon. L'abdomen eſt grand, globuleux, noir, ſans taches. Le pédicule eſt très-court. Les ailes ſont ferrugineuſes. Les pattes ſont brunes.

Elle ſe trouve à Cayenne.

36. Fourmi bident.

Formica bidens.

Formica thoracis gibbere bidentato, capite ovato, antennis ferrugineis articulo infimo nigro. Lin. *Syſt. nat. pag.* 964. *n°.* 13.

Formica bidens. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 492. *n°.* 24. — *Mant. inſ tom.* 1. *p.* 309. *n°.* 30.

Formica ruſo-fuſca, antennis ferrugineis: articulo infimo nigro, capite ovato, thoracis gibbere bidentato, petiolo ſquama erecta. Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 600. *n°.* 1. *Pl.* 31. *fig.* 1. & 2.

Fourmi *à deux dentelures* d'un brun rouſſâtre, à antennes noires, & rouſſes, à tête ovale, à corcelet boſſu avec deux dentelures & à écaille ſur le filet du ventre. Deg. *Ib.*

Elle eſt de la grandeur de la Fourmi Hercule. Les antennes ſont fauves, avec le premier article noir. La tête eſt ovale oblongue. Le corcelet eſt diviſé en deux parties boſſues, & armé ſur la boſſe poſtérieure, de deux petites épines. Le pédicule a une écaille droite, élevée. L'abdomen eſt ovale. La couleur du corps eſt brune, avec un peu de rouſſâtre. Les pattes, ſont d'un fauve obſcur.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à Surinam.

37. Fourmi double-écaille.

Formica biſcutata.

Formica thorace bidentato, ſquama petiolari duplicata. Fab. *Syſt. ent. p.* 394 *n°.* 17. — *Spec. inſ. tom.* 1 *pag.* 492. *n°.* 25. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 309. *n°.* 31.

La tête eſt brune, terminée en pointe de chaque côté, poſtérieurement. Le corcelet eſt élevé, boſſu, poſtérieurement bidenté. Le pédicule eſt muni de deux écailles ovales, courtes. L'abdomen eſt globuleux, brun, avec une ligne longitudinale au milieu, noire. Les ailes ſont preſque ferrugineuſes.

Elle ſe trouve à Cayenne.

38. Fourmi boſſue.

Formica elevata.

Formica nigra, thorace bidentato, abdominis petiolo ſubtus unidentato. Fab. *Syſt. ent. pag.* 394. *n°.* 18. — *Spec. inſ tom.* 1. *pag.* 492. *n°.* 26. — *Mant. tom.* 1. *inſ. p.* 309. *n°.* 32.

Elle eſt grande, noire, avec les yeux teſtacés. La tête eſt plus large que le corcelet, armée de mandibules concaves très-fortes. Le corcelet eſt boſſu, bidenté au milieu. Le pédicule de l'abdomen a une nodoſité élevée, boſſue, armée en-deſſous, d'une dent aiguë, forte. L'abdomen eſt ovale, avec le premier anneau globuleux.

Elle ſe trouve à Cayenne.

39. Fourmi velue.

Formica piloſa.

Formica nigra opaca, abdomine ovato fulvo hirto, ſquama petiolari erecta.

Formica fulvo-piloſa *nigra opaca, abdomine pilis fulvis, petiolo ſquama erecta.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 7. *pag.* 612. *n°.* 10. *tab.* 45. *fig.* 13. 14.

Fourmi *à crins fauves* noire, opaque, à écaille ſur le filet du ventre qui eſt couvert de crins fauves. Deg. *Ib.*

Elle eſt de la grandeur de la Fourmi Hercule, entièrement noire, point luiſante. La tête & le corcelet ſont ſimples. Le pédicule de l'abdomen eſt muni d'une écaille ſimple, élevée, droite. L'abdomen eſt ovale, & couvert de poils courts, d'un jaune fauve. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

40. Fourmi attelaboïde.

Formica attelaboïdes.

Formica thorace biſpinoſo, nigra, pedibus ferrugineis, capite poſtice attenuato. Fab. *Syſt. ent. pag.* 394. *n°.* 19. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 492. *n°.* 27. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 309. *n°.* 33.

Elle eſt grande. La tête eſt raboteuſe, noire, ſans taches, amincie poſtérieurement. Le corcelet eſt mince, noir, poſtérieurement ferrugineux, armé de deux épines rapprochées, fortes, courbées. L'écaille du pédicule eſt ovale, groſſe, obtuſe. L'abdomen eſt obſcur, pubeſcent. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve au Bréſil.

41. Fourmi tuberculée.

Formica tuberculata.

Formica fuſco-rufeſcens, thorace antice tuberculis tribus, abdominis primo ſegmento rotundato.

Elle eſt un peu plus grande que la Fourmi Hercule. Tout le corps eſt d'un fauve obſcur, ſans taches. La tête eſt un peu ridée. Le corcelet eſt ridé, & muni de trois petits tubercules à ſa partie antérieure. Le pédicule de l'abdomen eſt muni d'une groſſe écaille élevée, droite : à la baſe inférieure du pédicule, on apperçoit une très-petite épine. Le premier anneau de l'abdomen eſt grand, un peu étranglé à ſa jonction avec le ſecond. Les ailes ont une légère teinte rouſſâtre. Les mandibules de cette eſpèce ſont aſſez longues, avancées & pointues.

Elle ſe trouve à l'iſle de la Trinité, & m'a été donnée par feu M. de Badier.

42. Fourmi armée.

Formica aculeata.

Formica nigra, thorace antice bidentato, abdominis primo ſegmento rotundato.

Le mulet a près de dix lignes de long. Tout le corps eſt noir. Les antennes ſont un peu plus longues que le corcelet, d'un noir cendré à l'extrémité. La tête eſt groſſe & armée de deux fortes mandibules. Le corcelet eſt étroit, armé antérieurement de deux épines courtes, élevées. L'écaille du pédicule forme une nodoſité groſſe, tronquée ſupérieurement, un peu avancée. Le premier anneau de l'abdomen eſt grand & étranglé à ſa jonction avec le ſecond : on apperçoit quelques poils rouſſâtres, à la partie poſtérieure de l'abdomen. Les pattes ſont noires, avec la partie intérieure des tarſes rouſſâtre.

Cette eſpèce eſt armée d'un aiguillon aſſez fort. Elle ſe trouve à Cayenne, & m'a été envoyée par M. Tugni.

43. Fourmi arénaire.

Formica arenaria.

Formica thorace poſtice impreſſo biſpinoſo, atra, plantis piceis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 310. *n°.* 34.

Elle eſt grande. La tête eſt grande, ovale, liſſe, noire. Le corcelet eſt comprimé, liſſe, noir, enfoncé & armé poſtérieurement de deux fortes épines. Le pédicule eſt muni de deux nodoſités. L'abdomen eſt preſque globuleux, pubeſcent. Les pattes ſont noires, avec les tarſes bruns.

Elle ſe trouve en Barbarie ſur le ſable mouvant.

44. Fourmi Ammon.

Formica Ammon.

Formica thorace biſpinoſo, ſquama petiolari ſpinis duabus incurvis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 394. *n°.* 20. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 492. *n°.* 28. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 310. *n°.* 35.

La tête eſt petite, ovale, ſimple, noire. Le corcelet eſt comprimé, preſque échancré, noir, avec un léger duvet d'un roux luiſant, à ſa partie ſupérieure, & deux épines droites, fortes, à ſa partie poſtérieure. L'écaille du pédicule eſt ovale, tronquée, & armée de deux épines très-courbées. L'abdomen eſt preſque arrondi, noir, couvert d'un duvet doré. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

45. Fourmi bicrochue.

Formica bihamata.

Formica thorace quadriſpinoſo, ſquama petiolari ſpinis duabus arcuatis. Fab. *Syſt. ent. p.* 394. *n°.* 21. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 493. *n°.* 29. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 310. *n°.* 36.

Formica bihamata. Drury. *Ill. of inſ. tom.* 2. *pl.* 38. *fig.* 7. 8.

Sulz. *Hiſt. inſ. tab.* 27. *fig.* 19.

Elle a environ ſix lignes de long. Les antennes ſont noires, un peu plus longues que le corcelet. La tête eſt noire, petite, preſque arrondie, ſimple, armée de deux mandibules très-fortes. Le corcelet eſt comprimé, ferrugineux, armé antérieurement de chaque côté, d'une épine avancée, allongée, arquée, ſupérieurement, de deux épines élevées, recourbées, très-pointues, & poſtérieurement, de deux tubercules peu marqués. L'écaille du pédicule eſt très-élevée, droite, cylindrique & ferrugineuſe à la baſe, fendue au-delà du milieu, & terminée en deux épines, arquées, noires. L'abdomen eſt preſque globuleux, noir, ferrugineux à ſa baſe. Les pattes ſont allongées, noires, avec les cuiſſes ferrugineuſes.

Elle ſe trouve à l'iſle de Ste. Jeanne, près de Madagaſcar.

46. Fourmi militaire.

Formica militaris.

Formica thorace antice biſpinoſo, ſquama petiolari quadriſpinoſa. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 493 *n°.* 30. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 310. *n°.* 37.

Elle eſt grande. La tête eſt groſſe, boſſue, noire, carenée de chaque côté, entre les antennes. Le corcelet eſt boſſu, armé d'une épine forte, aiguë, de chaque côté de ſa partie antérieure. L'écaille du pédicule eſt armée de quatre épines droites, fortes, élevées. Les latérales ſont un peu plus petites. L'abdomen eſt globuleux, pubeſcent, noir. Les ailes ſont obſcures.

Elle ſe trouve dans l'Afrique équinoxiale.

47. Fourmi céphalote.

Formica cephalotes.

Formica thorace quadriſpinoſo, capite didymo magno utrinque poſtice mucronato. Lin. *Syſt. nat. pag.* 964. *n°.* 15.

Formica cephalotes. Fab. *Syſt. ent. p.* 395. *n°.* 22. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 493. *n°.* 31. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 310. *n°.* 38.

Formica migratoria *fuſco-caſtanea, capite didymo magno utrinque poſtice ſpinoſo, thorace quadriſpinoſo.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 604. *n°.* 5. *pl.* 31. *fig.* 11.

Fourmi *de viſite* d'un brun de marron, à grande tête échancrée en-deſſus, avec deux épines par derrière, & à quatre épines ſur le corcelet. Deg. *Ib.*

Formica magna. Margr. *Braſ. pag.* 252.

Merian. *Surin. tab.* 18. *fig. maj.*

Seba. *Muſ. tom.* 4 *tab.* 99. *fig.* 6.

Le mulet diffère beaucoup, pour la forme & la grandeur, du mâle & de la femelle. Il a un peu plus de ſix lignes de long. Tout le corps eſt d'un brun marron, luiſant, ſans taches. Les mandibules ſont grandes, dentées, d'un brun noirâtre. La tête eſt très-grande, didyme ou bilobée poſtérieurement, & armée d'une épine aiguë, de chaque côté. Le corcelet eſt étroit, armé de deux épines à ſa partie antérieure, & de deux autres à ſa partie poſtérieure. Les côtés du corcelet ſont également armés d'une petite épine arquée. Le pédicule de l'abdomen a deux nodoſités inégales, ſupérieurement échancrées; la poſtérieure eſt un peu plus grande que l'autre. L'abdomen eſt petit, preſque globuleux.

Le mâle a environ ſept lignes de long. La tête eſt très-petite, couverte de quelques poils fauves. Les antennes ſont d'un brun fauve, avec le premier article noirâtre. Le corcelet eſt élevé, noirâtre, & couvert de poils rouſſâtres. Le pédicule de l'abdomen eſt court & muni de deux écailles épaiſſes: la première eſt étroite, & la ſeconde aſſez large. L'abdomen eſt noirâtre & couvert de quelques poils rouſſâtres. Les pattes ſont d'un brun noirâtre, un peu velues. Les ailes ſont rouſſâtres.

La femelle a dix ou onze lignes de long, & vingt-ſix lignes de largeur, les ailes étendues. Tout le corps eſt d'un brun marron. La tête eſt beaucoup plus grande que celle du mâle. Les antennes ſont de la couleur du corps. Le corcelet eſt élevé, aſſez grand, un peu boſſu, & couvert de poils courts, rouſſâtres: on remarque à ſa partie poſtérieure, au-deſſus du pédicule, des épines très-courtes. Le pédicule eſt court & ſemblable à celui du mâle. L'abdomen eſt ovale, point luiſant. Les ailes ſont rouſſâtres.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

48. Fourmi ſix-dents.

Formica ſexdens.

Formica thorace ſexſpinoſo, capite didymo maximo. Fab. *Syſt. ent. p.* 395. *n°.* 23.—*Sp. inſ. t.* 1. *pag.* 493. *n°.* 32.— *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 310. *n°.* 39.

Formica ſexdens *thorace ſexſpinoſo, capite didymo, utrinque poſtice mucronato.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 964. *n°.* 14.

Formica rufa, capite didymo magno utrinque poſtice ſpinoſo, thorace ſexſpinoſo. Deg. *Mém. inſ. t.* 3. *p.* 608. *n°.* 6. *pl.* 31. *fig.* 14.

Fourmi *à ſix épines ſur le corcelet* rouſſe, à grande tête échancrée en-deſſus, avec deux épines par derrière, & à ſix épines ſur le corcelet. Deg. *Ib.*

Elle eſt un peu plus petite que l'eſpèce précédente. Tout le corps eſt d'un fauve marron, couvert de quelques poils obſcurs. La tête eſt grande, didyme ou bilobée poſtérieurement, & munie d'une forte épine de chaque côté. Le corcelet eſt étroit & armé de huit épines: deux longues, élevées, un peu courbées en-avant; deux courtes, droites, élevées, derrière celles-ci; deux autres longues, droites, un peu dirigées en-arrière, placées à la partie poſtérieure; les deux autres épines ſont courtes & placées, une de chaque côté, au-deſſus de l'attache des pattes antérieures. Le pédicule de l'abdomen a deux nodoſités, dont la poſtérieure un peu plus grande & munie de quelques petits tubercules. L'abdomen eſt petit, preſque globuleux.

Je ne connois ni le mâle ni la femelle.

Elle ſe trouve à Cayenne, à Surinam.

49. Fourmi atre.

Formica atrata.

Formica thorace quadriſpinoſo, capite depreſſo marginato utrinque biſpinoſo. Lin. *Syſt. nat. pag.* 965. *n°.* 16.

Formica atrata. Fab. *Syſt. ent. pag.* 395. *n°.* 24. —*Spec. inſ. t.* 1. *p.* 493. *n°* 32.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 310. *n°.* 40.

Formica quadridens *atra nitida, capite magno depreſſo marginato utrinque biſpinoſo, thorace quadriſpinoſo.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 609. *n°.* 7. *pl* 31. *fig.* 17—20.

Fourmi *à quatre épines ſur la tête*, noire, luiſante, à grande tête applatie, à rebord, avec quatre épines par derrière & à quatre épines ſur le corcelet. Deg. *Ib.*

Margr. *Braſil. pag.* 252.

Seb. *Muſ. tom.* 4. *tab.* 99. *fig.* 7.

Le mulet a environ ſix lignes de long. Il eſt très-noir. Les antennes ſont courtes. La tête eſt grande, munie d'un rebord tranchant, élevé, & de deux épines aiguës, de chaque côté poſtérieurement. Le corcelet eſt étroit, armé de quatre épines un peu divergentes. Le pédicule de l'abdomen eſt formé de deux nodoſités: la poſtérieure a deux épines très-courtes en-deſſus, & deux autres à peine plus longues, en-deſſous. Le premier anneau de l'abdomen eſt très-grand, les autres ſont tres-courts, à peine diſtincts.

La femelle a de neuf à dix lignes de long. La tête eſt grande, munie d'un rebord tranchant, comme dans le mulet, avec deux épines rapprochées, très courtes de chaque côté, & deux tubercules au milieu poſtérieurement. Le corcelet a à ſa partie antérieure, deux petits tubercules au milieu, & une épine très-courte ſur les côtés. L'écuſſon eſt fourchu, ou muni de deux épines courtes un peu divergentes. Le pédicule eſt composé de deux articles noueux : au-deſſous du dernier, on remarque une dent légèrement échancrée. L'abdomen eſt ovale, avec le premier anneau très-grand, & les autres très-petits. Tout le corps de l'inſecte eſt pointillé.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

50. Fourmi guleuſe.

Formica guloſa.

Formica rufa, abdomine apice nigro primo ſegmento contracto, mandibulis porrectis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 395. *n*°. 25 —*Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 494. *n*°. 34. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 310. *n*°. 41.

Elle eſt grande. La tête eſt ovale, fauve. Les mandibules ſont avancées, de la longueur de la tête, dentées, pâles. Le corcelet eſt ſimple, comprimé au milieu, fauve. Le pédicule de l'abdomen eſt allongé & muni d'un grand tubercule preſque arrondi. L'abdomen eſt fauve, luiſant, noir à l'extrémité; le premier anneau eſt court, contracté, en forme de cloche. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

51. Fourmi porte-pince.

Formica forficata.

Formica fuſca, abdomine pubeſcente nigro primo ſegmento contracto, mandibulis porrectis. Fab. *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 310. *n*°. 42.

Elle reſſemble à la précédente pour la forme & la grandeur. La tête eſt grande, plane, d'un brun ferrugineux. Les mandibules ſont grandes, de la longueur de la tête, en forme de pinces, dentées intérieurement. Les antennes ſont obſcures. Le corcelet eſt obſcur, mince, enfoncé au milieu. Le pédicule de l'abdomen eſt muni d'une nodoſité grande, globuleuſe; le premier anneau de l'abdomen eſt rétréci & beaucoup plus étroit que les autres; ceux-ci ſont noirs, pubeſcens. Les pattes ſont d'une couleur ferrugineuſe, obſcure.

Elle ſe trouve à la terre de Diémen.

52. Fourmi penſylvaine.

Formica penſylvanica.

Formica nigra mutica, pedibus fuſcis, capite ovato gibbo.

Formica penſylvanica *nigra, pedibus fuſcis, capite magno ovato gibbo, ſquamula petiolari lenticulari.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 603. *n*°. 4. *pl.* 31. *fig.* 9. & 10.

Fourmi *de Penſylvanie* noire, à pattes brunes, à grande tête ovale, à écaille lenticulaire ſur le filet du ventre. Deg. *Ib.*

Elle eſt de la grandeur de la Fourmi Hercule. La tête eſt noire, grande, ovale & convexe en-devant. Le corcelet eſt noir, liſſe, étroit. L'abdomen eſt ovale, d'un brun noir, couvert de poils griſâtres, couchés. Les pattes ſont d'un brun châtain.

Les individus ailés ſont noirs & luiſans, avec les pattes d'un brun rouſſâtre. Les ailes ſont tranſparentes, un peu jaunâtres, avec les nervures jaunes. Le pédicule de l'abdomen eſt muni d'une écaille élevée, droite.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale, en Penſylvanie.

53. Fourmi picipède.

Formica picipes.

Formica atra mutica, ſquama petiolari ovata compreſſa, pedibus piceis.

Elle eſt de la grandeur de la Fourmi Hercule. Les antennes ſont d'un brun ferrugineux, avec le premier article noir. Tout le corps eſt noir, avec les pattes d'un brun noirâtre. La tête eſt grande, poſtérieurement échancrée. Le corcelet eſt ſimple, étroit. L'écaille du pédicule de l'abdomen eſt comprimée, ovale. L'abdomen eſt ovale, luiſant.

Je ne connois point les individus ailés.

Elle ſe trouuve à Cayenne.

54. Fourmi vagabonde.

Formica vagans.

Formica capite ovato fuſco poſtice utrinque mucronato, abdomine fulvo.

Elle a près de quatre lignes de long. Les mandibules ſont grandes, avancées, courbées, noirâtres. La tête eſt d'un brun noirâtre, de grandeur moyenne, ovale, armée de chaque côté poſtérieurement, d'une épine courte. Le corcelet eſt ſimple, étroit, d'un brun noirâtre. Le pédicule de l'abdomen eſt formé de deux articles arrondis. L'abdomen eſt ovale & fauve. Les pattes ſont d'un brun marron.

Je ne connois point les individus ailés.

Elle ſe trouve à Cayenne, & m'a été envoyée par M. Tugni.

55. Fourmi fétide.

Formica fœtida.

Formica gibbere petiolari tranſverſè compreſſo, abdominis primo ſegmento contractiore, maxillis porrectis. Lin. *Syſt. nat. pag.* 965. *n°.* 18.

Formica lobata *alata nigra, maxillis porrectis, abdominis primo ſegmento contractiore, ſquama petiolari magna excavata.* Deg. *Mem. inſ. tom.* 3. *pag.* 602. *n°.* 3. *pl.* 31. *fig.* 6.

Fourmi *à profondes inciſions*, ailée, noire, à dents allongées, dont le premier anneau du ventre eſt arrondi, à écaille groſſe, tronquée ſur le filet du ventre. Deg. *Ib.*

Elle a environ ſept lignes de long. La tête eſt noire, oblongue. Les mandibules ſont longues, droites, avancées, un peu crochues à l'extrémité, intérieurement dentelées. Le corcelet eſt ſimple, noir. Le pedicule de l'abdomen a un tubercule élevé, comprimé, obliquement tronqué, tranſverſalement ſtrié; le premier anneau de l'abdomen eſt arrondi & ſépare du ſecond par un étranglement. Tout le corps eſt noir & couvert de quelques poils rouſſâtres. Les ailes ſont tranſparentes.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

56. Fourmi muſeliere.

Formica roſtrata.

Formica thorace compreſſo antice tridentato, mandibulis porrectis incurvis. Fab. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 310. *n°.* 43.

Elle eſt petite. La tête eſt noire. Les mandibules ſont avancées, fortes, courbées. Le corcelet eſt comprimé, armé antérieurement de trois dents courtes, élevées. L'écaille du pédicule eſt entière. L'abdomen eſt ovale, pubeſcent, noir. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve à Cayenne.

57. Fourmi crochue.

Formica hamata.

Formica ferruginea, capite maximo pallido, mandibulis porrectis hamatis. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 494. *n°.* 35. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 311. *n°.* 44.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt grande, preſque arrondie, pâle, luiſante, armée poſtérieurement, de chaque côté, d'une petite épine conique. Les antennes ſont noires, ferrugineuſes à leur baſe. Les mandibules ſont avancées, plus longues que la tête, crochues, aiguës, noires. Le corcelet eſt ſimple. Le pédicule de l'abdomen a deux nodoſités. Tout le corps eſt ferrugineux.

Elle ſe trouve à Cayenne.

58. Fourmi hématode.

Formica hæmatoda.

Formica ſquama petiolari conica acutiſſima, capite ſubdidymo, mandibulis porrectis rubris. Lin. *Syſt. nat. p.* 965. *n°.* 17.

Formica hæmatoda. Fab. *Syſt. ent. pag.* 395. *n°.* 26. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 494. *n°.* 36. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 311. *n°.* 45.

Formica maxilloſa *alata nigro-fuſca, pedibus maxilliſque porrectis rufis, ſquama petiolari conica.* Deg. *Mem. inſ. tom.* 3. *pag.* 601. *n°.* 2. *pl.* 31. *fig.* 3. 4. 5.

Fourmi *à longues dents* ailée, d'un brun noirâtre, à pattes & à dents allongées, rouſſes, & à écaille conique ſur le filet du ventre. Deg. *Ib.*

Elle a un peu plus de ſix lignes de long. La tête eſt d'un brun rouſſâtre, oblongue, déprimée, poſtérieurement bilobée, ſans épines. Les mandibules ſont longues, droites, avancées, ſimples, un peu crochues à leur extrémité, d'un rouge brun. Le corcelet eſt ſimple, d'un brun obſcur. L'écaille de l'abdomen eſt comprimée, conique, pointue à ſon extrémité. L'abdomen eſt ovale, d'un brun obſcur. Les ailes ſont tranſparentes.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

59. Fourmi maxillaire.

Formica maxilloſa.

Formica thorace ſexdentato, capite flaveſcente, mandibulis longitudine capitis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 396. *n°.* 27. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 494. *n°.* 37. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 311. *n°.* 46.

La tête eſt grande, jaunâtre, avec les yeux noirs. Les mandibules ſont avancées, parallèles, de la longueur de la tête. Le corcelet eſt armé de ſix épines : les deux antérieures ſont très-fortes; les deux ſuivantes ſont minces, recourbées; les deux poſtérieures ſont très-courtes. L'abdomen eſt preſque arrondi, obſcur.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

60. Fourmi biépineuſe.

Formica biſpinoſa.

Formica nigra obſcura, antennis pedibuſque fuſco-ferrugineis, thorace antice biſpinoſo.

Elle eſt petite. Les antennes ſont un peu plus longues que le corcelet, d'un brun ferrugineux. Tout le corps eſt noir, obſcur, couvert de poils courts, rouſſâtres. La tête eſt ſimple, de grandeur moyenne, légèrement échancrée poſtérieurement. Le corcelet eſt armé antérieurement de chaque côté, d'une épine longue, droite, aiguë, avancée : la partie poſtérieure du corcelet eſt un peu élevée, rebordée, tranchante. L'écaille du pédicule eſt terminée ſupérieurement par une longue épine. L'abdomen eſt preſque arrondi. Les pattes ſont d'un brun ferrugineux.

Je ne connois point les individus ailés.

Elle ſe trouve à Cayenne & m'a été envoyée par M. Tugni.

61. FOURMI naine.

FORMICA puſilla.

Formica rufa abdomine fuſco, thorace poſtice biſpinoſo.

Formica puſilla *rufa, abdomine fuſco, pedibus teſtaceis, thorace bidentato.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 611. *n°.* 9. *pl.* 31. *fig.* 23. & 24.

Fourmi *naine* rouſſe, à ventre brun & à pattes fauves, à corcelet avec deux épines. DEG. *Ib.*

Elle eſt très-petite. Les antennes ſont d'un fauve obſcur. La tête eſt liſſe, luiſante, d'un fauve obſcur. Le corcelet eſt étroit, fauve, luiſant, armé poſtérieurement de deux épines droites, aiguës. Le pédicule eſt fauve & formé de deux nodoſités. L'abdomen eſt d'un fauve noirâtre, luiſante, ovale, terminé en pointe. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve à Surinam, à Cayenne, & m'a été envoyée par M. Tugni.

62. FOURMI puante.

FORMICA fœtens.

Formica rufa, thorace fuſco poſtice bidentato, abdomine baſi rufo, apice nigro.

Formica fœtida *alata rufa, maxillis porrectis incurvatis, thorace fuſco biſpinoſo, abdomine antice rufo poſtice nigro.* DEG. *Mem. inſ. tom* 3. *pag.* 611. *n°.* 8. *pl.* 31. *fig.* 21. & 22.

Fourmi *puante* ailée, rouſſe, à dents courbées, avancées, à corcelet brun avec deux épines, & à ventre roux par devant & noir par derrière. DEG. *Ib.*

Elle eſt de la grandeur de la Fourmi rouge Les antennes ſont fauves. La tête eſt preſque ronde, fauve, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt d'un brun obſcur & muni poſtérieurement de deux épines très-courtes. Le pédicule de l'abdomen eſt formé de deux nodoſités. L'abdomen eſt ovale, fauve à la baſe, noir à l'extrémité. Les ailes ſont jaunâtres.

De Geer rapporte, d'après Rolander, que cette Fourmi ſent les excrémens humains.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à Surinam.

63. FOURMI de Pharaon.

FORMICA Pharaonis.

Formica rufa, abdomine magis fuſco. LIN. *Syſt. nat. pag.* 963. *n°.* 8.—*Muſ. Lud. Ulr. pag.* 418.

Elle eſt très petite; tout le corps eſt d'un fauve pâle, avec l'abdomen d'un fauve obſcur.

Elle ſe trouve en Egypte.

64 FOURMI de Salomon.

FORMICA Salomonis.

Formica rubra, abdomine nigro ſubvilloſo. LIN. *Syſt. nat. p.* 96. . *n°.* 9. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 418.

Elle eſt un peu plus grande que la précédente. Tout le corps eſt rouge, excepté l'abdomen. Les yeux ſont noirs. La tête eſt grande, preſque plane. Le corcelet eſt long & étroit. L'abdomen eſt ovale, noir & couvert de quelques poils courts. Les pattes ſont un peu plus longues que dans les eſpèces d'Europe.

Elle ſe trouve dans l'Arabie, la Paleſtine, l'Egypte.

Eſpèces moins connues.

1. FOURMI thoracique.

FORMICA thoracica.

Fourmi noirâtre; pattes fauves; corcelet avec une tache jaune.

Formica fuſca pedibus rufis, thorace macula flava. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 427. *n°.* 3. *pl.* 16. *fig.* 4.

La Fourmi brune à pattes fauves. GEOFF. *Ib.*

Formica maculata. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 452. *n°.* 3.

M. Geoffroy ſoupçonne que cette eſpèce eſt la même que la Fourmi Hercule Elle a quatre lignes de long. Tout le corps eſt d'un brun noirâtre. Le corcelet a une tache rougeâtre, preſque quarrée, diviſée en deux, à ſa partie ſupérieure, avec un peu de la même couleur, à ſa partie antérieure.

Les ailes ſont plus longues que le ventre & veinées de brun à leur partie ſupérieure.

Les mâles ſont quatre ou cinq fois plus petits que la femelle.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

2. FOURMI des prés.

FORMICA pratenſis.

Fourmi rouſſe ; tête & abdomen noirs ; pédicule de l'abdomen élevé, ſimple.

Formica rufa, capite abdomineque nigris, ſquama petiolari erecta ſimplici.

Fourmi *rouſſe des prés* rouſſe, à tête & à ventre noirs, à écaille ſur le filet du ventre. DEG. *Mém. inſ. tom. 2. part. 2. p.* 1080. *n°.* 2.

De Geer a trouvé dans une prairie, des fourmilières d'un pied de diamètre, élevées en forme de monticules arrondis, entourées d'herbes, & compoſées d'un amas de morceaux de tiges & de feuilles de Gramen ſecs, mêlés de grains de terre & d'autres matières. Les Fourmis reſſembloient beaucoup à l'eſpèce que nous avons déſignée, ſous le nom de Fourmi fauve. Elles n'en différoient que par la grandeur & par les couleurs. Elles ſont plus petites, & la tête & l'abdomen ſont d'un brun noir.

Elle ſe trouve en Suède.

3. FOURMI veineuſe.

FORMICA venoſa.

Fourmi noire ; abdomen obſcur ; pattes teſtacées ; ailes avec une tache marginale obſcure.

Formica nigra, abdomine fuſco, pedibus teſtaceis, alis macula marginali fuſca.

Formica capite thoraceque nigris ſquama integra craſſa abdomine cylindrico fuſco, capite thoraceque longiore, pedibus teſtaceis, alis albis venis teſtaceis macula marginali fuſca. Muſ. LESK. *pars ent. p.* 81. *n°.* 533.

Formica venoſa. GMEL. *Syſt. nat. t.* 1. *pars* 5. *pag.* 2804.

La tête & le corcelet ſont noirs. L'écaille du pédicule eſt entière, épaiſſe. L'abdomen eſt cylindrique, obſcur, un peu plus long que la tête & le corcelet. Les pattes ſont teſtacées. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures obſcures, & une tache obſcure ſur le bord extérieur.

Elle ſe trouve.....

4. FOURMI mélanope.

FORMICA melanopa.

Fourmi fauve ; yeux noirs ; abdomen obſcur en-deſſus ; écaille du pédicule entiere.

Formica rufa, oculis nigris, abdomine dorſo fuſco, ſquama integra. Muſ. Lesk. pars ent p. 81. *n°.* 534.

Formica melanopa. GMEL. *Syſt. nat. tom.* 1. *pars* 5. *pag.* 2804.

Les yeux ſont noirs. Tout le corps eſt fauve, avec la partie ſupérieure de l'abdomen obſcure. L'écaille du pédicule eſt entière.

Elle ſe trouve en Europe.

5. FOURMI glabre.

FORMICA glabra.

Fourmi noire, glabre ; écaille bidentée ; diviſions des anneaux de l'abdomen blanchâtres ; pattes fauves.

Formica nigra glabra, ſquama bidentata, abdomine inciſuris albis, pedibus rufis. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 81. *no.* 536.

Formica glabra. GMEL. *Syſt. nat. tom* 1. *pars* 5. *p.* 2804.

Elle eſt noire, glabre, avec les diviſions des anneaux de l'abdomen blanchâtres. Les pattes ſont fauves. L'écaille du pédicule de l'abdomen eſt bidentée.

Elle ſe trouve en Europe.

6. FOURMI teſtacée.

FORMICA teſtacea.

Fourmi teſtacée, obſcure, preſque pubeſcente ; antennes & pattes teſtacées ; ailes tranſparentes, ferrugineuſes & dilatées à leur baſe.

Formica teſtacea-fuſca ſubpubeſcens, antennis pedibuſque teſtaceis, alis albis baſi ferrugineo dilatatis. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 81. *n°.* 537.

Formica teſtacea. GMEL. *Syſt. nat. tom.* 1. *pars* 5. *pag.* 2804.

Le corps eſt d'un brun teſtacé, légèrement pubeſcent. Les antennes & les pattes ſont teſtacées. Les ailes ſont tranſparentes, dilatées & ferrugineuſes à leur baſe.

Elle ſe trouve en Europe.

7. FOURMI ombrée.

FORMICA fuſceſcens.

Fourmi noire ; bouche, antennes & pattes d'un fauve obſcur ; écaille du pédicule très-courte.

Formica

Formica nigra, antennis pedibuſque rufo-fuſceſcentibus, ſquama petiolari breviſſima.

Formica nigra, capite abdominis latitudine, ſquama breviſſima, ore antennis pedibuſque rufo-fuſceſcentibus. Muſ. Leſk. pars ent. p. 81. *n°.* 540.

Formica fuſceſcens. GMEL. *Syſt. nat. tom.* 1. *pars* 5. *p.* 2804.

Le corps eſt noir, avec la bouche, les antennes & les pattes d'un fauve-obſcur. La tête eſt de la largeur de l'abdomen. L'écaille du pédicule eſt très-courte.

Elle ſe trouve en Europe.

8. **Fourmi** ruficorne.

Formica ruficornis.

Fourmi à tête & corcelet noirs; abdomen obſcur; mandibules antennes & pattes teſtacées; ailes tranſparentes.

Formica capite thoraceque nigro, abdomine fuſco, maxillis antennis pedibuſque teſtaceis, alis hyalinis. Muſ. Leſk. pars ent. pag. 81. *n°.* 541.

Formica ruficornis. GMEL. *Syſt. nat. tom.* 1. *pars* 5. *pag.* 2805.

La tête & le corcelet ſont noirs. L'abdomen eſt obſcur. Les mandibules, les antennes & les pattes ſont teſtacées. Les ailes ſont tranſparentes.

Elle ſe trouve en Europe.

M. Barrere, dans ſon *Hiſtoire naturelle de la France équinoxiale*, fait mention de quelques Fourmis particulières à ces contrées. Les deſcriptions qu'il donne de ces inſectes n'étant pas ſuffiſantes pour les faire reconnoître, nous ne pouvons qu'en donner un extrait d'après l'auteur lui-même.

Fourmi d'un brun marron, appelée par les Braſiliens *Cupia.*

Formica caſtanei coloris ſeu Cupia braſilienſibus Marcg. — BARR. *Hiſt. nat. de la Franc. équin. pag.* 197.

Fourmi *coureur*, grande, rouge animalivore.

Formica major, rubra peregrinans, animalivora. BARR *Ib.*

Inſecte qui paroît rarement & ne fait que paſſer, c'eſt, pour ainſi dire, une fourmilière entière. Ces ſortes de Fourmis dévorent tous les inſectes qu'elles rencontrent dans les maiſons où elles entrent; les particuliers ſont quelquefois obligés de déloger & de leur donner toute liberté pendant deux ou trois jours, après leſquels elles ſe retirent.

Fourmi *flamand* grande, rouſſâtre, vénéneuſe.

Formica major, ſpadicea, venenoſa. BARR. *Ib.*

Sorte de Fourmi qui naît dans les bois; ſa piqûre donne ordinairement la fièvre pendant vingt-quatre heures.

Fourmi *rouge*, grande, rougeâtre, mandibules en ſcie.

Formica major ſubrubra forcipibus ſerratis. BAR. *pag.* 198.

Fourmi *volant.* Fourmi *gros cul*, grande, volant, bonne à manger.

Formica major, volans, edulis. BARR. *Ib.*

Formica volans. MARCG.

Koumaka.

Cette Fourmi eſt paſſagère, & paroît en grand nombre au commencement des pluies. Les negres & les créoles mangent le derrière de cet inſecte, qui eſt une ſorte de petit ſac, de la groſſeur à-peu-près d'un pois chiche, rempli d'une liqueur blanchâtre, miellée, qui ne paroît être autre choſe que les œufs qu'il dépoſe dans ce temps-là.

Fourmi très-petite, rouge, omnivore, avec la trompe dure, très-aiguë.

Formica minima, rubra, omnivora, proboſcide dura, acutiſſima. BARR. *Ib.*

Semiformica & ſemivermis. OVIED. *Ind. occid.*

Pou des bois.

C'eſt un très-petit inſecte qui a une ligne & demie de long tout au plus. Son muſeau eſt pointu comme une aiguille, très-roide, fait en forme de trompe. Il ronge tout juſqu'au cuivre & à l'argent. On a trouvé depuis quelque-temps le ſecret de s'en garantir par le moyen de l'arſenic en poudre.

Fourmi petite, noire.

Formica minor atra. BARR. *pag.* 199.

Formica tota atra. MARCG.

Tarougoua.

Fourmi petite, fauve.

Formica minor, fulva. BARR. *Ib.*

Tarougougi.

Fourmi petite, jaune, avec la tête grande, en forme de cœur.

Formica minor, lutea, magno capite cordiformi. BARR. *Ib.*

Fourmi petite, noirâtre.

Formica minor, nigricans. BARR. *Ib.*

Fourmi *des forêts*, petite, appelée ſylvatique.

Formica minor, ſylvatica dicta. BARR. *Ib.*

Fourmi la plus grande de toutes, priſe pour le roi des fourmis.

Formica omnium maxima, Formicarum rex putata. BARR. *Ib.*

Fourmi la plus petite de toutes.

Formica omnium minima. BARR. *Ib.*

Aouatou.

Fourmi *carnaſſière* la plus commune, appelée carnivore.

Formica vulgatiſſima, carnivora dicta. BARR. *pag.* 200.

Cette eſpèce de Fourmi habite dans les maiſons; elle mange tout, & pique vivement.

FOURMILIERE. On a donné ce nom aux nids, que les Fourmis ſe conſtruiſent & habitent enſemble. *Voyez.* FOURMI.

FOURMILION, *FORMICALEO.* Ce nom rappele la ruſe ſingulière de la larve d'un inſecte, qui ſe nourrit d'autres inſectes & ſur-tout de Fourmis. M. Geoffroy a établi ſous ce même nom un Genre & en a déſigné la ſeule eſpèce qui le conſtitue. Linné a préféré de changer en grec le nom de Fourmi, & a ſubſtitué celui de *Myrmeleo*, ce qui a été le plus généralement adopté, & ce que nous devons adopter nous-mêmes. *Voy.* MYRMÉLÉON.

FRELON, Ce nom, par le vulgaire, comme par les naturaliſtes, a été donné à bien des inſectes différens. On entend communément par Frelon, un inſecte pareſſeux & malfaiſant, adonné au pillage : telles ſont les mœurs qu'on ſe repréſente, ſans aſſigner cependant aucune forme particulière à l'individu auquel on les attribue. On croit ſur-tout que le Frelon ſe nourrit aux dépens des Abeilles, qu'il les tue & butine leur miel. Auſſi, ce mot au figuré, eſt devenu un terme odieux : il renferme l'idée d'un lâche qui n'a de courage que pour faire le mal, qui ne produit rien, & vit des travaux des autres. On prend quelquefois pour des Frelons les Faux-Bourdons ou mâles des Abeilles & en général la plupart des grands inſectes parmi les Hyménoptères. La plupart des naturaliſtes ont déſigné ſous ce nom, la plus grande eſpèce des Guêpes qui vivent dans nos climats, & dont nous ferons mention à l'article Guêpe, auquel nous renvoyons. M. Geoffroy a déſigné ſous le nom de Frelon, un genre particulier d'inſectes, qui ont été confondus avec les Tenthrèdes par Linné & M. Fabricius, & que nous avons diſtingués en leur donnant le nom de Cimbex : voyez ce mot. Nous allons maintenant, d'après M. Fabricius, employer le nom de Frelon, pour déſigner un nouveau genre d'inſectes.

FRELON, *CRABRO.* Genre d'inſectes de la première Section de l'Ordre des Hyménoptères.

Les Frelons ont deux antennes filiformes, plus courtes que le corcelet; la tête ordinairement groſſe; une trompe courte; quatre ailes étendues, inégales, membraneuſes, veinées; l'abdomen terminé par un aiguillon aſſez fort.

Ces inſectes reſſemblent beaucoup aux Guêpes; mais ils diffèrent par les mandibules minces, terminées par trois dents inégales, tandis que celles des Guêpes ſont larges, voûtées obliquement tronquées & multidentées. Les antennules préſentent encore des différences dans leur forme : les premiers articles ſont rhomboïdaux dans les uns, & coniques dans les autres. La grandeur de la tête des Frelons & les ailes étendues les diſtinguent encore des Guêpes, dont la tête eſt toujours plus petite, & les ailes ſupérieures ſont pliées.

Les antennes des Frelons ſont filiformes, guères plus longues que la tête, & compoſées de douze articles, dont le premier eſt cylindrique, un peu plus gros & un peu plus long que les autres; le ſecond eſt très-court; le troiſième eſt allongé, un peu plus mince à ſa baſe; les autres ſont cylindriques, égaux, peu diſtincts. Elles ſont rapprochées & inſérées à la partie antérieure de la tête.

La bouche eſt formée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, d'une trompe, & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt coriacée, courte, très-large, ordinairement terminée par pluſieurs dentelures.

Les mandibules ſont cornées, arquées, minces, un peu voutées, terminées par trois dents inégales.

La trompe eſt courte, preſque cornée, compoſée de trois pièces inégales : les deux extérieures ſont un peu plus courtes, applaties, arrondies ; l'interne eſt preſque cylindrique & ſimple.

Les antennules antérieures ſont filiformes, aſſez longues, & compoſées de ſix articles, dont les trois premiers ſont larges, preſque rhomboïdaux ; les autres ſont cylindriques, un peu plus minces. Elles ont leur inſertion au dos des pièces extérieures de la trompe. Les antennules poſtérieures ſont plus courtes que les autres, & compoſées de quatre articles preſque égaux, un peu renflés. Elles ſont inſérées, à l'extrémité latérale de la pièce intermédiaire de la trompe.

La tête eſt ordinairement groſſe, un peu plus large que le corcelet auquel elle eſt unie par un col très-mince. Les yeux ſont grands, ovales, peu ſaillans. Au ſommet de la tête on apperçoit trois petits yeux liſſes, arrondis, ſaillans, diſpoſés en triangle.

Le corcelet eſt convexe, aſſez gros, ſimple.

L'abdomen eſt ovale, plus ou moins oblong, & compoſé de ſix anneaux diſtincts. Il eſt armé d'un aiguillon fort, ſemblable à celui de la Guêpe, que l'inſecte fait ſortir à ſon gré.

Les ailes ſont membraneuſes, veinées, inégales. Les ſupérieures ſont étendues, une fois plus longues que les inférieures, & dépaſſent un peu l'abdomen. Elles ont leur attache à la partie latérale du corcelet.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les cuiſſes ſont ſimples. Les jambes ſont terminées par deux épines droites & aſſez longues. Les tarſes ſont compoſés de cinq articles ; les antérieurs ſont ſimples dans la plupart des eſpèces, ciliés dans quelques-unes ; dans quelques autres ils ont une forme ſi remarquable qu'ils méritent une deſcription particulière, que nous allons donner d'après De Geer.

Les Frelons comme tant d'autres inſectes, mériteroient peut-être d'avoir été plus obſervés qu'ils ne l'ont été. Quoiqu'ils ne préſentent pas, comme les Guêpes, avec leſquelles ils ſont très-rapprochés par la forme extérieure, des ſociétés pour ainſi dire policées & des travaux communs, peut-être que dans leur vie iſolée, ils fourniroient des obſervations auſſi nouvelles qu'intéreſſantes. Mais nous ſçavons ſeulement que ces inſectes fréquentent les fleurs, & ſe tiennent dans des troux de murailles ou dans la terre. Nous ſçavons qu'ils piquent comme les Guêpes ou les Abeilles, & occaſionnent la même ſenſation douloureuſe. Le Frelon ayant la tête large & les mandibules écartées, préſente lorſqu'il ouvre la bouche, une figure qui paroitroit bien hideuſe & bien effrayante, ſi elle ſe montroit plus en grand.

Nous allons maintenant rapporter ce qu'une eſpèce particulière de Frelon préſente vraiment de remarquable aux pattes antérieures. Chaque jambe antérieure eſt garnie d'une grande pièce écailleuſe, mince & en forme de lame concave en dedans, qui paroît toute criblée de trous, comme un petit tamis ; au moins eſt-elle garnie d'un grand nombre de points tranſparens, & qui au premier coup-d'œil paroiſſent comme percés. C'eſt dans cette idée, que M. Rolander raiſonne ſur l'uſage de ces lames concaves. Il dit que c'eſt dans la concavité de ces lames, que le Frelon, qu'il appelle, ainſi que De Geer, Guèpe-Ichneumon raſſemble les pouſſières des étamines des fleurs de toute eſpèce, & que ces pouſſières leur ſervent de nourriture ; il dit avoir vu, que le plus fin de cette pouſſière farineuſe paſſe par les petits trous, comme par un tamis, & tombe ſur les fleurs. Il ſoupçonne que l'uſage de cette très-fine pouſſière, qui tombe par les troux en forme de petite pluye, eſt apparemment de féconder plus aiſément les piſtiles des fleurs. En ſuppoſant que les points tranſparens de ces lames ſont des trous, le raiſonnement de M. Rolander pourroit paroître plauſible aux amateurs des cauſes finales, qui veulent aſſigner un uſage à tout, & expliquer l'uſage de tout. Mais un examen plus exact a convaincu De Geer, que les points qu'on voit ſur les lames ne ſont nullement des trous, qu'ils n'en ont que l'apparence, à cauſe qu'ils ſont très-tranſparens, tandis que le reſte des lames eſt brun & opaque : ils ne ſont enfin point percés, ils ne ſont ſeulement que des points tranſparents. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à regarder la lame obliquement, à l'aide d'un bon microſcope, tous les trous imaginaires diſparoiſſent alors ; on voit que toute la ſurface de la lame eſt unie, égale, & ſans aucune ouverture ſenſible. Si les points étoient réellement des trous, ils ſe feroient remarquer alors auſſi bien que quand on remarque la lame en face ou par deſſus. Le raiſonnement ſur l'uſage de ces petits cribles imaginaires tombe donc de lui-même. Dès que les trous n'exiſtent point, il eſt clair que M. Rolander a du ſe faire illuſion, que la pouſſière a pu tomber des lames & qu'il a cru voir qu'elle paſſoit par les petites ouvertures qu'il leur a ſuppoſées. Quoique ces lames concaves ne puiſſent ſervir à l'uſage que M. Rolander leur attribue, elles ne laiſſent pas que d'être très-ſingulières, comme la deſcription va le montrer.

Les pattes intermédiaires & poſtérieures de ce Frelon ſont faites comme celles des autres eſpèces de ce genre ; mais les pattes antérieures où ſont les lames écailleuſes & concaves, ſont d'une conſtruction toute différente, & paroiſſent toutes difformes. Pour voir les parties dont elles ſont compoſées, il faut les voir de côté. La première partie, avec laquelle la patte tient au devant du corcelet, ou à cette pièce diſtinguée qu'il y a entre la tête & le corcelet, eſt groſſe & maſſive. Enſuite vient une partie plus déliée, qui eſt la hanche. Cette partie eſt ſuivie de la cuiſſe, qui eſt courte & courbée ; elle a moins de groſſeur à ſon origine que dans le reſte de ſon étendue, & elle augmente en volume vers le bout : du côté intérieur, elle a quelques pointes ſaillantes aſſez maſſives. Vient la jambe, qui eſt chargée de la lame écailleuſe, avec laquelle elle ne ſemble faire qu'un même corps, & le tout enſemble a une figure très-difforme & inégale. On peut pourtant en quelque manière diſtinguer la jambe même d'avec la lame, elle eſt moitié noire & moitié jaune, & elle eſt garnie en deſſous de la lame, d'une longue pointe rouſſe, ſemblable aux éperons des autres jambes. Mais c'eſt la lame qui mérite particulièrement toute notre attention. Elle eſt convexe en dehors & concave en dedans, elle a autant d'étendue que l'un des deux yeux à réſeau de l'inſecte, elle eſt comme pendante proche de la tête, quand le Frelon la tient en repos. Sa figure eſt à peu près ovale, mais un peu irrégulière ; ſa baſe eſt auſſi large que toute la longueur de la jambe propre, car elle y eſt attachée d'un bout à l'autre. L'autre bout eſt arrondi ou comme en pointe mouſſe. La couleur de la lame eſt d'un brun noirâtre, ou preſque noir, & elle eſt opaque ; vers le bord poſtérieur elle eſt rouſſe & un peu tranſparente. Un grand nombre de points tranſparents ſe font voir ſur toute ſa ſurface. Le bout de la lame eſt courbé en dedans. Vers la baſe, proche de la jambe, elle eſt comme enduite d'une croûte ou d'une péllicule d'un blanc ſale. Au bout de cette jambe difforme, à côté de la lame écailleuſe, eſt attaché le tarſe, qui paroît preſque auſſi monſtrueux. Quoiqu'il ait le même nombre de pièces que les tarſes des autres pattes, ces pièces ſont tout autrement figurées ; elles ſont comme comprimées ou raccourcies, elles gagnent en largeur ce que celles des autres tarſes ont en longueur, & elles ſont en même tems applaties. La première partie de ce tarſe ſingulier, qui eſt la plus longue de toutes, eſt torſe ou courbée. Les trois parties ſuivantes ſont peu longues, mais elles ſont de la même largeur que la précédente l'eſt à ſon extrémité ; vers un des côtés, elles aboutiſſent en pointe aſſez longue. La cinquième & dernière partie à une figure très-irrégulière ; c'eſt à elle que ſont attachés les deux crochets & les deux pelotes qui ſont comme la plante du tarſe. L'un des deux crochets eſt fort court, mais l'autre eſt long & comme difforme. Ces pattes antérieures ſi ſingulières ſont garnies partout de beaucoup de poils, mais la lame écailleuſe n'en a preſque point, ſi ce n'eſt à ſon origine proche de la jambe.

De Geer, après avoir reconnu que le Frelon ſoumis à ſon obſervation, étoit un mâle, trouva d'autres parties dans ſon derrière, qu'il étoit aiſé de reconnoître pour celles qui caractériſent le ſexe & qui ſont deſtinées à s'accrocher au ventre de la femelle dans le tems de l'accouplement. Ce ſont d'abord deux parties allongées, en forme de lames minces & concaves, mais de ſubſtance coriace, qui ſe terminent en point mouſſe, & qui ſont fortifiées du côté intérieur, par une pièce écailleuſe, allongée & pointue à l'extrémité. Leur ſurface eſt joliment godronnée, & elles ont des poils courts à leurs bords. Ces deux parties, qui ſont comme des cueillerons allongés, ſont mobiles ſur leur baſe, de ſorte que l'inſecte peut les ouvrir & les écarter, l'une de l'autre ; il peut leur donner tel mouvement qu'il lui plaît. Elles ſont ſans doute faites pour s'appuyer au derrière de la femelle, ou pour ſe ſaiſir d'elle comme avec une pince. Du côté intérieur & un peu en-deſſous, elles ont une petite pointe écailleuſe ſaillante, & elles ſont unies à une groſſe pièce conique ou en forme de cœur. Tout proche de la baſe de ces deux pinces en cueilleron, on voit deux crochets mobiles, à pointe mouſſe courbée en deſſous. Ils ſervent indubitablement au même uſage que les pièces précédentes, c'eſt-à-dire pour s'accrocher à la femelle. Au deſſous des pièces en cueilleron il y a encore une autre partie plate un peu concave, tranſparente au milieu, mais qui a tout au tour un rebord relevé & écailleux, fourchu à l'extrémité ou muni de deux pointes mouſſes ; ces rebords ſont garnis de poils ſurtout à leur bout. Cette pièce qui a preſque une figure triangulaire, repoſe ſur une autre partie écailleuſe mince, un peu concave en deſſus, & qui ſe termine en deux pointes mouſſes aſſez éloignées l'une de l'autre. Elle ne ſemble être faite que pour la défenſe des pièces précédentes, pour leur ſervir de demi-fourreau. Toutes ces parties ſont ſituées en dedans du corps, tout près du derrière, d'où on les fait ſortir en partie en preſſant le ventre avec force. Voila bien des inſtrumens donnés au mâle pour ſe ſaiſir de ſa femelle, cependant De Geer ſoupçonne encore que l'uſage des lames écailleuſes eſt de ſervir au mâle pour tenir ſa femelle embraſſée plus fortement.

FRELON.

CRABRO. FAB.

SPHEX. LIN.

VESPA. GEOFF.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES filiformes, gueres plus longues que la tête, compoſées de douze articles.

Mandibules minces, arquées, cornées, très-dures, terminées par trois dents.

Trompe très-courte, preſque cornée, compoſée de trois pièces.

Quatre antennules. Les antérieures compoſées de ſix articles, dont les trois premiers plus gros, preſque rhomboïdaux : les poſtérieures, de quatre articles.

ESPECES.

1. FRELON tridenté.

Abdomen avec deux bandes jaunes; anus tridenté; ailes noires, bordees de blanc.

2. FRELON épineux.

Corcelet bidenté poſtérieurement; abdomen avec trois bandes jaunes.

3. FRELON cornu.

Jaunâtre; corcelet noir, taché de jaune; front avec une corne elevée, échancrée.

4. FRELON foſſoyeur.

Noir; corcelet ſans taches; abdomen avec cinq taches de chaque côté, jaunâtres; pattes noires.

5. FRELON cambié.

Couvert d'un duvet cendré; abdomen noir, avec quatre bandes glauques, ſinuées.

6. FRELON ſouterrain.

Noir; corcelet taché de jaune; abdomen avec cinq taches jaunes, de chaque côté; pattes ferrugineuſes.

7. FRELON maculé.

Noir; corcelet taché de jaune, abdomen avec quatre taches jaunes, de chaque côté; jambes jaunes.

8. FRELON tibial.

Noir; abdomen avec cinq bandes jaunes; pattes jaunes, avec les cuiſſes noires.

FRELON. (Inſectes.)

9. **Frelon** céphalote.

Noir ; front argenté ; corcelet taché de jaune, abdomen avec cinq bandes jaunes.

10. **Frelon** flavipède.

Noir ; corcelet taché de jaune ; abdomen jaune, avec le bord des anneaux & l'anus noirs.

11. **Frelon** ſix-bandes.

Noir ; corcelet taché de jaune ; abdomen avec ſix bandes jaunes, dont les premières interrompues.

12. **Frelon** interrompu.

Noir ; corcelet taché de jaune ; abdomen avec cinq bandes jaunes interrompues.

13. **Frelon** cinq bandes.

Noir ; corcelet taché de jaune ; abdomen avec cinq bandes jaunes, continues & l'anus noirs.

14. **Frelon** quatre-bandes.

Noir ; corcelet taché de jaune ; abdomen avec quatre bandes & l'anus jaunes.

15. **Frelon** criblé.

Noir ; abdomen avec des bandes jaunes, dont les intermédiaires interrompues ; jambes antérieures, munies d'une lame large, concave.

16. **Frelon** à-bouclier.

Noir ; abdomen avec des bandes jaunes ; corcelet aminci antérieurement ; pattes antérieures munies d'une lame concave.

17. **Frelon** écuſſoné.

Noir ; bouche & pattes jaunâtres, jambes antérieures, terminées par une lame membraneuſe, dilatée.

18. **Frelon** vague.

Noir ; abdomen avec trois bandes jaunes, dont les premières interrompues ; jambes jaunes.

19. **Frelon** ſabuleux.

Noir ; corcelet taché de jaune ; abdomen avec quatre taches & une bande poſtérieure jaunes ; pattes ferrugineuſes.

20. **Frelon** biponctué.

Noir ; corcelet taché de jaune ; abdomen avec trois bandes jaunes, la première marquée de deux points noirs.

21. **Frelon** grenadier.

Noir ; écuſſon jaune ; abdomen avec les trois premiers anneaux bordés de jaune, le premier interrompu ; jambes ferrugineuſes.

22. **Frelon** arénaire.

Noir ; abdomen avec quatre bandes & deux points ſur le premier anneau, jaunes.

23. **Frelon** rufipède.

Noir ; corcelet taché de jaune ; abdomen avec ſix bandes jaunes, preſque interrompues ; ailes blanches, obſcures à l'extrémité.

FRELON. (Inſectes.)

24. **Frelon** mi-parti.

Liſſe, noir; corcelet taché de jaune; abdomen avec une bande antérieure, deux points & l'anus, jaunes.

25. **Frelon** diadême.

Liſſe, noir; abdomen & pattes d'un jaune ferrugineux; lèvre ſupérieure blanche.

26. **Frelon** floral.

Noir; corcelet taché de jaune; abdomen avec quatre taches de chaque côté, une bande & l'anus, jaunes.

27. **Frelon** géniculé.

Noir; corcelet taché de jaune; abdomen avec quatre bandes jaunes, la ſeconde & la troiſième interrompues.

28. **Frelon** atre.

Noir; front argenté; tarſes obſcurs.

29. **Frelon** labié.

Noir; corcelet taché de jaune; front avec deux lignes & une bande jaunes; abdomen avec trois bandes jaunes, la première interrompue.

30. **Frelon** marqué.

Noir; corcelet taché de jaune; abdomen jaune, avec le ſecond anneau noir, marqué de deux points jaunes.

31. **Frelon** ſix-taches.

Noir; corcelet taché de jaune; abdomen avec une bande, ſix taches & l'anus jaunes.

32. **Frelon** fémoral.

Jaune, taché de noir; cuiſſes poſtérieures très-groſſes, dentelées, jaunes.

33. **Frelon** triceint.

Noir; écuſſon, deux points ſous l'écuſſon, & trois bandes ſur l'abdomen, jaunes.

34. **Frelon** redoutable.

Noir; écuſſon mucroné; abdomen avec trois anneaux & deux points blancs.

35. **Frelon** leucoſtome.

Noir, glabre; lèvre ſupérieure argentée.

1. **Frelon** tridenté.

Crabro tridentatus.

Crabro abdomine faſciis duabus flavis, ano tridentato, alis nigris margine albis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 373. *n*°. 1.—*Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 469. *n*°. 1. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 294. *n*°. 1.

La tête eſt noire, avec un léger duvet argenté, luiſant, ſur la bouche. Le corcelet eſt noir, ſans taches. L'abdomen eſt noir, avec deux larges bandes jaunes. L'anus eſt armé de trois-dents courbées, aiguës. Les pattes ſont noires. Les ailes ſont obſcures, avec le bord poſtérieur blanc.

Il ſe trouve au midi de l'Europe.

2. **Frelon** épineux.

Crabro ſpinoſus.

Crabro thorace poſtice bidentato, abdomine faſciis tribus flavis. Fab. *Syſt. ent. p.* 373. *n*°. 2. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 469. *n*°. 2. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 294. *n*°. 2.

Il a environ quatre lignes de long. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec un duvet argenté ſur la bouche. Les mandibules ſont d'un brun ferrugineux, avec l'extrémité noire. Le corcelet eſt noir, avec une ligne jaune, à ſa partie antérieure, & un point de la meme couleur, un peu au devant des ailes; la partie poſtérieure eſt armée, de chaque côté, d'une dent aiguë. L'abdomen eſt noir, avec trois bandes jaunes, quelquefois interrompues. Les jambes ſont noires, avec les tarſes d'un brun noirâtre.

Il ſe trouve au midi de l'Europe, en France, & m'a été envoyé de Brive, par M. Latreille.

3. **Frelon** cornu.

Crabro cornutus.

Crabro flaveſcens, thorace nigro-flavo maculato, fronte cornu elevato emarginato. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 294. *n*°. 3.

Il eſt grand. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec l'extrémité noire. La tête eſt grande, jaune, avec l'extrémité des mandibules, & une tache derrière les antennes, ferrugineuſes. Le front eſt armé d'une corne élevée, droite, courte, échancrée. Le corcelet eſt noir, avec deux points à la partie antérieure, & deux tranſverſaux, jaunes, à la place de l'écuſſon. Le premier anneau de l'abdomen eſt ferrugineux; le ſecond eſt jaune; avec le bord ferrugineux; le trois ſuivans ſont jaunes, avec leur bord noir; le dernier eſt entièrement noir. L'anus eſt bidenté. Les pattes ſont ferrugineux.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

4. **Frelon** foſſoyeur.

Crabro foſſorius.

Crabro thorace immaculato, abdomine maculis utrinque quinque luteſcentibus, pedibus nigris. Fab. *Syſt. ent. pag.* 374. *n*°. 3.—*Spec. inſ. t.* 1. *pag.* 469. *n*°. 3.—*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 294. *n*°. 4.

Sphex foſſoria *thorace immaculato, ore argenteo, abdomine maculis utrinque quinque luteſcentibus.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 946. *n*°. 32.—*Faun. ſuec. n*°. 1662.

Sphex foſſoria. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 236. *n*°. 39.

Il eſt aſſez grand. Le corps eſt noir. Les antennes ſont noires, avec le premier article jaune. La bouche eſt couverte d'un léger duvet argenté. Les mandibules ſont jaunes. Le corcelet eſt preſque pubeſcent, noir, avec un point ferrugineux, à la baſe des ailes. L'abdomen eſt ovale, noir, avec cinq taches de chaque côté, ferrugineuſes ou jaunes, & quelquefois blanchâtres. Les jambes, & ſur-tout les poſtérieures ſont jaunes.

Il ſe trouve dans toute l'Europe.

5. **Frelon** cambré.

Crabro repandus.

Crabro cinereo villoſus, abdomine atro faſciis quatuor glaucis repandis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 294. *n*°. 5.

Il reſſemble beaucoup au Bembex ſinué; mais il appartient évidemment à ce genre-ci. Les antennes ſont noires, avec le premier article plus gros & ferrugineux. La tête & le corcelet ſont luiſans, légèrement couverts de poils cendrés: on remarque un point ferrugineux, à la baſe des ailes. L'abdomen eſt glabre, noir, avec quatre bandes cambrées, glauques. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve aux Indes.

6. **Frelon** ſouterrain.

Crabro ſubterraneus.

Crabro thorace maculato, abdomine utrinque maculis quinque flavis, pedibus ferrugineis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 374. *n*°. 4. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 470. *n*°. 5.—*Mant. inſ. t.* 1. *p.* 295. *n*°. 6.

Il a cinq lignes de long. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure argentée. Les antennes ſont noires,

noires, avec le premier article jaune en-deſſous. Le corcelet eſt noir, avec un petit point ſous les ailes, & deux à la place de l'écuſſon. L'abdomen eſt glabre, noir, luiſant, avec cinq taches de chaque côté, oblongues, jaunes, dont les deux dernières ſont réunies. Toutes les pattes ſont ferrugineuſes. Les ailes ont une légère teinte, obſcure.

Il ſe trouve à Copenhague, aux environs de Paris.

7. Frelon maculé.

Crabro maculatus.

Crabro thorace maculato, abdomine atro maculis utrinque quatuor, tibiiſque flavis. Fab. *Spec inſ. tom.* 1. *pag.* 470. *n*°. 5. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 295. *n*°. 7.

Il eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont noires, avec le premier article jaune. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure argentée. Le corcelet eſt noir, avec une ligne tranſverſale jaune, à la partie antérieure, un point ſous les ailes, & l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir, luiſant, avec quatre taches de chaque côté, tranſverſales, jaunes. Les cuiſſes ſont noires, & les jambes ſont jaunes.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

8. Frelon tibial.

Crabro tibialis.

Crabro niger, abdomine faſciis quinque flavis, pedibus flavis, femoribus nigris.

Il a un peu plus de ſix lignes de long. Les antennes ſont de la longueur de la tête, noires, avec le premier article entièrement jaune. La tête eſt noire avec un léger duvet doré luiſant, au deſſus de la bouche. Les mandibules ſont noires, avec toute la partie extérieure jaune. Le corcelet eſt légèrement velu, noir, avec une ligne tranſverſale, interrompue, un point de chaque côté, & un autre à l'origine des ailes, jaunes. L'abdomen eſt noir, luiſant, avec cinq bandes jaunes. Les pattes ſont jaunes, avec les cuiſſes noires. L'extrémité des cuiſſes eſt jaune, & le dernier article des tarſes eſt brun.

Il ſe trouve en France, & m'a été envoyé de Brive, par M. Latreille.

9. Frelon céphalote.

Crabro cephalotes.

Crabro niger, fronte argenteo, thorace maculato, abdomine faſciis quinque flavis.

Il a ſix lignes, de long & il eſt beaucoup plus large que les eſpèces précédentes. Les antennes ſont de la longueur de la tête, noires, avec le premier article entièrement jaune. La tête eſt groſſe, noire, avec la partie antérieure & le tour des yeux couverts d'un duvet argenté luiſant. Les mandibules ſont noires, avec la partie extérieure jaune. Le corcelet eſt noir, avec une ligne tranſverſale interrompue, à la partie antérieure, un point de chaque côté, un autre à l'origine des ailes, un autre tranſverſal ſur l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir, luiſant, avec cinq bandes jaunes, dont la dernière terminale. Les pattes ſont jaunes, avec les cuiſſes noires. Lextrémité des cuiſſes eſt jaune, & le dernier article des tarſes eſt brun.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

10. Frelon flavipède.

Crabro flavipes.

Crabro niger, thorace maculato, abdomine flavo ſegmentorum marginibus anoque nigris. Fab *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 470. *n*°. *6.* — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 295. *n*°. 8.

Il eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure jaune, & un duvet argenté, ſur le front. Le corcelet eſt noir, avec une ligne tranſverſale à la partie antérieure, des points ſous les ailes, & deux lignes tranſverſales poſtérieures, jaunes. L'abdomen eſt jaune, avec le bord des anneaux & tout le dernier, noirs. Les pattes ſont jaunes.

Il ſe trouve en Italie.

11. Frelon ſix-bandes.

Crabro ſexcinctus.

Crabro thorace maculato, abdomine faſciis ſex flavis primis interruptis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 374. *n*°. 5. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 470. *n*°. 7. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 295. *n*°. 9.

Il reſſemble au Frelon criblé. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure argentée, luiſante. Les antennes ſont noires, avec le premier article jaune en deſſous. Le corcelet eſt noir, avec une bande interrompue, à l'extrémité, un point ſous les ailes, & un autre à l'origine des ailes, jaunes. L'abdomen eſt noir, luiſant, avec ſix bandes jaunes, dont les trois premières interrompues. Les pattes ſont jaunes, avec les cuiſſes noires.

M. Fabricius dit en avoir vu un autre dans le Cabinet de M. Banks, avec ſix bandes à l'abdomen, dont la troiſième & la quatrième étoient interrompues.

Il ſe trouve en Allemagne.

12. Frelon interrompu.

Crabro interruptus.

Crabro thorace maculato, abdomine atro faſciis quinque flavis interruptis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 295. *n°.* 10.

Il eſt petit. Les antennes ſont noires. Le front eſt noir. La bouche eſt jaune, avec les mandibules noires à l'extrémité. Le corcelet eſt noir, avec une ligne tranſverſale, à la partie antérieure, deux points au devant des ailes, trois au deſſous, deux lignes ſur le dos, deux points à la baſe, le bord de l'écuſſon & deux autres points ſous l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir, luiſant, avec cinq bandes jaunes, interrompues au milieu. Les ailes ſont blanchâtres. Les pattes ſont jaunes, avec les cuiſſes noires.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

13. Frelon cinq-bandes.

Crabro quinquecinctus.

Crabro niger, thorace maculato, abdomine faſciis quinque flavis continuis, ano nigro. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 295. *n°.* 11.

Il eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont noires, avec le premier article jaune en-deſſous. La tête eſt noire, avec une tache jaune ſous les antennes. Le corcelet eſt preſque velu, noir, avec deux points à la partie antérieure, un point au devant des ailes, & une ligne tranſverſale, à la place de l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir, avec le premier anneau ſans taches, & les autres marqués d'une bande non interrompue, jaune. Les pattes ſont jaunes, avec une bande noire ſur les cuiſſes.

Il ſe trouve à Kiel.

M. Fabricius en a reçu un autre d'Eſpagne, parfaitement ſemblable, mais dont les bandes de l'abdomen étoient beaucoup plus grandes.

14. Frelon quatre-bandes.

Crabro quadricinctus.

Crabro niger, thorace maculato, abdomine faſciis quatuor anoque flavis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 295. *n°.* 12.

Il reſſemble au précédent, mais il eſt une fois plus grand. Les antennes ſont noires, avec le premier article entièrement jaune. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure & le tour des yeux, argentés. Le corcelet eſt velu, noir, avec une ligne tranſverſale, un point au devant des ailes, & un autre ſur l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt glabre, noir, avec quatre bandes continues & l'anus entièrement jaunes. Les pattes ſont jaunes, avec les cuiſſes noires.

Il ſe trouve à Copenhague.

15. Frelon criblé.

Crabro cribrarius.

Crabro niger, abdomine faſciis flavis: intermediis interruptis, tibiis anticis clypeis concavis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 374. *n°.* 6. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 470. *n°.* 8. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 296. *n°.* 13.

Sphex cribraria *nigra, abdomine faſciis flavis, tibiis anticis clypeis concavis cribriformibus.* Lin. *Syſt. nat. p.* 945. *n°.* 23.

Veſpa cribraria *nigra, abdomine faſciis ſex flavis intermediis tribus interruptis, tibiis anticis clypeis cribriformibus.* Lin. *Faun. ſuec. edit.* 2. *n°.* 1675.

Guêpe-ichneumon *à deux bandes interrompues & à crible* noire, à antennes briſées toutes noires, à jambe & à pieds jaunes, à bandes jaunes ſur le ventre dont deux ſont interrompues, & à lame écailleuſe concave aux jambes antérieures du mâle. Deg. *Mém. inſ. tom.* 2 *part.* 2. *pag.* 810. *n°.* 2. *pl.* 8. *fig.* 1—5.

Veſpa Ichneumon antennis reflexis, pedibus anterioribus velut clypeatis. Raj. *Inſ. pag.* 255. *n°.* 14.

Apis nigra, abdomine faſciis ſex flavis intermediis interruptis, tibiis anticis lamellis perforatis. Roland. *Act. ſtock.* 1751. *p.* 56. *tab.* 3. *fig.* 1. 2. & 3.

Apis tibiis anticis lamella cribriformi. Uddm. *Diſſ. pag.* 94.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 177. *fig.* 6. 7.

Sphex cribraria. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 779.

Sphex cribraria. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 232. *n°.* 34.

Il a environ ſept lignes de long. Les antennes ſont noires, un peu renflées & comprimées au milieu, avec le premier article aminci à ſa baſe. La tête eſt noire, un peu velue, avec un léger duvet argenté, ſur la lèvre ſupérieure. Le corcelet eſt noir, un peu velu, avec une ligne tranſverſale interrompue, à la partie antérieure, & une autre petite, courte, ſouvent interrompue, ſur l'écuſſon. L'abdomen eſt oblong, noir, luiſant, avec une bande jaune, ſur le premier anneau, deux taches preſque réunies, ſur le ſecond, deux taches tranſverſales ſur le troiſième, & une bande ſur chacun des autres, jaunes. On voit quelquefois ſur l'abdomen une ou deux petites lignes tranſverſales jaunes. Les pattes ſont d'un jaune fauve, avec les cuiſſes noires. La jambe des pattes antérieures eſt large, difforme, terminée par une lame écailleuſe concave & parſemée de petits points transparents. Voyez ce que nous en avons dit dans les généralités.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

16. Frelon à bouclier.

Crabrro clypeatus.

Crabro niger, abdomine flavo faſciato, thorace attenuato, pedibus anticis concavo-clypeatis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 296. *n*°. 14.

Crabro clypeatus *niger, abdomine punctis flavis, pedibus anticis concavo-clypeatis.* Fab. *Syſt. ent. pag.* 375. *n*°. 7. — *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 471. *n*°. 9.

Sphex clypeata *nigra, abdomine punctis flavis, pedibus anticis concavo-clypeatis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 945 *n*°. 24.

Apis nigra, abdomine faſciis ſex flavis primis duabus interruptis, tibiis anticis lamellis integris. Schreb. *Inſ.* 11. *tab.* 1. *fig.* 8.

Sphex clypeata. Schrank. *Enum. inſ. auſt. no.* 780.

Sphex clypeata. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 234. *n*°. 35.

Il eſt plus petit que le précédent & n'a guères plus de quatre lignes de long. Les antennes ſont noires, avec un peu de jaune au deſſous du premier article. La tête eſt noire, avec un léger duvet argenté ſur la lèvre ſupérieure; elle n'eſt pas ſi grande que dans les eſpèces précédentes & eſt rétrécie poſtérieurement. Le corcelet eſt noir, légérement velu, marqué d'un petit point jaune, de chaque côté, un peu au devant des ailes. L'abdomen eſt noir, avec une tache tranſverſale de chaque côté, ſur les trois premiers anneaux, & une bande ſur chacun des autres, jaunes. Les pattes ſont jaunes, avec un peu de noir ſur les cuiſſes, & les tarſes bruns. La jambe antérieure eſt un peu dilatée, ciliée, & terminée par une lame écailleuſe, concave, d'un jaune blanchâtre, ſans points tranſparens. Cette pièce dans cette eſpèce n'eſt autre choſe que le premier article du tarſe, dilaté.

Il ſe trouve dans toute l'Europe.

Cet inſecte varie ſelon M. Fabricius. Les trois premières bandes de l'abdomen ſont quelquefois interrompues ou entières.

17. Frelon écuſſonné.

Crabro ſcutatus.

Crabro ater, ore pedibuſque flaveſcentibus, tibiis anticis membraneo-dilatatis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 296. *n*°. 15.

Il eſt deux fois plus petit que le précédent. Les antennes ſont noires, avec le premier article jaune, marqué d'une ligne ſupérieure noire. La tête eſt noire, avec la bouche jaune, & un léger duvet argenté ſur la lèvre ſupérieure. Le corcelet eſt noir, avec une ligne tranſverſale à la partie antérieure, un point ſous les ailes, & deux taches à la place de l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt allongé, cylindrique, noir, ſans taches. Les pattes ſont jaunes, avec une ligne noire, ſur toutes les cuiſſes. Les jambes antérieures ſont terminées par une lame très-dilatée, membraneuſe, blanche.

Elle ſe trouve à Copenhague.

18. Frelon vague.

Crabro vagus.

Crabro niger, abdomine faſciis tribus flavis primis interruptis, tibiis flavis. Fab. *Syſt. ent. p.* 375. *n*°. 8. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 471. *n*°. 10. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 296. *n*°. 16.

Sphex vaga *thorace bipunctato, abdomine faſciis tribus flavis primis interruptis, tibiis flavis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 946. *n*°. 37. — *Faun. ſuec. n*°. 1664.

Sphex vaga. Scop. *Ent. carn. n*°. 785.

Sphex vaga. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 238. *n*°. 44.

Il eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont noires, avec le premier article jaune en deſſous. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure couverte d'un duvet jaunâtre. Le corcelet eſt noir, avec deux points jaunes, à la partie antérieure. L'abdomen eſt noir luiſant, avec trois bandes jaunes, dont les deux premières interrompues. Les pattes ſont jaunes, avec une ligne noire, ſur les cuiſſes.

Le corcelet & les cuiſſes ſont quelquefois entièrement noirs.

Il ſe trouve en Europe.

19. Frelon ſabuleux.

Crabro ſabuloſus.

Crabro niger, thorace maculato, abdomine maculis quatuor faſciaque poſtica flavis, pedibus ferrugineis.

Il reſſemble au précédent. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt noire, avec le tour des yeux antérieurement, jaune. Le corcelet eſt noir, avec une ligne tranſverſale interrompue, un point ſous les ailes, & l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir, luiſant, avec un point de chaque côté, jaune, ſur le ſecond & le troiſième anneaux, & une bande jaune, ſur le cinquième. Toutes les pattes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve à Copenhague.

20. **Frelon** biponctué.

Crabro bipunctatus.

Crabro niger, thorace maculato, abdomine faſciis tribus flavis prima punctis nigris. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 296. *n°*. 18.

Il reſſemble aux précédens, pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont noires, avec le premier article jaune en-deſſous. La tête eſt noire, avec deux points ſur la lèvre ſupérieure & le tour des yeux, jaunes. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur, l'écuſſon, un point au-devant des ailes & un autre au-deſſous, jaunes. L'abdomen eſt noir, luiſant, avec trois bandes jaunes : la première eſt marquée de deux petits points noirs, & la troiſième eſt diſtante de la ſeconde. Les pattes ſont jaunes, avec la baſe des cuiſſes noire.

Elle ſe trouve à Copenhague.

21. **Frelon** grenadier.

Crabro myſtaceus.

Crabro niger, ſcutello flavo, abdominis ſegmentis tribus margine flavis primo interrupto, tibiis ferrugineis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 375. *n°*. 9. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 471. *n°*. 11. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 297. *n°*. 19.

Sphex myſtacea. Lin. *Syſt. nat. pag.* 944. *n°*. 21. — *Faun. ſuec. n°*. 1653.

Sphex myſtacea. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 231. *n°*. 32.

Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec une ligne jaune, tranſverſale, interrompue, ſur la bouche. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur, un point au-devant des ailes & l'écuſſon jaunes. L'abdomen eſt noir, aigu, avec deux taches jaunes, ſur le premier anneau, & le bord du ſecond, du troiſième & preſque du quatrième, jaune. Les cuiſſes ſont noires. Les jambes & les tarſes ſont ferrugineux.

Il ſe trouve au nord de l'Europe.

22. **Frelon** arénaire.

Crabro arenarius.

Crabro niger, abdominis faſciis quatuor flavis ſegmento-primo punctis duobus flavis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 297. *n°*. 20.

Sphex arenaria *abdominis faſciis quatuor flavis primo ſegmento duobus punctis flavis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 946. *n°*. 31. — *Faun. ſuec. n°*. 1660.

Il a environ cinq lignes de long. La tête eſt noire, avec trois taches jaunes ſur le front, & un point de la même couleur derrière les yeux. Le corcelet eſt noir, avec deux points jaunes, diſtans, à la partie antérieure, un autre de chaque côté, deux ſur l'écuſſon, & une petite ligne poſtérieure, de la même couleur. L'abdomen eſt noir, avec quatre bandes jaunes : le premier anneau eſt un peu rétréci, & marqué d'un point jaune, de chaque côté. Les jambes ſont preſque ferrugineuſes.

Il ſe trouve en Suède, en Danemarck. Il fait ſon nid dans les terrains ſabloneux, & vit en ſociété.

23. **Frelon** rufipède.

Crabro rufipes.

Crabro niger, thorace maculato, abdomine faſciis ſex flavis ſubinterruptis, alis albis apice fuſcis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 297. *n°*. 21.

Il eſt grand. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure jaune. Les antennes ſont fauves, noires vers l'extrémité. Le corcelet eſt velu, noir, avec deux points ſur le bord antérieur, & trois petits à la place de l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir, avec ſix bandes jaunes, amincies au milieu. Les ailes ſont blanchâtres, avec l'extrémité obſcure. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve en Eſpagne.

24. **Frelon** mi-parti.

Crabro dimidiatus.

Crabro lævis ater, thorace maculato, abdomine antice faſciâ punctis duobus anoque flavis. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 471. *n°*. 12. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 297. *n°*. 22.

Il eſt petit. Les antennes ſont noires, avec le premier article jaune en-deſſous. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure argentée. Le corcelet eſt noir, avec une ligne tranſverſale à la partie antérieure, deux points & une ligne tranſverſale, ſur l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir antérieurement, avec une bande & deux points jaunes ; il eſt jaune poſtérieurement, avec des petites lignes tranſverſales, obſcures. Les pattes ſont jaunes, avec les cuiſſes noires.

Il ſe trouve en Allemagne.

25. **Frelon** diadème.

Crabro diadema.

Crabro lævis ater, abdomine pedibuſque ferrugineo-flavis, labio albo. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 471. *n°.* 13.—*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 297. *n°.* 23.

Il eſt petit. La tète eſt noire, avec la lèvre ſupérieure blanche, & une tache tridentée, de la même couleur, entre les antennes. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur, un point ſous les ailes, deux taches tranſverſales ſur l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt jaune, un peu ferrugineux ſur le dos, avec le premier anneau noir. Les pattes ſont jaunâtres. Le corcelet varie; il eſt quelquefois ſans taches. L'abdomen eſt d'un jaune ſulphureux dans l'inſecte vivant.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

26. Frelon floral.

Crabro floralis.

Crabro niger, thorace maculato, abdomine maculis utrinque quatuor faſcia anoque flavis.

Il a cinq lignes de long. Les antennes ſont noires, avec le premier article jaune, marqué ſupérieurement d'une ligne noire. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure couverte d'un léger duvet argenté. Les mandibules ſont noires, avec un peu de jaune à leur partie extérieure. Le corcelet eſt noir, avec une ligne interrompue, à la partie antérieure, deux points rapprochés, ſous les ailes, & une ligne tranſverſale, ſur l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir, luiſant, avec deux points très-petits, ſur le premier anneau, deux taches tranſverſales, ſur les trois ſuivans, une bande, ſur la cinquieme, & l'extrémité, jaunes. Le deſſous de l'abdomen eſt taché de jaune. Les pattes ſont jaunes avec un peu de noir à la baſe des cuiſſes antérieures, la moitié des cuiſſes intermédiaires, noire, & toutes les cuiſſes poſtérieures, entièrement noires. Les jambes intermédiaires ſont marquées d'une ligne noire.

Il ſe trouve aux environs de Paris, ſur les fleurs.

27. Frelon géniculé.

Crabro geniculatus.

Crabro niger, thorace maculato; abdomine faſciis quatuor flavis ſecunda tertiaque interruptis.

Il eſt un peu plus grand que le précédent. Les antennes ſont noires, avec le premier article jaune. La tète eſt noire, avec la lèvre ſupérieure couverte d'un léger duvet argenté. Les mandibules ſont noires, avec leur partie extérieure jaune. Le corcelet eſt noir, légèrement velu, avec une ligne tranſverſale interrompue, à ſa partie antérieure, un point de chaque côté ſous les ailes, & une ligne tranſverſale, ſous l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir, luiſant, avec une bande ſur le ſecond anneau, deux autres interrompues & l'extrémité, jaunes. L'anus eſt mucroné & velu. Les pattes ſont jaunes. Les cuiſſes ſont noires; les quatre antérieures ont leur genou jaune.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

28. Frelon atre.

Crabro ater.

Crabro ater, fronte argentea, tarſis fuſcis.

Il a cinq lignes de long. Les antennes ſont noires, un peu plus longues que la tète. La tête eſt noire, avec le front & la lèvre ſupérieure couverts d'un duvet argenté. Le pédicule de l'abdomen eſt mince & un peu plus long que dans les autres eſpèces. L'abdomen eſt oblong & terminé en pointe. Les tarſes ſont bruns.

Il ſe trouve aux environs de Paris, ſur les fleurs.

29. Frelon labié.

Crabro labiatus.

Crabro niger, thorace maculato, fronte lineis duabus ſtrigaque flavis, abdomine faſciis tribus, prima interrupta.

Il a près de cinq lignes de long. Les antennes ſont un peu plus longues que la tête, noires, avec le premier article jaune, marqué ſupérieurement d'une ligne noire. La tête eſt noire, avec une ligne tranſverſale ſur la lèvre, & une ligne de chaque côté, au-devant des yeux, jaunes. Les mandibules ſont noires, avec un peu de jaune à leur partie externe. Le corcelet eſt noir, avec une ligne tranſverſale, à la partie antérieure, un point au-deſſous des ailes, un autre à leur origine, & un troiſième ſur l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir, luiſant, avec le premier anneau preſque en forme de poire, deux taches jaunes ſur le ſecond, une bande ſur le troiſième, & une autre ſur le cinquième, de la même couleur. Les pattes ſont jaunes, avec une partie des cuiſſes noire.

Il ſe trouve aux environs du Paris, ſur les fleurs.

30. Frelon marqué.

Crabro ſignatus.

Crabro niger, thorace maculato, abdomine flavo ſegmento ſecundo nigro punctis duobus flavis.

Il a un peu plus de cinq lignes de long. Les antennes ſont noires, avec le premier & le troiſième articles, jaunes. La tête eſt noire, avec un léger duvet argenté, ſur la lèvre ſupérieure. Les mandibules ſont jaunes, avec la baſe & l'extrémité noirâtres. Le corcelet eſt noir, avec une ligne tranſverſale, interrompue, à la partie antérieure, un point de chaque côté au-devant des ailes, deux points & une ligne ſur l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt luiſant, avec le premier anneau noir à la baſe, jaune à l'extrémité; le ſecond eſt noir, avec deux points jaunes; le troiſième a une large bande jaune interrompue; les autres ſont preſque entièrement jaunes. Les pattes ſont jaunes, avec les cuiſſes noires.

Il ſe trouve aux environs de Paris, ſur différentes fleurs.

31. **Frelon** ſix-taches.

Crabro ſexmaculatus.

Crabro niger, thorace maculato, abdomine faſcia punctis utrinque tribus anoque flavis.

Il a quatre lignes de long. Les antennes ſont noires, avec le premier article jaune en deſſous. La tête eſt noire, avec un duvet argenté, ſur la lèvre ſupérieure. Le corcelet eſt noir, avec une ligne tranſverſale, interrompue; à la partie antérieure, un point de chaque côté, au-devant des ailes, deux points & une petite ligne ſur l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir: le premier anneau eſt mince, avec une bande jaune, au haut de laquelle on remarque deux dentelures noires, rapprochées, arrondies; les trois anneaux ſuivans ont chacun deux taches tranſverſales, jaunes; le cinquième eſt ſans taches; les autres ſont jaunâtres. Les cuiſſes ſont noires, avec un peu de jaune à leur baſe. Les jambes ſont jaunes, avec un peu de noir vers leur extrémité. Le premier article des tarſes eſt jaune, & les autres ſont obſcurs. La lèvre ſupérieure eſt quelquefois marquée de deux points jaunes.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

32. **Frelon** fémoral.

Crabro femoratus.

Crabro flavus, nigro maculatus, femoribus poſticis craſſiſſimis denticulatis flavis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 375. *n°.* 10. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 472. *n°.* 14. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 297. *n°.* 24.

Il eſt petit. Les antennes ſont cylindriques, rapprochées, noires. La tête eſt jaune, avec un point noir, à ſa partie ſupérieure. Le corcelet eſt poſtérieurement boſſu, jaune, avec des taches noires ſur le dos. L'abdomen eſt court, conique, jaune, avec quatre lignes tranſverſales courtes, & l'anus, noirs. Les pattes ſont jaunes; les poſtérieures ſont renflées, de la grandeur de l'abdomen, dentelées en-deſſous, jaunes, avec un point à la baſe & un autre à l'extrémité, noirs. Les jambes ſont minces, courbées. M. Fabricius penſe qu'il appartient peut-être à un autre genre. Nous ſoupçonnons qu'il appartient au genre Chalcis.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

33. **Frelon** triceint.

Crabro tricinctus.

Crabro ater, ſcutello, punctis duobus ſub ſcutello, abdominiſque faſciis tribus flavis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 375. *n°.* 11. — *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 472. *n°.* 15. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 297. *n°.* 25.

Il reſſemble au Frelon foſſoyeur, mais il eſt deux fois plus petit. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure & le tour des yeux jaunes. Le corcelet eſt noir, avec une ligne tranſverſale, à la partie antérieure, un point au-devant des ailes, un autre au-deſſous, l'écuſſon & deux points aſſez grands, ſous l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir, luiſant, avec trois lignes tranſverſales, jaunes. Les ailes ont une tache obſcure. Les pattes ſont noires, tachées de jaune.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

34. **Frelon** redoutable.

Crabro uniglumis.

Crabro ſcutello mucronato, abdominis ſegmentis tribus punctis duobus albis. Fab. *Syſt. ent. p.* 376. *n°.* 12. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 472. *n°.* 16. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 297. *n°.* 26.

Veſpa uniglumis *ſcutello mucronato, abdominis ſegmentis tribus punctis duobus albis ſublateralibus.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 951. *n°.* 18.

Veſpa uniglumis. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 271. *n°.* 14.

La tête eſt noire avec la lèvre ſupérieure couverte d'un léger duvet argenté. Le corcelet eſt noir, ſans taches. L'écuſſon eſt armé d'une dent aiguë. L'abdomen eſt noir, avec une tache blanchâtre, de chaque côté, ſur les trois ou quatre premiers anneaux. Les cuiſſes ſont noires; les jambes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve en Europe, ſur les fleurs, & particulièrement ſur celles en Ombelle.

35. **Frelon** léucoſtome.

Crabro leucoſtoma.

Crabro ater glaber, labio argenteo. Fab. *Syſt. ent. pag.* 376. *n°.* 13. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 472. *n°.* 17. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 297. *n°.* 27.

Sphex leucoſtoma *atra glabra, labio argenteo, palmis fuſcis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 946. *n°.* 36.— *Faun. ſuec. n°.* 1663.

Sphex leucoſtoma. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 237. *n°.* 43.

Il eſt petit & reſſemble au premier coup d'œil, à une Andrene. Tout le corps eſt noir, glabre. La tête eſt aſſez groſſe, avec la lèvre ſupérieure couverte d'un duvet argenté. La partie ſupérieure des jambes poſtérieures eſt un peu blanchâtre. Les tarſes ſont obſcurs.

Il ſe trouve en Europe, ſur les fleurs.

FRIGANE, Phryganea. Genre d'inſectes de la troiſième Section de l'Ordre des Névroptères.

Les Friganes ont deux antennes ſétacées aſſez longues; la bouche munie de mandibules & de mâchoires très-petites, & de quatre antennules aſſez longues; quatre ailes égales, penchées; l'abdomen ſimple, & les tarſes compoſés de cinq articles

Ces inſectes avoient été confondus par Linné, avec ceux que M. Fabricius déſigne ſous le nom de *Semblis*, & M. Geoffroy ſous celui de *Perla*. Cette ſéparation a été néceſſitée parce que les Friganes ont l'abdomen ſimple & les tarſes compoſés de cinq pièces, tandis que les *Semblis* ont l'abdomen terminé par deux filets ſétacés & les tarſes compoſés de trois articles.

Les antennes ſont ſétacées, de la longueur du corps, & ſouvent plus longues, compoſées d'un très-grand nombre d'articles peu diſtincts, dont le premier eſt un peu plus gros que les autres. Elles ſont rapprochées & inſérées à la partie antérieure de la tête, entre les deux yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt très-petite, membraneuſe, ſimple.

Les mandibules ſont très-petites, à peine diſtinctes, membraneuſes, ſimples.

Les mâchoires ſont petites, membraneuſes, ſimples, ciliées.

La lèvre inférieure eſt petite, membraneuſe, preſque cylindrique, un peu plus large & échancrée à l'extrémité.

Les antennules antérieures ſont filiformes, aſſez longues, & compoſées de cinq articles, dont les deux premiers ſont courts, le troiſième & le quatrième aſſez longs & cylindriques; elles ſont inſérées au dos des mâchoires. Les antennules poſtérieures ſont filiformes, une fois plus courtes que les autres, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt plane, & les autres ſont un peu renflés; elles ſont inſérées à l'extrémité latérale de la lèvre inférieure.

La tête eſt petite, attachée au corcelet par un col mince & très-court. Les yeux ſont aſſez gros, arrondis, très-ſaillans. On apperçoit à la partie ſupérieure de la tête, trois petits yeux liſſes, diſpoſés en triangle & ordinairement cachés ſous des poils.

Le corcelet eſt très-court & peu diſtinct; tous les auteurs l'ont confondu avec le dos. Le corcelet donne naiſſance aux deux pattes antérieures; les quatre pattes poſtérieures ſont attachées à la partie inférieure du dos, & les quatre ailes, à ſa partie latérale.

Les ailes ſont égales, membraneuſes, preſque réticulées, plus ou moins couvertes de poils fins, très-courts.

L'abdomen eſt oblong & formé de pluſieurs anneaux. Il n'eſt point terminé par des filets, comme le ſont la plupart des genres de cet Ordre.

Les pattes ſont aſſez longues. Les cuiſſes ſont ordinairement ſimples. Les jambes & les tarſes ſont plus ou moins épineux; ceux-ci ſont compoſés de cinq articles filiformes, dont le premier eſt plus long que les autres, & le dernier eſt terminé par deux ongles crochus.

Les Friganes ont été nommées *Mouches papillonnacées*, par Reaumur, parce qu'au premier coup d'œil elles reſſemblent beaucoup à des Papillons ou plutôt à des Phalènes, par la forme, le port & le coloris de leurs ailes, comme auſſi par la figure de leurs antennes. Elles ſont comme une gradation entre les Phalènes & les autres inſectes à quatre ailes; mais ce qui les diſtingue des Phalènes, c'eſt qu'elles n'ont point de trompe à la tête, & que leurs ailes ne ſont point couvertes d'écailles. Il y a une eſpèce de Phalène qui a tant de conformité avec une Frigane, qu'il eſt très-aiſé de s'y méprendre au premier regard: c'eſt par cette Phalène & d'autres ſemblables, que ces deux genres ſemblent ſe rapprocher l'un de l'autre, ou même ſe confondre en quelque manière, & découvrir pour ainſi dire les traces de la nature. Cependant le genre des Friganes a des caractères bien marqués & qui lui ſont tout-à-fait propres, comme nous l'avons déjà vu, & comme nous le verrons encore avec plus de détail.

Toutes les Friganes connues vivent dans l'eau, tandis qu'elles ſont ſous la forme de larves. C'eſt dans les marais, les étangs, les ruiſſeaux, & en général dans toutes les eaux douces qu'on les trouve. Elles ſont d'une figure particulière, & elles habitent toujours dans de petites maiſonnettes portatives ou des eſpèces de fourreaux faits de différentes matières étrangères, qu'elles trainent dans l'eau partout où elles marchent. Reaumur nous a donné des obſervations ſur ces larves, ou *Teignes aquatiques* comme il les appele, qui méritent d'être lues, parce qu'elles renferment beaucoup de découvertes curieuſes. D'autres naturaliſtes, tels que M. Geoffroy, De Geer, fourniſſent ſur ces inſectes des inſtructions bien dignes d'être recueillies; & l'hiſtoire des Friganes, dans leurs larves, leurs logemens, leurs métamorphoſes, appuyée par des autorités auſſi reſpectables & par des obſervateurs auſſi judicieux, ne peut qu'exciter ſans doute & le zèle du rédacteur & l'attention du lecteur.

Les larves des Friganes, regardées comme des Teignes, ont été connues d'Ariſtote & de Pline, ſous le nom grec de *Xylophthoros* traduit en latin par celui de *ligni-perda*, pour déſigner que cet inſecte gâtoit ou corrompoit le bois; tout ce qu'il fait pourtant, c'eſt d'en prendre de celui qui ſe perd, pour s'en couvrir: encore la plupart des eſpèces ſe couvrent-elles plus volontiers de petits brins d'herbes, & de petits morceaux de feuilles. Le corps tendre & mol de ces larves, à l'exception de la tête & des deux premiers anneaux, qui ſont écailleux, avoit beſoin d'être mis à l'abri de l'impreſſion de l'air ou des atteintes de tant d'êtres aquatiques & voraces; auſſi ces inſectes ſavent-ils remplir les vues de la nature & mettre à profit le talent qu'elle leur inſpire, en ſe conſtruiſant des habits qui leur ſont propres. Ces habits ſont en général des tuyaux de ſoie, de figure cylindrique, ou de celle d'un cône tronqué. Mais apparemment que les tiſſus de ſoie que nos larves ſavent filer, n'auroient pas aſſez de conſiſtance pour conſerver leur forme, pour ſe ſoutenir contre tous les mouvemens qu'elles ſont obligées de ſe donner, elles ont l'art de les rendre ſolides en les recouvrant de certaines matières. Ce dont nos larves paroiſſent s'embarraſſer le moins, c'eſt de donner de la grace à la forme extérieure de leur ouvrage; mais elles ne cherchent que l'utile dans leur vêtement, & elles le trouvent. Si leur fourreau eſt ce qu'elles ont de plus apparent, c'eſt auſſi par là que nous devons commencer à les faire connoître.

Les fourreaux dans leſquels les larves des Friganes ſont logées, ſont en général de figure allongée & cylindrique; à chaque bout ils ont une ouverture circulaire, mais celle du bout antérieur, par où la larve fait ſortir ſa tête, eſt ordinairement plus grande que celle de l'autre bout. L'intérieur du fourreau eſt un tuyau cylindrique fait de ſoie, dont le tiſſu eſt fort ſerré, uni & liſſe. L'extérieur, ou plutôt la couche qui couvre l'étui de ſoie en dehors, eſt de figure très-variée, ſelon les matières, que la larve emploie à ſa conſtruction: on a de la peine à trouver deux fourreaux qui ſe reſſemblent parfaitement. Ces matériaux étrangers ſont preſque tout ce qu'on trouve dans les eaux des marais & des rivieres. Ces larves font entrer dans leur eſpèce d'habillement, des brins de gramen, de jonc, de roſeaux; les feuilles des plantes aquatiques, & de morceaux de racines de ces mêmes plantes de petits morceaux de bois; les graines des plantes, les feuilles des arbres tombées dans l'eau, & entr'autres, celles du Sapin, dont-elles s'accommodent à merveille, à cauſe de leur forme convenable; de petites pierres, le gravier & le ſable, enfin les coquilles de certains petits Limaçons aquatiques & de certaines petites Moules. On trouve des fourreaux qui ſont compoſés de tous ou de preſque tous les matériaux que nous venons de déſigner; mais il y a des eſpèces parmi ces larves, qui ſe font des habits toujours à peu près d'une même forme, en y employant des matériaux d'une ſeule ſorte, & en les arrangeant autour du tuyau de ſoie d'une manière ou d'autre, mais toujours ſur le même modèle. C'eſt ainſi que quelques larves ſe font des fourreaux uniquement de grains de gravier, de ſable ou de petites pierres; que d'autres n'y employent que des morceaux de gramen, qu'elles appliquent tranſverſalement ſur le fourreau, tandis que d'autres les arrangent ſelon la longueur du fourreau; que l'extérieur de quelques fourreaux paroît roulé en ſpirale, parce que de petits morceaux de feuilles y ſont arrangés de façon qu'ils décrivent une ligne ſpirale tout autour du fourreau. Il eſt donc vrai qu'il y a de certaines variétés dans les dehors des fourreaux, qui ſont conſtantes & propres à des larves d'une certaine eſpèce. Mais il eſt encore vrai, que cette régularité eſt ſouvent gâtée par l'appoſition de quelques pièces groteſques, d'un morceau de bois, d'une coquille, &c. Nos larves changent d'habits quand elles ont beſoin d'en changer, c'eſt-à-dire quand le leur eſt devenu trop étroit & trop court; alors elles s'en font un de grandeur convenable. Quelquefois le neuf diffère extraordinairement de celui qu'elles ont laiſſé? Ce n'eſt certainement ni par biſarrerie, ni par caprice, qu'elles ſe couvrent d'un fourreau qui reſſemble peu à celui qu'elles ont abandonné; mais elles ſavent ſe ſervir, pour s'habiller, de matières très-différentes; & ſelon les étoffes, pour ainſi dire, qu'elles employent, elles ſe font des vêtemens qui ont des figures différentes.

On peut voir de ces tuyaux de ſoie très-bien cachés par de petites portions de feuilles de gramen coupées quarrément, mais un peu plus longues que larges, & arrangées en recouvrement les unes au deſſus des autres, comme le ſont les tuiles de nos toits. Chacune de ces petites tuiles eſt attachée contre le fourreau par des fils de ſoie,

& ſeulement par un de ſes bouts, celui qui eſt le plus proche de l'ouverture antérieure : au reſte il paroit que c'eſt par choix que les feuilles de gramen ſont employées, préférablement aux feuilles d'autres plantes, parce qu'elles ſont de celles qui ſont les plus commodes à tailler & à mettre en place. On trouve d'autres tuyaux couverts en entier de quantité de petits morceaux de feuilles aſſez grandes, comme de celles du Charme, du Hètre, du Chêne ; mais la larve qui ſait choiſir le Gramen, a moins de beſogne à faire ; elle en rencontre aiſément d'étroites, & elle n'a qu'à en couper des morceaux de longueur convenable. Le Gramen fournit encore à d'autres larves dequoi recouvrir leur fourreau ſoyeux ; elles employent les tiges déliées de cette plante, qui ſont de petits cylindres creux & par conſéquent légers. Ils ſont arrangés parallèlement les uns aux autres ; ils ſont ſouvent de longueur inégale : les plus courts de ceux qui ſont attachés ſur certains fourreaux, ont la longueur du fourreau, & d'autres en ont davantage. D'autres fourreaux ont dans leur longueur deux brins, dont l'un eſt poſé en recouvrement ſur partie de l'autre. Il eſt encore des fourreaux recouverts de brins pris des plus petites branches du Genêt ordinaire, attachés par un ſeul bout, & diſpoſés un peu en recouvrement les uns au deſſus des autres.

Quand les fourreaux de ſoie ſont recouverts de feuilles ordinaires ou de grandes portions de feuilles plattes, l'habit de la larve paroit plat, il eſt peu épais par rapport à ſa largeur ; mais les habits faits ſur ce modèle, ſont rares ; communément ils ont une figure cylindrique ou qui en approche. Il y en a dont tout l'extérieur eſt compoſé de brins de jonc très-déliés, ou de petites tiges de plantes, collées les unes contre les autres, & diſpoſées ſelon la longueur du fourreau. Quelquefois ces brins ſont ſi bien rangés, qu'on ne voit point leur aſſemblage, on croit voir un cylindre cannelé ſuivant ſa longueur. Mais il eſt rare d'en trouver qui n'aient pas quelque pièce, quelque lambeau qui dépare le reſte, & qui cependant, comme nous le dirons bientôt, eſt néceſſaire à la perfection de l'habit. Une larve trouve quelquefois deux morceaux d'une tige de Roſeau briſée & fendue ſuivant ſa longueur ; ſi elle n'a encore mis ſur ſon fourreau que des pièces minces, ſi ce fourreau n'a ni aſſez de ſolidité ni aſſez de volume, elle ſe fait une eſpèce de très-bon ſurtout avec les deux morceaux de Roſeau qu'elle a eu le bonheur de rencontrer, & qu'elle peut ajuſter ſans beaucoup de travail ; elle loge dès-lors ſon fourreau dans la cavité de ces deux pièces, qu'elle rapproche l'une de l'autre autant qu'il lui eſt poſſible. D'autres larves font leur fourreau d'un aſſez grand nombre de morceaux de roſeaux plus petits. Au-lieu que les fourreaux que nous venons de conſidérer, ſont couverts de pièces couchées ſelon leur longueur, il eſt très-ordinaire que des larves diſpoſent tout autrement des brins de tiges déliées ou de certaines feuilles qui ont une figure qui tient de la cylindrique, telles que les feuilles de cette plante aquatique, appelée par quelques Botaniſtes, *Prèſle d'eau.* Pour prendre une idée exacte de la manière dont les larves emploient les feuilles de cette plante, & celles de quelques autres, imaginons un fourreau diviſé en un très-grand nombre de tranches perpendiculaires à l'axe, depuis un de ſes bouts juſqu'à l'autre. L'intérieur de chacune de ces tranches eſt une portion de cylindre creux, une portion du logement de la larve ; la tranche qui eſt exactement cylindrique, eſt de ſoie, mais cette tranche de ſoie a été conſtruite dans une figure à pluſieurs côtés, formée par des eſpèces de petits bâtons. Repréſentons-nous un cercle inſcrit dans un pentagone, un hexagone ou un heptagone, ou dans une figure quelconque à plus ou moins de côtés, & que chacun des côtés de la figure dans laquelle ce cercle eſt inſcrit, eſt prolongé par-delà les angles de la figure : tout cela étant conçu, nous avons une image de la diſpoſition des pièces dont le fourreau eſt recouvert. Pluſieurs brins de tiges ou de feuilles ſont diſpoſés comme les côtés de la figure circonſcrite au cercle. Chacun de ces petits brins cylindriques touche le tuyau de ſoie, & ſe croiſe de part & d'autre avec un des brins qui touche le même tuyau. A meſure que la larve allonge ſon fourreau, elle fait un bâtis de pareils bâtons qui ſe croiſent, & qui ſervent à ſoutenir la portion du tuyau de ſoie qui ſera filée dans la ſuite. Tous les habits de larves qui ſont conſtruits de la ſorte, ſont extrêmement hériſſés, mais ils ne laiſſent pas de paroître faits avec une eſpèce de régularité. Enfin il y a des fourreaux qui ne ſont conſtruits qu'en partie, de pièces poſées ſoit longitudinalement, ſoit tranſverſalement ; quelques-unes de leurs portions ſont faites de pièces, ce ſemble, mal aſſorties, & qui gâtent la ſymétrie ; quelquefois un aſſez gros morceau de bois de figure irrégulière y a été attaché ; quelquefois c'eſt un morceau de caillou ou une petite pierre ; quelquefois une coquille, ſoit de Limaçon, ſoit de Moule. Il y en a dont les vêtemens ſont faits en entier de ces ſortes de coquilles d'une ſeule eſpèce. On en voit ſouvent qui ſont entièrement couverts de petites coquilles de Limaçons aquatiques ; d'autres de coquilles de Moules bien entières, & dont les deux pièces ſont aſſemblées. Ces ſortes d'habits ſont jolis, mais ils ſont de plus très-ſinguliers, en ce que les coquilles dont ils ſont tous garnis, renferment quelquefois des animaux vivans : les Limaçons & les Moules vivent dans les coquilles des fourreaux de pluſieurs larves, & ces coquilles y ſont ſi bien attachées, qu'il n'eſt pas poſſible au Limaçon ni à la Moule de faire changer la ſienne de place. Il y a des larves qui diſpoſent des portions de feuilles perpendiculairement à l'axe de leur fourreau; d'autres larves recouvrent le tuyau de ſoie de grains de ſable, de petits fragmens de coquilles. Il eſt aſſez ordinaire à ces dernières, d'attacher de chaque côté du tuyau un bâton qui l'excède par les deux bouts; le tuyau eſt renfermé entre deux petits bâtons, ſouvent une fois plus long qu'il n'eſt lui-même, & d'un diamètre preſque égal au ſien. Quelquefois il n'y a qu'un ſeul de ces bâtons lié au fourreau, & quelquefois ce ſont des morceaux de bois plus gros & plus courts qui y ſont attachés.

Quand on conſidère la plupart des eſpèces de fourreaux que nous venons d'indiquer, & beaucoup d'autres, il ſemble que les matières qui entrent dans leur compoſition, doivent les rendre bien lourds. La plûpart ſeroient effectivement de terribles fardeaux pour l'inſecte, s'il étoit obligé de marcher toujours ſur terre; mais ſi nous faiſons attention que ces inſectes doivent tantôt marcher ſur le fond de l'eau, tantôt monter & deſcendre au milieu de l'eau, ſur les herbes qui y croiſſent, nous jugerons que ce même fourreau qui chargeroit l'inſecte, s'il étoit dans l'air, lui coûte peu à porter, ſi les différentes pièces de l'aſſemblage deſquelles le fourreau eſt conſtruit, font un tout d'une peſanteur à-peu pres égale à celle de l'eau. Nous devons même voir la raiſon pour laquelle la larve fait ſouvent entrer dans la compoſition de ſon fourreau, des pièces qui gâtent la ſymétrie des autres, & qui lui donnent une forme déſagréable & tout-à-fait barroque. L'inſecte qui paroît aſſez indifférent ſur la forme des fragmens de bois & de plantes, qu'il aſſujettit contre ſon fourreau, a pour l'ordinaire grand ſoin de choiſir ceux qui ſont d'une peſanteur ſpécifique, moindre que celle de l'eau. Ce qu'il ſemble ſe propoſer principalement, c'eſt d'attacher à ſon fourreau des eſpèces de calebaſſes. Il ne ſait point, ou il ſait mal nager; il ne ſait que marcher, & il marche ſouvent, ſoit ſur les pierres ou le gravier qui ſont au fond de l'eau, ſoit ſur les plantes qui ſe trouvent dans l'eau. Lorſqu'il veut marcher, il fait ſortir ſa tête & la partie antérieure de ſon corps par la grande ouverture ou celle qui en eſt la plus proche, alors il cramponne les ſix pattes écailleuſes dont il eſt pourvu, & il ſe tire deſſus en-avant. Il eſt certain qu'il trouve d'autant moins de difficulté à marcher dans l'eau, que le poids de ſon corps & celui de ſon fourreau, avec ce qui y eſt attaché, font un tout d'une peſanteur plus approchante de celle de l'eau. Le corps de l'inſecte eſt plus peſant que l'eau, c'eſt de quoi il eſt aiſé de ſe convaincre: ſi on tire un de ces inſectes hors de ſon fourreau, & ſi on le jette enſuite dans l'eau, il ne manque pas d'aller à fond & d'y reſter. En dégageant auſſi les tuyaux de ſoie, de toutes les matières étrangères qui y étoient attachées, & en jettant même ces fourreaux de ſoie dans l'eau, on voit qu'ils ſont eux-mêmes plus peſans que l'eau. Sans en faire l'expérience, on peut aſſurer qu'au contraire les morceaux de roſeaux ou de glayeul, les brins de paille ou les morceaux de bois attachés contre les fourreaux, ſont plus légers que l'eau. Ce qui importe le plus à notre larve aquatique eſt donc de choiſir des corps qui ſoient tels, que collés contre ſon fourreau, ils contrebalancent à un certain point l'excès de la peſanteur de ſon corps & de celle du fourreau de ſoie priſes enſemble ſur celle de l'eau. Elle ne doit pourtant pas attacher contre ſon fourreau, des corps trop légers, elle auroit autant de difficulté à vaincre, en marchant, la réſiſtance qui naîtroit de trop de légèreté, qu'elle en auroit à vaincre celle qui naîtroit de trop de peſanteur. Enfin, il lui importe encore que ſon fourreau ſoit, pour ainſi dire, également leſté par-tout; que certaines parties ne ſoient pas de beaucoup plus légères ou de beaucoup plus peſantes que les autres, ſans quoi le tuyau tendroit à prendre dans l'eau d'autres poſitions que celles que l'inſecte veut lui donner. Quand une larve n'a pas mis d'abord à toutes les parties de ſon fourreau un équilibre convenable, elle colle apparemment de petits fragmens de bois ou de plantes ſur les endroits qu'elle ſent trop peſans; & de-là vient qu'on voit tant de petits morceaux de bois rapportés ſur certains fourreaux; ils y ont été pris à diverſes repriſes. Delà vient que quelquefois il y a ſur le fourreau des morceaux de bois d'une groſſeur énorme par rapport aux autres pièces. Delà vient que certains fourreaux qui ſont recouverts de gravier ou de petits fragmens de coquilles, ont de chaque côté un long morceau de bois.

Il doit s'enſuivre que quelques eſpèces de nos larves peuvent être diſtinguées par la forme extérieure de leurs fourreaux, mais cependant, que cette diſtinction n'eſt pas aſſez ſûre pour pouvoir les faire reconnoître. Pour donner maintenant une idée générale de ces larves, nous allons nous attacher à celles qui ſont les plus communes dans nos marais: nos larves communes, qui ſont longues d'environ dix lignes, quand elles s'étendent beaucoup, ſont des eſpèces de vers hexapodes, ou à ſix pattes, longues & écailleuſes. La tête, qui reſſemble beaucoup à celle des chenilles, eſt ovale, placée preſque verticalement ou baiſſée en-deſſous, & couverte d'une peau dure & écailleuſe, garnie de poils aſſez longs. De chaque côté on voit un petit tubercule hémiſphérique & luiſant, qui déſignent les yeux de l'inſecte. En-deſſous la peau écailleuſe de la tête ſemble avoir une ſéparation. Le devant de la tête eſt garni de deux lèvres, comme dans les chenilles. La lèvre ſupérieure eſt petite, & elle a pardevant une échancrure; ſa moitié antérieure eſt brune & écailleuſe, l'autre moitié eſt blanchâtre & de ſubſtance membraneuſe: c'eſt au moyen de cette portion membraneuſe & muſculeuſe, que la lèvre eſt mobile: la larve allonge & racourcit à ſon gré cette partie, & la retire ordinairement ſous la peau écailleuſe de la tête. L'échancrure de cette lèvre ſemble être deſtinée au même uſage qu'elle a dans la lèvre ſupérieure des chenilles, c'eſt-à-dire, qu'elle ſert à tenir le bord de la feuille que la larve ronge dans une poſition convenable, dans la ligne qui paſſe par le milieu des deux dents, & à l'empêcher de perdre cette direction ; ſans cela la larve ſeroit obligée, à chaque coup de dent, de chercher de nouveau le bord de la feuille. A meſure que la larve ronge la feuille, ſon bord gliſſe dans l'échancrure de la lèvre, comme dans une couliſſe, de ſorte qu'il ne ſauroit ſe plier ni à droite ni à gauche. On peut conſulter ce que nous avons dit là-deſſus, par rapport aux chenilles. La lèvre inférieure a de même, en général, la forme de celle des chenilles. Elle eſt placée enſemble avec les dents, dans une cavité que laiſſe la peau écailleuſe de la tête pardevant. Elle eſt refendue en trois parties principales ou en trois corps, qui ſont unis enſemble à leur baſe. Le corps du milieu eſt plus gros que les deux autres, il paroît être cylindrique ; à une certaine diſtance, il a une ſéparation qui la diviſe en deux parties inégales ; la partie qui le termine & qui eſt la plus petite, a une forme arrondie, & ſemble lui faire comme une eſpèce de tête. C'eſt ſur cette partie que doit ſe trouver la filière, mais qui n'eſt pas aiſée à diſtinguer. De chaque côté du devant de la partie arrondie, on voit un petit corps conique, diviſé en articulations & terminé en pointe, garni de touffes de poils courts. Les deux autres parties, les parties latérales de la lèvre, ſont ſemblables entr'elles ; chacne eſt compoſée de deux pièces, dont la première, ou celle qui tient immédiatement à la tête, eſt groſſe & de figure ovale, mais irrégulière ; la ſeconde pièce eſt refendue en deux corps coniques, un peu courbés en-dedans & diviſés en articulations. L'extérieur de ſes deux corps coniques eſt compoſé de cinq articles, & il a plus de volume que l'autre corps ou l'intérieur, qui a auſſi moins d'articles. Toutes ces parties, nommées *barbillons*, par de Geer, ſont garnies de touffes de poils courts. Une deſcription plus détaillée de cette lèvre, qui eſt d'une ſtructure très-compoſée, pourroit devenir ennuyeuſe; nous ajouterons ſeulement qu'elle eſt très-mobile, & que la larve peut l'allonger & la retirer en partie dans la tête ; elle peut auſſi mouvoir ſéparément les parties coniques ou les barbillons dont nous avons parlé. Il ne manque que de ſavoir la poſition & la figure de la filière ; mais on n'a pu encore la découvrir diſtinctement. Le fourreau de ſoie qui touche immédiatement le corps de nos larves, prouve qu'elles ſavent filer, & il eſt aiſé de les ſurpendre en des circonſtances où elles ont un fil qui peut être apperçu, ſoit à l'aide d'une loupe, ſoit à la vue ſimple; leurs fils ſont plus forts & plus gros que ceux de la plupart des chenilles. Reaumur a cru qu'ils devoient avoir la même origine que dans ces derniers inſectes ; il a ſuivi un fil juſqu'à la partie du milieu de la lèvre inférieure, juſqu'à cette partie analogue à celle où eſt la filière de la Chenille. Il a pourtant douté depuis, ſi la filière de nos larves n'eſt pas poſée ailleurs & un peu plus bas. De Geer jugeant de même par analogie, n'a pu parvenir à aucune découverte poſitive là-deſſus. Entre les lèvres ſont placées deux fortes dents ou mâchoires mobiles, dont le mouvement eſt latéral, & qui ſe rencontrent par leurs bouts, à la manière des dents des Chenilles, auxquelles auſſi elles reſſemblent. Elles ſont d'une ſubſtance très-dure, & leur extrémité eſt garnie de quelques dentelures courtes & groſſes; leur dos ou le côté extérieur eſt arrondi, & du côté antérieur on voit une groſſe huppe de poils très-fins. Leur couleur eſt d'un brun foncé, & ſont moins groſſes dans l'endroit de leur réunion à la tête, que par-tout ailleurs. C'eſt avec ces dents que la larve ronge & coupe les feuilles & les autres matériaux qui ſervent à la conſtruction de ſon logement ; ce ſont auſſi les inſtrumens qui lui ſervent à hacher & à broyer ſa nourriture.

Les pattes, ſurtout celles des deux dernières paires, ſont aſſez longues, mais les deux antérieures ont à peine la moitié de la longueur des autres ; celles de la ſeconde paire ou les intermédiaires, ſont un peu plus longues que les deux poſtérieures. Toutes ces pattes ſont écailleuſes & diviſées en articulations ; elles ont leur attache aux côtés du corps, ſur les trois premiers anneaux. Les intermédiaires & les poſtérieures ſe reſſemblent en figure, elles ſont diviſées en cinq parties principales, dont les unes ſont plus longues & plus groſſes que les autres. Entre la première & la ſeconde partie on voit une petite pièce muſculeuſe & blanchâtre, ſur laquelle ces deux parties ſe meuvent ; la ſeconde & la troiſième partie ſont auſſi jointes enſemble par une pareille pièce membraneuſe ; mais celles qui ſont entre les autres parties ne ſont guères viſibles. Le bout du pied eſt terminé par un ongle ou un crochet dont la courbure n'eſt pas fort conſidérable, & il eſt accompagné, vers un côté, d'une petite pointe écailleuſe ; vers l'extrémité de la quatrième partie de la patte, on voit deux pointes roides, en forme d'épines. Pluſieurs poils noirs, quelques-uns aſſez longs, ſont ſemés ſur les pattes, & leur côté intérieur eſt bordé d'un grand nombre de poils très-courts. Les deux pattes antérieures ont le même nombre de parties que les autres pattes, mais chacune de ces parties eſt plus courte, comme auſſi plus groſſe, plus ramaſſée, ſurtout la première & la troiſième que celle des autres pattes. L'ongle ou le crochet de ces pattes antérieures eſt de même plus court. La larve ſe ſert des deux pattes de devant, comme de mains, pour aiſir les matières dont elle fait uſage pour la fabrique de ſa loge, comme auſſi pour retenir les choſes dont elle ſe nourrit. Mais dans d'autres cas elle s'en ſert, ainſi que des autres pattes, pour la marche. La tranſparence de la peau des pattes permet de voir dans leur intérieur, des vaiſſeaux bruns qui ont des ramifications plus déliées; ils s'étendent dans toute la longueur des pattes & paroiſſent être des veines ou des artères.

Le corps eſt diviſé en douze anneaux, comme celui des chenilles. Le deſſus du premier & du ſecond anneaux, eſt couvert d'une peau écailleuſe; les autres ſont membraneux, mais le troiſième a en deſſus quatre petites taches, & de chaque côté deux plaques, qui toutes ſont de ſubſtance écailleuſe. Au-deſſous du premier anneau, un peu plus près de la tête que n'eſt l'endroit où les pattes antérieures ſont attachées, on voit un ſtilet charnu & recourbé en avant ou vers la tête, ayant la forme d'une corne & plus gros vers la baſe qu'à ſon extrémité qui eſt pointue. Son véritable uſage n'eſt pas connu. Reaumur a ſoupçonné que ce pourroit être la filière, mais elle ſemble trop déplacée pour cela. Sur le quatrième anneau du corps on voit trois éminences charnues, placées une de chaque côté, & la troiſième qui eſt la plus conſidérable, ſur le milieu du deſſus de l'anneau. Ce ſont des eſpèces de mamelons coniques, mais qui n'ont pas toujours cette forme piramidale: car la larve peut les gonfler & les affaiſſer; quelquefois ils s'applatiſſent conſidérablement, de façon qu'ils diſparoiſſent preſque tout-à-fait, & un inſtant après ils s'élèvent & ſe gonflent de nouveau. Quand la larve les retire dans le corps, leur bout forme une cavité en entonnoir, un enfoncement plus ou moins profond. L'uſage de ces mamelons eſt encore inconnu. Reaumur a mis en queſtion, ſi ce ne ſeroit pas en partie par ces éminences, que la larve reſpireroit l'eau; il eſt aſſez difficile de décider cette conjecture. Remarquons ſeulement que ce quatrième anneau, qui porte les trois mamelons charnus, n'a point de ces filets membraneux que nous allons voir ſur les anneaux ſuivans. Ces huit derniers anneaux ſont couverts, comme nous l'avons dit, d'une peau membraneuſe & flexible, d'un blanc ſale. Tout le long du dos on voit une raie noirâtre, formée par la grande artère ou le cœur. Comme cette artère eſt tranſparente, on voit au travers d'elle une partie des inteſtins, qui ſont remplis ordinairement d'une matiére noire, & c'eſt ce qui paroît donner cette couleur à l'artère. Tout le long de chaque côté de ces mêmes anneaux, il y a une ſuite de poils noirs très-courts, qui forment comme une frange & qui, à l'œil ſimple, paroiſſent former une ligne noire: cette frange ſemble ſervir de ſéparation entre le deſſus & le deſſous du corps. Mais ce que ces anneaux ont de plus remarquable, ce ſont des touffes de filets blancs de ſubſtance membraneuſe. Ils ſont ordinairement couchés ſur le deſſus & ſur le deſſous du corps; mais quand la larve s'agite, ils ſuivent le mouvement du corps; parce qu'ils ſont très-flexibles: il ne paroît pas que la larve puiſſe leur donner un mouvement volontaire, c'eſt-à-dire, que ces filets ſoient mobiles par eux mêmes. Ils ſont arrangés par touffes ou par aigrettes, qui tirent leur origine près de la jonction des anneaux: ſur chaque inciſion il y a quatre touffes, dont deux ſont placées en deſſous, & les deux autres ſur la demi-circonférence ſupérieure du corps. Reaumur a été tenté de croire que ces filets ont quelque analogie avec les ouïes des poiſſons. Pour voir leur véritable ſtructure, il faut ſe ſervir du microſcope. Ils ſont preſque de groſſeur égale dans toute leur étendue, ce n'eſt que près de l'extrémité qu'ils diminuent peu à peu & qu'ils ſe terminent en pointe. Ils ont dans leur intérieur trois & quelquefois quatre vaiſſeaux cylindriques d'un brun clair, qui s'étendent en ſerpentant dans toute la longueur du filet, & qui diminuent de groſſeur a meſure qu'ils avancent vers ſon bout. Dans quelques endroits ces vaiſſeaux jettent des ramifications plus déliées, qui ſont entrelacées avec eux ſans beaucoup d'ordre. Tous ces vaiſſeaux tirent leur origine du corps même de la larve, & il eſt fort apparent que ce ſont des vaiſſeaux à air: car dans l'endroit où on les coupe en ſéparant le filet du corps, il ſemble qu'ils conſervent leur rondeur, ce qui eſt une propriété des vaiſſeaux deſtinés à contenir de l'air. Ajoutons que les filets qu'on vient de ſéparer du corps, ſe rendent d'abord à la ſuperficie de l'eau & y ſurnagent. De Geer a encore obſervé, que quand la larve vient à toucher à la ſurface de l'eau avec ces filets ſinguliers, ceux-ci demeurent ſoudain à ſec; ils ſuſpendent alors la larve à cette ſuperficie, de ſorte qu'elle eſt obligée de faire bien des efforts, de ſe courber de toutes manières, avant qu'elle ſoit capable de détacher les filets de la ſuperficie de l'eau & de les entrainer au fond avec elle. Tout cela ſemble indiquer qu'il doit y avoir beaucoup d'air dans ces filets, ou plutôt dans les vaiſſeaux tortueux qui y ſont enfermés; mais ſi la larve reſpire l'air qui eſt dans l'eau par ces filets, ſi l'air entre dans ſon corps ou s'il en ſort par ces vaiſſeaux, c'eſt ce qu'il n'eſt guères poſſible d'éclaircir. Haſardons encore une idée avec de Geer, ſur l'uſage de ces filets & de leurs vaiſſeaux à air. Peut-être ſont-ils faits pour donner à la larve, qui eſt lourde & peſante, un juſte équilibre avec l'eau, pour pouvoir s'y mouvoir avec plus de facilité, & par conſéquent y marcher & y vivre avec plus d'aiſance. Leur uſage ſeroit alors ſemblable à celui de la veſſie à air, qu'ont les Poiſſons. Obſervons enfin que le cinquième anneau du corps de nos larves eſt plus chargé de filèts que chacun des ſix anneaux qui ſuivent, & que le dernier, qui termine le corps, en eſt totalement dépourvu.

Quand on veut tirer la larve hors de ſon fourreau, on ſent qu'elle y eſt fortement accrochée.

C'eſt au moyen de deux crochets écailleux qu'elle ſe tient attachée contre les parois intérieurs du fourreau. Ces deux crochets ſont placés & attachés vers les côtés & un peu au-deſſous du dernier anneau. Chaque crochet eſt diviſé en deux pointes, de ſorte qu'ils ſont doubles, de couleur brune & de ſubſtance fort dure. Ils ſont unis à une partie groſſe & comme enflée, qui eſt diviſée en deux portions par une eſpèce d'articulation ou d'étranglement. La larve peut rapprocher les crochets l'un vers l'autre, elle peut s'en ſervir comme de pincettes, pour ſaiſir les corps auxquels elle veut s'accrocher. Elle les fixe ſi fortement à la partie intérieure du fourreau ſur laquelle repoſe le ventre, qu'on a de la peine à la tirer dehors ſans la bleſſer; mais il y a auſſi des momens où elle n'eſt point accrochée. Une fente verticale ſe voit entre les deux crochets : c'eſt l'anus ou l'ouverture qui donne paſſage aux excrémens. Au-deſſus de cette fente, plus proche du pénultième anneau, il y a une plaque écailleuſe brune garnie d'aſſez longs poils. Les excrémens que jettent les larves, ſont en forme de terreau noirâtre. Lorſqu'on leur preſſe le corps ou qu'on les tourmente de quelqu'autre manière, elles jettent par la bouche une liqueur d'un brun verdâtre, à-peu-près comme font les Chenilles. Remarquons pour concluſion, qu'en ouvrant le corps de nos larves pour voir leur ſtructure intérieure, on trouve encore qu'il y a fort peu de différence entre leurs parties internes & celles des Chenilles. Elles ont dans le corps un grand canal, qui fait la fonction d'œſophage, d'eſtomac & d'inteſtins, ſemblable à celui des Chenilles. Les vaiſſeaux qui renferment la matière dont la ſoie eſt formée, ſont placés tout le long de ce canal, & ils ſont courbés de différentes manières, en faiſant pluſieurs inflexions, tout comme les vaiſſeaux à ſoie dans les Chenilles. Les vaiſſeaux variqueux, qu'on voit attachés aux inteſtins des Chenilles, ſe trouvent auſſi dans nos larves, & ils y ſont placés de la même manière; ils ſont très-déliés, & leur couleur eſt blanche. Le corps a encore intérieurement pluſieurs paquets de trachées blanches & très-fines. Le corps graiſſeux ou la graiſſe, la moëlle épinière, les muſcles & le cœur ou la grande artère, toutes ces parties ſont à-peu-près ſemblables à celles des Chenilles. Voilà le peu de remarques que nous croyons devoir donner ſur l'intérieur de ces inſectes.

Reaumur & Valliſnieri avant lui, ont cru, & avec raiſon, que ces larves mangent les feuilles des plantes aquatiques. De Geer a eu plus d'une occaſion de le vérifier; il les a vu manger les feuilles à la façon des Chenilles. Dans le reſervoir, où cet obſervateur gardoit un bon nombre de ces larves, il jetta une tige d'anémone ſauvage, qui avoit une fleur épanouie; dans peu de temps les feuilles & même la fleur furent conſumées par ces larves : mais elles s'accommodoient auſſi d'une toute autre eſpèce de nourriture. Un jour il vit une de ces larves dévorer à belles dents une petite larve rougeâtre de Tipule. Une autre fois il obſerva une de ces mêmes larves de Frigane, occupée à manger une nymphe d'une petite eſpèce de Libellule, dont elle rongeoit la ſubſtance avec ſes dents : un inſtant après une ſeconde larve s'attacha à la même nymphe, & celle-ci fut bientôt ſuivie d'une troiſième, de ſorte qu'alors trois larves à la fois dévoroient cette nymphe, & elles y étoient ſi acharnées, qu'elles ſe pouſſoient les unes les autres comme pour ſe diſputer la proie. Enfin deux autres larves mangèrent une nymphe ou larve d'éphémère. Voilà des faits ſuffiſans pour prouver que nos larves ſont en même-temps carnacières, qu'elles vivent de rapine quand elles en trouvent l'occaſion. De Geer a même obſervé qu'elles ſe tuent entr'elles & qu'elles s'entremangent quand elles le peuvent : elles ne manquent jamais d'attaquer les larves de leur eſpèce, qui ſe trouvent par haſard privées de leur fourreau. Plus on obſerve les inſectes qui vivent dans les eaux, & plus on trouve que preſque tous ſont carnaciers & qu'ils ſe dévorent mutuellement.

Nos larves ne quittent jamais leur fourreau, elles ne ſauroient vivre à leur aiſe ſans cette ſorte d'habillement. Quand elles veulent marcher ou ſe tranſporter d'un lieu à un autre, elles font ſortir hors de la grande ouverture du fourreau, la tête & les premiers anneaux du corps auxquels les ſix pattes ſont attachées. Elles parcourent alors le fond de l'eau & les plantes aquatiques qui y croiſſent, elles marchent, ou pour mieux dire, elles ſe trainent lentement. Dès qu'elles apperçoivent quelque choſe qui leur fait peur, elles retirent promptement la tête & le corps dans le fourreau. Pour les obliger à le quitter, il faut introduire dans l'ouverture poſtérieure, dans la petite ouverture du fourreau, une épingle ou quelqu'autre inſtrument pointu, qu'on fait avancer doucement & peu-à-peu; la larve qui ſent la pointe de l'inſtrument, en paroît d'abord effrayée, elle avance la tête hors de l'autre ouverture, & à meſure qu'on pouſſe l'inſtrument, elle fait ſortir une plus grande portion de ſon corps; on voit que c'eſt à regret qu'elle quitte ſon cher fourreau; mais enfin, forcée de cette manière, elle en ſort tout-à-fait & l'abandonne. C'eſt ainſi qu'on parvient facilement à chaſſer la larve hors du fourreau, ſans riſque de la bleſſer & ſans endommager ſon logement : car ſi on vient à la tirer par la tête, elle fait beaucoup de réſiſtance, elle s'accroche avec ſes deux crochets; de ſorte qu'en la tirant de cette manière par force, on la bleſſe ordinairement, parce qu'elle s'obſtine tant qu'elle peut à ne pas lâcher priſe. La larve qu'on a chaſſée de ſon fourreau, y rentre enſuite ſans façon, quand on le lui met à ſa portée, & s'en accommode comme auparavant. Elle n'eſt pas auſſi délicate que la Teigne des laines, qui, ſelon

Reaumur, ne connoît plus ſon habit dès qu'elle en eſt une fois ſortie, & qui aime mieux s'en faire un neuf, que ſe vêtir une ſeconde fois de celui dont on l'a dépouillée, quoiqu'on l'ait laiſſé en très-bon état à ſa diſpoſition. L'ouverture antérieure eſt la ſeule par laquelle notre larve puiſſe rentrer dans ſon tuyau : la poſtérieure a moins de diamètre que ſon corps ; elle y entre la tête la première, elle y eſt dès-lors dans une poſition renverſée ; mais le fourreau eſt aſſez large pour qu'elle puiſſe ſe retourner dedans, bout par bout. Si nos larves rentrent volontiers dans leur fourreau, ce n'eſt pas qu'elles ſoient impuiſſantes à s'en faire de neufs ; mais il leur eſt encore plus commode de ſe ſervir de celui qui eſt tout fait, que de commencer à travailler ſur nouveaux frais, c'eſt une néceſſité pourtant à laquelle on peut les réduire, quand on veut les voir a l'ouvrage. Nous allons entendre parler Reaumur. Après avoir dépouillé une de nos larves de ſon habit, ce digne obſervateur la mit dans un poudrier de verre avec divers morceaux de feuilles qui avoient été macérées dans l'eau ; en moins d'une heure elle fut couverte de différens fragmens de ces feuilles ; en moins d'une heure elle eut un fourreau neuf : il eſt vrai qu'il étoit aſſez informe, qu'il ne ſembloit fait que de mauvais haillons & peu ſolidement attachés enſemble. L'inſecte tranſportoit pourtant tout cet aſſemblage par-tout où il alloit, & ſon corps en étoit enveloppé de toutes parts. La bonne volonté pour le travail, que notre larve avoit manifeſtée, fit que Reaumur n'héſita pas à la dépouiller une ſeconde fois. Il la mit toute nue dans une ſoucoupe a café blanche, remplie à moitié d'eau ; il eut ſoin de jeter dans l'eau quantité de brins de foin, de paille, de bois, qui n'avoient au plus que deux ou trois lignes de longueur. La larve reſta pendant près de trois-quarts d'heure à marcher dans l'eau, à tâter les petits bâtons, les brins de paille, ſans ſe déterminer à en faire uſage. Ils ne lui convenoient pas apparemment, dit Reaumur, pour un ouvrage qui devoit être fait à la hâte ; peut-être les trouvoit-elle trop légers, l'eau ne les ayant pas imbibés : car nous avons déjà remarqué qu'il y auroit autant d'inconvénient à avoir un fourreau trop léger, qu'à en avoir un trop peſant. Pour ſavoir donc ſi c'étoit faute de matériaux convenables, que la larve nue ne ſe mettoit pas ſoudain à l'ouvrage, notre obſervateur dépiéça les deux habits dont il l'avoit tirée, il en jeta les morceaux dans l'eau : quelques-uns ſurnagèrent, quelques autres allèrent à fond. Il jetta encore dans le vaſe divers autres fragmens de feuilles ; il ne fut pas long-temps à voir alors que la larve avoit ce qu'il lui falloit, & qu'elle avoit cherché inutilement juſques-là. Après avoir tâté les fragmens de feuilles, elle s'arrêta ſur un qui étoit tombé au fond de l'eau, & qui n'avoit guère moins de longueur que ſon corps, mais qui avoit beaucoup plus de largeur que le corps n'avoit de diamètre ; elle élevoit alors & abaiſſoit alternativement ſa partie poſtérieure, faiſant jouer ſes aigrettes de filets. C'étoit ſur-tout la tête qui étoit en grande action ; avec ſes dents elle coupa quelques portions du morceau de feuille près du bout dont elle étoit le plus proche. Elle parut enſuite s'appliquer ſur la ſurface de ce morceau de feuille, la frotter en quelques endroits. La tète s'avança enſuite par-delà les bords de ce grand morceau, comme pour chercher ; elle y trouva un nouveau morceau de feuille, & ſur le champ elle coupa un petit fragment ; retournant en arrière, elle le porta ſur celui ſur lequel ſon corps étoit étendu ; elle l'y poſa de manière que la place du petit fragment étoit preſque perpendiculaire à celui du grand morceau. La tête alloit enſuite toucher alternativement l'un & l'autre de ces morceaux, & après pluſieurs mouvemens de tête pareils, le petit fragment ſe trouva attaché ſur le grand : d'où il paroît que dans chaque mouvement de tête, le bout d'un fil avoit été collé contre une des deux pièces, mais quoique l'eau fût claire & qu'elle eût peu de profondeur, Reaumur ne pouvoit, même avec la loupe, voir des fils dont l'exiſtence n'étoit prouvée que par leur effet. La larve chercha enſuite un nouveau fragment de feuilles qu'elle eût bientôt trouvé ; elle le colla encore contre le premier ou le plus grand, mais du côté oppoſé à celui où elle avoit collé le ſecond. Continuant ainſi de couper des morceaux de feuilles, elle continua auſſi de les attacher, ſoit à la grande pièce, ſoit aux petites ; & enfin elle parvint en peu de temps à faire une portion de fourreau capable de couvrir ſa partie antérieure. Bientôt en répétant le même manège, elle étendit le même fourreau, & le mit en état de couvrir groſſiérement tout ſon corps. Ce n'étoit pourtant encore là, à proprement parler, que le bâtis d'un fourreau ; toutes les pièces tenoient peu enſemble, elles laiſſoient des vides entr'elles ; mais la larve étoit en état de le fortifier & de la mieux travailler. Elle pouvoit l'emporter par-tout où elle alloit. Il étoit trop large, ſon corps flottoit dedans. Pour le réduire à un diamètre plus convenable, après avoir coupé un petit morceau de feuille, elle le faiſoit paſſer ſous quelques-uns de ceux qui étoient aſſemblés, elle le faiſoit gliſſer en-dedans du fourreau où elle l'aſſujettiſſoit enſuite. C'eſt une manœuvre qu'elle répéta pluſieurs fois. Il y avoit des endroits où les morceaux de feuille ne ſe touchoient pas, & où il étoit reſté de petits vides qui laiſſoient voir le corps de l'inſecte, il rapportoit & attachoit une petite pièce ſur chacun de ces endroits. Outre les feuilles plates, Reaumur avoit mis dans le vaſe où étoit la larve, une branche d'une plante aquatique, dont les feuilles ſont preſque rondes, elles n'ont guère plus de diamètre qu'une épingle ordinaire, & elles l'égalent en longueur. La larve coupa pluſieurs morceaux de ces feuilles. Pour en couper un, elle n'avoit que deux ou trois coups de dents à donner ; elle détachoit d'abord la pointe de la feuille comme quelque choſe d'inutile ; puis elle alloit la couper auprès de ſon pédicule, & tranſportoit ſur le champ cette pièce longue & étroite. Elle attacha quelques-uns de ces morceaux ſur le fourreau, elle en plaça d'autres autour de ſon ouverture antérieure, qui s'y croiſoient. Enfin, quand tous les dehors du fourreau eurent la forme, la ſolidité & les dimenſions que la larve leur vouloit, elle travailla au-dedans, c'eſt-à-dire, qu'elle fila pour tapiſſer l'intérieur, un tuyau de ſoie bien ſolide, qui juſques-là n'avoit été qu'ébauché. Reaumur a vu encore pluſieurs fois de ces larves travailler, ſoit à ſe faire des habits neufs, ſoit à allonger les leurs, ſoit à les fortifier, ſoit à y ajouter des pièces, tantôt pour les alléger, tantôt pour les appeſantir, dans les endroits où ils étoient ou trop peſans ou trop légers, & tantôt pour les mieux leſter : tout ce qu'elles ont pu faire voir, revenoit à quelqu'une des manœuvres de la larve que nous venons de ſuivre.

Ce n'eſt pas dans la ſeule fabrique de leur logement que ces larves nous montrent de l'induſtrie, & ce n'eſt pas l'ouvrage dans lequel elles nous en montrent le plus. Toutes doivent ſe transformer en nymphes, c'eſt l'état par lequel elles ont à paſſer pour parvenir à celui d'inſectes ailés, & pour aller vivre dans les airs, après être nées & avoir crû dans les eaux. La nymphe dans laquelle chaque larve doit ſe métamorphoſer, ne ſeroit pas plus en état de ſe défendre contre les attaques des ennemis qui voudroient la dévorer, que ne le ſont les chryſalides des Chenilles. Les eaux, comme la terre & l'air, ſont peuplés d'inſectes carnaciers. La larve, avant que de ſe métamorphoſer, avoit à pourvoir à ſa ſureté pour le tems où elle ſera hors d'état de ſe défendre. Elle ne doit pas quitter ſon fourreau ; c'eſt dans ce fourreau qu'elle doit changer de forme. Elle ſait filer, & que peut-elle faire de mieux que de fermer les deux ouvertures qui donneroient une libre entrée à l'ennemi ? Il ſemble qu'elle n'a qu'à boucher les deux bouts de ſon tuyau avec deux eſpèces de plaques, ſoit d'une forte étoffe de ſoie, ſoit de quelque autre matière. Elle le fait, mais elle fait quelque choſe de plus. Sous la forme de nymphe, elle aura beſoin de reſpirer l'eau. L'eau qui ſeroit renfermée avec elle dans le tuyau, ceſſeroit bientôt d'être une eau convenable, ſi elle n'avoit aucune communication avec celle du dehors ; ce ſeroit bientôt de l'eau qui auroit trop ſéjourné & ne ſeroit plus reſpirable. Auſſi, la larve, au lieu de mettre une plaque pleine, à chaque bout de ſon fourreau, y en met une qui eſt percée comme une écumoire. C'eſt ordinairement une grille faite de gros fils, ou plutôt d'eſpèces de cordons de ſoie qui ſe croiſent ; c'eſt une porte grillée. La larve devenue nymphe aura donc une communication libre avec l'eau qui eſt hors de ſon logement, & ſera en ſureté contre les ennemis qu'elle a le plus à craindre, ceux dont le corps auroit un diamètre qui pourroit ſurpaſſer celui des trous de la porte grillée. Souvent la larve s'eſt fait un logement plus ſpacieux, au moins en largeur, qu'il ne ſeroit néceſſaire qu'il le fût lorſqu'elle aura la forme de nymphe ; alors c'eſt à quelque diſtance de chaque bout, qu'elle file ces deux jolies cloiſons, en forme de grilles. Quand le tuyau de la larve eſt court, les grilles ſont appliquées immédiatement à ſes deux bouts ; ce n'eſt pas la ſeule fabrique de cette porte grillée qui a fait conclure à Reaumur, que la nymphe avoit beſoin de reſpirer l'eau, il a vu les portes de pluſieurs fourreaux devenir alternativement convexes & concaves vers le dehors, ſelon que la larve expiroit ou inſpiroit l'eau. Au reſte, ajoute cet auteur, la larve commence par aſſujettir ſon fourreau, avant que d'y mettre la grille ; il lui ſeroit inutile que ſon étui fut mobile lorſqu'elle n'a plus à le tranſporter pour aller chercher des alimens, & peut-être que la nymphe ſeroit incommodée par l'agitation de cet étui. Cependant De Geer, en obſervant avec Reaumur, que ces fourreaux ſont attachés fixement contre quelque corps, ſouvent fixe lui-même, a auſſi remarqué que ſouvent la larve attache ſon fourreau par un des bouts contre celui de quelque autre larve de la même eſpèce ; celle-ci emporte, en marchant dans l'eau, l'un & l'autre fourreaux, & a une double charge à ſupporter ; ce qui n'eſt pas un bon office qu'elle reçoit. On obſerve en outre, que ces larves n'attachent point les fourreaux dans une ſituation perpendiculaire à d'autres corps, c'eſt-à-dire, qu'elles n'y appliquent point toute l'ouverture d'un des bouts du fourreau : car alors il ſeroit entièrement bouché à ce bout ; mais elles les placent un peu obliquement, deſorte qu'alors une certaine partie de cette ouverture reſte libre & à découvert, pour laiſſer toujours parvenir l'eau : c'eſt ce qu'on obſerve particulièrement ſur les larves de l'eſpèce la plus commune de nos marais. Cependant on trouve d'autres larves qui appliquent leurs fourreaux à plat contre quelque objet, elles les y attachent par un des côtés ; alors les deux ouvertures ſont entièrement libres, & demandent d'autant plus d'être bien grillées. Ces cloiſons en forme de grille, ne ſauroient ſans doute être aſſez admirées, tant pour leur forme que par rapport à leur uſage ; elles ne ſont pas toutes également d'une forme conſtante. Quelques-unes ſont très-irrégulières, compoſées en partie de cordons & en partie de plaques de ſoie, plus larges que les cordons, deſorte que les trous de ces cloiſons ſont de grandeur inégale. D'autres grilles ont plus de régularité. Les cordons de ſoie, ſont diſpoſés en rayons qui partent en quelque manière d'un centre commun, placé au milieu de la grille ; mais la régularité n'eſt pas non plus parfaite ſur ces grilles. La ſoie dont elles ſont compoſées, eſt de couleur brune.

L'ingénieux travail de ces grilles n'a pas plus échappé à Vallisnieri qu'à Reaumur & à De Geer. Le premier a vu des larves qui les ont conſtruites en Italie vers la fin de mai & dans le mois de juin. En France, il y en a auſſi qui grillent leurs tuyaux dans le même tems; mais il y en a qui paſſent peut-être l'hiver dans des tuyaux grillés, comme il y a des Chenilles qui paſſent l'hiver dans leur coque. Dès le mois de mars, ſaiſon dans laquelle la chaleur n'a gueres déterminé encore les inſectes à travailler, Reaumur trouva dans l'eau des tuyaux grillés, & les ayant ouverts, il y vit l'inſecte en nymphe. Il mit de ces nymphes dans l'eau, elles y vécurent pluſieurs jours, pendant leſquels elles recourboient & redreſſoient alternativement la partie poſtérieure de leur corps. Tous les fourreaux grillés que De Geer ouvroit au mois de mai & au commencement de juin, renfermoient des nymphes, qui miſes à nud, ſe donnoient beaucoup de mouvement avec le ventre ou le derrière. Ces nymphes ſont longues d'un peu plus d'un demi-pouce. Toutes les parties qu'elles auront dans leur état de perfection, y ſont déjà fort viſibles, comme la tête, les yeux, les antennes, les pattes, les ailes, &c. De chaque côté de la tête, on voit un œil noirâtre ou d'un brun obſcur. Les antennes prennent leur origine un peu au-deſſus des yeux; elles ſont placées, tout le long de chaque côté du corps; elles ſont fort longues, & s'étendent juſques près du derrière: on peut déjà voir les articulations dont elles ſeront compoſées. Les quatre barbillons ou antennules, en forme de petits bras, dont la tête ſera garnie, ſont placés contre le devant de la poitrine. Les ſix pattes ſont arrangées tout le long du deſſous du corps. Les antérieures & les intermédiaires ſont à découvert au-deſſus des ailes, mais la moitié antérieure des pattes poſtérieures eſt couverte par les ailes, & l'autre moitié qui y eſt à découvert, s'étend preſque juſqu'au bout du ventre. Il faut obſerver que les antennes & les pattes ſont fort dégagées & libres, c'eſt-à-dire, qu'elles ne ſont point collées au corps, ni réciproquement les unes aux autres, comme les mêmes parties le ſont dans pluſieurs autres nymphes, & ſur-tout dans les chryſalides; elles ne tiennent au corps qu'à leur origine, elles ont chacune leur enveloppe ſéparée, & au moindre frottement qu'eſſuie la nymphe, elles s'écartent du corps & ſont comme flottantes. Nous verrons par la ſuite que cela à dû ainſi être arrangé, puiſqu'il vient un temps où la nymphe doit ſe ſervir de ſes pattes, avant d'avoir quitté la peau qui la couvre ſous cette forme, & c'eſt ce qu'elle ne pourroit faire, ſi les pattes étoient collées enſemble & couvertes d'une enveloppe générale. Les étuis des ailes ſupérieures ſe font auſſi remarquer diſtinctement ſur la nymphe, les ailes ſupérieures couvrent les inférieures en grande partie; la portion de ces dernières, qui eſt à découvert, eſt ſituée du côté du dos, les ſupérieures ont plus d'étendue en longueur que les autres. Ce ſont les trois premiers anneaux du corps de la larve, qui dans la nymphe, font le corcelet; il eſt comme diviſé en trois portions qui ſont un peu convexes en-deſſus. Sur le quatrième anneau, qui eſt le premier du ventre, on voit encore des reſtes de mamelons charnus & coniques de la larve. Les ſept anneaux ſuivans ont à-peu-près conſervé la figure qu'ils avoient dans la larve; on leur voit encore les paquets de filets charnus, qu'on a ſoupçonné ſervir à la reſpiration. La bande noire, que la larve avoit de chaque côté du corps, ſe découvre auſſi ſur la nymphe, mais elle ne s'y étend que ſur les quatre derniers anneaux, & elle eſt de même compoſée d'une ſuite de poils noirs. Sur le deſſus de chacun des cinq anneaux du ventre, qui précedent le dernier, on voit deux petits crochets bruns & écailleux, dirigés vers le dernier & le cinquième anneaux, à compter de l'origine du ventre, a encore, outre les crochets, deux taches rondes, brunes, qui ſemblent être écailleuſes & avoir de petites pointes fort courtes. Le dernier anneau, qui eſt comme fourchu au bout, eſt terminé par deux petits corps longs & déliés, qui ſont durs & comme écailleux, & qui ont chacun à l'extrémité deux petits poils noirs. Le devant de la tête a des parties fort remarquables, que nous devons indiquer. Ce ſont deux crochets aſſez grands, écailleux & de couleur brune, placés au-deſſous des yeux, & qui ſe croiſent avec leur pointe, de ſorte qu'ils reſſemblent au bec d'un Perroquet. Ces parties n'appartiennent qu'à la nymphe, on ne les voit ni ſur la larve, ni ſur l'inſecte ailé; quand la nymphe quitte ſa peau, ces crochets reſtent à ſa dépouille. Vallisnieri & Reaumur ont cru avec raiſon, que la nymphe s'en ſert pour détacher, percer & briſer la grille au bout antérieur du fourreau, quand elle doit ſe transformer en inſecte ailé: car ſi la Frigane, ſortie de ces enveloppes, ſe trouvoit dans ce fourreau grillé, elle ſeroit obligée d'y périr, n'ayant point d'organes avec leſquels elle puiſſe forcer de pareilles barricades: quelle prévoyance, quel accord dans les procédés de la nature! Un peu au-deſſus de ces crochets, la tête eſt garnie d'une partie en forme de lèvre charnue, qui a au bout une aigrette de longs poils noirs. Reaumur a comparé cette tête à une tête d'oiſeau huppée: les crochets repréſentent le bec, & l'aigrette la huppe. Par-ci par-là cette nymphe eſt garnie de poils fins. Sa couleur eſt d'un blanc jaunâtre & d'un jaune fort clair; mais cette couleur change beaucoup quand le temps de la métamorphoſe approche. Peu avant ce terme, le ventre, à l'exception du dernier anneau, reçoit une couleur d'un vert tendre; le dernier anneau, la tête, les ailes, les antennes & les pattes deviennent d'un brun clair, & des poils noirs commencent à paroître ſur les pattes. Le deſſus du double corcelet eſt alors d'un brun obſcur, ou bien il reçoit des taches de cette couleur. Dans la ſuite les anneaux du ventre commencent à devenir en partie noirâtres en-deſſus.

Enfin l'inſecte va ſe dépouiller de la peau de nymphe, pour paroître avec des ailes ſous la forme de Frigane ou de Mouche papillonnacée; mais ce n'eſt point dans le fourreau même que cette métamorphoſe s'acheve, l'inſecte périroit alors infailliblement. Nous avons dit que la Frigane parvenue a ſon état de perfection, ou ayant quitté l'enveloppe de nymphe, n'a point d'inſtrument propre à percer la cloiſon grillée du fourreau : en quittant la dépouille dans le fourreau même, elle ne manqueroit donc pas d'y perir, d'y être ſuffoquée, ſur-tout par l'eau. Nous avons vu que la nymphe eſt garnie au devant de la tête, de deux inſtrumens ſolides, de deux crochets écailleux, au moyen deſquels elle paroît facilement pouvoir ſe faire un paſſage au travers de la grille en la déchirant. C'eſt auſſi ce qu'on lui voit faire, elle force la cloiſon avant de ſe défaire de la peau de nymphe. Mais elle fait encore plus. La Frigane, après s'être débarraſſée de ſa dernière dépouille, ſe montre avec des ailes, & ceſſe en même tems d'être aquatique : l'eau, qui juſqu'à ce moment lui étoit néceſſaire pour vivre, lui devient alors funeſte, elle la ſuffoque quand elle a le malheur d'y tomber & d'y être ſubmergée, comme tout autre inſecte terreſtre ſe noye dans l'eau, quand on l'y plonge. Nous avons vu que la larve, prête à ſubir ſes transformations, attache ſon fourreau a des plantes aquatiques, à des pierres ou autres objets ſemblables qui ſe trouvent au fond de l'eau & quelquefois dans une diſtance fort eloignée de ſa ſurface; la Frigane à qui l'eau eſt devenue un élément contraire, auroit donc alors a faire un trajet aſſez conſidérable ſous l'eau avant d'arriver à ſa ſuperficie, ſi elle quittoit ſa dépouille avant d'avoir abandonné entiérement le fourreau. Ce n'eſt pas tout, parvenue à la ſurface de l'eau, elle riſqueroit encore beaucoup d'y perir, d'être noyée, faute de pouvoir quitter l'eau & de s'élever en l'air, d'autant plus qu'aux premiers momens de leur ſortie, les ailes ne ſe trouvent pas encore propres au vol, elles ſont alors trop molles, elles n'ont pas encore la conſiſtance & la roideur qui leur ſont néceſſaires, & qu'elles ne peuvent acquérir que par l'action de l'air extérieur, qui doit les deſſécher par degrés ; elles n'ont pas encore non plus une juſte ſituation ſur le corps. Il eſt donc néceſſaire que toutes ces choſes ſe faſſent hors de l'eau & à l'air libre. L'Auteur de la nature a pourvu à tout. Il a appris à cet inſecte à abandonner, avant de quitter la peau de nymphe, non ſeulement le fourreau, mais l'eau même ou il a vécu juſqu'à ce moment, & à ſe rendre dans quelque endroit ſec, éloigné de l'eau & propre pour y achever en ſureté ſa transformation. Après donc avoir percé la porte grillée du fourreau, la nymphe en ſort entièrement, & vient ſe rendre ſur la ſurface de l'eau pour y découvrir quelque objet ſec & y grimper, comme des plantes aquatiques ou des pierres dont le ſommet ſe trouve excéder la ſuperficie de l'eau, ou bien même les bords de l'étang, du marais où elle eſt née, & où dès lors elle ſe fixe & ſe prépare au même inſtant à ſa transformation & à quitter ſa peau. Mais comment la nymphe, qui paroît incapable de bouger de ſa place, & qui ne ſemble pas faite pour marcher, peut-elle ſortir de l'eau & ſe rendre dans un endroit ſec pour y achever ſes opérations. Car ſa forme & la conſtruction de ſes parties ne ſont point faites, ſur le modelle des nymphes des Libellules, des Ephémères, des Sauterelles, &c. qui ne ceſſent de marcher & d'agir. Elle a beaucoup plus de rapports avec les nymphes des Mouches, des Ichneumons, des Scarabés, & de tant d'autres inſectes de ces claſſes. Voici ce que De Geer a obſervé ſur ce ſujet. Elle reſte conſtamment dans le fourreau, ſans changer de place, juſqu'au moment de ſa dernière transformation ; mais alors tout change & la nymphe devient d'une agilité ſurprenante. Nous avons fait remarquer plus haut, que les antennes & les pattes ont chacune leur enveloppe particulière, & qu'elles ne tiennent ni ne ſont aucunement collées enſemble ; elles ſont en cela différentes de celles de pluſieurs autres genres de nymphes. Toutes ces parties repoſent librement ſur le corps ; au moindre attouchement on les dérange & on les écarte du corps, auquel elles ne ſont attachées qu'à leur origine. Nous avons dit que cela a dû être diſpoſé ainſi, parce qu'il vient un tems où la nymphe aura beſoin de ſe ſervir de ſes pattes, avant d'avoir quitté la dernière dépouille. Ce tems eſt celui où elle doit quitter l'eau & le fourreau, & elle ſe trouve alors en état de ſe ſervir de ſes pattes & de marcher, bien qu'elles ſoient encore couvertes d'une peau qui dans la ſuite doit être abandonnée. Elle redreſſe auſſi ſes antennes, & leur donne, comme aux pattes, ſelon ſa volonté, tous les mouvemens néceſſaires ; elle marche ainſi ſur tous les objets qu'elle rencontre, juſqu'à ce qu'elle ait trouvé une place favorable pour l'achèvement de ſa transformation. Là, elle ſe fixe au moyen des crochets qui ſont au bout des pattes, & quelques momens après elle quitte tout à la fois & ſa dépouille & ſa forme de nymphe. Tous ces faits ne ſont nullement fondés ſur de ſimples conjectures ; nous ne parlons que d'après un témoin oculaire & bien digne de foi, De Geer, Cet obſervateur a remarqué que la nymphe ne ſe ſert que des pattes antérieures & intermédiaires, pour marcher & ſortir de l'eau ; les deux pattes poſtérieures qui ſont en partie couvertes par les étuis des ailes, reſtent immobiles a leur place. Il a encore remarqué, qu'une partie des pattes intermédiaires, la partie qu'on nomme le tarſe eſt alors garnie d'un grand nombre de poils noirâtres tout comme le ſont les jambes & les tarſes des Dytiques & de pluſieurs autres inſectes qui nagent dans l'eau. Ces poils donnent à la nymphe une plus grande facilité pour la nage, elle s'en ſert pour battre l'eau comme nous faiſons avec des rames. Après que la nymphe s'eſt dépouillée de ſa peau, on ne voit plus de ces poils, dont l'uſage eſt d'une bien courte durée. Quand la nymphe a trouvé un endroit propre pour y accrocher les pattes, elle y reſte tranquille & attend le moment ou elle doit ſe défaire de ſa peau ; ce moment ne tarde guères à venir, la peau ſe deſſéche, & au bout de quelques minutes on voit qu'elle commence à ſe fendre. C'eſt ſur le deſſus du corcelet que ſe fait d'abord la fente, & elle augmente peu à peu, à meſure que l'inſecte gonfle le corps de plus en plus : car c'eſt par le gonflement du corps, de la tête, & ſur-tout des anneaux du ventre, que cette fente eſt produite, tout comme il arrive aux chryſalides & aux autres nymphes ; on voit auſſi que le ventre eſt dans un mouvement continuel intérieurement, tantôt en ſe gonflant, tantôt en s'affaiſſant. Enſuite la fente s'étend juſque ſur la peau qui couvre la tête & qui ſe fend auſſi juſque près de l'origine des antennes ; alors la peau a reçu une ouverture ſuffiſante pour donner paſſage à la tête & a tout le corps de l'inſecte. C'eſt le deſſus du corcelet qui paroît le premier à la vue, l'inſecte le hauſſe peu à peu, & dégage en même tems la tête hors de la dépouille ; cela fait, il alonge, il gonfle, il contracte alternativement les anneaux du ventre ; & cette action les fait gliſſer en avant ſans beaucoup de peine. A meſure que le corps avance hors de l'ouverture de la dépouille, on conçoit aiſément que toutes les autres parties doivent être tirées en même tems hors de leurs enveloppes particulières, nous voulons parler des antennes, des antennules, des pattes & des ailes. Après que les pattes antérieures ſe trouvent dégagées & libres, l'inſecte les accroche d'abord au plan de poſition ; il en fait de meme avec les pattes intermédiaires, & après cette opération il lui eſt facile d'achever le reſte & de ſortir entièrement hors de la dépouille, il n'a qu'à faire quelques pas en avant, & la dépouille de nymphe reſte attachée à l'objet où l'inſecte s'étoit placé. Il faut obſerver, qu'a meſure que les ailes ſont tirées de leurs étuis, elles s'étendent en même tems, deſorte que dans le moment où l'inſecte ſe trouve entièrement dégagé de la dépouille, elles ont d'abord leur juſte étendue en longueur & en largeur. On ſait au contraire que les ailes des Papillons & des Phalènes ne commencent à ſe développer & à s'étendre, qu'après que l'inſecte a quitté tout à fait la peau de chryſalide. Dès que la Frigane ſe trouve entièrement dégagée de ſa dépouille & qu'elle ſe fait voir garnie de bonnes ailes, elle va ſe porter à quelque peu de diſtance de la peau vuide, & elle y reſte fort tranquille encore pendant quelque tems, & juſqu'a ce que ſes différens membres aient acquis la ſolidité & la conſiſtance qui leur ſont néceſſaires pour pouvoir agir librement ; elle remue ſeulement d'abord un peu les ailes & à repriſes réitérées, comme ſi elle vouloit les ajuſter convenablement ſur le corps. Ses couleurs ſont au commencement fort pâles, & le ventre eſt encore de couleur verte comme quand elle étoit nymphe ; mais toutes ces couleurs changent peu à peu dans quelques heures de tems. Peu après ſa renaiſſance, elle jette par l'anus quelques gouttes d'une liqueur tranſparente comme de l'eau ; elle ſemble ſe débarraſſer alors des reſtes de l'élément qu'elle vient de quitter. A l'égard des nymphes de Friganes d'eſpèces plus petites, De Geer a remarqué, qu'après avoir abandonné leurs fourreaux, elles ne ſortent point de l'eau pour ſe transformer en inſectes ailés. Elles vont ſeulement ſe placer ſur la ſuperficie de l'eau, où elles ſurnagent en quelque manière. C'eſt là que la Frigane ſe débarraſſant de la peau de nymphe, laiſſe ſa dépouille & peut elle-même, à cauſe de ſa grande légéreté, reſter à ſec ſur la ſurface de l'eau. Cette métamorphoſe s'exécute comme dans les Couſins, qui ſe tirent auſſi de leur dépouille de nymphe ſur la ſuperficie de l'eau.

Nous devons paſſer maintenant à une deſcription un peu détaillée des Friganes en général & de leurs différentes parties, & à cet effet nous nous arrêterons à une des plus grandes eſpèces. Il faut l'avouer ſans doute, nos diſcours ne ſauroient tracer des images équivalentes à celles d'un burin ou d'un pinceau habile, & nous n'ignorons pas combien les deſſins ſont néceſſaires aux ouvrages d'hiſtoire naturelle. Cependant les deſcriptions ſont toujours utiles, lorſqu'on n'a pas des deſſins à produire ; ſi elles ne nous donnent pas une image aſſez reſſemblante de l'animal que l'on veut faire connoître, elles nous apprennent au moins à le diſtinguer de ceux avec leſquels il ne doit pas être confondu ; elles montrent enfin bien ce qu'il n'eſt pas, même en montrant mal ce qu'il eſt.

La tête des Friganes eſt un peu plus large que longue, c'eſt-à-dire, que ſon grand diamètre eſt d'un côté à l'autre. Elle eſt garnie en devant, de deux antennes ſétacées, ou à filets coniques & grainés, diviſées en un très-grand nombre d'articles ; elles ſont couvertes de poils fort courts, qui ne ſont viſibles qu'à la loupe, & elles finiſſent en pointe très fine. Elles ſont très-flexibles, & ordinairement longues ; dans des eſpèces elles égalent la longueur du corps, dans d'autres elles le ſurpaſſent conſidérablement. Les deux yeux à réſeau, placés vers les côtés de la tête, ſont gros & très ſaillans. Les Friganes ont encore en outre, comme les Mouches & autres inſectes, trois petits yeux liſſes. Deux de ces petits yeux ſe font d'abord remarquer, ils ſont placés ſur le deſſus de la tête, entre les yeux à réſeau, & ils ſemblent regarder de côté. Mais le troiſième œil ne paroît pas, il eſt plus caché & il faut le chercher pour le voir, auſſi Reaumur n'a donné aux Friganes que deux yeux liſſes. Ce troiſième petit œil eſt placé au devant de la tête, juſtement entre la baſe des deux antennes, qui le cachent à la vue, Pour le voir diſtinctement, il faut un peu écarter les antennes de côté, & alors il ſe montre d'abord à l'aide de la loupe; il eſt dirigé de manière qu'il ſemble regarder en avant, la Frigane voit apparemment au moyen de cet œil les objets qui ſont placés au devant d'elle. Ces petits yeux ont une forme hémiſphérique. Au deſſous de la tête on voit quatre parties articulées & mobiles, placées autour d'une éminence. Ce ſont les antennules, que De Geer appelle des barbillons, & dont nous avons déjà donné la deſcription. L'éminence autour de laquelle ſont placées les antennules, eſt compoſée de pluſieurs pièces membraneuſes & flexibles. On y voit d'abord une pièce alongée & plate, arondie au bout, qu'on peut ſoulever avec la pointe d'une épingle : car elle ne tient à la tête que par ſa baſe : c'eſt la lèvre ſupérieure. Nous ne nous arrêterons pas davantage ſur la tête, que nous avons fait connoître au commencement de cet article. C'eſt entre les deux lèvres que l'ouverture de la bouche doit être placée, mais on ne peut la voir diſtinctement. Il n'y a abſolument point de dents ni à la bouche ni à aucune autre partie de la tête.

Entre la tête & le corcelet eſt placée une partie qu'on peut appeller le col. Ce col a plus d'étendue en deſſous qu'en deſſus, & c'eſt à lui que ſont attachées les deux pattes antérieures, par deux pièces alongées & coniques, qui ſont les hanches. Le corcelet eſt diviſé en deux parties, dont l'antérieure eſt plus grande que la poſtérieure. C'eſt à la première que ſont attachées les deux pattes intermédiaires, tandis que les poſtérieures tiennent à la ſeconde partie. Les ſix pattes des Friganes ſont faites comme celles de pluſieurs autres inſectes ailés, & reſſemblent à celles des Phalènes. Elles ſont aſſez longues, ſur-tout les deux poſtérieures; cependant le corps eſt peu élevé au deſſus du plan ſur lequel elles poſent, parce qu'elles ſont conſidérablement pliées dans les articulations peu éloignées de leur origine. Le tarſe diviſé en cinq articles, eſt terminé par deux crochets courbés en deſſous & très-pointus. Les ailes ſont en général plus longues que le ventre. Les deux ſupérieures ont leur attache à la première partie du corcelet & les inférieures tiennent à la ſeconde partie. Elles ſont appliquées, contre les côtés du corps. Les ailes ſupérieures forment vers le derrière une eſpèce de toit un peu élevé à vive arrête, mais une grande portion du bord intérieur eſt ramenée ſur le deſſus du corps ou du dos, elle y eſt couchée à plat & forme un angle avec le reſte de l'aile. Ces portions placées horizontalement ſe croiſent en partie, celle d'une des ailes paſſant ſur celle de l'autre, de façon que le deſſus du ventre & d'une partie du corcelet, eſt entièrement couvert & dérobé à la vue. Enfin ces ailes ont préciſément le même port que celles des Sauterelles. Les deux ailes ſupérieures ont une forme ovale alongée; c'eſt auſſi la forme des inférieures, quand elles ſont bien étendues, leur longueur eſt à peu près la même que celles des ſupérieures, mais elles ſont plus larges, ſur-tout au milieu. Dans l'état de repos, une partie du côté intérieur & poſtérieur des ailes inférieures eſt pliée en évantail. Toutes les ailes ſont membraneuſes & colorées différemment, mais au lieu d'écailles comme dans celles des Phalènes, elles ſont couvertes plus ou moins d'un grand nombre de poils courts, de différentes couleurs qui par leur variété forment des taches & des nuances. En général les couleurs des Friganes ſont ſombres & peu agréables à la vue; c'eſt ordinairement du brun, du gris, du cendré, ou du noir.

Le ventre eſt de figure alongée, preſque cylindrique & un peu renflée au milieu; il eſt moins gros par devant que par derrière, il a le plus de groſſeur au milieu, & ſon extrémité eſt comme tronquée. Il eſt diviſé en neuf parties ou anneaux. On voit encore ſur les côtés du ventre, des reſtes pour ainſi-dire, des filets membraneux de la larve, qui y ſont appliqués & intimement unis à la peau comme des muſcles longitudinaux, à peu près ſemblables aux muſcles qu'on voit intérieurement ſur la peau des chenilles, avec cette différence qu'ils adhèrent à la peau dans toute leur étendue, & non pas ſeulement par les deux bouts. Le ventre égale en longueur la tête & le corcelet enſemble. Le bout du derrière a pluſieurs poils dont quelques-uns ſont aſſez longs. Le dernier anneau du ventre du mâle eſt muni de deux parties longues & déliées, parallèles entr'elles, & ſituées dans une même ligne avec le corps; leur extrémité eſt en maſſe courbée en deſſus & garnie de poils. Elles ſont écailleuſes, & elles pourroient bien ſervir à ſaiſir le ventre de la femelle dans l'accouplement; elles répondent aſſez à ces deux parties alongées & déliées, que nous avons vues au derrière de la nymphe. Du côté intérieur de ces deux longues tiges, on voit encore deux autres pièces à peu près de la même forme, mais plus courtes & plus déliées. Au deſſous des deux grandes tiges, il y a de chaque côté un crochet écailleux, à deux pointes courbées. Le mâle ſe ſert de ces crochets, pour ſe tenir fixé au ventre de la femelle. Vers le haut de l'anneau il y a une partie alongée, cylindrique & membraneuſe, courbée en deſſous, qui paroît être l'anus de l'inſecte; il reſſemble aſſez à celui des Papillons. Nous paſſons ſous ſilence quelques autres petites pointes moins remarquables, dont cet anneau eſt garni. Tous ces crochets & l'anus ſont renfermés dans une eſpèce d'anneau écailleux, qui leur ſert comme de boîte ou d'étui. On obſerve encore ſur le bord inférieur de cet anneau, deux petites pointes écailleuſes. Le derrière ou le dernier anneau du ventre de la Frigane femelle eſt d'une toute autre conformation que celui du mâle. On y voit deux pièces principales, dont on peut déſigner l'une la ſupérieure, & l'autre l'inférieure; elles ſont appliquées l'une contre l'autre, & forment comme un étui au bout du corps. La pièce ſupérieure eſt mince & concave, ſon bord eſt découpé, ayant quatre angles ſaillans, & il eſt tout garni de poils fort courts. La pièce inférieure eſt très-compoſée & plus épaiſſe que l'autre; elle eſt à peu près de figure conique, tronquée au bout, avec quatre petites éminences molles; de chaque côté de ce bout il y a une autre petite partie, en forme de feuille pointue, qui paroit être mobile. La pièce conique eſt comme enchaſſée à la baſe dans deux autres pièces minces, écailleuſes, & concaves, en forme de coquilles, avec une frange de poils tout autour du bord; ces pieces ſont mobiles & embraſſent pour ainſi dire, la baſe de la pièce conique. On peut obſerver que cette pièce conique eſt concave en dedans, & qu'elle a une ouverture au bout, entre les petites éminences dont nous avons parlé: il y a lieu de croire que c'eſt par cette ouverture que les œufs ſont pondus. L'anus eſt placé entre les deux pièces qui font l'étui du bout du derrière.

On voit les Friganes voler partout, mais rarement pendant le jour, elles aiment alors à ſe tenir tranquilles; vers le déclin du jour, ou après le coucher du ſoleil, elles commencent à voler, & on les prend facilement alors pour des Phalènes. Les petites eſpèces voltigent ſouvent le ſoir au deſſus des eaux des étangs & des rivières, & toujours par troupes nombreuſes. Il n'eſt pas rare non plus de voir les Friganes entrer dans les appartemens, attirées par la lueur des bougies, auxquelles elles viennent ſouvent ſe bruler les ailes. Leur vivacité en volant & en courant eſt extrême, elles gliſſent pour ainſi dire, ſur le plan de poſition. Ordinairement elles ont une très-mauvaiſe odeur qui reſte aux doigts qui les touchent. Dans l'accouplement elles ſont placées bout par bout, ou dans une même ligne, & alors les ailes de l'une couvrent en partie celles de l'autre. Elles reſtent long-tems unies, & une petite obſervation de De Geer, qu'il eſt intéreſſant de rappeler, manifeſte combien le ſentiment qui les unit, eſt auſſi puiſſant dans ces animaux que dans les autres. Notre obſervateur vit un jour une petite Araignée vagabonde, qui s'étoit ſaiſie d'une Frigane femelle de petite eſpèce, alors accouplée avec ſon mâle, & placée contre une muraille, ſans que ce mâle vint à ſe détacher; plein de ſon amour, il ſembloit méconnoître le danger qui le menaçoit de ſi près, lorſque l'Araignée étoit occupée à ſucer ſa femelle.

De Geer ayant ouvert le ventre d'une Frigane femelle de grande eſpèce, s'apperçut qu'il étoit preſque tout rempli d'une groſſe maſſe de très-petits œufs verts, preſque ronds; & proche du derrière, il trouva deux parties très-remarquables. Ce ſont deux veſſies alongées, blanches & tranſparentes, qui ſont jointes enſemble à leur baſe, & ont dans cet endroit pluſieurs renflemens tortueux; elles aboutiſſent a la pièce conique du derrière, & c'eſt dans ſa cavité qu'elles ont ſans doute leur iſſue. Elles ſont inégales, & leur bout eſt arrondi. Ces veſſies ſingulières renferment une matière viſqueuſe, qui, devenue ſeche, eſt dure & coriace comme de la colle ou de la gomme adragant. Dans une autre petite eſpèce de femelle, le même obſervateur trouva auſſi deux veſſies à peu près ſemblables à celles-ci, mais remplies en dedans, d'une matière jaunâtre. Nous allons voir que les œufs pondus par les Friganes, ſont entourés d'une matière glaireuſe, à peu près comme celle qui couvre les œufs des Grenouilles. Il eſt hors de doute, que les veſſies dont nous venons de parler ne ſoient les réſervoirs de cette matière glaireuſe, que la Frigane jette ſur les œufs ou enſemble avec les œufs. Les œufs que pondent les Friganes, ſont donc extrêmement remarquables par cette matière glaireuſe dans laquelle ils ſe trouvent renfermés, & le haſard qui les fit découvrir à De Geer, eſt digne d'être connu, ne fut-ce que pour inſtruire les obſervateurs d'hiſtoire naturelle, que rien n'eſt à négliger dans le cours de leurs recherches, & que tout doit être mis à profit dans l'étude de la nature.

Sur une feuille d'un ſaule, qui croiſſoit auprès d'un marais, & dont les branches pendoient au deſſus de l'eau, l'obſervateur ſuédois vit une maſſe de matière glaireuſe & tranſparente comme de l'eau, qui avoit la conſiſtance d'une gelée aſſez molle, & qui étoit placée & adhérente ſur le deſſus de la feuille. Cette matière reſſembloit parfaitement à celle dans laquelle ſont renfermés les œufs de quelques limaçons aquatiques. De Geer ne manqua pas d'emporter la feuille avec la maſſe de gelée, que le mouvement faiſoit trémouſſer & qui étoit remplie intérieurement d'un grand nombre de grains blanchâtres, qu'on ne pouvoit méconnoître pour des œufs, & qu'il crut devoir regarder comme des œufs de quelque inſecte aquatique. Leur ſituation ſur une feuille qui pendoit au deſſus de l'eau, la matière humide où ils étoient enfermés, l'idée qu'ils pourroient être produits par des Limaçons, déterminèrent notre naturaliſte à mettre ces œufs dans une ſoucoupe remplie d'eau. Il avoit rencontré juſte, car les petits qui en ſortirent quelques jours après, étoient, non par des Limaçons, mais des larves aquatiques, qui ſe trouvèrent ainſi d'abord dans leur véritable élément. La loupe fit voir que c'étoit des vers hexapodes, ou des larves à ſix pattes, & peu de jours après, l'auteur eut une marque certaine de leur véritable genre. Il y avoit au fond de la ſoucoupe un peu de limon mêlé de quelques mouſſes fort petites: les jeunes larves firent uſage de ces matières, elles ſe conſtruiſirent de petits fourreaux cylindriques, dans leſquels elles ſe tinrent cachées & qu'elles traînèrent ſur le fond de la ſoucoupe, en marchant. Il étoit aiſé de reconnoître alors, que ces jeunes larves appartenoient au genre Frigane.

Quelques années après, vers la fin du mois d'Août, De Geer trouva encore pluſieurs nids d'œufs ſemblables, qui auſſi étoient placés ſur le deſſus des feuilles d'un Saule qui croiſſoit à côté de l'eau. Il les examina alors avec encore plus d'attention, pour pouvoir en donner une deſcription exacte. Ces maſſes glaireuſes étoient placées, près du bout pointu de la feuille. Elles ſont de grandeur différente, il y en a qui ont la longueur de ſept lignes ſur cinq de diametre, & on en trouve d'autres qui ſont plus petites. Quelquefois on voit ſur la même feuille deux maſſes qui ſe touchent, ou qui ſont placées l'une à côté de l'autre; on peut même en voir trois ſur une feuille. Leur forme eſt ordinairement ovale & convexe, mais le côté appliqué & collé à la feuille, eſt applati. Leur ſubſtance eſt comme nous l'avons déjà remarqué, glaireuſe ou ſemblable a une gelée très-tranſparente, qui ne ſe diſſout point dans l'eau. Ce qu'elle a encore de ſingulier, c'eſt que ſa ſurface eſt comme godronnée, elle a pluſieurs ſillons, qui la traverſent & qui lui donnent une forme très-jolie. Si l'on veut ſéparer un morceau de cette glaire, on trouve qu'elle a aſſez de ténacité, & qu'elle eſt entierement ſemblable à la matière qui entoure les œufs des Grenouilles & des Limaçons aquatiques. Au dedans de ces maſſes on voit un grand nombre de petits œufs, qui y ſont placés en quelque ſorte régulièrement: car ils ſemblent ſuivre les eſpeces de cordons formés par les ſillons de la maſſe, on les voit arrangés en file vis-à-vis de ces cordons; mais d'autres œufs, placés au-deſſous de ceux-ci ou plus avant dans la maſſe, gatent cette ſymétrie, ils y ſont diſperſés confuſément & ſans ordre. Ces œufs ſont d'un blanc jaunâtre & d'abord de forme ſphérique, mais ils deviennent ovales quand l'embryon commence à ſe développer. Ils ne ſont pas tous également grands, les uns ſont plus petits que les autres. De Geer avoit eu le ſoin de mettre toutes les maſſes qu'il avoit recueillies, dans un vaſe rempli d'eau. Au bout de quelques jours les petites larves commençoient à éclore; les maſſes de glaire qui ne renfermoient auparavant que des œufs, étoient alors peuplées de larves vivantes. Ces larves reſtent un jour ou deux dans la glaire, & enſuite elles s'en dégagent & en ſortent pour aller ſe promener dans l'eau. Elles s'occupent alors dans le moment, à chercher des matériaux propres pour la conſtruction des logemens ou des fourreaux dont elles ont beſoin, & dès qu'elles en trouvent, elles ſe mettent à l'ouvrage. On s'imagine bien qu'à leur naiſſance ces jeunes larves doivent être bien petites, vû la petiteſſe de leurs œufs; auſſi leur longueur n'égale pas celle d'une ligne. Le microſcope fait voir, que leur figure eſt entièrement ſemblable à celle des larves parvenues à leur grandeur complette, on leur remarque toutes les parties qu'ont les vieilles larves, ſans en excepter aucune. Il faut obſerver ſeulement, que la tête eſt plus groſſe qu'elle ne l'eſt à proportion ſur les grandes larves, ce qui eſt ordinaire aux jeunes animaux en général. Ces petites larves paroiſſent très-vivaces, elles ne reſtent preſque jamais en repos, elles marchent continuellement dans l'eau de tous côtés & ſur tous les objets qu'elles rencontrent. Admirons enfin la prévoyance pour ainſi dire, de la Frigane mère, qui fait placer ſa maſſe d'œufs ſur des feuilles d'arbres, qui ſe trouvent pendantes au deſſus des eaux, afin que les petites larves, qui en naîtront, puiſſent d'abord tomber dans leur élément naturel.

FRIGANE.

PHRYGANEA. LIN. GEOFF. FAB.

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES longues, ſétacées : articles nombreux, peu diſtincts ; le premier plus gros.

Mandibules membraneuſes, ſimples, à peine apparentes.

Mâchoires membraneuſes, ſimples, ciliées.

Quatre antennules filiformes : les antérieures aſſez longues.

Cinq articles aux tarſes.

Abdomen ſimple.

ESPÈCES.

1. FRIGANE réticulée.

Noire ; ailes preſque ferrugineuſes, réticulées de noir.

2. FRIGANE ſpecieuſe.

Noire ; ailes d'un blanc pâle, avec un grand nombre de taches noires.

3. FRIGANE ſtriée.

Noire ; ailes teſtacées, marquées de nervures longitudinales.

4. FRIGANE anale.

Ailes obſcures, avec une tache blanche [illegible] le poſtérieur ; tête couverte de [illegible].

5. FRIGANE ponctuée.

Obſcure ; ailes ſupérieures avec une tache blanche & deux rangées de points noirs & gris ; pattes jaunes.

6. FRIGANE diſcoïde.

Griſe ; ailes obſcures, avec le bord & des taches ſur le milieu, pâles.

7. FRIGANE velue.

Ailes teſtacées, ſans taches ; tête & corcelet velus.

FRIGANE. (Inſectes.)

8. Frigane pallipède.

Ailes entièrement noires, ſans taches; pattes pâles.

9. Frigane marquée.

Ailes d'un gris obſcur, avec le bord poſterieur ſtrié de jaune.

10. Frigane grande.

Ailes d'un brun teſtacé, mélangées de cendré & d'obſcur.

11. Frigane parſemée.

Ailes d'un gris obſcur, avec un grand nombre de taches & de points blancs.

12. Frigane tranſparente.

Ailes tranſparentes, tachées poſtérieurement de noir; pattes griſes.

13. Frigane flavicorne.

Ailes griſes; abdomen verdâtre; antennes & pattes jaunes.

14. Frigane rhombifère.

Ailes griſes, avec une tache latérale, rhomboïde, blanche.

15. Frigane griſe.

Ailes ſupérieures nébuleuſes, avec une tache marginale, noire.

16. Frigane veinée.

Noire; pattes blanches; ailes pâles, veinées de brun.

17. Frigane maculée.

Ailes ſupérieures nébuleuſes; antennes de la longueur du corps; pattes jaunâtres.

18. Frigane fenniciene.

Noire; ailes cendrées, ſtriées, avec un point teſtacé, à angle poſtérieur; antennes blanches à leur baſe.

19. Frigane notée.

Ailes ſupérieures d'un gris jaunâtre, avec une tache marginale obſcure.

20. Frigane bimaculée.

Ailes obſcures, avec deux taches latérales obſcures.

21. Frigane noire.

Ailes noires, ſans taches; antennes très-longues.

22. Frigane obſcure.

Obſcure, ſans taches; ailes inférieures tranſparentes.

23. Frigane verte.

Verte; yeux noirs; ailes d'un blanc de neige.

24. Frigane azurée.

Ailes noires, poſtérieurement violettes.

25. Frigane marginée.

Noirâtre; ailes entièrement bordées de jaune.

FRIGANE. (Inſectes.)

26. Frigane bigarée.

Ailes obſcures, parſemées de points teſtacés.

27. Frigane bilinéée.

Ailes obſcures, avec deux lignes tranſverſales ſur chaque bord.

28. Frigane interrompue.

Noire; ailes obſcures, avec quatre bandes blanches, les deux antérieures interrompues, la poſtérieure marginale & ponctuée.

29. Frigane nerveuſe.

Antennes plus longues que le corps; ailes d'un brun teſtacé, veinées de noir.

30. Frigane vulgaire.

D'un noir obſcur; ailes & pattes teſtacées.

31. Frigane velue.

Obſcure; ailes antérieures velues; antennes de la longueur du corps.

32. Frigane longicorne.

Ailes obſcures, avec deux lignes tranſverſales ondées, plus obſcures; antennes très-longues.

33. Frigane quadrifaſciée.

Noire; ailes teſtacées, avec quatre bandes noires; antennes très-longues.

34. Frigane ſétacée.

Ailes arrondies, obſcures, ſans taches; antennes deux fois plus longues que le corps.

35 Frigane ſuédoiſe.

Cendrée; ailes poſtérieures plus pâles, avec le bord interne velu, blanchâtre.

36. Frigane albifront.

Noire; ailes ſupérieures avec quatre lignes tranſverſales, linéaires, blanches.

37. Frigane bordée.

Ailes réticulées; corcelet noir; avec le bord antérieur & poſtérieur, jaunes.

38. Frigane ciliée.

Noire; abdomen avec une raie blanche de chaque côté; jambes poſtérieures pâles; antennes de la longueur du corps.

39. Frigane jaune.

Ailes réticulées de jaune; antennes de la longueur du corps.

40. Frigane ombrée.

Noire; ailes ſupérieures obſcures, mélangées de jaune glauque.

41. Frigane naine.

Ailes mélangées d'obſcur & de cendré; antennules longues & velues.

42. Frigane blanche.

Blanche; yeux noirs; dos de l'abdomen obſcur.

FRIGANE. (Inſectes.)

43. **Frigane** en-deuil.

Entièrement noire; corps arrondi; antennes plus courtes que le corps.

44. **Frigane** muſciforme.

Obſcure; corps arrondi; antennes plus courtes que le corps; ailes blanchâtres, veinées de brun.

45. **Frigane** puſille.

Ailes ciliées d'un brun teſtacé; antennes blanches, avec des anneaux noirs.

46. **Frigane** ſauteuſe.

Ailes tranſparentes, avec une tache verte & une autre blanche; antennes plus longues que le corps.

1. Frigane réticulée.

Phryganea reticulata.

Phryganea nigra, alis ſubferrugineis atro reticulatis. Lin. *Syſt. nat. pag.* 908. *n°.* 4. — *Faun. ſuec. n°.* 1482.

Phryganea reticulata. Fab. *Syſt. ent. pag.* 306. *n°.* 1. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 388. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 245. *n°.* 1.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les ailes ſupérieures ſont preſque ferrugineuſes, marquées de veines tranſverſales noires, en forme de réſeau, & d'une tache noirâtre, à l'angle poſtérieur. Les ailes inférieures ſont preſque ferrugineuſes, avec une bande noire, & le bord poſtérieur a une ſuite de taches noirâtres, confluentes, aiguës. Le corps eſt noir.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

2. Frigane ſpécieuſe.

Phryganea ſpecioſa.

Phryganea nigra, alis albo pallidis maculis plurimis nigris. Panz. *Nov. ſpec. inſ. pag.* 26. *n°.* 53. *tab.* 2. *fig.* 16.

Elle a plus d'un pouce de long. Les antennes ne ſont gueres plus longues que le corps. Tout le corps eſt noir. Les ailes ſupérieures ſont d'un blanc pâle, avec un grand nombre de taches noires, dont la plupart réunies. Les ailes inférieures ſont blanches au milieu, avec quatre taches noires, ſur le bord extérieur, & une ſuite de taches de la même couleur, ſur le bord poſtérieur.

Elle ſe trouve en Italie, aux environs d'Imola.

3. Frigane ſtriée.

Phryganea ſtriata.

Phryganea nigra, alis teſtaceis nervoſo-ſtriatis. Lin. *Syſt. nat. pag.* 908. *n°.* 5. — *Faun. ſuec. n°.* 1483.

Phryganea ſtriata *alis teſtaceis nervoſo-ſtriatis.* Fab. *Syſt. ent. p.* 306. *n°.* 2. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 388. *n°.* 2. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 245. *n°.* 2.

Hemerobius alis teſtaceis venoſo ſtriatis, antennis longitudine alarum. Act. Ups. 1736. 27. 2.

Phryganea alis teſtaceis nervoſo-ſtriatis. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *p.* 246. *n°.* 1. *pl.* 13. *fig.* 5. *l. m. n. o.*

La Frigane de couleur fauve. Geoff. *Ib.*

Muſca quadripennis, alis longis anguſtis papillonum in modum variegatis. Rai. *Inſ. p.* 274. 2.

Perlarum forte ſpecies. Aldrov. *Inſ. pag.* 763.

Frisch. *Inſ.* 13. *tab.* 3.

Reaum. *Mém. inſ. tom.* 3. *pl.* 13. *fig.* 8. 9.

Phryganea ſtriata. Scop. *Ent. carn. n°.* 688.

Phryganea ſtriata. Vill. *Ent. tom.* 3 *pag.* 28. *n°.* 9.

Phryganea ſtriata. Fourc. *Ent. par.* 2. *p.* 353. *n°.* 1.

Elle a environ onze lignes de long. Tout le corps eſt teſtacé, un peu rouſſâtre. Les antennes ſont de la longueur du corps. Les yeux ſont noirâtres. Les ailes ſupérieures ont les nervures peu obſcures. Les jambes ſont armées de petites épines noirâtres.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

4. Frigane anale.

Phryganea analis.

Phryganea alis fuſcis macula anali alba, nuca hirta aurea. Fab. *Syſt. ent. pag.* 306. *n°.* 3. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 388. *n°.* 3. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 245. *n°.* 3.

Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec la partie ſupérieure couverte de poils dorés. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, avec un point blanc, à l'angle poſtérieur.

Elle ſe trouve en Suède.

5. Frigane ponctuée.

Phryganea punctata.

Phryganea fuſca, alis anticis macula alba lineiſque duabus nigro griſeoque punctatis pedibus flavis.

Phryganea fuſca *alis anticis fuſcis immaculatis, pedibus flavis.* Fab. *Syſt. ent. p.* 306. *n°.* 4. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 388. *n°.* 4. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 245. *n°.* 4.

Frigane *à deux nervures tachetées* à antennes de la longueur du corps, d'un brun jaunâtre, à pattes jaune d'ochre, a grandes taches blanches & deux nervures tachées de noir & de gris blanc ſur les ailes ſupérieures. Deg. *Mém. inſ. tom.* 2. *part.* 1. pag. 548. *pl.* 14 *fig.* 1 — 5.

Elle a environ un pouce de long. Les antennes ſont obſcures, de la longueur du corps. Les côtés de la tête & du corcelet ſont d'un brun jaunâtre, avec le deſſus d'un brun obſcur un peu rouſſâtre. Les ailes ſupérieures ſont d'un brun jaunâtre, mêlé de gris, avec deux nervures longitudinales, très-élevées vers le bord interne, tachetées alternativement de noir & de gris blanchâtre: une tache noirâtre près du bord interne, & une grande tache oblique, d'un blanc ſale, vers le milieu. Les ailes inférieures ſont tranſparentes, griſâtres. L'abdomen eſt brun, ou d'un jaune d'ochre. Les pattes ſont jaunes.

Nota La *Phryganea fuſca* de Linné, citée par M. Fabricius, eſt trois ou quatre fois plus petite & bien différente. Nous la rapporterons plus bas.

On trouve les fourreaux des larves de ces Friganes, placés & attachés aux feuilles des herbes & des Gramens, qui croiſſent partie au bord de l'eau & partie dans l'eau. Ce ſont comme de gros paquets de morceaux de Gramen attachés enſemble ſelon leur longueur & appliqués les uns ſur les autres, mais ſans beaucoup d'ordre. Tous les morceaux de Gramen ne ſont pas de longueur égale, les uns ſont plus longs & les autres plus courts. Les paquets ſont ſouvent longs de quatre travers de doigts; les morceaux de Gramen ſont unis enſemble avec de la ſoie, que la larve file. Après avoir ôté cette première enveloppe extérieure, on met à découvert le véritable fourreau, dans lequel la larve a ſa demeure; il eſt cylindrique, de la groſſeur d'une bonne plume à écrire, mais il eſt un peu moins gros à l'un des bouts qu'à l'autre: c'eſt par le gros bout ou le bout antérieur, que la larve fait ſortir la tête quand elle veut marcher & changer de place. Ce fourreau eſt compoſé de morceaux de feuilles de plantes aquatiques & de Gramen, placés horizontalement ou à plat autour du cylindre & intimement unis enſemble par leurs bords, de ſorte qu'ils font des parois aſſez ſolides, que la larve fortifie encore en dedans par une couche de ſoie.

De Géer ayant trouvé au commencement de mai, ces fourreaux en grand nombre & fortement attachés à des feuilles de Gramens placés dans l'eau d'un étang, vit que leurs deux ouvertures étoient grillées ou fermées par une eſpèce de grille, marque certaine que les larves s'étoient déja préparées à la transformation. La porte grillée de ces fourreaux eſt très-jolie & très-remarquable; il faut la regarder à la loupe pour en voir la fabrique. C'eſt une petite lame circulaire & aſſez épaiſſe, faite d'une ſoie brune, qui devient dure comme de la colle, & que l'eau ne diſſout point; cette lame bouche exactement l'ouverture à quelque diſtance au-dedans de ſes bords: mais ce qu'elle a de remarquable, c'eſt qu'elle eſt percée ou comme criblée de trous, placés aſſez régulièrement en cercles concentriques les uns au-dedans des autres juſqu'au centre. Les trous ſont ſéparés les uns des autres par des eſpèces d'arêtes ou de ſutures élevées, qui vont du centre à la circonférence, comme les rayons d'un cercle ou d'une roue, quoique ſouvent un peu irrégulièrement. Ces rayons ſont traverſés par d'autres arêtes qui ſuivent les cercles des trous, de ſorte que les deux eſpèces d'arêtes ſe croiſent, & que dans chaque compartiment qu'elles décrivent, il y a un trou. Les deux cloiſons grillées ſe reſſemblent, & ſi l'on ne ſauroit voir ce petit ouvrage qu'avec plaiſir, ce n'eſt pas avec moins d'intérêt qu'on doit en ſuivre la deſcription.

De Géer ayant ouvert un de ces fourreaux, y trouva la larve ſous ſa première forme & n'ayant point encore pris celle de nymphe; mais elle avoit déja perdu le pouvoir de remuer ſes pattes & par conſequent de marcher. Elle tenoit les pattes élevées; les deux antérieures étoient appliquées contre les côtés de la tête, & les deux autres paires contre les côtés des premiers anneaux du corps. Tout le mouvement que la larve ſe donna étoit au ventre, elle le remuoit beaucoup. Les trois ou quatre premiers anneaux du corps, qui, dans la Frigane doivent faire le corcelet, étoient plus enflés, & diſtingués ou comme ſéparés du ventre par un étranglement profond. Notre obſervateur put donc voir diſtinctement ſur cette larve le commencement de ſa transformation, qui s'exécute ainſi peu-à-peu & par degrés, d'abord intérieurement & enſuite à l'extérieur, quand la larve ſe dépouille de ſa peau. Cette larve tirée du fourreau reſſembloit entièrement à celle dont nous avons donné la deſcription dans les généralités. Son ventre étoit d'un vert clair, & les deux premiers anneaux du corps avec la tête & les pattes, étoient d'un brun obſcur; le troiſième anneau étoit d'un brun plus clair, avec quatre points d'un brun obſcur. Le lendemain elle commença à ſe défaire de ſa peau pour paroître ſous la forme de nymphe. Mais comme elle n'étoit plus dans ſon fourreau, elle eut de la peine à achever cette opération difficile, parce qu'elle étoit flottante dans l'eau, ſans avoir aucun point fixe pour appuyer ſon corps: ayant été aidée, elle parvint à ſe tirer peu-à-peu de ſa peau, par le gonflement & la contraction réitérés des anneaux du ventre, & par le mouvement qu'elle leur donnoit. Elle ſe transforma ſous les yeux mêmes de notre obſervateur, qui eut le plaiſir de voir comment toutes les parties furent tirées hors de la peau: d'abord la tête, les antennes & les pattes antérieures; puis le corcelet, les pattes intermédiaires & les ailes; enſuite le ventre & les pattes poſtérieures. La nymphe étoit d'un vert clair & blanchâtre, elle n'avoit de brun que les yeux & les deux crochets de la tête; on remarquoit la bande noire formée par des poils & placée de chaque côté du corps vers le derrière; enfin, elle reſſembloit à celle dont nous avons fait mention dans les généralités. De Géer a obſervé que la larve, avant de ſe transformer, ſe retourne dans ſon fourreau, de manière qu'alors la tête ſe trouve placée au petit bout ou au bout poſtérieur du fourreau, ce qui paroît prouver que c'eſt par ce bout que l'inſecte doit ſortir.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe, en Suède.

6. FRIGANE diſcoïde.

PHRYGANEA diſcoidea.

Phryganea griſea, alis fuſcis margine maculiſque diſci pallidis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 245. *n*°. 5.

Elle reſſemble à la précédente pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont de la longueur du corps. La tête & le corcelet ſont gris, avec le bord extérieur & intérieur, au-delà du milieu, pâle, & quelques taches pâles, ſur le diſque. Les pattes ſont griſes.

Elle ſe trouve à Upſal, ſur le bord des eaux.

7. FRIGANE velue.

PHRYGANEA piloſa.

Phryganea alis teſtaceis immaculatis, capite thoraceque hirtis. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 388. *n*°. 5. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 245. *n*°. 6.

Phryganea piloſa *alis fuſcis immaculatis, capite thoraceque hirtis.* FAB. *Syſt. ent. pag.* 306. *n*°. 5.

Elle a près de dix lignes de long. Tout le corps eſt d'une couleur teſtacée, rouſſâtre. Les yeux ſont noirâtres. La tête & le corcelet ſont un peu velus. Les antennes ſont de la longueur du corps. Les ailes ſont d'une couleur teſtacée, rouſſâtre, ſans taches.

Elle ſe trouve aux environs de Paris, en Suède.

8. FRIGANE pallipède.

PHRYGANEA pallipes.

Phryganea alis omnibus nigris immaculatis, pedibus pallidis. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 388. *n*°. 6. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 245. *n*°. 7.

Elle a environ ſept lignes de long. Tout le corps eſt obſcur, ſans taches. Les antennes ſont à peine de la longueur du corps. La tête & le corcelet ſont velus. Les pattes ſont plus pâles que le corps.

Elle ſe trouve dans les provinces méridionales de la France, en Italie.

9. FRIGANE marquée.

PHRYGANEA ſignata.

Phryganea alis griſeo-fuſcis, margine poſtico flavo ſtriato. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p* 389. *n*°. 7. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 245. *n*°. 8.

Elle eſt petite. Les antennes & la tête ſont obſcures. Les ailes ſont d'un gris noirâtre, luiſant, avec des taches jaunes, & le bord poſtérieur ſtrié de jaune.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

10, FRIGANE grande.

PHRYGANEA grandis.

Phryganea alis fuſco-teſtaceis cinereo maculatis. FAB. *Syſt. ent. p.* 306 *n*°. 6. — *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 389. *n*°. 8. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 245. *n*°. 9.

Phryganea grandis *alis cinereo-teſtaceis lineolis duabus longitudinalibus nigris puncto albo.* LIN. *Syſt. nat. p.* 909. *n*°. 7. — *Faun. ſuec. n*°. 1485.

Phryganea grandis. DEG. *Mém. inſ. tom.* 2. *part.* 1. *pag.* 527. *n*°. 2. *pl.* 13. *fig.* 1.

Frigane *à deux points blancs*, à antennes de la longueur du corps, à ailes d'un brun griſâtre, avec des taches cendrées, une raie longitudinale noire, & deux points blancs. DEG. *Ib.*

ROES. *Inſ. tom.* 2. *inſ. aquat. claſſ.* 2. *tab.* 17. *fig.* 1—4.

REAUM. *Mém. inſ. tom.* 3. *tab.* 14. *fig.* 4.

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 109. *fig.* 3. 4.

SULZ. *Hiſt. inſ. tab.* 24. *fig.* 9.

Phryganea grandis. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 29. *n*°. 11.

Elle a de dix à onze lignes de long. Les antennes ſont obſcures, de la longueur du corps. La tête & le corcelet ſont cendrés, obſcurs, un peu velus. Le corps eſt obſcur. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de griſâtre & d'obſcur & marquées de quelques points oblongs, blanchâtres; les inférieures ſont obſcures, ſans taches. Les pattes ſont pâles, aſſez longues, avec les jambes épineuſes.

La larve ſe forme un fourreau avec de petits morceaux de bois, diſpoſés longitudinalement ſur les côtés du corps. Cette larve & ſa nymphe ont été décrites dans les généralités, comme appartenant à l'eſpèce de Frigane la plus commune.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

11. FRIGANE parſemée.

PHRYGANEA irrorata.

Phryganea alis fuſco-griſeis maculis atomiſque niveis numeroſis. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 389. *n°.* 9. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 245. *n°.* 10.

Elle eſt de la grandeur de la Frigane rhombifère. Les antennes ſont teſtacées. La tete eſt noire. Le corcelet eſt noir, avec une tache teſtacée, au milieu du dos. Les ailes ſupérieures ſont d'une couleur cendrée obſcure, avec pluſieurs taches rhomboïdales & quelques points blancs : la partie poſtérieure des ailes remonte un peu. Les pattes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

12. FRIGANE tranſparente.

PHRYGANEA pellucida.

Phryganea alis pellucidis poſtice nigro nebuloſis, pedibus griſeis.

Frigane *tranſparente tachetée*, à antennes de la longueur du corps, à ailes tranſparentes, avec des nuances noirâtres à l'extrémité, & à pattes griſes. DEG. *Mém. inſ. tom.* 2. *part.* 1. *p.* 526. *n°.* 1. *pl.* 12. *fig.* 19.

Elle a environ huit lignes de long. La tête, les antennes de la longueur du corps, & les antennules ſont d'un brun clair griſatre. Le deſſus du corcelet & l'abdomen ſont d'un vert de mer obſcur, & ſouvent noirâtres, mais l'extrémite de l'abdomen eſt brune. Les ailes ſupérieures ſont tranſparentes & ornées de taches & de nuances noirâtres, ſur-tout vers la partie poſtérieure & au bord interne. Les inférieures ſont blanches & tranſparentes, avec une légère teinte noire ſur le bord interne. Les pattes ſont d'un brun clair un peu griſâtre.

Elle ſe trouve en Suède.

13. FRIGANE flavicorne.

PHRYGANEA flavicornis.

Phryganea alis griſeis abdomine vireſcente, antennis pedibuſque flaveſcentibus. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 245. *n°.* 11.

Elle a de ſept à neuf lignes de long. Les antennes ſont jaunâtres, de la longueur du corps. La tète & le corcelet ſont obſcurs & couverts de poils rouſſâtres. Les ailes ſupérieures ſont griſâtres, plus ou moins mélangées d'obſcur; les inférieures ſont ſans taches. L'abdomen eſt verdatre. Les pattes ſont jaunâtres.

Elle ſe trouve à Kiell ſur le bord des eaux. Elle eſt commune dans les provinces méridionales de la France, aux endroits maritimes.

14. FRIGANE rhombifère.

PHRYGANEA rhombica.

Phryganea alis griſeis macula laterali rhombica alba. FAB. *Syſt. ent. p.* 307. *n°.* 7. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 389. *n°.* 10. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 245. *n°.* 12.

Phryganea rhombica *alis flaveſcentibus deflexo compreſſis macula rhombea laterali alba.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 909. *n°.* 8. — *Faun. ſuec. n°.* 1486.

Phryganea alis deflexo-compreſſis flaveſcentibus, macula rhombea laterali alba. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *pag.* 246. *n°.* 2.

La Frigane panachée. GEOFF. *Ib.*

REAUM. *Mém. inſ. tom.* 3. *pl.* 14. *fig.* 5.

ROES. *Inſ. tom.* 2. *inſ. aquat. claſſ.* 2. *tab.* 16. *fig.* 1—7.

SCHAEFF. *Elem. ent. tab.* 100. — *Icon. inſ. tab.* 90. *fig.* 5. 6.

Phryganea rhombica. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 612.

Phryganea rhombica. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 29. *n°.* 12.

Phryganea rhombica. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 354. *n°.* 2.

Elle a de ſept à neuf lignes de long. Les antennes ſont teſtacées, de la longueur du corps. Le corps eſt teſtacé, avec quelques poils rouſſâtres, ſur la tête & ſur le corcelet. Les ailes ſont comprimées, d'un gris rouſſâtre, avec une tache rhomboïdale, oblique, blanchâtre, vers le bord extérieur, & une autre derrière celle-ci, un peu moins marquée. Les pattes ſont teſtacées.

Selon Linné, Roeſel & M. Fabricius, la larve habite dans des fourreaux conſtruits de petits morceaux de Gramen, cylindriques & diſpoſés dans tous les ſens; & ſelon M. Geoffroy, le fourreau que cette larve ſe file, eſt recouvert de petites pierres, & de débris de coquilles, quelquefois de coquilles entieres : il y a tout lieu de penſer, d'après des aſſertions auſſi peu reſſemblantes, que ce n'eſt pas de la même eſpece de larve, dont ces auteurs ont fait mention.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

15. FRIGANE griſe.

PHRYGANEA griſea.

Phryganea alis anticis nebuloſis macula marginali nigra. LIN. *Syſt. nat. pag.* 909. *n°.* 6. — *Faun. ſuec. n°.* 1484.

Phryganea griſea. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 389. *n*°. 11.—*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 245. *n*°. 13.

Frigane *griſe à points noirs*, à antennes de la longueur du corps, griſe à points & taches d'un brun noirâtre, à raie noire vers l'angle extérieur des ailes ſupérieures, dont le bord poſtérieur eſt arrondi. Deg. *Mem inſ. tom.* 1. *pars.* 1. *p.* 543. *pl.* 13. *fig.* 18—121.

Elle a environ neuf lignes de long. Les antennes ſont d'un brun clair, un peu plus courtes que le corps. La tête & le corcelet ſont griſâtres. L'abdomen eſt d'un brun noirâtre, avec les côtés verdâtres. Les pattes ſont d'un gris jaunâtre. Les ailes ſupérieures ſont griſes, & marquées d'un grand nombre de points & de taches noirâtres; les inférieures ſont tranſparentes, ſans taches.

Ces Friganes exhalent une odeur très-mauvaiſe, dont les doigts qui les touchent reſtent longtemps empreints.

C'eſt dans les marais, & plus particulièrement dans les foſſés qui paſſent par des prairies, qu'on trouve en abondance, dès le printemps, les larves de ces Friganes, qui ſont des plus grandes de ce genre, & qui habitent dans des fourreaux cylindriques, compoſés de grandes pièces de Gramen & de Jonc, arrangées longitudinalement ou ſelon la longueur du tuyau. Ces fourreaux ſont grands & ſpacieux, leur forme eſt parfaitement cylindrique; à chaque bout il y a une grande ouverture, & ce qui eſt à remarquer, c'eſt que l'ouverture du bout poſtérieur n'eſt pas moins grande ni moins ſpacieuſe que celle du bout antérieur : c'eſt en cela qu'ils ſont différens de la plupart des autres fourreaux. Ce fourreau eſt compoſé de grandes pièces longues, mais peu larges, de Gramens & de Joncs, qui croiſſent dans l'eau; les pièces ſont ajuſtées les unes à côté des autres & en partie en recouvrement les unes des autres. Ces morceaux de feuilles ſont arrangés parrallèlement à la longueur du fourreau. Il faut obſerver que la larve ne met pas en œuvre des pièces de Gramen ou de Jonc de la longueur du fourreau entier; elle en fait couper des morceaux qui n'ont que le tiers ou le quart de cette longueur & très-peu de largeur, & c'eſt avec ces morceaux courts qu'elle compoſe l'extérieur de ſon fourreau, de façon qu'ils y forment comme trois ou quatre bandes tranſverſales. Les pièces de la première bande ou du premier rang, à compter du bout poſtérieur, ſont couvertes dans une petite partie de leur étendue, par celles du ſecond rang; celles-ci, par les pièces du troiſième, & enfin, ces dernières, par celles du quatrième rang, quand le fourreau en a quatre : ordinairement il n'a que trois rangées de morceaux de feuilles. Cet arrangement, qui reſſemble en quelque ſorte à celui des tuiles d'un toît, donne plus de ſolidité au fourreau & le rend moins pénétrable à l'eau, que ſi les pièces ſe trouvoient placées bout par bout. Cette diſpoſition des pièces démontre en même-temps, que c'eſt par le bout poſtérieur que la larve a dû commencer ſon ouvrage, que c'eſt cette partie du fourreau qui a été faite la première. Mais il ne faut pas s'attendre à voir toujours les rangs des pièces également longs & placés avec une pareille régularité; il eſt même rare d'y trouver cette ſymétrie, parce que les morceaux de Gramen que la larve emploie pour former un même rang, ne ſont pas toujours de longueur égale. Toutes ces pièces ſont attachées enſemble avec de la ſoie. La larve applique conſtamment du côté où eſt ſa tête, une ou deux pièces de Gramen qui s'avancent au-delà du bord de l'ouverture antérieure. On obſerve cela ſur tous les fourreaux de cette eſpèce, & l'uſage de ces pièces avancées ſemble être de cacher la tête & la partie antérieure du corps, quand la larve veut marcher; ordinairement ces fourreaux ont un pouce & demi de longueur ſur trois lignes de diamètre; mais il y en a auſſi de plus courts.

La larve qui habite ce fourreau, eſt grande & groſſe, ſa longueur eſt de plus d'un pouce, & le diamètre de ſon corps eſt de deux lignes & demie, ſur-tout étant meſuré d'un côté à l'autre: car il eſt un peu applati. Elle n'a rien de particulier à nous offrir par rapport à ſes couleurs. La tête, le premier anneau du corps & les pattes, ſont d'un brun obſcur. Toutes ces parties ſont couvertes d'une peau écailleuſe, garnie de poils bruns. Le ſecond & le troiſième anneaux ſont membraneux & d'un blanc ſale. Sur le deſſus du ſecond anneau il y a deux plaques écailleuſes, brunes, & ſur le deſſus du troiſième on voit quatre points bruns, de même ſubſtance, garnis de poils, & de chaque côté une plaque ſemblable. Les neuf anneaux ſuivans ſont d'un blanc de lait un peu jaunâtre, & les filets membraneux, dont ils ſont garnis, d'un blanc argenté. Sur le dernier anneau on voit une plaque brune garnie de poils, & les deux crochets du derrière ſont de la même couleur. Tout le long du dos il y a une raie noirâtre, produite par le grand inteſtin, qui eſt rempli de matière noire, & qui paroît au travers de la grande artère tranſparente. De chaque côté du corps il y a une ſuite de petits poils noirs fort courts, qui y forment une ligne de cette couleur. Les deux pattes antérieures ſont beaucoup plus courtes que les quatre autres, ce qui eſt commun à toutes les larves de ce genre.

C'eſt vers la fin du mois de mai, que ces larves ſe préparent à changer de forme. Elles attachent alors légèrement leur fourreau, & elles filent enſuite à chaque bout du fourreau une grille de ſoie. Ces grilles ſont placées verticalement au fourreau. Elles reſſemblent à une eſpèce de gaze à petits trous, mais plus petits les uns que les autres.

Les nymphes dans leſquelles elles ſe transforment, ſont entièrement ſemblables à celles qui nous ont ſervi de modèle dans les généralités. Ajoutons ſeulement que cinq des anneaux du ventre ont chacun en-deſſus deux petites plaques brunes, garnies de pluſieurs petites pointes écailleuſes, dirigées vers le derriere. Les raies noires qui bordent une partie des deux côtés du ventre, ſe rencontrent au-deſſous du derrière, & elles ſont compoſées de poils aſſez longs. Au commencement de juin, ces nymphes quittent leur peau. Cette transformation ſe fait de la meme maniere que nous l'avons déjà décrite. Quand le temps approche qu'elles doivent prendre une autre forme, les quatre pattes antérieures de la nymphe ſe dégagent, & elle devient capable de nager & de marcher. Elle perce alors la grille, & ſort entièrement du fourreau & de l'eau en même-temps; elle ſe dégage enſuite de ſa peau, & paroît ſous la forme de Frigane ailée, qui n'eſt que d'une grandeur moyenne, tandis que ſa larve eſt de la première grandeur.

Elle ſe trouve en Europe ſur le bord des eaux.

16. FRIGANE veinée.

PHRYGANEA venoſa.

Phryganea atra, pedibus albis, alis pallidis venoſis. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 249. *n°.* 8.

La Frigane noire à ailes pâles veinées. GEOFF. *Ib.*

Phryganea venoſa. FOURC. *tom.* 2. *pag.* 355. *n°.* 8.

Elle a environ cinq lignes de long. Le corps eſt noir. Les pattes ſont blanches. Les ailes ſont d'un gris pâle, avec les nervures un peu brunes.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

17. FRIGANE maculée.

PHRYGANEA maculata.

Phryganea alis ſuperioribus nebuloſis, antennis longitudine corporis. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 248. *n°.* 6.

La Frigane à ailes tachetées & courtes antennes. GEOFF. *Ib.*

REAUM. *Mém. inſ. tom.* 3. *pl.* 13. *fig.* 13.

Phryganea maculata. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 355. *no.* 6.

Elle a environ quatre lignes de long. Les antennes ſont brunes & de la longueur du corps. Les yeux ſont noirs. Le corps eſt brun. Les ailes ſont mélangées de gris clair & de gris obſcur. Les pattes ſont jaunâtres.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

18. FRIGANE fennicienne.

PHRYGANEA fennica.

Phryganea nigra, alis ſtriatis cinereis, puncto anali teſtaceo, antennis baſi niveis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 245. *n°.* 14.

Elle reſſemble à la précédente, pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont une fois plus longues que le corps, blanches à leur baſe, noires à leur extrémité. La tête & le corcelet ſont noirs, ſans taches. Les ailes ſont ſtriées, cendrées, avec un petit point teſtacé, peu marqué, à l'angle poſtérieur. Les pattes ſont noires, avec les jambes poſtérieures pâles.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

19. FRIGANE notée.

PHRYGANEA notata.

Phryganea alis anticis cinereo-flaveſcentibus, macula marginali fuſca. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 390. *n°.* 12. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 146. *n°.* 15.

Elle reſſemble pour la forme & la grandeur, à la Frigane griſe. Les antennes ſont teſtacées. Le corps eſt obſcur. Les ailes ſupérieures ſont d'un jaune cendré, avec une tache marginale obſcure; les inférieures ſont blanches, tranſparentes, ſans taches. Les pattes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

20. FRIGANE bimaculée.

PHRYGANEA bimaculata.

Phryganea alis fuſcis macula laterali duplici flava LIN. *Syſt. nat. pag.* 909. *n°.* 9.

Phryganea bimaculata. FAB. *Syſt. ent. pag.* 307. *n°.* 8. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 390. *n°.* 13. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 140. *n°.* 16.

Phryganea cinereo-fuſca, ſutura alarum macula alba, antennis albo fuſcoque interſectis, corpore duplo longioribus. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 248. *n°.* 5.

La Frigane à antennes panachées. GEOFF. *Ib.*

Frigane *noire à bandes*, à antennes une fois plus longues que le corps, à ailes noirâtres, avec des bandes griſes-jaunâtres dans le mâle, mais brunes, avec une ou deux taches jaunâtres dans la femelle.

DEG. *Mém. inſ. tom. 2. part. 1. pag. 568. pl. 15. fig. 5.*

Phryganea interſecta. FOURC. *Ent. par.* 2. *pag.* 354. *n°.* 5.

Phryganea bimaculata. VILL. *Ent. tom.* 3. *p.* 30. *n°.* 13.

Elle a environ quatre lignes & demie de long. Les antennes ſont deux ou trois fois plus longues que le corps, marquées d'anneaux alternes, noirs & blancs. Les antennules ſont noires. La tête & le corcelet ſont noirs & garnis de quelques poils griſâtres. L'abdomen eſt noir. Les pattes ſont d'un brun clair. Les ailes ſupérieures ſont d'un brun noirâtre, marquées chacune d'un point blanc, à leur bord interne; les inférieures ſont noires, ſans taches.

La larve ſe fait des fourreaux en cornet, compoſés de grains de ſable mêlés avec du limon. Ces fourreaux n'ont que la longueur de quatre lignes, & leurs extrémités ſont preſque de diamètre égal, lorſqu'on les trouve attachés & que la larve ſe prépare à la transformation; mais avant ils ſont beaucoup plus pointus & plus déliés au bout poſtérieur qu'à l'intérieur, & ils ſont auſſi beaucoup plus longs. La raiſon de cette différence eſt que quand la larve doit changer de forme, elle retranche & ôte une bonne partie de ſon fourreau, elle le racourcit. Comme dans l'état de nymphe la larve n'aura plus beſoin d'un ſi long fourreau, elle ne lui laiſſe que la longueur néceſſaire pour le logement de la nymphe & proportionnée à ſon volume. C'eſt du petit bout poſtérieur, qu'elle retranche ce que le fourreau peut avoir de trop en longueur, & c'eſt par-là que celui-ci devient d'un diamètre preſque egal a celui de l'autre. D'autres eſpèces de larves de Friganes prennent la même précaution par rapport à leurs fourreaux, elles les raccourciſſent. Les fourreaux que nous examinons, lorſque la larve doit ſe transformer, ſe trouvent ſur le deſſus des feuilles de Nénuphar, où ils ſont couchés horiſontalement ſur les cotés; ils ne ſont attachés à la feuille que par les deux bouts; mais de façon que les deux extrémités reſtent libres. La portion du fourreau, qui eſt entre les deux bouts, eſt ſimplement couchée ſur la feuille ſans y être jointe ni collée. Les petites larves qui habitent ces fourreaux, qui ont également des ennemis à craindre dans le temps ſur-tout de leurs transformation, où elles ne peuvent ni fuir ni ſe défendre, ne ſont cependant pas en uſage de faire comme celles des grandes eſpèces, des grilles à leur fourreau; mais elles ont ſoin d'en fermer les deux extrémités par une plaque ou cloiſon ſolide, composée de grains de ſable & de terreau fort menu, qu'elles uniſſent enſemble avec des fils de ſoie, comme ceux du fourreau même, ſe ſervant apparemment pour cela de la partie ſuperflue du fourreau qu'elles ont retranché; mais ce qui mérite d'être bien remarqué, c'eſt que comme elles ont beſoin ſans ceſſe d'une nouvelle eau, parce que ſi elle croupiſſoit elle leur deviendroit funeſte, elles ont ſoin de ménager une petite ouverture au centre de cette cloiſon, & ce trou, quoique fort petit, eſt néanmoins ſuffiſant pour leur donner la communication néceſſaire avec l'eau extérieure, & les met en même-temps, par ſa petiteſſe, à l'abri de toute inſulte: de pareilles obſervations ne peuvent que faire admirer continuellement tous les moyens que la nature ne ceſſe de départir même aux plus petits inſectes, pour leur conſervation.

La nymphe eſt petite, ſa longueur n'eſt que d'environ quatre lignes ou à-peu-près égale à celle du fourreau. Sa couleur eſt verte: ſur les anneaux du ventre on voit quatre ſuites de petits traits noirs, qui forment quatre lignes longitudinales de cette couleur. Les yeux ſont bordés de brun. Les antennes, les pattes & les fourreaux des ailes ſont blanchâtres & tranſparens. Le devant de la tête eſt armé de deux petits crochets bruns & écailleux, ſemblables à ceux que portent les nymphes des grandes larves de Friganes dont nous avons parlé, & deſtinés au même uſage. L'arrangement des ailes, des pattes & des antennes, tout le long du deſſous du corps, ne nous offre rien de nouveau; l'on remarque ſeulement qu'elles ſont dans une ſituation très-dégagée & flottante, qu'elles ne tiennent au corps que par leur origine, & que par conſéquent on les en éloigne & on les dérange fort aiſément; mais les antennes ſont remarquables: on voit que la Frigane en aura de fort longues; elles ſont déja dans la nymphe d'une longueur conſidérable, elles s'étendent au-delà du ventre, & on peut obſerver que leur extrémité eſt roulée en ſpirale ou ſituée en boucle. Le bout du ventre eſt garni de deux petits corps déliés, écailleux & de couleur brune, un peu courbés en crochets à leur extrémité. En général cette nymphe a le corps allongé & peu gros, ſur-tout par rapport au ventre, qui eſt plus long, à proportion du reſte, que celui des autres nymphes de ce genre, & on ne lui voit que fort peu de ces filets membraneux qu'ont toutes les larves des Friganes. C'eſt vers le milieu de juin, que ces nymphes paroiſſent en inſectes ailés. Pour prendre cette forme, la nymphe a beſoin premièrement de quitter le fourreau où elle a vécu juſques-là, de la même manière que le font celles dont nous avons donné l'hiſtoire: car devenue Frigane, elle n'eſt plus en état de forcer la plaque dont le bout du fourreau eſt bouché. Pour ſortir du fourreau elle fait ſauter cette plaque & l'en détache entièrement: c'eſt au moyen des deux crochets écailleux de la tête, qu'elle parvient à pouſſer & à détacher la cloiſon. Enſuite elle ſort du fourreau, & nage dans l'eau juſqu'au moment où elle doit quitter ſa peau & ce moment ne tarde guere. On obſerve que les pattes intermédiaires de la nymphe, ſont garnies d'un grand nombre

bre de poils fins noirâtres, fort ſerrés les uns auprès des autres, de ſorte qu'ils forment comme une frange; c'eſt en pouſſant l'eau avec ces pattes & leurs franges, qu'elle parvient à nager: on peut remarquer la même choſe ſur d'autres nymphes plus grandes. Les Dityques, les Nèpes, les Notonectes, &c. ont de ſemblables franges de poils aux pattes. Ces poils appartiennent uniquement à la nymphe, on ne les voit plus ſur la Frigane: ainſi cette petite nymphe n'a beſoin de pouvoir nager qu'une fois dans ſa vie, & elle a reçu des inſtrumens propres à cette opération. Pour ſe défaire de ſa peau, la nymphe de cette eſpèce ne ſort point tout-à-fait de l'eau, elle ſe place ſeulement de manière que le deſſus du corps & ſur-tout du corcelet touche la ſuperficie de l'eau, tout comme font les nymphes des Couſins; elle reſte comme ſuſpendue contre cette ſuperficie. C'eſt là que la Frigane quitte ſa dépouille, en faiſant crever la peau qui couvre le corcelet & la tête. La dépouille vide, reſte enſuite flottante ſur l'eau; elle y ſurnage en partie à cauſe de ſa légèreté.

Elle ſe trouve en Europe.

21. FRIGANE noire.

PHRYGANEA nigra.

Phryganea alis nigris, antennis longiſſimis FAB. *Syſt. ent. pag.* 307. *nº.* 9. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 390. *nº.* 14 — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 146. *nº.* 17.

Phryganea nigra *alis cæruleo-atris, antennis corpore duplo longioribus.* LIN. *Syſt. nat. p.* 909. *nº.* 11.

Frigane *noire bleuâtre à ailes courbées*, à antennes une fois plus longues que le corps, & à très-longs barbillons velus, à ailes d'un noir bleuâtre, luiſant & à yeux rouges. DEG. *Mem. inſ. tom.* 2. *part.* 1. *pag.* 580. *nº.* 12. *pl.* 15. *fig.* 21.

Phryganea fuliginoſa. SCOP. *Ent. carn. nº.* 696.

Phryganea nigra. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 31. *nº.* 15.

Elle a de quatre à cinq lignes de long. Les antennes ſont une fois plus longues que le corps, marquées d'anneaux alternes, blancs & noirs. Tout le corps eſt noir. Les ailes ſupérieures ſont noires, avec un reflet violet, luiſant. Les pattes ſont obſcures. Les antennules antérieures ſont longues & velues.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

22. FRIGANE obſcure.

PHRYGANEA fuſca.

Phryganea fuſca immaculata, alis inferioribus hyalinis. LIN. *Syſt. nat. pag.* 910. *nº.* 20. — *Faun. ſuec. nº.* 1500.

Phryganea atra alis plumbeis, pedibus fulvis. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *pag.* 247. *nº.* 4.

La Frigane plombée à pattes fauves. GEOFF. *Ib.*

Phryganea plumbea. FOURC. *Entom. par.* 2. *pag.* 354. *nº.* 4.

Elle a environ cinq lignes de long. Les antennes ſont d'un gris obſcur, à-peu-près de la longueur du corps. La tête & le corcelet ſont noirs & couverts de quelques poils rouſſâtres. L'abdomen eſt noirâtre. Les pattes ſont d'un gris fauve. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris un peu ardoiſé, avec des nervures un peu élevées; les inférieures ſont tranſparentes.

Elle ſe trouve aux environs de Paris, en Suède, ſur le bord des eaux.

23. FRIGANE verte.

PHRYGANEA viridis.

Phryganea viridis, oculis nigris, alis niveis. GEOFF. *Inſ. t.* 2. *p.* 249. *nº.* 9.

La Frigane verte. GEOFF. *Ib.*

Phryganea viridis. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 356. *nº.* 9.

Elle a environ trois lignes & demie de long. Les antennes ſont plus longues que le corps, entrecoupées de brun & de gris blanc. Les yeux ſont noirs. La tête eſt d'un beau vert clair. Le corcelet eſt vert, avec un peu de jaune en-deſſus & ſur les côtés. L'abdomen eſt vert, ſans taches. Les pattes ſont d'un blanc argenté. Les ailes ſont entièrement blanches.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

24. FRIGANE azurée.

PHRYGANEA azurea.

Phryganea alis nigris poſtice violaceis LIN. *Syſt. nat p.* 909. *nº.* 12. — *Faun. ſuec. nº.* 1411.

Phryganea azurea. FAB. *Syſt. ent p.* 307. *nº.* 10. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 390. *nº.* 15. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 146. *nº.* 18.

Phryganea azurea. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 32. *nº.* 16.

Elle eſt petite. Les ailes ſupérieures ſont noires à leur baſe, d'un bleu violet à leur extrémité.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

25. **Frigane** marginée.

Phryganea marginata.

Phryganea nigricans, alis margine omni flavo. Lin. *Syſt. nat. p.* 910. *n°.* 14.

Phryganea marginata. Fab. *Syſt. ent. pag.* 307 *n°.* 11. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 390. *n°.* 16. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 146. *n°.* 19.

Elle eſt petite. Le corps eſt noir. Le corcelet eſt couvert d'un duvet teſtacé. Les ailes ſont noires, bordées de jaune. Les pattes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve en Suède.

26. **Frigane** bigarrée.

Phryganea variegata.

Phryganea alis fuſcis teſtaceo irroratis. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 391. *n°.* 17. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 146. *n°.* 20.

Phryganea variegata *alis anticis flavis punctis ferrugineis.* Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 37. *n°.* 32. *tab.* 7. *fig.* 5.

Phryganea variegata. Scop. *Ent. carn. n°.* 693.

Phryganea variegata. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 621.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont à peine de la longueur du corps, & marquées d'anneaux alternes, teſtacés & obſcurs. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, & parſemées de points & de taches teſtacés. Les pattes ſont jaunâtres.

Elle ſe trouve en Allemagne.

27. **Frigane** bilinée.

Phryganea bilineata.

Phryganea alis fuſcis utroque margine lineolis duabus tranſverſis albidis. Fab. *Syſt. ent. p.* 307. *n°.* 12. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag* 391. *n°.* 18. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 146. *n°.* 21.

Phryganea bilineata *nigricans, alis ſuperioribus utroque margine lineolis duabus tranſverſis albidis.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 910. *n°.* 19. — *Faun. ſuec. n°.* 1496.

Phryganea bilineata. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 34. *n°.* 23.

Elle eſt petite. Les antennes ſont plus longues que le corps. Les ailes ſupérieures ſont obſcures & marquées de deux petites lignes tranſverſales, vers chaque bord. Le corps eſt obſcur.

Elle ſe trouve en Europe.

28. **Frigane** interrompue.

Phryganea interrupta.

Phryganea nigra, alis fuſcis faſciis quatuor niveis, anterioribus interruptis poſteriori marginali punctata. Fab. *Syſt. ent. p.* 307. *n°.* 13. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 391. *n°.* 19. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 146. *n°.* 22.

Elle reſſemble à la précédente. Les antennes ſont plus longues que le corps, marquées d'anneaux alternes, blancs & noirs. La tête & le corcelet ſont noirs. Les antennules ſont pâles. Les ailes antérieures ſont obſcures, avec trois bandes interrompues blanches, & le corps poſtérieur pointillé de blanc; les ailes inférieures ſont cendrées. Les pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve en Angleterre.

29. **Frigane** nerveuſe.

Phryganea nervoſa.

Phryganea antennis corpore longioribus, alis fuſco-teſtaceis nigro venoſis.

Frigane *brune à nervures noires*, à antennes noires, une fois plus longues que le corps & à très-longs barbillons, à ailes d'un brun griſâtre, dont les nervures ſont noires & à yeux d'un rouge brun. Deg. *Mém. inſ. tom.* 2. *part.* 1. *pag.* 578. *n°.* 11. *pl.* 15. *fig.* 19.

Elle a environ ſept lignes de long. Les antennes ſont une fois plus longues que le corps, noires, avec le deſſous blanchâtre, marqué de points noirs. Les antennules antérieures ſont longues, noires, très-velues. La tête & le corcelet ſont noirs & velus. L'abdomen eſt noir. Les ailes ſupérieures ſont d'un brun griſâtre, avec les nervures noires; les ailes inférieures ſont obſcures & tranſparentes. Les pattes ſont d'un brun griſâtre, avec quelques taches obſcures.

Elle ſe trouve en Suède, au mois de mai.

30. **Frigane** vulgaire.

Phryganea vulgata.

Phryganea nigro-fuſca, alis pedibuſque teſtaceis. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *p.* 247. *n°.* 3.

La Frigane brune à ailes fauves. Geoff. *Ib.*

Phryganea vulgata. Fourc. *Ent. par.* 2. *p.* 354. *n°.* 3.

Elle a environ cinq lignes de long. Les antennes ſont noires, de la longueur du corps. Tout le corps eſt noir. Les pattes ſont fauves. Les ailes ſont d'un fauve teſtacé, ſans taches.

Elle eſt commune aux environs de Paris.

31. **Frigane** velue.

Phryganea hirta.

Phryganea fuſca, alis anticis hirtis, antennis longitudine corporis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 308. *n*°. 14.—*Spec. inſ. t.* 1. *pag.* 391. *n*°. 20.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 146. *n*°. 23.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont de la longueur du corps, blanches, avec des anneaux obſcurs, & le premier article long & velu. La tête & le corcelet ſont velus, obſcurs, ſans taches. Les ailes ſupérieures ſont arrondies, velues, obſcures, avec deux taches plus obſcures, peu marquées, l'une vers le bord interne, & l'autre au milieu; les ailes inférieures ſont glabres, obſcures. Les pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve en Angleterre.

32. **Frigane** longicorne.

Phryganea longicornis.

Phryganea alis fuſcis, ſtrigis duabus undatis obſcurioribus antennis longiſſimis Fab. *Syſt. ent. pag.* 308. *n*°. 15.— *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 391. *n*°. 21.—*Mant. inſ. t.* 1. *p.* 146. *n*°. 24.

Phryganea longicornis *alis ſuperioribus nebuloſis, antennis corpore triplo longioribus.* Lin. *Syſt. nat. pag* 910. *n*°. 15.— *Faun. ſuec. n*°. 1492.

Phryganea alis ſuperioribus nebuloſis nigro-punctatis, antennis corpore triplo longioribus. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *pag.* 249. *n*°. 7.

La Frigane à ailes tachetées & longues antennes. Geoff. *Ib.*

Phryganea longicornis. Fourc. *Ent. par.* 2. *pag.* 355. *n*°. 7.

Phryganea longicornis. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 33. *n*°. 19.

Elle a de trois à quatre lignes de long. Les antennes ſont très-minces, blanchâtres, & deux ou trois fois plus longues que le corps. Les yeux ſont noirs. Tout le corps eſt d'un brun cendré. Les pattes ſont blanchâtres. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gris & de noirâtre; les inférieures ſont griſes, ſans taches.

Elle ſe trouve en Europe. Elle eſt commune aux environs de Paris.

33. **Frigane** quadrifaſciée.

Phryganea quadrifaſciata.

Phryganea nigra, alis teſtaceis faſciis quatuor nigris, antennis longiſſimis. Fab. *Syſt. ent. p.* 308. *n*°. 16.—*Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 391. *n*°. 22.—*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 146. *n*°. 25.

Les antennes ſont une fois plus longues que le corps, obſcures, avec des anneaux noirs. La tête, le corcelet & l'abdomen ſont noirs. Les ailes ſont d'une couleur teſtacée obſcure, & marquées de quatre larges bandes noires, dont la dernière eſt terminale. Les pattes ſont pâles, avec les cuiſſes poſtérieures noires.

Elle ſe trouve aux environs de Paris & en Angleterre.

34. **Frigane** ſétacée.

Phryganea filoſa.

Phryganea alis rotundatis fuſcis immaculatis, antennis corpore triplo longioribus. Fab. *Syſt. ent. p.* 308. *n*°. 17.—*Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 391. *n*°. 23—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 146. *n*°. 26.

Phryganea filoſa *alis cylindrico-incumbentibus, flaveſcentibus, antennis corpore triplo lo*[illegible] Lin. *Syſt. nat. pag.* 910. *n*°. 16.—[illegible] *n*°. 1493.

Elle a environ quatre lignes [illegible] tennes ſont blanchâtres, [illegible] longues que le corps, avec [illegible] peu marquées. Les antennules [illegible] tête & le corcelet ſont noirâtres [illegible] quelques poils cendrés. L'abdomen [illegible] Les ailes ſupérieures ſont d'un g[illegible] cur, ſans taches; les inférieures [illegible] un peu tranſparentes. Les pattes ſont [illegible]

Elle ſe trouve en Europe; elle eſt commu[illegible] environs de Paris.

35. **Frigane** ſuédoiſe.

Phryganea Waeneri.

Phryganea cinerea, alis poſticis pallidioribus: margine interiore piloſo albido. Lin. *Syſt. nat. pag.* 910. *n*°. 17.— *Faun. ſuec. n*°. 1494.— *It. Wgoth.* 44.

Phryganea Waeneri. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 33. *n*°. 21.

Elle eſt de la grandeur de la précédente. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont cendrées; les inférieures ſont plus pâles, avec le bord interne velu, blanchâtre.

Elle ſe trouve en Europe.

36. **Frigane** albifront.

Phryganea albifrons.

Phryganea nigra, alis exterioribus ſtrigis linearibus quatuor albis. Lin. *Syſt. nat. pag.* 910. *n°.* 18.—*Faun. ſuec. n°.* 1495.

Phryganea albifrons. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 33. *n°.* 22.

Elle eſt petite. Les antennes ſont de longueur moyenne. Tout le corps eſt noir, avec le front blanc. Les ailes ſupérieures ont une petite ligne tranſverſale blanche, vers le bord extérieur de la baſe, & deux autres au milieu, repréſentant à-peu-près une bande interrompue, & une autre oblique à l'extrémité, vers le bord extérieur.

Elle ſe trouve en Suède, vers le bord des eaux.

37. Frigane bordée.

Phryganea flavilatera.

Phryganea alis ſubcinereis fuſco venoſis, thorace nigro margine antico poſticoque flavis.

Phryganea alis reticulatis, cauda inermi, thoracis lateribus flavis. Lin. *Syſt. nat. pag.* 909. *n°.* 10.—*Faun. ſuec. n°.* 1488.

Phryganea flavilatera. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 31. *n°.* 14.

Les antennes ſont une fois plus courtes que le corps. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, avec les bords antérieurs & poſtérieurs jaunes. L'abdomen eſt noir. Les ailes ſont réticulées, preſque cendrées, avec les nervures obſcures.

Elle ſe trouve en Europe.

38. Frigane ciliée.

Phryganea ciliaris.

Phryganea nigra, abdomine utrinque linea alba, tibiis poſticis pallidioribus, antennis mediocribus. Lin. *Syſt. nat. pag.* 910. *n°.* 13.—*Faun. ſuec. n°.* 1497.

Phryganea ciliaris. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 32. *n°.* 17.

Elle eſt noire, avec une ligne longitudinale pâle, de chaque côté de l'abdomen. Les antennes ſont de longueur moyenne. Les ailes ſont ciliées, principalement ſur leurs bords. Les pattes ſont noires, avec les jambes poſtérieures plus pâles.

Elle ſe trouve en Europe.

39. Frigane jaune.

Phryganea flava.

Phryganea alis flavo reticulatis, antennis longitudine abdominis. Lin. *Syſt. nat. p.* 910. *n°.* 21. — *Faun. ſuec. n°.* 1502.

Phryganea flava. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 31. *n°.* 15.

Les antennes ſont jaunes, de la longueur du corps. Le corps eſt jaune. Les ailes ſont réticulées de jaune.

Elle ſe trouve en Europe.

40. Frigane ombrée.

Phryganea umbroſa.

Phryganea nigra, alis ſuperioribus luteſcenti-nebuloſis. Lin. *Syſt. nat. pag.* 910. *n°.* 21.—*Faun. ſuec. n°.* 1498.

Phryganea umbroſa. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 35. *n°.* 26.

Elle eſt petite. Les antennes ſont de la longueur du corps. Tout le corps eſt noir. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, & parſemées de points d'un glauque obſcur; les inférieures ſont noires, ſans taches.

Elle ſe trouve en Europe.

41. Frigane naine.

Phryganea minuta.

Phryganea fuſcò cinereoque variegata, palpis villoſis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 308. *n°.* 18.—*Spec. inſ. t.* 1. *p.* 391. *n°.* 24.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 146. *n°.* 27.

Phryganea minuta *nigra, papillis villoſis capite longioribus.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 911. *n°.* 23.—*Faun. ſuec. n°.* 1501.

Phryganea fuſca, alis albis fuſco maculatis. Geoff. *Inſ. t.* 2. *p.* 250. *n°.* 10.

La Frigane à ailes ponctuées. Geoff. *Ib.*

Phryganea ſexpunctata. Fourc. *Ent. par.* 2. *pag.* 356. *n°.* 10.

Phryganea minuta. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 35. *n°.* 27.

Elle eſt petite. Les antennes ſont de la longueur du corps. Les deux antennules antérieures ſont velues, noires, plus longues que la tête; les deux poſtérieures ſont courtes & blanchâtres. Les ailes ſont mélangées de cendré & d'obſcur. Les pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

42. Frigane blanche.

Phryganea nivea.

Phryganea alba oculis nigris, abdominis dorſo fuſco.

Elle a à peine trois lignes de long. Les antennes ſont blanches, de la longueur du corps. Les yeux ſont noirs. Tout le corps eſt blanc, avec la partie ſupérieure de l'abdomen un peu obſcur. Les ailes ſont ciliées, blanches, ſans taches.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

43. Frigane en-deuil.

Phryganea funerea.

Phryganea tota atra, corpore rotundiore, antennis corpore brevioribus. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *pag.* 250. *n°.* 11.

La Frigane-mouche en deuil. Geoff. *Ib.*

Phryganea funerea. Fourc. *Ent. par.* 2. *p.* 356. *n°.* 11.

Elle eſt moins alongée, plus large & plus courte que les autres eſpèces, & elle reſſemble beaucoup à une Teigne ou à une petite Phalène. Elle a deux lignes & demie de long, & une & demie de large. Elle eſt par-tout d'un noir foncé & obſcur. Les ailes ſont auſſi de la même couleur. Les antennes ſont plus courtes que les ailes. Les ailes ſont d'un tiers plus courtes que le ventre, & ont leurs bords frangés, mais ſans mélange d'autre couleur que de noir.

La larve habite un fourreau tiſſu de ſoie & de grains de ſable très-fin. Les dernières pattes de cette larve ſont d'une grandeur prodigieuſe.

Elle ſe trouve aux environs de Paris, dans les prés.

42. Frigane muſciforme.

Phryganea muſciformis.

Phryganea fuſca, corpore rotundiore, antennis corpore brevioribus, alis pallidis venoſis. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *pag.* 250. *n°.* 12.

La Frigane-Mouche de couleur pâle. Geoff. *Ib.*

Reaum. *Mém. inſ. tom.* 3. *tab.* 14. *fig.* 7.

Phryganea muſciformis. Fourc. *Ent. par.* 2. *pag.* 356. *n°.* 12.

Elle diffère très-peu de la précédente & lui reſſemble entierement pour la forme. Les antennes ſont courtes & noires. Tout le corps eſt d'un brun noirâtre. Les ailes ſont blanches, veinées longitudinalement de brun, & n'ont point de frange au bord. Les pattes ſont pâles & un peu jaunâtres.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

45. Frigane puſille.

Phryganea puſilla.

Phryganea alis ciliatis teſtaceo fuſcis, antennis albo nigroque annulatis. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 392. *n°.* 25. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 146. *n°.* 28.

Elle a un peu plus de deux lignes de long. Les antennes ſont blanchâtres, de la longueur du corps, & marquées d'anneaux noirs. Les antennules ſont blanchâtres. Le corps eſt obſcur, légèrement velu. Les ailes ſupérieures ſont d'un brun teſtacé, fortement ciliées à leur bord interne. Les inférieures ſont un peu plus obſcures. Les pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve en France, en Italie. Je l'ai trouvée aux environs de Paris, le 6 juin.

46. Frigane ſauteuſe.

Phryganea ſaltatrix.

Phryganea alis hyalinis macula viridi albaque, antennis longioribus. Lin. *Syſt. nat. pag.* 911. *n°.* 24. — *Faun. ſuec. n°.* 1503.

Phryganea ſaltatrix. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 35. *n°.* 28.

Elle eſt très-petite. Les antennes ſont plus longues que le corps, & paroiſſent velues lorſqu'on les regarde avec une loupe. Les ailes ſont plus longues que le corps, tranſparentes & marquées d'une tache verte & d'une blanche, avec les nervures noires vers le bord inférieur, & blanches vers le bord ſupérieur.

Linné obſerve que cette eſpèce ſaute & qu'elle reſſemble à un Kermès par les ailes, mais que les antennules la doivent faire regarder comme une Frigane.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

De Géer a donné la deſcription de quelques nouvelles larves de Friganes, dont il n'a pu obtenir l'inſecte parfait, & que nous croyons devoir rapporter ici.

Larve de Frigane dont le fourreau eſt grand & cylindrique, à enveloppe extérieure, compoſée de morceaux de feuilles & d'écorce, arrangés en ſpirale. Deg. *Mém. inſ. tom.* 2. *par.* 1. *p.* 549. *n°.* 5. *pl.* 14. *fig.* 6—11.

Reaumur nous a fait connoître des fourreaux de larves de Friganes, dont l'extérieur eſt remarquable en ce qu'il a comme des bandes roulées en ſpirale d'un bout à l'autre. Au mois de mai, de Géer trouva dans un grand baſſin d'eau, de ces fourreaux d'une des plus grandes eſpèces, & habités par des larves. Ces fourreaux ſont longs de plus de deux pouces ſur quatre lignes de diamètre. Leur figure eſt cylindrique, ils ſont preſque de volume égal dans toute leur longueur, ils ne diminuent que fort peu vers le bout poſtérieur. Ils ſont ouverts à chaque bout; on y voit une grande ouverture preſque égale au volume du fourreau, parce que ſes parois ſont fort minces. Pour donner d'abord une idée de la ſtructure extérieure de ces fourreaux, nous dirons qu'ils ſont compoſés d'un grand nombre de pièces & de morceaux de feuilles, d'écorces d'arbres, tombées dans l'eau, de Gramens & d'autres plantes aquatiques. Ces pièces qui ont peu de longueur, ſont arrangées en bande ſpirale autour de l'enveloppe extérieure du fourreau, ou pour nous ſervir des termes de Reaumur, toute l'enveloppe extérieure paroît roulée en ſpirale, elle eſt diſpoſée comme un ruban dont les tours ont entièrement recouvert un cylindre. La bande roulée eſt donc compoſée d'un grand nombre de pièces plus longues que larges, placées à côté les unes des autres, & fortement attachées avec de la ſoie. Les pièces ſont ordinairement de longueur égale, de ſorte qu'elles forment une bande oblique très-regulière; cependant on voit ſur quelques fourreaux, de légères irrégularités, cauſées par l'inégale longueur des pièces. L'intérieur du fourreau eſt tapiſſé d'une couche de ſoie brune, dont le tiſſu eſt mince, mais fort ſerré. Il paroît par la diſpoſition des pièces, que c'eſt par le petit bout que la larve commence l'ouvrage, & qu'elle travaille enſuite toujours en ſpirale, en attachant les pièces enſemble. Cependant de Géer ayant mis une de ces larves à nud, au milieu d'un tas de pièces qu'il avoit détachées d'un autre fourreau, & de petits morceaux coupés d'une carte, elle commença bien d'abord à mettre la main à l'œuvre, mais elle ne tenoit aucun ordre dans l'arrangement des pièces, elle ne les lioit enſemble qu'au haſard & avec beaucoup de confuſion. Elle avoit beſoin d'être vêtue promptement, & c'eſt pourquoi elle ſembloit ne pas vouloir ſe donner le temps de faire un ouvrage regulier. La larve chaſſée de ſon fourreau, ne fait pas difficulté d'y rentrer de nouveau, quand on le lui préſente, & il lui eſt égal par quelque bout qu'elle y entre, parce que les deux ouvertures ſont preſque également grandes & aſſez ſpacieuſes pour lui donner paſſage.

Les larves qui demeurent dans ces fourreaux, ſont aſſez grandes, cependant elles le ſont moins qu'on auroit eu lieu de l'attendre, vu la grandeur des fourreaux, dont le volume ne paroît pas être proportionné à celui de leurs corps; elles ſemblent donc vouloir être au large dans leur habitation. Elles ont un peu plus d'un pouce de long, ſur deux lignes de large. Nous allons indiquer les principales différences qu'on obſerve entr'elles & les autres larves de ce genre, tant par rapport à leurs couleurs, qu'à la figure de leurs parties. La tête eſt d'un brun clair & jaunâtre, marquée ſur le devant, de deux bandes concentriques, noires, & au milieu, d'une tache allongée, de la même couleur. Les yeux ſont déſignés en forme de deux points noirs. Le premier anneau du corps, couvert d'une peau écailleuſe, comme la tête, lui reſſemble encore en couleur, & il eſt garni de deux bandes tranſverſales, noires, l'une placée au bord antérieur & l'autre au bord poſtérieur. Tous les autres anneaux ont la peau membraneuſe & flexible, & elle eſt d'un vert obſcur & livide, tirant ſur le brun, mais au-deſſous du corps la couleur verte eſt plus claire. Les pattes ſont d'un brun clair & jaunâtre, bordées d'un brun obſcur, & c'eſt auſſi la couleur des crochets du derrière. Sur le dernier anneau il y a la tache ordinaire, écailleuſe, brune, garnie de poils de la même couleur. Les côtés du corps ont auſſi une ſuite de poils courts, mais ils n'y forment point une ligne noire, comme ſur les autres eſpèces, parce qu'ils ſont de la même couleur que le corps, & c'eſt pourquoi ils ne ſe font pas d'abord remarquer. La tête, le devant & le derrière du corps, ainſi que les pattes, ſont garnis de pluſieurs longs poils, bruns ou noirs. La partie des pattes antérieures, qui porte le nom de cuiſſe, eſt très-groſſe dans ces larves, elle a beaucoup de volume & elle forme avec la jambe propre, une eſpece de pince, quand la larve plie & rapproche ces deux parties. Il faut encore obſerver que l'ongle ou le crochet qui termine les quatre autres pattes, eſt fort long en comparaiſon de celui des autres larves de ce genre. Les trois mamelons charnus du quatrième anneau ſont aſſez gros & élevés, leur ſommet couvert d'un grand nombre de petits poils bruns & fort courts, qui la rendent comme hériſſée de petites pointes. Les filets membraneux, dont les deux côtés du corps ſont garnis, ſont un peu différens de ceux des autres larves: ils ſont plus longs & plus gros, & ils ne ſont pas couchés ſur le corps, mais dégagés & flottans le long des côtés, de ſorte qu'ils rendent la larve comme hériſſée de gros poils, dirigés vers le derrière; ils ont peu de courbure, ils ſont preſque droits & leur couleur eſt griſe.

Ces larves, dont de Géer n'a pu voir les tranſformations, ſont, comme toutes celles de leur genre, très-carnacières, quoiqu'elles mangent auſſi les feuilles des plantes aquatiques. Notre obſervateur les a vu dévorer avec beaucoup d'appétit, de groſſes larves d'Ephémères, qu'il avoit placées auprès d'elles, & dont elles ſe ſaiſiſſoient avec les pattes antérieures & enſuite avec les dents, pour les déchirer & les manger : quelquefois la larve d'Ephémère leur échappoit, mais ce n'étoit guère ſans avoir perdu quelques pattes ou reçu quelques bleſſure mortelle. Cette obſervation doit prouver, combien il importe à ces larves d'Ephémères, d'avoir des logemens dans la boue ou dans l'argile qui eſt au fond de l'eau : car, ſans cette précaution, elles ſeroient continuellement en proie aux larves de Friganes & à pluſieurs autres inſectes aquatiques qui leur font la guerre pour les manger.

Au ſujet de ces mêmes larves, de Géer a fait une eſpèce de découverte qui mérite d'être rapportée. Pour voir la conformation intérieure d'une de ces larves, cet auteur lui ouvrit le corps tout le long du ventre. Elle étoit morte avant l'opération, ſans que la cauſe de la mort eut pu être connue. L'ouverture faite, la première choſe qui ſe préſente aux yeux, ce ſont des eſpèces de vaiſſeaux, dont toute la capacité du corps étoit comme remplie; ils reſſembloient à des boyaux blancs, environ de la groſſeur d'un crin de cheval; ils étoient ramenés en peloton & très-entrelacés. Ces boyaux ou plutôt ces filets blancs & cylindriques, s'étendoient de la tête juſqu'au derrière de la larve. De Géer fit tout ſon poſſible pour débrouiller ce peloton ſingulier, pour le ſéparer des autres parties internes avec leſquelles il étoit entrelacé, afin de voir ſi c'étoit un fil continu ou s'il étoit compoſé de plus d'une pièce; mais il n'y put parvenir ſans le rompre dans pluſieurs endroits. Il étoit d'abord naturel de croire que ces vaiſſeaux ou ces filets ſeroient des parties propres à la larve. Dans cette ſuppoſition l'auteur chercha à voir la communication qui pouvoit ſe rencontrer entr'eux & quelqu'une des autres parties de la larve; mais toutes ces recherches furent infructueuſes, il ne les trouva adhérans à aucune autre partie, ils étoient tout-à-fait libres dans le corps de la larve. Après les avoir développés, il fut étonné de ce qu'une ſi grande maſſe eût pu trouver place dans un ſi petit corps. Il avoit encore deux autres larves de la même eſpece, qui pareillement étoient mortes ſans qu'il en pût deviner la raiſon. Il leur ouvrit le ventre, & il leur trouva dans chacune d'elles des filets blancs entièrement ſemblables à ceux de la première larve. Il étoit embarraſſé ſur la nature de ces vaiſſeaux, lorſque le hazard lui donna tous les éclairciſſemens qu'il pouvoir deſirer. Il lui reſtoit encore quelques-unes de ces larves, qui habitoient dans leurs fourreaux, & qu'il gardoit dans un vaſe plein d'eau. Un jour qu'il y jettoit les yeux, il fut ſurpris d'y voir nager un très-long ver, du genre de ceux qu'on appelle en latin *Gordius*, ou *Seta aquatica*. Il ne put douter un moment que ce ver ne fût ſorti d'une des larves; car il avoit la même figure, la même groſſeur, & environ la même longueur que les fils blancs qui s'étoient rencontrés dans les trois larves dont il avoit fait l'ouverture. Ces fils blancs ſont donc réellement des vers, qui ont pris leur accroiſſement dans le corps des larves, & qui en ſortent lorſqu'il n'y a plus rien pour eux à dévorer. Chaque larve malade n'a dans le corps qu'un ſeul ver, & elle n'en a que trop, puiſqu'à la fin il lui donne la mort. Il eſt même bien étonnant que ces larves puiſſent vivre auſſi longtemps, ayant à nourrir intérieurement un ſi redoutable ennemi; mais il eſt à préſumer que le ver ſait menager les parties eſſentielles à la vie de la larve, juſqu'à un certain temps, ainſi que le font les larves d'Ichnemons, qui vivent dans les Chenilles. De Géer dit avoir trouvé de ſemblables vers, des *Gordius*, dans le corps des Sauterelles, & ſi cette aſſertion avoit beſoin de nouvelles preuves, je dirois que moi-même j'ai trouvé juſqu'à trois de ces vers dans le corps de quelques Sauterelles que j'avois priſes ſur de hautes montagnes.

Larve de Frigane médiocre, dont le fourreau, fait en cornet, eſt uniquement compoſé de gravier ou de grains de ſable. Deg. *Mém. inſ. tom.* 2. *part.* 1. *pag.* 557. *n°.* 6. *pl.* 14. *fig.* 15. 16.

Nous avons déjà obſervé que parmi les larves des Friganes, il y en a qui ſe font des fourreaux de grains de ſable & de gravier, qu'elles attachent enſemble au moyen des fils de ſoie qu'elles emploient à cet uſage. Ces larves donnent ordinairement à leur fourreau une forme très-régulière, & toujours la même. Telles ſont celles dont il va être ici queſtion. Elles ne ſont point du tout rares, on peut en amaſſer par centaines dans les marais & dans ces petits reſervoirs d'eau qui ſe rencontrent dans les cavités des rochers, où on les voit, ſur-tout au printemps, quand les glaces ſont fondues, marcher continuellement au fond de l'eau, en traînant leur loge avec elles, & faiſant alors ſortir du fourreau la partie antérieure du corps & les ſix pattes.

Ce fourreau eſt long d'environ neuf lignes & demie, mais il y en a auſſi de plus courts, quoique de même groſſeur que les autres, & c'eſt une portion du bout poſtérieur, qui leur manque & qui ſe trouve emportée par accident. Dans l'endroit où le fourreau a le plus de groſſeur, c'eſt-à-dire au bout antérieur, ſon diamètre a près de deux lignes; la partie poſtérieure eſt beaucoup plus déliée, le volume du fourreau allant toujours en diminuant juſqu'à l'extrémité, qui n'a ordinairement qu'une ligne de diamètre. Le fourreau eſt un tuyau creux, de la figure d'un cône très-allongé & tronqué au bout. Il faut encore remarquer, qu'il eſt un peu courbé dans toute l'étendue, & que la convexité ſe trouve toujours par en-haut, ou du côté du dos de l'inſecte, qui ſe place conſtamment de cette manière. L'extérieur de tout le fourreau eſt compoſé de grains de ſable & de gravier, étroitement liés enſemble avec de la ſoie,

& arrangés très-régulièrement, de façon que la ſurface eſt égale & unie. Il paroît que la larve ſait choiſir pour la fabrique de ſa loge, des grains de ſable & de petits fragmens de pierre tous à-peu-près d'égale grandeur, qui ſe trouvant quelquefois mêlés de petites particules de terreau, forment par leur couleur, des mouchetures noires. La compoſition du fourreau le rend aſſez peſant pour aller toujours au fond de l'eau. L'ouverture antérieure, plus grande que l'autre, ſert à donner paſſage à la tête & aux pattes de la larve, qui par l'ouverture poſtérieure jette & élance ſes excrémens bruns & d'abord aſſez ſolides, mais enſuite ſe diſſolvant dans l'eau. La coupe du bout poſtérieur eſt perpendiculaire à la longueur du fourreau; celle du bout antérieur eſt dans un plan oblique à la même longueur, de ſorte qu'elle fait un angle très-ouvert avec le deſſous du fourreau. L'avantage que la larve retire de l'obliquité de l'ouverture antérieure, c'eſt d'abord de pouvoir faire ſortir toutes ſes pattes ſans que le deſſus des premiers anneaux du corps ſe trouve à découvert : il n'y a ſeulement que la tête & une portion du premier anneau qui paroiſſent, quand la larve ſe promène avec ſon hâbitation. Un ſecond avantage de cette conformation du bout antérieur, c'eſt que le fourreau n'eſt pas autant ſujet à rouler, il eſt ſoutenu en quelque manière par les bords de l'ouverture, qui ſont comme appliqués ſur le terrein où la larve traîne ſon fourreau, qui a d'autant plus de beſoin de cet appui, pour ne pas rouler, que la larve aime toujours à prendre une courbure par en-haut.

Pour ce qui eſt de la larve, par rapport à elle-même, elle eſt en général de la figure de toutes celles de ſon genre. Il n'y a que le plus ou le moins de grandeur qui peut mettre de la différence entre cette larve & celle dont nous avons parlé. Celle dont il eſt ici queſtion, eſt de ſix lignes de long. La tête & les deux premiers anneaux du corps ſont écailleux & d'un brun très-obſcur, preſque noir ; les autres anneaux ſont d'un blanc ſale.

De Géer ayant tiré une de ces larves hors de ſon fourreau, pour la mettre dans la néceſſité de s'en conſtruire un nouveau, & l'ayant remiſe dans l'eau, avec une quantité ſuffiſante de ſable un peu gros, elle s'y promena deux jours de ſuite ſans rien entreprendre ; mais enfin le troiſième elle commença à travailler, & parvint à ſe faire un nouveau fourreau de ſable, aſſez bien façonné, & ſemblable à-peu-près à celui dont on l'avoit privée, excepté qu'il n'étoit ni ſi long que le premier, ni ſi pointu à l'extrémité. Elle le compoſa uniquement de grains de ſable, qu'elle joignit enſemble avec de la ſoie, & qu'elle rangea autour de ſon corps qui lui ſervit de moule, les uns après les autres, à l'aide de ſes dents & ſingulièrement des pattes antérieures, qui étant plus courtes que les autres, lui ſervoient alors comme de mains pour cette opération. Sa tête étoit dans une agitation continuelle, pour tranſporter les grains qu'elle plaçoit ſans ceſſe & qu'elle arrêtoit avec des fils de ſoie dans l'endroit qu'elle leur avoit deſtiné, tantôt à l'un des bouts & tantôt à l'autre : car elle ſait ſe retourner dans le fourreau ébauché, autant de fois qu'elle le juge néceſſaire. Mais toute cette beſogne ne fut pas l'ouvrage d'un ſeul jour, parce qu'indépendamment de l'arrangement de ces grains de ſable les uns auprès des autres, l'inſecte s'occupoit encore à remplir de ſoie les vides qui pouvoient ſe rencontrer entr'eux, & elle tapiſſa également de la même matière tout l'intérieur de ce fourreau. Voilà donc des larves qui ſavent faire de fort jolis ouvrages de maçonnerie, en arrangeant & attachant très-régulièrement enſemble de petites pierres ou graviers, au moyen de fils de ſoie qui leur ſervent de liens. Ces mêmes larves ont encore donné lieu de reconnoître qu'elles étoient également très-carnacières & très-voraces, puiſque, quoiqu'elles mangent auſſi les feuilles des plantes, elles ſemblent néanmoins préférer la nourriture qu'elles peuvent tirer des différentes eſpèces d'inſectes aquatiques qui tombent en leur pouvoir. Ce qu'il y a encore de plus cruel, c'eſt qu'elles ne s'épargnent pas plus entr'elles, & elles ſavent ſe rendre maîtreſſes de leurs ſemblables, quoique renfermées dans leur fourreau : celle qui veut faire l'attaque, n'entre pas d'abord dans le fourreau de l'autre, elle ſeroit ſans doute repouſſée & peut-être à ſon déſavantage ; mais elle commence par ronger le fourreau au milieu & y faire une ouverture entre les deux extrémités, par laquelle elle ſaiſit alors au milieu du corps la larve, qui devient bientôt ſa proie. Cependant elle ne ſe montre ſi cruelle que lorſqu'on l'a laiſſée longtemps ſans lui donner à manger & qu'elle eſt preſſée par la faim. On n'a pu voir la transformation des larves de cette eſpèce.

Petite larve de Frigane à très longues pattes, dont le fourreau eſt compoſé d'un ſable fin & ordinairement couvert de petits morceaux de bois ou de jonc. Deg. *Mem. inſ. tom.* 2. *part.* 1. *p.* 568. *n*°. 8. *pl.* 15. *fig.* 8. 9. 10.

Parmi les larves de Friganes qui ſe font des fourreaux de grains de ſable, il y a une eſpèce qui eſt remarquable par la longueur de ſes pattes. On la trouve dans les ruiſſeaux. Le fourreau eſt fait d'un ſable fin, & il eſt d'une figure à-peu-près conique, c'eſt-à-dire qu'il a plus de volume par devant que par derrière. Mais la larve ne ſe contente pas de ce ſimple uniforme, il lui faut encore d'autre matériaux pour rendre ſon habillement complet. Elle attache à ce même fourreau de ſable, de petites pièces de bois ou de jonc, qu'elle y applique dans toute ſa longueur, principalement ſur le deſſus & entre les côtés du fourreau, duquel les mêmes pièces excèdent de beaucoup les deux extrémités, ce ce qui rend cet accoutrement très-difforme & très-irrégulier, ſur-tout quand les pièces ne ſe trouvent pas collées avec ſoin & arrangées parallèlement les unes à côté des autres. L'uſage de ces pièces étrangères attachées au fourreau, & qui ſemblent le défigurer, eſt connu par nos obſervations précédentes.

Ces larves de cette eſpèce ſont beaucoup plus petites qu'on ne le croiroit en voyant le volume de leurs fourreaux, qui cependant ſont eux-mêmes petits, & dont l'inſecte, qui a le corps délié, n'égale pas la moitié de la longueur. Ce qu'elles ont de plus remarquable, c'eſt la longueur exceſſive des pattes de la troiſieme paire. Ce ſont auſſi ces deux pattes dont elles ſe ſervent par préférence, dans leur démarche, à cauſe qu'elles peuvent atteindre de plus loin. Celles de la ſeconde paire ſont beaucoup plus courtes, & les antérieures le ſont encore davantage. Reaumur dit qu'elles ſont parmi les Teignes, comme il les appelle, des eſpeces de Faucheurs, par la longueur de leur pattes. Dans le reſte de leur figure, elles n'ont rien que d'ordinaire. La tète & les deux premiers anneaux du corps, ainſi que les pattes, ſont tachetés de brun obſcur, les autres anneaux ſont d'un blanc ſale & jaunatre. De chaque côté du troiſieme anneau, on voit une plaque allongée, écailleuſe, brune, & ſur le dernier anneau une plaque ſemblable, mais arrondie. Les trois mamelons charnus du quatrième anneau ſont élevés. Les filets blancs & membraneux qu'on voit ſur le corps des autres larves de ce genre, ne ſe trouvent point ſur celles-ci, ce qui mérite d'être remarqué. Quand on les a ôtées de leur fourreau & miſes à nud, elles ſe roulent en cercle & courbent le corps en-deſſous.

Larve de Frigane médiocre, dont la moitié du fourreau eſt de grains de ſable, & l'autre moitié couverte de morceaux de bois & de roſeau. Deg. *Mem. inſ. tom.* 2. *part.* 1. *pag.* 570. *n°*. 9. *pl.* 15. *fig.* 11—14.

Dans un petit ruiſſeau, où l'eau étoit preſque toujours courante, ſur un fond de ſable melé de limon, De Geer a trouvé au mois de juin, & pendant tout l'été, une très-grande quantite de larves de Friganes, de grandeur moyenne, qui habitoient des fourreaux faits en partie de grains de ſable, & en partie couverts de petits bâtons, de morceaux de jonc, ou même de pièces de bois ſouvent d'un aſſez gros volume. Elles y étoient par milliers, les unes marchant au fond de l'eau & les autres ſe trouvant cramponnées aux groſſes pierres qu'elles y trouvoient. Une partie de leur fourreau eſt compoſée, comme ceux en cornet dont nous avons parlé plus haut, de grains de ſable très-artiſtemens liés enſemble avec de la ſoie, en ſorte que les parois en ſont d'une couche très-égale; mais ces fourreaux n'ont point de courbure ſur le derrière, ils ſont à-peu-près droits dans toute leur étendue. Ces ſortes de larves garniſſent toujours la partie extérieur du fourreau de petites baguettes de bois, de petits morceaux de roſeau, de jonc ou de gramen, qu'elles trouvent dans l'eau & qu'elles placent longitudinalement; c'eſt tout l'ordre qu'elles y mettent. Ces fourreaux néanmoins ne ſont pas toujours tous également appareillés: les uns ſe trouvent quelquefois couverts preſqu'entièrement de pièces de bois, tandis que d'autres reſtent ſeulement chargés de gravier dans la plus grande partie de leur étendue, ce qui varie à l'infini. Mais ce qu'on y remarque de plus frappant, c'eſt qu'on en voit, aux côtés deſquels eſt attaché un morceau de bois d'un volume ſouvent beaucoup plus gros & plus long que le fourreau même; ce qui n'empéche pas cependant la larve de s'en accommoder & de ſe traîner par-tout avec ſa loge. En détachant tous les morceaux de bois & de jonc, on voit que la ſurface du fourreau, dans la partie miſe a découvert, n'eſt point garnie de grains de ſable, mais qu'elle eſt ſeulement de ſoie.

Les larves qui logent dans ces fourreaux, ſont de grandeur moyenne & n'ont d'ailleurs rien de particulier. Les deux pattes antérieures ſont très-courtes; mais celles des deux autres paires ſont plus longues & de longueur égale. La tête & les trois premiers anneaux du corps ſont de couleur brune, avec des taches ou des points plus obſcurs. Les pattes auſſi ſont brunes, avec des taches obſcures. Le quatrième anneau a les trois mamelons charnus coniques & aſſez élevés; cet anneau & tout le reſte du ventre ſont d'un gris clair, tirant ſur la couleur de chair; tout le long de chaque côté du ventre, on voit la ligne noire formée par des poils de cette couleur, que nous avons vue dans d'autres eſpèces. Les filets membraneux placés ſur les anneaux du corps ſont d'un blanc ſale, tirant auſſi un peu ſur la couleur de chair.

Larve de Frigane, dont le fourreau eſt large, applati & a rebords, compoſé de grains de ſable & de gravier. Deg. *Mem. inſ. tom.* 2. *part.* 1. *pag.* 571. *n°*. 10. *pl.* 15 *fig.* 15—18.

De toutes les eſpèces de larves de Frigane qui ſe font des fourreaux de grains de ſable, celle dont nous allons donner la deſcription, doit paroître la plus ſingulière, à cauſe de la forme du fourreau. Aucun auteur n'en a fait mention, ſi ce n'eſt de Géer, qui la découvrit au mois de juin, au fond d'un canal ou d'un baſſin de peu de profondeur. Ce fourreau eſt large & plat, d'un contour ovale allongé, plus large au bout antérieur qu'à l'autre extrémité. Le devant eſt d'une forme arrondie, tandis que le derriere eſt comme tronqué, avec deux ſinuoſités qui forment deux pointes, dont une de chaque côté, & un prolongement arrondi au milieu. C'eſt-la que ſe trouve l'o[illegible] ture poſtérieure du fourreau, dont le deſſus un peu élevé a à-peu-près la figure d'un toit très-écraſé. Mais pour bien découvrir la véritable ſtructure de ce fourreau, il faut le renverſer & mettre le deſſous en vue. On peut alors obſerver que le fourreau conſiſte en un tuyau de la longueur ordinairement de près de huit lignes, & large de deux a ſon ouverture antérieure, qui diminue inſenſiblement de volume, en ſorte que l'autre bout eſt preſque de la moitié moins large. Sa figure eſt celle d'un cylindre applati, c'eſt-à-dire, que ſa coupe tranſverſale eſt ovale; il reſſemble pour le reſte, aux fourreaux précédens de ſable & de gravier, à l'exception qu'il n'eſt point courbé en cornet. Mais ce qui le rend plus remarquable, c'eſt un rebord plat & aſſez mince, dont il ſe trouve entouré, compoſé de la même matiere que le tuyau, c'eſt-à-dire, de grains de ſable & de gravier, collés enſemble avec de la ſoie & formant comme une plaque, dans laquelle le tuyau eſt encadré, mais ſi intimement liés enſemble, qu'ils ne forment qu'un même corps. La partie antérieure de ce rebord s'avance beaucoup au dela de la grande ouverture du tuyau; mais ſa partie poſtérieure eſt refendue en deux pointes placées à côté de la petite ouverture, qui néanmoins ne ſont pas également bien marquées, ſur tous les fourreaux; car on en trouve où elles ſont mouſſes & arrondies; ſur d'autres on ne voit de pointe que d'un côté, & il y en a où elles manquent abſolument. Ce n'eſt, comme nous l'avons dit, qu'en regardant le fourreau en-deſſous, qu'on peut obſerver que ſon tuyau eſt garni d'un rebord auſſi ſingulier; car ſon deſſus ne paroît que comme une ſimple plaque ovale, dont le milieu eſt un peu relevé en boſſe, à-peu-près comme l'écaille d'une tortue de mer. On voit cette plaque, qui ne ſemble qu'un compoſé de boue mêlée de ſable & de gravier, la mouvoir & ramper au fond de l'eau, ſans deviner d'abord la cauſe de ſon mouvement, puiſqu'on n'apperçoit pas l'animal qui le produit: le prolongement du rebord, qui excède le bout antérieur du tuyau, le cache entièrement à la vue, quoique la tête & une partie du corps ſoient alors réellement hors de l'ouverture; le rebord ayant dans cet endroit une étendue de trois lignes; une égale longueur de la larve peut ſe trouver hors du tuyau ſans paroître à découvert.

La manière dont cette larve traîne avec elle ſa maiſonnette en marchant, eſt aiſée à comprendre. Elle avance d'abord la tête & une partie du corps hors de la grande ouverture juſqu'au bord de la plaque, mais jamais ou rarement au delà; elle fixe enſuite ſes pattes contre le plan de poſition, & en contractant alors les anneaux du corps, ayant toujours les crochets de derrière cramponnés dans le tuyau, elle entraîne le fourreau en-avant & fait un premier pas; répétant la même manœuvre, elle parvient encore à faire un ſecond pas, & ainſi de ſuite. C'eſt auſſi la raiſon pour laquelle on voit le fourreau ſe mouvoir comme par ſecouſſes & par des mouvemens auſſi ſouvent réitérés qu'interrompus. Comme cette charge ne peut manquer d'être peſante & très-lourde, l'on ne doit pas être ſurpris de voir cet inſecte faire des efforts continuels pour la traîner. Les bords de la plaque, dans laquelle le tuyau eſt encadré, ſe trouvent un peu inclinés dans leur contour vers le plan de poſition, ils s'y appliquent exactement, & laiſſent entr'eux & le plan, un eſpace vide, quoique peu conſidérable. La larve marche & agit donc ſans paroître à découvert, elle eſt toujours cachée ſous ſon ample fourreau, ſans doute pour être à l'abri en tout temps, des attaques de ſes ennemis. Ces larves ne ſemblent être deſtinées qu'à demeurer & à vivre dans la bourbe & dans la fange qui couvre le fond des mares ou des étangs; ce n'eſt que là qu'on les trouve, & on ne les voit jamais ſe promener ſur les plantes qui croiſſent dans l'eau. La forme large & applatie de leurs fourreaux ne leur permet pas d'avoir un autre ſéjour que le fond de l'eau. Nous avons vu ailleurs, que les fourreaux de pluſieurs autres eſpèces de larves de Friganes, ſont à-peu-près d'une égale peſanteur avec l'eau, qu'il ſont en équilibre avec elle; c'eſt auſſi la propriété qu'elles cherchent à leur donner, tantôt en y appliquant quelque morceau de bois ou de jonc, & tantôt en y ajoutant une petite pierre ou quelqu'autre corps étranger: mais les fourreaux applatis de nos larves ne ſont nullement en équilibre avec l'eau, ils ſont bien plus peſans que cet élément; ils vont toujours au fond par leur propre poids, & paroiſſent peu proportionnés à la grandeur & aux forces de leurs hôtes, de ſorte qu'ils ne ſont réellement propres qu'à être traînés ſur le fond de l'eau. Ces larves ont ordinairement leur fourreau enfoncé par moitié dans la bourbe, ayant ſoin de tenir toujours élevée en-haut la partie ſupérieure, parce qu'il ne leur eſt pas aiſé de retourner leur large domicile, quand il ſe trouve renverſé. Quand ce cas arrive, on voit que la larve reſte quelque temps tranquille & entièrement cachée dans le tuyau, dans lequel elle trouve toujours aſſez de place en contractant le corps, craignant ſans doute la rencontre de quelque ennemi; mais un inſtant après, elle avance la tête hors de la grande ouverture: elle alonge le corps qu'elle fait ſortir preſque entièrement du tuyau; on lui voit alors faire différens mouvemens pour tater les environs avec ſa tête & ſes pattes; afin d'y trouver quelque objet fixe, de pouvoir s'y accrocher, & rétablir ſon fourreau dans ſa première poſition; ainſi lorſqu'elle a atteint quelque objet capable de lui ſervir de point d'appui, en contractant ſubitement les anneaux du corps, elle oblige aiſément le fourreau à faire la culbute, & à le retourner du côté où elle a fixé ſes pattes.

Les larves qui ſont les ouvrières de ces fourreaux remarquables & qui y habitent, ſont de grandeur moyenne; leur longueur eſt de ſept lignes, & leur corps n'eſt pas fort gros. Elles reſſemblent en général aux autres larves de ce genre. La tête eſt fort petite à proportion du corps; elle eſt alongée & peu large, ſa couleur eſt d'un brun pâle, avec deux raies d'un brun obſcur, en-deſſus. Le premier anneau du corps eſt auſſi d'un brun clair, avec une bande tranſverſale d'un brun obſcur, vers le bord poſtérieur. Tous les autres anneaux ſont d'un vert foncé, tirant ſur le brun dans quelques individus. Les pattes ſont d'un brun clair un peu verdâtre. Sur le deſſus du ſecond anneau, on voit des nuances brunes & ſur le dernier anneau il y a une tache ou une plaque de la même couleur; c'eſt auſſi la couleur des crochets du derrière. Les filets membraneux dont le corps eſt garni ſont peu longs & de couleur blanche. Le mamelon charnu & conique ſupérieur du quatrième anneau eſt très-élevé & en forme de pyramide; la larve peut cependant l'abaiſſer conſidérablement & le faire rentrer en partie dans lui-même; les deux mamelons des côtés ont peu d'étendue.

Il n'eſt pas facile d'avoir l'hiſtoire complette des larves des Friganes, de les voir paſſer par leurs transformations, parce qu'elles ſont difficiles à élever. En les plaçant dans des poudriers ou autres vaſes, il faut avoir ſoin d'en renouveller l'eau fort ſouvent: pour peu qu'elle ſe corrompe, les larves ne ſauroient y vivre. Elles ont auſſi peine à vivre ſi on les tient dans des vaſes trop petits; elles vivent plus longtemps hors de l'eau, que dans trop peu d'eau ou dans de mauvaiſe eau, comme le dit Reaumur. De Géer a encore obſervé qu'elles n'aiment pas à être renfermées dans des vaſes clos, ne fuſſent-ils couverts que de papier.

Eſpèces moins connues.

1. FRIGANE atre.

PHYGANEA atrata.

Frigane noire, ailes blanchâtres, avec pluſieurs taches & deux bandes noires.

Phryganea atra alis albicantibus: maculis plurimis faſciiſque duabus nigris. LEPECH. *It.* 2. *tab.* 10. *fig.* 9.

Le corps eſt noir. Les ailes ſont blanchâtres, avec pluſieurs taches & deux bandes noires ſur les ſupérieures.

Elle ſe trouve en Sibérie.

2. FRIGANE albicorne.

PHRYGANEA albicornis.

Frigane à ailes ſupérieures blanches, avec les nervures & une ligne tranſverſale obſcures; antennes blanchâtres.

Phryganea fuſca, alis anticis albidis venis ſtrigaque media tranſverſa fuſcis, antennis albidis.

Phryganea albicornis. SCOP. *Ent. carn. nº.* 689.

Phryganea albicornis. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. nº.* 619.

Phryganea albicornis *fuſca, antennis longis albis.* VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 36. *nº.* 29.

Elle a environ huit lignes de long. Les antennes ſont blanchâtres, de la longueur du corps. Les yeux ſont noirs. Le corps eſt obſcur. Les pattes antérieures ſont blanchatres. Les ailes ſupérieures ſont blanchâtres, avec l'extrémité teſtacée, une ligne tranſverſale au milieu, & les nervures obſcures; les ailes inférieures ſont obſcures.

Elle ſe trouve en Autriche, dans la Carniole.

3. FRIGANE cuiſſe-fauve.

PHRYGANEA ruficrus.

Frigane obſcure; col bituberculé, jaune.

Phryganea fuſca, collo bituberculato flavo. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. nº.* 614.

Phryganea ruficrus. SCOP. *Ent. carn. nº.* 690.

Phryganea ruficrus. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 36. *nº.* 30.

Elle a environ neuf lignes de long. Tout le corps eſt obſcur. Les antennes ſont un peu plus épaiſſes à leur baſe, que dans les autres eſpèces. Le col, ou le véritable corcelet, eſt jaune & marqué de deux petits tubercules. Les ailes ſont obſcures, avec un reflet d'un fauve noirâtre.

Elle ſe trouve en Autriche, dans la Carniole.

4. FRIGANE ferrugineuſe.

PHRYGANEA ferruginea.

Frigane ferrugineuſe; ailes ſupérieures avec un réſeau obſcur; yeux noirs.

Phryganea ferruginea tota, alis anticis fuſco obiterque reticulatis, oculis nigris. SCOP. *Ent. carn. nº.* 691.

Phryganea ferruginea. VILL. *Ent. tom.* 3. *p.* 36, *nº.* 31.

Elle a près de ſept lignes de long. Les antennes ſont ferrugineuſes, de la longueur du corps. Les ailes ſupérieures ſont ferrugineuſes ſans taches, dans l'un des deux ſexes, & marquées dans l'autre ſexe, d'une tache commune & de cinq à ſix points blancs, ſur le bord extérieur des ailes ſupérieures. L'abdomen eſt ferrugineux, avec un point noir, de chaque côté des anneaux.

Elle ſe trouve en France, en Carniole.

5. **Frigane** binotée.

Phryganea binotata.

Frigane à ailes ſupérieures teſtacées, luiſantes, avec une tache marginale obſcure.

Phryganea alis anticis teſtaceis nitidis macula marginali fuſca.

Phryganea bimaculata. Scop. *Ent. carn. n°.* 692.

Phryganea bimaculata. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 37. *n°.* 33.

Elle a près de neuf lignes de long. Le corps eſt obſcur. Les antennes & les pattes ſont teſtacées. L'abdomen eſt marqué d'une ligne latérale blanchâtre. Les ailes ſupérieures ſont teſtacées, luiſantes, avec une tache obſcure, ſur le bord extérieur, vers l'extrémité; les inférieures ſont tranſparentes.

Elle ſe trouve dans la Carniole.

6. **Frigane** linéole.

Phryganea lineola.

Frigane à ailes ſupérieures jaunâtres, avec le bord interne obſcur; ailes inférieures, tranſparentes, avec une ligne obſcure, vers l'extrémité.

Phryganea alis ſuperioribus flaveſcentibus margine interiori fuſco, inferioribus hyalinis linea prope apicem fuſca. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 613.

Phryganea lineola. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 41. *n°.* 50.

Les antennes ſont longues, avancées. Le corps eſt ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont ferrugineuſes, avec le bord interne obſcur; les ailes inférieures ſont tranſparentes, avec une ligne longitudinale obſcure à l'extrémité, près du bord extérieur. On en trouve quelquefois une variété, dont les ailes ſupérieures ont un grand nombre de points noirs.

Elle ſe trouve en Autriche.

7. **Frigane** à collier.

Phryganea collaris.

Frigane d'un brun ferrugineux; col jaune; ſimple.

Phryganea fuſco-ferruginea, collo flavo ſimplici.

Phryganea collaris *fuſco-ferruginea tota immaculata.* Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 615.

Phryganea collaris. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 42. *n°.* 51.

Elle a environ huit lignes de long, & reſſemble beaucoup à la Frigane cuiſſe-fauve. Elle en diffère par les couleurs d'un brun ferrugineux, & par le col ſimple, ſans tubercules.

Elle ſe trouve en Autriche.

8. **Frigane** digitée.

Phryganea digitata.

Frigane ferrugineuſe; ailes teſtacées, d'un brun obſcur, avec les nervures anaſtomoſées au delà du milieu.

Phryganea alis teſtaceis fuſco-maculatis venis manifeſtis poſt medium inter ſe anaſtomoſantibus. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 616.

Phryganea digitata. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 42. *n°.* 52.

Elle a environ un pouce de long. Le corps eſt ferrugineux. Les yeux ſont noirs ou bruns. Les ailes ſont d'une couleur ferrugineuſe plus foncée, & mêlangées de taches obſcures: les nervures anaſtomoſées, au delà du milieu, forment une ſuite de lignes courbes.

Elle ſe trouve en Autriche.

9. **Frigane** bicolor.

Phryganea bicolor.

Frigane ferrugineuſe; ailes ſupérieures obſcures, avec une large ligne longitudinale & des taches jaunes.

Phryganea ferruginea, alis anticis fuſcis linea longitudinali lata maculaque flavis. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 617.

Phryganea bicolor. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 42. *n°.* 53.

Tout le corps eſt ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, avec une large raie jaune, au milieu, qui deſcend de la baſe à l'extrémité, & une tache jaune, vers le bord extérieur, près de l'extrémité.

Elle ſe trouve en Autriche.

10. **Frigane** tinéoide.

Phryganea tineoides.

Frigane ailes ſupérieures d'un brun ferrugineux ; antennes trois fois plus longues que le corps, obſcures, avec des anneaux blancs.

Phryganea alis anticis, fuſco-ferrugineis, antennis corpore triplo & ultra longioribus fuſcis albo annulatis. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 37. *n*°. 34.

Phryganea tineoides. Scop. *Ent. carn. n*°. 694.

Elle a près de quatre lignes de long. Les antennes ſont deux ou trois fois plus longues que le corps, noirâtres, avec des anneaux blancs. Le corps eſt obſcur. Les ailes ſupérieures ſont d'un brun ferrugineux ; les inférieures ſont obſcures. Les pattes ſont d'un brun ferrugineux.

Elle ſe trouve en Carniole.

11. **Frigane** noirâtre.

Phryganea obfuſcata.

Frigane entièrement obſcure, avec les pattes ferrugineuſes.

Phryganea fuſceſcens tota pedibus ferrugineis. Scop. *Ent. carn. n*°. 695.

Phryganea obfuſcata. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 37. *n*°. 35.

Elle a près de quatre lignes de long. Les antennes ſont aſſez groſſes, noirâtres, un peu plus courtes que le corps. Tout le corps eſt noirâtre. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve dans la Carniole.

12. **Frigane** teſtacée.

Phryganea teſtacea.

Frigane d'un brun teſtacé ; ailes frangées, les inférieures obſcures.

Phryganea fuſco-teſtacea, alis fimbriatis poſticis fuſceſcentibus. Scop. *Ent. carn. n*°. 697.

Phryganea teſtacea. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 38. *n*°. 37.

Elle a environ trois lignes & demie de long, & elle reſſemble un peu à une Teigne. Tout le corps eſt d'un brun teſtacé. Les ailes ſont frangées, comme dans la plupart des Teignes. Les inférieures ſont obſcures. Les pattes ſont preſque ferrugineuſes.

Elle ſe trouve dans la Carniole, aux environs de Lyon.

13. **Frigane** pyrale.

Phryganea pyralina.

Frigane ailes tranſparentes, obſcures, velues : pattes ferrugineuſes.

Phryganea alis fuſco-hyalinis piloſis, pedibus ferrugineis. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 38. *n*°. 38.

Phryganea pyralina. Scop. *Ent. carn. n*°. 698.

Elle a environ deux lignes & demie de long. Les ailes ſont tranſparentes & ont une teinte obſcure. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Scopoli obſerve que cette eſpèce entre pendant la nuit dans les maiſons, attirée par la lumière.

Elle ſe trouve dans la Carniole, aux environs de Lyon.

14. **Frigane** douteuſe.

Phryganea dubia.

Frigane noire, tomenteuſe ; antennes penchées, pectinées.

Phryganea antennis deflexis pectinatis, corpore nigro tomentoſo. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 38. *n*°. 39.

Phryganea dubia. Scop. *Ent. carn. n*°. 699.

Tenthredo hirſuta. Pod. *Muſ. græc. pag.* 102.

Elle a environ cinq lignes de long. Le corps eſt noir & tomenteux. Les ailes ſont noirâtres, velues, penchées ; les poſtérieures ſont pliées. La bouche eſt très-velue. Les antennules ou n'exiſtent pas ou ne ſont point apparentes.

Scopoli obſerve qu'il a obtenu trois individus, ſortis du fourreau de la larve de la Frigane rhombifère. Nous doutons cependant, d'après la deſcription de l'auteur, que cet inſecte ſoit une Frigane.

Elle ſe trouve dans le Carniole.

15. **Frigane** pectinicorne.

Phryganea pectinicornis.

Frigane blanche ; abdomen ferrugineux ; antennes penchées, pectinées.

Phryganea antennis deflexis pectinatis, alis & dorſo caneſcentibus, abdomine ferrugineo. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 39. *n*°. 40.

Phryganea pectinicornis. Scop. *Ent. carn. n*°. 700.

Elle a cinq lignes & demie de long & reſſemble beaucoup à la précédente. Les antennes ſont penchées, pectinées. Les ailes & le dos ſont blanchâtres. L'abdomen eſt ferrugineux.

Scopoli obſerve qu'il a obtenu deux individus ſortis du fourreau de la larve de la Frigane grande.

Elle ſe trouve en Carniole.

16. FRIGANE panachée.

PHRYGANEA annularis.

Frigane d'un noir obſcur; pattes avec des anneaux noirs & cendrés.

Phryganea nigro-fuſca maculis cinereis, pedibus nigro cinereoque interſectis. FOURC. *Ent. par.* 2. *pag* 357. *n°.* 13.

Phryganea variegata. VILL. *Ent. tom.* 3. *p.* 44. *n°.* 60.

Elle a environ huit lignes de long & deux de large. Les ailes ſupérieures ſont d'un noir obſcur, avec des taches cendrées. Les pattes ſont mélangées de noir & de cendré.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

17. FRIGANE enfumée.

PHRYGANEA lugubris.

Frigane noire; ailes noirâtres, avec les nervures noires.

Phryganea tota atra, alis fuſcis venis nigris. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 357. *n°.* 14.

Phryganea lugubris. VILL. *Ent. tom.* 3. *p.* 44. *n°.* 62.

Elle a deux lignes & demie de long. Tout le corps eſt noir. Les ailes ſont obſcures, avec les nervures noires.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

18. FRIGANE pâle.

PHRYGANEA pallida.

Frigane pâle, ailes blanches, avec des points obſcurs ſur les nervures.

Phryganea pallida alis albis nervis fuſco punctatis. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 357. *n°.* 15.

Elle a environ trois lignes de long. Le corps eſt pâle. Les ailes ſont blanches, avec des points obſcurs ſur les nervures.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

19. FRIGANE ſavoyarde.

PHRYGANEA atra.

Frigane oblongue, entièrement atre; ailes noires.

Phryganea tota atra, oblonga, alis nigris. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 358. *n°.* 16.

Phryganea atra. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 44. *n°.* 63.

Elle a environ cinq lignes de long, & une ligne un tiers de large. Tout le corps eſt très-noir. Les ailes ſont noires, ſans taches.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

20. FRIGANE bifaſciée.

PHRYGANEA bifaſciata.

Frigane noire; ailes avec deux bandes blanches, interrompues; antennes avec des anneaux blancs.

Phryganea nigra, alis faſcia duplici alba interrupta, antennis albo annulatis.

Phryganea gallata. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 358. *n°.* 17.

Elle a environ trois lignes de long & près d'une ligne de large. Le corps eſt noir. Les ailes ſont noires, avec deux bandes blanches, interrompues. Les antennes ſont noires, avec des anneaux blancs.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

21. FRIGANE verdâtre.

PHRYGANEA vireſcens.

Frigane ailes blanchâtres, avec des taches ferrugineuſes, vers ſes bords; abdomen verdâtre; pattes jaunes.

Phryganea alis albis ad ſuturam & ad marginem inflexum maculis ferrugineis, abdomine vireſcente, pedibus flaveſcentibus. Muſ. Leſk. pars ent. pag. 51. *n°.* 27.

Phryganea vireſcens. GMEL. *Syſt. nat. p.* 2636.

Les ailes ſont blanches, avec des taches ferrugineuſes, vers le bord externe & vers le bord interne. L'abdomen eſt verdâtre. Les pattes ſont jaunâtres.

Elle ſe trouve en Europe.

22. FRIGANE argentée.

PHRYGANEA argentata.

Frigane à ailes ſupérieures mélangées d'obſcur & d'argenté; les poſtérieures avec l'extrémité obſcure.

Phryganea alis fuſco argenteoque variis, puncto pone medium ad marginem anticum fuſco, ad *poſticum tribus, alis poſticis apice fuſcis. Muſ. Lesk. pars ent. p. 51. n°. 28.*

Phryganea argentata. Gmel. *Syſt. nat. p. 2636.*

Les ailes ſupérieures ſont mêlangées d'obſcur & d'argenté, avec un point obſcur, au dela du milieu, vers le bord antérieur, & trois autres vers le bord poſtérieur. Les ailes inférieures ont leur extrémité obſcure.

Elle ſe trouve en Europe.

23. Frigane faſciée.

Phryganea faſciata.

Frigane ailes jaunes, avec quatre bandes blanches, dont l'une ſimple, les autres formées par une ſuite de taches.

Phryganea alis luteis faſciis quatuor albis, altera ſimplici continua, reliquis è maculis conflatis. Gmel. *Syſt. nat. pag. 2636.*

Phryganea alis luteis faſciis tribus albis è maculis oblongis, &c. Muſ. Lesk. pars ent. p. 51. n°. 29.

Les ailes ſupérieures ſont jaunes, avec quatre bandes blanches: la première placée au milieu, & formée de quatre taches; la ſeconde eſt ſimple & non interrompue; la troiſieme eſt formée de quatre taches, & la quatrième de cinq.

Elle ſe trouve en Europe.

24. Frigane rayée.

Phryganea ſtrigoſa.

Frigane teſtacée; ailes inférieures avec une raie obſcure, vers l'extrémité.

Phryganea teſtacea, alis inferioribus verſus apicem ſtria longa fuſca. Muſ. Lesk pars ent. p. 51. n°. 30.

Phryganea ſtrigoſa. Gmel. *Syſt. nat. p. 2637.*

Le corps eſt teſtacé. Les ailes inférieures ont une raie longue, obſcure, vers l'extrémité.

Elle ſe trouve en Europe.

25. Frigane maculée.

Phryganea maculoſa.

Frigane; ailes avec des poils obſcurs & des taches blanches, & deux taches ſolitaires vers l'extrémité.

Phryganea alis fuſco piloſis maculis congeſtis variis albis duabus ſolitariis verſus apicem, ad marginem externum. Muſ. pars ent. p. 51. n°. 32.

Phryganea maculoſa. Gmel. *Syſt. nat. p. 2637.*

Les ailes ſont couvertes de poils obſcurs & ornées de taches blanches, dont deux ſolitaires vers l'extrémité, près du bord externe.

Elle ſe trouve en Europe.

26. Frigane laciniée.

Phryganea laciniosa.

Frigane teſtacée; ailes avec trois bandes blanches réunies à la baſe, laciniées à l'extrémité, interrompues au milieu par une tache oblique.

Phryganea teſtacea, alis faſciis tribus albis, baſi unitis, apice laciniatis in medio macula obliqua interruptis. Muſ. Lesk. pars ent. p. 51. n°. 34.

Phryganea laciniosa. Gmel. *Syſt. nat. p. 2637.*

Le corps eſt teſtacé. Les ailes ont trois bandes blanches, réunies à la baſe, laciniées à l'extrémité, interrompues au milieu par une tache oblique.

Elle ſe trouve en Europe.

27. Frigane atôme.

Phryganea atomaria.

Frigane teſtacée; ailes griſes, avec un grand nombre de points blanchâtres.

Phryganea teſtacea, alis griſeis punctis numeroſis ſolitariis confluentibuſque albidis. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 51. n°. 36.

Phryganea atomaria. Gmel. *Syſt. nat. p. 2637.*

Le corps eſt teſtacé. Les ailes ſont griſes & marquées d'un grand nombre de points blanchâtres, ſolitaires ou réunis.

Elle ſe trouve en Europe.

28. Frigane brune.

Phryganea brunnea.

Frigane d'un brun teſtacé; antennes, ailes ſupérieures & pattes teſtacées; ailes inférieures blanchâtres.

Phryganea fuſco-teſtacea, antennis alis ſuperioribus pedibuſque teſtaceis, alis inferioribus albidis. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 51. n°. 37.

Phryganea teſtacea. Gmel. *Syſt. nat. p. 2637.*

Le corps eſt d'un brun teſtacé. Les antennes, les pattes & les ailes ſupérieures ſont teſtacées. Les ailes inférieures ſont blanchâtres.

Elle ſe trouve en Europe.

29. FRIGANE inapparente.

PHRYGANEA inconſpicua.

Frigane obſcure; antennes plus longues que le corps; ailes griſes; pattes jaunâtres.

Phryganea fuſca, antennis corpore longioribus, palpis anticis longis, alis griſeis apice glabris, pedibus luteſcentibus. Muſ. Leſk. pars ent. pag. 51. n°. 38.

Phryganea inconſpicua. GMEL. *Syſt. nat. pag.* 2637.

Le corps eſt obſcur. Les antennes ſont plus longues que le corps. Les antennules antérieures ſont longues. Les ailes ſont griſes, glabres à l'extrémité. Les pattes ſont jaunâtres.

Elle ſe trouve en Europe.

30. FRIGANE ciliaire.

PHRYGANEA ciliata.

Frigane noire; ailes ciliées, preſque teſtacées, avec les nervures rameuſes; pattes antérieures teſtacées.

Phryganea nigra, alis ſubteſtaceis ciliatis : venis ad marginem anteriorem & poſteriorem ramoſiſſimis, pedibus quatuor anticis teſtaceis. Muſ. Leſk. pars ent. pag. 52. n°. 39.

Phryganea ciliata. GMEL. *Syſt. nat. pag.* 2637.

Le corps eſt noir. Les ailes ſont preſque teſtacées, ciliées avec les nervures très-branchues, vers le bord antérieur & vers le bord poſtérieur. Les quatre pattes antérieures ſont teſtacées.

Elle ſe trouve en Europe.

31. FRIGANE annulée.

PHRYGANEA annulata.

Frigane obſcure; antennes très-longues, avec les anneaux blancs; ailes ciliées.

Phryganea fuſca, antennis longiſſimis albo annulatis, alis ad marginem poſteriorem internumque ciliatis. Muſ. Leſk. pars ent pag. 52. n°. 43.

Phryganea annulata. GMEL. *Syſt. nat. p.* 2637.

Le corps eſt obſcur. Les antennes ſont très-longues, & marquées d'anneaux blancs. Les ailes ſont ciliées à leur bord interne & à leur bord poſtérieur.

Elle ſe trouve en Europe.

FRIGANE (fauſſe). De Geer a donné le nom de fauſſe-Frigane aux inſectes que M. Geoffroy nomme Perle, & que M. Fabricius déſigne ſous le nom de *Semblis*. *Voy.* SEMBLIS.

FRONT, *Frons*. On donne le nom de Front à la partie antérieure de la tête des inſectes, qui ſe trouve au-deſſus de la bouche, entre les yeux & les antennes. On doit le conſidérer rélativement à ſa conſiſtance, ſa forme & ſa ſurface.

SA CONSISTANCE.

Il eſt corné, *cornea*, dans les Coléoptères & la plupart des autres inſectes.

Cruſtacé, *cruſtacea*, dans les Crabes, le Monocle.

Membraneux, *membranacea*, dans la Myope.

SA FORME.

Il eſt aigu, *acuminata*, lorſqu'il ſe termine en pointe : quelques Criquets.

Roſtré, *roſtrata*, lorſqu'il ſe termine en pointe alongée : quelques Ecreviſſes.

Conique, *conica*, cylindrique, *cylindrica*, lorſqu'il eſt avancé en forme de cône, de cylindre : les Truxales, les Fulgores.

Renflé, *inflata*, lorſqu'il eſt avancé en forme de veſſie : quelques Fulgores.

Véſiculaire, *veſicularis*, lorſqu'il eſt peu avancé, & un peu renflé : la Myope.

SA SURFACE.

Il eſt liſſe, *lævis*, lorſqu'il n'a ni enfoncement ni élévation : la plupart des Coléoptères.

Glabre, *glabra*, lorſqu'il n'eſt couvert d'aucuns poils.

Ponctué, *punctata*, lorſqu'il eſt couvert de points enfoncés.

Silloné, *ſulcata*, lorſqu'il a des lignes larges, enfoncées : quelques Bupreſtes.

Cannelé, *canaliculata*, lorſqu'il a une petite ligne longitudinale enfoncée.

Chagriné,

Chagriné, raboteux, *ſcabra*, lorſqu'il eſt couvert de petits points élevés.

Rugueux, *rugoſa*, lorſque les points élevés ſont inégaux, irréguliers & la plupart réunis.

Tuberculé, *tuberculata*, lorſqu'il eſt muni d'une ou de pluſieurs élévations diſtinctes, aſſez grandes, obtuſes.

Cornu, *cornuta*, lorſque l'élévation eſt très-grande, & forme une eſpèce de corne : la plupart [illegible].

Pubeſcent, *pubeſcens*, cotonneux, *tomentoſa*, [illegible] *[illegible]uta*, hiſpide, *hiſpida*, ſuivant qu'il eſt couvert de poils plus ou moins ſerrés, plus ou moins fins.

FULGORE, *Fulgora*. Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Hémiptères.

Ce genre eſt remarquable par le prolongement de la tête de la plupart des eſpèces ; par les antennes dont le premier article eſt gros, arrondi, chagriné, & le dernier ſemblable à un poil court très-fin ; par les quatre ailes, dont les ſupérieures ſont preſque coriacées ; & par la trompe collée le long de la poitrine.

La plupart des auteurs ont confondu ces inſectes avec les Cigales. Linné eſt le premier qui en a formé un genre, d'abord ſous le nom de *Laternaria*, & enſuite ſous celui de *Fulgora*. Indépendamment des organes propres au chant, dont les Fulgores ſont entièrement dépourvues, la forme des antennes, le nombre & la poſition des petits yeux liſſes, & les parties de la bouche, préſentent tout autant de caractères diſtinctifs qui ne permettent pas de les confondre avec les Cigales.

Les antennes ſont très-courtes, & compoſées de cinq articles apparens, les deux premiers ſont gros & très-courts ; le troiſième eſt plus gros, arrondi, ordinairement chagriné ; le quatrième eſt court & très-petit, inſéré dans un enfoncement qui ſe trouve à la partie antérieure du troiſième ; le dernier reſſemble à un poil mince & court. Elles ſont inſérées à la partie latérale de la tête, un peu au deſſous des yeux.

La bouche ou le roſtre eſt compoſé d'une lèvre ſupérieure, d'une gaine & de trois ſoies.

La lèvre ſupérieure eſt mince, coriacée, aiguë, carenée, placée à la baſe antérieure du roſtre.

La gaine eſt longue, filiforme, cornée, compoſée de quatre ou cinq articles peu diſtincts, cannelée tout le long de ſa partie antérieure, & collée dans le repos entre les pattes & le long de la poitrine.

Les ſoies ſont minces, cornées, aſſez longues, & inégales. L'intermédiaire eſt un peu plus longue que les deux autres. Elles ſont cachées dans la cannelure, & contenues par la lèvre ſupérieure.

La tête eſt inégale, irrégulière, plus ou moins prolongée dans la plupart des eſpèces, ſous différentes formes. Les yeux ſont arrondis, ſaillans, placés un de chaque côté de la tête, dans une eſpèce d'orbite, dont les bords ſont inégaux & plus ou moins ſaillans. Entre les yeux & les antennes, on remarque de chaque côté, un petit œil liſſe & brillant.

Le corcelet eſt court, un peu plus large que la tête, ordinairement inégal.

Le dos eſt grand, & donne naiſſance de chaque côté aux ailes.

L'abdomen eſt large & compoſé de pluſieurs anneaux.

Les pattes ſont anguleuſes & de longueur moyenne. Les jambes poſtérieures ſont épineuſes & plus longues que les autres. Les tarſes ſont courts & compoſés de trois articles, dont le ſecond eſt plus petit ; le troiſième eſt le plus long, terminé par deux crochets & par une pelote ſpongieuſe & bilobée.

Les ailes ſont au nombre de quatre. Les ſupérieures ſont coriacées, munies de nervures ſerrées, élevées ; elles ſont un peu plus longues & un peu plus étroites que les inférieures, auxquelles elles ſervent d'élytres. Les ailes inférieures ſont membraneuſes, ordinairement colorées, pliſſées à leur bord interne. Les ailes & les élytres ſe réuniſſent intérieurement, & forment une eſpèce de dos d'âne.

En conſidérant les Fulgores, on eſt tenté de croire que la Nature a voulu ébaucher ſur les inſectes les différens moules, les différentes formes qu'elle devoit enſuite départir & perfectionner ſur les autres êtres. On ſait que ce qui diſtingue le plus les animaux, c'eſt la configuration de la tête. Les Fulgores nous préſentent ſur cette partie des formes ſi variées & ſi ſingulières, telles qu'une eſpèce de ſcie, une trompe aſſez ſemblable à celle de l'Eléphant, un maillet, &c, qu'on eſt bien étonné de les trouver dans un même genre d'inſectes. La plupart des Fulgores que nous connoiſſons, parmi les plus grandes & les plus belles, nous ont été apportées de l'Amérique méridionale, de Cayenne ou de Surinam. Nous devons être ſans doute fâchés de n'avoir rien à dire ſur ces inſectes, auſſi remarquables par leur grandeur que par les couleurs qui les parent, & particulièrement ſur une eſpèce plus remarquable encore par la lumière qu'elle répand dans la nuit, ainſi que par la figure & la poſition de ſa partie lumineuſe. On ſait que la lumière des Lampyres part principalement de deſſous le ventre, tout près du derrière, & celle des Taupins luiſans des côtés du corcelet; c'eſt la partie antérieure de la tête de cette Fulgore, en forme de veſſie allongée, qui éclaire, & la lumière que cette veſſie répand pendant la nuit, ſuivant le témoignage de Mlle Mérian, eſt ſi vive, qu'elle permet de lire le caractère le plus fin. Cette Fulgore eſt auſſi déſignée ſous le nom de Porte-lanterne. Quand on ſeroit plus à portée d'étudier cet inſecte que nous ne le ſommes, dit Reaumur, on ne parviendroit peut-être pas à ſavoir pour quel uſage cette lanterne lui a été donnée : il ne ſemble pas du moins que ce ſoit pour l'éclairer pendant qu'il vole. Les yeux à réſeau ſont placés près de ſon origine : un flambeau, ajoute cet auteur, ou plutôt une flamme plus large que notre front, & qui en partiroit, ne ſerviroit qu'à nous empêcher de voir les objets qui ſeroient au-delà. Après avoir cependant queſtionné quelques naturaliſtes qui ont habité les colonies, touchant cette Fulgore qui pouvoit produire une matière phoſphorique auſſi lumineuſe, ils nous ont dit n'avoir jamais pu s'appercevoir que cet inſecte eût cette propriété; & peut-être doit-il être encore permis de conſerver quelque doute ſur la vérité du fait. M. Richard, naturaliſte du roi, a élevé à Cayenne pluſieurs eſpèces de Fulgores, & entr'autres celle dont parle Mérian, ſans qu'il ait pu découvrir quelque trace lumineuſe ſur le corps de ces inſectes. Quoi qu'il en ſoit, Reaumur nous apprend qu'ayant eu la curioſité de voir l'intérieur de la veſſie de cette Fulgore, il n'y vit qu'une cavité conſidérable, renfermée par un cartilage médiocrement épais. Quand on ſuppoſeroit que les ſubſtances qui y étoient lorſque l'animal vivoit, s'étoient deſſéchées, elles n'auroient jamais pu remplir, lors même qu'elles étoient molles, qu'une petite partie de cette cavité. Se réſoudroient-elles en phoſphore après la mort de l'inſecte, & produiroient-elles alors la lumière qui le fait diſtinguer? ce qui peut venir à l'appui de cette conjecture, c'eſt que j'ai ſouvent trouvé, au midi de la France, de grandes eſpèces de Cigales entièrement phoſphoriques après leur mort. Nous dirons ſeulement ſur les Fulgores, que les grandes eſpèces d'Amérique, douées de fort bonnes aîles, vivent ſur le haut des grands arbres, & qu'il eſt bien difficile de les atteindre. Quant aux petites eſpèces d'Europe, elles fréquentent les arbuſtes, les buiſſons, & on peut s'en ſaiſir plus aiſément. Les larves nous ſont entièrement inconnues; elles pourroient avoir beaucoup d'analogie avec celles des Cigales.

FULGORE.

FULGORA. LIN. FAB.

CICADA. DEG. LIN. FAB.

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES courtes, compoſées de cinq articles : les deux premiers très-courts, aſſez gros ; le troiſième plus gros, arrondi, ordinairement chagriné ; le dernier en forme de poil très délié.

Roſtre allongé, articulé, cannelé, & contenant trois ſoies inégales.

Tarſes compoſés de trois articles.

Deux petits yeux liſſes, placés ſous les yeux à réſeau.

ESPÈCES.

* *Tête prolongée.*

1. FULGORE porte-lanterne.

Front très-avancé, ovale ; élytres bigarrees ; ailes avec une grande tache oculée.

2. FULGORE porte-ſcie.

Front avancé, relevé, muni de quatre rangées de dents.

3. FULGORE couronnée.

Front avancé, muriqué, trifide à l'extremité ; ailes noires, tachées de rouge.

4. FULGORE porte-chandelle.

Front avancé, ſubulé, relevé ; élytres vertes, tachées de jaune ; ailes jaunes, avec l'extrémité noire.

5. FULGORE maculée.

Front avancé, relevé ; élytres d'un noir verdâtre, tachées d'un blanc glauque ; ailes blanches à leur baſe.

6. FULGORE annulaire.

Front avancé, ſubulé, épineux à la baſe, ailes noires, tachées de blanc.

7. FULGORE ténébreuſe.

Front avancé, droit, tronqué ; élytres griſes, parſemées de points [illegible]

8. FULGORE ponctuée.

Front avancé, droit, tronqué, corps [illegible], ponctué [illegible]

FULGORE. (Inſectes.)

9. Fulgore tuberculée.

Front tuberculé ; élytres vertes, ailes obſcures.

10. Fulgore hémorroïdale.

Front avancé, conique ; ailes d'un rouge clair, obſcures à l'extrémité ; abdomen fauve, taché d'obſcur.

11. Fulgore recourbée.

Front avancé, recourbé, terminé en maſſe ; ailes ferrugineuſes, obſcures à l'extrémité.

12. Fulgore phoſphorique.

Front avancé, ſubulé, relevé ; corps obſcur en-deſſus, jaune en-deſſous.

13. Fulgore lumineuſe.

Front avancé, pointu, relevé ; corps vert ; ailes tranſparentes.

14. Fulgore luiſante.

Front avancé, proéminent ; corps verdâtre en-deſſus, jaune en-deſſous.

15. Fulgore enflammée.

Front avancé, relevé, mince, tronqué.

16. Fulgore obſcure.

Front avancé, droit, tronqué ; élytres cendrées, tachées de noir.

17. Fulgore relevée.

Front avancé, ſubulé, relevé ; élytres d'un brun ferrugineux, pointillées de blanc.

18. Fulgore aiguë.

Front avancé, conique, aigu ; crops d'un jaune obſcur.

19. Fulgore verte.

Front avancé, conique ; corps vert en-deſſus, jaune en-deſſous.

20. Fulgore faſciée.

Front avancé, relevé ; élytres d'un brun ferrugineux, avec deux bandes & un point poſtérieur verts.

21. Fulgore conique.

Front avancé, conique ; corps d'un vert obſcur ; élytres vertes, tranſparentes.

22. Fulgore tronquée.

Front obtus ; ailes tronquées, vertes.

23. Fulgore plane.

Front avancé, plane, jaunâtre ; corcelet & élytres ferrugineux.

24. Fulgore pallipède.

Front avancé, plane ; élytres vertes, tranſparentes à l'extrémité.

25. Fulgore tranſparente.

Front conique, inégal ; élytres tranſparentes, avec une ligne au milieu, noire.

26. Fulgore agréable.

Front conique ; élytres obſcures, avec

FULGORE. (Inſectes.)

le bord extérieur verdâtre, marqué de points noirs & jaunes; ailes rouges à leur baſe.

27. Fulgore vitrée.

Front conique, marqué de deux ſillons; élytres tranſparentes, avec une tache marginale obſcure.

28. Fulgore européenne.

Front conique, ſilloné; corps vert; ailes tranſparentes, réticulées.

29. Fulgore naine.

Front conique; tête & corcelet jaunâtres, avec une ligne dorſale blanche; élytres blanchâtres.

** *Tête ſans prolongement.*

30. Fulgore bigarrée.

Elytres griſâtres, mélangées de jaune & d'obſcur; ailes blanches, avec une raie ondée, obſcure à l'extrémité.

31. Fulgore ſanguinolente.

Ailes d'un rouge ſanguin, avec l'extrémité noire, marquée de deux taches blanches.

32. Fulgore laineuſe.

Ailes noires, avec des points calleux bleuâtres; tête rouge ſur les côtés; anus cotonneux.

33. Fulgore pulvérulente.

Elytres couvertes d'une pouſſière blanche, avec l'extrémité noire, marquée de points bleuâtres; côtés de la tête ſanguins.

34. Fulgore perſpicace.

Noire; ailes avec une tache oculée, blanche, tranſparente; extrémité de l'abdomen jaune.

35. Fulgore réticulée.

D'un jaune pâle; élytres & ailes tranſparentes, réticulées de noir.

36. Fulgore élégante.

D'un brun ferrugineux; abdomen noir, taché de bleu; ailes bleuâtres, tranſparentes.

37. Fulgore bordée.

Noirâtre; élytres d'un vert noirâtre, avec le bord extérieur jaune.

38. Fulgore écarlate.

Rouge; élytres obſcures, avec des points & une tache jaunâtre, & l'extrémité tranſparente.

39. Fulgore fuligineuſe.

Noire; abdomen rouge en-deſſus, avec des points noirs; élytres fuligineuſes, parſemées de points bleuâtres, tranſparens.

40. Fulgore nerveuſe.

Obſcure; ailes tranſparentes, avec des taches obſcures & les nervures pointillées de noir & de gris.

41. Fulgore velue.

Mélangée de noir & de jaune; ailes velues, griſâtres, avec les nervures pointillées de noir.

FULGORE. (Inſectes.)

**** Elytres penchées un peu dilatées.*

42. FULGORE pâle.

Corps pâle; élytres penchées, legèrement bordées de noir.

43. FULGORE marginelle.

Verte; élytres penchées, avec le bord extérieur ſanguin.

44. FULGORE phalénoïde.

D'un jaune blanchâtre; élytres penchées, antérieurement pointillées de noir.

45. FULGORE uniponctuée.

D'un vert pâle; élytres poſtérieurement coupées, avec un point ſutural noir.

46. FULGORE pyraloïde.

Verte; élytres penchées, poſtérieurement coupées, parſemées de petits points oculés, noirs.

47. FULGORE tinéoïde.

Corcelet rougeâtre, pointillé de noir; élytres noires, pointillées de blanc.

48. FULGORE bleuâtre.

Obſcure; extrémité des élytres & des ailes bleuâtre.

49. FULGORE boſſue.

D'un vert pâle; élytres griſes, réticulées d'obſcur.

50. FULGORE dilatée.

Verdâtre en-deſſous; élytres obſcures, avec une bande oblique, cendrée.

51. FULGORE cendrée.

D'un jaune cendré; élytres cendrées, ſans taches.

52. FULGORE jaunâtre.

Jaunâtre; élytres griſes; abdomen avec deux grandes taches noires, en-deſſus.

* *Tête prolongée.*

1. Fulgore porte-lanterne.

Fulgora laternaria.

Fulgora fronte ovali recta, alis lividis poſticis ocellatis. Lin. *Syſt. nat. pag.* 703. *n°.* 1.

Laternaria phoſphorea. Lin. *Muſ. Lud. Ulr. pag.* 152. *n°.* 1.

Fulgora laternaria. Fab. *Syſt. ent. pag.* 673. *n°.* 1.—*Spec. inſ. tom.* 2. *pag.* 313. *n°.* 1.—*Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 260. *n°.* 1.

Cucujus peruvianus. Grew. *Muſ. p,* 158. *tab.* 13.

Muſca laternaria americana, noctu lucens. Vincent. *Muſ.* 9.

Cicada laternaria *fronte roſtrata ovali recta gibboſa alis lividis poſticis ocellatis.* Deg. *Mem. inſ. tom.* 3. *pag.* 195. *n°.* 1.

Cigale *porte-lanterne de Surinam*, à muſeau ovale, droit & boſſu, à ailes bigarrées, dont les inférieures ont une grande tache en œil. Deg. *Ib.*

Laternaria. Merian. *Surin.* 49. *tab.* 49.

Reaum. *Mém. inſ. tom.* 5. *pl.* 20. *fig.* 6. *&* 7.

Roes. *Inſ. tom.* 2. Locust. *tab.* 28. *& tab.* 29.

Seb. *Muſ. tom.* 4. *tab.* 77. *fig.* 3. 4.

Grand porte-lanterne des Indes occidentales. Stoll. *Cic. pag.* 13. *tab.* 1. *fig* 1.

Elle a près de trois pouces & demi de longueur, & un peu plus de quatre pouces & demi de largeur, lorſque les ailes ſont étendues. Le front eſt très-avancé, véſiculeux, boſſu vers ſa baſe ſupérieure, muni en-deſſous & ſur les côtés, de quatre rangées de petits tubercules preſque épineux, & d'une petite épine au-devant des yeux : la couleur de cette partie véſiculeuſe eſt d'un jaune olivâtre, avec des rayures noirâtres, & des taches d'un rouge pâle. Le corcelet eſt court, inégal, & d'un jaune pâle. Les élytres ſont d'un jaune pâle, avec des traits & les nervures noirâtres; les ailes ſont d'un gris plus ou moins obſcur, avec des traits noirâtres, & une grande tache oculée, jaune, entourée d'un cercle noir, avec une double prunelle blanche & noire. Le corps eſt mélangé de jaune obſcur & de noirâtre. Les pattes ſont d'un jaune pâle, avec des anneaux noirâtres ſur les jambes.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam.

2. Fulgore porte-ſcie.

Fulgora ſerrata.

Fulgora fronte roſtrata adſcendente quadrifariè ſerrata. Fab. *Spec. inſ. tom.* 2. *p.* 313. *n°.* 2.—*Mant. inſ tom.* 2. *p.* 260. *n°.* 2.

Naturf. 13. *tab.* 3. *fig.* 1. 2.

Seb. *Muſ. tom.* 4. *tab.* 77. *fig.* 5. 6.

La Cigale porte-ſcie. Stoll. *Cic. p.* 117. *pl.* 29. *fig.* 170. & *fig. A.*

Elle a plus de deux pouces & demi de long, & plus de trois pouces & demi de large, lorſque les ailes ſont étendues. La tête eſt très-prolongée; le prolongement eſt preſque de la longueur du corps, terminé en pointe, & muni de chaque côté, de deux rangées d'épines ſemblables aux dents d'une ſcie. La tête & le corcelet ſont d'un jaune obſcur. La partie poſtérieure du dos eſt violette. L'abdomen eſt noirâtre en-deſſus, avec le deſſous & le dernier anneau jaunâtres. Les élytres ſont d'un jaune obſcur, avec des taches & des traits noirâtres; les ailes ſont d'un noir violet, avec une grande tache ronde, preſque oculée, jaune, à l'extrémité. Les pattes ſont d'un jaune obſcur.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam.

3. Fulgore couronnée.

Fulgora diadema.

Fulgora fronte roſtrata muricata apice trifido; alis nigris rubro maculatis. Lin. *Syſt. nat. p.* 703. *n°.* 2.

Fulgora diadema. Fab. *Syſt. ent. pag.* 673. *n°.* 2.—*Spec. inſ. tom.* 2. *pag.* 313. *n°.* 3.—*Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 260. *n°.* 3.

Naturf. 13. *tab.* 3. *fig.* 3.

Seb. *Muſ. tom.* 4. *tab.* 77. *fig.* 7. 8.

Fulgora armata. Drury. *Ill. of inſ. tom.* 3. *pl.* 50. *fig.* 4.

La Cigale couronnée. Stoll. *Cic. pag.* 31. *tab.* 5. *fig.* 22.

Elle eſt de la grandeur de la précédente. Le front eſt prolongé, à peu-près de la longueur du dos, armé de quelques épines, & terminé par trois épines égales. La tête & le corcelet ſont bruns. L'abdomen eſt noirâtre. Les élytres ſont d'un brun plus ou moins clair, avec des taches & des nuances noirâtres; les ailes ſont noires, avec quelques taches au milieu & la baſe rouges. Les pattes ſont brunes ; les poſtérieures ſont plus longues & armées d'épines.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam.

4. Fulgore porte-chandelle.

Fulgora candelaria.

Fulgora fronte roſtrata ſubulata adſcendente elytris viridibus luteo maculatis, alis flavis apice nigris. Lin. *Syſt. nat. pag.* 703. *n*°. 3.

Laternaria candelaria. Lin. *Muſ. Lud. Ulr. pag.* 153. *n*°. 2.

Fulgora candelaria. Fab. *Syſt. ent. p.* 673. *n*°. 3. — *Spec. inſ. tom.* 2. *p.* 313. *n*°. 4. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 260. *n*°. 4.

Cicada Laternaria chinenſis *fronte roſtrata ſubulata adſcendente : punctis albis, alis ſuperioribus viridibus luteo maculatis, poſticis flavis apice nigris.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 197. *n*°. 2.

Cigale *porte-lanterne Chinoiſe* à muſeau cylindrique relevé à points blancs, à ailes ſupérieures vertes avec des taches jaunes, & les inférieures jaunes, à extrémité noire. Deg. *Ib.*

Cigale Chinoiſe porte-lanterne. Stoll. *Cic. pag.* 44. *pl.* 10. *fig.* 46. & *fig. A.*

Act. Holm. 1746. 63. *tab.* 1. *fig.* 5. 6.

Edw. *Av. tom.* 3. *tab.* 120.

Roes. *Inſ. tom.* 2. *Loc. tab.* 30. *fig.* 1. 2. & 3.

Sulz. *Inſ. tab.* 10. *fig.* 62.

Elle a près de deux pouces de longueur, & près de trois de largeur lorſque les ailes ſont étendues. Le front eſt prolongé, mince, relevé, preſque de la longueur du corps. La tête & le corcelet ſont jaunâtres. L'abdomen eſt jaune en-deſſus, noir en-deſſous. Les pattes ſont jaunes, avec les quatre jambes antérieures noires ; les poſtérieures ſont jaunes & épineuſes. Les élytres ont leur réſeau ſerré, d'un beau vert, avec des taches tranſverſales jaunes, depuis la baſe juſqu'au milieu, & d'autres plus petites, jaunes, depuis le milieu juſqu'à l'extrémité. Les ailes ſont jaunes, avec l'extrémité noire.

Elle ſe trouve à la Chine, d'où on l'apporte en grande quantité.

5. Fulgore maculée.

Fulgora maculata.

Fulgora fronte roſtrata adſcendente, elytris nigro-viridibus glauco maculatis, alis baſi cæruleis.

La Cigale verte, porte-lanterne, de Coromandel. Stoll. *Cic. pag.* 98. *tab.* 26. *fig.* 143. & *fig. A.*

Elle reſſemble beaucoup à la Fulgore porte-chandelle. Le front eſt prolongé, recourbé, preſque de la longueur du corps. Tout le corps eſt d'un noir un peu luiſant & verdâtre. Les élytres ont des taches d'un blanc glauque. Les ailes ſont bleues à leur baſe, noires à leur extrémité.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

Du cabinet du Prince d'Orange.

6. Fulgore annulaire.

Fulgora annularis.

Fulgora fronte roſtrata ſubulata baſi ſpinoſa ; alis nigris albo maculatis.

La Cigale porte-lanterne à taches blanches. Stoll. *Cic. pag.* 57. *pl.* 14. *fig.* 69.

Elle eſt un peu plus petite que les précédentes. Le front eſt avancé, mince, obtus, de la longueur du corcelet, armé d'une petite épine, de chaque côté de ſa baſe. La tête & le corcelet ſont d'un brun clair. L'abdomen eſt noirâtre en-deſſus, avec pluſieurs anneaux blancs. Le deſſous eſt d'un brun verdâtre. Les pattes ſont d'un gris obſcur ; les jambes poſtérieures ſont longues & épineuſes. Les élytres ſont cendrées & marquées de points obſcurs ; les ailes ſont noires, & ornées de taches blanches.

Elle ſe trouve à Surinam.

7. Fulgore ténébreuſe.

Fulgora tenebroſa.

Fulgora fronte roſtrata recta truncata, elytris griſeis ſcabris. Fab. *Syſt. ent. pag.* 674. *n*°. 8. — *Spec. inſ. tom.* 2. *pag.* 314. *n*°. 9. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 260. *n*°. 9.

Cicada laternaria fuſca *fronte roſtrata ſubulata recta apice truncata, alis ſuperioribus punctis nigris ſparſis.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 200. *pl.* 32. *fig.* 1.

Cigale *porte-lanterne brune*, à muſeau cylindrique, droit, tronqué au bout, à ailes ſupérieures parſemées de points noirs. Deg. *Ib.*

Porte-lanterne brune, de Guinée. Stoll. *Cicad. pag.* 21. *tab.* 2. *fig.* 7.

Elle eſt à-peu-près de la grandeur de la Fulgore porte-chandelle, porte-chandelle. Le front eſt avancé, droit, mince, plus long que le corcelet, tronqué à l'extrémité. La tête & le corcelet ſont bruns. Les élytres ſont d'un brun griſâtre, avec un grand nombre de points relevés, noirs; les ailes ſont obſcures. L'abdomen & les pattes ſont marqués de quelques taches noires.

Elle ſe trouve en Guinée.

8. FULGORE ponctuée.

FULGORA punctata.

Fulgora fronte roſtrata recta truncata, corpore griſeo nigro punctato.

Cigale porte-lanterne ponctuée. STOLL. *Cic. pag.* 34. *pl.* 6. *fig.* 28.

Elle eſt preſque de la grandeur de la précédente. Le front eſt avancé, cylindrique, tronqué, preſque de la longueur du corps, griſâtre & pointillé de noir. Les élytres & les ailes ſont un peu tranſparentes, griſâtres, parſemées de points noirs.

Elle ſe trouve en Guinée.

9. FULGORE tuberculée.

FULGORA tuberculata.

Fulgora fronte tuberculata, elytris viridibus, alis fuſcis.

La Cigale à œil ſaillant. STOLL. *Cic. pag.* 86. *pl.* 23. *fig.* 122.

Elle a un pouce de long & près de deux de large, lorſque les ailes ſont étendues. Le front eſt muni d'une protubérance peu avancée, obtuſe. La tête & le corcelet ſont d'un jaune brun. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirâtres. Les élytres ſont d'un vert foncé, ſans taches. Les ailes ſont obſcures. La partie ſupérieure de l'abdomen eſt noire.

Elle ſe trouve à Surinam.

Du cabinet de M. Holthuiſen.

10. FULGORE hémorrhoïdale.

FULGORA hæmorroidalis.

Fulgora fronte porrecta conica, alis roſeis apice fuſcis, abdomine rufo fuſco maculato.

Le ventre rouge. STOLL. *Cic. pag.* 103. *pl.* 27. *fig.* 148.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. Le front eſt avancé & conique. La tête eſt d'un jaune brun, avec deux lignes crochues, noires, à la partie ſupérieure. Le corcelet eſt de la couleur de la tête. L'abdomen eſt d'un rouge pâle en deſſous, & marqué de taches obſcures; il eſt rouge en deſſus, avec la baſe noire. Les pattes ſont d'un brun jaunâtre. Les élytres ſont d'un jaune teſtacé, avec des taches obſcures. Les ailes ſont d'un rouge pâle, avec l'extrémité obſcure.

Elle ſe trouve au cap de Bonne-Eſpérance.

Du cabinet de M. Holthuiſen.

11. FULGORE recourbée.

FULGORA recurva.

Fulgora fronte porrecta recurva apice clavata, alis ferrugineis apice fuſcis.

La Cigale porte-auvent. STOLL. *Cic. pag.* 43. *pl.* 9. *fig.* 44.

Elle a environ un pouce de longueur & un pouce & demi de largeur, lorſque les ailes ſont étendues. Le front eſt avancé, mince, recourbé, terminé en maſſe trilobée. La tête & le corcelet ſont obſcurs. Le dos a deux petites taches noirâtres. L'abdomen eſt d'un rouge ferrugineux. Les ailes ſont ferrugineuſes, avec l'extrémité noirâtre.

Elle ſe trouve à Surinam.

12. FULGORE phoſphorique.

FULGORA phoſphorea.

Fulgora fronte roſtrata ſubulata adſcendente, corpore griſeo glauco. LIN. *Syſt. nat. p.* 704. *n°.* 4.

Fulgora phoſphorea. FAB. *Syſt. ent. pag.* 674. *n°.* 4.—*Sp. inſ. tom.* 2. *pag.* 314. *n°.* 5.—*Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 260. *n°.* 5.

Cicada filiroſtris *griſeo-fuſca ſubtus flaveſcens, fronte roſtrata filiformi adſcendente.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 201. *n°.* 4. *pl.* 32. *fig.* 2.

Cigale *à muſeau filiforme*, d'un brun griſâtre, mais jaunâtre en-deſſous, à muſeau filiforme recourbé en-deſſus. DEG. *Ib.*

La Cigale lumineuſe. STOLL. *Cic. pag.* 42. *pl.* 9. *fig.* 42. 43 & *fig. A.*

Elle a environ ſept lignes de long. Le front eſt avancé & terminé en une pointe mince, filiforme, un peu relevée. La couleur du mâle eſt d'un brun foncé en deſſus, jaunâtre en deſſous. La partie ſupérieure de l'abdomen eſt noire, & ornée de quatre taches jaunes: la femelle eſt rouſſâtre en deſſus, & jaune en deſſous, avec la partie ſupérieure de l'abdomen d'un rouge brun, ſans taches. Les pattes, dans les deux ſexes, ſont pâles, avec l'extrémité des jambes & des tarſes obſcure.

Nous ſoupçonnons que cette eſpèce & quelques-unes des ſuivantes n'appartiennent pas à ce genre, mais plutôt à celui de Tettigone.

Elle ſe trouve à Cayenne, à Surinam, à l'iſle de la Trinité.

13. FULGORE lumineuſe.

FULGORA noctivida.

Fulgora fronte roſtrata acuminata adſcendente, corpore viridi, alis hyalinis. LIN. *Syſt. nat. pag.* 704. *n°.* 5.

Fulgora noctivida. FAB. *Syſt. ent. pag.* 674. *n°.* 5. — *Spec. inſ. tom.* 2. *pag.* 314. *n°.* 6. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 260. *n°.* 6.

Cicada coniroſtris *viridis, fronte roſtrata conica adſcendente, alis hyalinis.* DEG. *Mém. inſ. t.* 3. *p.* 202. *n°.* 5. *pl.* 32. *fig.* 4. 5.

Cigale *à muſeau conique*, verte, à muſeau conique recourbé en-deſſus, à ailes tranſparentes. DEG. *Ib.*

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. Tout le corps eſt vert, avec quelques raies d'un brun jaunâtre ſur la tête. Les ailes & les élytres ſont tranſparentes, avec les nervures ſerrées, réticulées, brunes. La tête eſt avancée, conique, un peu recourbée.

Elle ſe trouve à Cayenne, à Surinam.

14. FULGORE luiſante.

FULGORA lucernaria.

Fulgora fronte roſtrata prominente, corpore ſupra virideſcente ſubtus flavo. LIN. *Syſt. nat. p.* 704. *n°.* 6.

Fulgora lucernaria. FAB. *Syſt. ent. pag.* 674. *n°.* 6. — *Sp. inſ. tom.* 2. *pag.* 314. *n°.* 7. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 260. *n°.* 7.

Cicada breviroſtris *ſupra viridis ſubtus flava, fronte roſtrata obtuſa brevi.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 203. *n°.* 6. *pl.* 32. *fig.* 6.

Cigale *à muſeau court*, verte en-deſſus & jaune en-deſſous, à muſeau court & peu pointu. DEG. *Ib.*

Cigale à tête plate. STOLL. *Cic. pag.* 56. *pl.* 13. *fig.* 68. & *fig.* C.

Elle a environ ſix lignes de long. Le deſſus du corps eſt d'un vert noirâtre plus ou moins foncé; le deſſous eſt d'un jaune citron. La partie ſupérieure de l'abdomen eſt noire, ſans taches. La tête eſt avancée, conique, un peu recourbée. Les ailes ſont tranſparentes, ſans taches.

Elle ſe trouve à Cayenne, à Surinam.

15. FULGORE enflammée.

FULGORA flammea.

Fulgora fronte roſtrata adſcendente tereti truncata. LIN. *Syſt. nat. p.* 704. *n°.* 7.

Cicada flammea. LIN. *Amoen. acad. t.* 6. *p.* 399. *n°.* 39.

Fulgora flammea. FAB. *Syſt. ent. pag.* 674. *n°.* 7. — *Sp. inſ. tom.* 2. *p.* 314. *n°.* 8. — *Mant. inſ. t.* 2. *pag.* 260. *n°.* 8.

La Cigale à flamme de feu. STOLL. *Cic. pag.* 35. *pl.* 6. *fig.* 29.

Elle a environ huit lignes de long. Tout le deſſus du corps eſt d'une couleur ferrugineuſe, cendrée, luiſante, avec quelques taches jaunâtres. Le deſſous du corps eſt jaune, & les pattes ſont d'un jaune brun. Le front eſt avancé, conique & terminé en pointe mince, filiforme, un peu plus longue que la tête.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam.

16. FULGORE obſcure.

FULGORA obſcurata.

Fulgora fronte roſtrata recta truncata, elytris cinereis nigro maculatis. FAB. *Syſt. ent. pag* 674. *n°.* 9. — *Sp. inſ. tom.* 2. *pag.* 315. *n°.* 10. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 260. *n°.* 10.

Elle eſt petite. Le roſtre eſt noir, de la longueur du corps, blanc à ſa baſe, avec deux points & deux bandes blancs. Le front eſt avancé, droit, mince, gris, obliquement tronqué à l'extrémité. Le corcelet eſt obſcur. Les élytres ſont cendrées & marquées de pluſieurs taches noires. Les ailes ſont blanchâtres. Les pattes ſont mélangées de blanc & de noir.

M. Fabricius cite STOLL, *Pl.* 6. *fig.* 28. Nous croyons l'inſecte de cet auteur différent.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

17. FULGORE relevée.

FULGORA adſcendens.

Fulgora fronte roſtrata ſubulata adſcendente, elytris ferrugineo-fuſcis albo punctatis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 260. *n°.* 11.

Elle eſt petite. Le front eſt avancé, ſubulé, noir en deſſus, jaune en deſſous. La tête a deux lignes obliques, noires en deſſous, & une ligne noire en deſſus. Le corcelet eſt noir. Les élytres ſont ferrugineuſes, obſcures, & marquées d'un grand nombre de points blancs. Les ailes ſont tranſparentes. Le corps eſt jaune, avec le bord de l'abdomen noir en deſſus.

Elle ſe trouve à Cayenne.

18. Fulgore aiguë.

Fulgora acuminata.

Fulgora fronte porrecta conica acuta, corpore fuſco-flaveſcente.

La Cigale à tête pointue. Stoll. *Cic. pag.* 58. *pl.* 14. *fig.* 70.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Fulgore enflammée. La tête eſt avancée, conique, & terminée en pointe aiguë. Tout le corps eſt d'un jaune brun, ſans taches.

Elle ſe trouve à Surinam.

19. Fulgore verte.

Fulgora viridis.

Fulgora fronte porrecta conica, corpore ſupra viridi ſubtus flaveſcente.

La Cigale verte. Stoll. *Cic. pag.* 28. *pl.* 4. *fig.* 18.

Elle a environ huit lignes de long. Le front eſt avancé, conique. La tête, le corcelet & le dos ſont d'un vert obſcur. Le deſſous du corps eſt d'un jaune pâle. Les élytres ſont d'un vert jaunâtre, un peu tranſparent. Les ailes ſont tranſparentes.

Elle ſe trouve à Surinam.

20. Fulgore faſciée.

Fulgora faſciata.

Fulgora fronte roſtrata adſcendente, elytris ferrugineo-fuſcis faſciis duabus punctoque poſtico viridibus. Fab. *Mant. inſ. tom.* 2. *p.* 261. *nº.* 12.

Elle reſſemble beaucoup à la Fulgore relevée, dont elle n'eſt peut-être qu'une variété. La tête eſt conique, ſillonnée, terminée en pointe obtuſe, jaune, avec la partie ſupérieure obſcure. Le corcelet eſt obſcur. Les élytres ſont ferrugineuſes, obſcures, avec deux bandes & un petit point, vers l'extrémité, verts. Le corps eſt jaune, avec la partie ſupérieure de l'abdomen rougeâtre.

Elle ſe trouve à Cayenne.

21. Fulgore conique.

Fulgora conica.

Fulgora fronte porrecta conica, corpore fuſco-viridi, elytris viridibus hyalinis.

La Cigale de Surinam à tête en forme de quille. Stoll. *Cic. pag.* 54. *pl.* 13. *fig.* 64.

Elle reſſemble à la Cigale verte. Tout le corps eſt d'un vert noirâtre. Le front eſt avancé, conique. Les élytres ſont vertes, tranſparentes. Les ailes ſont tranſparentes, verdâtres.

Elle ſe trouve à Surinam.

22, Fulgore tronquée.

Fulgora truncata.

Fulgora fronte obtuſiuſcula, alis truncatis viridibus. Lin. *Syſt. nat. pag.* 704. *nº.* 8.

Cicada truncata *viridi-albicans, alis deflexis compreſſis poſtice truncatis.* Lin. *Amoen. acad. tom.* 6. *pag.* 399. *nº.* 40.

Fulgora truncata. Fab. *Syſt. ent. p.* 674. *nº.* 10. —*Sp. inſ. tom.* 2. *pag.* 315. *nº.* 11. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 267. *nº.* 13.

Elle eſt petite. Tout le corps eſt d'un vert blanchâtre. Le front eſt peu avancé, obtus. Les ailes ſont penchées, comprimées, tranſverſalement tronquées à leur partie poſtérieure.

Elle ſe trouve aux Indes orientales, à Java.

23. Fulgore plane.

Fulgora plana.

Fulgora fronte porrecta plana, flaveſcens, thorace elytriſque ferrugineis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 261. *nº.* 14.

Elle eſt petite. La tête eſt avancée, plane en deſſus, jaunâtre, avec le bord un peu ferrugineux. Le deſſous eſt marqué d'un ſillon. Le corcelet eſt ferrugineux, avec le bord antérieur jaune. Les élytres ſont ferrugineuſes, tranſparentes à l'extrémité. Les ailes ſont tranſparentes, iriſantes. Le corps eſt jaune, avec la partie ſupérieure de l'abdomen ferrugineuſe.

Elle ſe trouve à Cayenne.

24. Fulgore pallipède.

Fulgora pallipes.

Fulgora fronte porrecta plana, elytris viridibus apice hyalinis. Fab. *Mant. inſ. t.* 2. *p.* 261. *nº.* 15.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente. La tête eſt avancée, plane, avec tout le bord blanchâtre. Le corcelet eſt verdâtre, avec une petite ligne antérieure noire. Les élytres ſont liſſes, vertes, un peu jaunâtres à la baſe, tranſparentes à l'extrémité, & marquées vers l'extrémité d'une rangée de taches noires. L'abdomen eſt fauve en deſſus, avec l'anus noir; le deſſous eſt jaune. Les ailes ſont tranſparentes. Les pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve à Cayenne.

25. **Fulgore** tranſparente.

Fulgora hyalinata.

Fulgora fronte conica inæquali, elytris hyalinis ſtriga atra. Fab. *Spec. inſ. tom.* 2. *p.* 315. *n*°. 12. — *Mant. inſ. tom* 2. *pag* 261. *n*°. 16.

Elle eſt un peu plus grande que la Fulgore obſcure. Le front eſt avancé, court, conique, inégal en deſſus, ſillonné en deſſous, pâle, avec des points & des lignes noirs. Les yeux ſont grands, globuleux, blanchâtres. Le corcelet eſt pâle & parſemé de points noirâtres. L'écuſſon ou le dos eſt un peu plus obſcur que le corcelet. Les élytres ſont tranſparentes, avec les nervures pointillées de noir & de blanc, & une ſtrie au milieu, noire. Les ailes ſont tranſparentes, avec une tache noire à l'extrémité.

Elle ſe trouve au Bengale.

26. **Fulgore** agréable.

Fulgora feſtiva.

Fulgora fronte conica, elytris fuſcis margine exteriori vireſcente punctis nigris fulviſque, alis baſi rubris. Fab. *Spec. inſ. tom.* 3. *pag.* 315. *n*°. 13. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 261. *n*°. 17.

La tête eſt plane en deſſus & obſcure; elle eſt jaunâtre en deſſous, avec le bord noir. Le corcelet eſt obſcur, ſans taches. Les élytres ſont obſcures, avec le bord extérieur verdâtre, laquelle couleur ne parvient point juſqu'à l'extrémité. On remarque ſur ce bord cinq points noirs, dont les quatre poſtérieurs ſont terminés intérieurement par un point fauve. Les ailes ſont d'un rouge ſanguin, avec l'extrémité obſcure.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

27. **Fulgore** vitrée.

Fulgora feneſtrata.

Fulgora fronte conica biſulcata, elytris hyalinis macula marginali fuſca. Fab. *Spec. inſ. tom.* 2. *pag.* 315. *n*°. 14. — *Mant. inſ. tom.* 2 *pag.* 261 *n*°. 18.

Elle eſt un peu plus petite que la Fulgore européenne. Le front eſt avancé, conique, jaunâtre, ſans taches, avec deux ſillons ſur la partie ſupérieure. Les élytres ſont tranſparentes, avec les nervures noires & une grande tache marginale obſcure. Les ailes ſont tranſparentes, ſans taches.

Elle ſe trouve dans l'Afrique équinoxiale.

28. **Fulgore** européenne.

Fulgora europæa.

Fulgora fronte conica, corpore viridi, alis hyalinis reticulatis, plantis rufis. Lin. *Syſt. nat. pag.* 704. *n*°. 9.

Fulgora europæa *fronte conica, corpore viridi, alis hyalinis reticulatis.* Fab. *Syſt. ent. pag.* 674. *n*°. 11. — *Sp. inſ. tom.* 2. *pag.* 315. *n*°. 15. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 261. *n*°. 19.

Naturf. 9. *tab.* 3.

Sulz. *Hiſt. inſ. tab.* 9. *fig.* 5.

La Cigale à tête en pointe conique. Stoll. *Cic. pag.* 48. *pl.* 11. *fig.* 51.

Fulgora europæa. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 454. *no.* 1. *pl.* 3. *fig.* 10.

Elle a ſix lignes de long. Tout le corps eſt vert. Le front eſt avancé, conique, marqué de trois lignes élevées à ſa partie ſupérieure, & de cinq à ſa partie inférieure. Le corcelet a trois lignes qui ſont une ſuite de celles de la tête, & qui ſe prolongent ſur le dos. On remarque auſſi quelques lignes élevées à la partie antérieure latérale du corcelet. Les élytres ſont un peu tranſparentes, avec les nervures vertes.

Elle ſe trouve au midi de la France, en Italie, en Sicile.

29. **Fulgore** naine.

Fulgora minuta.

Fulgora fronte conica, capite thoraceque flaveſcentibus, linea dorſali, elytris albidis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 262. *n*°. 20.

Elle eſt petite & a la forme d'une Cigale. Les antennes ſont courtes, groſſes, & inſenſiblement plus groſſes. Tout le corps eſt jaunâtre, avec une ligne blanche à la partie ſupérieure de la tête & du corcelet.

Je n'ai point vu cet inſecte; mais d'après la deſcription que M. Fabricius donne de ſes antennes, je crois qu'il n'appartient point à ce genre.

Elle ſe trouve en Saxe.

* * *Tête ſans prolongement.*

30. Fulgore bigarrée.

Fulgora variegata.

Fulgora elytris griſeis flavo fuſcoque variegatis, alis albis apice ſtriga undata fuſca.

La grande Cigale bigarrée. Stoll. *Cic. pag.* 43. *pl.* 9. *fig.* 45. & *fig. B.*

Elle a près de deux pouces & demi de long, & plus de quatre pouces & demi de large, lorſque les ailes ſont étendues. Le filet qui termine les antennes eſt de la longueur de la tête. La tête, le corcelet & le dos ſont d'une couleur cendrée jaunâtre, avec quelques taches obſcures. L'abdomen eſt blanc, & terminé par une matière laineuſe, blanche. Les élytres ſont griſes & mélangées d'obſcur & de jaunâtre. Les ailes ſont blanches, tranſparentes, avec une ou deux lignes tranſverſales, ondées, obſcures.

Elle ſe trouve à Surinam.

Du cabinet de M. Raye.

31. Fulgore ſanguinolente.

Fulgora ſanguinea.

Fulgora alis ſanguineis apice nigris maculis duabus albis.

La Cigale à tête obtuſe. Stoll. *Cic. pag.* 32. *pl.* 5. *fig.* 23.

Elle reſſemble beaucoup à la Fulgore couronnée. La tête eſt ſans prolongement. Le corcelet eſt preſqu'anguleux de chaque côté. Les élytres ſont d'un brun teſtacé, avec quelques taches & quelques points obſcurs. Les ailes ſont rouges, veinées de noir, avec l'extrémité noire, marquée de deux taches blanches ſur le bord poſtérieur. La partie ſupérieure de l'abdomen eſt noirâtre. Le deſſous du corps & des pattes ſont bruns.

Elle ſe trouve à Surinam.

32. Fulgore laineuſe.

Fulgora lanata.

Fulgora alis nigris punctis cæruleis, fronte lateribuſque rubris, ano lanato.

Cicada lanata *alis deflexis nigris punctis cæruleis, fronte lateribuſque rubris, ano lanato.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 711. *n°.* 42.

Cicada lanata. Lin. *Muſ. Lud. Ul. pag.* 163.

Cicada lanata. Fab. *Syſt. ent. pag.* 683. *n°.* 9. — *Sp. inſ. tom.* 2. *pag.* 324. *n°.* 12. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 268. *n°.* 13.

Cicada lanata. Drury. *Ill. of. inſ. tom.* 2. *tab.* 37. *fig.* 3.

Sulz. *Hiſt. inſ. tab.* 9. *fig.* 11.

La Cigale Poulette. Stoll. *Cic. pag.* 46. *pl.* 10. *fig.* 49. & *fig. D.*

Elle a près d'un pouce de long, & près de deux pouces de largeur, lorſque les ailes ſont étendues. Le front eſt obtus, noir, pointillé de jaune obſcur, avec les côtés d'un rouge ſanguin. Les côtés de la tête ſont tranchans, & la partie ſupérieure a de chaque côté, une élévation aiguë au-deſſus des yeux. Les premiers articles des antennes ſont chagrinés, arrondis, d'un rouge ſanguin. Le corcelet eſt un peu inégal, noir, pointillé de jaune obſcur. L'abdomen eſt noir, & terminé par une matière laineuſe, d'un blanc de neige. On remarque vers l'anus une ligne tranſverſale rouge. Le deſſus du corps & les pattes ſont noirs. Les ailes ſupérieures ſont noires & marquées de points calleux, d'un bleu plus ou moins blanchâtre. Les inférieures ſont noires, ſans taches.

Elle ſe trouve fréquemment à Cayenne, à Surinam.

33. Fulgore pulvérulente.

Fulgora pulverulenta.

Fulgora elytris albo pulverulentis apice nigris punctis cæruleis, frontis lateribus ſanguineis.

La Cigale petit Coq. Stoll. *Cic. pag.* 47. *pl.* 10. *fig.* 50. & *fig. E.*

Elle reſſemble beaucoup à la précédente, & n'en eſt peut-être qu'une variété. Elle eſt un peu plus petite. La tête, le corcelet & le dos ſont d'un vert obſcur, mélangé de noir, & couvert d'une pouſſière blanche. Les côtés de la tête & la baſe des antennes ſont d'un rouge ſanguin; & l'élévation qui ſe trouve au-deſſus des yeux eſt plus aiguë & plus grande que dans l'eſpèce précédente. Les élytres ſont, depuis leur baſe juſqu'au-delà du milieu, d'un vert obſcur, mélangé de noir, couvertes d'une pouſſière blanche, & marquées de quelques points calleux bleus; le reſte de l'élytre eſt noir, avec des points d'un bleu blanchâtre. Les ailes ſont noirâtres, avec l'extrémité un peu plus claire. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirâtres &

couverts d'une pouſſière blanche. L'abdomen eſt terminé par une matière laineuſe blanche.

Elle ſe trouve à Cayenne, à Surinam.

34. FULGORE perſpicace.

FULGORA perſpicillata.

Fulgora atra, alis macula ocellari albo hyalina, abdomine apice flavo.

Cicada perſpicillata. FAB. *Spec. inſ. tom.* 2. *pag.* 322. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 268. *n°.* 1.

Le porte-miroir noir. STOLL. *Cic. pag.* 19. *pl.* 1. *fig.* 5.

Elle reſſemble aux précédentes pour la forme & la grandeur. Les premiers articles des antennes & les yeux ſont fauves. La tête, le corcelet & le dos ſont noirs. L'abdomen eſt jaune, avec des taches, & les premiers anneaux noirs. Les élytres ſont noires, ſans taches. Les ailes ſont noires, avec une grande tache ronde, tranſparente, vers l'extrémité. Les quatre pattes antérieures ſont noires; les poſtérieures ſont noires, avec les genoux & une partie des jambes noirs.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam.

35. FULGORE réticulée.

FULGORA reticularis.

Fulgora pallidè flaveſcens, elytris aliſque hyalinis nigro reticulatis.

La Cigale demoiſelle. STOLL. *Cic pag.* 18. *pl.* 1. *fig.* 4.

Elle a près de quinze lignes de long, & deux pouces & un quart de large, lorſque les ailes ſont étendues. La tête a une ligne élevée à ſa partie ſupérieure, & les bords latéraux tranchans. Tout le corps eſt d'un jaune pâle. La trompe eſt longue, noire, jaune à la baſe. Les élytres & les ailes ſont tranſparentes, avec un réſeau noir. Les pattes antérieures ſont longues, noires, avec un partie des cuiſſes jaune; les poſtérieures ſont jaunes, avec l'extrémité des jambes & les tarſes noirs.

Elle ſe trouve à Cayenne, à Surinam.

36. FULGORE élégante.

FULGORA elegans.

Fulgora fuſco-ferruginea, abdomine nigro-cæruleo maculato, alis hyalinis cæruleis.

La Cigale à taches argentées. STOLL. *Cic. p.* 81. *pl.* 21. *fig.* 111.

Elle a environ dix lignes de long, & un pouce trois quarts de large, lorſque les ailes ſont étendues. La tête, le corcelet & le dos ſont d'un brun teſtacé. L'abdomen eſt noir, orné de bandes & de taches d'un bleu clair argenté. Les pattes ſont d'un brun teſtacé pâle. Les élytres ſont d'un rouge brun depuis la baſe juſqu'au milieu, enſuite d'un brun pâle, avec des taches obſcures. Les ailes ſont tranſparentes & bleuâtres.

Elle ſe trouve à Surinam.

37. FULGORE bordée.

FULGORA limbata.

Fulgora fuſca, elytris fuſco-viridibus margine flavo.

La Cigale verte foncée. STOLL. *Cic. pag.* 119. *pl.* 29. *fig.* 171.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Fulgore laineuſe. Tout le corps eſt noirâtre. Les élytres ſont d'un vert noirâtre, avec le bord extérieur jaunâtre. Les ailes ſont obſcures.

Elle ſe trouve au cap de Bonne-Eſpérance.

38. FULGORE écarlate.

FULGORA coccinea.

Fulgora coccinea, elytris fuſcis punctis flavicantibus apice hyalinis.

La Cigale de couleur incarnate. STOLL. *Cic. pag.* 119. *pl.* 29. *fig.* 172.

Elle a environ huit lignes de long & ſeize lignes de large, les ailes étendues. Tout le corps eſt d'un beau rouge. Le roſtre eſt brun. Les élytres ſont obſcures depuis leur baſe juſqu'au-delà du milieu, avec quelques points & une grande tache tranſverſale d'un jaune obſcur; le reſte de l'élytre eſt tranſparent. Les ailes ſont tranſparentes, ſans taches.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

39. FULGORE fuligineuſe.

FULGORA fuliginoſa.

Fulgora nigra, abdomine ſupra coccineo nigro punctato, elytris fuliginoſis cæruleo punctatis.

Elle a huit lignes de long & un peu plus d'un pouce de largeur. Le corps eſt noirâtre. Les élytres ſont noirâtres & parſemées de points blanchâtres preſque tranſparens. Les ailes ſont rouges à leur baſe, tachées de bleu, & enſuite tranſparentes, avec l'extrémité obſcure. Le deſſus de l'abdomen eſt très-noir à la baſe, enſuite rouge, avec quatre rangées de points noirs. L'anus eſt noir. Le deſſous de l'abdomen eſt très-noir, bordé de rouge. Les pattes ſont noires, avec quelques anneaux pâles.

Elle ſe trouve dans la Géorgie, & m'a été envoyée de Londres par M. John Francillon.

40. FULGORE nerveuſe.

FULGORA nervoſa.

Fulgora fuſca, alis hyalinis fuſco maculatis, nervis punctatis.

Cicada nervoſa. LIN. *Syſt. nat. p.* 709. *n°.* 25. — *Faun. ſuec. n°.* 882.

Cicada nervoſa *alis fuſcis, nervis albo nigroque punctatis.* FAB. *Syſt. ent. pag.* 686. *n°.* 28. — — *Spec. inſ. tom.* 2. *p.* 327. *n°.* 35. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 272. *n°.* 48.

Cicada fuſca alis aqueis fuſco maculatis nervis punctatis. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *p.* 415. *n°.* 1.

La Cigale à ailes tranſparentes. GEOFF. *Ib.*

Cicada nervoſo punctata griſeo fuſca, alis hyalinis fuſco maculatis: nervis fuſco punctatis. DEG. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 182. *n°.* 4. *pl.* 12. *fig.* 1. 2.

Cigale à *nervures ponctuées*, d'un brun griſatre, à ailes tranſparentes & tachées de brun, avec des nervures à points bruns. DEG. *Ib.*

Cicada nervoſa. SCOP. *Ent. carn. n°.* 341.

Cicada nervoſa. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 481.

Cicada nervoſa. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 460. *n°.* 12.

Cicada nervoſa. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 184. *n°.* 1.

Elle a trois lignes de long. Le troiſième article des antennes eſt d'un jaune obſcur, globuleux, & parfaitement ſemblable à celui des autres Fulgores. Le devant de la tête a une élévation longitudinale, & les côtés ſont tranchans. Les petits yeux liſſes ſont placés entre les antennes & les yeux à réſeau. Le corps eſt mélangé de noir & de jaune obſcur. Les élytres ſont tranſparentes, avec quelques taches obſcures, & quelquefois traverſées par une bande obſcure. Les nervures ſont ſaillantes & mélangées de gris & de noir: on y apperçoit auſſi quelques poils obſcurs. Les ailes ſont tranſparentes, ſans taches, veinées de noir. Les pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

41. FULGORE velue.

FULGORA piloſa.

Fulgora nigro flavoque variegata, alis piloſis griſeis nervis nigro punctatis.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente, à laquelle elle reſſemble beaucoup. Le corps eſt mélangé de jaune & de noir. Tout le front eſt jaune. Les élytres ſont velues, un peu moins tranſparentes que dans l'eſpèce précédente, avec des points noirs ſur les nervures, à la baſe de chaque poil. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures obſcures. Les pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

* * * *Elytres penchées un peu dilatées.*

42. FULGORE pâle.

FULGORA pallida.

Fulgora corpore pallido, elytris deflexis nigro marginatis.

La Cigale porte-laine. STOLL. *Cic. pag.* 101. *pl.* 26. *fig.* 145.

Elle eſt plus grande que la Fulgore phalénoïde, à laquelle elle reſſemble beaucoup. Les yeux ſont obſcurs. Tout le corps eſt d'un jaune paille. Les élytres ſont penchées, un peu dilatées & arrondies à leur baſe, avec tout le bord légèrement noir. Les ailes ſont blanches, tranſparentes.

Elle ſe trouve ſur la côte d'Afrique, à Sierra-Léona.

43. FULGORE marginelle.

FULGORA marginella.

Fulgora viridis, elytris deflexis margine exteriori ſanguineo.

La Cigale phalénoïde verte. STOLL. *Cic. p.* 50. *tab.* 11. *fig.* 54. & *fig. C.*

Elle reſſemble beaucoup à la Fulgore phalénoïde, mais elle eſt un peu plus grande. Tout le corps eſt vert. Les élytres ſont penchées, vertes, avec le bord extérieur d'un rouge ſanguin. Les ailes ſont tranſparentes. L'abdomen eſt quelquefois terminé par une matière cotonneuſe blanche. Les pattes ſont d'un vert obſcur.

Elle ſe trouve à Ceylan.

44. FULGORE phalénoïde.

FULGORA phalenoides.

Fulgora candida, alis deflexis patulis, elytris antice fuſco punctatis.

Cicada phalenoides. **Lin.** *Syſt. nat. pag.* 710. *n°.* 40.

Cicada phalenoides. Fab. *Syſt. ent. pag.* 682. *n°.* 3. — *Spec. inſ. tom.* 2. *pag.* 323. *n°.* 5. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 268. *n°.* 5.

Cicada flava, alis ampliſſimis deflexis albidis nigro punctatis. Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 222. *n°.* 19. *pl.* 33. *fig.* 6.

Cigale *phalénoïde* jaune, à très-grandes ailes pendantes blanchâtres, à points noirs. Deg. *Ib.*

Sulz. *Hiſt. inſ. tab.* 9. *fig.* 10.

La Cigale phalénoïde. Stoll. *Cic. pag.* 23. *pl.* 2. *fig.* 9. & *fig. B.*

Elle a de ſept à huit lignes de longueur, & quinze ou ſeize lignes de largeur, lorſque les ailes ſont étendues. Tout le corps eſt d'un jaune pâle, avec l'extrémité des jambes & les tarſes noirâtres. La tête eſt terminée de chaque côté, antérieurement, en ligne ſaillante, aiguë. Les élytres ſont penchées, blanchâtres, parſemées de points noirs depuis la baſe juſqu'un peu au delà du milieu. Les ailes ſont blanches, ſans taches.

Elle ſe trouve à Cayenne, à Surinam.

45. **Fulgore** uniponctuée.

Fulgora unipunctata.

Fulgora pallide viridis, elytris truncatis puncto ſuturali nigro.

Elle eſt un peu plus petite que la Fulgore phalénoïde. Tout le corps eſt d'un vert jaunâtre. Le front a trois lignes longitudinales peu élevées, & les côtés ſont ſaillans, aigus. Le corcelet & le dos ont trois lignes longitudinales élevées. Les élytres ſont poſtérieurement réunies & coupées, & ont à leur bord interne, un peu au-delà du milieu, un petit point calleux, noirâtre. Tout le bord de l'élytre eſt légèrement fauve.

Elle ſe trouve au Sénégal, d'où elle a été apportée par M. Geoffroy fils.

46. **Fulgore** pyraloïde.

Fulgora pyraloïdes.

Fulgora viridis, elytris deflexis poſtice truncatis punctis minutiſſimis ocellatis nigris.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente pour la forme & la grandeur. Les yeux ſont d'un jaune fauve. Le corps eſt vert en deſſus, d'un jaune verdâtre en deſſous. Le front a trois lignes élevées, à peine marquées, & ſes bords latéraux ſont tranchans. Le corcelet & le dos ont une ligne longitudinale, élevée bien marquée. Les élytres ſont penchées, réunies & coupées poſtérieurement, vertes, & parſemées de très-petits points noirs entourés de jaune. Les ailes ſont tranſparentes.

Elle ſe trouve à Cayenne.

47. **Fulgore** tinéoïde.

Fulgora tineoides.

Fulgora thorace rufo nigro punctato, elytris nigris albo punctatis.

La Cigale papillonnée. Stoll. *Cic. pag.* 37. *pl.* 7. *fig.* 33.

Elle eſt un peu plus petite que la Fulgore phalénoïde, à laquelle elle reſſemble pour la forme du corps. La tête & les yeux ſont d'un brun ferrugineux. Le corcelet eſt blanchâtre. Le dos eſt d'un rouge brun & pointillé de noir. L'abdomen eſt blanc, & terminé par une matière cotonneuſe blanche. Les élytres ſont noirâtres, & parſemées de points blancs.

Elle ſe trouve à l'iſle de Java.

48. **Fulgore** bleuâtre.

Fulgora cæruleſcens.

Fulgora fuſca, elytris aliſque apice cæruleſcentibus.

La Cigale chappe. Stoll. *Cic. pag.* 54. *pl.* 13. *fig.* 65.

Elle a près de ſix lignes de long, & dix lignes de large, lorſque les ailes ſont étendues. Le corps eſt d'un brun griſâtre. Les élytres ſont un peu dilatées & arrondies vers leur baſe extérieure; elles ſont d'un brun ferrugineux, avec l'extrémité bleuâtre. Les ailes ſont blanches à leur baſe, bleuâtres à l'extrémité.

Elle ſe trouve à Surinam.

49. **Fulgore** boſſue.

Fulgora gibboſa.

Fulgora pallide vireſcens, alis griſeis fuſco reticulatis.

Cicada fuſco-viridis reticulata, alarum baſi dilatata. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 418. *n°.* 7.

La Cigale boſſue. Geoff. *Ib.*

Cicada gibboſa. Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 186. *n°.* 7.

Elle

Elle a près de trois lignes de long, & preſqu'autant de large, lorſque les ailes ſont fermées. Le corps eſt d'un jaune pâle verdâtre. Les yeux ſont arrondis, ſaillans. Le front a une ligne longitudinale peu élevée, & les côtés ſont ſaillans. Le troiſième article des antennes eſt gros & arrondi. Le corcelet eſt court, grisâtre. Le dos eſt grisâtre & aſſez court. Les élytres ſont griſes, un peu dilatées & arrondies vers leur baſe extérieure, avec les nervures plus ou moins obſcures, & un point noirâtre, plus ou moins marqué, un peu au delà du milieu. Les ailes ſont obſcures. La partie ſupérieure de l'abdomen eſt noire.

Elle ſe trouve dans toute la France.

50. Fulgore dilatée.

Fulgora dilatata.

Fulgora vireſcens, elytris fuſcis faſcia obliqua cinerea.

Cicada dilatata *fuſca maculis irregularibus albis elytrorum lateribus dilatatis.* FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 193. *no.* 33.

Cicada dilatata. VILL. *Ent. t.* 1. *pag.* 469. *n°.* 50. *tab.* 3. *fig.* 13.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente pour la forme & la grandeur. Le deſſous du corps eſt d'un vert pâle & un peu livide. La tête, le corcelet & le dos ſont d'un gris plus ou moins obſcur. Les élytres ſont d'un gris obſcur, nébuleuſes, avec une bande oblique, un peu plus claire. Les ailes ſont obſcures. Les pattes ſont d'un gris verdâtre, tachées d'obſcur.

Elle ſe trouve au midi de la France.

51. Fulgore cendrée.

Fulgora cinerea.

Fulgora cinereo-flaveſcens, elytris cinereis immaculatis.

Elle reſſemble beaucoup aux précédentes. Tout le corps eſt d'un gris jaunâtre. Les élytres ſont cendrées, ſans taches. Les ailes ſont cendrées, preſque tranſparentes. Le deſſus de l'abdomen eſt ſemblable au deſſous.

Elle ſe trouve dans les provinces méridionales de la France.

52. Fulgore jaunâtre.

Fulgora flaveſcens.

Fulgora flaveſcens, elytris griſeis, abdomine ſupra nigro maculato.

Elle eſt une ou deux fois plus petite que les précédentes. Tout le corps eſt d'un jaune un peu griſâtre. Les élytres ſont griſes, ſans taches. L'abdomen a une grande tache noire de chaque côté de ſa partie ſupérieure.

Elle ſe trouve au midi de la France.

G.

GALÉODE, *Galeodes*. Genre d'inſectes de la ſeconde Section de l'Ordre des Aptères.

Les Galéodes ont huit pattes de longueur moyenne, deux antennules à-peu-près ſemblables aux pattes; point d'antennes; deux yeux rapprochés, & les mandibubles fortes, en forme de pinces.

Ces inſectes avoient été confondus avec les Faucheurs par MM. Fabricius & Pallas: mais ils en diffèrent par la forme des mandibules, par la poſition des yeux, le nombre des pièces des tarſes, & par la manière dont l'abdomen eſt joint au corcelet. Les Galéodes ne doivent pas plus être confondues avec les Araignées, qui ont huit yeux & les mandibules terminées par un ſeul crochet mobile.

La bouche de ces inſectes eſt compoſée de deux mandibules, de deux mâchoires, de deux antennules & d'une lèvre inférieure. On n'apperçoit aucune lèvre ſupérieure.

Les mandibules ſont très-groſſes, renflées, rapprochées à leur baſe, terminées en pinces, & inſérées à la partie antérieure de la tête. La pince eſt arquée, très-forte, cornée, armée de pluſieurs dents aiguës, & garnie de poils roides, ſerrés; elle eſt formée de deux pièces, dont l'une ſupérieure eſt fixe, & l'autre inférieure eſt mobile.

Les mâchoires ſont aſſez groſſes, coriacées, ſimples, ciliées à leur partie interne. Elles ſont inſérées au-deſſous des mandibules.

Les antennules ſont filiformes, à-peu-près de la longueur des pattes, & compoſées de quatre articles preſqu'égaux: le dernier article eſt terminé, dans l'un des deux ſexes, par un petit bouton véſiculeux, & dans l'autre par un ongle très-petit.

La lèvre inférieure eſt diviſée en deux: les diviſions ſont pointues, coriacées, & munies à leur baſe externe d'une autre petite pièce coriacée, velue.

La tête n'eſt point diſtincte du corcelet. On apperçoit à ſa partie antérieure & ſupérieure une petite élévation, ſur laquelle ſont placés les deux yeux de l'inſecte.

L'abdomen eſt ovale oblong, muni de pluſieurs anneaux, intimement joint au corcelet, quoique diſtinct.

Les pattes, plus courtes que dans les Araignées, ſont compoſées de la hanche, de la cuiſſe & de la jambe, unies entr'elles par une pièce intermédiaire. Les tarſes ſont compoſés de cinq articles, & terminés par deux petits ongles crochus.

Les Galéodes pourroient peut-être fournir des faits bien intéreſſans, s'ils avoient pu fixer l'attention ſuivie de quelques naturaliſtes. Mais les ſeuls inſectes de ce genre que nous connoiſſons étant étrangers & originaires d'Afrique, leur hiſtoire attend encore un obſervateur qui veuille ſe donner la peine de l'écrire ſur les lieux. Nous dirons ſeulement que les Galéodes forment le paſſage qui lie les Araignées aux Scorpions; que la conformation des antennules du mâle, annonce que ſes parties ſexuelles ſont placées comme dans le mâle de l'Araignée; enfin, que ces inſectes, ſemblables aux Faucheurs & à quelques Araignées, ne filent point & courent dans les champs pour y chercher leur proie.

GALÉODE.

GALEODES.

PHALANGIUM. PALL. FAB.

ESPECES.

1. **Galéode** aranéoïde.

Pinces dentées, velues, ſimples; corps velu, cendré.

2. **Galéode** ſétifère.

Pinces dentées, ſétifères; corps rouſſâtre, velu; abdomen avec une ligne latérale blanche.

1. Galéode aranéoïde.

Galeodes araneoides.

Galeodes chelis dentatis villoſis ſimplicibus, corpore villoſo cinereo.

Phalangium araneoides *chelis dentatis villoſis, corpore oblongo.* Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 549. *n°.* 10. —*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 347. *n°.* 11.

Phalangium araneoides. Pall. *Spicil. Zool. faſc.* 9. *pag.* 37. *tab.* 3. *fig.* 7. 8. & 9.

Proſcarabæoides capenſis pedibus plumoſis. Petiv. *Gazoph. tab.* 85. *fig.* 9.

Il a environ dix-huit lignes depuis le bout des mandibules juſqu'à l'extrémité du corps. Il eſt velu, cendré, un peu rouſſâtre, ſans taches. Les antennules ſont un peu plus longues que les premières pattes. Les mandibules ſont velues, & terminées en pinces crochues, dentées. L'abdomen eſt ovale oblong, glabre en deſſus, & formé de neuf anneaux.

Il ſe trouve au cap de Bonne-Eſpérance.

Cet inſecte, ſelon M. Fabricius, ſe trouve auſſi dans la Ruſſie méridionale, & eſt très-venimeux.

2. Galéode ſétifère

Galeodes ſetigera.

Galeodes chelis dentatis ſetigeris, corpore rufeſcente villoſo, abdomine linea laterali alba.

Il eſt un peu plus petit que le précédent. Les pinces ſont très-groſſes à leur baſe, terminées par une pièce crochue, cornée, un peu courbée, bidentée, munie vers l'extrémité de ſa partie ſupérieure, d'une ſoie cornée, recourbée, très-mince, & pointue a ſon extrémité; au-deſſous les pinces ſont munies, comme dans le précédent, d'une pièce mobile, recourbée, ſimple, très-dure. Les antennules ſont grandes, plus épaiſſes que les pattes, & quadriarticulées. Les premieres pattes ſont minces & compoſées de cinq pièces, ſans compter la hanche. Les ſecondes & troiſièmes pattes ſont courtes & compoſées de quatre pièces. Les tarſes de ces pattes ſont compoſés de cinq articles. Les pattes poſtérieures, compoſées d'un pareil nombre de pièces, ſont une fois plus longues. L'abdomen eſt alongé, diſtinct du corcelet, & compoſé de pluſieurs anneaux. Tout le corps eſt d'un roux brun, & l'abdomen a une raie latérale blanchâtre.

Il ſe trouve au cap de Bonne-Eſpérance.

GALERUQUE, *Galeruca.* Genre d'inſectes de la troiſième Section de l'Ordre des Coléoptères.

Les Galeruques ont le corps ovale, oblong; deux antennes filiformes, de la longueur de la moitié du corps; le corcelet rebordé, ordinairement inégal; deux ailes membraneuſes, repliées, cachées ſous des étuis durs; enfin les tarſes compoſés de quatre articles, dont les trois premiers ſont courts, aſſez larges, garnis de poils en-deſſous, & dont le troiſième eſt bilobé.

Ces inſectes ont beaucoup de rapports avec les Chryſomèles; mais elles en diffèrent en ce que les articles des antennes ſont moins grenus, & le dernier article des antennules antérieures eſt plus mince & terminé en pointe. Le corcelet eſt d'ailleurs ordinairement inégal & un peu moins grand que dans les Chryſomèles.

Les antennes ſont filiformes, à-peu-près de la longueur de la moitié du corps, & compoſées de onze articles, dont le premier eſt un peu alongé & légèrement renflé à ſon extrémité; le ſecond eſt le plus court; les ſuivans ſont preſque égaux entr'eux, & un peu plus minces à leur baſe qu'à leur extrémité; le dernier eſt terminé en pointe. Elles ſont inſérées à la partie antérieure de la tête, un peu au devant des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une levre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt petite, cornée, arrondie, ciliée.

Les mandibules ſont courtes, cornées, intérieurement concaves, avec les bords tranchans, un peu crénelés.

Les mâchoires ſont petites, preſque cornées, diviſées en deux: les diviſions ſont preſque égales; l'extérieure eſt arrondie & glabre; l'intérieure eſt pointue & ciliée.

La lèvre inférieure eſt petite, cornée, légèrement échancrée a ſa partie antérieure.

Les antennules antérieures, un peu plus longues que les autres, ſont compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-petit, le ſecond eſt court & conique, le troiſième eſt conique & un peu plus gros, le dernier eſt terminé en pointe; elles ſont inſérées au dos des mâchoires. Les antennules poſtérieures ſont très courtes & compoſées de trois articles; dont le premier eſt très-petit, le ſecond conique, & le dernier terminé en pointe; elles ſont inſérées à la partie latérale de la lèvre inférieure.

La tête eſt plus étroite que le corcelet, dans lequel elle eſt un peu enfoncée par ſa partie poſtérieure. Les yeux ſont petits, ovales, peu ſaillans.

Le corcelet eſt plus étroit que les élytres, légèrement convexe, ordinairement inégal, & un peu rebordé.

L'écuſſon eſt petit, triangulaire. Les élytres ſont convexes, dures, de la grandeur de l'abdomen, & quelquefois plus grandes; elles cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont ſimples & de longueur moyenne. Les cuiſſes ſont peu renflées, & les jambes preſque cylindriques, garnies de poils très-courts. Les tarſes ſont compoſés de quatre articles, dont le premier eſt triangulaire, un peu allongé; le ſecond eſt court & triangulaire; le troiſième eſt plus large que les autres, & figure en cœur ou bilobé: la partie inférieure de ces trois articles eſt garnie de poils très-courts & très ſerrés. Le quatrième eſt aminci, légèrement renflé à ſon extrémité, & terminé par deux ongles crochus.

Les Galeruques diffèrent bien peu des Chryſomèles, par rapport à leurs habitudes, & même à leurs larves. Les unes ainſi que les autres marchent lentement, ſe ſervent rarement de leurs ailes, ſont timides, ſe laiſſent tomber quand elles ſe croient menacées de quelque danger, demeurent ſans mouvement, & tentent de tromper leur ennemi en paroiſſant à ſes yeux privées de vie. Elles ſe nourriſſent du parenchyme des feuilles. Elles aiment les lieux ombragés & frais, les bois, le bord des rivières, quelquefois les prairies. Leurs larves ont ſix pattes, la tête écailleuſe, le corps mol & pulpeux. Elles vivent de la ſubſtance des feuilles qu'elles rongent & dévorent. Elles ſe fixent ſur une de ces feuilles, & elles ceſſent de manger quand elles doivent ſubir leur métamorphoſe.

Il manque à l'hiſtoire des Galeruques, comme à celle de la plupart des inſectes, des détails ſuivis & plus étendus. Nous ne connoiſſons un peu particulièrement que trois eſpèces, celles de la Tanaiſie, de l'Orme & du Nénuphar. La première eſpèce vit ſur la Tanaiſie vulgaire jaune, & c'eſt auſſi des feuilles de cette plante que la larve ſe nourrit. Les femelles ſont quelquefois ſi remplies d'œufs, qui les gonflent ſi fort, que les élytres ne peuvent plus atteindre que la moitié de la longueur du ventre, enſorte que les trois derniers anneaux ſont alors entièrement à découvert. On trouve les larves en quantité vers le mois de juin. Elles ſont toutes noires, & de la longueur d'un peu plus de cinq lignes. Elles ont ſix pattes écailleuſes, garnies à l'extrémité, d'un ſeul crochet, & au derrière, un mamelon charnu, qui leur ſert de ſeptième patte, & d'où ſort une matière gluante qui fixe la larve ſur le plan où elle marche. Sur le corps il y a pluſieurs tubercules, rangés tranſverſalement & garnis de ſix ou ſept petits poils. Elles marchent lentement, & ſe laiſſent tomber par terre, roulant le corps en cercle, pour peu qu'on touche la plante à laquelle elles ſont fixées. C'eſt dans le même mois qu'elles ſe transforment en nymphes, d'un beau jaune tirant un peu ſur l'orange, garnis de pluſieurs petits poils noirs & roides, dont quelques-uns ſont placés ſur des tubercules. Le ventre eſt courbé en arc. On voit ſur ces nymphes toutes les parties extérieures de la Galeruque, comme les yeux, les antennes, les ſix pattes, & les fourreaux des élytres & des ailes. Vers les côtés du corps on obſerve de petits points noirs, qui ſont les ſtigmates. Elles n'aiment pas à ſe donner du mouvement, & elles reſtent tranquilles quoiqu'on les touche. Dans trois ſemaines l'inſecte parfait eſt prêt à quitter l'enveloppe de nymphe.

Les Ormes ſont quelquefois, ſur-tout au commencement de l'automne, tout couverts de Galeruques qui vivent particulièrement ſur ces arbres, & dont elles ont emprunté le nom. Les feuilles ſont criblées de leurs morſures. Aux premiers froids qui ſe font ſentir, l'inſecte cherche à les éviter; il ſe réfugie & pénètre dans les maiſons auprès deſquelles il ſe trouve: on peut voir quelquefois des croiſées qui regardent le midi, couvertes de ces Galeruques, comme elles ſont ordinairement couvertes de mouches dans le même temps.

La Galeruque aquatique ou du Nénuphar ſe tient & vit au mois de juin & dans le reſte de l'été ſur les feuilles du Potamogeton, du Nénuphar ou autres plantes aquatiques qui ſont hors de l'eau, & s'en éloigne rarement. La larve qui ſe trouve au mois de juillet, vit en ſociété ſur les grandes feuilles, plus particulièrement du Nénuphar, qui ſont ſuſpendues à la ſurface de l'eau, & s'y promène ſouvent en aſſez grand nombre. Elle ronge la ſubſtance ſupérieure de la feuille, laiſſant la membrane inférieure entière, & quand elle mange, elle va toujours en avant. Les endroits rongés paroiſſent ſur la feuille comme des taches brunes. Ces larves, noires & longues de quatre lignes, ſont en général ſemblables à celles des autres Galeruques & des Chryſomèles. Les douze anneaux du corps, couverts de plaques coriaces, ſont très-bien marqués par de profondes inciſions, & le long des deux côtés ils ont des élévations en forme de tubercules; chaque anneau a encore en deſſus une ligne tranſverſale en forme d'inciſion. Lorſque la larve courbe le corps ou qu'elle l'allonge conſidérablement, on voit paroître entre les anneaux la peau membraneuſe qui les unit enſemble. Les excrémens que rejettent ces larves, ſe trouvent ſur la feuille en forme de longs filets tortueux, d'un brun griſâtre. Pour ſe transformer, elles s'attachent par le mamelon du derrière aux feuilles mêmes où elles ont vécu, & prennent enſuite la figure de nymphe, en ſe dépouillant de leur peau, qu'elles font gliſſer en arrière juſque près du derrière, & qu'elles ne quittent pas tout-à-fait. L'extrémité du ventre de la nymphe reſte engagée dans la peau pliſſée, qui ſert aux larves de ſoutien ou de point d'appui pour reſter attachées à la feuille, comme on l'obſerve dans d'autres larves du genre des Chryſomèles & des Coccinelles. La nymphe n'offre rien de particulier; elle eſt courte & groſſe, ayant d'abord une couleur jaune, comme celle du deſſous de la larve, mais qui enſuite ſe change en noir luiſant: les anneaux du ventre ont en deſſus quelques tubercules en forme de pointes courtes. Comme ces larves, tant ſous leur première que ſous leur ſeconde forme, ſont ſouvent expoſées à être ſubmergées dans l'eau, particulièrement quand les grandes feuilles où elles habitent ſont agitées par le vent, leur naturel eſt de ne pas craindre l'eau, ni d'en recevoir aucun mal; cependant elles paroiſſent plus à leur aiſe ſur la ſurface de la feuille, qui reſte à ſec ſur l'eau. Elles ſavent nager en quelque façon, ou au moins ramper ſur la ſuperficie de l'eau & ſe tranſporter ainſi d'un endroit à un autre. En moins de huit jours elles ſe métamorphoſent en Galeruques, qui ſe plaiſent encore à reſter ſur les feuilles de la même plante aquatique, qu'elles rongent pour s'en nourrir, comme dans leur premier état. On a obſervé qu'en retirant ces larves de deſſous l'eau même, elles ne ſont point mouillées & paroiſſent sèches. Il faudroit ſavoir ſi c'eſt une tranſpiration onctueuſe ou une enveloppe aérienne qui les garantit du contact de l'eau, & par quel méchaniſme elles reſpirent ſous l'eau.

GALERUQUE.

GALERUCA. Geoff.

CHRYSOMELA. Lin. Fab.

CRIOCERIS. Fab.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, de la longueur de la moitié du corps: ſecond article un peu plus court.

Mandibules courtes, groſſes, en forme de cuiller.

Mâchoires diviſées en deux.

Quatre antennules: le pénultième article plus gros & conique; le dernier pointu.

Quatre articles aux tarſes: les trois premiers garnis en-deſſous, de pelottes ſpongieuſes; le troiſième bilobé.

ESPECES.

1. **Galeruque** jaune.

Ovale oblongue, jaune; élytres d'un jaune pâle, pointillées.

2. **Galeruque** ruficolle.

Oblongue, noire; corcelet inégal, d'un jaune fauve.

3. **Galeruque** brune.

Oblongue, brune; antennes & pattes teſtacées.

4. **Galeruque** fervide.

Oblongue teſtacée; élytres vertes, avec le bord teſtacé.

5. **Galeruque** de l'Abſinthe.

Pâle; corcelet avec une tache; élytres avec trois lignes noires ſur chaque.

6. **Galeruque** biponctuée.

Ovale, teſtacée; élytres avec une tache obſcure ſur chaque.

7. **Galeruque** de la Tanaiſie.

Oblongue, noire, pointillée; élytres coriacées.

8. **Galeruque** littorale.

Oblongue, noire, pointillée; élytres avec quatre lignes élevées ſur chaque.

GALERUQUE. (Inſectes.)

9. Galeruque ruſtique.

Oblongue, noire; corcelet & élytres d'un gris jaunâtre.

10. Galeruque mélanocéphale.

Fauve; tête noire; élytres violettes.

11. Galeruque teſtacée.

Oblongue, teſtacée obſcure; poitrine & pattes noirâtres.

12. Galeruque nigripède.

Oblongue noire; corcelet, élytres & abdomen jaunes.

13. Galeruque violette.

Ovale, oblongue, violette; antennes & pattes noires.

14. Galeruque nigricorne.

Jaune; partie poſtérieure de la tête & élytres, d'un vert brillant; antennes noires.

15. Galeruque de l'Orme.

Oblongue, cendrée; élytres avec une raie & une petite ligne à la baſe, noires.

16. Galeruque livide.

D'un jaune obſcur, livide; antennes & pattes obſcures.

17. Galeruque bituberculée.

D'un jaune fauve; élytres pâles, avec les bords latéraux fauves.

18. Galeruque bidentée.

Jaune; élytres noires, avec l'extrémité jaune, & un tubercule ſur chaque.

19. Galeruque abdominale.

Jaune; antennes & abdomen noirs; anus jaune.

20. Galeruque érytrocéphale.

Noire; tête & corcelet ferrugineux; élytres vertes.

21. Galeruque quadrimaculée.

Jaune; élytres avec quatre grandes taches noires; abdomen noir.

22. Galeruque bleue.

Oblongue, d'un bleu noirâtre; antennes & pattes noires.

23. Galeruque rayée.

Oblongue noire; corcelet fauve; élytres jaunes, avec une raie noire, au milieu.

24. Galeruque pallipède.

Oblongue; antennes jaunes, noires au milieu; élytres jaunes, avec la ſuture & une raie au milieu noires.

25. Galeruque ſuturale.

Oblongue; élytres jaunes, avec la ſuture & une raie noires; antennes noires, avec l'extrémité jaune.

26. Galeruque du Nénuphar.

Obſcure; bord des élytres proéminens, jaunâtres.

GALERUQUE. (Inſectes.)

27. Galeruque du Saule caprier.

Corcelet jaune, taché de noir; élytres griſes; antennes noires.

28. Galeruque ceinte.

Pâle; élytres avec tout le bord noir.

29. Galeruque ſanguine.

Ovale noire; corcelet & élytres pointillés, d'un rouge ſanguin.

30. Galeruque bordée.

Ferrugineuſe; corcelet & bord des élytres jaunes.

31. Galeruque peinte.

Obſcure; tête & corcelet jaunes, tachés de noir.

1. GALERUQUE jaune.

GALERUCA flava.

Galeruca ovata oblonga flaveſcens, elytris pallidioribus punctatis.

Elle a environ cinq lignes de long, & un peu plus de deux & demie de large, les antennes ſont un peu plus longues que la moitié du corps, & ont le ſecond & le troiſième articles plus courts que les autres. Tout le corps eſt jaunâtre. Le corcelet eſt un peu rebordé & a une impreſſion tranſverſale de chaque côté. Les élytres ſont d'un jaune pâle, irrégulièrement pointillées, avec une élévation oblongue, à leur baſe latérale. Les pattes ſont de la couleur du corps.

Elle ſe trouve à Surinam.

2. GALERUQUE ruficolle.

GALERUCA ruficollis.

Galeruca oblonga nigra, thorace inæquali flavo-rufeſcente.

Elle a environ ſix lignes de long. Les antennes ſont noires, un peu plus longues que la moitié du corps. La tête eſt noire. Le corcelet eſt rebordé, inégal, d'un jaune fauve, ſans taches. Les élytres ſont liſſes, d'un noir obſcur. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve à Cayenne, à Surinam.

Du cabinet de M. Regnault.

3. GALERUQUE brune.

GALERUCA picea.

Galeruca oblonga picea, pedibus teſtaceis.

Chryſomela picea *oblonga picea, pedibus teſtaceis.* FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 129. *n°.* 75. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 74. *n°.* 100.

Elle eſt un peu plus grande que la Galeruque de la Tanaiſie. Le corps eſt oblong, & d'une couleur brune, luiſante. Les antennes ſont teſtacées, pâles, filiformes, & compoſées d'articles cylindriques, un peu coniques. La tête a une impreſſion au milieu de la partie ſupérieure. Le corcelet eſt légèrement rebordé, & marqué de deux impreſſions à ſa partie ſupérieure. Les élytres ſont liſſes, un peu plus grandes que l'abdomen, ſans points & ſans ſtries, mais avec quelques élévations inégales. Les pattes ſont teſtacées pâles. L'abdomen eſt d'une couleur brune luiſante, plus foncée que le reſte du corps.

Elle ſe trouve dans l'Afrique équinoxiale.

4. GALERUQUE fervide.

GALERUCA fervida.

Galeruca oblonga teſtacea, coleoptris viridibus margine teſtaceo.

Chryſomela fervida ovato teſtacea, elytris æneis: margine teſtaceo. FAB. *Syſt. ent. pag.* 97. *n°.* 15. —*Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 119. *n°.* 22. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 69. *n°.* 30.

Elle eſt oblongue & aſſez grande. Les antennes ſont noires, filiformes, de la longueur de la moitié du corps. La tête eſt teſtacée, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt teſtacé, liſſe, convexe, preſque quarré. L'écuſſon eſt teſtacé & triangulaire. Les élytres ſont vertes, aſſez brillantes, fortement pointillées, avec le bord latéral teſtacé. Tout le deſſous du corps eſt teſtacé, ſans taches. Les pattes ſont teſtacées, avec l'extrémité des jambes & les tarſes noirâtres. Les cuiſſes poſtérieures ſont un peu renflées.

Elle ſe trouve à l'iſle de Java.

C'eſt par erreur que cet inſecte ſe trouve placé parmi les Chryſomèles.

5. GALERUQUE de l'Abſinthe.

GALERUCA Abſinthii.

Galeruca pallida, thorace macula, elytris lineis tribus nigris.

Chryſomela Abſinthii *oblonga pallida, thorace macula, elytris lineis tribus nigris.* FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 129. *n°.* 73.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 74. *n°.* 98.

Chryſomela Abſinthii. PALL. *It.* 2. *pag.* 725. *n°.* 70.

Elle eſt un peu plus petite que la Galeruque de la Tanaiſie. Les antennes ſont noires & filiformes. La tête eſt pâle antérieurement & noire poſtérieurement. Le corcelet eſt inégal, d'un jaune livide, avec une tache tranſverſale au milieu. L'écuſſon eſt noir & triangulaire. Les élytres dépaſſent peu le corps; elles ſont d'un jaune pâle, avec la ſuture & trois lignes longitudinales, parallèles, noires, dont une vers la ſuture, plus courte, & les deux autres réunies par leur extrémité poſtérieure: vues à la loupe, elles paroiſſent fortement pointillées, preſque chagrinées. Le deſſous du corps eſt d'un jaune pâle. Les pattes ſont d'un jaune pâle, avec leur articulation & les tarſes noirâtres. Tout l'inſecte, vu à la loupe, paroît avoir des poils très-courts, griſâtres.

Elle ſe trouve en Sibérie.

Cet inſecte ſe trouve par erreur parmi les Chryſomèles.

6. GALERUQUE biponctuée.

GALERUCA bipunctata.

Galeruca ovata teſtacea, elytris macula fuſca.

Chryſomela bipunctata. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 127. *n°.* 64. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 73. *n°.* 82.

Elle reſſemble à la Galeruque de la Tanaiſie; mais elle eſt un peu plus grande. Tout le corps eſt d'une couleur teſtacée jaune. Les antennes ſont filiformes, noirâtres, avec la baſe teſtacée. Les yeux ſont noirs, petits, arrondis, & un peu ſaillans. Le corcelet n'eſt pas uni. L'écuſſon eſt triangulaire, preſque arrondi poſtérieurement. Les élytres ſont plus grandes que le corps; elles ſont finement pointillées, & ont chacune une tache noirâtre, vers l'extrémité. Les pattes ſont de la couleur du corps, mais les tarſes ſont noirâtres.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

Cet inſecte a été placé par erreur parmi les Chryſomèles.

7. GALERUQUE de la Tanaiſie.

GALERUCA Tanaceti.

Galeruca oblonga nigra punctata, elytris coriaceis.

Chryſomela Tanaceti. FAB. *Syſt. ent. p.* 103. *n°.* 51. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 128. *n°.* 70. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 74. *n°.* 94.

Chryſomela Tanaceti *ovata atra punctata, antennis pedibuſque nigris.* LIN. *Syſt. nat. p.* 587. *n°.* 5. — *Faun. ſuec. n°.* 507.

Chryſomela atra punctis excavatis contiguis. LIN. *It. Goth.* 170.

Chryſomela ovata atra opaca punctata. DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 299. *n°.* 9. *pl.* 8. *fig.* 27.

Chyſomèle *de la Tanaiſie*, ovale, d'un noir mat, à points concaves ſur toutes les parties du corps. DEG. *Ib.*

MERIAN. *Inſ. europ. pl.* 68.

ROES. *Inſ. tom.* 2. *Scar. terr. claſſ.* 3. *tab.* 5. *fig.* 1—4.

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 21. *fig.* 14.

Chryſomela Tanaceti. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 139.

Tenebrio triſtis. SCOP. *Ent. carn. n°.* 256.

Chryſomela Tanaceti. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 117. *n°.* 2.

Tout le corps eſt noir. Le corcelet eſt rebordé, un peu inégal, fortement pointillé, un peu raboteux. Les élytres ſont un peu plus grandes que l'abdomen, fortement pointillées, ſans aucune ſtrie élevée. Les pattes ſont de la couleur du corps.

Elle ſe trouve dans preſque toute l'Europe, ſur la Tanaiſie.

8. GALERUQUE littorale.

GALERUCA littoralis.

Galeruca oblonga atra punctata, elytris lineis quatuor elevatis.

Chryſomela littoralis *oblonga atra, elytris porcatis.* FAB. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 74. *n°.* 92.

Galeruca atro-fuſca, elytris lineis tribus elevatis, punctis numeroſis. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 252. *n°.* 1. *pl.* 4. *fig.* 6.

La Galeruque brunette. GEOFF. *Ib.*

Galeruca Tanaceti. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 102. *n°.* 1.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente. Tout le corps eſt très-noir. La tête eſt raboteuſe. Le corcelet eſt inégal & raboteux. Les élytres ſont raboteuſes, & ont chacune quatre lignes longitudinales élevées. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un noir luiſant.

Elle ſe trouve aux environs de Paris & dans toute la France, ſur différentes plantes.

9. GALERUQUE ruſtique.

GALERUCA ruſtica.

Galeruca oblonga nigra, thorace elytriſque griſeis.

Chryſomela ruſtica. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 74. *n°.* 95.

Galeruca fuſca, elytris lineis elevatis interruptis. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 253.

Chryſomela ruſtica *ovata nigra, elytris griſeis ſtriis quinque eminentibus.* *Act. hall.* 1. 274.

Tenebrio pomonæ. SCOP. *Ent. carn. n°.* 257.

Elle eſt un peu plus grande que la Galeruque de la Tanaiſie. Les antennes ſont noires, avec le ſecond & le troiſième articles légèrement fauves à leur baſe. La tête eſt raboteuſe, avec un peu de gris fauve à ſa partie ſupérieure. Le corcelet eſt rebordé, d'un gris fauve, un peu inégal, fortement pointillé, preſque raboteux. Les élytres ſont plus grandes que l'abdomen, fortement pointillées, marquées de trois ou quatre lignes longitudinales, peu élevées. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un noir luiſant.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

Scopoli a obſervé qu'on trouve la larve de cet inſecte, au nombre de deux ou trois, dans les feuilles roulées de différens arbres fruitiers. Elle s'enveloppe d'un réſeau lâche, quand elle doit ſe métamorphoſer. Au ſortir de ſa dernière dépouille, l'inſecte parfait ſe montre entièrement d'un jaune pâle, & acquiert inſenſiblement ſes couleurs ordinaires.

10. Galeruque mélanocéphale.

Galeruca melanocephala.

Galeruca rufa, capite nigro, elytris violaceis.

Crioceris melanocephala. Fab. *Syſt. ent. p.* 119. *n°.* 8. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag* 152. *n°.* 14. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 87. *n°.* 16.

Elle eſt de la grandeur de la Galeruque de la Tanaiſie. Les antennes ſont noires, filiformes. La tête eſt noire luiſante. Le corcelet eſt fauve, rebordé, & marqué de deux impreſſions au milieu. L'écuſſon eſt fauve, petit, arrondi poſtérieurement. Les élytres ſont violettes, pointillées, un peu plus grandes que l'abdomen. Le deſſous du corps eſt d'un rouge fauve. Les cuiſſes ſont d'un jaune fauve. Les jambes & les tarſes ſont noirs.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

11. Galeruque teſtacée.

Galeruca teſtacea.

Galeruca oblonga obſcurè teſtacea, pectore pedibuſque fuſcis.

Elle reſſemble à la Galeruque de l'Orme, mais elle eſt beaucoup plus grande. Les antennes ſont filiformes & noirâtres. Tout le deſſus du corps eſt d'une couleur teſtacée brune. La tête a un point enfoncé ſur la partie ſupérieure. Les yeux ſont bruns, arrondis, peu ſaillans. Le corcelet eſt liſſe, peu rebordé. L'écuſſon eſt triangulaire. Les élytres ſont liſſes, luiſantes, finement pointillées, un peu plus grandes que l'abdomen. Le corps en-deſſous eſt noirâtre, avec les bords des anneaux & l'extrémité de l'abdomen teſtacés. Les pattes ſont noirâtres, avec un peu de teſtacé obſcur, à la baſe des cuiſſes.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

12. Galeruque nigripède.

Galeruca nigripes.

Galeruca oblonga nigra, thorace elytris abdomineque flavis.

Elle a environ quatre lignes de long. Les antennes ſont noires, filiformes, un peu plus longues que la moitié du corps. La tête eſt noire. Le corcelet eſt convexe, liſſe, un peu rebordé, jaunâtre. L'écuſſon eſt noir, triangulaire. Les élytres ſont liſſes, jaunâtres. La poitrine & les pattes ſont noires. L'abdomen eſt jaunâtre.

Elle ſe trouve dans les départemens méridionaux de la France, ſur différens arbres.

13. Galeruque violette.

Galeruca violacea.

Galeruca ovato-oblonga violacea; antennis pedibuſque nigris.

Galeruca nigro-violacea. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 254. *n°.* 6.

La Galeruque violette. Geoff. *Ib.*

Galeruca violacea. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 103. *n°.* 6.

Elle a environ trois lignes de long. Le deſſus du corps eſt d'un violet foncé luiſant. Le deſſous eſt d'un noir violet. Les antennes ſont noires, filiformes, de la longueur de la moitié du corps. Le corcelet eſt rebordé, preſque quarré, avec deux enfoncemens à peine marqués. L'écuſſon eſt noir & triangulaire. Les élytres ſont finement pointillées. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

14. Galeruque nigricorne.

Galeruca nigricornis.

Galeruca flava, capite poſtice elytriſque viridibus, antennis nigris.

Crioceris nigricornis *flaveſcens, capitis baſi elytriſque æneis, antennis nigris.* Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 87. *n°.* 13.

Crioceris nigricornis *ferruginea, elytris violaceis, antennis nigris.* Fab. *Syſt. ent. pag.* 119. *n°.* 7. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 151. *n°.* 11.

Chryſomela halenſis *ovata flava, capite elytriſque aurato-viridibus, antennis plantiſque fuſcis.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 589. *n°.* 20.

Galeruca viridis. Fourc. *Entom. par.* 1. *pag.* 104. *n°.* 7.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. Les antennes ſont filiformes, noirâtres, de la longueur de la moitié du corps. La tête eſt jaune, avec la partie ſupérieure d'un vert doré: & les yeux noirâtres. Le corcelet eſt rebordé, preſque quarré, jaune, marqué de deux légers enfoncemens. L'écuſſon eſt petit, noir, triangulaire. Les élytres ſont pointillées, vertes, luiſantes. Le deſſous du corps & les pattes ſont jaunes.

Elle m'a été envoyée de Brive-la-Gaillarde, par M. [illegible].

15. GALERUQUE de l'Orme.

GALERUCA calmarienſis.

Galeruca oblongo citrea, elytris vitta lineolaque baſeos nigris.

Crioceris calmarienſis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 119. *n°.* 4.—*Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 150. *n°.* 6.—*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 87. *n°.* 7.

Chryſomela calmarienſis *oblongiuſcula ferruginea, elytrique macula longitudinali nigricante.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 600. *n°.* 101.

Galeruca pallida, thorace nigro variegato, elytris lineis duabus longitudinalibus nigris. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 252. *n°.* 3.

La Galeruque à bandes de l'Orme. GEOFF. *Ib.*

Galeruca Ulmi. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 103. *n°.* 3.

Chryſomela calmarienſis. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* [illegible]. *n°.* 104.

Elle varie beaucoup pour la grandeur. Elle a ordinairement depuis deux juſqu'à trois lignes de long. Les antennes ſont filiformes, noirâtres. La tête eſt jaunâtre, avec une tache noire, à ſa partie ſupérieure. Le corcelet eſt d'un jaune obſcur, avec une tache longitudinale noire, au milieu, & une autre de chaque côté. L'écuſſon eſt d'un jaune obſcur. Les élytres ſont pubeſcentes, d'un gris jaunâtre, avec une raie noire vers le bord extérieur, & quelquefois une petite ligne courte, noire à la baſe. Le deſſous du corps eſt noirâtre. Les pattes ſont d'un jaune obſcur.

Elle ſe trouve dans preſque toute l'Europe, ſur l'Orme.

16. GALERUQUE livide.

GALERUCA livida.

Galeruca obſcure flava livida, antennis pedibuſque fuſcis.

Elle eſt un peu plus grande que la Galeruque de l'Orme, à laquelle elle reſſemble beaucoup. Les antennes ſont filiformes, à-peu-près de la longueur de la moitié du corps. La tête eſt d'un jaune obſcur, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt preſque quarré, d'un jaune obſcur, avec deux larges raies plus obſcures. Les élytres ſont pubeſcentes, d'un jaune obſcur un peu livide. Le deſſous du corps eſt noirâtre, avec le milieu de l'abdomen jaunâtre. Les pattes ſont obſcures.

Elle ſe trouve à la Guadeloupe, & m'a été donnée par feu M. Badier.

17. GALERUQUE bituberculée.

GALERUCA bituberculata.

Galeruca fulva elytris pallidis margine omni fulvo.

Crioceris bituberculata *fulva, elytris pallidis margine omni fulvo.* FAB. *Spec. inſ. tom* 1. *p.* 151. *n°.* 12. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 87. *n°.* 14.

Elle eſt un peu plus grande que la Galeruque de l'Orme. Les antennes ſont fauves, filiformes, un peu poileuſes. La tête eſt fauve, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt fauve, rebordé, marqué d'un enfoncement tranſverſal, à la partie ſupérieure. L'écuſſon eſt petit, triangulaire & fauve. Les élytres ſont liſſes, très-finement pointillées, d'un jaune pâle, avec le bord extérieur fauve: quelques individus ont ſur chaque élytre, un tubercule élevé, arrondi, fauve, à côté de la ſuture vers l'extrémité. Le deſſous du corps eſt fauve. Les pattes ſont fauves, avec les tarſes obſcurs.

Elle ſe trouve dans l'Afrique équinoxiale.

18. GALERUQUE bidentée.

GALERUCA bidentata.

Galeruca flava, elytris nigris apice rufeſcentibus.

Crioceris bidentata, flava, elytris nigris apice rufeſcentibus. FAB. *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 151. *n°.* 13. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 87. *n°.* 15.

Elle eſt de la grandeur de la Galeruque de l'Orme, mais un peu plus large. Les antennes ſont jaunes & filiformes. La tête eſt jaune, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt jaune, rebordé, avec un enfoncement tranſverſal au milieu de la partie ſupérieure. L'écuſſon eſt triangulaire, petit & fauve. Les élytres ſont liſſes, noires, luiſantes, avec l'extrémité fauve: on voit un tubercule arrondi, élevé, vers l'extrémité de chaque élytre, à côté de la ſuture. Tout le deſſous du corps eſt jaune. Les pattes ſont jaunes, avec les tarſes noirs.

Elle ſe trouve dans l'Afrique équinoxiale.

19. GALERUQUE abdominale.

GALERUCA abdominalis.

Galeruca flava, antennis abdomine fuſcis, ano flavo.

Crioceris abdominalis, *flava antennis abdomineque fuſcis, ano flavo.* FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 151. *n°.* 7.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 87. *n°.* 8.

Elle eſt de la grandeur de la Galeruque de l'Orme. Les antennes ſont brunes, filiformes, un peu poileuſes. La tête eſt jaune, avec le bord antérieur de la lèvre ſupérieure, noir. Le corcelet eſt jaune, rebordé, avec une ligne tranſverſale enfoncée. L'écuſſon eſt petit, triangulaire & jaune. Les élytres ſont jaunes, ſans taches, pointillées. Le deſſous du corcelet eſt jaune. La poitrine & l'abdomen ſont noirâtres; l'extrémité de l'abdomen eſt jaune autour de l'anus. Les pattes antérieures ſont jaunâtres; les autres ſont noirâtres, avec un peu de jaune à la baſe des jambes.

Elle ſe trouve dans les iſles de l'Océan pacifique.

20. GALERUQUE érythrocéphale.

GALERUCA erythrocephala.

Galeruca nigra, capite thoraceque ferrugineis, elytris viridibus.

Crioceris erythrocephala *nigra, capite thoraceque ferrugineis, elytris viridibus.* FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 152. *n°.* 18.—*Mant. inſ. t.* 1. *p.* 88. *n°.* 22.

Elle reſſemble à la Galeruque bidentée. Les antennes ſont noirâtres, ferrugineuſes à la baſe, filiformes, un peu poileuſes. La tête eſt ferrugineuſe, avec un petit point enfoncé, & une tache noire ſur le point, un peu plus grande, à la partie ſupérieure. Le corcelet eſt ferrugineux, liſſe & rebordé. L'écuſſon eſt noir & triangulaire. Les élytres ſont pointillées, vertes, luiſantes. Le corps en-deſſous & les pattes ſont d'un brun noirâtre.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

21. GALERUQUE quadrimaculée.

GALERUCA quadrimaculata.

Galeruca flavicans elytris maculis quatuor abdomineque nigris.

Crioceris quadrimaculata *pallida, elytrorum maculis duabus abdomineque atris.* FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 152. *n°.* 16.—*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 87. *n°.* 18.

Elle eſt un peu plus petite que la Galeruque de l'Orme. Les antennes ſont jaunes, filiformes, un peu poileuſes. La tête eſt d'un jaune pâle, avec un point noir derrière les yeux, & les yeux noirs. Le corcelet eſt preſque auſſi étroit que la tête, jaune, rebordé, marqué d'une ligne enfoncée, tranſverſale. L'écuſſon eſt petit, jaune & triangulaire. Les élytres ſont jaunes, liſſes, finement pointillées, avec deux grandes taches jaunes ſur chaque, l'une à la baſe & l'autre vers l'extrémité. Le deſſous du corcelet eſt jaune. La poitrine eſt noire au milieu, & jaune ſur les côtés. L'abdomen eſt noir, avec la baſe jaune. Les pattes ſont entièrement jaunes.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

22. GALERUQUE bleue.

GALERUCA cærulea.

Galeruca oblonga nigro-cærulea, antennis pedibuſque nigris.

Elle eſt un peu plus petite & plus oblongue que la Galeruque violette. Les antennes ſont noires, un peu plus longues que la moitié du corps. Le corcelet eſt liſſe, avec une ligne tranſverſale poſtérieure & deux petits enfoncemens antérieurs à peine marqués. Les élytres ſont liſſes. Tout le deſſus du corps eſt d'un bleu foncé, luiſant; le deſſous eſt d'un noir-bleuâtre, moins luiſant. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

23. GALERUQUE rayée.

GALERUCA vittata.

Galeruca oblonga nigra, thorace rufo, elytris flavis vitta media nigra.

Crioceris vittata *oblonga, thorace rufo, elytris flavis vitta nigra.* FAB. *Syſt. ent. pag.* 122. *n°.* 23.—*Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 156. *n°.* 40.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 90. *n°.* 51.

Elle a près de trois lignes de long, & environ une ligne & demie de large. Les antennes ſont filiformes, de la longueur de la moitié du corps, noires, avec la baſe du premier article, jaune. La tête eſt noire, ſans taches. Le corcelet eſt glabre, d'un jaune fauve, un peu enfoncé à ſa partie ſupérieure. Les élytres ont des ſtries crénelées; elles ſont jaunes, avec la ſuture & une raie au milieu, qui ne va point juſqu'à l'extrémité, noires. Le deſſous du corps eſt noir, les pattes ſont jaunes, avec les genoux & les tarſes noirs.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

24. GALERUQUE pallipède.

GALERUCA pallipes.

Galeruca oblonga, antennis flavis medio nigris, elytris ſutura vittaque nigris.

Ciſtela mélanocephala *thorace flavo*, *elytris pallidis vitta media nigra.* Fab. *Syſt. ent. pag.* 118. *n°* 11.—*Spec. inſ. t.* 1. *pag.* 148. *n°*. 16. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 86. *n°*. 22.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente. Les antennes ſont filiformes, un peu plus longues que la moitié du corps, jaunes, avec le cinquième, le ſixième, le ſeptième, l'extrémité du pénultième & le dernier article, noirs. La tête eſt noire. Le corcelet eſt d'un jaune fauve, avec un léger enfoncement au milieu. Les élytres ont des ſtries crénelées; elles ſont jaunes, avec la ſuture & une large raie au milieu, noires. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont d'un jaune pâle, avec l'extrémité des tarſes obſcure.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

25. Galeruque ſuturale.

Galeruca ſuturalis.

Galeruca oblonga, *elytris flavis ſutura vittaque nigris*, *antennis nigris apice flavis.*

Elle eſt un peu plus petite que les précédentes, auxquelles elle reſſemble beaucoup. Les antennes ſont filiformes, un peu plus longues que la moitié du corps, noires, avec les trois derniers articles jaunes & l'extrémité du dernier obſcure. La tête eſt noire. Le corcelet eſt glabre, liſſe, rebordé, jaune. Les élytres ont des ſtries crénelées, peu marquées; elles ſont jaunes, avec la ſuture & une large raie au milieu, noires. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont noires, avec les cuiſſes jaunes.

Elle ſe trouve à Cayenne.

26. Galeruque du Nénuphar.

Galeruca Nymphea.

Galeruca fuſca, *elytrorum margine prominulo flaveſcente.*

Chryſomela Nympheæ *oblonga fuſca*, *elytris margine prominulo flaveſcentibus.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 600. *n°*. 99.—*Faun. ſuec. n°*. 565.

Crioceris Nymphea. Fab. *Syſt. ent. p.* 118. *n°*. 1. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 150. *n°*. 3. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 86. *n°*. 3.

Galeruca pallida, *thorace nigro variegato*, *elytris unicoloribus pallidis.* Geoff. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 254. *n°*. 4.

La Galeruque aquatique. Geoff. *Ib.*

Chryſomela ovata nigro-fuſca, *thorace anguſto maculis duabus nigris*, *elytris margine flavis*, *antennis fuſcis.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 326. *n°*. 31. *pl.* 10. *fig.* 1. & 2.

Chryſomèle *brune du Nénuphar*, ovale d'un brun noirâtre, à corcelet peu large à deux taches noires, à étuis bordés de jaune & à antennes brunes Deg. *Ib.*

Chryſomela Nymphea. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 159. *n°*. 162.

Galeruca aquatica. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 163. *n°*. 4.

Le corps eſt oblong & a environ trois lignes de long. Les antennes ſont de la longueur du corps & mélangées de noir & de jaune. La tête eſt obſcure. Le corcelet eſt d'un jaune obſcur, avec deux grandes taches enfoncées, noires. Les élytres ſont obſcures, bordées de jaune. Le deſſous du corps eſt obſcur, avec le dernier anneau jaunâtre. Les pattes ſont d'un jaune obſcur, avec la moitié des cuiſſes & les genoux noirs.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, ſur les plantes aquatiques. La larve vit ſur les mêmes plantes & entr'autres ſur le Nénuphar, comme nous l'avons dit dans les généralités.

27. Galeruque du Saule-Caprier.

Galeruca Caprea.

Galeruca thorace flavo nigro maculato, *elytris griſeis*, *antennis nigris.*

Chryſomela Capreæ *oblonga*, *thorace nigro punctato*, *elytriſque griſeis*, *antennis nigris longis.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 600. *n°*. 100. — *Faun. ſuec. n°*. 566.

Chryſomela nigra, *thorace elytriſque griſeis.* Lin. *Faun. ſuec. edit.* 1. *n°*. 424.

Crioceris Caprea. Fab. *Syſt. ent. pag.* 118. *n°*. 2. —*Spec. inſ. t.* 1. *p.* 150. *n°*. 4. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 86. *n°*. 4.

Galeruca nigra, *thorace elytriſque luteo-lividis.* Geoff. *Inſ. t.* 1. *p.* 254. *n°*. 5.

La Galeruque griſette. Geoff. *Ib.*

Chryſomela griſea Alni *ovata griſea opaca*, *thorace anguſto puncto nigro*, *elytris pallide flavo marginatis*: *baſi puncto nigro*, *antennis variegatis.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 325. *n°*. 30.

Chryſomèle *griſe de l'Aulne* ovale griſe matte, à corcelet peu large avec un point noir, à étuis bordés de jaunâtre pâle, avec un point noir à l'épaule, & à antennes tachetées. DEG. *Ib.*

Chryſomela Capreæ. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 160. *n°.* 163.

Galeruca livida. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 103. *n°.* 5.

Elle a deux lignes & demie de long. Les antennes ſont un peu plus longues que la moitié du corps, noires, d'un jaune obſcur à leur baſe. La tête eſt noire : le corcelet eſt jaune, taché de noir. Les élytres ſont d'un gris jaunâtre, un peu livide, légèrement pubeſcentes, pointillées. L'écuſſon eſt noir. Le deſſous du corps eſt noir, avec les deux derniers anneaux de l'abdomen jaunes. Les cuiſſes ſont noires ; les jambes & les tarſes ſont d'un noir jaunâtre.

Elle ſe trouve en Europe ſur les Saules.

28. GALERUQUE ceinte.

GALERUCA cincta.

Galeruca pallida, elytrorum margine omni atro.

Crioceris cincta. FAB. *Syſt. ent. pag.* 119. *n°.* 3. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 150. *n°.* 5. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 86. *n°.* 5.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente, pour la forme & la grandeur. Tout le corps eſt d'un jaune pâle. Les yeux ſont noirs. Les élytres ſont un peu plus pâles que le reſte du corps, avec la ſuture & une ligne ſur le bord extérieur, poſtérieurement interrompue, noires : le rebord de l'élytre eſt légèrement pâle.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

29. GALERUQUE ſanguine.

GALERUCA ſanguinea.

Galeruca ovata nigra, thorace elytriſque punctatis ſanguineis.

Crioceris ſanguinea *ovata rufa, antennis oculiſque nigris.* FAB. *Syſt. ent. pag.* 119 *n°.* 5. — *Sp. inſ. t.* 1. *pag.* 151. *n°.* 9. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 87. *n°.* 10.

Galeruca ſanguineo-rubra. GEOFF. *Inſ. t.* 1. *p.* 253. *n°.* 2.

La Galeruque ſanguine. GEOFF. *Ib.*

Galeruca ſanguinea. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 102. *n°.* 2.

Chryſomela ſanguinea. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 164. *n°.* 175.

Elle reſſemble aux précédentes. Les antennes ſont filiformes, noires, de la longueur de la moitié du corps. Les yeux ſont noirs. La tête eſt d'un rouge ſanguin. Le corcelet eſt d'un rouge ſanguin & pointillé. Les élytres ſont d'un rouge ſanguin, & pointillées. Le deſſous du corps eſt noir. Les cuiſſes ſont noires ; les jambes & les tarſes ſont noirâtres.

Elle ſe trouve en Europe ſur différens arbres.

30. GALERUQUE bordée.

GALERUCA tenella.

Galeruca ferruginea, elytris margine thoraceque flavis.

Chryſomela tenella. LIN. *Syſt. nat. pag.* 600. *n°.* 102. — *Faun. ſuec. n°.* 564.

Crioceris tenella. FAB. *Syſt. ent. p.* 119. *n°.* 6. — *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 151. *n°* 10. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 87. *n°.* 11.

Chryſomela tenella. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 161. *n°.* 165.

Elle reſſemble à la Galeruque du Saule-caprier, mais elle eſt deux fois plus petite. Les antennes ſont jaunâtres. Le corcelet eſt jaune, ſans taches. Les élytres ſont ferrugineuſes, bordées de jaune. L'abdomen eſt obſcur. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve en Europe.

31. GALERUQUE peinte.

GALERUCA picta.

Galeruca fuſca, capite thoraceque flavis nigro maculatis.

Crioceris picta. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 87. *n°.* 12.

Elle reſſemble aux précédentes. Les antennes ſont pâles, rayées de noir. La tête eſt jaune, avec une ligne noire à ſa partie ſupérieure. Le corcelet eſt jaune, avec une ligne au milieu, un point de chaque côté, près de la ligne, & un autre vers le bord extérieur, noirs. Les élytres & le deſſous du corps ſont obſcurs.

Elle ſe trouve aux Indes Orientales.

GALLE, *GALLA.* Tout le monde connoît ces tumeurs ou excroiſſances qui ſe forment ſur les différentes parties des plantes ou des arbres, & qui ont reçu le nom de Galle. Leur forme, leur ſtructure, leur conſiſtance, leur texture, leurs proportions, leur couleur, varient preſqu'à l'infini, & offrent aux yeux de l'obſervateur mille particularités intéreſſantes. Malpighi, n'eût-il fait que ſon traité

des

des Galles, ſeroit encore digne de ſa célébrité. Reaumur, ſon égal, qui a fait tant de découvertes, & qui en a perfectionné tant d'autres, a conſidérablement ajouté à celles du naturaliſte de Boulogne. Ces excroiſſances des végétaux, qui ſemblent devoir être étrangères à l'Entomologiſte, & appartenir plutot au Botaniſte, redeviennent bientot l'appanage des travaux du premier, dès qu'on ſait qu'elles doivent leur origine à la piquure de différens inſectes, ou à ces mêmes inſectes qui ont crû dans leur intérieur. Elles ſont toutes des productions monſtrueuſes dans le règne végétal ; mais en les voyant, on n'a pas cette eſpèce d'horreur ou ce dégoût attaché aux productions monſtrueuſes des animaux ; elles peuvent même fournir un agréable ſpectacle à qui parcourt toutes leurs variétés. Elles imitent ſi bien les productions naturelles des plantes, qu'on eſt porté a en prendre pluſieurs pour leurs fruits, & d'autres pour leurs fleurs : mais ce ſont des fruits qui ont pour royau ou pour amande un inſecte, des fleurs au-deſſous deſquelles ſe trouvent des inſectes au lieu de graines.

Quantité d'eſpèces d'inſectes, qui ont une peau tendre, & dont la ſenſibilité ne pourroit ſoutenir l'action du grand air, ont l'art de ſe vetir ; d'autres pénètrent, dès qu'ils ſont nes, dans certaines parties des plantes ; pluſieurs autres s'y trouvent meme logés dès leur naiſſance, par la prévoyance, pour ainſi dire, ou au moins par les ſoins de la mère à qui ils doivent le jour. La nature a pourvu ces mères d'inſtrumens propres à percer ou entailler les parties des plantes : elles en font uſage pour ouvrir une cavité proportionnée à la grandeur d'un ſeul œuf ou de pluſieurs œufs qu'elles y dépoſent. Nous avons obſervé ailleurs que certaines eſpèces de chenilles trouvent leur logement & leur nourriture dans l'épaiſſeur d'une feuille qu'elles minent : ces inſectes mineurs marchent a couvert dans les chemins qu'ils s'ouvrent dans l'intérieur d'une feuille, qui eſt pour eux un aſſez grand pays. D'autres inſectes reſtent tranquilles dans l'endroit de la plante où ils ſont nés, ou dans lequel ils ont pénétré ; ils y reſtent preſqu'immobiles, ne s'occupant qu'à ronger ou à ſucer. Mais tout a été diſpoſé de manière, que l'endroit qu'ils rongent ou qu'ils ſucent, loin d'en ſouffrir, loin d'y perdre quelque choſe, ne ſemble qu'y gagner ; il ſe gonfle & s'élève plus que le reſte ; il forme aux inſectes un logement ſolide qui leur fournit auſſi des alimens. A meſure qu'ils tirent de ces parois la nourriture qui leur eſt néceſſaire, non-ſeulement la cavité intérieure ou le logement s'aggrandit, mais en même-temps le volume & la ſolidité de la maſſe croiſſent : c'eſt ce qui arrive à toutes les tubéroſités que nous appellons *Galles*.

Il n'eſt plus beſoin ſans doute de combattre l'opinion trop abſurde dans laquelle on a été ſi long-temps ſur l'origine des inſectes des galles. Il n'eſt plus de philoſophes capables de penſer avec les anciens, que quelques parties d'une plante peuvent, en ſe pourriſſant, devenir une larve, une mouche, en un mot un inſecte qui eſt un aſſemblage de tant d'admirables organes, & ſi bien diſpoſés pour la fin ou la deſtination qui doit leur être propre. Ceux qui ont cru que les racines des arbres, en pompant le ſuc nourricier, attiroient avec ce ſuc les œufs que les inſectes avoient logés dans la terre ; qui ont cru que ces œufs, après avoir paſſé dans les vaiſſeaux de l'arbre, etoient arrêtés quelque part dans les feuilles, dans les boutons, dans l'écorce, &c. & qu'ils y occaſionnoient la production d'une Galle ; ceux-là raiſonnoient plus en phyſiciens, mais en phyſiciens trop peu inſtruits du génie des inſectes, & qui ne faiſoient pas aſſez d'attention à la peti-teſſe du diamètre des vaiſſeaux des plantes, lorſqu'ils vouloient y faire entrer des œufs, comme du limon & du gravier entraînés par l'eau, entrent quelquefois dans le corps d'une pompe. Redi, qui a mieux combattu que perſonne une grande partie des préjugés qui régnoient de ſon temps parmi les naturaliſtes ; qui a ſi bien démontré combien il étoit ridicule de faire naître des larves ou des vers de la pourriture, & a montré l'origine ſûre de ceux de pluſieurs eſpèces, a donné enſuite dans une des plus biſarres imaginations, lorſqu'il a voulu rendre raiſon de l'origine des larves des Galles : il n'a pu ſe réſoudre à les faire naître de la ſimple corruption ; mais il a imaginé dans les arbres & dans les plantes une ame végétative qu'il a chargée du ſoin de produire ces larves ; & ſi on n'étoit pas content d'employer à un ſi noble ouvrage une ame ſimplement végétative, il étoit diſpoſé à accorder qu'elle étoit de plus ſenſitive. Il a fait agir cette même ame pour produire les larves des ceriſes & autres fruits, comme il l'a occupée à former celles des galles. C'eſt ainſi qu'on ne parvient que lentement à la vérité, &, pour ainſi dire, après avoir paſſé par toutes les erreurs ; car le plus ſouvent on ne detruit les anciennes que pour y en ſubſtituer de nouvelles. C'eſt ainſi qu'un auteur qui a donné tant de preuves ſur l'exactitude & la netteté de ſon eſprit, a pu adopter un ſentiment auſſi pitoyable, & cela, après avoir pourtant balancé s'il ne ſuivroit pas celui qui étoit ſi naturel, & qu'il étoit même porté à croire vrai. C'eſt à Malpighi qu'étoit réſervée la gloire d'avoir & de donner le premier des idées juſtes ſur l'origine des larves des Galles. Non-ſeulement il a penſé, mais il a prouvé qu'elles venoient d'œufs dépoſés par des inſectes ſemblables à ceux dans leſquels elles devoient ſe transformer. Son attention à obſerver l'a fait parvenir à ſurprendre une petite mouche ſur un bouton de chêne, qui y étoit occupée à pondre ; il l'a priſe, & il a vu qu'elle avoit introduit dans une feuille des œufs ſemblables à ceux qu'elle avoit dans le corps. Une des difficultés qui avoient arrêté Redi, eſt de ce que les Galles paroiſſent auſſi-tôt que les feuilles des arbres ; mais elle eſt levée par ces Galles dans leſquelles on trouve des larves ou des inſectes qui y ont été renfermés pendant tout l'hiver. Les inſectes peuvent ſortir de ces Galles avant que les feuilles commencent à ſe développer, & être en état d'aller pondre des œufs qui occaſionneront la production de nouvelles Galles. Enfin, les inſectes nés dans les Galles pendant l'été & l'automne, & qui en ſont ſortis dans ces ſaiſons, peuvent, comme tant d'autres inſectes, trouver des réduits dans leſquels ils conſervent leur vie pendant l'hiver, & d'où ils ſortent au printemps pour multiplier leur eſpèce. Il doit donc être reconnu pour certain, que les inſectes dépoſent des œufs dans les parties des arbres ou des plantes ſur leſquelles des Galles croiſſent par la ſuite. Ce qui demandoit d'être éclairci, c'eſt ſi la Galle ne ſe forme & ne croît qu'après que l'inſecte eſt né, ou ſi la Galle qui doit loger & nourrir l'inſecte, ſe forme avant même qu'il ſoit ſorti de l'œuf. Des obſervations ſouvent répétées ont démontré que l'accroiſſement des Galles ſe fait avant que l'inſecte ſoit ſorti de l'œuf; que quand il naît, ſon logement eſt tout formé, & n'a plus ou peu à croître, ainſi que les Galles différentes des veſſies qui doivent leur accroiſſement aux Pucerons qui y ſont logés. Il a été également obſervé que l'œuf que l'on trouve dans la Galle eſt conſidérablement plus gros que les œufs de même eſpèce qui ſortent ou que l'on fait ſortir du corps de la mère, & il paroît auſſi certain que l'œuf croît, & même conſidérablement, dans la galle. L'on peut donc comparer cet œuf aux membranes qui enveloppent le fœtus, & qui ſont capables de céder & de s'étendre en tout ſens pendant que le fœtus croît. Notre œuf, pour croître, a ſans doute auſſi à ſon extérieur des vaiſſeaux, des eſpèces de radicules qui pompent les ſucs qui affluent dans la cavité de la Galle. Cette Galle eſt à l'œuf ce que la matrice eſt au fœtus. Mais pour donner lieu à la production des Galles, il faut qu'il y ait une bleſſure faite à la partie qui doit par la ſuite végéter plus vigoureuſement & d'une autre manière que le reſte. L'inſecte mère entaille ou perce une certaine partie de la plante ou de l'arbre; dans les entailles ou dans les trous qu'il a faits, il loge un ou pluſieurs œufs; ils y ſont en ſûreté, ils y ſont humectés par le ſuc qui s'épanche de la bleſſure, & bientôt il ſe formera là une excroiſſance qui les enveloppera de toutes parts.

Les variétés de figure, de tiſſure, de ſolidité, de grandeur des principales eſpèces de Galles, offroient des objets trop dignes de l'attention des phyſiciens, pour que les cauſes de ces variétés ne méritaſſent pas d'être recherchées. Malpighi a penſé que la production de la galle étoit due principalement à une liqueur corroſive que la mouche introduiſoit dans la plaie. Reaumur a prouvé qu'il n'eſt pas néceſſaire de recourir à l'intervention d'une ſemblable liqueur, pour rendre raiſon de l'accroiſſement de la galle, encore moins de ſes variétés. La conformation & l'état actuel de la partie de l'arbre ou de la plante à laquelle l'inſecte a fait une bleſſure dans laquelle il a dépoſé ſon œuf, peuvent entrer pour quelque choſe dans la conſtitution particulière de la galle. On voit bien que les boutons ſont propres à fournir de quoi former des galles en artichaut. Mais les différences des conformations des galles, qui dépendent viſiblement de la partie ſur laquelle elles ont cru, ſont petites en comparaiſon de celles qui ont pour ainſi dire des cauſes étrangères. S'il naît d'un bouton une galle en artichaut, enveloppé de toutes les feuilles caduques qui ont cru démeſurément, on voit auſſi dans l'intérieur d'un autre bouton une autre galle qui n'eſt chargée que d'un petit nombre de ces feuilles. On voit d'autres boutons qui donnent des galles en pommes. Enfin on en voit qui donnent des galles en boules de bois. Des galles ligneuſes, des galles à-demi ligneuſes, des galles ſpongieuſes en grains de groſeilles, croiſſent ſur les feuilles. Sur les feuilles encore croiſſent des galles bien ſphériques, d'autres en boutons creux, d'autres en champignons. Sur les feuilles du Roſier croiſſent des galles chevelues & des galles en grains de groſeilles. Enfin, des galles en grains de groſeilles & de même chair ſur les feuilles, ſur les chattons, ſur les pédicules des feuilles, ſur les jeunes pouſſes, ſur les vieilles branches, & même ſur les racines du chêne. La figure, la tiſſure & la ſolidité de la galle, ne dépendent donc pas préciſément de la conformation de la partie ſur laquelle elle a pris naiſſance, comme il ſeroit aſſez naturel de le penſer, ni ſouvent de l'état dans lequel eſt cette partie. Il ſembleroit que les galles ſpongieuſes les plus tendres devroient naître ſur les feuilles, & les plus dures, les ligneuſes, ſur les tiges & ſur les racines. Mais puiſque les parties de la plante les moins ſolides, & celles qui le ſont le plus, produiſent des galles de même conſiſtance, c'eſt donc d'ailleurs que dépendent les cauſes de ces variétés. Ainſi la plupart des variétés que préſentent la figure, la tiſſure, la conſiſtance des galles, doivent leur conſtitution particulière aux inſectes qui occaſionnent leur production; & la plupart des galles de différentes eſpèces doivent auſſi leur naiſſance à des inſectes de différentes eſpéces.

Les boſſes qui naiſſent autour des greffes, & en général autour des entailles faites à l'écorce des végétaux, donnent une idée de la formation des galles, auxquelles toutes les plantes & toutes les parties des plantes ſont ſujettes. En traitant l'article Cinips, nous avons déjà vu que la nature a pourvu la femelle du Cinips d'un inſtrument propre à percer ou entailler les parties des plantes, & dont elle fait uſage pour ouvrir une cavité proportionnée à la grandeur de l'œuf ou des œufs qu'elle doit pondre; nous avons vu que les bords tranchans de cet inſtrument briſent, déchirent le tiſſu de la plante, détruiſent l'organiſation de ſes vaiſſeaux, & lui ſont une plaie compoſée, par-là plus difficile à cicatriſer; nous avons vu que l'inſecte, en dépoſant en même-temps un œuf au milieu de la plaie, laiſſe un corps étranger qui doit empêcher encore davantage la réunion des vaiſſeaux, que les ſucs apportés par l'action de la végétation, s'extravaſent hors de leurs canaux rompus & lacérés, ſe répandent autour, s'accumulent, s'épaiſſiſſent, ſe coagulent, & doivent former ſur la plante une production nouvelle, dont l'intérieur ne préſente aucune trace d'organiſation. On a remarqué que preſque toutes les galles des feuilles tirent leur origine d'une fibre, & la fibre qui a ſervi à nourrir la galle, a pour l'ordinaire acquis elle-même du volume. Quand on voit des galles chevelues ſur des feuilles de Roſier, on obſerve que la nervure de laquelle elles partent a acquis un diamètre égal à celui de la côte du milieu ou de la principale nervure. Il n'eſt pas toujours aiſé de bien voir l'origine d'une galle appliquée contre une feuille, il ſemble quelquefois qu'elle eſt immédiatement collée contre la ſubſtance charnue. Mais ſi on fait attention que cette ſubſtance eſt partagée en petites aires formées par des fibres, on concevra qu'alors même le ſuc nourricier peut être porté à la galle par des fibres plus petites, mais par un plus grand nombre de ces fibres. Nous verrions peut-être aſſez comment différens inſectes peuvent produire les variétés des galles, ſi nous en ſuivions bien la formation & l'accroiſſement dans la galle la plus ſimple, une galle ſphérique, par exemple, en grain de groſeille. Une bleſſure a été faite à une fibre, un œuf a été dépoſé dans cette bleſſure; la bleſſure faite dans une partie très-abreuvée de ſuc nourricier, ſe ferme bientôt, ſes bords ſe gonflent, ſe rapprochent, & voilà l'œuf renfermé. Autour de cet œuf il y aura dans peu de jours une galle auſſi groſſe qu'elle le doit devenir, dont cet œuf occupera le centre. Un corps étranger introduit dans les chairs des plantes, comme dans celles des animaux, eſt propre à y faire naître des tubéroſités. Une épine, une fibre même de bois, introduite dans notre chair, y fait bientôt naître une tumeur. Mais là ſe fait de la pourriture, de la corruption, & il ne s'en fait point ou il ne paroît point s'en faire dans notre galle; tout y paroît ſain, aucun ſuc n'y eſt épanché. C'eſt que l'épine ne nettoie point la plaie, elle n'ôte point le ſuc qui s'y épanche. Avec quelqu'attention qu'on examine la cavité de notre galle en groſeille, ou de toute autre, ſoit dans le temps où il n'y a encore que l'œuf logé, ſoit dans le temps où la larve paroît, on n'y trouvera aucun ſuc répandu. Il n'eſt pas ſurprenant que la larve enlève tout le ſuc qui eſt porté aux parois de cette cavité, & qu'il y en attire, ſi l'œuf même enlève auſſi ce ſuc & l'attire. Nous avons fait remarquer que l'œuf croît dans cette cavité; ſa coque flexible, comparée aux membranes qui enveloppent le fœtus, doit être plutôt regardée comme une eſpece de placenta appliqué contre les parois de la cavité; elle a des vaiſſeaux ouverts, qui, comme des eſpèces de racines, pompent & reçoivent le ſuc fourni par les parois de la galle. L'inſecte, pendant même qu'il eſt renfermé dans l'œuf, peut donc déterminer le ſuc à ſe porter plus abondamment dans la galle, qu'il ne ſe porte dans les autres parties de la plante. Ainſi, les galles en veſſie, habitées par des Pucerons, ne croiſſent qu'à proportion de ce qu'elles ſont ſucées. Il n'en faut pas davantage pour faire végéter une partie d'un arbre plus vigoureuſement que les autres, que de déterminer plus de ſuc nourricier à aller à cette partie: or on donne à la ſève une ſorte de pente à ſe porter vers l'endroit où elle eſt enlevée dès qu'elle y arrive. La préſence de l'œuf aide peut-être encore cette végétation d'une autre manière. On ſait combien la chaleur eſt propre à hâter toute végétation. Cet œuf, qui contient un petit embryon qui ſe développe, & dans lequel les liqueurs circulent avec rapidité, doit être plus chaud qu'une partie de la plante du même volume: on ſait que le degré de chaleur de tout animal eſt plus conſidérable que celui des plantes. On peut donc concevoir qu'il y a au centre de la galle un petit foyer qui communique à toutes ſes fibres un degré de chaleur propre à preſſer leur accroiſſement.

Les piquures des Abeilles & des Guêpes font naître ſur le-champ une tumeur qui n'eſt occaſionnée que par la liqueur qui a été dépoſée dans l'intérieur des chairs. Une liqueur dépoſée par la tarière des mouches des galles dans les feuilles, dans l'écorce, &c. ne pourroit-elle pas de même y occaſionner une tubéroſité? Telle eſt la comparaiſon ſpécieuſe faite par Malpighi, qui a vu ſortir une liqueur de la tarière qu'il avoit coupée. Mais combien y a-t-il de différence entre ces enflures qui s'élèvent ſur la peau preſque dans un inſtant, & l'accroiſſement des galles, qui, quoique prompt, eſt bien éloigné d'être inſtantané! Le plus prompt accroiſſement des galles demande quelques jours, & celui de certaines galles demande pluſieurs ſemaines. Comment la petite gouttelette de liqueur laiſſée par la mouche, incomparablement plus petite que celle que peut donner une Abeille ou une Guêpe, & qui ſe trouveroit continuellement délayée par le ſuc qui vient s'y mêler, ſuffiroit-elle pour opérer une tumeur qui doit croître pendant ſi long-temps? mais quelles variétés ne faudroit-il pas ſuppoſer dans le ſuc de différentes mouches. On n'a aucun beſoin d'une liqueur pour commencer à faire naître la galle. On ſait que les bords des entailles faites à l'écorce des arbres deviennent plus relevés que le reſte. Là ſe fait un accroiſſement plus conſidérable, ſans que la hache ou le couteau y aient laiſſé aucune liqueur ni aucune matière propre à faire naître de la fermentation. Le ſuc ſe porte plus abondamment où il trouve moins de réſiſtance; il fait plus croître que les autres parties celles qui environnent cet endroit. Les liqueurs qui rempliſſent les canaux des corps organiſés y ſont preſſées, & elles doivent ſe rendre vers le côté où elles ſont moins ſoutenues, vers le côté qui leur permet de s'échapper. Ainſi les lèvres de la plaie dans laquelle l'œuf eſt placé, peuvent s'élever, ſe gonfler, & commencer une eſpèce de galle dans laquelle cet œuf ſe trouvera renfermé en entier ou en partie.

La formation des galles à pluſieurs cellules, comme celle des galles en pomme, n'a rien de plus difficile que celle des galles, qui, comme celles en grains de groſeille, n'en ont qu'une ſeule. Il ne paroît pourtant pas que pour les faire naître, ce ſoit aſſez que l'inſecte faſſe à la plante une grande entaille dans laquelle il laiſſe pluſieurs œufs qui ſe touchent. S'il ſe formoit une galle dans ce cas, elle auroit au centre une grande cavité dans laquelle tous les œufs & par la ſuite toutes les larves ſe trouveroient enſemble. Il ne ſuffiroit pas auſſi à l'inſecte de faire un nombre de petites entailles, de piquures très-proches les unes des autres, égal au nombre des œufs qu'il voudroit dépoſer : alors il feroit naître un pareil nombre de petites galles qui compoſeroient une eſpèce de grappe ou de bouquet ſemblable à celui de certaines galles du roſier. Quelques-unes de ces galles pourroient ſe coller contre celles de leurs voiſines qui les preſſeroient trop, elles pourroient s'y réunir, mais la maſſe paroîtroit toujours & ſeroit un aſſemblage de pluſieurs galles. A la vérité on peut bien regarder les galles à pluſieurs cellules comme une maſſe de pluſieurs galles réunies ; mais elles ne ſont pas ſimplement réunies, elles ſont renfermées ſous une enveloppe commune. Cette circonſtance demande que l'inſecte faſſe d'abord une grande entaille, dans le fond de laquelle il en fait enſuite pluſieurs petites, une pour chaque œuf. Les lèvres de la grande entaille venant bientôt à ſe réunir, les petites galles dont la production eſt occaſionnée par chaque œuf, croîtront ſous une enveloppe commune, & formeront de ces maſſes que nous appellons une galle à pluſieurs cellules : chaque petite galle, chaque cellule tient à une fibre qui lui porte le ſuc nourricier.

Après avoir donné pour première cauſe l'origine de la galle, la petite entaille ou la piquure de l'inſecte & l'œuf qu'il dépoſe dans la bleſſure, on peut préſenter la forme de l'inſtrument avec lequel la bleſſure eſt faite, comme pouvant beaucoup contribuer à occaſionner les variétés que l'on remarque parmi les galles. Reaumur lui-même n'a jetté aucune conſidération là-deſſus, en voulant expliquer les cauſes de ces variétés. Il n'ignoroit pas cependant l'admirable ſtructure de cet inſtrument, & les différences qu'il manifeſte dans les différens inſectes, qui en ſont pourvus. Ainſi, ſelon qu'il eſt façonné en tarière, en rape, en ſcie, ou même qu'il réunit ces trois modifications différemment combinées, & ſelon la manière auſſi dont l'inſecte l'emploie, il doit ſe faire d'abord des extravaſions & des concrétions de ſuc bien différentes. On peut enſuite indiquer des cauſes plus remarquables des variétés que les galles préſentent. Tout d'ailleurs étant égal, les galles dont l'accroiſſement eſt le plus ſubit, doivent être plus ſpongieuſes, plus tendres que les autres. Le plus ou le moins de dureté des galles peut dépendre encore d'une autre cauſe ; des larves ou des œufs peuvent ne pomper de l'intérieur de certaines galles, n'en faire ſortir que le ſuc le plus fluide, ou le moins capable de fournir à la nourriture des parties ligneuſes : alors ce qui ſera le plus propre à donner aux parties intérieures de la galle la conſiſtance du bois, y reſtera : la galle deviendra une galle ligneuſe. Si d'autres œufs ou d'autres inſectes pompent un ſuc qui eſt plus propre à ſe durcir, à s'épaiſſir, ou, plus exactement, plus propre à nourrir le bois, les galles qui ſe formeront autour de ces œufs ou de ces larves ſeront ſpongieuſes. Enfin on peut imaginer que les membranes des œufs de différens inſectes ſont des filtres de différente tiſſure ; que les uns ne laiſſent paſſer que la partie la plus fluide du ſuc nourricier, & que les parties plus épaiſſes de ce ſuc paſſent au travers des autres. C'eſt parce que le ſuc fluide des parties qui forment les parois intérieures de chaque loge, eſt continuellement attiré par les membranes de l'œuf, c'eſt parce qu'elles agiſſent plus ſur les parties de ces parois que ſur des parties plus éloignées, que les parois des cellules ſont dures, & comme ligneuſes dans la plupart des galles les plus molles. L'état dans lequel eſt la partie de la plante, lorſque l'inſecte lui confie ſon œuf ou ſes œufs, peut encore entrer pour quelque choſe dans la compoſition & la conſtitution de la galle qui y naîtra. Une mouche peut ne piquer que des feuilles ou des tiges très-tendres, que des fibres preſque molles, & une autre peut piquer des fibres plus affermies, ou devenues dures. La piquure peut être faite dans un temps où le ſuc nouricier eſt apporté en plus grande abondance dans toutes les parties de la plante, ou dans un temps où le ſuc nourricier eſt donné en plus petite meſure : ces circonſtances peuvent beaucoup influer dans la conſiſtance de la galle, & même dans ſa forme. Quand les Pucerons ſucent des feuilles nouvelles de prunier, & par conſéquent très-tendres, leurs piqûres obligent ces feuilles à ſe courber, à ſe contourner, à ſe friſer. Malgré les piqûres des Pucerons, des feuilles plus vieilles du même arbre & devenues plus fermes, conſervent leur forme & reſtent planes.

Beaucoup de galles croiſſent, ſans que la partie ſur laquelle elles ſont en paroiſſe ſouffrir. Pluſieurs galles en grains de groſeille, en boutons, & des plus groſſes, végètent ſur une feuille, ſans que la feuille en ſemble altérée. Une petite portion d'une fibre a ſeule tout fourni à chaque galle. Mais il eſt d'autres galles qui ſe font aux dépens de la partie ſur laquelle elles croiſſent. Les galles ligneuſes & en boules de bois, celles en pommes de chêne, qui croiſſent ſur un bouton, s'approprient toutes les parties du bouton, à quelques feuilles caduques près. Des parties tendres, auxquelles une quantité exceſſive de ſève eſt apportée, & qui, gênées par les feuilles caduques, ne peuvent s'étendre, croiſſent en rempliſſant tous les vides qu'elles laiſſent entr'elles ; elles ſe preſſent trop, elles ſe collent & ſe réuniſſent en une maſſe qui par la ſuite a la figure d'une pomme ou d'une boule. D'autres galles n'occaſionnent que la réunion des parties intérieures du bouton, & elles augmentent la végétation des parties extérieures des feuilles caduques ; c'eſt ce que font voir les galles en artichaut. Enfin, d'autres galles ſemblent occaſionner des végétations toutes nouvelles, donner naiſſance à de nouvelles parties, comme ſont les filets qui font le chevelu des galles de Roſier, & qui, ſelon Reaumur, peuvent n'être que des fibres de feuilles refendues, pour ainſi dire, & des fibres qui ont cru démeſurément : cette petite hypothèſe ne rend point raiſon cependant de la manière dont s'opère la diviſion des fibres : on peut admettre difficilement, que le chevelu dont il s'agit, ait une pareille origine. Nous invitons les Naturaliſtes à creuſer, s'il eſt poſſible davantage ce ſujet, qui préſente encore bien des difficultés.

Dans l'article Cinips, nous avons déjà fait connoitre la plupart des galles qui doivent leur origine à ces inſectes, & dont les formes ſont auſſi variées que les eſpèces qui les produiſent. Dans la deſcription particulière des autres inſectes qui donnent lieu à ces excroiſſances, nous tâcherons de même, autant qu'il ſera poſſible, d'y retracer la forme particulière de chaque galle. Dans cet article général, nous croyons cependant devoir préſenter rapidement & en maſſe la plupart des variétés les plus remarquables que les galles ſont ſuſceptibles de recevoir.

Toutes les galles n'ont pas le même nombre de cellules, ni un nombre d'inſectes proportionné à celui des cellules. Il y en a à une ſeule cellule & à un ſeul inſecte ; d'autres a une ſeule cellule, mais plus grande & à pluſieurs inſectes ; d'autres a pluſieurs cellules à-peu-près égales, ſe communiquant entr'elles ; d'autres a pluſieurs cellules, auſſi à-peu-près égales, ſéparées par des cloiſons ; d'autres à une ſeule cellule centrale plus grande, environnée d'autres cellules plus petites. On en trouve déjà de toutes formées ſur des feuilles encore repliées dans le bouton. Il y en a de plus ou moins creuſes, de ligneuſes, de demi ligneuſes & de ſpongieuſes ; de branchues, de liſſes, de petites comme des têtes d'épingles, & d'autres de la groſſeur d'une noix ou d'une petite pomme. Il eſt difficile de ne pas croire que l'inſecte influe beaucoup ſur la conſiſtance de la galle, lorſqu'on a obſervé que des galles produites par tels inſectes ſont conſtamment ligneuſes, & que d'autres au contraire, produites par d'autres inſectes, ſur la même feuille, ſont conſtamment ſpongieuſes. Les noix de galle du Levant, appellées galles à épines, ſont quelquefois plus dures que le bois le plus dur. Mais la forme de ces différentes tumeurs ou excroiſſances, eſt ce qui paroît le plus ſujet aux variétés. On en voit en forme de ruches, au bout des branches des *Picea ;* en forme de filets chargés de pouſſière de différentes couleurs, ſur les feuilles de différentes plantes, telles que la Ronce, le Prunier, le Roſier, en forme de fauſſes fleurs, ayant piſtile & pétales couverts d'une poudre jaune, ſous les feuilles du Tithimale à port de Cyprès, c'eſt ce qu'on appelle galles en moiſiſſure.

Le Chêne doit être regardé ſans doute comme l'arbre qui peut fournir le plus de ſpectacles variés à ceux qui ſe plaiſent à admirer le prodigieux nombre de petits animaux qui vivent avec nous ſur la terre, & les différens moyens que la Nature a pris pour les faire croître & multiplier. Il eſt auſſi le plus fécond en galles, & nous n'aurions pas beſoin de le quitter, pour donner des exemples de toute leurs variétés. Il y a des galles en pepins, en grains de raiſins, en grains de groſeille ſur les feuilles & ſur-tout ſur les chatons du Chêne ; ſur les mêmes feuilles, on trouve des galles raboteuſes, en bouton de veſte, d'autres plus petites & très-nombreuſes, à court pédicule, en bouton de ſoie creux au milieu ; ſur les bourgeons croiſſent des galles en champignon, en noix, en pomme, quelquefois bien colorées, ayant un pédicule & une eſpece de calice formé par cinq ou ſix feuilles caduques ; ſur les boutons naiſſent des galles en artichaut, ayant quelquefois juſqu'à cinq cellules ſéparées, & des galles arrondies à trois, quatre & cinq cellules, chargées de quelques feuilles caduques. L'Eglantier porte des galles chevelues, connues ſous le nom de Bedégar, d'autres moyennes moins chevelues ; d'autres tout-à-fait chauves, de la groſſeur d'une noix, formées par la réunion exacte de pluſieurs autres plus petites : il y a de ces galles qui ſe raſſemblent au bout d'une branche, en un bouquet de dix ou douze, différentes en forme & en groſſeur, depuis celle de l'olive juſqu'à celle du petit pois, de forme tantôt ſphérique, tantôt oblongue, tantôt biſarre : il s'en trouve quelquefois deux ou trois ſoudées enſemble, les unes épineuſes, les autres liſſes. On a remarqué que ces dernières galles de l'Eglantier ont une odeur qui plaît aux chats, & les attire comme fait celle de la plante appellée *herbe aux Chats.*

Les galles des feuilles du Saule & de l'Oſier ſont ſaillantes des deux côtés, quelquefois alignées ſur deux rangées : d'autres plantes ont des galles du même genre, mais différemment figurées : on en trouve de coniques ſur les feuilles de Chêne ; d'oblongues à couvercle conique, ſur les feuilles de Tilleul, d'applaties & circulaires, ayant le milieu marqué par un mamelon, ſur les feuilles de la Viorne. Toutes ces galles ſont ſaillantes des deux côtés de la feuille, & ont aſſez de rapports avec les veſſies des Pucerons. Les galles en boule ligneuſes & fort dures, des boutons du Chêne, ſe trouvent juſqu'à ſept enſemble. Les galles oblongues, preſque ligneuſes, du Chardon hémorroïdal, ainſi nommé, à cauſe de ces tumeurs, ſont de la groſſeur d'une petite noix, ſouvent deux ou trois à la file, & renfermant chacune un bon nombre de cellules.

Pour donner une idée plus étendue de la variété des formes que les galles préſentent, nous nous contenterons d'indiquer encore les galles très-petites du deſſous des feuilles & des jeunes jets du Chêne, en cloche étroite, fermée d'un couvercle à bouton, adhérentes par leur bout pointu, & dont le bout évaſé eſt bordé de rouge; les galles des feuilles du Chêne, en cône tronqué, ayant une eſpèce de pédicule; les galles en noix muſcade, du Limonium, à court pédicule, cotonneuſes en-dehors, preſque ligneuſes en-dedans, ayant une grande cavité; les galles en forme d'œufs, parallèles à la feuille, & y adhérant par leur milieu; toutes les différentes galles des racines & des tiges du Chêne, & autres arbres: les plus dures ſont produites par les Cinips; les galles en rein, ou branchues ou hériſſées de gros tubercules, terminés par une pointe mouſſe; les galles en noyau renflé, des feuilles du Hêtre, ligneuſes, ayant une ſeule & grande cavité; les galles ſpongieuſes en pommes, des tiges & feuilles du Lierre terreſtre, tantôt ſur un côté, tantôt des deux côtés: elles peuvent être mangées; les galles en clou ou cornes, des feuilles du Tilleul creuſes, remplies de poils cotonneux, qui partent des parois intérieures; les galles en cuillier à pot, des feuilles du Tilleul; les petites galles rouges de l'Erable; les galles rouges des feuilles du Tilleul, qui ſont des eſpèces de varices; d'autres galles variqueuſes, des tiges de la Ronce, plus dures que ces tiges.

Nous ferons maintenant mention des veſſies de l'Orme, du Térébinte, du Peuplier, &c. qu'on peut regarder comme des eſpèces de galles formées par les Pucerons qui multiplient dans leur cavité. Les pommes de Sauge ou *baiſonge*, qu'on mange à Conſtantinople, ſont auſſi l'ouvrage de ces inſectes. Les oreilles de Judas, ou *peitze*, ſont des excroiſſances irrégulières, qui naiſſent ſur les jeunes branches de certaines plantes de la Chine; elles ſont couvertes d'un duvet raz, & tapiſſées en-dedans d'une pouſſière contenant de petits inſectes qui reſſemblent à ceux des veſſies de l'Orme. On connoît une autre excroiſſance analogue, des Indes orientales; elle eſt de la groſſeur & de la couleur de la Châtaigne: elle a une double écorce, contient une liqueur mielleuſe, noirâtre, & paroît avoir été attachée par un pédicule: dans le Levant on ſe ſert de ces galles pour la teinture, & on ſoupçonne que les veſſies de l'Orme, les galles des feuilles du Tilleul, pourroient être auſſi employées au même uſage. Au reſte, parmi ces veſſies des Pucerons, quelques-uns ont une eſpèce de pédicule plus marqué que celui de la plupart des galles ſphériques.

Il nous reſte à parler, pour compléter cet article, de certaines galles animales, ou tumeurs, que des inſectes font naître ſur la peau des jeunes bœufs, des cerfs, des rennes, des renards, en y introduiſant leurs œufs, à l'aide de leur tarière: les larves y pompent à leur aiſe les ſucs du grand animal, qui ne ſemble pas en ſouffrir beaucoup; il paroît même que ces eſpèces de cautères lui ſont ſalutaires. Nous ne devons pas enfin oublier de dire que pluſieurs obſervateurs naturaliſtes & médecins, regardent les boutons de la gale, maladie, comme étant cauſés par certaines Mittes qui s'inſinuent ſous la peau, s'y multiplient, s'y transforment, & par leurs piqûres occaſionnent ces démangeaiſons ſi incommodes.

Tel eſt l'apperçu général & rapide que nous avions à donner ſur la formation & les variété des excroiſſances déſignées ſous le nom de galles. Si les inſectes mineurs, qui vivent dans l'épaiſſeur des feuilles & de leur ſubſiſtance, ſans les détruire, ne font point naître des galles, c'eſt apparemment, ou parce qu'ils attaquent le parenchyme & non les fibres de ces feuilles, où parce que rongeant pulpe & fibres, comme font les mineurs des feuilles de Poirée & de Juſquiame; ils cauſent un trop grand déſordre dans l'organiſation de la feuille, pour que de nouvelles végétations puiſſent avoir lieu. Au reſte, les plantes ont des excroiſſances, qui, quoiqu'elles reſſemblent beaucoup aux galles, ne ſont pas cependant l'ouvrage des inſectes: le cours des liqueurs qui circulent dans les canaux des plantes, peut être augmenté ou diminué, ou totalement intercepté dans certains endroits; les vaiſſeaux y peuvent être trop dilatés ou obſtrués par mille cauſes; de là naiſſent des maladies des plantes; de là ſont occaſionnés des renflemens, des tubéroſités. Mais il y a ſans doute beaucoup d'autres excroiſſances qui doivent leur origine à des inſectes qui nous échappent par leur petiteſſe & nous ſont encore inconnus, ou qu'on ne peut voir qu'en les cherchant avec patience dans des circonſtances favorables, & avec des yeux armés d'une forte loupe: telles ſont les très-petites galles rouges des feuilles de l'Erable ordinaire, les galles poudreuſes des feuilles du Tittimale à port de Cyprès, la plupart des galles en moiſiſſure qui ſe trouvent ſous les feuilles du Roſier, du Prunier, de la Ronce, &c.

Les Pucerons ſont les ſeuls inſectes artiſans des galles, qui y reſtent même après leur dernière transformation pour s'y reproduire. Si quelquefois après avoir ouvert une galle, on y trouve une autre inſecte qu'un Puceron, qui y a crû & pris ſa dernière forme, il y eſt mort, ou s'il vit, il y eſt retenu par le froid : il attend que l'air ſoit devenu plus doux, pour ſe déterminer à prendre l'eſſor : il y a même dans les galles qui ſe trouvent ſur les feuilles du Saule & de l'Oſier, certains inſectes qui ne doivent pas s'y transformer, ce qui eſt une exception à la règle générale. Après avoir obſervé attentivement l'extérieur d'une galle, on peut décider ſi elle eſt habitée ou au moins ſi elle l'eſt autant qu'elle l'a été. Lorſque la galle n'eſt percée nulle part, on peut croire que les inſectes qui ont occaſionné ſa naiſſance, ſont encore renfermés dans ſon intérieur. Mais lorſqu'on voit ſur la ſurface de la galle un ou pluſieurs trous, on en doit conclure que les logemens ou une partie des logemens ont été abandonnés. Les inſectes qui s'élèvent dans quelques galles, ſont ſi petits, qu'on ne peut appercevoir qu'avec une forte loupe, les trous qui ont ſuffi pour leur permettre de s'échapper ; mais les trous néceſſaires pour laiſſer ſortir la plupart des inſectes des galles, ſont très-ſenſibles à la vue ſimple. Or, ſi on diviſe en deux une galle qui n'eſt percée par aucun trou, on ne manquera pas de trouver dans ſa cavité ou dans ſes cavités intérieures, un ou pluſieurs inſectes. Selon le temps où les galles auront été ouvertes, on y trouvera ces inſectes, ou ſous leur première forme, ou ſous celle de nymphe. De ſorte que ſi on ouvre des galles de différentes eſpèces, dans les temps convenables, on peut y trouver des larves qui ont une tête écailleuſe & des dents ou crochets, & qui n'ont point de pattes ; d'autres larves qui ſont ſans pattes, & dont le bout de la tête, qui n'eſt point écailleuſe, change de figure à chaque inſtant ; de fauſſes Chenilles, des Chenilles véritables, enfin des Punaiſes ſous leur première forme. Mais c'eſt dans l'hiſtoire générale & particulière de tous ces différens habitans naturels des galles, que nous devons compléter les détails relatifs à cet objet.

Ordinairement chaque galle n'a qu'une larve ou que des larves d'une certaine eſpèce pour habitans naturels ; mais ces larves ſi bien renfermées de toutes parts, logées dans des cellules parfaitement cloſes, dont les parois ſont épaiſſes, ſolides, & quelquefois plus dures que le bois ordinaire, n'y vivent cependant pas en ſûreté : des inſectes quelquefois auſſi petits ou plus petits que ceux auxquels les larves des galles doivent le jour, ſavent percer les galles encore jeunes, & les murs des cellules, dépoſer dans leur intérieur un œuf d'où naît une larve carnacière, à qui celle-là même pour qui la galle a été faite, ſert de pâture. En ouvrant des galles d'un très-grand nombre d'eſpèces différentes, on peut voir ſouvent que la cellule, qui ne devroit être occupée que par une larve, en contient deux d'inégale grandeur, & un peu différentes : la plus petite eſt ſur la plus groſſe, & la ſuce ou la ronge, comme celle-ci ſuce ou ronge la galle. Quelquefois auſſi on peut trouver l'habitant naturel de la cellule mort, commençant même à ſe corrompre, & une autre larve qui ſe nourrit du cadavre : nous obſerverons ici que les cellules dans leſquelles les larves étrangères ont été introduites, ne ſont pas auſſi propres que celles des autres larves qui ne ſont pas expoſées à leurs attaques. Il arrive donc que, des galles d'une même eſpèce, on voit ſortir des inſectes d'eſpèces différentes, & c'eſt ce qui peut ajouter de nouvelles difficultés pour ſavoir quel eſt le vrai habitant naturel de la galle. Nous donnerons à l'article Ichneumon, les caractères qui doivent faire diſtinguer ces hôtes étrangers & carnaciers, qui vivent aux dépens des larves des galles. *Voyez* auſſi CYNIPS.

GALLINSECTE. Reaumur a cru devoir donner ce nom aux femelles des Kermès, à cauſe de la forme ſphérique, aſſez ſemblable à une baie ou galle, que ces femelles prennent après leur fécondation, ſur les plantes où elles ſont nées : *Voyez* KERMÈS. C'eſt ainſi qu'il a cru devoir donner auſſi le nom de *Progalinſecte*, aux femelles des Cochenilles, dont la forme extérieure, à-peu-près ſemblable à une galle, conſerve néanmoins encore celle d'inſecte. *Voyez* COCHENILLE.

GATEAU. On a donné ce nom à chaque aſſemblage de cellules, qui ſe trouve dans le nid des Abeilles & dans celui des Guêpes, & qui préſente à-peu-près la forme de l'objet que ce même nom rappelle. On ſait que l'architecture des Abeilles ſurpaſſe celle des Guêpes dans l'ordonnance des gâteaux : ils n'ont chez celles-ci qu'un ſeul rang de cellules ; chez celles-là le terrain eſt mieux ménagé, chaque gâteau porte un double rang d'alvéoles : ils ſont appuyés les uns contre les autres par leur fond, de manière que l'ouverture de ceux d'un rang regarde du côté oppoſé à celui vers lequel ceux de l'autre rang ſont tournés. Leur axe eſt parallèle à l'horiſon, & le gâteau qu'elles compoſent lui eſt perpendiculaire. Cette poſition, directement contraire à celle des gâteaux des Guêpes, eſt déterminée par des circonſtances particulières, & dont la conſervation des petits dépend. Les petits des Guêpes demandoient ſans doute à avoir toujours la tête tournée en en-bas : les cellules qui leur ſervent de berceaux, ſont diſpoſées en conſéquence. Tous les gâteaux du Guêpier ſont donc parallèles à l'horiſon, puiſque toutes les cellules ont leur ouverture tournée en en-bas. *Voy.* ABEILLE, GUÊPE.

GRIBOURI, *Cryptocephalus*. Genre d'inſectes de la troiſième Section de l'Ordre des Coléoptères.

Les Gribouris ont deux antennes filiformes, preſque de la longueur du corps; le corcelet très convexe, arrondi; la tête cachée dans le corcelet; le corps preſque cylindrique; les élytres dures; deux ailes membraneuſes, repliées, cachées ſous les élytres, & quatre articles aux tarſes, dont le pénultième large & bilobé.

Ces inſectes diffèrent des Chryſomèles, avec leſquelles Linné, De Geer & quelques autres auteurs les ont confondus, par les antennes filiformes, compoſées d'articles cylindriques & non grenus, par les antennules filiformes, par la diviſion interne des mâchoires, très-mince, preſque membraneuſe, par le corcelet relevé, convexe, & par la tête enfoncée dans le corcelet. M. Geoffroy eſt le premier auteur qui a diſtingué ce Genre, & lui a donné le nom de Gribouri en français, & de *Cryptocephalus* en latin. M. Fabricius en adoptant le Genre de M. Geoffroy, y a réuni les inſectes que ce dernier a déſignés ſous le nom de Mélolonte & que nous avons donnés ſous le nom de Clytre.

Les antennes ſont filiformes, preſque de la longueur du corps & compoſées de onze articles, dont le premier eſt alongé, légèrement renflé, les autres ſont preſque égaux & cylindriques. Elles ſont inſérées à la partie antérieure de la tête, un peu au-devant des yeux.

La bouche eſt formée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt petite, cornée, arrondie ou légèrement échancrée, & ciliée.

Les mandibules ſont courtes, cornées, intérieurement creuſées en forme de cuiller, avec les bords tranchans.

Les mâchoires ſont diviſées en deux: la diviſion interne eſt mince, preſque cylindrique, membraneuſe; la diviſion externe eſt plus groſſe, cornée, cylindrique.

La lèvre inférieure eſt cornée, un peu avancée entière, arrondie à l'extrémité.

Les antennules antérieures ſont filiformes, un peu plus longues que les poſtérieures, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt court & petit, le ſecond eſt conique & un peu plus long, le troiſième eſt court & le dernier eſt terminé en pointe mouſſe; elles ſont inſérées au dos des mâchoires. Les poſtérieures ſont filiformes, aſſez courtes, & compoſées de trois articles, dont le premier eſt petit, le ſecond conique & le dernier terminé en pointe mouſſe; elles ſont inſérées à l'extrémité latérale de la lèvre inférieure.

La tête eſt applatie antérieurement & enfoncée dans le corcelet. Les yeux ſont oblongs, peu ſaillans.

Le corcelet eſt légérement rebordé, très-convexe, arrondi, preſque de la largeur des élytres. L'écuſſon eſt petit, triangulaire, quelquefois un peu élevé à ſon extrémité.

Les élytres ſont convexes coriacées, légèrement rebordées, de la grandeur de l'abdomen; elles cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont ſimples, de longueur moyenne. Les cuiſſes ſont légérement renflées: les jambes ſont cylindriques. Les tarſes ſont compoſées de quatres articles, dont les deux premiers ſont triangulaires, garnis en-deſſous de poils courts, ſerrés: le troiſième eſt bilobé, garni de poils courts, ſerrés, en-deſſous; le quatrième eſt mince, un peu arqué, légèrement renflé à ſon extrémité, & terminé par deux ongles crochus.

Les Gribouris ſont des inſectes dont la plupart ſont aſſez remarquables, non par leur grandeur, qui eſt au-deſſous de la moyenne, ni par leur forme, qui ne ſemble qu'ébauchée, mais par le brillant & la beauté de leurs couleurs. Il vivent ſur les plantes & peuvent y faire beaucoupde dégât, en rongeant les jeunes pouſſes à meſure qu'elles ſe développent & ſortent du bouton. Ils ne les coupent pas, mais ils les macèrent, & en occaſionnent ſouvent le deſſèchement & la chûte. Naturellement timide, le Gribouri a auſſi recours à l'artifice aſſez inutile, au moins quant à l'homme, de contrefaire le mort. Il marche lentement, d'une manière lourde & peſante, & au moindre attouchement il ſe laiſſe tomber en repliant au-deſſous de ſon corps ſes antennes & ſes pattes; il retire en même temps ſa tête ſous le corcelet, & il n'y a que cette partie & le corps qui ſoient alors apparens. C'eſt ſur les Saules que la plupart des eſpèces ſe trouvent plus particulièrement. Ce ſont ſur-tout les larves qui ſont funeſtes aux plantes ſur leſquelles elles vivent, & ſont bien plus redoutables que l'inſecte parfait. Les feuilles de la Vigne, les jeunes pouſſes, & ſouvent le raiſin même, ſervent de nourriture à une eſpèce particulière déſignée ſous le nom de Gribouri de la Vigne. Sa larve vit ſur cette plante, & elle cauſe ſouvent de grands dommages. Elle a le corps à-peu-près ovale, d'une couleur obſcure; elle a ſix pattes, la tête écailleuſe & armée de deux petites mâchoires aſſez fortes pour ronger les feuilles, les tiges nouvelles, & même les raiſins. Elle paroît au printemps, & s'attache ſur-tout aux jeunes pouſſes de la Vigne. Elle ronge le pédicule de la grappe au moment où, tendre, pulpeux & plein de ſucs, il ſort du bouton: elle l'épuiſe, détruit ſon organiſation, & le fait tomber entièrement deſſéché & flétri; ou, s'il réſiſte, il ſe reſſent toujours des plaies qu'il a reçues à ſon à ſon développement : il ne tranſmet à la grappe que des ſucs trop peu abondans & mal élaborés : les grains languiſſent, & l'on voit les parties de la grappe qui correſpondent aux fibres bleſſées, demeurer foibles ou ſtériles, ne porter que des fruits avortés ou n'en point produire du tout, tandis que les autres parties ſe développent & fructifient. Cet inſecte n'eſt que trop connu des cultivateurs, ſurtout dans les pays de vignobles, où il cauſe en certaines années des ravages conſidérables, & répand la déſolation dans les familles qui attendent leur ſubſiſtance du produit de leurs Vignes. On n'a guère oppoſé juſqu'à préſent à ce fléau que des cérémonies religieuſes ; on pourroit encore chercher d'autres moyens pour empêcher ces ravages ou y remédier. Il eſt ſans doute bien difficile, nous ne diſons pas d'exterminer une race d'inſectes, mais ſeulement de la diminuer, de nuire à ſa population, & de s'oppoſer un peu efficacement aux maux qu'elle cauſe ; mais l'obſervation, jointe à la patience, à l'induſtrie, au deſir d'être utile, peut aller quelquefois au-delà même du but qu'on ſe propoſe. Peut-être faudroit-il épier l'inſtant où l'inſecte dépoſe ſes œufs, & attaquer l'eſpèce dans ſon principe. Ne pourroit-on pas auſſi eſſayer de faire périr les larves par le moyen de quelques vapeurs qui leur ſeroient funeſtes ? Des femmes, des enfans ne pourroient-ils pas s'occuper à toucher ces larves avec un pinceau trempé dans une huile commune & à bas prix, pour les faire périr en bouchant leurs ſtigmates, ou s'occuper à enlever l'inſecte métamorphoſé avant le temps de ſa ponte ? Détacher & enlever les larves comme on le pratique quelquefois dans les pays de vignobles, eſt un procédé long, & dans lequel on court le riſque de concourir au mal en y remédiant, par la raiſon qu'on eſt expoſé à rompre les jeunes pouſſes.

GRIBOURI.

CRYPTOCEPHALUS. *Geoff. Fab.*

CHRYSOMELA *Lin. Deg.*

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, preſque de la longueur du corps : onze articles preſque égaux & cylindriques.

Mandibules courtes, intérieurement creuſées en cuiller & tranchantes.

Mâchoires diviſées en deux : diviſion interne, longue, mince, cylindrique & membraneuſe.

Quatre antennules filiformes.

Quatre articles aux tarſes, garnis de houppes en-deſſous ; le troiſième large & bilobé.

Tête enfoncée dans le corcelet.

ESPECES.

1. Gribouri bleuet.

D'un bleu violet luiſant ; antennes & tarſes noirs.

2. Gribouri cyanicorne.

Bleu ; élytres d'un vert doré ; antennes noires, progreſſivement plus groſſes.

3. Gribouri ſoyeux.

D'un vert doré ; antennes noires, vertes à leur baſe.

4. Gribouri unicolor.

D'un noir violet ; antennes noires, fauves à leur baſe.

5. Gribouri hémorrhoïdal.

D'un bleu verdâtre ; baſe des antennes, extrémite des élytres & pattes fauves.

6. Gribouri globuleux.

Vert luiſant ; corps très-convexe, hémiſphérique.

GRIBOURI. (Inſectes.)

7. Gribouri linée.

Fauve ; corcelet avec des taches, élytres avec deux lignes, ſur chaque, noires.

8. Gribouri bordé.

Fauve ; élytres liſſes, avec tout le bord violet.

9. Gribouri didyme.

Fauve ; élytres avec trois taches noires : la première didyme.

10. Gribouri agréable.

Brun ; corcelet avec deux taches jaunes ; élytres jaunes, avec deux raies noires.

11. Gribouri de la Gortère.

Noir ; corcelet taché de jaune ; élytres avec huit taches jaunes.

12. Gribouri quadrimaculé.

Corcelet & jambes jaunes ; élytres jaunes, avec deux taches d'un noir bleuâtre.

13. Gribouri flavicolle.

Noir ; corcelet fauve, avec ſix points noirs ; élytres pâles, avec deux points noirs ſur chaque.

14. Gribouri Lar.

Rougeâtre ; élytres ſtriées, d'un brun violet luiſant.

15. Gribouri pubeſcent.

Corcelet & élytres bronzés, obſcurs, pubeſcens.

16. Gribouri biponctué.

Noir luiſant ; élytres rougeâtres, avec deux points noirs ; antennes de la longueur du corps.

17. Gribouri bimaculé.

Noir ; corcelet fauve ; élytres d'un rouge teſtacé, avec deux points noirs ſur chaque.

18. Gribouri ſixmaculé.

Noir ; élytres rougeâtres, avec trois points noirs ſur chaque.

19. Gribouri rugicolle.

Noir ; corcelet avec des points enfoncés, oblongs, élytres jaunes, avec trois points noirs ſur chaque.

20. Gribouri cordifère.

Corcelet noir, mélangé de jaune ; élytres rouges, avec deux points noirs.

21. Gribouri bothnien.

Noir ; corcelet avec une ligne longitudinale rouge.

22. Gribouri de la Vigne.

Noir, glabre ; élytres fauves.

23. Gribouri du Coudrier.

Noir ; corcelet & élytres teſtacés, ſans taches.

24. Gribouri pâle.

Noir ; corcelet, élytres & jambes pâles.

GRIBOURI. (Inſectes.)

25. GRIBOURI obſcur.

Noir, obſcur; antennes fauves à leur baſe.

26. GRIBOURI bigarré.

Noir; corcelet avec une ligne courte, & les bords rouges; élytres teſtacées.

27. GRIBOURI trifaſcié.

Teſtacé en-deſſus; corcelet avec une tache; élytres, avec trois bandes noires.

28. GRIBOURI ruficolle.

Noir; corcelet rouſſâtre; élytres teſtacées.

29. GRIBOURI nigripède.

Tête & corcelet fauves; élytres pâles; extrémité des pattes noire.

30. GRIBOURI ſix-points.

Noir; corcelet mélangé de jaune; élytres rouges, avec trois taches noires.

31. GRIBOURI ondé.

Violet; élytres pointillées, avec deux bandes d'un rouge doré.

32. GRIBOURI cuivreux.

Cuivreux, brillant, en-deſſus, d'un bleu verdâtre luiſant, en-deſſous.

33. GRIBOURI front-rouge.

Bleu luiſant; front, bande ſur le corcelet & cuiſſes rouges.

34. GRIBOURI éperonné.

Bleu; tête, corcelet & pattes d'un rouge brun; cuiſſes poſtérieures dentées.

35. GRIBOURI ceint.

Tête & corcelet rougeâtres; élytres noires, avec les bords rougeâtres.

36. GRIBOURI à-collier.

Bleu luiſant; bords du corcelet, extrémité des élytres & cuiſſes fauves.

37. GRIBOURI brillant.

D'un vert luiſant; bouche & pattes teſtacées.

38. GRIBOURI glabre.

Violet; corcelet & élytres verts; antennes noirâtres, avec la baſe ferrugineuſe.

39. GRIBOURI quarré.

Noir; élytres jaunes, avec une raie au milieu, courte, noire.

40. GRIBOURI rayé.

Noir; élytres avec le bord, & une raie au milieu, courte, jaune.

41. GRIBOURI de Morée.

Noir; élytres avec deux taches jaunes, ſur le bord extérieur.

42. GRIBOURI marginelle.

D'un noir bleuâtre; baſe des antennes, *extrémité des élytres, pattes antérieures & jambes, jaunes.*

43. GRIBOURI bleu.

D'un bleu luiſant; bouche jaune; élytres avec des ſtries pointillées.

44. GRIBOURI huit-taches.

D'un noir luiſant; élytres avec quatre taches jaunes ſur chaque.

45. GRIBOURI quinze-taches.

Fauve; corcelet avec trois, élytres avec ſix taches ſur chaque, jaunes.

46. GRIBOURI dix-points.

Tête & corcelet jaunes, mélangés de noir; élytres jaunes, avec dix points noirs.

47. GRIBOURI bifaſciée.

D'un rouge brun; corcelet avec deux taches, élytres avec deux bandes, noires.

48. GRIBOURI bipuſtulé.

Noir; élytres avec une tache fauve, à l'extrémité.

49. GRIBOURI noté.

Noir; élytres ſtriées, avec une bande & deux points jaunes.

50. GRIBOURI Hiſtrion.

Noir; corcelet & élytres mélangés de ferrugineux; pattes ferrugineuſes, avec les genoux noirs.

51. GRIBOURI marqueté.

Noir; corcelet & élytres raboteux, mélangés de jaune.

52. GRIBOURI brunipède.

Tête & corcelet bruns, tachés de jaune; élytres avec des ſtries pointillées, noires; avec pluſieurs points jaunes.

53. GRIBOURI de Koenig.

Fauve; élytres avec deux points bleuâtres ſur chaque.

54. GRIBOURI paracenthèſe.

Elytres jaunes, avec une ligne & trois points noirs ſur chaque.

55. GRIBOURI marqué.

Corcelet noir, avec les bords & deux points jaunes; élytres jaunes, avec deux bandes noires.

56. GRIBOURI de l'Orge.

Bronzé, brillant, front cuivreux.

57. GRIBOURI du Pin.

Teſtacé; élytres pâles, antennes obſcures.

58. GRIBOURI réticulé.

Corcelet & élytres blancs, avec un réſeau teſtacé.

59. GRIBOURI puſille.

Corcelet fauve; élytres teſtacées, tachées de noir.

GRIBOURI. (Inſectes.)

60. Gribouri rufipède.

Noir; tête, corcelet & pattes fauves; élytres ſtriées.

61. Gribouri labié.

Noir luiſant; bouche, pattes & baſe des antennes, jaunâtres.

62. Gribouri flavilabre.

D'un noir bronzé luiſant; bouche jaunâtre; antennes & pattes noires.

63. Gribouri flavipède.

Noir luiſant; tête & pattes jaunes.

64. Gribouri renflé.

Noir; tache ſur le front, point oblong ſur le bord extérieur des élytres & pattes antérieures, jaunes.

65. Gribouri bilinée.

Noir; élytres avec deux lignes jaunes; pattes ferrugineuſes.

66. Gribouri orné.

Noir; tête avec une tache bilobe fauve; corcelet avec une ligne & les bords fauves.

1. GRIBOURI Bleuet.

CRYPTOCEPHALUS cyaneus.

Cryptocephalus cyaneus nitidus, antennis tarſiſque nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. GRIBOURI. *Pl. 2. fig. 20.*

Cryptocephalus violaceus punctis inordinatis. GEOFF. *Inſ. tom. 1. pag. 232. n°. 1.*

Le Gribouri bleu de l'Aune. GEOFF. *Ib.*

Chryſomela cyanea *ovata, thorace rotundato cylindrico, corpore cyaneo nitido, pedibus nigris.* FAB. *Spec. inſ. tom. 1. p. 124. n°. 50. — Mant. inſ. tom. 1. pag. 71. n°. 63. ?*

Cryptacephalus Alni. FOURC. *Ent. par. 1. pag. 90. n°. 1.*

Cryptocephalus peregrinus. FUESL. *Archiv. inſ. 4. pag. 63. n°. 16. tab. 23. fig. 25.*

Cryptocephalus violaceus. LAICHART. *Inſ. t. 1. pag. 172. n°. 2.*

Il a un peu plus de quatre lignes de long, & plus de deux lignes & demie de large. Les antennes ſont noires, filiformes, légèrement plus groſſes à l'extrémité, à peu-près de la longueur de la moitié du corps. Tout le corps eſt d'une couleur bleue, un peu violette, luiſante. La tete eſt pointillée. Le corcelet eſt très-convexe, arrondi, liſſe. Les élytres ſont très-finement pointillées. Les pattes ſont de la couleur du corps, avec les tarſes noirs.

Il ſe trouve dans preſque toute la France.

2. GRIBOURI cyanicolle.

CRYPTOCEPHALUS cyanicollis.

Cryptocephalus cyaneus elytris viridi-aureis, antennis nigris extrorſum craſſioribus.

Les antennes ſont noires, gueres plus longues que le corcelet, progreſſivement plus groſſes. La tête & le corcelet ſont bleus luiſans. L'écuſſon eſt bleu, petit, triangulaire. Les élytres ſont d'un vert doré. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un bleu foneé.

Il ſe trouves...

Du cabinet de M. Raye.

3. GRIBOURI ſoyeux.

CRYPTOCEPHALUS ſericeus.

Crydtocephalus viridi-auratus, antennis nigris, baſi viridibus. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. GRIBOURI. *Pl. 1. fig. 5. a. b.*

Cryptocephalus ſericeus *viridi-cæruleus, antennis nigris.* FAB. *Syſt. ent. p. 109. n°. 21.—Spec. inſ. tom. 1. p. 143. n°. 32.——Mant tom. 1. p. 82. n°. 43.*

Cryptocephalus viridi-auratus ſericeus. GEOFF. *Inſ. tom. 1. pag. 233. n°. 3.*

Le velours vert. GEOFF. *Ib.*

Chryſomela ſericea *cylindrica, thorace cæruleo, elytris pedibuſque cæruleis.* LIN. *Syſt. nat. p. 598. n°. 86.—Faun. ſuec. n°. 554.*

Chryſomela viridis nitida, thorace æquali, elytris punctis excavatis contiguis. LIN. *Faun. ſuec. edit. 1. n°. 418.*

Chryſomela cylindrica viridi-aurata, thorace gibbo, antennis longis nigris, elytris ſcabris dehiſcentibus. DEG. *Mém. inſ. tom. 5. pag. 334. n°. 37.*

Chryſomèle *cylindrique verte dorée*, cylindrique, d'un vert luiſant, à corcelet gros & arrondi, a antennes longues, noires, & à étuis béans chagrinés. DEG. *Ib.*

Bupreſtis Syngeneſiæ. SCOP *Ent. carn. n°. 193.*

SULZ *Hiſt. inſ. tab. 3. fig. 13.*

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab. 65. fig. 5.*

Chryſomela ſericea. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°. 174.*

Chryſomela ſericea. POD. *Muſ. græc. pag. 27. n°. 7.*

Chryſomela ſericea. VILL. *Ent. tom. 1. p. 152. n°. 126.*

Cryptocephalus ſericeus. FOURC. *Ent. par. 1 pag. 91. n°. 3.*

Il a trois lignes de long & près de deux lignes de large. Les antennes ſont noires, un peu plus courtes que le corps, avec le premier article vert. La tête eſt verte, pointillée, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt convexe, preſque globuleux, liſſe, très finement pointillé, d'un vert doré. Les élytres ſont pointillées, d'un vert doré, arrondies à leur extrémité. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un vert bleuâtre luiſant. On remarque ſur l'abdomen une foſſette arrondie.

Cet inſecte varie pour les couleurs. Il eſt quelquefois d'un vert bronzé, & quelquefois entièrement bleu.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe, ſur le Saule.

4. GRIBOURI unicolor.

CRYPTOCEPHALUS *unicolor.*

Cryptocephalus nigro-cæruleus, antennis nigris baſi rufis.

Il reſſemble beaucoup au précédent, mais il eſt moins convexe. Les antennes ſont un peu plus longues que la moitié du corps, noires, avec les ſecond, troiſième, quatrième & cinquième articles fauves. Tout le corps eſt d'un bleu foncé noirâtre, pubeſcent. Le corcelet eſt finement pointillé. Les élytres ſont fortement pointillées, preſque raboteuſes.

Les antennes de cette eſpèce ont le ſecond article très-court, & les autres preſque coniques.

Il ſe trouve dans le département du Var, ſur différens arbres.

5. GRIBOURI hémorrhoïdal.

CRYPTOCEPHALUS *hæmorrhoidalis.*

Cryptocephalus viridi-cæruleus, antennis baſi elytris apice pedibuſque rufis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. GRIBOURI. *Pl.* 1. *fig.* 8.

Il reſſemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, au Gribouri ſoyeux. Les antennes ſont filiformes, noires, avec les cinq premiers articles fauves. Tout le corps eſt d'un bleu verdâtre foncé, légèrement pubeſcent, avec une tache fauve, à l'extrémité de chaque élytre, & la lèvre ſupérieure d'un fauve obſcur. Les pattes ſont fauves, avec les genoux obſcurs.

Il ſe trouve dans le département du Var, ſur différentes plantes.

6. GRIBOURI globuleux.

CRYPTOCEPHALUS *globuloſus.*

Cryptocephalus viridis nitidus, corpore elevato hemiſpherico.

Il eſt très-élevé, hémiſphérique, d'un vert brillant en-deſſus, d'un vert noirâtre en-deſſous. Le corcelet & les élytres ſont liſſes. Les pattes ſont d'un vert noirâtre.

Il ſe trouve....

Du cabinet de M. Raye.

7. GRIBOURI linée.

CRYPTOCEPHALUS *lineatus.*

Cryptocephalus rufeſcens, thorace maculis, elytris lineis duabus nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. GRIBOURI. *Pl.* 3. *fig.* 39.

Cryptocephalus lineatus. FAB. *Syſt. ent. p.* 106. *n°.* 6.—*Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 139. *n°.* 9.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 79. *n°.* 10.

Il eſt un peu plus grand que les précédens. Les antennes ſont filiformes, noirâtres, teſtacées à leur baſe. La tête eſt teſtacée, avec un peu de noir à la partie ſupérieure & poſtérieure. Le corcelet eſt teſtacé, liſſe, légèrement bordé, avec deux taches noires. L'ecuſſon eſt obſcur & petit. Les élytres ſont pointillées, teſtacées, & ont chacune deux raies longitudinales noires, l'une placée vers la ſuture & l'autre vers le bord extérieur: à la baſe latérale de chaque élytre on voit une petite éminence. Le corps en-deſſous eſt teſtacé, preſque brun. Les pattes ſont noirâtres, avec la baſe des cuiſſes teſtacée.

Il ſe trouve dans le Bréſil.

8. GRIBOURI bordé.

CRYPTOCEPHALUS *limbatus.*

Cryptocephalus rufus elytrorum margine omni violaceo.

Cryptocephalus limbatus *ferrugineus, thorace rufo, elytrorum ſuturis cyaneo-nitidis* FAB. *Spec. inſ. app. pag.* 498. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 82. *n°.* 48.

Il a environ trois lignes de long. Les antennes ſont de la longueur du corps, filiformes, noires, avec les quatre premiers articles fauves. Les yeux ſont noirs. La tête & le corcelet ſont fauves. L'écuſſon eſt bleu, petit, triangulaire. Les élytres ſont finement pointillées, fauves, avec la ſuture, la baſe & le bord extérieur violets. Le deſſous du corps & les pattes ſont fauves, ſans taches.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne.

9. GRIBOURI didyme.

CRYPTOCEPHALUS *didymus.*

Cryptocephalus rufus, elytris maculis tribus nigris, anteriore poſtice didyma. FAB. *Syſt. ent. p.* 107. *n°.* 9.—*Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 140. *n°.* 13. —*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 80. *n°.* 16.

Il eſt à-peu près de la grandeur du Gribouri ſoyeux. Les antennes ſont filiformes, noires, & teſtacées à leur baſe. La tête eſt rougeâtre, & a une ligne longitudinale enfoncée. Le corcelet eſt liſſe, luiſant & rougeâtre. L'écuſſon eſt triangulaire & noir. Les élytres ſont ſtriées, & les ſtries ont des points enfoncés; elles ſont teſtacées, avec la ſuture noire & trois taches ſur une ligne longitudinale, noires: celle de la baſe eſt un peu figurée en croiſſant, mais elle a vers ſon extrémité une autre tache qui lui eſt adoſſée ; le bord extérieur eſt noir depuis le milieu juſqu'à l'extrémité. Le deſſous du corps eſt teſtacé ; mais la poitrine eſt obſcure. Les pattes ſont teſtacées, avec les genoux noirs.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

10. GRIBOURI agréable.

CRYPTOCEPHALUS venuſtus.

Cryptocephalus griſeo fuſcus, thorace margine maculiſque duabus flavis, elytris flavis : vittis duabus nigris. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 79. *nº.* 11.

Il reſſemble, pour la forme & pour la grandeur, au Gribouri biponctué. Les antennes ſont filiformes, moitié rouſſâtres & moitié noires. La tête eſt d'un brun marron, avec un peu de jaune au-devant des yeux. Le corcelet eſt marron, [illegible] bordé de jaune, avec deux petites taches [illegible] à la partie poſtérieure. L'écuſſon eſt petit & brun. Les élytres ont des ſtries formées par des points ; elles ſont jaunes, avec une raie noire vers le milieu, qui ne touche ni à la baſe ni à l'extrémité, & une autre raie [illegible] à la baſe, [illegible] la ſuture vers le milieu. La ſuture & le bord extérieur ſont légèrement noirs. Le deſſous du corps & les pattes ſont marrons.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

11. GRIBOURI de la Cortère.

CRYPTOCEPHALUS Corteria.

Cryptocephalus ater, glaber, thorace elytriſque punctis quatuor flaveſcentibus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 107. *nº.* 7. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 139. *nº.* 10. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 79. *nº.* 22.

Chryſomela Corteria. LIN. *Syſt. nat. pag.* 596. *nº.* 74. — *Amœn. Acad. tom.* 6. *pag.* 3[illegible]4. *nº.* 1[illegible].

Il eſt à-peu près de la grandeur du Gribouri ſoyeux. Les antennes ſont noires & filiformes. Le corcelet eſt convexe, relevé, liſſe, noir, avec une ligne longitudinale interrompue, & les bords latéraux jaunes : la ligne du milieu forme une tache vers l'écuſſon. Les élytres ſont liſſes, finement pointillées, noires, avec quatre taches jaunes, une à la baſe, une autre à l'extrémité, & deux au milieu. Tout le deſſous du corps & les pattes ſont noirs & luiſans.

Il ſe trouve au cap de Bonne-Eſpérance.

12. GRIBOURI quadrimaculé.

CRYPTOCEPHALUS quadrimaculatus.

Cryptocephalus thorace tibiiſque luteis, elytris luteis maculis duabus cæruleſcenti-nigris. FAB. *Syſt. ent. pag.* 107. *nº.* 10. — *Spec. inſ. t.* 1. *pag.* 140. *nº.* 14. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 80. *nº.* 17.

Chryſomela quadrimaculata. LIN. *Syſt. nat. pag.* 596. *nº.* 77.

Chryſomela quadrimaculata. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 148. *nº.* 117.

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 6. *fig.* 6. 7.

PONTOP. *Atl. dan.* 1. *tab.* [illegible].

Il eſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt jaune, ſans taches. Les élytres ſont jaunes, avec deux taches arrondies ſur chacune, d'un noir bleuâtre, dont l'une à la baſe, & l'autre vers le milieu. [illegible] Les pattes ſont noires, avec les jambes jaunes.

[illegible] cette eſpèce, je n'ai pu m'aſſurer [illegible] à celui de Clytre.

Il [illegible] France, [illegible] Allemagne.

13. GRIBOURI [illegible].

CRYPTOCEPHALUS flavicollis.

Cryptocephalus niger thorace flavo, punctis ſex nigris, elytris pallidis, punctis duobus. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* [illegible]. *nº.* 15. — *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 80. *nº.* 18.

Il reſſemble beaucoup au Gribouri quatre-taches. Les antennes ſont filiformes, noires, [illegible] leur baſe. La tête eſt noire, avec [illegible] verſale jaune ſur le front, & un petit [illegible] chaque côté interne des yeux. [illegible] convexe, liſſe, rougeâtre, avec ſix [illegible] noirs ſur une ligne tranſverſale, dont les [illegible] raux ſont rapprochés. L'écuſſon eſt petit, noir & triangulaire. Les élytres ſont jaunes, avec deux points noirs ſur chacune, un à la baſe latérale, & l'autre vers l'extrémité : celui-ci manque quelquefois. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont teſtacées, avec très-peu de noir aux articulations. Les tarſes ſont noirs.

Il ſe trouve dans la Sibérie.

14. GRIBOURI Lar.

CRYPTOCEPHALUS Lar.

Cryptocephalus rufus, elytris fuſcis cyaneo nitidis, [illegible].

Cryptocephalus Lar *rufus, elytris fuſcis cyaneo nitidis, pedibus anticis elongatis.* FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* [illegible]. *nº.* 20.

Il eſt un peu plus grand que le Gribouri de la Vigne. Les antennes ſont fauves, pâles & filiformes. La tête & le corcelet ſont rougeâtres. Les yeux ſont noirs. L'écuſſon eſt rougeâtre. Les élytres ſont d'un brun violet luiſant; elles ont des ſtries formées par des points enfoncés. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un rouge ferrugineux un peu brun. Les pattes antérieures ont à-peu-près la longueur des poſtérieures.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

15. GRIBOURI pubeſcent.

CRYPTOCEPHALUS pubeſcens.

Cryptocephalus thorace elytriſque obſcurè æneis pubeſcentibus. FAB. *Gen. inſ. mant. pag.* 220. — *Spec. inſ. tom.* 3. *pag.* 141. *n°.* 18.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 80. *n°.* 22.

Il eſt un peu plus grand que le Gribouri biponctué. Les antennes ſont filiformes, cendrées. La tête, le corcelet & les élytres ſont d'une couleur bronzée, obſcure, & couverts d'un duvet court, ſerré, cendré. L'écuſſon eſt noir. Le deſſous du corps & les pattes ſont un peu cendrés.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

16. GRIBOURI biponctué.

CRYPTOCEPHALUS bipunctatus.

Cryptocephalus niger nitidus, elytris rubris punctis duobus nigris, antennis longitudine corporis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 308. *n°.* 12.—*Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 141. *n°.* 19.— *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 80. *n°.* 23.

Chryſomela bipunctata *cylindrica, thorace nigro nitido, elytris rubris punctis duobus nigris, antennis longis.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 567. *n°.* 78.—*Faun. ſuec. n°.* 548.

Cryptocephalus niger, elytris rubris ſtriatis maculis quatuor limboque nigris. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 234. *n°.* 6. *pl.* 4. *fig.* 3.

Le Gribouri rouge ſtrié à points noirs. GEOFF. *Ib.*

Chryſomela cylindrica, thorace nigro nitidiſſimo, elytris rubris maculis duabus margineque nigris. DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 332. *n°.* 35.

Chryſomèle *cylindrique à deux grandes taches noires cylindriques*, à corcelet d'un noir très-luiſant, à étuis rouges, à deux taches & une bordure noires. DEG. *Ib.*

Chryſomela atra, elytris rubris punctis quatuor [illegible] *Addm. diſſ. pag.* 12. *n°.* 22.

Caſſida nigra, elytris flavis nitidis maculis quatuor nigris quarum duæ poſteriores majores & quaſi ex duabus aliis connatæ. GADD. *Diſſ.* 25.

PETIV. *Gazoph. tab.* 31. *fig.* 4.

Chryſomela bipunctata. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 195.

Chryſomela bipunctata. PODA. *Muſ. græc. p.* 27.

Chryſomela bipunctata. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 148. *n°.* 118.

Cryptocephalus bipunctatus. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 91. *n°.* 6.

Il a depuis deux juſqu'à près de trois lignes de long. Les antennes ſont noires, filiformes, de la longueur du corps. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, liſſe, luiſant. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont d'un rouge fauve, avec deux points noirs ſur chaque: un petit, à l'angle extérieur de la baſe, & un autre au-delà du milieu. Tout le rebord de l'élytre eſt noir, & on remarque des points enfoncés, preſque rangés en ſtries. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, ſur différens arbres.

17. GRIBOURI bimaculé.

CRYPTOCEPHALUS bimaculatus.

Cryptocephalus niger obſcurus, thorace fulvo, elytris teſtaceis punctis duobus nigris. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 141. *n°.* 20. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 80. *n°.* 24.

Chryſomela melanocephala *cylindrica nigra, thorace glabro rufo, elytris rufis punctis duobus nigris. Act. hall.* 1. 276.

Il reſſemble beaucoup au précédent, pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont noires, filiformes, preſque de la longueur du corps. La tête eſt noire. Le corcelet eſt d'un rouge fauve luiſant, ſans taches. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont d'un jaune fauve, avec deux points noirs ſur chaque, dont l'un à l'angle extérieur de la baſe, & l'autre un peu au-delà du milieu: le rebord de la ſuture & de la baſe eſt noir. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Les élytres, ſuivant M. Fabricius, ſont quelquefois ſans taches, ou avec un ſeul point noir.

Il ſe trouve en Italie & au midi de la France, d'où il m'a été envoyé par M. Dantneiac.

18. **Gribouri** ſixmaculé.

Cryptocephalus ſexmaculatus.

Cryptocephalus niger, elytris rufis punctis ſexnigris.

Il reſſemble beaucoup au Gribouri ponctué, dont il n'eſt peut-être qu'une variété; mais il eſt deux fois plus grand, & les élytres ont chacune trois points noirs, dont l'un a l'angle extérieur de la baſe, & les deux autres un peu au-delà du milieu, ſur une ligne tranſverſale.

Il ſe trouve dans le département du Var, ſur différens arbres.

19. **Gribouri** rugicolle.

Cryptocephalus rugicollis.

Cryptocephalus niger, thorace punctis impreſſis oblongis, elytris flavis punctis ſexnigris.

Il reſſemble beaucoup au Gribouri biponctué. Il en diffère en ce que le corcelet eſt comme guilloché, ou marqué de points enfoncés, ſerrés, oblongs. Les élytres ſont irrégulièrement pointillées, & ont chacune trois points noirs, dont deux vers la baſe, & un autre vers l'extrémité: le point interne de la baſe eſt plus petit & quelquefois moins marqué que les autres. Tout le rebord de l'élytre eſt noir. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs. Les antennes ſont un peu plus courtes que dans le Gribouri biponctué.

Il ſe trouve dans le département du Var, ſur différens arbres.

20. **Gribouri** cordifère.

Cryptocephalus cordiger.

Cryptocephalus thorace variegato, elytris rubris, punctis duobus nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Gribouri. *Pl. 2. fig. 19.*

Cryptocephalus cordiger. Fab. *Syſt. ent. pag.* 108. *n°.* 13. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 141. *n°.* 21. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 80. *n°.* 25.

Chryſomela cordigera *cylindrica, thorace variegato, elytris rubris punctis duobus nigris.* Lin. *Syſt. nat. p.* 598. *n°.* 91. — *Faun. ſuec. n°.* 558.

Cryptocephalus niger, thorace lineis flavis, elytris rubris punctatis maculis quatuor limboque nigris. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 235. *n°.* 7.

Le Gribouri rouge, ſans ſtries, à points noirs. Geoff. *Ib.*

Chryſomela cylindrica, thorace nigro maculis flavis, elytris rubris punctis duobus nigris, antennis filiformibus flavis nigriſque. Deg. *Mem. inſ. tom.* 5. *p.* 330. *n°.* 33.

Chryſomèle cylindrique *à corcelet tacheté cylindrique*, a corcelet noir, tacheté de jaune, a etuis rouges avec deux points noirs, & à antennes filiformes, moitié jaunes & noires. Deg. *Ib.*

Chryſomela nigra, elytris ſubflavis punctis quatuor nigris. Uddm. *Diſſ. pag.* 12. *n°.* 23.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 30. *fig.* 1.

Chryſomela cordigera. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 153. *n°.* 131.

Cryptocephalus Cirſii. Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 92. *n°.* 7.

Il a depuis deux lignes & demie juſqu'à trois lignes de long. Les antennes ſont filiformes, plus courtes que le corps, noires, avec la baſe fauve. La tête eſt noire, avec un point jaune ſur le front. Le corcelet eſt finement pointillé, noir, avec une ligne longitudinale jaune, plus large, & marquée d'un point noir poſtérieurement, & les côtés jaunes, marqués d'un point noir. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont irrégulièrement pointillées, d'un jaune fauve, avec tout le rebord & deux points noirs ſur chaque, dont un vers l'angle extérieur de la baſe, & l'autre un peu au-delà du milieu. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont noires, avec un point jaune à l'extrémité antérieure de chaque cuiſſe.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe, ſur différentes plantes.

21. **Gribouri** bothnien.

Cryptocephalus bothnicus.

Cryptocephalus ater, thorace linea longitudinali rubra. Fab. *Syſt. ent. p.* 108. *n°.* 14. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 142. *n°.* 22. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 80. *n°.* 26.

Chryſomela bothnica *cylindrica atra, thorace linea longitudinali rubra.* Lin. *Syſt. nat. p.* 598. *n°.* 90. — *Faun. ſuec. n°.* 557.

Chryſomela cylindrica nigra, pedibus teſtaceis, thorace linea longitudinali capite macula irregulari flavis. Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 335. *n°.* 39.

Chryſomèle *cylindrique noire à pattes jaunes*, cylindrique noire, à pattes jaunes fauves, à ligne longitudinale ſur le corcelet & tache irrégulière jaunes ſur la tète. Deg. *Ib.*

Chryſomela bothnica. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 153. *n°.* 130.

Il reſſemble beaucoup au Gribouri cordifère. Les antennes ſont filiformes, noires, avec la baſe jaune. La tête eſt noire, avec un point jaune à ſa partie antérieure. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur & une ligne longitudinale jaunes. Les élytres ſont noires, pointillées. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont noires, avec une partie des cuiſſes jaune.

Il ſe trouve en Suède, dans la Bothnie occidentale.

22. GRIBOURI de la Vigne.

CRYPTOCEPHALUS *Vitis.*

Cryptocephalus niger glaber, elytris rufis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. GRIBOURI. *Pl.* 1. *fig.* 9.

Cryptocephalus Vitis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 108. *n°.* 15. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 142. *n°.* 23. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 81. *n°.* 27.

Cryptocephalus niger, elytris rubris. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *p.* 233. *n°.* 2.

Le Gribouri de la Vigne. GEOFF. *Ib.*

Cryptocephalus Vitis. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 90. *n°.* 2.

Il a un peu plus de deux lignes de long, & près de deux lignes de large. Les antennes ſont noires, un peu plus courtes que le corps, avec les trois ou quatre premiers articles d'un fauve obſcur. La tête & le corcelet ſont noirs, légèrement pubeſcens. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont d'un rouge châtain, pointillées, légèrement pubeſcentes. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs. Le corcelet n'eſt pas ſi large que dans les eſpeces précédentes.

Il ſe trouve dans preſque toute la France, ſur la Vigne.

23. GRIBOURI du Coudrier.

CRYPTOCEPHALUS *Coryli.*

Cryptocephalus niger, thorace elytriſque teſtaceis immaculatis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 109. *n°.* 16. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 142. *n°.* 24. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 81. *n°.* 28.

Chryſomela Coryli *cylindrica, thorace elytriſque teſtaceis pedibus nigris.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 598. *n°.* 88. — *Faun. ſuec. n°.* 555.

Cryptocephalus Coryli. LAICHART. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 173. *n°.* 3.

Chryſomela Coryli. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. no.* 168.

Chryſomela Coryli. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 152. *n°.* 128.

Il reſſemble beaucoup au précédent. Les antennes ſont noires, plus courtes que le corps. La tête eſt noire, & marquée d'une ligne jaune, de chaque côté, au-devant des yeux. Le corcelet eſt rougeâtre, glabre. Les élytres ſont rougeâtres, ſtriées. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Il ſe trouve en Europe, ſur le Coudrier.

24. GRIBOURI pâle.

CRYPTOCEPHALUS *pallens.*

Cryptocephalus niger, thorace elytris tibiiſque pallidis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 81. *n°.* 29.

Il reſſemble beaucoup au Gribouri du Coudrier. La tête eſt noire, ſans taches. Le corcelet & les élytres ſont pâles luiſans, ſans taches. L'abdomen eſt noir, couvert d'un léger duvet cendré. Les pattes ſont noires, avec les jambes pâles.

Il ſe trouve en Chine.

25. GRIBOURI obſcur.

CRYPTOCEPHALUS *obſcurus.*

Cryptocephalus niger obſcurus, antennis baſi rufis.

Chryſomela obſcura *ſubcylindrica, thorace pedibuſque nigris.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 599. *no.* 96. — *Faun. ſuec. n°.* 561.

Chryſomela obſcura *ovata nigra, thorace rotundato anguſtiori, pedibus poſticis elongatis.* FAB. *Syſt. ent. pag.* 103. *n°.* 48. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 127. *n°.* 63. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 73. *n°.* 81.

Chryſomela nigro-quadrata *ſubcylindrica nigra, abdomine ſubquadrato, thorace globoſo, antennis longis.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 336. *n°.* 40.

Chryſomèle *noire quarrée*, cylindrique, noire, à corps court & preſque quarré, à corcelet ſphérique & à longues antennes. DEG. *Ib.*

Chryſomela obſcura. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 155. *n°.* 135.

Il reſſemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, au Gribouri de la Vigne. Tout le corps eſt noir, couvert de quelques poils courts, cendrés. Les antennes ſont filiformes, un peu plus courtes que le corps, avec les trois premiers articles d'un fauve obſcur. Les élytres ont l'angle extérieur de la baſe un peu proéminent.

Il ſe trouve au nord de l'Europe.

26. **Gribouri** bigarré.

Cryptocephalus variegatus.

Cryptocephalus niger, thorace linea dorſali abbreviata marginibuſque rubris, elytris teſtaceis. Fab. *Spec. inſ. app. pag. 497. — Mant. inſ. tom. 1. pag.* 81. *nº.* 32.

Il reſſemble aux précédens. La tête eſt noire, avec un point jaune entre les antennes. Le corſelet eſt noir, avec une ligne longitudinale rougeâtre, qui n'atteint pas le bord extérieur, dont le milieu eſt rouge; les bords latéraux ſont rougeâtres. Les élytres ſont teſtacées, avec un point noir à la baſe. Le deſſous du corps & les pattes ſont noires.

Il ſe trouve en Italie.

27. **Gribouri** triſaſcié.

Cryptocephalus triſaſciatus.

Cryptocephalus ſupra teſtaceus, thorace faſcia elytris tribus atris. Fab. *Mant. inſ. tom. 1. p.* 81. *nº.* 31.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Gribouri du Coudrier. La tête eſt noire, avec une grande tache teſtacée ſur le front. Le corſelet eſt glabre, teſtacé, luiſant, avec une bande noire au milieu, qui ne va pas jaſqu'aux bords latéraux. Le bord poſtérieur eſt noir. Les élytres ont des ſtries pointillées; elles ſont teſtacées, luiſantes, avec trois bandes noires, dont les deux antérieures ne vont point juſqu'aux bords extérieurs; la troiſième eſt placée à l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noir.

Il ſe trouve en Chine.

28. **Gribouri** ruficolle.

Cryptocephalus ruficollis.

Cryptocephalus niger, thorace rufo, elytris teſtaceis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 109. *nº.* 17. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 142. *nº.* 25. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 81. *nº.* 32.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Clytre bucéphale. Les antennes ſont noires, filiformes, de la longueur du corps. La tête & le corſelet ſont rougeâtres, liſſes, ſans taches. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont jaunes, teſtacées, pointillées, ſans taches. Le deſſous du corps eſt noir, avec le bord des anneaux de l'abdomen rouſſâtre. Les pattes ſont noires, avec la baſe des cuiſſes teſtacée.

Il ſe trouve dans l'iſle Sainte-Hélène.

29. **Gribouri** nigripède.

Cryptocephalus nigripes.

Cryptocephalus capite thoraceque rufis, elytris pallidis, pedibus apice nigris. Fab. *Gen. inſ. mant. pag.* 221. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 142. *n°.* 26. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 81. *nº.* 33.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Gribouri du Coudrier. Les antennes ſont noires, avec la baſe fauve. La tête & le corſelet ſont fauves, ſans taches. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont pâles, avec la ſuture & le bord extérieur noirâtres. L'abdomen eſt pâle, avec l'anus teſtacé. Les pattes ſont teſtacées, avec l'extrémité noire.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

30. **Gribouri** ſix-points.

Cryptocephalus ſexpunctatus.

Cryptocephalus niger, thorace variegato, elytris rubris maculis tribus nigris. Fab. *Syſt. ent p.* 109. *nº.* 18. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 142. *nº.* 27. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 81. *nº.* 34.

Chryſomela ſexpunctata. Lin. *Syſt. nat. p.* 599. *nº.* 92. — *Faun. ſuec. nº.* 559.

Chryſomela cylindrica rubra, elytris maculis tribus nigris*, thorace maculis magnis binis nigris rubro cinctis.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 331. *nº.* 34. *pl.* 10. *fig.* 9.

Chryſomèle *cylindrique à ſix taches noires* cylindrique rouge, à trois taches noires ſur les étuis, & à deux grandes taches noires bordées de rouge ſur le corſelet. Deg. *Ib.*

Bupreſtis quinquepunctata. Scop. *Ent. carn. nº.* 207.

Chryſomela ſexpunctata. Schrank. *Enum. inſ. auſt. nº.* 167.

Cryptocephalus ſexpunctatus. Laich. *Inſ. t.* 1. *pag.* 175. *nº.* 5.

Sulz. *Hiſt. inſ. tab.* 3. *fig.* 18.

Il a un peu plus de deux lignes & demie de long. Les antennes ſont filiformes, un peu plus courtes que le corps, noires, avec la baſe fauve. La tête eſt noire, avec un point jaune ſur le front. Le corſelet eſt pointillé, noir, avec les bords latéraux jaunes, marqués d'un point noir, le bord antérieur jaune, & une ligne longitudinale qui ſe diviſe & s'étend ſur les côtés, un peu au-delà du milieu. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont d'un jaune fauve, avec tout le rebord, deux taches vers la baſe, & une autre plus grande, tranſverſale, au-delà du milieu, noires. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont noires, avec un point jaune à la baſe, & un point de la même couleur à l'extrémité antérieure des quatre cuiſſes poſtérieures.

Il ſe trouve au nord de l'Europe.

31. Gribouri ondé.

Cryptocephalus undatus.

Cryptocephalus violaceus, elytris punctatis, faſciis duabus aureis.

Il reſſemble entièrement, pour la forme & la grandeur, au Gribouri ſix-points. Les antennes ſont noirâtres, filiformes, preſque de la longueur du corps. La tête eſt violette & pointillée. Le corcelet eſt élevé, arrondi, pointillé, violet, ſans taches. Les élytres ſont pointillées, violettes, avec deux bandes ondées, d'un rouge doré, l'une à la baſe, & l'autre vers l'extrémité. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un violet foncé.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

Du cabinet du roi.

32. Gribouri cuivreux.

Cryptocephalus cupreus.

Cryptocephalus rubro cupreus nitidus, ſubtus cyaneus. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 81. *n°.* 36.

Il reſſemble aux ſuivants. Tout le deſſus du corps eſt d'un rouge cuivreux luiſant; le deſſous eſt bleu, moins luiſant.

L'individu que j'ai a deux lignes & demie de long, & près de deux lignes de large. Les antennes ſont filiformes, noires, avec le premier article bronzé, & les trois ou quatre ſuivans d'un brun ferrugineux. Le deſſus du corps eſt pointillé, bronzé, avec un reflet cuivreux, brillant; le deſſous eſt d'un vert bronzé.

Il ſe trouve à Cayenne.

33. Gribouri front-rouge.

Cryptocephalus rubrifrons.

Cryptocephalus cyaneus nitidus, fronte thoracis faſcia femoribuſque rubris. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 81. *n°.* 37.

Il reſſemble au ſuivant. Les antennes ſont obſcures, avec la baſe rougeâtre. La tête eſt grande, bleue, avec une grande tache rougeâtre ſur le front. Le corcelet eſt arrondi, avec le milieu rougeâtre, le bord antérieur & le bord poſtérieur bleus. Les élytres ſont glabres, liſſes, bleues, ſans taches. Les pattes ſont bleues, avec les cuiſſes rougeâtres, ſur-tout au milieu.

Il ſe trouve.....

34. Gribouri éperonné.

Cryptocephalus calcaratus.

Cryptocephalus violaceus, capite thorace femoribuſque dentatis rufis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 109. *n°.* 19. — *Spec. inſ tom.* 1. *pag.* 143. *n°.* 29. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 82. *n°.* 38.

Il eſt un peu plus grand que le Gribouri ſoyeux. Les antennes ſont filiformes, noires, teſtacées à leur baſe un peu poileuſes. La tète eſt d'un rouge brun, pointillée. Le corcelet eſt d'un rouge brun, élevé & pointillé. L'écuſſon eſt noirâtre, petit, triangulaire. Les élytres ſont bleues, luiſantes, & marquées de ſtries régulières, formées par une ſuite de points enfoncés. Le deſſous du corps eſt d'un bleu noirâtre, luiſant. Les cuiſſes ſont d'un rouge brun, avec la baſe & l'extrémité noirâtres. Les jambes & les tarſes ſont noirâtres; les quatre cuiſſes poſtérieures ont une dent ſaillante, aiguë à leur partie interne.

Il ſe trouve en Afrique, à Sierra-Léona.

35. Gribouri ceint.

Cryptocephalus cinctus.

Cryptocephalus capite thoraceque rufis, elytris nigris: margine rufis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 82. *n°.* 40.

Il reſſemble, pour la forme & pour la grandeur, au Gribouri rayé. Les antennes ſont filiformes & ferrugineuſes. La tête & le corcelet ſont d'un rouge foncé. Les yeux ſont noirs. L'écuſſon eſt rougeâtre & arrondi poſtérieurement. Les élytres ont des ſtries formées par des points enfoncés; elles ſont noires, avec les bords latéraux d'un rouge foncé. Le deſſous du corcelet eſt rougeâtre. La poitrine eſt noire, avec les côtés rougeâtres. L'abdomen eſt noir, avec un peu des bords rougeâtre. Les pattes ſont d'un rouge brun, avec les articulations des cuiſſes & les tarſes noirs.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

36. Gribouri à collier.

Cryptocephalus collaris.

Cryptocephalus cyaneus nitidus, thoracis lateribus, elytrorum apicibus femoribuſque rufis. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 143. *n°.* 31. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 82. *n°.* 42.

Il eſt un peu plus grand que le Gribouri ſoyeux. La tête eſt bleue, avec la baſe des antennes rougeâtre. Le corcelet eſt glabre, luiſant, bleu au milieu, fauve de chaque côté. Les élytres ſont bleues, avec une grande tache rougeâtre à l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont noires, avec les cuiſſes fauves.

Il ſe trouve dans la Sibérie.

37. GRIBOURI brillant.

CRYPTOCEPHALUS nitens.

Cryptocephalus viridis nitens, ore pedibuſque teſtaceis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 110. *n°.* 22. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 144. *n°.* 33. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 82. *n°.* 44.

Chryſomela nitens *cylindrica, thorace cæruleo nitido elytris cæruleis, pedibus teſtaceis.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 596. *n°.* 84. — *Faun. ſuec. n°.* 551.

Cryptocephalus cæruleus punctis ſparſis tibiis anticis ferrugineis. GEOFF. *inſ. t.* 1. *pag.* 236. *n°.* 9.

Le Gribouri bleu à points. GEOFF. *Ib.*

Chryſomela cylindrica cæruleo-violacea ſeu viridi-aurata nitida, capite antice pedibuſque flavis. DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 334. *n°.* 38.

Chryſomèle *cylindrique bleue à pattes jaunes* cylindrique bleue violette ou verte dorée luiſante, dont le devant de la tête & les pattes ſont jaunes. DEG. *Ib.*

Chryſomela nitens. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 151. *n°.* 124.

Cryptocephalus cæruleus. FOURC. *Ent. par. t.* 1. *pag.* 92. *n°.* 9.

Cet inſecte varie pour les couleurs. Il eſt vert, bleu, ou d'un bleu noirâtre. Il a environ deux lignes de long & une de large. Le front eſt marqué d'une grande tache d'un jaune fauve. Les antennes ſont noires, avec la baſe d'un jaune fauve. Le corcelet eſt luiſant. Les élytres ont des points enfoncés, rangés en ſtries. Les pattes ſont d'un jaune fauve; quelquefois les deux & même les quatre poſtérieures ſont noires.

Il ſe trouve en Europe.

38. GRIBOURI glabre.

CRYPTOCEPHALUS glabratus.

Cryptocephalus violaceus, thorace elytriſque viridi æneis, antennis fuſcis. FAB. *Syſt. ent. p.* 110. *n°.* 23. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 144. *n°.* 34. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 82. *n°.* 45.

Il eſt un peu plus petit que le Gribouri ſoyeux. Les antennes ſont longues, filiformes, noirâtres, ferrugineuſes à leur baſe. La tête eſt verte, un peu bronzée, avec une ligne enfoncée, tranſverſale, & une autre longitudinale. Les yeux ſont d'un brun noir. Le corcelet eſt liſſe, luiſant, d'un vert un peu bronzé. L'écuſſon eſt petit, triangulaire, & de la même couleur. Les élytres ſont luiſantes, de la couleur du corcelet, & elles ont des ſtries très-peu marquées, formées par des points enfoncés, à peine diſtinctes. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un noir violet, luiſant. Les tarſes ſont noirs.

Il ſe trouve dans le Bréſil.

39. GRIBOURI quarré.

CRYPTOCEPHALUS quadratus.

Cryptocephalus ater, elytris flavis vitta abbreviata media atra. FAB. *Gen. inſ. mant. pag.* 221. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 144. *n°.* 35. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 82. *n°.* 46.

Il reſſemble au Gribouri de Morée. Tout le corps eſt noir, luiſant. Les élytres ſont liſſes, jaunes, avec une large bande au milieu, noire, qui n'atteint point l'extrémité, mais ſe réfléchit & ſe dirige vers la ſuture.

Il ſe trouve en France, en Allemagne.

40. GRIBOURI rayé.

CRYPTOCEPHALUS vittatus.

Cryptocephalus niger, elytris margine ſtriaque abbreviata flava. FAB. *Syſt. ent. pag.* 110. *n°.* 24. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 144. *n°.* 36. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 82. *n°.* 47.

Cryptocephalus niger, elytro ſingulo duplici linea longitudinali flava. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 233. *n°.* 4.

Le Gribouri à deux bandes jaunes. GEOFF. *Ib.*

Chryſomela nigra, elytris rubris macula nigra longitudinali. UDDM. *Diſſ. pag.* 12. *n°.* 21.

Cryptocephalus vittatus. FUESL. *Archiv. inſ.* 4. *pag.* 62. *n°.* 10. *tab.* 23. *fig.* 23.

Cryptocephalus boleti. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 91. *n°.* 4.

Il a environ deux lignes de long. Les antennes ſont noires; un peu plus courtes que le corps. La tête & le corcelet ſont liſſes, noirs & luiſans. Les élytres ſont ſtriées, noires, avec deux raies longitudinales jaunes, l'une ſur le bord extérieur, & l'autre plus courte vers la ſuture. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs, ſans taches.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, ſur différentes plantes, dans les prés, les buiſſons.

41. GRIBOURI de Morée.

CRYPTOCEPHALUS Moræi.

Cryptocephalus ater, elytris maculis duabus flavis marginalibus. FAB. *Syſt. ent. p.* 110. *n°.* 25. — *Spec.*

inſ. t. 1. *pag.* 144. *n°.* 37. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 82. *n°.* 49.

Chryſomela Moræi *cylindrica, thorace nigro, elytris nigris maculis duabus rubris marginalibus.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 597. *n°.* 82.—*Faun. ſuec. n°.* 550.

Cryptocephalus niger, capite thoraceque anticè luteis, elytro ſingulo externè macula duplici flava. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 234. *n°.* 5.

Le Gribouri à deux taches jaunes. Geoff. *Ib.*

Caſſida nigra nitida, clypeo caput ferè integrum tegente macula ad apicem & baſin elytrorum lutea. Gadd. *Diſſ.* 28.

Bupreſtis Moræi. Scop. *Ent. carn. n°.* 202.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 30. *fig.* 5.

Chryſomela Moræi. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 150. *n°.* 122.

Il a depuis une ligne & demie juſqu'à deux lignes de long. Les antennes ſont filiformes, de la longueur du corps, noires, avec la baſe fauve. La tête eſt noire, avec deux points jaunes réunis ſur le front. Le corcelet eſt liſſe, noir, luiſant, avec le bord antérieur, & un point de chaque côté, à l'angle poſtérieur, jaunes. Les élytres ſont noires, avec une tache jaune, ſur le bord extérieur, vers la baſe, & une autre a l'extrémité. On apperçoit avec la loupe des points enfoncés, rangés en ſtries. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont noires, avec le bord interne des cuiſſes antérieures jaune, & les jambes tantôt noires, tantôt fauves: les antérieures ſeules ſont quelquefois fauves.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, ſur différentes plantes.

42. Gribouri marginelle.

Cryptocephalus marginellus.

Cryptocephalus nigro-cæruleus, antennis baſi, elytris apice, pedibus anticis tibiiſque flavis.

Il reſſemble aux précédens pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont filiformes, preſque de la longueur du corps, noires, jaunes à leur baſe. La tête eſt noire, avec un petit point jaune, au-deſſous de la baſe des antennes, & quelquefois le deſſus de la bouche jaune. Le corcelet eſt d'un bleu noirâtre luiſant, avec le rebord extérieur jaune. Les élytres ſont irrégulièrement pointillées, d'un bleu noirâtre luiſant, avec une tache fauve à l'extrémité, & le rebord extérieur jaune depuis la baſe juſqu'au milieu. Le deſſous du corps eſt noir luiſant. Les pattes ſont fauves, avec les quatre cuiſſes poſtérieures noires.

Il ſe trouve dans le département du Var, ſur différentes plantes.

43. Gribouri bleu.

Cryptocephalus cæruleus.

Cryptocephalus cæruleus nitidus, ore flavo, elytris ſtriato punctatis.

Cryptocephalus cæruleo-violaceus, punctis per ſtrias digeſtis. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 235. *n°.* 8.

Le Gribouri bleu ſtrié. Geoff. *Ib.*

Cryptocephalus violaceus. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 92. *n°.* 8.

Il reſſemble aux précédens, pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont noires, preſque de la longueur du corps, d'un fauve obſcur à leur baſe. La tête eſt bleue, avec un peu de jaune, au-deſſus de la bouche. Le corcelet eſt bleu, liſſe, luiſant. Les élytres ſont bleues, luiſantes, ſans taches, & marquées de points enfoncés, rangés en ſtries. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs, ſans taches.

Il ſe trouve dans toute la France, ſur différentes plantes.

44. Gribouri huit-taches.

Cryptocephalus octoguttatus.

Cryptocephalus niger nitidus, elytris ſtriato-punctatis maculis quatuor flavis.

Cryptocephalus octoguttatus *ater, elytris maculis quatuor flavis.* Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 82. *n°.* 50.

Chryſomela octoguttata *cylindrica nigra nitida, elytris punctis quatuor flavis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 597. *n°.* 79.

Il eſt un peu plus petit que le Gribouri biponctué. Les antennes ſont filiformes, noires, d'un jaune fauve à leur baſe. La tête eſt noire, avec une tache jaune au milieu du front. Le corcelet eſt arrondi, noir, luiſant. Les élytres ont de légères ſtries pointillées; elles ſont noires, luiſantes, avec quatre taches jaunes ſur chaque, une à la baſe, deux au milieu, & une à l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont fauves, avec les cuiſſes poſtérieures noires.

Le front eſt quelquefois ſans taches; on y re-

remarque

marque ſeulement un petit point jaune, au-deſſous de la baſe des antennes.

Il ſe trouve en Eſpagne, en France, en Saxe.

45. Gribouri quinze-taches.

Cryptocephalus quindecimguttatus.

Cryptocephalus rufus, thorace maculis tribus, elytris ſex flavis. Fab. *Syſt. ent. p.* 110. *nº.* 20. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 144. *nº.* 38. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 83. *nº.* 51.

Il eſt un peu plus petit que le Gribouri biponctué : les antennes ſont filiformes, obſcures, jaunâtres à leur baſe. La tête eſt fauve, avec une grande tache jaune ſur le front. Les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt finement pointillé, fauve, avec trois taches jaunes, une au milieu, oblongue, & une de chaque côté, plus groſſe & irrégulière. L'écuſſon eſt fauve, petit, triangulaire, coupé & relevé poſtérieurement. Les élytres ſont pointillées, fauves, avec ſix taches jaunes ſur chaque, diſpoſées ſur deux lignes longitudinales, l'une à côté de la ſuture, & l'autre à côté du bord extérieur. Le deſſous du corps eſt fauve, ſans taches. Les pattes ſont fauves, avec une tache jaune à la partie antérieure des cuiſſes.

Il ſe trouve dans le Bréſil.

46. Gribouri dix-points.

Cryptocephalus decempunctatus.

Cryptocephalus capite thoraceque variegatis, coleoptris flavis punctis decem nigris. Fab. *Syſt. ent. pag.* 111. *nº.* 27. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 145. *nº.* 39. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 83. *nº.* 52.

Chryſomela decempunctata *cyl*[illegible]*ca, thorace variegato, elytris flavis punctis quinque nigris.* Lin. *Faun. ſuec. nº.* 560.

Cryptocephalus hieroglyphicus. Fuesl. *Archiv. inſ.* 4. *p.* 64. *nº.* 18. *tab.* 23. *fig.* 2[illegible]

Cryptocephalus hieroglyphicus. Laichart. *Tom.* 1. *pag.* 182. *nº.* 9.

Il eſt petit, & il reſſemble au Gribouri du Pin. La tête eſt jaune, avec trois petits points noirs. Le corcelet eſt arrondi, jaune, avec cinq points noirs ſur chaque, irréguliers, réunis. Les élytres ſont liſſes, jaunes, avec cinq points noirs ſur chaque, dont trois arrondis, vers le bord extérieur, & deux plus grands, oblongs, au milieu. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont jaunes.

Il ſe trouve en Europe.

47 Gribouri bifaſcié.

Cryptocephalus bifaſciatus.

Cryptocephalus rufus, thorace maculis duabus, elytris faſciis duabus nigris. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 145. *nº.* 41. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 83. *nº.* 54.

Il reſſemble beaucoup pour la forme & la grandeur, au Gribouri biponctué. Tout le corps eſt d'une couleur rougeâtre brune. Les antennes ſont filiformes & un peu poileuſes. Les yeux ſont noirs & réniformes. La tête eſt très enfoncée dans le corcelet. Le corcelet eſt très-élevé, liſſe, luiſant, avec deux taches rondes, noires. L'écuſſon eſt petit & en forme de cœur. Les élytres ſont ſtriées, & les ſtries ont une ſuite de points enfoncés ; elles ont deux bandes noires, dont l'une à la baſe, eſt interrompue à la ſuture. Tout le deſſous du corps & les pattes ſont d'un rouge brun.

Il ſe trouve dans l'Afrique équinoxiale.

48. Gribouri bipuſtulé.

Cryptocephalus bipuſtulatus.

Cryptocephalus ater, elytris macula apicis rufa. Fab. *Syſt. ent. app. pag.* 821. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 145. *nº.* 40. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 83. *nº.* 53.

Cryptocephalus Podæ. Laichart. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 179. *nº.* 7.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 30. *fig.* 4.

Il reſſemble beaucoup au Gribouri quadripuſtulé. Tout le corps eſt noir. Les élytres ſont ſtriées, & ont chacune une grande tache fauve, à l'extrémité, avec le rebord noir.

Il ſe trouve en Suiſſe, en Allemagne, ſur la plante nommée par les botaniſtes, *Chryſanthemum coronarium.*

49. Gribouri quadripuſtulé.

Cryptocephalus quadripuſtulatus.

Cryptocephalus niger, elytris lævibus rufo bimaculatis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 111. *nº.* 28. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 145. *nº.* 42. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 83. *nº.* 55.

Chryſomela quadripuſtulata *ſubcylindrica ſupra nigra, elytris rufo bimaculatis.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 597. *nº.* 80. — *Faun. ſuec. nº.* 549.

Chryſomela quadripuſtulata. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 149. *nº.* 120.

Il reſſemble au Gribouri biponctué. Les antennes ſont filiformes, noires, avec les premiers articles fauves. La tête eſt noire avec quelques taches jaunes ſur le front. Le corcelet eſt relevé, très-convexe, liſſe, noir & luiſant. L'écuſſon eſt noir & triangulaire. Les élytres ont des ſtries dans leſquelles il y a des points enfoncés ; elles ſont noires luiſantes, avec deux taches d'un jaune fauve, ſur chaque : une aſſez grande, à la baſe externe, & l'autre un peu plus petite, à l'extrémité. Les pattes & le deſſous du corps ſont noirs, ſans taches.

Il ſe trouve au nord de l'Europe, dans les bois.

50. GRIBOURI noté.

CRYPTOCEPHALUS *notatus*.

Cryptocephalus niger elytris punctato ſtriatis : faſcia punctoque apicis teſtaceis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 83. *n°.* 56.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur, au Gribouri rayé. Les antennes ſont filiformes, noires, avec les deux ou trois premiers articles fauves. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure & les antennules jaunes. Le corcelet eſt noir, pointillé, ſans taches. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ont des ſtries formées par des points aſſez gros & enfoncés ; elles ſont noires, avec une bande jaune vers la baſe, plus large ſur les bords extérieurs, & un point jaune vers l'extrémité de chaque élytre. Les pattes & le deſſous du corps ſont noirs, ſans taches.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

51. GRIBOURI Hiſtrion.

CRYPTOCEPHALUS *Hiſtrio*.

Cryptocephalus niger, thorace elytriſque ferrugineo variegatis, pedibus ferrugineis, geniculis nigris. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 145. *n°.* 43. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 83. *n°.* 57.

Il a environ deux lignes de long. La tête eſt noire, avec le tour des yeux fauve. Le corcelet eſt noir, avec trois lignes courtes & le bord ferrugineux. Les élytres ſont pointillées, noires, avec des taches & l'extrémité ferrugineuſes. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les genoux & une bande ſur les cuiſſes poſtérieures, obſcurs.

Il ſe trouve en Italie.

52. GRIBOURI marqueté.

CRYPTOCEPHALUS *teſſellatus*.

Cryptocephalus niger, thorace elytriſque ſcabris flavo variegatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. GRIBOURI. *Pl.* 3. *fig.* 31. *a. b.*

Les antennes ſont filiformes, de la grandeur du corps, fauves à leur baſe, noires à leur extrémité. La tête, le corcelet & les élytres ſont un peu raboteux, noirs, & mélangés de jaune. Le deſſous du corps eſt noir. L'anus eſt marqué de deux points jaunes. Les cuiſſes ſont noires, avec le devant des antérieures, & une tache à l'extrémité des autres, jaunes. Les jambes antérieures ſont fauves, & les autres ſont noires.

Il ſe trouve au midi de la France, & m'a été envoyé par M. Danthoine.

53. GRIBOURI brunipède.

CRYPTOCEPHALUS *brunnipes*.

Cryptocephalus capite thoraceque brunneis flavo maculatis, elytris ſtriato-punctatis nigris, punctis plurimis flavis.

Les antennes ſont filiformes, de la longueur du corps, brunes, avec la baſe d'un brun fauve. La tête eſt brune, mélangée de fauve. Le corcelet eſt brun, avec le rebord antérieur, deux taches obliques poſtérieures, & une ligne interrompue, vers le bord extérieur, jaunes. Les élytres ont des ſtries fortement pointillées ; elles ſont noires, avec un grand nombre de points oblongs, jaunes, dont quelques-uns réunis. Le deſſous du corps eſt noir : on apperçoit quelquefois deux petits points jaunes ſur l'anus. Les pattes ſont brunes.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale, la Géorgie.

54. GRIBOURI de Koenig.

CRYPTOCEPHALUS *Koenigii*.

Cryptocephalus rufus, elytris punctis duobus cæruleſcentibus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 111. *n°.* 29. — *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 146. *n°.* 45. — FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 83. *n°.* 59.

Il reſſemble beaucoup à la Clytre Scopoline. La tête & le corcelet ſont d'un fauve obſcur. Les élytres ſont d'un fauve plus pâle, avec deux points bleus ſur chaque.

Il ſe trouve à Tranquebar.

55. GRIBOURI paracenthèſe.

CRYPTOCEPHALUS *paracentheſis*.

Cryptocephalus elytris flavis lineola punctiſque tribus nigris. FAB. *Syſt. ent. pag.* 111. *n°.* 31. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 146. *n°.* 46. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 83. *n°.* 60.

Chryſomela paracentheſis. LIN. *Syſt. nat. add. pag.* 1066.

Cryptocephalus parentheſis. Fuesl. *Archiv. inſ.* 4. *pag.* 64. *n°.* 17.

Chryſomela paracentheſis. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 146. *n°.* 113.

Il eſt petit. Le corcelet eſt mélangé de noir & de jaune. Les élytres ſont jaunes, avec une ligne noire, courte, parallèle à la future, & trois points noirs diſpoſés ſur une ligne longitudinale. Les pattes ſont teſtacées, avec une tache noire, ſur les cuiſſes.

Il ſe trouve en Portugal, au midi de la France.

56. Gribouri marqué.

Cryptocephalus ſignatus.

Cryptocephalus thorace nigro, marginibus punctiſque duobus flavis, elytris flavis faſciis duabus nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Gribouri. *Pl.* 2. *fig.* 17. *a. b.*

Il a un peu plus d'une ligne & demie de long. Les antennes ſont filiformes, preſque de la longueur du corps, noirâtres, avec la baſe d'un jaune fauve. La tête eſt jaune, mélangée de noir. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur, les bords latéraux, & deux taches poſtérieures, jaunes. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ont des points enfoncés, rangés en ſtries; elles ſont jaunes, avec la ſuture & deux bandes noires, dont la première vers la baſe, & la ſeconde irrégulière, un peu au-delà du milieu. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont jaunes, avec une tache obſcure, à la partie ſupérieure des cuiſſes.

Il ſe trouve au midi de la France.

57. Gribouri de l'Orge.

Cryptocephalus Hordei.

Cryptocephalus æneus nitidus, fronte cuprea. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 83. *n°.* 61.

Il eſt petit. Les antennes ſont noires, en ſcie. La tête eſt grande, bronzée, avec le front cuivreux. Le corcelet, les élytres & les pattes ſont liſſes, bronzés, luiſans. Les pattes antérieures ſont plus longues que les autres.

Je n'ai pas vu cet inſecte, mais je ſoupçonne, d'après la deſcription de M. Fabricius, qu'il appartient au genre Clytre.

Il ſe trouve ſur la côte de Barbarie, ſur une eſpèce d'Orge, *Hordeum marinum.*

58. Gribouri du Pin.

Cryptocephalus Pini.

Cryptocephalus teſtaceus, elytris pallidis, antennis fuſcis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 111. *n°.* 31. — *Spec. inſ. t.* 1. *pag.* 146. *n°.* 47. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 84. *n°.* 62.

Chryſomela Pini *cylindrica teſtacea, elytris pallidioribus, pedibus concoloribus, antennis fuſcis.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 598. *n°.* 89. — *Faun. ſuec. n°.* 556.

Chryſomela Pini. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 153. *n°.* 129.

Il eſt petit. Le corcelet eſt teſtacé, luiſant, glabre. Les élytres ſont plus pâles & point du tout ſtriées. Les pattes ſont teſtacées. Les antennes ſont obſcures.

Il ſe trouve en Europe, ſur le Pin.

59. Gribouri réticulé.

Cryptocephalus reticulatus.

Cryptocephalus thorace elytriſque albis teſtaceo reticulatis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 84. *n°.* 63.

Il eſt petit. La tête eſt teſtacée, avec le tour des yeux blanc. Le corcelet eſt blanc, avec quatre petites lignes teſtacées, dont les deux latérales ſe réuniſſent antérieurement, & les intermédiaires poſtérieurement : les latérales en outre ſont un peu dilatées & marquées d'un point blanc. Les élytres ſont blanches, avec un réſeau teſtacé. La poitrine eſt noire. L'abdomen & les pattes ſont jaunâtres.

Il ſe trouve à Cayenne.

60. Gribouri puſille.

Cryptocephalus puſillus.

Cryptocephalus thorace fulvo, elytris teſtaceis nigro maculatis. Fab. *Gen. inſ. mant. pag.* 221. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 146. *n°.* 48. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 84. *n°.* 64.

Cryptocephalus capite thoraceque fulvis, elytris pallidis. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 237. *n°.* 12.

Le Gribouri fauve. Geoff. *Ib.*

Cryptocephalus fulvus. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 93. *n°.* 12.

Il eſt petit & n'a guère plus d'une ligne de long. La tête eſt fauve, avec les antennes pâles & les yeux noirs. Le corcelet eſt fauve, ſans taches. Les élytres ſont preſque ſtriées, teſtacées, avec deux points à la baſe, & une bande poſtérieure, noirs.

Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont pâles.

Les taches des élytres, ſuivant M. Fabricius, ſont quelquefois confluentes. Les individus qu'on trouve aux environs de Paris, ont les antennes fauves à leur baſe, noires à leur extrémité. Les élytres ont des ſtries pointillées; elles ſont ſans ſans taches, ou ont quelquefois la ſuture & un point a l'angle extérieur de la baſe obſcurs.

Il ſe trouve à Hambourg, aux environs de Paris.

61. Gribouri rufipède.

Cryptocephalus rufipes.

Cryptocephalus niger, capite thorace pedibuſque rufis, elytris ſtriatis.

Cryptocephalus niger ſtriatus thorace pedibuſque rufis. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 236. *n°.* 11.

Le Gribouri noir à corcelet rouge. Geoff. *Ib.*

Cryptocephalus rufipes. Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 93. *n°.* 11.

Il a preſque une ligne & demie de long. Les antennes ſont filiformes, un peu plus courtes que le corps, fauves à leur baſe, noires à leur extrémité. La tête & le corcelet ſont fauves, luiſans, ſans taches. Les yeux ſont noirs. Les élytres ont des ſtries pointillées; elles ſont noires, avec un peu de jaune fauve, ſur le bord extérieur, vers la baſe, & quelquefois une tache fauve à l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont fauves.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

62. Gribouri labié.

Cryptocephalus labiatus.

Cryptocephalus ater nitidus, ore pedibus baſique antennarum luteſcentibus. Fab. *Syſt. ent. p.* 112. *n°.* 35. — *Spec. inſ. t.* 1. *pag.* 146. *n°.* 49. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 84. *n°.* 66.

Chryſomela labiata *ſubcylindrica atra, thorace nitido, ore pedibus anticis baſique antennarum luteſcentibus.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 598. *n°.* 87. — *Faun. ſuec. n°.* 553.

Chryſomela labiata. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 152. *n°.* 127.

Il n'a guere plus d'une ligne de long. Les antennes ſont filiformes, noires, avec la baſe jaune. La tête eſt noire, avec la bouche & deux points ſur le front, d'un jaune fauve. Le corcelet eſt noir, liſſe, luiſant. Les élytres ſont noires, avec des points enfoncés, à peine marqués, rangés en ſtries. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve dans toute l'Europe.

63. Gribouri flavilabre.

Cryptocephalus flavilabris.

Cryptocephalus obſcurè æneus nitidus, ore luteſcente, antennis pedibuſque nigris. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 84. *n°.* 67.

Cryptocephalus parvulus. Mull. prodr. 519.

Il reſſemble beaucoup au précédent; il en diffère par la couleur d'un noir bronzé, par des points enfoncés, rangés en ſtries, ſur les élytres, & par les pattes noires.

Il ſe trouve en Saxe, ſur le Bouleau.

64. Gribouri flavipède.

Cryptocephalus flavipes.

Cryptocephalus ater, nitidus, capite pedibuſque luteis. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 146. *n°.* 50. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 84. *n°.* 68.

Il reſſemble beaucoup au précédent, mais il eſt deux ou trois fois plus grand. Il a environ deux lignes de long, & une ligne & un tiers de large. Les antennes ſont filiformes, de la longueur du corps, noires, avec la baſe jaune. La tête eſt noire, avec la bouche & la partie antérieure jaunes. Le corcelet eſt noir, luiſant, avec un peu du bord antérieur & des bords latéraux jaunes. Les élytres ſont noires, luiſantes, avec le rebord jaune, depuis la baſe juſques vers l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont jaunes, avec un peu d'obſcur ſur les cuiſſes.

Il ſe trouve en Italie, au midi de la France.

65. Gribouri renflé.

Cryptocephalus craſſus.

Cryptocephalus niger nitidus, fronte macula, elytris puncto marginali pedibuſque quatuor anticis flavis.

Il eſt de la grandeur du précédent, mais ſon corps eſt un peu plus renflé. Les antennes ſont filiformes, un peu plus courtes que le corps, noires, avec la baſe fauve. La tête eſt noire, avec une tache d'un jaune fauve ſur le front. Le corcelet eſt noir, liſſe, luiſant, très-convexe. Les élytres ont des ſtries pointillées, peu marquées; elles ſont noires, luiſantes avec un point oblong marginal de chaque côté. Le deſſous du corps eſt noir, &

'abdomen eſt marqué d'un enfoncement profond, arrondi. Les pattes font fauves, avec les tarſes obſcurs & les cuiſſes poſtérieures noirâtres.

Il ſe trouve dans le département du Var, ſur différentes plantes.

J'ai une variété de cet inſecte ſur laquelle on remarque un petit point irrégulier fauve à la baſe des élytres, & un autre point fauve ſur le bord extérieur du corcelet.

66. GRIBOURI bilinéé.

CRYPTOCEPHALUS bilineatus.

Cryptocephalus niger, elytris lineis duabus flaveſcentibus, pedibus ferrugineis.

Chryſomela bilineata. LIN. *Syſt. nat. p.* 597. *n*°. 83.

Il eſt petit. Les antennes ſont noires, teſtacées à leur baſe. La tête eſt noire, avec deux points jaunes, ſur le vertex. Le corcelet eſt glabre, noir. Les élytres ſont noires, avec deux lignes longitudinales jaunes, réunies à leur extrémité : l'extérieure s'étend au milieu de l'élytre, vers le bord latéral. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve en Europe.

67. GRIBOURI orné.

CRYPTOCEPHALUS ornatus.

Cryptocephalus niger, capite macula biloba fulva, thorace linea marginibuſque flavis.

Cryptocephalus ornatus. FUESL. *Archiv. inſ.* 4. *pag.* 63. *n*°. 15. *tab.* 23. *fig.* 24.

Cryptocephalus ornatus. GMEL *Syſt. nat. p.* 1710. *n*°. 76.

Il reſſemble beaucoup au Gribouri labié, mais il eſt un peu plus grand. Le corps eſt noir. La tête eſt ornée d'une tache bilobée fauve. Le corcelet a une ligne longitudinale & les bords jaunes.

Il ſe trouve.....

Nota. J'avois regardé la Chryſomèle de l'Aulne de tous les auteurs, comme le même inſecte que le Gribouri, n°. 1. de M. Geoffroy, d'après leur citation. Mais un examen plus attentif m'a fait voir que ce ſont deux inſectes différens, dont l'un appartient au genre Chryſomèle, & l'autre à celui de Gribouri. Ayant omis cet inſecte, lorſque j'ai fait l'article Chryſomèle, je le rapporterai ici en forme de ſupplément. Quant à l'inſecte de M. Geoffroy. *Voyez* GRIBOURI bleuet, n°. 1.

CHRYSOMELE de l'Aulne.

CHRYSOMELA Alni.

Chryſomela violacea, elytris punctis excavatis ſparſis, antennis pedibuſque nigris.

Chryſomela Alni *oblonga violacea, elytris vage punctatis, antennis pedibuſque nigris.* FAB. *Syſt. ent. pag.* 101. *n*°. 53. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 128. *n*°. 72. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 74. *n*°. 97.

Chryſomela Alni. LIN. *Syſt. nat. p.* 587. *n*°. 9. —*Faun. ſuec. n*°. 511.

Chryſomela ovata ſupra violacea ſubtus nigra punctis excavatis ſparſis, thorace minuto, antennis longis nigris. DEG. *Mém. inſ. t.* 5. *p.* 314. *n*°. 21.

Chryſomèle *violette de l'Aulne*; ovale, violette en-deſſus, noire en-deſſous, à points concaves diſperſés, à petit corcelet & à longues antennes noires. DEG. *Ib.*

Scarabæus Alni cæruleus. FRISCH. *Inſ.* 7. *p.* 13. *tab.* 8.

SULZ. *Hiſt. inſ. tab.* 3. *fig.* 13.

SCHAEFF. *Elem. inſ. tab.* 53. *fig.* 1. 2.

Chryſomela Alni. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n*°. 140.

Chryſomela Alni. PODA. *Muſ. græc. n*°. 26.

Chryſomela Alni. SCOP. *Ent. carn. n*°. 211.

Chryſomela Alni. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 119. *n*°. 6.

Elle a un peu plus de trois lignes de long, & environ deux lignes de large. Tout le deſſus du corps eſt d'un bleu violet luiſant. Les antennes ſont noires, filiformes, à-peu-près de la longueur de la moitié du corps. Le corcelet eſt rebordé ; beaucoup plus étroit que les élytres ; celles-ci ſont parſemés de petits points enfoncés. Le deſſous du corps eſt d'un noir bleuâtre luiſant. Les pattes ſont d'un bleu violet luiſant.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, ſur l'Aulne.

Eſpèces moins connues.

1. GRIBOURI azuré.

CRYPTOCEPHALUS azureus.

Gribouri cylindrique, d'un bleu foncé ; corcelet liſſe, rebordé ; antennes noires.

Cryptocephalus fuſco-cyaneus, thorace lævi marginato, antennis nigris.

Chryſomela cyanea. Lin. *Syſt. nat. pag.* 596. *n°.* 72.

Il eſt preſque de la grandeur de la Chryſomèle du Gramen. Tout le corps eſt d'un vert bleuâtre foncé. L'abdomen eſt obtus. Les élytres ont des points enfoncés à peine apparens. Les yeux ſont obſcurs. Les cuiſſes ſont un peu renflées.

Il ſe trouve en Amérique.

2. Gribouri de la Barbarée.

Cryptocephalus Barbareæ.

Gribouri noir; baſe des antennes & bouche ferrugineuſes.

Cryptocephalus niger antennis baſi oreque ferrugineis.

Chryſomela Barbareæ. Lin. *Syſt. nat. p.* 598. *n°.* 85.—*Faun. ſuec. n°.* 552.

Il n'eſt peut-être qu'une variété du Gribouri labié. Il eſt très-petit. Les antennes ſont à peine plus courtes que le corps, noires, avec la baſe ferrugineuſe. La bouche eſt jaunâtre. Le corcelet eſt noir luiſant. Les élytres ſont noires, peu luiſantes, marquées de points enfoncés en ſtries, mais plus glabres à l'extrémité. Les pattes ſont noires. Les cuiſſes ſont un peu renflées.

Il ſe trouve en Europe ſur les fleurs de la plante nommée par les botaniſtes *Eryſimum Barbarea.*

3. Gribouri glaucocéphale.

Cryptocephalus glaucocephalus.

Gribouri noir, luiſant; tête & pattes jaunes; corcelet & élytres antérieurement bordés de blanc.

Cryptocephalus niger nitidus, capite pedibuſque flavis, thorace elytriſque anterius albo marginatis. Gmel. *Syſt. nat. pag.* 1709. *n°.* 72.

Chryſomela glaucocephala. Schall. *Abh. der hall. naturf. geſ.* 1. *pag.* 277.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur, au Gribouri de la Morée. Le corps eſt noir luiſant, avec la tête & les pattes jaunes. Le corcelet & la baſe extérieure des élytres ſont bordés de blanc.

Il ſe trouve à Halle.

4. Gribouri bimoucheté.

Cryptocephalus biguttatus.

Gribouri noir; tête, extrémité des élytres & pattes jaunes.

Cryptocephalus niger, capite apicibus elytrorum pedibuſque flavis. Gmel. *Syſt. nat. pag.* 1700. *n°.* 73.

Chryſomela biguttata. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 169.

Chryſomela biguttata. Schall. *Abh. der hall. Naturf. geſ. pag.* 278.

Il n'eſt peut-être qu'une légère variété du Gribouri bipuſtulé. Le corps eſt noir, avec la tête, l'extrémité des élytres & les pattes jaunes.

Il ſe trouve en Saxe.

5. Gribouri martinien.

Cryptocephalus martinius.

Gribouri d'un bleu luiſant; élytres rouges.

Cryptocephalus cæruleus nitidus; elytris rubris. Gmel. *Syſt. nat. pag.* 1710. *n°.* 74.

Chryſomela martinia. Schall. *Abh. der hall. Naturf. geſ.* 1. *pag.* 278.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur, à la Clytre quadriponctuée. Tout le corps eſt bleu luiſant. Les élytres ſeules ſont rouges.

Il ſe trouve à la côte de Malabar.

6. Gribouri ſemblable.

Cryptocephalus aſſimilis.

Gribouri d'un noir bleuâtre, tête avec deux taches; pattes antérieures & antennes jaunes.

Cryptocephalus ex cæruleo niger, capitis maculis duabus, pedibus anterioribus antenniſque flavis. Gmel. *Syſt. nat. pag.* 1710. *n°.* 75.

Cryptocephalus aſſimilis. Fuesl. *Arch. inſ.* 4. *pag.* 63. *n°.* 13.

Il reſſemble au Gribouri labié, mais il eſt un peu plus grand. Les antennes ſont jaunes. Le corps eſt d'un noir bleuâtre, avec deux taches ſur la tête & les pattes antérieures, jaunes.

Il ſe trouve à Berlin.

7. Gribouri laticlave.

Cryptocephalus laticlavius.

Gribouri noir; tête, corcelet & élytres fauves; ſuture & bord extérieur des élytres, noirs; antennes en ſcie.

Cryptocephalus niger, capite thorace elytriſque rufis, ſutura marginibuſque elytrorum nigris, antennis ſerratis.

Chryſomela laticlavia. Forst. *Nov. ſp. inſ. p.* 27.

Cryptocephalus laticlavius. GMEL. *Syſt. nat. pag.* 1710 *n°.* 78.

Il eſt de la grandeur du Gribouri ſoyeux. Les trois premiers articles des antennes ſont fauves; les autres ſont noirs, en ſcie. La tête eſt fauve, avec les antennules & les yeux noirs. Le corcelet eſt fauve, glabre, avec une ligne noire, poſtérieurement ſur le bord latéral. Les elytres ſont fauves, avec des lignes noires, larges, vers le bord extérieur & vers la ſuture. L'abdomen eſt noir, & couvert d'un léger duvet cendré. Les pattes ſont noires, avec les cuiſſes antérieures fauves & les intermédiaires brunes.

Je crois que cet inſecte appartient au genre Clytre.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

8. **Gribouri** verdâtre.

CRYPTOCEPHALUS viridans.

Gribouri vert, ſans taches; élytres rebordées.

Cryptocephalus viridis, elytris marginatis. GMEL. *Syſt. nat. pag.* 1710. *n°.* 79.

Chryſomela obſcurè viridis. LEPECH. *Itin.* I. *pag.* 312. *tab.* 20. *fig.* 6.

Tout le corps eſt d'un vert obſcur, ſans taches. Les élytres ſont un peu rebordées.

Il ſe trouve dans la Ruſſie méridionale.

9. **Gribouri** huit-points.

CRYPTOCEPHALUS octonotatus.

Gribouri corcelet & élytres jaunes, avec quatre points noirs, ſur chaque élytre.

Cryptocephalus thorace elytriſque flavis, ſingulis punctis quatuor nigris. GMEL. *Syſt. nat. pag.* 1710. *n°.* 80.

Chryſomela octopunctata. LEPECH. *Itin.* 2. *p.* 207. *tab.* 11. *fig.* 19.

Il ſe trouve dans la Ruſſie méridionale.

10. **Gribouri** ſix-noté.

CRYPTOCEPHALUS ſexnotatus.

Gribouri noir; corcelet bordé de fauve, élytres avec quatre taches & deux points noirs.

Cryptocephalus niger, thoracis margine rufo, elytrorum punctis duobus maculiſque quatuor nigris. GMEL. *Syſt. nat. pag.* 1711. *n°.* 81.

Chryſomela ſexpunctata. LEPECH. *Itin.* 2. *p.* 270. *tab.* 10. *fig.* 14.

Il ſe trouve dans la Ruſſie méridionale.

11. **Gribouri** de Muller.

CRYPTOCEPHALUS Mulleri.

Gribouri noir, velu; élytres avec deux points rouges.

Cryptocephalus niger villoſus, elytris punctis duobus rubris. GMEL. *Syſt. nat. pag.* 1711. *n°.* 82.

Chryſomela bimaculata. MULL. *Zool. dan. prodr. p.* 58. *n°.* 511.

Il ſe trouve en Danemarck.

12. **Gribouri** marginé.

CRYPTOCEPHALUS marginatus.

Gribouri ovale, d'un noir bronzé; élytres bordées de jaune.

Cryptocephalus ovatus niger æneus, elytris margine luteis.

Chryſomela marginata. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 170.

Il reſſemble au Gribouri labié. Le corps eſt très-noir, luiſant. Le front, la bouche, les antennes & les pattes ſont fauves.

Il ſe trouve à Vienne.

13. **Gribouri** moucheté.

CRYPTOCEPHALUS flavoguttatus.

Gribouri ovale, noir; angle du corcelet, extrémité des élytres & tache latérale jaunes.

Cryptocephalus ater, thoracis angulo extimo, elytrorum apice maculaque laterali luteis.

Il ne diffère peut-être pas du Gribouri de la Morée. Le corps eſt noir. La baſe des antennes eſt d'un jaune obſcur. On apperçoit deux points ſur le front, une tache ſur le bord extérieur du corcelet, une autre ſur le bord extérieur des élytres & une autre à leur extrémité.

Il ſe trouve à Vienne.

14. **Gribouri** douteux.

CRYPTOCEPHALUS dubius.

Gribouri ovale, entièrement noir luiſant.

Cryptocephalus ovatus aterrimus nitens immaculatus.

Chryſomela dubius. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 176.

Tout le corps eſt très-noir, luiſant, ſans points & ſans ſtries, même vu à la loupe.

Il ſe trouve à Vienne.

15. **GRIBOURI** cyanocéphale.

CRYPTOCEPHALUS *cyanocephalus.*

Gribouri tête bleue, avec le vertex rouge; corcelet rouge, bordé de bleu.

Cryptocephalus capite violaceo ſupra coccineo, thorace coccineo marginibus violaceis.

Cryptocephalus cyanocephalus *capite thoracis margine elytris femorum baſi & apice violaceis, vertice & thorace coccineis.* GMEL. *Syſt. nat. pag.* 1712. *n°.* 252.

Cryptocephalus. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 15. *n°.* 298.

La tête eſt violette, avec le vertex rouge. Le corcelet eſt rouge, avec le bord antérieur & le bord poſterieur violets. Les élytres ſont violettes. Les pattes ſont violettes, avec le milieu des cuiſſes rouge.

Il ſe trouve...

16. **GRIBOURI** front-jaune.

CRYPTOCEPHALUS *flavifrons.*

Gribouri noir luiſant; front, pattes, baſe des antennes & bords des élytres jaunes.

Cryptocephalus ater nitidus, fronte ore pedibus antennarum baſi elytrorumque margine luteſcentibus. Muſ. Lesk. pars. ent. pag. 15. *n°.* 306.

Cryptocephalus flavifrons. GMEL. *Syſt. nat. pag.* 1713. *n°.* 253.

Le corps eſt noir, avec le front, la bouche, les pattes, & le bord extérieur des élytres, jaunes. Les antennes ſont noires, filiformes, avec la baſe jaune.

Il ſe trouve en Europe.

17. **GRIBOURI** obſcur.

CRYPTOCEPHALUS *fuſcatus.*

Gribouri obſcur en-deſſous, violet en-deſſus; élytres avec des points enfoncés.

Cryptocephalus ſupra violaceus ſubtus fuſcus, elytris excavato-punctatis.

Cryptocephalus fuſcus, capite thorace elytriſque violaceis, elytris profundè punctatis. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 15. *n°.* 310.

Cryptocephalus fuſcatus. GMEL. *Syſt. nat. p.* 1713. *n°.* 254.

La tête, le corcelet & les élytres ſont violets: on apperçoit ſur celles-ci, des points enfoncés, très-marqués. Le deſſous du corps eſt obſcur.

Il ſe trouve en Europe.

18. **GRIBOURI** tête-jaune.

CRYPTOCEPHALUS *ochrocephalus.*

Gribouri noir; tête antérieurement jaune; élytres jaunes, avec quatre taches & un point a l'extrémité, noirs.

Cryptocephalus niger, capite anticè elytriſque flavis, his maculis quatuor punctoque apicis nigris.

Cryptocephalus. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 15. *n°.* 312.

Cryptocephalus ochrocephalus. GMEL. *Syſt. nat. pag.* 1713. *n°.* 255.

La tête eſt jaune, poſtérieurement noire. Le corcelet eſt jaune, avec deux taches de chaque côté, réunies, noires. Les élytres ſont jaunes, avec deux taches à la baſe, deux au milieu, un point a l'extrémité de chaque, noirs; elles ont des points enfoncés, rangés en ſtries.

Dans quelques individus le point de l'extrémité & les pattes ſont jaunes.

Il ſe trouve en Europe.

19. **GRIBOURI** ſutural.

CRYPTOCEPHALUS *ſuturalis.*

Gribouri noir, glabre; élytres jaunes, avec la ſuture & une ligne au milieu, réunies, noires.

Cryptocephalus ater glaber, elytris flavis, ſutura vittaque atra apice connata. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 16. *n°.* 314.

Cryptocephalus ſuturalis. GMEL. *Syſt. nat. pag.* 1713. *n°.* 256.

Il eſt noir, glabre; les élytres ſont jaunes, avec la ſuture noire, & une raie au milieu, de la même couleur, réunies à l'extrémité, au noir de la ſuture.

Il ſe trouve en Europe.

20. **Gribouri** chryſope.

Cryptocephalus chryſopus.

Gribouri noir, glabre; élytres ſtriées; tête, extrémité des élytres & pattes, jaunes.

Cryptocephalus ater glaber, elytris punctis ſtriatis, capite elytrorum apicibus pedibuſque flavis. *Muſ. Lesk. pars ent. pag.* 16. *n°.* 315.

Cryptocephalus chryſopus. Lin. *Syſt. nat. p.* 1713. *n°.* 257.

Les élytres ont des ſtries pointillées Le corps eſt noir, glabre, avec la tête, l'extrémité des élytres & les pattes, jaunes.

Il ſe trouve en Europe.

21. **Gribouri** liſéré.

Cryptocephalus limboſus.

Gribouri corcelet jaune, taché de noir; élytres pointillées, rouges, avec ſix taches & le bord noirs.

Cryptocephalus thorace flavo maculis nigris, elytris rubris punctatis maculis ſex limboque nigris. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 94. *no.* 14.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

22. **Gribouri** rouge.

Cryptocephalus chermeſinus.

Gribouri noir; corcelet & élytres rouges, pointillés.

Cryptocephalus niger, thorace elytriſque nigris punctatis. Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 94. *n°.* 15.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

23. **Gribouri** fuſcipède.

Cryptocephalus fuſcipes.

Gribouri bleu, irrégulièrement pointillé; pattes velues, obſcures.

Cryptocephalus cæruleus punctis inordinatis pedibuſque villoſo fuſcis. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 94. *n°.* 16.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

24. **Gribouri** multicolor.

Cryptocephalus multicolor.

Gribouri élytres jaunes, avec deux bandes rouges.

Cryptocephalus elytris flavis faſciis duabus coccineis. Gmel. *Syſt nat. pag.* 1712. *n°.* 246.

Chryſomela bifaſciata. Hornst. *Schr. berl. naturſ.* 8. 1. *pag.* 3. *n°.* 3. *t.* 1 *f.* 6.

Il eſt de la grandeur de la Chryſomèle vulgaire. Le corcelet eſt rouge. Les élytres ſont jaunes, avec deux bandes rouges. L'extrémité de l'abdomen eſt noire.

Il ſe trouve à Java.

25. **Gribouri** de Sumatra.

Cryptocephalus Sumatrus.

Gribouri élytres jaunes, avec une tache au milieu, d'un brun marron.

Cryptocephalus elytris luteis, macula in medio caſtanea. Gmel. *Syſt. nat. pag.* 1712. *n°.* 247.

Chryſomela bimaculata. Hornst. *Schr. berl. naturſ.* 8. 1. *pag.* 4. *n°.* 4. *tab.* 1. *fig.* 4.

Il eſt de la grandeur du précédent.

Il ſe trouve à Sumatra, & rarement à Java.

26. **Gribouri** du Café.

Cryptocephalus Coffeæ.

Gribouri corcelet avec un ſillon tranſverſal; abdomen vert; élytres jaunes.

Cryptocephalus thoracis ſulco tranſverſo, abdomine viridi, elytris flaveſcentibus. Gmel. *Syſt. nat. pag.* 1712. *n°.* 248.

Hornst. *Schr. berl. naturſ.* 81. *pag.* 5. *n°.* 5. *tab.* 1. *fig.* 7.

Il ſe trouve à Bantam, dans les jardins & ſur les Caſiers qu'on y cultive.

27. **Gribouri** oriental.

Cryptocephalus orientalis.

Gribouri jaune; corcelet fauve, avec un ſillon tranſverſal; élytres d'un noir bleuâtre.

Cryptocephalus flavus, thorace rufo ſulco tranſverſo, elytris nigro-cæruleis. Gmel. *Syſt. nat. pag.* 1712. *n°.* 249.

Hornst. *Schr. berl. naturſ.* 8. 1. *pag.* 5. *n°.* 6. *tab.* 1. *f.* 3.

Il ſe trouve à Malaca, à Java, & dans quelques autres iſles de l'Océan Indien.

28. **Gribouri** batavien.

Cryptocephalus bataviensis.

Gribouri, tète, corcelet, élytres & pattes livides.

Cryptocephalus capite thorace elytris pedibuſque lividis. GMEL. *Syſt. nat. pag.* 1712. *n*°. 250.

HORNST. *Schr. berl. Naturf.* 8 1. *pag.* 6. *n*°. 7. *tab.* 1. *fig.* 12.

Il eſt de la grandeur de la Galeruque de Nénuphar, & peut-etre du même genre.

Il ſe trouve à Java.

29. GRIBOURI de Java.

CRYPTOCEPHALUS javanus.

Gribouri noir; corcelet & élytres rouges, tachés de noir; antennes noires, fauves à leur baſe.

Cryptocephalus ater, thorace elytriſque rubris nigro maculatis, antennis nigris baſi rufeſcentibus. GMEL. *Syſt. nat. pag.* 1712. *n*°. 251.

Chryſomela Cryptocephala. HORNST. *Schr. berl. naturf.* 8. 1. *pag.* 7. *n*°, 8. *tab.* 1. *fig.* 2. 5. 8. 11.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur, à la Clytre quadriponctuée.

Il ſe trouve à Java.

GRILLON, *GRYLLUS.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Orthoptères.

Les Grillons ont deux antennes ſétacées; deux élytres coriacées, en recouvrement; deux ailes membraneuſes, repliées, ordinairement plus longues que les élytres; l'abdomen terminé par deux appendices ſétacées; enfin, les tarſes composés de trois articles.

Linné avoit réuni ſous le nom générique de *Gryllus*, les Truxales, les Grillons, les Sauterelles & les Criquets, & avoit diviſé ce genre en cinq familles. Il a déſigné ſous le nom de *Gryllus Acrida*, les Truxales; ſous celui de *Gryllus Acheta*, les Grillons; ſous celui de *Gryllus Tettigonia*, les Sauterelles, & ſous ceux de *Gryllus Bulla* & de *Gryllus Locuſta*, les Criquets. M. Geoffroy en diſtinguant le premier ce genre, lui a conſervé le nom ſous lequel les anciens déſignoient les eſpèces les plus connues. M. Fabricius en adoptant le genre de M. Geoffroy, lui a donné le nom d'*Acheta*, employé par Linné, & ſous lequel les Grecs déſignoient les grandes eſpèces de Cigales.

On peut diſtinguer au premier coup d'œil les Criquets par les antennes courtes & filiformes; les Truxales, par les antennes courtes & enſiformes ou priſmatiques. L'abdomen des Mantes n'eſt point terminé par des filets longs & ſétacés, & celui des Sauterelles eſt remarquable par une ſeule appendice.

Les antennes des Grillons ſont ſétacées & compoſées d'un grand nombre d'articles peu diſtincts: le premier eſt un peu plus gros & beaucoup plus long que les autres. Elles ſont inſérées à la partie antérieure, un peu latérale de la tête, au devant des yeux.

La bouche eſt formée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, de deux galetes, d'une lèvre inférieure, & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt coriacée, aſſez grande, arrondie, ou preſque échancrée.

Les mandibules ſont grandes, avancées, cornées intérieurement, inégalement dentées.

Les mâchoires ſont avancées, minces, cornées, pointues, munies intérieurement vers l'extrémité, d'une dent mince, longue & aiguë.

Les galetes ſont minces, preſque membraneuſes, entières.

La lèvre inférieure eſt allongée, mince, diviſée en quatre: les diviſions ſont égales; les extérieures ſont membraneuſes & velues; les internes ſont glabres, preſque coriacées & pointues.

Les antennules antérieures ſont longues, filiformes, compoſées de ſix articles, dont les deux premiers ſont très-courts, les trois ſuivans aſſez longs & preſque égaux, le dernier eſt court & tronqué; elles ſont inſérées au dos des mâchoires, à la baſe externe des galetes. Les poſterieures ſont filiformes, un peu plus courtes que les antérieures, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt court, les deux ſuivans ſont aſſez longs, & le dernier eſt un peu plus court que ceux ci; elles ſont inſérées à la partie latérale de la lèvre inférieure.

La tête eſt à-peu-près auſſi large que le corcelet. Les yeux ſont ovales, un peu ſaillans. On remarque à leur partie interne, deux petits yeux liſſes, brillans.

Le corcelet eſt grand, un peu convexe, ſans rebord.

Les élytres ſont courtes dans quelques eſpèces, de la longueur de l'abdomen ou même plus longues dans quelques autres: elles ſont coriacées & placées en recouvrement. Les deux ailes qui ſe trouvent en-deſſous, ſont pliées en éventail, & ſe prolongent quelquefois bien au-delà des élytres.

Le corps eſt oblong, & l'abdomen eſt terminé par deux appendices longues & ſétacées. L'abdomen de la femelle a en outre une tarière cornée, pointue, aſſez longue, formée de deux pièces.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les cuiſſes poſtérieures ſont ordinairement un peu plus longues que les autres & renflées. Les jambes ſont garnies de deux rangs d'épines. Les tarſes ſont compoſés de trois articles, dont le premier eſt long, le ſecond court, & le dernier eſt terminé par deux ongles crochus.

Les Grillons, appellés *Cri-cri* dans certains endroits, ſont des inſectes généralement connus par le vulgaire, & dont les développemens hiſtoriques doivent dès-lors d'autant plus intéreſſer les naturaliſtes & mériter leur attention. S'il eſt aſſez indifférent pour ce vulgaire de confondre la plupart des genres d'inſectes qui n'offrent rien de particulier dans l'hiſtoire de leur vie; il faut du moins lui apprendre à diſtinguer ceux dont la manière de vivre, nuiſible ou curieuſe, doit ſolliciter ſouvent ſes regards. Ainſi, quelles que ſoient les reſſemblances qui ſe trouvent parmi les Grillons, les Sauterelles & les Criquets, il y a entre ces inſectes des différences aſſez notables, pour devoir en former des genres différens, & les faire diſtinguer par les obſervateurs les plus ordinaires. Les Grillons different principalement des Sauterelles en ce qu'ils ont leur derrière garni d'une double queue, ou de deux longues cornes en filets coniques, en ce qu'ils ont les etuis demi-écailleux qui couvrent les ailes, placés horizontalement ſur le dos où ils ſe croiſent, & ſont en recouvrement l'un de l'autre. Dans l'hiſtoire des Sauterelles, nous verrons que leur derrière eſt terminé par une longue queue, qui paroît ſimple ou compoſée de lames réunies, & que leurs étuis ne ſont point horizontaux, mais qu'ils pendent tout le long des côtés du ventre, au-deſſus duquel ils forment un toit très-aigu dans la plus grande partie de leur étendue. Le corcelet des Grillons eſt convexe & égal au lieu que celui des Sauterelles eſt inégal, angulaire, & ſouvent garni d'arêtes & de ſutures. Enfin le devant de la tête eſt plus arrondi dans les Grillons que dans les Sauterelles.

Les Grillons les plus communs & les plus connus ſont particulièrement ceux qu'on nomme domeſtiques & ceux des champs. Les premiers vivent dans nos maiſons, & ſont fort incommodes, tant à cauſe du ſon aigu qu'ils ne ceſſent de rendre pendant la nuit, que parce qu'ils rongent & mangent tout ce qu'ils trouvent. Ceux des champs, dont les mâles rendent auſſi un ſon continuel, habitent dans des trous qu'ils font dans la terre. Le Taupe-Grillon eſt un inſecte de même trop connu, pour que nous n'en faſſions pas une mention expreſſe dans nos généralités. Nous allons d'abord donner ſur le Grillon domeſtique tous les détails qui peuvent lui être propres, & qui ſerviront en même-tems à faire reconnoître l'organiſation particulière des autres eſpèces.

Ce Grillon s'établit dans les maiſons, attiré ſans doute par la chaleur. Il ſe tient ordinairement dans les cuiſines, auprès des fours des boulangers, comme auſſi dans les cheminées, dans les trous & les fentes des murailles. Il ſe cache pendant le jour, mais dès qu'il commence à faire obſcur & que la nuit approche, il ſort de ſa retraite, & va chercher ſa nourriture, qui conſiſte en pain, en farine, & en toutes ſortes de proviſions de bouche qu'ils peuvent trouver; c'eſt auſſi alors que le mâle fait entendre ce ſon aigu & continuel qui devient ſi importun: la femelle eſt muette.

Cet inſecte, long environ de dix lignes, & large de près de trois, d'un brun clair griſâtre, préſente les mêmes couleurs dans les deux ſexes. La tête grande, arrondie, auſſi large que le corcelet, a deux grands yeux à réſeau, noirs & oblongs; elle n'offre point les trois yeux liſſes qu'on voit ſur les Criquets, à moins qu'on ne veuille prendre pour tels trois petites taches ovales, d'un jaune clair un peu luiſant, placées au devant de la tête, entre les vrais yeux & les antennes, quoique ces taches ſoient toutes plates, & n'aient point la convexité qu'on eſt accoutumé de voir ſur les yeux liſſes des inſectes qui en ſont pourvus. Les deux dents dont la bouche eſt garnie ſont groſſes & maſſives, avec de grandes dentelures au bord intérieur, & ſont placées entre les deux lèvres; elles reſſemblent parfaitement à celles des Sauterelles. Les deux lèvres ont encore de la conformité avec celles de ces derniers inſectes, & l'inférieure eſt très-compoſée par rapport aux antennules & aux parties mobiles qu'elle préſente. En écartant cette lèvre & en la baiſſant, on met à découvert une eſpèce de tuyau charnu, qui a au bout une ouverture à bords froncés, qui eſt la véritable bouche. Le Grillon ſe ſert de tous les divers inſtrumens mobiles de cette lèvre, pour retenir les alimens qu'il vient de couper & de détacher avec ſes dents, & pour les introduire enſuite dans la bouche. Nous avons déja préſenté la figure & la poſition des antennes, ainſi que la forme du corcelet: nous avons à examiner un peu plus attentivement ici les élytres & les ailes. Ces élytres ſont placées horizontalement ſur le deſſus du corps, mais une partie de leur côté extérieur eſt repliée en bas & contre les côtés du ventre, de manière que cette portion fait un angle droit avec la partie horizontale. Elles ſont preſque d'un tiers plus courtes que le ventre dans l'un & l'autre ſexe, en ſorte qu'elles en laiſſent la partie poſtérieure à découvert; elles ſont placées en partie l'une en recouvrement de l'autre, & leur extrémité eſt arrondie. Mais on voit une différence remarquable entre les élytres des deux ſexes. Celles de la femelle ſont liſſes, garnies de nervures longitudinales & obliques, qui ſont traverſées d'autres petites nervures, de façon qu'elles forment un réſeau à mailles en lozanges & produiſent un joli effet. Les élytres du mâle ont des nervures très-relevées, qui s'étendent fort irrégulièrement

ment, & qui ont différentes inflexions, formant des lignes courbes, des ſpirales, & d'autres figures difficiles à décrire, de façon que ces élytres ſemblent comme chiffonnées, inégales & raboteuſes: on y obſerve particulièrement, & environ au milieu, un endroit arrondi, plus tranſparent que le reſte, & entouré d'une nervure relevée. Elles ont auſſi leur portion extérieure pliée & appliquée contre les côtés du ventre, mais dans le reſte de leur étendue elles ſont placées l'une ſur l'autre. C'eſt en frottant ces élytres l'une contre l'autre avec vîteſſe, que le mâle produit ce ſon aigu & importun, qui peut être augmenté par la friction des nervures les unes ſur les autres, deſtinées pour ainſi dire, au moins en partie, a cet uſage. Les deux ailes ſont beaucoup plus longues que les élytres, ſous leſquelles elles ſont pliées en éventail. Quand elles ſont étendues, elles ſont larges & amples, d'une figure triangulaire, dont le bord poſtérieur fait le long côté, & garnies de pluſieurs nervures longitudinales. A quelque diſtance du bord extérieur elles ont une bande coriace longitudinale & un peu dure, ou comme demi-écailleuſe, bordée de chaque côté d'une nervure plus roide que les autres, & traverſée d'un grand nombre d'autres petites nervures qui en augmentent la ſolidité. Quand les ailes ſont en repos en deſſous des élytres, & repliées ſur elles-mêmes comme un éventail, elles occupent peu d'eſpace en largeur, & alors la bande coriace dont nous venons de parler, ſe trouve étendue bien au-delà de l'extrémité du ventre, en forme d'une longue pointe ou eſpèce de queue. Le bord extérieur des ailes eſt auſſi garni de nervures plus ſolides que les autres, pour leur donner plus de force.

Nous devons faire mention maintenant des deux appendices qui ſont attachées au derrière de chaque côté du dernier anneau du ventre, & qui ſe trouvent également dans les deux ſexes. Elles ſont longues, en filets coniques, & garnies de beaucoup de poils; elles égalent ſouvent le ventre en longueur, & ne ſont point diviſées en articulations, comme les antennes, mais faites d'une ſeule pièce conique; cependant elles ſont très-flexibles, parce que leur ſubſtance eſt membraneuſe. On ne voit pas l'inſecte leur donner de mouvement volontaire comme aux antennes, elles ne font que ſuivre celui du corps, & ſe plient uniquement à la rencontre de quelqu'objet qui les heurte. Elles forment comme une double queue au corps du Grillon. Le derrière de la femelle eſt garni d'une tarière de la longueur du ventre, qui eſt toute droite & écailleuſe, en forme d'un ſtilet; elle eſt comme fendue en deux pièces, qui ſe laiſſent aiſément ſéparer l'une de l'autre dans toute leur longueur, & qui même ſe ſéparent ordinairement après la mort de l'inſecte. Ces deux pièces ſont plus groſſes à leur extrémité, où elles ſont comme taillées en bec de plume; elles ſont noires a l'extérieur, & jaunes le long du bord intérieur, où elles ont une rainure en forme de gouttière d'un bout a l'autre. Cette tarière eſt le conduit des œufs que la femelle dépoſe dans la terre ou dans d'autres lieux. On voit auſſi au derrière une fente tranſverſale, qui eſt fermée en deſſus par une pièce conique ſolide, & en deſſous par une autre pièce mince, écailleuſe & concave, ou faite en coquille. En preſſant le ventre du mâle, la fente du derrière s'ouvre, & alors on voit à découvert une plaque concave, écailleuſe, brune, garnie en deſſous de deux crochets écailleux, mobiles, de la même couleur, dirigés en haut avec la pointe, & qui ſervent ſans doute pour s'accrocher à la femelle dans l'accouplement. Plus bas, ou en deſſous des crochets, ſe trouve une groſſe partie membraneuſe, blanche & enflée comme une petite veſſie, garnie au bout d'une eſpèce de tête ſéparée du reſte par un étranglement. Cette partie qui eſt indubitablement celle qui caractériſe le ſexe, eſt placée enſemble avec la plaque écailleuſe & les crochets, dans la cavité de la pièce en coquille qui ferme le derrière.

Les pattes reſſemblent à celles des Sauterelles. Les deux poſtérieures ſont longues; elles ont des cuiſſes très groſſes, larges & un peu applaties, qui même ſurpaſſent en largeur, a proportion de la grandeur de l'inſecte, celles des grandes Sauterelles. Ces cuiſſes ont du côté intérieur, vis-à-vis du corps, une rainure concave tout de leur long, & ſont terminées par une eſpèce de genou arrondi. Les jambes de cette paire, un peu courbée, ont du côté extérieur deux rangs de longues pointes brunes, en forme d'épines, & vers l'extrémité trois épines ſemblables, mais plus longues & plus groſſes. Toutes ces épines ſont mobiles, & nous pourrons en parler un peu plus au long à l'occaſion des Sauterelles. Les tarſes ſont diviſés en trois parties inégales, dont la première eſt longue & aſſez groſſe, garnie de deux rangs de petites épines & de deux épines plus longues vers l'extrémité, tout comme les jambes; la ſeconde partie eſt fort courte, & la troiſième partie eſt plus longue, déliée & cylindrique, mais un peu plus greſle au bout, où elle eſt garnie de deux ongles ou crochets. C'eſt au moyen des pattes poſtérieures que ces Grillons ſautent a la manière des Sauterelles; mais ils ne les portent pas ſi perpendiculairement au plan de poſition que ces derniers inſectes, ils les tiennent plus étendues & plus horizontales, ou inclinées en dehors, de ſorte qu'elles ſont comme un peu couchées, faiſant un angle aigu avec le même plan. Les pattes antérieures & intermédiaires ſont beaucoup plus courtes & plus déliées que les poſtérieures, & n'ont rien de particulier; la jambe eſt terminée par trois ou quatre épines, & l'article intermédiaire du tarſe eſt fort court.

Les Grillons, ainſi que les Criquets & les Sauterelles, ne ſubiſſent d'autre changement dans leurs transformations, ſi ce n'eſt ſeulement que de non ailés d'abord, ils deviennent ailés au dernier terme de leur accroiſſement. Ils marchent, ils ſautent & mangent dans tous les états de leur vie, & quand ils ſont réputés être ſous la forme de nymphe, ils ont ſur le dos quatre parties applaties, qui ſont les fourreaux renfermant les élytres & les ailes. Dans leur jeuneſſe, ou avant que les fourreaux des ailes paroiſſent, les Grillons domeſtiques ſont de couleur griſe, avec des taches & des raies brunes ſur le corcelet, & deux ſuites de taches de la même couleur le long du dos; les anneaux du ventre ſont en outre marqués de pluſieurs points bruns. La tête a les mêmes couleurs que dans les adultes, & les antennes ſont d'un brun obſcur. En examinant le deſſus du corcelet & les deux premiers anneaux qui ſuivent & qui forment la poitrine, on n'y voit encore aucune marque des fourreaux; mais après une certaine mue, ces fourreaux paroiſſent ſur le dos, immédiatement derrière le corcelet. Ils ſont au nombre de quatre, exactement appliqués à plat ſur le corps. Les deux fourreaux extérieurs, les plus grands, ſont placés vers les côtés & s'étendent ſur quatre anneaux du corps; mais les intérieurs, beaucoup plus courts que les autres, & entre leſquels ils ſont placés, ne vont qu'un peu au-de-là du premier anneau, & ils ſont en partie couverts par les fourreaux extérieurs. Ces quatre fourreaux, gris, à raies brunes, ſont en forme de lames ovales, minces, ſemblables en petit à des ailes. Toutes les autres parties du Grillon, qui alors eſt dans l'état de nymphe, ſont ſemblables à celles de l'inſecte parfait, ailé, parvenu à ſon dernier degré d'accroiſſement, & propre à la génération.

De Geer ayant ouvert le ventre d'une femelle au mois de novembre, le trouva rempli d'œufs blancs allongés. Il a remarqué que le froid eſt très-contraire à ces inſectes; car ceux qu'il avoit placés dans un poudrier auprès de la fenêtre, au même mois de novembre, moururent en peu de jours, & c'eſt ſans doute la raiſon pourquoi ils cherchent à s'établir auprès des cheminées & derrière les fours. Quand le Grillon mâle veut chanter, il élève les élytres de manière qu'elles forment alors un angle aigu avec le corps, & les frotte l'une contre l'autre par un mouvement horizontal & très-vif. De Geer ayant donné des morceaux de pain de froment aux Grillons qu'il gardoir dans un grand poudrier rempli à demi de terre, ils en mangerent avec avidité. Quelquefois il les vit fouiller la terre, mais ſans y entrer fort avant, ils aimoient mieux ſe tenir ſur la ſuperficie.

Le Grillon champêtre ne diffère pas aſſez du Grillon domeſtique, pour que la même deſcription ne puiſſe pas lui convenir. Ce qui doit le diſtinguer ici, c'eſt le goût différent d'habitation qu'il manifeſte. On le trouve pendant l'été dans les champs, & c'eſt dans la terre qu'il établit ſa demeure & bâtit ſon nid. Lorſque l'hiver eſt doux, peut-être qu'il le paſſe en vie, renfermé dans ſon trou; mais lorſqu'il eſt un peu rigoureux, il ne réſiſte pas long-temps. Dans la belle ſaiſon, au coucher du ſoleil & pendant la nuit, ces inſectes ſortent de leur retraite & font entendre leur chant. Ils ſe tiennent dans les pâturages & les prés, plutôt que dans les lieux ombragés & obſcurs. On peut s'appercevoir que, plus on eſt éloigné d'eux, plus le ſon qu'ils rendent eſt aigu & perçant, ils l'affoibliſſent au contraire à meſure qu'on s'en approche, & ils ſe taiſent tout-à-fait quand on eſt trop près. Les enfans s'amuſent à la chaſſe de ce Grillon, en jetant dans ſon trou une fourmi liée à un cheveu, & en la retirant, le Grillon ne manque point de s'attacher à ſa pourſuite & de ſortir. Pline nous dit qu'on peut le prendre plus promptement & plus aiſément, & qu'on n'a qu'à introduire dans la petite caverne habitée un petit rameau long & délié, on voit auſſi-tôt paroître l'inſecte, comme pour faire rendre raiſon de l'injure. D'où étoit né le proverbe latin *ſtultior Grillo*, pour deſigner celui qui pour une cauſe légere provoquoit ſon ennemi & alloit au-devant des pièges qu'on lui tendoit.

Le Grillon dont il nous reſte à faire mention dans ces généralités, eſt celui que nos jardiniers connoiſſent ſous le nom de *Courtillière*, & que la plupart des auteurs ont nommé Taupe-Grillon, *Grillus-Talpa*, parce qu'il creuſe la terre avec ſes pattes, comme la Taupe. C'eſt un inſecte aſſez hideux, & qui ſemble mériter d'être relégué au fond des retraites les plus ténébreuſes, mais qui offre des ſingularités qui doivent le faire remarquer des obſervateurs. Tout ſon corps eſt un peu velu, d'une couleur brune & obſcure. La tête, proportionnément à la grandeur du corps, eſt petite, allongée, avec quatre antennules grandes & groſſes, deux longues antennes minces comme des fils & les yeux aſſez petits. Le corcelet forme une eſpèce de cuiraſſe allongée, preſque cylindrique, & reſſemble beaucoup à celui des écreviſſes. Les élytres ſont fort courtes & s'étendent à peine juſqu'au milieu du deſſus du ventre; elles ſont croiſées l'une ſur l'autre, & ont de groſſes nervures noires ou brunes. Quand les ailes ſont déployées, elles ſont très-larges, & à-peu-près de figure triangulaire, à côtés inégaux. Dans l'inaction elles ſont pliées en éventail, & forment chacune un paquet fort étroit, de ſorte qu'elles ſont alors couchées le long du dos en forme de deux longues queues, qui ſe courbent en ſuivant la convexité du ventre qu'elles débordent. L'extrémité du ventre eſt garnie de deux cornes en filets coniques, & aſſez longues, quoique cependant plus courtes que le ventre. Mais ce qui fait la principale ſingularité de cet inſecte, ce ſont ſes pattes antérieures, qui ſont très-groſſes, applaties, & dont les jambes très larges ſe terminent en dehors par quatre groſſes griffes en ſcie, & en dedans par deux ſeulement; elles préſentent comme des mains larges & plates, garnies de pointes qui reſſemblent à des doigts : entre ces eſpèces de griffes ou de doigts eſt ſitué, & ſouvent caché, le tarſe. Ce Grillon vit ſous terre, principalement dans les couches, où il fait ſouvent beaucoup de ravages, en coupant & rongeant les racines. Il fouille dans la terre, à la manière des Taupes, & ſes pattes de devant ſervent particulièrement à cet uſage; il peut faire des ſauts au moyen des pattes poſtérieures, mais il ne ſaute pas fort haut. Dans la jeuneſſe il eſt tout noirâtre, & ce n'eſt que dans l'âge adulte qu'il eſt couvert d'une eſpèce de velouté. Il ne laiſſe pas que de montrer un certain art dans la conſtruction de ſa demeure. Il ſait choiſir une terre fine, quoique ferme, dans laquelle il ſe pratique un terrier, au fond duquel il ſe ménage un eſpace plus grand, pour pouvoir ſe retourner commodément. Ce n'eſt qu'après le coucher du ſoleil & pendant la nuit qu'il quitte ſa caverne, pour faire entendre un ſon très-perçant, & dans lequel il ſemble s'applaudir à lui même. Il eſt lent dans ſa marche. On a dit qu'il tranſportoit des grains de bled & autres ſubſtances alimentaires dans ſon aſile, où il pouvoit quelquefois ſurvivre à l'hiver.

Lorſqu'il creuſe des trous dans la terre pour établir ſon habitation, ou qu'il la ſillonne pour chercher la racine des plantes dont il ſe nourrit, le mouvement des pattes antérieures ſe fait latéralement, & la pointe des dents eſt auſſi dirigée dans ce ſens; l'inſecte joint & unit ſes deux pattes, il les enfonce dans la terre, & la ſépare en les écartant; il recommence cette manœuvre & pourſuit ſa marche juſqu'à ce qu'il ſoit parvenu là où il deſire. C'eſt ordinairement dans les jardins, dans les terreins gras & humides qu'il fait ſa demeure. Scopoli prétend qu'il eſt attiré par le fumier du cheval, & repouſſé au contraire par celui du cochon. La femelle n'a point de tarière. Elle pond ſes œufs dans une eſpèce de boule qu'elle conſtruit d'une terre convenable; elle les y dépoſe en monceau, & quelquefois juſqu'au nombre de trois cents, ſelon des auteurs. Après la ponte faite, elle ferme exactement cette boule & la conſolide de toutes parts; elle ſemble ne pas ignorer que ſi elle laiſſoit quelqu'ouverture, quelque trou, ſa progéniture ſeroit bientôt la proie d'autres inſectes. Elle ne l'abandonne pas, & met une ſollicitude active pour rouler cette boule ſur la ſurface de la terre, lorſque la chaleur peut être néceſſaire, ou pour la tranſporter au fond du terrier, lorſqu'elle peut craindre les dangers de l'humidité. Elle a auſſi le ſoin de placer ſes œufs à portée des racines qui doivent ſervir de nourriture aux jeunes Grillons, qui ne diffèrent de l'inſecte parfait que par le défaut d'ailes. Ce Grillon eſt très-fort, & a la vie tenace. Gœdard rapporte qu'un de ces inſectes à qui il avoit coupé la tete, a donné des ſignes de vie pendant douze heures.

GRILLON.

GRYLLUS Lin. Geoff. Deg.

ACHETA. Fab.

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

Antennes ſétacées, aſſez longues : articles peu diſtincts.

Mandibules groſſes, cornées, intérieurement dentées.

Mâchoires cornées : minces, pointues, munies intérieurement d'une dent mince, longue & aiguë.

Lèvre inférieure quadrifide.

Quatre antennules filiformes.

Abdomen terminé par deux filets ſétacés.

Trois articles aux tarſes.

ESPECES.

1. Grillon Taupe-Grillon.

Ailes & queue plus longues que les élytres ; pattes antérieures palmées.

2. Grillon monſtrueux.

Ailes & élytres en queue, roulées en ſpirale.

3. Grillon domeſtique.

Ailes en queue, plus longues que les élytres ; abdomen avec deux filets fendus à l'extrémité.

4. Grillon ſemblable.

Ailes en queue, plus longues que les élytres ; abdomen avec deux filets fendus à l'extrémité.

5. Grillon braſilien.

Ailes en queue, plus longues que les élytres ; corps obſcur, pâle ſur le dos ; queue relevée, de la longueur du corps.

6. Grillon réticulé.

Noir ; élytres avec un réſeau fauve ;

GRILLON. (Inſectes.)

antennes avec des anneaux blancs.

7. GRILLON unicolor.

D'un gris fauve, ſans taches ; élytres plus longues que l'abdomen.

8. GRILLON oriental.

Ailes en queue, blanches, plus longues que les élytres ; corps noir ; tête & pattes teſtacées.

9. GRILLON mutique.

Ailes en queue, plus longues que les élytres, d'un brun marron.

10. GRILLON du Cap.

Ailes en queue, plus longues que les élytres ; corps noir ; baſe des élytres jaune.

11. GRILLON Morio.

Ailes en queue, plus longues que les élytres, blanches, avec l'extrémité noire ; corps noir.

12. GRILLON champêtre.

Ailes plus courtes que les élytres ; corps noir ; élytres obſcures.

13. GRILLON rayé.

Ailes en queue, plus longues que les élytres, blanches, avec le bord extérieur noir ; élytres noires tachées de blanc.

14. GRILLON ombragé.

Noir, extrémité des elytres blanche ; front muni d'une membrane penchée.

15. GRILLON grillode.

Ailes en queue, tranſparentes, plus longues que les elytres ; corps d'un gris pâle.

16. GRILLON italien.

Tête & corcelet jaunâtres ; élytres tranſparentes, preſque de la longueur des ailes.

17. GRILLON de Sainte-Croix.

Ailes en queue, plus longues que les élytres ; corps obſcur ; bord des élytres jaune, pointillé de noir.

18. GRILLON biponctué.

Ailes en queue, plus longues que les élytres ; corcelet étroit ; élytres tranſparentes, marquées d'un point noirâtre.

19. GRILLON blanc.

Ailes en queue, blanches, plus longues que les élytres ; corcelet allongé ; élytres blanches.

20. GRILLON roulé.

Ailes en queue, plus longues que les élytres ; corps noirâtre, ſans taches.

21. GRILLON nain.

Jaunâtre ; corcelet arrondi ; ailes en queue ; jambes poſtérieures munies de trois épines.

1. GRILLON Taupe.

GRYLLUS Talpa.

Gryllus alis caudatis elytris longioribus, pedibus anticis palmatis.

Gryllus Acheta Gryllo-talpa *thorace rotundato, alis caudatis elytro longioribus, pedibus anticis palmatis tomentoſis.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 693. *n°.* 10.—*Muſ. Lud. Ulr. pag.* 123.—*Faun. ſuec. n°.* 866.

Acheta Gryllo-talpa. FAB. *Syſt. ent. pag.* 279. *n°.* 1. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 353. *n°.* 1.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 231. *n°.* 1.

Gryllus pedibus anticis palmatis. GEOFF. *Inſ. t.* 1. *p.* 387. *n°.* 1. *pl.* 8. *fig.* 1.

La Courtillière, ou le Taupe-Grillon. GEOFF. *Ib.*

Gryllus ſupra fuſcus ſubtus ferrugineo-flavus, pedibus anticis latis compreſſis denticulatis. DEG. *Mem. inſ. tom.* 3. *pag.* 517. *n°.* 2.

Grillon *Taupe-Grillon* brun en-deſſus & jaune rouſſâtre en-deſſous, à jambes antérieures larges, plates, dentelées. DEG. *Ib.*

Gryllo-talpa. MOUFFET. *Theat. inſ. pag.* 164. *fig.* 1. & 2.

ALDROV. *Inſ. pag.* 571.

IMPER. *alt. pag.* 692.

Gryllo-talpa. RAI. *Inſ. pag.* 64.

Gryllo-talpa. JONST. *Inſ. tab.* 12. *fig. ult.*

Gryllus Gryllo-talpa. SCOP. *Ent. carn. n°.* 317.

CATESB. *Carol.* 1. *tab.* 8.

ROES. *Inſ. tom.* 2. *Loc. germ. tab.* 14. & *tab.* 15.

FRISCH. *Inſ. tom.* 11. *tab.* 5.

GOED. *Inſ. tom.* 1. *tab.* 76.

Gryllo-talpa. BARTHOL. *Act.* 4. *pag.* 9. *fig.* 1.

SEB. *Muſ. tom.* 4. *tab.* 89. *fig.* 3. 4.

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 37. *fig.* 1.

Gryllus Gryllo-talpa. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 463.

Gryllus Gryllo-talpa. POD. *Muſ. græc. pag.* 50.

Gryllus Gryllo-talpa. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 436. *n°.* 4. *tab.* 2. *fig.* 6.

Gryllus Gryllo-talpa. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 179. *n°.* 1.

Il a environ vingt lignes de long. Tout le deſſus du corps eſt d'un brun rouſſâtre, & le deſſous eſt d'un jaune fauve. Les antennes ſont de la longueur de la moitié du corps. Le corcelet eſt un peu plus large que les élytres, ovale, ſans rebords & ſoyeux. Les élytres ſont courtes, marquées de nervures noirâtres. Les ailes ſont pliées longitudinalement, & un peu plus longues que l'abdomen. Les pattes antérieures ſont groſſes, larges, comprimées; la hanche eſt terminée inférieurement par une dent avancée, aiguë; les jambes ſont terminées par quatre fortes dents cornées, aiguës, extérieurement dirigées; les deux premiers articles du tarſe ſont dilatés, cornés, aigus. Les autres jambes ſont terminées par quelques petites épines. L'abdomen eſt terminé par deux filets ſétacés.

Il ſe trouve en Europe, dans les jardins, dans l'Amérique ſeptentrionale.

On reçoit de Cayenne & de Surinam, des individus deux ou trois fois plus petits, dont les jambes antérieures n'ont que deux dents; ils ſont d'ailleurs parfaitement ſemblables à celui d'Europe.

2. GRILLON monſtrueux.

GRYLLUS monſtroſus.

Gryllus elytris aliſque caudato-convolutis.

Acheta monſtroſa. FAB. *Syſt. ent. app. pag.* 826. — *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 353. *n°.* 2.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 231. *n°.* 2.

Grillon brun dans l'état de nymphe. DEG. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 524. *pl.* 43. *fig.* 9.

Gryllus monſtroſus. DRURY. *Illuſt. of inſ. t.* 2. *tab.* 43. *fig.* 1. 2.

La forme de cet inſecte eſt encore plus ſingulière que celle du précédent. Il eſt à-peu-près de la même groſſeur. La couleur de tout le corps eſt brune, cendrée. Les antennes ſont plus longues que le corps. La tete eſt groſſe, & armée de deux fortes mandibules. Le corcelet eſt court & plus large que long. Les élytres ſont plus longues que l'abdomen & terminées en une pointe allongée & roulée en ſpirale. Les ailes ſont également terminées en pointe allongée & roulée Les jambes ſont épineuſes. Les quatre tarſes antérieurs ont deux appendices oblongues de chaque côté; les poſtérieures en ont cinq plus grandes & inégales.

La femelle diffère du mâle en ce que les élytres & les ailes ne ſont point terminées par un prolongement roulé en ſpirale.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

L'inſecte figuré par De Geer, nous paroît être la femelle dans l'état de nymphe.

3. Grillon domeſtique.

Gryllus domeſticus.

Gryllus alis caudatis elytris longioribus, abdomine ſtilis duobus apice fiſcis.

Gryllus Acheta domeſticus, *thorace rotundato, alis caudatis elytro longioribus, pedibus ſimplicibus, corpore glauco.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 694. *n°.* 12. — *Faun. ſuec. n°.* 868.

Acheta domeſtica. Fab. *Syſt. ent. pag.* 280. *n°.* 2. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 353. *n°.* 3. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 231. *n°.* 3.

Gryllus pedibus anticis ſimplicibus. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 389. *n°.* 2.

Le Grillon. Geoff. *Ib.*

Gryllus domeſticus *griſeo-fuſcus pallidus, capite faſciis tranſverſis fuſcis obſcuris.* Deg. *Mem. inſ. tom.* 3. *pag.* 509. *n°.* 1. *pl.* 24. *fig.* 1. & 2.

Grillon *domeſtique* d'un brun griſâtre clair, à raies tranſverſes brunes, obſcures ſur la tête. Deg. *Ib.*

Gryllus domeſticus. Raj. *Inſ. pag.* 63.

Mouff. *Theat. inſ. pag.* 135. *fig.* 1. & 2.

Roes. *Inſ. tom.* 2. *Loc. germ. tab.* 12.

Jonst. *Inſ. tab.* 12.

Huffng. *Inſ. pag.* 11. *fig* 4.

Seba. *Muſ. tom.* 4. *tab.* 65. *fig.* 24.

Gryllus domeſticus. Scop. *Ent. carn. n°.* 318.

Gryllus domeſticus. Poda. *Muſ. græc. pag.* 51.

Gryllus domeſticus. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 464.

Gryllus domeſticus. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 437. *n°.* 5.

Gryllus domeſticus. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 180. *n°.* 2.

Il a environ huit lignes de long, ſans comprendre les appendices de l'abdomen. Tout le corps eſt d'un gris jaunâtre, avec la tête & le corcelet nuancés d'obſcur. Les antennes ſont plus longues que le corps. Les élytres ſont preſque de la longueur de l'abdomen. Les ailes ſont plus longues, & terminées en pointe. Les pattes poſtérieures ſont plus groſſes que les autres. Les cuiſſes ſont renflées, & les jambes ſont épineuſes. L'abdomen eſt terminé par deux appendices ſétacées. Celui de la femelle a en outre une tarière cornée, pointue, formée de deux pièces.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, dans les maiſons.

4. Grillon ſemblable.

Gryllus aſſimilis.

Gryllus alis caudatis elytris longioribus, abdominis ſtylis duobus apice fiſſis.

Acheta aſſimilis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 280. *n°.* 3. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 4. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 231. *n°.* 4.

Il reſſemble au précédent. Les antennes ſont pâles. Le corcelet & la tête ſont noirs, bordés de pâle. Les élytres ſont obſcures, arrondies. L'abdomen eſt noir: les deux filets qui le terminent ſont filiformes, bifides à l'extrémité, & de la longueur de l'abdomen. Les pattes ſont obſcures.

Il ſe trouve à la Jamaïque.

5. Grillon braſilien.

Gryllus braſilienſis.

Gryllus alis caudatis elytris longioribus, fuſcus; dorſo pallidiore, cauda aſcendente longitudine corporis.

Acheta braſilienſis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 280. *n°* 4. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 6. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 231. *n°.* 6.

Gryllus Surinamenſis *griſeo fuſcus, thorace plano, elytris macula oblonga nigra, pedibus poſticis corpore duplo longioribus.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 519. *n°.* 1. *pl.* 43. *fig* 1.

Grillon *de Surinam* d'un brun griſâtre, à corcelet applati, à tache allongée noire ſur les étuis, & à pattes poſtérieures une fois plus longues que le corps. Deg. *Ib.*

Il eſt un peu plus grand que le Grillon domeſtique. Sa couleur eſt d'un brun griſâtre, avec le deſſus de la tête, du corcelet & des élytres, d'un brun plus clair, un peu jaunâtre. Les côtés de la tête & du corcelet ſont noirâtres. Les élytres ſont de la longueur de l'abdomen, & ont une tache allongée, noire, luiſante, vers les côtés, poſtérieurement. Les antennes ſont noires, un peu plus longues que le corps. Les ailes ſont une fois plus longues que les élytres. L'abdomen eſt terminé par deux filets ſétacés, ſimples. La tarière de la femelle eſt un peu longue, & noire à l'extrémité. Les pattes poſtérieures ſont longues, & les jambes ont deux rangées d'épines.

Il ſe trouve à Surinam.

6. **GRILLON** réticulé.

GRYLLUS reticulatus.

Gryllus niger, elytris rufo reticulatis, antennis albo annulatis.

Acheta reticulata. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 5. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 231. *n°.* 5.

Les antennes ſont une fois plus longues que le corps, noires & marquées de ſept anneaux blancs. La tête eſt jaunâtre, avec le vertex noir. Le corcelet eſt noir, avec une tache jaune, au milieu. Les élytres ſont courtes, obtuſes, noires, avec un réſeau très-marqué, fauve. L'abdomen eſt noir & terminé par deux filets ſétacés, velus. La tarière de la femelle eſt relevée, obſcure.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

7. **GRILLON** unicolor.

GRYLLUS unicolor.

Gryllus griſeo-ruſeſcens immaculatus, elytris abdomine longioribus.

Il eſt un peu plus allongé que le Grillon domeſtique. Tout le corps eſt d'un roux jaunâtre, ſans taches. Les antennes ſont minces, de la longueur du corps. Les élytres ſont réticulées, plus longues que l'abdomen. Les ailes ſont un peu plus longues que les élytres. L'abdomen eſt terminé par deux filets minces, ſétacés, velus. La tarière de la femelle eſt longue, de la couleur du corps, avec l'extrémité noire. Les pattes poſtérieures ſont longues, & les jambes ſont armées de deux rangées d'épines.

Il ſe trouve à la Guadeloupe, d'où il a été apporté par feu M. Badier.

8. **GRILLON** oriental.

GRYLLUS orientalis.

Gryllus alis caudatis elytris longioribus albis, corpore atro, capite pedibuſque teſtaceis.

Acheta orientalis. FAB. *Syſt. ent. p.* 281. *n°.* 5. —*Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 354. *n°.* 7. —*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 232. *n°.* 7.

Il eſt plus petit que le Grillon domeſtique. La tête eſt teſtacée. Le corcelet eſt arrondi, noir. Les élytres ſont noires. Les ailes ſont une fois plus longues que les élytres, blanches, obſcures à leur extrémité. L'abdomen eſt noir. La tarière & les filets qui les terminent, ſont courts. Les pattes ſont ſimples, jaunâtres.

Il ſe trouve à Tranquebar.

9. **GRILLON** mutique.

GRYLLUS muticus.

Gryllus alis caudatis elytris longioribus, capite elytriſque fuſco-caſtaneis.

Gryllus muticus *capite elytriſque fuſco-caſtaneis, pedibus teſtaceis, cauda feminæ mutica.* DEG. *Mem. inſ. tom.* 3. *p.* 520. *n°.* 2. *pl.* 43. *fig.* 2.

Grillon *ſans tarière*, à tête & à étuis d'un brun de marron, à pattes fauves & dont la femelle n'a pas de tarière. DEG. *Ib.*

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Grillon domeſtique. Les antennes ſont à peine plus longues que le corps. La tête & les élytres ſont d'un brun marron, luiſant. Le corcelet eſt d'un brun marron, mélangé. Les pattes ſont teſtacées. Les élytres ſont de la longueur du corps, & les ailes beaucoup plus longues.

Les femelles ſelon De Geer n'ont point de tarière.

Il ſe trouve à Surinam.

10. **GRILLON** du Cap.

GRYLLUS capenſis.

Gryllus alis caudatis elytris longioribus, niger, elytris baſi flavis

Acheta caperſis. FAB. *Syſt. ent. p.* 281. *n°.* 6. —*Sp. inſ. t.* 1. *p.* 354. *n°.* 8. —*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 232. *n°.* 8.

Gryllus bimaculatus *niger, elytrorum baſi maculis binis flavis, antennis corpore brevioribus.* DEG. *Mem. inſ. tom.* 3. *pag.* 521. *n°.* 4.

Grillon *à deux taches jaunes* noir à deux taches jaunes a l'origine des étuis & antennes plus courtes que le corps. DEG. *Ib.*

Il reſſemble beaucoup au Grillon champêtre. Les antennes ſont noires, un peu plus courtes que le corps. La tête eſt groſſe, noire, marquée de trois points jaunes entre les yeux. Le corcelet eſt arrondi, noir, ſans taches. Les élytres ſont de la longueur de l'abdomen, noirâtres, tachées de jaune a leur baſe, arrondies à leur extrémité. Les ailes ſont blanchâtres & plus longues que les élytres. Le deſſous du corps eſt noir, avec la baſe des cuiſſes fauve, L'abdomen eſt terminé par deux filets ſétacés, aſſez courts. La tarière de la femelle eſt de la longueur de l'abdomen.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

11. Grillon Morio.

Gryllus Morio

Gryllus alis caudatis elytris longioribus albis apice nigris, corpore atro.

Acheta Morio. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 9.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 232. *n°.* 9.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur, au Grillon champêtre. Les yeux teſtacés. Le corps eſt noir, ſans taches. Les élytres ſont arrondies à l'extrémité. Les ailes ſont plus longues que les élytres, blanches, avec l'extrémité noire. La tarière de la femelle eſt allongée, filiforme, obſcure.

Il ſe trouve dans l'Afrique équinoxiale.

12. Grillon champêtre.

Gryllus campeſtris.

Gryllus alis elytris brevioribus, corpore nigro, ſtylo lineari.

Gryllus Acheta campeſtris *thorace rotundato, cauda biſeta, ſtylo lineari, alis elytro brevioribus, corpore nigro.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 695. *n°.* 13. —*Muſ. Lud. Ulr. pag.* 124.

Acheta campeſtris. Fab. *Syſt. ent. p.* 281. *n°.* 7. —*Spec. inſ. t.* 1. *pag.* 355. *n°* 10.— *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 232. *n°.* 10.

Gryllus campeſtris. Scop. *Ent. carn. n°.* 319.

Mouffet. *Theat. inſ. pag.* 134. *fig.* 1. 2.

Gryllus campeſtris Mouffeti. Raj. *Inſ. p.* 63.

Roes. *Inſ.* 2. *Loc. germ. tab.* 13.

Frisch. *Inſ.* 1. *tab.* 1.

Schaeff. *Elem. inſ. tab.* 66.—*Icon. inſ. tab.* 157. *fig.* 2. 3. & 4.

Seba. *Muſ. tab.* 65. *fig.* 23.—*Tab.* 96. *fig.* 24.

Gryllus campeſtris. Poda. *Muſ. græc. pag.* 51.

Gryllus campeſtris. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 465.

Gryllus campeſtris. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 438. *n°.* 5.

Il eſt un peu plus grand que le Grillon domeſtique. Les antennes ſont noires, à peine de la longueur du corps. La tête eſt groſſe, glabre, noire, ſans taches. Le corcelet eſt noir, arrondi, plus large que long. Les élytres ſont obſcures, coriacées, réticulées, d'un jaune griſâtre à leur baſe, à-peu près de la longueur de l'abdomen. Les ailes ſont plus courtes que les élytres. Tout le reſte du corps eſt noir. L'abdomen eſt terminé par deux filets ſétacés. La tarière de la femelle eſt noire & un peu plus longue que les filets.

Il ſe trouve dans toute l'Europe méridionale, dans l'Afrique. Il fait dans la terre un trou oblique & peu profond, où il ſe tient.

13. Grillon rayé.

Gryllus hoſpes.

Gryllus alis caudatis elytris longioribus albis coſta fuſca, elytris nigris albo maculatis.

Acheta hoſpes. Fab. *Syſt. ent. p.* 281. *n°.* 8.— *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 355. *n°.* 11. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 232. *n°.* 11.

Gryllus faſciatus *fuſcus, thorace elytriſque lineis longitudinalibus fulvis.* Deg. *Mem. inſ. tom.* 3. *pag.* 522. *n°.* 5. *pl.* 43. *fig.* 5.

Grillon *rayé* brun, à raies longitudinales fauves ſur le corcelet & les étuis. Deg. *Ib.*

Il reſſemble au Grillon domeſtique, mais il eſt deux fois plus petit. Les antennes ſont obſcures, ſétacées, un peu plus longues que le corps. La tête & le corcelet ſont noirs, ſans taches. Les élytres ſont courtes, flexibles, noires, avec une raie longitudinale & pluſieurs lignes tranſverſes, courtes, blanches. Les ailes ſont une fois plus longues que les élytres, blanches, avec le bord extérieur obſcur. L'abdomen eſt noir, & terminé par deux filets ſétacés. La tarière de la femelle eſt longue & recourbée. Les pattes ſont obſcures; les jambes poſtérieures ſont épineuſes à leur extrémité.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale, en Penſylvanie.

14. Grillon ombragé.

Gryllus umbraculatus.

Gryllus niger, elytris apice albis, umbraculato frontis deflexo.

Gryllus Acheta. Lin. *Syſt. nat. pag.* 695. *n°.* 14.

Il reſſemble au Grillon champêtre. Les antennes ſont de la longueur du corps. Tout le corps eſt noir, mais la tête eſt d'un brun ferrugineux & munie d'une membrane ovale, penchée, de la grandeur de la tête, noire. Le corcelet eſt liſſe. Les élytres ſont plus courtes que l'abdomen, blanches à leur extrémité. Les cuiſſes poſtérieures ſont liſſes, un peu concaves à leur partie interne. Les jambes ſont armées de deux rangées d'épines.

Il ſe trouve ſur la côte de Barbarie.

15. Grillon grillode.

Gryllus gryllodes.

Gryllus alis caudatis hyalinis elytris longioribus, corpore griſeo pallido.

Gryllus gryllodes. Pall. *Spicil. zool. faſc. 9. pag. 16. tab. 1. fig. 10.*

Il eſt de la grandeur du Grillon italien. Les antennes ſont longues & ſétacées. Les yeux ſont obſcurs. Le corcelet eſt un peu déprimé & plane endeſſus. Les élytres ſont un peu plus longues que l'abdomen & griſâtres. Les ailes ſont plus longues que les élytres & d'un gris tranſparent. Les pattes poſtérieures ſont longues, & les jambes ſont armées de deux rangées de petites épines.

Il ſe trouve à la Jamaique.

16. Grillon italien.

Gryllus italicus.

Gryllus capite thoraceque flaveſcentibus, elytris aqueis longitudine fere alarum.

Acheta italica. Fab. *Spec. inſ. tom. 1. pag. 355. n°. 12.—Mant. inſ. tom. 1. pag. 232. n°. 13.*

Il a environ huit lignes de long, depuis la tête juſqu'à l'extrémité de la queue. Les antennes ſont pâles, deux fois plus longues que le corps. Les yeux ſont noirs. La tête & le corcelet ſont d'un jaune pâle. Les élytres ſont tranſparentes, à peine plus longues que l'abdomen. Les ailes ſont tranſparentes, guère plus longues que les élytres. L'abdomen eſt obſcur, terminé par deux filets ſétacés, de la longueur de la tarière. Les quatre pattes antérieures ſont jaunes; les poſtérieures ſont longues, obſcures, avec les jambes un peu épineuſes.

Il ſe trouve en Italie, dans les départemens méridionaux de la France, ſur différentes plantes.

17. Grillon de Sainte-Croix.

Gryllus Crucis.

Gryllus alis caudatis elytris longioribus, fuſcus, elytrorum margine flavo nigro punctato.

Acheta Crucis. Fab. *Mant. inſ. tom. 1. p. 232. n°. 12.*

Il reſſemble au précédent. La tête & le corcelet ſont obſcurs, avec le bord de celui-ci, jaune. Les élytres ſont obſcures, avec le bord jaune, marqué d'une rangée de points noirs. Les ailes ſont blanches, plus longues que les élytres.

Il ſe trouve à l'iſle de Sainte-Croix.

18. Grillon biponctué.

Gryllus bipunctatus.

Gryllus alis caudatis elytris longioribus, thorace anguſto, elytris aqueis puncto fuſco.

Gryllus bipunctatus *griſeo-fuſcus, elytris hyalinis puncto fuſco, alis carneis antenniſque longiſſimis, thorace elongato.* Deg. *Mém. inſ. tom. 3. pag. 523. n°. 7. pl. 43. fig. 7.*

Grillon *à deux points* d'un brun griſâtre, à étuis tranſparens à point brun, à ailes couleur de chair, une fois plus longues que les étuis, à corcelet allongé & à antennes très-longues. Deg. *Ib.*

Il reſſemble au Grillon Italien. Les antennes ſont jaunes, une fois plus longues que le corps. La tête eſt d'un brun griſâtre. Le corcelet eſt mince, un peu allongé, d'un brun griſâtre. Les élytres ſont à peine plus longues que l'abdomen, tranſparentes, & marquées chacune d'un point noirâtre, au milieu. Les ailes ſont d'un rouge pâle, une fois plus longues que les élytres. Les pattes ſont jaunâtres; les poſtérieures ſont longues.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale, la Penſylvanie.

19. Grillon blanc.

Gryllus niveus.

Gryllus alis caudatis albis elytris longioribus, thorace elongato, elytris niveis.

Gryllus niveus *albidus, elytris aliſque niveis, thorace elongato, antennis femoribuſque poſticis longiſſimis.* Deg. *Mém. inſ. tom. 3. pag. 522. n°. 6.*

Grillon *blanc* blanchâtre, à étuis & à ailes très-blanches, à corcelet allongé, à antennes & à cuiſſes poſtérieures très-longues. Deg. *Ib.*

Il eſt un peu plus petit que le précédent. Les antennes ſont pâles, une fois plus longues que le corps. La tête & le corcelet ſont minces, d'un brun ſale. Les élytres ſont d'un blanc de neige, à-peu-près de la longueur de l'abdomen. Les ailes ſont blanches & un peu plus longues que les élytres. L'abdomen eſt obſcur & terminé par deux filets ſétacés. La tarière eſt élevée, obſcure, avec l'extrémité noire & un peu plus groſſe. Les pattes poſtérieures ſont longues & déliées.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

20. Grillon roulé.

Gryllus convolutus.

Gryllus alis caudatis elytris longioribus, corpore nigricante immaculato.

Gryllus Acheta convolutus *thorace rotundato corpore nigro nebuloſo, elytris convolutis albidis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 695. *n°.* 15. — *Amoen. acad. tom.* 6. *pag.* 390. *n°.* 38.

Gryllus ater *nigro-fuſcus, cauda feminæ mutica.* Deg. *Mem. inſ. tom.* 3. *pag.* 520. *no.* 3. *pl* 43. *fig.* 3.

Grillon *noir*, d'un brun noirâtre, dont la femelle n'a point de tarière. Deg. *Ib.*

Il eſt petit. Tout le corps eſt noirâtre, ſans taches. Les antennes ſont un peu plus longues que le corps. Les élytres ſont preſque de la longueur de l'abdomen. Les ailes ſont une fois plus longues que les élytres, & en partie blanchâtres. La femelle, ſuivant De Geer, n'a point de tarière.

Il ſe trouve à Surinam.

21. Grillon nain.

Gryllus minutus.

Gryllus thorace rotundato, flaveſcens, alis caudatis, cauda biſeta, tibiis poſticis triſpinoſis.

Gryllus Acheta minutus. Lin. *Syſt. nat. p.* 694. *n°.* 11.

Acheta minuta. Fab. *Syſt ent. p.* 282. *n°.* 9. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 355. *n°.* 13. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 232. *n°.* 14.

Gryllus teſtaceus *flavo-teſtaceus, antennis corpore triplo longioribus, cauda feminæ enſifera recurvata.* Deg. *Mém. inſ. t.* 3. *pag.* 524. *n°.* 8 *pl.* 43. *fig.* 8.

Grillon *jaune*, à antennes deux fois plus longues que le corps, & à tarière recourbée. Deg. *Ib.*

Il a à peine ſix lignes de long. Les antennes ſont deux fois plus longues que le corps. Il eſt d'un jaune pâle en-deſſus, d'un jaune obſcur en-deſſous. Les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt arrondi. Les élytres ſont un peu plus longues que l'abdomen, & ont des nervures élevées. Les ailes ſont preſque une fois plus longues que les élytres. L'abdomen eſt terminé par deux filets ſétacés, velus. La tarière de la femelle eſt relevée, arquée, preſque ſemblable à celle de la plupart des Sauterelles. Les cuiſſes poſtérieures ſont groſſes, marquées extérieurement d'un ſillon longitudinal. Les jambes ſont terminées par trois épines.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam.

GUEPE, *Vespa*. Genre d'inſectes de la première Section de l'Ordre des Hymenoptères.

Les Guêpes ont quatre ailes membraneuſes, veinées, inégales, pliſſées; deux antennes filiformes, plus longues que la tête, preſque coudées à leur baſe; deux mandibules dentées, très-fortes; l'abdomen ſéparé du corcelet par un pédicule court ou un peu allongé; l'anus armé d'un aiguillon très-fort, caché dans le ventre.

Ces inſectes diffèrent des Abeilles, par le corps moins velu, & la trompe très-courte; des Bembex, par la lèvre ſupérieure, plus courte, & les mandibules larges & dentées. Les Frelons ſe diſtinguent des Guêpes, par les mandibules minces, la tête ordinairement groſſe, & par les trois premiers articles des antennules, larges, preſque rhomboïdaux.

Les antennes ſont filiformes, à-peu-près de la longueur de la moitié du corcelet, compoſées de douze articles, dont le premier eſt cylindrique, un peu allongé; le ſecond eſt très-court & plus mince que les autres; le troiſième eſt peu allongé & légèrement aminci à ſa baſe; les ſuivans ſont cylindriques & égaux; le dernier eſt obtus. Elles ſont inſérées à la partie antérieure de la tête, au-devant des yeux. Les antennes des mâles, ſont à-peu-près de la longueur du corcelet, & ont un article de plus.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, d'une trompe très-courte & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt coriacée, aſſez grande, ordinairement arrondie ou un peu anguleuſe, & ciliée à la partie antérieure.

Les mandibules ſont cornées, aſſez grandes, larges, intérieurement concaves, obliquement tronquées à l'extrémité, & armées de pluſieurs dents.

La trompe eſt très-courte & compoſée de trois pièces. Les deux latérales ſont ſimples, cornées à leur baſe, un peu comprimées, coriacées & velues, depuis l'inſertion des antennules juſqu'à l'extrémité. La pièce intermédiaire eſt cornée à la baſe, coriacée & trifide à l'extrémité : les diviſions latérales ſont minces, preſque cylindriques ; l'intermédiaire eſt large & échancrée.

Les antennules antérieures ſont filiformes, & compoſées de ſix articles, preſque égaux & un peu coniques ; le dernier eſt plus mince & un peu plus long que les autres ; elles ſont inſérées au milieu de la pièce extérieure de la trompe. Les antennules poſtérieures un peu plus courtes que les autres, ſont compoſées de quatre articles, dont les deux premiers ſont allongés, le dernier eſt mince & très-court ; elles ſont inſérées au milieu de la partie latérale de la pièce intermédiaire de la trompe.

La tête eſt à-peu-près de la largeur du corcelet, & unie à celui-ci par un col très-mince. Les yeux ſont oblongs, peu ſaillans, un peu entaillés à leur partie antérieure, près de l'inſertion des antennes. On apperçoit à la partie ſupérieure trois petits yeux liſſes, rapprochés, diſpoſés en triangle.

Le corcelet proprement dit, déſigné par quelques Entomologiſtes, ſous le nom d'*épaulettes*, eſt très-court & s'élargit un peu ſur les côtés. Le dos, ordinairement nommé corcelet, eſt un peu convexe, preſque de forme ovale.

L'addomen eſt oblong, uni au corcelet par un pédicule court, & quelquefois allongé en forme de poire. Il eſt compoſé de ſept anneaux dans les mâles, & de ſix dans les femelles. L'anus eſt terminé par un aiguillon rétractible, caché dans l'abdomen, & ſemblable à celui des Abeilles.

Les pattes ſont minces & aſſez longues. La hanche eſt grande ; les jambes antérieures ſont terminées par une épine droite, & les autres par deux.

Les ailes ſont membraneuſes, veinées, de grandeur inégale Les ſupérieures ſont à-peu-près de la longueur de l'abdomen & longitudinalement pliſſées dans leur milieu ; les inférieures ſont beaucoup plus courtes & étendues.

Nous diviſerons les Guêpes en deux familles, d'après la forme de l'abdomen. Nous placcrons dans la première les Guêpes dont le filet ou pétiole qui unit l'abdomen au corcelet, eſt allongé & terminé en forme de cloche ou de poire, & dans la ſeconde, celles dont le pédicule eſt court : celle-ci eſt beaucoup plus nombreuſe que l'autre. La plupart des Guêpes de la première famille ont les parties de la bouche un peu différentes de celles de la ſeconde ; les mandibules ſont allongées, minces & ſans dents, & la trompe eſt pareillement plus allongée. Nous renvoyons à un examen plus détaillé dans un plus grand nombre d'eſpèces, la queſtion de ſavoir ſi ces différences ſuffiſent pour l'établiſſement d'un nouveau genre.

Les Guêpes n'ont guères été connues pendant bien des ſiècles, & ne le ſont guère encore de beaucoup de gens, que par le ravage qu'elles font des fruits de nos jardins, & que comme de groſſes Abeilles dont les approches ſont à redouter. Quoique les uns & les autres de ces inſectes vivent de même en ſociété, & compoſent également trois ſortes particulières d'individus : ils préſentent des différences bien notables dans leur manière de vivre, ainſi que dans leur manière d'être. Les Abeilles, il eſt vrai, ſont auſſi armées d'un aiguillon qui peut les rendre redoutables ; mais elles doivent être regardées comme un peuple pacifique, qui, occupé continuellement de ſes travaux, ne cherche point à attaquer, ne ſonge qu'a ſe défendre, & qui enfin ne vit point aux dépens d'autrui. Les Guêpes au contraire peuvent paroître un peuple féroce qui ne vit que de rapines & de brigandage. Nous nous condamnerions pourtant nous-mêmes, dit Reaumur, en les jugeant avec tant de rigueur ; contentons nous de les regarder comme des inſectes guerriers qui, ainſi que nous, croient avoir droit, pour ſe nourrir, ſur les fruits que la terre produit, & ſur les animaux qui l'habitent auxquels ils ſont ſupérieurs en force. Pour être belliqueuſes, les Guêpes n'en ſont pas moins bien policées, elles n'en paroiſſent pas moins pleines de tendreſſe pour leurs petits, ni moins animées par le deſir de ſe procurer une nombreuſe poſtérité. Pour y parvenir, elles n'épargnent ni ſoins ni travaux. Les ouvrages qu'elles exécutent font honneur a leur patience, a leur adreſſe, à leur génie. Elles ont, comme les Abeilles, leur architecture particulière, & digne de notre admiration. Il eſt vrai que leurs édifices conſtruits avec tant d'art nous ſont inutiles, que nous ne ſavons pas faire uſage des matériaux qui les compoſent, comme nous en faiſons de la cire ; cependant, lorſqu'on les ſaura bien voir, ils ne ſeront pas pour nous des objets de pure curioſité. Inſtruits & guidés par Reaumur, cet homme ſi juſtement célèbre, qui le premier a ſu le mieux obſerver les inſectes les plus dignes d'obſervation, & le mieux diriger ſes découvertes vers l'utilité, nous ferons remarquer que les édifices des Guêpes peuvent nous apprendre à trouver en abondance des matières utiles pour une de nos principales fabriques, celle du papier, & des matières dont on ne s'eſt pas encoré aviſé de ſe ſervir, ou du moins qu'on n'a pas employées à leur façon. Il doit s'enſuivre que les Guêpes méritent plus d'être connues qu'on ne le penſe communément. La plupart des eſpèces vivent en république comme les Abeilles : elles forment par leur nombre, dans quelques-unes de leurs ſociétés, comme une grande ville ; dans d'autres, elles ne préſentent qu'un petit village : enfin on nous rapporte que quelques eſpèces, comme parmi les Abeilles, mènent la vie la plus ſolitaire.

L'aiguillon dont les Guêpes ſont toujours diſpoſées à ſe ſervir contre nous, les fait confondre avec les Abeilles, par ceux qui ne s'arrêtent pas à démêler des différences qui ne peuvent être apperçues que quand on cherche à les voir.

Les Guêpes reſſemblent ſans doute beaucoup aux Abeilles; elles ont, comme ces dernières, quatre ailes membraneuſes & une bouche garnie de dents; elles ont de même leurs antennes briſées, ou compoſées de deux parties coudées, dont la première eſt d'une ſeule pièce, tandis que l'autre eſt ſubdiviſée en pluſieurs articles, les ailes inférieures plus courtes que les ſupérieures, & le ventre attaché au corcelet par un filet ou pédicule court, quoiqu'en général un peu plus long, & un peu plus viſible que dans les Abeilles. Elles ont auſſi une eſpèce de trompe membraneuſe, mais faite ſur un tout autre modèle que celle des Abeilles, & ordinairement beaucoup moins apparente. Elles ont enfin également trois petits yeux liſſes ſur la tête. Néanmoins les Guêpes diffèrent notablement des Abeilles par des caractères aſſez bien marqués. D'abord, leurs yeux à réſeau ont conſtamment du côté antérieur une profonde échancrure qui leur donne une figure de croiſſant à cornes arrondies; ceux des Abeilles au contraire ſont toujours régulièrement ovales. Un autre caractère, c'eſt que leurs ailes ſupérieures, quand elles ſont en repos, ſont pliées en deux d'un bout à l'autre ſelon leur longueur, de ſorte qu'alors elles ne montrent que la moitié de leur largeur. On peut encore ajouter qu'elles ont le corps ras ou garni de peu de poils, & qui ſont à peine viſibles à l'œil ſimple, au lieu que les Abeilles ſont ordinairement fort velues. Il faut avouer que ces différences ne ſont pas des plus importantes & ſouvent des plus faciles à reconnoître; mais, faut-il bien s'attacher à les chercher & à les manifeſter, puiſqu'elles doivent ſervir à faire remarquer des êtres qui préſentent des différences ſi eſſentielles dans leur genre de vie.

Avant de paſſer à l'hiſtoire proprement dite des Guêpes, nous devons fixer quelques inſtans nos regards ſur certaines parties de leur organiſation qui méritent d'être appréciées avec le plus de détail; ce ſont ſur-tout les parties qui accompagnent le devant & le deſſous de la tête. Toutes les Guêpes ont une lèvre ſupérieure, deux dents ou deux mandibules dont nous ferons mention. Au-deſſous des dents, la tête a une grande cavité dans laquelle eſt placée une partie très-compoſée, que la Guêpe peut allonger conſidérablement & bien au-delà du bout des dents, ce qu'elle fait toujours quand elle veut s'en ſervir; mais dans toute autre occaſion, elle eſt cachée dans la cavité de la tête & dans celle qui eſt formée pour les faces concaves des dents, quand celles-ci ſont fermées. Reaumur n'a pas cru convenable de donner à cette partie le nom de trompe; ce nom cependant doit lui être aſſigné, quoiqu'elle ſe préſente ſous une autre forme que celle des Abeilles: on ſait que les trompes des différens inſectes varient beaucoup dans leur figure. Ce qui doit ſans doute déterminer à lui donner le nom de trompe, c'eſt qu'elle en fait véritablement les fonctions: car la Guêpe s'en ſert à lécher des fruits & des liqueurs qui ont la conſiſtance de ſirop, comme le dit Reaumur. Les mouches ne ſe ſervent pas autrement de leur trompe charnue. Cette trompe eſt une partie alongée & applatie, mais un peu concave en deſſous & convexe en deſſus, qui s'élargit peu-a-peu en avançant de la tête, & qui eſt plus ou moins échancrée près de ſon bout. Dans quelques eſpèces, le fond de l'entaille deſcend juſqu'au tiers de la longueur; dans d'autres, il eſt plus proche du bord: lorſque l'entaille eſt profonde, la trompe préſente comme deux branches à l'extrémité. Regardée en deſſous, on voit qu'elle prend ſon origine d'un tuyau écailleux & mobile, qui eſt placé dans la grande cavité au-deſſous de la tête, entre deux autres parties latérales écailleuſes & mobiles comme le tuyau. La trompe ſemble faire corps avec ce tuyau; mais, dans l'inaction, ou quand la Guêpe n'en fait point uſage, elle eſt preſqu'entièrement cachée dans le tuyau, où elle peut entrer comme dans un fourreau ou un étui. Ainſi l'emplacement même demande que cette partie ſoit priſe pour une véritable trompe. Dans preſque toute ſon étendue, cette trompe eſt charnue & flexible. Voici comme Reaumur en parle: « Elle fait la fonction d'une langue; elle agit, pour conduire les alimens, comme une langue qui ſeroit hors de la bouche; elle s'évaſe quelque fois juſqu'a devenir plate; d'autres fois elle ſe courbe de cent façons différentes; très-ſouvent elle ſe plie en deux ſuivant ſa longueur, de manière qu'une des moitiés de ſa ſurface intérieure vient s'appliquer contre l'autre; elle fait auſſi l'office de main, pour détacher de deſſus les corps durs des parcelles propres à être avalées». Il y a auſſi apparence que la Guêpe s'en ſert pour donner la béquée aux larves qu'elle eſt chargée de nourrir. A ſon origine, la trompe eſt fortifiée par des pièces écailleuſes; & tout le long du côté extérieur des deux branches, on voit régner une eſpèce de fibre plus dure que le corps même de la trompe. Cette trompe eſt cannelée tranſverſalement, tant en deſſus qu'en deſſous, d'un grand nombre de ſillons très-proches les uns des autres, & couverts de poils fort courts, couchés parallèlement, tout comme on le voit ſur la trompe des Abeilles. Le long des côtés des branches & le long de l'entaille qui les ſépare, on voit nombre de poils un peu plus longs que ceux du plat de la trompe. Ce ſont ces poils que Reaumur a déſigné une frange de petites dents charnues; mais il eſt aiſé de voir que ce ne ſont que des poils, ou du moins des parties en forme de poils. L'uſage de tous ces poils doit être pour mieux enlever les liqueurs que la Guêpe veut lécher. Du bout de chaque branche de

la

la trompe, on voit un bouton ovale, brun, luiſant & écailleux, garni de quelques petits poils. A quelque diſtance de ſon inſertion au tuyau ou fourreau écailleux, la trompe jette encore deux autres branches charnues, & de groſſeur preſque égale dans toute leur longueur; ces branches n'atteignent point le bout de la trompe, elles ſont plus courtes qu'elle, & à l'extrémité, elles ont auſſi un bouton brun, alongé, luiſant & écailleux, garni de petits poils & un peu plus gros que la branche même: il forme comme une petite tête. On peut obſerver que ces deux branches latérales, qui ſont comme des appendices de la trompe, ſont garnies de fibres longitudinales, très-viſibles; mais elles n'ont point de ſillons tranſverſaux, & n'ont des poils qu'aux boutons écailleux qui les terminent. Reaumur a conjecturé que tous ces boutons écailleux pourroient être propres à écraſer des corps qui réſiſteroient à une partie charnue; mais il ſemble que les dents de la Guêpe ſont bien ſuffiſantes & beaucoup plus propres à cela. Le même auteur dit avoir vu une ouverture ſur le deſſous de la trompe près de l'endroit où commence le tuyau écailleux, & y avoir même vu deux eſpèces de langues ou de languettes charnues. De Geer nous dit avoir fait tout ſon poſſible pour découvrir cette ouverture ſur la trompe d'une autre eſpèce de Guêpe, il eſt vrai, ſans avoir pu y réuſſir. Ce qu'il a mieux vu, c'eſt que la véritable bouche de la Guêpe eſt placée entre les dents ou un peu plus haut qu'elles, immédiatement au-deſſous d'une pièce écailleuſe en forme de languette triangulaire. Cette languette ſert comme de couvercle à la bouche, elle eſt attachée à ſon bord ſupérieur; deux autres lames larges ont leur attache au bord inférieur. En ſoulevant la languette triangulaire, on met la bouche à découvert. Cette bouche a aſſez d'ouverture, & ſes bords ſont charnus: on peut y introduire un ſtylet bien avant, ſans ſentir la moindre réſiſtance. Enfin cette bouche eſt ſemblable à celle des Abeilles, que Reaumur a décrite, & ſemblablement placée. Une telle grande bouche eſt auſſi bien plus propre pour un inſecte qui vit de rapine & qui a ſouvent de gros morceaux à avaler, que ne le ſeroit une petite ouverture placée ſur le deſſous de la trompe. Pour terminer une deſcription ſi étendue & ſi digne d'étonner peut-être, relativement à une partie auſſi peu apparente & ſur un être qui nous paroît ſi peu important dans l'enſemble des êtres, nous ajouterons que quand on regarde la trompe en-deſſus, on voit que le fourreau écailleux eſt garni de trois pièces écailleuſes, & minces, en forme de lames mobiles, dont celle du milieu eſt comme une languette, qui finit en pointe, & qui eſt beaucoup plus petite que les deux autres: c'eſt celle que nous avons dit couvrir & fermer la bouche. Les deux pièces latérales, dont nous avons auſſi déjà dit un mot, ſont larges, un peu voutées & garnies au bout d'une eſpèce de bouton plat, qui y eſt attaché. Ces trois pièces ſont d'un brun jaunâtre, tranſparentes comme de l'écaille & couvertes de beaucoup de poils longs, ſur-tout à leurs bord. Il y a apparence qu'elles aident aux manœuvres de la bouche & de la trompe; elles ſont couchées ſur le fourreau.

Nous avons fait connoître au commencement de l'article la lèvre ſupérieure & les quatre antennules, dont la bouche des Guêpes eſt munie; nous devons plutôt conſidérer d'autres parties nouvelles, qu'elles ne manifeſtent complettement qu'aux obſervateurs patiens qui cherchent à les découvrir. Les Guêpes, pour ſe nourrir, ſont ſouvent obligées de mettre en pièce des corps dont la dureté eſt ſupérieure à la force de la plupart des inſtrumens qui accompagnent leur bouche; mais elles ont deux mandibules ou dents auxquelles peu de corps peuvent réſiſter. Chacune eſt attachée aux côtés de la tête, au-devant de laquelle elles viennent mutuellement ſe rencontrer, ſelon l'expreſſion de Reaumur, qui en a donné une deſcription très-exacte. Le bout par lequel elles ſe touchent, dit-il, eſt oblique à leur longueur & plus large que celui qui ſert de pivot à leur mouvement. Sur ce bout par lequel elles ſe rencontrent ſont trois dentelures à pointes aiguës, quoique leurs baſes ſoient ſolides; elles ſont taillées dans la moitié la plus proche du côté extérieur; ſur l'autre moitié, & près du côté intérieur, il y a encore une dentelure, mais plus courte que les autres. Cette dentelure, ſelon De Geer, n'eſt plutôt qu'une éminence angulaire, parce que l'angle formé par le côté intérieur avec le côté oblique où ſont les dentelures, eſt comme coupé. Nous ajouterons à la deſcription, que du côté extérieur, tout près de ſon origine, la dent a une éminence en forme de tubercule arrondi, & que les dents ſont convexes en-dehors & très-concaves en-dedans. Quand elles ſont fermées, elles ſe croiſent un peu avec leurs bouts. Nous devons dire encore, que le nombre, la profondeur & l'arrangement des dentelures, peuvent préſenter quelques variétés dans les différentes eſpèces de Guêpes.

D'après De Geer, nous avons déjà fait une obſervation ſur les deux grands yeux à réſeau des Guêpes, qui peut donner un très-bon caractère pour diſtinguer ces inſectes, des Abeilles & des Ichneumons. Nous ne nous étendrons auſſi pas davantage ſur les antennes, qui ſont de même connues. Les Guêpes, comme nous l'avons dit, ont un caractère particulier dans leurs ailes, qui n'a pas échappé à Reaumur. Quand on voit une Guêpe poſée, on lui juge les ailes ſupérieures fort étroites, mais elles ſont pliées en deux d'un bout à l'autre, & ne montrent alors que la moitié de leur largeur. La partie intérieure, celle qui devroit couvrir le deſſus du corps, eſt ramenée en-deſſous, de façon que le bord du côté intérieur, ſe trouve préciſément ſous le bord du côté extérieur; le pli eſt pris tout le long d'une groſſe fibre qui a ſon origine à celle de l'aile; cette fibre ſe termine pourtant par des ramifications déliées, avant que d'arriver au bout de l'aile juſqu'auquel parvient le pli dont la direction vient d'être déterminée. Quand la Guèpe veut ſe ſervir de ſes ailes ſupérieures pour ſe ſoutenir en l'air, elle les déplie. La méchanique par laquelle elle y parvient eſt aſſez difficile à connoître. Je ne ſais, dit Reaumur, ſi a la jonction de chaque aile avec le corcelet, il y a un muſcle qui tire en dehors le bout de la partie qui eſt ramenée en-deſſous, ou ſi, quand la Guèpe veut voler, elle fait couler dans les vaiſſeaux qui ſe trouvent dans la concavité du pli, une liqueur qui oblige ce qui étoit courbé à ſe redreſſer. Je ſais mieux, ajoute-t-il, que l'état naturel de l'aile eſt d'être pliée; elle l'eſt dans les Guêpes mortes; l'aile qu'on vient d'arracher à une Guêpe vivante, reſte pliée: ſon reſſort tend donc a la mettre dans cet état, & il faut une force pour l'en tirer, comme il en faut une pour lui faire frapper l'air, & peut-être que cette dernière force produit l'un & l'autre effet. Avant de quitter ces ailes ſupérieures, nous devons faire remarquer avec Reaumur, qu'en deſſus de l'inſertion de chacune d'elles, eſt attachée une petite partie écailleuſe, en forme de coquille, dont la concavité eſt en-deſſous. Cette pièce eſt plus grande & plus viſible dans la plus commmune des eſpèces de Guèpes de nos jardins, que dans aucune autre: on la voit auſſi ſur certains inſectes, ſoit du genre des Abeilles, ou de divers autres genres. Son uſage, dit l'illuſtre obſervateur que nous venons de citer, me paroît être d'empêcher l'aile de s'élever trop, c'eſt un eſpèce de reſſort, un arrêt, un cliquet qui preſſe la partie de l'aile au-deſſus de laquelle elle eſt poſée, lorſque des efforts peu meſurés tendent à porter l'aile trop haut. Nous devons ajouter encore, à l'égard des ailes, que les inférieures ſont garnies de petits crochets dans la portion du milieu de leur bord extérieur, qui s'accrochent ſans doute à la nervure qui borde le côté intérieur des ailes ſupérieures, quand la Guêpe fait uſage de ſes ailes pour voler, de la même manière qu'on l'a obſervé ſur les ailes des Ichneumons.

Nous paſſerons maintenant ſous ſilence la deſcription de l'aiguillon des Guêpes, ſemblable ou à-peu près à celui des Abeilles. Les autres parties du corps, comme le corcelet, le ventre & les pattes, n'ont rien d'aſſez ſingulier pour en faire mention dans ces généralités, & ſont d'ailleurs déjà connues, ou peuvent l'être plus bas dans des deſcriptions particulières. Le brun eſt la couleur la plus ordinaire aux Abeilles; le jaune & le noir combinés par raies ou par taches, ſont les couleurs qu'on trouve communément aux Guêpes de nos contrées. S'il y a cependant quelques Abeilles qui portent la livrée des Guêpes, il y a auſſi de ces dernières qui portent celle des Abeilles. Nous avons dit que les Guêpes ne ſont point velues comme les Abeilles: les yeux ſeuls apperçoivent pourtant des poils fins en grand nombre ſur certaines eſpèces; mais il y en a d'autres ſur leſquelles on a peine a en découvrir quelques-uns. Si on donne aux yeux le ſecours d'une loupe de deux ou trois lignes de foyer, les anneaux du corps ceſſent de paroître liſſes, ils ſemblent faits d'un chagrin ſur lequel des poils courts ſont couchés avec ordre à côté les uns des autres, & diſtribués en différens rangs. Diverſes eſpèces de Guêpes différent beaucoup en groſſeur ou en grandeur. La plus grande de toutes dans nos climats, eſt celle qui y eſt particulièrement connue ſous le nom de Frelon. Toutes ont l'abdomen d'une figure éllipſoïde, ou de celle d'une olive; mais les unes l'ont plus ou moins long que les autres; certaines eſpèces l'ont plus pointu tant à ſon origine qu'à ſon bout, certaines autres ont le bout mouſſe. Il y en a dont l'abdomen eſt ſi peu diſtant du corcelet, qu'il le touche en divers momens; & celui des autres ne paroît y tenir que par un filet, plus ou moins long dans différentes Guêpes. On pourra remarquer ces ſortes de variétés dans les différentes eſpèces de Guêpes que nous ferons paſſer ſous les yeux, ſoit lorſque nous en rapporterons des faits plus propres à attirer l'attention, ſoit lorſque nous en donnerons des deſcriptions particulières. Nous devons chercher à rapporter maintenant les faits que nous fourniſſent les eſpèces les plus communes & les plus connues qui vivent en ſociété.

La même fin qui retient les Abeilles dans une ruche, réunit les Guêpes dans un même lieu. Celles-ci ne ſemblent pas moins animées que les autres, par l'amour de la poſtérité. Elles travaillent avec la même ardeur à conſtruire des gâteaux, qui ſont auſſi compoſés de cellules hexagones. Leurs cellules, à la vérité, ne ſont pas faites de cire, mais chacune n'en eſt pas moins propre à recevoir un œuf, & à ſervir de logement à la larve qui en doit ſortir. En général leur matière eſt une eſpèce de papier. Les Guêpes de différentes eſpèces le font de différentes couleurs, & de différentes qualités. Selon que les ſociétés ſont plus ou moins nombreuſes, elles conſtruiſent plus ou moins de gâteaux, & des gâteaux plus grands ou plus petits. On a pu donner le nom de nid, à l'aſſemblage de ces gâteaux deſtinés à élever des petits: on le déſigne auſſi ſous le nom de *Guêpier*. Les différentes eſpèces de Guêpes choiſiſſent par préférence différens lieux pour conſtruire leurs Guêpiers. Les unes ne craignent point de les laiſſer expoſés à toutes les injures de l'air, & les autres les mettent à l'abri. Il y a encore parmi celles-ci des choix différens pour les lieux; car les unes logent leurs Guêpiers dans des troncs d'arbres pourris en partie, ou ſous des toits de greniers non fréquentés, d'autres les cachent ſous terre, & c'eſt ce que font les Guêpes les plus communes & qui doivent être les plus connues; car elles paroiſſent en grand nombre non-ſeulement ſur les eſpaliers de nos jardins, ſur-tout quand les muſcats commencent à mûrir, mais elles s'introduiſent dans nos ſalles à manger, & viennent hardiment goûter de tous les mets dont nos tables ſont ſervies. Ce ſont auſſi celles dont nous devons donner d'abord par préférence une hiſtoire détaillée, parce que auſſi les faits qui y doivent entrer ont été les mieux obſervés, & par l'obſervateur le plus digne de mériter notre confiance. D'ailleurs, ce que nous avons à rapporter de la forme de leur gouvernement, de l'art avec lequel elles travaillent, & de leurs différentes manœuvres, leur eſt commun pour l'eſſentiel avec les autres eſpèces de Guêpes qui vivent en ſociété. Nous n'aurons donc dans la ſuite qu'à expliquer ce que les pratiques de chacune de ces dernières ont de différent des pratiques de celles qui nous ſeront déja connues.

Les Guêpes qui bâtiſſent ſous terre, & qui ſeront déſignées ſous le nom de vulgaires, ne ſont pas ſeulement avides des fruits qui abondent en liqueurs ſucrées, elles ſont auſſi au rang des inſectes les plus carnacières; elles font une guerre cruelle à la plupart des inſectes, & particulièrement aux Abeilles. Reaumur a ſouvent obſervé qu'elles aimoient à ſe rendre & à ſe tenir auprès des ruches; il y a vu pluſieurs fois une Guêpe ſe ſaiſir d'une Abeille prête à rentrer dans ſon habitation, & la porter par terre : elle reſte deſſus ſans l'abandonner & lui donne des coups de dents redoublés, qui tendent à ſéparer le corcelet de l'abdomen : quand la Guêpe en eſt venue à bout, elle prend celui-ci entre ſes pattes, & l'emporte en l'air. Une Abeille entière ne ſeroit pourtant pas un fardeau fort lourd pour certaines Guêpes; mais l'abdomen de l'Abeille eſt ce qu'elles en aiment le mieux : les inteſtins qu'il renferme ſont tendres & d'ailleurs plein de miel, au lieu que le corcelet ne contient preſque que les muſcles qui font mouvoir les ailes, & ce ſont des chairs trop dures & trop coriaces. Elles ne ſe contentent pas encore du petit gibier que leur chaſſe leur peut fournir, nos viandes les plus ſolides ſont à leur goût; elles ſavent trouver les lieux où nous les dépoſons & où nous allons les prendre : elles ſe rendent en aſſez grand nombre dans les boutiques des bouchers de campagne. Là chacune s'attache à la pièce qu'elle préfere; après s'en être raſſaſiée, elle en coupe ordinairement un morceau pour le porter à ſon guêpier. Ce morceau ſurpaſſe ſouvent en volume la moitié du corps de la Guêpe, & eſt quelquefois ſi peſant, que celle qui s'eſt élevée en l'air après s'en être chargée, eſt obligée ſur le champ de redeſcendre à terre. Nous avons fait remarquer que les deux grandes dents mobiles, dont elles ſont pourvues, ont leur bout taillé en ſcie : c'eſt avec ces dents qu'elles coupent les morceaux de viande qu'elles veulent emporter : elles les prennent ſouvent au milieu d'une pièce; elles les rongent tout au tour & par-deſſous, juſqu'à ce qu'ils ne tiennent plus à rien. Elles y ſont occupées avec tant d'ardeur, qu'il ſeroit aiſé alors de les tuer même avec la main ſans aucun riſque d'être piqué. Malgré leurs larcins, la plupart des bouchers cependant vivent non-ſeulement en paix avec elles, mais cherchent à les rendre utiles. Le foie de veau, de bœuf ou de mouton, eſt ce qu'elles aiment le mieux : ce ſont des viandes auxquelles elles s'attachent par préférence, & qui les empêchent de toucher aux autres; elles peuvent leur paroître d'un meilleur goût; elles ont d'ailleurs l'avantage d'être plus tendres, moins fibreuſes, & par là plus aiſées à couper : c'eſt auſſi ce que ces bouchers leur abandonnent volontiers, non pas tant pour les éloigner des autres viandes, ou n'en être point importunés, que par une autre raiſon d'économie qu'il eſt bon de faire connoître. On ſait que les groſſes Mouches bleues de la viande y dépoſent des œufs, d'où ſortent des larves qui la font corrompre plus vîte. Les Guêpes gardent pour ainſi dire la viande contre ces groſſes Mouches, qui n'oſeroient reſter dans un même lieu avec elles.

Après avoir pris un bon repas & s'être chargées de proie, les Guêpes retournent à leur nid ou guêpier : c'eſt-là auſſi où nous allons les ſuivre. La première porte qui y conduit, eſt un trou d'environ un pouce de diamètre, dont l'ouverture eſt à la ſurface de la terre. Les bords de ce trou ſont labourés comme ceux des clapiers des garennes peuplées; mais la terre des environs eſt couverte d'herbes à l'ordinaire. Ce trou eſt une eſpèce de galerie que les Guêpes ont minée; il va rarement en ligne droite à leur habitation; il n'eſt pas toujours de même longueur, parce que le guêpier eſt tantôt plus près, tantôt plus loin de la ſurface de la terre. Reaumur dit n'en avoir trouvé aucun dont la partie la plus élevée n'en fût au moins à un demi-pied, mais il en a trouvé d'autres où elle en étoit diſtante de plus d'un pied, ou d'un pied & demi. Ce trou eſt le chemin qui conduit à une petite ville ſouterraine, qui n'eſt pas bâtie dans le goût des nôtres, mais qui a ſa ſymétrie & qui préſente des rues & des logemens régulièrement diſtribués. Elle eſt même entourée de murs de tous côtés; ces murs ne ſont que de papier, mais forts du reſte pour les uſages auxquels ils ſont deſtinés : ils ont quelquefois plus d'un pouce & demi d'épaiſſeur. Cette enveloppe extérieure du guêpier a différentes figures & grandeurs, ſelon la figure & la grandeur que les Guêpes ont données aux ouvrages qu'elles renferment. Communément la figure extérieure du guêpier approche de celle d'une boule, plus ou moins allongée, dont le plus petit diamètre eſt tantôt horizontal & tantôt vertical. On en trouve qui reſſemblent à un cône applati & un peu retréci vers ſa baſe : ce cône peut avoir quinze ou ſeize pouces de hauteur, & environ un pied de diamètre près de la baſe ; le diamètre de ceux qui ſont en boule eſt pour l'ordinaire de treize à quatorze pouces. Nous avons dit que cette enveloppe eſt du papier ; on ne connoît pas de matière à qui elle reſſemble davantage, quoiqu'elle diffère un peu du nôtre. Sa couleur dominante eſt un gris cendré, mais de diverſes nuances ; quelquefois elle tire ſur le blanc, & quelquefois elle approche du brun ou du jaunâtre : ces couleurs ſont ſouvent variées avec irrégularité, par bandes ou raies d'environ une ligne de large, ce qui donne une couleur ſingulière à tout l'extérieur du guêpier, & y fait une eſpèce de marbrure. Mais ce qui rend encore cet extérieur plus ſingulier, c'eſt l'arrangement des différentes pièces dont l'enveloppe totale eſt faite. Nous l'avons comparée à une boule creuſe, ou à un cône creux ; nous n'avons pas voulu faire entendre qu'elle en avoit le poli ; ſa ſurface eſt raboteuſe ; au premier coup d'œil on la prendroit pour une eſpèce de roche faite de congelations, ou, pour en donner une image plus reſſemblante, elle paroît faite de coquilles bivalves non cannelées, & cimentées les unes ſur les autres, de façon qu'on ne voit que leur côté convexe. Nous prendrons bientôt une idée plus exacte de ſa ſtructure. Quand cette enveloppe eſt entiérement finie, elle a au moins deux portes, qui ne ſont que deux trous ronds. Les Guêpes entrent continuellement dans le guêpier par l'un de ces trous, & ſortent par l'autre. Chaque trou n'en peut laiſſer paſſer qu'une à la fois ; leur circulation eſt toujours libre, rien ne la retarde au moyen de l'ordre qu'elles obſervent ; les unes ne s'oppoſent point aux mouvemens des autres : on n'en voit jamais entrer par le trou qui a été choiſi pour la ſortie, & très-rarement on en voit ſortir par celui qui a été établi pour l'entrée.

Nous ne ſommes encore arrivés qu'aux portes du guêpier, pénétrons dans l'intérieur. Il eſt occupé par pluſieurs gâteaux plats, parallèles les uns aux autres, & tous placés à-peu-près horizontalement. Ils reſſemblent aux gâteaux ou rayons des Abeilles, en ce qu'ils ne ſont qu'un aſſemblage d'alvéoles ou de cellules hexagones, très-régulièrement conſtruites ; mais ils en diffèrent par bien des circonſtances. Ils ſont faits de la même matière que l'enveloppe du nid, c'eſt-à dire, d'un eſpéce de papier. Au lieu que les gâteaux des Abeilles ſont compoſés de deux rangs de cellules dont les unes ont leurs ouvertures ſur une des faces du gâteau, & les autres ſur l'autre ; ceux-ci n'ont qu'un ſeul rang de cellules, & toutes ont leurs ouvertures d'un même côté, ſavoir, en en-bas. Ces cellules ne contiennent ni miel ni cire brute, elles ſont uniquement deſtinées à loger les œufs, les larves qui en éclosent, les nymphes & les jeunes Guêpes qui n'ont point encore volé. Au lieu que les larves des Abeilles ſont couchées preſque horizontalement, celle des Guêpes ſont preſque toutes droites, ayant la tête en en-bas & toujours tournée vers l'ouverture de la cellule. L'épaiſſeur des gâteaux eſt à peu de choſe près égale à la profondeur des cellules, & proportionnée à la longueur de leurs habitantes. Tous les guêpiers ne ſont pas compoſés d'un nombre égal de gâteaux : on peut en trouver juſqu'à quinze à quelques uns, & onze ſeulement à d'autres. Le diamètre des gâteaux change en même proportion que celui de l'enveloppe. Le premier ou le ſupérieur, n'a ſouvent que deux pouces de diamètre, pendant que ceux du milieu ont un pied ; les derniers ſont auſſi plus petits que ceux du milieu. Tous ces gâteaux ſont comme autant de planchers diſpoſés par étages, qui fourniſſent de quoi loger un prodigieux nombre d'habitans. Les cellules ne ſont pas toutes égales ; elles ne ſont pas faites, à proprement parler, pour loger les Guepes fortes & vigoureuſes ; chacune eſt pour ainſi dire, le berceau d'une Guêpe naiſſante. Quand il n'y auroit que dix mille de ces berceaux, c'en ſeroit aſſez pour donner une idée du peuple nombreux, qui par la ſuite doit compoſer la petite république, ſur tout quand on aura vu qu'il n'y a peut-être pas de cellule qui, l'une portant l'autre, ne ſerve à élever trois jeunes Guêpes. Ainſi un guêpier produiroit par an plus de trente mille Guêpes. Les différens gâteaux forment autant de planchers qui laiſſent entr'eux des chemins libres aux Guêpes : il y a toujours de l'un à l'autre environ un demi-pouce de diſtance : la hauteur des étages eſt proportionnée à celle des habitans. Ces intervalles ſont ſi ſpacieux que ce ſeroit trop peu que de ne les comparer qu'aux plus vaſtes ſalles, ou que de ne les regarder que comme des rues très-larges, par leur grandeur & par le nombre du petit peuple qui s'y rend, ils reſſemblent mieux aux places publiques de nos villes. Ces intervalles entre les gâteaux, ſont décorés par un grand nombre de colonnes ſemblables. Ces colonnes ſont les liens néceſſaires pour ſoutenir les gâteaux. Ici les fondemens de l'édifice ſont à ſa partie la plus élevée : c'eſt toujours en deſcendant que les Guêpes bâtiſſent. Le plus petit des gâteaux, ou le ſupérieur, eſt conſtruit le premier, & eſt attaché à la partie ſupérieure de l'enveloppe du nid. Le ſecond gâteau eſt ſuſpendu par des liens qui tiennent au premier ; de même les liens qui ſuſpendent le troiſième gâteau, ſont arrêtés contre le ſecond, & ainſi de ſuite juſqu'au dernier ; de ſorte que le premier gâteau ſe trouve chargé en grande partie du poids de tous les autres. Ces liens ſont faits de même matière que les gâteaux & que le reſte du guêpier ; ils ſont maſſifs, ils ſemblent autant de petites colonnes qui pourtant ne ſe rapportent à aucun de nos ordres : elles ſont ſimples & aſſez groſſièrement conſtruites, à peine ſont-elles rondes ; leur baſe & leurs chapiteaux ont cependant plus de diamètre que le reſte; elles tiennent par l'une au gâteau inférieur, & par l'autre au gâteau ſupérieur. Vers le milieu elles n'ont guère qu'une ligne de diamètre, & en ont plus de deux à la baſe & au chapiteau. Il y a donc toujours entre deux gâteaux une eſpèce de colonnade ruſtique, car les grands gâteaux ſont ſuſpendus par plus de cinquante liens pareils. Les gateaux tiennent auſſi en quelques endroits aux parois de l'enveloppe du guêpier. Il falloit aux Guêpes, des chemins pour arriver aux grandes places qui ſe trouvent entre deux gâteaux; ces chemins ont été réſervés entre les bords des gâteaux & les parois intérieures de l'enveloppe : celles-ci ne tiennent qu'en quelques endroits à la circonférence des gâteaux, par-tout ailleurs elles laiſſent des intervalles vuides.

Après avoir pris une idée groſſière de l'édifice, il eſt temps de voir comment les Guêpes le bâtiſſent, de quel uſage il leur eſt, à quoi elles s'occupent dans ſon intérieur; en un mot, il nous faut voir tout le gouvernement de ce petit peuple. Mais ce ſont des myſtères qui ſe paſſent ſous terre, & qu'il a été impoſſible de dévoiler tant qu'on a laiſſé les Guèpes cachées, comme elles aiment à l'être, dans les lieux où elles ont fait leurs établiſſemens. Reaumur ſongea le premier à les mettre plus à portée d'etre vues, & il parvint à les loger dans des ruches vitrées, comme les curieux y logent les Abeilles. C'eſt-là où il a obſervé à loiſir tous leurs petits manèges, & où nous allons les voir d'après lui-même. Il ne ſemble pas aiſé de donner à ſon gré un logement à des inſectes ſi peu traitables; l'amour que les Guêpes ont pour leur guêpier, ou plutôt pour les petits qu'elles y élèvent, a pu cependant y faire réuſſir. Après avoir préparé une ruche vitrée, de capacité & de forme convenables, on fouille dans un endroit où l'on ſait un nid de Guêpes, & l'on ôte de tous côtés la terre qui le recouvre. Quand le guêpier a été ainſi mis à découvert, on l'enlève & on le poſe dans une ruche. S'il y a quelque cas où l'hiſtoire naturelle expoſe à des dangers, celui-ci en eſt un : il faut braver les aiguillons de pluſieurs milliers de Guêpes, qui de toutes parts attaquent celui qui vient les troubler, qui toutes cherchent à lui faire des bleſſures qui ne ſont pas mortelles, à la vérité, mais qui ſont très-douloureuſes : on a pourtant vu des chevaux périr par les piqûres réitérées de ces inſectes. Il ne ſeroit pas prudent auſſi de s'expoſer à déterrer un guèpier, ſans précaution. On doit avoir le ſoin de ſe couvrir de toutes parts, quand on veut s'occuper à ce travail. On peut mettre ſur ſa tête une eſpèce de camail dont le devant eſt garni de gaze, ou de toile à tamis, afin qu'on puiſſe voir ſans courir riſque d'être piqué au viſage. Les gants de chamois les plus épais ne ſuffiſent pas pour défendre les mains, l'aiguillon paſſe à travers; il faut mettre encore des ſerviettes à pluſieurs doubles par deſſus les gants. Reaumur dit qu'il fit d'abord enlever le premier nid avec toute la terre dont il étoit environné naturellement : après avoir fait couper quarrément une groſſe motte, au milieu de laquelle ce nid ſe trouvoit placé, il perça ſes quatre faces verticales pour ménager des jours qui laiſſaſſent voir ce qui ſe paſſoit autour du guêpier; mais afin que les Guêpes ne fuſſent pas trop expoſées aux injures de l'air, il fit aſſujetir quatre carreaux de verre ſur les quatre grandes ouvertures qu'il avoit faites, & il ſe procura ainſi une ruche vitrée dont le corps étoit de terre. Ce moyen eſt aſſez bon, mais il faut plus de ſoin & de précaution pour conſerver la motte de terre ſans qu'elle s'éboule, qu'il n'en faut pour déterrer ſimplement un nid. Quelque dérangement qu'on faſſe à leur guêpier, quoiqu'on le briſe, qu'on le mette preſque par morceaux, les Guêpes ne l'abandonnent point, elles le ſuivent par tout; il eſt plein de larves qui demandent des ſoins qu'elles leur donnent avec la plus grande affection : de ſorte que pour avoir la ruche, dans laquelle on a logé le guêpier, bien peuplée, il ne faut que donner le temps d'y entrer, aux Guepes qui en ſont dehors; pour cela on le laiſſera pendant le reſte du jour dans lequel l'opération a été faite, auprès du trou d'où a été tiré le guêpier qu'elle renferme : peu-à-peu toutes viendront s'y rendre; on doit attendre la nuit pour le tranſporter, ſi on ne veut pas perdre celles que des courſes néceſſaires retiennent à la campagne. Celles qui étoient au loin lorſqu'on a tranſporté le guêpier, & qui, quand elles reviennent à leur trou, n'y trouvent ni compagne ni nid, ne ſavent plus où aller; elles reſtent pluſieurs jours de ſuite au tour de ce trou, avant que de ſe déterminer à l'abandonner. D'ailleurs la nuit eſt encore plus favorable que le jour pour les tranſporter, & même pour les déterrer, parce que c'eſt le temps où elles ſont le plus tranquilles & où elles cherchent moins à piquer. On doit penſer qu'avant de voiturer la ruche où le guèpier a été mis, il convient de la boucher de toutes parts. Une fois miſes en ruche, les Guêpes ſont pacifiques, elles n'attaquent point l'obſervateur, pourvu qu'il ſe contente de les contempler. Naturellement même elles ne piquent que ceux qui les irritent. Après qu'elles ont été logées, elles commencent par travailler à réparer les déſordres qui ont été faits au guêpier. Elles tranſportent avec une activité merveilleuſe, toute la terre & toutes les ordures qui peuvent être tombées dans la ruche; enſuite elles ſongent à attacher ſolidement leur nid contre les parois de la ruche où il a été mis; elles travaillent à en réparer les brêches, elles s'occupent à le fortifier, elles augmentent conſidérablement l'épaiſſeur de ſon enveloppe. Pour attacher ce nid à la ruche, les unes font des liens, des eſpèces de petites colonnes ſemblables à celles qui ſuſpendent les gâteaux; d'autres conſtruiſent des bandes larges & minces, un peu pliées en arcs, dont elles collent un des deux bords à la ruche, & l'autre à l'enveloppe du nid. Mais pour mieux entendre comment elles exécutent ces différens ouvrages, prenons une idée générale de ceux que leur architecture demande. Ils ſe réduiſent à trois principaux, à la conſtruction des gâteaux à cellules hexagones, à celle de l'enveloppe des gâteaux, & à celle des liens, qui ſont les pièces qui portent & l'enveloppe & les gâteaux eux-mêmes. Pourrions-nous retrancher quelques détails ſur des êtres auſſi intéreſſans, & ne pas faire uſage de tous ceux que nous fournit celui qui étoit ſi digne de les obſerver & de les décrire ?

L'enveloppe du guêpier eſt un ouvrage particulier aux Guêpes. Quelqu'induſtrieuſes & laborieuſes que ſoient les Abeilles ordinaires, elles ne portent pas ſi loin leurs ſoins pour la conſervation de leurs gâteaux ; celles qui ſe logent elles-mêmes à la campagne dans des creux de troncs d'arbres ou de murs, comme celles qu'on établit dans des ruches, s'en tiennent à appuier immédiatement leurs gâteaux de cire contre les parties intérieures de la cavité qu'elles ont trouvé toute faite. Cette enveloppe, que les Guêpes jugent néceſſaire à leur nid, eſt pour elles un grand objet de travail ; elle a ſouvent plus d'un pouce & demi d'épaiſſeur : toute cette épaiſſeur n'eſt pas un maſſif, elle eſt faite de pluſieurs couches qui laiſſent des vuides entr'elles ; elle eſt formée par un grand nombre de ceintres, de petites voûtes miſes les unes ſur les autres, & les unes à côté des autres : chacune de ces voûtes eſt auſſi mince qu'une feuille de papier fin. Nous avons comparé l'extérieur du guêpier à une roche faite de coquilles bivalves : chacune des voûtes dont nous parlons, reſſemble au côté convexe d'une de ces coquilles ; l'intérieur de l'enveloppe eſt tout compoſé de parties pareilles. A meſure que les Guêpes épaiſſiſſent cette enveloppe, elles bâtiſſent ſur les couches déjà formées, une autre couche compoſée de pareils morceaux ceintrés. On peut ſouvent compter quinze ou ſeize couches, & leur nombre va quelquefois plus loin. Cette enveloppe eſt une eſpèce de boîte faite pour renfermer les gâteaux, & apparemment pour les mettre à couvert de la pluie qui peut percer quelquefois la terre : elle y eſt propre quoiqu'elle ne ſoit que de papier, au moyen de la ſtructure que nous venons d'expliquer : toute maſſive, elle ſeroit plus aiſée à imbiber : l'eau qui a pénétré une des voûtes, ne peut mouiller celle de deſſous ſans dégoutter, au lieu que ſi tout étoit maſſif, l'eau perceroit par le ſeul contact. D'ailleurs, cette ſorte d'architecture épargne conſidérablement de matériaux.

Rien n'eſt plus amuſant que de voir les Guêpes travailler à étendre ou à épaiſſir cette enveloppe ; il n'eſt point d'ouvrage qu'elles conduiſent plus vîte, elles y ſont occupées en grand nombre, mais tout ſe fait ſans confuſion ; auſſi eſt-il aiſé de les ſuivre dans ce travail, parce qu'une ſeule Guêpe entreprend une bande d'un ceintre, & elle mène plus d'un pouce ou un pouce & demi d'ouvrage à la fois : elle expédie la beſogne avec tant de célérité, que ce qu'elle en a fait dans un inſtant peut être diſtingué du reſte. Elles vont chercher à la campagne les matériaux néceſſaires : la Guêpe qui les a ramaſſés les met elle-même en œuvre. Celle qui travaille à bâtir, (car d'autres ont d'autres emplois dont nous parlerons dans la ſuite), revient chargée d'une petite boule : elle la tient entre ces deux ſerres ou dents dont nous avons dit qu'elle ſe ſert pour couper la viande. Cette boule eſt la matière prête à être miſe en œuvre : la Guêpe arrivée dans le guêpier, la porte à l'endroit qu'elle veut étendre. Suppoſons une voûte commencée qu'elle veut élargir, elle ſe place à un des bouts de cette voûte, contre lequel elle applique & preſſe ſa petite boule. Celle-ci qui eſt faite d'une eſpèce de pâte molle, s'attache à la partie contre laquelle elle eſt preſſée. Auſſitôt on voit la Guêpe marcher à reculons ; à meſure qu'elle marche, elle laiſſe devant elle une portion de ſa boule. Cette portion eſt applatie, & n'eſt pourtant pas détachée du reſte : la Guêpe tient ce reſte entre ſes deux premières pattes, pendant que les deux ſerres allongent, étendent & applatiſſent ce qu'elle en veut laiſſer & coller à chaque pas contre le bord de la bande ou du ceintre qu'elle ſe propoſe d'élargir. Qu'on imagine une pâte qui ſe laiſſe filer aiſément, ou un morceau de terre molle qu'on veut ajouter autour du bord d'un vaſe de terre qu'on a deſſein d'élever, & on ſe fera une idée de la façon dont la Guêpe travaille : ſes deux dents agiſſent comme feroient les deux premiers doigts du potier, qui colleroient une nouvelle bande de terre contre les bords du vaſe, qui l'allongeroient & l'applatiroient. Cette bande, qui ne vient que d'être appliquée par la Guêpe, eſt trop épaiſſe, mal unie, l'ouvrage n'eſt encore que dégroſſi, il reſte à l'amincir & à l'applanir : elle va le reprendre où elle l'a commencé, & ſans perdre un inſtant, elle met l'épaiſſeur de la nouvelle bande entre ſes deux dents, & répète un manège aſſez ſemblable au premier, c'eſt-à-dire, qu'elle s'en retourne à reculons avec vîteſſe, en donnant ſans diſcontinuation des coups à la nouvelle bande avec les deux dents entre leſquelles elle ſe trouve, mais ſans y rien ajouter : ordinairement toute la matière a été employée dès la première fois. Les dents font les fonctions des palettes des potiers à creuſet : en frappant la matière molle, elles l'étendent. L'effet de leurs coups eſt ſenſible ; ſi on compare l'endroit que la tête de l'inſecte vient de quitter avec ceux qu'il lui reſte à parcourir, les premières ſont viſiblement plus larges. La Guêpe retourne de la ſorte quatre ou cinq fois, ſans comprendre celle qui a été employée à appliquer la matière, après quoi l'ouvrage eſt fini : la nouvelle bande eſt réduite à n'avoir que l'épaiſſeur du reſte, ou celle d'une feuille de papier. Il eſt à remarquer que c'eſt toujours avec une extrême vîteſſe que la Guêpe travaille, & toujours à reculons ; par-là elle eſt en état de juger continuellement du ſuccès de ſon travail : le mouvement de ſes dents eſt encore alors plus prompt que celui de ſes pattes. On diſtingue facilement du reſte la nouvelle bande, elle eſt plus brune parce qu'elle eſt encore mouillée. Dans l'ancien ouvrage, on diſtingue auſſi ce qui a été fait à la fois, ou d'une même boule. Chaque feuille eſt compoſée de petites bandes larges environ d'une ligne, chacune de différente nuance : les unes ſont plus blanches, les autres plus brunes, & les autres plus jaunâtres, ſelon la couleur de la matière dont elles ont été compoſées. Quoique les feuilles faſſent un tout continu, leurs parties tiennent moins enſemble dans les endroits où le travail a été repris, que dans l'étendue de chaque bande, & ſi l'on tire ce papier doucement, mais aſſez fort néanmoins pour le déchirer, il n'arrive guères qu'il ſe déchire au milieu d'une bande : on voit qu'une bande ſe détache de celle à laquelle elle tenoit. On peut ſe convaincre que ces bandes de couleurs différentes ſont faites de boules de matière diverſement colorée, en attrapant des Guêpes qui en apportent une au guêpier, ou qui commencent à employer la leur, ce qui eſt également facile, lorſqu'on a des ruches vitrées, que les carreaux ſont dans des couliſſes, & que l'on s'eſt précautionné de bâtons frottés de glu : pour enlever de la ruche la Guêpe qu'on veut avoir, on n'a qu'à la toucher avec le bout d'un de ces petits bâtons. Le même expedient peut ſervir à s'éclairer ſur bien des faits qui ſe paſſent dans l'intérieur de la ruche. Celles que l'on prend chargées d'une boule, ne l'abandonnent point malgré la violence qu'on leur fait : elles veulent conſerver le fruit de leur travail. Entre ces boules, les unes ſont blanches, les autres jaunâtres, & les autres noirâtres. Ce qu'on peut obſerver de plus dans ces boules, c'eſt qu'elles ne ſont qu'un amas de filamens : quelquefois on trouve entre ces filamens de petits grains noirâtres ; mais ils viennent d'une matière étrangère, auſſi-bien que tout ce qui donne des couleurs brunes ou jaunâtres au papier. La matière que nous venons de voir mettre un œuvre pour l'enveloppe du guêpier, eſt auſſi celle dont les Guêpes font les gâteaux & les liens qui les ſuſpendent. Elles travaillent auſſi les cellules qui compoſent ces gâteaux de la même façon que les feuilles qui forment l'enveloppe ; mais elles font le tiſſu des cellules plus lâche, plus approchant du réſeau : au contraire, elles rendent le tiſſu des liens auſſi ſerré, auſſi compacte qu'il leur eſt poſſible. Ces liens ſont entièrement maſſifs, auſſi ont-ils beſoin d'être forts.

Mais où les Guêpes prennent-elles les filamens dont leur papier eſt compoſé, la matière qui en fait le corps ? C'eſt le fait qui a été le plus long-temps caché à celui qui ſavoit obſerver avec autant de ſagacité que de conſtance ; & nous ne devons pas laiſſer ignorer comment Reaumur parvint à le découvrir, on pourra juger par-là même, combien l'obſervateur judicieux en hiſtoire naturelle peut mettre à profit tous ſes regards & faire les découvertes les plus intéreſſantes, lors même qu'il y penſe le moins. Ce digne hiſtorien des Guêpes avoit eu beau les ſuivre & les étudier dans toutes les circonſtances où il avoit ſoupçonné qu'elles alloient chercher des matériaux, il n'avoit pu réuſſir à les ſurprendre pendant qu'elles s'en chargeoient. Les Abeilles qui vont enlever aux fleurs le miel & la cire brute, les Guêpes qui ſe poſent ſur certaines plantes & ſur certains arbres pour recueillir le ſuc qui échappe ſoit de leurs feuilles, ſoit de leurs branches ou de leurs tiges, n'avoient ſervi, dit-il, qu'à le dérouter. C'étoit ſur de pareilles plantes, ou ſur des plantes analogues, qu'il croyoit les trouver arrachant des fibres pour en former leur papier. Lorſqu'il ne ſongeoit plus à ſuivre cet objet, une Guêpe de l'eſpèce même de celles dont il s'agit, vint l'inſtruire de ce qu'il avoit cherché tant de fois inutilement. Elle ſe poſa auprès de lui ſur le chaſſis de ſa fenêtre qui étoit ouverte. Il la vit reſter en repos dans un endroit d'où il ne paroiſſoit pas qu'elle pût tirer rien de fort ſucculent ; pendant que le reſte de ſon corps étoit tranquille, il remarqua divers mouvemens de ſa tête. Sa première idée fut que la Guêpe détachoit du chaſſis de quoi bâtir, & cette idée ſe trouva vraie. Il l'obſerva avec attention, il vit qu'elle ſembloit ronger le bois, & que ſes deux dents agiſſoient avec une extrême activité : elles coupoient des brins de bois très-fins. La Guêpe n'avaloit point ce qu'elle avoit ainſi détaché, elle l'ajoutoit à une petite maſſe de pareille matière qu'elle avoit déjà ramaſſée entre ſes pattes. Peu après elle changea de place, mais elle continua de ronger le bois, & d'ajouter ce qu'elle en arrachoit, au petit amas déjà fait. Après s'être aſſuré de ce travail, il prit la Guêpe dans l'action même ; il la trouva chargée à-peu-près de la quantité de matière que ces inſectes ont coutume de porter au guêpier, ſans être encore formée en boule. Cette matière n'étoit pas autant humectée qu'elle l'eſt quand la Guêpe la met en œuvre. Après avoir examiné cet amas de filamens, il lui parut que pour être parfaitement ſemblable aux boules qu'il avoit ôtées à des Guêpes prêtes à travailler, ou qui avoient commencé leur travail, il ne lui manquoit que d'être humectée, un peu pêtrie & arrondie. Mais ce qui mérite quelque attention, c'eſt que les petites parcelles ne reſſembloient pas à celles qui ont été détachées d'un morceau de bois, par les dents d'un inſecte qui l'a rongé. Les fragmens ſont alors une ſciure, c'eſt-à-dire, de petits grains à-peu-près auſſi larges que longs; au lieu que les parcelles ligneuſes enlevées par la Guêpe, étoient de vrais filamens, de petits brins extrêmement déliés, qui avoient ſouvent plus d'une ligne de longueur. Des brins de bois gros & courts, pareils à ceux de la ſciure, n'accommoderoient pas nos Guêpes, ils ſeroient peu propres à s'entrelacer. Pour faire un papier fin, il leur faut des filamens pareils à ceux du papier dont nous nous ſervons. Auſſi l'auteur a pu obſerver une adreſſe de la Guêpe, au moyen de laquelle elle ſe procuroit des filamens ligneux : elle ne ſe contentoit pas de hacher le bois, ce qui ne lui eût donné que des morceaux courts, pareils à ceux de la ſciure ; mais avant de le couper, elle le charpiſſoit pour ainſi dire elle preſſoit les fibres entre ſes ſerres ; elle les tiroit en-haut ; par-là, elle les écartoit les unes des autres, & ce n'étoit qu'après les avoir réduites en charpie, qu'elle les coupoit. Pourſuivons ſans doute le récit de Reaumur : c'eſt une inſtruction pratique pour l'obſervateur. Outre qu'en obſervant la Guêpe même, il avoit appris que c'étoit en cela que conſiſtoit ſa principale adreſſe, il s'en aſſura encore en imitant ſa manœuvre. Avec un canif il ratiſſa le même morceau de bois qu'elle avoit ratiſſé avec ſes dents. D'abord il le frotta légèrement avec la lame du canif, pour écarter les fibres les unes des autres, & il les frotta enſuite aſſez fort avec la même lame pour les détacher. Il ramaſſa de la ſorte des filamens, il les compara avec ceux dont la Guêpe avoit fait amas, & il ne remarqua aucune différence entre les unes & les autres. Quand on a une fois apperçu certaines ſingularités qui avoient échappé, dit Reaumur, on les retrouve a tout moment ſous les yeux, on eſt ſurpris de ce qu'on ne les avoit pas vues plutôt. Depuis qu'il avoit obſervé la Guêpe qui détachoit du bois de ſa fenêtre, il fut attentif à ſuivre les mouvemens de celles qui s'appuyoient ſur le bois ſec, & il eut beaucoup d'occaſions de ſe convaincre que les Guêpes de toutes les eſpèces y vont arracher les filamens dont elles ont beſoin pour faire leur papier, il en a vu & revu d'occupées à le ratiſſer avec leurs dents. Les vieux treillages des eſpaliers, les vieux chaſſis, les vieilles portes & les vieux contrevents des fenêtres, ſont ſur-tout à leur goût ; car il eſt à remarquer qu'elles ne travaillent que ſur le bois vieux & ſec, & qui a été pendant long-temps expoſé aux injures de l'air. Il ne ſeroit pas facile de tirer les fibres du lin nouvellement arraché de terre ; pour parvenir à les dégager, on le laiſſe rouir pendant du temps, c'eſt-à-dire, qu'on le tient ſous l'eau pendant pluſieurs ſemaines, après quoi on le fait ſécher. La première ſurface du bois qui a été expoſé pluſieurs années aux injures de l'air, a été tant de fois arroſée par la pluie, qu'elle ſe trouve dans l'état du lin roui. Nos Guêpes en détachent ſans peine, des filamens incomparablement plus fins que ceux qu'elles tireroient du bois qui auroit toujours reſté à couvert. Auſſi, quand les treillages des eſpaliers ont été peints, les Guêpes ſe donnent bien de garde de les attaquer dans les endroits où la peinture s'eſt conſervée ; mais ſi elle s'eſt écaillée quelque part, elles s'y arrêtent & en tirent des filamens. La couleur dominante du papier du guêpier eſt blanchatre, d'un gris à-peu-près cendré, couleur fort différente de celle du bois de chêne, ou de celle des autres bois mis en œuvre dans nos appartemens ; mais la couleur de ce papier n'eſt nullement différente de celle que prennent les ſurfaces de ces mêmes bois, lorſqu'ils ont été long-tems expoſés à la pluie, en-dehors de nos maiſons. Qu'on approche des morceaux de papier de Guêpes tout auprès de quelques vieux treillages ou de quelques vieux contrevens, & on s'aſſurera par la comparaiſon, que la couleur des uns eſt la même que celle des autres. Tout bois & toutes les parties du même bois expoſés à l'air, ne prennent pourtant pas les mêmes nuances ; de-là viennent auſſi en partie les variétés qui ſont entre les couleurs des différentes bandes de ce papier. Ce n'eſt, au reſte, que parce que les Guêpes ne trouvent pas mieux, qu'elles ratiſſent les ſurfaces des bois qui ont été mouillés, & qui ont ſéchés à une infinité de repriſes. Elles s'accommoderoient plus volontiers de papier tout fait, ſi elles ſavoient où en trouver : c'eſt ce dont on peut ſe convaincre en liſant Reaumur.

Cependant la conſtruction du guêpier n'occupe qu'une aſſez petite partie des ouvrières, les autres ont d'autres emplois. Pour entendre en quoi ils conſiſtent & comment ils ſont diſtribués, il faut ſavoir que les républiques des Guêpes, comme celles des Abeilles, ſont compoſées de trois ſortes d'individus, de femelles, de mâles, & de Guêpes ſans ſexe. Le nombre de ces dernières ſurpaſſe auſſi beaucoup celui des femelles & des mâles, pris enſemble. Elles ont été nommées les *Mulets*, quoiqu'elles n'aient de commun avec les vrais mulets, que d'être incapables de contribuer à perpétuer leur eſpèce. Nous préférerons de les déſigner ſous le nom de *neutres* ; celui d'ouvrières ne leur ſeroit pas auſſi propre qu'il l'eſt au commun des Abeilles. Les plus grands travaux roulent, il eſt vrai, ſur les Guêpes neutres, mais elles ne ſont pas les ſeules laborieuſes ; car il n'en eſt pas ici comme parmi les Abeilles, où les femelles vivent en vraies reines, paſſant leur vie à pondre & à recevoir les hommages les plus empreſſés & un devouement ſans bornes. Nous verrons qu'il n'y a point d'ouvrages que les mères Guêpes ne ſachent faire, & auxquels elles ne travaillent en certain temps. Si les Guêpes nouvellement nées avoient beſoin d'être inſtruites, elles le ſeroient par les exemples de leur mère. Les mâles ne ſont pas des travailleurs comparables aux neutres ; mais ils ne mènent pas une vie auſſi pareſſeuſe que celle des males des Abeilles, ils cherchent à s'occuper dans l'intérieur du guêpier.

Lorſqu'un guêpier eſt compoſé de pluſieurs gâteaux, & qu'il eſt bien fourni d'habitans, comme le nombre des mulets y ſurpaſſe conſidérablement celui des autres Guêpes, ce ſont eux auſſi qui ſont chargés des plus grands travaux, & de ceux de différentes eſpèces ; ce ſont eux auſſi qui bâtiſſent & qui nouriſſent les mâles, les femelles & même les petits. Excepté ceux qui ſont occupés à aller ramaſſer des matériaux pour étendre l'habitation & en fortifier les enceintes, & enſuite à les mettre en œuvre, les autres vont continuellement à la chaſſe.

Les uns attrapent de vive force des inſectes, qu'ils portent quelquefois tout entiers au guêpier, mais plus ſouvent ils n'y en portent que le ventre; d'autres pillent les boutiques des bouchers, d'où ils arrivent chargés de morceaux de viande plus gros que la moitié de leur corps; d'autres ravagent les fruits de nos jardins & de nos campagnes; ils les rongent, les ſucent, & en rapportent le ſuc. Arrivés dans la ruche, ils font part de ce que leur courſe leur ont produit, aux femelles, aux mâles, & même à d'autres Mulets, qui, pour avoir été occupés dans l'intérieur, n'avoient pu aller chercher de quoi vivre. Pluſieurs Guêpes s'aſſemblent autour du Mulet qui vient d'arriver, & chacune prend ſa portion de ce qu'il apporte. Cela ſe fait de gré à gré & ſans combat. Ceux qui, au lieu d'aller à la chaſſe, ſont tombés ſur des fruits, ne rapportent jamais rien de ſolide dans le guêpier; car ils n'y rapportent ni fruits ni portions de fruits. Ces Mulets, qui ſemblent revenir a vuide, ne laiſſent pourtant pas d'être en état de régaler leurs compagnes. Reaumur rapporte en avoir vu pluſieurs fois qui, après être entrés dans la ruche, ſe poſoient tranquillement ſur le deſſus du guêpier. Là ils faiſoient ſortir de leur bouche une goutte de liqueur claire, qui étoit avidement ſucée quelquefois par deux Guêpes dans le même inſtant. Dès que cette goutte étoit bue, le Mulet en faiſoit ſortir une ſeconde, & quelquefois une troiſième, qui étoient auſſi diſtribuées a d'autres Guêpes.

Les Mulets, quoique les plus laborieux, ſont les plus petits; ils ſont les plus vifs, les plus légers, les plus actifs: les femelles ſont les plus groſſes & les plus peſantes, elles marchent plus lentement. Nous verrons qu'il y a des temps où le guêpier n'en a qu'une ſeule, comme les ruches des Abeilles n'ont qu'une ſeule mere; mais dans d'autres temps on peut compter plus de trois cents femelles dans un guêpier, au lieu que le nombre des femelles eſt toujours très-petit parmi les Abeilles: s'il s'y en trouve quelquefois huit ou dix, ce ne peut être que pendant peu de jours, & les trois cents meres Guêpes peuvent vivre dans le guêpier pendant pluſieurs mois. La groſſeur des mâles eſt moyenne entre celle des neutres & des femelles. Ces différences de groſſeur ſont ſi conſidérables dans les Guêpes qui bâtiſſent ſous terre, qu'elles ſuffiſent pour faire diſtinguer ces inſectes les uns des autres. Reaumur a peſé des Guêpes de ces trois ſortes d'individus, & ayant comparé leur poids, il a toujours trouvé que deux Mulets ne peſoient enſemble qu'un mâle, & qu'il falloit ſix Mulets pour faire le poids d'une femelle; auſſi paroiſſent-elles d'une groſſeur monſtrueuſe par rapport à ces neutres. Quoiqu'une femelle peſe autant à peu-près que trois mâles, ceux-ci les égalent preſque en longueur, mais ils ſont beaucoup moins gros. Les mâles ſont encore aiſés à reconnoître, parce qu'ils ont les antennes plus longues que celles des femelles & des Mulets, & parce qu'elles ſont recourbées par le bout. On peut ajouter encore que depuis le corcelet juſqu'au bout du derrière, les femlles & les Mulets n'ont que ſix anneaux, tandis que les mâles en ont ſept. On trouve cette dernière différence conſtante dans les Guêpes de différentes eſpèces; mais la différence de groſſeur n'eſt pas ſi conſidérable dans toutes les eſpèces, que dans celle des Guêpes ſouterraines: la femelle y eſt toujours plus groſſe que le mâle, & celui-ci plus gros que le neutre, mais non pas dans une ſi grande proportion. Pendant les mois de juin, juillet, août, & juſqu'au commencement de ſeptembre les femelles ſe tiennent dans l'intérieur du guêpier: on ne les voit guère voler a la campagne, qu'au commencement du printemps, & dans les mois de ſeptembre & d'octobre: dans les mois d'été elles ſont occupées à pondre, & ſur-tout a nourrir leurs petits: ce dernier travail leur donne de l'occupation de reſte, & ſeules elles ne ſauroient y ſuffire. Le calcul a appris qu'une ruche qui a tous ſes gâteaux, a quelquefois plus de ſeize mille cellules, dont peut-être il n'y en a pas ſept ou huit qui n'aient ou un œuf ou une larve, ou une nymphe: or les larves & les œufs même demandent des ſoins.

Chaque œuf eſt ſeul dans ſa cellule, il eſt blanc, tranſparent, de figure oblongue, aſſez ſemblable en petit à un pignon de pomme de pin, à cela près qu'il eſt plus gros par un bout que par l'autre. Ceux des différentes ſortes de Guêpes diffèrent en groſſeur comme les inſectes qui en doivent naître: il y a des eſpèces de Guêpes qui en pondent d'auſſi petits que la tête d'une petite épingle. Le bout de l'œuf le plus pointu eſt le plus proche du fond de la cellule, & y eſt collé contre les parois de façon qu'il eſt difficile de l'arracher ſans le caſſer. Ces œufs, quoique très-récemment pondus, ont beſoin d'être ſoignés: au moins voit-on une Guêpe entrer pluſieurs fois le jour, la tête la première, dans chacune des cellules où il y en a un. Peut-être ſe contente-t-elle d'examiner leur état, de s'aſſurer ſi la larve eſt écloſe ou prête à éclore; peut-être auſſi qu'elle les humecte d'un peu de liqueur. On voit mieux quels ſont les ſecours qu'elles donnent aux larves qui en écloſent.

Reaumur n'a pu ſavoir ſi la larve change pluſieurs fois de peau, ni même ſi elle en change; ce ce qu'il ſait, c'eſt que huit jours après que l'œuf a été mis dans la cellule, on y trouve une larve qui eſt conſidérablement plus groſſe que l'œuf ne l'étoit; ſa tête alors eſt reconnoiſſable; on y diſtingue déjà deux ſerres ou deux mandibues, placées comme celles dont nous avons vu les Guêpes ſe ſervir à tant d'uſage. Elle continue de croître juſqu'à devenir aſſez groſſe pour remplir entièrement ſa cellule, quand elle eſt parvenue à une certaine groſſeur, la tête eſt mieux formée, les mandibules deviennent plus brunes, & on diſtingue les parties qui ſont autour de la bouche, elle a le reſte du corps tout blanc, ſans aucun poil, & recouvert d'une peau molle. Ce ſont ces larves qui demandent les principaux ſoins des Guêpes qui ſe tiennent dans l'intérieur du guêpier, elles les nourriſſent comme les oiſeaux nourriſſent leurs petits, de temps en temps elles leur portent la becquée. C'eſt une choſe merveilleuſe que de voir l'activité avec laquelle une mere Guêpe parcourt, les unes après les autres, les cellules d'un gâteau : elle fait entrer ſa tête aſſez avant dans celles dont les larves ſont petites : ce qui s'y paſſe eſt dérobé à l'obſervateur ; mais il eſt aiſé d'en juger par ce que les Guêpes font dans les cellules dont les larves plus groſſes ſont prêtes à ſe métamorphoſer. Celles-ci, plus fortes, ſont moins tranquilles, ſouvent elles avancent leur tête hors de la cellule, & par de petits bâillemens, ſemblent demander la becquée : on voit la Guêpe la leur apporter ; après qu'elles l'ont reçue, elles reſtent tranquilles, elles ſe renfoncent pour quelques inſtans dans leur petite loge. Les Guêpes de la groſſe eſpèce, nommée Frelon, avant de donner de la nourriture à leurs petits, leur preſſent un peu la tête entre leurs deux mandibules. Sans doute les femelles ne ſauroient ſuffire ſeules à diſtribuer des alimens à tant de petits : auſſi très ſouvent y voit-on les Mulets occupés Il eſt difficile de ſavoir ſi l'attention de ces Guêpes ne va pas juſqu'à proportionner la nourriture à la force des larves : on en a obſervé qui ne donnoient qu'une goutte de liqueur à ſucer à des larves déjà groſſes, & des alimens ſolides à des larves encore plus groſſes. Une obſervation fournie à Reaumur par une Guêpe de l'eſpèce de celles qui attachent leur guêpier à des plantes ou à des arbuſtes, ſemble prouver qu'elles nourriſſent leurs petits à la façon des oiſeaux qui dégorgent ; c'eſt-à-dire, de ceux qui avalent le grain & le laiſſent un peu s'amollir, ſe digérer dans leur jabot, avant de le faire paſſer dans le bec du jeune oiſeau qui l'attend. L'auteur cité remarqua ſur un gâteau une mère Guêpe qui rapportoit de ſa chaſſe un ventre d'inſecte : c'étoit un très-gros morceau ; elle le fit entrer en partie dans ſa bouche, elle l'en fit ſortir, & cela a bien des repriſes, & parvint enfin à l'avaler tout entier. Dès que cela fut fait, elle parcourut les cellules du gâteau les unes après les autres, & diſtribua aux différentes larves, des portions de ce qu'elle avoit fait paſſer à l'eſtomac, & qu'elle en dégorgeoit. Diverſes eſpèces de Guêpes laiſſent toujours leurs gâteaux à découvert, & rien n'eſt plus aiſé que de voir de celles-ci dans les inſtans où elles donnent la nourriture à leurs petits. Enfin, on peut avoir quelquefois des fragmens de gâteaux pleins de groſſes larves ; ces larves, au défaut de la becquée de leur mère qui leur manque, & qu'ils demandent inutilement par des mouvemens inquiets & par de fréquens bâillemens, ſucent avidement & avalent ce qu'on met à portée de leur bouche : on peut donc leur tenir lieu de mères nourrices, & les élever pour ainſi dire à la brochette, comme on élève de petits oiſeaux.

Quand les larves ſont devènues aſſez groſſes pour remplir leur cellule, elles ſont prêtes à ſe métamorphoſer ; elles n'ont plus beſoin de prendre de nourriture, elles ſe l'interdiſent elles-mêmes, ainſi que tout commerce avec les autres Guêpes. Elles bouchent l'ouverture de leur cellule, elles lui font un couvercle. Quelques larves le tiennent preſque plat, & ce ſont celles qui doivent être des neutres : d'autres le font convexe, & même allongent un peu les côtés de la cellule, en leur ajoutant un bord de même matière que le couvercle, c'eſt-à-dire, de ſoie. Ces larves le filent préciſément comme les chenilles filent leur coque, en ſe donnant les mêmes mouvemens de tête. Le fil dont elles le forment eſt ſi fin, que Reaumur n'a pu obſerver préciſément d'où elles le tirent, quoiqu'il ait quelquefois tenu à la main des gâteaux où les larves travailloient à ſe fermer. Il lui a pourtant paru qu'il venoit comme celui des chenilles, d'un peu au deſſous de la bouche. En moins de trois ou quatre heures, le couvercle d'une cellule eſt entièrement fait : on peut prendre plaiſir à briſer de ceux qui ſont commencés, pour les faire refaire. Si on détruiſoit un couvercle fini depuis pluſieurs jours, l'expérience pourroit ne pas reuſſir, la larve qui auroit épuiſé ſa proviſion de ſoie, ſeroit hors d'état de filer. Ces couvercles ſont plus blancs que les parois extérieures des cellules. On n'a pas d'obſervations aſſez préciſes ſur le nombre de jours qui ſe paſſent, depuis que l'œuf a été pondu dans une des cellules de ces guêpiers ſouterrains, juſqu'à ce que la larve la ferme ; mais dans les guêpiers attachés à des arbuſtes, & dont les gâteaux ne ſont point cachés ſous une enveloppe, il a paru que la larve eſt en état de clore ſa cellule, vingt ou vingt-un jours après que l'œuf y a été dépoſé, & l'on ſait que les larves des mêmes Guêpes ne reſtent au plus que neuf jours dans les leurs après les avoir bouchées. Peu après que la larve s'eſt ainſi renfermée, elle ſe transforme en une nymphe à laquelle on trouve aiſément toutes les parties de la Guêpe. Enfin, vers le huitieme ou neuvième jour, l'inſecte ſe dépouille de l'enveloppe mince qui tenoit ſes parties emmaillotées, & paroît ſous ſa forme parfaite; La Guêpe dont tous les membres ſont devenus libres, commence par faire uſage de ſes dents, elle s'en ſert pour ronger tout autour le couvercle qui la renfermoit ; quand il a été ainſi détaché, elle le pouſſe ſans peine en dehors, & ſort. Les Guêpes Frelons rongent d'abord leur couvercle par le milieu, & agrandiſſent le trou juſqu'à ce qu'il puiſſe les laiſſer paſſer.

La Guêpe qui vient de ſortir de ſa cellule, n'eſt différente de celles de ſon eſpèce & de ſon ſèxe, qu'en ce qu'elle eſt d'un jaune plus pâle, plus citron. Elle n'eſt pas long temps ſans profiter de la nourriture que les autres apportent au guêpier : dans ceux qui ſont ſans enveloppe, on voit des Guêpes qui dès le même jour qu'elles ſe ſont transformées, vont à la campagne, & en rapportent de la proie qu'elles diſtribuent aux larves des cellules. La cellule d'où eſt ſortie une jeune Guêpe, ne reſte pas long temps vacante ; d'abord qu'elle a été abandonnée, une vieille

Guêpe travaille à la nettoyer, à la rendre propre à recevoir un nouvel œuf. Nous ferons remarquer en paſſant, qu'on apperçoit une eſpèce de tapiſſerie attachée contre l'intérieur de la cellule: c'eſt une membrane de ſoie comme le couvercle, filée par la larve pour tapiſſer les parois intérieures de ſon logement. Il y a telle cellule de Guêpe où l'on trouve trois à quatre de ces tentures ou membranes de ſoie, les unes ſur les autres, & cela lorſque pluſieurs larves y ont pris ſucceſſivement leur accroiſſement; car chacune d'elles l'a tapiſſée une fois avant de ſe métamorphoſer. Au reſte, les larves des Guêpes de différent ſèxe, ne doivent être ni ne ſont de même groſſeur. Les mulets, ſix fois plus petits que les femelles, ne demandent donc que des logemens ſix fois plus petits: leurs cellules le ſont auſſi à peu-près dans cette proportion. Le même quarré dont les côtés ſont d'un pouce & demi, & qui peut renfermer environ quarante cellules de larves neutres, eſt rempli par bien moins de cellules de larves femelles: ces dernières ſont auſſi plus profondes que les autres, parce que les femelles ſurpaſſent les neutres en longueur comme en groſſeur. Non-ſeulement il y a des cellules conſtruites uniquement pour les larves mulets, d'autres pour les larves femelles, & d'autres pour les larves mâles, il eſt encore à remarquer que les cellules des mulets ne ſont jamais mêlées avec celles des mâles ou des femelles. Un gâteau eſt compoſé en entier de cellules à larves neutres; mais des cellules à larves femelles & de celles à larves mâles, ſe trouvent ſouvent dans le même gâteau, quoique cependant les cellules à larves mâles ſoient plus étroites encore, ſans être moins profondes, que celles à larves femelles, parce que celles-là deviennent auſſi longues mais non pas auſſi groſſes que celles-ci. Mais la différence de grandeur entre les cellules à larves neutres & celles à larves femelles, eſt extrêmement ſenſible, elle eſt frappante; auſſi ces différentes cellules s'ajuſteroient mal enſemble dans le même gâteau.

Cet amas de gâteaux, les liens qui les tiennent ſuſpendus, l'enveloppe qui les couvre, en un mot, tout l'édifice des Guêpes, eſt un ouvrage de quelques mois, & ne doit ſervir qu'une année. Cette habitation ſi peuplée pendant l'été, eſt preſque déſerte en hiver, & eſt entièrement abandonnée au printemps: il n'y reſte pas une ſeule Guêpe. Nous parlerons bientôt des nouveaux établiſſemens que font au printemps celles qui ont réſiſté à la rude ſaiſon; mais une remarque qui peut être faite d'avance ſur ce qui contribue le plus à leurs progrès, & une des remarques les plus ſingulières que nous fourniſſe l'hiſtoire de ces inſectes, c'eſt que les gâteaux qui ſont faits les premiers ne ſont abſolument compoſés que de cellules où peuvent croître des larves mulets. La république dont les fondemens viennent d'être jetés, a beſoin de travailleurs: ce ſont eux qui naiſſent les premiers. A peine une cellule eſt-elle finie, & ſouvent elle n'eſt pas encore à moitié élevée, qu'un œuf de larve neutre y eſt dépoſé: il eſt plus aiſé à la mère, malgré ſa groſſeur, de mettre l'œuf près du fond de la cellule. De quatorze ou quinze gâteaux renfermés ſous une enveloppe commune, il n'y a quelquefois que les quatre ou cinq derniers qui ſoient compoſés de cellules à femelles & de celles à mâles: ainſi, avant que les femelles & les mâles puiſſent prendre l'eſſor, le guêpier s'eſt peuplé de pluſieurs milliers de neutres. Mais ces mulets, qui naiſſent les premiers, périſſent auſſi les premiers: on n'en trouve pas un ſeul à la fin même d'un hiver doux, ils périſſent preſque tous dès les premières gelées. Les anciens Naturaliſtes, de qui nous pourrions tirer quelques bonnes obſervations, ſi malheureuſement elles ne ſe trouvoient preſque toujours confondues avec d'autres ſouvent plus qu'incertaines, ont auſſi remarqué qu'il y a des Guêpes qui ne vivent qu'un an, & d'autres qui en vivent deux. Ariſtote appelle les premières *operarii*, ce ſont auſſi les laborieux mulets, & les autres *matrices*, qui ſont les femelles. Ces femelles, plus fortes, & deſtinées à perpétuer l'eſpèce, ſoutiennent mieux l'hiver. Heureuſement pour nous néanmoins qu'il en périt la plus grande partie, ſans quoi nous ne pourrions avoir aſſez de fruits pour nourrir des inſectes ſi prodigieuſement féconds.

Les femelles qui ont ſoutenu l'hiver, ſont deſtinées à conſerver leur eſpèce. Chacune d'elles devient la fondatrice d'une république dont elle eſt la mere dans le tems propre. Les établiſſemens qu'elles forment ſont bien éloignés d'être auſſi utiles pour nous que ceux des Abeilles; ils ne nous ſont que nuiſibles. Cependant, dit Reaumur, ſi la gloire eſt connue parmi les inſectes, ſi la ſolide gloire parmi eux comme parmi nous, doit ſe meſurer par les difficultés ſurmontées pour venir à bout d'entrepriſes utiles à leur eſpèce, chaque mere Guêpe eſt une héroïne à laquelle une mere Abeille, reſpectée de ſes ſujets, n'eſt nullement comparable. Quand celle-ci part de la ruche où elle eſt née, pour devenir ſouveraine ailleurs, elle eſt accompagnée de pluſieurs milliers d'ouvrières très-induſtrieuſes, très-laborieuſes, & prêtes à exécuter tous les ouvrages néceſſaires au nouvel établiſſement, au lieu que la mere Guepe entreprend ſeule de jeter les fondemens de ſa nouvelle république. C'eſt à elle à trouver ou à creuſer ſous terre un trou, à y bâtir des cellules propres à recevoir ſes œufs, à nourrir les larves qui en écloſent. Mais, ajoute notre obſervateur, ſi elle eſt flattée par le plaiſir d'exécuter quelque choſe de grand, & ſi elle prévoit le ſuccès de ſes travaux, elle doit être bien ſoutenue par l'eſpérance. Dès que quelques-unes des larves auxquelles elle a donné naiſſance, ſe ſeront transformées en Guêpes, celles-ci la ſeconderont dans les ouvrages de toute eſpèce. A meſure que le nombre des mulets croîtra, ils multiplieront journellement le nombre des cellules où doivent être dépoſés les œufs qu'elle eſt preſſée de pondre; ils ſe chargeront des ſoins exigés par les larves qui en éclorront : celles-ci, à leur tour, deviendront ailées & en état de travailler. Enfin, cette mère Guêpe, qui au printemps ſe trouvoit ſeule & ſans habitation, qui ſeule étoit chargée de tout faire, en automne aura à ſon ſervice autant d'ouvrières qu'en a la mere Abeille d'une ruche très-peuplée, & aura pour domicile un édifice qui, par la quantité des ouvrages faits pour donner des logemens commodes & à l'abri des injures de l'air, peut le diſputer à la ruche la mieux fournie de gâteaux de cire. On peut voir dans Reaumur comme il a pu s'aſſurer que chaque guêpier doit ſon origine à une ſeule & même mere.

Quand la mère Guêpe commence au printemps à bâtir ſous terre un guêpier, qui par la ſuite ſera peuplé de tant de milliers de Guêpes auxquelles elle aura donné naiſſance, elle n'a plus beſoin d'avoir commerce avec les mâles; elle a été fécondée dès le mois de ſeptembre ou celui d'octobre dans le nid où elle eſt née; des mâles ſont nés à peu-près en même temps qu'elle; car les femelles & les mâles paroiſſent dans chaque guêpier en même temps, & le nombre des uns eſt à peu près égal à celui des autres. Les mâles des Guêpes ne ſont pas auſſi pareſſeux que ceux des Abeilles : ils ne paroiſſent pas, il eſt vrai, être au fait du travail le plus important, de celui de bâtir : on n'en voit jamais aucun occupé à conſtruire des cellules ou à fortifier l'enveloppe du guêpier; ils ne s'emploient pour ainſi dire qu'aux menus ouvrages, comme de tenir le guêpier net, d'en emporter les ordures, & ſur-tout les corps morts. Ces corps morts ſont de lourds fardeaux pour eux, & des plus peſans qu'ils aient à tranſporter; deux mâles joignent quelquefois leurs forces pour en traîner un : cette beſogne ne les regarde pourtant pas ſeuls, les neutres s'en chargent auſſi. Quand le cadavre paroît trop peſant à la Guêpe qui ſe trouve ſeule, elle lui coupe la tête & le tranſporte à deux fois.

Ce qui ſe paſſe entre les Guêpes de différent ſexe, a dû être un myſtère tant qu'on les a laiſſées dans leurs habitations ſouterraines. Mais le voile épais qui déroboit des actions ſecrettes a été levé, quand le guêpier a été entouré de verres de toutes parts : heureuſement encore qu'elles n'aiment pas à ſe tenir conſtamment dans ſon intérieur. Les femelles & les mâles, dit leur hiſtorien, ſe rendoient volontiers ſur l'enveloppe, ſur-tout vers la mi-octobre, & s'y tenoient lorſqu'elle étoit échauffée par les rayons du ſoleil : ce fut alors qu'il put voir que leur accouplement s'accomplit à-peu-près comme celui de la plûpart des autres inſectes. Il s'en faut bien que ces mâles ſoient auſſi froids que ceux des Abeilles. Auſſi huit ou neuf cens mâles n'ont pas été accordés à une mere-Guêpe, comme ils l'ont été à une mere-Abeille. C'eſt donc vers la mi-octobre que Reaumur a quelquefois vu le mâle Guêpe qui étoit en amour, marcher avec viteſſe ſur l'extérieur du guêpier, & pour ainſi dire avec un air inquiet, allant en avant, & retournant enſuite bruſquement ſur ſes pas : la partie propre à féconder la femelle, qui eſt ordinairement cachée dans ſon corps, en étoit preſque toute dehors : lorſqu'il en appercevoit une, il couroit vers elle, & même quelquefois il voloit deſſus avec agilité; il ſe plaçoit ſur ſon dos, de façon que le bout de ſon corps alloit un peu par-delà le corps de la femelle, & tentoit tout ce qui étoit en lui pour conſommer l'œuvre. Les mâles des Guêpes ont de commun avec les mâles des Abeilles, de n'être point armés d'aiguillon. Dans ceux des Guêpes ſouterraines, la partie qui en occupe la place eſt d'une figure ſinguliere. Si on preſſe le ventre de l'inſecte, on fait ſortir cette partie, comme on feroit ſortir l'aiguillon : elle eſt brune & écailleuſe comme lui; on ne ſauroit la comparer à rien de plus reſſemblant qu'à une petite cuiller à cuilleron rond. Le manche de cette petite cuiller eſt rond; dans toute ſa longueur règne un canal qui s'élargit où commence la convexité du cuilleron; là, ce canal forme une plus grande cavité, une eſpèce de réſervoir. Si on le preſſe près de ſon origine, ou vers le commencement du manche, on voit une petite partie blanche qui ſort de cette cavité. Près de la racine, près du bout de ce manche, il y a deux petits corps longs & tortueux, que l'on prendra, dit Reaumur, ſi l'on veut, pour les vaiſſeaux ſpermatiques ou pour les teſticules. On ne peut au plus avoir que des conjectures ſur l'uſage de ſi petites parties; mais il eſt plus ſûr que le cuiller avec ſon manche, eſt celle qui caractériſe le mâle. Outre cette partie, le mâle en a encore deux qui lui ſont particulières; elles ſont auſſi de matière écailleuſe, brunes & peu apparentes dans les actions ordinaires de l'inſecte, quoiqu'elles ſoient aſſez groſſes. Elles ont plus de longueur chacune qu'un des anneaux; elles ſont au bout du dernier, ou, ſi l'on veut, elles compoſent enſemble le dernier anneau écailleux. Ces deux parties ſemblent unies; elles s'écartent cependant l'une de l'autre, comme les deux branches d'une pince. Dans le tendre accès le mâle les entrouve, & ſaiſit entr'elles le bout du derriere de la femelle, le prenant alternativement & à diverſes repriſes d'un côté & d'autre : ce ſont-là les premiers préludes amoureux. C'eſt entre les deux branches de cette pince qu'eſt préciſément placée la partie faite en cuiller. Après les premiers préludes, le mâle tâche d'inſérer ſa cuiller dans un trou qui eſt au-deſſous de la baſe de l'aiguillon de la femelle. Reaumur ne peut aſſurer s'il a vu l'accouplement complet; mais toutes les fois qu'il a obſervé ce petit manége, le cuilleron eſt entré ſeul, & il eſt peu reſté : la femelle ſembloit faire quelque réſiſtance; elle marchoit même, quoique lentement. Il n'a pu ſavoir auſſi s'il y a de plus longs accouplemens; il ſuffit de ſavoir qu'il y en ait. Si l'on ouvre le corps des femelles, on le trouve preſque toujours plein de petits corps oblongs, qu'on ne ſauroit prendre que pour leurs œufs. Ils ont la figure de ceux qu'elles dépoſent dans leurs cellules; ils n'en different que par la groſſeur : on peut même les reconnoître dans celles qui viennent de ſortir de leur cellule pour la première fois, qui ne ſont, pour ainſi dire, Guêpes que depuis un inſtant; mais ils y ſont beaucoup plus petits, moins oblongs, alors ce ne ſont plus que des points ronds. Les femelles ont, comme les mulets, un aiguillon; les males ſeuls en ſont dépourvus. Les anciens naturaliſtes ont auſſi écrit qu'il manquoit à celles qu'ils ont appelées *Matrices*; d'où il ſemble qu'ils auroient donné ce nom aux mâles. Cependant ils ont dit que les *Matrices* ſont plus groſſes que toutes les autres; & il eſt certain que les mâles ſont moins gros que les femelles. Il doit réſulter de-là ſeulement, que leurs obſervations ſur les Guêpes ſont fort incertaines. L'aiguillon des femelles eſt ſemblable à celui des mulets, mais bien plus long & bien plus gros; la piqûre en eſt peut être auſſi plus ſenſible. On ſait que les piqûres des Guêpes mulets ſont plus douloureuſes que celles des Abeilles; la violente cuiſſon dont elles ſont ſuivies, eſt auſſi produite par une liqueur vénéneuſe, très-lympide, introduite dans la plaie. C'eſt ce qui a été déjà expliqué dans les articles ABEILLE & AIGUILLON, auxquels nous devons renvoyer.

La paix ne règne pas toujours dans la république des Guêpes; il y a ſouvent des combats de neutre contre neutre, & de neutre contre mâle. Ce dernier, quoique plus grand, eſt plus foible ou plus lâche; apres avoir un peu tenu, il prend la fuite. En général les combats y ſont rarement à mort : on voit pourtant quelquefois le mâle tué par le mulet. Les Guêpes ſont moins meurtrieres que les Abeilles; elles ne traitent pas auſſi mal leurs mâles, que les autres traitent les faux-bourdons de leurs ruches. Quand elles les combattent, c'eſt plus bravement, à partie égale. Cependant vers le commencement d'octobre il ſe fait dans chaque guêpier un ſingulier & cruel changement de ſcène. Les Guêpes alors ceſſent de ſonger à nourrir leurs petits. Elles font pire; de meres ou nourrices ſi tendres, elles deviennent des marâtres impitoyables; elles arrachent des cellules les larves qui ne les ont point encore fermées, elles les portent hors du guêpier : c'eſt alors la grande occupation des mulets & des mâles. Reaumur ne ſait pas ſi les meres y travaillent auſſi; il ne les a pas vu ſe prêter à ces barbares expéditions. Ce n'eſt point au reſte à une ſeule eſpèce de larves que les Guêpes s'attachent, comme les Abeilles, qui, en certain temps, détruiſent les larves faux-bourdons. Rien n'eſt ici épargné; le mulet arrache indifféremment les larves mulets de leurs cellules; le mâle arrache les larves mâles, & même les ronge un peu au-deſſous de la tête : le maſſacre devient général. Tâcherons-nous, dit l'hiſtorien que nous venons de citer, de deviner la raiſon de cette barbarie apparente? Eſt-ce qu'elles veulent faire périr des petits qu'elles ne croyent pas pouvoir nourrir, ou qu'elles jugent ne pouvoir venir à bien, à cauſe des froids dont ils ſont menacés, & auxquels les Guêpes les plus fortes ont peine à réſiſter; car le froid les étonne toutes extrêmement. Aux premiers jours de gelée blanche, elles ne ſortent que quand le ſoleil a un peu échauffé l'air. Quand la chaleur commence à ſe faire ſentir, les femelles quittent le dedans du guêpier, & s'attroupent ſur ſon enveloppe, ou auprès de cette enveloppe : elles ſe mettent en tas les unes ſur les autres, & s'y tiennent parfaitement tranquilles. Lorſque le froid devient plus grand, elles n'ont pas même la force de donner la chaſſe aux Mouches communes qui entrent dans leur guêpier : le froid les fait enfin périr. Il n'y a, comme nous l'avons dit, que quelques meres qui réchappent. Celles-ci paſſent tout l'hiver ſans manger; car elles ne reſſemblent pas aux Abeilles, qui font des proviſions. En euſſent-elles de faites, elles n'en profiteroient pas. Reaumur a ſouvent mis dans leur guêpier du ſucre, du miel, & d'autres mêts qu'elles cherchent pendant l'été; en hiver elles n'y touchoient pas. En toute ſaiſon, les jours de pluie continuelle ou de grand vent retiennent les Guêpes dans leur guêpier. Elles ne ſortent point; par conſéquent il faut que tout faſſe diette, les larves comme les meres, puiſqu'elles n'ont rien en proviſion. Elles ſont auſſi plus foibles dans les jours pluvieux, & après des jours de pluie, leurs excrémens ſont liquides comme de l'eau. Toutes celles que l'on voit revenir de la campagne dans le mois d'octobre, ont à leur bouche une goutte de liqueur qu'elles rapportent au défaut de nourriture plus ſolide : les Mouches communes ſont alors plus rares à la campagne, & les Guêpes moins vigoureuſes pour les attaquer. Dans cette ſaiſon, on les voit laiſſer entrer paiſiblement dans leur habitation des Mouches de différentes eſpèces.

Les ſouterrains habités par les Guêpes, prouvent qu'elles ſont naturellement de grandes mineuſes; qu'elles percent & remuent la terre avec habileté : peut-être profitent-elles des trous que les taupes ont ouverts; mais il leur reſte toujours beaucoup de terre à enlever, pour donner à ces trous plus de quatorze ou quinze pouces de diamètre; ce que la groſſeur du nid exige ſouvent. Si on bouche l'ouverture d'un de ces trous avec de la terre rapportée, elles ne reſtent pas long-temps priſonnières; en peu d'heure elles percent cette nouvelle terre, & la tranſportent ailleurs : pour la détacher & la tranſporter, elles ſe ſervent de leurs deux dents ou mandibules. Ariſtote & Pline prétendent que lorſqu'elles ont perdu leurs chefs, elles vont habiter des lieux élevés; que c'eſt alors qu'on les voit bâtir des nids ſur des arbres ou dans des greniers. Ce fait doit ſans doute être ajouté au nombre de tant d'autres, qui ne ſont que des erreurs antiques. On ne ſait pas ſi par leurs chefs les anciens entendoient les femelles ou les mâles; mais on ſait que dans quelque déſordre qu'on ait mis leur nid, les Guêpes ne l'abandonnent point, & il n'y a guère d'apparence que pour marquer leur regret de la perte de ces chefs, elles quittent leur première habitation pour aller en établir une nouvelle dans un terrein ſi différent de celui qu'elles choiſiſſent naturellement. On pourroit croire plutôt que lorſque la mere périt dans un guêpier qui n'en a qu'une ſeule, & dont le nombre des gâteaux n'eſt pas conſidérable, & ſur tout lorſqu'aucun de ceux-ci n'a dans ſes cellules des larves qui doivent devenir des femelles, alors les mulets abandonnent le nid; ils ſont dégoûtés de tout travail, comme le ſont les Abeilles en pareil cas; mais il n'eſt nullement à préſumer qu'ils faſſent des tentatives pour établir une nouvelle ſociété, qui ne pourroit aller qu'en dépériſſant.

Ainſi, pour préſenter encore un réſumé ſuccint de l'hiſtoire des Guêpes ſouterraines, une république de ces inſectes, quelque nombreuſe qu'elle ſoit, doit ſa naiſſance à une ſeule femelle. Celle-ci, ſans aucune aide, perce la terre au printemps, & pratique une cavité, dans laquelle elle conſtruit un petit gâteau, qui eſt un aſſemblage de cellules hexagones, dont les ouvertures ſont tournées verticalement en en-bas. Dans chaque cellule elle pond d'abord un œuf de neutres ou de Guêpes ouvrieres, chargées du gros des ouvrages, & qui devoient auſſi naître les premières, afin de ſoulager la mère dans ſes travaux. C'eſt ce qu'elles font en effet, dès que par ſes ſoins infatigables elles ſont parvenues de l'état de larve à celui d'inſecte parfait. Ces neutres ſe mettent à conſtruire de nouveaux gâteaux attachés au premier, & les uns aux autres, par de petits ſupports en manière de colonnes. Des œufs de neutres de femelles & de mâles ſont dépoſés dans les cellules de ces gâteaux par la mère Guêpe, & les petits qui en écloſent ſont nourris & élevés par les premiers neutres. Devenus Guêpes dans leur temps, les nouveaux neutres & les femelles s'occupent à étendre la ville naiſſante. Les mâles ne prennent point de part à ce travail; chargés du ſoin principal de féconder les femelles, ils ont cependant encore de petites fonctions dont ils ſavent très-bien s'acquitter. La petite république augmente ainſi de jour en jour; & vers la fin de l'été elle eſt déjà une grande ville, peuplée de pluſieurs milliers d'habitans. Le guêpier a communément alors quinze ou ſeize pouces de longueur, ſur douze ou treize de largeur. Ses gâteaux ſont recouverts d'une épaiſſe enveloppe, de la même matière que celle dont ils ſont eux-mêmes compoſés; ſavoir, d'une eſpèce de papier fait de vieux bois; & cette enveloppe eſt comme l'enceinte de la ville. Les petits des Guêpes ſouterraines demandoient à avoir toujours la tête tournée en en-bas; les cellules qui leur ſervent de berceaux ſont diſpoſées en conſéquence. Tous les gâteaux du guêpier ſont donc parallèles à l'horiſon, & toutes les cellules ont leur ouverture tournée en en-bas. Le guêpier eſt ainſi un petit édifice à pluſieurs étages; & comme ſa forme eſt ovale, les étages du milieu doivent auſſi avoir plus d'étendue que ceux des extrémités. Le nombre de ces étages eſt d'environ douze à quinze dans les grands guêpiers. Entre chaque étage régne une colonnade qui lie le gâteau inférieur au ſupérieur. La hauteur des étages eſt proportionnée à celle des habitans. La partie ſupérieure de chaque gâteau eſt un plancher, ſur lequel ils marchent commodément, car les cellules n'ont pas un fond pyramidal comme celles des Abeilles; le leur n'eſt que légèrement arrondi. Le nombre des cellules d'un guêpier va a plus de ſeize mille; il y en a de trois grandeurs, qui répondent aux diverſités de taille des trois ordres d'individus. Les plus grandes ſont deſtinées aux larves qui doivent devenir des Guêpes femelles. Les plus petites ſont deſtinées aux larves qui deviendront des Guêpes neutres. Celles-ci ne ſe trouvent jamais mêlées dans le même gâteau avec des cellules de mâles ou de femelles; mais elles occupent en entier un même gâteau. Il n'en va pas ainſi des autres; on les trouve ſouvent diſtribuées enſemble dans le même gâteau. Ce ne ſont pas les ſeuls neutres qui ont été chargés de l'éducation des petits; un bon nombre de femelles partage ces ſoins. Chez les Guêpes il y a pluſieurs centaines de femelles, & à peu près autant de mâles. Ces mâles ne ſont pas non plus auſſi pareſſeux que ceux des Abeilles. On ſait que les Guêpes ſont frugivores & carnivores. Les femelles & les neutres diſtribuent aux larves la béquée, à la manière des oiſeaux, en la leur dégorgeant dans la bouche, après l'avoir digérée en partie. On voit les petits s'avancer hors de la cellule & ouvrir la bouche pour la recevoir: quand ils n'ont plus à croître, ils ferment eux-mêmes leur cellule avec un couvercle de ſoie, & s'y tranſforment bientôt en nymphes. Mais ces mêmes Guêpes qui montrent en été tant d'affection pour leurs nourriſſons, & qui en prennent un ſi grand ſoin, les maſſacrent tous impitoyablement a l'approche des premiers froids. Ainſi le guêpier n'eſt plus qu'un cimétière à la fin de l'automne: quelques femelles ſeulement échappent à la mortalité générale. Elles demeurent engourdies tout l'hiver, ſans prendre aucune nourriture, & au retour du printemps chacune d'elles peut devenir la fondatrice d'une nouvelle république. Elle jette ſous terre les fondemens d'un nouveau gâteau, & les œufs qu'elle ne tarde pas à y pondre, ſont tous prolifiques, parce qu'elle a été fécondée par un mâle à la fin de l'été: car les amours des Guêpes ne ſont pas équivoques comme ceux des Abeilles.

Les Frelons dont nous allons maintenant faire mention, ſont de véritables Guêpes, & ſurpaſſent en grandeur toutes celles de l'Europe; comme celles de pluſieurs autres eſpèces, ils enferment leurs gâteaux ſous une enveloppe commune. Leur architecture ne diffère pas dans l'eſſentiel, de celle des Guêpes qui bâtiſſent ſous terre; ainſi que ces dernières, ils diſpoſent leurs gâteaux parallèlement les unes aux autres, & de façon que les ouvertures des cellules ſont en en-bas. Entre deux rangs de gâteaux, on voit de même une colonnade, mais compoſée de colonnes plus hautes & plus maſſives, dont l'uſage eſt auſſi de tenir le gâteau inférieur ſuſpendu au ſupérieur. Ce qu'on y peut remarquer de plus, c'eſt que la colonne qui eſt au centre ou à-peu-près, ſurpaſſe conſidérablement toutes les autres en groſſeur; ſouvent il y entre plus de matière que dans cinq ou ſix de celles-ci. Cette groſſe colonne ſe trouve comme par une ſymétrie bien entendue, entourée de toutes parts de colonnes ou piliers plus petits. La conſidération de l'agrément n'a pourtant pas fait donner la place qu'elle occupe: elle a ſervi de premiere baſe au gâteau qui a été commencé; c'eſt à ce ſolide pilier que la cellule du centre, & la premiere du gâteau ont été attachées. Cette colonne, pour être plus forte, n'en eſt pas plus régulièrement conſtruite; elle eſt aſſez mal arrondie, & beaucoup plus large qu'épaiſſe. L'enveloppe du gâteau, les gâteaux eux-mêmes, les liens ou colonnes qui les ſuſpendent, ſont faits de la même matière, c'eſt-à-dire, d'une eſpèce de fort mauvais papier; il eſt beaucoup plus épais que celui des Guêpes ſouterraines, & cependant bien plus aiſé à caſſer; loin d'etre flexible, comme celui de ces autres inſectes, ou comme le nôtre, il eſt friable: il n'eſt fait que de grains courts, ou d'une ſorte de ſciure de bois. Les Frelons ne ſavent pas réduire la matière qu'ils doivent employer, en longs filamens, ni la pêtrir aſſez pour en faire une bonne pâte, ou plutôt peut-être ils le négligent, car la patte qui compoſe les liens ſemble préparée avec plûs de ſoin que celle du reſte, elle eſt plus fine & a plus de corps. La couleur de ce papier tire ſur celle de feuille morte; elle eſt d'un jaunâtre qu'ont aſſez ſouvent des poudres d'un bois à moitié pourri; il ſemble auſſi que du bois en cet état ſoit mis en œuvre par ces inſectes. Dans les mois de ſeptembre & d'octobre, on peut être ſouvent déterminé à regarder ce qui ſe paſſe ſur certains frênes, ſous leſquels on marche, par le bourdonnement qui frappe les oreilles: c'eſt celui d'un bon nombre de Frelons qui ſe rendent ſur les branches de l'arbre, qui voltigent autour ou qui en partent: ils y viennent pour ronger l'écorce. On peut trouver une grande partie des menues branches à qui elle a été ôtée en divers endroits, ſur une étendue d'un ou deux, & quelquefois de quatre à cinq pouces, tantôt ſur toute leur circonférence & tantôt ſur plus ou moins d'une moitié. On peut ignorer cependant ſi les Frêlons y ſont venus prendre de l'écorce pour la mettre en œuvre, ou s'ils ne l'ont enlevée que pour ſucer la sève qu'elle contient, ou celle qui eſt épanchée entre cette écorce & le bois. Des endroits nouvellement rongés il s'écoule une liqueur claire, qui eſt ſucrée au goût, & qui pourroit bien être agréable à ces inſectes. Les Frelons ſemblent ſavoir que la matière dont leur guêpier doit être fait ne réſiſteroit pas à de grandes pluies, ni à des vents forts, ils le conſtruiſent à l'abri, & dans des endroits où l'eau pénétre plus difficilement que dans des trous qui n'ont qu'une voûte de terre. Ils les logent quelquefois dans des greniers, quelquefois dans des trous qu'ils ont decouvert dans de vieux mûrs, & qu'ils ont pu aiſément aggrandir, parce que les pierres n'y étoient liées qu'avec de la terre; mais le plus ſouvent ils bâtiſſent dans de gros troncs d'arbres, dont l'intérieur eſt pourri. Là, ils parviennent facilement à faire une grande cavité; ils détachent, ſans trop de peine, des fragmens d'un bois prêt à tomber en pouſſière. Le trou, qui eſt la porte pour arriver, n'a ſouvent qu'un pouce de diamètre; la quantité d'eau de pluie qui y peut entrer eſt petite, & celle qui pénétre dans l'arbre deſcend dans le fond de la cavité, ſans ſuivre le chemin tortueux qui conduit au nid.

La groſſeur des Frelons leur donne une grande ſupériorité ſur la plûpart des inſectes qu'ils attaquent; mais ce qui ſauve beaucoup de ceux-ci, & en particulier les Abeilles, c'eſt que le vol des Frelons eſt un peu lourd. Il eſt accompagné d'un bourdonnement qui nous les rend plus redoutables: ils ne cherchent pourtant pas à faire aucun mal aux hommes qui ne les inquietent pas; mais malheur à ceux qui s'aviſent de les irriter. La piqûre d'un de ces inſectes a pu occaſionner une fièvre pendant deux ou trois jours. Les ſuites de leurs piqûres ne ſont pas toujours auſſi fâcheuſes. D'ailleurs, il y a des ſaiſons, & même des heures en toute ſaiſon, où on peut les approcher avec moins de riſque que les autres Guêpes. Ils ne ſont guere à redouter que lorſqu'il fait fort chaud; la chaleur qui les anime ſemble les rendre colères: dans d'autres temps, on les trouve pacifiques, au-dela même de ce qu'on l'eût imaginé. Reaumur nous dit avoir eu auprès de ſa fenêtre un nid, qu'il y avoit attaché, après l'avoir enlevé d'un lieu où il avoit été bâti; il étoit encore bien éloigné d'être auſſi grand qu'il devoit le devenir; il n'étoit encore compoſé que d'un petit gateau, & habité ſeulement par cinq Frélons, dont aucun, quelque provoqué qu'il fût, ne manifeſta l'intention de piquer. La triſteſſe il eſt vrai ſembloit ſeule régner dans ce nid; au moins le découragement y étoit-il général: il y alloit non-ſeulement à un point que les Frélons ne travailloient ni à étendre ni à réparer le nid, mais ils ne daignoient pas même nourrir les larves qui étoient dans les cellules, ils les laiſſoient périr de faim. La cauſe d'une pareille inaction a appris à l'obſervateur, que ces grandes Guêpes au moins, ont pour la mere, à laquelle ils doivent leur naiſſance, la même affection que les Abeilles ont pour leur reine, & que de même elles ne travaillent que dans la vue d'une nombreuſe poſtérité. La mere-Frélon manquoit au nid en queſtion, quand il fut tiré du lieu où il avoit été conſtruit; elle étoit apparemment abſente, ou elle l'abandonna dans ce moment, & il lui fut enſuite impoſſible de le retrouver. Les Frélons, comme nous l'avons déjà dit, ſe logent le plus ordinairement dans des troncs d'arbres, ils ſavent connoitre ceux dont l'intérieur eſt pourri, & Reaumur en a vu d'occupés à jetter continuellement de la ſciure, qu'ils ſe trouvoient dans la néceſſité d'enlever, pour faire une cavité capable de contenir leur guêpier. Tel arbre dont l'intérieur eſt prêt à tomber en pourriture, immédiatement au-deſſous de l'écorce, du bois très-ſain & très-dur : quelquefois les Frêlons percent dans ce bois ſain le trou qui conduit à l'intérieur ; mais comme le travail eſt rude, alors ils ne donnent guère plus de diamètre au trou, qu'il en faut pour qu'un des plus gros d'entr'eux y puiſſe paſſer librement. Au reſte, les Frêlons paſſent leur vie dans des troncs d'arbres, comme paſſent la leur ſous terre, les Guêpes, dont nous avons détaillé les occupations ; les leurs ſont préciſément les mêmes. Comme les Guêpes ſouterraines, ils ont pour objet eſſentiel de conſtruire des cellules ou logemens aux larves qui doivent naître des œufs pondus journellement par la mère, & de nourrir ces larves en leur donnant la béquée à différentes heures du jour. Il y a parmi eux, comme parmi les autres Guêpes, trois ſortes d'individus : des femelles, des mâles & des mulets : les premières ſurpaſſent peu les mâles en grandeur ; mais elles ſont ſenſiblement plus grandes que les mulets, quoiqu'il n'y ait pas autant de différence entre leur taille & celle de ceux-ci, qu'il y en a entre la taille des mâles & celle des mulets des guêpiers ſouterrains. Les mères, comme les mulets, ſont armées d'aiguillons, & les mâles en ſont dépourvus, ſelon la règle générale. La figure de la partie qui a été accordée à ceux-ci pour porter la fécondation dans les œufs des femelles, n'a pas été priſe ſur le modele de la partie analogue des mâles des Guêpes ſouterraines qui eſt faite en cuiller ; la partie propre aux mâles des Frêlons, n'eſt qu'un tuyau écailleux, placé entre les deux branches d'une pince écailleuſe : il eſt peu renflé vers ſon milieu, il ſe termine par deux crochets courts & mouſſes, entre leſquels eſt une ouverture où une petite épingle entreroit aiſément. Si on preſſe la baſe du canal, on fait ſortir par l'ouverture une goutte d'une liqueur blanche, qui a la conſiſtance d'une bouillie claire. Juſqu'au mois de ſeptembre le guêpier n'a que la ſeule mère par laquelle il a été commencé, & n'a aucun mâle. Les gâteaux compoſés de cellules propres à loger les larves qui doivent devenir des femelles, & celles qui doivent devenir des mâles, ſont les derniers conſtruits. Les trois ſortes de larves tapiſſent de ſoie leur logement lorſqu'elles ſe diſpoſent à la transformation, & le bouchent d'un couvercle de ſoie. Celui qui ferme une cellule de mâle, ou une cellule de femelle, eſt une calotte ſphérique qui ſe trouve en entier au dehors de la cellule, & qui, par conſéquent en augmente aſſez conſidérablement la capacité. Ce n'eſt que dans le mois de ſeptembre & dans le commencement d'octobre, que de jeunes femelles & de jeunes mâles quittent leur état de nymphe. Toutes les larves de ces deux ſortes, & celles de la troiſième, qui ne pourroient paroître hors des gâteaux que vers le commencement de novembre, ſont ordinairement miſes à mort avant la fin d'octobre, ſur-tout ſi les froids ont commencé à ſe faire ſentir. Les Frêlons au lieu de continuer à nourrir les larves, ne s'occupent alors qu'à les arracher de leurs cellules & à les jetter hors du nid ; ils ne font pas plus de grâce aux nymphes. Les neutres & les mâles périſſent journellement ; de ſorte qu'à la fin de l'hiver il ne reſte que quelques femelles.

Toutes les Guêpes ne cherchent point, comme les Frelons & comme les premieres dont nous avons parlé, à mettre leur nid à couvert. Il eſt un grand nombre d'autres eſpèces qui batiſſent à découvert ; mais elles ſavent donner au nid qu'elles conſtruiſent une enveloppe qui ſe ſoutient contre les injures de l'air, & qui défend aſſez les gâteaux qu'elle renferme. De Geer, dont le nom mérite bien de venir après celui de Reaumur, nous a donné la deſcription de deux eſpèces particulières de Guêpes, & qui méritent d'être connues. Trop ſouvent forcés de ne donner d'autre connoiſſance ſur la plupart des inſectes, que celle de leur forme & de leurs couleurs, nous devons ſans doute mettre à profit les connoiſſances que nous avons ſur l'induſtrie & les mœurs des inſectes qui ont pu fixer l'attention des obſervateurs. Au-deſſous de la partie ſaillante ou de la corniche des toits des maiſons & des granges, on trouve en été des nids de Guêpes ou des guêpiers, qui y ſont fortement attachés & ſuſpendus, & qui ſont compoſés d'une eſpèce de gros papier gris, ou d'une matière qui a de la conformité avec du papier. Nous devons paſſer ſous ſilence les détails qui reſſemblent à ceux que nous avons déjà préſentés dans le guêpier, qui étoit l'objet des obſervations de de Geer, & qu'il avoit trouvé au commencement d'août, ſans compter les larves & les nymphes renfermées dans les cellules : il y avoit une ſeule femelle qui étoit la mere & la fondatrice de toute la colonie, trente-ſept mâles & cinquante deux mulets, en tout quatre-vingt-dix Guêpes. Cette femelle marquoit aſſez qu'elle étoit âgée ; car tous les poils de la tête & du corcelet étoient tombés, elle étoit devenue toute chauve, ſans doute par les frottemens qu'elle avoit eu à eſſuyer dans les différens travaux qu'elle avoit achevés : le bout de ſes ailes étoit un peu uſé & déchiré. On voit au contraire beaucoup de poils ſur la tête, ſur le corcelet, & même ſur le ventre des Guêpes nouvellement nées, quoique les poils ſoient plus courts & en moindre quantité ſur cette dernière partie.

On peut auſſi reconnoître le mâle de la femelle & du mulet, par ſon ventre, qui a ſept anneaux bien marqués, au lieu que le ventre des deux autres n'eſt compoſé que de ſix anneaux. Une ſeconde différence que l'on peut obſerver encore, c'eſt que les antennes du mâle ſont ſenſiblement plus longues & plus groſſes que celles de la femelle, & ſur-tout que celles du mulet ; auſſi ont-elles une articulation de plus. Nous n'extrairons ici que la deſcription particulière de la partie ſexuelle du mâle, parce qu'elle offre des différences ou de nouveaux détails qui peuvent mériter quelque attention. Si on preſſe le ventre du male, on voit ſortir du dernier anneau, au lieu d'un aiguillon, une grande partie écailleuſe, d'un brun obſcur, compoſée de pluſieurs pieces remarquables. Ce ſont d'abord deux longues parties écailleuſes, convexes en-dehors, concaves en-dedans, & mobiles à leur baſe ou à leur origine. Elles ont là une articulation; elles ont la forme de coquilles alongées, qui peuvent s'ouvrir & ſe fermer au gré de l'inſecte, c'eſt-à-dire, qu'il peut les écarter l'une de l'autre, & les rapprocher. Elles ſont le ſervice de pince, dont elles forment les deux branches, au moyen deſquelles il s'accroche au derrière de la femelle [illegible] l'accouplement. Du côté intérieur de ces eſpèces de coquilles ſont attachées pluſieurs autres pièces, qui ſont un même corps avec elles. Les principales de ces pièces ſont une pointe dure & écailleuſe, placée au bout de la pince; une longue pièce platte, en forme de lame, garnie tout le long de ſes bords de poils un peu friſés; enfin, des crochets courbés en-dedans: la deſtination de toutes ces pièces ne paroît être que pour s'accrocher d'autant mieux au corps de la femelle. Au milieu des deux pinces il y a une troiſième partie, grande, & auſſi longue que les pinces mêmes, qui part du dernier anneau du corps, auquel elle eſt articulée & adhérente par des chairs ou par des muſcles, qui la rendent mobile: cette partie a la figure de la coupe d'un cône ou plutôt d'une bouteille. Du côté du dos de l'inſecte, ou en-deſſus, elle eſt couverte d'une peau écailleuſe; mais de l'autre côté, ou en-deſſous, elle eſt molle & charnue dans ſon milieu, & fortifiée de chaque coté par des plaques écailleuſes; de ſorte qu'elle a comme un canal ou un conduit fait de chairs molles tout le long du milieu, auquel les plaques écailleuſes ſervent comme d'étui. Cette pièce eſt terminée par deux pointes mobiles un peu courbées en-dedans, qui ſe rencontrent en angle avec leurs bouts; de ſorte qu'elles laiſſent entr'elles un vuide à jour. Quoique dans cette ſituation ces deux pointes ſemblent etre jointes enſemble, il eſt aiſé de ſe convaincre du contraire; on n'a qu'à introduire la pointe d'une épingle dans le vuide à jour, & d'abord on voit que les pointes s'écartent l'une de l'autre. Elles forment donc auſſi comme une ſorte de pince, qui peut avoir ſon uſage particulier. On obſerve en même-temps que les plaques écailleuſes dont nous avons parlé, s'écartent alors vers les côtés, & qu'elles ne ſont qu'un même corps avec les pointes, dont celles-ci ne ſont que comme une continuation En faiſant cette petite opération, on voit qu'une matière blanche ſort d'abord du conduit charnu qu'il y a tout le long de la grande pièce, & ſe rend entre les deux pointes. On obſerve encore que cette grande pièce eſt adhérente avec ſa baſe à la partie concave des deux branches de la grande pince, par des chairs ou des muſcles charnus. Il doit paroître [illegible] que cette partie du milieu, placée entre les deux branches de la pince, eſt celle qui caractériſe le ſexe, & qu'elle eſt le conduit de la ſemence prolifique. C'eſt ſans doute par le canal charnu, qu'on voit ſur le deſſous de la partie, que cette liqueur eſt portée dans le corps de la femelle: peut-être que la matière blanche qu'on en voit ſortir, eſt véritablement cette liqueur séminale. En faiſant comparaiſon de la figure de la partie du ſexe de la Guêpe mâle dont il eſt ici queſtion, avec celle de la même partie du mâle de la Guêpe ſouterraine dont nous avons parlé, on voit qu'elles ſont bien différentes.

Le nid ou le guêpier dont De Geer nous donne la deſcription, étoit ſuſpendu au-deſſous de la partie ſaillante ou de la corniche du dehors du toît d'une maiſon, à laquelle il étoit fortement attaché par une partie du milieu de ſa circonférence: cette portion ſupérieure du nid étoit comme collée contre le toît. Il ſe trouvoit ainſi parfaitement à l'abri de la pluie & du mauvais temps. Ce nid, gros, à-peu-près comme les deux poings, a la forme d'une boule allongée & conique, ou, ſi l'on veut, d'une groſſe poire, au petit bout de laquelle ſe trouve l'unique ouverture qui donne paſſage aux Guêpes. Le guêpier eſt compoſé, tout comme celui des Guêpes qui vivent ſous terre, de feuilles d'une eſpèce de papier gris, & fort mince, qui ſont placées par couches ou par étages les unes ſur les autres ſur l'extérieur du nid, & quelques-unes de ces feuilles ne s'étendent que ſur la moitié de la circonférence du nid. Ces couches ne ſont point adhérentes ni collées les unes aux autres; elles ne font ſimplement que ſe toucher. Les parois du guêpier ſont donc doublées de pluſieurs couches; il eſt comme un compoſé de pluſieurs cornets de papier mis les uns dans les autres, & tous ces cornets ſont percés au bout intérieur, ou au bout conique, d'une ouverture ronde, qui donne entrée & ſortie aux Guèpes. Le ligament qui attache le nid au toît eſt fait de la même matière que le reſte du guêpier. Nous avons déjà appris où les Guêpes vont chercher cette matière, pour en faire un pareil papier: c'eſt ſur le bois vieux & ſec, qui a été long-temps expoſé à l'air & à la pluie. Elles en détachent avec les dents de petites parcelles ou de petits filamens, qu'elles humectent enſuite, & dont elles font une petite boule, qu'elles vont tranſporter au nid ébauché; là elles travaillent à étendre cette boule, & à lui donner l'épaiſſeur convenable, en l'ajoûtant à quelque feuille commencée. Ces feuilles de papier ſont compoſées de bandes de différentes couleurs, ſelon celle du bois où la Guêpe eſt allé chercher les matériaux pour bâtir; elles ont des bandes griſes, jaunâtres, blanchâtres, & quelquefois rougeâtres, qui entourent le nid tranſverſalement, ou dans la largeur. Le dedans du guêpier étoit fort ſpacieux, & occupé par [illegible] gâteaux de cellules placés, ou plutôt pendus, l'un au-deſſous de l'autre; de façon que les ouvertures des cellules ſont dirigées en en-bas. Le gâteau ſupérieur eſt attaché au fond du nid par un lien formé de lames de papier, large, mais peu épais, placé au centre du dos du gâteau : on ne peut pas lui donner le nom de pilier, parce qu'il eſt plat des deux côtés, & qu'il eſt mince. Comme ce gâteau eſt obligé de porter tout le poids du gâteau inférieur, ſes bords ſont encore attachés dans pluſieurs endroits, au fond du nid, par d'autres lames de papier, qui aident à ſupporter ce même poids; mais le lien du milieu y ſert pourtant principalement. Le gâteau inférieur eſt pendu au-deſſous de l'autre; il y eſt auſſi attaché par un lien très-fort, en forme de lame de papier, ſemblable au précédent, placé dans ſon centre, & collé au milieu de la ſurface inférieure du premier gâteau, ſur les bords mêmes des cellules. Le contour de l'un & de l'autre gâteau eſt parfaitement circulaire. Le diamètre du gâteau ſupérieur étoit de deux pouces & demi, & ſon épaiſſeur du deſſus en-deſſous de huit lignes ou environ. Le plan ſupérieur, ou le dos du gâteau, étoit un peu concave, & la ſurface inférieure, où ſont les ouvertures des cellules, étoit tant ſoit peu convexe. Le diamètre de l'autre gâteau, ou de celui d'en-bas, n'étoit que de deux pièces; mais ſon épaiſſeur ſurpaſſoit un peu celle du gâteau ſupérieur, parce que ſes cellules étoient plus profondes; cette épaiſſeur étoit pour le moins de neuf lignes. Toutes les cellules du gâteau ſupérieur étoient de grandeur égale; au moins n'y pouvoit-on remarquer aucune différence ſenſible. Elles étoient auſſi preſque toutes deſtinées pour loger les mulets. De Geer a pourtant trouvé dans ce gâteau quelques cellules qui renfermoient des nymphes de mâles. Sans que ces cellules aient beſoin d'un plus grand diamètre, les mâles y trouvent de la place de reſte, parce que leur corps n'eſt pas plus grand que celui des mulets, mais ſeulement plus long. Pour ſuppléer à ce qui manquoit à la profondeur de la cellule, pour pouvoir y être contenue, la larve mâle avoit bouché l'ouverture d'un couvercle fort haut & très-convexe, d'une profonde calotte; au lieu que les cellules des mulets n'avoient qu'un couvercle plat, & égal avec les bords de la loge. Dans ce gâteau il n'y avoit point de cellules de femelles; mais le gâteau inférieur n'en avoit preſque que de celles-ci, très-aiſées à diſtinguer, tant par leur diamètre, que par leur profondeur. Ce ſont auſſi les femelles qui naiſſent & qui paroiſſent les dernières, car le 6 d'août il n'y avoit pas encore une ſeule femelle de née parmi toutes les Guêpes; mais le gâteau inférieur avoit pluſieurs cellules bouchées, qui renfermoient des nymphes de Guêpes femelles, parvenues au terme où elles n'auroient guère tardé de quitter leurs loges. Cette ſeule obſervation peut démontrer que le guêpier, & toute la colonie qui y étoit logée, étoit l'ouvrage & le produit d'une ſeule femelle, qui eſt bientôt aidée, il eſt vrai, dans la conſtruction & dans l'augmentation du nid par les mulets ou Guêpes ouvrieres, qui ne tardent pas long-temps à voir le jour. Dans les deux gâteaux du nid, il n'y avoit preſque pas une ſeule cellule de vuide; dans les unes, il y avoit un œuf nouvellement pondu; dans d'autres, une larve; dans d'autres, une nymphe, & celles qui contenoient des nymphes étoient toujours fermées par un couvercle de ſoie. Il y avoit dans les cellules des larves de toutes les grandeurs, & par conſéquent de tout âge; elles y ſont placées de façon que leur derrière eſt dans le fond de la cellule, & que par conſéquent leur tête pend en-bas : il faut ſans doute qu'elles aient quelque eſpèce de glu au derriere qui les retienne dans la cellule, ſans quoi elles tomberoient infailliblement, puiſque l'ouverture des cellules eſt dirigée vers la terre. De Geer a obſervé que les cellules de la circonférence du gâteau, ou celles qui étoient les plus éloignées du centre, étoient peu profondes, & qu'elles n'avoient encore que le tiers ou la moitié de la longueur des autres; cependant elles étoient toutes déjà habitées par des larves, mais qui étoient la plûpart fort petites, & bien éloignées de leur grandeur complette. On peut conclure de cette remarque, qu'il faut que la Guêpe-mere ſoit ſi preſſée de pondre de nouveaux œufs, qu'elle ne ſe donne pas le temps d'attendre juſqu'à ce que les cellules ſoient achevées entièrement, & qu'elles aient leur juſte hauteur ou profondeur. Il paroît donc qu'à meſure que les larves de ces cellules imparfaites croiſſent, les Guêpes ouvrieres augmentent la hauteur des cellules, & qu'elles en allongent les bords, pour leur donner la capacité néceſſaire à contenir les larves quand elles ſeront parvenues à leur juſte grandeur.

L'obſervateur Suédois que nous venons de citer, nous parle encore d'une eſpèce de grande Guêpe, plus grande que la précédente, mais plus petite que le véritable Frelon, avec lequel elle a d'ailleurs beaucoup de conformité, & qu'il appelle *Frelon moyen*. Ces Guêpes demeurent en ſociété dans un nid ſuſpendu au-deſſous des toits des maiſons, entièrement ſemblable à celui des Guêpes précédentes, ſi ce n'eſt qu'il eſt beaucoup plus gros. Ses parois extérieures ſont auſſi plus inégales, plus raboteuſes, elles ont des élévations & des ſinuoſités qui leur donnent un air un peu difforme & ruſtique; cependant le total de la forme du nid eſt en boule alongée, conique par en-bas, ou en forme de poire. Il eſt de même compoſé d'un papier gris, aſſez épais, & toujours beaucoup plus que celui du nid précédent : les feuilles de papier qui forment l'enveloppe extérieure du nid, y ſont poſées par pluſieurs couches les unes ſur les autres, elles ſont comme emboîtées les unes dans les autres. En-bas ou au bout pointu du nid eſt une ouverture circulaire & conique, qui perce au travers de toutes les couches de feuilles, & qui donne entrée & ſortie aux Guêpes. La couleur de l'enveloppe extérieure, ou des feuilles de papier dont elle eſt compoſée, eſt griſe; mais elles ſont variées de bandes tranſverſales & concentriques, les unes brunes, les autres blanchâtres, jaunâtres ou rougeâtres, ſelon la couleur du bois que les Guêpes ont mis en œuvre ; car elles augmentent la largeur des feuilles en y ajoutant toujours de nouvelles bandes, qui n'ont ordinairement qu'une ligne de largeur, & chaque bande eſt le plus ſouvent d'une même couleur. Mais les bandes ne ſuivent pas exactement tout le contour du nid, elles ſont ſouvent interrompues par d'autres bandes, qui viennent à leur rencontre : cela ſe trouve ainſi, parce que pluſieurs Guêpes travaillent à la fois, ou au moins les unes après les autres, à une même feuille. Il n'y a aucune différence entre la tiſſure de leur papier & celle du papier des Guêpes précédentes : l'un & l'autre paroît également flexible & compoſé de filamens & non de grains. L'induſtrie de ces Guêpes, dans la conſtruction de leur nid, eſt abſolument ſemblable à celle des précédentes, qui comme elles ſuſpendent leur guêpier aux toîts, & la fabrique des gâteaux & de leurs cellules eſt auſſi la mème. De Geer prouve par un fait paſſé ſous ſes yeux, que les Guêpes ſavent réparer leur nid & y ajouter de l'ouvrage nouveau, quand il a pu être caſſé ou être délabré par quelque accident.

Il eſt encore de petites eſpèces de Guêpes induſtrieuſes, qui bâtiſſent à découvert. Toutes ne forment que des ſociétés peu nombreuſes, qu'il eſt facile d'obſerver. Elles attachent leur nid à une menue branche d'arbre ou d'arbuſte, & le papier dont il eſt fait n'eſt pas moins fin que celui des Guêpes ſouterraines ; il en a auſſi la couleur, la pluie pourroit donc pénétrer aiſément dans ſon intérieur, ſi nos adroites ouvrières ne prenoient pas des précautions pour l'en garantir. Les procédés de toutes les eſpèces ne ſont pas les mèmes à cet égard ; mais tous répondent bien à la même fin. Les unes recouvrent leur guêpier d'un très-grand nombre de feuilles de papier, qui laiſſent entr'elles des intervalles, & qui imiteroient parfaitement les pétales d'une roſe, ſi elles en avoient les belles couleurs. Ce ſont les plus jolis ouvrages que ces petits guêpiers qui imitent ſi bien une roſe à cent feuilles. D'autres eſpèces de Guêpes ne ſavent pas renfermer leurs cellules ſous une enveloppe commune : le gâteau ou les gâteaux formés de leur aſſemblage, reſtent expoſés aux injures de l'air ; mais ſi elles ne leur donnent pas de couverture, au moins ſemblent-elles ſonger à les mettre en état de n'en avoir pas beſoin. Le premier gâteau eſt attaché contre une tige de plante ou d'arbuſte, par une eſpèce de lien ſemblable à un de ceux qui ſont employès à ſuſpendre les gâteaux des nids ſouterrains, mais proportionnellement plus gros & plus fort : le lien eſt dirigé à peu-près horiſontalement ; mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt le plan du gâteau qui ſe trouve à peu-près dans un plan vertical : c'eſt la poſition qui lui convenoit le mieux dès qu'une enveloppe lui étoit refuſée : s'il eût été poſé horiſontalement, ayant les ouvertures des cellules en en-haut, elles euſſent été trop ſouvent expoſées à être remplies d'eau. L'inconvénient eût été moindre, ſi la face oppoſée, celle du fond des cellules eût été la plus élevée ; mais l'eau eût ſéjourné deſſus, & l'intérieur de chaque cellule eût pu au moins devenir trop humide. Rien de tout cela n'eſt à craindre dans le gâteau poſé verticalement, ſur-tout ſi les Guêpes ont auſſi attention que la face où ſont les ouvertures ſoit tournée vers le Nord ou vers l'Eſt. Ce n'eſt pas tout, ces Guêpes prennent encore une précaution pour conſerver leur gâteau, qui mérite bien d'être remarquée ; elles le verniſſent ; on y peut appercevoir un luiſant qu'on chercheroit inutilement aux cellules des guêpiers à enveloppe : le vernis empêche l'eau de s'attacher au papier, & de le mouiller. Un des grands ouvrages des Guêpes dont nous parlons, eſt de mettre ce vernis. On les voit employer beaucoup de temps à frotter & refrotter avec leur bouche les différentes parties du nid, & on peut croire que tous leurs frottemens ne tendent qu'à étendre ſur ces parties une liqueur qui, lorſqu'elle eſt ſèche, fait un enduit capable de les conſerver. Au reſte, il n'eſt point de Guêpes qu'on obſerve plus à ſon aiſe que celles-ci : comme elles font toutes leurs manœuvres à découvert, elles n'en ont guère qui puiſſe échapper à quelqu'un qui veut être leur ſpectateur aſſidu.

Les Guêpes d'Europe qui excellent le plus dans l'art de fabriquer le papier, ne nous paroitront pour ainſi dire, que des apprenties, ſi nous les comparons aux Guêpes *cartonnières* du Nouveau-Monde, dont les ouvrages en ce genre ne le cèdent point en beauté à ceux de nos plus habiles ouvriers. Le nom qui a été donné à ces Guêpes ſi ſingulièrement induſtrieuſes, indique déjà qu'elles ne travaillent qu'en carton, & ſans doute celui qu'elles ſavent fabriquer a une blancheur, une force & un poli qu'on ne ſe laſſe point d'admirer. Nos habiles ouvrières n'excellent pas moins dans l'art de bâtir ou d'employer leur carton, que dans celui de le fabriquer. Elles conſtruiſent elles-mèmes la ruche où elles logent leurs gâteaux, & cette ruche eſt une ſorte de boîte de carton en forme de cloche plus ou moins alongée, ou plus ou moins évaſée, qu'elles ſuſpendent ſolidement par ſon extrémité ſupérieure à une branche d'arbre. Il eſt de ces cloches qui ont plus d'un pied & demi de longueur. L'ouverture de la cloche eſt fermée par un couvercle convexe du même carton ; mais les Guêpes ménagent ſur un des côtés du couvercle, une petite ouverture ronde qui eſt la ſeule porte de la ruche. Les gâteaux qui en occupent l'intérieur ſont diſtribués par étages, comme ceux des Guêpes ſouterraines ; mais ils ne ſont point ſoutenus par des colonnes : ils font corps avec la boîte & tiennent immédiatement à ſes parois. Ce n'eſt point ſimplement le fond des cellules qui forme le plancher, ou la partie ſupérieure du gâteau ſur laquelle les Guêpes ſe promènent ; elles conſtruiſent un véritable plancher très-uni, ſous lequel elles bâtiſſent les cellules, dont les ouvertures ſont ainſi tournées en en-bas. Les planchers ou les gâteaux ne ſont pas planes ; ils ont au-deſſous la même convexité que le couvercle qui ferme la boîte. On aime a découvrir la raiſon de cette convexité : chaque plancher ou chaque gâteau a été lui-même un couvercle ; car nos prudentes Cartonnières veulent que la boîte ſoit toujours fermée quand elles travaillent à la conſtruction des cellules. Repréſentons-nous cette boîte lorſqu'elle ne contient encore que deux gâteaux : elle eſt fort courte, & les Guêpes vont travailler a la prolonger & à augmenter le nombre des gâteaux. Pour y parvenir elles prolongent les bords de la boîte, la font deſcendre par-delà le couvercle, & contre le bord inférieur de la partie prolongée, elles conſtruiſent un nouveau couvercle convexe par deſſous, comme le précédent, qui ceſſe d'être alors un couvercle, mais qui eſt devenu un nouveau plancher ſous lequel les Guêpes vont bâtir de nouvelles cellules. Ce plancher conſerve l'ouverture ronde qui étoit auparavant la porte de la ruche, & qui ſert maintenant de porte de communication d'un étage à l'autre. Chaque étage a ainſi ſa porte, parce que tous les étages ont été dans leur origine un couvercle ou un fond de ruche. Les cellules des Cartonnières ſont héxagonnes, comme celles de toutes les autres Guêpes, & ſervent aux mêmes uſages. Ces cellules ſont plus petites que celles des Guêpes ſouterraines, mais il eſt aiſé de juger que les guêpiers de carton ne le cèdent pas aux plus grands guêpiers de papier, en nombre de cellules, ni en nombre d'inſectes. La petiteſſe des cellules doit encore faire juger que les Guêpes qui y prennent leur accroiſſement, ſont inférieures en grandeur à celles qui croiſſent dans des logemens plus ſpacieux.

Il y a auſſi chez les Cartonnières de trois ſortes d'individus. Les plus grands de tous, beaucoup plus petits que nos Guêpes les plus communes, ſont les mâles ; ce qui eſt prouvé, parce qu'ils ſont dépourvus d'aiguillon, quoique les Guêpes des deux autres ſortes en aient un. Ces Guêpes ont probablement des temps où elles font moins d'uſage de leur aiguillon ; car les uns ont écrit qu'elles étoient douces & bénignes, & d'autres ont dit au contraire qu'on ne s'approche guéres impunément des lieux où elles ſont cantonnées, & qu'on les fuit plus que les ſerpens mêmes. Comme ces Guêpes nous ſont étrangères, & qu'on n'en reçoit de Cayenne que des individus morts, on ne peut établir que des conjectures. Ce qui aide le plus à faire reconnoître les mâles, c'eſt que lorſqu'on leur preſſe le derrière, on en fait ſortir une eſpèce de pince à deux branches, dont l'une eſt à droite & l'autre à gauche. Ces branches ſont écailleuſes, convexes en dehors & concaves en-dedans, où elles ſont remplies par des chairs plus ou moins gonflées, ſelon que la preſſion a été plus ou moins forte ; chacune d'elles eſt terminée par une eſpèce d'épine. Cette pince eſt ſans doute deſtinée à mettre le mâle en état de s'emparer de la femelle en ſaiſiſſant ſa partie poſtérieure. Préciſément au milieu de la pince, on voit très diſtinctement une tige blanche, charnue, ou au plus cartilagineuſe, preſque auſſi longue que la pince même, & qui s'évaſe près de ſon bout en cuilleron, peu différent, par ſa figure, de celui qui termine la partie propre aux mâles des Guêpes ſouterraines. La tige a une courte fente oblongue, qui s'ouvre dans le cuilleron, & qui ſemble être l'ouverture propre à laiſſer ſortir la liqueur qui doit rendre les œufs féconds. Les Guêpes que l'on peut regarder comme analogues aux mulets ſont plus petites que les femelles. Ce n'eſt pourtant pas par la grandeur que celles-ci different le plus de celles-là ; c'eſt ſur tout par la forme de leur corps, qui même eſt différente de celle des Guêpes femelles des autres eſpeces connues. La différence eſt dans le bout du corps, qui ſe termine par une eſpece de longue queue écailleuſe. Cette queue ſemble d'une ſeule piece ; mais quand on l'examine a la loupe, & quand on preſſe le dernier anneau pour obliger les parties dont elle peut être compoſée a ſe ſéparer, on voit que trois pieces diſtinctes contribuent à la former ; une ſupérieure, plus groſſe ſeule que les deux autres enſemble, mais un peu plus courte, & deux inférieures égales entr'elles : c'eſt entre ces trois pieces que l'aiguillon eſt placé. Au reſte, on peut imaginer que ces trois pieces enſemble compoſent le conduit par lequel paſſe l'œuf que la Guêpe doit dépoſer au fond de la cellule, & qu'au moyen de cette eſpece de queue, elle l'y porte & place plus aiſément. Il y a toute apparence que parmi ces Guêpes, comme parmi celles de nos contrées, les neutres & les femelles travaillent à la conſtruction du guêpier ; mais que c'eſt un ouvrage auquel les mâles ne ſont point propres. Cette conjecture eſt fondée ſur ce que les pattes de la troiſieme paire des femelles & des mulets, ont dans leur ſtructure une ſingularité que n'ont pas les mêmes pattes des mâles ; la ſeconde partie de ces pattes ou la cuiſſe eſt d'une groſſeur prodigieuſe dans les neutres & dans les femelles, en comparaiſon de la partie qui la précede & de celles qui la ſuivent. Elle a la figure d'une lentille un peu oblongue, ou d'un ellipſoïde applati. Cette partie pourroit bien être néceſſaire à ces deux ſortes de Guêpes lorſqu'elles travaillent le carton. Ne leur ſerviroit-elle point à le battre lorſqu'il eſt encore en pâte, ou peut-être à le liſſer ? Elle peut être propre à l'un & à l'autre. Une moitié de la circonférence de cette eſpece de lentille eſt bordée de blanc ; l'autre moitié de ſa circonférence a deux rangées de petits piquans, entre leſquelles eſt une couliſſe où ſe couche la troiſieme partie de la patte, quand celle-ci n'eſt pas étendue. Il y a cependant apparence que les bois qu'emploient nos Cartonnieres influent ſur la beauté de leur carton, & les leçons qu'elles nous donnent en ce genre, pourroient nous devenir d'autant plus utiles, que nos chiffons fourniſſent à peine à la prodigieuſe conſommation que nous faiſons journellement de cartons & de papiers. Ces Guêpes, ainſi que les autres qui vivent en ſociété, ſemblent nous inviter à imiter leurs procédés, en eſſayant de fabriquer des papiers avec les bois & des écorces. Il eſt bien d'autres pratiques des animaux qui nous donnent des inſtructions importantes, auxquelles nous ne prêtons pas l'attention qu'elles méritent. Un bon obſervateur, M. Schæffer, étant entré dans les vues vraiment utiles que Reaumur avoit propoſées dans ſon hiſtoire des Guepes, a très-bien réuſſi à faire diverſes ſortes de papiers avec des bois ou des écorces de différentes eſpece de plantes.

Tout ce qui a été rapporté juſqu'ici pour montrer l'induſtrie des Guepes, n'empêchera pas ceux qui aiment à conſerver les fruits de leurs jardins, de ſouhaiter d'avoir des moyens de faire périr des inſectes qui les entament avant même qu'ils ſoient arrivés à une parfaite maturité, & qui en font un grand dégât. C'eſt ſur-tout contre les Guêpes qui vivent ſous terre, en nombreuſe ſociété, que nous avons à les défendre, & contre les Frelons, à qui il en faut beaucoup. Quand on peut découvrir les lieux où les unes & les autres ſe ſont établis, il eſt aiſé d'en détruire bientôt des milliers. Quelques uns ont imaginé de garnir les environs du trou qui conduit au guèpier de brins de bois enduits de glu; mais c'eſt une affaire pénible que de renouveller ces brins de bois, ou de les renduire de glu autant de fois qu'il ſeroit néceſſaire pour prendre toutes les Guépes d'un nid. D'autres allument de la paille ſur la porte du nid; les Guèpes, que la chaleur détermine à ſortir, ſe brûlent en paſſant par la flamme; mais le plus grand nombre s'obſtine ſouvent à ne pas ſortir. L'eau bouillante, à laquelle d'autres ont recours, ſeroit un expédient plus ſûr: il eſt immanquable; mais dans des endroits quelquefois fort éloignés des maiſons, on ne peut pas toujours avoir commodément aſſez d'eau bouillante pour noyer & brûler les Guèpes en même-temps. Ce qu'il y a de plus facile & de plus ſur, eſt de ſe ſervir contr'elles de meches ſoufrées, au moyen deſquelles on fait périr en différens pays toutes les Abeilles d'une ruche, pour leur enlever leur cire & leur miel. On aggrandira un peu l'ouverture du trou qui conduit au guepier, & on fera entrer dans le trou des mêches allumées; après quoi on bouchera ſon entrée avec de petites pierres, de maniere que les Guèpes ne puiſſent ſortir ſans miner; ce qui eſt un travail long: avant de le pouvoir entreprendre, elles ſeront étouffées par la vapeur du ſoufre. On aura attention de ne pas boucher le trou ſi exactement, qu'une légère portion de fumée n'en puiſſe ſortir; & cela, afin que les méches ne s'éteignent pas trop vîte.

Si les Guêpes qui vivent en ſociété peuvent le diſputer aux Abeilles en génie, en adreſſe, en patience au travail, & en ſoins pour leurs petits; celles qui menent une vie ſolitaire doivent auſſi préſenter, comme les Abeilles ſolitaires, de quoi mériter peut-être une obſervation non moins intéreſſante, & une admiration non moins ſoutenue. Mais comme, par leur ſolitude même, elles ſont d'autant plus difficiles à appercevoir & à ſuivre dans leurs procédés, nous n'avons que très peu de connoiſſances à préſenter ſur les Guepes ſolitaires. En conſidérant ces inſectes, on ne peut s'empêcher de ſe demander pourquoi des êtres doués de la même organiſation apparente que ceux avec leſquels ils compoſent un même genre, peuvent avoir un genre de vie ſi différent & ſi peu reſſemblant dans leurs habitudes & leurs travaux? Comment rendre raiſon de cet inſtinct qui peut ſolliciter conſtamment les mêmes êtres, pour ainſi dire, à vivre les uns en ſociété, les autres ſolitairement? Nous devons croire cependant que les Guêpes ſolitaires, ainſi que celles des plus grandes républiques, ſe nourriſſent également de chair & de fruit. Ainſi nous citerons d'abord parmi les ſolitaires la Guêpe rétrécie, qui conſtruit ſur les tiges des plantes, & ſur-tout des bruyeres, un petit nid ſphérique, qu'elle compoſe avec une terre fine, & dans lequel elle dépoſe un œuf. Elle laiſſe au nid une ouverture en haut, par laquelle elle le remplit de miel, & elle ferme enſuite cette ouverture. La petite larve étant ſortie de l'œuf ſe nourrit du miel, ſubit ſes métamorphoſes, & ſort enfin ſous la forme de Guêpe par une ouverture pratiquée aux côtés de cette boule. Chaque nid ne contient qu'un ſeul inſecte. Quelle ſource de réflexions ce ſimple apperçu, comparé avec ceux que nous avons déjà développés, ne pourroit-il pas faire naître, ſi la ſolution des queſtions qu'un pareil ſujet préſente ne paroiſſoit pas au-deſſus des conceptions de la Philoſophie même. Nous pouvons citer encore la Guepe Gauloiſe, qui vit auſſi ſolitairement ſur les murailles ou ſur les arbres, & habite la partie la plus expoſée au ſoleil. Elle conſtruit un nid hémiſphérique, qui renferme plus ou moins de cellules, fixé ſolidement, & adhérent à la membrane commune qui recouvre les cellules poſtérieurement. Après que le nid eſt fait la mere ſe cache, & veille aſſidument auprès de lui: il n'eſt même pas facile de l'en chaſſer. A peine l'a-t-on réduite à s'en aller, qu'elle retourne auſſi-tôt; & ſi on a enlevé le nid, elle manifeſte une anxiété qu'il eſt aiſé de reconnoître. Enfin nous parlerons encore de la Guêpe pariétine, qui habite dans les vieilles poutres, dans les murs de bois. Elle conſtruit à découvert un nid orbiculaire, qui peut contenir de quarante à ſoixante cellules, dans leſquelles la mere dépoſe ſes œufs; après quoi elle s'empreſſe de faire nuit & jour une garde vigilante auprès du nid. Nous voudrions avoir ſur les Guepes ſolitaires plus de détails à produire; mais nous ne pouvons qu'inviter les naturaliſtes à en faire davantage l'objet de leurs obſervations. Nous ſommes aſſurés qu'ils ſeroient là, comme dans tout ce qui tient à l'Hiſtoire naturelle, amplement dédommagés de leurs peines.

GUÊPE.

VESPA. LIN. GEOFF. FAB.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES filiformes, preſque coudées : premier article allongé : cylindrique.

Mandibules cornées, dentées.

Trompe courte, formée de trois pièces : celle du milieu, trifide : diviſion intermédiaire, large, échancrée.

Quatre antennules filiformes : dernier article plus mince.

Yeux entaillés.

Ailes pliſſées.

ESPECES.

* *Pétiole allongé, pyriforme.*

1. GUEPE pétiolée.

Mélangée de ferrugineux & de jaune; pétiole de l'abdomen courbé, ferrugineux, avec une bande noire.

2. GUEPE arquée.

Mélangée de noir & de jaune; pétiole courbé, noir, avec quatre taches jaunes.

3. GUEPE campaniforme.

Noire, mélangée de jaune; pétiole ferrugineux, avec l'extrémité noire, & deux taches jaunes.

4. GUEPE conique.

Ferrugineuſe, tachée de noir; ſecond anneau de l'abdomen, avec une bande noire.

5. GUEPE pyriforme.

Abdomen jaune, noir à la baſe; pétiole courbé, ferrugineux, avec deux bandes noires.

6. GUEPE cafre.

Mélangée de noir & de jaune; pétiole allongé, noir, avec quatre taches jaunes; abdomen jaune, avec une croix noire.

7. GUEPE pédiculée.

Ferrugineuſe, mélangée de jaune; abdomen jaune, avec la baſe ferrugineuſe & une bande noire.

8. GUEPE pomiforme.

Noire, mélangée de jaune; pétiole avec

GUEPE. (Inſectes.)

deux points ; premier anneau de l'abdomen, avec une bande interrompue, les autres avec le bord, jaunes.

9. Guepe rétrécie.

Noire, tachée de jaune ; pétiole avec deux points, premier anneau de l'abdomen, avec deux taches & le bord, jaunes.

10. Guepe infundibuliforme.

Pétiole infundibuliforme, noir, mélangé de ferrugineux ; premier anneau de l'abdomen avec le bord jaune, la baſe noire & deux taches ferrugineuſes.

11. Guepe hiſtrion.

Noire, tachée de jaune ; pétiole allongé, marqué de quatre points jaunes.

12. Guepe cannelée.

Mélangée de ferrugineux & d'obſcur ; pétiole allongé, ſupérieurement cannelé.

13. Guepe griſe.

Cendrée ; pétiole ferrugineux ; côtés de l'abdomen tachés de jaune.

14. Guepe amincie.

D'un gris obſcur, abdomen ſans taches ; pétiole allongé, courbé, ferrugineux.

15. Guepe amaigrie.

Cendrée ; abdomen noirâtre, avec deux taches cendrées, ſur le premier anneau ; pétiole ferrugineux.

16. Guepe linéaire.

Pétiole linéaire, noir ; premier anneau de l'abdomen avec deux taches jaunes.

17. Guepe affamée.

Ferrugineuſe ; abdomen jaune, avec le premier article ferrugineux, bordé de noir ; pétiole bordé de jaune.

18. Guepe languiſſante.

Noire, tachée de jaune ; pétiole allongé, noir ; baſe de l'abdomen, jaune.

19. Guepe mexicaine.

Noire ; corcelet poſtérieurement ferrugineux ; pétiole allongé, renflé ; ailes d'un noir violet.

20. Guepe âtre.

Très-noire, luiſante ; ailes noires ; petiole allongé, campanulé.

21. Guepe atténuée.

Abdomen ferrugineux ; pétiole noir, avec une bande jaune.

22. Guepe bleue.

Bleue, bouche ferrugineuſe ; ailes obſcures.

23. Guepe mélangée.

Ferrugineuſe, tachée de jaune ; pétiole courbé, avec deux points jaunes, à l'extrémité.

24. Guepe échancrée.

Ecuſſon échancré ; abdomen noir ; pétiole courbé, unidenté de chaque côté.

25. Guepe dentée.

Pétiole allongé, noir un peu rougeâtre à l'extrémité, abdomen avec quatre bandes jaunes.

GUEPE. (Inſectes.)

26. Guepe pâle.

D'un fauve pâle; corcelet taché de jaune; pétiole avec un point jaune, de chaque côté.

27. Guepe nigricorne.

D'un noir bleuâtre, ſans taches; antennes & pattes noires.

28. Guepe mi-partie.

Noire; abdomen fauve; ailes tranſparentes, veinées de noir.

29. Guepe ſoyeuſe.

Corcelet fauve, ſoyeux; tête & abdomen obſcur; pattes fauves.

30. Guepe pallipède.

D'un fauve pâle; tête & dos du corcelet tachés de noir; abdomen obſcur; avec l'extrémité pâle.

31. Guepe occidentale.

Noire tachée de jaune; pétiole avec le bord, abdomen avec trois bandes, jaunes.

32. Guepe Bélier.

Noire; pétiole & pattes fauves.

33. Guepe du Cap.

Noire; pétiole allongé, arqué; extrémité de l'abdomen, jaune en deſſous.

34. Guepe Surinamoiſe.

Noire; pétiole renflé; abdomen d'un noir bleuâtre.

35. Guepe faſciée.

Jaune; tête & corcelet tachés de noir; abdomen avec des bandes fauves.

36. Guepe globuleuſe.

Noire; abdomen avec cinq bandes jaunes; pétiole peu allongé, infundibuliforme.

* * *Pétiole très court.*

37. Guepe ceinte.

Noire; corcelet taché de brun; abdomen avec une large bande jaune.

38. Guepe ſemblable.

Noire; corcelet taché d'obſcur; abdomen très-noir, avec la baſe ferrugineuſe.

39. Guepe unifaſciée.

Noire; tête ferrugineuſe; abdomen très-noir, avec une large bande jaune.

40. Guepe harnachée.

Abdomen ferrugineux, avec le ſecond anneau grand, noir; écuſſon tridenté.

41. Guepe orientale.

Ferrugineuſe; abdomen avec une bande jaune & deux points noirs, de chaque côté.

42. Guepe triceinte.

Ferrugineuſe; abdomen noir, avec trois bandes interrompues, jaunes.

GUEPE. (Inſectes.)

43. GUEPE anale.

Noirâtre ; premier & ſecond anneaux de l'abdomen ferrugineux à leur baſe.

44. GUEPE carolinoiſe.

Corcelet avec trois petites lignes noires ; corps ferrugineux ; ailes ſupérieures noirâtres.

45. GUEPE cornue.

Ferrugineuſe ; abdomen & ailes noirs ; mandibules avancées, plus longues que la tête.

46. GUEPE bimaculée.

Corcelet mélangé de noir, de fauve & de jaune ; anneaux de l'abdomen bordés de jaune, le ſecond marqué de deux taches fauves.

47. GUEPE Frelon.

Corcelet noir, antérieurement fauve ; anneaux de l'abdomen jaunes, avec deux points & la baſe noirs.

48. GUEPE moyenne.

Mélangée de noir & de jaune ; antennes noires en-deſſus, fauves en-deſſous.

49. GUEPE commune.

Corcelet avec une ligne interrompue, de chaque côté, jaune ; écuſſon avec quatre taches ; anneaux de l'abdomen marqués de deux points noirs, diſtincts.

50. GUEPE gauloiſe.

Corcelet avec une ligne de chaque côté, & ſix taches ſur le dos, jaunes ; anneaux de l'abdomen avec les bords & deux taches ſur le ſecond, jaunes.

51. GUEPE fauve.

Corcelet avec une ligne de chaque côté & deux points ſur l'écuſſon, jaunes ; abdomen jaune, avec la baſe ferrugineuſe.

52. GUEPE norvégienne.

Corcelet avec une ligne de chaque côté, jaune ; abdomen avec le bord des anneaux jaune, & deux taches fauves ſur le ſecond.

53. GUEPE bicolor.

Jaunâtre ; deſſus des antennes, de la tête, du corcelet & anus, obſcurs.

54. GUEPE maculée.

Noire ; corcelet taché de blanc ; écuſſon quadrimacule ; abdomen avec des taches blanches, poſtérieures.

55. GUEPE arénaire.

Noire ; corcelet taché de jaune ; abdomen avec ſix bandes dentées, jaunes, la première linéaire, interrompue.

56. GUEPE linéée.

Corcelet avec le dos noir & deux lignes jaunes ; écuſſon jaune, avec une ligne noire.

57. GUEPE ſtriée.

Noire ; corcelet rayé de jaune.

58. GUEPE bourreau.

Jaune ; dos du corcelet noir, avec quatre points ferrugineux.

GUEPE. (Inſectes.)

59. GUEPE boucher.

Obſcure ; tête ferrugineuſe ; antennes noires au milieu.

60. GUEPE de Schuch.

D'un brun ferrugineux ; front jaunâtre ; antennes ferrugineuſes.

61. GUEPE annulaire.

Obſcure ; genoux, extrémité des antennes & bord du premier anneau de l'abdomen, jaunes.

62. GUEPE humble.

Obſcure ; abdomen cendré, avec le bord du premier anneau jaunâtre.

63. GUEPE cinq-bandes.

Noire, tachée de jaune & de ferrugineux ; abdomen ferrugineux, avec des bandes noires.

64. GUEPE échauffée.

Noire ; corcelet avec le lobe antérieur & deux points ferrugineux ; extrémité de l'abdomen ferrugineuſe.

65. GUEPE enflammée.

Dos du corcelet noir ; écuſſon avec quatre points blancs ; abdomen noir, avec deux taches blanches ſur le premier & ſur le ſecond anneaux.

66. GUEPE calide.

Noire ; antennes & extrémité de l'abdomen fauves.

67. GUEPE dorée.

Noire ; abdomen doré, luiſant.

68. GUEPE hémorroïdale.

Noire ; bord antérieur du corcelet & extrémité de l'abdomen ferrugineux ; ailes jaunes, avec l'extrémité noire.

69. GUEPE ſeſſile.

Ferrugineuſe ; dos du corcelet noir ; extrémité des ailes d'un noir violet.

70. GUEPE ferrugineuſe.

Ferrugineuſe ; corcelet avec une tache irrégulière, de chaque côte ; extrémité des antennes, noire.

71. GUEPE olivâtre.

D'un jaune obſcur ; dos du corcelet avec trois lignes, abdomen avec des bandes étroites, ondées, noirâtres.

72. GUEPE ondée.

Mélangée de noir & de jaune ; abdomen jaune, avec des bandes étroites, ondées, obſcures.

73. GUEPE nigripenne.

Ferrugineuſe ; ailes & antennes noirâtres.

74. GUEPE canadienne.

D'un brun ferrugineux ; antennes noires au milieu ; premier anneau de l'abdomen conique.

GUEPE. (Inſectes.)

75. Guepe front-blanc.

Noire ; lèvre ſupérieure & bandes ſur l'abdomen blanches.

76. Guepe agréable.

Noire ; abdomen ferrugineux, avec le ſecond anneau entièrement noir.

77. Guepe crochue.

Noire ; écuſſon & bande à la baſe de l'abdomen blancs.

78. Guepe rufipède.

Noire ; levre ſupérieure & pattes fauves.

79. Guepe marginale.

Corcelet avec deux lignes poſtérieures jaunes ; abdomen ferrugineux, avec le premier & le troiſième article, noirs, bordés de jaune.

80. Guepe oculée.

Ferrugineuſe ; ſecond anneau de l'abdomen noir, avec une tache de chaque côté, oculée, jaune.

81. Guepe dorſale.

Ferrugineuſe ; premier anneau de l'abdomen avec une tache noire & le bord jaune.

82. Guepe pariétine.

Noire ; corcelet avec deux points, écuſſon avec deux autres, jaunes ; abdomen avec cinq bandes jaunes, les deux premières diſtantes.

83. Guepe trident.

Noire ; abdomen avec cinq bandes jaunes ; anus tridenté.

84. Guepe ferripède.

Noire ; abdomen avec cinq bandes jaunes, jambes dentelées preſque épineuſes.

85. Guepe des murailles.

Noire ; corcelet avec deux taches ferrugineuſes ; abdomen avec quatre bandes jaunes, les deux premières diſtantes.

86. Guepe trilobée.

Noire ; tachée de jaune ; abdomen avec quatre bandes jaunes, la première marquée d'une tache trilobée, noire.

87. Guepe ſpinipède.

Noire ; abdomen avec cinq bandes jaunes ; cuiſſes intermédiaires dentelées ; lèvre ſupérieure tachée de jaune.

88. Guepe cartonnière.

Noire, ſoyeuſe ; corcelet avec une ligne antérieure & une autre poſtérieure, tranſverſales, jaunes ; abdomen avec cinq bandes jaunes.

89. Guepe bident.

Noire ; corcelet avec deux épines ; abdomen avec le bord des trois premiers anneaux jaunes.

90. Guepe ratiſſée.

Noire ; abdomen glabre, très-noir, avec le bord des deux premiers anneaux jaune.

GUEPE. (Inſectes.)

91. Guepe bifaſciée.

Noire ; corcelet ſans taches ; abdomen avec deux bandes jaunes.

92. Guepe trifaſciée.

Noire ; corcelet avec des taches, abdomen avec trois bandes, jaunes.

93. Guepe triponctuée.

Corcelet ferrugineux, avec le dos noir ; abdomen ferrugineux, avec l'extrémité & trois points ſur le ſecond anneau, noirs.

94. Guepe biceinte.

Noire ; corcelet avec des taches, abdomen avec deux bandes, jaunes.

95. Guepe rurale.

Abdomen avec quatre bandes jaunes, dont la troiſième interrompue.

96. Guepe champêtre.

Noire ; corcelet avec une ligne, deux points & l'écuſſon, jaunes ; abdomen avec quatre bandes jaunes, dont la première interrompue.

97. Guepe ſixfaſciée.

Noire ; abdomen très-noir luiſant, avec ſix bandes jaunes.

98. Guepe tricolor.

Ferrugineuſe ; abdomen avec cinq bandes jaunes ; antennes noires au milieu, jaunes à l'extrémité.

99. Guepe bimouchetée.

Noire, tachée de jaune ; abdomen avec le bord des anneaux, & deux points ſur le ſecond, jaunes.

100. Guepe biponctuée.

Noire ; corcelet avec des taches, abdomen avec quatre bandes & deux points ſur le premier anneau, jaunes.

101. Guepe quadriponctuée.

Noire ; corcelet avec des taches, bord des anneaux de l'abdomen, jaunes ; premier & ſecond anneaux avec deux points jaunes, de chaque côté.

102. Guepe flavipède.

Noire ; corcelet avec des taches ; abdomen avec trois bandes, & deux points ſur le premier anneau, jaunes.

103. Guepe tibiale.

Noire ; corcelet avec une ligne antérieure & une autre poſtérieure, tranſverſales, jaunes ; abdomen avec deux bandes jaunes.

104. Guepe variable.

Mélangée de noir & de ferrugineux ; abdomen jaune, avec deux taches ſur le premier & tout le ſecond anneau, noirs.

105. Guepe hébraïque.

Jaune ; corcelet avec trois lignes, abdomen avec des bandes ſinuées, noires.

106. Guepe cendrée.

Noire, avec un reflet cendré ; corcelet

GUEPE. (Inſectes.)

preſque épineux de chaque côté, poſtérieurement; ailes violettes.

107. GUEPE couverte.

Corcelet noir, avec le lobe antérieur ferrugineux; abdomen ferrugineux, avec une large raie noire.

108. GUEPE latérale.

Obſcure; abdomen noir, avec les côtés blanchâtres.

109. GUEPE jaunâtre.

Ferrugineuſe; extrémité des ailes avec une tache obſcure.

110. GUEPE boſſue.

Tête & corcelet noirs, tachés de jaune; abdomen variolé, avec le premier article globuleux & quatre bandes jaunes.

111. GUEPE américaine.

Ecuſſon avec deux bandes & quatre lignes jaunes; anus obſcur.

112. GUEPE furetière.

Noire; abdomen ovale, jaune, avec une tache noire, au milieu de chaque anneau.

113. GUEPE multicolor.

Mélangée de noir, de ferrugineux & de jaune; extrémité des antennes & quatre bandes ſur l'abdomen, jaunes.

114. GUEPE verſicolor.

D'un brun ferrugineux; corcelet avec des taches; abdomen avec quatre points, jaunes.

115. GUEPE armée.

Ecuſſon armé de deux épines; abdomen avec le bord des anneaux & deux points ſur le ſecond, blanchâtres.

116. GUEPE triangle.

Noire; abdomen jaune, avec une tache triangulaire, noire, au milieu de chaque anneau.

117. GUEPE diverſe.

Noire; abdomen jaune, avec le bord des anneaux noir.

118. GUEPE liſérée.

Noire, avec le bord de tous les anneaux de l'abdomen, jaune.

119. GUEPE longicorne.

Corcelet noir, taché de jaune; abdomen jaune, avec quatre bandes noires; antennes plus longues que le corcelet.

120. GUEPE ſériée.

Noire; abdomen avec quatre rangées longitudinales de points jaunes.

* *Pétiole alongé, pyriforme.*

1. Guepe pétiolée.

Vespa petiolata.

Veſpa ferrugineo flavoque varia, abdominis petiolo incurvo ferrugineo, faſcia atra. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 467. *n°.* 56.—*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 292. *n°.* 68.

Elle a près de quinze lignes de long. Les antennes ſont d'un jaune fauve. La lèvre ſupérieure eſt jaune. La tête eſt jaune, avec une bande noire à ſa partie ſupérieure. Les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt ferrugineux, un peu mélangé de noirâtre, avec la partie antérieure jaune. Le pétiole eſt alongé, ferrugineux, avec la baſe & une bande vers l'extrémité noires : on apperçoit une petite dent de chaque côté, vers le milieu. Le premier anneau de l'abdomen eſt grand, ferrugineux à la baſe, jaune à l'extrémité, & marqué au milieu d'une bande noire; les deux ſuivans ſont jaunes, les trois derniers ſont noirs, avec l'extrémité jaune. Les pattes ſont ferrugineuſes. Les ailes ont une teinte rouſſâtre.

Elle ſe trouve aux Indes orientales, à Malabar.

2. Guepe arquée.

Vespa arcuata.

Veſpa nigra flavo variegata, abdominis petiolo incurvo maculis quatuor flavis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 371. *n°.* 40.—*Spec. inſ. t.* 1. *pag.* 467. *n°.* 54. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 292. *n°.* 66.

Elle eſt à-peu-près de la grandeur de la précédente. Les antennes ſont noires. La lèvre ſupérieure eſt jaune, noire à ſon extrémité. Les mandibules ſont noires. La tête eſt noire, avec une tache ſur le front, & le tour des yeux, jaunes. Le corcelet eſt noir & mélangé de jaune. Le pétiole eſt alongé, arqué, noir, avec quatre ou ſix taches jaunes, dont deux petites vers la baſe, qui manquent quelquefois; deux au milieu, & deux vers l'extrémité. L'abdomen eſt noir, avec deux bandes jaunes ſur le premier anneau, & une ſur chacun des autres, toutes interrompues; le deſſous de l'abdomen eſt noir, avec une bande jaune interrompue ſur chaque anneau. Les pattes ſont noires, avec la partie extérieure des jambes jaune.

Elle ſe trouve aux Indes orientales, dans la Nouvelle-Hollande.

3. Guepe campaniforme.

Vespa campaniformis.

Veſpa nigra flavo variegata, abdominis petiolo ferrugineo apice nigro maculis duabus flavis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 371. *n°.* 41. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 467. *n°.* 55.—*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 292. *n°.* 67.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. Les antennes ſont ferrugineuſes, obſcures à leur extrémité. La tête eſt noire, avec le front & le tour des yeux, jaunes. La trompe eſt ferrugineuſe. Le corcelet eſt noir, avec la partie antérieure, une grande tache ſous les ailes, & un point au devant des ailes, jaunes. L'écuſſon eſt jaune, avec une bande noire. Le corcelet eſt jaune ſous l'écuſſon, avec un ſillon noir, au milieu. Le pétiole eſt allongé, courbé, ferrugineux, noir à l'extrémité, avec un petit point jaune, de chaque côté. Le premier anneau de l'abdomen eſt très-grand, avec deux grandes taches à la baſe & le bord, jaunes; les autres anneaux ſont bordés de jaune. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

4. Guepe conique.

Vespa conica.

Veſpa ferruginea nigro maculata, abdominis ſegmento ſecundo faſcia atra. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag* 293. *n°.* 69.

Elle reſſemble beaucoup à la Guêpe pétiolée. Tout le corps eſt ferrugineux, marqué de quelques taches noires. Le pétiole eſt alongé, ferrugineux, un peu noirâtre à la baſe & à l'extrémité. Le premier anneau de l'abdomen eſt ferrugineux & marqué d'une bande noire.

Elle ſe trouve dans la Chine.

5. Guepe pyriforme.

Vespa pyriformis.

Veſpa abdomine flavo baſi nigro, petiolo incurvo ferrugineo faſciis duabus nigris. Fab. *Syſt. ent. p.* 371. *n°.* 42. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 467. *n°.* 57.— *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 293. *n°.* 70.

Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt noire, avec le front jaune. Le corcelet eſt élevé, jaune antérieurement, noir poſtérieurement, avec un point calleux, à l'origine des ailes, deux taches au-deſſous, & l'écuſſon, ferrugineux. Le pétiole eſt alongé, courbé, ferrugineux, avec deux bandes noires. Le premier anneau de l'abdomen eſt grand, en forme de cloche, noir à la baſe, avec deux taches ferrugineuſes, & l'extrémité jaune; les autres anneaux ſont courts, jaunes. Les ailes ſont pliſſées, ferrugineuſes, cendrées, à leur extrémité. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les cuiſſes poſtérieures noires.

Elle ſe trouve en Chine.

6. Guepe caffre.

Vespa caffra.

Veſpa nigro flavoque variegata, petiolo elongato nigro maculis quatuor flavis, abdomine flavo cruce nigra.

Veſpa Caffra *roſtro corneo ſubulato, corpore luteo nigroque, antennis medio croceis.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 951. *n°.* 21.

Elle a environ dix lignes de long. Les antennes ſont ferrugineuſes au milieu, noires à l'extrémité, avec le premier anneau noir en deſſus & jaune en-deſſous. La tête eſt noire, avec le front & la lèvre ſupérieure, jaunes. Le corcelet eſt jaune à ſa partie antérieure, noir ſur le dos, avec deux lignes tranſverſales, jaunes, ſur l'écuſſon, & un point jaune à l'origine des ailes; la partie poſtérieure eſt jaune, avec un ſillon noir; les côtés du corcelet, ſous les ailes, ſont jaunes, avec une large bande noire. Le pétiole eſt allongé, noir, avec deux taches jaunes, au milieu, & deux autres plus grandes, à l'extrémité : on apperçoit de chaque côté, ſous les taches du milieu, une très petite dent. Le premier anneau de l'abdomen eſt jaune, avec une grande croix noire; les autres ſont jaunes, un peu interrompus au milieu. Les pattes ſont mélangées de jaune & de ferrugineux.

Elle ſe trouve aux Indes orientales, au Cap de Bonne-Eſpérance.

7. GUEPE pédiculée.

VESPA pediculata.

Veſpa ferruginea flavo variegata, abdomine flavo baſi ferrugineo faſciaque nigra.

Elle a environ dix lignes de long. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec l'extrémité obſcure. La tête eſt ferrugineuſe obſcure, avec la levre ſupérieure, le front & le tour des yeux, jaunes. Le corcelet eſt ferrugineux, antérieurement jaune, avec une ligne tranſverſale jaune, ſur l'écuſſon. Le pétiole eſt alongé, ferrugineux, noir à la baſe & vers l'extrémité, avec une ligne tranſverſale jaune, interrompue vers l'extrémité : on remarque une petite dent, de chaque côté, vers le milieu. Le premier anneau de l'abdomen eſt grand, jaune, ferrugineux à la baſe, marqué au milieu, d'une bande noire; les autres anneaux ſont jaunes. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les jambes antérieures & l'extrémité des autres, jaunes. Les ailes ont une légère teinte rouſſâtre & un point obſcur, ſur le bord extérieur, vers l'extrémité.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

8. GUEPE pomiforme.

VESPA pomiformis.

Veſpa nigra flavo variegata, abdominis petiolo bipunctato, ſecundo ſegmento faſcia interrupta omnibuſque margine flavis. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 467. *n°.* 58.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 293. *n°.* 71.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Guêpe retrécie. Les antennes ſont noires, avec le premier article jaune en-deſſous. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure jaune, marquée au milieu, d'un point noir. Le corcelet eſt noir, avec une bande antérieure, un grand point ſous l'origine des ailes, & cinq ſur l'écuſſon, jaunes. Le pédicule de l'abdomen eſt alongé, infundibuliforme, noir, avec deux points & le bord poſtérieur, jaunes. Le premier anneau de l'abdomen eſt campaniforme, très-grand, noir, avec une bande au milieu, interrompue, & le bord poſtérieur, jaunes; les autres anneaux ſont courts, noirs, bordés de jaune. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve en Italie.

9. GUEPE retrécie.

VESPA coarctata.

Veſpa nigra flavo maculata, abdominis petiolo bipunctato ſegmento primo maculis duabus margineque flavis.

Veſpa coarctata *abdominis primo ſegmento infundibuliformi, ſecundo campanulato maximo bipunctato.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 950. *n°.* 11. — *Faun. ſuec. n°.* 1676.

Veſpa coarctata. FAB. *Syſt. ent. p.* 370. *n°.* 39. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 467. *n°.* 53. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 292. *n°.* 65.

Veſpa nigra abdominis articulo primo infundibuliformi, ſecundo campanulato maximo. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *pag.* 377. *n°.* 10. *pl.* 16. *fig.* 2.

La Guêpe à premier anneau du ventre en poire & le ſecond en cloche. GEOFF. *Ib.*

FRISCH. *Inſ. tom.* 9. *tab.* 9.

Veſpa coarctata. SCOP. *Ent. carn. n°.* 830.

Veſpa coarctata. SCHRANK. *Enum inſ. auſt.* no. 790.

Veſpa coarctata. PODA. *Muſ. græc. p.* 109.

Veſpa coarctata. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 268. *n°.* 8.

Veſpa coarctata. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 435. *n°.* 10.

Elle varie pour la grandeur; elle a de ſix à huit lignes de long. Les antennes ſont noires, avec le premier article jaune en-deſſous. La tête eſt noire, avec un point ſur le front & la lèvre ſupérieure, jaunes. Le corcelet eſt noir, avec une ligne tranſverſale à la baſe, quelquefois interrompue, jaune, un point au-deſſous des ailes & une ligne tranſverſale ſur l'écuſſon : on remarque auſſi quelquefois un point jaune, de chaque côté, poſtérieurement. Le pétiole eſt alongé, un peu renflé depuis le milieu juſqu'à l'extrémité, noir, avec deux points & l'extrémité jaunes. Le premier anneau de l'abdomen eſt très-grand, noir, avec deux points obliques & le bord poſtérieur jaunes ; les autres anneaux ſont courts, noirs, bordés de jaune. Les pattes ſont jaunes, avec un peu de noir aux cuiſſes.

Elle ſe trouve dans toute Europe.

10. Guepe infundibuliforme.

Vespa infundibuliformis.

Veſpa petiolo infundibuliformi nigro ferrugineo vario, abdominis ſegmento primo apice flavo baſi nigro maculis duabus ferrugineis.

Elle reſſemble à la précédente, mais elle eſt beaucoup plus grande. Elle a environ dix lignes de long. Les antennes ſont noires, avec un peu de jaune à la baſe antérieure du premier article & un peu de fauve à leur partie interne, vers l'extrémité. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure & une tache ſur le front, jaunes. Le corcelet eſt noir, avec la partie antérieure jaune, un point à l'origine des ailes, & quelques taches poſtérieures, d'un brun ferrugineux. Le pétiole eſt allongé, noir, avec un peu de ferrugineux obſcur, de chaque côté & ſur le bord poſtérieur. Le premier anneau de l'abdomen eſt grand, noir à la baſe juſque un peu au-delà du milieu, avec une grande tache arrondie, ferrugineuſe, de chaque côté ; le reſte de l'anneau eſt noir ; les autres anneaux ſont noirs, bordés de jaune. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec un peu de noir à la baſe. Les ailes ont une légère teinte rouſſâtre.

Elle ſe trouve dans le département du Var.

11. Guepe hiſtrion.

Vespa hiſtrio.

Veſpa nigra flavo maculata, abdominis petiolo elongato quadripunctato.

Veſpa hiſtrio *nigra, thorace abdomineque punctis & maculis luteis flaviſve variegatis.* Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 282. *n°.* 41. *tab.* 8. *fig.* 20.

Elle reſſemble à la Guêpe retrécie. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure fauve, marquée d'une tache noire, au milieu. Les antennes ſont noires. Le corcelet eſt noir, avec la partie antérieure, un point calleux, au-devant des ailes, quatre taches ſur l'écuſſon, fauves : les deux taches antérieures de l'écuſſon ſont tranſverſales, les deux autres ſont un peu latérales. Le pétiole eſt noir, avec quatre points fauves, & le bord jaune. Le premier anneau de l'abdomen eſt grand & marqué de deux taches fauves ; les autres ſont fauves, avec la baſe noire.

Dans le mâle, la partie fauve antérieure du corcelet eſt diviſée en deux, & le pétiole a ſeulement deux points jaunes ou fauves. Les deux ailes dans les deux ſexes ont une teinte rouſſâtre.

Elle ſe trouve au midi de la France.

12. Guepe canelée.

Vespa canaliculata.

Veſpa ferrugineo fuſcoque varia, abdominis petiolo elongato canaliculato.

Elle a de dix à onze lignes de long. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec l'extrémité noirâtre. La tête eſt noirâtre, avec une ligne tranſverſale, interrompue au ſommet, & le tour des yeux, ferrugineux. La lèvre ſupérieure eſt ferrugineuſe. Le corcelet eſt ferrugineux, avec le dos mélangé de noirâtre. Le pétiole eſt allongé, mince, mélangé de noirâtre & de brun. Le premier anneau de l'abdomen eſt allongé, mince, mélangé de brun & de noirâtre, avec une ligne longitudinale enfoncée, à ſa partie ſupérieure. Le premier anneau de l'abdomen eſt grand, noirâtre, ſans taches ; les autres ſont ferrugineux. Les pattes ſont ferrugineuſes. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres ; les inférieures ont une légère teinte obſcure.

Elle ſe trouve à Cayenne.

13 Guepe griſe.

Vespa griſea.

Veſpa cinerea, abdominis petiolo ferrugineo lateribuſque flavo maculatis. Fab. *Syſt. ent. p.* 372. *n°.* 43. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 468. *n°.* 59. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 293. *n°.* 72.

Elle eſt grande. Les antennes ſont obſcures. La tête eſt cendrée, avec les mandibules ferrugineuſes. Le corcelet eſt cendré, luiſant, ſans taches. Le pétiole eſt allongé, courbé, ferrugineux. Le premier anneau de l'abdomen eſt campaniforme, aminci à la baſe, ferrugineux, cendré à l'extrémité, & marqué d'une tache jaune, de chaque côté ; les deux anneaux ſuivans ſont cendrés, avec une tache jaune, de chaque côté ; les autres ſont ſans taches. Les pattes ſont obſcures, avec les cuiſſes ferrugineuſes. Les ailes ſont blanchâtres, avec le bord extérieur ferrugineux.

Elle ſe trouve à Sierra-Léona.

14. GUEPE amincie.

VESPA juncea.

Veſpa cinereo-fuſca, abdominis immaculati petiolo elongato incurvo ferrugineo. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 468. *n°.* 60.—*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 293. *n°.* 73.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente, mais elle eſt un peu plus petite, & les côtés de l'abdomen ſont ſans taches. Les ailes ſont noires.

Elle ſe trouve dans l'Afrique équinoxiale.

15. GUEPE amaigrie.

VESPA macilenta.

Veſpa cineraſcens, abdominis nigricantis petiolo ferrugineo, ſecundo ſegmento maculis duabus cinereis. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 468. *n°.* 61. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 293. *n°.* 74.

Elle reſſemble aux précédentes, mais elle eſt une fois plus petite. Les antennes ſont ferrugineuſes en-deſſous, noires en-deſſus. La tête & le corcelet ſont cendrés, légèrement velus, avec la partie ſupérieure plus obſcure. Le pétiole eſt allongé, courbé, ferrugineux, ſans taches. Le premier anneau de l'abdomen eſt ferrugineux, avec deux taches griſes, à l'extrémité, les autres anneaux ſont noirâtres. Les pattes ſont ferrugineuſes. Les ailes ſont blanchâtres.

Elle ſe trouve dans l'Afrique équinoxiale.

16. GUEPE linéaire.

VESPA linearis.

Veſpa abdominis petiolo lineari nigro, ſegmento primo maculis duabus flavis.

Veſpa petiolata *nigra, capite antennis tibiiſque ferrugineis, alis fulvis apice nigris, abdomine maculis binis flavis, petiolo longiſſimo.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 7. *p.* 610. *n°.* 8. *tab.* 45 *fig.* 10.

Guêpe à *très-long filet*, noire, à tête, antennes & jambes rouſſes, à ailes fauves à extrémité noire, à deux taches jaunes ſur le ventre, qui eſt à long filet filiforme. DEG. *Ib.*

Elle a environ dix lignes de long. Les antennes ſont fauves. La tête eſt fauve antérieurement, noire poſtérieurement. Le corcelet eſt noir, ſans taches. Le pétiole eſt allongé, mince, noir. L'abdomen eſt noir, avec la baſe & l'extrémité rouſſâtres & deux taches latérales rondes, jaunes, ſur le premier anneau. Les cuiſſes ſont noires. Les jambes & les tarſes ſont rouſſâtres. Les ailes ſupérieures ſont rouſſâtres, avec l'extrémité noire.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne Eſpérance.

17. GUEPE affamée.

VESPA eſuriens.

Veſpa ferruginea, abdomine flavo, petiolo incurvo primoque ſegmento ferrugineis: illo margine flavo, hoc nigro. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 293. *n°.* 75.

Elle reſſemble à la Guêpe pétiolée, mais elle eſt une fois plus petite. Les antennes ſont ferrugineuſes, obſcures à leur extrémité. La tête eſt jaune. Le corcelet eſt jaune, avec le dos & la partie poſtérieure ferrugineux. L'écuſſon eſt jaune. Le pétiole eſt allongé, courbé, ferrugineux, noir au-delà du milieu, & jaune à l'extrémité. Le premier anneau de l'abdomen eſt ferrugineux, bordé de noir; les autres ſont jaunes. Les ailes ſont obſcures. Les pattes ſont jaunes, avec les cuiſſes ferrugineuſes.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

18. GUEPE languiſſante.

VESPA tabida.

Veſpa nigra flavo maculata, abdominis petiolo nigro, ſecundo ſegmento baſi flavo. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 468. *n°.* 62.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 293. *n°.* 76.

Elle eſt petite. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure jaune. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur, deux points ſous les ailes, deux autres tranſverſalement placés, ſur l'écuſſon, & deux petites lignes, au deſſous de l'écuſſon, jaunes. Le pétiole eſt allongé, courbé, noir, ſans taches. L'abdomen eſt noir, avec la baſe du premier anneau jaune. Le ſecond anneau eſt un peu jaune à ſa baſe. Les pattes ſont jaunes, avec les cuiſſes poſtérieures noires.

Elle ſe trouve dans l'Afrique équinoxiale.

19. GUEPE mexicaine.

VESPA mexicana.

Veſpa nigra, thorace poſtice ferrugineo, petiolo elongato inflato, alis nigro-cæruleis.

Apis mexicana *atra, alis atro-cæruleſcentibus, abdominis petiolo obovato.* LIN. *Syſt. nat. p.* 953. *n°.* 6.

Veſpa recurviroſtris *atra, alis atro-cæruleſcentibus, abdominis petiolo ovato, lingua inflexa.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 579. *n°.* 2 *pl.* 29. *fig.* 4. 5. & 6.

Guêpe à *trompe recourbée* noire, à ailes d'un bleu foncé, noirâtre, à filet du ventre en maſſe ovale, & à trompe recourbée. DEG. *Ib.*

Elle a environ un pouce de long. Les antennes & la tête ſont noires, ſans taches. Le corcelet eſt noir, avec la partie poſtérieure, d'un brun ferrugineux. Le pétiole eſt allongé, renflé, noir, avec un peu de ferrugineux à ſa partie inférieure. L'abdomen eſt noir, ſans taches, avec le premier anneau très-grand. Les pattes ſont noires. Les ailes ſont d'un noir bleuâtre.

Cette eſpèce diffère des précédentes, par les mandibules moins avancées & dentées, & par la trompe plus allongée, avec la diviſion intermédiaire ſimple.

Elle ſe trouve à Cayenne, d'où elle m'a été envoyée par M. Tugny.

20. GUEPE atre.

VESPA atra.

Veſpa atra, alis nigris, petiolo campanulato.

Elle a environ ſix lignes de long. Tout le corps eſt noir, luiſant, ſans taches. Les mandibules ſont cornées, dentées, d'un brun ferrugineux luiſant. Le pétiole n'eſt pas ſi long que dans les autres eſpèces, & eſt un peu renflé à ſon extrémité. Les ailes ſont noirâtres.

Elle ſe trouve à Cayenne.

21. GUEPE attenuée.

VESPA attenuata.

Veſpa abdominis ferruginei petiolo nigro faſcia flava. FAB. *Syſt. ent. p.* 362. *n°.* 44. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag* 469. *n°.* 63. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 293. *n°.* 77.

Sphex abdominalis. DRURY. *Ill. of inſ. tom.* 1. *pl.* 45. *fig.* 2.

Les antennes ſont ferrugineuſes, avec l'extrémité noire. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure, jaune. Le corcelet eſt d'un brun ferrugineux, ſans taches. Le pétiole eſt allongé, courbé, noir, avec l'extrémité jaune. L'abdomen eſt ferrugineux, avec le premier anneau très-grand, les deux ſuivans très-courts, rétrécis, le quatrième & le cinquième cylindrique; le dernier eſt terminé en pointe.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à la Jamaïque.

22. GUEPE bleue.

VESPA cyanea.

Veſpa cærulea, ore ferrugineo, alis fuſcis. FAB. *Syſt. ent. p.* 372. *n°.* 45. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 469. *n°.* 64. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 293. *n°.* 78.

Les antennes ſont noires. La tête eſt bleue, avec la bouche ferrugineuſe. Le corcelet eſt bleu, ſans taches. Le pétiole eſt court, campaniforme. L'abdomen eſt bleu, ſans taches. Les pattes ſont noirâtres. Les ailes ſont obſcures.

Elle ſe trouve au Bréſil. Elle ſe conſtruit un nid couvert d'une enveloppe très-mince & adhérente au tronc de l'Anacarde occidental.

23. GUEPE mêlangée.

VESPA varia.

Veſpa ferruginea flavo maculata, abdominis petiolo incurvo punctis duobus apicis flavis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 293. *n°.* 79.

Elle eſt petite. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt jaune, avec le front ferrugineux, & la lèvre ſupérieure tridentée. Le corcelet eſt ferrugineux, avec quelques lignes & quelques taches jaunes. Le pétiole eſt courbé, ferrugineux, avec deux points à l'extrémité, jaunes, & une ligne longitudinale noire, en deſſous. L'abdomen eſt ferrugineux, avec une tache latérale jaune ſur chaque anneau. Les pattes ſont bigarrées.

Elle ſe trouve dans la Chine.

24. GUEPE échancrée.

VESPA emarginata.

Veſpa ſcutello emarginato, abdominis nigri petiolo incurvo utrinque unidentato. LIN. *Syſt. nat. pag.* 952. *n°.* 26. — *Muſ. Lud. Ulr. pag.* 412.

Veſpa maxilloſa *nigro-fuſca, antennis rufis, alis fuſco-violaceis, abdominis petiolo elongato clavato dentibus ſubulatis rectis lingua elongata.* DEG. *Mem. inſ. tom.* 3. *pag.* 577. *n°.* 1. *pl.* 29. *fig.* 1. 2.

Guêpe *à longues dents effilées* d'un brun noirâtre, à antennes rouſſes, à ailes brunes violettes, à filet du ventre en maſſe longue, à dents effilées droites & à longue trompe. DEG. *Ib.*

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Guêpe pédiculée. Les antennes ſont ferrugineuſes, noirâtres vers leur extrémité. La tête eſt d'un brun noirâtre, avec la lèvre ſupérieure ferrugineuſe. Le corcelet eſt d'un brun ferrugineux, poſtérieurement échancré. L'abdomen eſt obſcur. Le pétiole eſt alongé, un peu arqué, légèrement renflé depuis le milieu juſqu'à l'extrémité, marqué d'une dent imperceptible de chaque côté.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à Surinam.

25. GUEPE dentée.

VESPA dentata.

Veſpa petiolo elongato nigro, apice rufeſcente, abdomine faſciis quatuor flavis baſique utrinque fuſco-rufeſcente.

Les antennes ſont noires, terminées par un crochet, avec le premier article jaune au-deſſous. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure & le tour des yeux antérieurement, jaunes. Le corcelet eſt noir, avec deux taches antérieures preſque réunies, jaunes, un point à l'origine des ailes, & une petite ligne tranſverſale, ſur l'écuſſon d'un fauve obſcur. Le pétiole eſt alongé, un peu renflé depuis le milieu juſqu'à l'extrémité, muni d'une petite dent de chaque côté, noir, avec l'extrémité fauve. L'abdomen eſt noir, avec le bord des quatre premiers anneaux jaune, tant en deſſus qu'en deſſous. Le premier eſt grand & a un peu de fauve obſcur de chaque côté de ſa baſe. Les cuiſſes ſont noires, avec l'extrémité fauve. Les jambes & les tarſes ſont fauves.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

26. Guepe pâle.

Vespa pallida.

Veſpa pallide rufa, thorace flavo maculato, abdominis petiolo utrinque puncto flavo.

Elle a un peu plus de huit lignes de long. Les antennes ſont noirâtres, avec l'extrémité rouſſâtre. La tête eſt d'un fauve pâle. Les mandibules ſont terminées par trois dents noires. Le corcelet eſt fauve, avec le dos obſcur, un point de chaque côté, antérieurement, un ſous l'origine des ailes, un autre à peine marqué, en arrière, trois ſur l'écuſſon, dont deux à peine marqués, & deux autres en deſſous, jaunes, avec le dos obſcur, marqué de quatre petites lignes poſtérieures, jaunes. Le pétiole eſt un peu alongé, d'un fauve pâle, avec un point jaune, de chaque côté de l'extrémité. L'abdomen eſt fauve pâle, ſans taches. Les pattes ſont de la couleur du corps.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à l'iſle de la Trinité, & m'a été donnée par feu M. de Badier.

27. Guepe nigricorne.

Vespa nigricornis.

Veſpa nigro-cærulea immaculata, antennis pedibuſque nigris.

Elle a neuf lignes de long. Les antennes ſont noires. La tête eſt d'un bleu noirâtre, avec la lèvre ſupérieure noire, luiſante. Les mandibules ſont noires, terminées par trois dents. Le corcelet & l'abdomen ſont d'un bleu noir, ſans taches. L'écuſſon eſt légérement échancré. Le pétiole eſt peu alongé. Les pattes ſont noires. Les ailes ſont d'un noir bleuâtre luiſant.

Elle ſe trouve à Cayenne.

28. Guepe mi-partie.

Vespa dimidiata.

Veſpa nigra, abdomine rufo, alis hyalinis nigro venoſis.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. Les antennes, la tête, le corcelet & les pattes ſont noirs, ſans taches. Les mandibules ſont noires, luiſantes, terminées par trois dents. Le pétiole eſt peu alongé, fauve. L'abdomen eſt fauve, ſans taches. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures noires.

Elle ſe trouve à Cayenne, d'où elle m'a été envoyée par M. Tugny.

29. Guepe ſoyeuſe.

Vespa ſericea.

Veſpa thorace rufeſcente ſericeo, capite abdomineque fuſcis, pedibus rufis.

Elle a un peu plus de ſix lignes de long. Les antennes ſont noires. La tête eſt noirâtre. Le corcelet eſt d'un fauve obſcur, & couvert d'un léger duvet ſoyeux, doré. Le pétiole eſt fauve, alongé, renflé à ſon extrémité. L'abdomen eſt obſcur. Les pattes ſont fauves. Les ailes ſont obſcures, ſur-tout vers leur bord extérieur.

Elle ſe trouve à Cayenne.

30. Guepe pallipède.

Vespa pallipes.

Veſpa pallide teſtacea, capite thoraciſque dorſo nigro maculatis, abdomine fuſco apice pallido.

Elle a environ cinq lignes de long. Les antennes ſont noires, avec les premiers articles d'un fauve pâle en deſſous. La tête eſt d'un fauve pâle, avec la partie ſupérieure tachée de noir. Le corcelet eſt d'un fauve pâle, avec trois lignes noires ſur le dos. Le pétiole eſt fauve pâle. L'abdomen eſt obſcur, avec la baſe d'un fauve pâle. Les pattes ſont d'un fauve pâle. Les ailes ſont tranſparentes.

Elle ſe trouve à Cayenne.

31. Guepe occidentale.

Vespa occidentalis.

Veſpa nigra flavo maculata, petiolo apice abdominiſque faſciis tribus flavis.

Elle n'a pas quatre lignes de long. Les antennes ſont noires, avec le premier article d'un noir brun. La tête eſt noire, avec deux taches ſur la lèvre ſupérieure, & un peu de la partie antérieure des yeux jaune. Les mandibules ſont dentées, noires, avec un point jaune à leur baſe. Le corcelet eſt noir, avec une bande arquée, antérieurement, une tache ſous l'origine des ailes, deux tranſverſales ſur l'écuſſon, & deux poſtérieures, jaunes. Le pétiole eſt noir, avec l'extrémité jaune. L'abdomen eſt noir, avec le bord des trois premiers anneaux jaune. Les pattes ſont noires. Les ailes ſont obſcures.

Elle ſe trouve à Cayenne, d'où elle m'a été envoyée par M. Tugny.

32. GUEPE Bélier.

VESPA arietis.

Veſpa nigra, abdominis petiolo pedibuſque rufis.

Elle eſt un peu plus petite que la Guêpe retrécie. Les antennes ſont crochues, noires, avec une tache jaune ſur chaque article, excepté ſur les deux antérieurs. La tête & le corcelet ſont noirs, ſans taches. Le pétiole eſt ferrugineux, alongé, renflé au milieu. L'abdomen eſt globuleux, noir. Les ailes ſont obſcures, un peu bleuâtres. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

33. GUEPE du Cap.

VESPA capenſis.

Veſpa nigra, abdominis apice ſubtus luteſcente.

Veſpa capenſis *roſtro corneo ſubulato, abdomine petiolato, apice ſubtus luteſcente.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 952. *n*°. 22.

Elle eſt de la longueur de la Guêpe Frelon. Le corps eſt noir, glabre. Les mandibules ſont avancées, ſubulées. Les antennes ſont un peu renflées vers l'extrémité. Le pétiole eſt alongé, arqué, un peu renflé à l'extrémité. L'abdomen eſt ovale, pointu, ferrugineux en deſſous, vers l'extrémité

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

34. GUEPE ſurinamoiſe.

VESPA ſurinama.

Veſpa nigra, abdomine petiolato ſubviolaceo atro. LIN. *Syſt. nat. pag.* 952. *n*°. 23.

Elle eſt de la grandeur de la Guêpe Frelon. Le corps eſt noir. Le pétiole eſt peu renflé, noir. L'abdomen eſt ovale, pointu, d'un noir bleuâtre. Les ailes ſont d'un bleu noirâtre.

Elle ſe trouve à Surinam.

35. GUEPE faſciée,

VESPA faſciata.

Veſpa flava, capite thoraceque nigro maculatis; abdomine faſciis fulvis.

Veſpa fulva-faſciata *flava, antennis rufis, capite thoraceque ſignaturis nigris, abdomine faſciis fulvis: petiolo elongato.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 581. *n*°. 4. *pl.* 29. *fig.* 8.

GUEPE *à bandes fauves*, jaune à antennes rouſſes, à taches noires ſur la tête & le corcelet, à bandes fauves ſur le ventre, qui a un ſtilet alongé. DEG. *Ib.*

REAUM. *Mem. inſ. tom.* 6. *pl.* 14. *fig.* 8. ?

Elle a un peu plus de ſix lignes de long. Les antennes ſont fauves. La tête eſt d'un jaune fauve, avec quelques taches noires à la partie ſupérieure. Le corcelet eſt d'un jaune fauve, avec trois lignes longitudinales noires. Le pétiole eſt alongé d'un jaune fauve, ſans taches. L'abdomen eſt d'un jaune fauve, marqué de bandes d'un jaune plus obſcur. Les pattes ſont d'un jaune fauve.

Elle ſe trouve à Surinam.

36. GUEPE globuleuſe.

VESPA globuloſa.

Veſpa nigra, abdomine faſciis quinque flavis, primo articulo infundibuliformi. GEOFF. *Inſ. t.* 2. *pag.* 376. *n*°. 8.

La Guêpe à premier anneau du ventre en poire & cinq bandes jaunes. GEOFF. *Ib.*

Veſpa globuloſa. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 434. *n*°. 8.

Elle a quatre ou cinq lignes de long. Les antennes ſont noires, avec la baſe jaune. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure jaune. Le corcelet eſt noir, avec une ligne tranſverſale ſur le bord antérieur, quelquefois interrompue, un point à l'origine des ailes, & une ligne tranſverſale ſur l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir, avec cinq bandes jaunes. Le dernier anneau eſt entiérement noir. Le premier eſt noir, peu alongé, & en forme de poire. Les pattes ſont jaunes, avec un peu de noir aux cuiſſes.

Elle ſe trouve en Europe.

* * *Pétiole très-court.*

37. GUEPE ceinte.

VESPA cincta.

Veſpa nigra, thorace obſcurè maculato, abdomine atro faſcia ferruginea. FAB. *Syſt. ent. p.* 362 *n*°. 1. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 458. *n*°. 1. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 287. *n*°. 1.

Sphex tropica. SULZ. *Hiſt. inſ. tab.* 27. *fig.* 5.

Elle a quinze ou ſeize lignes de long, & reſſemble pour la forme du corps à la Guêpe-Frelon. La tête eſt noire, avec les antennes obſcures. Le corcelet eſt noir, avec une grande tache de chaque côté au-devant des ailes, une autre plus petite à l'origine des ailes, & l'écuſſon d'un brun ferrugineux. L'abdomen eſt noir, avec une large bande au milieu, d'un jaune fauve. Les pattes ſont noires. Les ailes ſont ferrugineuſes, avec la baſe plus obſcure.

Elle ſe trouve aux Indes orientales, à la côte de Malabar.

38. GUEPE ſemblable.

VESPA affinis.

Veſpa nigra, thorace obſcurè maculato, abdomine atro baſi ferrugineo. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 287. *n°.* 2.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente; elle differe ſeulement, en ce que les deux premiers articles de l'abdomen ſont ferrugineux en-deſſus, noirs en-deſſous.

Elle ſe trouve en Chine.

39. GUEPE unifaſciée.

VESPA unifaſciata.

Veſpa nigra, capite ferrugineo, abdomine atro faſcia flava.

Elle reſſemble beaucoup à la Guêpe ceinte; mais elle eſt plus petite. Elle a de dix à douze lignes de long. Les antennes ſont obſcures, avec le premier article d'un brun ferrugineux. La tête eſt d'un brun ferrugineux. Le corcelet eſt noir, avec une grande tache de chaque côté au-devant des ailes & l'écuſſon d'un brun ferrugineux. L'abdomen eſt noir, avec une large bande d'un jaune fauve au milieu. Les pattes ſont noires. Les ailes ſont ferrugineuſes, avec la baſe plus obſcure. Le corcelet eſt quelquefois noir, ſans taches latérales, avec l'écuſſon & l'origine des ailes ferrugineux. La baſe de l'abdomen eſt auſſi quelquefois d'un brun ferrugineux.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

40. GUEPE harnachée.

VESPA ephippium.

Veſpa abdomine ferrugineo ſegmento ſecundo majori atro, ſcutello tridentato. FAB. *Syſt. ent. p.* 362. *n°.* 2.—*Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 458. *n°.* 2.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 287. *n°.* 3.

Les antennes ſont ferrugineuſes, avec le premier article obſcur. La tête eſt ferrugineuſe, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt noir, avec le lobe antérieur ferrugineux. La partie poſtérieure a une dent de chaque côté. L'écuſſon eſt ferrugineux, armé de trois petites dents élevées, fortes. L'abdomen eſt ferrugineux, avec le ſecond anneau grand, noir. Les ailes ſupérieures ſont ferrugineuſes, avec l'extrémité violette; les inférieures ſont ferrugineuſes, ſans taches.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

41. GUEPE orientale.

VESPA orientalis.

Veſpa ferruginea, abdomine faſcia flava utrinque bipunctata. FAB. *Syſt. ent. pag.* 363. *n°.* 3. —*Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 458. *n°.* 3. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 287. *n°.* 4.

Veſpa orientalis *fuſca, abdominis ſegmento tertio quartoque flavis punctis duobus nigris.* LIN. *Syſt. nat. mant. pag.* 540.

Veſpa turcica. DRURY. *Ill. of inſ. tom.* 2. *tab.* 39. *fig.* 1.

Elle eſt de la grandeur de la Guêpe unifaſciée. Les antennes ſont obſcures. La tête eſt d'un brun ferrugineux, avec la partie antérieure jaune. Les yeux ſont bruns. Le corcelet eſt d'un brun ferrugineux, ſans taches. L'abdomen eſt d'un brun ferrugineux, avec le troiſieme & le quatrieme anneau jaunes, marqués de deux points noirs de chaque côté. Les ailes ont une teinte rouſſâtre. Les pattes ſont de la couleur du corps.

Elle ſe trouve dans l'Orient, à Smyrne.

42. GUEPE triceinte.

VESPA tricincta.

Veſpa ferruginea, abdomine atro, faſciis tribus interruptis flavis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 363. *n°.* 4. —*Sp. inſ. t.* 1. *p.* 459. *n°.* 4.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 287. *n°.* 5.

Elle eſt plus grande que la Guêpe-Frelon. Les antennes ſont noires, avec le premier article ferrugineux. La tête eſt ferrugineuſe, avec la levre ſupérieure jaune, & le vertex obſcur. Le corcelet eſt preſque pubeſcent, ferrugineux. Les ailes ſont preſque ferrugineuſes. L'abdomen eſt noir, avec une large bande jaune, interrompue au milieu, latéralement ſinuée, ſur le premier & ſur le ſecond anneaux; le troiſieme anneau a une bande étroite, interrompue au milieu. Les jambes ſont ferrugineuſes; les tarſes ont leur partie ſupérieure en ſcie.

Elle ſe trouve dans l'Amérique.

43. GUEPE anale.

VESPA analis.

Veſpa nigricans, abdominis primo & ſecundo ſegmento baſi ferrugineis, ſexto toto flavo. Fab. *Syſt. ent. p.* 363. *n°.* 5.—*Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 459. *n°.* 5.—*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 287. *n°.* 6.

Elle eſt grande. Les antennes ſont obſcures, avec la baſe ferrugineuſe. La tête eſt noire, avec le vertex brun. Le corcelet eſt mélangé de noir & de brun. L'abdomen eſt noir, avec le premier & le ſecond anneaux ferrugineux à leur baſe. Cette couleur ferrugineuſe s'étend ſur le noir, & repréſente deux dents; les trois anneaux ſuivans ſont noirs, avec un point ferrugineux, peu marqué, de chaque côté; le ſixieme eſt entierement jaune. Les ailes ſont ferrugineuſes, avec le bord extérieur noir à la baſe. Les pattes ſont obſcures.

Elle ſe trouve au cap de Bonne-Eſpérance.

44. Guepe carolinoiſe.

Vespa carolina.

Veſpa thorace lineolis nigris tribus, corpore ferrugineo, alis anticis nigricantibus. Fab. *Syſt. ent. p.* 363. *n°.* 6.—*Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 459. *n°.* 6.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 287. *n°.* 7.

Veſpa carolina. Lin. *Syſt. nat. pag.* 948. *n°.* 1.

Elle eſt de la grandeur de la Guêpe-Frelon. La tête eſt ferrugineuſe, avec le front jaune. Le corcelet eſt ferrugineux, marqué de trois lignes longitudinales noires. L'abdomen eſt ferrugineux. Les pattes ſont preſque ferrugineuſes. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres, & les inférieures tranſparentes.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

45. Guepe cornue.

Vespa cornuta.

Vespa ferruginea, abdomine aliſque atris, mandibulis porrectis capite longioribus. Fab. *Syſt. ent. pag.* 363. *n°.* 7. — *Spec. inſ. t.* 1. *pag.* 459. *n°* 7. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 287. *n°.* 8.

Veſpa cornuta *roſtro corneo ſubulato, abdomine atro ſegmento ſecundo majore.* Lin. *Syſt. nat. p.* 951. *n°.* 20. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 409.
fig. 3.

Veſpa cornuta. Drury. *Ill. of inſ. t.* 2. *pl.* 48. *fig.* 3*e*.

Les antennes ſont d'un jaune fauve. Les mandibules ſont jaunes, avancées, ſimples, munies ſupérieurement, dans l'un des deux ſexes, d'une corne avancée, plus longue que la tête, arquée depuis le milieu juſqu'à l'extrémité. La tête eſt ferrugineuſe, avec la partie ſupérieure noire. Le corcelet eſt ferrugineux, ſans taches, ou avec la partie ſupérieure noire. L'abdomen eſt noir, ſans taches, ou avec une petite tache ferrugineuſe de chaque côté du premier anneau. Les ailes ſont noires. La poitrine & les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

46. Guepe bimaculée.

Vespa bimaculata.

Veſpa thorace nigro rufo flavoque variegato, abdominis ſegmentis margine flavis, ſecundo maculis duabus rufis.

Les antennes ſont moitié fauves, moitié noires. La tête eſt noire, avec le front jaune, & une tache jaune derriere les yeux. Le corcelet eſt noir, avec la partie antérieure fauve, une tache ſur l'écuſſon, & deux latérales, jaunes. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux jaune; le ſecond anneau en grand, & marqué de deux grandes taches fauves. Les pattes ſont jaunes, avec les cuiſſes des quatre pattes poſtérieures, noires.

Elle ſe trouve en Aſie.

Du cabinet de M. Holthuyſen.

47. Guepe Frelon.

Vespa Crabro.

Veſpa thorace nigro antice rufo immaculato; abdominis inciſuris puncto nigro duplici contiguo. Lin. *Syſt. nat. pag.* 948. *n°.* 3. — *Faun. ſuec. n°.* 1670.

Veſpa Crabro. Fab. *Syſt. ent. pag.* 364. *n°.* 8. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 459. *n°.* 8. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 287. *n°.* 9.

Veſpa. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *pag.* 368. *n°.* 1.

La Guêpe Frélon. Geoff. *Ib.*

Guêpe *grand Frelon*, noire & jaune, dont le derriere de la tête, le devant du corcelet & le premier article des antennes ſont de couleur rouſſe. Deg. *Mém. inſ. t.* 2. *p.* 2. *pag.* 801. *pl.* 27. *fig.* 9. 10.

Crabro. Mouff. *Theat. inſ pag.* 50. *fig.* 1. 2.

Crabro. Merrit. *Pin.* 196.

Crabro vulgaris. Raj. *Inſ. pag.* 250.

Crabro. Frisch. *Inſ.* 9. *pag.* 21. *tab.* 11.

Swammerd. *Bibl. nat. tab.* 26. *fig.* 9.

Reaum. *Mém. inſ. tom.* 6. *tab.* 18. *fig.* 1. & *t.* 4. *pl.* 10. *fig.* 9.

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 53. *fig.* 5., & *tab.* 136. *fig.* 3.

Veſpa Crabro. SCOP. *Ent. carn.* nº. 824.

Veſpa Crabro. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt.* nº. 786.

Veſpa Crabro. PODA. *Muſ. græc. pag.* 108.

Veſpa Crabro. FOURC. *Ent. par.* 2. *pag.* 430. nº. 1.

Veſpa Crabro. VILL. *Ent. tom.* 3. *p.* 262. nº. 1.

Elle a depuis un pouce juſqu'à quatorze lignes de long. Les antennes ſont obſcures, avec la baſe ferrugineuſe. La tête eſt ferrugineuſe, pubeſcente, avec la lèvre ſupérieure jaune. Les mandibules ſont jaunes, avec l'extrémité noire. Le corcelet eſt pubeſcent, noir, avec la partie antérieure, & quelquefois l'écuſſon, d'un brun ferrugineux. Le premier anneau de l'abdomen eſt noir, avec la baſe ferrugineuſe & le bord légèrement jaune; les autres anneaux ſont noirs à la baſe, jaunes à l'extrémité, avec un petit noir latéral ſur chaque anneau, contigu au noir de la baſe. Les pattes ſont d'un brun ferrugineux. Les ailes ont une légère teinte rouſſâtre.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. Elle fait ſon nid dans le tronc des vieux arbres.

48. GUEPE moyenne.

VESPA media.

Veſpa nigro flavoque varia, antennis ſubtus rufis.

Guêpe *moyen-Frelon* noire & jaune, dont les antennes ſont rouſſes en-deſſous. DEG. *Mém. inſ. tom.* 2. *part.* 2. *p.* 790. *pl.* 27. *fig.* 2. 3. & 4.

Elle eſt un peu plus petite que la Guêpe Frelon. Les antennes ſont noires en-deſſus & d'un jaune fauve en-deſſous. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure jaune, marquée d'une raie noire, & trois taches jaunes ſur le front. Le corcelet eſt noir, avec une raie longitudinale angulaire, jaune, de chaque côté, & quatre lignes tranſverſales ſur l'écuſſon. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux jaune, & un peu de noir de chaque côté, qui s'avance ſur le jaune. Les cuiſſes ſont noires, avec l'extrémité jaune. Les jambes ſont jaunes, avec un peu de noir. Les tarſes ſont jaunes.

Elle ſe trouve en Europe. Elle ſuſpend ſon nid au-deſſous des toits des maiſons.

49. GUEPE commune.

VESPA vulgaris.

Veſpa thorace utrinque lineola interrupta, ſcutello quadrimaculato, abdominis inciſuris punctis nigris diſtinctis. LIN. *Syſt. nat. pag.* 949. nº. 4.—*Faun. ſuec.* nº. 1671.

Veſpa vulgaris. FAB. *Syſt. ent. pag.* 364. nº. 9. —*Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 460. nº. 9.—*Mant inſ. tom.* 1. *pag.* 287. nº. 10.

Veſpa thorace lineolis trium parium differentium flaveſcentium. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *pag.* 369. nº. 2.

La Guêpe commune. GEOFF. *Ibid.*

Guêpe *commune*, noire & jaune, dont les antennes ſont toutes noires. DEG. *Mém. inſ. t.* 2. *part.* 2. *p.* 766. *pl.* 26. *fig.* 1. 2.

Veſpa vulgaris. RAI. *Inſ. pag.* 250.

FRISCH. *Inſ. tom.* 9. *tab.* 12. *fig.* 2.

MOUFF. *Theat. inſ. pag.* 42. *fig.* 1. 2.

Veſpa flava major. MERRET. *Pin. pag.* 196.

SWAMMERD. *Bibl. nat. tab.* 26. *fig.* 8.

REAUM. *Mém. inſ. tom.* 6. *pl.* 14. *fig.* 4. 5.

SCHAEFF. *Elem. inſ. tab.* 130.—*Icon. inſ. tab.* 35. *fig.* 4.

Veſpa vulgaris. SCOP. *Ent. carn.* nº. 825.

Veſpa vulgaris. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt.* nº. 787.

Veſpa vulgaris. VILL. *Ent. tom.* 3. *p.* 263. nº. 2.

Veſpa vulgaris. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 430. nº. 2.

La femelle a de huit à neuf lignes de long. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec le tour des yeux & la lèvre ſupérieure d'un jaune obſcur. Les mandibules ſont jaunes, avec l'extrémité noire. Le corcelet eſt noir, légèrement pubeſcent, avec une tache oblongue irréguliere, de chaque côté, au-devant des ailes, un point calleux à l'origine des ailes, une tache au-deſſous, & quatre ſur l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt jaune, avec la baſe des anneaux noire, & un point noir diſtinct de chaque côté; le premier a une tache noire en lozange au milieu, & les autres ont une tache preſque triangulaire, contigue au noir de la baſe. Les pattes ſont d'un jaune fauve, avec la baſe des cuiſſes noire.

Le mâle eſt plus petit, & a une forme plus allongée. Ses antennes ſont plus longues que le corcelet, & le point latéral de chaque anneau eſt ſouvent réuni au noir de la baſe.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. Elle fait ſon nid dans la terre, & ne paroît pas différer de l'eſpece commune, qui fait ſon nid ſous les toits des maiſons, ſuivant les obſervations de Linné & de De Geer.

50. GUEPE gauloiſe.

VESPA gallica.

Veſpa thorace utrinque lineola, dorſo ſexmaculato, abdominis inciſuris flavis ſecunda bimaculata. LIN. *Syſt. nat. p.* 949. *n°.* 7.

Veſpa gallica. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 460. *n°.* 10.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 287. *n°.* 11.

Veſpa nigra, thorace maculis quindecim flavis ſegmentis abdominalibus margine luteis, ſecundo macula utrinque flava. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 374. *n°.* 5.

La Guèpe à anneaux bordés de jaune, & deux taches jaunes. GEOFF. *Ibid.*

ROES. *Inſ. tom.* 2. *Bombyl. & Veſp. tab.* 7. *fig.* 1.—8.

Veſpa parietum. SCOP. *Ent. carn. n°.* 827.

Veſpa parietum. PODA. *Muſ. græc. pag.* 108.

Veſpa gallica. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt n°.* 789.

Veſpa gallica. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 266. *n°.* 5.

Veſpa bimaculata. FOURC. *Entom. par.* 2. *pag* 433. *n°.* 5.

Elle a environ ſept lignes de long. Les antennes ſont fauves, avec la baſe noire en deſſus, jaune en-deſſous. La tête eſt noire avec la levre ſupérieure, une tache au-devant des yeux, une autre en-deſſous, une ligne en arrière, & une autre tranſverſale interrompue, au-deſſus de l'inſertion des antennes, jaunes. Le corcelet eſt noir, avec une ligne antérieure, deux points ſur le dos, ſix ſur l'écuſſon, un calleux à l'origine des ailes, & une petite tache au deſſous, jaunes: on remarque encore deux taches jaunes poſtérieures à l'inſertion de l'abdomen. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux jaune; le ſecond anneau a en outre deux taches diſtinctes jaunes. Les pattes ſont jaunes, avec une partie des cuiſſes noire.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne. Elle vit ſolitaire, & fait ſon nid à découvert, qu'elle attache par un pédicule, mince & court, à un mur, ou à la tige & aux rameaux de quelque arbre.

51. GUEPE fauve.

VESPA rufa.

Veſpa thorace utrinque lineola, ſcutello bipunctato, abdomine flavo antice ferrugineo. LIN. *Syſt. nat. pag.* 949. *n°.* 5.—*Faun. ſuec. n°.* 1672.

Veſpa rufa. FAB. *Syſt. ent. pag.* 364. *n°.* 10.—*Sp. inſ. tom* 1. *pag.* 460. *n°.* 11.—*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 288. *n°.* 12.

Veſpa rufa. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 788.

Veſpa ſylveſtris. SCOP. *Ent. carn. n°.* 826.

Veſpa rufa. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 274. *n°.* 3.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Guepe commune. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec la levre ſupérieure jaune, marquée d'une tache noire, en fer de lance: on remarque un point jaune entre les antennes, une petite ligne derriere les yeux. Les mandibules ſont jaunes. Le corcelet eſt noir, avec une petite ligne de chaque côté au-devant des ailes, & deux points ſur l'écuſſon, jaunes. Le premier anneau de l'abdomen eſt ferrugineux, bordé de jaune; les autres ſont noirs, bordés de jaune; le ſecond eſt noir au milieu de ſa baſe. Les cuiſſes ſont noires en grande partie, & les jambes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

52. GUEPE norvégienne.

VESPA norvegica.

Veſpa thorace utrinque lineola, ſcutello immaculato, abdominis ſegmentis margine flavis, ſecundo utrinque macula rufa. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 460. *n°.* 11.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 288. *n°.* 13.

Elle reſſemble aux précédentes. La tête eſt noire, avec la bouche jaune. Le corcelet eſt pubeſcent, noir, avec une petite ligne jaune de chaque côté. L'écuſſon eſt ſans taches. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux jaune, & une grande tache fauve ſur le ſecond anneau.

Elle ſe trouve en Norvège.

53. GUEPE bicolor.

VESPA bicolor.

Veſpa flaveſcens, antennis ſupra, vertice, thoracis dorſo anoque fuſcis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 288. *n°.* 14.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Guêpe commune. La tête eſt jaune, avec la partie ſupérieure obſcure. Les antennes ſont obſcures en-deſſus, jaunes en deſſous. Les mandibules ſont jaunes, avec l'extrémité noire. Le corcelet eſt jaune, avec le dos triangulaire obſcur. L'abdomen eſt jaune,

jaune, avec l'anus obſcur. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve dans la Chine.

54. Guepe maculée.

Vespa maculata.

Veſpa nigra, thorace albo maculato, ſcutello quadrimaculato, abdomine poſtice albo maculato, Lin. *Syſt. nat. pag.* 948. *n°.* 2. — *Amoen. acad. tom.* 6. *pag.* 412. *n°.* 91.

Veſpa maculata. Fab. *Syſt. ent. pag.* 364. *n°* 11. —*Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 460. *n°.* 13. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 288. *n°.* 15.

Veſpa nigra, capite, thoracis lateribus apiceque, abdomineque poſtice ſulphureo maculatis. Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 584. *n°.* 9. *pl.* 29. *fig.* 13.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Guêpe Frelon. Les antennes ſont noires en deſſus, jaunes en deſſous. Les yeux ſont bruns. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure, deux taches ſur le front & une ligne derrière les yeux, jaunes. Les mandibules ſont jaunes. Le corcelet eſt noir, avec une tache courbe au-devant des ailes, un point au-deſſous, & quatre ſur l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir, avec quelques taches irrégulières ſur les derniers anneaux. Les pattes ſont mélangées de jaune & de noir, avec les jambes & les tarſes des antérieures entiérement jaunes.

Nota. Les taches jaunes de cet inſecte ſont très-claires.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale, la Penſylvanie.

55. Guepe arenaire.

Vespa arenaria.

Veſpa nigra, thorace flavo maculato, abdomine faſciis ſexdentatis luteis prima lineari interrupta. Fab. *Syſt. ent. pag.* 365. *n°.* 12. — *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 461. *n°.* 14.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 288. *n°.* 16.

Elle reſſemble à la Guêpe commune, mais elle eſt une fois plus petite. La tête eſt noire, avec le front & la bouche jaunes. Le corcelet eſt noir, avec une petite ligne de chaque côté, au-devant des ailes, un point au-deſſous, & quatre ſur l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux, jaune & denté. Le bord du premier a une bande linéaire entière.

Elle ſe trouve dans les endroits ſabloneux de l'Amérique méridionale, où elle conſtruit un nid plane horiſontal.

56. Guepe linéée.

Vespa lineata.

Veſpa thoracis dorſo nigro, lineis duabus flavis, ſcutello flavo lineola nigra. Fab. *Syſt. ent. p.* 365. *n°.* 13.—*Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 461. *n°.* 15.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 288. *n°.* 17.

Elle reſſemble à la Guêpe vulgaire. Les antennes ſont noires, avec le premier article jaune. La tête eſt jaune, avec le front & un point au milieu de la lèvre ſupérieure, noirs. Le corcelet eſt noir en deſſus, avec deux lignes longitudinales jaunes. Les côtés ſont jaunes, & la poitrine eſt noire. L'écuſſon eſt jaune, avec une ligne noire au milieu. L'abdomen eſt ferrugineux, avec les anneaux un peu noirs à la baſe, & un point noir de chaque côté. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

57. Guepe ſtriée.

Vespa ſtriata.

Veſpa nigra, thorace flavo ſtriato. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 288. *n°.* 18.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête, l'abdomen & les pattes ſont noirs, ſans taches. Le corcelet eſt noir, avec un peu du bord antérieur, deux lignes ſur le dos, une de chaque côté, oblique, vers la baſe, l'écuſſon, & des taches ſous l'écuſſon, jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, avec le bord extérieur obſcur.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

58. Guepe bourreau.

Vespa carnifex.

Veſpa flava, thoracis dorſo nigro punctis quatuor ferrugineis. Fab. *Syſt. ent. p.* 365. *n°.* 14.—*Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 461. *n°.* 16. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 288. *n°.* 19.

Elle eſt plus grande que la Guêpe annulaire. Les antennes ſont jaunes, avec la baſe obſcure. La tête eſt jaune, avec le vertex noir, & une ligne tranſverſale poſtérieure, ferrugineuſe. Les mandibules ſont ferrugineuſes, avec l'extrémité noire. Le corcelet eſt jaune, avec le dos noir, marqué de quatre points d'un brun ferrugineux, dont les intérieurs ſont plus grands. L'abdomen eſt jaune, avec le ſecond anneau obſcur à la baſe. Les ailes ſont ferrugineuſes. Les pattes ſont obſcures.

Elle ſe trouve au Bréſil.

59. Guepe boucher.

Vespa lanio.

Veſpa fuſca, capite ferrugineo, antennis medio nigris. FAB. *Syſt. ent. p.* 365. *n°.* 15. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 461. *n°.* 17. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 288. *n°.* 20.

Elle reſſemble à la précédente. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec du noir près de l'extrémité. La tête eſt ferrugineuſe. Le corcelet eſt obſcur, avec le lobe antérieur preſque ferrugineux. L'abdomen eſt obſcur. Les ailes ſont noirâtres. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les cuiſſes obſcures.

Elle ſe trouve au Bréſil.

60. GUEPE de Schuch.

VESPA Schuch.

Veſpa fuſco-ferruginea, fronte flaveſcente, antennis unicoloribus. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 461. *n°.* 18. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 288. *n°.* 21.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente. Les antennes ſont ferrugineuſes, ſans taches. La tête eſt d'un brun ferrugineux, avec le front jaunâtre. Tout le corps eſt d'un brun ferrugineux, avec l'extrémité de l'abdomen plus pâle. Les ailes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

GUEPE annulaire.

61. *VESPA annularis.*

Veſpa fuſca, genubus, antennarum apicibus margineque primi ſegmenti abdominis flavis. LIN. *Syſt. nat. p.* 950. *n°.* 9. — *Amoen. acad. tom.* 6. *pag.* 413. *n°.* 95.

Veſpa annularis. FAB. *Syſt ent. p.* 366. *n°.* 16. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 461. *n°.* 19. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 288. *n°.* 22.

Veſpa nigro-fuſca, thoracis lateribus rubris, abdomine faſcia tarſiſque flavis. DEG. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 583. *n°.* 7. *pl.* 29. *fig.* 11.

GUEPE *brune à ceinture jaune*, d'un brun noirâtre, à corcelet rouge foncé aux côtés, à bande jaune ſur le ventre & a tarſes jaunes. DEG. *Ib.*

Elle a environ un pouce de long. Le corps eſt d'un brun noirâtre, avec des taches d'un rouge ferrugineux, ſur les côtés de la tête & du corcelet. L'écuſſon a auſſi de ſemblables taches. Le premier anneau de l'abdomen eſt bordé de jaune poſtérieurement. Les pattes ſont obſcures avec les genoux, la baſe des jambes & les tarſes jaunes. Les antennes ſont obſcures, avec l'extrémité jaune. Les ailes ſont obſcures.

De Geer, a vu une variété plus petite, avec le premier anneau de l'abdomen ſans bordure jaune; & les cuiſſes d'un rouge foncé.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

62. GUEPE humble.

VESPA humilis.

Veſpa fuſca, abdomine cineraſcente, ſegmenti primi margine flaveſcente. FAB. *Spec. inſ. tom* 1. *pag.* 461. *n°.* 20. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 288. *n°.* 23.

Elle reſſemble à la précédente. La tête & le corcelet ſont obſcurs, un peu mêlangés de ferrugineux. La lèvre ſupérieure eſt tantôt jaunâtre, tantot obſcure. L'abdomen eſt d'une couleur cendrée obſcure, avec le bord du premier anneau légérement jaune. Les ailes ſont d'un brun ferrugineux. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les cuiſſes obſcures.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

63. GUEPE cinq-bandes.

VESPA quiquecincta.

Veſpa nigra flavo ferrugineoque maculata, abdomine ferrugineo, faſciis atris. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 288. *n°.* 24.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt noire, tachée de ferrugineux, avec la lèvre ſupérieure jaune. Le corcelet eſt noir, avec le lobe antérieur, un point au-devant des ailes, des lignes ſur le dos, & quelques taches ſur l'écuſſon, ferrugineux. L'abdomen eſt plus conique que dans les autres eſpèces; il eſt ferrugineux, avec cinq bandes noires luiſantes. L'aiguillon de l'anus eſt double. Les quatre pattes antérieures ſont ferrugineuſes; les deux poſtérieures ſont noires. Les ailes ſont jaunâtres.

Elle ſe trouve en Chine.

64. GUEPE échauffée.

VESPA tepida.

Veſpa nigra, thorace lobo antico punctiſque duobus abdomine apice ferrugineis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 366. *n°.* 17. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 462. *n°.* 21. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 289. *n°.* 25.

Elle reſſemble à la Guêpe annulaire. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure ferrugineuſe. Le corcelet eſt noir, avec le lobe antérieur, & deux points aſſez grands ſur le dos, ferrugineux. Le premier anneau de l'abdomen eſt noir; le ſecond & le troiſième ſont noirs, bordés de ferrugineux; les autres ſont entiérement ferrugineux. Les ailes ſont ferrugineuſes. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les cuiſſes noires.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

65. Guepe enflammée.

Vespa æſtuans.

Veſpa thoracis dorſo atro, ſcutello quadripunctato, abdomine atro ſegmento primo & ſecundo maculis duabus albis. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 462. *n*°. 22.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag* 289. *n*°. 26.

Elle eſt grande. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure & la bouche ferrugineuſes. Les mandibules ſont avancées, preſque de la longueur des antennes. Le corcelet eſt ferrugineux, avec le dos noir, une tache pâle de chaque côté, ſur le bord antérieur; quatre points blancs, ſur l'écuſſon, dont les deux poſtérieurs élevés, preſque épineux. L'abdomen eſt ovale, noir, avec le premier anneau ferrugineux à ſa baſe, & marqué de deux taches blanches à ſon extrémité; le ſecond anneau eſt orné de deux grandes taches tranſverſes, blanches. Les ailes & les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve dans l'Afrique équinoxiale.

66. Guepe calide.

Vespa calida.

Veſpa nigra, abdominis apice antennisque fulvis. Lin. *Syſt. nat. p.* 952. *n*°. 27.

Veſpa calida *nigra, abdomine apice fulvo* Fab. *Syſt. ent. pag.* 366. *n*°. 18. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 462. *n*°. 23. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 289. *n*°. 27.

Veſpa carbonaria *nigra, antennis labio ſuperiore abdominiſque apice ferrugineis, alis ſuperioribus obſcurè violaceis, inferioribus fuſcis.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 7. *pag.* 609. *n*°. 7. *pl.* 45. *fig.* 9.

Guepe *charbonnée* noire, à antennes, lèvre ſupérieure & extrémité du corps rouſſes, à ailes ſupérieures violettes foncées, & les inférieures brunes. Deg. *Ib.*

Elle a neuf ou dix lignes de long. Les antennes ſont fauves, avec l'extrémité noirâtre, crochue. La tête eſt très-noire, avec la lèvre ſupérieure & une tache ſur le front, triangulaire, d'un jaune fauve. Le corcelet eſt très-noir. L'abdomen eſt très-noir, avec l'extrémité fauve. Les pattes ſont très-noires, avec l'extrémité des tarſes, d'un fauve obſcur. Les mandibules ſont noires, longues avancées, ſimples. Les ailes ſont noirâtres.

Celle que M. Fabricius a décrite, avoit les antennes obſcures, l'écuſſon bidenté, & quatre fortes dents ſous l'écuſſon. Les ailes étoient violettes.

Elle ſe trouve dans l'Afrique équinoxiale, à Sierra-Léona.

67. Guepe dorée.

Vespa aurata.

Veſpa nigra, abdomine aureo nitido. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 289. *n*°. 28.

Elle reſſemble à la précédente; mais elle eſt une fois plus petite. La tête, le corcelet & les ailes ſont noirs, ſans taches. L'abdomen eſt légérement pubeſcent, doré, ſans taches. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve en Afrique à Sierra-Léona.

68. Guepe hémorrhoïdale.

Vespa hæmorrhoidalis.

Veſpa nigra, thorace antice abdomineque poſtice ferrugineis, alis flavis baſi atris. Fab. *Syſt. ent. tom.* 1. *pag.* 366. *n*°. 19. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 462. *n*°. 24. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 289. *n*°. 29.

Elle reſſemble à la Guêpe calide. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure & un point au milieu du front, ferrugineux. Le corcelet eſt noir, avec le lobe antérieur ferrugineux. La partie poſtérieure eſt coupée, entière. Le premier anneau de l'abdomen eſt noir, ſans taches; le ſecond & le troiſième ſont bordés de ferrugineux; les ſuivans ſont entiérement ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont jaunâtres, avec la baſe noire: les poſtérieures ſont obſcures.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

69. Guepe ſeſſile.

Vespa ſeſſilis.

Veſpa ferruginea, thoracis dorſo nigro, alis apice nigro-violaceis.

Elle a près de neuf lignes de long. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt ferrugineuſe, avec les yeux obſcurs. Les mâchoires ſont avancées. Le corcelet eſt ferrugineux, avec la partie ſupérieure noire. L'abdomen eſt ſeſſile: le premier article de l'abdomen eſt ferrugineux: les autres ſont un peu obſcurs. Les ailes ſont ferrugineuſes à leur baſe, d'un violet foncé à leur extrémité. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

70. Guepe ferrugineuſe.

Vespa ferruginea.

Veſpa ferruginea, thorace utrinque macula antenniſque apice nigris.

Elle a environ dix lignes de long. Les antennes ſont noires, avec les trois premiers articles ferrugineux. La tête eſt ferrugineuſe, avec les yeux obſcurs. La lèvre ſupérieure eſt fortement pointillée, & les mandibules ſont terminées par trois dents noires. Le corcelet eſt ferrugineux, avec une tache irrégulière, jaune, de chaque côté, au-deſſous des ailes; la partie ſupérieure eſt déprimée, & la poſtérieure eſt marquée d'un ſillon noir. L'abdomen & les pattes ſont ferrugineux, ſans taches. Les ailes ont une légère teinte rouſſâtre.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

71. Guepe olivâtre.

Vespa olivacea.

Veſpa fuſco-flaveſcens, thoracis dorſo lineis tribus, abdomine ſtrigis undatis fuſcis.

Veſpa olivacea, *griſeo-olivacea antennis rufis, thorace abdomineque lineis nigro-fuſcis, alis olivaceis.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 1. *p.* 582. *n*°. 5. *pl.* 29. *fig.* 9.

Guêpe *couleur d'olive*, d'un gris jaunâtre, couleur d'olive, à antennes rouſſes, à raies noires ſur le corcelet & le ventre, & à ailes olivâtres. Deg. *Ib.*

Elle eſt de la grandeur de la Guêpe commune; mais ſon corps eſt moins gros & plus alongé. Les antennes ſont rouſſâtres. Tout le corps eſt jaunâtre, avec trois lignes longitudinales noirâtres, ſur le corcelet, & quelques lignes tranſverſales, ondées, noirâtres, ſur l'abdomen. Tout le deſſous du corps eſt d'un jaune citron. Les ailes ſont un peu obſcures.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

72. Guepe ondée.

Vespa undata.

Veſpa nigro flavoque variegata, abdomine flaveſcente ſtrigis undatis fuſcis.

Elle reſſemble beaucoup à la Guêpe gauloiſe, mais elle eſt un peu plus grande. Les antennes ſont d'un jaune fauve. La tête eſt d'un jaune fauve, avec une bande noire à ſa partie ſupérieure. Le corcelet eſt noir, mélangé de jaune. Le dos eſt noir, avec deux lignes d'un jaune obſcur. L'écuſſon eſt jaune, & en arrière on remarque deux points jaunes. L'abdomen eſt d'un jaune obſcur, avec trois ou quatre lignes tranſverſales, ondées, noires. Les pattes ſont jaunes, avec la baſe des cuiſſes noire. Les ailes ont une teinte rouſſâtre.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

73. Guepe nigripenne.

Vespa nigripennis.

Veſpa ferruginea, alis antenniſque fuſcis.

Veſpa nigripennis. Deg. *Mém. inſ. t.* 3. *p.* 582. *n*°. 6. *pl.* 29. *fig.* 10.

Elle reſſemble beaucoup à la Guêpe canadienne, pour la forme & la grandeur; elle eſt entiérement ferrugineuſe, ſans taches. Les antennes ſont obſcures, avec le premier article ferrugineux. Les ailes ſont obſcures, avec une teinte de violet foncé.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale, dans la Penſylvanie.

74. Guepe canadienne.

Vespa canadenſis.

Veſpa fuſco-ferruginea, antennis medio nigris; abdominis ſegmento primo obconico.

Veſpa canadenſis *thorace ſquamis duabus, abdominis ferruginei ſegmento primo obconico.* Lin. *Syſt. nat. p.* 952. *n*°. 25.—*Muſ. Lud. Ulr. p.* 411.

Veſpa ferrugineo-fuſca, antennis medio nigris, alis ferrugineis, abdominis ſegmento primo obconico. Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 580. *n*°. 3. *pl.* 29. *fig.* 7.

Guêpe *du Canada*, d'un brun rouſſâtre, à antennes noires au milieu, à ailes rouſſes, & dont le premier anneau du ventre eſt conique. Deg. *Ib.*

Sulz. *Hiſt. inſ. tab.* 19. *fig. a.*

Reaum. *Mém. inſ. tom.* 6. *pl.* 17. *fig.* 4.

Elle a de dix à onze lignes de long. Les antennes ſont d'un brun ferrugineux, avec le milieu noir. Tout le corps eſt d'un brun ferrugineux obſcur. Le premier anneau de l'abdomen eſt conique. Les pattes ſont de la couleur du corps. Les ailes ſont d'un brun rouſſâtre.

Elle ſe trouve à Cayenne, à Surinam, & dans l'Amérique ſeptentrionale.

75. Guepe front-blanc.

Vespa albifrons.

Veſpa atra, labio abdominiſque faſcia niveis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 366. *n*°. 20. — *Sp. inſ. t.* 1. *pag.* 462. *n*°. 25. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 289. *n*°. 30.

Les antennes ſont noires, avec le premier article blanc en-deſſous. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure blanche. Le corcelet eſt noir, avec deux petits points blancs ſur le bord antérieur. L'abdomen eſt noir, avec une large bande ſur le bord du ſecond anneau, blanche. Les pattes ſont noires. Les ailes ſont obſcures.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

76. Guepe agréable.

Vespa concinna.

Veſpa nigra, abdomine ferrugineo ſegmento ſecundo toto atro. Fab. *Syſt. ent. pag.* 367. *n°.* 21. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 462. *n°.* 26. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 289. *n°.* 31.

Elle reſſemble à la Guêpe échauffée. La tête eſt noire, avec le front fauve. Le corcelet eſt noir, ſans taches. L'abdomen eſt ferrugineux en-deſſus, avec la baſe du premier anneau & tout le ſecond noirs. Le deſſous eſt noir, avec le troiſième anneau bordé de blanc. Les ailes ſont tranſparentes, avec le bord extérieur violet. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve à la Nouvelle-Hollande.

77. Guepe crochue.

Vespa uncinata.

Veſpa atra, ſcutello abdominiſque faſcia baſeos albis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 367, *n°.* 22. —— *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 463. *n°.* 27. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 289. *n°.* 32.

Veſpa quadridens *atra, thorace quadridentato, ſcutello primoque ſegmento abdominis niveis.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 951. *n°.* 15. —— *Amoen. acad. t.* 6. *pag.* 413. *n°.* 92.

Veſpa cincta *nigra, alis fuſco-violaceis, thorace maculis tribus abdomine faſcia ſulphureis.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 583. *n°.* 8. *pl.* 29. *fig.* 12.

Guêpe *noire à ceinture paille* noire, à ailes d'un violet foncé, à trois taches ſur le corcelet, & une bande ſur le ventre, d'un jaune couleur de paille. Deg. *Ib.*

Elle reſſemble pour la forme & la grandeur, à la Guêpe maculée. Les antennes ſont noires, crochues à l'extrémité. La tête eſt noire, avec le front jaune. Le corcelet eſt noir, avec deux taches à la partie antérieure, & une ſur l'écuſſon, d'un jaune ſulphureux. L'abdomen eſt noir, avec une large bande d'un jaune ſulphureux, ſur le premier anneau. Les ailes ſont d'un violet foncé.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale, dans la Penſylvanie.

78. Guepe rufipède.

Vespa rufipes.

Veſpa nigra, labio pedibuſque rufis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 367. *n°.* 23. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 463. *n°.* 28. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 289. *n°.* 33.

Elle eſt petite. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure ferrugineuſe. Les antennes ſont noires, avec le premier article ferrugineux en-deſſous. Le corcelet eſt noir, ſans taches, poſtérieurement coupé. L'abdomen eſt noir, glabre, ſans taches. Les pattes ſont ferrugineuſes. Le bord extérieur des ailes eſt bleuâtre.

Elle ſe trouve dans les Iſles de l'Océan pacifique.

79. Guepe marginale.

Vespa marginalis.

Veſpa thorace poſtice lineolis duabus flavis, abdomine ferrugineo, ſegmento primo tertioque nigris margine flavo. Fab. *Syſt. ent. pag.* 367. *n°.* 24. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 463. *n°.* 29. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 289. *n°.* 34.

Elle eſt petite. La tête eſt ferrugineuſe, avec le vertex obſcur. Le corcelet eſt noir, avec le lobe antérieur & l'écuſſon ferrugineux : on remarque deux petites lignes jaunes ſous l'écuſſon : le premier anneau de l'abdomen eſt noir, bordé de jaune ; le ſecond eſt ferrugineux, bordé de jaune ; le troiſième eſt noir, bordé de jaune ; les autres ſont entièrement ferrugineux. Les ailes ſont obſcures. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

80. Guepe oculée.

Vespa oculata.

Veſpa ferruginea, abdominis ſegmento ſecundo nigro macula utrinque ocellari lutea. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 463. *n°.* 30. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 289. *n°.* 35.

Elle reſſemble à la Guêpe dorſale. Les antennes & la tête ſont d'une couleur ferrugineuſe obſcure. Le corcelet eſt ferrugineux, avec une grande tache noire ſur le dos. L'abdomen eſt ovale, avec le premier anneau ferrugineux ; le ſecond eſt noir, avec une grande tache oculée, jaune, de chaque côté ; les autres ſont courts, ferrugineux. Les ailes ſont ferrugineuſes, avec l'extrémité noire. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Italie.

81. Guepe dorſale.

Vespa dorſalis.

Veſpa ferruginea, abdominis primo ſegmento macula nigra margineque flavo. FAB. *Syſt. ent. pag.* 367. *n°.* 25.—*Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 463. *n°.* 31.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 289. *n°.* 36.

Elle reſſemble pour la forme & la grandeur, à la Guèpe crochue. Les antennes ſont noires, avec la baſe ferrugineuſe. La tête eſt ferrugineuſe, avec le vertex noir. Le corcelet eſt ferrugineux, avec une grande tache ſur le dos, noire, & deux lignes ferrugineuſes peu marquées. L'écuſſon eſt ferrugineux, avec une grande tache en forme de vaſe, noire, & le bord jaune. Le troiſième anneau a une grande tache noire, au milieu. Les ailes ſont obſcures. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Amérique.

82. GUEPE pariétine.

VESPA parietum.

Veſpa nigra, thorace punctis duobus, ſcutello bipunctato, abdomine faſciis quinque flavis, prima remotiſſima. LIN. *Syſt. nat. pag.* 949. *n°.* 6. —*Faun. ſuec. n°.* 1673.

Veſpa parietina *abdominis faſciis quinque flavis, prima remotiore.* LIN. *Faun. ſuec. n°.* 1679.

Veſpa parietum. FAB. *Syſt. ent. p.* 368. *n°.* 26. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 463. *n°.* 32. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 289. *n°.* 37.

Veſpa nigra, abdomine faſciis quinque flavis, prima remotiſſima. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *pag.* 376. *n°.* 9.

La Guêpe à cinq bandes jaunes ſur le ventre, la première éloignée des autres. GEOFF. *Ib.*

FRISCH. *Inſ.* 9. *tab.* 12. *fig.* 1.

Veſpa parietum. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 792.

Veſpa parietum. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 265. *n°.* 4.

Veſpa parietum. FOURC. *Ent. par.* 2. *pag.* 435. *n°.* 9.

Les antennes ſont noires, avec le premier article jaune en-deſſous. La tête eſt noire, avec des taches jaunes, dont le nombre & la forme varient. La lèvre ſupérieure eſt jaune, ou noire, ou marquée d'un point jaune. On apperçoit un point jaune, entre les antennes, & quelquefois un autre, à l'angle antérieur & poſtérieur de l'œil. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur jaune, quelquefois interrompu, un point à l'origine des ailes, & deux ſur l'écuſſon. L'abdomen eſt noir, avec le bord des cinq premiers anneaux, jaune. Les pattes ſont jaunes, avec une partie des cuiſſes noire.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe; elle vit iſolée & fait ſon nid dans les trous des murs de bois.

83. GUEPE trident.

VESPA tridens.

Veſpa nigra, abdomine faſciis quinque flavis, ano tridentato. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 464. *n°.* 33. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 289. *n°.* 38.

Elle eſt une fois plus petite que la précédente. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure jaune. Le corcelet eſt noir, avec un point jaune, ſur les ailes. L'abdomen eſt noir, avec le bord des cinq premiers anneaux, jaune. L'anus eſt tridenté. Les pattes ſont jaunes, avec les cuiſſes noires.

Elle ſe trouve en Italie.

84. GUEPE ſerripède.

VESPA ſerripes.

Veſpa nigra, abdomine faſciis quinque flavis, tibiis ſerrato-ſpinoſis. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 464. *n°.* 34. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 289. *n°.* 39.

Elle eſt d'une grandeur moyenne. Les antennes ſont noires, avec le ſecond & le troiſième articles fauves. La tête eſt noire avec trois taches, deux points ſous les antennes & deux autres derrière les yeux, fauves. Le corcelet eſt noir, avec deux points ſur le bord antérieur, l'écuſſon & deux points poſtérieurs, jaunes. L'abdomen eſt noir, avec ſix bandes jaunes, dont la première eſt preſque interrompue. Les pattes ſont jaunes, avec toutes les jambes en ſcie, preſque épineuſes. Les ailes ſont obſcures.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

85. GUEPE des murailles.

VESPA muraria.

Veſpa nigra, thorace maculis duabus ferrugineis, abdominis faſciis quatuor flavis, prima remotiſſima. LIN. *Syſt. nat. pag.* 950. *n°.* 8. — *Faun. ſuec. n°.* 1674.

Veſpa muraria. FAB. *Syſt. ent. pag.* 368. *n°.* 27. —*Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 464. *n°.* 35. —*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 290. *n°.* 40.

Veſpa muraria. SCOP. *Ent. carn. n°.* 828.

Veſpa muraria. PODA. *Muſ. græc. pag.* 109.

Veſpa muraria. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 793.

Frisch. *Inſ. 9. tab.* 12. *fig.* 8. 9.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 24. *fig.* 3.

Veſpa muraria. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 257. *n°.* 6.

Elle reſſemble beaucoup à la Guêpe pariétine. Les antennes ſont noires, & quelquefois jaunes en-deſſous. La tète eſt noire, ſans taches, ou avec une tache jaune, ſur le front. Le corcelet eſt noir, avec deux taches jaunes antérieures. L'abdomen eſt noir, avec quatre bandes jaunes.

Elle ſe trouve en Europe, & fait ſon nid dans les trous des murailles.

86. Guepe trilobée.

Vespa triloba.

Veſpa nigra flavo maculata, abdomine faſciis quatuor anteriore macula triloba atra. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 290. *n°.* 41.

Elle eſt petite. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure & un point au-deſſus des antennes, jaunes. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur, un point au-deſſous des ailes & l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir, luiſant, avec quatre bandes jaunes: ſur la première on apperçoit une tache trilobée, noire. Les ailes ſont obſcures. Les pattes ſont noires, avec l'extrémité des cuiſſes jaune.

Elle ſe trouve en Chine.

87. Guepe ſpinipède.

Vespa ſpinipes.

Veſpa nigra, abdomine faſciis quinque flavis, femoribus intermediis denticulatis, labio flavo maculato. Lin. *Syſt. nat. p.* 950. *n°.* 10. — *Faun. ſuec. n°.* 1682.

Veſpa ſpinipes. Fab. *Syſt. ent. pag.* 368. *n°.* 28. —*Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 464. *n°.* 36. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 290. *n°.* 42.

Elle a près de quatre lignes de long. Les antennes, dans les individus que j'ai, ſont noires, avec le premier & le ſecond articles jaunes en-deſſous, les trois ou quatre ſuivans fauves, & les derniers courts, roulés en ſpirale. La tête eſt noire, avec un point ſur le front, & la lèvre ſupérieure d'un jaune blanchâtre. Le corcelet eſt noir, avec une petite ligne tranſverſale ſur le bord antérieur. L'abdomen eſt noir, avec le bord des ſix anneaux, d'un jaune blanchâtre. Les pattes ſont jaunes, avec une partie des cuiſſes noire. Les cuiſſes intermédiaires ont trois dents inégales en-deſſous.

Elle ſe trouve dans preſque toute l'Europe. Elle eſt aſſez commune au midi de la France.

88. Guepe cartonnière.

Vespa chartaria.

Veſpa nigra ſericea, thorace antice poſticeque ſtriga, abdomine faſciis quinque flavis.

Reaum. *Mém. inſ. t.* 6. *pl.* 20. 21. 22. 23. 24.

Elle a environ cinq lignes de long. Les antennes ſont noires, à peine de la longueur de la moitié du corcelet. La tête eſt noire, ſoyeuſe, avec le bord antérieur de la lèvre ſupérieure, & une tache derrière les yeux, à la baſe des mandibules, jaunes. Les mandibules ſont noires, ſans taches, Le corcelet eſt noir, ſoyeux, avec une ligne ſur le bord antérieur, & une autre derrière l'écuſſon, preſque dentée, jaunes. L'abdomen eſt noir, avec le bord des cinq premiers anneaux jaune. Les pattes ſont noires.

Cet inſecte ſe trouve ſouvent par millier dans les nids ſuſpendus aux arbres, qu'on nous envoye de Cayenne & de Surinam, & que Reaumur a figurés dans les planches citées.

89. Guepe bident.

Vespa bidens.

Veſpa nigra, thorace biſpinoſo, abdominis ſegmentis tribus margine luteis. Lin. *Syſt. nat. p.* 951. *n°.* 16.

Veſpa bidens. Fab. *Syſt. ent. pag.* 368. *n°.* 29. —*Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 464. *n°.* 37. —*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 290. *n°.* 43.

Le corps eſt noir, avec le bord des trois premiers anneaux de l'abdomen jaune. Le corcelet eſt armé de deux épines, & a deux points jaunes ſur l'écuſſon.

Elle ſe trouve en Europe.

90. Guepe ratiſſée.

Vespa radula.

Veſpa nigra, abdomine glabro atro ſegmentis duobus margine luteis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 290. *n°.* 44.

Elle reſſemble à la Guèpe bifaſciée. La tête & le corcelet ſont légèrement velus, obſcurs, ſans taches. L'abdomen eſt glabre, noir, avec le premier & le ſecond anneaux bordés de jaune. Les ailes ſont noires, luiſantes. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve dans les iſles de Sandwick.

91. Guepe bifaſciée.

Vespa bifaſciata.

Veſpa nigra, thorace immaculato, abdomine *faſciis duabus flavis.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 950. *n°.* 14.—*Faun. ſuec. n°.* 1683.

Veſpa bifaſciata. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 464. *n°.* 38.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 290. *n°.* 45.

Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, ſans taches, ou avec la lèvre ſupérieure jaune, le corcelet eſt noir, ſans taches, ou avec deux points au-devant du corcelet, & une ligne tranſverſale ſur l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir, avec le bord des deux premiers anneaux jaune; le bord du premier n'eſt jaune qu'en-deſſus, & le bord du ſecond l'eſt tout autour. Les pattes ſont noires, avec la baſe des jambes pâle.

Elle ſe trouve dans preſque toute l'Europe.

92. Guepe trifaſciée.

Vespa trifaſciata.

Veſpa atra, thorace maculato, abdomine faſciis tribus flavis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 290. *n°.* 46.

Elle reſſemble aux précédentes; mais elle eſt un peu plus petite. La tête eſt noire, avec un point jaune entre les antennes. Le corcelet eſt noir, avec le lobe antérieur, un point ſous les ailes, & deux ſur l'écuſſon, jaunes. Les ailes ſont obſcures. L'abdomen eſt noir luiſant, avec trois bandes jaunes, dont les deux poſtérieures rapprochées.

Elle ſe trouve en Allemagne.

93. Guepe triponctuée.

Vespa tripunctata.

Veſpa thorace ferrugineo, dorſo nigro, abdomine ferrugineo apice nigro ſegmento ſecundo punctis tribus nigris. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 290. *n°.* 47.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt noire, avec les antennes, & la bouche ferrugineuſe. Le corcelet eſt ferrugineux, avec le dos, la poitrine, & une tache ſous l'écuſſon, noirs. Le premier anneau de l'abdomen eſt grand, ferrugineux, ſans taches; le ſecond eſt plus grand, ferrugineux, marqué de trois points noirs, dont l'un plus grand à la baſe, & deux plus petits, vers le bord; les autres anneaux ſont petits, noirs. Les ailes ſont obſcures. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Barbarie.

94. Guepe biceinte.

Vespa bicincta.

Veſpa nigra, thorace maculato, abdomine faſciis duabus flavis. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 465. *n°.* 39. —*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 291. *n°.* 48.

Elle eſt petite. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec un point entre les antennes, & deux à la baſe de la lèvre, jaunes. Le corcelet eſt noir, avec deux points ſur le bord antérieur, deux au-devant des ailes, & quatre ſur l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt glabre, noir, avec deux bandes jaunes.

Elle ſe trouve au cap de Bonne-Eſpérance.

95. Guepe rurale.

Vespa arvenſis.

Veſpa abdominis faſciis quatuor flavis, tertia interrupta. Lin. *Syſt. nat. p.* 950. *n°.* 12.—*Faun. ſuec. n°.* 1678.

Apis nigra, thorace baſi apiceque flaveſcente, abdomine faſciis quatuor flavis tertia interrupta. Lin. *Faun. ſuec. edit.* 1. *n°.* 992.

Apis glabra nigra, abdomine faſciis tribus flavis tertia remotiſſima, primo articulo infundibuliformi. Lin. *Faun. ſuec. edit.* 1. *n°.* 996.

Veſpa arvenſis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 368. *n°.* 30. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 465. *n°.* 40. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 291. *n°.* 49.

Veſpa nigra, abdomine faſciis tribus flavis tertia remotiſſima, primo articulo infundibuliformi. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *p.* 375. *n°.* 7.

La Guêpe à premier anneau du ventre en poire & trois bandes jaunes. Geoff. *Ib.*

Guêpe-Ichneumon noire, à long filet boſſu, à antennes briſées, à jambes & à pieds roux, à trois bandes & deux points jaunes ſur le ventre, & à point jaune ſur le corcelet. Deg. *Mém. inſ. tom.* 2. *part.* 2. *p.* 820. *n°.* 3.

Veſpa arvenſis. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 791.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 93. *fig.* 8.

Veſpa arvenſis. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 269. *n°.* 9.

Veſpa infundibuliformis. Fourc. *Ent. par.* 2. *pag.* 434. *n°.* 7.

Elle a environ cinq lignes de long. Les antennes ſont noires, jaunes à leur baſe, un peu plus longues que la tête. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure jaune. Le corcelet eſt noir, avec deux points ſur le bord antérieur; deux autres à l'origine des ailes, & une ligne tranſverſale ſur l'écuſſon, jaunes

jaunes. Le premier anneau de l'abdomen eſt entièrement noir, & en forme de poire; le ſecond eſt noir, avec une tache jaune, preſque diviſée en deux ſur la partie poſtérieure; le troiſième eſt jaune dans les mâles, & marqué d'un peu de noir au milieu, dans les femelles; le quatrième eſt noir, ſans taches; le cinquième eſt noir, bordé de jaune; le ſixième, dernier dans les femelles, eſt tout noir; il eſt bordé de jaune dans les mâles, & le ſeptième eſt tout noir dans ceux-ci. Tout le corps, vu à la loupe, paroît ponctué & chagriné.

M. Geoffroy obſerve que les mâles ſont d'un tiers plus petits que les femelles. Selon le même auteur il exiſte une variété, dont le corcelet eſt entièrement noir.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

96. Guepe champêtre.

Vespa campeſtris.

Veſpa nigra, thorace lineola punctis duobus ſcutelloque flavis, abdomine faſciis quatuor flavis prima interrupta. Fab. *Syſt. ent. pag.* 369. *n°.* 31. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 465. *n°.* 40. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 291. *n°.* 49.

Veſpa campeſtris *nigra, thorace lituris quatuor, abdominiſque quatuor flavis, prima interrupta.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 950. *n°.* 13.

Veſpa campeſtris. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 270. *n°.* 10.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt noir. La tête a une ligne tranſverſale jaune à ſa partie ſupérieure. Le corcelet a une ligne ſur le bord antérieur, un point au-devant des ailes, & un autre tranſverſalement placé ſur l'écuſſon, jaunes. Le premier anneau de l'abdomen a une bande interrompue, ou deux taches tranſverſales, jaunes. Les autres anneaux ſont bordés de jaune. Les jambes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Europe.

97. Guepe ſixfaſciée.

Vespa ſexfaſciata.

Veſpa nigra, abdomine atro nitido faſciis ſex flavis. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 465. *n°.* 42. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 291. *n°.* 50.

Elle eſt petite. Les antennes ſont noires en-deſſus, jaunes en-deſſous. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure, & un point entre les antennes, jaunes. Le corcelet eſt noir, avec une ligne jaune ſur le bord antérieur. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux jaune, laquelle couleur forme ſix bandes. Les pattes ſont jaunes, avec les cuiſſes noires.

Elle ſe trouve en Italie.

98. Guepe tricolor.

Vespa tricolor.

Veſpa ferruginea, abdomine faſciis quinque flavis antennis medio nigris apice flavis. Fab. *Syſt. ent. p.* 369. *n°.* 32. — *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 465. *n°.* 43. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 291. *n°.* 52.

Elle reſſemble à la Guêpe rurale. La tête eſt ferrugineuſe, avec les mandibules, & un anneau ſur le vertex, jaunes. Les antennes ſont ferrugineuſes à la baſe, noires au milieu, jaunes à l'extrémité. Le corcelet eſt d'une couleur ferrugineuſe obſcure, avec le bord antérieur, & une petite ligne au devant des ailes, jaunes. Le premier anneau de l'abdomen eſt noirâtre, les autres ſont ferrugineux, bordés de jaunes. Les pattes ſont jaunes, avec les cuiſſes noires. Les ailes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve à la Jamaïque.

99. Guepe bimouchetée.

Vespa biguttata.

Veſpa nigra flavo maculata, abdomine ſegmentorum marginibus punctiſque duobus ſecundi ſegmenti flavis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 291. *n°.* 53.

Elle eſt petite. Les antennes ſont noires, avec le premier article jaune au deſſous. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure, une tache triangulaire entre les antennes, & deux lignes poſtérieures, jaunes. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur, un point au-devant des ailes, un autre en-deſſous, & quatre ſur l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir, avec tous les anneaux bordés de jaune; le ſecond anneau eſt beaucoup plus grand que les autres, & marqué de deux taches jaunes. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve en Chine.

100. Guepe biponctuée.

Vespa bipunctata.

Veſpa thorace maculato, abdomine faſciis quatuor punctiſque duobus primi ſegmenti flavis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 369. *n°.* 33. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 465. *n°.* 44. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 291. *n°.* 54.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont noires, avec le premier article jaune en deſſous. La tête eſt noire, avec les mandibules, une petite ligne tranſverſale, & le tour des yeux jaunes. Le corcelet eſt noir, avec une ligne ſur le bord antérieur, un point au-deſſous des ailes, & l'écuſſon jaunes. L'abdomen eſt noir, luiſant, avec un point de chaque côté ſur le premier anneau & une bande ſur les autres, jaunes. Les pattes ſont jaunes, avec la baſe des cuiſſes noire.

Elle ſe trouve en Allemagne.

101. Guepe quadriponctuée.

Vespa quadripunctata.

Veſpa nigra, thorace maculato, abdominis ſegmentis margine anticiſque duobus utrinque puncto flavis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 291. *n°.* 55.

Elle eſt petite. Les antennes ſont noires, avec le deſſous & la baſe du premier article jaunes. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure, trois taches ſur le front, & le tour des yeux, poſtérieurement, jaunes. Le corcelet eſt noir, avec deux taches antérieures, preſque réunies, un point au-devant des ailes, un autre plus grand au-deſſous, deux taches ſur l'écuſſon, & deux au-deſſous, jaunes. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux jaune, & une tache de chaque côté, jaune, ſur le premier & ſur le ſecond anneaux. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

102. Guepe flavipede.

Vespa flavipes.

Veſpa thorace maculato, abdomine faſciis tribus punctiſque duobus primi ſegmenti flavis. Fab. *Syſt. ent. p.* 369. *n°.* 34. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 466. *no.* 45. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 292. *n°.* 56.

Elle reſſemble à la Guèpe pariétine. Les antennes ſont noires, jaunes en-deſſous, avec le premier article jaune. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure jaune, marquée d'une tache noire. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur, trois points au devant des ailes, & l'écuſſon jaunes. L'abdomen eſt noir, avec trois bandes jaunes, dont la poſtérieure eſt très-étroite ; le premier anneau eſt marqué en outre de deux points jaunes. Les ailes ſont obſcures. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve en Amérique.

103. Guepe tibiale.

Vespa tibialis.

Veſpa nigra, thorace antice poſticeque ſtriga, abdomine faſciis duabus flavis.

Elle a ſix lignes de long. Les antennes ſont noires, avec le deſſous du premier article fauve. La tete eſt noire, avec un petit point ſur le front, & deux autres, à peine apparens, ſur la lèvre ſupérieure. Le corcelet eſt noir, avec une ligne tranſverſale, interrompue, ſur le bord antérieur, & une autre plus courte ſur l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir, avec le bord du premier & du ſecond anneaux jaune. Les pattes ſont jaunes, avec les cuiſſes noires. Les ailes ſont noires.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale, la Géorgie, & m'a été envoyée de Londres par M. Francillon.

104. Guepe variable.

Vespa variabilis.

Veſpa nigro ferrugineoque varia, abdomine flavo ſegmento primo macula ſecundo toto nigris. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 466. *n°.* 46. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 292. *n°.* 57.

Elle reſſemble aux précédentes. La tête & le corcelet ſont mélangés de ferrugineux & de noir. La lèvre ſupérieure eſt quelquefois jaune. On apperçoit auſſi deux taches jaunes ſur l'écuſſon. Le premier anneau de l'abdomen eſt jaunâtre, marqué d'une grande tache noire ; le ſecond eſt entièrement noir ; le troiſième eſt jaune, avec la baſe noire ; les autres ſont entièrement jaunes. Les pattes ſont ferrugineuſes.

La couleur de l'abdomen eſt quelquefois plus noire qu'à l'ordinaire.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

105. Guepe hébraïque.

Vespa hebraea.

Veſpa flava, thorace trilineato, abdomine cingulis flexuoſis nigris. Fab. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 292. *n°.* 58.

Elle eſt grande. Les antennes ſont jaunes. La tête eſt jaune, avec l'extrémité des mandibules, & le front obſcurs. Le corcelet eſt jaune, avec trois lignes noires ſur le dos, dont les deux latérales ſont réunies poſtérieurement. L'abdomen eſt jaune, avec des bandes ſinuées, noires, tant en-deſſus qu'en-deſſous. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

106. Guépe cendrée.

Vespa cineraſcens.

Veſpa nigra, thorace poſtice utrinque ſubſpinoſo, alis violaceis. Fab. *Syſt. ent. p.* 369. *n°.* 35. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 466. *n°.* 47. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 292. *n°.* 59.

Elle reſſemble à la Guèpe pariétine. Tout le corps eſt noir, légèrement cendré, vu à un certain jour. Le corcelet eſt muni poſtérieurement, de chaque côté, d'une petite épine. Les ailes ſupérieures ſont d'une couleur violette foncée.

Elle ſe trouve en Amérique.

107. Guepe couverte.

Vespa tecta.

Veſpa thorace nigro lobo antico abdomineque ferrugineis, dorſo nigro. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 466. *n°.* 48. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 292. *n°.* 60.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure & le derrière des yeux jaunes. Le corcelet eſt noir, avec la partie antérieure & la partie poſtérieure ferrugineuſes. L'abdomen eſt ſeſſile, ferrugineux, avec une large ligne longitudinale, noire, à la partie ſupérieure. Les ailes ſupérieures ſont preſque bleues, avec la baſe ferrugineuſe. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les cuiſſes poſtérieures noires.

Elle ſe trouve dans l'Afrique équinoxiale.

108. Guepe latérale.

Vespa lateralis.

Veſpa obſcura, abdomine atro lateribus albidis. Fab. *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 466. *n°.* 49. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 292. *n°.* 61.

Elle reſſemble à la précédente, pour la forme & la grandeur. La tête eſt d'une couleur ferrugineuſe obſcure. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec l'extrémité noire. Le corcelet eſt d'une couleur ferrugineuſe obſcure, avec le dos noir. L'abdomen eſt glabre, noir au milieu, avec les côtés blanchâtres. Les pattes ſont d'une couleur ferrugineuſe obſcure.

Elle ſe trouve au cap de Bonne-Eſpérance.

109. Guepe jaunâtre.

Vespa flaveſcens.

Veſpa ferruginea, alis apice macula fuſca. Fab. *Syſt. ent. pag.* 370. *n°.* 36. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 466. *n°.* 50. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 292. *n°.* 62.

Elle eſt petite. Les antennes ſont fauves. La tête eſt ferrugineuſe. Le corcelet eſt ferrugineux, avec une tache jaune au-devant des ailes, marquée d'un point ferrugineux. L'abdomen eſt ferrugineux, avec le bord des anneaux jaunâtre. Les ailes ſont pliées, ferrugineuſes, avec une tache noire à l'extrémité.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

110. Guepe boſſue.

Vespa gibboſa.

Veſpa capite thoraceque maculatis, abdomine varioloſo quadrifaſciato primo ſegmento gibboſo. Fab. *Syſt. ent. p.* 370. *n°.* 37. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 466. *n°.* 51. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 292. *n°* 63.

Elle reſſemble à la Guêpe jaunâtre; mais elle eſt un peu plus petite. Les antennes ſont noires, avec le premier article jaune. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure, le front, le tour des yeux, & deux points ſur le vertex, jaunes. Le corcelet eſt pointillé, noir, avec le bord antérieur, deux points au-devant des ailes, & l'écuſſon jaunes. L'abdomen eſt variolé, noir, avec quatre bandes jaunes. Le premier anneau eſt preſque globuleux. Les pattes ſont jaunes, avec les cuiſſes noires. Les ailes ſont obſcures.

Elle ſe trouve en Amérique.

111. Guepe américaine.

Vespa americana.

Veſpa ſcutello faſciis duabus lineoliſque quatuor flavis, ano fuſco. Fab. *Syſt. ent. p.* 370. *n°.* 38. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 467. *n°.* 52. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 292. *n°.* 64.

Les antennes ſont ferrugineuſes, noires au milieu. La tête eſt noire, avec les mandibules jaunes. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur, & des points ſous les ailes, jaunes. L'écuſſon a deux bandes en avant, & quatre petites lignes longitudinales, en arrière, jaunes. L'abdomen eſt noir, avec quatre bandes jaunes, & l'anus obſcur. Les pattes ſont mélangées de noir & de jaune.

Elle ſe trouve en Amérique.

112. Guepe furetière.

Vespa ruſpatrix.

Veſpa nigra, abdomine ovato luteo, ſegmentis dorſo unimaculatis. Lin. *Syſt. nat. p.* 251. *n°.* 19.

Elle eſt de la grandeur de l'Abeille à miel. La tête eſt noire, avec le front jaune, & une tache en croiſſant, ferrugineuſe, derrière les yeux. Le corcelet eſt noir, avec un point jaune au-devant des ailes. L'écuſſon eſt glauque. L'abdomen eſt ovale, ſeſſile, jaune, avec une tache noire, conique, à la baſe ſupérieure de chaque anneau. Les pattes ſont jaunes; les deux antérieures ſont d'un jaune fauve, extérieurement ciliées.

Elle ſe trouve en Afrique.

113. Guepe multicolor.

Vespa multicolor.

Veſpa nigro ferrugineo flavoque varia, antennarum apice abdominique faſciis quatuor flavis.

Elle a environ ſept lignes de long. Les antennes ont le premier article ferrugineux, avec un peu de noirâtre à la partie ſupérieure; le ſecond & le troiſième ſont ferrugineux, les ſuivans ſont noirs, & les quatre derniers ſont jaunes. La tête eſt ferrugineuſe. Le corcelet eſt noir, avec deux taches ferrugineuſes ſur le dos, une ligne ſur le bord antérieur, deux autres longitudinales au-devant des ailes, un point au-deſſous, & deux lignes tranſverſales ſur l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt d'un brun ferrugineux, avec le bord des quatre premiers anneaux jaune. Les cuiſſes ſont noires; les jambes ſont noires, avec la baſe jaune. Les tarſes ſont jaunes, ſans taches. Les ailes ont une légère teinte rouſſâtre.

Elle ſe trouve à Cayenne, d'où elle m'a été envoyée par M. Tugni.

114. Guepe verſicolor.

Vespa verſicolor.

Veſpa fuſco-ferruginea, thorace maculato, abdomine punctis quatuor flavis.

Elle reſſemble à la précédente, pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont noires au milieu, ferrugineuſes à leur baſe & à leur extrémité. La tête eſt ferrugineuſe, ſans taches. Le corcelet eſt ferrugineux en-deſſus, noir ſur les côtés & poſtérieurement, avec une ligne, à peine marquée, ſur le bord antérieur, un point au-deſſous des ailes, une tache tranſverſale ſur l'écuſſon, & deux autres oblongues poſtérieures, jaunes. On apperçoit en outre, au-devant de l'écuſſon, une petite ligne tranſverſale ſinuée, jaune. Le premier anneau de l'abdomen eſt moitié noir & moitié ferrugineux, avec deux petits points & deux petites lignes tranſverſales, jaunes; les autres ſont ferrugineux, avec des taches jaunes ſur le ſecond. Les cuiſſes ſont noires; les jambes & les tarſes ſont ferrugineux.

Elle ſe trouve à Cayenne.

115. Guepe armée.

Vespa biglumis.

Veſpa ſcutello biſpinoſo, abdominis ſegmentis margine albis; ſecundo punctis duobus albis. Lin. *Syſt. nat pag.* 951. *n°.* 17.—*Faun. ſuec. n°.* 1680.

Veſpa rupeſtris. Lin. *Syſt. nat. edit.* 10. *p.* 573. *n°.* 8.

Veſpa biglumis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 373. *n°.* 48.—*Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 469. *n°.* 67.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 294. *n°.* 81.

Veſpa biglumis. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 271. *n°.* 13.

Elle reſſemble à la Guèpe commune. La tête eſt noire, avec le front blanchâtre, & un point jaune au-derrière des yeux. Les antennes ſont noires en-deſſus, jaunes en-deſſous. Le corcelet eſt noir, marqué de quelques points blanchâtres. On remarque deux points blancs ſur l'écuſſon, & deux taches courbées, pointues, en-deſſous. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux, & deux points ſur le ſecond, blanchâtres. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Europe.

116. Guepe triangle.

Vespa triangulum.

Veſpa nigra, abdomine flavo, ſegmentis triangulo dorſali nigro. Fab. *Syſt. ent. p.* 373. *n°.* 49.—*Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 469. *n°.* 68.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 294. *n°.* 82.

Elle reſſemble à la Guèpe-Frelon. La tête eſt noire, avec la bouche jaune. Le corcelet eſt noir, ſans taches. L'abdomen eſt jaune, avec une tache triangulaire noire au milieu de chaque anneau. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

117. Guepe diverſe.

Vespa diverſa.

Veſpa nigra, abdomine flavo ſegmentis margine nigris. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *pag.* 371. *n°.* 3.

La Guèpe à anneaux bordés de noir. Geoff. *Ib.*

Veſpa arvenſis. Fourc. *Entom. par.* 2. *p.* 431. *n°.* 3.

Elle a près de ſix lignes de long. Les antennes ſont de la longueur du corcelet, fauves, & quelquefois noires. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure jaune. Le corcelet eſt noir, avec une bande, quelquefois interrompue, ſur le bord antérieur, un point à l'origine des ailes, un autre un peu au-devant, deux points ſur l'écuſſon, & deux taches poſtérieures oblongues, jaunes. L'abdomen eſt jaune, avec le bord des anneaux noir: la baſe de chaque anneau eſt noire, & recouverte par l'anneau précédent. Les pattes ſont noires, mélangées d'un peu de jaune. Les ailes ſont un peu obſcures.

M. Geoffroy rapporte à cette eſpèce les variétés ſuivantes.

(*b*) Guêpe noire; corcelet avec huit points jaunes; anneau de l'abdomen avec une bande jaune ſur chaque côté, dont les premières interrompues.

Veſpa nigra, thorace punctis octo luteis ſingulis ſegmentis abdominalibus faſciis tranſverſis luteis: primis interruptis.

(*c*) Guêpe noire; corcelet avec deux lignes à la baſe, & une à l'extrémité, jaunes; abdomen avec une bande jaune ſur chaque anneau; la ſeconde & la troiſième interrompues.

Veſpa nigra, thoracis baſi lineolis duabus flavis, apice linea flava, ſingulo ſegmento abdominali faſcia tranſverſa lutea, ſecunda & tertia interrupta.

Elle a les pattes jaunes, avec les cuiſſes noires Les antennes ſont noires, avec un petit point jaune à l'extrémité du premier anneau.

M. Geoffroy a cru que cette variété ſe rapportoit à la *Veſpa arvenſis* de Linné.

(*d*) Guêpe noire; corcelet avec deux lignes à la baſe, & une à l'extrémité, jaunes; abdomen avec une bande jaune ſur chaque anneau, les quatre premieres interrompues.

Veſpa nigra, thoracis baſi lineolis duabus flavis, apice linea flava, ſingulo ſegmento abdominali faſcia tranſverſa lutea, quatuor primis interruptis.

Elle diffère en ce que le premier article des antennes eſt entièrement jaune. On voit auſſi une tache jaune ſur les côtés du corcelet, & les quatre premières bandes de l'abdomen ſont interrompues dans leur milieu.

(*e*) Guêpe noire; corcelet avec deux lignes à la baſe, & une à l'extrémité, jaunes; abdomen avec une bande ſur chaque anneau, excepté ſur le premier & ſur le troiſième.

Veſpa nigra, thoracis baſi lineolis duabus flavis apice linea flava, ſingulo ſegmento abdominali excepto primo & tertio, faſcia tranſverſa lutea.

Elle reſſemble à la précédente, excepté qu'elle n'a point de bande jaune ſur le premier & ſur le troiſième anneaux de l'abdomen.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

118. Guepe liſérée.

Veſpa limbata.

Veſpa nigra, ſegmentis abdominalibus margine flavis. Geoff. *Inſ. t.* 2. *p.* 373. *n°.* 4.

La Guêpe à anneaux bordés de jaune. Geoff. *Ib.*

Veſpa faſciata. Fourc. *Ent. par.* 2. *pag.* 433. *n°.* 4.

Elle a environ cinq lignes de long. Les antennes ſont noires, & ne vont pas juſqu'à la moitié du corcelet. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure, & une ligne ſous les yeux, jaunes. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur, & une ligne tranſverſale ſur l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir, avec le bord de tous les anneaux jaune; le noir s'avance ſur le jaune au milieu de chaque anneau, & y forme une ſaillie triangulaire.

Elle ſe trouve en Europe.

119. Guepe longicorne.

Veſpa longicornis.

Veſpa thorace nigro flavo maculato, abdomine flavo faſciis quatuor nigris, antennis longis. Geoff. *Inſ. t.* 2. *p.* 374. *n°.* 6.

La Guêpe à longues antennes, & quatre bandes noires ſur le ventre. Geoff. *Ib.*

Veſpa longicornis. Fourc. *Ent. par.* 2. *p.* 433. *no.* 6.

Les antennes ſont tantôt fauves, tantôt noires, & plus longues que le corcelet. La tête eſt noirâtre, jaune en-deſſus. Le corcelet eſt noir, avec deux taches en croiſſant à la partie antérieure, un point à l'origine des ailes, une tache ſur l'écuſſon, & quatre de chaque côté, jaunes. L'abdomen eſt jaune, avec une bande noire à la baſe des quatre premiers anneaux. Les pattes ſont mélangées de fauve & de jaune.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

120. Guepe ſériée.

Veſpa ſeriata.

Veſpa nigra, abdomine punctis ſeriatis flavis.

Veſpa nigra, abdomine punctorum flavorum ordine quadruplici longitudinali. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *p.* 378. *n°.* 11.

La Guêpe noire à raies de points jaunes ſur le ventre. Geoff. *Ib.*

Veſpa ordinata. Fourc. *Ent. par.* 2. *p.* 435. *n°.* 11.

Elle a environ trois lignes & demie de long. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec une petite ligne, à peine marquée de chaque côté, au-deſſus de la tête, & une autre fauve derrière chaque œil. Le corcelet eſt chagriné, noir, avec deux petites taches jaunes ſur le bord antérieur, & un point fauve à l'origine des ailes. L'abdomen eſt noir, avec quatre rangées longitudinales de points jaunes. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

Eſpèces moins connues.

1. Guepe quadrimouchetée.

Veſpa quadriguttata.

Guêpe noire; abdomen avec quatre points & le bord du premier anneau, jaunes.

Veſpa nigra abdominis ſegmento primo margine flavo ſecundo & tertio puncto duplici luteo. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *pag.* 379. *n°.* 12.

La Guêpe noire, à premier anneau du ventre bordé de jaune, avec deux points ſur le ſecond & le troiſième. Geoff. *Ib.*

Veſpa quadripunctata. Fourc. *Ent. par.* 2. *p.* 436. *n°.* 12.

Elle a quatre lignes de long. Les antennes, la tête & le corcelet ſont noirs, ſans taches. L'abdomen eſt noir, avec le bord du premier anneau & deux taches ſur le ſecond & le troiſième, jaunes. Les pattes ſont mélangées de jaune & de noir.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

2. GUEPE quadrille.

VESPA quadrum.

Guêpe noire ; premier & ſecond anneaux de l'abdomen , avec un point blanc de chaque côté ; pattes ferrugineuſes.

Veſpa nigra abdominis ſegmentis primo & ſecundo utrinque puncto albo , pedibus ferrugineis. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *pag.* 377. *n°.* 13.

La Guêpe noire à quatre points blancs ſur le ventre. GEOFF. *Ib.*

Veſpa guttata. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 436. *n°.* 13.

Elle a près de trois lignes de long. Les antennes ſont noires , avec l'extrémité un peu fauve. La tête eſt noire , avec quelques poils blancs ſur le vertex. Le corcelet eſt noir. L'abdomen eſt noir , avec une tache blanche , de chaque côté du premier & du ſecond anneaux. Les pattes ſont ferrugineuſes , avec un peu de noir ſur les jambes & ſur les cuiſſes.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

3. GUEPE des prés.

VESPA pratenſis.

Guêpe noire ; front & baſe du corcelet jaunes.

Veſpa nigra, fronte, thoraciſque baſi flavis GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 379. *n°.* 14.

La Guêpe noire , à lèvre ſupérieure & baſe du corcelet jaunes. GEOFF. *Ib.*

Veſpa pratenſis. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 437. *n°.* 14.

Elle a trois lignes de long. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire , avec la lèvre ſuperieure entiérement jaune , ou jaune de chaque côté & noire au milieu. Le corcelet eſt noir , avec une petite ligne tranſverſale , antérieurement , & un point à l'origine des ailes , jaunes. Les pattes ſont noires , ſans taches , ou avec un peu de jaune , à la baſe des jambes & des tarſes poſtérieurs.

Elle ſe trouve pendant l'été ſur les fleurs , aux environs de Paris.

4. GUEPE noire.

VESPA nigra.

Guêpe d'un noir bleuâtre ſans taches.

Veſpa tota nigro - cæruleſcens. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 381. *n°.* 17.

La Guêpe noire GEOFF. *Ib.*

Veſpa nigra. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 438. *n°.* 7.

Elle a un peu plus de trois lignes de long. Tout le corps eſt d'un noir bleuâtre , ſans taches , & légèrement pointillé.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

5. GUEPE rouge.

VESPA rubra.

Guêpe rouge ; corcelet avec des lignes longitudinales noires ; abdomen avec des taches jaunes.

Veſpa rubra , thorace lineolis longitudinalibus nigris, abdomine maculis flavis. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 381. *n°.* 18.

La Guêpe rouge à bandes noires ſur le corcelet , & points jaunes , ſur le ventre. GEOFF. *Ib.*

Veſpa rubra. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 438. *n°.* 18.

Elle a environ trois lignes & demie de long. Les antennes & les pattes ſont rouges. Le corps eſt d'un rouge brun plus clair en quelques endroits. La tête a une grande tache noire , au ſommet. Le corcelet a trois larges raies noires , dont une au milieu & une de chaque côté , & la partie poſtérieure noirâtre. L'abdomen a une grande tache jaune , de chaque côté , ſur le ſecond anneau , & une plus petite de chaque côté du troiſième ; le quatrième anneau eſt marqué d'une bande tranſverſale jaune , interrompue au milieu. Les ailes ſont bordées de poils.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

6. GUEPE bandée.

VESPA ſuccincta.

Guêpe noire ; corcelet taché de jaune ; abdomen avec trois bandes jaunes , dont les deux premières interrompues.

Veſpa nigra, thorace maculato , abdomine faſciis tribus flavis , primis duabus interruptis.

Veſpa tricincta. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 794.

Elle a un peu plus de quatre lignes de long. Les antennes ſont noires en - deſſus , jaunes en-deſſous , avec le deſſous du premier article jaune. La tête eſt noire , avec la bouche jaune. Le corcelet eſt noir , avec une ligne tranſverſale jaune , à la partie antérieure , & un point de chaque côté , à l'origine des ailes. Le pétiole de l'abdomen eſt aminci noir. L'abdomen eſt noir, avec deux points jaunes, ſur le premier anneau, une bande interrompue, ſur le ſecond , un petit point de chaque côté ſur le troiſième ; le quatrième eſt ſans taches, & le ſixième eſt jaune à ſa baſe. Le deſſous de l'abdomen eſt ſans taches. L'extrémité des cuiſſes & des jambes eſt jaune , & le reſte eſt noir.

Elle ſe trouve en Allemagne.

7. GUEPE rouſſâtre.

VESPA fulva.

Guèpe corcelet noir, antérieurement fauve; abdomen avec deux taches glabres, & les trois derniers anneaux fauves.

Veſpa thorace nigro anterius rufo, abdomine maculis duabus tranſverſis glabris, ſegmentis tribus ultimis fulvis. GMEL. *Syſt. nat. pag.* 2757. *n*°. 80.

LEPECH. *It.* 1. *tab.* 19. *fig.* 4.

Elle ſe trouve en Ruſſie.

8. GUEPE maculaire.

VESPA macularis.

Guèpe noire; abdomen avec trois rangées de points jaunes, dont les trois premiers diſtans.

Veſpa nigra, abdomine punctorum flavorum ſeriebus tribus, punctis primis remotiſſimis.

Veſpa maculata. SCOP. *Ent. carn. n*°. 831.

Elle a environ deux lignes & demie de long. La tête eſt noire, ſans taches. Le corcelet eſt noir, avec une ligne tranſverſale antérieure, & un point à l'origine des ailes, jaunes. L'abdomen eſt noir, avec trois rangées de points jaunes, dont les trois premiers ſont diſtans des trois ſuivans. Les pattes ſont noires. La tête & le corcelet ſont chagrinés, & l'abdomen eſt marqué de points enfoncés.

Elle ſe trouve dans la Carniole.

9. GUEPE exotique.

VESPA exotica.

Guêpe noire, mélangée de ferrugineux; pétiole ferrugineux en deſſous, noir en deſſus; pattes ferrugineuſes.

Veſpa. nigra ferrugineo varia, abdominis petiolo ferrugineo, dorſo nigro pedibus ferrugineis. GMEL. *Syſt. nat. pag.* 2760. *n*°. 93.

Veſpa. Muſ. lesk. pars ent. pag 74. *n*°. 412.

La tête eſt noire avec le front jaune & les mandibules ferrugineuſes. Les antennes ſont noires, jaunes à leur baſe. Le corcelet eſt noir, avec la partie antérieure, un point à l'origine des ailes, une tache en-deſſous, une autre vers la baſe des cuiſſes intermédiaires, l'écuſſon, une ligne ſous l'écuſſon, & une tache de chaque côté en deſſous, ferrugineux. Le pétiole eſt alongé, noir en deſſus, ferrugineux en deſſous. Le premier anneau de l'abdomen eſt grand, campaniforme, ferrugineux à la baſe, noir au milieu, jaune à l'extrémité, les autres anneaux ſont jaunes. Les pattes ſont ferrugineuſes. Les ailes ſont d'un jaune ferrugineux.

Elle ſe trouve....

10. GUEPE réniforme.

VESPA reniformis.

Guêpe noire; corcelet avec des taches, écuſſon avec deux lignes & deux taches poſtérieures, réniformes, jaunes; abdomen avec cinq bandes jaunes.

Veſpa nigra, thorace maculato, ſcutello bilineato, poſterius macula utrinque reniformi, abdominis faſciis quinque pedibuſque flavis. GMEL. *Syſt. nat. pag.* 2760. *n*°. 94..

Veſpa. Muſ. lesk. pars ent. pag. 74. *n*°. 418.

Elle eſt noire, avec des taches jaunes ſur le corcelet, deux lignes ſur l'écuſſon, dont la première interrompue, & deux taches poſtérieures réniformes, jaunes. L'abdomen a cinq bandes jaunes, dont la première diſtante, & les autres antérieurement ſinuées. Les pattes ſont jaunes.

Elle varie. L'écuſſon n'a quelquefois que deux points jaunes, ſans taches poſtérieures.

Elle ſe trouve en Europe.

11. GUEPE mélanochre.

VESPA melanochra.

Guêpe noire; lèvre, ligne ſur l'écuſſon, ſix bandes ſur l'abdomen, jambes & tarſes jaunes.

Veſpa nigra, labio, thoracis linea tranſverſa ſcutellari, abdominis faſciis ſex, femorum apice tibiis plantiſque flavis. GMEL. *Syſt. nat. p.* 2760. *n*°. 95.

Veſpa. Muſ. lesk. pars ent. pag. 74. *n*°. 419.

Elle eſt noire, avec la lèvre ſupérieure jaune, un point calleux à la baſe des ailes, & une ligne tranſverſale ſur l'écuſſon jaunes. L'abdomen a ſix bandes jaunes, dont la première diſtante, & la ſeconde ſinuée. Les cuiſſes ſont noires, avec l'extrémité jaune. Les jambes & les tarſes ſont jaunes.

Elle ſe trouve en Europe.

12. GUEPE érythrocéphale.

VESPA erythrocephala.

Guêpe noire; tête & abdomen ferrugineux; pétiole noir, avec l'extrémité jaune; premier anneau de l'abdomen moitié jaune & moitié noir; le troiſième & le quatrième bordés de jaune.

Veſpa nigra capite abdomineque ferrugineis, petiolo nigro apice flavo, ſegmento primo antice nigro poſtice flavo, tertio quartoque margine flavis. GMEL. *Syſt. nat. p.* 2760. *n*°. 97.

Veſpa Muſ. LESK. *pars ent. p.* 75. *n*°. 421.

La tête eſt ferrugineuſe, avec la bouche & le deſſous des yeux, jaunes. Le corcelet eſt noir, avec les côtés, la baſe, une tache alongée ſous l'origine des ailes & deux lignes ſur l'écuſſon, jaunes. Le pétiole eſt noir, avec l'extrémité jaune. L'abdomen a le premier anneau noir à la baſe, jaune à l'extrémité; le troiſième & le quatrième bordés de jaune. Les ailes ſont jaunes.

Elle ſe trouve....

13. GUEPE mélanocéphale.

VESPA melanocephala.

Guêpe noire, tachée de jaune; abdomen avec quatre bandes, dont la premiere diſtante & une ligne tranſverſale, à l'extrémité, jaunes.

Veſpa nigra flavo varia, abdomine faſciis quatuor ſtrigaque poſticaflavis, faſcia prima remotiſſima.

Veſpa. Muſ. lesk. pars ent. p. 75. n°. 420.

Veſpa melanocephala. GMEL. *Syſt. nat. p.* 2760. n°. 96.

La tête eſt noire, avec un point jaune, entre les antennes. Le corcelet eſt noir, avec une bande antérieure interrompue, jaune. L'abdomen eſt noir, avec quatre bandes, dont la première diſtante, & une ligne tranſverſale poſtérieure, jaunes. Les cuiſſes ſont noires, avec l'extrémité jaune. Les jambes & les tarſes ſont jaunes.

Elle ſe trouve en Europe.

GUEPE-DORÉE. *Voyez* CHRYSIS.

GUEPE-ICHNEUMON. *Voyez* ICHNEUMON, SPHEX.

GUEPIER. C'eſt le nom que l'on donne au nid que les Guêpes ſe conſtruiſent, les unes ſous terre, les autres ſous les toits des maiſons, les autres dans des trous de murailles, dans des cavités de vieux troncs d'arbres. *Voyez* GUEPE.

GYRIN, *GYRINUS.* Genre d'inſectes, de la premiere Section de l'Ordre des Coléoptères.

Les Gyrins vulgairement nommés *Tourniquets*, ont deux antennes très-courtes, dilatées à leur baſe; quatre grands yeux à réſeau; deux ailes cachées ſous des étuis durs, coriaces; les quatre pattes poſtérieures courtes, en nageoires, & cinq articles aux tarſes.

Ces inſectes ont quelques rapports avec les Dytiques & les Hydrophiles; mais les antennes longues & ſétacées des premiers, & les antennes irrégulières, en maſſe, des ſeconds, les diſtinguent ſuffiſamment. Les Gyrins ont d'ailleurs quatre grands yeux à réſeau, tandis que les Dytiques & les Hydrophiles n'en ont que deux.

Les antennes ſont plus courtes que la tête, & compoſées de onze articles, dont le premier eſt grand, latéralement prolongé; les ſuivans ſont courts, peu diſtincts, & ont enſemble une forme oblongue, amincie à la baſe, renflée au milieu, obtuſe à l'extrémité. Elles ſont inſérées dans une foſſette qui ſe trouve à la partie latérale de la tête.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt large, coriacée, légèrement ciliée à ſa partie antérieure.

Les mandibules ſont cornées, arquées, intérieurement concaves, munies d'une dent ſur chaque bord, & terminées par deux dents ou pointes, preſque divergentes.

Les mâchoires ſont cornées, arquées, preſque dentées, terminées en pointe aiguë, & ciliées à leur partie interne.

La lèvre inférieure eſt cornée, avancée antérieurement, entaillée depuis le milieu juſqu'à l'extrémité.

Les antennules antérieures ſont filiformes, courtes, à peine de la longueur des mâchoires, & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt court, petit, les ſuivans ſont preſque cylindriques & égaux, le dernier eſt ovale, à peine plus gros que les autres; elles ſont inſérées au dos des mâchoires. Les antennules poſtérieures ſont plus courtes que les autres & compoſées de trois articles, dont le premier eſt petit, le ſecond preſque conique, & le dernier oblong; elles ſont inſérées vers l'extrémité latérale de la lèvre inférieure.

La tête eſt aſſez groſſe, & un peu enfoncée dans le corcelet. Les yeux ſont arrondis, un peu ſaillans, & au nombre de quatre, placés, deux au-deſſus de l'inſertion des antennes, deux autres au-deſſous.

Le corcelet eſt plus large que long, & immédiatement uni aux élytres. L'écuſſon eſt très-petit & triangulaire.

Les élytres ſont convexes & ovales, unies ou ſtriées, arrondies ou dentées à l'extrémité. Elles cachent deux ailes membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont de longueur & de forme différentes. Les deux antérieures ſont ſimples & beaucoup plus longues que les autres. Les quatre poſtérieures ſont courtes, comprimées, & en forme de nageoires. Les tarſes ſont compoſés de cinq articles; ils ſont filiformes, dans les pattes antérieures, & comprimés dans les autres pattes.

Les Gyrins ont été connus de pluſieurs naturaliſtes, du moins l'eſpèce la plus commune. M. Geoffroy ayant fait de ces inſectes un genre particulier, les a déſignés ſous le nom de *Gyrinus*, en français *Tourniquet*, à cauſe, dit-il, de la manière dont ils tournent dans l'eau & des cercles qu'ils décrivent. En adoptant le nom latin avec les autres Entomologiſtes, nous croyons ne pas devoir adopter le nom françois, parce qu'il ne faut pas offrir ſous un même mot, des objets qui ſont ſi étrangers entr'eux ou qui ont des rapports ſi éloignés.

Sur la ſuperficie des eaux ſtagnantes des marais, des lacs, des foſſés, on voit nager & comme courir de petits inſectes noirs à étuis écailleux, ordinairement aſſemblés par troupes, & décrivant des cercles, des girouettes, avec une viteſſe ſurprenante. Ils approchent beaucoup des Dytiques; ils ont comme eux des pattes en nageoires; mais on a déja vu qu'ils ont quelques caractères particuliers, qui en font un genre bien diſtinct. Nous nous attacherons particulièrement dans ces généralités, à faire connoître l'eſpèce la plus commune, dont la deſcription d'ailleurs, relativement à l'organiſation, pourra s'adapter au genre entier.

Les Gyrins doivent paſſer pour de petits inſectes en général: l'eſpèce la plus connue ne s'élève qu'à la grandeur de la Mouche commune; nous connoiſſons cependant une autre eſpèce qui eſt une ou deux fois plus grande. Ils ſont d'une forme ovale; le corps eſt convexe tant en-deſſus qu'en-deſſous, & ſon plus grand diamètre eſt environ au milieu de ſa longueur. La tête, petite, arrondie en-devant, & comme enfoncée en partie dans le corcelet, eſt garnie de deux petites mandibules, de deux antennes courtes & de quatre grands yeux à réſeau: ce dernier caractère eſt des plus ſinguliers & des plus remarquables. La peau qui couvre la tête, le corcelet & tout le deſſus du corps, eſt écailleuſe & très-dure; les élytres, qui couvrent les aîles & le ventre, le ſont de même. On peut ſans doute dire, qu'on n'obſerve ſur aucun autre coléoptère les quatre yeux à réſeau dont nous avons parlé, & qu'il eſt bien facile d'appercevoir, en regardant l'inſecte en-deſſus, & en le regardant enſuite en-deſſous; car les deux yeux inférieurs ſont entièrement cachés ſous la tête. Les deux paires d'yeux n'ont extérieurement aucune communication entr'elles, & ſont bien ſéparées l'une de l'autre par les côtés tranchans de la tête. L'inſecte peut donc voir en même-temps, & par des yeux différens, les objets qui ſont au-deſſus de ſa tête & ceux qui ſont au-deſſous de lui. Auſſi a-t-il la vue très-bonne & perçante, comme on peut en avoir la preuve, en le plaçant dans un verre d'eau. Après avoir fait d'abord quelques tours en nageant, il reſte à la fin tranquille ſur la ſurface de l'eau; dès qu'on approche alors la main, ou que l'on fait quelque mouvement, ſans même toucher au verre, on le voit ſoudain ſe mettre en agitation & ordinairement s'enfoncer dans l'eau.

Les élytres couvrent tout le deſſus du ventre, excepté le derrière, ou le dernier anneau, qui laiſſe appercevoir au bout, deux petits mamelons cylindriques, que l'inſecte peut retirer dans le corps, & faire reparoître à ſon gré. Les aîles ont près du bord extérieur une plaque écailleuſe; & c'eſt dans cet endroit qu'elles ſont pliées en deux, tant en largeur qu'en longueur, quand elles repoſent ſous les élytres. L'inſecte peut en faire uſage, & il s'élève ſouvent en l'air en volant. Cependant la conformation particulière de ſes pattes, annonce aſſez qu'il eſt auſſi deſtiné à vivre dans l'eau. Les deux pattes antérieures n'ont rien de remarquable; ſi ce n'eſt que quand l'inſecte les tient en repos, la jambe & le tarſe ſont appliqués contre la cuiſſe, qui eſt comme enchâſſée dans une cavité qu'on voit ſur le deſſous du corcelet & de la poitrine; de ſorte qu'alors ces mêmes pattes ne paroiſſent point. Les pattes intermédiaires, beaucoup plus courtes que les antérieures, ſont fort larges, très-applaties, & ſervent au Gyrin comme d'avirons pour nager: on peut remarquer ſur-tout une touffe de longues parties en forme de poils, qui ſervent à pouſſer l'eau quand l'inſecte nage. Les deux pattes poſtérieures ſont d'une figure encore plus ſingulière, & même difficiles à décrire. Elles ſont très-plates, & encore plus larges que celles du milieu. On remarque le long du bord poſtérieur ou inférieur du tarſe, des appendices minces, en forme de feuillets, qui ſemblent être faites pour que les pattes aient plus de priſes ſur l'eau, & pour ſervir de nageoires. C'eſt parce que ces pattes & les intermédiaires, avec tant de largeur & ſi peu d'épaiſſeur, ſont ſi propres à fendre l'eau, que l'inſecte préſente tant de viteſſe & de célérité dans la nage. On peut voir dans l'intérieur de la patte, qui eſt très-tranſparente, pluſieurs eſpèces de vaiſſeaux.

La vîteſſe avec laquelle les Gyrins nagent ſur la ſuperficie de l'eau ou dans l'eau même, eſt ſurprenante; ils y font des tours & des détours circulaires, obliques, & dans toutes les directions, avec une rapidité qui échappe à l'œil. & comme ces inſectes ont leur enveloppe très-liſſe & très-luiſante, lorſque le ſoleil projette ſes rayons ſur eux, on croit voir tout autant de perles brillantes en mouvement, qui jailliſſent la lumière ſous différentes nuances, & préſentent un très-joli ſpectacle. Ils ſont preſque toujours aſſemblés par troupes ſur l'eau; quelquefois ils s'y repoſent, ſans ſe donner le moindre mouvement; mais dès qu'on les approche, ils ſe mettent en action, & cherchent à ſe ſauver à la nage hors de la portée, ou s'enfoncent dans l'eau avec une égale célérité, pour n'être pas pris; auſſi eſt-il difficile de les prendre. Quelquefois ils reſtent au fond de l'eau, & ſe tiennent accrochés à quelque plante aquatique; car, étant plus légers que l'eau, ils ſurnagent quand ils ne ſe tiennent pas cramponnés à quelque choſe, & quand ils ne remuent pas les pattes. Le deſſus de leur corps reſte entièrement à ſec, ſans que l'eau puiſſe le mouiller, lorſqu'ils ſont placés ſur la ſurface; mais quand ils plongent, une petite bulle d'air, comme une boule argentée, leur reſte attachée au derrière ; ce qui fait un fort joli effet. Ils ont une très-mauvaiſe odeur, qui s'exhale de leur corps, & qui reſte long-temps aux doigts qui les ont touchés. On les trouve ſur les eaux depuis le Printemps, dès que les glaces ſont fondues, juſques bien avant dans l'Automne. Ils s'accouplent ſur la ſurface de l'eau.

Les femelles pondent leurs œufs ſur les feuilles des plantes aquatiques. De Geer en avoit gardé dans un bocal d'eau, qui dépoſèrent leurs œufs contre les parois du verre, les uns auprès des autres. Ces œufs ſont très-petits, très-alongés, en forme de petits cylindres, & de couleur blanche un peu jaunâtre. Au bout d'environ huit jours, de très-petites larves hexapodes ſortirent de leurs œufs, & nagèrent d'abord dans l'eau ; elles marchoient auſſi contre les parois du verre. Rœſel a connu ces larves ; mais il n'a pu les élever juſqu'à leur grandeur complette ; c'eſt auſſi ce qui eſt arrivé à De Geer, qui n'a jamais pu les garder long-temps en vie.

Ces larves préſentent une figure aſſez ſingulière, & ſont ſemblables au premier coup d'œil à de petites Scolopendres. Elles ſont d'un blanc ſale, un peu griſâtre ; & leur peau très-tranſparente laiſſe appercevoir quelques-unes de leurs parties internes, qui paroiſſent au travers. Le corps eſt long, effilé, cylindrique, diviſé en treize anneaux, ſéparés les uns des autres par de profondes inciſions. La tête eſt ovale & très-alongée, applatie en-deſſus & en-deſſous. Elle eſt garnie en devant de deux grandes dents ou ſerres, courbées en arc, dont les pointes ſont brunes. Quand elles ſont fermées, elles ſe rencontrent avec leurs pointes au-devant de la tête, & l'inſecte peut les ouvrir, les écarter conſidérablement l'une de l'autre. Ces dents, qui ont beaucoup de reſſemblance avec les ſerres mobiles des larves des Dytiques, démontrent aſſez que la larve du Gyrin doit être carnacière. Les deux antennes placées aux côtés de la tête ſont en filets déliés, diviſés en quatre parties articulées, & environ de la longueur de la tête. De chaque côté de la tête, derrière les antennes, on voit une grande tache noire, qui ſemble avoir de petits tubercules un peu élevés. A la lèvre inférieure, au-deſſous des dents, ſont attachés quatre barbillons filiformes, diviſés en articulations, & que la larve remue continuellement. Les deux barbillons extérieurs ont à leur baſe une appendice en forme d'une petite dent. Le devant de la tête, ou la lèvre ſupérieure, eſt diviſée en deux pointes ſaillantes, & en-deſſus la tête a une ſuture, qui, au milieu de ſa longueur, ſe diviſe en deux branches, qui ſe rendent à l'origine des antennes.

Le premier anneau du corps eſt preſque du double plus long que les autres. Les trois paires de pattes ſont attachées en deſſous des trois premiers anneaux. Les huit anneaux ſuivans ſont garnis de longues parties tranſparentes, en forme de filets coniques, & très-remarquables ; chaque anneau en a deux, c'eſt-à-dire, un de chaque côté. Ces filets ſont membraneux, flexibles & flottans. Il ne paroît pas que la larve puiſſe les mouvoir volontairement ; ils ſemblent uniquement ſuivre les mouvemens du corps ; on croiroit pourtant quelquefois que la larve les remue ſéparément. Ils ſont intimement unis aux anneaux, dont ils ne ſont que comme une continuation en forme d'appendices. Il y a tout lieu de croire que ces parties flexibles & membraneuſes ſont les ouïes de la larve, avec d'autant plus de fondement, qu'elles reſſemblent beaucoup aux ouïes des larves des Ephémères & des Friganes. On voit tout le long de leur intérieur un vaiſſeau brun tortueux, ou qui va en ſerpentant, & qui ſe rend à un vaiſſeau ſemblable, qui règne dans l'intérieur du corps, tout le long de chaque côté. Ces vaiſſeaux bruns ne peuvent être pris que pour des trachées ou des vaiſſeaux à air. Enfin ces ouïes, ainſi que les anneaux du corps, ſont garnies des deux côtés de pluſieurs poils très-fins. Le douzième ou le pénultième anneau du corps a quatre filets ſemblables, mais beaucoup plus longs que ceux des autres anneaux, & extrêmement garnis de fort longs poils juſques au bout. Ils ont auſſi intérieurement un vaiſſeau tortueux brun, qui ſe prolonge dans le corps. Ces quatre filets ſont dirigés en arrière, & forment comme une longue queue quadruple au derrière. Les filets des autres anneaux ont auſſi leur direction ou leur courbure vers le derrière, & ils ſe terminent tous en pointe très-fine, après avoir diminué peu à peu de groſſeur, depuis leur origine juſqu'à l'extrémité. Ce ſont tous ces filets, & particulièrement les quatre qui terminent le derrière, qui donnent à cette larve, au premier coup d'œil, de la reſſemblance avec une petite Scolopendre, parce qu'ils repréſentent les pattes de cet inſecte. Le dernier anneau du corps, beaucoup plus petit que les autres, eſt terminé par quatre crochets aſſez longs, & remarquables, placés parallèlement les uns aux autres, & courbés en-deſſous avec leurs pointes. La larve remue preſque toujours ces crochets avec l'anneau auquel ils ſont unis. Peut-être que cet anneau fait l'office d'une ſeptième patte, & que la larve ſe ſert des quatre pointes courbées, pour s'accrocher aux objets ſur leſquels elle marche.

Les ſix pattes ſont fort longues, tranſparentes & très-flexibles. Le tarſe eſt compoſé de deux parties articulées enſemble, & terminé par deux longs crochets, entre leſquels ſe trouve une petite pointe en forme d'épine. Ces crochets ſont mobiles : la larve peut les joindre enſemble, les ouvrir & les écarter l'un de l'autre plus ou moins. La cuiſſe, unie à la jambe par de petites articulations, eſt aſſez groſſe & comme renflée au milieu. L'intérieur du corps, depuis la tête juſqu'au derrière, eſt rempli de petits globules, ſemblables à des bulles d'air. On voit que ces globules ſont continuellement en mouvement, & que la larve les fait avancer alternativement tantôt du côté de la tête & tantôt vers le derrière.

De Geer n'a pu voir ces larves parvenir à leur grandeur complette. Mais M. Modéer, qui a donné une hiſtoire de ces petits inſectes dans les *Memoires de l'Académie Royale des Sciences de Suède*, a eu les larves dans leur juſte grandeur & en a donné la deſcription, qui convient en tout aux jeunes larves, ſans dire néanmoins de quelle façon il eſt parvenu à les avoir, s'il a ſçu les élever dès leur naiſſance, ou s'il les a trouvées entièrement formées dans les eaux. Il parle auſſi de leurs transformations, qui s'achèvent hors de l'eau. C'eſt environ au commencement d'août, dit-il, que la larve ſort de l'eau, pour grimper & ſe rendre ſur les larges feuilles du roſeau qui croît dans l'eau, & c'eſt-là qu'elle ſe fixe, & où elle ſçait s'enfermer dans une petite coque ovale, pointue des deux bouts, & faite d'une certaine matiere, qu'elle tire de ſon corps & qui devient ſemblable à du papier gris. Ayant pris dans cette coque la forme de nymphe, elle en ſort ſous celle d'inſecte ailé vers la fin du même mois, & ſaute ſoudain dans l'eau. L'auteur ajoute, que ces nymphes ſont très expoſées à être dévorées par des larves d'Ichneumons, qui ſavent pondre leurs œufs auprès d'elles dans les coques.

GYRIN.

GYRINUS LIN. GEOFF. FAB.

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES courtes, fuſiformes, compoſées de onze articles : premier article grand, latéralement prolongé.

Mandibules & mâchoires cornées, dentées.

Quatre antennules courtes, filiformes.

Quatre grands yeux à réſeau.

Les quatre pattes poſtérieures courtes, en nageoires.

Cinq articles aux tarſes.

ESPECES.

1. Gyrin nageur.

D'un noir bronzé, brillant; pattes ferrugineuſes; elytres entières, avec des points enfoncés, ranges en ſtries.

2. Gyrin ſtrié.

D'un vert bronzé brillant; élytres ſimples, ſtriees, bordees de jaune.

3. Gyrin longimane.

Bronzé en-deſſus, ferrugineux en-deſſous; elytres liſſes, bidentées.

4. Gyrin auſtral.

Verdâtre, bronzé; élytres preſque ſtriées, courtes, unidentees.

5. Gyrin américain.

Bronzé; pattes ferrugineuſes; élytres ſimples, preſque ſtriées.

6. Gyrin bident.

Bronzé, luiſant; élytres liſſes, bidentées.

7. Gyrin épineux.

Noirâtre, bronzé; bord du corcelet & des élytres, jaune; elytres épineuſes.

8. Gyrin bicolor.

Bronzé en-deſſus, ferrugineux en-deſſous; élytres avec des ſtries pointillées.

9. Gyrin du Cap.

Elytres d'un vert bronzé, bordées d'un jaune pâle.

1. **Gyrin** nageur.

Gyrinus natator.

Gyrinus nigro-æneus nitidus, pedibus ferrugineis, elytris interne ſtriato-punctatis.

Gyrinus natator ſubſtriatus. LIN. *Syſt. nat. pag. 567. n°. 1.*

Dytiſcus natator *ovatus glaber, antennis capite brevioribus craſſis.* LIN. *Faun. ſuec. n°.* 779.

Gyrinus natator. FAB. *Syſt. ent. p.* 234. *n°.* 1. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 297. *n°.* 1. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 194 *n°.* 1.

Gyrinus. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *p.* 194. *n°.* 1. *pl.* 3. *fig.* 3.

Le Tourniquet. GEOFF. *Ib.*

Gyrinus cæruleo-ater nitidus, pedibus rufis. DEG. *Mém. inſ. tom.* 4. *pag.* 355. *n°.* 1. *pl.* 13. *fig.* 4. 5. 6.

Tourniquet *nageur* d'un noir bleuâtre luiſant, à pattes rouſſes. DEG. *Ib.*

Scarabæus aquaticus ſubrotundus è cæruleo-viridi colore ſplendente undique tinctus. RAI. *Inſ. p.* 87. *n°.* 10.

Pulex aquaticus MERRET. *Pin.* 213.

Scarabæus niger nodans ſupra aquam velociter circumnatans. PETIV. *Gazoph. p.* 21. *tab.* 13. *fig.* 9.

ROES. *Inſ.* 3. *inſ. aquat. claſſ.* 1. *tab.* 31. *fig.* 1.—3.

SULZ. *Hiſt. inſ. tab.* 6. *fig.* 43.

SCHAEFF. *Elem. inſ. tab.* 17.

Gyrinus natator. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 72.

Dytiſcus natator. SCOP. *Ent. carn. n°.* 299.

Dytiſcus natator. PODA. *Mſ. græc. pag.* 44.

Gyrinus natator. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 69. *n°.* 1.

Gyrinus natator. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 71. *n°.* 1.

Il a environ trois lignes de long. Les antennes ſont noires. Tout le deſſus du corps eſt d'un noir plus ou moins bronzé, luiſant; le deſſous eſt noir & quelquefois d'un noir brun. Les pattes ſont ferrugineuſes, les quatre poſtérieures ſont courtes & comprimées, les antérieures ſont peu alongées.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, ſur les eaux ſtagnantes.

2. **Gyrin** ſtrié.

Gyrinus ſtriatus.

Gyrinus viridi-æneus nitidus, elytris ſtriatis muticis flavo marginatis.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur, au Gyrin nageur. Le corps eſt d'un vert bronzé brillant. Le corcelet a une ligne tranſverſale dorée, au milieu, & le bord extérieur jaune. Les élytres ſont [illegible] à leur extrémité, avec le bord extérieur jaune. Le deſſous du corps eſt d'un noir bronzé. Les pattes ſont jaunes.

Il ſe trouve en Eſpagne, ſur les eaux douces & ſtagnantes.

Du cabinet de M. Gigot d'Orcy.

3. **Gyrin** longimane.

Gyrinus longimanus.

Gyrinus ſupra æneus, ſubtus ferrugineus, elytris lævibus apice bidentatis.

Il eſt plus grand que le Gyrin américain. Le deſſus du corps eſt bronzé, & le deſſous eſt d'un brun ferrugineux. Les élytres ſont liſſes, terminées chacune par deux dents. Les pattes antérieures ſont alongées.

Il ſe trouve à Saint-Domingue.

Du cabinet de M. Boſc.

4. **Gyrin** auſtral.

Gyrinus auſtralis.

Gyrinus vireſcens ſubſtriatus, elytris, abbreviatis unidentatis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 235. *n°.* 2.— *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 298. *n°.* 2. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 194. *n°.* 3.

Il reſſemble beaucoup au Gyrin nageur, mais il eſt un peu plus grand. Les antennes ſont noires. La tête eſt verte. Le corcelet eſt liſſe & bronzé. Les élytres ſont bronzées, légèrement ſtriées, un peu plus courtes que l'abdomen, armées d'une petite dent vers l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noir: les pattes antérieures ſont noires, & les quatre poſtérieures ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande, ſur les eaux.

5. **Gyrin** américain.

Gyrinus americanus.

Gyrinus nigro æneus pedibus ferrugineis elytris muticis ſubſtriatis.

Gyrinus americanus *lævis.* LIN. *Syſt. nat. p.* 568. *n°.* 2.

Gyrinus americanus *lævis ater opacus.* FAB. *Syſt. ent pag* 235 *n°.* 3.—*Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 298. *n°.* 3. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 194. *n°.* 4.

Il reſſemble beaucoup au Gyrin nageur: mais il eſt une fois plus grand, les antennes & la tête ſont bronzées. La lèvre ſupérieure eſt ciliée, &

les cils ſont blancs. Le corcelet eſt liſſe & bronzé. Les élytres ſont bronzées, très-légèrement ſtriées, arrondies à leur extrémité. Le deſſous du corps eſt noirâtre & les pattes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve en Amérique.

6. GYRIN bident.

GYRINUS bidens.

Gyrinus æneus nitidus, elytris lævibus apice bidentatis.

Il reſſemble au Gyrin nageur, mais il eſt preſque une fois plus grand. Le deſſus du corps eſt bronzé brillant, & le deſſous eſt noir, avec les pattes d'un brun ferrugineux. Le corcelet eſt liſſe, avec les bords finement pointillés, moins luiſans. Les élytres ſont liſſes, avec les bords latéraux & l'extrémité finement pointillés, moins luiſans; l'extrémité eſt largement échancrée ou bidentée, avec la dent extérieure plus grande & aiguë.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne.

7. GYRIN épineux.

GYRINUS ſpinoſus.

Gyrinus niger nitidus, thoracis elytrorumque margine flavo, elytris ſpinoſis. FAB. *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 298. *n°.* 4.—*Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 194. *n°.* 5.

Il eſt de la grandeur du Gyrin auſtral. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont liſſes & bronzés. Les élytres ſont bronzées liſſes, ſans ſtries. Les bords latéraux du corcelet & des élytres ſont jaunes. Les élytres ſont terminées par deux épines aſſez longues. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un brun ferrugineux.

Il ſe trouve au Coromandel.

8. GYRIN bicolor.

GYRINUS bicolor.

Gyrinus ſupra æneus, ſubtus ferrugineus, elytris ſtriatis.

Gyrinus bicolor *niger ſubtus ferrugineus, pedibus poſticis compreſſis.* FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 194. *n°.* 2.

Il reſſemble au Gyrin nageur, mais il eſt une ou deux fois plus petit. Tout le deſſus du corps eſt d'un noir un peu verdâtre; le deſſous eſt ferrugineux. Les élytres ſont entières, & ont des ſtries pointillées, beaucoup plus marquées que dans le Gyrin nageur. Les pattes antérieures ſont auſſi un peu plus longues.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

9. GYRIN du Cap.

GYRINUS capenſis.

Gyrinus elytris viridi-æneis, margine pallido. THUNB. *Nov. ſp. inſ. diſſ.* 1. *pag.* 27.

Il eſt un peu plus petit que le Gyrin najeur. Le corps eſt oblong, glabre, d'un vert bronzé en-deſſus, pâle en-deſſous. Le corcelet eſt rebordé & a les côtés pâles. Les élytres ſont ſtriées, un peu plus courtes que l'abdomen, avec le bord extérieur pâle.

Il ſe trouve au Cap de Bonne Eſpérance,

Fin du ſixième volume.

TABLE

DES NOMS LATINS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

A.

Acrydium. Voyez	Criquet.
Aſtacus,	Ecreviſſe.

C.

Cancer,	Crabe,
Cera,	Cire.
Ciſtela,	Ciſtele.
Clavellarius,	Clavellaire.
Clerus,	Clairon.
Clytra,	Clytre.
Clytus,	Clytus.
Coccinella,	Coccinelle.
Coccus,	Cochenille.
Coleoptera,	Coléoptères.
Colliuris,	Colliure.
Collum,	Col.
Color,	Couleur.
Conops,	Conops.
Corixa,	Coriſe.
Corneus,	Corné.
Cornu,	Corne.
Coſſyphus,	Coſſyphe.
Crabro,	Frelon.
Crioceris,	Criocère.
Cruſtacea,	Cruſtacé.
Cryptocephalus,	Gribouri.
Cucujus,	Cucuje.
Cyclops,	Cyclope.
Cypris,	Cypris.
Cythere,	Cythère.

D.

Daphnia,	Daphnie.
Dermeſtes,	Dermeſte.
Diaperis,	Diapère.
Diopſis,	Diopſis.
Diplolepis,	Diplolepe.
Dyptera,	Dyptères.
Donacia,	Donacie.
Drilus,	Drile.
Dryops,	Dryops.
Dytiſcus,	Dytique.

E.

Elaphrus,	Elaphre.
Eleuterata.	Eleuterates.
Elophorus,	Elophore.
Elytrum,	Elytre.
Empis,	Empis.
Entomologia,	Entomologie.
Entomologus,	Entomologiſte.
Entomoſtraca,	Entomoſtracés.
Ephemera,	Ephémère.
Erax,	Erax.
Erodius,	Erodie.
Evania,	Evanie.
Eulophus,	Eulophe.
Evrychora.	Evrychore.

F.

Femur,	Cuiſſe.
Filiformis,	Filiforme.
Folliculum,	Coque.

Forbicina,	Forbicine.
Forficula,	Forficule.
Formica,	Fourmi.
Formicaleo,	Fourmilion.
Frons,	Front.
Fulgora,	Fulgore.
	G.
Galeodes,	Galéode.
Galeruca,	Galéruque.
Galla,	Galle.
Gammarus,	Crevette.
Gryllus,	Grillon.
Gyrinus,	Gyrin.
	H.
Hiſter,	Eſcarbot.
	N.
Notoxus,	Cuculle.
	O.
Oniſcus,	Cloporte.
	P.
Phalangium.	Faucheur.
Phryganea,	Frigane.
	S.
Scutellum,	Ecuſſon.
Squama,	Ecaille.
	T.
Tentaculum,	Cocarde.
Thorax,	Corcelet.
	V.
Veſpa,	Guêpe.
Unguis,	Crochet.

Fin de la table du ſixième volume.

QL463 O4 v.6 Ent.

AUTHOR

Olivier, Guillaume Antoine

TITLE

Insectes

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00336796 8
nhent QL463.04
v. 6 Insectes /